Cordonnerie Modèle

Bastia, 33, Boulevard Paoli, 33, Bastia

Eugène PERICCHI, propriétaire

Saison Printemps-Eté 1906

Grand choix de chaussures pour Hommes, Dames et Enfants

Rayon spécial de chaussures de luxe

Grandassortiment de chaussures en couleurs

Choix considérable de pantoufles

Prix très réduits

M. Eugène PERICCHI a l'honneur d'informer ses nombreux clients de l'intérieur et du Cap qu'il reçoit les ordres par correspondance et tous les soins seront apportés à leur prompte exécution.

La Maison se charge des réparations

MAISON DE CONFIANCE

BIJOUTERIE MATTEI

20, Boulevard Paoli

La BIJOUTERIE MATTEI a l'honneur de prévenir sa nombreuse clientèle, qu'elle ne vend que des articles absolument garantis, or 18 karats et argent 1er titre. Tous les objets par elle mis en vente sont marqués au prix connus et ont déjà subi une réduction sur les prix de vente.

La Bijouterie MATTEI pourra livrer aux prix les plus réduits, des articles de joaillerie, bijouterie, orfèvrerie, montres, chaînes, parures, alliances, etc., etc., broches or et argent 1er titre

Sa devise est de vendre « bon et bon marché. »

Spécialité de stylets Vendetta-Corse. Réduction de 10 pour cent or garanti 18 karats

Royal Windsor

LE CÉLÈBRE

RÉGÉNÉRATEUR DES CHEVEUX

AVEZ-VOUS DES CHEVEUX GRIS? AVEZ-VOUS DES PELLICULES? VOS PAUPIÈRES SONT-ELLES FAIBLES OU TOMBENT-ELLES? NON?

Employez le ROYAL WINDSOR, qui rend aux Cheveux gris la couleur et la beauté naturelles de la jeunesse. Il arrête la chute des Cheveux et les fait repousser. Les Pellicules ... Il est le SEUL Régénérateur des Cheveux modernes. Résultat instantané. Vente toujours croissante.

Envoi franco sur demande du Prospectus contenant détails et attestations

ENTREPOT : 26, rue d'Enghien, PARIS

L'Art de Gagner de l'Argent à la Bourse

25 ans de succès, a valu à l'Auteur les félicitations des Financiers les plus distingués. — Envoi Gratis. — GAILLARD, 5, rue Feydeau, Paris.

Demandez et offrez dans tous les Cafés

l'AMARO MATTEI apéritif supérieur.

MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION

Chaux hydrauliques et Ciments, marques de Villeneuve et Lafarge du Teil. — Plâtres gris et blanc. Carreaux-Mosaïques en ciment. — Briques plates et rondes. — Carreaux. — Tomettes — Tuyaux en poterie et en grès.

FERS A PLANCHER I

Fers en barres: Plats, Ronds, Carrés, Fil de fer, Rances artificielles.

TUYAUX EN FONTE, EN GROS

Appareils Sanitaires

Charles CLEMENT & Cie

Entrepôts aux Magasins Généraux & Boulevard de Cardo, 1.

Orologeria Sanna

Trovasi in Cervione,

aperto un magazino d'orologeria ove si eseguisce qualunque riparazione a prezzi mitissimi e con garanzie.

PHAÉTON

A vendre, Pour tous renseignements s'adresser à M. Bornacchi, rue de l'Opéra, Bastia.

PRIME INÉDITE

A NOS LECTRICES

Celles de nos lectrices qui voudront bien envoyer leur adresse à

LA BRODERIE PRATIQUE

38, rue Centrale, à Lyon

recevront gratuitement un exemplaire de ce journal, dont chaque numéro contient une page de dessins piqués d'une valeur de 1 fr. 50.

JOURNAL HEBDOMADAIRE ILLUSTRÉ

Chroniques, Romans, Modes, Causeries d'Art, Musique, Concours, etc.

MODÈLES TISSU Tarlatane

ANCIEN CABINET PRADÈRE

PIERRE SABATÉ

Chirurgien-Dentiste du Lycée

SUCCESSEUR

DENTS & DENTIERS (Systèmes perfectionnés)

OBTURATION & EXTRACTION DES DENTS sans douleur

Bd Paoli, 18, au 1er

Maison Benedetti

M. P. SABATÉ a l'honneur de prévenir sa nombreuse clientèle, d'avoir à se mettre en garde contre certains charlatans ambulants — se disant chirurgiens-dentistes — qui n'ont pas le droit d'exercer la profession et qui emploient des matières nuisibles à la santé pour la fabrication de dents artificielles.

Le Directeur-Gérant,

J.-B. OLLAGNIER.

Bastia, Imprimerie Ollagnier.

COURS SECONDAIRES

de Jeunes Filles d'Ajaccio

DIRIGÉS PAR Mme LUCIE OTTAVI

Officier d'Académie

Cours fondés en 1889 par l'Administration

Les Cours Secondaires d'Ajaccio sont le SEUL établissement public de la ville, le seul aussi où les Cours sont faits par MM. les Professeurs du Collège, de l'Ecole Normale d'instituteurs et d'institutrices.

Exposés en plein Midi, au bord de la mer, vue splendide sur le golfe, eau et gaz, ils offrent aux familles les meilleures garanties d'hygiène et de confort.

Pensionnat

Demi-Pensionnat — Externat

PRIX TRÈS MODÉRÉS

Succès pour l'année scolaire 1904-1905

4 Elèves reçues au brevet élémentaire sur 5 présentées;

4 Admission à l'Ecole Normale sur 3;

16 Brevets supérieurs sur 18.

Une institutrice pourvues du brevet supérieur sont attachées à l'Etablissement.

Préparation spéciale au concours d'admission à l'Ecole Normale et pour la bourse de l'Enseignement primaire supérieur.

Maux de Dents

guéris radicalement par les **Boulettes Dentaires**

de A. FOURGEAUD, Pharmacien, à Périgueux

Mettez-vous aux Dentaires. Exigez le véritable produit

Dépôts : Pharmacies Luigi à Bastia, Raffaelli à Corte, Padovani à l'Ile-Rousse, Sangiolis, 2, cours Napoléon, à Ajaccio.

Salon de la Mode

LE

TOUS LES SAMEDIS

Le plus Elégant et le plus Pratique des Fournaux de Modes

PREMIÈRE ÉDITION avec gravures noires

Un An.... 14 f. — Six Mois. 7 f. 50

Le N° : 25 centimes

SECONDE ÉDITION avec 32 gravures coloriées

Un An.... 22 f. — Six Mois. 11 f. 50

Le N° : 50 centimes

SPÉCIMENS GRATIS

adresser les demandes à M. Henry PETIT, Editeur 5, rue des Filles-Saint-Thomas, PARIS

Lisez tous les Jeudis le

Journal des Voyages

Le plus attrayant des publications hebdomadaires.

ROMANS D'AVENTURES

par les auteurs les plus célèbres :

Louis Boussenard, Paul d'Ivoi, Henry Lafargue, etc.

Récits d'Explorations. — Nombreuses Variétés.

SUPERBES ILLUSTRATIONS

Abonnement de Trois Mois avec Prime contre mandat-poste de 2 fr. 50, adressé, 146, rue Montmartre, Paris.

15 centimes le Numéro. En vente partout.

LIBRAIRIE OLLAGNIER

ENCRIERS

A fermeture automatique élastique

Système Colombani

Encriers classiques. — Encriers portatifs. — Encriers administratifs. — Encriers de fantaisie. — Encriers réclames.

ANCIEN CABINET

DE M. LE DOCTEUR PASQUALINI

4, rue des Terreaux, Bastia

Fabrication et réparations de dentiers artificiels

F.-A. MORATI

Ancien chef de section des hôpitaux de Dijon, de Marseille, etc., travaille, comme opérateur, en mécanique dentaire, spécialement pour MM. les docteurs et chirurgiens-dentistes (diplomés).

N. B. — Les matières première devant servir à la fabrication des dentiers proviennent des trois maisons de Paris.

Installation à Gaz et Acétylène

Jean Cini, ex ouvrier du Gaz

Place de l'Hôtel de Ville, 4, Bastia

Vente de becs, verres et manchons

Appareils sur commande

Abonnement pour l'entretien de l'éclairage — Travail soigné et garanti

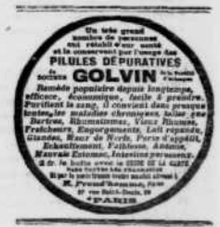

LIQUEUR DE NOIX

DISTILLÉE

par M. SIMONCELLI

Médaille d'argent, Exposition de Bastia (1887). Croix de mérite et Médaille d'or Exposition Internationale de Bastia (1906)

Double de propriétés stomachiques, reconnues par les sommités médicales de Montpellier qui en ont fait l'analyse et notamment par M. Combescure, l'un des maîtres les plus distingués de la Faculté de Médecine de cette ville, cette Liqueur fabriquée exclusivement avec des noix de première qualité, se recommande aux estomacs délicats par ses propriétés digestives, son arome et son velouté.

Elle est recommandée aux personnes souffrant de maux d'estomac, déterminés d'anciennes souffrances, dans les cas d'épidémie et enveloppe contre le mal de tête et les migraines.

La Liqueur de Noix se prend à tout moment et après chaque repas pour activer la digestion. Elle s'absorbe par petits verres à liqueur.

Déposé en Ville, près Corte et à Bastia chez M. Antoine, pharmacien, place des Terreaux.

Se méfier des contrefaçons.

Aux tempéraments délicats offrez un

VIN DU CAP CORSE

à base de Quinquina

de la Maison L.-N. MATTEI, & Cie — BASTIA (Corse)

Apéritif Tonique Fortifiant

Ce vin que nous offrons avec confiance aux Consommateurs diffère complètement de tous ceux connus à ce jour; d'un goût agréable au palais, il est à la fois tonique et apéritif.

Pris avant les repas, il excite l'appétit, pris après il active et facilite la digestion.

Demandez dans tous les bons Etablissements un Vin du Cap Mattei

XXXIe ANNÉE — MERCREDI 1er AOUT 1906 — N° 207

Le Petit Bastiais

5 CENTIMES — JOURNAL QUOTIDIEN — 5 CENTIMES

Rédaction & Administration : 2, Boulevard du Palais, Bastia

J.-B. OLLAGNIER, Directeur

Les annonces sont payables d'avance et reçues aux Bureaux du Journal. Faits divers, 1 fr. — Réclames (3e page), 0.75 — Divorces, 0.30 — Judiciaires, 0.25

ABONNEMENT (*Payable d'avance*)

	Un an	6 mois	3 mois
Corse	20 fr.	10 fr.	5 fr.
Autres Départ.	32 »	12 »	6 »

Union postale, un autre Pays : le port en sus.

On ne répond pas des manuscrits déposés.

00405

BIBLIOTHÈQUE BASTIA MUNICIPALE

LE CALENDRIER

Fête d'Aujourd'hui : Saint Pierre aprèsès.

Soleil : (heure nationale)

Lever, 4 h. 21 m. — Coucher, 6 h. 54 s.

Premier quar., le 28. — Pleine Lune, le 4

Fête de Demain : N. D. des Anges.

31 JUILLET

Lettre ouverte A M. BARTHOU

Ministre des Postes et Télégraphes

Monsieur le Ministre,

Il est du devoir des représentants de la presse de signaler les maux dont souffre leur pays à ceux auxquels incombe la tâche de les enrayer, et de demander également les améliorations et les innovations indispensables au bien-être, à la vie économique et sociale. La Corse est un des départements français qui en a le plus besoin.

Nous venons aujourd'hui, Monsieur le Ministre, faire appel à votre conscience d'homme droit pour obtenir une mesure qui nous paraît des plus urgentes.

Le service télégraphique entre le Continent et Bastia est effectué, en temps normal, par le câble reliant Antibes à Saint-Florent. Or, depuis plus d'un mois, ce câble ne fonctionne plus ; le service s'effectue par le bureau d'Ajaccio qui est relié directement avec Marseille. Mais cette seconde voie de communication est des moins satisfaisantes : les dépêches de Paris à destination de Bastia, par exemple, mettent près de 8 heures pour nous parvenir. Ce retard est très préjudiciable à l'arrondissement de Bastia tout entier.

Dans ces conditions, Monsieur le Ministre, nous pensons — et nommes convaincus d'être en cela d'accord avec vous, — qu'il importe que le service des câbles exécute sans plus aucun autre retard, les réparations nécessaires au câble Antibes-Saint-Florent. Dès la première heure on a signalé cette anormale situation à l'administration compétente, mais aucune mesure n'a été prise jusqu'ici. A-t-on le droit de négliger ainsi le point commercial le plus important du département, c'est-à-dire Bastia ?

Il est déjà étonnant qu'Ajaccio, qui n'a pourtant pas l'importance commerciale de Bastia, reçoive les nouvelles télégraphiques directement, pendant qu'elles ne nous parviennent que par un intermédiaire des plus imparfaits. La création d'un câble direct entre Bastia et Marseille ne s'impose-t-elle pas ? Ne serait-elle pas d'une grande utilité pour l'arrondissement le plus important de la Corse ?

C'est là une remarque et on même temps une requête que nous avons l'honneur de vous présenter, Monsieur le Ministre. Nous ne doutons pas de l'accueil favorable qu'elle trouvera auprès de vous. N'avez-vous pas montré jusqu'ici, partout où vous avez passé, à l'intérieur comme aux Travaux Publics, le tact et la bonne volonté d'un homme d'Etat soucieux avant tout de son devoir ? Aujourd'hui, la population de l'arrondissement de Bastia place en vous un formel espoir ; nous sommes sûrs que vous vous montrerez digne de sa reconnaissance.

La Rédaction.

Les Curiosités de la Semaine

〰 Les jeunes mariées savent-elles que c'est à l'une des plus jolies reines de France, qu'elles doivent la virginale blancheur de leur robe nuptiale ?

La première robe de mariage blanche fut en effet portée par Marie Stuart en 1558, lorsqu'elle épousa François II, et ce n'est qu'à la fin du dix-septième siècle que l'usage s'en généralisa.

La jolie reine écossaise n'avait même pas osé rompre trop complètement avec la tradition, car à sa robe de brocart blanc elle avait ajouté un superbe manteau de cour de velours de Perse bleu pâle, dont de nombreux pages portaient la traîne longue de six mètres.

〰 Les travailleurs américains ont trouvé le secret de la villégiature à bon marché.

Durant les vacances qui leur sont accordées assez libéralement, par leurs patrons, ils gagnent les forêts avec tout un matériel de campement et plantent leur tente dans le site qui leur paraît le plus agréable.

C'est ce que l'on a nommé le « comping. »

Les favorisés de la fortune ne dédaignent pas du reste de semblables excursions, mais en faisant appel à plus de confortable.

Où sont-elles, d'ailleurs, les forêts, où les pauvres gens pourraient impunément s'installer en liberté pour quelques jours ?

〰 Un centenaire.

Le Roman de la Rose.

Centenaire pour centenaire, en voici un qui touche à son sixième siècle.

Il y a, en effet, six cents ans que Jean de Meung ou Clopinel achevait l'œuvre commencée par Guillaume de Lorris.

Deux roman qui réjouit longtemps les « Maîtres des amours, » n'eut-il pas son heure d'influence avec son symbolisme envahissant ! Et les personnages de Jeunesse, Candeur, Danger, Liesse de cœur, Détruit, etc., n'eurent-ils point leur charme en des temps que les Gaston Paris, les Gröber, les J. Bédier ne sont évertués à faire revivre ?

C'est encore une paisible évocation qui ne saurait que nous conduire à des sources fraîches, et Dame Raison n'y contredira pas.

〰 Un concours original.

Le ministre de la justice au Danemark vient de mettre au concours la place d'exécuteur des hautes œuvres.

L'ancien bourreau était trop vieux et, de plus, devait être devenu sans doute fort maladroit, car depuis plus de trente ans il n'y avait plus eu d'exécution capitale. Or, une série d'assassinats jettent depuis quelque temps l'effroi dans la population : il a donc fallu prononcer des condamnations à mort et chercher un nouveau titulaire pour ce poste.

Le nouvel exécuteur a non seulement dans sa charge d'achever le criminel condamné à mort par un coup de hache, mais il doit aussi louer lui-même certains condamnés, cette peine existant encore dans le pays. Il touche, pour l'exécution capitale, 1.400 couronnes par an. Pour la bastonnade, il reçoit 50 couronnes par homme.

Il paraît que plus de cinquante personnes se sont déjà offertes pour cette charge.

On ne dit pas quelles seront les conditions du concours ; il est probable qu'il y aura, entre autres difficultés, une dictée, comme dans tout concours qui se respecte, avec des phrases coupées et hachées.

〰 Les capitaux étrangers au Japon.

Le *Japan Daily Mail* signale l'importance des capitaux étrangers engagés dans des entreprises industrielles au Japon.

Les sociétés étrangères étaient, en 1894, au nombre de 74 ; en 1898, au nombre de 717 ; en 1904, au nombre de 1.904.

Le capital étranger engagé dans les industries manufacturières est, d'après les dernières statistiques, de 92.966.135 yen.

Il y a, au Japon, quatre sociétés étrangères de constructions maritimes et quatre sociétés pour le'xtraction du pétrole.

〰 Les facteurs ruraux chez Siswath.

Nous n'engageons pas ceux de nos facteurs qui ne sont pas contents de leur sort sur notre terre de France à prendre du service au Cambodge.

Là-bas, en effet, ne peut pas être facteur rural qui veut, et pour cause. Le candidat doit d'abord prouver qu'il est très courageux et très robuste, de même que très bon marcheur. On lui fait subir une épreuve qui consiste à parcourir de grandes distances, des montagnes escarpées, des ravins sauvages, des forêts dangereuses, où des fauves et des brigands ont établi leur repaire. Et il faut qu'il accomplisse ce voyage périlleux dans un délai déterminé.

On l'envoie sortout, la nuit, dans les endroits fréquentés par les mauvais esprits, par où un Asiatique quelque peu peureux ne passerait jamais. Une autre épreuve consiste à faire de longues marches, chargé de lourds fardeaux.

Quand il sort vainqueur de toutes ces épreuves, il obtient un poste de facteur rural.

Et il ne l'a pas volé !

〰 L'odorat de l'escargot.

C'est ce qu'a voulu savoir un savant genevois, M. Yung.

Et, pour ce faire, *il a disposé* une tranche de melon au centre d'un cercle d'un mètre de rayon, tracé à la craie, sur un sol cimenté et convenablement arrosé. Il disposait ensuite, à la périphérie du cercle, une douzaine d'escargots affamés par une semaine de jeûne, puis, impassible, il assistait aux évolutions de ces mollusques, espérant tirer quelques conclusions de la façon dont ils allaient se comporter envers les victuailles mises à leur disposition.

Sur les douze escargots, neuf, après quelques minutes d'hésitation, se sont dirigés hardiment vers le melon. Une heure après, tant de ces neuf mollusques avaient franchi la distance d'un mètre et attaqué le fruit savoureux. Dans le courant de la journée, les trois retardataires, ceux qui sont d'abord restés à la périphérie du cercle, ont également pris le chemin du melon, mais, arrivés à une distance de vingt centimètres, ils ont pris une autre direction et sont sortis du cercle enchanteur.

Quelle conclusion tirer de là ? Que ces trois escargots retardataires n'avaient pas l'odorat aussi fin que leurs camarades. Peuh ! il faut plutôt croire que ces trois là n'aimaient pas le melon.

PIPELET.

LETTRE DU VILLAGE

Le pêche aux truites.

Il y a quelques jours, il vous en souvient, un correspondant de « Petit Bastiais » signalait, pour la condamner, la pêche à la dynamite. Son indignation était légitime. En effet, la pêche ainsi pratiquée amène dans un certain rayon la destruction complète du poisson, et elle prive d'une inoffensive distraction le patient et contemplatif trempeur de fil dans l'eau qui, tous les soirs, une ligne à la main, se rendait sur le quai and, pour se livrer à sa passion favorite. Désormais, ligne et panier sont relégués dans un coin, et l'homme peste contre la société entière qui souffre les dynamiteurs.

Calmez-vous, cher Monsieur, lui dirons-nous, les dynamiteurs ne sont pas les seuls à avoir déclaré une guerre à mort au poisson : il y a aussi les empoisonneurs.

Ces derniers se rendent, tous les ans, sur la montagne de Lento, de Bigorno et de Campitello, munis de noix vertes écrasées et les jettent dans les ruisseaux. Les truites ne tardent pas à flotter à la surface et à s'échouer sur les bords, où elles sont cueillies empoisonnées par le principe toxique contenu dans le brou de la noix.

Il arrive quelquefois qu'une partie du poisson ne succombe pas à l'action du suc exécrable. Ne craignez rien, le cas est prévu. On ajoute de la racine d' « Apatello, » de l'opération est alors complète et l'effet radical.

Le lecteur connaît sans doute ce que c'est que l' « Apatello. » C'est un arbuste qui croît un peu partout, à la montagne, dans le maquis, comme au bord des routes. Les tiges sont droites et garnies de feuilles oblongues, d'un vert sombre. Sa fleur est blanche ; son fruit est une petite baie, d'un rouge corallin. Son aspect n'a rien de repoussant. Mais aucun animal ne le broute, pas même la chèvre qui mange en folâtrant de toutes les plantes. L' « Apatello » est de la famille nombreuse des euphorbiacées. Nous ignorons le nom particulier qu'il a en botanique. Son nom évoque, en Corse, l'idée de mort. Sa décoction sent très mauvais et vous étourdit. Plongez y des châtaignes ou du blé, répandez-les sur votre champ, et vous serez délivré des rats qui l'infestent. On l'emploirait aussi contre l'invasion des sangliers qui chaque jour augmentent d'une façon inquiétante, n'était la peur de nuire au bétail qui aurait le malheur de tomber sur le produit empoisonné et qui serait voué dès lors à une mort certaine.

Messieurs les pêcheurs, je vous dire certains d'entre eux, ne sont pas arrêtés par ces scrupules. Ils empoisonnent les ruisseaux, sans se soucier de ce qui arrive aux animaux de toute espèce qui viennent s'abreuver à ces eaux empoisonnées, et qui périssent toujours. Cela est arrivé l'année dernière ; cela s'est produit, de nouveau, il y a peu de jours, à Lento, à Bigorno et à Campitello, où de pauvres cultivateurs ont éprouvé ainsi des pertes d'animaux d'espèce bovine et porcine. Et cela continuera, si l'administration des eaux et forêts n'ordonne pas à ses agents de faire des rondes fréquentes, non seulement le long du Golo, mais aussi sur la montagne. Un peu de patience leur permettra de pincer les contrevenants.

Il n'est que temps que ceux-ci reçoivent quelque leçon. Tout le monde y trouvera son compte. Je ne parle pas seulement des truites qui d'après la légende, auraient dit elles-mêmes, du temps que les bêtes parlaient, que l'intelligence ayant été imparlie à l'homme, « elles allaient être frites » ; ce qui prouverait, soit dit en passant, qu'elles n'étaient par elles-mêmes dépourvues de jugotte ; mais des animaux qui vont se désaltérer au bord de l'onde claire ; des gourmets, qui ont dû constater que les truites si délicieuses pourtant, ont, pêchées ainsi, une saveur particulière qui n'est pas précisément appétissante, et enfin des pêcheurs eux-mêmes, car l'intérêt réel même de ceux d'entre eux dont je reproduis la conduite, n'est pas de tout détruire, de tuer la poule aux œufs d'or. Que ces Messieurs se contentent donc de pêcher aux époques permises et à l'aide seulement de moyens ou d'engins non prohibés. Et s'ils veulent, ils n'en manqueront pas.

ASPRICCIA.

Ce que disent les Journaux

Le Siècle

De M. de Lanessan sur la présence des progressistes dans la majorité :

« Ils se rendent compte du tort qu'ils se sont fait, ou qu'on leur a fait, en les isolant de la majorité républicaine. Ils veulent en être, ils veulent travailler, avec elle et le gouvernement, aux réformes sociales sur les quelles il y a un accord réel dans le pays. Ils veulent reprendre dans le parti républicain la place à laquelle leur donnent droit les services qu'eux-mêmes ou leurs prédécesseurs ont rendus à la République ! Ces progressistes-là ne peuvent pas, comme la République française, que la question de la sa

...aurir ne les regarde pas ; ils veulent être de la majorité nouvelle, parce qu'ils veulent légitimer, en opérant des réformes sociales pratiques, le titre qu'ils se sont donné. Qui donc parmi les républicains raisonnables pourrait les en blâmer ? Qui pourrait s'en plaindre en dehors des collectivistes qui des fumées de désordre ? Ne doivent pas se réjouir, au contraire, de ce que l'un des groupes auxquels la République doit sa fondation et ses premiers progrès démocratiques ou sociaux, rentre dans la majorité d'où quelques chefs malavisés ont eu le tort de le faire sortir ? »

Le Rappel

Sur les retraites à accorder aux vieillards :

« M. Jaurès n'est résolu à 5 francs par mois, obtenus en 5 ou 10 ans tout de suite les 20 francs. Il interpellera, mais son interpellation ne sera guère gênante pour M. Clemenceau. « Son sous, dans le ministère de l'intérieur, j'aime mieux donner aux pauvres 20 francs que 5 francs. Donnez-nous les 20 francs et je me mets de ici distribuer aux ayants droit. M. Poincaré tient les cordons de la bourse : il me donne 10 millions, il ne m'en offre pas 50.

« Quelqu'un est en faute. C'est le gouvernement qui a laissé voter une loi sans s'occuper des dépenses que crée la créature. Ce cabinet n'était pas le mien, c'était celui de M. Combes, le délai ne sera pas bref. »

Le Matin

De M. Hardouin :

« Un député, M. G. Dumont, parlant, dit-il, au nom de la justice sociale et fiscale, demande une loi. Il propose de supprimer les titres au porteur, et me borne à dire aujourd'hui à M. Charles Dumont : « Est-ce que vous et vos semblables à la Chambre, vous n'allez pas bientôt nous faire la paix avec votre justice sociale ? »

« Pour vous le budget a cessé d'être ce qu'il doit être, l'ensemble des contributions versées par tous pour faire face aux dépenses publiques. Vous voulez qu'il soit un instrument servant à dépouiller les uns au profit des autres, et par suite de cette conception vous ne vivez plus qu'en but : traquer le contribuable par tous les moyens possibles. Vous voulez qu'on exerce le droit d'acquérir sous le contrôle de l'opinion publique.

« Demandez-le donc, pour voir, à l'opinion publique, si par la même occasion elle pensa voir critiquer au cas où le placement serait mauvais ? »

Le Gaulois

Sur le discernement :

« C'est à Berlin, nous a-t-on dit, que nos pacifistes devraient élever leur siège. C'est de l'empereur Guillaume, non du premier ministre d'Angleterre qu'ils doivent solliciter des promesses d'apaisement.

« L'apaisement, M. d'Estournelles de Constant sait aussi bien que nous à quelles conditions il serait possible de l'obtenir. En supposant que nous ne consentirons jamais la capitulation de Paris comme la dernière page de notre histoire militaire, j'estime que l'Allemagne aussi a mieux, en tout cas, plus honorablement jugée, que ne le font M. d'Estournelles de Constant et ses compagnons de voyage. »

L'Eclair

De M. Ernest Judet :

« Les bien soldés qui dirigent l'Angleterre ne sont pas assez naïfs pour se figurer qu'elle se prongera à y ajouter ses armes. Les Anglais acceptent d'aussi bonne grâce les concessions sur ce chapitre que la diplomatie leur ouvre d'autres perspectives. En Extrême-Orient l'armée japonaise est chargée de parer aux insuffisances d'un effectif, en Europe c'est à l'armée française que ce rôle est dévolu.

« Alors, que font des batteries de plus ou de moins sur les contrôles du War-Office ? Comment résister au plaisir utile de les supprimer et d'obliger l'Allemagne universelle quand on sait que les nôtres sont chargées de les remplacer. »

La Libre Parole

Sur l'incident Dreyfus :

« Le bruit avait couru, hier, que Dreyfus avait eu soufflure au Cercle militaire. Il paraît que le bruit était faux ; c'est dommage, le geste en eut eu été admiré, il eut causé l'un : tout le monde y applaudirait. Ça aura un soulagement pour les patriotes, ce sera peut-être une aubaine pour les chevaliers de... »

L'Autorité

De M. Paul de Cassagnac :

« En quatre ans, la Chambre dilapide à voix plus de 2.000 fois. Ce chiffre suffit à lui seul pour témoigner de l'incohérence qui préside à la gestion des affaires publiques.

» Quand l'ignorance est au sein des assemblées et le désordre dans les esprits, les lois deviennent nombreuses, les hommes attendent tout de la législation et chaque fois la loi nouvelle émet un nouveau mécompte, ils sont portés à lui demander sans cesse ce qui ne peut venir que d'eux-mêmes, de leur éducation, de l'état de leurs mœurs, a dit Dalloz.

» Ces lignes semblent écrites pour caractériser notre époque. »

LES PAQUEBOTS
de la Compagnie Prassoloni
au Môle de l'Abattoir

Nous avons publié hier dans nos télégrammes l'ordre du jour adressé au *Petit Bastiais* par le Syndicat d'initiative des intérêts corses à Marseille, annonçant que l'emplacement réservé aux paquebots-poste de la Corse, dans le bassin de la Joliette, le long des quais, allait être transféré dans le bassin National, au Môle de l'Abattoir.

Non seulement ce nouvel emplacement se trouve situé à plus de deux kilomètres de l'ancien, mais l'accès en est difficile. C'est à la hauteur de la Traverse de la Joliette, qui sépare le bassin de ce nom de celui de Lazaret, que s'arrête la circulation des voitures de ville, tramways et omnibus ; la voie qui mène au bassin National est constamment encombrée par le mouvement de la gare de la Joliette et de la gare d'Arenc, puis par celui des bassins du Lazaret, d'Arenc et de la Gare Maritime, qui se trouvent entre le bassin de la Joliette et le bassin National, et de ceux des bassins qui font suite au bassin National.

Nous avons peine à comprendre comment une idée aussi bizarre a pu être conçue. Si l'emplacement des paquebots de la Corse doit être changé, c'est dans le bassin de stationnement de la Joliette ou dans le Port vieux qu'on doit leur chercher une place, c'est-à-dire dans un endroit plus rapproché de la Ville et non dans un endroit plus éloigné.

Les voyageurs qui ont les moyens de prendre une voiture en seraient quittes pour subir le tarif double, car si nous avons bonne mémoire le tarif simple est appliqué jusqu'à la Traverse de la Joliette, tout au moins jusqu'au pont en bois au Nord de cette Traverse.

Mais on doit se préoccuper avant tout des voyageurs peu aisés, de ceux qui ne peuvent se servir que des tramways pour se rendre au bateau, et de ceux surtout qui arrivent au bateau à pied, portant leurs bagages sur le dos. Comment peut-on songer à imposer à tous ces voyageurs — qui sont le plus grand nombre, et qui représentent la classe la plus intéressante de la société, — comment, dis-je, peut-on imposer à tous ces voyageurs un prolongement de parcours de plus de deux kilomètres dans les conditions que nous avons indiquées plus haut.

On doit se préoccuper également de la question de sécurité. Tous ceux qui connaissent Marseille savent bien que les quartiers d'Arenc, du Lazaret et de l'Abattoir sont les plus dangereux.

Et les marchandises, surtout celles provenant de Marseille, ne subiront-elles pas un surcroît de charges ?

Quant aux colis postaux, il faudra renoncer à les expédier ; ils ne seront rendus à domicile que quinze jours après leur arrivée à Marseille !

Ce déplacement soulève, en outre, une question des plus importantes ; il menace de ruiner la production corse déjà bien éprouvée. En effet, les produits corses, arrivant à quai, à proximité des produits algériens, trouvent auprès des transitaires, grâce à ce voisinage, un écoulement facile. Si on les isole, si on les fait atterrir en un lieu absolument écarté du mouvement commercial, il est à craindre que ces produits ne soient délaissés et ne tombent en absolue défaveur.

M. Fraissinet, d'après notre confrère *Marseille-Républicain*, aurait répondu qu'il lui importait peu de conserver son atterrissage actuel ou d'avoir sa flotte ailleurs.

Cette réponse de M. Fraissinet nous étonne beaucoup, car elle prouverait qu'il n'a aucun souci des intérêts de la Corse et qu'il ne cherche que ceux de ses actionnaires.

Nous voulons espérer qu'un pareil projet sera étouffé dans l'œuf, et que les protestations des corps élus et des syndicats d'initiative seront prises en considération.

COUR D'ASSISES

Audience du 31 juillet

Présidence de M. DE FIGARELLI, *conseiller*

Le Drame de Portovecchio

L'audience est ouverte à une heure.

Audition des témoins

Pallavicini Grimaldi. — Déclare qu'il n'a jamais demandé que la vérité à Marie Susini, et que celle-ci la lui a dite une première fois devant Mlle Ettori et M. Jacques Ettori. Il affirme que ce n'est pas à son instigation que Marie Susini a fait ses premières déclarations à Sartène. Il a été en butte aux sollicitations d'un des hommes du docteur Balosi. Cet homme lui a proposé s'il voulait se rétracter de lui céder la moitié de la somme que lui alloue le docteur Balosi, soit 400 francs. Il raconte ensuite que se rendant un soir en diligence de Conca à Portovecchio, il a été arrêté par un groupe de huit ou dix personnes armées parmi lesquelles il a reconnu Marie-Marie Nicoli, Pierre Cirindini, Roch Filippi, Antoine Candelli et Gianni. Pierre Cirindini lui a dit que s'il ne revenait pas sur ses premières déclarations il était inutile qu'il retourne à Portovecchio.

Le témoin est confronté avec Marie Susini qui persiste dans ses dénégations.

Fischini Pierre. — A vu une grande animosité dans toute la parenté Candelli-Susini, le jour où Marie Susini devait se rendre à Sartène pour se rétracter. Tous les parents Susini entouraient la diligence au moment de son départ. Il a remarqué notamment le garde champêtre Paul Serani, ces neveux Mathieu Susini a accompagné Marie Susini jusqu'à Sartène et se tenait armé de son fusil devant la portière de la diligence.

Faggiani Colombe. — N'a fait que commencer sa déposition.

Grimaldi Angèle Marie. — Quinze jours environ après le drame du deux avril 1904 dans une conversation avec Susini Marie elle entend déclarer par celle-ci que Roch Filippi n'est pas seul coupable, elle a vu Antoine Candeli donner des coups de canne à Ettori Jules et il est l'auteur du troisième coup de feu. Sur interpellation le témoin déclare que la mère de Candeli lui a dit que si son fils était condamné il ne resterait pas plus d'adversaires à du Dr Balosi, qu'elle n'en avait sur la main et elle a fait le geste significatif corse qui consiste à souffler sur la main.

Sur nouvelle interpellation le témoin dit que Marie Susini, à son date qu'elle ne peut préciser, mais qui est entre le jour où elle a fait sa première déposition et celui où elle a fait la seconde, est venue chez elle à Ferreccio et là devant de nombreux témoins a montré des traces de coups sur les bras et sur les épaules en disant que c'était son frère qui l'avait battue parce qu'elle avait dit la vérité. Le témoin est confronté avec Marie Susini qui dit que ces coups sont faux.

M. l'avocat général donne lecture de la déposition de Grimaldi Simon-Paul, assassiné dans le courant du mois de Juillet par une femme.

Candeli et de Locris Françoise, absents.

— Ces dépositions sont identiques à celle de la femme Grimaldi Angèle Marie.

Horace de Rocca Serra a entendu la femme Faggiani Colombe déclarer que Marie Susini lui avait confié qu'elle avait eu soubir des sévices de la famille à la suite de sa première déposition. Confronté avec la femme Faggiani, celle-ci reconnaît avoir tenu ces propos et ajoute que Marie Susini a été tenu enfermée jusqu'au départ de la diligence allant de Portovecchio à Sartène et que ses parents ne l'ont quittée qu'au seuil du palais de justice. Sur interpellation Faggiani Colombe dit qu'elle avait cru à la sincérité de Palluccio Grimaldi.

Sur interpellation M. Horace de Rocca-Serra, déclare qu'il reçut dans le courant du mois de novembre la visite de trois individus dont le bandit Pierre Cirindini et le frère de Gianni qui lui ont dit qu'ils le rendaient responsable de la condamnation de Gianni, Candelli étant sûr d'un acquittement avec les hautes protections dont il disposait.

Faggiani Jacques. Quelque ayant assisté à l'entretien dans lequel sa femme Colombe Faggiani a fait à M. de Rocca-Serra les déclarations rapportées plus haut, prétend ce pas en rappeler ce qu'à dit sa femme parce qu'il ne prête aucune attention au bavardage des femmes.

Fiori Angelin, ne répond pas à l'appel de son nom. Le témoin a disparu depuis ce matin. Il est condamné à 100 francs d'amende, un mandat d'amener est lancé contre lui et l'audience est renvoyée à demain à midi précis.

Orphéon Bastiais

Programme du 1er août

PLACE SAINT-NICOLAS, à 8 h. 1/2

Le Travail, marche.
Les Hirondelles.
Le Départ.
Les amoureuses.
Carnaval de Venise.

Le Directeur, BOTTA.

L'assassinat de Lupino

Les trois individus inculpés d'avoir donné la mort au malheureux Ara Hyacinthe ont été extraits hier matin de la maison d'arrêt et conduits au cabinet d'instruction où ils ont été confrontés avec plusieurs témoins.

M. Nivaggioli, chargé de l'instruction, interroge d'abord Ghisoni Mathieu auquel il fait remarquer qu'il se trouve, sur plusieurs points, en contradiction avec ses co-inculpés.

Le magistrat instructeur invite Ghisoni à dire la vérité et à faire connaître exactement les circonstances dans lesquelles la malheureuse victime a trouvé la mort.

Malgré les nombreuses questions qui lui sont posées, malgré les conseils de Me Scampucci son défenseur, Ghisoni soutient que la scène s'est passée comme il l'a déjà racontée et que ses compagnons n'ont porté aucun coup à Ara. Il assume toute la responsabilité du crime et prétend avoir frappé Ara de son couteau parce qu'il avait tiré sur lui un coup de revolver.

Les trois inculpés sont ensuite mis en présence. M. Nivaggioli oppose à chacun d'eux les dires des deux autres relevant les nombreuses contradictions que contiennent les interrogatoires, et qui démontrent la culpabilité des trois détenus.

On les confronte ensuite avec divers témoins qui affirment les avoir vus sur les lieux du crime, marchant ensemble.

Ghisoni, Petrignani et Pacifique sont surtout surpris de la déposition d'un témoin qui a vu sortir précipitamment trois individus de la pièce où a été trouvé le cadavre, après avoir perçu le bruit d'une détonation suivi d'un gémissement : « Ohimé ! »

Petrignani et Pacifique se bornent à dire qu'ils n'étaient pas au nombre des trois personnes dont parle le témoin.

Ghisoni affirme, une nouvelle fois, avoir pénétré tout seul dans la maison-cite où il a surpris Ara auquel il a porté un seul coup de couteau dans la région dorsale.

Petite Gazette

Variations Atmosphériques du 31 juillet

Thermomètre — 7 heures du matin + 20 5
à midi + 28 7 à 6 heures du soir + 27 0
Maxima + 30 6 Minima + 21 3
Baromètre — 7 heures du matin, 761 mm.
à midi, 761 mm. 6 heures du soir, 762 mm.
Vent. — Dans la matinée, NE., faible.
Dans l'après-midi, id.
Etat du ciel, découvert.
Pluviomètre, à 7 h. du matin : 0 mm

Le record de l'impôt

Voici le chiffre des impositions ou charges que supporterait chaque habitant des diverses contrées de l'Europe, si on établissait une moyenne pour la répartition égale des impôts :

Suisse, 25 francs, Allemagne, 45, Russie, 100, Portugal, 355, Autriche, 380, Italie, 402, Espagne, 410, Angleterre, 530, France, 858. — Avec la République nous tenons le record.

Nécrologie

M. Agostini, professeur au lycée, vient d'avoir la douleur de perdre sa belle-mère, Mme Lucidoria Taddei, décédée à l'âge de 67 ans. Depuis la mort de son infortuné mari, Mme Taddei s'était retirée auprès de sa fille unique, où elle vivait entourée de tous les soins et de toutes les prévenances.

La levée du corps a été faite dans la soirée au milieu d'un nombreux concours d'amis qui ont tenu, en cette pénible circonstance, à donner à M. le professeur Agostini le témoignage de leur affection et de leur estime.

Le cortège s'est dirigé vers la gare. Le corps doit être transporté à Pronelli di-Fiumorbo où auront lieu les obsèques.

Nous présentons à M. le professeur Agostini et à Mme Agostini l'expression de nos bien sincères condoléances.

Baccalauréat

Ont été reçus au baccalauréat de l'enseignement secondaire devant la faculté de Marseille, 1re partie, D, MM. Orsoni, mention bien, Marcantetti ; — 2e partie, mathématiques, MM. Colonna, mention bien, Ficonetti, mention assez bien.

Devant la Faculté d'Aix, 1re partie, latin-langues, MM. Bastianelli et Totti avec mention assez bien.

Hospice des Quinze-Vingts

Une pension annuelle et viagère de cent francs sur les fonds de l'hospice national des Quinze-Vingts a été allouée aux personnes ci-après dénommées : Mmes Tourenjon Marie-Paule, d'Ajaccio ; veuve Antonetti Marie-Joséphine née Paoli, de Campile ; veuve Dominici Annonciade-Marie née Pietri, de Lucciana ; veuve Battini Marie née Tristani, de Mezzole ; M. Natali Paul-François, de Monaccia.

Au Port

— Vap. « Cyrnos, » cap. Maurry, de Marseille, 269 passag. div.
— Vap. « Palestina, » c. Galiero, de Porto-Torres, 4 passag., div.
— Vap. « Ville de Bastia, » cap. Baldier, de Nice, 70 pas., div.
— Voilier « Marie, » c. Capriata, de St-Raphaël, poteaux télégraphiques.
— Vap. « Bocognano, » cap. Merlin, de Macinaggio, diverses.

On demande

Une nourrice pour garder nourrisson chez elle.

S'adresser au bureau du journal.

Avis

Il a été perdu le 3 juillet, sur le territoire de la commune de Moro saglia, une mule, taille 1 m. 43, robe noire, marque particulière — tache blanche sur rognon droit, deux taches sur côté gauche, appartenant à M. Campana Jules-Toussaint, de Campana.

Etat-Civil

NAISSANCES

Filippi Napoléon-Auguste. — Santucci François. — Pompei Assomption-Germaine. — Giantoli Marie-Anne.

DÉCÈS

Padovani Antoine, retraité, célibataire, 57 ans, de Monacia d'Orezza.
Zanicelli Doria-Marie, célibataire, 37 ans, de Corte.
Taddei Lucidonie, veuve, 67 ans, de Pronelli di Fiumorbo.

Lits et Sommiers

Très bonne occasion

Lits et Sommiers en excellent état à des prix incroyable de bon marché.

S'adresser à M. NOEL BERTI, tapissier en meubles, rue Neuve Saint Roch.

DERNIÈRES NOUVELLES

Service télégraphique spécial du *Petit Bastiais*

BOURSE DE PARIS

	30 juillet	— 31 juillet.
Rentes de 3 0/0 anciennes	97 07	— 97 20
— 3 p. 0/0 nouvelles.	97 50	97 50

ex-coupons.

Récompenses Honorifiques

Paris, 31 juillet.

Le ministre de la marine a accordé un témoignage officiel de satisfaction à MM. Garde et Ammoni, matelots inscrits à Bastia.

Cette distinction leur a été décernée pour avoir porté secours à une barque qui avait chaviré en rade de Marseille le 19 mars 1906.

OUVERTURE DE LA CHASSE en Corse

Paris, 31 juillet.

L'ouverture de la chasse en Corse est fixée, comme les années précédentes, au 15 août.

L'ASSISTANCE aux Vieillards

Paris, 31 juillet.

La commission du budget après avoir entendu MM. Poincaré, ministre des finances et Clemenceau, ministre de l'intérieur, a décidé d'inscrire au budget le crédit nécessaire, s'élevant à environ 23 millions ; pour assurer l'exécution intégrale de la loi sur l'assistance aux vieillards à partir du 1er janvier 1907.

L'ENTENTE FRANCO-SUISSE

Berne, 31 juillet.

On annonce qu'une entente définitive est intervenue au sujet des relations commerciales qui se poursuivaient entre la France et la Suisse.

UNE ENCYCLIQUE DU PAPE

Rome, 31 juillet.

« L'Osservatore Romano » publie une encyclique adressée par le Pape à l'épiscopat italien.

Dans cette encyclique Pie X rappelle l'obéissance qui est due aux évêques par le clergé.

Le pape proteste contre les théories nouvelles que certains membres du clergé voudraient faire admettre et introduire formellement aux prêtres de se faire inscrire à la ligue démocratique nationale.

Voyage d'Edouard VII
en Allemagne

Londres, 31 juillet.

Le « Daily Telegraph » se croit en mesure d'affirmer que le roi d'Angleterre se rendra en Allemagne cet automne prochain.

Au cours de ce voyage Edouard VII aura une entrevue avec Guillaume II.

LE MINISTRE DE LA GUERRE à Marseille

Paris, 31 juillet.

M. Etienne, ministre de la guerre, a quitté Paris dans la soirée, se rendant à Marseille pour assister avec M. Thomson, ministre de la marine, aux évolutions finales de l'armée navale.

ENTREVUE de Guillaume II et du Tsar

Paris, 31 juillet.

Le « Figaro » annonce que l'empereur Guillaume et le Tsar auront dans la deuxième quinzaine du mois d'août prochain une entrevue en mer à Biorke.

TRIBUNAL CORRECTIONNEL DE LA SEINE

Affaire de Montebello-Larquier

Paris, 31 juillet.

La 7e Chambre du tribunal correctionnel de la Seine a rendu aujourd'hui son jugement dans l'affaire de violences et voies de fait Lannes de Montebello, ancien député, contre M. Larquier, député de la Marne.

Le tribunal a condamné M. Lannes de Montebello à quinze jours de prison et 500 francs d'amende avec application de la loi de sursis.

Le tribunal a accordé à la partie civile un franc de dommages-intérêts.

Banquet politique
A VERVINS

Paris, 31 juillet.

Un grand Banquet politique aura lieu à Vervins, le 26 août prochain, sous la présidence de M. Combes, ancien président du Conseil, pour fêter l'élection de M. Gecoalli, comme député.

Réception de M. Menier
PAR GUILLAUME II

Paris, 31 juillet.

Le « Matin » raconte la réception qui a été faite à M. Gaston Menier, député de Seine-et-Marne, par l'empereur Guillaume au cours d'une excursion dans la mer du Nord.

Ce journal rapporte que Guillaume II parlant de la récente tension des rapports franco-allemands a prétendu que les déclarations qu'il a faites à ce sujet ont été altérées et que l'on a mal compris ses intentions et dénaturé ses pensées.

Guillaume II a ajouté que la presse avait été la cause de tout cela.

Parlant ensuite des conséquences de la guerre russo-japonaise l'empereur d'Allemagne a dit qu'une nouvelle puissance est née de cette guerre, avec laquelle l'Europe sera obligée de compter.

EN RUSSIE
LA RÉVOLUTION
Situation très critique

Paris, 31 juillet.

Le correspondant du « Temps » à Saint-Pétersbourg télégraphie :

Les nouvelles qui parviennent de l'intérieur sont mauvaises et font craindre de graves désordres.

La révolution gronde dans toute la Russie et l'état d'esprit de l'armée n'est pas sûr.

Assassinat d'un Chef de district

St-Pétersbourg, 31 juillet.

On télégraphie de Varsovie :

Le chef du district Borgdo a été tué d'un coup de feu dans la rue à Szachoff, près de Varsovie.

Le meurtrier a pris la fuite.

ODESSA
Le palais Lividia Incendié

Paris, 31 juillet.

Le correspondant du « Matin » à Odessa télégraphie :

Le palais Lividia est en flammes. Malgré les secours organisés dès la première heure, le feu des progrès considérables.

On croit que l'incendie a été allumé par les révolutionnaires.

LES GRÈVES

Saint-Pétersbourg, 31 juillet.

On télégraphie de Ekaterinoslaw :

Les ouvriers appartenant à quinze mines de charbon sont en grève.

Les grévistes qui atteignent le nombre de 6.000 environ sont calmes. Rien d'anormal ne s'est produit.

VENDANGES 1906
Amélioration du Vin
par les
LEVURES SÉLECTIONNÉES
PURES ET ACTIVES DE
L'INSTITUT LA CLAIRE
Sy-ève G. JACQUEVIN
Augmentation du degré alcoolique - Bouquet plus développé. - Clarification rapide.
Nouvelle découverte. Développement aromatique par les GLUCOSIDES des feuilles de vigne.
Le grand brochure sur les levures sélectionnées, contenant 95 pages, est envoyée gratuitement à toute personne qui en fait la demande à
M. VICTOR BENEDETTI
Chevalier du Mérite Agricole
3, Boulevard Baille, au 3me, Marseille

A LOUER
4 pièces, Place du Marché, 4, au 3e étage.
S'adresser au bureau du journal.

CAFÉ-RESTAURANT DES GOURMETS
A partir de 4 heures
GLACES
Crème Praliné — Fraise

Agence Maritime de Transports
Après tous pour toutes destinations
A. PADOVANI, Nouveau Port
Formalités de douanes
Avances sur marchandises
Billets de passage pour l'Amérique
Exportation de bois et de primeurs.

MAISON ROGIALLI
Tailleur
Place Saint-Nicolas, Bastia (Corse)
Saison Printemps-Eté
M. Rogialli engage sa clientèle à visiter ses magasins, où elle pourra se rendre compte des assortiments de draps et lainage haute nouveauté qu'il vient de recevoir pour la saison Printemps-Eté et qu'il vend à des prix très modérés.
Complets fantaisie sur mesure, coupe irréprochable, doublés soie.
Complets cheviotte bleue et noire, peigné Roubaix, confection soignée, de 45 à 100 francs.
Pantalons drap, haute nouveauté, de 12 à 30 francs.
Gilets fantaisie, dernière mode, de 12 à 20 francs.
Assortiment considérable de **cravates, bretelles, pochettes, faux-cols**, etc.

Orezza-les-Eaux
Villa Granajola
PROPRIÉTÉ DU Dr MANFREDI
L'Hôtel sera ouvert à partir du 1er juillet sous la direction de M. Henri Courchet.
Un cuisinier de Nice est attaché à l'établissement. Un service d'omnibus sera à la disposition des voyageurs.
Prix de la Pension :
Table d'hôte, 5 francs par jour ; Chambres, 2 et 3 francs.
Pour tous renseignements s'adresser à Mme veuve Manfredi, villa Granajola, Orezza.

TRANSPORTS DIRECTS
entre Bastia
et les ports du Nord
Services bi-mensuels de vapeur de **BASTIA** pour
LONDRES, LIVERPOOL, NEWCASTEL ANVERS, HAMBOURG
et les ports d'ESPAGNE
Pour dates des départs et tous les renseignements s'adresser à
Mr ARTHUR C. SOUTHWELL
Bastia.

FIÉVREUX
Guérissez-vous avec la
DIANOSE
Dans toutes les colonies, ce produit est employé avec le plus grand succès.
Le traitement produit non seulement la guérison, mais empêche, en outre, le retour des accès de fièvre.
Aucun vertige, aucun bourdonnement d'oreilles, aucune atteinte à l'estomac ne sont à craindre.
Que ceux qui souffrent des fièvres paludéennes emploient la Dianose. Ils seront étonnés par la rapidité de leur guérison !
Partic. à Bast., Pharm., 18, rue de Reason.
Bastia, Pierre Luciani, Pharm., Pl. St-Nicolas.
Prix de Reason : 3 francs.

157 — FEUILLETON DU PETIT BASTIAIS

Le Conducteur d'Omnibus

PAR

ALFRED SIRVEN & A. SIÉGEL

TROISIÈME PARTIE

LA MÈRE

« Songe qu'il est notre conseil, notre appui et que lui seul nous défendrait si nous étions menacées d'être encore séparées, ainsi que nous le pouvons redouter d'un moment à l'autre, hélas !

— S'il en est ainsi, assura la jeune fille, je ferai mon possible pour l'obtenir.

Mme de Berly, saisie d'une angoisse terrible, l'enveloppa d'un regard tendre et douloureux.

Si les craintes de Marie étaient fondées ?

Si, maintenant, Méroualle n'était éprise d'elle ?

Non, pensait-elle, ce serait trop affreux.

Un tel amour serait monstrueux..., presque incestueux, se dit-elle à elle-même si tous que sa conscience seule l'entendait.

Et ce fut assez pour qu'une rougeur de honte lui montât au front.

Elle bondit vers sa fille, l'entraça dans une étreinte folle, la couvrit de baisers passionnés et, à travers ses larmes, lui dit :

— Sois sans crainte, ma chérie... je te défendrai contre tous... et, s'il le faut, contre lui !...

Marie ne put l'entendre, mais on eût dit qu'elle comprenait les dernières paroles de sa mère, car elle lui rendit ses baisers, calmée, en souriant.

Méroualle revint le lendemain et les jours suivants.

A présent, Marie ne le fuyait plus et consentait à le saluer d'assez bonne grâce.

Mais dans ce salut qu'elle se contraignait à lui adresser, il lisait encore sa méprisante répulsion.

Puis, la jeune fille avait une raison de plus pour le dédaigner, car elle avait remarqué que sa mère, prête à céder quand elle la supplia de la soustraire chez lui Loriol, redevenait inébranlable dès qu'elle le saluait d'une de ses entrevues quotidiennes avec Méroualle.

Il n'avait pas eu de peine à convaincre la contesse que, pour soustraire sa fille aux recherches de Stéphane de Berly, il était aussi nécessaire qu'elles demeurassent toutes deux à peu près séquestrées.

Quant à donner leur véritable adresse à une qui vive, ce serait la plus grave des imprudences, assurait-il.

Les Loriol eux-mêmes devaient ignorer la retraite de la jeune fille, car l'amyre savait à présent, affirmait-il dans un effronté mensonge, que la nièce de son mari avait été recueillie par le conducteur.

Elle était entrée en relations avec celui-ci et, tout comme elle l'était, elle arrachait facilement au nait Loriol un secret qu'il n'était pas de force à défendre contre elle.

150 fr. par mois assurés

à Représentants sans connaissances spéciales disposant de quelques heures par jour. Appointements fixes et forts remises. Ec. Dumont, 8, rue d'Odessa, Paris.

Orologerie Sanna

Trovasi in Corsica,

aperto un magazino d'orologeria ove si eseguisce qualunque riparazione a prezzi mitissimi e con garanzia.

PHAÉTON

A vendre, pour tous renseignements s'adresser à M. Bernacchi, rue de l'Opéra, Bastia.

PRIME INÉDITE

A NOS LECTRICES

Celles de nos lectrices qui voudront bien envoyer leur adresse à

LA BRODERIE PRATIQUE

38, rue Centrale, à Lyon

recevront gratuitement un exemplaire de ce journal, dont chaque numéro contient une page de dessins piqués d'une valeur de 1 fr. 50.

ANCIEN CABINET PRADÈRE

PIERRE SABATÉ

Chirurgien-Dentiste du Lycée

SUCCESSEUR

DENTS & DENTIERS

(Systèmes perfectionnés)

OBTURATION

& EXTRACTION DES DENTS

sans douleur

Bd Paoli, 18, au 1er

Maison Benedetti

M. P. SABATÉ a l'honneur de prévenir sa nombreuse clientèle, d'avoir à sa nouvelle adresse, ses cabinets de consultations et opérations sont situés au 1er étage de la maison Benedetti, Bd Paoli, 18, et non plus au rez-de-chaussée comme précédemment.

Le Directeur-Gérant

J.-B. OLLAGNIER.

Bastia, Imprimerie Ollagnier.

COURS SECONDAIRES

de Jeunes Filles d'Ajaccio

DIRIGÉS PAR Mlle LUCIE OTTAVI

Officier d'Académie

Cours fondés en 1882 par l'Administration

Les Cours Secondaires d'Ajaccio sont le SEUL établissement public de la ville, le seul aussi où les Cours sont faits par MM. les Professeurs du Collège, de l'Ecole Normale d'Instituteurs et d'Institutrices.

Exposés en plein Midi, au bord de la mer, vue splendide sur le golfe, eau et gaz, ils offrent aux familles les meilleures garanties d'hygiène et de confort.

Pensionnat

Demi-Pensionnat — Externat

PRIX TRÈS MODÉRÉS

Succès pour l'année scolaire 1904-1905

4 Élèves reçues au brevet élémentaire sur 5 présentées ;

4 Admission à l'Ecole Normale sur 5 ;

10 brevets supérieurs sur 18.

Des institutrices pourvues du brevet supérieur sont attachées à l'Etablissement.

Préparation spéciale au concours d'admission à l'Ecole Normale et pour la bourse de l'Enseignement primaire supérieur.

PHARMACIE Centrale du Nord

LE MEILLEUR MARCHÉ DE TOUT PARIS

122 et 124, Rue Lafayette.

Entrée en Passage.

CATALOGUE FRANCO (100 pages).

Téléphone — USINE A St-DENIS

Dépôt Général de la Spécialité GAFFARD

LE MONITEUR DE LA MODE

paraissant tous les Samedis

20 PAGES GRAND FORMAT

LE PLUS ANCIEN ET LE PLUS ARTISTIQUE DES JOURNAUX DE MODES

CONTIENT :

PLUS DE MODÈLES NOUVEAUX

PLUS DE TRAVAUX A L'AIGUILLE

PLUS DE LITTÉRATURE

PLUS DE RECETTES DE CUISINE

PLUS DE RENSEIGNEMENTS

QU'AUCUN AUTRE

3 MOIS : 4 francs — UN AN : 14 francs

EDITION 2 : contenant une Gravure coloriée et un Patron découpé dans les 2e, 3e et 4e Nos.

3 MOIS : 5 fr. 50 — UN AN : 20 francs

ABEL GOUBAUD, Editeur, 3, r. du 4-Septembre

ALBUMS DE LUXE

Lisez tous les Jeudis le

Journal des Voyages

Le plus attrayant des publications hebdomadaires.

ROMANS D'AVENTURES

par les auteurs les plus célèbres :

Louis Boussenard, Paul d'Ivoi, Henry Leturque, etc.

Récits d'Explorations. — Nombreuses Variétés.

SUPERBES ILLUSTRATIONS

Abonnement de Trois Mois avec Prime contre mandat-poste de 2 fr. 50, adressé, 155, rue Montmartre, Paris.

15 centimes le Numéro. En vente partout

LIBRAIRIE OLLAGNIER

ENCRIERS

à fermeture automatique élastique

Système Colombani

Encriers classiques. — Encriers portatifs. — Encriers administratifs. — Encriers de fantaisie. — Encriers réclames.

ANCIEN CABINET

DE M. LE DOCTEUR PASQUALINI

4, rue des Terrasses, Bastia

Fabrication et réparations de dentiers artificiels

F.-A. MORATI

Ancien chef de section des hôpitaux de Dijon, de Marseille, etc., travaille, comme opérateur, en mécanique dentaire, spécialement pour MM. les docteurs et chirurgiens-dentistes (diplômés).

N. B. — Les matières premières devant servir à la fabrication des dentiers proviennent des trois maisons de Paris.

Installation à Gaz et Acétylène

Jean Chai, ex ouvrier du Gaz

Place de l'Hôtel de Ville, 4, Bastia

Vente de becs, verres et manchons

appareils sur commande

Abonnement pour l'entretien de l'éclairage. — Travail soigné et garanti.

LA GRAINE St-VINCENT

guérit radicalement

CONSTIPATION

Hémorroïdes, Maladies du Ventre Foie, Vessie, Voies urinaires

Procure à Tous

Santé, Vigueur

A. DETHOREY, Pharmacien spécialiste, NANCY

envoi contre mandat

Boîte 2 francs. — *Dans toutes les Pharmacies*

LIQUEUR DE NOIX

DISTILLÉE

par M. SIMONCELLI

Médaille d'argent, Exposition de Berne (1877). Croix du mérite et Médaille d'or Exposition Internationale de Bastia (1900)

Double de propriétés stomachiques, reconnues par les sommités médicales de Montpellier qui en ont fait l'analyse et notamment par M. Combescure, l'un des maîtres les plus distingués de la Faculté de Médecine de cette ville, cette Liqueur fabriquée exclusivement avec des noix de première qualité, se recommande aux estomacs délicats par ces propriétés digestives, son arome et son velouté.

Elle est recommandée aux personnes souffrant de maux d'estomac désireuses d'adoucir leurs souffrances, dans les cas d'épidémie et servant contre le mal de mer et les coliques.

La Liqueur de Noix se prend à tout moment et après chaque repas pour activer la digestion. Elle s'absorbe par petits verres à liqueur.

Dépôt à la Ville, près Cardo et à Bastia chez M. Limoni, pharmacien, place des Terreaux.

Le meilleur des apéritifs.

Assurance Mutuelle fondée en 1900

LA MÉTROPOLITAINE

Incendie, Accidents et autres risques

Assurance — Loi du 9 avril 1898. Règlement immédiat et complet des Sinistres. Pour demande d'agence, écrire à la Direction 23, rue de Bellefond, Paris.

Cordonnerie Modèle

Bastia, 33, Boulevard Paoli, 33, Bastia

Eugène PERICCHI, propriétaire

Saison Printemps-Eté 1906

Grand choix de chaussures pour Hommes, Dames et Enfants

Rayon spécial de chaussures de luxe

Grandassortiment de chaussures en couleurs

Choix considérable de pantoufles

Prix très réduits

M. Eugène PERICCHI a l'honneur d'informer ses nombreux clients de l'intérieur et du Cap qu'il reçoit les ordres par correspondance et tous les soins seront apportés à leur prompte exécution.

La Maison se charge des réparations

MAISON DE CONFIANCE

BIJOUTERIE MATTEI

20, Boulevard Paoli

La BIJOUTERIE MATTEI a l'honneur de prévenir sa nombreuse clientèle, qu'elle ne vend que des articles absolument garantis, or 18 karats et argent 1er titre. Tous les objets par elle mis en vente sont marqués au prix connus et ont déjà subi une réduction sur les prix de vente.

La Bijouterie MATTEI pourra livrer aux prix les plus réduits, des articles de joaillerie, bijouterie, orfèvrerie, montres, chaînes, parures, alliances, etc., etc., broches or et argent 1er titre

Sa devise est de vendre « bon et bon marché. »

Spécialité de signets *Vendetta-Corse.* Réduction de 10 pour cent or garanti 18 karats.

HOTEL D'EUROPE

ADÉLAI DE COLOMBANI

Bastia — 3 et 5, rue de l'Opéra — Bastia

Cet Hôtel se recommande par sa belle situation, au centre de la ville, à proximité des principaux établissements.

Il possède, en outre, un superbe jardin éclairé à l'acétylène, où les clients peuvent prendre leur repas pendant l'été.

Banquets — Noces — Festins

Pension à des prix modérés

OUTILS pour AMATEURS et INDUSTRIE — LE NELLIS

MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION

Chaux hydrauliques et Ciments, marques de Villeneuve et Lafarge du Teil. — Plâtres gris et blanc. Carreaux-Mosaïques en ciment. — Briques plates et rondes. — Carreaux. — Tomettes — Tuyaux en poterie et en grès.

FERS A PLANCHER I

Fers en barres : Plats, Ronds, Carrés, Fil de fer, Ronces artificielles

TUYAUX EN FONTE, EN GROS

Appareils Sanitaires

Charles CLÉMENT & Cie

Entrepôts aux Magasins Généraux à Boulevard de Cardo, 1.

Aux tempéraments délicats offrez un

VIN DU CAP CORSE

à base de Quinquina

de la Maison L.-N. MATTEI, & Cie — BASTIA (Corse)

Apéritif Tonique Fortifiant

Ce vin que nous offrons avec confiance aux Consommateurs diffère complètement de tous ceux connus à ce jour ; d'un goût agréable au palais, il est à la fois tonique et apéritif.

Pris avant les repas, il excite l'appétit, pris après il active et facilite la digestion.

Demandez dans tous les bons Etablissements un Vin du Cap Mattei

XXXIe ANNÉE — JEUDI 2 AOUT 1906 — N° 208

00407

Le Petit Bastiais

5 CENTIMES — JOURNAL QUOTIDIEN — 5 CENTIMES

Rédaction & Administration : 2, Boulevard du Palais, Bastia

J.-B. OLLAGNIER, Directeur.

Les annonces sont payées d'avance et reçues aux Bureaux du journal.

Faits divers, 1 fr. — Réclames (4e page), 0,75 — Diverses, 0,20 — Judiciaires, 0,25

ABONNEMENT (*Payable d'avance*)

	3 mois	6 mois	1 an
Corse	2 fr.	4 fr.	8 fr.
Autres Départ.	3 fr.	6 fr.	12 fr.

Union postale, et autres Pays : le port en sus.

On ne répond pas des manuscrits déposés.

BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE

LE CALENDRIER

Fête d'Aujourd'hui : N. D. des Anges.

Soleil : (heure nationale)

Lever, 4 h. 31 m. — Coucher, 6 h. 54 s.

Premier quar., le 28. — Pleine Lune, le 4

Fête de Demain : Iur. de la Sainte Croix

1er AOUT

LE COMMERCE EXTÉRIEUR

de la France

Devant la recrudescence de l'agitation protectionniste, on se demande vraiment si notre commerce extérieur n'aurait pas subi une dépression insolite qui justifiât, dans une mesure quelconque, les plaintes et les exigences auxquelles on assiste. Le tarif général de 1892, après avoir été présenté comme un moyen de stabilité douanière, se voit l'objet de remaniements incessants. Nos relations avec la Suisse et avec l'Espagne sont menacées, au profit de l'influence allemande toujours grandissante. Que se passe-t-il donc ? La statistique du commerce extérieur de la France vient de paraître, pour le premier semestre de l'année en cours. Quels résultats accuse-t-elle ?

Elle montre que, du 1er janvier au 30 juin 1906, le montant de nos importations et de nos exportations n'est élevé à 5 milliards 88 millions, alors que le total correspondant, pour le premier semestre de l'année précédente, ne dépassait pas 4 milliards 741 millions. Ainsi, pour cette période de six mois, l'amélioration de nos échanges n'est pas moindre de 347 millions. N'y a-t-il pas lieu, dès lors, de tenir au moins pour suspectes les doléances qui tendent à l'aggravation de nos tarifs douaniers, déjà si peu démocratiques ?

Mais peut-être, dira-t-on, cet accroissement de nos échanges n'est-il acquis qu'au détriment de notre production nationale ? Peut-être sommes-nous envahis par des marchandises étrangères, et c'est contre cette invasion que les protectionnistes entendent agir ? Eh bien, voici les chiffres officiels indiquant comment se sontrépartis, entre les diverses natures de produits, les totaux si favorables que l'on a vus. Nos exportations ont progressé, du 1er janvier au 30 juin, de 117 millions et demi, bien que nos sorties d'objets d'alimentation se soient réduites de 21 millions et demi. Nous avons gagné 36 millions et demi sur les matières nécessaires à l'industrie, 71 millions et demi sur les objets fabriqués, 30 millions et demi sur les colis postaux. Le développement accusé par ces deux groupes de marchandises est, évidemment, tout à l'honneur de nos industriels et de nos commerçants qui, en dépit de tous les obstacles opposés à leurs efforts, parviennent à élargir nos débouchés.

Quant à nos importations, elles reflètent précisément la confiance et les initiatives persistantes du travailleur français. Les matières premières que nous tirons du dehors se sont accrues de 178 millions, tandis que nos importations d'objets fabriqués n'ont grossi que de 39 millions et que nos achats d'objets d'alimentation ont augmenté seulement de 11 millions et demi. A moins de soutenir que la France doit se fermer aux matières premières venues de l'étranger, ou devra reconnaître que ces mouvements n'ont rien que de rassurant.

Des défenseurs attardés de la balance du commerce » feront-ils remarquer que si nos exportations sont parvenues à 2 milliards 423 millions et demi, nos importations ont, en revanche, atteint 2 milliards 664 millions et demi, de sorte que celles-ci l'emportent sur celles-là ? Que va devenir l'encaisse métallique de la France ? Quel péril pour nos réserves en or ! On n'a pas oublié cette antienne. C'est avec elle que les bimétallistes faillirent, un moment, alliés aux protectionnistes, compromettre la puissance monétaire de notre pays. Heureusement, leur campagne échoua. En fait, quels sont les mouvements des métaux précieux ? Du 1er janvier au 30 juin 1906, nous avons importé 609 millions et demi d'or et d'argent, contre une exportation correspondante de 144 millions et demi en tout et pour tout.

Il est intéressant de noter que nos entrées d'or dominent de beaucoup : elles n'ont pas été inférieures à 331 millions, au lieu que nos importations d'argent ont été à peine de 78 millions et demi. Par contre, nos exportations d'argent se sont élevées à 59 millions, contre 85 millions et demi d'or. Si bien que finalement nos approvisionnements en or se sont accrus de 272 millions, pendant que nos réserves d'argent fléchissaient de 7 millions. Voilà comme la « balance du commerce » a tourné contre nous.

Si ces variations excellentes succédaient à un affaissement de notre commerce pendant l'année 1905, on pourrait prétendre que leur signification est tout au moins atténuée et que le relèvement de nos tarifs douaniers garde une opportunité relative. Mais l'année 1905, bien loin d'avoir été marquée par une diminution de nos échanges, s'est signalée par une activité remarquable. On a vu l'année dernière, l'ensemble de nos importations et de nos exportations monter à 9 milliards 435 millions et demi, en augmentation de 482 millions sur l'année 1904. Nos exportations s'élevèrent de 4 milliards 451millions à 4 milliards 761 millions et demi, en progrès de 310 millions et demi. Quant à nos importations, elles ne s'accrurent que de 171 millions et demi, bien que nos achats de matières premières à l'étranger eussent grossi, à eux seuls, de 173 millions, et que nos entrées de produits fabriqués eussent progressé, d'une façon d'ailleurs insignifiante, de 12 millions et demi. Nos importations d'objets d'alimentation avaient diminué de 17 millions. Ainsi l'année 1905 a été, au point de vue de nos échanges extérieurs, des plus brillantes, et l'année 1906 ne fait que la continuer. Il n'y a pas d'excuse, on le voit, à la campagne qui a abouti déjà aux multiples relèvements de tarifs que les Chambres ont votés avant de partir en vacances, campagne ultra-protectionniste qui se poursuit de façon si menaçante pour les intérêts généraux de la France, et en particulier, les droits de nos populations laborieuses.

Les Services Maritimes Postaux DE LA CORSE

LE SANS-GÊNE *de la Cie Fraissinet*

Calvi, 30 juillet.

Bien qu'on ne soit pas curieux ici, on aimerait tout de même savoir si les itinéraires des services maritimes postaux ont subi, depuis le 11 avril dernier, quelques modifications.

On pense même, sauf avis contraire, avoir le droit d'être, à ce sujet, parfaitement tenus au courant, histoire d'éviter certaines confusions, d'autant plus regrettables que c'est le public — éternel gogo — qui en supporte toujours les conséquences et les frais.

A la date précitée, le départ pour Ile-Rousse du paquebot de Nice, arrivant à Calvi, le jeudi à 6 heures 30 du soir, était fixé à 8 heures, et celui du côtier, à destination de Porto ou Sagone, était fixé au samedi matin, à 8 heures.

Pourquoi jeudi et samedi derniers, ces départs ont-ils été avancés de plus d'une heure ?

Confiant dans la sincérité d'itinéraires, qui s'étalaient hardiment sur les murs d'édifices publics, le voyageur, le commerçant ou, tout simplement, le modeste contribuable, n'ayant que sa lettre à faire partir, s'était, bien longtemps avant l'heure fixée pour le départ, tranquillement dirigé vers le quai.

Ne découvrant aucun panache dans le port, il a poïnent et, surtout, très timidement, interrogé le personnel de la Compagnie subventionnée.

Poliment et, surtout, très sérieusement, on lui a répondu que le bateau était encore sur l'eau mais qu'il avait, depuis belle lurette, abandonné cette mer — inhospitalière sans doute — du port de Calvi.

Le malheureux a consulté alors sa montre et. ... son portemonnaie.

La première, nous l'avons dit, marquait sur l'heure réglementaire du départ, une forte avance.

Le second, au cas où la subvention postale paraîtrait insuffisante, peut supporter encore une petite saignée.

Avis.

F.

LES FRAIS DE JUSTICE

M. Sarrien, président du conseil, ministre de la justice, vient d'adresser aux premiers présidents de cour d'appel et aux procureurs généraux une circulaire relative à la réduction des frais de justice dont l'accroissement n'est justifié qu'en partie par la promulgation de lois nouvelles, ainsi que par le nombre et l'importance des procédures.

M. Sarrien s'attache à démontrer que les réductions doivent surtout porter sur les frais de transport des pièces à conviction, les tarifs du 21 novembre 1893 sur les soins médicaux, les expertises médicales, les frais de commissions d'experts, la nécessité de limiter la mission de l'expert, les frais de laboratoire pour les analyses chimiques, la limitation du nombre des témoins lorsque l'accusé renonce à faire la preuve contraire, les taxes allouées aux gendarmes cités comme témoins, la simplification des mémoires des greffiers de première instance, les expéditions et rédactions de jugements, les expéditions de jugements frappés d'appel et de jugements statuant sur la mise en liberté provisoire, la copie de procédures criminelles, les avertissements en matière correctionnelle, les significations par huissiers, les actes d'accusation, la notification de la liste des témoins aux accusés, les notifications par voie administrative.

Le ministre de la justice, dans cette circulaire, s'étend également sur la nécessité de réduire les frais de transport des magistrats. Il signale les abus qui tendent à se généraliser et qui consistent à réclamer une indemnité pour deux journées de voyage, sous prétexte qu'on est rentré une heure ou deux après minuit.

M. Sarrien examine ensuite les économies réalisables dans les frais de justice en matière commerciale. Il invite à s'assurer si la circulaire du ministre des finances, du 16 mars 1905, relative à la substitution du timbre et à l'enregistrement au comptant est appliquée.

M. Sarrien termine en comptant sur la surveillance des parquets de première instance et sur le contrôle incessant des parquets généraux pour arriver à réduire au strict nécessaire le chiffre lourd de cette dépense.

INSTALLATION DE NOUVEAUX MAGISTRATS

Hier a eu lieu l'installation des magistrats compris dans le mouvement auquel a donné lieu la mise à la retraite de M. le conseiller Fiach.

Ce digne magistrat comptait 42 ans d'excellents services et avait eu la bonne fortune de faire toute sa carrière dans sa ville natale. Aussi bien, paraîtra-t-il superflu de dire ce qu'il fut, au moment où l'inexorable limite d'âge l'oblige à descendre de son siège, malgré la verdeur de sa santé et la puissance de son intelligence.

M. Louis Fiach, inscrit à notre barreau en 1858, ne tarda pas à être attaché au parquet de la Cour. M. le Procureur général Bécot, qui se connaissait en hommes, apprécia vite les qualités du jeune avocat et n'hésita pas à le signaler à l'attention du Garde des sceaux. Nommé juge au tribunal de Bastia en 1864, il fut chargé de l'instruction, en 1873, au même siège, et en 1883 il prenait place dans les rangs de la Cour. Pendant vingt ans, il fut un des conseillers chargés de présider les assises.

Dans ces diverses fonctions, M. Fiach a montré l'étendue de ses connaissances juridiques, un rare esprit d'impartialité et de droiture, un grand attachement à ses devoirs professionnels. Comme président d'assises, surtout, il a révélé un tact peu commun et une grande facilité dans la direction des débats.

Chevalier de la légion d'honneur et officier d'Académie depuis plusieurs années, il voit couronner sa carrière par sa nomination de président honoraire.

⁂

Il est remplacé à la Cour par M. Sébastien Gavini, procureur de la République à Bastia, ancien député, si connu dans le monde politique, et dont le passage à la tête de notre parquet a fait apprécier davantage les qualités administratives. Le nouveau conseiller retrouvera à la Cour les souvenirs qu'y a laissés son grand'père, un des magistrats les plus éminents qu'a produits la Corse.

⁂

M. Agostini, substitut du procureur général, prend la direction du petit parquet de Bastia. Il a déjà rempli les mêmes fonctions sur le Continent, et à la complète satisfaction des justiciables.

Nous avons assisté aux brillants débuts de M. Agostini à notre barreau et nous l'avons revu avec plaisir sur le siège du ministère public de la cour d'assises. Ses succès oratoires font présager ce qu'il sera dans les nouvelles et importantes fonctions qu'il est appelé à remplir.

⁂

M. Mancini, procureur de la République à Corte, a été nommé substitut du procureur général à Bastia. il était depuis longtemps désigné pour ces fonctions, et il trouvera, particulièrement à la cour d'assises, le vaste champ qu'il lui faut pour faire ressortir sa dialectique serrée et ses belles qualités oratoires.

⁂

M. Poggiale quitte le cabinet d'instruction de Corte, pour prendre la direction du parquet du même siège. Le nouveau procureur est un magistrat de valeur devant qui s'ouvre une belle carrière qu'il est appelé à parcourir rapidement.

⁂

Ce mouvement, exclusivement hiérarchique, est clos par la nomination de M. Nivaggioli, avocat à Bastia, comme juge d'instruction à Corte.

M. Nivaggioli, qui est un des avocats les plus distingués et les plus occupés de notre barreau, ainsi que nos lecteurs ont pu le voir par les comptes rendus des sessions d'assises et des autres juridictions, fait partie de la magistrature, depuis fort longtemps, comme juge suppléant au tribunal de Bastia. En cette qualité il ne s'est pas borné à siéger très souvent, mais les circonstances l'ont appelé à assurer le service du parquet et du cabinet d'instruction à maintes reprises. Aussi, cette nomination a-t-elle été accueillie avec satisfaction par les magistrats de la Cour et du Tribunal qui l'ont vu souvent à l'œuvre, et par ses confrères qui l'avaient déjà par deux fois appelé aux honneurs du bâtonnat.

Ce que disent les Journaux

La Libre Parole

De M. Drumont, sur la croix que l'on refuse à Sarah Bernhardt :

« Sarah Bernhardt est plus fatigante

peut-être, comme réclamiers, que Barbe-Bleue semble toute elle a surtout de talent que Barbe. Puisque l'on donne Barbet, pourquoi ne décernerait-on pas Sarah Bernhardt !

« C'est une folie, une extravagance, un sacrilège, que de donner à une comédienne comme une fantaisiste désirée, cette croix d'honneur qui apparaissait jadis comme la récompense suprême pour ceux qui versaient leur sang pour le pays. Maintenant que l'on cocote tous les industriels et marchands de clinge qui entrent dans un comité Marseillaise, une décoration de plus ou de moins n'a pas grande importance. »

L'Estafe

De M. Jaluzot, au sujet des « Mémoires » du général André :

« Quand on songe que ce fut dangereux parle sans cesse de son intelligence scientifique pour se singulariser parmi les camarades de l'armée et qu'il a conquis la confiance de Boisson, de Waldeck-Rousseau et de tant d'autres chefs au Parlement par ses prétentions d'homme supérieur, il ne restait ce cet engouement qu'un ramassis d'ignobles manœuvres de police, des nominations inqualifiables dans les commandements essentiels et une puissance de mensonge égale à sa prodigieuse sottise.

« Quand figure le scandale d'une publication qui n'a ni l'intérêt d'un roman ni aucun rapport, même éloigné, avec l'histoire du temps ! »

Le Soleil

Sur la situation politique :

« Harcelé par M. Jaurès, M. Clémenceau harcèle à son tour M. Poincaré. Quant aux hordes vociférantes que l'on a si bien parquées avant les élections, elle sont toujours le ventre creux et la main tendue. Nous leur conseillons la patience, ils risquent fort d'être payés en belles promesses et on les prions de repasser dans quelques années, à la veille d'un nouveau terme. Si d'ici là ils ne sont pas morts de faim ou de colère, ils peuvent espérer que la liquidation sociale sera assez avancée pour qu'il leur soit attribué quelques sous à titre de réparations dans le partage des biens de la collectivité. »

L'Humanité

De M. Jaurès, au sujet de l'Assurance :

« Si le ministère était assez aveugle pour s'obstiner, s'il maintenait les intransigeances dont il a fait preuve jusqu'ici, il serait bientôt dans la nécessité ou de reculer ou de subir un échec. Cet échec ne serait pas seulement celui d'un ministère, ce serait celui de la République. »

Le Matin

Sur la révolution russe :

« Contrairement au prince Louis Napoléon qui était sûr de la fidélité pour rentrer dans le droit, M. Stolypine ne me paraît dans la dernière ne paraît pas assurer d'aller jusqu'à la limite de son droit. C'est ainsi qu'il désarme de réprimer les manifestations révolutionnaires des membres de la Douma signataires de l'appel aux paysans.

» Un jour de tumulte à la Chambre, M. Lasies dit à M. Waldeck-Rousseau : « Que direz-vous si un régiment entrait en manifestant ? »

— « Oh ! fit M. Waldeck Rousseau, ce serait vraiment trop commode ! »

» M. Stolypine trouve lui aussi que ce serait trop commode de faire intervenir l'armée de lui au blanc et sans y être forcé par l'argument du danger public. Cela manquerait d'élégance. »

La République Française

A propos de l'invitation que M. de Lanessan adresse aux progressistes de rentrer dans la majorité :

« Nous ne songeons nullement, loin de là, à élever une barrière entre les républicains progressistes et l'Union démocratique. Nous souhaitons très ardemment au contraire que l'entente se rétablisse de plus en plus complète entre ces deux groupes. M. Poincaré, M. Barthou et M. Leygues n'appartiennent plus depuis huit ans, croyons-nous, au groupe progressiste, cela ne nous empêche pas de les saluer chaque fois qu'ils nous semblent avoir raison. Mais leur demander, comme semble le faire M. de Lanessan, d'adhérer à un programme législatif qu'il ne leur serait pas permis de discuter, n'est vraiment pas sérieux.

» Pas plus aujourd'hui qu'hier les progressistes ne songent à faire de l'opposition systématique aux cabinets qui ne sortent pas de leurs rangs. Il n'est pas besoin de les convaincre de la nécessité de gouverner contre les actes anti-révolutionnaires puisqu'ils n'ont cessé de la proclamer. »

MUSIQUE MILITAIRE

PLACE SAINT-NICOLAS

Programme du 2 août à 8 h. 1/2

La Gallocha, pas redoublé.	Brun.
Concordia, cav.,	Fontenelle
Valse enchantée,	Berger.
Rigoletto, fantaisie,	Verdi.
Segovienne, danse espagnole.	Ladhuc.

Le Sous Chef de musique, TOUSSAINT.

La Catastrophe de l'*Annonciation*

Piombino, 25 juillet.

Mon cher Directeur,

Un article de Piombino sur la *Tribuna* du 24 juillet, nous apprend que l'autorité maritime de cette ville a reçu du Ministère de la marine Française une dépêche l'autorisant à informer les personnes intéressées qu'il leur a été donnés des récompenses honorifiques pour le sauvetage du bateau l'*Annonciation*, perdu sur la falaise de Piombino, le 14 février 1905.

Ont obtenu :

La médaille d'argent de 1re classe : MM. Compiani Luigi, Compiani Carlo-Fando, Compiani Michele, Sisani Agostino, Mariti Guerrino, Maddaluno Gennaro ;

La médaille de seconde classe : MM. Nesi Vitaliano, Cappellini Antonio, docteur Siadeni Aichele ;

La médaille de bronze : MM. Caramante Antonio, Caramante Angelo, Mazzei Cerbone, Bigli Francesco, Mugnai Lorenzo, Perrarei Enrico.

On est très surpris ici de voir que MM. Bonassi Ubaldine et Maberini Jacques, docteurs en médecine et chirurgie, (qui ont soigné les sauvés), n'ont été l'objet d'aucune récompense. Cependant leur dévouement a été des plus remarquables, et ils ont été particulièrement signalés dans les divers journaux qui ont rendu compte de cette catastrophe. Il y a là un oubli, qui ne sera pas irréparable, il faut l'espérer, et ce sera justice.

Veuillez agréer, etc.

FRANÇOIS BARBIERI.

COUR D'ASSISES

Audience du 1er août

Présidence de M. DE FIGARELLI, *conseiller*

Le Drame de Portovecchio

L'audience est ouverte à une heure.

Audition des témoins

Casimir Peglioni, préposé des douanes. — Se trouvait à Bonifacio, chez Rossi, quand il a entendu Pietri Angelin qui disait à Mlle Ettori que ses parents lui défendaient de parler parce qu'il y avait des poudre entre eux et les sensals. Mlle Ettori a raconté au témoin que Pietri avait vu tirer Candelli mais qu'on voulait lui faire rétracter sa déposition comme on avait déjà fait pour une femme.

Rossi Joseph, *hôtelier à Bonifacio.* — A entendu Pietri dire à Mlle Ettori qu'il avait vu plusieurs individus se précipiter sur Jules Ettori, puis Candelli tirer un coup de fusil dans la ruelle Susini. Des parents d'Angelin Pietri s'étant rendus à Bonifacio, ce dernier avait déclaré à Mlle Ettori qu'il disait la vérité malgré tout, Quelque temps après, le frère de Pietri aurait dit au témoin qu'Angelin n'avait rien vu et qu'il aurait bien lui faire rétracter sa déposition.

Angelin Pietri que le témoin était allé chercher de la part de Mme Ettori lui aurait répondu qu'il n'irait plus la voir, qu'il s'était retiré contraint et forcé et qu'il ne parlerait qu'au bout de six mois.

Paticchi Nicolas dit Corsini. — Se trouvait, la nuit du crime, au chevet de sa mère qui est morte dans la nuit. Ne s'est pas rendu de toute la soirée dans la baverie Susini. Il a été soldat avec Pietri mais il ne le fréquentait pas.

Gouaux, maréchal des logis de gendarmerie. — A interrogé le blessé quand il était seul. Ettori lui a déclaré que Filippi Roch lui avait tiré trois coups de feu dont un quand il fuyait. Filippi Roch était seul compagnon d'autres individus qu'Ettori n'a pas reconnaître. Le troisième projectile n'a pu être retrouvé ma'gré d'actives recherches. Confronté avec Camille de Raccaserra, le témoin reconnaît qu'il est monté chez lui Orlandi et Horace Ettori mais qu'il les a fait sortir pour recueillir la déposition du blessé. Le témoin déclare que Roch Filippi portait toute la barbe.

Prefizzi. — Ne sait rien. Il ne connaît pas les accusés et n'a jamais été menacé par des bandits.

L'audience est renvoyée à demain, à midi précis, pour entendre Pietri Angelin, soldat d'infanterie coloniale, le témoin en fuite que la gendarmerie a arrêté à Solenzara.

La Foudre à Corte

Pendant l'orage qui a éclaté hier, la foudre est tombée à Corte sur la maison de M. le Receveur des Finances et sur la place Paoli, où une femme, légèrement atteinte, a ressenti une forte commotion qui l'a renversée et a reçu quelques brûlures occasionnées par le fluide électrique.

La recette des finances n'a pas été sérieusement endommagée ; il n'y a eu heureusement aucune victime à déplorer.

GAZETTE DÉPARTEMENTALE

OLMI CAPELLA. — Les électeurs du canton d'Olmi Capella sont convoqués pour le 12 août, à l'effet d'élire un membre du conseil général, en remplacement de M. Giudicelli, dont l'élection a été annulée.

⁂

CORSICA. — C'est avec un réel plaisir que nous avons appris le succès de Mlle Rose-Jeanne Pietrini à l'examen du brevet supérieur.

La brocciu est la fille de la regrattèe Mme Perrini Ignace, née Albertini, qui comme institutrice de Corscia, a laissé un touchant et ineffaçable souvenir. Si son père, instituteur, décédé alors qu'elle était en bas-âge, et sa mère, enlevée par la mort il y a à peine quatre ou cinq ans, n'ont pas eu la magnifique prérogative, le bonheur de voir leurs espérances réalisées, leurs désirs comblés, sa tendre tour et tous ses parents sont d'autant plus satisfaits que cet heureux succès est pour eux un baume salutaire qui adoucira leurs amères regrets et réconfortera leurs cœurs endolories, par la pensée qu'un jour cette jeune fille remplacera avantageusement la mère dans le corps enseignant.

Nos plus sincères félicitations. — J.F.A.

⁂

AJACCIO. — La distribution des prix aux élèves du collège Fesch a eu lieu sous la présidence de M. Perroy, conservateur des forêts ; le discours d'usage a été prononcé par M. Glos, professeur de grammaire.

⁂

CHIAVARI. — Les gardiens du pénitencier agricole de Chiavari supérieur ont reçu les désignations suivantes : MM. Finidori et Lorichi, à la prison de Marseille ; Morchi, à la prison d'Alais ; Murzi, à la prison de Toulouse ; Sampieri, à la prison de Narbonne ; Fumaroli, à la colonie d'Aniane ; Paoli, à la colonie d'Auberive ; Sorba et Mattei, à la colonie de Saint-Maurice ; Siliani, Giorgi et Gionanti, à la colonie de Saint-Hilaire : Trojani, Fortini, Lario, Pietri et Giocanti, à la prison cellulaire de Lons ; Marcelli, à la maison centrale de Thouars ; Ferracci, à Saint-Martin de Ré ; Fercioli, à la prison de Poitiers ; Carlotti, à la maison d'arrêt de Pithiviers ; Ghirardi et Rospignoli, à celle de Versailles.

⁂

TAVACO. — M. Biondi Joseph a été nommé garde-champêtre de la commune de Tavaco, en remplacement de M. Biondi Séraphin, démissionnaire.

EMPLOIS réservés aux sous-officiers

Les sous-officiers dont les noms suivent ont été classés pour les emplois ci-après :

Ministère des colonies

Garde principal de 3e classe de la garde indigène de l'Indo-Chine, M. Albertini, ex-adjudant au 3e régiment d'infanterie coloniale, à Vescovato.

Commis des affaires indigènes, côte occidentale d'Afrique, M. Franceschi ex-sergent au 2e.

Ministère des Finances

Commis des douanes, M. Innocenzi, adjudant au 41e.

Receveurs buralistes de 1re classe. MM. Vincenti, adjudant au 63e ; Ginetti, adjudant au 1er rég. d'infanterie coloniale.

Commis de culture, MM. *Helli*, adjudant au 24e bataillon de chasseurs à pied ; Fondanèche, maréchal des logis à la 8e compagnie de cavalerie de remonte.

Expéditionnaires à la Caisse de dépôts et consignations, MM. Sabiani, adjudant au 8e rég. d'inf. coloniale ; Arrighi, adjudant au 109e.

Préposé des douanes, M. Carotti, ex-brigadier au 3e rég. d'artillerie coloniale, à Ouanne.

Ministère de la Guerre

Casernier, M. Pietrucci, ex-adjudant au 2e bat. d'infanterie légère d'Afrique à San-Gavino d'Ampugnani ; Bonaldi, ex-sergent au 22e rég. d'infanterie coloniale.

Candinier, M. Bernardi, adjudant au 4e rég. d'infanterie coloniale.

Ministère de l'Intérieur

Expéditionnaire de préfecture, M. Maletto, adjudant au 1er escadron du train des équipages militaires.

Surveillant des colonies pénitentiaires, M. Vanini, sergent au 112e.

Une Mère de dix-sept Enfants

La Société protectrice de l'enfance de Rouen a décerné, ces jours-ci, un certain nombre de récompenses à des mères qui ont élevé au sein le plus grand nombre d'enfants. Dans le palmarès de cette distribution de prix, nous remarquons les noms de Mme Lemaire, de Haulot-Saint-Sulpice, qui a élevé ses treize enfants, au sein ; de Mme Thorel, de Barentin, qui a élevé de même ses onze enfants, et de nombreuses mères qui ont nourri de leur lait sept, huit, ne l'en dix enfants.

La plus haute récompense accordée par la Société protectrice de l'enfance de Rouen est allée à Mme Bidault, de Cières, *qui a élevé dix sept enfants au sein* ; elle en a conservé seize ; l'un d'eux est mort à seize ans, à la suite d'un accident.

Mme Bidault a obtenu un diplôme d'honneur et cent francs.

Voici ce que dit le docteur de Welling de Mme Bidault :

« .... Notre première lauréate, dit-il, est une brave et digne mère de famille de Cières, qui a mis au monde dix-sept enfants, qu'elle a pu élever au sein ; de ce raient tous présents ici, si l'un d'eux n'avait été victime d'un malheureux accident de voiture, à l'âge de seize ans. Le mort est un journalier, et la femme s'occupe des travaux du ménage. Cette famille est un exemple frappant des résultats que l'on peut obtenir dans les situations même les plus modestes, avec le travail, de la conduite et de l'ordre. »

Mme Bidault, née Bouvelin, habite le hameau de Cordeville, commune de Cières (Seine-Inférieure) ; elle est âgée de quarante ans. Elle a eu son dix-septième enfant il y a quelques mois à peine. Elle a perdu, nous l'avons dit, un fils ; il lui reste sept filles et neuf garçons.

Si l'on songe que la famille Bidault n'a pour toute ressources que le salaire du père, et que la mère, abnégation par les soins de son ménage, ne peut travailler, on ne saurait trop admirer l'esprit de sagesse, d'ordre et d'économie qui préside au gouvernement de cette belle famille.

Ne serait-il pas à nos lecteurs que le gouvernement pourrait ajouter quelque chose aux cent francs accordés à Mme Bidault par la Société protectrice de l'enfance de Rouen ? Et même, des enfants riches ne pourraient-ils apporter, par des dons, quelques superflu à ces seize enfants, qui n'ont que le nécessaire, qui n'ont jamais connu la joie de briser un jouet ?

Si oui, que ces enfants envoient aux enfants de Mme Bidault un peu de leurs économies : ce sera là un acte non de charité mais de solidarité humaine — F.H.

(« Journal)

Petite Gazette

Variations Atmosphériques du 1er août

Thermomètre — 7 heures du matin + 26 0 à midi + 29 2 à 6 heures du soir + 27 5
Maxima + 30 3 Minima + 21 7

Baromètre — 7 heures du matin, 765 mm. à midi, 765 mm, 6 heures du soir, 764 mm.

Vent. — Dans la matinée, NE. faible.
Dans l'après-midi, id.

Etat du ciel, découvert.

Pluviomètre, à 7 h. du matin : 0 mm

⁂

Lycée de Bastia

M. Ferrosse, docteur ès-sciences naturelles, répétiteur au lycée de Montpellier, est désigné à l'enseignement des sciences physiques et naturelles au lycée de Bastia.

M. Signoret, professeur de philosophie, passe au lycée de Gap, il est remplacé par M. Constant, ancien boursier d'agrégation.

M. Reynoard, professeur d'histoire, passe au lycée de Nice ; il est remplacé par M. Ambrosi, pourvu de la licence lettres-histoire.

M. Daunch, professeur d'histoire, passe au lycée de Tulle.

⁂

Médaille des cantonniers

La médaille des cantonniers a été décernée à MM. Simonpieri Barthelemy, maître de phare, 30 ans de services, et Ferrandi Sauveur, cantonnier chef, 30 ans de services, employé dans le département de Constantine.

⁂

Les Palmarès

Au lycée de Toulon, plusieurs de nos jeunes compatriotes ont obtenu de nombreuses mentions. Voici leurs noms : Mathématiques : Fiorenetti, prix d'honneur ; Seconde : Paoli, Piacentini, Morazzani ; Troisième : Giacomoni ; Quatrième : Paoli, Allegrini, Renucci ; Cinquième : Mancini, Giacomoni, Pericchi ; Sixième : Salvetti ; Septième : Allegrini ; Huitième : Andreotti, Angeli, Franceschi, Bartoli, Giacomoni.

⁂

Raisins d'Algérie

Les raisins d'Algérie ont déjà fait leur apparition sur les marchés de Marseille, Nice et Paris. Le dernier paquebot de Philippeville en a apporté 35.000 exactement.

Les raisins d'Algérie sont loin de valoir les nôtres, mais ils mûrissent quelques semaines plus tôt, arrivant ainsi les premiers sur tous les marchés d'Europe et permettent aux viticulteurs algériens de réaliser des bénéfices considérables.

Cependant, même à l'époque où ils sont mangeables, nos raisins pourraient constituer un revenu appréciable, si nos propriétaires voulaient bien se donner la peine de faire un choix et de soigner les expéditions dans des cassettes de 5 et 10 kilos, comme le font les exportateurs algériens.

Il ne suffit pas que le produit qui arriva sur le marché soit bon, il faut aussi qu'il soit bien présenté aux consommateurs et surtout que, au moyen d'un emballage soigné, il n'ait rien perdu de son aspect et de sa saveur.

⁂

Les Corses aux Colonies

MM. Bisteuni Marcel, Abbatucci François Louis, Filippi Michel, ont été nommés commis de 4e classe de la Trésorerie de l'Indo Chine.

MM. Stephanopoli, Poitronacci et Matteï Antoine, *proposés* de 2e classe des douanes et reçus de l'Indo-Chine, sont inscrits sur le tableau d'avancement pour le grade de préposé de 1re classe.

⁂

Licence en droit

Ont été reçus aux examens de la licence en droit devant la faculté d'Aix : 1re année, 2e partie, MM. Rimarelli, Cesari, Colonna, Olivieri.

⁂

Examens de marine

A la suite des examens de la marine marchande qui ont eu lieu à Marseille, ont été déclarés admissibles au brevet de capitaine au long-cours, théorie, M. Olivieri ; — au brevet supérieur de maître au cabotage : théorique, MM. Mariel, Ristorucci, Orticoni, Rossi ; — pratique, MM. Orticoni, Padovani, Piazza.

⁂

Récompenses honorifiques

Une lettre de félicitations a été adressée au gendarme Regiensi Jean-François, de la 15e légion bis, *le 1er juin, à Sisteron,* a maîtrisé deux chevaux emportés, attelés à une voiture sans conducteur.

— La médaille d'honneur du Travail a été accordée à MM. Casta Dominique, vagnemestre à la Cie générale de tramways à Marseille ; Giambroni Marcel, employé dans la maison veuve Modali, fabricante de pâtes à Corte ; Carimi Georges, fondatier retraité à la Cie de Noisy ; Marchini *François,* homme d'équipe à la Cie d'Orléans ; Vanetti Antoine, commis principal au Crédit foncier ; Zevaco Joachin, monteur dans la maison Drapeli, à Constantine.

⁂

Un bon remède pour la gorge

Pour guérir rapidement les granulations, l'enrouement, la fatigue de la voix, les angines, les picotements de la gorge, la toux sèche d'irritation, faites usage des tablettes du Dr Vatel. — Une boîte de tablettes du Dr Vatel est expédiée franco contre mandat-poste de 1 fr. 35 adressé à H. Berthiot, rue des Lions, 14, à Paris.

⁂

On demande

Une nourrice pour garder nourrisson chez elle.

S'adresser au bureau du journal.

⁂

A vendre

A vendre pour raison de santé, un magasin de faïence et verrerie.

S'adresser rue Neuve, maison Gregori.

SOCIÉTÉS et SYNDICATS

SYNDICAT NATIONAL DES CHEMINS DE FER. — Les membres syndiqués sont priés d'assister à la réunion qui aura lieu jeudi, 3 du courant, à 8 heures 1/2 du soir, salle commune, place Calotte.

Prière d'être porteur du livret.

Etude de Me de Gentile

Avoué-licencié

5, Boulevard de Cardo, Bastia

Par jugement rendu par défaut par le Tribunal Civil de Première Instance de Bastia, le vingt un juillet mil neuf cent six, enregistré.

La dame Raffaelli Marie, sans profession, domiciliée de droit à Bastia, demeurant à Sisco s/ mer (Var), épouse du sieur Bottinelli Antoine-François, propriétaire, demeurant et domicilié à Bastia, a été déclarée séparée de biens d'avec son mari.

Pour extrait certifié conforme par nous soussigné avoué près le Tribunal Civil de Bastia et de la dite dame Raffaelli.

A Bastia, le premier août 1906.

DE GENTILE.

AVIS

La Maison DOMINIQUE MATTEI aîné, place Saint-Nicolas, Bastia, recevra dans la première dixaine du mois d'août prochain, un wollier avec un chargement de sel des îles d'Hyères, qui sera vendu au débarquement du navire sur quai.

Sel gros, blanc, sec, très joli, 10 fr. 50 les 400 kilos.

Sel fin de table, 13 fr. 50 les 100 kilos.

Les consommateurs qui comptent faire leur approvisionnement peuvent donc, dès à présent, nous faire parvenir leurs ordres, qui seront notés aussitôt.

Charles de Vincenti, 26, rue de Pigale, Paris. Ordres de bourse. Comptant et terme.

Renseignements financiers gratuits sur toutes valeurs cotées ou non cotées. — Courtages officiels.

1 franc pour mille au parquet, et 1.25 pour mille en coulisse.

CHAMPAGNE COSTE-FOLCHER

EPERNAY

Exposition de Liège 1905, Médaille d'Or Exposition Internationale d'Alimentation Paris 1905, Grand Prix

Le Champagne COSTE-FOLCHER a été le seul admis aux banquets de 30.000 et 50.000 couverts servis les 20 octobre 1904 et 5 novembre 1905, à la Galerie des Machines à Paris pour les Fêtes de la Mutualité.

Agent à Bastia : M. PAULUS POGGI.

DERNIÈRES NOUVELLES

Service télégraphique spécial du *Petit Bastiais*

00408

BOURSE DE PARIS

31 juillet — 1er août

Rente 3 0/0 perpétuelle 97 20 — 97 20
— 3 p. 0/0 amortis. 97 50 — 97 50
ex-coupon.

Conseil d'Etat

Les élections municipales de Guagno

Paris, 1er août.

Le Conseil d'Etat a examiné, dans sa séance d'aujourd'hui, la requête formulée par M. Poli, contre un arrêté du conseil de Préfecture de la Corse, en date du 21 novembre 1905, qui rejetait les protestations relatives aux élections municipales de Guagno, du 22 octobre 1905.

Le Conseil d'Etat annule l'arrêté du Conseil de Préfecture et les opérations électorales ni ont eu lieu le 22 octobre 1905 à Guagno.

SEPTIÈME TIRAGE de la Loterie de la Presse

Paris, 1er août.

Ce matin a eu lieu, au Crédit Foncier de France, le septième tirage de la Loterie de la Presse.

Le gros lot de 100.000 francs a été gagné par le numéro *3 730 de la 21e série.*

50.000 numéros sont sortis remboursables à *trente francs.*

L'arrestation de Marc Lapierre

Paris, 1er août.

Le « Matin » affirme, contrairement à une récente information, que Marc Lapierre n'a pas été mis en liberté provisoire.

Tiragesfinanciers

Ville de Paris 1905

Paris, 1er août.

L'obligation 213.823 est sortie remboursable à 100.000 francs.

L'obligation 30.091 est remboursable à 25.000 francs.

L'obligation 166.416 gagne 25.000 francs.

Les Morts du Jour

M. Rousse

Paris, 1er août.

On annonce la mort de M. Rousse, membre de l'Académie française.

M. Rousse, qui vient de succomber à la suite d'une longue maladie, était né à Paris en 1817.

Inscrit au barreau de Paris en 1837, il fut élu l'un des secrétaires de la conférence des avocats en 1842. Membre du conseil de l'ordre en 1862, et toujours réélu, il devint bâtonnier en 1870.

Pendant la Commune, il se dévoua à la défense des otages arrêtés par les insurgés, et lors de l'expulsion des congrégations non autorisées, il fut chargé par les supérieurs de ces congrégations de rédiger un mémoire en leur faveur (mars 1880).

Il membre de l'Académie française le 13 mai 1880, en remplacement de Jules Favre, il fut reçu par le duc d'Aumale le 7 avril 1881.

M. Rousse, qui était chevalier de la Légion d'honneur depuis 1871, avait publié un certain nombre d'ouvrages d'une réelle valeur.

L'ARMÉE NAVALE *à Marseille*

Marseille, 1er août.

Une grande réception a eu lieu hier soir, dans les somptueux salons de l'Hôtel de Ville, en l'honneur des amiraux et des officiers de l'armée navale.

Aujourd'hui, à midi, un grand banquet réunissait les hôtes distingués de la municipalité marseillaise, dans les salons de l'Hôtel de la Réserve.

A l'issue de ce banquet, les marins des escadres ont visité l'Exposition coloniale, où des fêtes ont été données en leur honneur.

L'ARRIVÉE *des Ministres de la Guerre et de la Marine*

M. Thomson, ministre de la marine, et M. Etienne, ministre de la guerre, sont arrivés ce matin à Marseille et sont descendus à la préfecture.

Ils assisteront demain à l'attaque de Marseille et à la dernière journée des manœuvres navales.

EN RUSSIE

LA RÉVOLUTION

Assassinat d'un ancien député DE LA DOUMA

Saint-Pétersbourg, 1er août.

On télégraphie d'Helsingfors :

Un ancien député de Moscou à la Douma, M. Herzeintein, d'origine israélite, a été tué hier à Terki dans la Finlande.

L'assassin, qui est connu, a pris la fuite.

CRONSTADT

St-Pétersbourg, 1er août.

Les désordres continuent à Cronstadt. Des manifestations ont lieu dans les quartiers des ouvriers.

Le téléphone a été coupé entre cette ville et Saint-Pétersbourg.

On craint que des soulèvements ne se produisent dans les équipages de la flotte.

Le mouvement révolutionnaire DANS L'ARMÉE *à Desplagar*

Saint-Pétersbourg, 1er août.

Toute la garnison de la ville de Desplagar, dans le Caucase, s'est mutinée.

Le commandant en chef de la place a été massacré. Huit officiers ont été tués ; on compte, en outre, plusieurs soldats blessés.

SAMARA

Saint-Pétersbourg, 1er août.

Des soulèvements militaires ont éclaté à Samara et dans le gouvernement du même nom.

Les chefs sont impuissants à rétablir la discipline dans les troupes placées sous leurs ordres.

La situation est très mauvaise.

HELSINGFORS

Une mutinerie à la forteresse Sveaborg 500 morts ou blessés

Saint-Pétersbourg, 1er août.

Les nouvelles qui arrivent de Finlande présentent un caractère de gravité exceptionnel.

La nuit dernière une mutinerie a éclaté, à la forteresse de Sveaborg.

Plusieurs coups de canon ont été tirés.

Presque toute la forteresse est aux mains des émeutiers.

On compte plus de cinq cents officiers et soldats tués ou blessés.

Le commandant Laiming, qui a le commandement de la place de Sveaborg, a été incarcéré par les mutinés.

Le général Agaf a été blessé.

La garde rouge a participé au mouvement insurrectionnel.

UNE

Mutinerie à la forteresse de Slatudden

Saint-Pétersbourg, 1er août.

Une mutinerie a éclaté également à la forteresse de Slatudden.

Un officier a été tué, un autre a été blessé assez grièvement.

Plusieurs autres ont été faits prisonniers.

La grève générale

Saint-Pétersbourg, 1er août.

La grève générale a été proclamée à Helsingfors. Les usines et les fabriques sont fermées.

Des désordres graves se sont produits, la ligne du chemin de fer a été détruite sur un parcours de 80 kilomètres.

La garnison a été renforcée ; l'escadre est arrivée.

Troubles révolutionnaires

Saint-Pétersbourg, 1er août.

On télégraphie d'Helsingfors :

Une bande de révolutionnaires se sont livrés à toute sorte d'excès.

Un pont a sauté près de la gare de Rihimaeki.

Les insurgés ont ensuite détruit la voie ferrée entre les deux gares qui suivent la gare de Rihimaeki.

L'armée n'est pas intervenue.

SVATUDDEN

Saint-Pétersbourg, 1er août.

L'ordre a été rétabli à Matuddeu ; 110 marins mutinés et 11 civils ont été désarmés.

La population est calme.

KOURSK

Saint-Pétersbourg, 1er août.

Les nouvelles qui parviennent du gouvernement de Koursk ne sont guère meilleures.

La ville de Barisaks et les environs sont en pleine insurrection.

LA RÉVOLTE DE SVEABORG

Saint-Pétersbourg, 1er août.

La révolte qui a éclaté hier à Sveaborg prend un caractère de gravité exceptionnel.

La plupart des habitants se sont joints aux révoltés qui leur ont donné des armes.

La garnison suit le mouvement révolutionnaire. Deux compagnies d'infanterie se sont unies aux insurgés.

Les révolutionnaires, après s'être emparés des forteresses et de quatre navires de guerre, se sont joints aux équipages des navires révoltés.

Ils projettent de venir en masse à Cronstadt, où règne une grande surexcitation.

L'escadre refuse de faire feu

Saint-Pétersbourg, 1er août.

L'escadre venant de Reval est arrivée devant Sveaborg.

Tous les navires ont refusé de faire feu sur le fort des insurgés et ont fait cause commune avec la révolte.

La canonnade tirée par les révolutionnaires s'est prolongée pendant toute la nuit dernière à Sveaborg.

AVIS DE DÉCÈS

Mme veuve Ange Castelli, née Lota, et ses enfants ; Mme Rose Benigni, née Castelli, et M. Benigni ; M. Joseph Castelli ; M. André Lota et Mme Lota, née Degiovanni ; Mme Rose Stagnara, M. Crucien Stagnara et leurs enfants :

Les familles Zorgo, Costa, Orsetti, Bobia, Lota, Benigni et Giorgi,

Ont la douleur de faire part à leurs parents, amis et connaissances de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

M. Ange Castelli

Commerçant

leur époux, père, frère, beau-frère, oncle et cousin, décédé à Bastia, le 1er août 1906, muni des Sacrements de l'Eglise, et les prient de vouloir bien assister à son enterrement qui aura lieu aujourd'hui, 2 du courant, à 5 heures de relevée.

On se réunira à la maison mortuaire, Boulevard Paoli, 30.

Le présent avis tient lieu de lettre de faire part.

VENTES par petits lots

à établir séparément pour divers cantons des arrondissements de Bastia et Corte — par voie d'enchères publiques et sur cahier des charges après toutes formalités légales —

de créances dépendant de Liquidations judiciaires et faillites

Pour tous renseignements s'adresser à M. François Maestracci, agréé, 2, rue Neuve Saint Roch, Bastia.

Orezza-les-Eaux

Villa Granajola

PROPRIÉTÉ DU Dr MANFREDI

L'Hôtel sera ouvert à partir du 1er juillet sous la direction de M. Henri Conchet.

Un cuisinier de Nice est attaché à l'établissement. Un service d'omnibus sera à la disposition des voyageurs.

Prix de la Pension :

Table d'hôte, 5 francs par jour ;
Chambres, 2 et 3 francs.

Pour tous renseignements s'adresser à Mme veuve Manfredi, villa Granajola, Orezza.

CAFÉ-RESTAURANT DES GOURMETS

A partir de 4 heures

GLACES

Crème Praliné — Fraise

RICQLÈS DIGESTIF Anticholérique Préservatif des épidémies

RICQLÈS Calme la Soif ASSAINIT L'EAU

RICQLÈS CONSERVATEUR EAU-DE-TOILETTE Antiseptique

RICQLÈS Seul Véritable ALCOOL DE MENTHE

RICQLÈS BOUCHES DU RHÔNE PARIS 1900 GRAND PRIX LIÉGE 1905

Cordonnerie Modèle

Bastia, 33, Boulevard Paoli, 33, Bastia

Eugène PERICCHI, propriétaire

Saison Printemps-Été 1906

Grand choix de chaussures pour Hommes, Dames et Enfants

Rayon spécial de chaussures de luxe

Grand assortiment de chaussures en couleurs

Choix considérable de pantoufles

Prix très réduits

M. Eugène PERICCHI a l'honneur d'informer ses nombreux clients de l'intérieur et du Cap qu'il reçoit les ordres par correspondance et tous les soins seront apportés à leur prompte exécution.

La Maison se charge des réparations

MAISON DE CONFIANCE

BIJOUTERIE MATTEI

20, Boulevard Paoli

La BIJOUTERIE MATTEI a l'honneur de prévenir sa nombreuse clientèle, qu'elle ne vend que des articles absolument garantis, or 18 karats et argent 1er titre. Tous les objets par elle mis en vente sont marqués au prix connus et ont déjà subi une réduction sur les prix de vente.

La Bijouterie MATTEI pourra offrir aux prix les plus réduits, des articles de joaillerie, bijouterie, orfèvrerie, montres, chaînes, parures, *alliances*, etc., etc., bronzes or et argent 1er titre

Sa devise est de vendre « bon et bon marché. »

Spécialité de tôpiels Vendetta-Corse. Réduction de 10 pour cent or garanti 18 karats.

HOTEL D'EUROPE

ADELAI DE COLOMBANI

Bastia — 2 et 4, rue de l'Opéra — **Bastia**

Cet Hôtel se recommande par sa belle situation, au centre de la ville, à proximité des principaux établissements.

Il possède, en outre, un superbe jardin éclairé à l'acétylène, et les clients peuvent prendre leur repas pendant l'été.

Banquets — Noces — Festins

Pension à des prix modérés

L'Art de Gagner de l'Argent à la Bourse

25 ans de succès, a valu à l'Auteur les félicitations des Financiers les plus distingués. — Envoi Gratis. — GAILLARD, 5, rue Feydeau, Paris.

OUTILS pour AMATEURS et INDUSTRIE — LE MELIN

MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION

Chaux hydrauliques et Ciments, marques de Villeneuve et Laroche du Teil. — Plâtres gris et blanc. Carreaux-Mosaïques en ciment. — Briques plates et rondes. — Carreaux. — Tomettes — Tuyaux en poterie et en grès.

FERS A PLANCHER

Fers en barres: Plats, Ronds, Carrés, T'il de fer, Rances artificielles.

TUYAUX EN FONTE, EN GROS

Appareils Sanitaires

Charles CLEMENT & Cie

Entrepôts aux Magasins Généraux & Boulevard de Cardo, 1.

Orologerie Sanna

Travail in Cervione,

aperto un magazino d'orologeria ove si eseguisce qualunque riparazione a prezzi mitissimi e con garanzia.

PHAÉTON

A vendre. Pour tous renseignements s'adresser à M. Beruschi, rue de l'Opéra, Bastia.

PRIME INÉDITE

A NOS LECTRICES

Celles de nos lectrices qui voudront bien envoyer leur adresse à LA BRODERIE PRATIQUE 38, rue Centrale, à Lyon recevront gratuitement un exemplaire de ce journal, dont chaque numéro contient une page de dessins piqués d'une valeur de 1 fr. 50.

ANCIEN CABINET PRADÈRE

PIERRE SABATÉ

Chirurgien-Dentiste du Lycée

SUCCESSEUR

DENTS & DENTIERS

(Systèmes perfectionnés)

OBTURATION

& EXTRACTION DES DENTS

sans douleur

Bd Paoli, 18, au 1er

Maison Benedetti

M. P. SABATÉ a l'honneur de prévenir sa nombreuse clientèle, d'avoir à se mettre en garde contre certains charlatans ambulants — se disant chirurgiens-dentistes — qui n'ont pas le droit d'exercer la profession et qui emploient des matières nuisibles à la santé pour la fabrication de leurs articles.

Le Directeur-Gérant,

J.-B. OLLAGNIER,

Bastia, Imprimerie Ollagnier.

Installation

à Gaz et Acétylène

Jean Cini, ex ouvrier du Gaz

Place du l'Hôtel de Ville, 4, Bastia

Vente de becs, verres et manchons

Appareils sur commande

Abonnement pour l'entretien de l'éclairage: — Travail soigné et garanti.

TOURCOING 1906

MONTRES GRATUITES

pour Hommes et pour Dames

ARRIET MASSIP, horloger-ex doréen TYTHE ZACCHIA.

Belle chaîne gourmette en argent contrôlé ou doré TYTHE ZACCHIA, mailloms ciselés, anneau à ressort et magnifique médaillon, le tout présenté dans un bel écrin.

Superbe sautoir en argent contrôlé ou doré TYTHE ZACCHIA, avec joli coulant ciselé et anneau à ressort, le tout présenté dans un bel écrin.

5.000 fr. seront remis à toute personne qui ne trouvera pas une montre absolument garantie.

Nous distribuons actuellement encore de ces montres absolument gratis et à titre de réclame. Pour en obtenir une ! Ecrivez aujourd'hui même pour être sûr d'arriver à temps en joignant un timbre pour réponse. Alors nous vous adresserons de la manière la plus complète et franco tous nos bijoux franco à domicile.

Bureau 73, de la ZACCHIA, 20, rue Lafayette, Paris

M. le Directeur, bureau 73 de la ZACCHIA, 20, rue Lafayette, Paris.

Veuillez m'adresser de la manière la plus complète et franco à domicile, contre remise de la somme de 5 francs, la montre ZACCHIA gratuite que vous donnez pour réponse.

Nom.

Adresse.

ANCIEN CABINET

DE M. LE DOCTEUR PASQUALINI

4, rue des Terrasses, Bastia

Fabrication et réparations de dentiers artificiels

F.-A. MORATI

Ancien chef de section des hôpitaux de Dijon, de Marseille, etc., travaille, comme opérateur, au mécanique dentaire, spécialement pour MM. les docteurs et chirurgiens-dentistes (diplômés).

N. B. — Les matières premières devant servir à la fabrication des dentiers proviennent des *très maisons de Paris.*

ALAMBICS DERBY

Recommandé à la sérieuse attention des Bouilleurs de Cru

DERBY Fils Aîné

NYONS (Drôme) — FRANCE

COURS SECONDAI

de Jeunes Filles d'Aja

DIRIGÉS PAR Mlle LUCIE C

Officier d'Académie

Cours fondés en 1882 par l'Amic

Les Cours Secondaires d'Ajaccio so d'abonnement public de la ville, la sec les Cours sont faits par MM. les Profe Collèges, de l'Ecole Normale d'inst l'instituteur.

Exposés en plein Midi, au bord de la splendide nar la golfe, eau et gaz, ils familles les meilleures garanties d'hygiè scolaire.

Pensionnat

Demi-Pensionnat — Ex

PRIX TRÈS MODÉRÉS

Succès pour l'année scolaire 190

4 élèves reçues au brevet élémen

3 présentées;

4 Admission à l'Ecole Normale sur

16 Brevets supérieurs sur 18.

Des institutrices pourvues du brevet sont attachées à l'établissement.

Préparation spéciale au concours d'e à l'Ecole Normale et pour la bourse d quatrième primaire supérieur.

Lisez tous les Jeudis le

Journal des Voyages

La plus attrayante des publications hebdomadaires.

ROMANS D'AVENTURES

par les plus célèbres auteurs:

Louis Boussenard, Paul d'Ivoi, Henry Lafourque, etc.

Récits d'Explorations. — Nombreuses Variétés.

ILLUSTRATIONS

15 centimes le Numéro. En vente partout.

L'ALMANACH DE LA GAZETTE DU VILL

Indispensable... Campa

Aux tempéraments délicats offrez un

VIN DU CAP-CORSE

à base de Quinquina

de la Maison L.-N. MATTEI, & Cie — BASTIA (Corse)

Apéritif Tonique Fortifiant

Ce vin que nous offrons avec confiance aux Consommateurs diffère complètement de tous ceux connus à ce jour; d'un goût agréable au palais, il est à la fois tonique et apéritif.

Pris avant les repas, il excite l'appétit, pris après il active et facilité la digestion.

Demandez dans tous les bons Etablissements un Vin du Cap Mattei

XXXIe ANNEE — VENDREDI 3 AOUT 1906 — No 209

00409

Le Petit Bastiais

5 CENTIMES — JOURNAL QUOTIDIEN — 5 CENTIMES

Rédaction & Administration: 2, Boulevard du Palais, Bastia

J.-B. OLLAGNIER, Directeur.

Les annonces sont payées d'avance et reçues aux Bureaux du Journal.

Faits divers, 1 fr. — Réclames (1re page), 0,75 — Divers, 0,30 — Fait-divers, 0,25

ABONNEMENT (*Payable d'avance*)

	1 an	6 mois	3 mois	
Corse	20 fr.	10 fr.	5 fr.	Union postale et autres Pays: le port en sus.
Autres Départ.	26 »	13 »	6 »	

On ne répond pas des manuscrits déposés.

LE CALENDRIER

Fête d'Aujourd'hui: Inv. de St Etienne.

Soleil: (heure nationale)

Lever, 4 h. 21 m — Coucher, 6 h. 54 s.

Premier quar., le 28 — Pleine Lune, le 4

Fête de Demain: Sainte Marie de Neva.

2 AOUT

Les Services Maritimes Postaux DE LA CORSE

M. *Auguste Gaudin*, le *distingué* maire de Bastia, que nous trouvons toujours au premier rang pour la défense des intérêts généraux de la Corse, a émis dans le *Petit Bastiais*, des appréciations sur mon rapport relatif au futur renouvellement des Services maritimes postaux de la France et de l'Algérie.

Il a souligné, en termes très aimables d'ailleurs, ma préoccupation exclusive d'avantager le port d'Ajaccio *dans les nouveaux itinéraires* projetés.

Il regrette que la Compagnie que j'ai l'honneur de présider, « n'ait eu » à se préoccuper que de ce seul » port, » et il voit là « un des mau- » vais côtés de la création d'une se- » conde chambre de commerce en » Corse; il en résulte, dit-il, une » dualité qui, comme dans l'espèce, » pourrait dégénérer en rivalité. »

M. Gaudin exprime enfin la crainte que l'article 4 du cahier des charges des Services maritimes postaux de la Corse, par lequel l'Etat « s'interdit » de subventionner tout service par- » ticulier partant d'un port français » sur les parcours concédés, ce vertu » de ce même cahier des charges, » ne rende chimériques les desiderata formulés par notre Compagnie dans sa séance du 15 courant.

Je suis heureux d'avoir à rassurer M. Gaudin.

La Chambre de Commerce d'Ajaccio, en toutes circonstances, a manifesté le vif désir d'unir ses efforts à ceux de son aînée, la Chambre de Commerce de Bastia, pour mieux faire aboutir les revendications de notre chère Corse.

Je ne crois pas que nous ayons manqué à nos devoirs de bonne confraternité dans la question des Services postaux de l'Algérie.

J'ai donné une première lecture de mon rapport à la Chambre de Commerce d'Ajaccio dans sa séance du 23 avril 1906, et je conclusis en demandant:

1° Le rétablissement de l'escale Marseille-Ajaccio-Bône.

2° La création de deux nouvelles escales Tunis-Bastia et Alger-Ajaccio.

Quelques-uns de mes collègues firent alors observer, avec raison, que je n'avais pas qualité pour m'occuper des intérêts du port de Bastia, sans avoir obtenu au préalable l'assentiment de la Chambre de Commerce de Bastia.

Je m'empressai de faire connaître par lettre en date du 21 avril, à M. Ajaccio, le vénéré président de la Chambre de Commerce de Bastia, les propositions que nous voulions soumettre à nos représentants et aux corps constitués de l'Algérie, en vue du renouvellement des futurs Services maritimes postaux entre le Continent et l'Algérie.

M. Ajaccio, président de la Chambre de Commerce de Bastia, me fit alors tenir, à la date du 5 mai, la délibération suivante:

Séance du 4 mai 1906

La Chambre de Commerce de Bastia, s'associant aux vœux de la Chambre de Commerce d'Ajaccio, sollicite des pouvoirs publics que l'escale du service Marseille-Ajaccio-Bône soit maintenue au cahier des charges, à cause des nombreuses relations et de l'important trafic existant entre ces deux ports.

Regrette de ne pouvoir demander la création de nouvelles lignes soit de Marseille, soit de Nice, sur la Corse, l'Algérie, la Tunisie, l'article 4 du cahier des charges, des 8 voies maritimes postaux de la Corse contenant une prohibition formelle à cet égard.

Je ne me laissai pas décourager par ce refus catégorique. Le syndicat des intérêts Corses de Marseille était en train d'organiser un congrès des intérêts Corses à Marseille et avait mis en tête de son ordre du jour cette éternelle question des Services maritimes postaux, sur l'invitation faite à moi-même par le Conseil général de la Corse dans sa réunion du mois d'avril dernier.

Les organisateurs du Congrès avaient fait coïncider cette réunion avec celle de l'assemblée des présidents des Chambres de Commerce de France devant se tenir à Marseille.

Convaincu que le refus de la Chambre de Commerce de Bastia provenait uniquement de l'interprétation qu'elle donnait à l'article 4 du cahier des charges des Services maritimes postaux de la Corse, et dans l'espoir de dissiper tout malentendu, à la suite d'une entrevue que j'avais eue avec un représentant de la Chambre de Commerce de Bastia, j'informai M. le président Ajaccio, que j'assisterai au Congrès des Intérêts Corses à Marseille.

Je reçus à la date du 27 mai 1906, la réponse suivante:

L'assemblée des Présidents des Chambres de Commerce de France ne devant avoir lieu qu'en septembre ou octobre prochain, et le Conseil général, ayant, au surplus, renvoyé à la session d'août l'examen de la question des services maritimes postaux, » j'ai l'honneur, en réponse à votre honorée du 23 courant, de vous faire connaître que notre Chambre *se réunira en séance ordinaire* mercredi prochain 6 juin; j'aurai soin de vous faire parvenir aussitôt le résultat de nos délibérations, afin que nous puissions nous mettre d'accord sur nos justes et communes revendications.

Nous n'avons plus rien reçu, depuis! On s'explique ainsi que mon rapport sur les services de l'Algérie n'ait été adopté par notre Chambre que dans sa séance du 13 juillet, et que nous nous soyons fait scrupule d'émettre une proposition, quelque légitime qu'elle fut, au sujet du port de Bastia.

Reste enfin, l'interprétation à donner à la clause restrictive de l'article 4 du cahier des charges des Services maritimes postaux de la Corse.

La Chambre de Commerce d'Ajaccio, dans sa séance du 6 décembre 1905, avait pris une délibération tendant à la suppression dans le dit cahier des charges de la clause par laquelle l'Etat s'interdit la faculté de subventionner tout nouveau service sur les parcours concédés, en vue de faire aboutir la *création d'un service* Corse-Tunisie.

M. le Ministre du Commerce, en réponse à notre délibération, nous fit connaître que: « La clause en question figure dans tous les cahiers des charges concernant tous les services maritimes postaux et que sa suppression serait de nature à entraîner une augmentation considérable des subventions payées par l'Etat.

» En ce qui concerne les relations entre la *Corse et la Tunisie, rien* ne s'oppose à la création d'un service subventionné reliant ces deux contrées et qui pourrait être mis à Bastia ou à Ajaccio, en correspondance avec les services sur Nice.

» L'éventualité de la création d'une ligne Corse-Tunisie va, d'ailleurs, être examinée par la Commission extra-parlementaire des Services maritimes postaux à l'occasion du renouvellement des Services sur l'Algérie. » (Extrait du procès verbal de la séance du 23 avril 1906).

Je crois donc que les craintes de M. Gaudin sont tout au moins exagérées. Je suis heureux qu'un léger *malentendu ait pu se produire, car* il nous permet d'affirmer les liens d'étroite solidarité qui unissent la Chambre de Commerce d'Ajaccio à celle de Bastia, en vue de l'intérêt supérieur de la Corse. Aussi bien, je crois être l'interprète de la Chambre de Commerce d'Ajaccio, à l'unanimité, en demandant que dans les desiderata des futurs services de l'Algérie et de la Tunisie, on remplace le service Ajaccio-Tunis, formulé dans mon rapport, par le service Bastia-Tunis.

JEAN LANZA, *Président de la Chambre de Commerce d'Ajaccio.*

Le Salaire des Cantonniers

M. Henri Pierangeli, député de Bastia, a adressé la lettre suivante à M. le Ministre des Travaux Publics. Il faut espérer que son intervention fera rendre enfin justice aux cantonniers de la Corse.

Versonne, le 1er août.

Monsieur le Ministre des Travaux Publics.

Paris.

Monsieur le Ministre,

Par votre circulaire en date du 20 mai 1904, vous avez institué dans chaque département une commission composée du Préfet, de l'Ingénieur en chef des Ponts et Chaussées, d'un *chef cantonnier* et d'un cantonnier, à l'effet d'examiner dans quelles conditions il convenait de faire droit aux revendications des cantonniers des ponts et chaussées.

Toutes les commissions mixtes ont conclu à une majoration de salaires, mais jusqu'à présent, les cantonniers de la Corse n'ont point reçu satisfaction, alors que dans les neuf dixièmes des départements *une solution favorable est intervenue* depuis longtemps.

Il est vrai qu'en Corse les dépenses afférentes au traitement des cantonniers sont déjà très fortes comparées au crédit *total*; mais il ne faudrait pas que cette insuffisance réelle de crédits puisse nuire à cette catégorie si intéressante de travailleurs, et je suis bien persuadé qu'il *aura suffi* d'appeler votre attention sur cette question, pour que vous n'hésitiez pas à relever le crédit total, afin de rester dans les proportions normales, tout en accordant aux *cantonniers des routes* nationales et forestières de la Corse l'augmentation qui a déjà été accordée aux cantonniers du Continent.

Veuillez agréer, Monsieur le Ministre, l'assurance de mes sentiments dévoués.

HENRI PIERANGELI,

Député de la Corse.

Haine posthume

— Toutes mes félicitations, docteur. De l'avis même de vos confrères, vous avez fait là une cure *miraculeuse*: vous avez sauvé un malade que les sommités médicales de la ville avaient abandonné. L'effet a dû être surnormal. Au reste, rien qu'à vous voir on devine ce que vous avez souffert.

— Oui, ami, c'est un miracle, mais un miracle dont je ne suis pas l'auteur. Comme Ambroise Paré, — avec infiniment moins de talent — je dirai: « *Je l'ai pansé* Dieu l'a guéri ». Quant aux souffrances que j'ai endurées, vous ne pouvez pas vous en faire une idée.

— Oh! je comprends facilement: votre clientèle était un ami intime. Il grossit le nombre de ceux qui vous doivent la vie et sa reconnaissance sera grande.

— Je n'en veux pas de sa reconnaissance. Dans son intérêt, je souhaite ne jamais le trouver sur mon chemin...

— Comme vous vous montez, docteur! Si vous vous voyiez, mon pauvre Georges! Vos yeux si bons, si doux semblent distiller la haine. Vous êtes sans doute en proie à une mauvaise pensée. N'en parlons plus.

— Et non, parlons-en au contraire. Vous verrez vous-même si je n'avais pas mieux fait de laisser crever comme un chien celui que j'ai sauvé.

— Voyons, de quoi vous plaignez-vous? Vous faites une de ces cures qui vous classent au premier rang, vous arrachez à la mort votre meilleur ami, et vous n'êtes pas content?

— Mon meilleur ami? Mon ennemi, vous voulez dire; un scélérat, un vrai larron d'honneur. Tenez, il est préférable que je vous dise tout.

Vous savez combien j'ai aimé ma femme. Vous vous rappelez que pendant dix ans j'ai traité comme un malheureux pour gagner gros et lui créer une vie d'un bonheur rare. Vous n'ignorez pas qu'après sa *mort j'ai fait une maladie qui a failli m'emporter.* Eh bien! ce soignant ce bandit, j'ai appris que ma femme me trompait avec lui. Dans mon délire, celui que je croyais comme un frère, ne m'a rien laissé ignorer. Tandis que je m'abandonnais généreusement à mon malheureux, ce lui que j'ai imprudemment j'avais introduit dans ma maison, faisait à ma femme une cour assidue. Qu'a duré la lutte? Je n'en sais rien. Marie finit par céder, et ils se sont aimés longtemps. La mort seule a mis fin à cette liaison criminelle.

Maintenant je m'explique pourquoi les paysans s'apitoyaient sur moi. Toutes les fois que je m'éloignais d'une ferme, j'entendais invariablement ces mots: « Pauvre homme! il ne mérite pas le sort qu'on lui fait. » Je pense à ces scènes que je croyais d'amitié et qui était de moquerie; je pense à ces conversations d'hommes où mon nom doit avoir été prononcé avec mépris, à ces conversations de femmes où l'on doit avoir tant ricané sur mon dos de clairvoyance. Cette jalousie m'a trompé; on me fait souffrir mille morts. Longtemps je fus le risée du public, et à présent encore on doit trouver bien bête de porter le deuil d'une femme qui m'a si indignement trompé. Comprenez vous que j'aie tenté de me retirer en apprenant combien j'avais été peu aimé et respecté? Je n'aurais en d'ailleurs qu'à obéir à la voix du malade: celle-ci, dès les premiers mots de délire, me prie de rentrer chez moi. Je rentrai et j'appris tout.

Admettez-vous que j'aie envie d'enlever à ce bandit la vie que je lui ai conservée? Qu'il ne se batte pas de guérie, car le lendemain de sa sortie, je le tuerai, je le tuerai. Je vous préviens, vous serez mon premier témoin.

— Mon cher ami, je vous plains, mais soyez courageux. Vous ne vous battrez pas; vous n'avez jamais mis le pied dans une salle d'armes et votre ennemi est très fort à l'épée, aussi bien qu'au pistolet.

— Tant pis! Si je reste sur le terrain, je ne souffrirai plus, et si les morts se reconnaissent, je pourrai dire à celle qui fut ma femme combien je la hais et la méprise.

ANTOINE.

L'Ordre du Mérite

Il y a bientôt un an que, dans les divers ministères, l'on s'occupe de la création d'un ordre du Mérite. La question fut bien près d'être résolue à la veille du voyage de *M. Loubet en Espagne: les décrets* étaient prêts; M. Loubet allait signer; la première promotion allait paraître. On s'avisa, à ce moment, que la décoration nouvelle n'était pas encore fabriquée et l'on attendit.

Aujourd'hui, la croix du Mérite est prête et le *Journal* en fait la description suivante:

« Attachée à un ruban bleu de ciel noiré, c'est une croix à quatre branches écartées, séparées par des rayons d'argent. Les branches sont en émail blanc avec des filets bleus. Une couronne de feuillage vert relie la croix à la bélière. Cette décoration produit un effet des plus charmants et son ruban sera convoité par de nombreuses boutonnières. »

L'ordre du Mérite doit compter les grades de: chevalier, officier, commandeur, grand-officier et grand-croix. En principe, il doit être réservé aux ministères des affaires étrangères et des colonies; il récompensera les services des coloniaux, des étrangers ayant mérité de notre pays, des membres de nos ambassades, des agents de nos consulats et de toutes personnes ayant des titres à la reconnaissance du gouvernement au point de vue des affaires extérieures et des affaires coloniales. En conséquence, on supprimerait les ordres coloniaux de l'Etoile d'Anjouan, de l'Etoile noire du Bénin et du Nichan-el-Anouar et on rendrait aux rois d'Annam et du Cambodge les ordres que leur appartenaient jadis et dont le ministre des colonies n'est réservé depuis longtemps la propriété.

Les décrets sont prêts; ils seraient signés, mais tous les ministères réclament; ils veulent que le nouvel ordre du Mérite soit général. Le ministre de l'intérieur propose de sacrifier les médailles des anciens serviteurs, du dévouement, des sapeurs pompiers, des épidémies, de l'assistance publique, des prisons, de secours mutuels. Le ministre de l'instruction publique propose de supprimer la médaille des instituteurs; le sous-secrétaire d'Etat aux postes et télégraphes se déclare prêt à détruire la médaille des postes et télégraphes. Le ministre des finances fait fi de la médaille des douaniers et de celle des octrois, et le ministre des travaux publics dédaigne la médaille des cantonniers.

Quant aux ministres qui n'ont pas de distinctions à décerner en dehors de la Légion d'honneur, ils déclarent que c'est une raison de plus pour leur réserver quelques croix du Mérite et un entrisage actuellement la création d'un ordre du Mérite civil. On supprimerait toutes les médailles existantes; on ne conserverait,

en dehors de la Légion d'honneur, que les palmes académiques, le Mérite agricole, la Médaille militaire et la Médaille coloniale. Avec la moitié civil cela ferait six ordres. Aux colonels et aux officiers étrangers, on insiste pour que la décoration nouvelle ne soit pas universalisée, mais les autres ministères sont en majorité et ils insistent. Les ministres de la guerre et de la marine aux mêmes dires qu'ils ont à récompenser des mérites civils et veilli gnaient, en fin de compte, nous verrons d'ici quelques mois le refus bleu du Mérite civil s'opposer aux bousculades des hommes de la première promotion réputée en ce sens divers intimidée.

Ce que disent les Journaux

La République française

De la « République Française », sur le budget de 1907 et l'Assistance obligatoire :

« Il manque 12 millions de francs au budget de 1907 pour la fonctionnement de la loi sur l'assistance obligatoire. M. Poincaré, ministre des finances, a déjà fourni par son projet de budget 10 millions de francs ; or il en faut 22. Où trouvera-t-on les 12 millions qui manquent ? La voie des économies est assez vaste pour que le gouvernement s'y engage résolument et y entraîne avec lui le Parlement tout entier.

» Il est dans l'ordre judiciaire et dans l'ordre administratif des institutions qui appellent soit des remaniements, en prenant cette fois le mot dans son sens vrai, soit des suppressions rationnelles, comme celles des sous-préfets, par exemple. »

La Petite République

Le gouvernement revient à de meilleurs sentiments. M. Clemenceau et M. Poincaré se sont mis d'accord sur la nécessité d'augmenter la somme inscrite au budget de l'intérieur pour permettre à l'Etat de verser aux départements et aux communes par lui non encore aux termes de la loi du 13 juillet 1905.

Mais une question se pose : où trouver-t-on la différence ? Où trouvera-t-on les 12 millions supplémentaires ? Et ne sera-t-on pas obligé de faire son appel à l'impôt ?

Le Eclair

De M. Judet, dans l'« Eclair », à propos de la déposition de M. Hanotaux :

« Il est impossible de dire plus clairement que M. de Munster, trompé par son attaché militaire qui faisait directement de l'espionnage et ne l'avouait pas à son chef direct, a pu de bonne foi démentir les faits les plus exacts. La naïveté d'un diplomate hors de ses travaux ordinaires est souvent extraordinaire. Celle de M. de Munster est à la fois incroyable et surprenante. Il est juste de lui en donner acte, mais ce simple fait atteste combien il est malaisé d'établir la vérité judiciaire dans les procès où les intérêts d'Etat et ces obligations de prudence internationale empêchent de dire tout, surtout de tout prouver.

» D'après cet exemple on voit ce que signifie, en ces jours et en ces vers le mensonge de l'horaire. M. Hanotaux a mis les historiens, ses grands serviteurs, sur la bonne voie, et pour eux l'incident n'est pas clos. »

Le Gaulois

Sur le cas de M. Revel :

« Aujourd'hui la loi sommeille et on n'est pas pour s'occuper de M. Revel que l'on entreprendra de l'éveiller. Ceux qui poussent le soldat à la révolte demeurent impunis. Nous en montrons-nous qu'encourageant enfreindre par leurs prédications publiques les ordres donnés par le chef de l'armée ? Les voie des économies est assez vaste pour que le gouvernement s'y engage résolument et y entraîne avec lui le Parlement tout entier.

» Il est dans l'ordre judiciaire et dans l'ordre administratif des institutions qui appellent soit des remaniements, en prenant cette fois le mot dans son sens vrai, soit des suppressions rationnelles, comme celles des sous-préfets, par exemple. »

La Petite République

Le gouvernement revient à de meilleurs sentiments. M. Clemenceau et M. Poincaré se sont mis d'accord sur la nécessité d'augmenter la somme inscrite au budget de l'intérieur pour permettre à l'Etat de verser aux départements et aux communes par lui non encore aux termes de la loi du 13 juillet 1905.

Mais une question se pose : où trouver-t-on la différence ? Où trouvera-t-on les 12 millions supplémentaires ? Et ne sera-t-on pas obligé de faire son appel à l'impôt ?

L'

MAISON L.-N. MATTEI & Cie

a été sans doute la première à avoir l'idée de fabriquer un vin apéritif à base de Quinquina avec les vins des raisins si renommés du Cap Corse et de Pineto et à lui donner la dénomination de

Vin du Cap Corse au Quinquina

Comme le secret de cette invention est précieusement gardé, tous les produits similaires débités sous ce nom ne sont qu'une vulgaire et dangereuse contrefaçon.

On ne contrefait que ce qui est supérieur mais quoique l'on fasse

Le Vin du Cap Corse au Quinquina Mattei

reste inimitable et pour être bien servi demandez toujours un

Vin du Cap Mattei

Exiger la marque

Demandez dans tous les bons établissements UN VIN DU CAP MATTEI.

LA CÉDRATINE

Délicieuse Liqueur de marque

Se méfier des contrefaçons

Arrêt de la Cour d'Appel de Bastia du 9 février 1904

XXXIe ANNEE — SAMEDI 4 AOUT 1906 — N° 210

Le Petit Bastiais

5 CENTIMES — JOURNAL QUOTIDIEN — 5 CENTIMES

Rédaction & Administration : 2, Boulevard du Palais, Bastia
J.-B. OLLAGNIER, Directeur

Les annonces sont payées d'avance et reçues aux Bureaux du Journal.
Faits divers, 1 fr. — Réclames (3e page), 0'75 — Nécrol., 0.30 — Insertion, 0'25

ABONNEMENT (Payable d'avance)
Union Postale, un an : Le port en sus.
Un an, Corse..... 6 fr.
Autres Départ. 8 fr.
6 mois 3 fr. 4 fr.
3 mois 1 fr. 50 2 fr.
Un an reçu par des correspondants déposés.

BIBLIOTHÈQUE BASTIA MUNICIPALE

LE CALENDRIER

Fête d'Aujourd'hui : Saint Dominique.
Soleil : (heure nationale)
Lever, 4 h. 21 m. — Coucher, 6 h. 54 s.
Premier quar., le 28 — Pleine Lune, le 4
Fête de Demain : N. D. de la Neige.

3 AOUT

Le Repos hebdomadaire

La promulgation au « Journal Officiel » de la Loi sur le Repos hebdomadaire a jeté quelque confusion dans l'esprit des intéressés.

Beaucoup ont cru qu'elle entrait immédiatement en vigueur, ce qui était d'ailleurs assez logique, tandis qu'elle ne sera en réalité applicable, que lorsque le conseil d'Etat aura terminé le règlement d'administration publique qui lui est demandé.

A peine la loi sur le repos hebdomadaire est-elle votée qu'elle suscite déjà de nombreuses protestations, venant non seulement de patrons, mais aussi d'ouvriers. Car, en dépit des théories socialistes sur la lutte des classes, les intérêts des uns et des autres sont presque toujours solidaires. La nouvelle loi, on le sait, édicte en principe le repos du dimanche. Elle n'admet le repos hebdomadaire, fixé à un jour quelconque de la semaine, par roulement entre les divers employés, que pour un petit nombre d'industries, auxquelles il était vraiment impossible d'imposer une journée entière de chômage.

Ces exceptions ont été accordées chichement, et plusieurs corporations se plaignent amèrement de n'avoir pas été admises sur cette liste privilégiée. Par exemple, les petits commerçants en confections, nouveautés, modes, mercerie, passementerie, articles de toilette et de ménage, devront fermer le dimanche, ou du moins cette règle frustrera ceux qui ont quelques employés, et n'épargnera que ceux qui n'utilisent les services que des membres de leur famille. Or, précisément parce que l'ouvrier chôme le dimanche, c'est le dimanche qui est pour ces petits détaillants le meilleur jour de vente. En semaine, leurs clients sont à l'usine ou à l'atelier et n'ont pas le temps de faire leurs emplettes. Résultat : une grosse perte pour une fraction importante du commerce parisien, et probablement la mise à pied d'une certaine quantité de commis de magasin, que les patrons, voyant diminuer leur chiffre d'affaires, renverront comme trop coûteux et désormais inutiles. On évalue d'ores et déjà à quinze cents le nombre des employés que la nouvelle loi va, selon toutes probabilités, priver de leur gagne-pain.

En outre, quelques grands magasins, qui restaient ouverts le dimanche et qui devront fermer désormais, avaient depuis longtemps organisé le repos hebdomadaire par roulement. Chaque jour, un septième de leurs employés avait congé. A présent, ce septième de personnel n'a plus de raison d'être et risque de se voir donner un congé d'un autre genre, le congé définitif. En ce qui concerne les coiffeurs, il est un peu vil d'obliger les gens qui ont l'habitude de se faire raser tous les jours à porter le dimanche une barbe négligée. Avec la nouvelle loi, il faudra que ces clients-là se décident à se raser eux-mêmes, quitte à se taillader la peau, ou renoncent à montrer un visage présentable.

Au total, ni le public, ni les commerçants, ni les salariés n'auront à se louer, dans beaucoup de cas, du système prétendu démocratique et humanitaire institué par les Chambres. Et c'est une preuve de plus de l'extrême difficulté qu'il y a à légiférer raisonnablement en matière sociale. Les conditions de chaque industrie et de chaque commerce sont extrêmement différentes. Une loi prescrit à tout le monde le même régime. C'est comme si l'on infligeait à tous les estomacs la même nourriture ou à toutes les plantes le même climat. C'est absurde et nuisible, et ces effets de législation arbitraire aboutissent généralement à faire regretter la bonne et simple liberté.

Ajaccio et la Station d'hiver

Nantua, 25 juillet 1906.

Mon cher Directeur,

Je viens de lire la lettre de Mme veuve Rocca-Tartarini et je suis quelque peu surpris qu'elle m'impute l'intention de porter atteinte à la mémoire de son *estimé mari. Je n'ai jamais ni dit ni pensé que cet homme de bien — que j'ai personnellement connu — ait reçu ou poursuivi des avantages personnels en s'alliant avec tant de dévouement à l'œuvre de progrès dont Ajaccio a vu la pleine réalisation.* Il n'y a qu'à relire mon article, pour pénétrer l'intention louable qui l'a inspiré. J'ai entendu faire acte de patriotisme et de justice. M. Rocca Tartarini ne fut pas le seul, c'est vrai, à vouloir tenacement la station d'hiver. Je sais qu'il a eu pour prédécesseurs Jean de la Rocca et le comte Bacciocchi. Je sais aussi qu'il a eu pour collaborateurs les docteurs Bosc, Frasseto et Pietroanta, mais ce qui distingue l'œuvre de M. Rocca-Tartarini entre toutes, c'est qu'elle fut méthodique, longue et tenace.

Tous furent désintéressés, éclairés et patriotes, mais lui fut le véritable conducteur de ces efforts par l'organe de son petit journal la « Gazette ajaccienne, » et c'est à ce titre qu'il mérite, à mes yeux, une plus grande part d'éloges et de souvenir reconnaissant.

Veuillez agréer, etc.

LOUIS RATTON.

Paris, 36, Rue Beauregard.

LA SUPPRESSION DES SOUS-PRÉFETS

La commission, d'accord sur ce point avec M. Clémenceau, ministre de l'intérieur, paraît disposée à simplifier les rouages de toutes nos administrations, et c'est à ce titre qu'elle a voté une résolution sur le chapitre relatif au traitement des sous-préfets.

On n'a pas oublié d'autre part que la commission de l'administration générale de la Chambre des députés, dont M. Bienvenu-Martin était alors président, a conclu à la suppression intégrale des sous-préfectures dans un rapport annexé au procès-verbal de la séance du 27 octobre 1904.

L'auteur de ce rapport, M. Raoul Péret, a résumé comme suit l'économie du projet :

Elle se traduira par plus de trois millions pour les budgets de l'Etat et par près d'un million pour les budgets départementaux, sans parler de la valeur des immeubles départementaux affectés aux services des sous-préfectures, qui dépasse 20 millions. Au moment où le gouvernement recherche des économies, en voici qui seraient facilement trouvées.

Une Artiste Bastiaise

Il est vraiment de mon devoir de consacrer ces quelques lignes à une jeune Bastiaise dont l'éloge ne devrait plus être à faire et dont le talent et l'art musical ont été très justement jugés, cet hiver, par nos grands maîtres Parisiens.

L'artiste, doit-je la nommer, est le sympathique professeur Mlle Berthe Agostini.

Les juges furent : MM. Vincent d'Indi, diémer, Georges de Lausnay.

Pour des raisons de climat, Mlle Agostini a dû quitter Paris plus tôt qu'elle ne pensait, et ce fut un regret pour la *Schola cantarum* — ce conservatoire à côté du conservatoire, qui ne cesse de nous donner de si réels talents ; — et ce fut une désillusion pour le Directeur de l'école, Vincent d'Indil, qui avait classé première — et de beaucoup — la nouvelle venue sitôt après l'avoir entendue et avoir jugé son talent d'infini.

Son interprétation de Litzt et Beethoven émerveilla le maître Diémer qui fut tout heureux de donner à Mlle Agostini, comme professeur et comme conseil, son meilleur élève d'hier, son collaborateur d'aujourd'hui, son successeur de demain.

Et Georges de Lausnay s'attachait à son élève et se plaisait à l'entendre interpréter si intelligemment et si artistiquement les grands maîtres, par celle pour qui, disait-il, il n'y avait aucune difficulté.

A plusieurs reprises, elle a été applaudie par un auditoire de juges dont on s'effraie : elle sût le charmer et il ne pût s'empêcher de lui prédire l'avenir brillant qu'elle méritait et qu'elle ne peut manquer d'avoir.

Et à la veille du retour de Mlle Agostini, à Bastia, je m'en voudrais de ne point la saluer, l'applaudir, et surtout faire connaître à tous nos compatriotes les jugements si élogieux et si justes que la modestie du jeune et sympathique professeur nous obligerait à ignorer : et ce serait un tort et un regret pour nous.

Ce que disent les Journaux

La République Française

A propos de la croix refusée à Sarah Bernhardt :

« Aucun texte à notre connaissance n'a obligé le Conseil de l'ordre de la Légion d'honneur à motiver ses résolutions, il estime sous sa responsabilité qu'il y a un intérêt à ne pas ouvrir à tel candidat l'accès de l'ordre. C'est son droit. Si l'on veut se substituer à lui dans les appréciations il serait plus simple et plus franc de le supprimer.

« Mais il n'est pas moins vrai que le jour où M. Lavisse et M. Bonnat seraient obligés de se retirer pour faire place à Mme Sarah Bernhardt et en, en vertu d'une délibération des ministres, prise sous la présidence du chef de l'Etat, nous assisterions à un spectacle d'une bouffonnerie si lamentable qu'il faut encore espérer qu'il sera épargné au pays par ceux qui le gouvernent. »

Le Soleil

Sur la suppression des Congrégations :

« La charité chrétienne subvenait jadis à bien des besoins et consolait bien des misères, mais depuis qu'on a remplacé la charité par la solidarité et que l'Etat a prétendu se substituer à l'Eglise, les conséquences de la laïcisation n'ont pas tardé à se produire.

« La dispersion des congrégations religieuses, la confiscation des revenus et ressources des fabriques et paroisses, ont

---

157 — FEUILLETON DU PETIT BASTIAIS

Le Conducteur d'Omnibus

PAR

ALFRED SIRVEN & A. SIÉGEL

TROISIÈME PARTIE

LA MÈRE

— Sacrebleu ! s'écria-t-il en appuyant sur son bureau un furieux coup de poing, il ne me manquait plus que ça ! Cette détraquée de Jeanne m'a déjà mis de mauvaise humeur, voici l'autre qui m'achève à présent. Le diable emporte toutes les femmes avec leurs métamorphoses subites et leurs caprices insensés ! J'irai chez Stéphane un peu plus tard. Tâchons de sauver mes cent mille francs d'abord.

Il descendit l'escalier comme un fou et, arrivé dans la rue, bondit dans la première voiture vide qui passa.

— Cocher, dit-il, à Suresnes, sur la bord de l'eau, je vous arrêterai où il faudra.

XIV

Depuis que Suzanne de Chellas l'avait quitté en lui lançant sa malédiction, Mme Van Oosten était tourmentée par de vagues pressentiments de malheur.

Elle essayait vainement de se rassurer en se livrant à un minutieux examen de conscience.

Pour que la colère du ciel, attirée par cette jeune femme, éclatât sur sa tête, il fallait qu'elle eût commis une mauvaise action.

Laquelle ?

Avait-elle mal agi en épousant le comte uniquement pour sa fortune ?

N'était-ce pas à son père qu'elle s'était dévouée en consentant à être la compagne de ce malheureux ?

Et, si elle n'avait pu vaincre la répugnance qu'il lui inspirait, si elle avait fini par ressentir une amour avec horreur, n'était-ce pas encore mue par une bonne pensée, celle de ne pas vouloir donner naissance à un pauvre être qu'un tel père eût, d'avance, voué à une existence souffrante et misérable ?

Etait-elle condamnable parce que, plus tard, dans la force de sa jeunesse, elle n'avait pu arracher de son cœur l'amour qui y était entré ardent, irrésistible ?

Amoureuse, certes, elle l'était de toute son âme et pourtant rien n'avait pu la décider à oublier ses devoirs et si, après une terrible lutte intérieure, elle s'était résolue enfin au divorce, c'est qu'elle se sentait au bout de sa résistance et que, vertueuse toujours, vertueuse quand même, elle voulait se donner, non pas à un amant, mais à un époux.

Et l'image du bien-aimé la berçait voluptueusement dans cet instant où elle se félicitait de s'être refusée à lui ou, sûre d'elle-même, elle se promettait de ne succomber jamais, de ne lui appartenir que le jour où, libre, elle pourrait être sa femme légitime !

Elle l'apercevait dans un rêve délicieux ce jeune grand seigneur russe dont elle comparait malgré elle la carrure d'athlète et l'intelligence raffinée à la tare physique et cérébrale du comte Van Oosten.

Elle avait rencontré le prince Fédor Ouwaroff dans une vente de charité.

Dans son premier regard, à lui, elle avait lu l'admiration qu'elle lui inspirait.

Dans son premier regard, à elle, il avait vu luire la flamme qu'il allumait dans son cœur.

Il y avait des semaines, des mois qu'ils s'adoraient sans se l'être avoué, quand, après s'être trouvés ensemble à plusieurs reprises dans le monde, le hasard les rapprocha un jour, seuls, dans un salon écarté, au milieu d'une fête.

L'aveu qu'elle n'avait pas encore fait entendre, il le murmura cette fois par une douce nuit étoilée.

Et sa voix, en lui disant son amour, était si caressante, son maintien si respectueux, qu'elle n'eut pas la force de le repousser et qu'elle l'écouta conquise, charmée.

Aussi loyale que vertueuse, elle ne lui cacha pas qu'elle répondait à sa tendresse, mais tout de suite elle lui déclara qu'elle ne lui appartiendrait que le jour où elle serait délivrée devant Dieu et devant les hommes du serment de fidélité à son mari qu'elle avait librement prononcé.

Le prince connaissait l'état précaire de la santé du comte.

Il s'inclina et dit :

J'attendrai.

Ils se revirent plusieurs fois et il lui prouva que son intention était bien véritablement de faire d'elle sa femme, en ne lui laissant même jamais soupçonner qu'il eût pu nourrir un autre dessein.

Cependant leur amour réciproque augmentait chaque jour ; une plus longue attente les eût laissés purs peut-être, mais consumés, tués par leur tendresse inassouvie.

Et, comme le prince Van Oosten s'obstinait à vivre, ce fut le prince Fédor qui, le premier, prononça le mot de divorce.

Ce mot, est-il besoin de le dire, était venu depuis longtemps à l'esprit de la comtesse.

La seule idée l'en avait fait rougir d'abord, car elle était chrétienne fervente et, de la véritable chrétienne, elle possédait toutes les croyances, tous les scrupules, tous les préjugés.

Mais, si passionnément éprise, elle fut facile à convaincre.

Bientôt le divorce lui apparut comme la seule solution possible, puisque, avec la délivrance, il lui appartait le bonheur, ce bonheur que, sans cela, elle eût acheté peut-être au prix de sa chute et de sa damnation.

Pour divorcer, il lui fallait des motifs.

Très fière, elle entendait que le jugement fût prononcé contre son mari.

Et c'était alors que, pour atteindre le but désiré, nous l'avons vue s'adresser à Méronville.

Cela, maintenant, elle commençait à se le reprocher, dans le premier réveil de sa conscience, tirée de sa torpeur par cette malédiction qui toujours résonnait à son oreille.

Non, Honnête femme et respectée, elle n'aurait pas dû faire appel à un homme qu'un lui avait représenté comme capable de tout et n'avait qu'un rêve : le succès, la réussite à tout prix !

Ici encore, elle battait contre la voix intérieure qui l'avertissait et cherchait des excuses pour se défendre contre un châtiment possible dont la seule pensée la plongeait dans une terreur indicible, mais affreuse.

Elle se disait que Méronville n'avait pas employé de moyens indélicats, en somme, et qu'elle ne s'était associée, même passivement, à aucune mauvaise action.

En admettant que, pour motiver un divorce, Méronville eût favorisé un rapprochement entre le comte Van Oosten et Mme de Chelles, cette dernière était coupable, après tout.

Elle n'avait pas succombé dans un guet-apens tendu à sa jeunesse et à son inexpérience, mais s'était livrée volontairement, puisqu'elle-même en avait fait l'aveu avec une entière impudeur.

Et voilà maintenant que cette pécheresse se dressait devant elle, l'épouse vertueuse qui avait su résister à la tentation et osait lui jeter à la face un anathème ?

(A suivre).

détruit un grand nombre d'œuvres de bienfaisance. Les indigents que la charité chrétienne logeait, nourrissait, secourait, sont retombés à la charge de l'Etat. Il faut alors recourir aux crédits budgétaires. C'est le contribuable qui paie les frais de la dispersion des congrégations religieuses et de spoliation des œuvres chrétiennes. »

L'Estafe

Du M. Judet, à propos de la dissolution de la Douma :

Le coup sensass qui arrête en pleine ascension et plein triomphe le mouvement de séparatisme et de nihilisme, en même temps que le plan britannique spécifiant sur les ministres de la Russie pour la prendre en remorque, est déjoué. Le prix de légitime résistance aux expériences lamentables dont nous avons vu à l'œuvre l'essai meurtrier n'a pas dit son dernier mot.

» Libre des fautes irréparables et des capitulations honteuses sera-t-elle close ? Nicolas II ira-t-il jusqu'au bout ? Il a déjà troublé ceux qui ne comptent plus sur son réveil. Qu'une charge de lance, si de révolution, et tout ce qui a été un instant perdu par les défaillances de la Russie peut être encore sauvé. »

La Libre Parole

Du M. Drumont :

« La prise de la Bastille fut un complot maçonnique absolument comme de nos jours l'affaire Dreyfus a été un autre complot ourdi par la maçonnerie sous la haute direction des juifs. Si le premier complot est peut-être moins bas, s'il garde malgré tout une allure relativement martiale, militaire et nocturne, cela tient simplement à ce que les juifs en 1789 n'avaient pas eu le temps de prendre pied en France et qu'ils ne se trouvaient point encore en situation de jouer dans les événements politiques un rôle prépondérant. »

Le Gaulois

Sur notre situation :

« Si depuis vingt ans nous avions été sagement gouvernés, nous n'en serions pas réduits à chercher par toutes les voies, y compris les empiriques, les quelques millions indispensables à la subsistance des vieillards. Pourquoi en sommes-nous arrivés à cette extrémité que nous ne pouvons plus, sans nous gêner, accomplir et dans quelles mesures proportion, notre devoir à l'égard des déshérités ? Il faut qu'on nous le dise, ce n'est plus un bilan que nous réclamons, c'est un inventaire. Combien de milliards avons-nous versés depuis 25 ans dans les caisses de l'Etat ? A quoi les a-t-on employés et comment les a-t-on dépensés ? »

L'Autorité

De M. Paul de Cassagnac :

« Le travail de désagrégation s'accomplit sourdement. Par un geste de révolté inouï comme celui des mutins du 17e de ligne témoigne soit qu'il ne pourront sans relâche. Un jour, si nous n'arrivons pas à débarrasser la France de ce régime maudit, un jour le mal se révélera par une poussée subite, générale, irrésistible et l'édifice entier de nos forces s'écroulera, entraînant avec lui la nation. Ainsi s'abattent, quand se lève la tempête, les grands arbres séculaires dont les racines ont lentement pourri dans le profond leur invisible du sol.

» Parmi les facteurs qui concourent à préparer cette catastrophe l'école laïque est au premier rang. L'instituteur outrée en mission pour se jeter à corps perdu dans la politique et se plier aux dégradantes fonctions de délateur qui lui vaudront les faveurs administratives. »

GAZETTE DÉPARTEMENTALE

SPELONCATO. — Notre ami, M. Joseph Filippi, le négociant bien connu dans la région, vient d'être cruellement éprouvé par la mort de sa bien-aimée mère, Mme Angelique Filippi.

La disparition inopinée de cette bonne mère de famille, universellement aimée par tous ceux qui l'approchaient, a causé d'unanimes regrets. Aussi, une foule de parents et d'amis a tenu à témoigner en cette douloureuse circonstance à M. Joseph Filippi, dont la douleur faisait vraiment pitié à voir, toute la part qu'elle prenait à son immense chagrin.

L'absoute a été donnée en l'église Sainte-Marie, par M. le curé doyen Quilici, assisté de tout le clergé de la paroisse.

Nous offrons à notre ami ainsi qu'à ses frères qui habitent le continent, et à sa sœur, actuellement à Tunis, l'expression émue de nos sincères condoléances. — A.

⁂

CALVI. — Le soleil a disparu derrière la colline de la Serre ; la nuit arrive peu à peu, et déjà quelques étoiles commencent à clouter le ciel bleu. L'Angelus, avec ses notes d'une douceur mélancolique, tinte, et puis tout rentre et se repose.

J'aime ce moment propice aux rêveries. Tout seul je promène sur la grève, et respirant à pleine poumons l'air si délicieusement parfumé de la mer, je me sens plus gai, plus expansif et plus dispos. Le glouglou des vaguelettes, venant l'une après l'autre caresser le rivage, me berce délicieusement l'oreille.... Là bas, sur la route du cimetière, descend une silhouette noire : une mère d'orfèvre, sans doute, qui a perdu vieille au petit argo disparu !...

Le gosse qui d'un calme plat ; on dirait un miroir de lavasse où Calvi se mire le matin en se réveillant au soleil !

La citadelle, sur son promontoire grandiose, semble s'étroit dans ses hautes murailles. Les mui-ons se placent comme elles peuvent, tantôt de travers, tantôt sur un rocher comme la chapelle Saint-Antoine. Sous une force d'expansion irrésistible, étroites, elles s'élèvent, puis débordent et viennent se poser au pied des remparts. Libres alors ! de toutes parts elles s'étendent ! se soudent peu de la symétrie des rues. Mais bientôt une nouvelle enceinte vient les contenir. Elles se ressèrent encore, s'entassent, se pressent contre la digue qui leur est opposée, et l'enfoncement de toutes parts. S'aligneut régulièrement elles viennent former notre boulevard Géry. Tous les ans nous en voyons surgir de nouvelles. Un jour viendra, peut être où, de la gare au fort Mozzello, de Monzaillou à Loreto, tout sera couvert de coquettes maisons. Et le tableau sera magnifique ! il sera digne du placeur d'un Michel-Ange ou de la plume d'un Victor Hugo !..

Des chants, accompagnés d'une guitare, s'élèvent dans les airs : des jeunes gens se promènent mollement bercés sur une barque et chantent leurs amours.

Un coup de sirène retentit. Le bateau fébriquement éclairé à l'électricité arrive à toute vitesse, laissant après lui un long sillage d'écume blanche. Dérivant, une courbe gracieuse, ainsi qu'une hirondelle évitant un obstacle, il pénètre dans le port et stoppe.

Neuf heures sonnent. Satisfait et rêveur je retourne au logis. Tout est silencieux. Calvi s'endort tranquille, tandis que des rêves d'or en foule, viennent s'abattre sur lui. — LUIGI JEAN.

CORTE. — Ces jours derniers est décédé dans notre ville M. Jean-Baptiste Mannoni, un des commerçants les plus connus de l'arrondissement, à la suite d'une longue maladie ; il était âgé de 55 ans.

Les chèques de cet excellent citoyen ont eu lieu au milieu d'un concours immense. Les cordons du poêle étaient tenus par MM. l'avocat Grimaldi et Mathieu Nicolai, adjoints au maire, Jean-Charles Bonadetti et le docteur Domabili, membres du conseil municipal.

Le deuil était conduit par les fils, MM. André et Jean Mannoni, le frère, M. le capitaine de gendarmerie Mannoni, et le gendre, M. le lieutenant Pastaluzzi, du 3e d'artillerie.

Après l'absoute, M. Pierre Trojani, employé de commerce, s'est fait l'interprète de la douleur de tous et a rappelé en termes émus la vie d'honneur et de probité du regretté défunt.

Nous adressons à MM. Mannoni et Pantalacci toutes nos condoléances.

De Bastia à Orezza

Notre île est le pays des beaux sites et des frais ombrages ; Orezza offre particulièrement aux étrangers pour la saison d'été des stations agréables et salutaires. Mais pour y atteindre, il fallait jusqu'à cette année voyager dans des conditions déplorables peu faites pour attirer principalement les malades. A la station de Folelli se trouvaient de vieilles guimbardes où s'entassaient les patients resignés pour une traversée agitée dans la poussière, sous le soleil et parmi les ornières.

Aujourd'hui, deux entrepreneurs bastiais : MM. Luciani et Bernacchi, viennent d'aplanir les difficultés par l'installation d'un service de diligences très confortable, avec six bons chevaux, à partir de Pontelecciа.

Le voyageur, qui prend le train de Bastia jusqu'à cette gare, trouve à son arrivée, vers 9 heures du matin, la diligence Luciani-Bernacchi, à Pontelecciа. Il s'arrête à Morosaglia pour déjeuner et peut même, pendant l'intervalle, visiter la maison du général Paoli. La diligence repart ensuite et arrive à Piedicroce à 3 heures de l'après-midi. Le voyage est superbe, sur une route unie et ombragée de châtaigniers. Le passage du col de Prato en complète l'agrément.

Cette heureuse inovation fait honneur à ses deux intelligents promoteurs, MM. Luciani et Bernachi, et nous ne doutons point qu'elle ne trouve son plein succès!

Un Voyageur.

COUR D'ASSISES

Audience du 3 août

Présidence de M. DE FIGARELLI, *conseiller*

Le Drame de Portovecchio

L'audience est ouverte à midi.

Réquisitoire

M. l'Avocat général après avoir félicité et remercié Me H. de Montera junior, dont la brillante plaidoirie a considérablement simplifié sa tâche, examine, à son tour, les circonstances de ce grave procès. L'infortuné Jules Ettori est tombé victime d'un odieux complot. Tout dans l'attitude des accusés, avant le crime, démontre qu'ils avaient prémédité la mort de ce jeune homme.

Après avoir établi que le crime a été concerté entre Antoine Candelli, Roch Filippi et Constantin Gianni, M. l'Avocat général prouve que l'auteur du troisième coup de feu ne peut être qu'Antoine Candelli. Il résulte, en effet, de toutes les constatations de la procédure, qu'il était posté devant la ruelle du garde-champêtre Susini, le pistolet à la main et qu'il a fait feu sur Jules Ettori au moment où celui-ci, mortellement blessé, cherchait un refuge dans la maison du dit garde-champêtre.

Dans une émouvante péroraison, M. l'Avocat général convie les jurés à faire œuvre de justice et à ne pas laisser impuni un crime aussi monstrueux.

Plaidoirie de Me de Caraffa

Me de Caraffa prend le premier la parole et présente la défense de Gianni Constantin.

Dans l'ancienne comédie italienne existait un personnage muet *le comparse* dont l'unique raison d'être, était de faire ressortir le rôle des principaux acteurs. Gianni dans l'affaire actuelle joue le rôle de ce personnage. Durant les longs débats du procès, le nom de Gianni n'a guère été prononcé et son défenseur n'a eu qu'à intervenir bien rarement.

Me de Caraffa combat les charges de l'accusation dirigées contre son client.

Le complot auquel il aurait participé n'est pas sérieux. Les mêmes charges à ce sujet existaient contre Pietri Jacques et celui-ci a bénéficié d'un arrêt de non lieu.

Il aurait donné un coup de bâton à Ettori Jules. Or, aucun témoin ne l'accuse et il résulte, au contraire, de deux témoignages recueillis, que ces coups de bâton auraient été donnés, à la victime, non pas par Gianni mais par Candelli.

Gianni n'était pas l'ami politique de Candelli. Il n'avait donc aucun intérêt à jouer un rôle dans une affaire à laquelle il était complètement étranger.

Me de Caraffa s'incline très respectueusement devant la douleur des membres de la famille Ettori, mais il serait inique, dit-il, d'offrir au holocauste comme victime expiatrice, aux mêmes parents d'Ettori Jules, le malheureux Gianni qui n'a eu absolument rien à se reprocher et qui, sauf raison aucune, a subi une détention de onze mois.

Me de Caraffa demande l'acquittement de son client.

Plaidoirie de Me Decori

Bien longuement, l'éloquent défenseur discute les charges de l'accusation. Le complot n'est qu'une légende inventée pour les besoins de la cause. Les rencontres entre Jules Ettori et Roch Filippi a été fortuite. Quant à Candelli, il n'a rien à se reprocher dans cette affaire. Il ne pouvait en vouloir aux Ettori avec lesquels il a toujours entretenu d'excellentes relations d'amitié.

On lui reproche de réaliser des bénéfices illicites sur la pépinière dont il est le gardien. Erreur ! Candelli est dans la même situation que tous les pépiniéristes du département. Il touche une allocation pour sa propriété et des appointements comme gardien. Il n'y a à cela rien d'anormal.

Après avoir justifié Candelli de l'accusation de complicité d'assassinat, Me Decori démontre qu'il est matériellement impossible qu'il soit l'auteur du troisième coup de feu tiré sur la victime. Musicure les jurés l'acquitteront aussi de ce second chef d'accusation.

Me Decori, en terminant, met les jurés en garde contre la possibilité d'une erreur judiciaire et les supplie de ne pas s'exposer à condamner un innocent.

Réplique de M. de Montera senior

Le grand maître de la barre criminelle réplique à la défense. En vain, s'efforce-t-on de l'entre côté de la barre, de faire retomber sur Filippi seul la responsabilité du crime abominable commis à Portovecchio, le 2 février 1904. Si le rôle joué par Filippi dans ce drame sanglant fut odieux, celui de Candelli ne l'est pas moins.

On veut tout mettre aujourd'hui sur le compte de Filippi, absent, mais la procédure révèle contre l'accusé Candelli des charges accablantes.

Il est impossible, en effet, que Filippi soit l'auteur du troisième coup de feu. Il était encore à terre, quand il a retenti. Tout démontre que le troisième coup de feu a été tiré, au contraire, par Candelli, interrogé à huit reprises différentes, celui-ci a, en effet, exposé à M. le Juge d'instruction huit systèmes différents. Les contradiction l'accablent. Pourquoi mentil donc, s'il n'a rien à se reprocher.

Le grand maître établit ensuite que Marie Susini et Angelin Pietri ont dit vrai quand ils affirmaient, au magistrat instructeur, qu'ils avaient vu Candelli. S'ils se sont, plus tard, rétractés, ils ont cédé à des manœuvres déloyales que tout honnête homme doit flétrir, employées par certaines personnes, dans l'intérêt de l'accusé Candelli.

Dans une superbe péroraison, Me H. de Montera senior, convie le jury à juger suivant sa conviction, et sans défaillance.

Le Verdict

Après une nouvelle réplique de Me Decori, le jury rend un verdict d'acquittement.

La session est close.

Mérite Agricole

Sont promus ou nommés dans l'ordre du Mérite agricole,

Au grade de Commandeur

M. Roccaserra Jérôme-Pascal, propriétaire à Sartene, nombreuses récompenses dans les concours agricoles, lauréat de médailles d'or aux expositions universelles, 40 ans de pratique agricole, officier du 15 mai 1890.

Au grade d'Officier

M. Collin, inspecteur des eaux et forêts à Ajaccio, 28 ans de services, chevalier du 7 janvier 1895.

M. Carlotti Francois-Marie-Joseph, président de la société d'agriculture de Corte, améliorations agricoles, 30 ans de pratique, chevalier du 6 janvier 1899.

M. Ferrocci Jean-Dominique, agriculteur à Ajaccio, reconstitution de vignoble, 45 ans de pratique agricole, chevalier du 16 août 1900.

Au grade de Chevalier

MM.

Albertini Pierre Félix, agriculteur, maire de Cuttoli, amélioration de la race ovine, reconstitution de vignoble, 15 ans de pratique.

Alfonsi Jules-Antoine, instituteur et publiciste à Paris, nombreuses notifications agricoles, auteur de plusieurs articles agricoles.

Avogari de Gentile Ange-François-Xavier, juge de paix de Nonza, 36 ans de pratique.

Bartoli Don Barthélemy, agriculteur, maire de Calcatello, amélioration de la race bovine, reconstitution de vignobles, 20 ans de pratique agricole.

Bosc Jean-Eugène-Aimé, pharmacien major à l'hôpital militaire d'Ajaccio, études sur la valeur curative des plantes de la région corse.

Calvini Pierre-Jean, publiciste et négociant en fruits et primeurs à Nice, auteur de nombreuses publications agricoles, 18 ans de services.

Carafla Pierre-Paul, agriculteur à Sant-Martino-di-Lota, important travaux de défense contre le phylloxéra, 62 ans de pratique agricole.

Chiappe Jean-Ambroise, propriétaire, conseiller municipal à Cattoli-Corticchiato, importantes améliorations agricoles, 20 ans de pratique.

Confortini Jean Baptiste, propriétaire à Bastia, reconstitution de vignobles, production des nouvelles méthodes de viticulture, 30 ans de pratique.

Corsetti Paul, vigneron, conseiller d'arrondissement à Sartene, mise en valeur de terrains incultes, reconstitution de vignoble, 20 ans de pratique agricole.

Costa Pierre François, conducteur des ponts-et-chaussées à Ajaccio, 23 ans de services.

Dieghi François-Marie, propriétaire à Patrete Biechisano, amélioration de l'élevage, plusieurs récompenses dans les concours régionaux agricoles, plus de 25 ans de pratique.

Dinelli Thomas, maire de Bigoglia, améliorations agricoles, 25 années de pratique.

UNIVERSITÉ D'AIX-MARSEILLE

Premier Congrès International DES ETUDIANTS

Nous avons annoncé hier que ce congrès se tiendra à Marseille, du 30 août au 6 septembre, sous la présidence de M. le Ministre de l'instruction publique. Les diverses notabilités qui ont accepté la présidence des diverses sections sont un sûr garant de la haute compétence avec laquelle les discussions seront conduites.

La section internationale présidée par M. le sénateur d'Estournelles de Constant, représentant de la France à la conférence de la Haye, aura pour rapporteur notre jeune concitoyen, J. Lota, vice-président de l'Association de Marseille.

Au nombre des fêtes qui seront données à cette occasion, figure une excursion par train spécial sur la côte d'azur, une représentation d'*Ernani*, par les pensionnaires de la Comédie Française, et une série de soirées données avec le concours des meilleurs chansonniers de Montmartre. Une grande corrida de taureaux sera faite par les Etudiants espagnols et un grand concours sportif mettra aux prises les diverses universités de l'Europe : c'est dire l'intérêt qu'offrira une telle réunion de la jeunesse universitaire de tous les pays, et nous ne saurions trop engager nos jeunes compatriotes à adhérer nombreux au congrès.

Envoyer les adhésions au siège du Comité, 10, Rue Thiars, Marseille, où d'ailleurs, tous les renseignements seront fournis aux intéressés.

Petite Gazette

Variations Atmosphériques du 3 août

Thermomètre 7 heures du matin : 26
1 midi 28 6 à 6 heures du soir : 28
Maxima : 30 9 Minima : 21 5
Baromètre 7 heures du matin, 763 mm.
à midi, 763 mm 6 heures du soir, 761 mm
Vent. — Dans l'après midi, S E, faible
Etat du ciel, découvert.
Pluviomètre, à 7 h. du matin : 0 mm

⁂

Grand cirque international

Ce soir, samedi 4 août, à 8 heures et demie précises, début du Cirque équestre international.

Ce cirque, qui est installé sur la place Saint-Nicolas, nous arrive précédé de d'une excellente réputation. Placée sous l'habile direction de M. Louis Forti, cette troupe équestre nous permettra de nous distraire un brin.

⁂

Les Corses aux Colonies

M. de Matra Marius, commis de 2e classe des services civils, rentrant de congé, est mis à la disposition du résident supérieur à Cambodge.

— M. Battesti Philippe-Antoine est nommé commis-greffier de 1re classe, à Saigon.

⁂

Avis

Les cantonniers et les membres des sociétés de secours mutuels, nés en 1841, ayant droit à une majoration de rente, devront se présenter à la mairie jusqu'au 30 septembre.

⁂

Ecole polytechnique

M. Acquaviva Paul-Victor, élève sortant de l'Ecole polytechnique, a été nommé sous lieutenant du génie, en 7e rég., à Avignon.

⁂

Les Palmarès

Voici les noms de nos jeunes compatriotes du lycée de Marseille qui ont obtenu le plus de nominations : MM. Bonaccorsi Gabriel et Colonna de Leca Dominique, du cours de Saint-Cyr ; Pietri Charles, prix d'honneur de la ville, excellence, prix de la Société de géographie, etc., en 1re C. ; Orsoni Edouard, en 1re D. ; Casabianca Jean-Baptiste, en 2e D. ; Giudicelli François, prix du Club Alpin, Baldacci Jean, en 3e ; Battistini Nicolas, Giuli Ange, en 4e ; Antonmarchi Hubert, en 5e ; Simboldi Jean-Marie; Rossi Joseph, en 6e.

⁂

Pharmacie de marine

M. Cavatti Michel-Joseph, élève du service de santé de la marine, reçu pharmacien universitaire de 1re classe, a été nommé au grade de pharmacien de 3e classe et affecté au port de Toulon.

⁂

Charretier peu gêné

Le sieur G. Nicolas, d'Olmo, avait laissé hier, à l'abandon, sa charrette, attelée de deux bêtes qui mangeaient tranquillement du foin, au milieu de la route du Cap.

La police lui ayant fait observer qu'il violait en agissant ainsi les règlements sur la police du roulage, G. répondit qu'il ne craignait ni les règlements, ni ceux qui sont chargés de les faire respecter.

Cette thèse lui a rapporté une contravention.

⁂

Examens de marine

A la suite des examens qui viennent d'avoir lieu à Marseille, ont été admis au brevet de capitaine au long-cours, MM. Morganti, Benigni, Mattei et Francioni ; M. Paoli a été ajourné à la session supplémentaire.

⁂

Arrestations

Les agents Torre et Paoletti ont arrêté, hier soir, vers 1 heure, le sieur Pietri Ange, sous extrait de jugement.

Comme les agents conduisaient Pietri à la maison d'arrêt, ils furent grossièrement pris à partie par la fille soumise Rose Coppolani qui leur reprocha, avec force injures, d'avoir arrêté son amant.

A bout de patience, les agents conduisirent la fille Coppolani au violon municipal où elle a été écrouée.

⁂

Mots de la fin

— Avez vous remarqué que dans tous ces championnats de course, de natation, etc., il n'y a jamais parmi les femmes qui y prennent part aucune Marseillaise ?

— Pas étonnant, mon cher, les Marseillaises ne courent pas... elles font courir !...

⁂

On demande

On demande un comptable de 25 à 35 ans.

S'adresser au bureau du journal.

— Une nourrice pour garder nourrisson chez elle.

S'adresser au bureau du journal.

Une bonne cuisinière. S'adresser au bureau du journal.

SOCIÉTÉS et SYNDICATS

SYNDICAT DES MAÇONS. — Les membres syndiqués sont priés d'assister à la réunion mensuelle qui aura lieu dimanche, 5 août, à 10 heures précises, salle commune place Caletta.

Ordre du jour : Questions diverses. Payement des cotisations.

Le Président, Guerulerl.

SYNDICAT DES MENUISIERS. — Les membres du dit Syndicat sont priés d'assister à la réunion qui aura lieu ce soir, à 8 heures et demie, place Caletta.

Le Secrétaire, E. Chanteggia.

DERNIÈRES NOUVELLES

Service télégraphique spécial du *Petit Bastiais* 00412

BOURSE DE PARIS

	2 août	3 août
Rente de 3 0,0 ancien	97.35	97.40
— 3 p. 0,0 amortis.	97.50	97 60

ex-coupon.

Nouvelles Militaires

Paris, 3 août.

M. Bosc, pharmacien major de 2e classe à l'hôpital militaire d'Ajaccio, est promu au grade de pharmacien-major de première classe et maintenu à son poste.

Récompenses Honorifiques

Paris, 3 août.

La médaille d'honneur de bronze pour actes de dévouement, a été décernée à MM. Alric, brigadier de gendarmerie à la 15e légion ter ; Descouens, Lacouture, Doublier et Baudry Alexandre, gendarmes à la même légion.

Une mention honorable a été accordée au gendarme Cabley.

LA MÉDAILLE AGRICOLE

Paris, 3 août.

M. le ministre de l'agriculture a décerné la médaille d'honneur agricole à MM. Paoli et Negroni, cultivateurs au service de M. Gavini, propriétaire à Aleria.

L'ÉTAT DE SANTÉ du Général Brugère

Paris, 3 août.

On télégraphie de Bourges :

L'état de santé du général Brugère semble s'améliorer.

Le dernier bulletin médical indique que le général a passé une bonne nuit.

NOS APPROVISIONNEMENTS DANS L'EST

Paris, 3 août.

La commission du budget a chargé MM. Salis et Messimy, députés, de faire une tournée dans les forts de l'Est, à partir du 5 septembre prochain, pour s'assurer de la situation réelle de nos approvisionnements de guerre.

EN ITALIE

UN INCENDIE à l'Exposition de Milan

4 millions de dégâts

Milan, 3 août.

Un incendie, causé par le contact électrique, a éclaté à l'exposition internationale.

En un clin d'œil le feu a fait de rapides progrès.

Des secours ont été organisés en toute hâte, mais ils n'ont pu empêcher la destruction de la section italienne et celle de la section hongroise.

Fort heureusement on a pu tout d'abord circonscrire l'incendie, puis, après plusieurs heures de travail, l'éteindre complètement.

Aucun accident n'est signalé.

Les dégâts sont considérables, ils s'élèvent à la somme de quatre millions.

Les Morts du Jour

M. Debussy

Paris, 3 août.

On annonce la mort de M. Debussy, député de la Côte-d'Or, à l'âge de 59 ans.

Né à Montbard, M. Debussy était membre du comité consultatif des chemins de fer.

Elu député en 1898, il a été depuis toujours réélu.

M. Debussy appartenait à la gauche radicale.

EN ALLEMAGNE

Un scandale militaire

Berlin, 3 août.

La plupart des journaux continuent à s'occuper de l'affaire Fischer dont le scandale augmente tous les jours.

L'autorité militaire a, en ce moment, toutes les preuves que le commandant Fischer qui était chef de la section d'habillement pour les troupes coloniales, avait emprunté à la maison Tripfekir d'habillements militaires, des sommes dont le total s'élèverait à plus de cent mille marcks, sommes qu'il n'a jamais remboursées.

EN RUSSIE

LA RÉVOLUTION

CRONSTADT

La Répression de la Révolte

7 condamnations à mort

Saint Pétersbourg, 3 août.

L'attitude énergique des autorités a permis d'obtenir rapidement la répression des troubles graves qui se sont produits ces jours derniers à Cronstadt.

Les troupes de la garnison ont obligé les mutins à se rendre.

On a procédé à 350 arrestations, dont une centaine ont été maintenues.

Sept émeutiers convaincus d'avoir donné la mort à plusieurs officiers, ont été traduits devant un conseil de guerre qui les a condamnés à être fusillés.

Les sept émeutiers ont été exécutés aujourd'hui même.

Panique dans une église

Cronstadt, 3 août.

Une personne, restée inconnue, a tiré, ce matin, plusieurs coups de feu dans une des principales églises de Cronstadt.

Une violente panique s'est emparée des personnes qui se trouvaient dans l'église. Onze personnes en s'enfuyant ont été fortement contusionnées.

VARSOVIE

Saint-Pétersbourg, 3 août.

On télégraphie de Varsovie :

Les artilleurs du camp de Rembertoff se sont mutinés.

Plusieurs officiers ont été l'objet de violences de la part des mutins.

Les autorités ont demandé des troupes de renfort pour rétablir l'ordre.

Saint-Pétersbourg, 3 août.

L'ordre est complètement rétabli à Reval.

223 matelots qui s'étaient mutinés et quatre agitateurs ont été mis en état d'arrestation.

A St-PETERSBOURG

Saint-Pétersbourg, 3 août.

Les nouvelles de la journée sont aussi mauvaises que celles des jours précédents, et témoignent de la continuation et de l'aggravation des troubles.

Les mutineries militaires et les coups de force révolutionnaires se succèdent sans interruption de tous les côtés, et plus particulièrement en Pologne, en Finlande et dans le Caucase.

LES GRÈVES

Saint-Pétersbourg, 3 août.

La grève a commencé sur une partie des lignes de tramways et sur les bateaux à mouches qui font le service de la Neva.

Des ouvriers ont commencé à chômer dans plusieurs usines.

Les grévistes sont calmes. L'ordre n'est pas troublé.

REVAL

Saint-Pétersbourg, 3 août.

Les mutins de l'équipage du croiseur « Pamias-Azova, » ont été livrés aux autorités par les marins restés fidèles.

Les mesures de répression continuent. Deux cents mutins ont été arrêtés.

HELSINGFORS

Saint-Pétersbourg, 3 août.

On télégraphie d'Helsingfors :

Une mutinerie a éclaté dans la caserne de Nieland.

Les mutins ont refusé de se rendre. On sera obligé d'employer contre eux les autres troupes de la garnison.

Orezza-les-Eaux

Villa Granajola

PROPRIETE DU Dr MANFREDI

L'Hôtel sera ouvert à partir du 1er juillet sous la direction de M. Henri Conrhet.

Un cuisinier de Nice est attaché à l'établissement. Un service d'omnibus sera à la disposition des voyageurs.

Prix de la Pension :

Table d'hôte, 5 francs par jour ; Chambres, 2 et 3 francs.

Pour tous renseignements s'adresser à Mme veuve Manfredi, villa Granajola, Orezza.

N. B. — On prend des arrangements pour familles.

Pensionnat de Jeunes Filles

Erbalunga près Bastia

Préparation au Brevet élémentaire et au Brevet supérieur.

Cours de Musique, Dessin, Peinture.

Les élèves sont formées à tous les travaux d'aiguille.

L'installation, située en pleine campagne, ne laisse rien à désirer pour la santé des enfants.

Sur la demande des parents qui ne pourraient pas commodément se rendre à Erbalunga, leurs filles leur seraient conduites à Bastia au jour qu'ils voudraient bien indiquer.

Pour tous renseignements s'adresser à Madame la Directrice du Pensionnat.

La rentrée aura lieu le 2 octobre.

OREZZA-LES-EAUX

Hôtel de la Paix

Veuve **PIETRI**, propriétaire

Ouvert du 1er juillet au 15 septembre

Cet Hôtel est l'objet d'une recommandation très élogieuse de la part des membres du Club Alpin français de Paris, dans une brochure intitulée : « Cinq semaines de voyage en Corse » et sous la signature de M. Edouard Rochat.

CAFÉ-RESTAURANT DES GOURMETS

A partir de 4 heures

GLACES

Fraise

Futailles à vendre

neuves et usagées

de toutes contenances, grand choix de bordelaises, bonnes occasions.

A. FADOVANI,

7, Route du Cap, Bastia

Service de voitures

DE PONTE-LECCIA A OREZZA par Morosaglia

MM. Luciani et Bernacchi préviennent MM. les Voyageurs qu'un service de voitures régulier et confortable de Ponte-Leccia à Orezza, avec relais, à Morosaglia, sera établi *à partir du 20 juillet*.

Départ de Ponte-Leccia à 9 heures du matin.

N. B. Prière de retenir les places un jour à l'avance au bureau, rue de l'Opéra, 6, à Bastia.

TRANSPORTS DIRECTS

entre Bastia
et les ports du Nord
Services bi-mensuels de vapeur
de **BASTIA** pour
LONDRES, LIVERPOOL, NEWCASTEL
ANVERS, HAMBOURG
et les ports d'ESPAGNE

Pour dates des départs et tous les renseignements s'adresser à

L'AGENT C. SOUTHWELL

Grand entrepôt de Vins

CORSE, D'ALGÉRIE & D'ITALIE

ORESTE BIAGINI

5, Avenue Carnot, Bastia

GRAND PRIX

à l'Exposition Internationale de Bastia

VINS DE TABLE

D'ALGÉRIE : Rouge, 0,30 et 0,25 c. le litre. Blanc, 0,30 c. le litre.

DU PAYS : Rouge 0,30 et 0,35 c. le litre. Blanc à 0,40 c. le litre.

VIN A DESSERT

provenant des meilleurs crus 0,60 à 4 fr. la bouteille(verre à rendre)

VIN DE CHIANTI (Italie)

4 fr. 25 le fiasco de 3 litres (1,3 environ

Vins mousseux 4 fr. 25.

Muscat de Frontignan à 4 fr.

Vermouth de Turin à 1 fr. 30.

Vin de Malaga à 1 fr. 20.

Vin Madère, Cantène, 1 fr. 20.

Apéritif « La Pol » à 1 fr. 25.

Quinquina « Pompeet, » 1 fr. 20.

HUILE D'OLIVE pure garantie 1 franc le litre.

LIVRAISONS A DOMICILE

Conditions spéciales pour le Gros

La Maison prête le matériel à titre gracieux

Dépositaire de la Société Hollandaise. — Planches de Pin larricio de toutes dimensions. Lattes à plafonds et Liteaux pour voitures. Chevrons, poutres et madriers.

Bois de toutes dimensions sur commande.

Scierie du bois de pin, blanche 1 fr. la mc

JE SUIS EN PARFAITE SANTÉ

POUVEZ-VOUS EN DIRE AUTANT ?

UNE PERSONNE

Un malade m'écrit :

« Je souffrais horriblement depuis deux ans de douleurs de l'estomac et du ventre, de maux de tête et de dos, de faiblesse générale et de dépérissement. Je guéris maintenant par votre merveilleux Electro-vigueur. »

« Depuis trois mois que j'en fais usage, j'en suis très satisfait, car je suis déjà extrêmement gaillard. »

POUR LES INDIFFÉRENTS

Une personne qui avait perdu toute espérance et qui ne pouvait même plus supporter son existence, écrit :

« Je me sentais dans les membres un engourdissement qui me paralysait, et mon sang était si appauvri que je ressemblais à un cadavre. Votre Electro-vigueur m'a rendu la santé, la force et la gaîté. »

Tels sont les désirs de toute personne, et ces désirs peuvent être réalisés.

L'ÉLECTRO-VIGUEUR

rend l'homme superbe; il fait trembler les nerfs de la joyeuse activité juvénile; il remplit le cœur d'une sensation de bonheur, fait tout voir sous un aspect agréable et rend les muscles aussi durs que des barres d'acier.

L'ELECTRO-VIGUEUR opère ainsi pendant votre sommeil par l'Electricité, énergie de la nature.

Brochure Gratuite de 32 pages, où se trouvent les certificats complets de la bouche même de ceux qui ont été guéris par l'Electro-vigueur. Je vous enverrai cette brochure franco et sous enveloppe.

Si vous le pouvez, venez vous-même. Consultation médicale gratuite de 10 h. à 6 h. 30. Dimanche de 10 h. à 1 heure.

BON pour le livre illustré gratuit valant 5 francs

Docteur B.-N. MACLAUGHLIN 14, bd Montmartre, Paris.

Prière de n'envoyer votre livre gratuit que sous enveloppe.

Nom .....

Adresse .....

Dr B.-N. MACLAUGHLIN, 14, Boulevard Montmartre, PARIS

COURS SECONDAIRES

de Jeunes Filles d'Ajaccio

DIRIGÉS PAR Mlle LUCIE OTTAVJ

Officier d'Académie

Cours fondés en 1882 par l'Administration

Les Cours Secondaires d'Ajaccio sont le SEUL établissement public de la ville, le seul aussi où les Cours sont faits par MM. les Professeurs du Collège, de l'Ecole Normale d'Instituteurs et d'Institutrices.

Exposés au plein Midi, au bord de la mer, vus splendide sur le golfe, vus et gaz, ils offrent aux familles les meilleures garanties d'hygiène et de confort.

Pensionnat

Demi-Pensionnat — Externat

PRIX TRÈS MODÉRÉS

Succès pour l'année scolaire 1904-1905

4 élèves reçues au brevet élémentaire sur 5 présentées;

4 Admissions à l'Ecole Normale sur 3;

16 brevets supérieurs sur 18.

Des institutrices pourvues au brevet supérieur sont attachées à l'Etablissement.

Préparation spéciale au concours d'admission à l'Ecole Normale et pour la bourse de l'Enseignement primaire supérieur.

ANCIEN CABINET

DE M. LE DOCTEUR PASQUALINI

4, rue des Terrasses, Bastia

Fabrication et réparations de dentiers artificiels

F.-A. MORATI

Ancien chef de section des hôpitaux de Dijon, de Marseille, etc., travaille, comme opérateur, en mécanique dentaire, spécialement pour MM. les docteurs et chirurgiens-dentistes (diplômés).

N. B. — Les matières premières devant servir à la fabrication des dentiers proviennent des trois maisons de Paris.

ALAMBIC DEROT

pour Bouilleurs de Cru

DEROT Fils Aîné, 21, 23, rue Chapon, PARIS

Lisez tous les Jeudis le Journal des Voyages

Le plus attrayants des publications hebdomadaires.

ROMANS D'AVENTURES

par les auteurs les plus célèbres :

Louis Boussenard, Paul d'Ivoi, Henry Leturque, etc.

Récits d'Explorations, de Nombreuses Variétés.

SUPERBES ILLUSTRATIONS

Abonnement de Trois Mois avec Prime contre mandat-poste de 2 fr. 50, adressé, 168, rue Montmartre, Paris.

15 centimes le Numéro. En vente partout.

Orologeria Sanna

Trovasi in Cervione,

aperto un magazino d'orologeria ove si eseguisce qualunque riparazione a prezzi mitissimi e con garanzia.

PHAÉTON

A vendre. Pour tous renseignements s'adresser à M. Bernacchi, rue de l'Opéra, Bastia.

PRIME INÉDITE

A NOS LECTRICES

Celles de nos lectrices qui voudront bien envoyer leur adresse à LA BRODERIE PRATIQUE 38, rue Centrale, à Lyon recevront gratuitement un exemplaire de ce journal, dont chaque numéro contient une page de dessins piquée d'une valeur de 1 fr. 50.

ANCIEN CABINET PRADÈRE

PIERRE SABATÉ

Chirurgien-Dentiste du Lycée

SUCCESSEUR

DENTS & DENTIERS

(Systèmes perfectionnés)

OBTURATION

& EXTRACTION DES DENTS

sans douleur

Bd Paoli, 18, au 1er

Maison Benedetti

M. P. SABATÉ a l'honneur de prévenir sa nombreuse clientèle, d'avoir à sa mettre en garde contre certains charlatans ambulants — se disant chirurgiens-dentistes — qui n'ont pas le droit d'exercer la profession et qui emploient des matières nuisibles à la santé pour la fabrication de fausse articulation.

Le Directeur-Gérant,

L.-B. OLLAGNIER,

Bastia, Imprimerie Ollagnier.

Installation à Gaz et Acétylène

Jean Cini, ex ouvrier du Gaz

Place de l'Hôtel de Ville, 4, Bastia

Vente de becs, verres et manchons

Appareils sur commande

Abonnement pour l'entretien de éclairage; — Travail soigné et garanti.

TOURCOING 1906

Cordonnerie Modèle

Bastia, 33, Boulevard Paoli, 33, Bastia

Eugène PERICCHI, propriétaire

Saison Printemps-Eté 1906

Grand choix de chaussures pour Hommes, Dames et Enfants

Rayon spécial de chaussures de luxe

Grandassortiment de chaussures en couleurs

Choix considérable de pantoufles

Prix très réduits

M. Eugène PERICCHI a l'honneur d'informer ses nombreux clients de l'intérieur et du Cap qu'il reçoit les ordres par correspondance et tous les soins seront apportés à leur prompte exécution.

La Maison se charge des réparations

MAISON DE CONFIANCE

BIJOUTERIE MATTEI

20, Boulevard Paoli

La BIJOUTERIE MATTEI a l'honneur de prévenir sa nombreuse clientèle, qu'elle ne vend que des articles absolument garantis, or 18 karats et argent 1er titre. Tous les objets par elle mis en vente sont marqués au prix connus et ont déjà subi une réduction sur les prix de vente.

La Bijouterie MATTEI pourra livrer aux prix les plus réduits, des articles de joaillerie, bijouterie, orfèverie, montres, chaînes, parures, *alliances*, etc., etc., broches or et argent 1er titre

Sa devise est de vendre « bon et bon marché. »

Spécialité de stylets Vendetta-Corse. Réduction de 10 pour cent or garanti 18 karats.

HOTEL D'EUROPE

ADÉLAI DE COLOMBANI

Bastia — 2 et 3, rue de l'Opéra — Bastia

Cet Hôtel se recommande par sa belle situation, au centre de la ville, à proximité des principaux établissements.

Il possède, en outre, un superbe jardin éclairé à l'acétylène, où les clients peuvent prendre leur repas pendant l'été.

Banquets — Noces — Festins

Pension à des prix modérés

L'Art de Gagner de l'Argent à la Bourse

25 ans de succès, a valu à l'Auteur les félicitations des Financiers les plus distingués. — Envoi Gratis. — GAILLARD, 5, rue Feydeau, Paris.

OUTILS pour AMATEURS et INDUSTRIE

LA KELLE

BOIES & RUBAN, TOURS, MACHINES

MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION

Chaux hydrauliques et Ciments, marques de Villeneuve et Lafarge du Teil. — Plâtres gris et Blanc. Carreaux-Mosaïques ciment. — Briques pleines et rondes. — Carreaux. — Tomettes — Tuyaux en poterie et en grès.

FERS A PLANCHER

Fers en barres : Plats, Ronds, Carrés, T et de fer, Rances artificielles.

TUYAUX EN FONTE, EN GROS

Appareils Sanitaires

Charles CLÉMENT & Cie

Entrepôts aux Magasins Généraux à Boulevard de Cardo, 1.

Aux tempéraments délicats offrez un

VIN DU CAP CORSE

à base de Quinquina

de la Maison L.-N. MATTEI, & Cie — BASTIA (Corse)

Apéritif Tonique Fortifiant

Ce vin que nous offrons avec confiance aux Consommateurs diffère complètement de tous ceux connus à ce jour; d'un goût agréable au palais, il est à la fois tonique et apéritif.

Pris avant les repas, il excite l'appétit, pris après il active et facilite la digestion.

Demandez dans tous les bons Etablissements un Vin du Cap Mattei

XXXIe ANNEE — DIMANCHE 5 AOUT 1906 — N° 214

00413

Le Petit Bastiais

5 CENTIMES — JOURNAL QUOTIDIEN — 5 CENTIMES

Rédaction & Administration : 2, Boulevard du Palais, Bastia

J.-B. OLLAGNIER, Directeur

Les annonces sont payables d'avance et reçues aux Bureaux du Journal.

Faits divers, 1 fr. — Réclames (1re page), 0,75 — Divers, 0,20 — Judiciaires, 0,25

ABONNEMENT (*Payable d'avance*)

	3 mois	6 mois	1 an
Corse	5 fr.	10 fr.	20 fr.
Autres Départ.	8 fr.	12 fr.	24 fr.

Union postale, et autres Pays : le port en sus.

Un ne répond pas des manuscrits déposés.

BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE BASTIA

LE CALENDRIER

Fête d'Aujourd'hui : N. D. de la Neige.

Soleil : (heure nationale)

Lever, 4 h. 21 m. — Coucher, 6 h. 54 s.

Dernier quar., le 11. — Nouv. Lune, le 19

Fête de Demain : Transfig. de N. S.

4 AOUT

Impressions

CAMAIEU

C'était l'an passé, sur la pointe extrême où la Corse finit, avançant dans l'eau un dernier entassement de rochers.

Par un sentier à peine tracé dans le maquis d'un vert éteint et comme brûlé par le soleil, nous étions arrivés au bout de notre excursion, au bout de notre île aussi. Et nos pas s'arrêtèrent, vaincus, devant l'inutile effort.

La terre finissait par ce roc suspendu au-dessus de l'abîme et surplombant hardiment le gouffre bleu. Devant nous l'azur s'étendait immense, infini, noyant l'espace d'une même teinte où frissonnaient, par instant, des reflets très doux.

A nos pieds, le camaïeu idéal se continuait par les moires étalées de cette onde extraordinairement bleue, d'un bleu superbe, chaud, vivant, que je n'avais vu nulle part, et qui, sur ce cap avancé, enchante et éblouit.

Près de la rive, la mer était de saphir ardent, et la légère brise qui souffle éternellement sur cette pointe y agitait les tons violents du cobalt, du bleu de Prusse, de l'indigo. Les rochers, élevés par endroits en falaises, à force de se mirer dans cette onde et de contempler ce ciel magnifiquement coloré, leur avaient pris un peu de leur nuance exquise et paraissaient vaguement bleus.

Le fond de l'eau, éclairé merveilleusement par cette radieuse matinée d'août, étalait des plaines de sable qui avaient le ton clair et franc de la turquoise.

Renversés comme par un chaos d'un autre âge, les gros blocs du fond ressemblaient à des saphirs énormes, et les plantes marines prenaient, *par le miroitement de* l'eau, des reflets qui les faisaient paraître bleues.

Derrière nous, dans le lointain, les sommets dressaient vers le ciel leurs pointes bleutées; sur tous les villages charmants étagés à droite et à gauche, aux pentes des deux versants, le soleil faisait pleuvoir des flots de lumière mêlés d'azur aussi.

Tout à coup, dans cette orgie de couleur, dans cette merveilleuse débauche d'une seule teinte, une barque passa. A terre, elle devait être grise simplement. Mais, toute petite sur la mer immense, perdue dans l'harmonie envahissante, elle parut n'absorber elle aussi dans la féérie, et fila sous nos yeux, légère, immatérielle, avec ses voiles d'azur éployées.

Saisis par l'enchantement du lieu et de l'heure, nous n'osions plus parler, et devant le spectacle trop beau, pour ne point rompre le charme, nos rires s'étaient tus. Sur le rocher, au-dessus de l'abîme, des silhouettes se dressaient, vêtues de bleu par un miraculeux hasard, et la brise faisait onduler à nos chapeaux nos longs voiles d'excursionnistes, bleus aussi.

Quel peintre aurait pu concevoir un aussi pur, un aussi chatoyant camaïeu. Jamais je n'en avais vu de pareil, ni dans le golfe, superbe pourtant, où Ajaccio se mire, ni à Saint-Florent, ni à l'Ile-Rousse, au ciel si pur ! Sur la côte d'azur où Bordighiera et San Remo sourient au tourisme par toutes les roses de leurs terrasses, où Monte-Carlo déploie la splendeur de ses palais, où Nice répand la tiédeur de son climat et le parfum de ses violettes, j'avais cru goûter, dans son extrême volupté, la douceur infinie du bleu. Mais l'ivresse qui, là-bas, s'empare de nous tous par ce « charme dangereux » qu'ont traduit Theuriet et tant d'autres, n'égalait point l'intense sensation éprouvée sur ce rocher de Corse, qu'un géographe mal inspiré a dénommé le Cap Blanc et qui porterait si bien un autre nom de couleur. Seule, peut-être, sur le rivage de Naples, la Grotta Azura offre aux yeux charmés ce mirage de ciel.

... Combien de temps suis-je restée là, perdue dans l'enchantement bleu. Les heures passèrent, légères, insaisissables, comme dans l'irréel d'un lointain paradis.

Et l'âme était bleue aussi. Lentement la griserie des yeux était tombée en nous, pour mêler harmonieusement notre être intime à ce camaïeu de rêve. Les contes bleus dont on avait bercé notre enfance, ressuscitaient dans le matin, mythes enchantés que toujours l'on regrette ! Toutes les impressions, jeunes et neuves, tombées sur nous autrefois, remontaient à fleur d'âme, malgré la lie des années vécues. Et j'aurais voulu arrêter la fuite de l'heure, pour n'être plus dans l'infini bleu qu'un atome de lumière, un oiseau de paradis aux ailes éblouissantes, ou bien un de ces lotus des bords du Nil, qui, fleuri miraculeusement, aurait mêlé à tant d'azur, l'azur de ses pétales.

A

GRISAILLE

C'était l'hiver dernier, sur la route en corniche qui attire nos mélancoliques promenades. Le ciel était couvert, la journée froide. Des verdures épanouies au printemps dernier, rien ne survivait plus que quelques oliviers au feuillage sombre. Aux parterres des villas, les rosiers dépouillés tendaient leurs rameaux noirs. Toutes les couleurs semblaient s'être éteintes, le bleu du ciel et le bleu de l'onde, le vert tendre des jeunes pousses et la palette multicolore des jardins fleuris. Le tableau s'était effacé peu à peu, noyé sous la grisaille. Et la grisaille s'étendait partout, endeuillant, de son noir et de son blanc fondus, le paysage.

Du ciel une lueur blafarde tombait, venue d'on ne sait quel astre agonisant. Où donc était le soleil ? Où donc s'en étaient allés les rayons d'or qui jouaient gaîment dans l'air et pondraient la terre de lumière blonde ? Vers d'autres pays sans doute, vers les rivages fortunés qui ne connaissaient point l'hiver.

Sous cette lueur pâle, les contours se dessinaient très sombres, se découpant en arêtes sur la voûte du ciel, ou s'arrondissant en cirques demelées, sur le bord de la mer.

Par endroits, la côte se hérissait de rochers anoncelés qu'une main furieuse semblait avoir précipités du haut de la route, sur le rivage. A l'assaut de ces remparts noirs, la mer montait rageusement, avec des grondements de fureur, puis se brisait impuissante, tandis que jaillissait en gerbes fumantes, l'écume de ses vagues déchirées. Et l'assaut recommençait sans cesse ; une à une, venant du large des montagnes d'eau se précipitaient, et crevaient soudain en route, mettant, sur la mer très noire, le bouillonnement très blanc de leur poussière, aussitôt remplacées par des vagues plus hautes qui déferlaient enfin sur le bord.

Sur cette colère des flots, le ciel s'étendait noir et bas. Avait il jamais été bleu ? Vraiment, devant cette voûte qui pesait tristement, nous étouffant d'angoisse, on se prenait à douter du printemps. Comme le soleil, l'azur s'en était allé, disparu sous la grisaille.

Tout à coup, sur cette onde écumante, une barque passa ; elle était noire aussi et se traînait lourdement sur les flots. Chaque vague nouvelle la cachait à nos yeux et elle reparaissait, par instants, comme un point noir noyé d'écume. Quelque barque de pêcheur sans doute, surprise par la tempête et qui péniblement regagnait le port.

Y parviendrait-elle ? Anxieusement nous la suivions des yeux, tremblant à chaque disparition, dans le gouffre creusé par la lame, de ne plus la voir reparaître. Elle allait pourtant, ballottée furieusement d'une vague à l'autre, jouet de la mer démontée qui semblait avoir été jetée là pour compléter et parfaire la grisaille.

Et l'âme s'embrumait aussi, prenant peu à peu, dans la mélancolie ambiante, le deuil des pensées joyeuses. Des brèves tristesses, sitôt dissipées, qui parfois avaient angoissé notre enfance inconsciente, des douleurs cruellement senties dans la suite, la grisaille se formait lentement, et l'âme s'identifiait à la tristesse de l'heure, dans l'oubli des beaux jours sitôt finis. Si loin nous semblait, par cet après-midi de décembre, le retour du soleil, et si chimérique l'espoir des bonheurs revenus, que nous nous surprenions, dans notre lassitude, à ne plus les souhaiter.

Dans la monotonie du paysage, nous n'étions plus que des êtres sans pensée, envahis sans inutile résistance, par la mélancolie, cette grisaille de l'âme.

Ri-Ki-Ti.

LA Cie FRAISSINET

ET SES TARIFS

Quelques personnes se sont plaint des prix que la Compagnie Fraissinet exige pour le transport des passagers de Bastia à Nice et à Marseille, et des *frais accessoires* qui grèvent chaque billet de passage.

N'ayant pu avoir sous les yeux les billets, objet de la réclamation, nous ne pouvons dire sur quel point elle pourrait être fondée.

Mais pour que chacun ait la parfaite connaissance de ses droits, nous ne pourrions mieux faire que de reproduire les articles du cahier des charges que, compagnie et passagers *sont tenus* de respecter.

Prix des places pour le trajet direct de Marseille ou de Nice à Bastia, Ajaccio, à Calvi et à l'Ile-Rousse, de Toulon à Calvi ou à l'Ile-Rousse.

ARTICLE 93.

1re Classe, 25 fr. sans nourriture.
2e — 16 fr. —
3e — 10 fr. —

MÊME ARTICLE.

Aucuns frais accessoires autres que ceux de table, d'embarquement et de débarquement, ne peuvent être réclamés aux voyageurs.

Le prix de la nourriture est fixé à 4 francs par repas pour les passagers de 1re classe, à 3 francs, pour les passagers de 2e classe.

Les passagers ont droit au transport gratuit de leurs bagages jusqu'à concurrence de :

75 kil., par passager de 1re classe
60 id. — 2e —
30 id. — 3e —

Les excédents de bagages sont taxés à raison de 30 centimes par 10 kilogrammes ou fractions de 10 kilogrammes, quelles que soient les classes et la destination.

(*Loi du 3 Janvier 1903.*)

Il peut être en outre perçu une taxe de 0 fr. 50 par passager, pour droits de port.

Les Services Maritimes Postaux

DE LA CORSE

La discussion entre gens courtois et bien intentionnés tourne toujours au profit de la cause qu'elle envisage.

J'ai lu en effet avec le plus grand plaisir dans les journaux d'avant-hier, les nouvelles explications de M. Lanzi sur le projet des nouveaux services Corse-Algérie-Tunisie, résumé dans la phrase suivante :

« Aussi bien, je crois être l'interprète de la Chambre de Commerce à l'unanimité, en demandant que dans les desiderata des nouveaux Services de l'Algérie et de la Tunisie, on remplace le service Ajaccio-Tunis, formulé dans mon rapport, par le service Bastia-Tunis. »

La question serait ainsi mise au point, et les deux ports principaux de l'Ile recevraient satisfaction.

Je voudrais bien croire, avec M. Lanzi, que mes craintes sont exagérées, mais la réponse même du Ministre me laisse peu d'espoir à ce sujet.

M. le Ministre parle, en effet, de la possibilité de subventionner un service entre la Corse et la Tunisie, mais en ce qui a trait à la demande de suppression de l'art. 4, il ajoute que « cette suppression serait de nature à entraîner une augmentation considérable des subventions payées par l'Etat, » et il a maintenu l'art. 4.

Pour qui veut bien lire entre les lignes, la réponse ministérielle signifie qu'on pourrait bien subventionner un service entre la Tunisie et la Corse, aucune autre compagnie n'ayant le monopole de ces lignes, mais que l'art. 4 reste en vigueur pour les autres parcours actuellement concédés.

Je désire vivement avec la Chambre de Commerce d'Ajaccio et son distingué Président qu'on puisse échapper aux rigueurs de l'art. 4 qui nous préoccupe tous au même degré, et je suis heureux, à mon tour, d'enregistrer les liens d'étroite solidarité qui unissent la Chambre de Commerce d'Ajaccio à celle de Bastia, dans l'intérêt supérieur du pays.

AUGUSTE GAUDIN,

Conseiller Général, Maire de Bastia.

PROPOS EN L'AIR

Nécrologies

Je crois que je ne pourrai jamais mourir à Bastia. C'est une ville, en effet, où il ne meurt que des hommes doués de qualités supérieures.

En voulez-vous la preuve ? Ouvrez un journal de la localité ; lisez — quoique cela risque de vous gâter la digestion, — quelques nécrologies. Elles sont toutes pathétiques ; elles sont toutes sincères. Pour peu que vous y prêtiez de l'attention, vous ne tarderez pas vous aussi à pleurer les remarquables aptitudes, les merveilleuses qualités et les fécondes œuvres du défunt. Je vous défie de trouver à Bastia un décédé qui, de l'affirmation des journaux, n'ait pas eu un passé de vertu et de mérite !

Or, je vous avoue, à ma grande confusion, que je ne me sens guère d'estime supérieure ; je considère la vertu comme une chose très relative et donc trop difficile à acquérir pour que je puisse en faire le lot de mon incontestée existence. J'avoue, hélas ! avoir des faiblesses et de grandes... Comment donc mourir dans un pays où nécessairement n'exhalent leur regretté dernier soupir que des hommes dont l'âme, inconsolable au mal, est blanche comme la neige des inaccessibles pics de l'Incudine ?

Il doit toutefois exister une solution à cette embarrassante question ; je me rappelle, en effet, avoir vu mourir quelqu'un qui, malgré une vie presque immorale, s'en alla avec toutes les louanges et tous les regrets des nécrologistes locaux et départementaux. Dès lors, comment expliquer ce fait qu'un homme qui a toujours été d'une impudeur scandaleuse dans sa vie devienne vertueux après sa mort ?

Je crois tenir une explication : ce doit être la mort qui vaccine et purifie tout.

A ce compte, ne nous gênons pas, et moquons nous hardiment de ce que diront le voisin, l'ami, l'ennemi, le connu ou l'inconnu, nous trouverons sûrement, une fois emballé pour le suprême voyage, la bienveillante et... efficace absolution des nécrologistes et chroniqueurs.

Quel bonheur que d'être loué et, à peu de frais ! Quel bonne fortune d'être pleuré et regretté ! Quelle inestimable aubaine que d'avoir ses qualités et vertus mêmes les plus cachées pompeusement et sincèrement commérées sur les colonnes d'un important journal ! Certes, je n'ai pas encore goûté à de telles félicités... Et Bastia, la vile generouse et hospitalière, nous les offre pourtant chaque jour, chaque instant. : Bastia ! « C'est-là, c'est-là, que je voudrais mourir ! »

JACQUES.

MUSIQUE MILITAIRE

PLAGE SAINT-NICOLAS

Programme du 5 août, à 8 h. 1/2

Allégro militaire,	XXX.
La poupée de Nuremberg, ouv.,	Adam.
La Jeune Mariée, valse,	Meurger.
Pallasse, fant.,	L. Cavalla
Emma Livry, polka p clarin.,	Pironelle.

Le Sous Chef de musique, TOUSSAINT.

Ce que disent les Journaux

La Lanterne

Sur la majorité parlementaire :

« Le péril de l'heure présente c'est que la majorité issue des dernières élections, si belle et si forte qu'elle soit, n'en vienne à hésiter devant l'énormité de sa tâche et ne s'habitue à perdre du temps pour agir.

« C'est là que l'attendent nos bons moqueurs, qui ne seraient pas fâchés sans doute de voir le parti radical aujourd'hui au pouvoir recommencer les fautes de l'opportunisme et se discréditer à son tour. Mais c'est là aussi que le pays a tenu la majorité. Il l'a envoyée siéger à la Chambre dans un magnifi ue élan de confiance et d'enthousiasme et sa colère serait immense s'il s'apercevait qu'il a été dupé. »

Le Gaulois

Sur le syndicat des sergots :

« La lettre des commissaires à M. Lépine en par trop moderni-style. Je sais bien qu'aux temps où nous vivons aucune dérogation aux règles anciennes, aux traditions établies, n'est pour nous surprendre. Quand nous voyons la Chambre élire « mais propria » un général et un avocat, un ex-ministre de la guerre publier en feuilleton sa confession personnelle et celle des imprudents qui lui ont confié leurs secrets, des soldats se révolter et les antimilitaristes prêcher, sans qu'on les inquiète, la haine de la patrie, nous nous disons que la République est sans doute dessus-dessous. »

L'Humanité

Du M. Jaurès, à propos de l'application de la loi sur l'assistance aux vieillards :

« A en croire l'agence Havas et l'Information », MM. Poincaré et Clemenceau ont été chargés de rechercher un terrain d'entente avec la commission du budget. Ce terrain d'entente a tout l'air d'être un terrain vague.

« D'après l'agence Havas, MM. Poincaré et Clemenceau iront devant la commission du budget pour faire connaître les résolutions arrêtées par le gouvernement en vue d'assurer dès le 1er janvier prochain le fonctionnement normale de la loi.

« Normal, voilà encore un beau mot, mais qui n'est pas clair. Car quelle est la forme acceptée par les ministres ? Si c'est l'article 33 tel que le service des finances l'a interprété, nous voilà en pleine réaction. Si au contraire le gouvernement comprend la loi comme la commission du budget, pourquoi ne pas le dire nettement ?

« Est-ce que les ministres délibèrent à Rambouillet ou seraient enveloppés des mœurs de la monarchie royale ? On bien ces termes ambigus révèlent-ils l'indécision persistante et la dissonance des ministres ?»

La République Française

Nous n'avons point été surpris d'apprendre que sur la question de l'anti-tabac décidé de capituler. Le mouvement administratif témoigne de la part de M. Clemenceau un assez médiocre souci de l'intérêt administratif. Nous ne parvenons pas à comprendre, par exemple, pourquoi l'ingénieur en chef des Vosges chargé de diriger les opérations de la cadastration officielle. Nous ne nommons pas davantage pourquoi quatre ou cinq préfets sont mis à la retraite, en disponibilité ou ailleurs, sans doute pour favoriser l'avancement des sous-préfets qui s'étaient signalés dans la dernière période électorale par leur dévouement à la cause radicale-socialiste.

L'Autorité

De M. Guy de Cassagnac, sur l'abolition de la peine de mort :

« Par un caprice enfantin et serviteur pour nos pour bourgeoises des rapsodies, on réclame l'abolition de la peine de mort. Et quelle heure choisit-on pour formuler une semblable proposition ? A-t-on constaté une diminution dans la statistique des attentats et un progrès dans l'éducation morale du peuple français ? Se préoccupe-t-on aussi d'abolir la criminalité ? Pas le moins du monde, et c'est au moment même où la chronique spéciale nous apporte le récit de crimes quotidiens et épouvantables que nos législateurs parlent d'abolir la peine de mort. L'école laïque prend les enfants du peuple et nous rend des apaches, chaque jour nous voyons éclore au banc d'infamie des gamins de 16 ou 17 ans qui se sont signalés à l'admiration publique par le vol et l'assassinat. »

La Libre Parole

De M. Drumont, toujours le même air :

« Les voyageurs de commerce, qui sont par profession des observateurs attentifs de la vie générale, sont plus autorisés que nous, l'ignorent ne le croiront-ils pas ? Ils trouvent partout le juif qui leur joue de mauvais tours, le juif qui exploite contre eux des moyens peu honnêtes qu'ils n'emploieraient pas eux-mêmes. C'est à ce point de vue que le juif n'a pas le même cerveau qu'eux. »

Badigeonnage des Maisons

Le Maire de la Ville de Bastia rappelle à ses administrés les arrêtés des 25 juin et 20 juillet 1901 dont la teneur suit :

ARRÊTÉ DU 25 JUIN 1901

Article 1er. — A dater du mois qui suivra l'approbation du présent par l'autorité préfectorale et sa publication, toutes les façades intérieures et extérieures des maisons devront être mises en bon état de propreté.

Elles seront grattées, repeintes ou badigeonnées au moins une fois tous les dix ans.

Celles qui auraient été mises en bon état depuis moins de dix ans sont seules exemptes de cette obligation et n'y seront soumises qu'à l'expiration du même délai à partir du jour où elles ont été construites ou badigeonnées.

Art. 2 — Pour faciliter ce travail et pour respecter autant que possible les convenances des propriétaires, la Ville sera divisée en six quartiers dans lesquels des travaux prescrits par le présent arrêté devront être exécutés dans l'espace d'une année.

La désignation des quartiers fera l'objet d'un arrêté ultérieur.

Il sera loisible aux propriétaires d'anticiper l'époque où il leur conviendra de faire des travaux.

Art. 3. — Pour la sauvegarde des intérêts de toutes les parties il ne pourra être fait application que des prix portés à la présente série ci-dessous.

Série des Prix

N° 1. — Le mètre carré de badigeonnage (mais non dédoits) à deux couches dont une au lait de chaux alune et l'autre couleur, toutes fournitures, main d'œuvre, échafaudages, enlèvement de décombres et nettoyage compris, sera payé vingt-cinq centimes.

N° 2. — Le mètre carré de badigeonnage aux mêmes conditions que pour le numéro précédent pour l'intérieur des cours et autres échaffaudage, dix centimes. 0.10

N° 3. — Le mètre carré de repeignage extérieur de toute espèce à mortier hydraulique, dosé à 250 kilos de chaux par mètre cube de sable, après grattage de vieux, lavage, échaffaudage, enlèvement de décombres et toute main d'œuvre, bénéfices compris, sera payé 1 f. 25. 1.25

N° 4. — Un scellement de fers de garde, tourniquets et grilles de persiennes ou ciment, sera payé quarante cent. 0 40

N° 5. — Le mètre courant de ruissellement pour descente d'égout de 0 m. 15 de diamètre, colliers à charnières posés en ciment à distance de 1 mètre, 5 f. 50. 5.50

N° 6. — Le mètre courant de même ruissellement dans le mur clôturant de revêtement comprises sera payé 6 f. 50. 6.50

Dans les numéros 5 et 6 sont également compris toutes fournitures, enlèvement de décombres, bénéfices, etc.

Pour les travaux non prévus au présent, il sera traité entre propriétaires et maçons et en cas de désaccord par M. l'Architecte de la ville, sur les moyenne des prix courants ordinaires.

Art. 4. — La couleur du badigeon devra être uniformée de manière jaune clair (pierre de taille) et les saillies, chaînes, d'angle, encadrements, manne grenaille.

Les persiennes d'une même maison devront être peintes d'une couleur en forme. Les propriétaires qui voudront adopter une autre couleur devront en référer à M. l'Architecte et obtenir l'autorisation de M. le Maire.

Art. 5. — Un registre sera ouvert à la Mairie, bureau de M. l'Architecte, sur lequel seront consignées les dates des nouvel et anciennes réfections.

Art. 6. — Il est également prescrit aux propriétaires d'établir ou de réparer les gouttières donnant sur les rues et places publiques.

Art. 7. — Tout travail devra faire l'objet d'un devis préalable lequel sera approuvé par les parties contractantes.

Art. 8. — M. le Commissaire Central de police est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Bastia, le 25 juin 1901.

Le Maire,
Signé : A. GAUDIN.

Vu pour rendre exécutoire.
Ajaccio, le 6 juillet 1901.
Pour le Préfet, Le Secrétaire général,
Signé : MONTIGNY.

ARRÊTÉ DU 20 JUILLET 1901

Art. 1er. — Pour l'exécution des travaux prescrits par l'arrêté du 25 juin 1901, la Ville est divisée en six quartiers.

Le premier quartier comprend les maisons englobées dans le polygone dont le périmètre est formé par les voies ci-après :

Rue Miot (côté sud), Place St-Nicolas, rue du Nouveau Port, route du Cap jusqu'à la rivière de Toga et de ce dernier point par la ligne limitant à l'ouest le périmètre de l'octroi.

Sont également comprises dans le premier quartier, les maisons bordant le boulevard Paoli. (Les maisons de ce boulevard ayant façade sur d'autres rues devront être faites en entier).

Le deuxième quartier comprend les maisons bordant la rue Miot (côté nord), rue de l'Opéra, boulevard du Palais, boulevard Saint-Angelo, cours des ormeaux, rue St-Roch, rue St-François montée de l'hôpital militaire, rue Salvatore Viale rue et place de la Fontaine Neuve, rue Bisaggine, rue des Jardins, boulevard de Cardo, rue et place Favalelli, rue St Angelo, rue de la Mantuetion, rue Ste-Elisabeth, place Campanari, montée de la Filippina et toutes les maisons comprises dans le périmètre de l'octroi entre le couvent des capucins et la tête nord du Tunnel.

Le troisième quartier comprend les maisons bordant la rue Napoléon, rue et place des Terrasses, descente Stagnara, quai de la Santé, quai de la Marine, limitée par la ligne joignant le bas de la descente Stagnara au débarcadère, rue Spinola, ruelle de la Marine, rue St Jean, rue du Môle, rue Simon, rue Baletta, rue Pino, rue du Vieux Marché. Marché aux poissons, rue St-Erasme, ruelle de la Conception, rue Neuve St Roch, rue de la Banque, rue Marbonel, cours Sébastiani, rue Neuve St-Jean, place de l'Hôtel de Ville, rue de l'Intendance, rue des Zéphyrs, promenade des quais, rue Porta-Vecchio.

Le quatrième quartier comprend les maisons situées dans le quartier de la Citadelle.

Le cinquième quartier comprend les maisons bordant la rue Campanari, rue Colonelle, rue St-Joseph, route Nationale, partie comprise entre Lupino et la place d'Armes, place de Porta-Vecchio, quartier de San Romanello.

Le sixième quartier comprend les maisons bordant la place Preia, rue Droite, rue du Lycée, quai de la Marine quai Sud, Rampe St Charles, rue de la Miséricorde, rue Ste Ursule, rue du Castagno, rue et place du Nouveau Marché, rue de Paglette, rue Giudicata, rue du Collo, rue du Bastion, rue des Moleis, rue de l'Hôpital.

Art. 2. — Il est enjoint aux propriétaires des maisons situées dans le 1er quartier de procéder à l'exécution des travaux, dans le délai d'une année, à compter du 15 août 1901.

Aux propriétaires des 2e, 3e, 4e, 5e et 6e quartiers il y procéder dans chacune des années consécutives et suivant leur ordre à partir de la même date, 15 août des années suivantes.

Art. 3. — M. le Commissaire central de police est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Bastia, le 20 juillet 1901.

Le Maire,
Signé : A GAUDIN.

Vu pour récépissé.
Ajaccio, le 30 juillet 1901.
P. le Préfet, Le Secrétaire Général,
Signé : MONTIGNY.

Les délais impartis par l'arrêté du 20 juillet 1901 étant expirés en ce qui concerne les 5 premiers quartiers et étant en cours pour le 6e, M. le Maire à l'honneur d'informer les intéressés qu'il a invité M. le Commissaire Central de police à en assurer l'exécution.

Sur demande motivée il pourra être accordé un délai de raison aux propriétaires qui le solliciteront.

Le Maire,
Signé : A. GAUDIN.

«AU « JOURNAL OFFICIEL »

Ministère de la Guerre

M. Galloni d'Istria, capitaine au 127e d'infanterie, passe au 156e du même arme.

M. Grossetti, aide vétérinaire au 15e rég. de dragons, est affecté au 3e rég. de chasseurs d'Afrique.

M. Lanfieri, officier d'administration de 1re classe, gestionnaire des vivres à Montpellier, a été désigné pour le gouvernement militaire de Paris.

M. Valery, officier d'administration de 1re classe, commandant le 20e section d'infanterie militaire à Oran, est nommé gestionnaire de l'hôpital militaire de Perpignan.

M. le sous-lieutenant Castellani, du 1er rég. de tirailleurs sénégalais, passe au 6e rég. d'inf. coloniale.

M. le sous-lieutenant Martinelli, du 2e rég. d'artillerie coloniale à Brest, est désigné pour l'Afrique occidentale.

M. l'Officier d'administration de 3e classe Rossi, comptable du parc d'instruction du 3e rég. d'artillerie coloniale à Toulon, est désigné pour Madagascar.

Petite Gazette

Variations Atmosphériques du 4 août

Thermomètre 7 heures du matin 27
à midi 29.0 à 6 heures du soir 28.0
Maxima : 31.4 Minima : 22.

Barométre — 7 heures du matin, 765 mm.
à midi, 763 mm. 6 heures du soir, 763 mm.

Vent. — Dans la matinée, calme.
Dans l'après-midi, S E. faible.

Etat du ciel, découvert.

Pluviomètre, à 7 h. du matin : 0 mm

⁂

Cirque équestre

La troupe de M. Forti a débuté brillamment hier soir ; le succès a été des plus satisfaisants, malgré la médiocrité de l'orchestre. Ont été très applaudis dans leurs divers numéros Mme Condermith, Mlle Giulietta, Mlle Emilia, le désopilant Nurchedel, le jeune et habile Luig Bizza, l'adroit M. Condermith dans ses plus remarquables exercices.

En somme la troupe de M. Forti nous promet d'excellentes soirées.

Aujourd'hui deux représentations ; la première de 4 à 7 heures du soir et la deuxième de 8 heures et demie à 11 et demie.

⁂

Bataille de dames

Les nommées N Toussainte, P. Toussainte et B. Agathe, revendeuses de leur métier, se sont prises de querelle hier soir à 4 heure et demie, sur la place de la Citadelle, mettant en émoi tout le quartier et provoquant un fort rassemblement de curieux.

A un moment donné la dame N. Toussainte ayant frappé brutalement la dame B. Agathe au visage, l'agent Paoletti est intervenu et a mis fin à la dispute en verbalisant contre les trois revendeuses.

⁂

Ecole de Saint-Etienne

M. Pierre Filippi vient de sortir de l'Ecole de Saint-Etienne avec le diplôme de chef armurier.

Ce jeune diplômé est le fils de notre concitoyen M. Etienne Filippi et le frère de Mlle Anna Filippi dont nous avons annoncé, il y a quelques jours, le brillant succès à l'Ecole des beaux-arts de Marseille.

Voilà une famille où les succès ne se comptent plus, et ils sont exclusivement dus au travail.

Toutes Les félicitations.

⁂

Charrette à l'abandon

Le sieur N. Antré, qui avait laissé, hier, sa charrette attelée, à l'abandon sur la place de l'église de la Citadelle, où elle gênait la circulation, a été mis en contravention par la police.

⁂

Baccalauréat

Les examens du baccalauréat dépendant de la faculté des sciences de Marseille auront lieu le 15 octobre 1906, à Bastia.

Les inscriptions sont reçus du 17 au 29 septembre.

⁂

Dispute

Les nommés V. Jean, restaurateur, 45 ans, et L. Paul, 18 ans, garçon boucher, se prirent de dispute hier, sur la place d'Armes, et ils étaient en train de s'injurier grossièrement — ce qui avait provoqué un grand rassemblement de personnes — quand survinrent les agents Antonini et Bonavita qui mirent fin à la querelle en verbalisant contre les deux antagonistes.

⁂

Ecole vétérinaire

A l'école vétérinaire stagiaire, Fiori est nommé au grade d'aide vétérinaire, et affecté au 6e rég de chasseurs d'Afrique.

⁂

Contributions directes

M. Labadie, commis des contributions directes de 3e classe à Ajaccio, a été mis en disponibilité, sur sa demande.

⁂

Avis

M. P. Sabatié, chirurgien Dentiste, a l'honneur d'informer sa nombreuse clientèle, que son cabinet sera fermé du cinq août au dix septembre.

⁂

Arts et Métiers

MM. Tolu et Gozzano ont été admis à subir les épreuves orales du concours d'admission à l'école d'arts et métiers d'Aix.

⁂

Au Port

Services de vapeurs Arthur C. Southwall.

Arrivée : Vapeur anglais « Venedotian » cap. Roberts, venant de Liverpool.

SOCIÉTÉS et SYNDICATS

Le Syndicat des Garçons s'est réuni le 4 Août 1906 pour procéder à l'élection d'un nouveau bureau qui se compose ainsi :

Président, Vietnati André, Vice-Président : Gennves Pierre ; Secrétaire, Franceschi Marien, Trésorier ; Giraldi Sauveur.

Conseillers d'administration ; MM. Natali François : Romodorio Pierre ; Dominici Joseph ; Pucci Ange.

Econome : Galdi Joseph.

Pour le Syndicat
Le Secrétaire, F. Marien.

SOCIÉTÉ Ste-DÉVOTE. — Les membres participants sont avisés que la 5 et 12 août aura lieu la perception de 9 à 11 heures, au siège social B4 du Palais, 3.

Prière au retardataire de se mettre en règle.

PRÉVOYANTS DE L'AVENIR. — Dimanche, 5 août, réunion mensuelle à la mairie de 9 à 10 heures.

Le Président, J. Angerly.

Nouvelle Religieuses

Demain, lundi, commencera la neuvaine préparatoire à la fête de l'Assomption de la T.-S. Vierge.

Le matin, à 5 h., Messe, Sermon et Bénédiction de la Sainte Relique.

Le soir, à 8 h., Salut solennel du T. S. Sacrement.

AVIS

La Maison Dominique MATTEI aîné, Place Saint-Nicolas, Bastia, a l'honneur d'informer sa nombreuse clientèle qu'elle a mis en vente, à partir du 1er août, les marchandises ci-après, paiement comptant :

Sucre raffiné : en pains en sacs, à l'entrepôt d'octroi, 61 fr. les 100 k. ; en caisses de 50 k., marques régulières, St Louis, 62 fr. les 100 k. ; en caisses de 50 k., Méditerranée, 60 fr. 50 les 100 kilos.

Sucre cristallisé, 1er et 3e jet.

Pâtes Riviere et Carrel, par caisses de 60 k. 80 fr. les 100 kilos ; par caisses de 12 k. 84 fr. les 100 k. ; en détail, le 2 paquets de 250 grammes, 0 45.

Savon : en caisses de 50 k., Fer à cheval, 28 fr. la caisse ; Abat-jour, 27 fr. la caisse ; Condor, 23.50 la caisse ; Echalote, 33.50 la caisse.

Sel gros des îles d'Hyères, 11 à 11.50 les 100 kilos.

Sel fin en sacs de 50 k., 12 à 14 f. les 100 k.

Farinette extra blanche, 14.50 à 15 fr. les 100 kilos.

Repasse tendre, 12 à 13 fr. les 100 k.

Farines : Coty, Degraud, Marly et Cie, Billard, Parrel Berdinesku, Thomas et Cie gruau.

Pétrole Atlantic, 14 fr. 50 la caisse à l'entrepôt d'octroi.

Pétrole Atlas, 13 fr. la caisse à l'entrepôt d'octroi.

Sucre de Paris, en paquets de 1 k. à 0,75 le kilo à la consommation.

Sucre de Paris, en paquets de 5 kilos à 0,725 le kilo.

DERNIÈRES NOUVELLES

Service télégraphique spécial du *Petit Bastiais*

00414

BOURSE DE PARIS

	2 août	3 août
Rente 3 0/0 amort.	97 35	97.4
— 3 p. 0/0 anc.	97.50	97 60

en espèces.

M. DOUMERGUE EN CORSE

Paris, 4 août.

M. Doumergue, ministre du Commerce, arrivera en Corse, dans le courant de la semaine prochaine.

M. Doumergue a l'intention de passer une grande partie de ses vacances dans notre pays.

L'ÉTAT DE SANTÉ du Général Brugère

Paris, 4 août.

On télégraphie de Bourges :

L'état de santé du général Brugère est satisfaisant.

Tout danger de complications semble avoir disparu et l'on espère que la guérison ne sera pas très éloignée.

Une circulaire de M. Clémenceau

Paris, 3 août.

M. Clémenceau, ministre de l'intérieur, a adressé une circulaire aux préfets, relative au droit de perquisition et d'arrestation que leur confère la loi.

Le ministre, dans sa circulaire, condamne ce droit qui n'est plus conforme aux idées du jour et incite les préfets à ne pas le mettre en pratique.

EN ITALIE

L'INCENDIE de l'Exposition de Milan

Milan, 4 août.

Les derniers renseignements relatifs à l'incendie de l'exposition de Milan indiquent que cette catastrophe est dûe à un attentat criminel.

Le feu serait dû mis par un individu qui serait affilié à une société anarchiste.

D'actives recherches, en vue de découvrir l'auteur de cet incendie volontaire, sont faites par la police qui serait sur une piste très sérieuse.

M. CLÉMENCEAU

Paris, 4 août.

M. Clémenceau, ministre de l'intérieur, a quitté Paris dans la soirée, pour se rendre à Carlsbad, où il va faire chaque année une cure de quelques semaines.

LES OBSÈQUES DE M. EUGÈNE ROUSSE

Paris, 4 août.

Les obsèques de M. Edmond Rousse, membre de l'Académie française, ancien bâtonnier de l'ordre des avocats, officier de la Légion d'honneur, ont été célébrées ce matin, à 10 heures, en l'église Saint-Louis d'Antin.

Le président de la République s'était fait représenter par un de ses officiers d'ordonnance

L'affluence était considérable.

L'inhumation aura lieu à la Roche-Guyon.

AU MAROC

Le Nouveau Gouverneur de Tanger

Tanger, 4 août.

Le gouverneur de Tanger a été appelé par le Makhzen à Fez.

Il a été remplacé par le caid Ben el Ghazi, actuellement gouverneur de Tétouan.

Le nouveau gouverneur de Tanger est considéré comme un homme d'une énergie peu commune. Cette nomination peut signifier que le Makhzen veut tenter un dernier effort pour réagir contre l'anarchie dans la région de Tanger ; elle peut signifier également que le gouvernement marocain a l'intention d'entraver à Tanger l'œuvre des réformes, et notamment l'organisation de la police.

Ben el Ghazi joint à sa réputation d'énergie un fanatisme qui s'est toujours manifesté par un mauvais vouloir systématique à l'égard des étrangers.

EN RUSSIE

LA RÉVOLUTION A St-PETERSBOURG

Imprimerie clandestine

Saint Pétersbourg, 4 août.

La police a enfin découvert une imprimerie clandestine, où tous les journaux et proclamations socialistes étaient imprimés.

LES GRÈVES

Saint-Pétersbourg, 4 août.

Une centaine d'usines sont en grève.

Les grévistes se montrent très agités et réclament une augmentation de salaires. Des réunions clandestines ont été tenues.

On craint que des troubles ne se produisent.

La grève, encore partielle, menace de devenir générale.

Des précautions sont prises. Le gouvernement a donné l'ordre au préfet de police de prendre toutes les mesures nécessaires au maintien de l'ordre.

EN POLOGNE

L'état de siège

Saint-Pétersbourg, 4 août.

Le gouvernement a autorisé le gouverneur général à établir l'état de siège en Pologne, en présence des récents attentats et de l'énergie croissante des révolutionnaires.

MOSCOU

Mutinerie de soldats de la Garde

Saint Pétersbourg, 4 août.

Les soldats de deux compagnies de la Garde se sont mutinés.

Les mutins ont arboré le drapeau rouge ; ils ont essayé de provoquer une manifestation.

Le général gouverneur de Moscou a fait agir les cosaques qui ont pu réprimer la mutinerie.

Plusieurs arrestations ont été opérées.

Le calme semble exister à Moscou, mais en réalité une certaine effervescence règne dans la classe ouvrière qui menace de se mettre en grève.

AVIS DE DÉCÈS

M. Charles Pellegrini, Mlles Marie et Louise Pellegrini ; Mme Marie-Louise Pellegrini, et M. Nicolas Marchesini, Mlle Marie Hugon ; Comte et Comtesse Benedetti ; M. François Benedetti, juge de paix, et Mme Benedetti, née d'Angelis ; Mme Finch, née Jacquier, et M. Louis Finch, président honoraire ; Mme de Casabianca, née Benedetti, et M. Louis de Casabianca, capitaine au 163e de ligne ;

Ont la douleur de faire part à leurs parents, amis et connaissances de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

Mme Veuve Louis Benedetti
Née FARINOLE

leur tante germaine, décédée à Bastia, le 4 août 1906, dans sa quatre-vingt-onzième année, munie des Sacrements de l'Eglise.

L'enterrement aura lieu aujourd'hui, dimanche 5 août, à 5 heures du soir.

On se réunira 2, rue Abbatucci.

Le présent avis tient lieu de lettre de faire part.

Mme Weyth, née Bugnani ; M. Louis Bugnani ; M. Jean Weyth ; M. Dominique Weyth ; Mme Jérôme de Casabianca, née Weyth, M. Jérôme de Casabianca et leurs enfants, Mme André Ghilini, née Rose-Weyth, M. André Ghilini, juge d'instruction à Ajaccio ;

Les familles Gonnet, Bugnani, Sauli, Ghilini de Marseille, Martinetti, Dubarre, Agostini, Rossi,

Ont la douleur de la re part à leurs parents, amis et connaissances de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

M. Jean-Bapt. Bugnani
Négociant

leur frère, oncle, grand-oncle, neveu et cousin, décédé dans sa soixantième année, muni des sacrements de l'Eglise, et les prient d'assister à son enterrement qui aura lieu aujourd'hui dimanche, 5 août, à 3 heures du soir.

On se réunira 3, faubourg Saint Joseph.

Il n'y a pas de lettres de faire part.

Charles de Vincenti, 26, rue de Pigale, Paris. Ordres de bourse. Comptant et terme.

Renseignements financiers gratuits sur toutes valeurs cotées ou non cotées. — Courtages officiels.

1 franc pour mille au parquet, et 1.25 pour mille en coulisse.

CHAMPAGNE
COSTE-FOLCHER
ÉPERNAY

Exposition de Liège 1905, Médaille d'Or
Exposition Internationale d'Alimentation Paris 1905, Grand Prix

Le Champagne COSTE-FOLCHER a été le seul admis aux banquets de 30.000 et 50.000 couverts servis les 30 oct. 1er 1904 et 5 novembre 1905, à la Galerie des Machines à Paris pour les Fêtes de la Mutualité.

Agent à Bastia : M. PHILIPPE POGGI.

Lits et Sommiers

Très bonne occasion.

Lits et Sommiers en excellent état à des prix incroyable de bon marché S'adresser à M. NOEL BERTI, tapissier en meubles, rue Neuve Saint Roch.

Orezza-les-Eaux
Villa Granajola
PROPRIÉTÉ DU Dr MANFREDI

L'Hôtel sera ouvert à partir du 1er juillet sous la direction de M. Henri Courchet.

Un cuisinier de Nice est attaché à l'établissement. Un service d'omnibus sera à la disposition des voyageurs.

Prix de la Pension :
Table d'hôte, 5 francs par jour ; Chambres, 2 et 3 francs.

Pour tous renseignements s'adresser à Mme veuve Manfredi, villa Granajola, Orezza.

N. B. — On prend des arrangements pour familles.

Bijouterie-Horlogerie
DANESI fils
Boulevard Paoli, 16, Bastia

M. Danesi fils, ancien élève des fabriques d'horlogerie de Besançon, a l'honneur de prévenir sa nombreuse clientèle qu'il se charge de toutes sortes de réparations de montres et pendules, à des prix défiant toute concurrence.

M. Danesi, faisant lui-même toutes les réparations, est à même de livrer un travail très soigné et garanti.

CAFÉ-RESTAURANT DES GOURMETS

A partir de 4 heures
GLACES
Fraises

RICQLÈS Digestif Anisichérique Prévient des épidémies
RICQLÈS Calme la Soif ASSAINIT L'EAU
RICQLÈS Dentifrice et Eau de Toilette Antiseptique
RICQLÈS Seul Véritable ALCOOL DE MENTHE
RICQLÈS Hors Concours PARIS 1900 et GRAND PRIX LIÉGE 1905

— FEUILLETON DU PETIT BASTIAIS —

Le Conducteur d'Omnibus

PAR

ALFRED SIRVEN & A. SIÉGEL

TROISIÈME PARTIE

LA MÈRE

Pourquoi ne pouvait-elle pas s'empêcher d'être émue à la pensée d'une malédiction sortie de cette bouche ?

C'est que cette bouche, illuminée par un éclair de vérité, lui avait semblé pure, quand elle l'avait aperçue.

Oui, pure malgré toutes les accusations, toutes les preuves ; pure malgré l'avenir, malgré l'évidence enfin !

Mme Van Oosten était au lit, plongée dans un sommeil pesant qui, bien après l'aurore avait succédé à une nuit d'insomnie, quand elle fut éveillée par sa femme de chambre, entrée sans avoir frappé, bellement elle était affolée, et qui balbutiait :

— Madame me pardonnera... mais un malheur affreux... un accident subit... le père de madame...

— Mon père ! mon père chéri ! il est mort ! gémit la comtesse.

— Non, madame, mais il vient d'être frappé d'une attaque... Son domestique en apporte à l'instant la triste nouvelle... et j'ai cru rendre mon devoir en prévenant madame sans tarder.

— Vous avez bien fait. Habillez-moi vite que je coure auprès de lui ! bégaya Mme Van Oosten, qui, sortie de son lit, chancelait.

Son père !

Elle l'adorait.

C'était pour le sauver que, faisant le sacrifice d'elle-même, elle avait épousé le comte Van Oosten, sachant bien que jamais elle pourrait l'aimer.

Son père, qui avait tenu la première place dans son cœur, jusqu'au jour où le prince Fédor, son bien aimé que, maintenant, elle avait presque le droit de nommer son fiancé, s'était trouvé sur sa route !

Son père était menacé de mort !

En toute autre circonstance, une pareille nouvelle, apprise soudainement l'eût plongée dans la désolation.

Mais à présent, son affliction se doublait d'une terreur effroyable...

Et ce n'était plus une terreur sans cause, vague, indéfinie, comme celle qui l'oppressait depuis que Mme de Chelles, outragée, chassée par elle, l'avait maudite, mais une terreur, hélas ! trop motivée !

Vêtue en un clin d'œil, elle sortit de son hôtel et s'élança dans la voiture qui devait l'amener auprès de son père, en murmurant, glacée d'effroi :

— Est-ce déjà l'effet des paroles de cette jeune femme ? Avait-elle donc vraiment le droit de me maudire ?

Le médecin, un vieil ami de sa famille qui, toute petite, l'avait fait sauter sur ses genoux, l'attendait, morne et désespéré, au seuil de la maison paternelle.

— Du courage ma pauvre Valentine, lui dit-il d'une voix étranglée par les larmes.

— Du courage ! Seulle d'une voix émue mais ferme, j'en aurai pour vous aider à le sauver.

— Le sauver ! répéta-t-il avec accablement.

D'un geste violent, elle l'écarta et s'élança vers la chambre de son père :

— Vous n'avez plus d'espoir, vous son médecin, son ami !... Mais moi, qui ne suis pas savante comme vous, je veux espérer encore.

Il parvint à lui saisir la main et à l'arrêter par une pression à la fois énergique et tendre.

— Valentine, fit-il très bas, vous arriverez trop tard... il ne vous reste plus qu'à le pleurer... J'ai fait ce que j'ai pu pour vous le conserver, mais la science est moins forte que Dieu.

Les derniers mots prononcés par le docteur n'arrivèrent pas à l'oreille de la comtesse qui tomba évanouie dans ses bras.

Une demi heure après, elle était agenouillée, désespérée, auprès du lit où gisait le corps inanimé de son père.

— Et je n'ai pas pu l'embrasser une dernière fois ! gémit-elle dans un sanglot. Je suis donc une bien grande coupable pour être frappée aussi cruellement ! Oh ! mon père ! Est-il possible que le ciel ait voulu me punir en t'enlevant à moi ! Ce serait donc moi, ta fille, moi qui t'aurais tué ? C'est donc bien vrai que je suis maudite ?

Le médecin l'écoutait silencieux, attristé par ses paroles à l'égarement causé par la douleur.

Avec une douceur toute paternelle, il voulut l'entraîner loin du lit mortuaire. Mais elle lui résista de toutes ses forces et énergiquement elle déclara qu'elle resterait là, tant que le corps de son père y demeurerait.

Avec une vaillance sublime et comme si elle eût voulu s'imposer une pénitence pour une faute dont personne, excepté elle-même, n'eut osé l'accuser, elle ne fit la paix de la mort couché, auprès de son père.

Mais si la présence du prince n'avait pas le pouvoir de diminuer son chagrin, elle eut du moins celui d'apaiser ses terreurs.

— Il me pardonne, pensa-t-elle, et tant qu'il vivra, je serai au-dessus de toutes les craintes... Personne ne croira maudite quand on se sentira aimée !

Elle rentra dans son hôtel de Neuilly et y demeura quelques jours, comme étourdie, ne recevant personne au monde, seule avec sa douleur.

Mais comme toute chose en ce monde, sa désolation eut un fin.

(A suivre)

Ordonnerie Modèle

Bastia, 33, Boulevard Paoli, 33, Bastia
Eugène PERICCHI, propriétaire

Saison Printemps-Eté 1906

Grand choix de chaussures pour Hommes, Dames et Enfants
Rayon spécial de chaussures de luxe
Grand assortiment de chaussures en couleurs
Choix considérable de pantoufles

Prix très réduits

M. Eugène PERICCHI a l'honneur d'informer ses nombreux clients de l'intérieur et du Cap qu'il reçoit les ordres par correspondance et tous les soins seront apportés à leur prompte exécution.

La Maison se charge des réparations

HOTEL D'EUROPE

ADÉLAÏ DE COLOMBANI

Bastia. — 3 et 5, rue de l'Opéra — Bastia

Cet Hôtel se recommande par sa belle situation, au centre de la ville, à proximité des principaux établissements.

Il possède, en outre, un superbe jardin éclairé à l'acétylène, où les clients peuvent prendre leur repas pendant l'été.

Banquets — Noces — Festins

Pensions à des prix modérés

L'Art de Gagner de l'Argent à la Bourse

25 ans de succès, a valu à l'Auteur les félicitations des Financiers les plus distingués. — Envoi Gratis. — GAILLARD, 5, rue Feydeau, Paris.

OUTILS pour AMATEURS et INDUSTRIE — LE VERLET

Orologerie Sanna

Travasi in Cerviene,

aperto un magazino d'orologeria ove si eseguisce qualunque riparazione a prezzi miissimi e con garanzia.

PHAÉTON

A vendre. Pour tous renseignements s'adresser à M. Bernacchi, rue de l'Opéra, Bastia.

PRIME INÉDITE

A NOS LECTRICES

Celles de nos lectrices qui voudront bien envoyer leur adresse à LA BRODERIE PRATIQUE 38, rue Centrale, à Lyon recevront gratuitement un exemplaire de ce journal, dont chaque numéro contient une page de dessins piqués d'une valeur de 1 fr. 50.

ANCIEN CABINET PRADÈRE

PIERRE SABATÉ

Chirurgien-Dentiste du Lycée

SUCCESSEUR

DENTS & DENTIERS
(Systèmes perfectionnés)
OBTURATION
& EXTRACTION DES DENTS
sans douleur

Bd Paoli, 18, au 1er
Maison Benedetti

R. P. SABATÉ a l'honneur de prévenir sa nombreuse clientèle, d'avoir à sa nouvelle adresse, 18, Boulevard Paoli, au 1er étage, le même cabinet de consultations et de pratique dentaires qu'il a tenu pendant 15 ans, 3, rue Centrale.

Il a fait venir de Paris les derniers perfectionnements de la dentisterie moderne, et il espère, par des soins assidus, mériter la confiance qu'il sollicite.

Consultations gratuites pour les indigents, le mardi et le vendredi de 1 à 3 heures.

Le Directeur-Gérant,
J.-B. OLLAGNIER,

Bastia, Imprimerie Ollagnier.

L'ARGUS DE LA PRESSE

Fondé en 1879

LE PLUS ANCIEN OFFICE DE COUPURES DE JOURNAUX

Lit, découpe et traduit tous les journaux du monde, en fournit les articles sur n'importe quel sujet.

PARIS. — 14, rue Drouot, — IX

CORRESPONDANTS de L'ARGUS : St-Pétersbourg, Londres, Berlin, Vienne, New-York, Lisbonne, Genève, Bruxelles, Constantinople, Athènes, Dublin, Berne, Milan.

COURS SECONDAIRES

de Jeunes Filles d'Ajaccio

DIRIGÉS PAR Mlle LUCIE OTTAVI

Officier d'Académie

Cours fondés en 1882 par l'Administration

Les Cours Secondaires d'Ajaccio sont le SEUL établissement public de la ville, le seul aussi où les Cours sont faits par MM. les Professeurs du Collège, de l'Ecole Normale d'instituteurs et l'Institution.

Exposés en plein midi, au bord de la mer, vus répandu de tout le golfe, sur ce rivage, ils offrent aux familles les meilleures garanties d'hygiène et de confort.

Pensionnat
Demi-Pensionnat — Externat

PRIX TRÈS MODÉRÉS

Succès pour l'année scolaire 1904-1905

4 Élèves reçues au brevet élémentaire sur 5 présentées ;
4 Admises à l'Ecole Normale sur 5 ;
16 Élèves supérieures sur 18.

Des bourses sont accordées au brevet supérieur aux meilleures à l'Etablissement.

Préparation spéciale au concours d'admission à l'Ecole Normale et pour la bourse de l'Enseignement primaire supérieur.

Les Illustrations de la Corse

PAR NOVELLINI

La Corse au XVIIIe siècle, Allégories (Salon de 1879).

Le papier de Chine, format 30×37 . . . . 4 fr.
Le papier blanc, — — 5 fr.

HOMMES CÉLÈBRES

Sambucuccio d'Alando (Salon de 1878).
Sampiero Corso.
Pascal Paoli.
Napoléon Bonaparte.

Le papier de Chine, format 40×30 Chaque . . . 2 fr.

3e Dévote, Patronne de la Corse (Salon de 1879).

Le papier de Chine, format 65×50 . . . 5 fr.
Le papier Chine, format 40×30 (Salon) . . . 2 fr.

EN VENTE :

AJACCIO, chez l'auteur et chez M. de CASTELLI, Libraire.

BASTIA, au Magasin du Journal, Libraire.

La meilleur des cigares à 0.10 sans contredit le Cigare Mat le demander dans tous les débits.

On ne fume pas ce bon cigare, On le hume, tellement il est rare

EP. Le meilleur Cigare à 10 centimes est celui contredit le CIGARE MATTEI

Installation
à Gaz et Acétylène

Jean Cini, ex ouvrier du Gaz
Place de l'Hôtel de Ville, 4, Bastia

Vente de becs, verres et manchons
Appareils sur commande

Abonnement pour l'entretien de l'éclairage ; — Travail soigné et garanti.

ANCIEN CABINET
DE M. LE DOCTEUR PASQUALINI

4, rue des Terrasses, Bastia

Fabrication et réparations de dentiers artificiels

F.-A. MORATI

Ancien chef de section des hôpitaux de Dijon, de Marseille, etc., travaille, comme opérateur, en mécanique dentaire, spécialement pour MM. les docteurs et chirurgiens-dentistes (diplômés).

N. B. — Les matières premières devant servir à la fabrication des dentiers proviennent des trois maisons de Paris.

Atelier de Dorure

SAUVEUR MACCIOTTI, Doreur
Rue des Terrasses, Bastia

Travaux et réparations d'objets d'Eglise

Chandeliers, Reliquaires, Trônes, Crucifix, Statues, Croix, etc., etc.

Ces travaux sont exécutés avec soin et à des prix modérés.

Exécution de travaux de dorure dans les églises, ainsi que dans les appartements.

L'QUEUR DE NOIX

DISTILLÉE

par M. SIMONCELLI

Médaille d'argent, Exposition de Bastia (1877).
Croix de mérite et Médaille d'or, Exposition Internationale de Lyon (1900).

Donne de propriétés stomachiques, recommandées par les sommités médicales de Montpellier et qui ont fait l'analyse et notamment par M. Combescure, l'un des maîtres les plus distingués de la Faculté de Médecine de cette ville, cette Liqueur alcoolique exclusivement avec des noix de première qualité, se recommande aux amateurs délicats par ses propriétés digestives, son arôme et son velouté.

Elle est recommandée aux personnes souffrant de maux d'estomac, désordres d'estomac, convalescences, dans les cas d'épidémie et aussi calme contre le mal de mer et les coliques.

La LIQUEUR DE NOIX se prend à tout moment et après chaque repas pour activer la digestion. Elle s'absorbe par petits verres à liqueur.

Dépôt à sa Villa près Cardo et à Bastia chez M. LUCIANI, pharmacien, place des Portanelles.

Le meilleur des remontants.

Royal Windsor

LE CÉLÈBRE
RÉGÉNÉRATEUR DES CHEVEUX

AVEZ-VOUS DES CHEVEUX GRIS?
AVEZ-VOUS DES PELLICULES?
VOS CHEVEUX TOMBENT-ILS?

Employez le ROYAL WINDSOR, qui rend aux cheveux gris la couleur et le beau naturels du jeune âge. Il arrête la chute des cheveux et fait repousser les cheveux tombés. Il est le SEUL Véritable Restaurateur des Cheveux. Il est inoffensif.

ENTREPOT : 38, rue d'Enghien, PARIS

Envoi franco sur demande du Prospectus contenant détails et attestations

MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION

Chaux hydrauliques et Ciments, marques de Villeneuve et La-Porte du Teil. — Plâtres gris et blanc. Carreaux-Mosaïques en ciment. — Briques plates et rondes. — Carreaux. — Tomettes — Toujours en poterie et en grès.

FERS A PLANCHER

Fers à barres, Plats, Ronds, Carrés, T, de fer, Rennes artificiels Fer

TUYAUX EN FONTE, EN GROS

Appareils Sanitaires

Charles CLEMENT & Cie

Entrepôts aux Magasins Généraux à Boulevard de Cardo, 1.

Lisez tous les Jeudis le
Journal des Voyages
Le plus attrayant des publications hebdomadaires.

ROMANS D'AVENTURES

par les auteurs les plus célèbres

Louis Boussenard, Paul d'Ivoi, Henry Lafonque, etc.

Récits d'Explorations. — Nombreuses Variétés.

SUPERBES ILLUSTRATIONS

15 centimes le Numéro. En vente partout.

Abonnement de Trois Mois avec Prime contre mandat-poste de 2 fr. 50, adressé, 168, rue Montmartre, Paris.

Aux tempéraments délicats offrez un

VIN DU CAP CORSE

à base de Quinquina

de la Maison L.-N. MATTEI, & Cie — BASTIA (Corse)

Apéritif Tonique Fortifiant

Ce vin que nous offrons avec confiance aux Consommateurs diffère complètement de tous ceux connus à ce jour; d'un goût agréable au palais, il est à la fois tonique et apéritif.

Pris avant les repas, il excite l'appétit, pris après il active et facilite la digestion.

Demandez dans tous les bons Etablissements un Vin du Cap Mattei

XXXIe ANNEE — LUNDI 6 AOUT 1906 — N 211

00415

Le Petit Bastiais

5 CENTIMES — JOURNAL QUOTIDIEN — 5 CENTIMES

Rédaction & Administration : 2, Boulevard du Palais, Bastia
J.-B. OLLAGNIER, Directeur

Les annonces sont payables d'avance et reçues aux Bureaux du Journal.
Faits divers, 1 fr. — Réclames (3e page), 0.75 — Nécrologie, 0.20 — Judiciaires, 0.25

ABONNEMENT (*Payable d'avance*)

	Six mois.	Trois mois.	Un mois.	
Corse	20 fr.	10 fr.	3 fr.	UNION POSTALE, ET AUTRES PAYS : le port en sus.
Autres Départ.	32 »	12 »	6 »	On ne répond pas des manuscrits déposés.

BIBLIOTHEQUE BASTIA MUNICIPALE

LE CALENDRIER

Fête d'Aujourd'hui : Transfig. du N. S.
Soleil : (heure nationale)
Lever, 4 h. 21 m. — Coucher, 6 h. 54 s.
Dernier quar., le 11. — Nouv. Lune, le 19
Fête de Demain : Saint Gaetan.

5 AOUT

Les Curiosités de la Semaine

Un ne parle que de natation : traversée de la Manche, traversée de Paris à la nage.

Une vieille légende raconte qu'un marin français, prisonnier sur les pontons anglais pendant les guerres du premier Empire, réussit à s'évader et à traverser la Manche à la nage, après s'être enduit le corps d'huile pour amoindrir le contact de l'eau.

Arrivé à la côte, près de Calais, dit la légende, il trouva un gendarme qui lui demanda son passeport.

— Mon passeport ! Mon passeport ! Le voilà mon passeport ?

Et il jeta le gendarme à la mer.

Quant à la traversée de Paris d'amont en aval, c'est déjà un joli parcours, mais nous connaissons un nageur qui, étant jeune, a fait quelque chose de plus extraordinaire. Il avait parié de traverser la Seine en largeur, ayant les pieds et les poings liés.

On n'osa pas parier et pourtant le nageur accomplit le parcours, à la Grenouillère de célèbre mémoire, en faisant simplement la planche et en se poussant avec les pieds attachés à hauteur de la cheville.

Les dents noires des Cambodgiennes.

Ce n'est pas l'usage du bétel qui donne aux dents ce bel émail noir qui distingue la dentition des danseuses de S. M. Sisowath Ier. Le bétel rougit, mais ne noircit pas.

Les Cambodgiens, comme tous les Indo-Chinois et une partie des Hindous, se font teindre les dents par des professionnels, qui procèdent à cette opération à peu près de la même façon que les cireurs de bottes, avec cette seule différence, naturellement, que les instruments dont ils se servent sont moins volumineux. Une élégante de Phôm-Peh reçoit deux ou trois fois par semaine la visite de sa teinturière boccale, comme nos petites maîtresses celle de leur manucure, car le dernier cri est, là bas, d'avoir des dents d'un noir impeccable, qui ne laisse même pas soupçonner que les dents ont pu être blanches.

Par ce temps de concours de balcons fleuris...

Une innovation originale et charmante vient d'être introduite dans le programme de l'enseignement primaire supérieur des jeunes filles, à Anvers, dont nous pourrions faire notre profit.

Les élèves sont exercées à la cueillette des fleurs, à l'assemblage des gerbes et à la confection de gracieux bouquets, ainsi qu'à l'art d'en garnir les vases. Elles analysent les plantes, dont elles forment des herbiers, qu'elles agrémentent de croquis faits d'après nature. Ces aimables leçons de choses sont complétées par des démonstrations pratiques au jardin botanique. Les jeunes filles y puisent le goût des belles fleurs, dont elles éprouvent, par la suite, le besoin d'apprendre la culture afin de les introduire dans le home.

L'exemple est à retenir.

Détournement d'une comète.

On est enfin rassuré sur le sort de la comète Finley, au sujet de laquelle les savants n'étaient pas sans inquiétude. C'est une jeune comète qui a été découverte il y a quelques années à peine, et l'on pouvait craindre qu'elle ne connût pas encore très bien sa route. Ce n'était pourtant pas sa première sortie. Elle avait déjà fait quelques courtes apparitions au firmament, et sa venue avait été encore annoncée, d'une façon à peu près certaine, pour cette année.

Mais on l'attendait beaucoup plus tôt, et elle était déjà en retard de quelques mois. Dans les observatoires on se perdait en conjectures, mais on se gardait toutefois d'ébruiter la chose de peur d'émouvoir l'opinion. Il n'y a plus lieu aujourd'hui d'être si discret : elle avait seulement fait une mauvaise rencontre. Un distingué savant, M. Schulhof, du bureau des longitudes de Paris, a démontré que le retard constaté provenait de ce que la comète avait passé près de Jupiter, ce qui a modifié les éléments de son orbite.

Il convient donc de jeter un nuage sur cette escapade, mais ce Jupiter, tout de même, a son âge !...

Jeux de princes... américains.

Ces jours derniers, au moment de monter dans le train qui devait les emmener d'Oster-Bay à Mineola, les fils du président Roosevelt, Archie et Quentin, sont allés trouver M. Marsh, le chef de gare, et lui ont demandé de conduire la locomotive pendant le trajet. Ce chef de gare déclara qu'il ne pouvait pas le permettre sans l'autorisation du président, leur père.

— Eh bien, dit Archie, assurez-vous en !

On téléphona, et la réponse arriva, satisfaisante.

Les deux jeunes gens montent sur la locomotive, avec leur cousin Philippe Roosevelt, qui prend la pelle du chauffeur.

Le train est arrivé à destination sans accident.

La banque aux bijoux.

L'Amérique étant le pays du progrès, toutes les classes de la société y participent... même les voleurs. Et en ces dernières années, ils ont réussi à enlever des coffres-forts, fussent-ils de trois ou quatre cents kilos, Or, comme dans ces coffres-forts il y avait toujours quelques rangées réservées aux bijoux féminins, ces dames se trouvaient aussi volées que leurs maris.

Pour protéger leurs bijoux contre les voleurs, une banque leur offre de mettre leurs bijoux en sûreté, à leur sortie du théâtre, d'un dîner ou d'un bal. Et l'on voit des dames, après une soirée de fête, passer à la banque et lui remettre leurs bijoux, avant de rentrer chez elles.

Comme cette vie d'Amérique est pleine de charme !... Pour notre part, avouons que nous semblent préférables nos pauvres petits voleurs d'Europe.

Le clos des impressionnistes.

Voilà un nom de cru peu banal. Il a été donné à ses vignes par un poète repenti qui s'est retiré dans l'Hérault pour y devenir vigneron, M. Armand Cabrol, que l'on vit, il y a quelque dix ans, déambuler au quartier Latin, et clamer des ballades, non sans talent, dans les cénacles variétistes. Mais la profession de « poète » n'est guère lucrative, ainsi qu'il l'avoua dans son prospectus, et l'ancien collaborateur des rêves d'antan trouve aujourd'hui plus avantageux de placer son vin dans les milieux artistiques qu'il fréquentait autrefois. Il nous donne les noms des clients les plus célèbres de clos des impressionnistes. Dans la longue nomenclature nous relevons ceux de Degas, Claude Monet, Renoir, Raffaelli, Gustave Geffroy, Rollia et Durand-Ruel.

On voit que le clos est bien nommé.

Causerie Maritime

Société Centrale de Sauvetage de Naufragés

1, rue de Bourgogne, Paris.
Président, le Vice-Amiral Ch. Duperré

Sa mission — Son organisation
— Ses appareils de sauvetage
— Résultats obtenus.

La « Société centrale de Sauvetage des Naufragés, » créée en 1865 et reconnue comme établissement d'utilité publique la même année, a pour but de porter secours aux naufragés, aux victimes des événements de mer, sur toutes les côtes de France, d'Algérie et de Tunisie.

Pour arriver à ce but la Société entretient sur tout le littoral un matériel considérable, d'une valeur de plus de trois millions, qu'elle améliore et augmente sans cesse, suivant les ressources mises à sa disposition par les personnes généreuses qui s'intéressent au sort de nos marins ; elle s'assure que ce matériel spécial est maintenu en parfait état d'entretien et confié à des hommes dévoués, bien exercés, aptes à s'en servir dès que le besoin s'en fait sentir.

Là où la population est assez nombreuse, la navigation fréquente, les dangers éclairés de la côte, la « Société centrale » établit une station de canot. Les postes de porte-amarres sont placés au contraire sur les points déserts de notre littoral, là où il serait impossible de recruter un équipage, où il n'existe souvent qu'un poste de douanes, un phare, un sémaphore, à plusieurs kilomètres de tout point habité.

Les canots de la Société centrale de sauvetage sont presque tous d'un type uniforme qui, à la suite d'expériences sérieuses, a été reconnu supérieur aux autres.

La Société possède cent quatre stations de canots en plein fonctionnement.

Elle vient d'ajouter à cette flottille un vapeur de 274 tonneaux, l' « Yonne, » qu'elle a acheté 75.000 francs, et qui stationne à Royan, constamment prêt à se porter au secours de tout navire en détresse au large de l'embouchure de la Gironde.

L'équipage habituel d'un canot de sauvetage et de deux hommes. Le patron et le sous patron du canot reçoivent une allocation annuelle ; les canotiers ont droit à une indemnité toutes les fois qu'elle prennent la mer, soit pour un sauvetage, soit pour les exercices qui ont lieu chaque trimestre.

Les canots sont généralement sur un chariot dans une maison abri, près à être transportés sur le point de la côte le plus favorable pour la mise à l'eau.

La Société centrale de sauvetage possède en outre cinq cents postes de porte amarres et de secours répartis sur tout le littoral et confiés aux gens du service actif des douanes qui s'en acquittent dans toutes les occasions avec une grande habileté et le plus complet dévouement. Ils contiennent des voitures de sauvetage, des lignes et des cordages de toutes sortes, des bâtons plombés, des fusils et canons porte-amarres.

Au moyen de ces engins, on lance un projectile auquel est fixée une ligne, on parvient ainsi à établir un système de va-et-vient, qui est complètement manœuvré par les sauveteurs, et qui permet de ramener à terre les naufragés.

Chaque poste de sauvetage, muni d'un canon sur affût, y compris l'abri et le matériel, revient à 4.500 francs. Ces postes sont au nombre de 87.

Une station de canot coûte de son côté 25.000 à 31.000 francs, suivant les localités, et son entretien atteint en moyenne 1.500 fr. par an.

Le matériel de la Société centrale de sauvetage a donc une valeur de plus de 3 millions et, par suite, exige annuellement de grands frais d'entretien.

Grâce à cette organisation, le nombre de personnes sauvées était, au 31 décembre 1905, de 14.979 ; le total des navires et barques sauvés ou secourus s'élevait à 1.280.

Ce n'est pas sans courir souvent de réels dangers que nos populations si dévouées du littoral ont obtenu un pareil résultat. Aussi la Société centrale leur décerne-t-elle, quand il y a lieu, des récompenses pécuniaires, des diplômes, des médailles de bronze, d'argent et d'or.

De plus, tous les ans, au mois de mai, en semblée générale, quinze à vingt prix et autant de médailles d'or, d'une valeur totale de plus de 10.000 francs, sont attribués aux stations qui ont accompli les plus beaux sauvetages.

Le budget des dépenses prévues pour 1900 s'élève à 452 586 francs.

Les chiffres ci-dessus montrent que la Société centrale des naufragés a beaucoup fait, mais il lui reste beaucoup à faire. Aussi elle adresse le plus pressant appel à la générosité de tous ceux qui s'intéressent à son œuvre si éminemment philanthropique Plus les ressources seront grandes, plus les services rendus seront nombreux, et ce sera l'honneur et la récompense de ceux qui auront bien voulu y contribuer.

On peut venir en aide à la Société :

1. Comme membre *bienfaiteur* : en faisant à la Société un don important, tel que une station de canot de sauvetage (30.000 francs) ou un canot avec chariot (15.000) francs.

2. Comme *fondateur* : en apportant à la Société une somme de 400 francs au moins, ou en versant annuellement une cotisation minimum de 20 francs.

3. Comme *donateur* : en faisant à la Société un versement une fois opéré la forieur à 100 francs.

4. Comme *souscripteur annuel* : en versant annuellement à la Société une somme inférieure à 20 francs.

5. En versant une somme, si minime qu'elle soit, dans les divers troncs que la Société a fait installer dans les maisons-abri des canots de sauvetage, dans les bureaux de l'inscription maritime, dans divers hôtels de voyageurs, etc.

La Société n'a d'autres ressources que celles qui proviennent de la générosité des personnes qui veulent bien venir en aide à cette œuvre essentiellement humanitaire.

Le Secrétaire Trésorier du Comité de Bastia,
J.-B LELA,
Mécanicien principal de la Marine.

LA LOI
sur le Repos hebdomadaire

La Loi sur le repos hebdomadaire est ainsi conçue :

Article premier. — Il est interdit d'occuper plus de six jours par semaine un même employé ou ouvrier dans un établissement industriel ou commercial ou dans ses dépendances, de quelque nature qu'il soit, public ou privé, laïque ou religieux, même s'il a un caractère d'enseignement professionnel ou de bienfaisance.

Le repos hebdomadaire devra avoir une durée minimum de vingt-quatre heures consécutives.

Art. 2. — Le repos hebdomadaire doit être donné le dimanche

Toutefois, lorsqu'il est établi que le repos simultané, le dimanche, de tout le personnel d'un établissement serait préjudiciable au public ou compromettrait le fonctionnement normal de cet établissement, le repos peut être donné, soit constamment, soit à certaines époques de l'an, et seulement, ou bien :

(a) Un autre jour que le dimanche à tout le personnel de l'établissement ;

(b) Du dimanche midi au lundi matin ;

(c) Le dimanche après-midi avec un repos compensateur d'une journée par roulement et par quinzaine ;

(d) Par roulement à tout ou partie du personnel.

Des autorisations nécessaires devront être demandées et obtenues conformément aux prescriptions des articles 6 et 9 de la présente loi.

Art. 3. — Sont admis de droit à donner le repos hebdomadaire par roulement les établissements appartenant aux catégories suivantes :

1. Fabrication de produits alimentaires destinés à la consommation immédiate ;

2. Hôtels, restaurants et débits de boissons ;

3. Débits de tabacs et magasins de fleurs naturelles ;

4. Hôpitaux, hospices, asiles, maisons de retraites et d'aliénés, dispensaires, maisons de santé, pharmacies, drogueries, magasins d'appareils médicaux et chirurgicaux ;

5. Etablissements de bains ;

6. Entreprises de journaux, d'informations et de spectacles, musées et expositions ;

7. Entreprises de location de livres, de chevaux, de moyens de locomotion ;

8. Entreprises d'éclairage et de distribution d'eau ou de force motrice ;

9. Entreprises de transport par terre autres que les chemins de fer, travaux de chargement dans les ports, débarcadères et stations ;

10. Industries où sont mises en œuvre des matières susceptibles d'altération très rapide ;

11. Industries dans lesquelles toute interruption de travail entraînerait la perte ou la dépréciation du produit en cours de fabrication.

Un règlement d'administration publique énumérera la nomenclature des industries comprises dans les catégories figurant sous les numéros 10 et 11, ainsi que les autres catégories d'établissements qui pourront bénéficier du droit de donner le repos hebdomadaire par roulement.

Un autre règlement d'administration publique déterminera également les dérogations partielles au repos des spécialités occupées dans les usines à feu continu, tels que les hauts fourneaux.

Art. 4. — En cas de travaux urgents, dont l'exécution immédiate est nécessaire pour prévenir des accidents imminents ou réparer des accidents survenus au matériel aux installations ou aux bâtiments de l'établissement, le repos hebdomadaire pourra être suspendu pour le personnel

nécessaire à l'exécution des travaux urgents. Cette faculté de suspension s'applique non seulement aux ouvriers de l'entreprise où les travaux urgents sont nécessaires, mais aussi à ceux d'une autre entreprise faisant les réparations pour le compte de la première. Dans cette seconde entreprise, chaque ouvrier devra jouir d'un repos compensateur d'une durée égale au repos supprimé.

Art. 5. — Dans tout établissement qui aura le repos hebdomadaire un même jour pour tout le personnel, le repos hebdomadaire pourra être réduit à une demi-journée pour les personnes employées à la conduite des générateurs et des machines motrices, au graissage et à la visite des transmissions, au nettoyage des locaux industriels, magasins ou bureaux, ainsi que pour les gardiens et concierges.

Dans les établissements de vente de denrées alimentaires au détail, le repos pourra être donné le dimanche après-midi, avec un repos compensateur, par roulement et par semaine, d'un autre après-midi pour les employés âgés de moins de vingt et un ans et logés chez leurs patrons et par roulement et par quinzaine, d'une journée entière pour les autres employés.

Dans les établissements occupant moins de cinq ouvriers ou employés et admis à donner le repos par roulement, le repos d'une journée par semaine pourra être remplacé par deux repos d'une demi-journée représentant ensemble la durée d'une journée complète de travail.

Dans tout établissement où s'exerce un commerce de détail et dans lequel le repos hebdomadaire aura lieu le dimanche, ce repos pourra être supprimé lorsqu'il coïncidera avec un jour de fête locale ou de quartier désigné par un arrêté municipal.

Art. 6. — Dans toutes les catégories d'entreprises où les intempéries déterminent des chômages, les repos forcés deviendront, au cours de chaque mois, en déduction des jours de repos hebdomadaire.

Les industries en plein air, celles qui ne travaillent qu'à certaines époques de l'année, pourront suspendre le repos hebdomadaire quinze fois par an.

Celles qui emploient des matières périssables, telles qui ont à répondre, à certains moments, à un surcroît extraordinaire de travail, et qui ont fixé le repos hebdomadaire, au même jour pour tout le personnel, pourront également suspendre le repos hebdomadaire quinze fois par an.

Mais pour ces deux dernières catégories d'industrie, l'employé ou l'ouvrier devra jouir au moins de deux jours de repos par mois.

Art. 7. — Dans les établissements soumis au contrôle de l'Etat, n'est que dans ceux où sont exécutés les travaux pour le compte de l'Etat et dans l'intérêt de la défense nationale, les ministres intéressés pourront suspendre le repos hebdomadaire quinze fois par an.

Art. 8. — Lorsqu'un établissement quelconque voudra bénéficier de l'une des exceptions prévues au paragraphe 2 de l'article 2, il sera tenu d'adresser une demande au préfet du département.

Celui-ci devra demander d'urgence les avis du Conseil municipal, de la Chambre de commerce de la région et des syndicats patronaux et ouvriers intéressés de la commune. Ces avis devront être donnés dans le délai d'un mois.

Le préfet statuera ensuite par un arrêté motivé qui le notifiera dans la huitaine.

L'autorisation accordée à un établissement devra être étendue aux établissements de la même ville faisant le même genre d'affaires et s'adressant à la même clientèle.

Art. 9. — L'arrêté préfectoral pourra être déféré au Conseil d'Etat, dans la quinzaine de sa notification aux intéressés.

Le Conseil d'Etat statuera dans le mois qui suivra la date du recours, qui sera suspensif.

Art. 10. — Des règlements d'administration publique organiseront le contrôle des jours de repos pour tous les établissements, que le repos hebdomadaire soit collectif ou qu'il soit organisé par roulement.

Ils détermineront également les conditions du préavis qui devra être adressé à l'inspecteur du travail par le chef de tout établissement qui bénéficiera des dérogations.

Art. 11. — Les inspecteurs et inspectrices du travail sont chargés, concurremment avec tous officiers de police judiciaire, de constater les infractions à la présente loi.

Dans les établissements soumis au contrôle du ministre des travaux publics, l'exécution de la loi est assurée par les fonctionnaires chargés de ce contrôle, placés à cet effet sous l'autorité du ministre du commerce et de l'industrie. Les délégués mineurs signalent les infractions sur leur rapport.

Art. 12. — Les contraventions sont constatées dans des procès-verbaux qui font foi jusqu'à preuve contraire. Ces procès-verbaux sont dressés en double exemplaire dont l'un est envoyé au préfet du département et l'autre déposé au Parquet.

Art. 13. — Les chefs d'entreprise, directeurs ou gérants qui auront contrevenu aux prescriptions de la présente loi et des règlements d'administration publique rendus à son exécution, seront poursuivis devant le tribunal de simple police et punissables d'une amende de cinq à quinze francs (5 à 15 fr).

L'amende sera appliquée autant de fois qu'il y aura de personnes occupées dans des conditions contraires à la présente loi, sans toutefois que le maximum puisse dépasser cinq cents fr. (500 fr.)

Art. 14. — Les chefs d'entreprises seront civilement responsables des condamnations prononcées contre leurs directeurs ou gérants.

Art. 15. — En cas de récidive, le contrevenant sera poursuivi devant le tribunal correctionnel et puni d'une amende de seize à cent francs (16 à 100 fr.)

Il y a récidive, lorsque dans les douze mois antérieurs un fait pareil a donné lieu à une condamnation pour une contravention identique.

En cas de pluralité de contraventions entraînant ces peines de la récidive, l'amende sera appliquée autant de fois qu'il aura été relevé de nouvelles contraventions, sans toutefois que le maximum puisse dépasser trois mille francs (3.000 francs).

Art. 16. — Est puni d'une amende de cent à cinq cents francs (100 à 500 fr.) quiconque aura mis obstacle à l'accomplissement du service d'un inspecteur.

En cas de récidive dans les délai spécifiés à l'article précédent, l'amende sera portée de cinq cents à mille francs (500 à 1000 fr.).

L'article 463 du Code pénal est applicable aux condamnations prononcées en vertu de cet article et des articles 13, 14 et 15.

Art. 17. — Les dispositions de la présente loi ne sont pas applicables aux employés et ouvriers des entreprises de transports par eau, non plus qu'à ceux des chemins de fer dont les repos sont réglés par des dispositions spéciales.

Art. 18. — Demeurent abrogées les dispositions des articles 5 et 7 de la loi du 2 novembre 1892 en ce qui touche le repos hebdomadaire.

Les dérogations prévues à l'article 4 et au premier paragraphe de l'article 5 de la présente loi ne sont pas applicables aux enfants de moins de dix-huit ans et aux filles mineures.

Les dérogations prévues au paragraphe 3 de l'article 5 ne sont pas applicables aux personnes protégées par la loi du 2 novembre 1892.

Un règlement d'administration publique établira la nomenclature des industries et professions qui devront être comprises dans les catégories générales énoncées à l'article 6 de la loi en ce qui concerne les femmes et les enfants.

Ce que disent les Journaux

La République Française

A propos du syndicat des agents de police :

« Les syndicats de soldats, de gendarmes ou d'agents de police sont évidemment les derniers qu'une nation n'ayant pas complètement perdu l'esprit sera disposée à admettre. L'administration de la police n'est pas une administration publique ordinaire, des lors les simples associations amicales acceptables ailleurs peuvent être particulièrement dangereuses ici.

« Si l'on accepte que les agents de police se forment en association amicale pouvant discuter avec les chefs, comment refuser-t-on le même droit aux gendarmes et plus tard aux soldats ? Leur situation est tout à fait comparable, car l'armée, la gendarmerie, la police ont un égal besoin d'ordre et de discipline. »

Le Gaulois

Sur les distributions des prix :

« La distribution des prix a cessé de plaire, ce n'est plus qu'une cérémonie froide, ennuyeuse, dépourvue de toute effusion sentimentale, quelque chose comme l'inauguration officielle d'un buste, quelquefois un peu moins obligatoire à l'accompagnement du service d'un inspecteur.

« C'est une tradition qui disparaît après tant d'autres. On s'en désintéresse comme de toutes choses, et la route qui nous conduit à l'idéal nouveau se dégage peu à peu de toutes ces coutumes familières qui, paraît-il, l'encombraient et retardaient notre marche en avant. »

L'Eclair

De M. Ernest Judet, sur la situation en Russie :

« Nicolas II a fait son devoir. En s'opposant au courant de grossière anarchie qui menaçait de tout emporter, il risque peut-être sa vie : son honneur importe plus à la dignité de la couronne qu'à sa sécurité. S'il réussit à rétablir l'ordre dans les esprits et le respect dans l'Empire, il tiendra son règne selon les idées de son père, rachetant la période d'abandon où la générosité un peu naïve de son âme s'était déclassée. »

Le Soleil

A propos de la pièce que de Pellétan-Poincaré :

« Imagine-t-on un ministre qui présente un budget de 4 milliards et avoue un déficit de 400 millions ? M. Pelletan, lui, a d'autres façons d'entendre et comprendre la confection d'un budget. Il dépense les 4 milliards, mais il n'avoue jamais. Il creuse des trous, mais ne s'occupe pas de les combler. Il gaspille l'argent des contribuables, mais jamais au dessous de sa dignité de dresser un bilan.

» Ce Poincaré est un sot, à moins que ce ne soit un traître, et ça franchise le rend suspect. On ne va pas raconter ainsi en public que la caisse est vide et qu'on ne sait à quels impôts recourir pour extorquer aux contribuables ce qu'ils possèdent de revenus et ce qui leur reste d'épargne. »

Nécrologie

Mme Benedetti-Farinole

Depuis de longues années les infirmités clouaient sur son lit Mme Louis Benedetti, née Farinole, mais toujours elle supporta ses souffrances en excellente chrétienne, sans protester contre la volonté de Dieu. D'ailleurs, ses trois nièces ne reculaient devant rien pour adoucir son existence. Leur affection et leur dévouement étaient constamment en éveil pour adoucir les atteintes des maux et de l'âge.

Mme Benedetti était la veuve du regretté M. Louis Benedetti, juge de paix de Bastia, et la belle-sœur de l'ambassadeur Benedetti et de M. le trésorier payeur général Benedetti. Elle appartenait à la famille Pellegrini, une des plus anciennes de notre cité. Mais son existence avait toujours été retirée ; elle se partageait entre les devoirs de la famille et ceux de la religion.

Elle laisse après elle le souvenir de ces vertus domestiques qui étaient l'honneur des anciennes générations, d'une ex cllente chrétienne et d'une femme charitable.

Les obsèques ont eu lieu dimanche soir ; le deuil était conduit par M. Nicolas Mordiconi, entouré de nombreux parents et amis.

L'absoute a été donnée en l'église Saint Jean ; l'inhumation a été faite dans la chapelle de la famille Benedetti.

Nous offrons aux familles Pellegrini, Mordiconi, Sajous, Benedetti, Flach et de Casabianca, l'expression de nos vifs regrets.

M. Jean Baptiste Bugugnani

M. Jean-Baptiste Bugugnani, qui vient de s'éteindre dans sa soixantième année, était un agriculteur et un chasseur. La ville l'attirait peu, et il passait la plus grande partie de sa journée à la campagne. D'une constitution très robuste, il semblait défier les années. Le sort en avait décidé autrement, et il disparaît dans la force de l'âge.

M. Jean-Baptiste Bugugnani était très populaire, surtout dans son quartier de Saint-Joseph, et se montrait, sans ostentation, très généreux pour les infortunés.

Dimanche soir une foule considérable suivait son cortège funèbre et témoignait des nombreuses sympathies dont il était entouré.

Nous prenons part au deuil qui frappe les familles Bugugnani, Weyth, de Casabianca et Ghilini et leur présentons toutes nos condoléances.

Nos Cafés-Concerts

Bastia, le 24 juillet 1906.

M. le Directeur du *Petit Bastiais*.

M. Perfetti, d'abord, M. Romanet, artiste soliste, ensuite, ont protesté, par la voie de la presse, contre le retrait de l'autorisation donnée aux cafés-concerts de faire chanter leurs artistes et de donner des représentations en plein air.

M. Perfetti dit que pas mal de nos concitoyens, souffrant de la nostalgie du continent, pouvaient, en fermant les yeux, se croire au Palais de Cristal ou aux Folies-Bergères, et M. Romanet ajoute qu'il a pu jouer son répertoire — quelque peu grivois, cependant — au Palais de Cristal de Marseille, au Casino de Lyon, au Petit Casino de Paris, etc. C'est parfait, mais ces messieurs n'oublient d'ajouter qu'une chose : c'est que partout, ces représentations et c'est que partout, ces représentations et c'est que partout ce sont données que dans l'intérieur des établissements. Nulle part, ils ne sont tolérés en plein vent.

Pourquoi veut-on qu'il n'en soit pas de même à Bastia ? est ce parce que, en effet, M. Perfetti, les habitants de notre ville sont généralement plus vertueux qu'ailleurs ? ne doit-on pas précisément, alors, respecter la délicatesse de leurs sentiments ? Faut-il que, pour compléter à quelques personnes blasées, on expose toute notre population, nos filettes et nos garçonnets aux mêmes, naturellement curieux et nullement disposés, par conséquent, « à passer au large, » qu'on les expose, dis-je, à entendre des chansons grivoises, quelquefois ordurières, ou à contempler « ces dames » dans leurs soubrettes déshabillées et dans leurs attitudes si souvent déhanchées ?

M. le Maire, vous avez très bien fait d'interdire ces spectacles en plein air, et vous avez eu l'approbation entière de tous les pères de famille, de tous les gens soucieux de la moralité publique. Les amateurs de ces spectacles peuvent encore se les payer dans l'intérieur des établissements. Personne ne les en empêchera. Mais il ne pouvait prétendre davantage : la rue et les places publiques doivent toujours rester accessibles à tout le monde.

Veuillez agréer, etc.

Un Bastiais.

Mérite Agricole

Sont promus ou nommés dans l'ordre du Mérite agricole,

Au grade de Chevalier

MM.

Eras Noël, cultivateur à Ville de Pietrabugno, 20 ans de pratique agricole.

Fiocchi Dominique, docteur en médecine, maire d'Ota, conférences agricoles, plantations d'arbres, 15 ans de pratique agricole.

Giuliani Vincent, agriculteur, maire de Muro, a contribué au développement de l'agriculture dans sa commune, 15 ans de pratique agricole.

Istria Ange François, propriétaire à Nora-Croce, reconstitution de vignobles, 20 ans de pratique agricole.

Leoni Lucien, président de la caisse du crédit agricole et du syndicat agricole de Luchardez, Londas.

Mattei Jean, propriétaire et industriel à Bastia, plantation d'oliviers et de cédratiers, reconstitution de vignobles, 25 ans de pratique agricole.

Mattei Mathieu, viticulteur à Vescovato, reconstitution de vignobles, 30 années de pratique agricole.

Peretti Antoine-Marc, agriculteur et maire de Pietralbo, amélioration de la race bovine, reconstitution de vignobles, 16 ans de pratique agricole.

Pariani Rosino-Joseph-François-Louis, agriculteur à Corte, améliorations de la culture de la vigne, propagation des nouveaux procédés de vinification, 30 ans de pratique agricole.

Poggiale Antoine, maire de Valle-di-Rostano, a contribué au développement de l'agriculture dans sa commune, 20 ans de pratique.

Poggionovo Paul, propriétaire agriculteur à Sollacaro, reconstitution de vignobles, plantation d'oliviers, 25 ans de pratique agricole.

De La Rossi Pierre, agriculteur, maire de Lavatoggio, amélioration de l'élevage des espèces bovine et chevaline, 40 ans de pratique agricole.

Versini Dominique-Antoine, propriétaire à Cristinacce, trouveur de dragonnage et de défrichement, création de pépinières, reconstitution de vignobles, 15 ans de pratique agricole.

Vizzavona, photographie à Paris, collaboration à diverses publications agricoles.

Zuani Jean, capitaine de port à Ajaccio, amélioration de la culture des céréales, plantation d'arbres fruitiers, 25 ans de pratique agricole.

Nouvelles Religieuses

Aujourd'hui lundi, commencera la neuvaine préparatoire à la fête de l'Assomption de la T.-S. Vierge.

Le matin, à 5 h., Messe, Sermon et Bénédiction de la Sainte Relique.

Le soir, à 8 h., Salut solennel du T. S. Sacrement.

Petite Gazette

Variations Atmosphériques du 5 août

Thermomètre — 7 heures du matin : 27° à midi 29 0 à 6 heures du soir + 28 0
Maxima + 31 4 Minima + 23°.
Baromètre — 7 heures du matin, 763 mm. à midi, 763 mm 6 heures du soir, 763 mm.
Vent. — Dans la matinée, calme.
Dans l'après midi, S E. faible.
Etat du ciel, découvert.
Pluviomètre, à 7 h. du matin : 0 mm

Cirque équestre

Le succès du cirque de M. Forti n'est plus douteux ; les trois représentations qu'il a déjà données ont été fortement goûtées par un nombreux public. Bastia a désormais trouvé pour cet été un passe temps des plus agréables.

Ce soir représentation de 8 h. ½ à 11 h. ½ avec de nouveaux et intéressants exercices.

Nouvelles coloniales

M. Vaizi Marius, administrateur des colonies de 4e classe, est inscrit au tableau d'avancement pour le grade d'administrateur de 2e classe.

— Les officiers et sous-officiers dont les noms suivent sont inscrits au tableau de départ pour servir aux colonies : MM. Mariaggi, lieutenant au 2e dragons, Tchad, Soudan ; Zerbini, lieutenant au 2e cuirassiers, toutes colonies ; Salvadori, maréchal des logis au 21e dragons, toutes colonies, Soudan de préférence ; Mazzochelli, maréchal des logis au 22e dragons, toutes colonies.

Contraventions

L'agent Feux, de service à la plage, a dressé procès-verbal contre : 1° le nommé A. F., âgé de 15 ans, qui se baignait sans caleçon ; 2° contre le nommé B., charretier, pour avoir déposé sur le bord de la mer le contenu de sa charrette.

Médaille pénitentiaire

La médaille d'honneur pénitentiaire a été décernée à M. Sandreschi Antoine, gardien ordinaire de 1re classe à la maison centrale de Lambèse, plus de 25 ans de services.

Récompenses honorifiques

Le ministre de la marine a décerné un témoignage officiel de satisfaction aux matelots Cardi Hyacinthe et Murzoni Mathieu, inscrits à Bastia, le 19 mars 1906, ont armé un canot d'un paquebot de la Compagnie Transatlantique, pour aller au secours du patron d'une barque chavirée dans la rade de Marseille.

Avis

M. P. Sebaldi, chirurgien-Dentiste a l'honneur d'informer sa nombreuse clientèle, que son cabinet sera fermé du cinq août au dix septembre.

On demande

On demande un comptable de 25 à 35 ans.

S'adresser au bureau du journal.

Une bonne cuisinière. S'adresser au bureau du journal.

Orezza-les-Eaux
Villa Granajola
PROPRIÉTÉ DU Dr MANFREDI

L'Hôtel sera ouvert à partir du 1er juillet sous la direction de M. Henri Conrchet.

Un cuisinier de Nice est attaché à l'établissement. Un service d'omnibus sera à la disposition des voyageurs.

Prix de la Pension :
Table d'hôte, 5 francs par jour ; Chambres, 2 et 3 francs.

Pour tous renseignements s'adresser à Mme veuve Manfredi, villa Grenjola, Orezza.

N. B. — On prend des arrangements pour familles.

DERNIÈRES NOUVELLES

Service télégraphique spécial du *Petit Bastiais* 00416

Ponts-et-Chaussées

Paris 5 août.

M. Forciolì, sous-ingénieur des ponts-et-chaussées, est admis à faire valoir ses droits à la retraite, à partir du 1er août 1906.

Il sera maintenu en activité jusqu'au 1er janvier 1907.

L'AMIRAL FOURNIER
à Paris

Paris, 4 août.

L'amiralissime Fournier est arrivé ce matin à Paris, venant de Toulon.

Le directeur des manœuvres navales était accompagné de M. le capitaine de vaisseau Chocheprat, son chef d'état major, et des lieutenants de vaisseau Herr et Mathu, ses aides de camp.

Le départ de Toulon de l'amiral Fournier a donné lieu, hier soir, à une imposante et touchante manifestation. Tous les officiers disponibles ont tenu à accompagner à la gare le chef éminent qui, pour la dernière fois de sa belle carrière, vient de diriger nos grandes manœuvres navales.

On sait que l'amiral Fournier sera atteint par la limite d'âge au mois de mai de l'année prochaine.

EN ITALIE
L'INCENDIE de l'Exposition de Milan

Milan, 5 août.

La Commission exécutive du Comité de l'Exposition internationale de Milan, d'accord avec la municipalité, a décidé de faire commencer demain les travaux de reconstruction de la galerie de l'art décoratif détruite par l'incendie.

LES « MÉMOIRES » du général André
Une rencontre certaine

Paris, 5 août.

Le général André, ancien ministre de la guerre, continue dans le *Matin* la série de ces élucubrations.

Le général de Négrier vient d'adresser au *Matin* une lettre dans laquelle il qualifie de mensongère l'affirmation du général André concernant son maintien dans les cadres de l'activité.

Le général de Négrier soutient qu'il n'avait jamais sollicité son maintien dans les cadres de l'activité sans limite d'âge.

Le général André a fait annoncer qu'il enverra ses témoins au général de Négrier.

L'AMIRAL FOURNIER
à Paris

Paris, 4 août.

L'amiralissime Fournier est arrivé ce matin à Paris, venant de Toulon.

Le directeur des manœuvres navales était accompagné de M. le capitaine de vaisseau Chocheprat, son chef d'état major, et des lieutenants de vaisseau Herr et Mathu, ses aides de camp.

Le départ de Toulon de l'amiral Fournier a donné lieu, hier soir, à une imposante et touchante manifestation. Tous les officiers disponibles ont tenu à accompagner à la gare le chef éminent qui, pour la dernière fois de sa belle carrière, vient de diriger nos grandes manœuvres navales.

On sait que l'amiral Fournier sera atteint par la limite d'âge au mois de mai de l'année prochaine.

CARTHAGÈNE
Terrible naufrage
500 VICTIMES
SUICIDE du capitaine du navire

Paris 5 août.

Un télégramme de Carthagène annonce le naufrage du vapeur *Sirio*, près du Cap Palos

Ce navire avait à son bord plus de 800 émigrants italiens ou espagnols, à destination de l'Amérique.

Le chiffre des victimes n'a pu encore être évalué, mais tout fait supposer qu'il sera supérieur à 500.

L'archevêque de Saint-Pierre du Brésil se trouve parmi les morts.

Ce naufrage serait dû à l'imprudence du capitaine qui s'est suicidé bien avant la disparition de son bateau

A LA MARTINIQUE
Secousses violentes de tremblement de terre

Paris, 5 août.

Un télégramme parvenu aujourd'hui au ministère des Colonies annonce que de vi dentes secousses de tremblement de terre ont été ressenties, hier soir, à Fort-de-France.

Le ministre des Colonies n'a pas reçu d'autres renseignements à ce sujet.

RÉUNION DES ÉVÊQUES

Paris, 5 août.

Les évêques de France vont être convoqués, à Paris, dans le courant du mois de septembre, pour recevoir communication du document pontifical.

On dit que les instructions du Pape sont divisées en deux parties distinctes.

La première vise à sauvegarder sans exception tous les droits de l'Eglise dans les dispositions de la nouvelle organisation.

L'autre partie vise le droit sur lequel sont basées les associations cultuelles. Elle indique à la vue d'après lesquelles devront fonctionner ces associations.

Le droit de gouverner ces associations appartiendra absolument aux évêques.

EN RUSSIE
LA RÉVOLUTION
MOSCOU
Explosion de deux bombes
Trois morts

Saint-Pétersbourg, 5 août.

Ce matin, deux individus, dont on n'a pu établir l'identité, ont lancé deux bombes sur le chemin de fer qui va de Kazan à Moscou.

Ces deux criminels ont été tués sur le coup par suite de l'explosion.

Un garde-barrière a été blessé.

Plusieurs édifices ont été sérieusement endommagés.

ECKATERINOSLAW
La grève générale

Saint Pétersbourg 5 août.

La grève générale a éclaté à Eckaterinoslaw. Elle a été décidée hier soir par tous les groupes révolutionnaires.

On s'attend à des troubles sérieux.

ODESSA
Les chargeurs de blé

Saint-Pétersbourg, 5 août.

La grève des chargeurs de blé est terminée.

On espère que d'autres corporations ouvrières reprendront le travail demain matin.

Il n'y a eu aujourd'hui aucun événement sérieux.

CHOCOLAT MENIER

Mme MASSEL-WOOD
Dentiste
a l'honneur de prévenir le public qu'elle sera à Corte du 4 au 10 août, elle recevra chez M. Pietri Ursule, négociant, sur la Corse.
Pose de dents artificielles et tous travaux de prothèse dentaire.
Travail garanti consciencieusement et à prix réduits.

OBEZZA-LES-EAUX
Hôtel de la Paix
Veuve PIETRI, propriétaire
Ouvert du 1er juillet au 15 septembre
Cet Hôtel est l'objet d'une recommandation très élogieuse de la part des membres du Club Alpin français de Paris, dans une brochure intitulée : « Cinq semaines de voyage en Corse » et sous la signature de M. Edouard Rochat.

Maison ROGIALLI
Tailleur
Place Saint-Nicolas, Bastia (Corse)
Saison Printemps-Eté
M. Rogialli engage sa clientèle à visiter ses magasins, où elle pourra se rendre compte des assortiments de draps et lainage haute nouveauté qu'il vient de recevoir pour la saison Printemps-Eté et qu'il vend à des prix très modérés.
Complets fantaisie sur mesure, coupe irréprochable, doublés soie.
Complets cheviotte bleue et noire, peigné Roubaix, confection soignée, de 35 à 100 francs.
Pantalons drap, haute nouveauté, de 12 à 30 francs.
Gilets fantaisie, dernière mode, de 12 à 20 francs.
Assortiment considérable de **cravates, bretelles, pochettes, faux-cols**, etc.

Agence Maritime de Transports
Après réduits pour toutes destinations
A. PADOVANI, Nouveau Port
Formalités de douanes
Avances sur marchandises
Billets de passage pour l'Amérique
Exportation de bois et de primeurs.

TRANSPORTS DIRECTS
entre Bastia
et les ports du Nord
Services bi-mensuels de vapeur de BASTIA pour
LONDRES, LIVERPOOL, NEWCASTEL
ANVERS, HAMBOURG
et les ports d'ESPAGNE
Pour dates des départs et tous les renseignements s'adresser à
Mr ARTHUR C. SOUTHWELL
Bastia.

GRANDE PHARMACIE de la *CROIX ROUGE*
Aperçu de quelques prix :

Alcool de menthe américaine	1,10
Antipyrine, le gramme	0,10
Quinquina, dose pour un litre	0,40
Extrait Quinquina liquide, dose pour un litre	0,40
Thé des Alpes véritable	0,50
Vin Mariani	3,93
Acide borique, dose p. un litre	0,10
Extrait complet Kina Kola Coca, pour un litre	0,80
Limonade purgative	0,75
Sulfate quinine, le gramme	0,30
Id. les 30 gr.	4,25

La Grande Pharmacie de la Croix Rouge continuera à poursuivre l'œuvre qu'elle a entreprise, elle a créée, à Bastia, la pharmacie à la portée de toutes les bourses, comme elle existe et se pratique dans presque toutes les villes du Continent. Son installation récente et l'importance de plus en plus considérable de sa clientèle lui permet de faire mieux encore qu'elle n'a fait jusqu'à présent.

Grand entrepôt de Vins
CORSES, D'ALGÉRIE & D'ITALIE
ORESTE BIAGINI
5, Avenue Carnot, Bastia
GRAND PRIX
à l'Exposition Internationale de Bastia
VINS DE TABLE
D'ALGÉRIE : Rouge, 0,20 et 0,25 c. le litre. Blanc, 0,20 c. le litre.
DU PAYS : Rouge 0,30 et 0,35 c. le litre. Blanc à 0,40 c. le litre.
VIN A DESSERT
provenant des meilleurs crus
0,60 à 4 fr. la bouteille (verre à rendre)
VIN DE CHIANTI (Italie)
4 fr. 25 le fiasco de 2 litres (1/2 environ)
Vins mousseux 4 fr. 25.
Muscat de Frontignan à 4 fr.
Vermouth de Turin à 1 fr. 50.
Vin de Malaga à 1 fr. 80.
Vin Madère Grand cru, 1 fr. 20.
Apéritif « La Paf » à fr. 25.
Quinquina « Pompon, » à 1 fr. 20.
HUILE D'OLIVE pure garantie
1 franc le litre.
LIVRAISONS A DOMICILE
Conditions spéciales pour le Gros
La Maison prête le matériel à titre gracieux
Dépositaire de la Société Hollandaise. — Planches de l'in lustrie de toutes dimensions. Lattes à plafonds et Liteaux pour toitures. Chevrons, poutres et madriers. Bois de toutes dimensions sur commande. Seiture de bois de pin, blanche 1 fr. le sac

Demander partout
« UN MORELLI »
Grand Vin Apéritif
Grand Prix à l'Exposition Internationale (Bastia 1905)
La plus Haute Récompense

146e Feuilleton du Petit Bastiais

Le Conducteur d'Omnibus

par

ALFRED SIRVEN & A. SIÉGEL

TROISIÈME PARTIE

LA MÈRE

Peu à peu, les traits de son père, défigurés par la mort, s'effacèrent de son esprit et elle le revit tel qu'elle l'avait connu avant la catastrophe, le visage tendre et souriant, les bras tendus vers elle, la bouche entr'ouverte comme pour lui dire :

— Cesse de me pleurer, ma fille, je suis entré dans l'éternel repos, dans le bonheur suprême que tu partageras un jour avec moi quand Dieu te rappellera auprès de ton père qu'alors jamais plus tu ne quitteras.

La foi l'avait apaisée, l'espérance devait achever de la consoler.

— Pauvre père ! pensait-elle comme il serait heureux s'il pouvait savoir que sa fille, bientôt délivrée, verra se réaliser son rêve.

Mais pour être le sait-il là-haut, peut-être intercède-t-il auprès du Tout Puissant pour que soit rapprochée l'heure bénie où le vœu de mon cœur sera exaucé, enchantée-t-elle où je pourrai, sans pécher, m'endormir au bras de mon bien aimé en l'appelant mon époux.

Songe adorable, délicieux, dont le réveil devait être horrible.

Un matin, la femme de chambre de Mme Van Oeden vint lui remettre la carte d'une personne qui exprimait le désir de l'entretenir sans retard.

La comtesse lut le nom inscrit sur la carte.

C'était celui de la princesse Nathalie Ouwarowa, amie d'enfance de Mme Van Oeden, qui avait été pour elle, plus jeune que lui de quelques années, mais sérieuse et raisonnable pourtant, et qui était sa confidente, son guide.

Plus d'une fois il lui avait dit :

— Jusqu'au jour où je vous serai connue, Nathalie a été l'être que j'ai le plus aimé au monde. Le seul secret que je lui ai jamais caché est celui de notre amour et, ce secret-là, je ne le lui révélerai que lorsque j'en aurai reçu l'autorisation de votre bouche.

Que signifiait donc la visite de la princesse ?

Le prince Fédor avait-il voulu envoyer à la campagne de son âme une amie pour la consoler dans son deuil ?

S'était-il cru dégagé de sa discrétion par le coup qui venait de la frapper ?

Faites entrer la princesse, ordonna Mme Van Oeden.

Elle vit paraître un jeune fille, blonde comme Fédor et qui lui ressemblait d'étonnante façon, au moins par la sympathique expression du visage, car elle était aussi mignonne qu'il semblait robuste, et le charme que lui puisait dans sa force, elle le puisait dans sa grâce un peu frêle.

La comtesse remarqua que Nathalie était en grand deuil, comme elle-même.

Elle en aurait été surprise si, regardant mieux la jeune fille, elle n'eût été frappée de la désolation qui se peignait sur ses traits.

— Madame, fit Nathalie d'une voix altérée, ce n'est pas en mon nom que je viens, mais en celui de mon frère.

Jamais Fédor n'avait osé envoyer un messager à Valentine, jamais il n'avait osé lui écrire.

Si étrange était la démarche que la comtesse n'en émut, surtout en observant l'attitude éplorée de la visiteuse, qui laissant couler des larmes jusque-là retenues, tomba dans ses bras, en sanglotant.

— Ah ! Madame ! nous sommes bien malheureuses !

Mme Van Oeden fut prise d'un étourdissement funèbre.

Le vent de mort qui, quelques jours auparavant, l'avait fait frissonner, revenait de la frôler encore une fois.

Elle dut employer toute son énergie pour ne pas bondir de sa hauteur en entraînant dans sa chute celle qui, l'enlaçant toujours, répétait avec désespoir :

— Nous sommes bien, bien malheureuses.

La comtesse, pâle et chancelante, conduisit doucement Nathalie vers un étroit canapé où, l'obligeant à s'asseoir auprès d'elle, elle n'eut pas la force de la questionner.

— J'étais déjà orpheline, je suis seule au monde à présent qu'il n'est plus, fit la jeune fille, et vous, madame, vous qui l'aimiez et qu'il aimait, vous êtes sa veuve avant d'avoir été sa femme !

Valentine poussa un cri terrible :

— Mort ! le prince est mort, lui aussi ?... mais ce n'est pas possible... Je l'ai vu il y a quelques jours à peine, brillant de jeunesse et de santé... Il n'est pas possible qu'il ait été enlevé ainsi dans la fleur de sa vie !

La nouvelle était si inattendue, si effroyable, qu'elle ne voulait pas y croire.

C'était la vérité cependant que la sœur de Fédor lui apprit d'une voix entrecoupée par des sanglots déchirants.

Le matin, en s'éveillant, elle avait trouvé auprès d'elle une lettre que son frère était venu déposer la nuit, pendant qu'elle dormait.

Cette lettre elle la tendit tout ouverte à la comtesse qui ne pouvait même pas pleurer et dont les yeux secs dévoraient l'écriture bien aimée.

« Sœur chérie,

« Si tu ne me vois pas demain, c'est que j'aurai cessé de vivre.

« Je me bats ce matin en duel avec un homme qui a insulté devant moi la femme que j'aime.

« Cette femme serait devenue un jour la mienne. Elle est digne de tout ton respect comme elle est digne de tout mon amour. Notre tendresse était si pure que j'aurais pu l'en faire la confidente, à toi, innocente et chaste. Si je ne l'en ai jamais parlé c'est qu'elle m'avait prié de garder le secret jusqu'au jour où je pourrais me proclamer hautement son fiancé.

« Jamais je ne lui ai écrit et, à cette heure où je cours un danger de mort, je n'ose pas encore lui écrire.

« Si je succombe, mon dernier vœu est qu'elle apprenne de la bouche de ma pensée suprême sans été pour elle.

« Va te rendre chez la comtesse Van Oeden, lui lui diras que, hier, au cercle, un misérable a eu l'audace de me parler d'elle en termes tels que je l'ai soufflé.

« Cet homme s'adressait à moi seul. Il avait l'impudence de me cracher au visage, à mots couverts, sur ce qu'il appelait ma bonne fortune et sur ce que je nomme, moi, la sainte affection de ma vie.

« Comment avait-il découvert un mystère si bien gardé que je ne l'avais pas confié à toi-même, à toi, ma sœur adorée ?

« Je l'ignore. Peut être, malgré toute notre volonté, nos regards nous ont-ils trahis.

« Nous nous aimons tant que nos yeux auront parlé, transmettant le secret de notre âme.

« La véritable motif du duel restera ignoré de tous. Le marquis de Chabrillan en a pris l'engagement d'honneur. On traqué par moi, il avait le choix des armes. Nous nous battons au pistolet.

(A suivre.)

Cordonnerie Modèle

Bastia, 33, Boulevard Paoli, 33, Bastia

Eugène PERICCHI, propriétaire

Saison Printemps-Eté 1906

Grand choix de chaussures pour Hommes, Dames et Enfants

Rayon spécial de chaussures de luxe

Grand assortiment de chaussures en couleurs

Choix considérable de pantoufles

Prix très réduits

M. Eugène PERICCHI a l'honneur d'informer ses nombreux clients de l'intérieur et du Cap qu'il reçoit les ordres par correspondance et tous les soins seront apportés à leur prompte exécution.

La Maison se charge des réparations

HOTEL D'EUROPE

ADÉLAÏ DE COLOMBANI

Bastia. — 3 et 5, rue de l'Opéra — Bastia

Cet Hôtel se recommande par sa belle situation, au centre de la ville, à proximité des principaux établissements.

Il possède, en outre, un superbe jardin éclairé à l'acétylène, où les clients peuvent prendre leur repas pendant l'été.

Banquets — Noces — Festins

Pension à des prix modérés

L'Art de Gagner de l'Argent à la Bourse

25 ans de succès, a valu à l'Auteur les félicitations des Financiers les plus distingués. — Envoi Gratis. — GAILLARD, 5, rue Feydeau, Paris.

OUTILS pour AMATEURS et INDUSTRIE — LA BELLE

Royal Windsor

LE CÉLÈBRE RÉGÉNÉRATEUR DES CHEVEUX

AVEC CE MERVEILLEUX CHEVEUX CROÎT DRU, LONG ET SOYEUX SANS PELLICULES

Envoi franco sur demande de prospectus contenant détails et attestations

MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION

Ciments hydrauliques et Ciments, marques de Villeneuve et Lafarge du Teil. — Plâtres gris et blanc. Carreaux-Mosaïques en ciments. — Briques plates et rondes. — Carreaux. — Tomettes — Tuyaux en poterie et en grès.

FERS A PLANCHER

Fers à barres: Plats, Ronds, Carrés, Fil de fer, Ronces artificielles

TUYAUX EN FONTE, EN GROS

Appareils Sanitaires

Charles CLEMENT & Cie

Entrepôts aux Magasins Généraux & Boulevard de Cardo, 1.

Orologerie Sanna

Travail in l'erlure,

aperto un magazino d'orologeria ove si eseguisce qualunque riparazione a prezzi mitissimi e con garanzia.

PHAÉTON

A vendre. Pour tous renseignements s'adresser à M. Bernacchi, rue de l'Opéra, Bastia.

PRIME INÉDITE

A NOS LECTRICES

Celles de nos lectrices qui voudront bien envoyer leur adresse à LA BRODERIE PRATIQUE 38, rue Centrale, à Lyon recevront gratuitement un exemplaire de ce journal, dont chaque numéro contient une page de dessins piqués d'une valeur de 1 fr. 50.

ANCIEN CABINET PRADÈRE

PIERRE SABATÉ

Chirurgien-Dentiste du Lycée

SUCCESSEUR

DENTS & DENTIERS (Systèmes perfectionnés)

OBTURATION

& EXTRACTION DES DENTS sans douleur

Bd Paoli, 18, au 1er Maison Benedetti

M. P. SABATÉ a l'honneur de prévenir ses nombreux clientèle, d'avoir à se mettre au parfait courant des dernières découvertes — qui n'ont pas le droit d'encourager les praticiens et qui emploient des matières nuisibles à la santé pour la fabrication de dents artificielles.

Le Directeur-Gérant,

J.-B. OLLAGNIER.

Bastia, Imprimerie Ollagnier.

L'ARGUS DE LA PRESSE

Fondé en 1879

LE PLUS ANCIEN OFFICE DE COUPURES DE JOURNAUX

Lit, découpe et transmet tous les journaux du monde, en français les articles sur n'importe quel sujet.

PARIS. — 14, rue Drouot, — IIe

CORRESPONDANTS de l'ARGUS : St-Pétersbourg, Londres, Berlin, Vienne, New-York, Lisbonne, Genève, Bruxelles, Constantinople, Athènes, Dublin, Berne, Rome.

COURS SECONDAIRES

de Jeunes Filles d'Ajaccio

DIRIGÉS PAR Mme LUCIE OTTAVI

Officier d'Académie

Cours fondés en 1882 par l'Administration

Les Cours Secondaires d'Ajaccio sont le SEUL établissement public de la ville, le seul aussi où les Cours sont faits par MM. les Professeurs du Collège, de l'Ecole Normale d'Instituteurs et d'Institutrices.

Exposés en plein Midi, au bord de la mer, vue splendide sur le golfe, eau et gaz, ils offrent aux familles les meilleures garanties d'hygiène et de confort.

Pensionnat

Demi-Pensionnat — Externat

PRIX TRÈS MODÉRÉS

Succès pour l'année scolaire 1904-1905

4 Elèves reçues au brevet élémentaire sur 5 présentées ;

1 Admission à l'Ecole Normale sur 3 ;

16 Brevets supérieurs sur 16.

Une Institutrice pourvue du brevet supérieur veut attacher à l'Etablissement,

Préparation spéciale au concours d'admission à l'Ecole Normale et pour la bourse de l'Enseignement primaire supérieur.

Les Illustrations de la Corse

PAR NOVELLINI

La Corse au XVIIIe siècle, Allégorie (Salon de 1879).

Le papier de Chine, format 80×57 . . . . 4[illegible]

Le papier Main — . . . . 5[illegible]

HOMMES CÉLÈBRES

Sambuccuccio d'Alando (Salon de 1878)

Sampiero Corso.

Pascal Paoli.

Napoléon Bonaparte.

Le papier de Chine, format 49×30. Chaque 2 fr.

Le papier de Chine, format 65×50 . . . 5 fr.

Le papier Chine, format 49×30 (Edition). 2 fr.

9e Dévote, Patronne de la Corse (Salon de 1879).

Le papier de Chine, format 65×50 . . . 5 fr.

Le papier Chine, format 49×30 (Edition). 2 fr.

EN VENTE :

AJACCIO, chez l'auteur et chez M. de BENETTI, Libraire.

BASTIA, chez M. OLLAGNIER, Libraire

Le meilleur des cigares à 0,10 sans contredit le Cigare Mat le demander dans tous les débits.

On ne fume pas ce bon cigare, On le hume, tellement il est pur

Le meilleur Cigare à 10 centimes se vend contredit le CIGARE MATTEI

Installation à Gaz et Acétylène

Jean Cini, ex ouvrier du Gaz

Place de l'Hôtel de Ville, 4, Bastia

Vente de becs, verres et manchons

Appareils sur commande

Abonnement pour l'entretien de l'éclairage. — Travail soigné et garanti.

ANCIEN CABINET

DE M. LE DOCTEUR PASQUALINI

4, rue des Terrasses, Bastia

Fabrication et réparation de dentiers artificiels

F.-A. MORATI

Ancien chef de section des hôpitaux de Lyon, de Marseille, etc. travaille, comme opérateur, en mécanique dentaire, spécialement pour MM. les docteurs et chirurgiens dentistes (diplômés).

N. B. — Les matières premières devant servir à la fabrication des dentiers provenant des très meilleures maisons de Paris.

Atelier de Dorure

SAUVEUR RAGGIOTTI, Doreur

Rue des Terrasses, Bastia

Travaux et réparations d'objets d'Eglise

Chandeliers, Reliquaires, Trônes, Crucifix, Statues, Croix, etc., etc.

Ces travaux sont exécutés avec soin et à des prix modérés.

Exécution de travaux de dorure dans les églises, ainsi que dans les appartements.

L'QUEUE DE NOI

PUBLIÉ

par M. SIMONCELLI

Médaille d'argent, Exposition de Bastia (1[illegible]

Croix du mérite et Médaille d'or Exposition internationale de Bastia (1[illegible]

Dessin de propriété chronologique, reconnu par les sommités médicales de Montpellier et en cet fait l'analyse et scientifiquement par M. Cabarrus, l'un des maîtres les plus distingués de la Faculté de Médecine de cette ville, cette Liqueur hémiplastique s'emploie avec des soins de première qualité, se recommande aux [illegible] délicats par ses propriétés digestives, son arôme et son velouté.

Elle est recommandée aux personnes sujettes de maux d'estomac, désirerons d'obtenir le meilleur effet, dans les cas d'épidémie et une saine contre le mal de mer et les coliques.

La LIQUEUR DE NOIX se prend à tout moment et après chaque repas pour activer la digestion. Elle s'absorbe par petits verres à liqueur.

Dépôt à la Ville près Corte et à Bastia chez MM. Luciani, pharmacien, place des Portanelles.

Le meilleur des aperitifs connus.

ALAMBICS DERO

Fabrique à la campagne pour Distilleries de Cidre, Poiré, Marc, Vins, Fruits, Grains, Mélasses, Betteraves, Topinambours, Pommes de terre, Huiles essentielles, Parfumerie, Liqueurs, Vinaigrerie, Produits chimiques, Pharmacie, Laiterie, Fromagerie, Beurrerie, Sucrerie, Féculerie, Amidonnerie, Glucoserie, Brasserie, Malterie, Cidrerie, Pressoirs, Moulins, Broyeurs, Concasseurs, Ecrémeuses, Pasteurisateurs, Barattes, Malaxeurs, Machines à vapeur, Chaudières, Pompes, Filtres, Appareils de chauffage, Cuves, Tonneaux, Bacs, Réservoirs, Citernes, Tuyaux, Robinets, Vannes, Soupapes, Manomètres, Thermomètres, Densimètres, Saccharimètres, Pèse-moûts, Pèse-vins, Pèse-acides, Pèse-sels, Pèse-laits, Pèse-crèmes, Pèse-liqueurs, Pèse-sirops, Pèse-bières, Pèse-alcools, Pèse-huiles, Pèse-graisses, Pèse-farines, Pèse-amidons, Pèse-fécules, Pèse-sucres, Pèse-urines, Pèse-bouillons, Pèse-gélatines, Pèse-colles, Pèse-gommes, Pèse-extraits, Pèse-glucoses, Pèse-mélasses, Pèse-betteraves, Pèse-topinambours, Pèse-pommes de terre, Pèse-grains, Pèse-huiles essentielles, Pèse-parfumerie, Pèse-liqueurs, Pèse-vinaigrerie, Pèse-produits chimiques, Pèse-pharmacie, Pèse-laiterie, Pèse-fromagerie, Pèse-beurrerie, Pèse-sucrerie, Pèse-féculerie, Pèse-amidonnerie, Pèse-glucoserie, Pèse-brasserie, Pèse-malterie, Pèse-cidrerie, Pèse-pressoirs, Pèse-moulins, Pèse-broyeurs, Pèse-concasseurs, Pèse-écrémeuses, Pèse-pasteurisateurs, Pèse-barattes, Pèse-malaxeurs, Pèse-machines à vapeur, Pèse-chaudières, Pèse-pompes, Pèse-filtres, Pèse-appareils de chauffage, Pèse-cuves, Pèse-tonneaux, Pèse-bacs, Pèse-réservoirs, Pèse-citernes, Pèse-tuyaux, Pèse-robinets, Pèse-vannes, Pèse-soupapes, Pèse-manomètres, Pèse-thermomètres, Pèse-densimètres, Pèse-saccharimètres, Pèse-pèse-moûts, Pèse-pèse-vins, Pèse-pèse-acides, Pèse-pèse-sels, Pèse-pèse-laits, Pèse-pèse-crèmes, Pèse-pèse-liqueurs, Pèse-pèse-sirops, Pèse-pèse-bières, Pèse-pèse-alcools, Pèse-pèse-huiles, Pèse-pèse-graisses, Pèse-pèse-farines, Pèse-pèse-amidons, Pèse-pèse-fécules, Pèse-pèse-sucres, Pèse-pèse-urines, Pèse-pèse-bouillons, Pèse-pèse-gélatines, Pèse-pèse-colles, Pèse-pèse-gommes, Pèse-pèse-extraits, Pèse-pèse-glucoses, Pèse-pèse-mélasses, Pèse-pèse-betteraves, Pèse-pèse-topinambours, Pèse-pèse-pommes de terre, Pèse-pèse-grains, Pèse-pèse-huiles essentielles, Pèse-pèse-parfumerie, Pèse-pèse-liqueurs, Pèse-pèse-vinaigrerie, Pèse-pèse-produits chimiques, Pèse-pèse-pharmacie, Pèse-pèse-laiterie, Pèse-pèse-fromagerie, Pèse-pèse-beurrerie, Pèse-pèse-sucrerie, Pèse-pèse-féculerie, Pèse-pèse-amidonnerie, Pèse-pèse-glucoserie, Pèse-pèse-brasserie, Pèse-pèse-malterie, Pèse-pèse-cidrerie, Pèse-pèse-pressoirs, Pèse-pèse-moulins, Pèse-pèse-broyeurs, Pèse-pèse-concasseurs, Pèse-pèse-écrémeuses, Pèse-pèse-pasteurisateurs, Pèse-pèse-barattes, Pèse-pèse-malaxeurs, Pèse-pèse-machines à vapeur, Pèse-pèse-chaudières, Pèse-pèse-pompes, Pèse-pèse-filtres, Pèse-pèse-appareils de chauffage, Pèse-pèse-cuves, Pèse-pèse-tonneaux, Pèse-pèse-bacs, Pèse-pèse-réservoirs, Pèse-pèse-citernes, Pèse-pèse-tuyaux, Pèse-pèse-robinets, Pèse-pèse-vannes, Pèse-pèse-soupapes, Pèse-pèse-manomètres, Pèse-pèse-thermomètres, Pèse-pèse-densimètres, Pèse-pèse-saccharimètres.

Lisez tous les Jeudis le Journal des Voyages

La plus attrayante des publications hebdomadaires

ROMANS D'AVENTURES

par les auteurs les plus célèbres

Louis Boussenard, Paul d'Ivoi, Henry Leturque, etc.

Récits d'Explorations. 90 Nombreuses Variétés.

SUPERBES ILLUSTRATIONS

15 centimes le Numéro. En vente partout.

Abonnement de Trois Mois avec Primes contre mandat-poste de 2 fr. 50, adressé, 166, rue Montmartre, Paris.

Aux tempéraments délicats offrez un

VIN DU CAP CORSE

à base de Quinquina

de la Maison L.-N. MATTEI, & Cie — BASTIA (Corse)

Apéritif Tonique Fortifiant

Ce vin que nous offrons avec confiance aux Consommateurs diffère complètement de tous ceux connus à ce jour ; d'un goût agréable au palais, il est à la fois tonique et apéritif.

Pris avant les repas, il excite l'appétit, pris après il active et facilité la digestion.

Demandez dans tous les bons Etablissements un Vin du Cap Mattei

XXXIe ANNÉE — MARDI 7 AOUT 1906 — N° 212

00417

Le Petit Bastiais

5 CENTIMES — JOURNAL QUOTIDIEN — 5 CENTIMES

Rédaction & Administration : 2, Boulevard du Palais, Bastia

J.-B. OLLAGNIER, Rédacteur

Les annonces sont payables d'avance et reçues aux Bureaux du Journal.

Faits divers, 1 fr. — Réclames (3e page), 0,75 — Réclames, 0,50 — Judiciaires, 0,25

ABONNEMENT (Payable d'avance)

Un an, 10 fr. — Six mois, 5 fr. — Trois mois, 2 fr. 50 — Etranger, un an, 20 fr.

Les manuscrits déposés ne sont pas rendus.

BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE BASTIA

LE CALENDRIER

Fête d'Aujourd'hui : Saint Gaetan.

Soleil : (heure nationale)

Lever, 4 h. 21 m. — Coucher, 6 h. 54 s.

Dernier quar., le 17. — Nouv. Lune, le 19

Fête de Demain : Saint Cirlaco.

6 AOUT

La Suppression DE LA PEINE DE MORT

La date du 30 juillet 1906 marquera dans l'histoire du château de Rambouillet. Le conseil des ministres a choisi ce jour et ce lieu pour abolir la peine de mort. A vrai dire, la commission du budget l'avait incité à cette mesure en traitant l'exécuteur des hautes œuvres comme un simple sous-préfet. N'ayant plus de crédits pour indemniser M. de Paris, le gouvernement s'est avisé que l'absence d'organe était l'indice de la disparition du besoin. Frappé de cette vérité d'ordre biologique, il a consenti à supprimer la peine de mort par voie budgétaire. Nous ne l'en blâmons pas. Puissent les révolutionnaires, tant Slaves qu'Espagnols, imiter cette mansuétude ! Le bourreau disparaît de nos mœurs. Voilà qui est bien. Peut-être les gens attachés aux vieilles mœurs parlementaires auraient-ils préféré qu'un aussi grand acte fût plus solennellement et plus franchement accompli. Ce n'est pas la première preuve, ce ne sera pas la dernière de l'omnipotence et de l'omniscience de la commission du budget. Les ministères se font de plus en plus philosophes. Rambouillet est décidément une hôtellerie pour abdications.

Ce château ne porte pas bonheur au pouvoir exécutif. François Ier y a inauguré la série noire. Il y vint mourir, après avoir traîné ses maux à Saint-Germain, à la Muette, à Villepreux, à Dampierre, à Limours. Il s'arrêta à Rambouillet, « à cause de son plaisir de chasse et volerie ». Le roi trépassa, après une agonie de trois semaines. Mme d'Etampes remplit la grosse tour de ses gémissements.

Napoléon fit à Rambouillet sa première halte sur la route de Sainte-Hélène. Il y vint coucher, le 29 juin, déguisé en bourgeois, sous la garde du général Becker. Les compagnons de l'empereur s'étonnèrent qu'il donnât l'ordre d'arrêter les berlines. Napoléon espérait encore. Le matin, il avait sollicité de la commission provisoire le commandement des troupes, au titre de général français. Plusieurs fois, pendant la nuit, il envoya Gourgaud aux nouvelles sur la route de la Malmaison. Cette couchée lugubre, c'est l'adieu de Napoléon à son dernier rêve.

Quinze ans après, tandis que le duc d'Orléans distribuait des poignées de main à l'Hôtel de Ville, Charles X arrivait à Rambouillet, vers dix heures du soir. On remarqua que ses habits étaient couverts de poussière et son visage défiguré par les pleurs. Les autorités le reçurent aux flambeaux. Aux souhaits de bienvenue du maire, le pauvre Charles X, qui n'eut jamais le don du mot historique, répliqua en ces termes : « Eh bien, monsieur Delorme, vos habitants sont-ils sages ? » Le maire répondit du loyalisme rambolitain. Et le monarque fugitif conclut, sans excès d'amertume : « Ah ! pourquoi ne l'ai-je pas ainsi partout ! » Ce vœu modeste ne fut pas exaucé. L'installation de l'ancien roi près de Paris inquiéta le lieutenant-général. La Fayette fut chargé d'aller assiéger Rambouillet avec six mille hommes. Le corps expéditionnaire se concentra aux Champs-Elysées. Il faisait chaud, les Parisiens blaguèrent. On cria : « A Rambouillet ! » par amour du bruit. Les mylords, les cabriolets, les pataches furent réquisitionnés. Toute une foule en bordée estivale suivit La Fayette. Quand ces joyeux farceurs arrivèrent à Rambouillet, quelqu'un vint dire à Charles X : « *Ils sont soixante mille !* » C'était plus qu'il n'en fallait pour décider à l'exil un souverain sans férocité...

Ces événements mélancoliques ont-ils hanté les rêveries de nos ministres ? Il n'y paraît point. Après avoir abdiqué une fois de plus entre les mains de la commission du budget, ils ont fait un tour de jardin. Ce parc de Rambouillet, moins tragique que le château, évoque d'exploitables souvenirs. Alors que le domaine appartenait aux d'Angennes, la société précieuse, invitée par Catherine de Vivonne, venait y faire les lendemains de la chambre bleue. L'incomparable Arthénice organisait sous les ombrages des collations mythologiques et des pastorales dans le goût de l'*Astrée*. Le bon Cospeau, évêque de Lisieux, y fut tenté discrètement. C'était un docte théologien, le premier sermonnaire qui ait consenti à ne plus citer Quintilien et à le remplacer par les Pères. M. de Lisieux était pudique à ne point oser regarder les dames. Tallemant des Réaux nous apprend que la malicieuse marquise lui fit « une galanterie à laquelle il ne s'attendait pas. » Elle le mena perfidement dans des rochers, où soudain le pieux évêque aperçut « on ne sait quoi de brillant ». Julie et ses jeunes compagnons s'ébattaient sur la prairie artificielle « effectivement vêtues en nymphes ». Tallemant, avec sa langue de vipère, veut nous faire croire que « le bonhomme en fut si charmé que depuis il ne voyait jamais la marquise sans lui parler des roches de Rambouillet ».

Il faut croire que ces ombres mutines ont donné aux hôtes modernes de Rambouillet de vrais conseils de nymphes. L'échafaud une fois supprimé, le gouvernement, passant à un sujet moins sévère, aurait songé à empêcher les Français de se déchirer à propos de la question des décorations féminines. Ne désespérons pas de voir ce conflit aboutir à un concordat, où pouvait mieux triompher le féminisme que dans les bosquets qui virent la Julie de la *Guirlande et son irrésistible mère*. Bénie soit Catherine de Vivonne ! Son fantôme conduit encore la politesse française. Mlle de Scudéry — aujourd'hui elle serait décorée — termine son éloge de Cléomire par ces mots, qui pour un gouvernement sont tout un programme : « Ses passions étaient soumises à la raison. » Ou a calomnié les « Précieuses ».

NOUVEAUTÉ LITTÉRAIRE

Tout le monde — ou à peu près — connaît à Bastia ce jeune homme à face blette, à moustache claire, aux grands yeux de porcelaine à fleurs, qui engonce dans une ample jacquette, s'agite sur les boulevards, en distribuant d'innombrables coups de chapeaux, qu'il éparpille d'un geste large de tribun, ou de préfet de première classe. Ce jeune homme, tel que vous le voyez, n'est ni plus ni moins qu'un phénomène, un phénomène de bon aloi. Vigoureusement dédaigneux du scepticisme et du praticisme torcenés dont la pratique régit ces lamentables temps, Sangy croit aux Lettres, *en soi*, à leur Beauté intérieure : elles lui sont un culte, elles lui sont une fin. Il y consacre le meilleur de sa juvénile énergie, bien résolu à vivre et à mourir dans la ferveur de son apostolat.

Déjà, il a peuplé les échos de notre île de ces noms triomphants : Prévost, Anatole France, Loti, comtesse de Noailles : élite sereine de nos romanciers et de nos poètes. Déjà, avec ses « Fleurs de Mort », un opuscule justement loué, *il a forcé notre attendrissement.* Et aujourd'hui, il s'en vient, à nouveau, solliciter nos émois, avec sa dernière plaquette, (éditée à l'a-is, par les Annales), une grêle brochure, toute pâle, toute neigeuse, qu'écabousse hardiment l'hémorragie du titre, « Suprême Blessure. »

Le sympathique auteur vive — vous vous en doutez — à la psychologie. Et pour tout psychologue passé, présent et à venir, il ne saurait être d'action présentable, sans adultère. L'adultère ! champ d'exploitation robuste où l'impétueux esprit subtils peut semer le hasardage des combinaisons infinies.

M. Sangy nous initie aux tortures de son héroïne, Germaine, laquelle après s'être unie à un époux selon son cœur, a le regret de constater que ce monsieur ne se souvie pas plus de ses serments passés, que du baptême de Clovis. Et oublieux des sentiers de la vertu conjugale, utilise son prestige de « gendelettre » en vogue à ravager la respectabilité d'une belle dispensatrice de five o'clock... Et ce n'est point tout, que cela. A l'infortunée Germaine, qui s'est résolue au divorce, de nouvelles turpitudes sont réservées. Son fils unique, enfant précieux en qui s'évoque l'image, toujours chérie encore qu'odieuse, du volage époux, abandonne à son tour sa maman, pour coulracier union... Et avec qui, juste Ciel ! Avec une jeune personne charmante, sans doute, mais qui n'en est pas moins la fille de la maudite ensorceleuse, la rivale abhorrée, de Germaine.

C'est bien là, certainement, tout ce qu'il y a de suprême en fait de blessures. Eh bien ! le jeune écrivain nous conte sa petite histoire, avec toute sorte de jolioses et une foule de tableautins délicatement brossés, qui s'érigent autour de l'action ténue. Fort navré de ce que « le monde n'appartient plus aux épouses, aux mères, » il enchaîne ses mélancolies en un style fastueux tout en rythme et en harmonie, comme un vaste poème blanc.

Pourtant, entre toute cette expression, idéalisée, nuageuse éolienne et le fond même « très réaliste, » du sujet, une antinomie existe qui peut mener à des effets singuliers... Ainsi, Mme de Fleurolles cause à son gendre, docteur en droit :

— Vous comptez entrer, n'est-ce pas, dans la magistrature ?

— Oui Madame, je caresse ce rêve.

— Le rêve est beau, Monsieur, etc.

Voilà de braves gens qui prennent des airs penchés, et tombent en pamoison pour parler d'une nomination de juge de paix... Il ne faut point, pour éviter la vulgarité, s'éteindre la bouffissure, et faire parler des héros ultra modernes, comme de vieux acteurs de province qui joueraient le « Courrier de Lyon. » Mais, ces simples négligences

---

— FEUILLETON DU PETIT BASTIAIS

LE Conducteur d'Omnibus

PAR

ALFRED SIRVEN & A. SIÉGEL

TROISIÈME PARTIE

LA MÈRE

« Si Dieu me protège, si je reviens vivant, tu déchireras cette lettre, et celle que t'aime ne saura jamais le danger que t'aurai couru pour elle.

« Si je meurs... tu apporteras ma dernière pensée et mon dernier baiser à celle que je t'ordonne de nommer ta sœur, car si elle n'a pu être ma compagne sur cette terre, elle sera mon épouse dans un monde meilleur, et pour l'éternité !

« Adieu, ma sœur, adieu à toi, adieu à elle !

« Prince Féodor Ouwaroff. »

— Et... tout était fini, il ne respirait plus quand on vous l'a apporté ! demanda la comtesse, dont le cœur battait si faiblement qu'elle se croyait arrivée à sa dernière heure.

— Non, madame. La mort l'avait marqué déjà, mais elle ne l'avait pas encore emporté. Atteint d'une balle en pleine poitrine, le sang l'étouffait, sortant par sa bouche et à peine a-t-il pu murmurer dans un râle suprême : « Dis-lui, ma sœur, que je meurs en l'aimant... et que je l'aimerai par delà la mort ! »

Mme Van Oosten se leva :

— Conduisez-moi près de lui, dit-elle, je veux le voir.

Nathalie Fabligan à reprendre sa place à côté d'elle et, d'une voix très douce :

— Non, madame. Vous ne le verrez pas. Je ne vous permettrai pas de faire une démarche qu'il vous eût défendu s'il eût pu la prévoir. Mon frère est mort pour avoir essayé de punir un homme dont le soupçon vous avait effleurée. Dans la tombe où il repose, il faut qu'il ne soit pas tourmenté par cette pensée que vous vous êtes compromise pour venir lui donner le premier baiser, le dernier ! Votre amour doit rester éternellement pur et si vos lèvres touchaient les siennes, même glacées, peut-être que Dieu ne permettrait plus l'union de vos âmes dans l'éternité.

Valentine baissa la tête et, enfin, des larmes coulèrent de ses yeux.

— Nous sommes seuls, reprit Nathalie, et nous nous consolerons mutuellement, en priant ensemble Dieu de nous réunir, un jour, à celui que nous pleurons.

Une tendre et solennelle étreinte enlaça les deux femmes, qui tout à l'heure ne se connaissaient point, et qui, maintenant, étaient vraiment sœurs par l'affection autant que par la douleur.

Nathalie ne leva et, pressant encore une fois dans les siennes les mains de sa compagnon, elle lui dit :

— Vous vouliez me parler, madame, vous vouliez me demander quelque chose, je vous écoute.

— Oui, mademoiselle, répondit Valentine d'une voix sourde, il ne sera plus temps, car je n'aurai plus même le droit de lui porter des fleurs. J'ai perdu mon père, je l'ai perdu, lui ! le couvent m'attend.

— Ne vous reste-t-il plus de devoirs à remplir en ce monde ? demanda gravement la princesse.

Mme Van Oosten tressaillit, puis subitement inspirée :

— Vous avez raison, ma sœur, avant d'aller m'ensevelir dans un cloître, j'ai des souffrances à soulager, du mal à réparer. L'expiation d'abord.

Elles s'embrassèrent avec une effusion où il entrait une sorte de piété.

Restée seule, la comtesse s'abandonna à une douleur qui ne ressemblait en rien à celle qu'il l'avait torturée après la mort de son père.

Alors, elle était une femme, un être humain, qui souffrait, mais vivait encore.

A présent, morte à toute espérance ici-bas, elle n'était plus qu'un spectre désolé.

Elle en était convaincue, c'était l'effet de la malédiction de Mme de Chellos qui, par deux fois, venait de l'atteindre.

— Si Dieu a envoyé cette jeune femme, c'est donc qu'elle est innocente ! pensait-elle. Oh ! le prouver !... lui demander pardon... et mourir ensuite, c'est la grâce que je vous demande, mon Dieu ! ...

Mais non... cela fait, je n'aurai pas encore le droit de songer à mourir, la sœur de Fédor vient de me rappeler.

J'ai le devoir de survivre à ma désolation tant qu'il me restera une tâche à remplir.

Or, il m'en reste une qu'a partir d'aujourd'hui je considère comme sacrée. Il est en ce monde un être que la nature a créé chétif et souffrant, que mon délaissement dans un délire continuel, tantôt furieux, tantôt doux et triste.

Mme Van Oosten avait appris par sœur Louise ce qui s'était passé lors de la démarche tentée par Suzanne auprès du comte pour lui arracher la vérité.

Ainsi que la religieuse, elle était persuadée que son mari avait été le jouet d'une illusion et que Mme de Chelles était victime d'une fatalité mystérieuse, inexplicable.

— Voici venir quelqu'un qui nous aidera à faire la lumière, dit-elle, quand elle se fut décidé à recevoir Méroualle. Veiller seule sur notre malade, sœur Louise, et en même temps prier pour le bonheur de votre amie pendant que je vais travailler à sa réhabilitation.

— Que le Seigneur vous guide dans l'accomplissement de cette noble tâche, répondit la sainte fille.

(*A suivre*).

Il tût qu'il me la donne.

La raison du comte s'était affaiblie à ce point qu'elle avait à peine reconnu sa femme quand celle-ci était venu à lui.

Maintenant, la mémoire du malheureux était presque entièrement morte ; à peine avait-il conscience de ce qui se passait autour de lui, ne reconnaissait plus à mettre un nom sur les visages qui lui étaient familiers, agonisait longuement dans un délire continuel, tantôt furieux, tantôt doux et triste.

Mme Van Oosten avait appris par sœur Louise ce qui s'était passé lors de la démarche tentée par Suzanne auprès du comte pour lui arracher la vérité.

Ainsi que la religieuse, elle était persuadée que son mari avait été le jouet d'une illusion et que Mme de Chelles était victime d'une fatalité mystérieuse, inexplicable.

— Voici venir quelqu'un qui nous aidera à faire la lumière, dit-elle, quand elle se fut décidé à recevoir Méroualle. Veiller seule sur notre malade, sœur Louise, et en même temps prier pour le bonheur de votre amie pendant que je vais travailler à sa réhabilitation.

— Que le Seigneur vous guide dans l'accomplissement de cette noble tâche, répondit la sainte fille.

ne semblent inférer l'impression sinistre qui se dégage de cette ouverte charmante, et [illegible] elles, l'atmosphère de l'[illegible] — objet des aspirations de notre distingué confrère — sera du plus avantageux effet.

Qu'il y aille donc, au plus vite, développer, à la faveur d'une salutaire expérience, ce don de fine sensibilité, ce tact d'exquisité savoureux, qui étincellent dans « Sapho » [illegible].

Tous les mois sincères des lettres auraient d'ores et déjà à cœur de prodiguer leurs encouragements aux initiatives laborieuses d'un comparoissiste, qui incarne si dignement cet élément de force vive des provinces et des nations — beaucoup trop rare, hélas, au pays Corse où la jeunesse qui pense, et qui travaille.

F. M.

MUSIQUE MILITAIRE

PLACE SAINT-NICOLAS

Programme du 7 août à 8 h. 1/2

Oberlander, allégro,	Rixner.
La Maxite de Portici, ouv.,	Auber.
Moreno, valse espagnole,	Lacôme.
Samson et Dalila, fant.	St Saëns.
Bade, polka,	Uorath.

Le Sous Chef de musique, TOUCHON.

Retraite en musique

Itinéraire du mardi 7 août

Rue Napoléon, rue Saint-Roch, Bd Paoli, Rd du Palais, jusqu'au Palais de Justice, retraçant e le Rd du Palais, rue de l'Opéra, rue Miot, Place Saint-Nicolas, cours Sébastiani. Rentrée.

LE DÉPLACEMENT D'OFFICE des Instituteurs

A vrai dire, il n'existe pas encore un texte législatif modifiant les dispositions de la loi du 30 octobre 1886, en ce qui concerne la nomination et le déplacement d'office des instituteurs et des institutrices publics.

Mais, en attendant que les bienveillantes intentions du Parlement pour le personnel enseignant primaire aient le temps de se traduire en un texte législatif, l'honorable M. Briand, ministre de l'Instruction publique, a bien voulu, par sa circulaire du 6 avril 1906, donner à ces modestes fonctionnaires la sécurité qui leur manquait.

« Toutes les fois, dit-il aux préfets, que vous jugerez nécessaire un déplacement d'office, vous aurez soin de prévenir par écrit l'intéressé de la mesure que l'on se propose de prendre à son égard, en lui faisant connaître les motifs qui vous paraissent exiger son changement. Cinq jours lui seront laissés pour présenter par écrit sa justification ; sur sa demande, et conformément aux prescriptions de l'art. 65 de la loi de finances de 1905, communication lui sera donnée des pièces de son dossier.

Par le fait même de cette circulaire, l'instituteur dénoncé par un tyranneau de village, conseiller général, maire, voire même conseiller municipal et auteurs faiseurs d'embarras, devient un [illegible] justificatif. Le droit commun lui est appliqué. D'abord, il est prévenu que l'on se propose de le déplacer et les motifs lui sont communiqués par écrit. Ensuite, il lui est permis de se justifier et de prendre communication des pièces du son dossier politique et professionnel.

L'honorable M. Briand ajoute : « Il est entendu que vous ne tiendrez aucun compte des dénonciations qui visent le fonctionnaire à moins qu'elles ne soient signées : dans ce cas, elles sont jointes au dossier de l'intéressé pour qu'il puisse en prendre connaissance. »

De mieux en mieux. A l'avenir, on ne verra plus d'existences dans l'ombre et anonymes. L'instituteur dénoncé doit connaître le motif invoqué et le dénonciateur lui même, qui souvent, oh ! bien souvent, a plus d'un méfait à son actif. Le cas échéant, l'instituteur calomnié pourra demander les réparations nécessaires aux tribunaux compétents.

« C'est seulement, continue M. Briand, quand vous aurez en possession de ces renseignements et après enquête s'ils sont contradictoires, que, d'accord avec l'inspecteur d'académie, vous vous prononcerez dans un large esprit d'équité et de bienveillance, avec le double souci de sauvegarder l'intérêt particulier de l'instituteur et les intérêts généraux dont vous [illegible] charge. »

L'instituteur dénoncé a toujours le droit de demander une enquête. Et, si nous devons nous en rapporter à un exemple récent qui s'est passé dans une commune du département, il arrive parfois que l'enquête tourne à la confusion des dénonciateurs.

« Enfin, si l'instituteur se trouve lésé par la mesure que vous aurez prise, la faculté lui reste ouverte d'en référer au ministre de l'instruction publique. » Il y a là une nouvelle garantie sérieuse ajoutée aux autres. Les décisions préfectorales, en ce qui concerne le déplacement des instituteurs, peuvent être dénoncées par la presse [illegible] attaquées devant le [illegible] Bien rares seront les préfets qui voudront s'exposer à être désavoués par le ministère de l'Instruction publique, et à se voir, peut-être, demander des dommages intérêts pour abus de pouvoir.

L'intervention de l'Amicale d'Instituteurs, officiellement reconnue dans son existence, par la même circulaire, est en outre un progrès considérable. Dans le cas où le maître dénoncé fait appel à l'Amicale et s'il charge le bureau d'intervenir pour présenter plus efficacement sa défense, le préfet doit « l'accueillir et s'efforcer de dissiper les malentendus que des points de vue différents peuvent faire naître entre les fonctionnaires et l'administration. »

C'est peut être là le point le plus important de la circulaire. On frappait sans pitié un instituteur isolé et que l'on savait dépourvu de protecteurs politiques : on hésitera quand on saura qu'on peut trouver sur son chemin l'Amicale du département et, au besoin, celles des autres départements et la presse pédagogique, comme on l'a déjà vu du reste.

Et, pour prouver aux préfets que ses instructions ne doivent pas rester à l'état de lettre morte, l'honorable M. Briand termine ainsi une récente circulaire, rappelant celle du 6 avril 1906 :

« J'attache une importance particulière à l'observation rigoureuse de ces prescriptions dès la fin de cette année scolaire, je vous prie d'y tenir la main et de me donner avis de la publication de ce mouvement. »

Le progrès réalisé par la publication de cette importante circulaire ne saurait échapper à personne : l'instituteur ne dépend plus que de ses chefs ; en lui donnant presque l'inamovibilité, on le soustrait à la tutelle souvent humiliante des hommes politiques.

Aux instituteurs maintenant à ne plus faire appel à des influences étrangères pour peser sur les décisions de leurs chefs, lorsqu'ils attendent d'eux un avancement sollicité. Tout membre du personnel qui aura recours à l'influence d'un homme politique pour obtenir une faveur quelconque doit être impitoyablement chassé de l'Amicale, par un ordre du jour de flétrissure.

Lors de la réunion de l'Amicale à Belfonte, en 1904, l'honorable docteur Santelli, conseiller général, disait aux instituteurs présents : « Vous avez raison de vous plaindre de l'ingérence des hommes politiques dans vos affaires qui ne devraient regarder que vos chefs. Vous êtes des éducateurs et des éducateurs d'un peuple libre. Pour accomplir dignement sa noble tâche d'éducateur, l'instituteur ne doit pas être le valet du maire ou du conseiller général. » Nous avons la certitude que le docteur Santelli, devenu député, n'a pas changé de manière de voir au sujet de l'indépendance de l'instituteur et de l'ingérence des hommes politiques. Nous qui connaissons sa scrupuleuse honnêteté, pouvons affirmer qu'on ne la verra jamais solliciter, pour un maître, une faveur que peut-être il enlèverait à un autre plus méritant et plus intéressant.

On pourrait demander aux autres élus du département, députés et sénateurs, de ne plus mettre en service d'aucun instituteur le bénéfice de l'autorité que leur donne leur mandat près des chefs administratifs.

Ce serait là double profit : pour les députés et les sénateurs qui se trouveraient ainsi déchargés d'une besogne en moins accablante ; pour les instituteurs méritants auxquels les faveurs administratives iraient ainsi plus sûrement.

Pourrons-nous nous vanter d'avoir trouvé le moyen de contenter tout le monde et... les solliciteurs ?

XXX.

M. BORELLI

Directeur des bureaux ambulants de la ligne de Lyon, ce qui constitue dans l'administration des Postes, un des services les plus importants et les plus délicats. M. Borelli qui est un excellent fonctionnaire, intelligent et actif, s'est donné tout entier à son métier, et c'est à lui que l'on doit la réorganisation complète du service de la ligne de Lyon. Il ne compte pas moins de quarante et un ans de services et sa Croix de Chevalier remonte au 19 janvier 1871. C'est pendant la guerre qu'il l'a obtenue.

M. Borelli était sous-lieutenant des mobiles de la Corse qui se battirent vaillamment en plus d'un combat, notamment à la bataille de Villersexel. Le jeune sous-lieutenant fut blessé et décoré sur le champ de bataille. Après trente-cinq ans passés et au bout d'une carrière des mieux remplies, il reçoit la rosette, preuve qu'il est de ceux qui savent se rendre aussi utiles dans la vie civile que dans la vie militaire.

JEAN LOUIS.

(Le Figaro).

Ce que disent les Journaux

La Petite République

A propos de la circulaire de M. Clémenceau aux préfets sur l'assistance obligatoire :

« C'est évidemment une louable intention qu'assurer aux vieillards en attendant mieux la continuation de ce qu'ils touchent maintenant. Mais il n'échappera à personne que cette formule bienveillante mais alambiquée reporte au 29 avril 1907 la date de l'application de la loi. Pourquoi le 30 avril ? Une règle de trois nous le dira. Parce que les 23 millions dont on a décidé de disposer correspondent à peu près aux 7/12e de 40 et alors on a reculé de 5 mois. Dans quelle situation vont se trouver au cours de leur session d'août les conseils généraux pris entre une disposition impérative de la loi qui leur impose une dépense obligatoire dès le début de l'année et une circulaire qui leur conseille de tout retarder de 5 mois ? Pourquoi n'applique-t-on pas la loi dans son plein à partir du 1er janvier 1907 ?

L'Aurore

De M. Gérault-Richard, sur les événements de Russie :

« Dès la convocation de la Douma, il apparut que pour le parti de la cour redevenir le puissant, s'il cessa jamais de l'être, elle était l'ennemi, et que tous les efforts tendraient à la paralyser. Aujourd'hui les révoltes de paysans, les mutineries militaires, les grèves, les coups de mains armés ripostent de plus belle. La Caucase tressaille, la Crimée s'agite, la Finlande est à feu et à sang. »

Le Gaulois

Sur l'éventualité d'une révolution générale en Russie :

« Dans un article très documenté, M. Anatole Leroy Beaulieu nous démontre clairement que si la Russie est mûre pour la révolution, elle ne l'est pas pour la République. Or, la révolution n'érigerait en système de gouvernement n'empresserait de faire table rase de tous les engagements contractés par la monarchie. Nous avons en Russie des intérêts qu'il ne nous est pas permis de sacrifier. Or, je le demande à M. Jaurès, quelle fut après le meurtre de Louis XVI la situation des rentiers et des propriétaires ? La République ne reconnut pas les dettes de l'Etat et finalement proclama sa propre banqueroute. Pour restituer aux malheureux rentiers la moitié de ce qu'ils possédaient, il fallut stabiliser la France en pour voir autocratique dont les socialistes internationaux voudraient débarrasser la Russie. »

L'Humanité

De M. Jaurès, à propos des événements de Russie :

« Comment les octobristes, les constitutionnels modérés dont on annonçait, bitivement d'ailleurs, l'entrée dans le ministère Stolypine, pourraient-ils assumer le pouvoir à l'heure où la nation se soulève ? Ils seraient obligés de commander de feu sur le peuple et sur l'armée. Aucunes le cynisme d'égorger ceux qui n'ont été poussés à la révolte que par la dissolution de la Douma ? Les compromis hypocrites, les paroles de tib éralisme menteur ne sont plus possibles. Il faut être contre le tsar pour faillir le tsarisme. Huit jours à peine après la dispersion de la Douma, la question était posée par les événements avec une netteté brutale. Tous les mensonges, toutes les subtilités de la presse de l'Occident sont emportés par le premier souffle de la raf ale. »

La Libre Parole

De M. Drumont :

« Cette loi du repos hebdomadaire votée par des libres-penseurs et des athées est un retour non pas seulement à la loi chrétienne mais à la loi du Deutéronome. Ce qu'il est toujours intéressant de constater, c'est que lorsque le socialisme veut par hasard accomplir une réforme pratique et sérieuse, il est forcé de revenir à ce qu'avaient fait l'Eglise et la société chrétienne. Si les projets de notre ami Bistry offrent un côté pratique et réalisable, c'est qu'ils se rapprochent de l'organisation du travail au moyen-âge, où tout le monde possédait, même les pauvres. »

BULLETIN COMMERCIAL

Syndicat Central des Agriculteurs de France

Cours des graines diverses au 1er août

Avoine noire Bretagne.	Havre	
Avoine rouge Oran.....	Marseille	17.75
Avoine blanche Russie.	Marseille	
Maïs roux Plata.....	Le Havre	16.25
Maïs Cinquantini	Marseille	18.50
Maïs Plata.....	Marseille	16.00
Orge de Russie.....	Marseille	
Pointes fèves lavées et nettoyées.....	Marseille	24.00
Fèves concassées.....		19.00

Les prix ci-dessus s'entendent par 100 kilos nus et pour expéditions de 5.000 kilos.

Pour quantités moindres, ils sont majorés de 0.25 à 0.50 par 100 kilos.

GAZETTE DÉPARTEMENTALE

SARTENE. — M. Giacomoni François-Marie a été nommé débitant de tabacs de la régie et de poudres à feu, à Sartene, en remplacement de M. Poch Antoine-Paul, démissionnaire.

CORSCIA. — Par décision ministérielle du 28 juillet, le jeune et sympathique maire de Corscia a été nommé chevalier du Mérite agricole. Cette promotion que M. A. doe, sénateur, a bien voulu annoncer à l'avance, n'est qu'une juste récompense pour M. le Maire et ses dévoués électeurs. C'est avec un légitime orgueil et le sentiment du devoir accompli que M. le Maire peut cette décoration de gouvernement de la République. M. Albertini, du maire le 2 juillet 1905, dans une commune bouleversée par les luttes électorales, est à peine âgé de 25 ans, et, s'il était hier le plus jeune maire de France, il sera aujourd'hui le plus jeune chevalier du Mérite agricole : mais comme l'a si bien dit le grand poète : Aux âmes bien nées, la valeur n'attend pas le nombre des années.

M. Albertini, ex-fourrier de l'artillerie, est un jeune homme où la sagesse a devancé l'âge ; doué des plus belles qualités de l'esprit et du cœur, il sait plaire à tous ses administrés sans distinction de partis ; c'est un esprit droit qui n'a qu'une chose à cœur, la prospérité de sa commune et le bien-être de ses habitants. Il y a à peine un an qu'il est à la tête d'une municipalité dévouée, que grâce à ses amis personnels et à ses relations avec les chefs des différentes administrations, en plus de nombreux services particuliers, il a doté sa commune d'une nouvelle salle d'école, d'un embranchement, ce qui sous peu améliorera sensiblement l'état lamentable de cette commune foncièrement républicaine.

Indépendamment de ses qualités personnelles, M. le Maire de Corscia appartient à une famille essentiellement républicaine qui date de la première heure et dans les moments les plus sombres a lutté bravement et sans défaillances pour le triomphe de la République. Son regretté père fut victime de la fureur réactionnaire dans la journée du 16 mai, ce qui, loin de l'ébranler dans ses principes de vieux républicain, l'affermit davantage. Vaincu ou, se soumettre jamais. En bon républicain, le fils continue l'œuvre du père. Noble sang ne peut mentir.

JOSTOS.

CORTE. — La distribution des prix aux élèves du Collège Paoli a eu lieu sous la présidence de M. Salaun, receveur des finances ; le discours d'usage a été prononcé par M. Dussalle, professeur d'allemand.

NOUVELLES RELIGIEUSES

ORATOIRE SAINT-ROCH. — Aujourd'hui commencera dans le dit oratoire le neuvaine préparatoire à la fête du Glorieux Saint-Roch ; elle aura lieu le matin à la messe de 9 heures, et le soir à 8 heures précises.

Suicide d'une jeune fille

Nous avons encore à enregistrer la triste fin d'une histoire d'amour.

Hier matin, vers 8 heures, M. Horst, commissaire de police du 2e arrondissement, était prié par des habitants de la rue Neuve, de venir constater ce qui avait pu se passer chez la demoiselle Eugénie Arrighi, demeurant au 2e étage du n° 41, qui n'avait pas répondu aux nombreux appels de ses voisins. La porte même de sa chambre avait été fortement ébranlé, mais rien n'avait bougé dans l'appartement.

M. Horst, accompagné de son secrétaire, M. Augier, se rendit dans la rue Neuve. La porte fut ouverte par un serrurier.

La pauvre demoiselle, à peine âgée de 24 ans, fut trouvée dans un cabinet sommairement meublé, par un individu qui voulait frapper une femme à coups de couteau.

La police s'étant rendue sur les lieux, n'a pu se procurer, auprès des nombreuses personnes présentes, aucun renseignement susceptible d'éclaircir cette affaire.

Le malheureuse s'était donnée la mort par l'asphyxie.

Deux lettres, l'une adressée au commissaire de police, l'autre à son tuteur, demeurant au Montillon, expliquaient que la jeune fille s'était suicidée pour raisons de famille.

Peu après, M. Horst, M. le docteur Guiol, médecin légiste, arrivait pour procéder aux constatations d'usage.

D'après les renseignements que nous avons pu recueillir sur ce malheureux événement, les véritables raisons du suicide seraient l'abandon d'Eugénie Arrighi par son fiancé, qui après lui avoir fait longtemps la cour, se retourna vers une autre personne avec qui il avait définitivement résolu de se marier.

Voyant son bonheur à jamais perdu, son avenir irrémédiablement brisé, la pauvre amoureuse n'eut plus d'autre pensée que de quitter la vie qui lui semblait, à présent qu'elle était délaissée, horriblement triste.

Elle habitait avec son jeune frère. Pour pouvoir mettre en action ses lugubres desseins, elle l'envoya coucher chez des parents, et c'est ainsi qu'une fois seule, elle se prépara à la mort.

(Petit Var).

Petite Gazette

Variations Atmosphériques du 6 août

Thermomètre — 7 heures du matin : 27 4 midi 29 0 à 6 heures du soir + 27 ? Maxima + 31 2 Minima + 22.

Baromètre — 7 heures du matin, 764 mm. à midi, 763 mm. 6 heures du soir, 761 mm.

Vent. — Dans la matinée, calme.

Dans l'après-midi, S E. faible.

Etat du ciel, découvert.

Pluviomètre, à 7 h. du matin : 0 mm

Lycée Montaigne

Nous renvoyons avec plaisir dans le Palmarès du Lycée Montaigne, à Paris, que l'élève de 6e A. 1, le plus souvent couronné, a été le jeune François-Marie de Casabianca, qui a obtenu cinq prix — dont le prix d'excellence — et quatre accessits.

Ce brillant élève est le fils de M. Pierre de Casabianca, le très distingué substitut du tribunal de la Seine.

Nous adressons à tous deux nos plus affectueuses félicitations.

Embarquement à la mer

M. l'enseigne de vaisseau Bonelli, du port de Cherbourg, et M. le médecin de 1re classe, Lucciardi, du port de Toulon, sont désignés pour embarquer sur le croiseur de 2e classe *Aigle*, à Toulon.

Commissariat de la marine

Nous apprenons avec plaisir que M. Rosset Antoine-Joseph-François, commissaire de marine de 2e classe, est promu au grade de commissaire de 1re classe.

Notre jeune concitoyen continue avec honneur dans l'administration de la marine les traditions qu'y a laissé son excellent père. Nous l'en félicitons sincèrement.

Tapage nocturne

La police a verbalisé contre plusieurs jeunes gens qui, dans la nuit de dimanche, parcouraient le boulevard Paoli en chantant à tue-tête et en frappant avec des cannes sur les devantures des magasins.

Nouvelles universitaires

M. Graudignat, professeur à titre provisoire de classe élémentaire au lycée de Bastia, est nommé professeur de classe élémentaire (huitième), au lycée de Nice.

Mutualité

Une mention honorable a été décernée à M. Rocca Eugène, secrétaire de la Société d'Epidaure, de Bastia, pour services rendus à la Mutualité.

Rassemblement

Un grand rassemblement s'était formé hier dans la rue des Zéphirs, provoqué, paraît-il, par un individu qui voulait frapper une femme à coups de couteau.

La police s'étant rendue sur les lieux, n'a pu se procurer, auprès des nombreuses personnes présentes, aucun renseignement susceptible d'éclaircir cette affaire.

Examens de marine

A la suite des examens qui viennent d'avoir lieu à Marseille, ont été admis au brevet de capitaine au long-cours, théorie, MM. Domestici, Gentile, Bonifacio, Pinelli ; ajournés à la session de novembre, MM. Gioli, Tempest, Maccaracci.

Médaille agricole

La médaille d'honneur agricole a été conférée à MM. Paoli Charles-Joseph et Negroni Ours-François, métayers chez M. Gavini, à Aleria.

Au Port

Services de vapeurs Arthur C. Southwell.

Départ : Vapeur anglais *Venedotian*, capitaine Geoff Roberts, à destination de Liverpool.

Avis

M. P. Sabatié, chirurgien-Dentiste a l'honneur d'informer sa nombreuse clientèle, que son cabinet sera fermé du cinq août au dix septembre.

On demande

On demande un comptable de 25 à 35 ans.

S'adresser au bureau du journal.

Une bonne cuisinière. S'adresser au bureau du journal.

Etat-Civil

NAISSANCES

Moullini Vincent.

DÉCÈS

Benedetti Marie Jeanne, veuve, 91 ans, de Bastia.

Buongnani Jean-Baptiste, négociant, célibataire, 50 ans, de Bastia.

Michelini Jean, 48 mois, de Bastia.

ON DEMANDE DES MALADES

PAIEMENT APRÈS GUÉRISON SEULEMENT

Guérison rapide et sûre par l'électricité, les plantes, etc., de toutes les maladies réputées incurables, même réputées incurables, telles que : Tuberculose, Maladies de Poitrine, Estomac, Foie, Reins, Nerfs, Peau, Bronchites, Asthme, Rhumatismes, Goutte, Gravelle, Asthme, Vices du Sang, Constipation, etc.

Ecrire avec détails au Dr Rabat, Prof de la "Clinique nouvelle". 10, R. des Beaux-Enfants. PARIS

CAFÉ-RESTAURANT DES GOURMETS

A partir de 4 heures

GLACES

Fraise

Futailles à vendre

neuves et usagées

de toutes contenances, grand choix de bordelaises, bonnes occasions.

A. PADOVANI,

7, Route du Cap, Bastia

DERNIÈRES NOUVELLES

Service télégraphique spécial du *Petit Bastiais*

BOURSE DE PARIS

	3 août — 5 août
Rente de 3 0,0 ancien	97.40 — 97.50
— 3 p. 0,0 amortie.	97 60 — 97 50

ex-coupon.

Postes et Télégraphes

Paris, 6 août.

Le Journal Officiel » publie aujourd'hui les nominations ci-après :

M. Arrighi, receveur des postes à Bocognano, est nommé en la même qualité à Sari-di-Portovecchio.

M. Antonini, receveur des postes à Bagnols, est nommé en la même qualité à Bocognano.

M. Giudicelli, receveur des postes à Sari-di-Portovecchio, est nommé en la même qualité à Bagnols.

Mme Belgodere, receveuse des postes à Olmi-Cappella, est nommée en la même qualité au Caïtar.

Mlle Taddei, employée des postes à Paris-Central, est nommée receveuse des postes à Olmi-Cappella.

L'ÉTAT DE SANTÉ du Général Brugère

Paris, 6 août.

L'amélioration constatée chez le général Brugère continue. Néanmoins son état reste toujours très faible.

M. Etienne, ministre de la guerre, est informé journellement de l'état de santé de l'ex-généralissime.

M. Fallières a télégraphié aujourd'hui au malade en lui envoyant l'expression de sa sympathie et ses vœux de prompt rétablissement.

M. CLÉMENCEAU à Carlsbad

Paris, 6 août.

M. Clémenceau, ministre de l'intérieur, est arrivé ce matin à Carlsbad, pour y faire une cure de trois semaines environ.

Tiragesfinanciers

Ville de Paris 1875

Paris, 6 août.

L'obligation portant le numéro 396.123 est sortie remboursable à 100.000 francs.

L'obligation portant le numéro 398.073 est remboursable à 50.000 francs.

Communales 1879

L'obligation 44,180 est sortie remboursable à 100.000 francs.

L'obligation 79.993 est remboursable à 25.000 francs.

Communales 1820

L'obligation 530.339 est sortie remboursable à 100.000 francs.

L'obligation 381.936 est remboursable à 25.000 francs.

Communales 1891

L'obligation 694.449 est sortie remboursable à 100 000 francs.

L'obligation 151.812 est remboursable à 10.000 francs.

Communales 1899

L'obligation 60.411 est sortie remboursable à 100.000 francs.

L'obligation 63.479 est remboursable à 25.000 francs.

L'INAUGURATION des Ecoles à Cluny

Paris 6 août.

M. Sarrien, président du Conseil, devait présider aujourd'hui la cérémonie de l'inauguration des écoles à Cluny, mais se trouvant fatigué, il s'est fait remplacer par M. Doumergue.

Le ministre du Commerce, qui était accompagné des sénateurs et des députés du département de Saône-et-Loire, a prononcé un discours, souligné plusieurs fois par des applaudissements nombreux.

M. Doumergue a présidé dans la soirée un grand banquet populaire.

LES « MÉMOIRES » du général André

Le Duel Négrier-André

Paris, 6 août.

A la suite de la lettre adressée au « Matin » par le général de Négrier, en réponse à un article du général André, relatant des faits qui ont été qualifiés de mensongers, l'ancien ministre de la guerre, s'étant jugé offensé, a prié deux de ses amis, MM. Chevillard, maître d'armes, et le général Balaman de demander au général de Négrier rétractation ou réparation par les armes.

Le général de Négrier a lui-même choisi comme témoins les généraux Langlois et Duchesne qui auront une entrevue demain matin avec M. Chevillard et le général Balaman.

On croit que l'entente n'est guère possible et qu'une rencontre se produira inévitablement.

CARTHAGÈNE

LE NAUFRAGE du vapeur SIRIO

385 personnes manquent à l'appel

Paris, 6 août.

Les dernières nouvelles qui parviennent de Carthagène sur le naufrage du vapeur « Sirio » font connaître que sur les 800 personnes qui se trouvaient à bord, 385 manquent à l'appel. Les autres qui ont pu être recueillis par des embarcations, se sont sauvées.

Les victimes sont surtout des femmes et des enfants.

Il est dès à présent établi que ce terrible naufrage est dû à l'imprudence du capitaine qui, pour abréger la distance, a eu la malheureuse idée de longer les bas-fonds de la côte au lieu de suivre la route habituellement prise par les navires qui traversent cette partie de mer.

L'équipage du « Sirio » et de nombreux émigrants étaient originaires de Gênes..

EN ITALIE

Le Naufrage du Sirio

Paris, 6 août.

Des télégrammes adressées de Gênes annoncent que le naufrage du *Sirio* a produit dans cette ville une très grande émotion.

Le *Sirio* avait Gênes comme port d'attache et de nombreuses personnes qui ont disparu dans le terrible naufrage, appartenaient à la population de cette ville.

EN ANGLETERRE

L'extradition de Marc Lapierre

Londres, 6 août.

Aujourd'hui, devant le lord-chancelier, siégeant à la Chambre des lords, l'avocat-conseil de Marc Lapierre a fait opposition à la décision du juge de vendredi dernier ordonnant l'extradition de l'accusé.

Le lord-chancelier a confirmé la décision, et a ordonné l'extradition définitive de Marc Lapierre.

EN RUSSIE

LA RÉVOLUTION

A SAINT-PÉTERSBOURG

Mutinerie à bord d'un navire école

Saint-Pétersbourg, 6 août.

Un télégramme de Libau annonce qu'une mutinerie s'est produite à bord du navire-école « Riga », qui est stationné à Libau.

Cette révolte a été vite réprimée. Une quarantaine d'hommes de l'équipage ont été arrêtés.

200 Arrestations

Saint-Pétersbourg 6 août.

D'après le rapport fourni par le préfet de police, plus de 200 personnes ont été arrêtées pendant la journée d'hier.

66.000 Grévistes

Saint Pétersbourg, 6 août.

La plupart des usines sont fermées. On compte aujourd'hui plus de 66,000 grévistes.

Un train arrêté Voyageurs dévalisés

Saint-Pétersbourg, 6 août.

Des nouvelles reçues ce matin de Graben annoncent qu'une bande de malfaiteurs a arrêté hier un train près de Groben.

Presque tous les voyageurs ont été dévalisés.

Meetings ouvriers

Saint-Pétersbourg, 6 août.

Hier matin, les ouvriers des nombreuses usines ont tenu des meetings, où ils ont discuté sur la question de la grève générale qui a été décidée.

L'autorité a renforcé les troupes de protection des chemins de fer et arme les gendarmes de carabines ; elle a fait préparer des trains pour transporter les troupes chargées de la répression.

Service de voitures DE PONTE-LECCIA A OREZZA par Morosaglia

MM. Luciani et Bernacchi préviennent MM. les Voyageurs qu'un service de voitures régulier et confortable de Ponte-Leccia à Orezza, avec relais, à Morosaglia, est établi.

Départ de Ponte-Leccia à 9 heures du matin.

N. B. Prière de retenir les places un jour à l'avance au bureau, rue de l'Opéra, 6, à Bastia.

AVIS DE DÉCÈS

Mme François Colonna, née Franchi, M. François Colonna, facteur de télégraphe à Bastia, et leurs enfants ; Mme Joseph Santelli, née Franchi, et M. Joseph Santelli de Marseille ; Mme veuve Ange Achilli, née Figarella ;

Les familles Peretti, Volery, Figarella, Tomasi, Filippini et Marcaggi le Grande,

Ont la douleur de faire part à leurs parents, amis et connaissances de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

Mme veuve Franchi

Née PERETTI

leur mère, belle-mère, grand'mère et tante, décédée le 5 août 1906, à Pancione-Brando, à l'âge de 84 ans, munie des Sacrements de l'Eglise.

Le présent avis tient lieu de lettre de faire part.

Pensionnat de Jeunes Filles

Erbalunga près Bastia

Préparation au Brevet élémentaire et au Brevet supérieur.

Cours de Musique, Dessin, Peinture.

Les élèves sont formées à tous les travaux d'aiguille.

L'installation, située en pleine campagne, ne laisse rien à désirer pour la santé des enfants.

Sur la demande des parents qui ne pourraient pas commodément se rendre à Erbalunga, leurs filles leur seraient conduites à Bastia au jour qu'ils voudraient bien indiquer.

Pour tous renseignements s'adresser à Madame la Directrice du Pensionnat.

La rentrée aura lieu le 2 octobre.

A VENDRE

à Ajaccio

fonds de commerce Librairie Papeterie, belle situation.

S'adresser au bureau du journal.

Orezza-les-Eaux

Villa Granajola

PROPRIÉTÉ DU Dr MANFREDI

L'Hôtel sera ouvert à partir du 1er juillet sous la direction de M. Henri Cocchi.

Un cuisinier de Nice est attaché à l'établissement. Un service d'omnibus sera à la disposition des voyageurs.

Prix de la Pension :

Table d'hôte, 5 francs par jour ;

Chambres, 2 et 3 francs.

Pour tous renseignements s'adresser à Mme veuve Manfredi, villa Granajola, Orezza.

N. B. — On prend des arrangements pour familles.

L'hôtel restera ouvert jusqu'à la fin de septembre.

GRAND HOTEL PAOLI

à Morosaglia

MM. Ignace Poggi et Cie

ont l'honneur d'informer leur nombreuse clientèle, qu'un service régulier de voitures, tous les jours de Ponte-Leccia à 9 heures, est déjà établi à partir du 1er juillet.

Cette ligne a service de marchandises et voyageurs, est à sept compartiments.

Départ de Morosaglia, tous les jours, à 7 heures du matin. — PRIX TRÈS MODÉRÉS. — Course libre en gare, d'une propriété remarquable. — Grandes salles à manger. — Chambres seules.

Cet hôtel est recommandable à tous les points de vue. Construit à l'usage des grandes villes, à côté d'une fontaine jaillissante, ombragée, entouré de silence, il est situé près de la maison de Général Paoli, que Mme Ignace Poggi et Cie ont fait restaurer.

Prière d'écrire en place un jour à l'avance, et de vouloir bien indiquer par quel train ils doivent arriver.

S'adresser pour tous renseignements : POGGI, Hôtel, Morosaglia.

Marque recommandée

COGNAC — FINE CHAMPAGNE

BOULESTIN & Cie

COGNAC

Orologeria Sanna

Trovasi in Cervione,

aperto un magazino d'orologeria ove si eseguisce qualunque riparazione a prezzi minimi e con garanzia.

PHAÉTON

A vendre. Pour tous renseignements s'adresser à M Bercacchi, rue de l'Opéra, Bastia.

PRIME INÉDITE

A NOS LECTRICES

Celles de nos lectrices qui voudront bien envoyer leur adresse à LA BRODERIE PRATIQUE 38, rue Centrale, à Lyon recevront gratuitement un exemplaire de ce journal, dont chaque numéro contient une page de dessins piqués d'une valeur de 1 fr. 50.

ANCIEN CABINET PRADÈRE

PIERRE SABATÉ

Chirurgien-Dentiste du Lycée

SUCCESSEUR

DENTS & DENTIERS

(Systèmes perfectionnés)

OBTURATION

& EXTRACTION DES DENTS sans douleur

Bd Paoli, 15, au 1er

Maison Benedetti

M. P. SABATÉ a l'honneur de prévenir ses nombreuses clientèle, d'avoir à se mettre en garde contre certains charlatans ambulants — se disant chirurgiens-dentistes — qui n'ont pas le droit d'exercer la profession et qui emploient des matières nuisibles à la santé pour la fabrication de fausse artificielles.

Le Docteur Gérant,

J.-B. CALLEGARIS.

Bastia, Imprimerie Ollagnier.

Installation à Gaz et Acétylène

Jean Cini, ex ouvrier du Gaz

Place de l'Hôtel de Ville, 4, Bastia

Vente de becs, verres et manchons

Appareils sur commande

Abonnement pour l'entretien de l'éclairage; — Travail soigné et garanti.

ANCIEN CABINET

DE M. LE DOCTEUR PASQUALINI

4, rue des Terrasses, Bastia

Fabrication et réparations de dentiers artificiels

F.-A. MORATI

Ancien chef de section

des hôpitaux de Dijon, de Marseille, etc., travaille, comme opérateur, en mécanique dentaire, spécialement pour MM. les docteurs et chirurgiens-dentistes (diplomés).

N. B. — Les matières premières devant servir à la fabrication des dentiers proviennent des trois maisons de Paris.

Atelier de Dorure

SAUVEUR MAGGIOTTI, Doreur

Rue des Terrasses, Bastia

Travaux et réparations d'objets d'Eglise

Chandeliers, Reliquaires, Trônes, Crucifix, Statues, Croix, etc., etc.

Ces travaux sont exécutés avec soin et à des prix modérés.

Exécution de travaux de dorure dans les églises, ainsi que dans les appartements.

L'QUEUR DE NOIX

DISTILLÉE

par M. SIMONCELLI

CONFECTIONNÉE A CORTE

Médaille d'argent, Exposition de Bastia (1887). Croix de mérite et Médaille d'or Exposition Internationale de Bastia (1906)

Donée de propriétés stomachiques, reconnues par les sommités médicales de Montpellier qui en ont fait l'analyse et notamment par M. Combescure, l'un des maîtres les plus distingués de la Faculté de Médecine de cette ville, cette Liqueur fabriquée exclusivement avec des noix de première qualité, se recommande aux estomacs délicats par ses propriétés digestives, son arome et son velouté.

Elle est recommandée aux personnes souffrant de maux d'estomac désireuses d'adoucir leurs souffrances, dans les cas d'épidémie et servir contre le mal de mer et les coliques.

La Liqueur de Noix se prend à tout moment et après chaque repas pour activer la digestion. Elle s'achète par petite verres à liqueur.

Dépôt à la Ville près Carlo et à Bastia chez M. Lucciani, pharmacien, place des Terreaux.

Se méfier des contrefaçons.

COURS SECONDAIRES

de Jeunes Filles d'Ajaccio

DIRIGÉS PAR Mme LUCIE OTTAVJ

Officier d'Académie

Cours fondés en 1882 par l'Administration

Les Cours Secondaires d'Ajaccio sont le SEUL établissement public de la ville, le seul aussi où les Cours sont faits par MM. les Professeurs du Collège, de l'Ecole Normale d'Instituteurs et d'Institutrices.

Exposés au plein Midi, au bord de la mer, vue splendide sur le golfe, eau et gaz, ils offrent aux familles les meilleures garanties d'hygiène et de confort.

Pensionnat

Demi-Pensionnat — Externat

PRIX TRÈS MODÉRÉS

Succès pour l'année scolaire 1904-1905

4 Elèves reçues au brevet élémentaire sur 5 présentées ;

4 Admissions à l'Ecole Normale sur 5 ;

16 Brevets supérieurs sur 18.

Des Institutrices pourvues du brevet supérieur sont attachées à l'Etablissement.

Préparation spéciale au concours d'admission à l'Ecole Normale et pour la bourse de l'Enseignement primaire supérieur.

LE MONITEUR DE LA MODE

paraissant tous les Samedis

20 PAGES GRAND FORMAT

LE PLUS ANCIEN ET LE PLUS ARTISTIQUE DES JOURNAUX DE MODES

CONTIENT :

PLUS DE MODÈLES NOUVEAUX

PLUS DE TRAVAUX À L'AIGUILLE

PLUS DE LITTÉRATURE

PLUS DE RECETTES DE CUISINE

PLUS DE RENSEIGNEMENTS

QU'AUCUN AUTRE

3 MOIS : 4 francs — UN AN : 14 francs

EDITION D'LUXE contenant une Gravure coloriée et un Patron découpé dans les 2e, 3e et 4e N°s.

3 MOIS : 8 fr. 50 — UN AN : 28 francs

ARIEL GOURAUD, Editeur, 2, r. de 4-Septembre

Lisez tous les Jeudis le Journal des Voyages

La plus attrayante des publications hebdomadaires.

ROMANS D'AVENTURES

par les auteurs les plus célèbres :

Louis Boussenard, Paul d'Ivoi, Henry Leturque, etc.

Récits d'Explorations. — Nombreuses Variétés.

SUPERBES ILLUSTRATIONS

Abonnement de Trois Mois avec Prime contre mandat-poste de 2 fr. 50, adressé, 166, rue Montmartre, Paris.

15 centimes le Numéro. En vente partout.

Cordonnerie Modèle

Bastia, 33, Boulevard Paoli, 33, Bastia

Eugène PERICCHI, propriétaire

Saison Printemps-Été 1906

Grand choix de chaussures pour Hommes, Dames et Enfants

Rayon spécial de chaussures de luxe

Grandassortiment de chaussures en couleurs

Choix considérable de pantoufles

Prix très réduits

M. Eugène PERICCHI a l'honneur d'informer ses nombreux clients de l'intérieur et du Cap qu'il reçoit les ordres par correspondance et tous les soins seront apportés à leur prompte exécution.

La Maison se charge des réparations

HOTEL D'EUROPE

ADÉLAÏ DE COLOMBANI

Bastia — 2 et 5, rue de l'Opéra — Bastia

Cet Hôtel se recommande par sa belle situation, au centre de la ville, à proximité des principaux établissements.

Il possède, en outre, un superbe jardin éclairé à l'acétylène, où les clients peuvent prendre leur repas pendant l'été.

Banquets — Noces — Festins

Pension à des prix modérés

L'Art de Gagner de l'Argent à la Bourse

25 ans de succès, a valu à l'Auteur les félicitations des Financiers les plus distingués. — Envoi Gratis. — GAILLARD, 5, rue Feydeau, Paris.

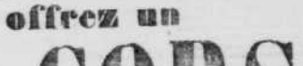

MAISON DE CONFIANCE

BIJOUTERIE MATTEI

20, Boulevard Paoli

La BIJOUTERIE MATTEI a l'honneur de prévenir sa nombreuse clientèle, qu'elle ne vend que des articles absolument garantis, or 18 karats et argent 1er titre. Tous les objets par elle mis en vente sont enregistrés au prix connus et ont déjà subi une réduction sur les prix de vente.

La Bijouterie MATTEI pourra livrer aux prix les plus réduits, les articles de joaillerie, bijouterie, orfèvrerie, montres, chaînes, parures, *alliances*, etc., etc., broches or et argent 1er titre Sa devise est de vendre « bon et bon marché. »

Spécialité de stylets Vendetta-Corse Réduction de 10 pour cent or garanti 18 karats.

MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION

Chaux hydrauliques et Ciments, marques de Villeneuve et Lafarge du Teil. — Plâtres gris et Blanc. Carreaux-Mosaïques ciment. — Briques pleines et rondes. — Carreaux. — Tomettes — Tuyaux en poterie et en grès.

FERS A PLANCHER

Fers en barres: Plats, Ronds, Carrés, T'S de fer, Rennes artificielles.

TUYAUX EN FONTE, EN GROS

Appareils Sanitaires

Charles CLÉMENT & Cie

Entrepôts aux Magasins Généraux à Boulevard de Cardo, 1

Aux tempéraments délicats offrez un

VIN DU CAP CORSE

à base de Quinquina

de la Maison L.-N. MATTEI, & Cie — BASTIA (Corse)

Apéritif Tonique Fortifiant

Ce vin que nous offrons avec confiance aux Consommateurs diffère complètement de tous ceux connus à ce jour; d'un goût agréable au palais, il est à la fois tonique et apéritif.

Pris avant les repas, il excite l'appétit, pris après il active et facilite la digestion.

Demandez dans tous les bons Etablissements un Vin du Cap Mattei

XXXIe ANNEE — MERCREDI 8 AOUT 1906 — N° 213

00419

Le Petit Bastiais

5 CENTIMES — JOURNAL QUOTIDIEN — 5 CENTIMES

Rédaction & Administration : 9, Boulevard du Palais, Bastia

J.-B. OLLAGNIER, Directeur

Les annonces sont payées d'avance et reçues aux Bureaux du Journal. Faits divers, 1 fr. — Réclames 3e page, 0,75 — Divers, 0,50 — Faits-Paris, 0,25

ABONNEMENT (*Payable d'avance*)

Corse..... 20 fr. 10 fr. 5 fr. — Autres Départ. 32 » 12 » 6 » — Union postale, un an en sus. Le port en sus.

On ne répond pas des manuscrits déposés.

BIBLIOTHÈQUE BASTIA MUNICIPALE

LE CALENDRIER

Fête d'Aujourd'hui : Saint Cirlaco.

Soleil : (heure nationale)

Lever, 4 h. 30 m. — Coucher, 6 h. 42 s.

Dernier quar., le 11. — Nouv. Lune, le 19

Fête de Demain : Saint Emilio.

7 AOUT

L'ASSAINISSEMENT

Je n'ai pas perdu le souvenir d'une petite campagne que j'ai faite dans ce journal, au sujet de l'assainissement de la côte orientale.

Des études se poursuivaient, des projets s'élaboraient, il n'y a pas bien longtemps. Un député continental qui aime passionnément la Corse s'était attelé à la besogne avec une ténacité digne de notre reconnaissance. J'ai nommé M. Bouhey-Allex.

M. Bouhey-Allex n'est plus député. C'est dommage. Ses électeurs de la Côte d'Or n'ont pas cru devoir lui renouveler son mandat. Y ont-ils perdu, y ont-ils gagné ? Là, n'est pas pour nous la question. Nous souhaitons même que l'absence de M. Bouhey-Allex au Parlement fasse la prospérité de la circonscription qui l'en a éloigné.

Ce que nous savons d'une façon certaine, c'est que la Corse a perdu un fervent défenseur dans la personne de M. Bouhey Allex. Guidé, renseigné et secondé par le député de Sartene, l'ancien député de la Côte d'Or s'était mis résolûment à l'œuvre, avec la confiance de réussir. Nous lui adressons dans sa retraite notre salut reconnaissant.

Il appartient à M. Gabrielli, d'accord avec tous nos représentants, de suppléer à cette lacune par un effort énergique, en vue d'obtenir les crédits nécessaires à l'assainissement de la région la plus belle et la plus fructueuse de la Corse.

L'assainissement ! Mais il n'est pas de question aussi primordiale, aussi palpitante d'intérêt que celle-là.

La *Malaria* décime la population ouvrière de l'une des contrées les plus fertiles de l'île.

La *Malaria* n'entrave pas seulement le progrès économique. Elle atrophie et tue.

La *Malaria* n'engendre pas seulement la misère et la souffrance. Elle met la désolation dans les familles les plus intéressantes : les familles pauvres, les familles ouvrières.

Donc faire la guerre au microbe, c'est tirer sur l'impitoyable assassin de toutes les heures, de toutes les minutes.

Faire la chasse à ce maudit insecte, c'est purifier cet air empoisonné de la plaine orientale, c'est rendre cette région habitable dans la saison qui devrait rapporter et fructifier le plus.

Et à ce sujet, il n'est que juste de rendre hommage à trois personnalités qui se sont dévouées avec un réel talent et une passion qui les honore, à cette tâche ingrate qu'est la destruction de la gent microbienne. J'ai nommé le regretté docteur Battesti, le docteur Pascal Zuccarelli et l'ingénieur Puccinelli : les deux premiers par leur compétence professionnelle bien connue, le troisième dans la direction des travaux du domaine de Casabianda.

Il faut signaler aussi à la reconnaissance publique tous les journaux du département et tous les membres de la presse qui se sont constitués d'office et de cœur les défenseurs des intérêts de l'île dans toutes les branches qui se rattachent au progrès du pays.

Sans rien perdre du terrain gagné, continuons inlassablement notre marche en avant ! Mettons-nous résolument à l'œuvre et ne craignons point de tomber dans les redites, quand il s'agit du bien de notre chère Corse. Le but de nos intérêts étant à peu près fixe et invariable, les redites seules peuvent et doivent nous faire aboutir.

Il ne faut pas perdre de vue que presque tout est à édifier en Corse : assainissement, voies ferrées, services maritimes, etc., etc.

De quelque côté que l'on se tourne, le travail est sur la planche. Quand le gouvernement aura décidé de mettre son action en mouvement au profit de la Corse, il n'aura que l'embarras du choix pour commencer.

Tous nos efforts doivent donc tendre à faire comprendre aux pouvoirs publics qu'il existe un département français qui gémit dans son isolement, qui souffre et peine dans un délaissement inexplicable.

Si l'on ne peut à la fois donner satisfaction à tous nos besoins, que l'on commence par *filer* d'abord un écheveau, puis un second et ainsi de suite par séries successives, jusqu'à ce que la Corse acquière toutes les apparences d'un département français.

L'assainissement semble à première vue devoir être placé en première ligne, puisqu'il s'agit de la préservation d'existences humaines. C'est à noter.

J'opine cependant, quant à moi, à donner la préférence à l'achèvement de notre réseau ferré, et voici pourquoi :

L'assainissement serait long, quelle que soit l'activité que le gouvernement pourra mettre à l'accomplir. Il exige beaucoup d'argent et beaucoup de temps. Il n'en est pas de même du chemin de fer. En installant la locomotive sur la côte orientale, on diminuera considérablement les désastreux effets de la *Malaria*.

Le chemin de fer est un facteur puissant pour adoucir les rigueurs du marais et la Sologne de la Corse ne se tarderait pas à devenir la Sologne de l'ancien Orléanais.

La voie ferrée provoque la culture, l'animation. Elle amadoue le microbe et en atténue les ravages dans une très large mesure.

Il est évident que je n'exprime là qu'une opinion personnelle et que je serai toujours heureux de m'associer à toute mesure qui présenterait plus d'urgence et des garanties meilleures.

La presse seule avec son dévouement éprouvé, peut résoudre efficacement la question que je ne fais qu'effleurer. La controverse est un précieux agent pour solutionner les affaires les plus ardues.

C'est par elle qu'arrive la clarté. C'est elle qui fait tomber le scepticisme.

Discutons *toujours* et *sans cesse. Il en restera quelque chose !*

Je le répète, la construction du chemin de fer me paraît devoir occuper le premier rang dans nos préoccupations. L'assainissement, si tant est qu'il ne puisse marcher de front, viendra après, d'autant qu'il faudra dépenser beaucoup d'efforts avant d'arriver à l'obtention des crédits y afférents

La locomotive, dans ses parcours quotidiens, commencera par refouler le bacille destructeur. Elle constituera la première assise préparatoire de l'édifice qui doit éloigner définitivement le fléau paludéen. Elle apportera le bien-être dans la région contaminée.

DA TALLA.

POUR NOTRE BUDGET

Une ressource importante

La Compagnie Fraissinet

A Monsieur Poincaré, Ministre des Finances.

Nous lisons dans le *Temps* :

« Le ministre des finances vient d'obtenir une décision qui, toute menue qu'elle semble au premier abord, peut donner de très intéressants résultats : des inspecteurs des finances, désignés par lui, auront mission de rechercher dans les différents ministères toutes les économies compatibles avec la bonne marche des services. »

Ainsi M. Poincaré, l'éminent ministre des finances que la France a le bonheur de posséder, recherche des économies. Cela prouve le grand souci qu'il a de notre équilibre budgétaire, un moment presque compromis.

Pour réaliser des économies, il faut naturellement que le ministre des finances ait une exacte connaissance du fonctionnement de chaque administration, pouvant ainsi arrêter les dépenses superflues, réduire ou supprimer les subventions illégales ou trop bénévolement accordées, opérer enfin, en toute justice, des prélèvements jusqu'ici négligés.

Nous croyons donc de notre devoir de contribuable d'indiquer à M. le Ministre des Finances une source de recettes qui, quoique n'étant pas très considérable, n'en est pas moins d'une importance appréciable. D'ailleurs les petits ruisseaux font toujours les grandes rivières.

L'Etat alloue, chaque année, à la Compagnie Fraissinet une subvention de *cinq cent cinquante mille francs* pour les services maritimes postaux de la Corse. Les conditions dans lesquelles ces services doivent être effectués sont inscrites au cahier des charges, dont les clauses doivent être rigoureusement respectées par l'adjudicataire sous peine d'amendes. Or, nous sommes en droit d'affirmer que la Compagnie Fraissinet ne cesse de violer le cahier des charges sans qu'aucune amende lui soit infligée. Cela est dû à ce fait que la plupart des infractions aux règlements ne sont peut-être pas signalées par l'Administration des postes, ou sont trop facilement excusées par les rapports de mer, rédigés par le capitaine du navire, *partie intéressée*, et soumis à aucun contrôle.

Ainsi le *courrier rapide à 14 nœuds*, parti de Bastia le jeudi, 11 juillet, à 4 heures du soir, n'est arrivé à Marseille que le vendredi 12, à 11 heures du matin, effectuant ainsi la traversée en *dix-neuf heures*.

Le courrier Marseille-Toulon-Ile-Rousse qui devait arriver dans ce dernier port, dimanche 15 juillet, à 4 h. 46 du matin, a dû y arriver avec un retard considérable, puisque les dépêches du continent ne nous ont été distribuées que le 16 à 11 heures du matin, au lieu du 15 à midi.

Même observation pour le courrier Marseille-Toulon-Calvi, du 22 juillet. Les dépêches ne nous ont été distribuées que le 23 à 8 heures du matin, au lieu du 22 à midi.

En outre, les courriers du jeudi 26 et du samedi 28 sont partis de Calvi une heure à l'avance.

Enfin, le 2 août, le courrier rapide de Bastia à Marseille est parti avec une heure de retard.

Ces infractions aux clauses établies se renouvellent sans cesse ; elles sont préjudiciables à la vie économique de notre département. *Il serait urgent d'y porter remède.*

Pour cela nous demandons que toutes les infractions au cahier des charges soient signalées régulièrement par l'Administration des postes ; nous demandons que les amendes méritées en cas pareils soient justement infligées. La Compagnie française de navigation et de constructions navales payait bien des amendes, pourquoi en serait-il autrement pour la Compagnie Fraissinet qui, cependant, a obtenu l'adjudication dans des conditions beaucoup moins onéreuses et avec la même subvention.

Nous espérons qu'on n'hésitera pas à donner à nos protestations la légitime satisfaction qui leur est due, afin, qu'à l'avenir, les services maritimes postaux de la Corse soient exécutés aux clauses et conditions du cahier des charges. Cela sera d'une haute utilité pour le commerce de la Corse, auquel la Compagnie Fraissinet porte un grand préjudice ; ce sera aussi d'un bon profit pour le budget national.

Abonnements de Saison

Le Petit Bastiais met à la disposition de ses lecteurs partant en villégiature des *Abonnements de Saison* au prix de 50 centimes par semaine.

Ce que disent les Journaux

Le Matin

De M. Morgan, sur la révolution russe :

« Chez le révolution violente et meurtrière parisien, que les manifestes du premier ne soupçonnent assurément pas, les aveugles ne sont pas pervers, ni à courte échéance, les menaces d'intervention de l'étranger ne font qu'exaspérer le nation russe, et la situation ne peut être améliorée que par la réunion aussi rapide que possible des représentants du pays. »

Le Rappel

Les autocrates ne se défient que des morts. Les morts sont les grands révolutionnaires, ils sont ce que n'osent pas les vivants. On accepte encore ici, le jour où le cadavre de Victor Noir fut pris pendre Paris à Napoléon III. Si le tsar était sage, il aurait pour du cadavre que le fantasque réactionnaire vient de faire dans un pays de mysticisme comme la Russie. On rend un parti bien fort, en lui donnant des martyrs.

Le Siècle

A propos des événements de Russie :

« Au milieu de cette confusion et de cette anarchie nous plaignons le chef d'Etat dont la bonne volonté est méconnue constamment et annihilée par ceux qui devraient être son soutien et ses défenseurs. Soit qu'il cède, soit qu'il réagisse, il ne trouve en face de lui que des révoltés qui abusent de ses actes pour attenter à son pouvoir ou exploiter les difficultés pour lui susciter de nouveaux embarras. Tantôt c'est le Parlement et tantôt c'est l'armée qui veulent empêcher sur son autorité et font par leurs prétentions ou au gré de leurs intérêts tout ce qu'il tente dans le sens libéral ou gouvernemental. Pauvre empereur ! Pauvre Russie ! »

La République Française

De M. Jaurès :

« Nous disons que le protectionnisme n'est pas parfait et il n'a pas toutes les vertus. Mais il a au moins celle de mettre un peu d'ordre dans l'anarchie de la concurrence mondiale, de prévenir beaucoup de conflits ou de les régler en souvrant à chacun la participation dans le travail universel, en empêchant les uns de devenir trop riches et les autres de mourir de faim en laissant enfin à chaque nation son individualité et sa vie propre.

» C'est un résultat qui suffit à la justifier. Nous ne méconnaissons pas qu'on peut exagérer et fausser le système, le détourner de son but, et nous nous associons volontiers à M. Cochery pour critiquer les abus des traités ou des tarifs. Mais ils ne sont nullement la conséquence forcée du régime protectionniste, et il n'est pas nécessaire de le supprimer pour en avoir raison. »

La Lanterne

Sur la suppression du tourreau :

« Il n'est trouvé un homme pour protester contre la suppression du bourreau et c'est naturellement celui qui voulait faire griller dans des chemises soufrées les républicains dreyfusards, le doux Drumont lui-même.

» Toutefois l'homme qui, des années durant, inonda à tant d'innocents cette rage de violence et de haine qui s'appelle l'antisémitisme, n'osa pas exprimer toute sa pensée. Il n'osa pas prendre nettement la défense du comptoir de tortures.

» Il dit seulement que souvent, la peine capitale a été remplacée par des peines mille fois plus horribles parce qu'elles durent longtemps, jusqu'à ce qu'elles aient fait de toute souffrance le criminel. Et il cite Deroi, l'assassin de Mme Humbert, enfermé dans un cachot ténébreux, en Cayenne, l'assassin du président Sadi-Carnot, enfermé par l'étranglement, pendant deux années à entendre le tonnerre du dehors, mais qui, paraît-il, causait mal.

» Pitoyable sauvagerie. D'abord, quand nous applaudissons à la suppression du bourreau, nous applaudissons à la suppression de la peine de mort elle-même, et

sumite, il est bien certain qu'on n'oserait jamais, en France, « remplacer » si l'on peut ainsi dire, la peine capitale par des raffinements de cruauté exercés contre le condamné à la prison perpétuelle. Que la société ait le droit de punir, c'est une grave question ; qu'elle ait le droit de mettre hors d'état de nuire ceux qui ont prouvé, par des actes, qu'ils sont un danger public, c'est une certitude ; mais qu'elle ait le droit de faire souffrir volontairement et de torturer pour le plaisir, voilà contre quoi protestera toujours la conscience française. »

Le Gaulois

Sur l'assurance aux vieillards :

« L'affaire des vieillards est arrangée. On leur donnera les secours qui leur sont attribués par la loi. M. Clémenceau en a pris l'engagement, et quand M. Clémenceau a parlé, tout le cabinet s'incline. Cela coûtera quelques millions, entre 15 et 20. C'est affaire à M. Poincaré de les trouver et c'est nous qui les paierons comme il est juste. Il paraît que la matière imposable fait défaut. Elle serait assurément plus abondante si l'on n'avait pas diminué en atteignant qu'on les termes les sources de la richesse publique. »

Médaille militaire

La Médaille militaire a été conférée aux sous-officiers et soldats dont les noms suivent :

Silvagnoli, adjudant au 3e rég. d'inf. coloniale, 17 ans de service, 13 campagnes, 1 citation : Tchad (juin à décembre 1903). Pendant les opérations pénibles dans le lac Tchad, n'a cessé de montrer un dévouement absolu. Dans la reconnaissance de juin a pourvu avec acharnement, au milieu d'une région très dangereuse, les Nadjegodias et a amené la soumission de trois chefs rebelles. Dans la deuxième reconnaissance a su enlever tous les moyens d'existence à Tiari-Dunrala et a amené ainsi la soumission de ce chef qui était réputé comme le plus hostile.

Ciprisni, sergent au 2e rég. de tirailleurs sénégalais, 10 ans de services, 8 campagnes. *Dans l'affaire du Bien hoa, Tonkin*, 12 mai 1905, a sauvé la vie de son capitaine blessé en se jetant au devant de lui et en tuant un rebelle qui s'apprêtait à le frapper.

Camanye, sergent au bataillon indigène du Tchad, 14 ans de services, 5 campagnes, pour la vigueur, l'énergie, l'endurance et la bravoure dont il a fait preuve dans les contre-reconnaissances de Kwnada et de Foukki, en juin 1905.

La Loi Grammont

Bastia, le 6 juillet.

M. le Directeur du *Petit Bastiais*,

Nous sommes le besoin de revenir sur cette loi qui protège les animaux et que la police semble complètement ignorer à Bastia.

Aussi nous faisons-nous un devoir d'en rappeler les principales lignes au public et de prier M. le Procureur Général, de bien vouloir proscrire aux agents sous ses ordres de tenir la main à ce que cette loi de justice et de compassion soit respectée.

Dans notre pays, dira-t-on, peut-être, il est fort difficile d'obtenir quelque chose tant soit peu, dans ce cas, que les habitants de la Corse sont à mettre sur le même rang que ceux du centre de l'Afrique. Or, nous ne sommes pas de cet avis.

Que quelques âmes charitables s'intéressent au sort si malheureux de nos pauvres bêtes ; que la presse bastiaise, toujours au premier rang, quand il s'agit d'une bonne action à accomplir, rappelle, de temps en temps, les égards dûs aux bêtes ; que l'on obtienne cela et vous verrez si, dans l'avenir, les cochers et les charretiers se montreront sans cœur avec les animaux qu'ils sont chargés d'entretenir et de conduire.

Nous croyons être utile en faisant connaître au public quelques dispositions de la loi du 2 juillet 1850, dite Loi Grammont :

Seront punis d'une amende de cinq à quinze francs, et pourront l'être d'un à cinq jours de prison, ceux qui auront exercé publiquement et abusivement des mauvais traitements envers les animaux domestiques.

La peine de la prison sera toujours appliquée en cas de récidive, en vertu de l'article 463 du Code pénal.

Principaux actes tombant sous l'application de la loi Grammont :

Les coups violents répétés et manifestement abusifs ou blessures faites volontairement — le chargement ou le travail excessif — la privation abusive de nourriture, d'air, de lumière ou de mouvement, les tentatives brutales pour faire relever les animaux tombés accidentellement ou qui se sont abattus sous les fardeaux, sans prendre cette précaution pourtant si simple de les dételer ou de les décharger, le fait de les abandonner, à moins de cas fortuit ou de force majeure, sans secours sur la voie publique. Toute action qui a pour résultat de causer aux animaux des souffrances, des douleurs ou tourments pour obtenir d'eux des efforts visiblement au-dessus de leurs forces, etc. En un mot selon la définition de la Cour de Cassation : « Tous mauvais traitements, qu'ils résultent soit d'actes directs de violence ou de brutalité, soit de tous autres actes volontaires de la part des comptables, quand ces actes ont pour résultat d'occasionner aux animaux des souffrances que la nécessité ne justifie pas. » (Arrêts de cassation, 22 août 1857 et 13 août 1858).

Carnet Mondain

On nous écrit de Bordeaux :

Samedi a été célébré, en l'église Saint-Nicolas, le mariage de M. Michel Ciavatti, pharmacien de marine, avec Mlle Marie Tachon, fille d'un industriel de cette ville, M. Jules Tachon.

M. Couturier, 1er adjoint au maire, a procédé au mariage civil, et adressé aux jeunes époux une touchante allocution de circonstance.

A l'église Saint Nicolas se trouvaient réunis les notabilités de la marine et de la société bordelaise, ainsi qu'un certain nombre de nos compatriotes. Les témoins de M. Ciavatti étaient M. le commandant Terigi, chevalier de la légion d'honneur, et M. E. Giriens, chirurgien dentiste, de Bordeaux ; ceux de Mlle Tachon, ses oncles, MM. Henri Calichon et Charles Tachon.

Pendant la messe, Mlle Ducfaux a chanté le *Panis angelicus*, de César Franck, et Mlle Duranthon, *Souvenez-vous*, de Massenet, et *Ave verum*. Les grandes orgues ont exécuté la marche triomphale de Mendelsohn.

Remarqués dans le cortège, M. Ciavatti père et son fils, MM. Auché professeur à l'école de médecine navale, Baylon, pharmacien de la marine, Cesari, pharmacien des colonies les docteurs de marine Colombani, Gendron, Ribière, Flach, attaché au cabinet du préfet Baudrimont. Quelin Barrouzel, Belest, Chaigneau, Gleizes, Deluga Tachon, etc. ; Mmes Gleizes, Tachon, Calichon Rivière, Marian Baudrimont, Segoin, Deluga Baylon Raymond, Belest etc. Le cortège était fermé par trois cents ouvrières et ouvriers de l'usine Calichon Tachon.

Le déjeuner a été servi dans les salons du café de Bordeaux ; des toasts ont été portés par MM. le commandant Terigi Flach, docteur Rivière, docteur Auché, le chef d'usine Coiffart.

Le déjeuner a été suivi d'un lunch et d'une sauterie qui s'est prolongée jusqu'à 2 heures du matin.

Les époux sont partis pour Bastia.

Nous leur adressons nos meilleurs souhaits de bonheur.

EMPLOIS
réservés aux sous-officiers

Les sous-officiers dont les noms suivent ont été classés pour les emplois ci-après :

Postes et Télégraphes

Expéditionnaire à l'administration centrale, MM. Desidori, adjudant au 1er zouaves ; Costa, ex adjudant au 23e rég. d'inf. coloniale ; Pulicani, ex-maréchal des logis au 12e rég. de cuirassiers ; Colonna, sergent-major au dépôt des sections métropolitaines d'exclus.

Expéditionnaire dans les directions départementales, M. Dominici, sergent au 24e rég. d'inf. coloniale.

Préfecture de la Seine

Commis expéditionnaire, M. Bonielli, adjudant au 20e.

Surveillant des entrepôts de Bercy, M. Coggis, ex-adjudant au 4e bataillon d'inf. légère d'Afrique, à Venaco.

Commis ambulant à l'octroi, MM. Sostil, ex-adjudant au 38e, à Cervione ; Filippini, adjudant au 21e rég. d'inf. coloniale ; Marcantei, ex-sergent au 119e ; Castelli, sergent au 1er zouaves ; Alberti, sergent au 23e rég. d'inf. coloniale.

Gardien de bureau, M. Angeletti, ex-adjudant au 87e.

Gardien de bureau à l'Assistance publique, M. Meinetti, ex-sergent au 74e, à Soc ca.

Préfecture de police

Expéditionnaire, M. Porelli, adjudant au 97e.

Ministère des Travaux publics

Dessinateur à l'administration des chemins de fer de l'Etat, M. Pilidori, ex-sergent fourrier au 1er rég. de zouaves, à Pietralba.

Gouvernement général de l'Algérie

Facteur receveur des postes, M. Poli, ex-sergent au 11e.

Facteur de ville des postes, M. Astolfi, ex caporal fourrier au 3e rég. d'inf. coloniale.

Préposé actif des douanes, MM. Franceschi, ex-soldat au 23e rég. d'inf. coloniale, à Bastia ; Pieri, ex-soldat au 3e rég. d'inf. coloniale ; Carutti, ex-canonnier au 3e rég. d'artillerie coloniale, à Omessa ; Armani, ex-brigadier au 3e rég. de chasseurs d'Afrique, à Vero ; Pasqualini, ex-soldat au 3e rég. d'inf. coloniale, Pagazani, ex-zouave au 3e régiment.

Préposé des forêts, MM. Poggi, ex-sergent au 58e, à Ajaccio ; Cerli, ex-brigadier au 3e rég. de hussards, à Lama ; Costa, ex-canonnier au 38e rég. d'artillerie, à Grossetti ; Giovannangeli, caporal au 3e zouaves.

GAZETTE DÉPARTEMENTALE

BRANDO. — Hier ont eu lieu les obsèques de Mme veuve Franchi, née Poretti, qui s'est éteinte à Poretto, à l'âge de 54 ans. La défunte était la belle-mère de M. François Colonna, facteur des télégraphes à Bastia, et de M. Joseph Santelli.

La plus grande partie de la population a accompagné le cercueil de cette excellente vieille jusqu'au champ du dernier repos. Le deuil était conduit par M. François Colonna et d'autres parents, auxquels nous adressons nos sincères condoléances.

OLMI CAPPELLA. — Mlle Teddel *Marie-Noëlle, dame employée à Paris*, précédemment désignée pour Aleria, est nommée receveuse des postes et télégraphes à Olmi-Cappella, en remplacement de Mme Belgodère, désignée pour le Caylar (Gard).

Les Méfaits de la gent canine
à Bastia

Notre ville n'a décidément plus rien à envier du côté chiens à Constantinople, qui passe pour être, avec raison, la capitale de la gent canine.

Nous pouvons même ajouter, que toutes proportions gardées, Bastia possède, à l'heure qu'il est, plus de chiens que n'en renferme, probablement, la capitale de la Turquie. Il vous est difficile de faire une centaine de pas dans les rues sans rencontrer quelques représentants de la race canine, qui profitant, semble-t-il, de l'inexpérience du nouveau *Clapcan* pour se livrer, sans aucune crainte, à toutes sortes d'exercices...

Vous êtes tranquillement assis sur la terrasse d'un café quand tout à coup vous vous sentez mouillé au mollet, vous vous retournez *brusquement* ; — c'est un chien qui vous a... salué en passant.

Il arrive, parfois, que nos élégantes, qui déambulent sur la Traverse, à la sortie de l'église, sont elles aussi, victimes du passage de ces quadrupèdes qui en sont arrivés à n'avoir même pas le respect du beau sexe.

Ceci pour le jour. La nuit venue vous regagnez paisiblement votre home et vous vous dites, sans doute, qu'après une journée suffocante — comme celles que nous subissons actuellement — et, à demi éreinté, vous pourrez dormir en paix. Erreur profonde ! Les chiens veillent et ils vous font un de ces épouvantables vacarmes — que les plus sourds entendraient — et qui vous empêchent de fermer les yeux.

Dans la nuit d'avant-hier, ils ont fait pire. Quelques chiens se sont introduits, dans la propriété de *M. Lota, à l'Annonciation*, dont le fermier est M. Casanova, épicier, rue de l'Opéra. Des brebis qui se trouvaient dans la dite propriété ont été attaquées par une meute de chiens ; quinze d'entre elles ont été tuées.

Il nous semble qu'après ces faits, des mesures sévères devraient être prises pour en éviter le retour et que les propriétaires de chiens devraient être rendus responsables de leurs méfaits. Que l'on oblige, une bonne fois pour toutes, ceux qui ont des chiens à les tenir en laisse et s'ils ne veulent pas se conformer à cette obligation, que l'on conduise ou fourrière tous ces intéressants quadrupèdes qui, actuellement quelque peu les rues de notre ville — c'est vrai — mais qui commencent à devenir, non seulement encombrants, mais dangereux.

«AU « JOURNAL OFFICIEL »

Ministère de la Guerre

Gendarmerie

Sont nommés dans la gendarmerie :

Garde républicaine, Guiderdoni Jean-Baptiste, ancien sergent, proposé par la 2e Cie de la Corse ; Pagani Alexandre, ancien sergent, proposé par la 1re Cie de la Corse ; Giorgi Joseph-Marie, ancien caporal, proposé par la 1re Cie de la Corse ; Agostini Joseph-Marie, ancien caporal, proposé par la 2e Cie de la Corse.

Cie de la Haute-Savoie, Antoni François, ancien caporal, proposé par la 19e légion.

Cie des Bouches du Rhône, Poli Michel-Jean-Eugène, ancien brigadier, proposé par la Cie de l'Hérault.

15e légion ter : 1re Cie, Cathet, ancien caporal, proposé par la Cie de l'Isère ; Angiès, ancien caporal clairon, proposé par la Cie de l'Aveyron ; Balme, ancien soldat, proposé par la Cie de l'Ain ; Michand, ancien cavalier, proposé par la Cie de la Charente Inférieure ; Lagarde, ancien brigadier, proposé par la Cie du Rhône ; Bonnet, ancien caporal, proposé par la Cie de l'Hérault ; 2e Cie, Cayol, ancien maréchal des logis, proposé par la Cie des Bouches-du-Rhône ; Trapé, ancien soldat, proposé par la Cie de l'Ardèche ; Gastaing, ancien caporal tambour, proposé par la Cie des Hautes-Pyrénées ; Lagarde, ancien tambour, proposé par la Cie du Gard.

18e légion, Folacci François, ancien canonnier, proposé par la 2e Cie de la Corse.

Petite Gazette

Variations Atmosphériques du 7 août

Thermomètre — 7 heures du matin + 26·5 à midi + 29·6 à 6 heures du soir + 27·8 Maxima + 31·1 Minima + 22·.

Baromètre — 7 heures du matin, 761 mm. à midi, 760 mm. 6 heures du soir, 759 mm.

Vent. — Dans la matinée, S E. modéré

Dans l'après-midi, id.

Etat du ciel, découvert.

Pluviomètre, à 7 h. du matin : 0 mm.

⁂

Ecole normale

M. Crucioni a été admis à subir les épreuves orales du concours d'admission à l'école normale supérieure et à l'obtention des bourses de licence, lettres.

⁂

Réparation urgente

On nous signale qu'au numéro 6 du boulevard Saint-Angelo une conduite d'eau est crevée à la hauteur du 4e étage. Cette eau passe près des cabinets et dans les appartements inférieurs qui sont inondés ; le propriétaire n'est nullement pressé pour faire exécuter les réparations nécessaires.

Nous signalons le fait à M. le Commissaire Central dont l'intervention serait plus qu'urgente en ce cas.

⁂

Mouvement des passagers

Pendant le mois de juillet, la Compagnie Fraissinet a effectué sur Marseille : 9 voyages de Bastia, 9 d'Ajaccio, 4 de Calvi ou Ile-Rousse.

Le nombre des passagers a été de : 1.374 de Bastia, 319 d'Ajaccio et Propriano, 38 de Calvi ou Ile-Rousse, total, 2.275.

Il a été transporté : de Bastia, 992 tonnes ; d'Ajaccio et Propriano, 1.193 ; de Calvi ou Ile-Rousse, 102 ; total, 2.287.

⁂

Le prix d'Hémin

Le ministre de la marine a décerné le prix d'Hémin aux marins dont les noms suivent :

Colombani Cyprien, matelot vétéran, préposé à la direction des mouvements du port de Toulon ; marié, 1 enfant, sa mère à sa charge, 8 ans 8 mois de services, dont 3 ans 10 mois à la mer.

Fabiani Jean, matelot vétéran, préposé à la direction des mouvements du port de Toulon : marié, 2 enfants, sa mère à sa charge, 8 ans 4 mois de services, dont 3 ans 6 mois à la mer.

Gabrielli François, matelot vétéran, préposé à la direction des mouvements du port de Toulon, marié, 1 enfant, 9 ans 2 mois de services, dont 3 ans 4 mois à la mer.

⁂

Sans caleçons

L'agent Faux a verbalisé contre le sieur A... Antoine, 18 ans, qui se baignait tout nu du côté du débarcadère Carnot, hier à 11 h. 1/2, contrairement aux règlements.

Il serait grand temps que nos jeunes gens comprennent qu'il leur est défendu d'outrager ainsi la morale publique en exhibant leur nudité en des endroits où le public est obligé de passer à chaque instant.

⁂

Récompenses au dévouement

La médaille d'argent de 2e classe a été décernée à MM. Tomasi Salvator, cantonnier communal et sapeur-pompier à Bône, et Fontana Noël, caporal à la même compagnie, tous deux titulaires de la médaille de bronze, se sont particulièrement distingués au cours des inondations de Bône, février 1900 ; et la médaille de bronze à MM. Coppola Antoine, sapeur, et Portelli Charles, sergent à la même compagnie, ont été plusieurs fois blessés au cours de divers incendies.

⁂

Au Port

— Vap. « Bocognano, » cap. Merlin, de Nice, 75 pas., div.

— Vap. « Ville de Bastia, » cap. Bellier, de Portovecchio, 5 pas., div.

⁂

Avis

M. P. Sabaté, chirurgien-Dentiste, a l'honneur d'informer sa nombreuse clientèle, que son cabinet sera fermé du cinq août au dix septembre.

⁂

Le Miroir des Modes

Voici août et les grandes chaleurs ; aussi, chacun s'enfuit vers la mer ou à l'abri des montagnes, et là, dans le repos et le calme de la nature, on cherche à s'occuper en confectionnant de jolies toilettes fraîches et peu coûteuses. Pour cela, toutes les dames voudront posséder le « Miroir d'Août » qui renferme tant de jolies choses, toutes plus simples, plus pratiques les unes que les autres, et ayant malgré cela beaucoup de chic et de cachet.

Les bébés ne sont pas oubliés ; les petites robes américaines droites, froncées ou gaufrées y occupent une large place.

Un article spécial expliquera à nos aimables lectrices la façon d'exécuter *un gaufrage appelé couramment « nid d'abeilles »*.

La suite de la biographie du célèbre peintre Millet et une charmante nouvelle complètent ce superbe volume que l'on trouvera partout au prix de un franc, avec deux patrons (une chariotte de bébé et une jupe trotteuse) offerts gracieusement avec ce numéro.

Prix : 1 franc. — En vente chez tous les Libraires.

⁂

On demande

On demande un comptable de 25 à 35 ans.

S'adresser au bureau du journal.

Une bonne cuisinière. S'adresser au bureau du journal.

A VENDRE
à Ajaccio

ou la fonds de commerce Librairie Papeterie, belle situation.

S'adresser au bureau du journal.

DERNIÈRES NOUVELLES

Service télégraphique spécial du Petit Bastiais

00420

BOURSE DE PARIS

6 août — 7 août

Rentes de 3 0/0 anciennes 97.50 — 97.80

— 3 p. 0/0 amortie. 97.50 — 97.50

ex-coupon.

Nouvelles Maritimes

Paris, 7 août.

MM. Gilardoni et Jarlini, aspirants de 2e classe, sont promus au grade d'aspirant de 1re classe.

Défense mobile

M. Colombies, commissaire de 2e classe de la marine, du port de Cherbourg, est nommé commissaire de la deuxième flottille des torpilleurs de la Méditerranée.

Récompenses Honorifiques

Paris, 7 août.

Le ministre de la marine a accordé un témoignage officiel de satisfaction au sous-patron des douanes Tabelle ; s'est jeté à la mer tout habillé pour sauver un enfant, dans le port de Calvi.

Nouvelles Militaires

Réserve

Paris, 7 août.

M. le général Leforrain, commandant le 18e corps d'armée, est placé à dater de ce jour, dans la 2e section (réserve), du cadre de l'état-major général.

Duel de Négrier-André

Paris, 7 août.

A la suite de l'entrevue qui a eu lieu ce matin entre les généraux Langlois et Duchesne, témoins du général de Negrier ; M. Chevillard, maître d'armes, et le général Balaman, témoins du général André, une rencontre a été jugée nécessaire.

Cette rencontre a eu lieu cet après-midi, à 4 heures, dans le jardin de l'hôtel du prince Joachim Murat, rue de Monceau.

L'arme choisie était le pistolet.

Le général de Négrier a essuyé, à vingt cinq mètres de distance, le feu de son adversaire sans riposter.

Les témoins ont déclaré l'honneur satisfait.

Les deux généraux ne se sont pas réconciliés sur le terrain.

Aucune personne étrangère n'a assisté à la rencontre.

Ce duel a été provoqué par la lettre suivante, adressée par le général de Négrier au directeur du *Matin* :

Paris, 3 août 1905.

Monsieur,

L'article du général André, publié le 27 juillet par le « Matin », me met de nouveau en cause ; je me vois obligé d'user encore de mon droit de réponse, c'est la dernière fois.

Le général André parle des événements de Lang-Son, dont il ne connaît pas le premier mot, et que, d'ailleurs très peu de personnes connaissent ; je n'ai jamais voulu m'expliquer à ce sujet, quoi qu'on ait pu dire, car je ne suis pas de ceux qui trahissent le secret professionnel, mais je dois faire remarquer que si j'avais encouru les responsabilités dont il parle, les gouvernements qui se sont succédé de 1885 à 1900 ne m'auraient pas, comme ils l'ont fait, comblé d'honneurs et de dignités. Dès lors, ce que peut dire ou penser, sur ce sujet le général André, m'est indifférent ; il ne s'agit donc pas de Lang-Son : il s'agit de son mensonge. Il dit que je lui ai demandé d'être maintenu sans limite d'âge. Je le répète, il a menti. Pas de discussion, je lui accorde d'avance toutes les prérogatives de l'insulte. J'attends ses témoins. Je suis revenu hier soir à Paris dans ce but. Maintenant, *quoi qu'il écrive, quoi qu'il fasse* écrire, je ne réponds plus ; il n'est pas dans mes habitudes de régler ces sortes d'affaires avec de l'encre.

DE NÉGRIER.

Un article de l'ACTION
sur M. Emile Ollivier

Paris, 7 août.

A la suite d'un article de M. Tabarant, publié par le journal « l'Action » sur M. Emile Ollivier, ancien ministre de Napoléon III, M. Daniel Ollivier, ancien avocat, fils de l'ancien ministre, a envoyé ses témoins à M. Tabarant pour lui demander raison des propos offensants tenus sur le compte de son père.

M. Tabarand a fait répondre aux témoins de M. Daniel Ollivier qu'il refusait d'accorder toute rétractation ou réparation par les armes, parce qu'il avait jugé, dans son article M. Emile Ollivier, comme homme politique et non comme homme privé.

M. Daniel Ollivier a alors chargé ses témoins de répondre à M. Tabarant dont il a vivement qualifié l'attitude dans cette affaire.

La Famille royale d'Espagne à Lourdes

Paris, 7 août.

On télégraphie de Lourdes :

La Reine-mère d'Espagne, accompagnée de l'infante Marie-Thérèse et du prince Ferdinand, partie de Saint-Sébastien en automobile, sont arrivés hier à Lourdes.

Ce matin les trois membres de la famille royale d'Espagne ont assisté à la messe et cet après-midi ils sont rentrés à Saint-Sébastien.

Incendies à Hennebont

Paris, 7 août.

On télégraphie d'Hennebont :

Des incendies ont éclaté en quatre endroits différents causant des dommages très importants.

Ces incendies seraient dus à la malveillance.

Les Morts du Jour

M. Géraudel

Paris, 7 août.

On annonce la mort de M. Géraudel, le célèbre inventeur des pastilles de ce nom.

EN RUSSIE
A St-PETERSBOURG

Nombreuses arrestations

Saint-Pétersbourg, 7 août.

La police a procédé aujourd'hui à de nombreuses arrestations.

La plupart des membres du Comité d'exécution de l'Union commerçante ont été mis en état d'arrestation.

Reprise partielle du travail

Paris, 7 août.

Le travail a repris ce matin dans de nombreuses usines.

Le mouvement gréviste n'a pas gagné le personnel des chemins de fer. Une tranquillité complète règne sur toutes les lignes autour de Saint-Pétersbourg.

La grève des cocher de fiacre est terminée également.

MOSCOU
Pas de journaux

Moscou, 7 août.

Par suite de la grève, il n'a paru aujourd'hui, à Moscou, aucun journal.

La journée s'est passée assez calme ; aucun désordre grave ne s'est produit.

Il y a eu seulement de légers conflits entre les ouvriers, réunis en meetings, et les troupes qui les ont dispersés.

ODESSA
Fin de la grève

Odessa, 7 août.

La grève peut-être considérée comme terminée.

La ville est calme.

Les communications télégraphiques ne sont plus interrompues avec Sébastopol.

Des patrouilles de cosaques parcourent la ville.

Les bureaux de poste continuent à être gardés militairement.

La censure est des plus rigoureuses.

Le général Kaulbars, gouverneur d'Odessa, est rentré de Sébastopol.

Orezza-les-Eaux
Villa Granajola
PROPRIÉTÉ DU Dr MANFREDI

Liste des Etrangers

M. Calostoggio, greffier au Tribunal mixte du Caire :

Mme Berlin de Marseille, et son enfant ; Mme veuve Poggi d'Olette, et ses enfants ;

Mme veuve d'Angelis d'Olette ;

M. Carmolacce, commis de douanes à la Guyanne ;

M. Frassento, président du Syndicat d'initiative de la Corse, Ajaccio ;

M. Kunemann, avocat à Monte-Carlo et Mme Kunemann ;

M. Filippi, contrôleur des contributions, Bastia ;

Mme Bastiani et ses enfants, Bastia ;

M. et Mme Chevillard, Bastia ;

M. Tommasini, avocat, Oran.

CAFÉ-RESTAURANT DES GOURMETS

A partir de 4 heures

GLACES

Fraise

Pensionnat de Jeunes Filles
Erbalunga près Bastia

Préparation au Brevet élémentaire et au Brevet supérieur.

Cours de Musique, Dessin, Peinture.

Langues étrangères : Italien et anglais.

Les élèves sont formées à tous les travaux d'aiguille.

L'installation, située en pleine campagne, ne laisse rien à désirer pour la santé des enfants.

Sur la demande des parents qui ne pourraient pas commodément se rendre à Erbalunga, leurs filles leur seront conduites à Bastia au jour qu'ils voudront bien indiquer.

Pour tous renseignements s'adresser à Madame la Directrice du Pensionnat,

La rentrée aura lieu le 2 octobre.

MAISON ROGIALLI
Tailleur
Place Saint-Nicolas, Bastia (Corse)
Saison Printemps-Eté

M. Rogialli engage sa clientèle à visiter ses magasins, où elle pourra se rendre compte des assortiments de draps et lainage haute nouveauté qu'il vient de recevoir pour la saison Printemps-Eté et qu'il vend à des prix très modérés.

Complets fantaisie sur mesure, coupe irréprochable, doublés soie.

Complets cheviotte bleue et noire, peignet Roubaix, confection soignée, de 35 à 100 francs.

Pantalons drap, haute nouveauté, de 12 à 30 francs.

Gilets fantaisie, dernière mode, de 12 à 20 francs.

Assortiment considérable de **cravates, bretelles, pochettes, faux-cols**, etc.

Pharmacie Centrale

Produits chimiques et pharmaceutiques des premières maisons de Paris, *livrés* seulement après examen et garantis absolument purs. Spécialités françaises et étrangères. Analyses médicales et industrielles.

Emulsions d'huile de foie de morue aux hypophosphites. Eminemment reconstituantes ces émulsions, grâce à leur goût agréable, sont acceptées par les estomacs les plus délicats.

M. Luigi, pharmacien de 1re classe, place Saint-Nicolas, Bastia.

TRANSPORTS DIRECTS
entre Bastia
et les ports du Nord
Services bi-mensuels de vapeur de BASTIA pour
LONDRES, LIVERPOOL, NEWCASTEL
ANVERS, HAMBOURG
et les ports d'ESPAGNE
Pour dates des départs et tous les renseignements s'adresser à
M. ARTHUR G. SOUTHWELL
Bastia.

— FEUILLETON DU PETIT BASTIAIS —

Le Conducteur d'Omnibus

PAR

ALFRED SIRVEN & A. SIEGEL

TROISIÈME PARTIE

LA MÈRE

Mme Van Oosten avait ordonné que Méronalle fût introduit dans le salon où, quelque temps auparavant, nous avons vu *Gérard*, accompagné de Morin, attendre que Suzanne sortît de la chambre du comte.

L'agent d'affaires retint un cri d'étonnement en apercevant son ex-cliente.

La superbe créature qu'il avait connue, remplie de force et de beauté, n'était plus que la fantôme d'elle-même.

Des jours naguère pleines s'étaient lentement creusées ; la fraîcheur de son visage à la peau veloutée avait fait place à une pâleur spectrale ; son regard de feu semblait éteint ; et, en peu de jours, ses corps aux formes sculpturales était devenu d'une maigreur anormale.

Ses magnifiques cheveux bruns avaient blanchi en quelques heures et les mignonnes fossettes avaient disparu de ses mains à présent presque décharnées et perpétuellement agitées par un frisson de fièvre.

— Ce n'est pas seulement le chagrin causé par la mort de son père qui l'a réduite à cet état, pensa-t-il, il faut qu'il y ait autre chose, peut-être une extravagante joie j'ignore et qui l'a ramenée, repentante, vers son mari. Si c'est cela, mon pauvre Méronalle, je peux dire adieu à tes cent mille francs.

Elle répondit à peine à son salut obséquieux et, sans même l'inviter à prendre un siège, droite, sèche et sévère devant lui :

— Vous avez reçu ma lettre ?

— Oui, madame la comtesse.

— Cette lettre contenait un bon de dix mille *francs sur mon banquier. Etes* vous allé le toucher.

— Non, madame, et je vous le rapporte.

— Trouvez-vous que cette somme ne constitue pas une indemnité suffisante ?

— Que parlez-vous d'indemnité, madame ? Je n'en exige aucune. Ce que je réclame c'est le prix des services que je vous ai rendus, c'est la somme que vous avez fixée vous-même si j'obtenais le résultat que vous souhaitiez.

— Mais ce résultat n'a pas été obtenu que je pense ?

— Il allait l'être, grâce à mes soins, quand est survenu votre désistement. Si votre divorce n'est pas prononcé, c'est uniquement parce que vous y renoncez pour un motif qui, d'ailleurs, ne concerne que vous-même. Mais nous sommes, à moi, celle que vous m'avez demandé d'accomplir, était achevée, et *j'ai le droit* d'exiger la récompense promise.

— Cette récompense ne vous était due, d'après nos conventions, que le jour où j'aurais cessé de m'appeler la comtesse Van Oosten ; je n'aurais été même en mesure de vous la remettre que ce jourlà, vous le savez par ce que je vous ai avoué dans une heure d'égarement. Mais me voici revenue au foyer de mon mari, je n'ai d'autre fortune que la sienne ; je ne me reconnais pas le droit d'en distraire, tant qu'il vivra, un centime pour payer surtout le genre de service que vous m'avez rendu sur ma demande, je le confesse. Les dix mille francs que je vous offre sont tout ce que je possède personnellement. Je vous les donne. Il m'est impossible d'y rien ajouter.

— Un dira donc que la comtesse Van Oosten a manqué à sa parole, qu'elle a frustré un homme qui l'a fidèlement servie, dit Méronalle avec insolence.

— On ne dira rien du tout, monsieur Méronalle, dit-elle, car si vous aviez l'audace d'ébruiter ce qui s'est passé entre nous, il tandrait que vous fissiez connaître les moyens que vous avez employés pour gagner les cent mille francs dont vous me prétendez votre d'hitrix, et j'affiche que vous serez le premier à garder le silence là-dessus.

— Pourquoi ? Vous m'aviez chargé de constater l'infidélité du comte, j'y suis parvenu, voilà tout.

— Est-ce en vérité tout ce que vous avez fait ? demanda-t-elle en le regardant bien en face.

Il ne baissa point les yeux, mais son lement la voix, et d'un ton toujours impertinent :

— Il n'est pénible, madame la comtesse, d'être obligé de vous prier de rappeler vos souvenirs, mais votre mémoire a des lacunes qu'il importe de combler.

— Qu'est-ce à dire ?

— Que vous n'avez chargé, non seulement de constater l'infidélité du comte, mais encore de la faire naître.

Accablée de honte, elle courba la tête.

— C'est vrai, avoua-t-elle, j'ai cette infamie à me reprocher, mais si j'avais su que, même pour m'obéir, vous dussiez avoir recours à cette ténébreuse machination dont le résultat a été la perte d'une créature innocente, je vous aurais défendu d'agir comme vous l'avez fait.

— Qu'ai-je donc commis de si répréhensible à vos yeux ?

« Vous vouliez que le comte eut une maîtresse.

« Il n'était pas facile de lui en donner une.

« J'ai cherché autour de lui et je lui ai trouvé une amie dont il est devenu l'amant. Je ne croyais pas que vous dussiez me le reprocher un jour !

— Vous mentez, monsieur ! La première fois qu'il a été question entre nous de Mme de Chelles, je vous ai déclaré que je la croyais vertueuse et, à présent, malgré tout l'échafaudage de preuves élevé par vous, je persiste à déclarer qu'elle est innocente.

— La constatation du commissaire de police ne suffit plus pour éclairer la religion de madame la comtesse ?

— Le commissaire a été abusé comme tout le monde. Je ne sais pas ce qu'il y a eu de fond de cette horrible intrigue, mais j'ai la conviction que, seul, vous en possédez le fil.

Il se tut et se contenta de sourire méchamment.

— Rien ne vous arrachera donc la vérité ? s'écria-t-elle avec emportement.

— La vérité ? répéta-t-il, mais tout le monde la connaît. J'admire à bien la comtesse qu'elle ne fait trop d'honneur à un accendant tant d'imagination.

— Vous osez soutenir à présent que Mme de Chelles a été surprise ici avec mon mari ?

— Ce n'est pas moi qui l'affirme, c'est elle-même, car ses aveux figurent au procès verbal du commissaire.

— Ces aveux, elle ne les avait faits.

— Pardon ! elle doit même les regretter, mais il est trop tard.

L'assurance de Méronalle ne déconcerta pas la comtesse.

— Monsieur, dit-elle, ces cent mille francs de la fortune du comte, si je vous promettais de vous les remettre après sa mort, sous cette seule condition que vous engagerez à réhabiliter Mme de Chelles ?

(A suivre).

Orologerie Sanna
Trovasi in Cervione,
aperto un magazino d'orologeria ove si eseguisce qualunque riparazione a prezzi miticsimi e con garanzie.

PHAÉTON
A vendre. Pour tous renseignements s'adresser à M. Bernacchi, rue de l'Opéra, Bastia.

PRIME INÉDITE
A NOS LECTRICES
Celles de nos lectrices qui voudront bien envoyer leur adresse à LA BRODERIE PRATIQUE 30, rue Centrale, à Lyon recevront gratuitement un exemplaire de ce journal, dont chaque numéro contient une page de dessins piqués d'une valeur de 1 fr. 50.

AVIS
A vendre pour raison de santé, un magasin de faience et verrerie. S'adresser rue Neuve, maison Gregori.

Avis aux propriétaires
Avant de vendre vos prunes Reine Claude voyez MM. L. N. Mattei et Cie, qui sont acheteurs.

ANCIEN CABINET PRADÈRE
PIERRE SABATÉ
Chirurgien-Dentiste du Lycée
SUCCESSEUR
DENTS & DENTIERS
(Systèmes perfectionnés)
OBTURATION
& EXTRACTION DES DENTS sans douleur
Bd Paoli, 18, au 1er Maison Benedetti
M. P. SABATÉ a l'honneur de prévenir sa nombreuse clientèle, d'avoir à ce mettre en garde contre certains charlatans ambulants — se disant chirurgiens-dentistes — qui n'ont pas le droit d'exercer la profession et qui emploient des matières nuisibles à la santé pour la fabrication de dents artificielles.

Le Directeur-Imprimeur,
J.-B. OLLAGNIER,
Bastia, Imprimerie Ollagnier.

Un très grand nombre de témoignages nous prouvent que les PILULES DÉPURATIVES de M. GOLVIN
Remède populaire depuis longtemps, efficace, économique, facile à prendre. Purifiant le sang, il convient dans presque toutes les maladies chroniques, telles que Dartres, Rhumatismes, Vices Scrofuleux, Vieilles Plaies, Engorgements, Les Règles, Glaires, Maux de Reins, Perte d'appétit, Essoufflements, Faiblesse, Anémie, Mauvais Estomac, Intestins paresseux, Migraines, Vertiges, Etourdissements, Bile, Mauvaise Haleine, Intestins paresseux, Constipation, Hémorroïdes, Coliques, Vers, Pâles couleurs, Jaunisses, Maux de Tête, Fièvres d'origine bilieuse, Glaires, Vomiss

partant en villégiature des *Abonnements de Saison* au prix de 50 centimes par semaine.

MUSIQUE MILITAIRE

PLACE SAINT-NICOLAS

Programme du 9 août à 8 h 1/2

Allegro Militaire,	XXX.
Harmonie, ouverture,	Schubert.
Sous ces toits, valse,	Waldteufel.
Ne me fais pas, polka russe,	Bellini.
Lohn, polka russe,	Genvin.

Le Sous Chef de musique, TOUSCHE.

Les Récoltes en terre

L'Office de la statistique agricole publie le tableau de l'évaluation des récoltes en terre au 1er juillet 1906, dans le département de la Corse, d'après le rapport du professeur départemental d'agriculture.

L'état de la récolte est assez bon pour le blé d'hiver, le méteil, le seigle, l'avoine d'hiver et l'orge d'hiver.

Ce que disent les Journaux

Le Rappel

Sur la révolution russe :

« Malheureux pays et malheureux souverain. Quel peuple envierait à la Russie sa grandeur au prix de ses souffrances ? Quel citoyen accepterait d'être le Tsar, à condition de supporter les douleurs qui sont sur lui ? Etre tout-puissant et être toujours menacé. Avoir tant de canons et que chacun soit une menace autant qu'une protection. Avoir tant de soldats et rester à la merci d'une balle anonyme. Avoir la police la plus sûre et la plus savante du monde et se dire que ce toute fenêtre qui s'ouvre peut sortir une bombe ! E la Russie marchant péniblement vers le but obscur de la révolution à travers les massacres, les pogroms, les assassinats ! »

La Libre Parole

Sur la circulaire de M. Clémenceau :

« Le gouvernement qui cherche à faire racheter à vil prix par les départements les établissements des religieux spoliés en expulsés devrait bien dire ce qu'est devenu le fameux milliard des congrégations qui, d'après les bloccards, devait servir à alimenter les caisses de retraites ouvrières et des œuvres d'assistance. Ce prétendu milliard nous paraît n'avoir guère alimenté que les caisses des liquidateurs. Quant aux lois sociales, leur plus clair résultat aura été de faire retomber à la charge des contribuables les indigents et les infirmes qui étaient secourus par les congrégations. »

La République Française

Sur le traité franco-suisse :

« Le vote est joué, nous avons capitulé et tous nos efforts de conciliation n'ont servi qu'à encourager l'intransigeance suisse. C'est elle qui a eu le dernier mot et nous avons reculé sur toute la ligne, car nous ne saurions prendre au sérieux la concession de 15 centimes par kilo à nous faite « in extremis » sur les taxes de soie de couleur et celle de quelques francs sur le tarif des bœufs ramené de 32 à 27 francs. Aujourd'hui toutes les grandes nations industrielles et même les petites, nous venons d'en avoir la preuve, subordonnent leur paix que extérieure à la défense légitime intérêts commerciaux, *En France,* nous pratiquons malheureusement une politique toute différente. Notre ministère des affaires étrangères a pris depuis longtemps l'habitude de sacrifier complètement nos intérêts commerciaux à ses vues de politique extérieure. »

Le Gaulois

Sur le repos hebdomadaire :

« Le repos dominical est une prescription de l'Eglise qui, en le formulant voulait assurer à tous les chrétiens, avec le droit de se reposer un jour par semaine, la possibilité de consacrer à la prière et à leur instruction religieuse une partie de leurs loisirs. J'imagine que nos gouvernants en donnant force de loi à un commandement de l'Eglise n'ont pas obéi à la même préoccupation. »

L'Aurore

De M. Rane, sur l'armée :

« L'armée doit vivre de la vie nationale, son besoin est peut-rester le même quand l'horizon de la nation s'ouvre tous les jours. Comme toutes nos institutions, il faut qu'elle se transforme dans son régime, dans son esprit et qu'elle ait toujours à la pensée la devise du général républicain : « Pro lege, Pro Patria ».

Un danger

Les Bastiais sont gratifiés depuis quelques jours d'une température très belle, mais hélas ! trop chaude.

Le thermomètre monte, et nos bergers ont trouvé ce mouvement ascensionnel encore insuffisant.

Nous ne sommes plus entre deux feux, mais entourés d'incendies qui menacent à chaque instant de nous rôtir comme de vulgaires poulets.

Chaque année, à pareille époque, toute la région du Cap-Corse est dévastée ; des vignobles et des vergers sont la proie des flammes. Dans la commune de Luri notamment, les propriétaires sont désespérés par ce mal qui tend à devenir endémique.

Le remède, dira-t-on ? Redoubler de surveillance, alors que les dévastateurs prennent leurs précautions pour ne pas être découverts, semble absolument inodin.

De 1863 à 1869, les incendies devinrent très rares en Corse. Il avait suffi de proscrire la vaine pâture pendant dix ans sur les biens communaux incendiés. Pourquoi n'emploierait-on pas le même moyen, puisqu'il a fait ses preuves.

Il y aurait aussi l'interdiction de parcours sur le territoire de la commune aux troupeaux de chèvres, mais du moment qu'il donnerait des résultats certains, on se garde bien de l'emp'oyer.

Il serait temps de réagir. L'agriculture, seule et unique ressource de notre département, a droit à plus de respect et sa cause est plus sacrée que celle de ces malfaiteurs qui sont une cause de ruine et de misère sociale.

« AU « JOURNAL OFFICIEL »

Gouvernement général de l'Algérie

M. Regiaoni Charles-Félix, candidat militaire, est nommé facteur receveur du cadre algérien des postes et télégraphes à Kalaa, Oran.

Intendance militaire

Ont été nommés concierges des établissements du service de l'Intendance :

à la manutention de Constantine, M. Rouzeri, adjudant à l'atelier de travaux publics de Bougie.

au parc à fourrages de Mustapha-Alger, M. Fantoni, ancien adjudant.

Préfecture de la Seine

M. Leonardi Bonaventure, adjudant au 119e d'infanterie, a été nommé expéditionnaire de 7e classe à la préfecture de la Seine.

Postes et Télégraphes

M. Angeletti, expéditionnaire de 7e classe à l'administration centrale, est promu à la 6e classe.

Ministère de la Justice

M. Favelli, juge de paix d'Ajaccio, est nommé juge de paix de Bonifacio.

Armée territoriale

M. le médecin aide major de 2e classe Villanova, de l'armée territoriale, passe de la 15e à la 2e région.

Ministère de la Marine

M. Drago Thomas, médecin en chef de 2e classe de la marine, est promu au grade de médecin en chef de 1re classe.

NOMINATION D'INSTITUTEURS

Par arrêté préfectoral du 1er août courant, sont nommés :

Instituteurs titulaires

MM.

Massoni, de Calcatoggio adjoint, à Ajaccio adjoint.

Peretti, soldat, à Farinole.

Costa de Bastia, adj., à Bastia adj. Cours complémentaire.

Falconcel, de Murato à Bastia, adj.

Locuil, de Luri adj., à Murato.

Ottomani, de Vescovato adj., à St-André-de-Cotone adj.

Tomasini, de Barrogio à Murato adj.

Fogacci, de Borgo adj. à Lecia.

Massei, soldat, à Borgo adj.

Orroni, de Vezzanova adj. à Urtaca.

Moracchini, de Loreto-di Casinca à Calenzana adj.

Institutrices titulaires

Mmes

Falconcel, de Murato à Bastia adj.

Olmeta, de Bastia adj. à Murato.

Ciccoli, de Vezzanova adj. à Bastia, adj.

Massoni, de Calenzana adj. à Ajaccio adj.

Folacci, de Corte adj. à Ajaccio adj., école maternelle 1re inde.

Lovicoui, de Belgodere, direct., à Calvi direct.

Leonetti, de Muro, adj., à Belgodere dir.

Ferrari, d'Ile Rousse adj. à Calvi adj.

Pinelli, de Sisco (Balba) à Arboi.

Sammarcelli, de Folelli à Bigorno.

Bérard, de Nantes, adj. à Silvareccio.

Casabianca, en congé, à St-Florent adj.

Natali, de San Nicolao à Venzovato.

Massiani, de Francardo (Omessa) à Olmi-Cappella adj.

Ilari, de Lumio à Urtaca.

Institutrices stagiaires

MM.

Stefanaggi, élève maître, à Calenzana adj.

Valle, soldat, à Calenzana adj.

Cauco, soldat, à Luri adj.

Antomarchi, de Murato adj., à Vescovato, adj.

Filon, de Speloncato adj à Vezzalacca, adj.

Calvis, soldat, à Speloncato, adj.

Casanova, soldat, à Loreto-di-Casinca adj.

Institutrices stagiaires

Mmes

Rufreggi, de Vezzani adj. à Ale adj.

Lambruschini, de Ste-Reparate-di-Balagna à Ile-Rousse adj.

Berani Marie, B. S., à Ste-Reparate-di-Balagna.

Pasqualini, élève maîtresse, à Calvi, adj.

Giorgi, de Bigorno à Sisco-Balba.

Catoni Marie Cathérine, B. S. à Barcaggio (Erso).

Valle, d'Olmi Cappella, adj à Ponte-Nuovo.

Ambrosi Marie-Jérômine. B. E. C. A. P., à Lumio.

Moracchini B. S., à Calenzana adj., école de garçons.

AU CIRQUE

Malgré la chaleur, les Bastiais se rendent chaque soir plus nombreux au cirque inauguré par M. Louis Forti.

Au milieu des lacéties et des cabrioles d'un inévitable Auguste, les attractions succèdent aux attractions. C'est d'abord un jeune adolescent acrobate accompli ; une équilibriste dont tous admirent le jeu impeccable ; des clowns musicaux, quelque peu vieux jeu, mais amusants tout de même ; deux tireurs à la carabine, *mari et femme, qui font mouche à chaque coup* ; c'est enfin la partie la plus attrayante du spectacle, la partie équestre.

On s'imaginerait difficilement un cirque sans chevaux, et au cirque Forti il y en a de superbes.

Mlle Juliette Legrand, une mignonne parisienne qui nous arrive tout droit de Sicile, où elle jouait au grand cirque de Trapani, est une *écuyère consommée* ; toute pimpante dans ses riches costumes tout pailletés d'or, elle nous montre « en tendem » deux superbes chevaux blancs qu'elle lance dans des passes de galop furieux ; ces deux superbes bêtes se montrent d'une surprenante docilité à *la jolie main qui les ramène* vivement d'un coup de fouet implacable à la moindre faute. Etonnante de jolisse et de grâce, Mlle Legrand enlève littéralement les spectateurs lorsqu'après ses exercices de dressage, elle réapparaît en uniforme de bersaglier ou d'officier hongrois sur son superbe cheval noir à qui elle fait exécuter, avec accompagnement d'orchestre, les pas les plus difficiles, voire même un pas dit Espagnol d'une extrême difficulté.

Et maintenant, Bastiais, si vous voulez passer une agréable soirée allez au Cirque Forti.

⁂

Ce soir, grand spectacle varié avec de nouveaux débuts, parmi lesquels celui du clown renommé Forti Louis, directeur et propriétaire du Cirque, secondé de l'Auguste Merchiel tant aimé du public. Ces deux artistes procureront de donner au public bastiais un parfait amusement par la variation et la profusion des sauts mortels.

Début du célèbre jongleur Louis Borza avec ces merveilleux exercices.

Pour la première fois à Bastia, *La Torrida, parodia del Toro,* exécutée par le clown Pietrinça, si applaudi de tout le public et par le plus petit nain du monde entier mais toutefois *le plus grand Auguste du globe* par ses tours merveilleux et désopilants.

Enfin, le spectacle se terminera par une brillante pantomime.

Petite Gazette

Variations Atmosphériques du 8 août

Thermomètre — 7 heures du matin + 26 0 à midi + 28 6 à 6 heures du soir + 27 7 Maxima + 30 5 Minima + 21.

Baromètre — 7 heures du matin, 760 mm. à midi, 760 mm. 6 heures du soir, 760 mm

Vent. — Dans la matinée, calme.

Dans l'après-midi, id.

Etat du ciel, découvert.

Thermomètre, à 7 h. du matin : 0 mm

⁂

Nouvelles militaires

M. Miselli, capitaine de réserve au rég. d'infanterie de Chartres, est nommé chef de bataillon au 13e territorial d'infanterie.

M. Maestracci, lieutenant au 46e rég. d'infanterie, passe au 76e de même arme.

⁂

Médaille de la Marine

La médaille d'honneur de la marine a été conférée à M. le capitaine J.-M. Franceschi, ancien commandant des grands paquebots de la Compagnie Transatlantique.

⁂

Ecole navale

Les élèves de 2e année de l'école navale Alcardi Joseph-Jean-Baptiste-Marius et de Gallard Brassac de Béarn Jean-Edouard-Hector-Honand ont été nommés au grade d'aspirant de 2e classe et classés, le premier avec le numéro 6, le second avec le numéro 34 à la suite des examens de sortie.

⁂

Prisons

M. Leca, gardien-chef à la maison d'arrêt de Bastia, est élevé à la 1re classe, et son traitement porté à 1.800 francs.

Nos félicitations.

⁂

Récompenses honorifiques

Les récompenses ci-après ont été décernées aux personnes dont les noms suivent qui se sont particulièrement distinguées par leur courage et leur dévouement dans des circonstances difficiles : Médaille d'argent de 2e classe, MM. Allio Tomasi, commissaire de police à Bonifacio ; Alfonsi, commissaire de police à Ascbel ; de Rocca-Serra, commissaire de police à Valeccianna ; Franceschini, commissaire spécial à Bastia ; — Médaille de bronze, M. Vecchierini, commissaire spécial de la police des chemins de fer à Vaiancienne ; Alric, brigadier à la 15e légion tor, Descoeurs Lecouture, Doublier, Baudry, Alexandre, gendarmes : — Mention honorable, M. Cahiley, chef d'escadron à la 15e légion tor.

⁂

Au Port

Services de vapeurs Arthur C. Southwall.

Arrivée : vapeur anglais « Ruby », capitaine Lake, venant de Londres.

⁂

Avis

Les cantonniers et les membres des sociétés de secours mutuels, nés en 1841, ayant droit à une majoration de rente, devront se présenter à la mairie jusqu'au 30 septembre.

⁂

On demande

On demande un comptable de 25 à 35 ans.

S'adresser au bureau du journal.

Une bonne cuisinière. S'adresser au bureau du journal.

⁂

Avis

M. P. Sabatà, chirurgien Dentiste a l'honneur d'informer sa nombreuse clientèle, que son cabinet sera fermé du cinq août au dix septembre.

⁂

Mots de la fin

Le jeune Gravave de X..., parlant avec orgueil de son illustre ascendance.

Satvint son ami B.

— Moi aussi, je descends d'une grande famille, du sang royal coule dans mes veines.

— ???

— Oui, un de mes aïeux a régné sur un vaste royaume.

— Comment s'appelait il ?

Et B. fièrement :

— Adam Ier.

La Saint-Napoléon

Un grand banquet bonapartiste aura lieu le 15 Août prochain à l'occasion de la Saint-Napoléon.

Ceux qui désirent y assister peuvent se faire inscrire chez M. Fontana Joseph, boulanger, faubourg St-Joseph.

La cotisation est fixée à 3 francs.

Pour le comité,
A. POGGI

Vin de Propriétaire
garanti naturel

A vendre

200 hectolitres de vin rouge des vignes de Gentile, à la marine de Farinole.

Grande cave sur la route nationale de Farinole à Patrimonio.

Dépôt à Bastia.

S'adresser au propriétaire, M. de Gentile, 5, boulevard de Cardo, Bastia.

CAFÉ-RESTAURANT DES GOURMETS

A partir de 4 heures

GLACES

Fraise

CHLORO-ANÉMIE, TUBERCULOSE, CONVALESCENCE

Tout état de langueur et d'amaigrissement ayant pour cause la déséchlorhydrie trouve une guérison prompte et certaine par l'emploi du

VIN DE VIAL — Quina, Coca et Viande — Lacto-Phosphate de Chaux

DERNIÈRES NOUVELLES

Service télégraphique spécial du *Petit Bastiais*

BOURSE DE PARIS

	7 août - 8 août
Rentes de 3 00 anciennes	97 80 — 97,65
— 3 p. 0,0 nouvelles.	97,50 — 97 40 ex-coupon.

Nomination.

Paris, 8 août.

M. Maglioli, employé au service départemental de l'Assistance publique, en Corse, est nommé commis d'inspection à Sainte-Claire.

FINANCES

Paris, 8 août.

M. Favalelli, trésorier-payeur-général de l'Aude, est admis à faire valoir ses droits à la retraite.

La Démission de M. Sarrien

Paris, 8 août.

L'Agence Fournier se croit en mesure d'affirmer que M. Sarrien, ministre de la justice et président du conseil, a l'intention de quitter le pouvoir en octobre prochain, dès la rentrée du Parlement.

Cette nouvelle de l'Agence Fournier est formellement démentie par le « Temps », qui a paru ce soir.

LE PAPE et la Loi de Séparation

Paris, 8 août.

Le « Matin » se croit en mesure d'affirmer que Léon X déclarera ignorer la loi de Séparation, et qu'il instituera des associations canoniques qui seront soumises à l'autorité des évêques.

D'après le journal « La Croix » il est certain que le Pape rejettera simplement l'institution des associations cultuelles prévues par la Loi de Séparation.

RENDEMENT DES IMPOTS

Paris, 8 août.

Le chiffre total du rendement des impôts indirects et monopoles de l'Etat, pour le mois de juillet 1906, s'élève à la somme de 271.431.000 francs, accusant ainsi une plus-value de 14.039.000 francs par rapport aux évaluations budgétaires, et une augmentation de 8.425.000 francs par rapport au mois correspondant de l'année précédente.

Les Morts du Jour

M. Roustan

Paris, 8 août.

On annonce la mort de M. Roustan, ancien résident général à Tunis, ancien ambassadeur de France à Washington et à Madrid.

EN ALSACE LORRAINE

Arrestation d'un capitaine Français

A ARS-SUR-MOSELLE

Paris, 8 août.

On télégraphie de Metz :

Un capitaine de la garnison de Nancy et son frère, étudiant en médecine à Lyon, qui était de passage à Ars-sur-Moselle, ont été arrêtés par les autorités allemandes et conduits à la maison d'arrêt de cette localité où ils ont été écroués sous la prévention d'espionnage.

L'arrestation de cet officier français et de son frère a été maintenue, bien qu'aucun document pouvant donner la preuve qu'on avait affaire à des espions, ait été trouvé en leur possession.

EN ITALIE

Les manœuvres navales

Rome, 8 août.

Le duc de Gênes, qui occupe dans la marine italienne le grade d'amiral, prendra, le 3 septembre prochain, la direction des manœuvres navales qui auront pour théâtre les côtes de l'Adriatique.

On sait que le roi Victor-Emmanuel assistera à ces manœuvres qui, en raison des manœuvres combinées autrichiennes, auront une signification politique, aussi bien que militaire.

LE ROI D'ANGLETERRE *en Espagne*

Paris, 8 août.

Une dépêche de Saint-Sébastien annonce que le 15 septembre prochain le roi Edouard VII rendra leur visite aux Souverains espagnols.

EN RUSSIE

LA RÉVOLUTION

A St-PETERSBOURG

La grève générale

Saint-Pétersbourg, 8 août.

La grève générale, qui devait être déclarée dans toutes les provinces, a échoué partout.

RIGA

Saint-Pétersbourg, 8 août.

Une mutinerie s'est produite à bord du vaisseau-école de la marine.

Le commandant du navire a fait arrêter *70 hommes* de son bord.

INSOLKA

Les mineurs

Saint-Pétersbourg, 8 août.

Un télégramme d'Insolka annonce que le gouverneur général a lancé une proclamation, par laquelle il invite les mineurs, en présence de la gravité que présente l'inondation des puits, à reprendre le travail demain matin.

Toute violence sera passible des mêmes peines qu'en temps de guerre.

Les réunions sont interdites.

Bruits d'abdication DU TSAR

La Régence

Saint-Pétersbourg, 8 août.

Le « Daily Chronicle » annonce qu'il est sérieusement question de l'abdication de Nicolas II.

La régence serait confiée aux grands-ducs Vladimir et Nicolas.

Charles de Vincenti, 26, rue d'Ignie, Paris. Ordres de bourse. Comptant et terme.

Renseignements financiers gratuits sur toutes valeurs cotées ou non cotées. — Courtages officiels.

1 franc pour mille au parquet, et 1.25 pour mille en coulisse. 00422

CHAMPAGNE COSTE-FOLCHER

EPERNAY

Exposition de Liège 1905, Médaille d'Or Exposition Internationale d'Alimentation Paris 1905, Grand Prix

Le Champagne COSTE-FOLCHER a été le seul admis aux banquets de 30.000 et 50.000 couverts servis les 30 octobre 1905 et 5 novembre 1905, à la Galerie des Machines à Paris pour les Fêtes de la Mutualité.

Agent à Bastia : M. PHILIPPE PONS.

AVIS

La Maison Dominique MATTEI aîné, Place Saint-Nicolas, Bastia, a l'honneur d'informer sa nombreuse clientèle qu'elle mettra en vente, à partir du 1er août, les marchandises ci-après, paiement comptant :

Sucre raffiné : en pains ou cassés, à l'entrepôt d'octroi, 61 fr. les 100 k. ; en caisses de 50 k., morceaux réguliers, St Louis, 62 fr. les 100 k. ; en caisse de 50 k., Méditerranée, 60 fr. 50 les 100 kilos.

Sucre cristallisé, 1er et 3e jet.

Pâtes Huveln et Carret, par caisses de 60 k. 80 fr. les 100 kilos ; par caisses de 12 k. 84 fr. les 100 k. ; au détail, le 2 paquets de 250 grammes, 0 45

Savon : en caisses de 50 k., Fer à cheval, 28 fr. la caisse ; Abat-jour, 27 fr. la caisse ; Condor, 23.50 la caisse ; Echalote, 23.53 la caisse.

Café gros des Iles d'Hyères, 11 à 11.50 les 100 kilos.

Sulfin en sacs de 50 k., 12 à 14 f. les 100 k.

Farinette extra blanche, 14.50 à 15 fr. les 100 kilos.

Repasse tendre, 12 à 13 fr. les 100 k.

Farines : Caty, Dagreud, Morly et Cie, Billard, Parrel Berdiaucks, Thomas et Cie grues.

Pétrole Atlantic, 14 fr. 50 la caisse à l'entrepôt d'octroi.

Pétrole Atlas, 12 fr. la caisse à l'entrepôt d'octroi.

Sucre de Paris, en paquets de 1 k. à 0,75 le kilo à la consommation.

Sucre de Paris, en paquets de 5 kilos à 0,745 le kilo.

BASTIA-QUINQUINA

AU VIN DE BANYULS

SPÉCIALITÉ

de la Maison Bourgeois Frères

BASTIA (Corse)

Apéritif Digestif Fortifiant

A VENDRE

à Ajaccio

Fonds de commerce Librairie Papeterie, belle situation.

S'adresser au bureau du journal.

Grand entrepôt de Vins

CORSES, D'ALGÉRIE & D'ITALIE

ORESTE BIAGINI

5, Avenue Carnot, Bastia

GRAND PRIX

à l'Exposition Internationale de Bastia

VINS DE TABLE

D'ALGÉRIE : Rouge, 0,30 et 0,35 c. le litre. Blanc, 0,30 c. le litre.

DU PAYS : Rouge 0,30 et 0,35 c. le litre. Blanc à 0,40 c. le litre.

VIN A DESSERT

provenant des meilleurs crus

0,60 à 1 fr. la bouteille (verre à rendre)

VIN DE CHIANTI (Italie)

1 fr. 25 le fiasco de 2 litres (1/2 environ)

Vins mousseux 1 fr. 25.

Muscat de Frontignan à 1 fr.

Vermouth de Turin à 1 fr. 20.

Vin de Malaga à 1 fr. 20.

Vin Madère, Gentiane, 1 fr. 25.

Apéritif « Le Pif » 1 fr. 25.

Quinquina « Pasquali, » 1 fr. 25.

HUILE D'OLIVE pure garantie 1 franc le litre.

LIVRAISONS À DOMICILE

Conditions spéciales pour le Gros

La Maison prête le matériel à titre gracieux.

Dépositaire de la Sciérie Hollandaise. — Planches de Pin laricio de toutes dimensions. Lattes à pitchoins et Liteaux pour toitures. Chevrons, poutres et madriers.

Bois de toutes dimensions sur commande.

Scierie de bois de pin, blanche 1 fr. le mètre

Orezza-les-Eaux

Villa Granajola

PROPRIÉTÉ DU Dr MANFREDI

Liste des Etrangers

L'Hôtel sera ouvert à partir du 1er juillet sous la direction de M. Henri Courchet.

Un cuisinier de Nice est attaché à l'établissement. Un service d'omnibus sera à la disposition des voyageurs.

Prix de la Pension :

Table d'hôte, 5 francs par jour ; Chambres, 2 et 3 francs.

Pour tous renseignements s'adresser à Mme veuve Manfredi, villa Granajola, Orezza.

N. B. — On prend des arrangements pour familles.

L'Hôtel restera ouvert jusqu'à la fin de septembre.

Futailles à vendre

neuves et usagées

de toutes contenances, grand choix de bordelaises, bonnes occasions.

A. PADOVANI,
7, Route du Cap, Bastia

— FEUILLETON DU PETIT BASTIAIS —

Le Conducteur d'Omnibus

PAR

ALFRED SIRVEN & A. SIÉGEL

TROISIÈME PARTIE

LA MÈRE

XV

Jusqu'ici, en dépit de tous ses efforts, Jean-Paul n'avait pu découvrir la retraite de Marie.

Dieu sait cependant que le pauvre garçon n'y épargnait ni son temps ni ses peines.

Tous les instants que son travail ne lui prenait pas, il les consacrait à rechercher la compagne de son enfance, celle que, malgré tout, il continuait à nommer sa fiancée.

Ses soirées, ses jours de vacances étaient occupés à fouiller tous les coins de Paris avec une persistance digne d'un meilleur sort.

La tâche que le jeune homme avait entreprise lui aurait semblé impossible s'il n'avait été aidé par un puissant auxiliaire.

Cupidon, qui avait retrouvé Girard, pouvait bien retrouver Marie.

— Cherche Marie, cherche ! lui disait son maître, en lui caressant chaque jour la tête.

Et le bon animal s'en allait, le nez au vent, tout aux aguets, parcourant Paris et les environs avec d'autant plus d'acharnement qu'il était lui-même désolé de la disparition de sa jeune maîtresse.

Jamais il ne l'avait quittée depuis Orsennes : enfant, elle avait fait de lui son compagnon de jeu ; jeune fille, elle lui avait, comme un ami, prodigué ses caresses.

Depuis qu'elle avait quitté la rue des Moines, la bonne bête s'était-elle chaque soir devant la chaumière vide de la jeune fille et, hurlant d'une façon plaintive, versait de vraies larmes.

Et la mère Loriol, inconsolable, disait :

— Notre Marie n'est bonne, si gentille ! Tout le monde la pleure ici, les bêtes comme les gens.

Mais les démarches de Jean-Paul, comme les courses de Cupidon, demeuraient sans résultat.

L'homme cherchait, le chien flairait, mais ni l'un ni l'autre ne trouvait.

Loriel maigrissait, ayant perdu le sommeil, l'appétit, mais non pas de l'espérance.

— La petite nous aime trop pour consentir à ne jamais nous revoir, disait-il.

Et en cela il était d'accord avec sa mère qui ajoutait :

— Docteur de Marie, ce serait douter de Dieu !

Cependant, depuis quelques jours, Jean-Paul avait de nouvelles et sérieuses raisons de croire à une réussite prochaine.

Un de ses anciens collègues de l'administration, employé maintenant à la préfecture de police, lui avait promis de l'aider de son mieux.

Et comme c'était un lion et obligeant camarade, il ne s'en était pas tenu à la promesse.

Sur sa prière, son chef de division s'était intéressé à l'affaire.

Des agents de la brigade des recherches avaient été mis en campagne officieusement, et, de jour en jour, Jean-Paul s'attendait maintenant à recevoir l'indication tant désirée.

De son côté, Cupidon, qui, les premiers soirs, était rentré la tête basse, l'air désespéré, avait de tristesse autant que de fatigue, revenait maintenant l'œil plus vif, la queue frétillante, toujours fatigué, certes, mais non plus morne, agité, presque satisfait.

— Cette bête là vaut toutes les polices du monde, affirmait Loriol, elle est capable de réussir où les limiers de la préfecture échoueront.

Un dimanche, jour de liberté pour Jean-Paul, il se rendit tout de suite, après le déjeuner, chez l'ami qui, gracieusement, avait consenti à l'aider dans ses investigations.

Depuis un moment déjà, Cupidon, impatient de sortir, se tenait devant la porte, grondant pour qu'on la lui ouvrit.

Il poussa un aboiement joyeux quand Jean-Paul, lui donnant la liberté, le laissa passer devant, en lui disant comme chaque jour :

— Cherche Marie, cherche !

Le jeune homme partit de son côté, l'animal du sien.

A la fenêtre, Mme Loriol, qui les suivait du regard, murmura en souriant :

— Ce bon Jean-Paul ! quelle patience et quel courage ! Oh ! il prouve bien qu'il sait se retrouver, il le mérite bien. Et Cupidon ! on voit une bête rare ! Il est extraordinaire, ce chien, surtout depuis deux ou trois jours. Oui je me trompe fort, ou il tient un commencement de piste. Plus je le regarde et plus je crois le comprendre. Il me semble que s'il pouvait parler il nous dirait : « Confiance, mes amis, ça va bien. »

Quand Jean-Paul arriva chez son ami, celui-ci lui dit, radieux :

— Vous voilà ! Cela se trouve bien, j'allais courir chez vous.

— Vraiment ? Vous possédez quelque indice ?...

— Mieux qu'un indice, une certitude. Voici la note que je me préparais à vous communiquer ; elle vient de m'être apportée par un agent de la préfecture.

Et il mit sous les yeux du jeune homme un papier qui contenait ces mots :

« Mme de Berly, femme séparée de biens de son mari, habite rue Caumartin, n°... Elle y a donné de longues soirées, n'ayant à son service qu'une vieille domestique, mais elle a reçu depuis quelque temps une jeune fille que l'on dit nommée Marie. »

Jean-Paul, transporté de joie, sauta au cou de son ami qui, enchanté, lui dit :

(*A suivre*).

Orologerie Sa a

Trovasi in Cervione,

aperto un magazino d'orologeria ove si eseguisce qualunque riparazione a prezzi mitissimi e con garanzie.

PHAÉTON

A vendre. Pour tous renseignements s'adresser à M. Bernacchi, rue de l'Opéra, Bastia.

PRIME INÉDITE

A NOS LECTRICES

Celles de nos lectrices qui voudront bien envoyer leur adresse à LA BRODERIE PRATIQUE 38, rue Centrale, à Lyon recevront gratuitement un exemplaire de ce journal, dont chaque numéro contient une page de dessins piqués d'une valeur de 1 fr. 50.

AVIS

A vendre pour raison de santé, un magasin de faïence et verrerie. S'adresser rue Neuve, maison Gregori.

Avis aux propriétaires

Avant de vendre vos prunes Reine Claude voyez MM. L. N. Matteï et Cie, qui sont acheteurs.

ANCIEN CABINET PRADÈRE

PIERRE SABATÉ

Chirurgien-Dentiste du Lycée

SUCCESSEUR

DENTS & DENTIERS (Systèmes perfectionnés)

OBTURATION & EXTRACTION DES DENTS sans douleur

Bd Paoli, 18, au 1er Maison Benedetti

M. P. SABATÉ a l'honneur de prévenir sa nombreuse clientèle, d'avoir à se mettre en garde contre certains charlatans ambulants — se disant chirurgiens-dentistes — qui n'ont pas le droit d'exercer la profession et qui exploitent des matières actuellement interdites par la législation du dentiste actuellement.

Le Directeur-Gérant,
J.-B. OLLAGNIER,

Bastia, Imprimerie Ollagnier.

COURS SECONDAIRES

de Jeunes Filles d'Ajaccio

DIRIGÉS PAR Mlle LUCIE OTTAVI

Officier d'Académie

Cours fondés en 1882 par l'Administration

Les Cours Secondaires d'Ajaccio sont le SEUL établissement public de la ville, le seul aussi où les Cours sont faits par MM. les Professeurs du Collège, de l'École Normale d'Instituteurs et d'Institutrices.

Exposition sur plein MIDI, au bord de la mer, vue splendide sur le golfe, eau et gaz, ils offrent aux familles les meilleures garanties d'hygiène et de confort.

Pensionnat Demi-Pensionnat — Externat

PRIX TRÈS MODÉRÉS

Succès pour l'année scolaire 1904-1905

4 Élèves reçues au brevet élémentaire sur 5 présentées ;
4 Admises à l'École Normale sur 5 ;
16 Brevets supérieurs sur 16.

Des institutrices pourvues du brevet supérieur sont attachées à l'Établissement.

Préparation spéciale au concours d'admission à l'École Normale et pour la bourse de l'Enseignement primaire supérieur.

PHARMACIE Centrale du Nord

LE MEILLEUR ASSORTI DE TOUT PARIS

132 et 134 Rue Lafayette.

CATALOGUE FRANCO (100 pages).

TÉLÉPHONE — USINE à SAINT-DENIS

Dépôt Général du **PEIX CAPPARD**

LE

Salon de la Mode

TOUS LES SAMEDIS

Le plus Élégant et le plus Pratique des Journaux de Modes

PREMIÈRE ÉDITION avec gravure teintée

Un An..... 24 fr. — Six Mois. 12 fr. 50

Le N° : 25 centimes

SECONDE ÉDITION avec 12 gravures coloriées

Un An..... 32 fr. — Six Mois. 16 fr. 50

Le N° : 50 centimes

SPÉCIMENS GRATIS

Adresser les demandes à M. Henry PETIT, Editeur 5, rue des Filles-Saint-Thomas, PARIS

Installation à Gaz et Acétylène

Jean Cini, ex ouvrier du Gaz

Place de l'Hôtel de Ville, 4, Bastia

Vente de becs, verres et manchons *Appareils sur commande*

Abonnement pour l'entretien de l'éclairage. — Travail soigné et garanti.

ANCIEN CABINET

DE M. LE DOCTEUR PASQUALINI

4, rue des Terrasses, Bastia

Fabrication et réparations de dentiers artificiels

F.-A. MORATI

Ancien chef de section des hôpitaux de Dijon, de Marseille, etc., travaille, comme opérateur, en mécanique dentaire, spécialement pour MM. les docteurs et chirurgiens-dentistes (diplômés).

N. B. — Les matières premières devant servir à la fabrication des dentiers proviennent des trois maisons de Paris.

Atelier de Dorure

SAUVEUR MAGGIOTTI, Doreur

Rue des Terrasses, Bastia

Travaux et réparations d'objets d'Eglise

Chandeliers, Reliquaires, Trônes, Crucifix, Statues, Croix, etc., etc.

Ces travaux sont exécutés avec soin et à des prix modérés.

Exécution de travaux de dorure dans les églises, ainsi que dans les appartements.

LIQUEUR DE NOIX

DISTILLÉE

par M. SIMONCELLI

Médaille d'argent, Exposition de Bastia (1907). Croix de mérite et Médaille d'or Exposition internationale de Venise (1906)

Douée de propriétés stomachiques, recommandée par les sommités médicales de Montpellier qui en ont fait l'analyse et notamment par M. Combescure, l'un des maîtres les plus distingués de la Faculté de Médecine de cette ville, cette Liqueur fabriquée exclusivement avec des noix de première qualité, se recommande aux estomacs délicats par ses propriétés digestives, son arome et son velouté.

Elle est recommandée aux personnes souffrant de maux d'estomac désireuses d'éviter toute souffrance, dans les cas d'épidémie et comme saine contre le mal de mer et les coliques.

La Liqueur de Noix se prend à tout moment et après chaque repas pour activer la digestion. Elle s'absorbe par petits verres à liqueur.

Dépôt à en Ville pour Corte et à Bastia chez M. Luciani, pharmacien, place des Terreaux.

Le meilleur des contrefaçons.

ALAMBICS DEROY

Construits à la manière des pour Bouilleurs de Cru

DEROY Fils Aîné

21 à 27, rue de Lagny, PARIS

Cordonnerie Modèle

Bastia, 33, Boulevard Paoli, 33, Bastia

Eugène PERICCHI, propriétaire

Saison Printemps-Eté 1906

Grand choix de chaussures pour Hommes, Dames et Enfants

Rayon spécial de chaussures de luxe

Grand assortiment de chaussures en couleurs

Choix considérable de pantoufles

Prix très réduits

M. Eugène PERICCHI a l'honneur d'informer ses nombreux clients de l'intérieur et du Cap qu'il reçoit les ordres par correspondance et tous les soins seront apportés à leur prompte exécution.

La Maison se charge des réparations

HOTEL D'EUROPE

ADÉLAÏ DE COLOMBANI

Bastia — 3 et 5, rue de l'Opéra — Bastia

Cet Hôtel se recommande par sa belle situation, au centre de la ville, à proximité des principaux établissements.

Il possède, en outre, un superbe jardin éclairé à l'acétylène, où les clients peuvent prendre leur repas pendant l'été.

Banquets — Noces — Festins

Pension à des prix modérés

L'Art de Gagner de l'Argent à la Bourse

25 ans de succès, a valu à l'Auteur les félicitations des Financiers les plus distingués. — Envoi Gratis. — GAILLARD, 5, rue Feydeau, Paris.

OUTILS pour AMATEURS et INDUSTRIE — LE NELLE

MAISON DE CONFIANCE

BIJOUTERIE MATTEI

20, Boulevard Paoli

La BIJOUTERIE MATTEI a l'honneur de prévenir sa nombreuse clientèle, qu'elle ne vend que des articles absolument garantis, or 18 karats et argent 1er titre. Tous les objets par elle mis en vente sont marqués au prix connu et ont déjà subi une réduction sur les prix de vente.

La Bijouterie MATTEI pourra livrer aux prix les plus réduits, les articles de joaillerie, bijouterie, orfèvrerie, montres, chaînes, parures, alliances, etc., etc., broches or et argent 1er titre

Sa devise est de vendre « bon et bon marché. »

Spécialité de stylets Vendetta-Corse. Réduction de 10 pour cent or garanti 18 karats.

MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION

Chaux hydrauliques et Ciments, marques de Villeneuve et Lafarge du Teil. — Plâtres gris et blanc. Carreaux-Mosaïques ordinaires. — Briques pleines et rondes. — Carreaux. — Tomettes. — Tuyaux en poterie et en grès.

FERS A PLANCHER

Fers en barres: Plats, Ronds, Carrés, Fil de fer, Raccords artificiels en Fer.

TUYAUX EN FONTE, EN GROS

Appareils Sanitaires

Charles CLÉMENT & Cie

Entrepôts aux Magasins Généraux à Boulevard de Cardo, 1.

Un très grand nombre de personnes ont retrouvé leur santé et la conservent par l'usage des

PILULES DÉPURATIVES du Docteur GOLVIN

Remède populaire depuis longtemps, efficace, économique, facile à prendre. Purifiant le sang, il convient dans presque toutes les maladies chroniques, telles que Dartres, Rhumatismes, Vices Internes, Fraîcheurs, Engorgements, Les Pustules, Glandes, Maux de Nerfs, Pertes d'appétit, Echauffement, Faiblesse, Anémie, Mauvaise Haleine, Intestins paresseux, Bile, Mauvaise Digestion, Migraines, Vertiges, Etourdissements, Bile, Glaires, Hémorroïdes, Constipation, Coliques, Vers, Jaunisse, Hydropisie, Gravelle, Coliques de Foie, Coliques de Reins, Coliques de Pierres, Coliques de Vessie, Coliques de Matrice, Coliques de Ventre, Coliques de Poitrine, Coliques de Gorge, Coliques de Tête, Coliques de Nez, Coliques de Bouche, Coliques de Langue, Coliques de Dents, Coliques de Lèvres, Coliques de Menton, Coliques de Joues, Coliques de Front, Coliques de Cheveux, Coliques de Barbe, Coliques de Moustache, Coliques de Sourcils, Coliques de Paupières, Coliques de Cils, Coliques de Nez, Coliques de Bouche, Coliques de Langue, Coliques de Dents, Coliques de Lèvres, Coliques de Menton, Coliques de Joues, Coliques de Front, Coliques de Cheveux, Coliques de Barbe, Coliques de Moustache, Coliques de Sourcils, Coliques de Paupières, Coliques de Cils.

Exigez le nom du Docteur GOLVIN sur l'étiquette et la signature sur la notice.

PARIS

Lisez tous les Jeudis le

Journal des Voyages

Le plus attrayant des publications hebdomadaires

ROMANS D'AVENTURES

par les auteurs les plus célèbres :

Louis Boussenard, Paul d'Ivoi, Henry Leturque, etc.

Récits d'Explorations, de Nombreuses Variétés.

SUPERBES ILLUSTRATIONS

15 centimes le Numéro. En vente partout.

Abonnement de Trois Mois avec Prime contre mandat-poste de 2 fr. 50, adressé, 146, rue Montmartre, Paris.

Aux tempéraments délicats offrez un

VIN DU CAP CORSE

à base de Quinquina

de la Maison L.-N. MATTEI, & Cie — BASTIA (Corse)

Apéritif Tonique Fortifiant

Ce vin que nous offrons avec confiance aux Consommateurs diffère complètement de tous ceux connus à ce jour ; d'un goût agréable au palais, il est à la fois tonique et apéritif.

Pris avant les repas, il excite l'appétit, pris après il active et facilite la digestion.

Demandez dans tous les bons Etablissements un Vin du Cap Mattei

XXXIe ANNÉE — VENDREDI 10 AOUT 1906 — N° 215

Le Petit Bastiais

5 CENTIMES — JOURNAL QUOTIDIEN — 5 CENTIMES

Rédaction & Administration : 2, Boulevard de Paoli, Bastia

J.-B. OLLAGNIER, Directeur

ABONNEMENT (*Payable d'avance*)

00423

BIBLIOTHÈQUE DE BASTIA

LE CALENDRIER

Fête d'Aujourd'hui : Saint Laurent.
Soleil : (heure nationale)
Lever, 4 h. 30 m. — Coucher, 6 h. 42 s.
Dernier quar., le 11. — Nouv. Lune, le 19
Fête de Demain : Sainte Philomène.

9 AOUT

CURES EN CORSE

Laïque, rassure-toi ! Il ne s'agit ici que de cures médicales.

Il est de conversation courante que la Corse ne compte aucune station d'eaux principalement capable de retenir chez elle ceux de ses enfants dont la santé réclame les effets bienfaisants d'une cure, encore moins d'y attirer et d'y retenir l'étranger. Un tel jugement porté avec cette rigueur est assurément injuste. Il doit disparaître.

Nous avons en Corse des eaux d'une efficacité réelle, c'est incontestable. On trouve, d'autre part, dans nos stations les plus réputées, des conditions d'existence, sinon brillantes, du moins suffisantes de confort, et compatibles avec nos moyens de dépenses et le genre de vie, plutôt calme, qui est imposé à chaque malade. Je viens de prononcer le mot.

Le plus grand nombre de nos stations minérales ne convient guère, actuellement, qu'aux malades, et à une certaine catégorie d'entre eux. Elles paraissent plus spécialement indiquées à ceux de ces derniers qui sont en état de supporter un voyage souvent fatigant à cause de nos modes de transport ; à ceux qui peuvent s'accommoder d'un confortable, qui est quelquefois un minimum, allié à une privation à peu près complète de plaisirs, sinon de distractions ; à ceux enfin qui sont capables de diriger eux-mêmes leur cure, le médecin faisant quelquefois défaut. En revanche, quelques stations d'eaux sont déjà sur un bon pied.

Maintenant, par ce temps de chaleurs et de vacances, désopilons-nous un peu la rate. Nous avons toute une cargaison de stations-patelins, que c'est du pain bénit. Il y a là d'illustres inconnues. Le courrier n'y arrive plus. Les malades qui cultivent la retraite, l'isolement, le bout du monde, le repos cérébral dans toute sa rigueur, les désespérés du surmenage et de la neurasthénie y seraient merveilleusement. Télégraphe sans fil, bien entendu, tout ce qu'il y a de plus sans fil. Nous défions pour cette spécialité de cure toute concurrence. A nous le record. Avec une pareille avance, que nous garderons jalousement, du reste, je crois, entre nous, qu'aucun département ne songe, pour le moment du moins, à nous disputer cette incontestable supériorité, — nous pouvons dormir sur nos deux oreilles, en admettant que nous soyons capables de ce tour de force.

Va le développement de plus en plus accentué des maladies ci-dessus, à la mode, cette situation unique nous vaudra tôt ou tard la clientèle étrangère, c'est forcé. Il nous suffira de faire le nécessaire pour créer nos avantages, systématiquement méconnus. Pour le moment sachons donc attendre, — je crois même, que nous avons déjà quelque peu la pratique de ce sport, — ne ralentissons pas le massacre de nos plus beaux châtaigniers, et comptons forme sur ces stations-embryon, cette réserve d'avenir, du plus brillant avenir.

Voilà donc notre bilan. Des stations, à éléments vitaux partout. Cependant les plus privilégiés voient, riches de promesses et d'espérances, les autres sont dans la brousse.

Il est temps d'aviser et de s'inquiéter de ce courant, cha que année plus fort, qui porte vers des eaux similaires d'outre-mer les Corses, à la recherche d'une source bienfaisante. Les propriétaires de Thermes ne doivent pas pour cela se décourager. Ils devraient, à notre avis, s'entendre, faire chorus au besoin avec les syndicats d'initiative. D'autre part, ils devraient améliorer chaque année davantage l'organisation de leurs établissements, et veiller de plus près au régime alimentaire de leurs propres clients. On ne paraît pas se rendre suffisamment compte de l'importance de l'alimentation dans le traitement : elle est cependant telle que la constitution du menu doit se ressentir de la direction médicale.

La presse, de son côté, fera son devoir, et secondera, pour le plus grand bien de la Corse, toutes les bonnes volontés, toutes les énergies balnéosulfoalcalinothermales ouï !... C'est comme en chimie organique. Déjà les avertissements et les encouragements des journaux me paraissent suffisamment fréquents depuis quelque temps, et symptomatiques de l'intérêt qu'ils portent à un des organismes les plus importants de la vitalité corse, et par suite de la prospérité du pays.

BAINS DE GUITERA

Nous allons aujourd'hui dire un mot de cette station.

Les Bains portent le nom du petit village qui est situé à quelques centaines de mètres des Eaux, à une altitude de 635 m., ombragé de beaux châtaigniers.

La station thermale comprend quelques belles maisons, indépendamment des deux Etablissements dirigés par les frères Laufranchi L'un est l'établissement thermal proprement dit, ayant au rez-de-chaussée : cabines et salle de douches, nouvellement installée ; aux 1er et 2e étages, chambres, appartements pour baigneurs et familles. Le deuxième établissement est un hôtel-pension avec chambres et table d'hôte réputée. Le tout est en bon état, propre, soigneusement tenu et bien dirigé.

Des améliorations notables sont apportées chaque année, et la literie est irréprochable.

L'eau sulfureuse alcaline chaude est d'une merveilleuse efficacité. Elle réussit très bien dans les rhumatismes de toute nature, — les affections des voies respiratoires, — les engorgements veineux, grâce à l'acide silicique et au silicate de soude qu'elle renferme. Elle agit non moins bien dans tous les cas de leucorrhée, pertes blanches, par son sulfure de sodium, son alcalinité et sa thermalité, 50°6 au griffon.

Cette eau est de la même nature que celle de Pietrapola, et vient de la même nappe souterraine. C'est dire son activité, et cependant elle ne donne très généralement pas la fièvre thermale.

Les ressources alimentaires sont nombreuses et variées, grâce au voisinage de Zicavo, qui déverse aux Bains toutes les richesses de son opulente et merveilleuse nature.

Guitera-les-Bains constitue donc, à tous les points de vue, un séjour des plus agréables, des moins coûteux, et éminemment profitable à la santé. Il donne même presque le maximum de quiétude aux paresseux, qu'on ne compte plus parmi les baigneurs. En effet, il existe un courrier quotidien, et des plus réguliers s. v. p. C'est embêtant de lire, et de répondre donc ! C'est une ombre au tableau, une faute contre la couleur locale. Aussi j'apprends qu'une pétition se couvre de signatures pour faire supprimer ce gêneur. « Ah ! ça mais, on ne pourra plus être chez soi, alors ! »

Morale. Comme me disait un tudesque avec sa prononciation particulière :

Alles à Guitera
Le mal vous Guitera

Et moi, j'ajoute un hoch, pour Guitera...

Il vous déridera.

Voyez si le séjour est enchanteur et... dangereux. Vous revenez poète. C'est inguérissable. On n'a pas encore trouvé le sérum du *cafard*.

J. C.

Rectification nécessaire

La lecture d'un article consacré dans « Bastia-Journal » par M. Beppino de Penta aux travaux du Port et à la création d'un Hôtel des Postes sur la Place Saint Nicolas, a péniblement surpris ceux qui connaissent avec quelle énergie notre Chambre de Commerce s'est toujours occupée de cette question.

On ne peut mettre un seul instant en doute la bonne volonté du député de Bastia qui est, dit-on, animé des meilleures intentions, mais vouloir lui attribuer le mérite d'avoir découvert en l'an de grâce 1906, la nécessité d'activer les travaux si l'on veut doter Bastia d'un Port, c'est passer injustement sous silence les protestations de la presse depuis plus de cinquante ans, et toutes les délibérations prises dans ce sens par notre Chambre de Commerce.

Si les pouvoirs publics ont fait preuve d'inertie et même de mauvais vouloir, il faudrait savoir établir les responsabilités.

M. Beppino de Penta dit : « Si la Chambre de Commerce veut s'en donner la peine, elle peut réaliser ce que demande M. Henri Pierangeli. »

Ne serait-il pas plus juste et plus conforme à la vérité de dire : « Si M. Pierangeli veut s'en donner la peine, il peut réaliser ce que demande notre Chambre de Commerce depuis un temps immémorial. »

Nous ne voulons diminuer le mérite de personne, mais cette rectification s'impose, ne fut-ce que pour ne pas méconnaître les citoyens éclairés qui, depuis longtemps, s'acharnent à nous faire obtenir satisfaction, et qui n'ont jamais négligé de défendre les intérêts dont ils ont reçu la garde.

Un Commerçant.

Abonnements de Saison

Le PETIT BASTIAIS met à la partant en villégiature des

— FEUILLETON DU PETIT BASTIAIS —

Le Conducteur d'Omnibus

PAR

ALFRED SIRVEN & A. SIEGEL

TROISIÈME PARTIE

LA MÈRE

— Vous me remercierez plus tard. Très heureux d'avoir contribué à vous rendre votre sœur adoptive, je vous conseille d'aller tout de suite à l'adresse que vous lonez, car s'il y a quelqu'un que vous aurez véritablement du plaisir à embrasser, c'est elle et non pas moi.

Ils se serrèrent la main avec effusion et Jean-Paul prit sans tarder le chemin de la rue Cassini.

— C'est ici que demeure Mme de Berly ? demanda-t-il à la concierge.

— Elle y demeurait, mais elle n'y demeure plus.

— Comment !... Elle n'y demeure plus ? balbutia-t-il la voix étranglée.

— Non, monsieur.

— Depuis longtemps ?

— Depuis une heure, même que ses meubles sont encore là-haut, et qu'elle a dit qu'elle les ferait prendre plus tard. D'ailleurs, elle a le droit de les y laisser encore six mois, puisqu'elle a payé deux termes avant de s'en aller... Dame, vous comprenez, n'ayant pas donné congé à temps... Il faut qu'elle se soit décidée tout d'un coup à ce départ, car hier il n'en était pas question. La vieille bonne qu'elle a renvoyée brusquement me le répétait encore il n'y a qu'un instant.

— Et, sans doute, elle vous a laissé sa nouvelle adresse ?

— Ah ! bien oui ! Comme je la lui demandais, elle m'a répondu qu'elle quittait Paris et même la France, qu'elle allait voyager pendant longtemps, peut-être pendant des mois, des années !...

Jean-Paul demeura un instant incapable d'articuler une parole, terrassé par ce nouveau coup.

Au moment où il croyait avoir retrouvé Marie, la fatalité la lui enlevait encore une fois.

En vérité, le sort s'acharnait après lui d'une façon incroyable.

— Pardon, madame, un dernier renseignement, je vous prie ? reprit-il, étant parvenu à maîtriser son émotion.

— A votre service, dit la portière enchantée de bavarder ; on n'a pas toujours l'occasion de causer avec des personnes aussi distinguées, aussi aimables que monsieur. Si même monsieur veut me faire l'honneur d'accepter une chaise.

Il refusa poliment du geste et poursuivit :

— Mme de Berly, en partant, était-elle accompagnée d'une jeune fille ?

— C'est de cette pauvre mignonne, je le comme un amour, et qui a le malheur d'être sourde-muette, que monsieur veut parler ?

— Oui.

— Je crois bien qu'elle l'accompagnait. Il n'y a pas de danger qu'elle soit partie sans l'emmener. Pensez donc ! parait que c'est sa fille, qu'elle l'adore, qu'elle l'avait perdue il y a des années, et qu'elle l'a retrouvée...

— Je vous remercie, madame, je sais tout cela. Mais si Mme de Berly quitte Paris, ne l'a-t-on pas entendue indiquer une gare au cocher ?

— Une gare ? Non, monsieur. Elle lui a parlé tout bas à l'oreille, pour lui dire où elle désirait être conduite. En voilà du mystère, bein ? La voiture s'est éloignée au galop du côté du Luxembourg, emportant la mère, la fille et le chien.

— Quel chien ? fit Jean-Paul en tressaillant.

— Ah ! c'est encore une drôle d'histoire que celle-là. Figurez-vous un grand chien de montagne au poil noir, laid comme tout, mais l'air si doux, si intelligent avec ça fort comme un turc... oh ! si on attaque ces dames en route, elles auront en lui un rude défenseur, allez !... Surtout qu'il a l'air d'adorer la pauvre petite sourde-muette et qu'elle le lui rend bien ! Si vous les aviez vus quand ils ne sont aperçus au moment où les voyageuses, descendues dans la rue, allaient monter en voiture. L'animal s'est élancé sur la petit'... J'ai cru que c'était pour la dévorer. Mais non, c'était pour la caresser, pour lui lécher les mains, la figure... et elle l'embrassait en pleurant comme si elle avait retrouvé un ami, un frère !... Pour sûr, ils se connaissaient depuis longtemps. Il était séparé de sa maîtresse et il la cherchait... à la fin il l'a retrouvée... ces bêtes-là, ça vous a tant de flair ! Imaginez-vous qu'en le voyait errer depuis quelques jours dans le quartier et qu'il montait la garde devant la porte pendant des heures entières... même que, plusieurs fois il a voulu monter l'escalier, mais Théodore — c'est mon époux, Théodore — l'en a empêché, parce que le propriétaire ne veut pas de chiens dans la maison.

Plus d'une fois, Jean-Paul avait essayé, sans y parvenir, d'arrêter le bavardage de la brave femme.

— Et vous êtes sûre que Capidon est parti avec ces dames ? dit-il dès qu'il lui fut possible de placer un mot.

— Capidon ? qui ça, Capidon ?

— Le chien.

— Tiens, vous le connaissez ? et il s'appelle Capidon ? Drôle de nom pour une bête aussi massive... enfin, n'importe ! Quand on a un chien on est bien libre de le baptiser comme on veut, n'est-ce pas ? Oui, monsieur, il est parti avec elles. Le cocher ne voulait pas le laisser entrer dans la voiture, mais la demoiselle a fait signe qu'elle y tenait et la maman a cédé. L'animal s'est couché en se ratatinant aux pieds de sa maîtresse, et ils sont partis comme ça.

— Merci, madame, fit Jean-Paul en sortant.

Plus de doute.

Capidon avait, le premier, retrouvé Marie.

Il l'avait reconnue au moment où elle allait partir et s'était laissé emmener par elle.

Qu'allait-il arriver à présent ?

Capidon suivrait-il Marie enlevée par sa mère ?

Ou, une fois à la gare, les quitterait-il pour retourner rue des Moines ?

Dans le premier cas, les traces de la jeune fille semblaient de nouveau perdues pour longtemps, avec cette aggravation que Jean-Paul, abandonné par son chien, aurait moins de chance qu'au parvenir de la retrouver.

Dans la seconde hypothèse, on pouvait espérer encore.

L'animal, revenu au logis, saurait conduire son maître à l'embarcadère où il avait dû laisser les deux fugitives.

Jean-Paul sauta dans le premier fiacre qu'il rencontra et se fit ramener chez lui.

Il monta l'escalier le cœur plein d'angoisse et, au moment d'atteindre le palier, hésita avant de faire un pas de plus.

Si Capidon était rentré, il l'entendrait aboyer de l'intérieur, comme le chien ne manquait pas de le faire chaque fois qu'il le sentait et avant que la porte fût ouverte.

(*A suivre*).

disposition de ses lecteurs *Abonnements de Saison* au prix de 50 centimes par semaine.

Drame Niolin

Il y a une cinquantaine d'années environ se déroulait dans un des villages de Niolo, le terrible drame suivant :

S... était la nièce d'un prestolet de hasard et obscure paroisse et, à ce titre et sa, elle se croyait une Vénus dans son village. Un jeune vieux nommé J... l'avait épousée non pour sa beauté, car elle n'en avait guère, mais pour la gloriole d'être neveu du curé, ce qui n'est pas peu dire dans nos villages où la vanité bourgeonne sous les crânes les plus épais. Quelques années se passèrent et les époux n'eurent pas à regretter de s'être unis, car les plus conjugales leur rendaient la vie aussi douce qu'une composition de parfums, aussi agréable qu'un rayon de miel. Mais un jour advint que cet hymen non fondé sur la loi d'attraction d'après laquelle l'homme et la femme s'engagent à partager joie et tristesse, fortune et misère, mais exclusivement sur le calcul et l'intérêt, finit par lasser au point les époux que la jalousie jeta la pomme de la discorde et brouilla ainsi le ménage. Les déchirantes perspectives de la vie perdirent leurs charmes et éclipsèrent le soleil de l'âme : le bonheur d'aimer. Les maries éprouvaient dans leur for intérieur une si intense inquiétude morale qu'ils étaient tous les deux sous l'empire d'étranges sentiments de désirs et de regrets.

L'époux s'était amèrement repenti de s'être marié à une femme qui, tout en s'évertuant à lui plaire nonobstant ses dehors peu engageants, le dégoûtait jusqu'à la haïr.

De son côté, l'épouse entichée de morgue et de superbe, par cela seul qu'elle était la femme d'un jeune homme — vrai « sole d'Adonis, — ne recevait depuis quelque temps que des invectives, et chaque jour elle était repoussée brutalement et sans explications.

Rongée par la jalousie, Mme S... était exaspérée de ce que son mari courtisait une autre femme, plus captivante, plus riche et mieux apparentée.

Elle était désolée à la pensée que son nom en grec signifiant « Couronne, » lui fût par une cruelle ironie du sort si malencontreusement donné, puisqu'elle devait une encore se voir un jour déconronnée par suite de l'absence de son mari (l'homme est un précieux diadème pour la femme) et voir ainsi déparer encore par suite d'une lâche trahison la précieuse couronne de ses jeunes années. A l'idée que son mari ne l'aimait plus elle devenait sous le coup morte, abattue et se plongeait fréquemment dans un état d'hébétude. Elle était arrivée au point de ne plus rien comprendre sinon qu'elle n'était plus aimée par celui qui devait partager avec elle ses joies et ses tristesses. Sachant qu'elle était jalouse elle souffrait beaucoup. La lueur de raison qui l'éclairait ne servait qu'à lui faire comprendre mieux la profondeur de ses souffrances. Quelques années s'écoulèrent dans les transes, les spasmes et les angoisses poignantes. Si la femme était gangrenée et atrophiée par la jalousie, le mari se torturait moralement à trouver des expédients pour se débarrasser de son épouse et est convoler ensuite en secondes noces avec son amante Mathilde.

On était à la fin de l'automne. Le temps était horrible et la pluie tombait à verse. Tous les troupeaux effarés par le grondement du tonnerre et épouvrés par les rafales violentes qui faisaient rage à travers les branches des arbres dépouillés de leur feuillage regagnaient tout mouillés et tremblottants leurs respectives étables. L'atmosphère était révolutionnée par un rôle impitoyeux qui balayait les nuages amoncelés..... tout en cachant les noirs et perfides desseins qui depuis quelque temps soulageaient son esprit et son cœur, saisit un jour d'orage pour exécuter son œuvre sinistre : celle de se défaire de sa femme. Prétextant que son troupeau de porcs ne pouvait regagner la porcherie il somma sa femme de l'accompagner et d'aller à leur rencontre loin du village, aux confins des communes de Lorezia et de Lozzi auxquelles la petite rivière de l'Erco sert de ligne de partage des eaux. Les deux époux partirent tout en dissimulant les tristes pensées et les dissentiments qui s'amassaient dans leur cœur ; ils suivaient pensifs et confus les sentiers agrestes qui menaient au passage. Arrivé sur la rive droite qui borde la rivière, théâtre de son criminels exploits, J... lui ordonna hâtivement et dans un féroce élan il enserra fortement son épouse, lui ligota la gorge avec un mouchoir, l'étrangla, puis il jeta son cadavre dans un puits de la rivière grossi et troublé par les pluies torrentielles et par la fonte des neiges du Cinto.

Le lendemain, la nature était calme ; le ciel quoique toujours gris et brumeux était moins morose, moins menaçant et plus serein ; le temps était variable mais beau. Quelques jeunes pâtres profitant de l'accalmie s'en allèrent à la garde de leur troupeau, se dirigeant inconsciemment vers les prairies qui servent de bassins à la rivière de l'Erco. Quelle fut leur stupeur, leur terreur panique, quand, à un moment donné, ils virent flottant à la surface du puits limpide le cadavre d'une femme. La bouche était distendue en un rictus effrayant, les dents serraient fortement une de ses tresses de cheveux, les yeux vitreux, le visage hâtré, les bras raidis et les mains crispées le long des hanches.

Affolés de terreur en présence de cette effroyante vision les jeunes pâtres accoururent tout essoufflés au village de C... berceau des deux infortunés époux, et prévinrent les parents de la victime.

J... mourut peu d'années après sous le climat meurtrier des colonies, et Mathilde si florissante de santé et de beauté vit faner, flétrir et choir sa jeunesse et ses amours dans tout leur éclat ; elle se maria avec un rustre de rang infime et mourut finalement de phtisie.

J.-Félix ALBERTINI.

Ce que disent les Journaux

Le Soleil

A propos de la dernière circulaire de M. Clémenceau :

« M. Clémenceau écrit : Mon cher préfet, cet article 16, est un instrument de tyrannie et d'arbitraire. Je vous défends d'en user... jusqu'à la prochaine occasion où j'aurais besoin que vous mettiez tout votre zèle à mon service pour quelque nouveau brigandage électoral. Cette circulaire est un bel exemple de palinodie et il faut reconnaître que M. Clémenceau en joue avec un art qui désarme la critique, l'art appliqué à l'industrie d'un ministre sans scrupules et d'un politicien sans vergogne. »

La République Française

A propos de la question militariste discutée au Congrès de l'Enseignement :

« Ce n'est pas la première fois que la question dite « militariste » soulève de vifs débats dans les congrès de la Ligue de l'enseignement. Après des discussions qui ont fait éclater de profonds dissentiments on cessait tant bien que mal d'arranger les choses. Les journaux amis font le silence où se gardent bien d'insister sur de fâcheux incidents. Mais malgré les accommodements de complaisance les dissentiments subsistent, et il semble difficile qu'ils puissent parmettre très longtemps de maintenir une union apparente entre des hommes, des éducateurs, qui ont des façons si différentes d'envisager une idée aussi essentielle que l'idée de patrie. Combien de temps le vote militariste et les considérations antimilitaristes pourront-ils rester accolés en chemin ? Nous le saurons sans doute au prochain congrès. »

Le Figaro

Conclusion d'un article de M. Jules Roche, sous le titre : « La Providence laïcisée » :

« Les confidences que M. Poincaré a faites l'autre jour à la commission du budget à propos de notre nouvelle loi d'assistance analogue à la loi anglaise, inspirée au moins par le même esprit, ont singulièrement frappé les auteurs responsables de la réforme. Ils étaient sûrs au début qu'elle ne coûterait pas plus de 17 millions. Elle en coûte déjà 67 avant de commencer. En Angleterre la loi des pauvres coûte aujourd'hui environ 600 millions de francs. La nouvelle Providence laïque française ne peut pas rester indéfiniment trop en arrière de nos lourdes taxes de l'autre côté du canal. Nous verrons de beaux budgets. »

La Petite République

Sur les relations franco-suisses :

« Pendant les six premiers mois de 1905, on avait constaté un total d'échanges de 4 milliards 711 millions. La même période de cette année accuse 5 milliards 88 millions, soit une augmentation de 347 millions. Si cela continue pendant la second semestre, le gain d'une année sur l'autre atteindra 700 millions au lieu de 492 dans la période 1904-1905, cela n'indique donc pas une situation critique, bien au contraire. Après une longue crise l'industrie française se relève, or, quand les choses vont bien, surtout des choses aussi complexes, le mieux est de n'y pas toucher ou de n'y toucher qu'avec une extrême prudence et l'activité un peu brouillonne de certains de nos protectionnistes ne laisse pas d'être un peu inquiétante. »

Le Rappel

Sur les fonctionnaires grassement rétribués :

« Dans une République bien terre il ne devrait y avoir, si notre impression est juste, aucun traitement supérieur au gage au traitement des représentants du pays. Leur fonction est la plus élevée de toutes ; elle entraîne des charges particulières et nombreuses, et comme dans le pays et surtout dans l'administration on juge de l'importance d'une fonction par l'importance de la dotation qui y est affectée, il est de toute équité et de bonne politique que les fonctions subalternes ne soient pas rémunérées plus avantageusement que les fonctions supérieures. »

L'Eclair

De M. Ernest Judet :

« Parmi les hommes qui se donnent apparemment le plus de mal pour réparer en paroles le désordre dont il redoute le progrès continu, M. Etienne est animé des meilleures intentions. De temps en temps un effort timide atteste son désir de ne pas être systématiquement mauvais, de résister aux violences qui souffleut autour de lui l'esprit de représailles en prêchant des réformes chimériques ou meurtrières. Mais le courant croit avec tant de force ne s'arrête pas au gré d'un ministre faible et sans autorité. »

Le Siècle

Sur la loi d'assistance des vieillards :

« Le parti républicain ne doit à lui même que cette loi dès la première année soit appliquée aussi complètement qu'il sera possible. Il ne faut pas surtout que l'on puisse dire que le Parlement républicain, après avoir voté une loi assurant aux vieillards et aux infirmes le morceau de pain qu'ils attendaient jusque là de la charité privée, a refusé de voter les crédits nécessaires à l'application de la loi. Ce serait en effet la faillite du parti républicain. La commission du budget et le gouvernement l'ont compris, la Chambre et le Sénat quand le budget viendra devant eux le comprendront également. »

GAZETTE DÉPARTEMENTALE

ILE-ROUSSE. — Notre foire aura lieu, comme les autres années, du 1er au 5 septembre. Les attractions seront des plus variées. Régates, courses aux ânes, concerts pédestres et courses des enfants dans le sac, concours de natation, mats de cocagne, bains russes, bataille de confetti, etc.

La musique municipale, fera entendre, pendant la durée des fêtes, les meilleurs morceaux de son répertoire.

Une grande fête vénitienne clôturera ces réjouissances annuelles. Des prix seront distribués aux embarcations et balcons le mieux illuminés.

Notre honorable maire, nous a promis de donner à ces fêtes un air de renouveau, aussi, nous faisant l'interprète de toute la population Ile-Rousseinne, nous lui adressons d'ores et déjà un cordial merci.

P. de l'Ile d'Or.

♣

VESCOVATO. — Le conseil municipal de notre commune est convoqué pour dimanche prochain, 12 courant, à l'effet d'élire le maire, en remplacement de M. Xavier Giammarchi, maire sortant, démissionnaire.

♣

EVISA. — M. Leca Ange-Toussaint a été nommé garde-champêtre de la commune d'Evisa, en remplacement de M. Cecaldi Antoine, démissionnaire.

♣

CASTELLUCCIO. — Des promotions de classes ont été faites dans le personnel du pénitencier agricole de Castelluccio ; M. Giordani, régisseur des cultures, élevé à la 1re classe (3 500 fr.) ; M. Cardi, teneur de livres, à la 2e classe (2.100 fr.) ; MM. Mariscal, Santoni Jules, Marti Jean, Sanvili, Battini, Cremins, gardiens, à la 1re classe (1.300) ; M. Andarelli, tor gardien, à la 2e classe (1.400 fr.).

♣

ILE-ROUSSE. — Le 3 août, vers 6 heures du soir, la barque Oriot, chargée de bois, fut surprise par une voie d'eau et ne tarda pas à couler à plus de trois milles, au large d'Ostriconi. Heureusement que le patron-pêcheur Jacques Rinel et son frère, Jean Baptiste, marin, se trouvant non loin du rivage, coururent à leur engins de pêche à l'eau, s'en sont aperçus.

N'écoutant que leur devoir, les deux frères Rinel, abandonnèrent leurs filets, au risque de tout perdre et s'empressèrent de se rendre sur les lieux. Mais ce ne fut qu'à force de rames et de grandes fatigues ; et après une marche forcée d'une heure et demie qu'ils arrivèrent sur le lieu du sinistre ; juste à temps pour sauver une mort certaine les trois jeunes gens, Zanardi Louis, Mazzi Laurent et Orsoni François, qui montaient la barque. Ceux-ci, las des fatigues endurées pour se maintenir à la surface de l'eau et des cris de détresse qu'ils ne cessaient de pousser n'auraient pas tardé à être engloutis au fond de la mer. Le jeune Orsoni était dans un état des plus lamentables. Ce ne fut qu'après lui avoir prodigué les soins les plus empressés qu'il put être rendu à la vie.

Cet acte de bravoure mérite bien une récompense, d'autant plus que le patron Ricci n'en est pas à son coup d'essai.

Nous adressons aux frères Ricci toutes nos félicitations.

P. de l'Ile d'O.

♣

CORTE. — La commission sanitaire s'est réunie sous la présidence de M. le Sous-Préfet, et s'est occupée des conditions regrettables dans lesquelles se trouve la ville au point de vue de l'hygiène et de la salubrité. La commission a chargé M. Vignon, médecin-major du 11e de faire un rapport sur la situation sanitaire de la ville.

NOMINATION D'INSTITUTEURS

Par arrêté préfectoral du 1er août courant, sont nommés :

Instituteurs titulaires

MM.

Casanova, d'Ajaccio adj., à Ampaza.?
Guglielmi, de Ste-Marie-Sicché à Chiavari.
Carli, de Petreto-Bicchisano adj., à Ste-Marie-Sicché.
Nivelle, de Gavignano à Petreto Bicchisano adj.
Cervi, de Solaro à Gavignano.
Finelli, de Volpaja à Ajaccio adj.
Pietri, d'Altiani à Tavaco.
Perelli Francois-Antoine, soldat, à Altiani.
Ferri, de Chiss (Ventiseri) à Chisso-d'Aghione.
Grandesci, soldat, à Sartene adj.
Quilichini, de Bonifacio adj., à Sartene adj.
Pozzo di Borgo, soldat, à Bonifacio, (maternes).
Leandri, soldat, à Grosse.
Borossi, soldat, à Vico adj.
Scaglia, de Olmanscaux à Zicavo adj.
Bartoli, de Palneca à Clamsanaco.
Antona, de Partinello à Palneca.
Fresnigacci, d'Urtaca à Partinello.
Sargentini, de Bustanico à Prato.
Rustini, de Cargese adj., à Ota adj.
Colonna, d'Ota adj., à Cargese adj.
Campana, de Tarrano à San Martino-di-Lota.
Domartini, de Valle-di-Rostino (garçons) à Valle-di Rostino (mixte).

AU CIRQUE

La seule compensation offerte à ceux d'entre nous que leurs occupations ou leurs moyens de fortune empêchent d'aller goûter un indiscutable repos dans de fraiches villégiatures, c'est d'aller chaque soir au Cirque Forti.

Belle soirée, hier jeudi. M. Forti, l'infatigable directeur s'est multiplié ; il a été fort applaudi dans les exercices que sa main experte fit exécuter à son petit poney et il ne le fut pas moins, comme clown ; il a tiré de son paresseux auguste, M. Merchiel, qui pourrait faire mieux s'il voulait se départir de sa paresse incorrigible tout ce qu'il était possible d'en tirer.

Comme toujours le nain Pietringa, assurément un des plus minuscules du monde, fut désopilant dans sa parodie « corrida des Torros. » Pour se conformer à la loi française, ce consciencieux artiste a supprimé la mise à mort cependant escomptée par le public qui a tout de même applaudi avec chaleur.

Merveilleux le petit bonhomme Pietringa ; mais on peut lui adresser le même reproche qu'à Merchiel, il se ménage trop et tous deux ne font sur la piste que de trop courtes apparitions.

Le public a accueilli avec faveur l'apparition de la charmante demoiselle Virginia, une contorsionniste de primo cartello, qui, toute gracieuse et mignone, exécute de véritables tours de forces.

Le jeune Luigi fut, comme toujours remarquable et Mme [illegible] montrée fort remarquable [illegible] pas difficiles qu'elle a exécutés sur fil d'acier entre ciel et terre.

Mlle Juliette Legrand s'est fait admirer, une fois de plus, dans ses intéressants exercices équestres, et le couple Condesnit dans leurs exercices de tir ; les clowns musicaux et tous les artistes qui participèrent à la pantomime finale ont contribué au succès de cette belle soirée.

♣

Ce soir vendredi, la Direction offrira au public de nouvelles attractions et, sans nul doute, le public Bastiais la recompensera de ses louables efforts en se rendant en foule à cette sensationnelle représentation.

Petite Gazette

Variations Atmosphériques du 9 août

Thermomètre — 7 heures du matin + 27 à midi + 29 5 à 6 heures du soir + 28 Maxima + 31 6 Minima + 23.

Baromètre — 7 heures du matin, 760 mm. à midi, 760 mm. 6 heures du soir, 760 mm. Vent. — Dans le matinée, E. faible. Dans l'après-midi, id.

Etat du ciel, Quelques nuages.

Pluviomètre, à 7 h. du matin : 0 mm

♣

Dans les consulats

Le dernier mouvement diplomatique contient la nomination de M. Marinacce-Cavaiacce, consul de 2e classe, au grade de consul chargé du vice-consulat de Tarragone, et celle de M. Filippi, consul de 2e classe, comme attaché à la légation de la République à Tanger.

Nous félicitons nos compatriotes de ces désignations particulièrement difficiles dans les circonstances actuelles.

♣

A la correctionnelle

A l'audience correctionnelle d'hier, la dame X., de Cardo, a été condamnée à 50 francs de dommages-intérêts envers la partie civile, pour diffamation ;

Pietri Ange, l'amant de Rose Coppolani, s'est vu infliger six mois de prison pour menaces de mort et violences ;

Le sieur Vesperini est condamné à six mois de prison et 16 francs d'amende pour outrages publics à la pudeur ;

La fille soumise Colombani Marie, qui blessa Rose Coppolani d'un coup de couteau lors de la bagarre de la rue du Colle, s'en tire avec deux mois de prison.

Des peines variant de dix jours à deux mois d'emprisonnement sont infligées à divers borgnes pour dévastation de récoltes.

Le siège du ministère public était occupé par M. Costa, substitut.

♣

Contraventions

La police a verbalisé hier contre plusieurs marchandes de poissons, pour encombrement de la voie publique, et contre la dame A. Eraille, revendeuse, pour avoir accaparé des pêches sur la place du Marché, contrairement à un arrêté municipal.

♣

Au Port

Services de vapeurs Arthur C. Southwell.

Départ : Vapeur anglais *Ruby*; capitaine Lake, à destination de Londres.

♣

On demande

On demande un comptable de 25 à 35 ans.

S'adresser au bureau du journal.

LE RETOUR D'AGE

L'ELIXIR DE VIRGINIE Nyrdahl qui guérit les varices, la phlébite, le vieillissement, les hémorroïdes, les métrites, les ulcères variqueux, les hémorragies, congestions, vestiges, étouffements, palpitations, gastralgies, troubles digestifs et nerveux, constipations. Nyrdahl, 3, rue de la Tacherie, Paris. Le flacon, 4 fr. 50, franco. Envoi gratuit de la brochure explicative. Exiger sur l'enveloppe de chaque flacon la signature de garantie Nyrdahl.

XXXIe ANNEE

DERNIÈRES NOUVELLES

Service télégraphique spécial du *Petit Bastiais*

00424

BOURSE DE PARIS

	Août 9 août
Rente 3 0/0 ancien	97 65 — 97,80
— 3 p. 0/0 amortis.	97,40 — 97 50
	ex-coupon.

Nouvelles Militaires

LE DÉPART DE LA CLASSE

Paris, 9 août.

Par arrêté du ministre de la Guerre, le départ de la classe 1902 est fixé au 18 septembre prochain.

LES VICTIMES de l'Affaire Dreyfus

Paris, 9 août.

Le « Matin » annonce que le lieutenant-colonel Rollin et le commandant Lauth seront mis à la retraite à la fin du mois de septembre prochain.

Le duel André-Négrier

Paris, 9 août.

Plusieurs reporters ont interviewé le général de Négrier sur son duel avec le général André, ancien ministre de la guerre.

Le général de Négrier a déclaré notamment qu'il n'a pas tiré sur le général André, parce que les conditions du duel n'étaient pas assez sérieuses.

LA LOI sur le Repos hebdomadaire

Paris, 9 août.

La loi sur le Repos hebdomadaire sera, très probablement, mise en vigueur à partir du 1er septembre prochain.

Cette mise en vigueur est subordonnée à l'achèvement des règlements d'administration publique, destinés à assurer l'application de la loi.

La section des travaux publics, au Conseil d'Etat, a terminé l'examen du premier règlement, dont les termes ont été arrêtés définitivement dans l'assemblée générale du Conseil d'Etat qui a eu lieu ce matin.

Ce règlement sera ensuite soumis au prochain conseil des ministres.

Ce premier règlement suffira à assurer la mise en vigueur de la loi le 1er septembre.

Quant au second règlement, il est peu probable qu'il soit examiné par le Conseil d'Etat avant les vacances.

La Loi de Séparation

Les instructions du Pape aux Catholiques français

Paris, 9 août.

Le « Gaulois » affirme que pour faciliter l'exécution des instructions qui ont été données aux évêques de France relativement à la loi de Séparation, le pape enjoindra aux catholiques français d'ignorer complètement les prescriptions des autorités civiles en ce qui concerne cette loi.

On assure que le document pontifical sera publié le 15 août, jour de l'Assomption.

Il sera connu à Paris et à Rome à la même heure.

EN ANGLETERRE

L'extradition de Marc Lapierre

Londres, 9 août.

L'habile maître-chanteur, Marc Lapierre, partira demain pour Boulogne, où il sera remis aux autorités françaises.

EN BELGIQUE

Congrès eucharistique international

Tournai, 9 août.

Le cardinal Vincent Vannutelli qui doit présider, comme légat pontifical, le congrès eucharistique international de Tournai, quittera Rome dans la matinée de demain.

EN AUTRICHE

Un lock-out de tisseurs

9.000 ouvriers sans travail

Vienne, 9 août.

Les tisseurs de Bielitz sur la Biala et des environs se sont prononcés pour le lock-out.

Cinquante-neuf entreprises l'ont exécuté depuis avant-hier : 9.000 ouvriers se trouvent ainsi sans travail.

Dans quelques manufactures le travail continue, mais il est très probable que, dans deux ou trois jours, le lock out deviendra général.

AU VATICAN

L'ÉTAT DE SANTÉ DU PAPE

Rome, 9 août.

A la suite de la cérémonie commémorative de son couronnement, qui a eu lieu aujourd'hui, le pape a été pris d'une indisposition subite assez grave due à une faiblesse cardiaque.

Cette indisposition a pu être enrayée fort heureusement par le docteur Lapponi, médecin de Pie X.

EN RUSSIE

LA RÉVOLUTION

Découverte de bombes

Saint-Pétersbourg, 9 août.

Au cours de perquisitions effectuées par des agents de la sûreté, dans plusieurs villes de l'empire, des bombes ont été découvertes à Gomel, Yalta et Kalougas.

Les visites domiciliaires qui ont été faites à Poltawa et à Theodosia ont amené la découverte de plusieurs caisses d'armes et des provisions de matières explosives que la police a saisies.

De nombreuses arrestations ont été opérées.

Les finances russes

Saint Pétersbourg, 9 août.

Un grand nombre d'agents politiques du gouvernement russe viennent de rentrer d'Angleterre, où ils se sont mis en relations avec les principales banques anglaises, en vue de conclure un arrangement destiné à assurer la stabilité financière de la Russie, dans le cas où des désordres antérieurs prendraient des proportions plus grandes.

AVIS DE DECÈS

(PRUNELLI-DI CASACCONI)

M. Augusto Ottaviani et sa fil e ; Mlles Herminie et Angèle Morachini ; Mme Vve Marie-Françoise Ottaviani ; Mme veuve Louis Morachini et ses enfants ; M. et Mme Charles Ottaviani et leurs enfants ; M. et Mme Fabrice Ottaviani ; M. Marius Ottaviani ; M. et Mme Augustine Olivi, née Ottaviani ; M. et Mme Françoise-Xavier Leguisi, née Ottaviani, et leurs enfants ; M. et Mme Marie Gherdi et leurs enfants ; M. et Mme Jean-Félix Morachini et leurs enfants ; Mme veuve Emilie Lorenzi, de Vignale, et ses enfants ; Mme veuve Mathilde Vesperini et ses enfants ; Mme Vve Pierre Marrachini et ses enfants ; Mme veuve Dominique-Antoine Morachini et ses enfants ; M. et Mme Peretti et leurs fants ; M. et Mme Ours Jean Angelini, de Gironeggio, et leurs enfants ; Mlle Marguerite Angelini ; M. Alexandre Perelli ; Mme veuve Nathilde Luciani et ses enfants ; Mme veuve de Massey ; M. et Mme Jérôme Morachini et leurs enfants ; M. et Mme Etienne Morachini et leurs enfants ; M. et Mme Dominique Giambelli, de Bastia ;

Les familles Rottal, Vinciguerra, Locioni, Cristalini, Venturini, Rusati-Troni, Morachini de Rutali, Bonutti et Poggi,

Ont la douleur de faire part à leurs parents, amis et connaissances de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

Mme Auguste Ottaviani
Née MORACCHINI

leur épouse, sœur, belle-fille, belle sœur, nièce, cousine et alliée, décédée à Prunelli-di-Casacconi, le 7 août 1906, à l'âge de 25 ans, munie des Sacrements de l'Eglise.

L'enterrement a eu lieu à Prunelli, le Jeudi 9 août.

Le présent avis tient lieu de lettre de faire part.

Orezza-les-Eaux
Villa Granajola
PROPRIÉTÉ DU Dr MANFREDI

L'Hôtel sera ouvert à partir du 1er juillet sous la direction de M. Henri Conrchet.

Un cuisinier de Nice est attaché à l'établissement. Un service d'omnibus sera à la disposition des voyageurs.

Prix de la Pension :

Table d'hôte, 5 francs par jour ; Chambres, 2 et 3 francs.

Pour tous renseignements s'adresser à Mme veuve Manfredi, villa Granajola, Orezza.

N. B. — On prend des arrangements pour familles.

L'hôtel restera ouvert jusqu'à la fin de septembre.

Futailles à vendre
neuves et usagées
de toutes contenances, grand choix de bordelaises, bonnes occasions.

A. PADOVANI,
7, Route du Cap, Bastia

Pensionnat de Jeunes Filles
Erbalunga près Bastia

Préparation au Brevet élémentaire et au Brevet supérieur.

Cours de Musique, Dessin, Peinture, Langues étrangères : Italien et anglais.

Les élèves sont formées à tous les travaux d'aiguille.

L'installation, située en pleine campagne, ne laisse rien à désirer pour la santé des enfants.

Sur la demande des parents qui en pourraient peu commodément se rendre à Erbalunga, leurs filles leur seraient amenées à Bastia au jour qu'ils voudraient bien indiquer.

Pour tous renseignements s'adresser à Madame la Directrice du Pensionnat.

La rentrée aura lieu le 2 octobre.

A VENDRE
à Ajaccio
outils de commerce Librairie Papeterie, belle situation.
S'adresser au bureau du journal.

CAFÉ-RESTAURANT
DES GOURMETS
A partir de 4 heures
GLACES
Fraise

Mme MASSEL-WOOD
Dentiste
a l'honneur de prévenir le public qu'elle sera à Corte du 6 au 10 août, elle recevra chez M. Pierro Lucciani, négociant, sur le Cours.

Pose de dents artificielles et tous travaux de prothèse dentaire.

Travail fait consciencieusement et garanti.

OREZZA-LES-EAUX
Hôtel de la Paix
Veuve **PIETRI**, propriétaire
Ouvert du 1er juillet au 15 septembre

Cet Hôtel est l'objet d'une recommandation très élogieuse de la part des membres du Club Alpin français de Paris, dans une brochure intitulée : « Cinq semaines de voyage en Corse » et sous la signature de M. Edouard Rochat.

Vin de Propriétaire
garanti naturel
A vendre
200 hectolitres de vin rouge des vignes de Gentile,
à la marine de Farinole.
Grande cave sur la route nationale de Farinole à Patrimonio.
Dépôt à Bastia.
S'adresser au propriétaire, M. de Sentile, 5, boulevard de Cardo, Bastia.

75 — FEUILLETON DU PETIT BASTIAIS

LE NŒUD GORDIEN

par Charles de Bernard

La Peine du Talon

IV

Sordenil resta quelque temps avant de répondre. Ses yeux fixes, les plis mobiles de son front, annonçaient une lutte intérieure, que termina une de ces résolutions violentes par lesquelles un jeune se vie sur un coup de dé.

— Votre projet, dit il, me semble fort bien imaginé, et je ne comprends pas que vous hésitiez.

— Sérieusement ?

— Sérieusement.

— Vous ne trouvez pas que c'est du vieux mélodrame.

— Toutes les femmes aiment ces coups de théâtre.

— C'est vrai, et puisque vous m'approuvez...

— Que risquez-vous ?

— Et puis, il y a là-dedans un air d'aventure qui me plaît. Il me semble que je suis encore garçon. Clémence est bonne au fond ; ce matin elle m'a traité sévèrement : elle se reprochera peut-être, et je veux saisir l'instant de la réaction. C'est décidé : ce soir j'imite Henri IV, je conquiers mon royaume. Ce sera toujours aussi amusant que de lire Klopstock avec madame Javorzal.

La frivole jeune homme se leva, se mira dans la glace en rétablissant l'harmonie de sa coiffure, et prit son chapeau.

— Je sors avec vous, dit Sordenil, qui, en voyant approcher le dénouement du drame, voulait éviter un nouvel entretien avec Léopold.

Au bruit de la porte qui se fermait, l'ébéniste s'élança de la chambre où il s'était caché, sortit à son tour, monte dans un fiacre et suivit le cabriolet où son frère venait de s'associer à côté de d'Epernox. Arrivé au boulevard, il s'assura que la voiture dont il épiait la marche tournait à gauche et continuait sa route dans cette direction. Content alors sa poursuite, il se fit conduire dans la rue de Provence, où demeurait madame d'Epernox.

V

Les dangers extraordinaires inspirent parfois aux caractères habituellement timides des décisions dont l'énergie égale la soudaineté. La confidence que venait de recevoir Léopold, et la conversation dont il n'avait entendu qu'une partie, l'électrisèrent en le foudroyant. Au milieu du calme de son esprit, deux sentiments rivaux, l'attachement vaincu du fanatisme qu'il portait à son frère depuis l'enfance, et le culte plus récent, mais non moins exalté, qu'il avait voué à madame d'Epernox, se dégagèrent lumineux comme deux phares qui, pendant une nuit d'orage, signalent aux marins la route à suivre et les écueils à éviter. Exagérant, selon l'usage des nobles cœurs, la toute involontaire qu'il avait commise en introduisant dans sa famille le séducteur de Blanche, il en conclut, pour lui-même, le devoir de le réparer, et de concilier cette expiation avec le dévouement dont son amour lui faisait une loi.

— Venger mon frère, sauver Clémence ! se dit-il en formulant sa résolution par cette devise, comparable aux cris d'armes qu'adoptaient les chevaliers pour marcher au combat. L'esprit calculé, le cœur impavide. Pressé par l'imminence du péril et sans prendre le temps de combiner les moyens d'atteindre son double but, le jeune homme se jeta, plutôt qu'il n'entra, dans la maison dont il n'avait franchi le seuil que bien peu de fois, et jamais sans une amoureuse terreur.

Madame d'Epernox était assise dans son salon, seule et pensive ; entre le devoir et la vengeance, son âme flottait comme une barque sans gouvernail, qu'une vague éloigne du rivage, dont une autre la rapproche parfois, et qui, dans cette lutte inégale, dérive de plus en plus vers la pleine mer où l'attend la tempête. En entendant annoncer M. Sédan, elle se leva, jeta un regard de courroux au domestique qui l'osait troubler en solitude et resta debout, l'œil sombre, le front hautain, la mutation glacial. A la vue de celle pour qui son cœur nourrissait une passion aussi riche de désirs que pauvre d'espérances, l'amour d'Olinde pour Sophronie, l'étudiant devint immobile à son tour. Il chercha son courage et ne le trouva plus. L'étrangeté de sa mission lui vint à l'esprit et la lui rendit formidable. Pour perdre une femme, il est des paroles banales, faciles à retenir et que tous les hommes savent de bonne heure, pour la sauver, le vocabulaire est plus stérile, car c'est là une œuvre peu en usage. Troublé par l'accueil décourageant dont il se voyait objet et qui semblait lui demander la raison de cette visite inopportune, Léopold balbutia quelques paroles sans suite, puis s'accrochant à une inspiration soudaine, comme l'homme qui se noie s'attache à la corde qu'on lui jette, il tira de sa poche l'écrit qu'il avait pris chez son frère, et l'offrit en silence à madame d'Epernox. A cette vue, la jeune femme tressaillit comme si on lui eût présenté un poignard ; mais dompteur assujetti aux émotion, elle fixa sur l'élève un droit un regard plein de pensées orageuses.

— Vous l'avez perdu au bal, dit Tréfan à qui une généreuse délicatesse inspira ce mensonge ; je l'ai trouvé, Madame, et je vous le rapporte.

Clémence prit l'écrit qu'elle avait oublié dans la main de Sordenil, et l'ouvrit avec une affectation d'insouciance, qui lui coûta un effort surhumain :

— Je vous remercie, répondit-elle, si j'étais sans inutile que vous prissiez cette peine. Dans l'état où je le vois, il ne peut plus me servir.

— Il est brisé, reprit le jeune homme avec un triste sourire, brisé comme mon cœur.

(A suivre).

CHOCOLAT MENIER

MAISON

L.-N. MATTEI & C

a été sans doute la première à avoir l'idée de fabriquer un vin apéritif à base de Quinquina avec les vins des raisins si renommés du Cap Corse et de Pineto et à lui donner la dénomination de

Vin du Cap Corse au Quinquina

Comme le secret de cette invention est précieusement gardé, tous les produits similaires débités sous ce nom ne sont qu'une vulgaire et dangereuse contrefaçon.

On ne contrefait que ce qui est supérieur mais quoique l'on fasse

Le Vin du Cap Corse au Quinquina Mattei

reste inimitable et pour être bien servi demandez toujours un

Vin du Cap Mattei

Exiger la marque

Demandez dans tous les bons établissements UN

VIN DU CAP MATTEI.

LA CÉDRATINE

Délicieuse Liqueur de marque

Se méfier des contrefaçons

Arrêt de la Cour d'Appel de Bastia du 9 février 1904

XXXIe ANNEE — SAMEDI 11 AOUT 1906 — N 216

Le Petit Bastiais

5 CENTIMES — JOURNAL QUOTIDIEN — 5 CENTIMES

Rédaction & Administration : 8, Boulevard du Palais, Bastia
J.-B. OLLAGNIER, Directeur

Les annonces sont payées d'avance et reçues aux Bureaux du Journal.
Faits divers 1 fr. — Réclames (le page), 0,75 — Divers, 0,30 — Judic. 0,25

ABONNEMENT (Payable d'avance)

	un an	6 mois	3 mois	
Corse	20 fr.	10 fr.	5 fr.	Union postale et autres pays : le port en sus.
Autres Départ.	23 »	12 »	6 »	

On ne répond pas des manuscrits déposés.

BIBLIOTHEQUE BASTIA MUNICIPALE

LE CALENDRIER

Fête d'Aujourd'hui : Sainte Philomène.
— Soleil : (heure nationale)
Lever, 4 h. 30 m. — Coucher, 6 h. 42 s.
Dernier quar., le 11. — Nouv. Lune, le 19
Fête de Demain : Sainte Claire.

9 AOUT

Un Député décentralisateur

Le nouveau député de la Rochelle, M. Maurice Rey, radical, a prononcé, dans un banquet organisé pour célébrer son élection, un discours excellent, qu'il devrait bien refaire, dès la rentrée, à la tribune du Palais-Bourbon. C'est la Chambre surtout qu'il faudrait convaincre, ou plutôt qu'il faudrait décider à agir, car on est généralement d'accord sur les questions traitées par M. Maurice Rey, en principe du moins ; mais c'est au moment de passer à la réalisation que l'on hésite et que l'on recule, pour des motifs d'autant plus forts qu'ils sont plus difficilement avouables.

Le nouveau député de la Rochelle a entretenu ses électeurs de la décentralisation et de la réforme administrative. Un fait significatif a vivement frappé M. Maurice Rey. Il n'est député que depuis quelques jours, et depuis cette élection si récente, il a déjà reçu plus de cinq cents demandes de places. Il a compris, en dépouillant son courrier, que l'ambition de la majorité des Français était de se faire nourrir par l'Etat, sous un prétexte quelconque, et cette rage universelle de fonctionnarisme lui a paru une chose détestable et contraire au bien public, en même temps qu'à sa propre tranquillité. M. Maurice Rey a parfaitement raison Mais pourquoi dit-il ecci : « Malheureusement on se trouve en présence d'une République bourgeoise qui a rempli tous les postes de ses fils et de ses petits-fils... » ?

Est-ce que M. Maurice Rey s'imaginerait que l'ambition de fournir des fonctionnaires à la République sévit exclusivement dans la bourgeoisie ? Elle y sévit et à l'excès, ce n'est pas douteux ; mais le peuple proprement dit n'est pas moins atteint par cette néfaste manie. Si les fils de bourgeois rêvent d'être employés de ministère, percepteurs des contributions directes ou receveurs de l'enregistrement, les fils d'ouvriers et de paysans veulent être facteurs, cantonniers, etc. Il y a des emplois officiels de toute espèce et de tout rapport ; chacun consent à n'en prendre que pour son grade, mais tout le monde veut en avoir. Il nous étonnerait fort que les 500 solliciteurs qui ont assailli M. Maurice Rey ces jours-ci *lui eussent tous réclamé une* ambassade, une trésorerie générale ou une préfecture de 1re classe.

Il faut même reconnaître que la chasse aux emplois subalternes est la plus naïvible. Elle détourne des métiers productifs un plus grand nombre d'individus qui auraient pu se rendre utiles dans l'industrie, le commerce ou l'agriculture, lesquels manquent de bras. En outre, il est plus aisé à la Chambre de créer continuellement des petits emplois, tandis que les grands postes sont forcément en nombre limité. On ne peut pas faire plus de préfets qu'il n'y a de départements en France, tandis que l'on peut multiplier indéfiniment le nombre des infimes gratte-papiers ou des hommes de peine (de très peu de peine) attachés aux diverses administrations.

Cet abus est devenu, comme l'a très bien indiqué M. Maurice Rey, un véritable fléau, qui grève odieusement le budget, ralentit l'expédition des affaires, complique la paperasserie, et anémie le pays en le privant des forces vives d'où devrait lui venir une augmentation de prospérité. Tout cela est incontestable, et du reste incontesté. Pourquoi n'a-t-on pas encore fait la décentralisation et réformé notre régime administratif ? Si M. Maurice Rey l'ignore, l'expérience le lui apprendra bientôt. C'est que les députés élus au scrutin d'arrondissement ne se constituent la clientèle nécessaire pour assurer leur réélection qu'à la condition de promettre une quantité prodigieuse de places et d'en distribuer une quantité appréciable. M. Maurice Rey tient-il à être réélu dans quatre ans ? Qu'il se garde bien, alors, de jeter au panier et de ne répondre que par des théories décentralisatrices aux 500 lettres dont il est déjà accablé et que suivront quelques milliers d'autres lettres pareilles au cours de la législature !

Demander sérieusement la décentralisation et la réduction du nombre des fonctionnaires, c'est, pour un député, une preuve de *bravoure que beaucoup* de ses collègues considéreront comme une folle témérité. Mais tant qu'on n'aura pas commencé par établir le scrutin de liste avec représentation proportionnelle, qui affranchirait les députés des déprimantes influences de circonscription, les hardis novateurs auront beau jeu à *n'écouter que leur courage* : ils ne seront écoutés par personne au Palais-Bourbon.

(*Le Temps*).

LES AGISSEMENTS de la Cie Fraissinet

Par suite de circonstances sur lesquelles il serait superflu de revenir, M. Fraissinet, par la grâce de son cousin Bérard, s'est trouvé adjudicataire de nos Services maritimes postaux ; il lui est ainsi permis d'exploiter notre malheureuse Corse pendant une nouvelle période de quinze ans.

Non seulement les protestations des négociants restent lettre morte, et pour cause, mais on n'écoute pas davantage notre Chambre de Commerce qui, par la voix autorisée de son vénérable Président, M. J. J. Ajaccio, ne cesse de harceler les pouvoirs publics en vue d'une surveillance plus active des agissements du sieur Fraissinet.

Nous croyons intéressant, pour l'édification du public de reproduire ci-après la délibération suivante de notre Chambre de Commerce :

EXTRAIT

des Délibérations de la Chambre de Commerce de Bastia.

(Séance du 10 juillet 1906).

La Chambre vu l'approbation de contrat pour le service maritime postal de la Corse, prononcé par le Conseil d'Etat qui rend ainsi définitive l'exécution de ce marché.

Considérant qu'il importe que tous les négociants de l'île soient traités par le concessionnaire sur un pied d'égalité de façon à ce qu'aucun d'eux ne puisse se trouver par le fait de concessions particulières, avantagé au détriment de ses concurrents.

Qu'il est de notoriété publique, que depuis quelque temps déjà, la compagnie concessionnaire accordait à une certaine catégorie de négociants, des réductions de transport qu'elle refusait à d'autres, que par le seul examen de ses livres et de sa comptabilité, il serait facile de constater que ces réductions sont accordées soit directement, soit par voie de ristourne, qu'il est du devoir de la Chambre de Commerce gardienne des intérêts commerciaux de sa circonscription *de tenir la main à ce que* de pareils faits ne se perpétuent pas et du devoir du gouvernement d'y mettre un terme.

La Chambre émet le vœu qu'une enquête soit ordonnée pour justifier le bien fondé de sa réclamation et prie les pouvoirs publics d'y faire procéder sans retard pour qu'à l'avenir chaque commerçant soit placé sur le même pied, ainsi d'ailleurs, qu'il résulte des dernières concessions faites.

M. le Ministre a bien répondu, mais comme on pouvait s'y attendre, sa réponse a été une fin de non recevoir.

Les raisons qu'il donne sont de vagues échappatoires sous lesquelles se dissimule mal le désir de protéger malgré tout la bande Fraissinet, Bérard et Cie.

M. Fraissinet est donc officiellement autorisé à continuer. Mais les petits négociants qu'on paraît vouloir systématiquement écraser, ne renonceront pas à la lutte ; notre Chambre de Commerce ne cessera de se faire l'écho de leurs légitimes protestations et de les seconder dans la lutte inégale qu'ils soutiennent contre leurs concurrents de la place plus riches et plus puissants.

Le Petit Bastiais commence aujourd'hui la publication d'un très court et très intéressant ouvrage de M. F. Girolami-Cortona.

C'est lestement racontée l'histoire d'une jolie petite ville Corse que les touristes connaissent bien.

Nos lecteurs apprécieront sans nul doute les qualités d'imagination et la saveur du style de cet auteur qu'ils n'ont connu jusqu'à présent que comme historien austère et comme géographe érudit.

En Villégiature

Aux papas et aux mamans, soucieux de la santé de leurs chers enfants, un excursionniste vient leur suggérer l'idée de faire leurs paquets pour Silvareccio et pour Piano.

Ces villages, situé à près de 700 mètres d'altitude, jouissent en été d'un climat délicieux ; l'air est rafraîchi par l'ombrage d'une belle forêt de châtaigniers et par la brise caressante qui s'établit sur les flancs *du San Angelo aux heures les plus chaudes* de la journée. L'eau y est excellente ; sortant d'abondantes carrières de la Teghia « à la belle source, elle communique autant que les remèdes réputés les plus toniques l'élasticité et la vigueur aux corps anémiés par le surmenage intellectuel et le travail sédentaire. Ces propriétés sont depuis longtemps connues ; les habitants ont de temps immémorial donné *à telle de leurs fontaines le nom de « Santa Riparata, »* appellation dont mainte famille bastiaise peut encore vous reconnaissance proclamer la justesse.

Des superbes promenades qui se prolongent d'un côté et de l'autre des deux villages, la vue domine, en même temps que la mer et les îles Italiennes, la belle vallée du Fiumalto s'étendant du côté du mont San Pétrone pour former le canton *d'Orezza et le haut canton d'Ampugnani.*

N° 1. — Feuilleton du « Petit Bastiais »

GIROLAMI-CORTONA

DEUX DRAMES

CANEVALANDRO ET MANNONE

ou

HISTOIRE MERVEILLEUSE D'UNE JOLIE PETITE VILLE DE L'ILE DE CORSE

I.

CANEVALANDRO

EVISA.

Evisa est jolie, riante, pittoresque autant que ville qui soit au monde. Coquettement assise sur un haut plateau, à 800 mètres environ d'altitude, dans un fouillis de châtaigniers, de jardins et de vignes, entre deux rivières, qui serpentent, qui chantent, elle s'épluie en beauté lumineuse.

Les monts qui l'enserrent, les uns, dentelés ou pointus, les autres, pareils aux croupes de moutons endormis, s'ouvrent, au couchant, et offrent une échappée de rue féerique sur le golfe splendide de Porto, par dessus la magique *Spelonca*, jusqu'aux non moins magiques falaises ou *Galanche* de Piana.

Evisa étale en amphithéâtre ses belles et propettes maisons, coupées de ruelles tortueuses, sillonnées de deux boulevards, dont un magnifique, aérien, bordé d'acacias, de tilleuls et de platanes, est orné d'une fontaine monumentale couronnée par le buste en bronze de Fiorello Ceccaldi. Dans les alentours foisonnent d'agréables promenades.

L'allée de la *Pollonata* se déroule entre deux files de châtaigniers séculaires, sous un dôme de feuillage, jusqu'à un mausolée arabe à facettes jaunes, d'où la vue embrasse un panorama verdoyant, moucheté de villages et liseré de rubans d'hermine et de pourpre.

La promenade du cimetière est si merveilleuse que c'est à donner l'envie d'être enterré là. En face se dresse le *Capo si Signori*, avec ses flèches diaphanes, ses vives arêtes, où la lumière se brise et prend toutes les couleurs du prisme (1).

(1) Sur l'un des points culminants du Capo si Signori, à l'est d'Evisa, le comte Jean-Paul de Leca fit construire, vers la fin du XVe siècle, un fort, où il enferma toutes les femmes de ses nombreux parents, sous la garde de trente-huit jeunes guathiomonts. Les Génois s'emparèrent du fort et massacrèrent tous les guathiomonts.

A droite s'étend une vallée sauvage, parsemée de quelques vignes, au fond de laquelle le *Calanconi* roule ses flots sonores. Au-delà de la rivière surgit, jusqu'aux nues, une énorme muraille de granit jaune, où la main de la Nature a ciselé de charmantes petites grottes, encadrées d'une multitude de têtes de chênes qui ressemblent à des émeraudes sur un fond de velours noir. Dans le lointain, la muraille prend la forme d'un moine géant, qui ouvre ses longs bras, pour cacher, à demi, les blanches maisons d'Ota, dans les plis de sa chape grisperle.

Ce tableau est beau à toutes les heures du jour, mais surtout le matin, lorsque le soleil dissipe la poussière humide de la nuit, et que celle-ci se replie en légers brouillards flottant comme des voiles de gaze dans le ciel.

Le soir, un spectacle, beaucoup plus merveilleux, s'offre à vos regards ébahis. A l'instant où le soleil plonge dans le sein d'Amphitrite son disque rouge comme un coquelicot, projetant des flammes or et argent, des milliers de rubis éclatants tournoient vivement dans l'air et semblent allumer les cimes des arbres et les cristaux des monts.

Une troisième promenade, qui n'est pas la moins belle, c'est celle de la forêt.

AITONE

En sortant d'Evisa, la route monte, mais par une pente très douce, jusqu'au col du *Pisone*, d'où l'on revoit la ville, sous ses aspects divers, et, au loin, le mont d'Oisani, brillant, au milieu des eaux du golfe, comme une escarboucle au soleil. Ensuite, elle s'enfonce dans une vallée, coupée de bouquets de pins maritimes, de jardinets et de clos d'arbres qui portent des fruits certainement meilleurs que ceux du Paradis Terrestre. Le *Belvédère*, qui est comme le vestibule de la forêt d'Aitone, couronne cette vallée. De ce point, on contemple avec admiration une belle cascade d'écume bouillonnante et de flots de dentelle, au fond d'un gouffre où l'écho joyeux module ses airs les plus harmonieux.

Finalement, on s'abîme sous l'ombre épaisse de la forêt. Ici, je l'avoue, à ma honte, je sens le besoin d'invoquer les Muses, d'appeler à mon secours tous les dieux champêtres, toutes les déesses protectrices des bois et des fontaines, car ma plume est impuissante à rendre la beauté du paysage saisissant qui se déroule sous mes yeux.

(*A suivre*).

Les habitations y sont confortables ; la vie, facile et abondante ; des commerçants continuellement refusent de sortir à la ville pourvoient largement au défaut de certaines denrées. A ces facilités, s'ajoute enfin pour les parents celle de pouvoir faire donner pendant tout le cours des vacances à leurs enfants.

Qu'on essaie ; une fois installé, on ne regrettera pas sa peine : la franche hospitalité des habitants de Sitsureccio et de Pianu rendra plus attirante encore pour l'avenir cette agréable villégiature.

P. M.

Gazette Ajaccienne

(De notre correspondant particulier)

Ajaccio, 10 août.

Nouvelles Maritimes

M. Darcy, lieutenant de vaisseau, adjoint au commandant de la marine en Corse, vient d'être promu au grade de capitaine de frégate.

M. Darcy est un très brillant officier dont les états de services se passent de tout éloge. Sa vaillante conduite, à l'époque de la destruction des légations européennes en Chine, lui avait déjà valu, encore tout jeune, la rosette d'officier de la Légion d'honneur. Aussi bon marin qu'intrépide soldat, il est vivement à souhaiter à être hautement apprécié dans son nouveau grade.

Nous le prions de vouloir bien agréer, avec nos regrets de lui voir quitter notre pays qu'il a tant honoré, l'expression de nos plus cordiales félicitations.

Nouvelles Militaires

M. Jean Bosc, pharmacien-major de 2e classe à l'hôpital militaire d'Ajaccio, a été promu au grade de pharmacien major de 1re classe et maintenu à son poste.

Nous applaudissons bien volontiers à l'avancement si mérité donné à notre ami qui est un pharmacien militaire des plus distingués auquel le gouvernement vient également de conférer la croix de chevalier du mérite agricole, en récompense de ses travaux scientifiques tant en Algérie qu'en Corse.

Nous lui adressons nos affectueuses félicitations.

Nos Manœuvres

Dans quelques jours notre bataillon partira pour les manœuvres régionales qui auront lieu, cette année, dans les environs de Piedicroce. Seule, la garnison de Bonifacio ne prendra pas part à ces manœuvres à cause de l'éloignement du centre des opérations.

Emigration

Un dépit des attractions diverses des principaux cafés de notre ville, opérettes, guignol, concerts, Ajaccio se dépeuple. L'hiver, fuyant les fortes chaleurs, émigre vers la montagne, en quête de fraîcheur. Aussi pourquoi certains de nos honorables négociants ne font-ils pas les mêmes sacrifices quand la ville a sa population au complet.

Il est vrai qu'en ce moment ils dédommagent ceux qui pour des raisons diverses ne peuvent ou ne veulent pas s'offrir une villégiature et en rationnent pour être quelques uns.

A l'arrivée

Tous nos courriers arrivent bondés de passagers, fonctionnaires venant en vacances de tous les points du continent et de l'Algérie. Aussi, grâce à cette population flottante qui, en partie demeure à Ajaccio, la ville ne se ressent pas trop du départ des Ajacciens, remplacés sur les promenades par des visages nouveaux. Mais ce mouvement est de courte durée et change la physionomie habituelle de notre bonne cité.

Ce que disent les Journaux

Le Libre Parole

De M. Drumont, sur les projets de Guillaume II :

« Guillaume n'a jamais eu l'intention de nous faire la guerre ; il remplit son devoir de souverain, en s'occupant de son armée, et en se tenant prêt pour des éventualités qui peuvent surgir, mais il n'a jamais eu l'âme violente et hardie d'un héros d'opérette, d'un passionné de batailles et de hasard ; il sait d'ailleurs que les individualités de ce genre, si elles vivent dans la postérité, sont emportées jeunes d'ordinaire, par une destinée orageuse, glorieuse et rapide. Il aime mieux pratiquer l'art d'être grand-père, et voir grandir ses enfants autour de lui, que de ressembler à Napoléon, qui n'embrassait son fils qu'entre deux batailles et recevait dans les steppes de la Russie le pourrait s'entendre qu'on exposait devant la tente impériale, à l'admiration des vieux grenadiers. C'était plus grand sans doute, mais d'une intimité moins familiale. »

L'Humanité

De M. Jaurès, à propos du discours de M. Briand :

« Quelques hommes d'idées avancées sont entrés dans le ministère. Ils ne veulent pas désavouer leurs idées ; ils ne peuvent pas les appliquer. Ils sont réduits à en parler. Dangereux expédient qui discrédite la parole gouvernementale, laquelle ne vaut et ne peut valoir que comme une forme de l'action. Dans la politique ministérielle, les ministres d'extrême-gauche sont des capifs. Se dépouiller de sa qualité de ministre pour exposer ses idées, c'est dire qu'on n'est pas admis comme ministre à les réaliser. Les ministres modérés, eux, sont ministres tout le temps. M. Poincaré et M. Barthou n'ont pas d'intermittences. Au contraire, Briand cesse d'être ministre dès qu'il expose une idée hardie. La partie n'est pas égale. »

Le Figaro

Sur le repos hebdomadaire :

« La bonne volonté du législateur n'est pas douteuse, mais c'est surtout en matière de lois que l'enfer se pave de bonnes intentions. Dans la pratique, on n'aura gêne, de ces greniers à comédie ; ce tas de prescriptions enchevêtrées les unes dans les autres sera peut-être utile à quelques-uns ; elles seront certainement une gêne pour le commerce, pour l'industrie, en un mot, pour le travail. Employés et ouvriers y gagneront moins que le public n'y perdra. Rien que sur le roulement, vous avez vu à quel point les avis sont partagés, mais on est encore bien plus divisé sur le trouble que ces nouveautés apporteront dans les salaires. »

Le Radical

A propos du discours Briand à Angers :

« N'est-il pas pitoyable, comme l'a dit le ministre, qu'on en soit encore à constater qu'il y a des catégories d'enseignement, selon les catégories d'individus ; qu'il y a un enseignement petit, rapide, étriqué pour les pauvres, et un autre pour les favorisés de la vie ? Voilà qui entretient la lutte et la haine de classe, et voilà qui doit disparaître pour faire place à une formule plus humaine et plus démocratique. Si le gouvernement veut résolu à pousser son action dans ce sens, nous lui verrons avec lui une belle bataille, la bataille des idées, et cela nous reposera des petites machines de guerre que les gens sinistre de marquoiserie arment secrètement dans l'ombre propice des couloirs et des commissions. »

Concours Littéraire

Le « Journal » avait ouvert un concours littéraire dans toute la France pour édifier un monument fait des immortels souvenirs, des beautés, des grandeurs, des gloires de la terre de France.

Ce monument — le but qu'on veut atteindre — l'a fait voir sous la forme d'un livre de lecture destiné aux enfants de nos écoles, écrit dans la langue claire et simple qui leur convient ; d'un livre où ils suceront le lait même de la patrie et l'orgueil d'être nés d'elle, et le désir de vivre et, au besoin de mourir pour elle, comme ont vécu et comme sont morts tous ceux dont les dévouements, obscurs ou célèbres, par des œuvres de paix ou par des faits de guerre, ont concouru à nous faire cette patrie.

Les concurrents avaient à fournir un morceau — prose — de 200 à 250 lignes sur un sujet laissé à leur choix, mais remplissant les conditions exigées, c'est-à-dire pris dans l'histoire et le cadre du département et contenant un exemple ou une leçon de patriotisme.

Les lauréats recevront une somme en argent, une médaille frappée spécialement pour le concours et portant, gravée au revers le nom du lauréat et la mention du succès par lui remporté. La Société des Conférences populaires éditera les sujets primés et les répandra dans toutes les écoles de France.

Enfin, dans l'ouvrage édité par les soins du journal et offert au Ministre de l'Instruction publique pour le petit monde auquel ce livre est destiné, on donnera au bas de chaque morceau couronné la signature de son auteur, afin que le nom de l'ouvrier reste attaché à l'œuvre et s'en aille avec elle vers la justice de la postérité, cette conscience des nations.

On trouve dans le Comité-Jury, composé d'hommes éminents, groupés autour de leur président M. Jules Claretie, de l'Académie Française, MM. Bourgeois, Paul et Victor Marguerite, Edouard Petit, Seignette, Léon Rubelin, Cavé, Malinowski, etc.

Le Palmarès vient d'être publié et nous sommes heureux de signaler un travail sur le Patriotisme Corse au XVe et XVIe siècles. » L'auteur a pris pour devise : « Le soleil n'est jamais plus beau qu'après une pluie d'orage. »

A la dernière heure nous apprenons que l'auteur-lauréat du concours littéraire du journal est notre compatriote M. J. B. Quilichini, directeur d'école, qui a remporté le 1er prix.

La distribution solennelle des récompenses sera fixée ultérieurement.

NOMINATION D'INSTITUTEURS

Par arrêté préfectoral du 1er août courant, sont nommés :

Institutrices titulaires

Mlles Bouil-ey, d'Ile-Rousse d'ecotrice, à Ajaccio directrice.
Balduoni, de Bastia sdj., à Ile Rousse directrice.
Colombani, de Routalen (Rhône) à Riuro adj.
Emmanuelli, de Piana adj., à Ajaccio adj.
Mmes d'Ornano, d'Ampugnani à Bi'abee (Focs Bilzée).
Lambenschini, d'Ajaccio adj. (barrière) à Ajaccio adj. école laïcisée.
Polverelli, de Chiavari à Ajaccio, adj. barrière.
Brandimarte, d'Ajaccio adj. barrière, à Ajaccio adj école laïcisée.
Mlle Fiocchi, d'Ajaccio école maternelle, à Ajaccio adj. barrière.
Mme Circlli, de Bastelicaccia (Fontanacci) à Ajaccio école mat. laïcisée.
Mlle Mariaggi, de Bonifacio adj., à Bastelicaccia (Fontanacci).
Mme Guglielmi, de Ste-Marie-Sicché adj., à Ajaccio adj. école laïcisée.
Mlle Fico, de Ghisoni adj., à Ste-Marie-Sicché adj.
Mme Piori, de Galeaccio (Ghisoni) à Corte adj.
Mlles Ettori, de Nocota à Guagnalé.
Fieri, d'Apietto à Calvi adj.
Mmes Morazzani, de Zicavo adj., à Zicavo directrice.
Peraldi, de Corsano à Zicavo adj.
Renucci, de Palneca à Corzano.
Nivaggioni, de Bastelica adj., à Corte adj.
Poli-ey, de St-André d'Orcino à Bastelica adj.
Romanetti, de Tavaco à St André d'Orcino.
Mlles Baitsi, de Tebosca (Constantino) à Vico, chargée de direction.
Ambrosi, de Castineto à Lumio.
Mmes Cerli, de Guagno adj., à Guagno, chargée de direction.
Locu, de Revinda (Varignana) à Chiavari (Marignana).
Serra, de Popolasca à Hevonda (Marignana).
Mlles Borghetti, de Pruneli di Fiumorbo à Folelli.
Poli, d'Argiusta-Moriccio à Sartene adj.
Casile, de Venzovato adj. à Sarrola-Carcopino.
Mmes Forcini, d'Afa à Radicale (Bastelica).
Arrighi, de Pontaghi (Cattoli) à Afa.
Mlle Mariaggi, de Tiralo (Levie) à Pontaghi.
Mmes Natalelli, d'Olmeto adj., à Olmeto chargée de direction.
Santarelli, de Borrivoli (Sotta) à Olmeto adj.
Ambrosi, de Gavignano, à Castiglione.
Albertini, de Muna (Murzo) à Francardo (Omessa).
Antona, de Partiecllo à Palneca adj.
Fremigacci, d'Ucciani à Partinello.
Santucci, de Prata, mixte, à Prata, filles.
Ferrandi, de Valle-di-Rostino, filles, à Valle-di Rostino (Grate) mixte.
Ilari, de Valle di Mezzana à Carazzi (Peri).
Foguedi, de Carazzi (Peri) à Valle-di Mezzana.

SOCIÉTÉS et SYNDICATS

L'AVENIR DU PROLÉTARIAT. — Samedi 11 août, à 8 heures du soir, à la Mairie, réunion ordinaire pour la perception des cotisations du mois d'août.

Les mobilisables qui paient régulièrement sont priés de se mettre en règle.

DOTATION DE LA JEUNESSE DE FRANCE. — Perception de la cotisation mensuelle dimanche 12 courant, de 9 à 11 heures du matin, à la Mairie.

N.-B. — Les réclamations sont instamment priées d'adresser leurs cotisations, non au Président, mais à M. Varesano, trésorier de la section, 38, rue Paoli.

Le Président, F. P. Monti.

«AU « JOURNAL OFFICIEL »

Postes et Télégraphes

Sont nommés facteurs des postes : à Marseille, MM. Agostini, Albertini, Belmonte, Guerrini, Moretti, Pagliasi, Santarini, facteurs auxiliaires.

M. Simoni, ancien sous-officier à Avignon, est nommé commis d'exploitation.

M. Lorenzini Charles, facteur auxiliaire, est nommé facteur des postes à Oued-Atménia.

M. Tiberi, sous-officier, est nommé commis des postes et télégraphes à Grenoble, et M. Vincensini, surnuméraire à Manton.

Ministère de la Marine

M. Capriata, syndic des gens de mer à Narbonne, est nommé préposé à l'inscription maritime à Saint-Laurent de la Salanque.

Ont été promus dans le personnel des dessinateurs du service des travaux hydrauliques de la marine : au grade de dessinateur de 2e classe, M. Lavarelli Marius, dessinateur de 3e classe à Toulon ; — de dessinateur de 1er classe, M. Franceschi François Jean., dessinateur de 2e classe à la section technique.

Ministère de la Guerre

M. Falconetti, capitaine hors cadres, mission, passe au 70e d'infanterie.

M. le médecin major de 2e classe Hauspine, du 25e d'artillerie, passe aux hôpitaux de la division d'Alger.

M. le lieutenant Vitali, du 8e rég. d'infanterie coloniale, passe au 23e, à Paris.

M. le lieutenant Franceschi, du 5e rég. de tirailleurs tonkinois, passe au 18e rég. d'infanterie coloniale, en qualité d'adjoint au trésorier.

M. de Battisti, lieutenant breveté au 142e d'infanterie, est promu au grade de capitaine, et maintenu dans ses fonctions d'officier d'ordonnance auprès du général commandant la 33e division d'infanterie.

M. Battisti, chef d'escadron breveté à la garde républicaine, est promu au grade de lieutenant-colonel et désigné pour commander le 4e légion, en Mans.

GASTRITE
et toutes affections de l'Estomac, du Foie et des Reins,
MIGRAINES
et débilité nerveuse provenant des Maux d'Estomac,
INSOMNIES
et Palpitations du Cœur.
CONSTIPATION,
TOUTES SONT GUÉRIES PAR
LA TISANE AMÉRICAINE DES SHAKERS.
En vente dans toutes les pharmacies. Demander à M. Oscar Pinyon, pharmacien à Lille, qui a introduit en France la Tisane Américaine des Shakers, une brochure gratuite sur les maladies et le moyen de les guérir.

Petite Gazette

Variations Atmosphériques du 10 août

Thermomètre — 7 heures du matin + 27 à midi + 29 2 à 6 heures du soir + 28
Maxima + 30-8 Minima + 22 5.

Baromètre — 7 heures du matin, 757 mm. à midi, 755 mm. 6 heures du soir, 755 mm.

Vent. — Dans la matinée, E., faible.
Dans l'après-midi, id.

Etat du ciel, Quelques nuages.

Pluviomètre, à 7 h. du matin : 0 mm

Concours de tir

Le général commandant le 1er corps d'armée a adressé toutes ses félicitations au sergent Scaini, du 33e d'infanterie, qui a été classé avec le numéro 1 sur 235 tireurs classés, au concours national de tir de Nancy,

Examens de marine

Au nombre de nos compatriotes qui viennent d'obtenir à Marseille le brevet supérieur de capitaine au long-cours, nous avons été heureux d'y voir figurer le nom de notre jeune compatriote, M. Paul Olivieri,

Nous le félicitons de ce beau résultat.

M. Olivieri est le fils du regretté M. Jean-Baptiste Olivieri.

Nouvelles maritimes

MM. les aspirants de 2e classe Carlini Dominique et Gilardoni Alfred-Eugène, sont promus au grade d'aspirant de 1re classe,

M. Carlini est l'objet de cette promotion avec le numéro 1.

Pauvre bête

Hier matin vers 8 heures et demie, le sieur L. Joseph descendait le boulevard Paoli avec sa charrette attelée de trois chevaux.

A un moment donné l'un des chevaux s'abattit par deux fois sur la chaussée tellement il était maigre et incapable de traîner la charrette.

La police a verbalisé contre ce charretier inhumain.

Objet trouvé

On a trouvé un petit sac contenant une certaine somme d'argent.

Le réclamer à M. François Balsacci, rue du Postetto, 3.

Avis

M. P. Sabatté, chirurgien-Dentiste, a l'honneur d'informer sa nombreuse clientèle, que son cabinet sera fermé du cinq août au dix septembre.

On demande

On demande un comptable de 25 à 35 ans.

S'adresser au bureau du journal.

Mots de la fin

Un artiste marseillais raconte les effets du dernier coup de mistral.

— Ainsi, dit-il, j'avais peint dans mon atelier, pourtant très abrité, un monsieur avec un chapeau sur la tête. Qu'est-ce za vois en rentrant hier matin dans l'atelier ? Le monsieur avec le crâne nu... Pendant la nuit, le mistral lui avait enlevé son chapeau !

Etat-Civil

MARIAGES

Blanck Georges-Joseph, lieutenant au 3ème bataillon d'infanterie légère, de Bordeaux, et Leca Marie-Françoise, de Cattcri.

NAISSANCES

Poggi Grégoire-Jean-André.

DÉCÈS

Paoli Dominique, commerçant, 68 ans, d'Olmeto-di-Tuda.
Vincigueria Jérôme, officiataire, 65 ans, de Corte.
Bertoli Marie-Dominique, veuve, 68 ans, de Cagnano.

CHOUR ÉQUESTRE INTERNATIONAL

Ce soir à 8 heures et demie :

Grande Représentation de Gala

avec de nouveaux et extraordinaires exercices de Haute Ecole et un grand luxe de costumes

Le spectacle se terminera par une brillante et nouvelle

PANTOMIME

dans laquelle prendront part plusieurs des principaux artistes, ainsi que le merveilleux et extraordinaire NAIN ANTONET.

A partir de ce soir, les *Premières places* seront numérotées.

On pourra ainsi retenir ces places dans la journée.

DERNIÈRES NOUVELLES

Service télégraphique spécial du *Petit Bastiais*

00426

BOURSE DE PARIS

	9 août — 10 août
Rentes de 3 0 0 anciens	97 80 — 97,80
— 3 p. 0,0 amortis.	97,40 — 97 50

ex coupon.

Eaux et Forêts

Paris, 10 août.

M. Casanova, brigadier domanial des Eaux et Forêts à Vivario, a obtenu la Médaille d'honneur.

Le duel André-Négrier

Paris, 10 août.

Le « Matin » publie la déclaration du général de Négrier qui confirme qu'il n'a pas tiré sur le général André parce que les conditions du duel n'étaient pas assez sérieuses.

Le même journal publie également la déclaration du général André qui dit n'avoir rien à ajouter au procès-verbal signé par les quatre témoins du duel.

LETTRE DU GÉNÉRAL ANDRÉ au *Courrier Européen*

Paris, 10 août.

Dans une lettre adressée au « Courrier Européen », le général André dit que pour ramener l'union dans l'armée française, sous le drapeau de la République, il faut que M. Clémenceau prenne le portefeuille de la guerre.

L'ancien ministre de la guerre ajoute qu'une grande fête nationale, civile et militaire à la fois, doit être organisée.

Pendant la fête tous les officiers devront, en présence des troupes et des autorités civiles, prêter serment de fidélité et de dévouement aux principes de la Révolution française aux institutions républicaines.

Dragées financiers

Ville de Paris 1876

Paris, 10 août.

L'obligation 101,701 est sortie remboursable à 100.000 francs.

L'obligation 19.199 est remboursable à 10.000 francs.

L'obligation 13.431 gagne 5.000 francs.

RÉPUBLIQUE ARGENTINE

La mort du ministre de France

Paris, 10 août.

Un télégramme de Buenos-Ayres parvenu aujourd'hui au ministère des Affaires étrangères, annonce que M. Larrouy, ministre de France accrédité auprès du gouvernement de la République Argentine, est décédé la nuit dernière.

EN ALSACE-LORRAINE

Le capitaine français arrêté à Ars-sur-Moselle est remis en liberté

Paris, 10 août.

On télégraphie de Verdun :

Le capitaine Gide, appartenant au 91e de ligne, détaché à Verdun, et son frère, étudiant en médecine à Lyon, qui avaient été arrêtés par les autorités allemandes et conduits à la maison d'arrêt d'Ars-sur-Moselle, sous l'inculpation d'espionnage, ont été mis en liberté après deux jours de détention et expulsés du territoire allemand.

LES MÉMOIRES du général André

impressionnent le monde officiel

Paris, 10 août.

Le « Journal des Débats » se croit en mesure d'affirmer que les révélations qui sont faites par le général André dans le « Matin » impressionnent vivement, depuis quelques jours, le monde officiel.

Ce journal annonce également que MM. Bourgeois, ministre des affaires étrangères ; Barthou, ministre des travaux publics des postes et télégraphes, et Brisson, président de la Chambre des députés, actuellement en villégiature à Evian-les-Bains, dans la Haute-Savoie, émus par la publication des derniers articles relatant les mémoires du général André, ont tenu une réunion officieuse afin de savoir quelles seraient les mesures qui pourraient être prises par le Conseil des ministres.

Condamnation D'UNE INTERPRÈTE INDIGÈNE

Paris, 10 août.

On télégraphie de Bordeaux :

L'interprète indigène Iba Boye a été condamné à six mois de prison pour menaces de mort avec ordre et sous condition, et voies de fait envers le commandant Lenfant.

Immense incendie A TUNIS

Tunis, 10 août.

Un immense incendie a éclaté dans le massif forestier d'Elanhassen.

Le feu a fait en quelques heures des ravages considérables ; plusieurs hectares de forêts où se trouvaient des arbres de très grandes dimensions sont devenus la proie des flammes.

Les secours ont été organisés par les autorités. La troupe et la gendarmerie se sont transportées sur les lieux pour essayer de circonscrire l'incendie.

Les dégâts causés par ce sinistre, qui est attribué à la malveillance, sont considérables.

Les Morts du Jour

Madame Conneau

Paris, 10 août.

On annonce la mort de Madame Conneau, veuve du célèbre docteur qui fut le médecin de Napoléon III.

Originaire de la Corse, Madame veuve Conneau était née Juliette Pasqualini.

Douée d'une intelligence extraordinaire et d'une beauté remarquable, Madame Conneau sera vivement regrettée par tous ceux qui l'ont connue.

EN RUSSIE

MOSCOU

Les mesures de répression

Saint-Pétersbourg, 10 août.

La police a procédé à des perquisitions au domicile de plusieurs révolutionnaires.

Ces visites domiciliaires ont amené la découverte d'un dépôt de matières explosives et de dix bombes.

Plusieurs arrestations ont été opérées.

Désordres graves

Saint Pétersbourg, 10 août.

Des désordres graves se sont produits dans la province de Moscou.

Les districts les plus rapprochés de cette ville sont terrorisés par des bandes de voleurs armés.

Le mouvement gréviste s'accentue à Moscou.

Plusieurs usines chôment et le service des tramways est suspendu.

Tribunal de Commerce de Bastia

Faillite Dominici François

Les créanciers du sieur Dominici, François déclaré en état de faillite par jugement en date du 25 juillet 1906, sont invités à déposer leurs titres de créance soit au Greffe, soit entre les mains du syndic et à se présenter le mercredi, 12 septembre 1906 à 8 heures du matin, en Chambre du Conseil du Tribunal aux fins de vérification et affirmation de créances, le tout conformément aux articles 492 et 493 du code de Commerce.

Bastia, le 10 août 1906.

P. le Greffier,
Le commis greffier,
ALBERTACCI.

Grand entrepôt de Vins
CONSUL D'ALGÉRIE & D'ITALIE
ORESTE BIAGINI
5, Avenue Carnot, Bastia
GRAND PRIX
à l'Exposition Internationale de Bastia
VINS DE TABLE
D'ALGÉRIE : Rouge, 0,30 et 0,25 c. le litre. Blanc, 0,30 c. le litre.
DU PAYS : Rouge 0,30 et 0,35 c. le litre. Blanc à 0,40 c. le litre.
VIN A DESSERT
provenant des meilleurs crus
0,60 à 4 fr. la bouteille(verre à rendre)
VIN DE CHIANTI (Italie)
4 fr. 25 la flasco de 2 litres [1,2 environ
Vins mousseux 4 fr. 25.
Muscat de Frontignan à 4 fr.
Vermouth de Turin à 1 fr. 30.
Vin de Malaga à 1 fr. 20.
Vin Madère, Gantlane, 4 fr. 25.
Apéritif « Le Puf » 4 fr. 25.
Quinquina « Pompeni, » 4 fr. 20.
HUILE D'OLIVE pure garantie
4 franc le litre.
LIVRAISONS A DOMICILE
Conditions spéciales pour la Gros
La Maison prête le matériel à titre gracieux.

MAISON ROGIALLI
Tailleur
Place Saint-Nicolas, Bastia (Corse)
Saison Printemps-Eté
M. Rogialli engage sa clientèle à visiter ses magasins, où elle pourra se rendre compte des assortiments de draps et lainage haute nouveauté qu'il vient de recevoir pour la saison Printemps-Eté et qu'il vend à des prix très modérés.
Complets fantaisie sur mesure, coupe irréprochable, doublés soie.
Complets chevriotte bleue et noire, peignet Roubaix, confection soignée, de 35 à 100 francs.
Pantalons drap, haute nouveauté, de 12 à 30 francs.
Gilets fantaisie, dernière mode, de 12 à 20 francs.
Assortiment considérable de **cravates, bretelles, pochettes, faux-cols**, etc.

Orezza-les-Eaux
Villa Granajola
PROPRIÉTÉ DU Dr MANFREDI
L'Hôtel sera ouvert à partir du 1er juillet sous la direction de M. Henri Courchet.
Un cuisinier de Nice est attaché à l'établissement. Un service d'omnibus sera à la disposition des voyageurs.
Prix de la Pension :
Table d'hôte, 5 francs par jour ; Chambres, 2 et 3 francs.
Pour tous renseignements s'adresser à Mme veuve Manfredi, villa Granajola, Orezza.
N. B. — On prend des arrangements pour familles.
L'hôtel restera ouvert jusqu'à la fin de septembre.

TRANSPORTS DIRECTS
entre Bastia
et les ports du Nord
Services bi-mensuels de vapeur de BASTIA pour
LONDRES, LIVERPOOL, NEWCASTEL
ANVERS, HAMBOURG
et les ports d'ESPAGNE
Pour dates des départs et tous les renseignements s'adresser à
M. ARTHUR G. SOUTHWELL

Lits et Sommiers
Très bonne occasion
Lits et Sommiers en excellent état à des prix incroyable de bon marché
S'adresser à M. NOEL BERTI, tapissier en meubles, rue Neuve Saint Roch.

— FEUILLETON DU PETIT BASTIAIS —

Le Conducteur d'Omnibus

PAR
ALFRED SIRVEN & A. SIÉGEL

TROISIÈME PARTIE

LA MÈRE

La grosse voix de l'animal résonna, [illegible]

— Il est là ! se dit Jean Paul avec un [illegible] plaisir, en introduisant sa clef [illegible] la serrure.

A peine s'était-il montré que Marie [illegible] dans son bras, le visage inondé [illegible] de bonheur.

Derrière la jeune fille se tenait maman Loriol, l'air heureux, et Loriol, qui s'était échappé du dépôt pour venir manger [illegible] soupe.

Ils ne plus bas, Jean-Paul aperçut [illegible] dame aux cheveux blancs, à l'appa[illegible] distinguée, dans laquelle il devina [illegible] mère de Marie.

Comment se faisait-il que la jeune [illegible] eût été conduite là par Mme de Berly ?

Il s'avança l'affectueux sourire dont [illegible] dernière l'accueillait, lui, Jean-Paul, après la lettre désolante qu'elle lui [illegible] écrite ?

Nous allons en fournir au lecteur l'explication que la jeune homme ne demandait pas, tout entier à l'ivresse que lui causaient les baisers de Marie, ces baisers délicieux dont il avait cru être privé pour longtemps, peut-être pour toujours.

Ce jour-là avait eu lieu le dernier et décisif entretien que nous avons rapporté entre Mme de Berly et Mérouille.

Après le départ de celle-ci, la comtesse avait compris qu'elle n'avait pas un instant à perdre et elle ne voulait pas qu'on vint lui enlever sa fille.

Mérouille lui avait dit :

— Moi qui vous l'ai rendue, je puis faire qu'elle vous soit reprise.

Elle savait qu'il était homme à exécuter promptement sa menace.

Il ne lui restait plus qu'à disparaître, à se sauver avec Marie.

Mais la fuite même n'était pas le salut désiré.

Où qu'elles allassent, Stéphane de Berly, aidé de Mérouille, pourrait les rejoindre.

Elle ne voulait pas voir recommencer l'horrible scène d'Anvers.

Pour garder sa fille, puisque son amour ne lui suffisait pas, il fallait qu'elle eût le droit pour elle, en que, au moins, quelqu'un eût le droit de la lui conserver.

Ce quelqu'un ne pouvait être qu'un mari, Mérouille en personne venait de le lui déclarer.

Aussi rapidement qu'il lui fut possible, elle mit la jeune fille au courant de la situation.

Combien elle maudissait alors son inhabileté à se servir du seul langage élixir que Marie put comprendre !

— Ma fille, exprima-t-elle, pardonne-moi de t'avoir trompée et de t'avoir volontairement séparée des braves gens que tu aimes, de ce jeune homme que j'ai repoussé sans te l'avouer, mais que je me prête maintenant à te donner pour époux, car il te faut un époux pour te conserver à ta mère.

— Te pardonner, mère chérie ? répondit la jeune fille en se cessant d'agiter ses petits doigts claqueurs que pour l'embrasser avec de joyeux transports de tendresse je n'ai rien à te pardonner puisque tu me rends le bonheur en me donnant à celui que j'aime !

Deux malles furent faites, leurs dispositions prises en moins d'une heure.

Elles s'apprêtaient à monter dans la voiture que la vieille bonne, congédiée, avait été chercher, quand est lieu, devant la porte, entre Marie et Capidon, la scène de reconnaissance que nous avons entendu raconter par la concierge à Jean-Paul.

— Où faut-il vous conduire ? demanda le cocher.

Mme de Berly l'obligea à se pencher vers elle et lui murmura à l'oreille l'adresse des Loriol, en lui recommandant de ne pas la répéter à haute voix.

Rue des Moines, Marie eut une première et très douce émotion lorsqu'elle serra sur son cœur la bonne maman Loriol.

Celle-ci, étourdie par un si grand bonheur, faillit s'évanouir de joie, quand Mme de Berly lui dit :

— Pardonnez-moi de vous l'avoir enlevée ! Je vous la ramène pour que vous m'aidiez à la garder.

Presque aussitôt ce fut le tour de Loriol qui, rentrant pour dîner, reçut à la poitrine comme un coup de foudre en voyant sa chère petite Marie.

Le pauvre homme chancela, il n'en croyait pas ses yeux, livre sous les baisers qu'elle lui prodiguait.

Autour d'eux, Capidon allait et venait, un bouillonnant de joie, content quand il pouvait attraper une des mains de sa jeune maîtresse pour la caresser tendrement de sa langue humide.

Au milieu de tous ces embrassements, Mme de Berly n'avait encore eu le temps de donner aucune explication quand Jean-Paul parut.

Il ne pouvait se décider à desserrer ses bras qui enveloppaient Marie dans une étreinte à la fois chaste et passionnée, n'avait d'yeux que pour elle, tout son être tourné à ce qui n'était pas elle, elle seule !

— Monsieur, lui dit Mme de Berly, vous l'embrasserez plus tard et tout à votre aise quand elle sera votre femme.

— Ma femme, avez-vous dit ?... Ai-je bien entendu, balbutia-t-il, hors de lui.

Brièvement, elle ajouta qu'elle lui donnait Marie pour la mettre sous sa protection ; expliqua, d'après les dires de M. Mérouille, dans quelles formes légales le mariage pouvait avoir lieu et finit par lui adresser, les mains jointes, cette supplication :

— Jurez-moi seulement que jamais plus je ne serai séparée de ma fille !

Il lui prit la main et, d'une voix tremblante :

— Je vous le jure, ma mère ! Quand Marie sera ma femme, notre foyer sera le vôtre et aucune puissance alors ne nous aussi forte pour vous l'arracher, car, pour vous la prendre, il faudrait me la voler à moi-même.

— Je crois en vous, et je vous bénis comme mon fils ! dit la comtesse en lui souvrant les bras.

Il allait s'y précipiter quand un coup ne frappé au-dehors le fit tressaillir.

Capidon bondit vers la porte avec un grondement furieux.

— Le chien vient de sentir un ennemi... un nouveau malheur nous menace... dit Mme Loriol.

On frappa de nouveau et une voix forte prononça sur le palier :

— Ouvrez, au nom de la loi !

— Retiens ton chien, Jean-Paul, dit la vieille, et toi, Loriol, ouvre la porte... Toute résistance est inutile, hélas !

Mme de Berly s'élança vers Marie et, follement, l'entraîna de ses bras, comme si son étreinte eût pu suffire pour la protéger.

(*A suivre*).

JE SUIS EN PARFAITE SANTÉ

POUVEZ-VOUS EN DIRE AUTANT ?

UNE PREUVE

Un malade m'écrit :

« Je continue heureusement depuis deux ans de bénéficier de votre admirable découverte, et de votre merveilleux Electro-vigueur.

« Depuis trois mois que j'en fais usage, j'ai pris très rapidement, car je suis déjà entièrement guéri. »

POUR LES INCRÉDULES

Une preuve telle que celle que nous reproduisons ci-contre pouvait mettre en fonction d'orateur de la vieille école, qui ne trouve bien que payer ou soigner.

Il nous met au besogne qui semble confirmé dans les grandes vérités physiologiques, de pratique, bonheur ou de toute notre valeur, et nous illustrer vigueur répondra l'huile de vie dans le corps du malade et discipline la force de notre [illegible]

TOUTE personne affaiblie demande à **se sentir** vigoureuse de nouveau ; à **se sentir** réellement — avec la joyeuse étincelle de la vie turbulente — à infuser à nouveau dans son corps une ardeur vitalité ; à **se sentir** le magnétique enthousiasme de l'énergie de jeunesse ; à **se sentir** heureuse, gaie et remplie de joyeuses impulsions ; — en un mot, à **se sentir** débarrassée d'accès de découragement, d'épuisement cérébral, de cette lugubre et stupide sensibilité ; à avoir confiance en soi, l'estime de soi-même et l'admiration des hommes et des femmes.

Tels sont les désirs de toute personne, et ces désirs peuvent être réalisés.

L'ÉLECTRO-VIGUEUR

rend l'homme superbe ; il fait tressaillir les nerfs de la joyeuse activité juvénile ; il remplit le cœur d'une sensation de bonheur, fait tout voir sous un aspect agréable et rend les muscles aussi durs que des barres d'acier.

L'ÉLECTRO-VIGUEUR opère ainsi pendant votre sommeil par l'Electricité, énergie de la nature.

Brochure Gratuite de 100 pages qui explique la loi de nos traitements, de votre entière guérison, de votre bonheur futur et son mécanisme.

Si vous le pouvez, venez vous-même.

Consultation médicale gratuite de 10 h. à 5 h. 30.

Dimanche de 10 h. à 1 heure.

BON pour le livre illustré gratuit valant 5 francs

Docteur B.-N. MACLAUGHLIN
14, bd Montmartre, Paris.

Prière de m'envoyer votre livre gratuit sous enveloppe.

Nom.....

Adresse.....

Dr B.-N. MACLAUGHLIN, 14, Boulevard Montmartre, PARIS

COURS SECONDAIRES de Jeunes Filles d'Ajaccio
DIRIGÉS PAR Mlle LUCIE OTTAVI
Officier d'Académie

Cours fondés en 1882 par l'Administration

Les Cours Secondaires d'Ajaccio sont le SEUL établissement public de la ville, le seul aussi où les Cours sont faits par MM. les Professeurs du Collège, de l'Ecole Normale d'instituteurs et d'institutrices.

Exposés en plein Midi, au bord de la mer, vue splendide sur le golfe, eau et gaz, ils offrent aux familles les meilleures garanties d'hygiène et de confort.

Pensionnat
Demi-Pensionnat — Externat
PRIX TRÈS MODÉRÉS

Succès pour l'année scolaire 1904-1905

4 Élèves reçues au brevet élémentaire sur 5 présentées ;
5 Admises à l'Ecole Normale sur 5 ;
16 diverses supérieures sur 18.

Une institutrice pourvue du brevet supérieur est attachée à l'Etablissement.

Préparation spéciale aux concours d'admission à l'Ecole Normale et pour la bourse de l'Enseignement primaire supérieur.

Ne pas oublier que l'Amaro Matteï est utile pendant l'été et indispensable pendant l'hiver.

Décidément, l'AMARO MATTEI est un véritable nectar.
C'est encore le roi des apéritifs.

Les Illustrations de la Corse
PAR ROVELLINI

La Corse au XVIIIe siècle, Abbéguno (Salon de 1870).

Le papier de Chine, format 80×53 . . . 6 fr
Le papier blanc, — — . . . 3 fr

HOMMES CÉLÈBRES

Bonaparte, d'Ajaccio (Salon de 1878).
Empereur Corse.
Pascal Paoli.
Napoléon Bonaparte.

Les papier de Chine, format 40×30. Chaque. 2 fr

Ste Dévote, Patronne de la Corse (Salon de 1876).

Le papier de Chine, format 65×50 . . . 5 fr
Le papier Chine, format 30×20 (Réduction). 2 fr

EN VENTE :

A AJACCIO, chez l'auteur et chez M. de BIETTI, Libraire.
A BASTIA, chez M. OLLAGNIER, Libraire

AVIS

A vendre pour raison de santé, un magasin de faïence et verrerie.
S'adresser rue Neuve, maison Gregori.

BÉGAIEMENT L'Institut des bégues de Marseille, 142, Rd Longchamps, ouvre son prochain cours le 21 août.

Orologerie Sanna
Trovasi in Cervione,
aperto un magazino d'orologeria ove si eseguisce qualunque riparazione a prezzi mitissimi e con garanzia.

PHAÉTON
à vendre. Pour tous renseignements s'adresser à M. Bernacchi, rue de l'Opéra, Bastia.

PRIME INÉDITE
A NOS LECTRICES

Celles de nos lectrices qui voudront bien envoyer leur adresse à
LA BRODERIE PRATIQUE
38, rue Centrale, à Lyon
recevront gratuitement un exemplaire de ce journal, dont chaque numéro contient une page de dessins piqués d'une valeur de 1 fr. 50.

ANCIEN CABINET PRADÈNE
PIERRE SABATÉ
Chirurgien-Dentiste
du Lycée
SUCCESSEUR

DENTS & DENTIERS
(Systèmes perfectionnés)
OBTURATION
& EXTRACTION DES DENTS
sans douleur
Bd Paoli, 18, au 1er
Maison Benedetti

M. P. SABATÉ a l'honneur de prévenir sa nombreuse clientèle, d'avoir à se mettre en garde contre certains charlatans ambulants — qui n'ont pas le droit d'exercer la profession et qui emploient des matières nuisibles à la santé pour la fabrication de dents artificielles.

Le Directeur-Gérant,
J.-B. OLLAGNIER.

Bastia, Imprimerie Ollagnier.

LESSIVE PHÉNIX

ne se vend qu'en paquets de
1, 5 & 10 KILOGR.
500 & 250 GRAMMES
portant la Signature J. PICOT

Tout produit en sacs toile ou en vrac, c'est-à-dire non en paquets signés J. PICOT, *n'est pas* de la
LESSIVE PHÉNIX

L'ARGUS DE LA PRESSE
Fondé en 1879
LE PLUS ANCIEN BUREAU DE COUPURES DE JOURNAUX
Lit, découpe et traduit tous les journaux du monde, ses fournit les extraits sur n'importe quel sujet.
PARIS. — 14, rue Drouot, — ID
CORRESPONDANTS de l'ARGUS : St-Pétersbourg, Londres, Berlin, Vienne, New-York, Lisbonne, Genève, Bruxelles, Constantinople, Athènes, Dublin, Berne, Milan.

Cordonnerie Modèle
Bastia, 33, Boulevard Paoli, 33, Bastia
Eugène PERICCHI, propriétaire

Saison Printemps-Eté 1906

Grand choix de chaussures pour Hommes, Dames et Enfants
Rayon spécial de chaussures de luxe
Grand assortiment de chaussures en couleurs
Choix considérable de pantoufles

Prix très réduits

M. Eugène PERICCHI a l'honneur d'informer ses nombreux clients de l'intérieur et du Cap qu'il reçoit les ordres par correspondance et tous les soins seront apportés à leur prompte exécution.

La Maison se charge des réparations

HOTEL D'EUROPE
ADÉLAI DE COLOMBANI
Bastia — 2 et 5, rue de l'Opéra — Bastia

Cet Hôtel se recommande par sa belle situation, au centre de la ville, à proximité des principaux établissements.
Il possède, en outre, un superbe jardin ombragé à l'acétylène, où les clients peuvent prendre leur repas pendant l'été.

Banquets — Noces — Festins
Pension à des prix modérés

L'Art de Gagner de l'Argent à la Bourse
25 ans de succès, a valu à l'Auteur les félicitations des Financiers les plus distingués. — Envoi Gratis. — GAILLARD, 5, rue Feydeau, Paris.

OUTILS pour AMATEURS et INDUSTRIE — LA MELLE
SCIES à RUBAN, TOURS, MACHINES

MAISON DE CONFIANCE
BIJOUTERIE MATTEI
20, Boulevard Paoli

LA BIJOUTERIE MATTEI a l'honneur de prévenir sa nombreuse clientèle, qu'elle ne vend que des articles absolument garantis, or 18 karats et argent 1er titre. Tous les objets par elle mis en vente sont marqués au prix connus et ont déjà subi une réduction sur les prix de vente.

La Bijouterie MATTEI pourra livrer aux prix les plus réduits, des articles de joaillerie, bijouterie, orfèvrerie, montres, chaînes, parures, *alliances, etc., etc., broches* or et argent 1er titre
Sa devise est de vendre « bon et bon marché. »
Spécialité de stylets Vendetta-Corse. Réduction de 10 pour cent or garanti 18 karats.

MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION
Chaux hydrauliques et Ciments, marques de Villeneuve et La-farge du Teil. — Plâtres gris et blanc. Carreaux-Mosaïques et ciment. — Briques plates et rondes. — Carreaux. — Tomettes. — Tuyaux en poterie et en grès.

FERS A PLANCHER I
Fers en barres : Plats, Ronds, Carrés, Fil de fer, Ronces artificielles.
TUYAUX EN FONTE, EN GROS
Appareils Sanitaires
Charles CLÉMENT & Cie
Entrepôts aux Magasins Généraux à Boulevard de Cardo, 1.

Aux tempéraments délicats offrez un

VIN DU CAP CORSE

à base de Quinquina

de la Maison L.-N. MATTEI, & Cie — BASTIA (Corse)

Apéritif Tonique Fortifiant

Ce vin que nous offrons avec confiance aux Consommateurs diffère complètement de tous ceux connus à ce jour ; d'un goût agréable au palais, il est à la fois tonique et apéritif.

Pris avant les repas, il excite l'appétit, pris après il active et facilite la digestion.

Demandez dans tous les bons Etablissements un Vin du Cap Mattei

XXXIe ANNEE — DIMANCHE 12 AOUT 1906 — N° 217

Le Petit Bastiais

5 CENTIMES — JOURNAL QUOTIDIEN — 5 CENTIMES

Rédaction & Administration : 8, Boulevard du Palais, Bastia
J.-B. OLLAGNIER, Directeur

Les annonces sont par-lues d'avance et reçues aux Bureaux du Journal.
Faits divers 1 fr. — Réclames (3e page) 0.75 — Annonces, 0.50 — Judiciaires, 0.25

ABONNEMENT (*Payable d'avance*)

	un an	6 mois	3 mois
Corse	20 fr.	10 fr.	5 fr.
Autres Départ.	22 »	12 »	6 »

Union postale un numéro Tarif le port en sus.

Un ne répond pas des manuscrits déposés.

BIBLIOTHÈQUE BASTIA LANGUEDOC

LE CALENDRIER

Fête d'Aujourd'hui : Sainte Claire.
Soleil : (heure nationale)
Lever, 4 h. 36 m. — Coucher, 6 h. 26 s.
Dernier quar., le 11. — *Nouv. Lune*, le 19
Fête du Demain : Saint Hippolyte.

11 AOUT

Propos de Table

En matière gastronomique, comme en toute matière, l'imagination joue un rôle important. Je ne veux pas dire par là qu'on pourrait renouveler, à l'endroit des hommes, le système qui, d'après la légende, eût tant de succès à l'endroit des moutons. Peut-être ne connaissez-vous pas l'anecdote, permettez-moi de vous la raconter. C'était au temps de la guerre de Crimée. Un bâtiment de commerce transportait un fort troupeau de moutons destinés à l'armée qui assiégeait Sébastopol. La traversée se prolongeant, la nourriture vint à manquer pour le petit bétail embarqué à bord, et le capitaine voyait arriver le moment où sa cargaison allait périr de faim, lorsqu'une idée lumineuse lui traversa le cerveau. Il se souvint qu'il avait à bord un approvisionnement complet de lunettes vertes qu'il apportait pour les soldats auxquels la réverbération de la neige avait causé des ophtalmies. Aussitôt l'ingénieux capitaine fit rassembler sur le pont tout ce qu'on trouva de copeaux de bois dans le navire ; il fit ensuite placer une paire de lunettes vertes sur le nez de chaque mouton, et aussitôt les animaux croyant avoir devant eux un pâturage vert, croquèrent à belles dents les copeaux mis à leur disposition.

Ce tour de prestidigitation ne réussirait absolument pas à un cuisinier. Mais sans songer à tromper ses clients, un cuisinier, digne de ce nom, sait imaginer une mise en scène qui aiguise l'appétit, réjouit l'œil, et dispose le mangeur à l'indulgence. C'est pour cette raison que, dans une maison bien tenue, la salle à manger doit être, si j'ose ainsi m'exprimer, l'objet d'un culte. Il n'en est malheureusement pas ainsi dans la plupart de nos maisons ; cette pièce tient à la fois de la cuisine et du cabinet de débarras ; c'est là qu'on envoie les enfants se livrer à leurs ébats, y faire leurs devoirs, y apprendre leurs leçons ; c'est là qu'on *installe la couturière qui vient* travailler à la journée, c'est là même que les dames de la maison viennent se livrer à des travaux de couture et de broderie. C'est une profanation. La pièce où l'on prend ses repas doit être exclusivement consacrée à cette grave, importante opération. Nettoyée à fond, lavée à grande eau, dès le matin, elle ne doit s'ouvrir qu'au moment du déjeuner ou du dîner. En hiver, un feu à large braise y entretient une chaleur douce et égale ; en été, *les persiennes closes la protègent* contre l'invasion des mouches. Aux quatre murs, des dressoirs en bois verni et sculpté, derrière les vitraux, les réchauds aux flancs d'argent et les piles d'assiettes blanches. Quand on pénètre dans la salle à manger, il faut que l'aspect seul de la pièce vous prédispose à l'appétit ; je connais des gourmets qui, lorsque la salle à manger est correcte, manifestent leur approbation par un claquement de langue contre le palais. Surtout, *de la table* à laquelle vous allez vous asseoir, vous et vos convives, proscrivez sévèrement les toiles cirées. On a beau les enjoliver de dessins plus ou moins peinturlurés, cela vous a tout de suite une apparence d'hôtel borgne où la lessive est inconnue. Seule, la nappe blanche sentant bon l'iris et la lavande est digne de recouvrir la table.

Si vous voulez continuer à agir vivement sur l'imagination du gourmet, ayez soin que l'ordonnance de cette table soit à la fois régulière et artistique. Il est bon que le vin soit contenu dans des flacons à facettes faisant valoir tous les reflets dont est susceptible le nectar qui doit être versé dans des verres légers et élégants.

Les vieilles bouteilles couvertes de poussière et de toiles d'araignées sont souvent une enseigne menteuse, et il est parfaitement inutile d'indiquer l'ancienneté du vin en produisant des récipients fort sales.

Dirais-je un mot de la tenue des convives ? Je n'aime pas qu'on soit négligé dans sa tenue, quand on se livre à la dégustation d'une foule de bonnes choses solides ou liquides ; la propreté, l'élégance même du vêtement me paraît une harmonie de plus dans cette réunion de mets délicats et de boissons non moins délicates. Couronnons-nous même de fleurs, ainsi que le faisaient les anciens, mais, comme eux, usons de vêtements larges et amples, prenons une pose aisée, et sans aller jusqu'au lit sur lequel ils se couchaient, ayons du moins des sièges commodes et larges. Mais ce qui constitue une mode absolument ridicule et anti-hygiénique, ce sont les vêtements dont s'affublent hommes et femmes dans les divers dits de Société. Les hommes sont étranglés dans des faux-cols raides comme des carcans, étouffés dans des plastrons de chemise rigides à faire dévier une balle de fusil Lebel ; les femmes sont serrées dans des corsets qui paralysent tous les mouvements de l'estomac. Dans ces conditions, l'absorption des aliments s'opère d'une manière désastreuse pour la santé, désagréable à tous les points de vue. Sur les visages des convives, on lit non cette béatitude que procure un bon repas, mais la mauvaise humeur qu'entraîne une souffrance physique qui se renouvelle à chaque coup de dent. C'est ainsi que la mode, quand elle contrarie la nature, au lieu de l'embellir, transforme nos plaisirs en une cause de désagréments que nous acceptons, au-devant desquels nous allons, parce qu'il est de bon ton (?) de les subir.

PROPOS EN L'AIR

Duels

Il y a des gens qui s'imaginent avoir acquis l'estime de leurs semblables lorsqu'ils ont donné ou reçu un coup de pistolet ou de revolver comme solution d'une discussion trop aigre.

Ces gens-là ont été nombreux de tout temps ; ils le sont encore aujourd'hui. Certes, ils n'ont plus le mystique éclat d'aller ferrailler à la bienveillante lueur d'une lanterne ; ils n'ont plus le grand avantage de traîner rapière au côté et d'en fustiger « illico » le nez d'un fâcheux adversaire... Les duels vont plus lentement en ce siècle de réflexion ; on a laissé désormais la précipitation aux chauffeurs d'automobiles.

Aujourd'hui un bon duel est annoncé à grand bruit par la presse, indirecte et tapageuse ; doit-on se battre demain à Paris ? ce soir on le saura déjà à Londres, à Pétersbourg, à New-York et même à Tokio. Souvent même un duel donne lieu à de soucieuses discussions qui amènent souvent une entente ; il est vrai que l'on risque fort, même aujourd'hui, de rencontrer de fiers partisans du bon vieux temps qui savent nous répondre qu'en matière « d'Honneur », les affaires ne se règlent pas « avec de l'encre ».

Les duels « d'honneur » sont absurdes. S'imagine-t-on avoir sauvegardé sa réputation, lorsqu'on a été fièrement percé par un adversaire trois fois plus fort, ou lorsqu'on a embroché un contradicteur qui a à peine le privilège de se tenir debout ? *Faut-il donc qu'il y ait* toujours du sang versé pour conserver l'estime de ses semblables ? Les hommes ont choisi tout de même un drôle de palladium de leur honneur et de leur fierté !!

Il existe maintenant une autre catégorie de duels, ce sont les duels « réclames. » Ils sont nombreux aujourd'hui, plus nombreux que les duels sérieux. Ce sont les duels où deux hommes, presque toujours d'importance médiocre, se posent en fiers antagonistes devant le monde étonné ; grand bruit, orgie d'annonces détaillées, rien n'y manque... puis finalement : deux balles échangées, sans résultat !! Tout le monde respire, tous se portent bien, tous sont réconciliés ; la popularité désirée est enfin acquise.

Ces derniers duels sont ridicules, plus ridicules sont ceux qui s'y prêtent.

Pourtant, me demanderez-vous, par quel moyen peut-on conserver son honneur vis-à-vis de la société ? à mon avis, ce n'est pas en tuant un ennemi qui on mettra de ses semblables ; répondre à une insulte par un coup d'épée, c'est-à-dire à une impolitesse, par une grande immoralité, ce n'est guère accomplir une *action digne de Pallas*. Un des hommes sensés. Ayons plus de bon sens et de fierté en ce siècle de lumière ; soyons au-dessus des mesquines insultes du vulgaire ; répondons-y toujours par l'indifférence, par le mépris et même par la bonté. L'homme qui saura un jour la vie à un insulteur, à un ennemi, aura non seulement conservé, mais aussi agrandi son honnêteté et sa moralité.

Mais le trouvera-t-on jamais cet homme ? Si, par impossible, il en venait un de pareil au monde, on dira qu'il a du jus de carotte au lieu de sang dans les veines. Humaine morale, si belle, si sublime dans nos livres, tu n'es qu'un leurre dans la pratique !

Jacques.

Causerie Maritime

L'Exposition Maritime de Bordeaux

Une exposition internationale maritime aura lieu à Bordeaux du mois de mai au mois de novembre 1907.

L'organisation a été placée sous la direction de M. le commissaire général Bartin et de M. le commissaire général adjoint Victor Morlot.

C'est donc à eux directement que doivent maintenant s'adresser les intéressés.

L'exposition sera installée sur la place des Quinconces.

Faite sous le patronage officiel du Gouvernement Français et avec le concours de l'Etat, du Département, de la municipalité, de la Chambre de Commerce et de la société philomatique, l'Exposition sera ouverte à tous les pays et recevra tous les produits industriels,

---

N° 2. — Feuilleton du « Petit Bastiais »

GIROLAMI-CORTONA

DEUX DRAMES

CANEVALANDRO ET MANNONE

ou

HISTOIRE MERVEILLEUSE D'UNE JOLIE PETITE VILLE DE L'ILE DE CORSE

Pour peindre ce tableau d'après nature, il faudrait le pinceau de Raphaël ou la plume magique de Fénélon. Comme je n'ai ni l'un ni l'autre, je prie le lecteur de suppléer à mon insuffisance avec la vivacité de son imagination et la puissance d'un talent que Dieu m'a refusé.

Des sentiers faciles grimpent et dévalent en tous sens, le long de la route principale, qui s'avance par le milieu de la vallée. Plus, à droite, pins, à gauche, devant, derrière : les pins, pins, à gauche, devant, derrière : les petits revêtus de ramure ; les autres, uns comme des cierges énormes, projettent leurs vastes panaches vers le ciel. Le sol est couvert d'un tapis toujours frais, semé de haies de fraisiers innombrables. Ici, l'églantier laisse tomber ses fleurs argentées dans le courant d'une onde limpide ; là, un framboisier détache son or sur un fond d'herbe sombre. Le cœur descend volontiers les berges gazonnées des ruisseaux. Celui-ci porte le nom des *Sinda bi* (maires), qui, en l'an 1008, se réunirent sur ses bords enchantés, sous la présidence de Sambucuccio d'Alando. Ces beaux chalets sont habités par les gardes forestiers. Aux pins succèdent les sapins, puis les hêtres. Au-dessus de ceux-ci s'élèvent, sur leurs piédestaux de brouillards, des pics portant haut leurs têtes couronnées d'une neige éclatante. Les nuages couvrent le soleil, mais le soleil va par dessus les nuages, au faîte des montagnes, briser l'ombre en mille morceaux, qui font d'autant ressortir la lumière. Du col de Vergio, la forêt n'est qu'un immense jardin de verdure, un immense cuvée d'onyx constellé des couleurs les plus vives et les plus variées.

LINDINOSA.

Un beau chemin conduit à Lindinosa par des carrières de granit blanc, émaillé de rouges vertes et de porphyre. *Lindinosa* ne ressemble en rien à *Ajaccio*. Celle-ci est un vrai parc royal ; l'autre, un recoin de nature sauvage.

Du col du Salto, le chemin descend dans un ravin, du fond duquel on monte à Cuccurecu. A certains détours, on se trouve suspendu entre le ciel et la terre. Des pins, hauts de trente à quarante mètres, sont perchés sur des rochers, au-dessus de votre tête, pendant que d'autres pins, de même dimension, émergent, sous vos pieds, de précipices effrayants. Ici on croit voir un chapeau de roche ou un petit moine lisant son bréviaire ; là on voit réellement des pans de montagnes percés à jour.

Le plateau de Cuccurecu domine la forêt de Lonca. Un duvet d'herbes, irisées de reflets soyeux, l'émaille de rayons fantastiques. Le thym et le serpolet parfument l'air. L'aigle royal fend l'horizon. Les moutons vous regardent du haut de leurs trônes aériens, enveloppés d'un soleil éclatant. Le doux murmure d'une onde cristalline vous berce sous l'ombre transparente des frênes. Ravie, en extase, l'âme s'élève, sur les ailes de la foi, jusqu'au séjour immortel du Créateur de tant de merveilles. Et alors, un rayon de bonheur descend dans cette âme et l'inonde des joies les plus pures ; vos paupières se baignent de larmes douces comme le miel ; vous tombez sur vos genoux, et de vos lèvres frémissantes s'échappe un hymne d'actions de grâces que vos mains accompagnent sur la harpe de David, à l'instar des séraphins du Paradis.

Cuccurecu était une station estivale de premier ordre. Les bergers s'y rendaient en foule. On y voit encore les débris des chalets et des bergeries. Depuis vingt-cinq ou trente ans, l'administration forestière s'est emparée des crêtes de nos montagnes et les défend à coups de procès-verbaux et d'amendes. La silhouette du chalet corse diffère sensiblement de la silhouette du chalet suisse. Dans la description qu'on fait de ce dernier, il y a évidemment de l'exagération.

Le chalet corse est une cabane en pierres sèches. Il sert d'abri aux bergers, pendant la nuit, ou contre les intempéries de l'air, pendant le jour. La chaudière et les ustensiles nécessaires à la confection du fromage sont suspendus aux branches d'un rameau de genévrier, que l'on a coupé, émondé et planté auteur de la cabane.

Les repas sont pris en commun, sur le gazon adjacent, près de la fontaine. Pas n'est besoin de chercher de l'ombre. Sur ces hauteurs, l'air est tellement frais que les rayons du soleil l'échauffent à peine. La vie y est dure, mais libre.

(A suivre).

agricoles ou artistiques se rapportant à la marine.

Une section coloniale comprendra les produits d'importation ou d'exportation qui font spécialement l'objet du commerce de Bordeaux avec les colonies.

Des pavillons seront consacrés à l'océanographie, à l'automobilisme nautique et à la navigation aérienne.

Durant l'Exposition, le commissariat général se propose de provoquer des congrès, concours et conférences sur les questions intéressant la marine, la science, l'art, l'industrie, le commerce, l'économie sociale. Il s'efforcera également d'organiser des fêtes de tous genres en vue de rehausser l'éclat de l'Exposition.

L'Exposition sera constituée en « entrepôt réel ; » en conséquence, les produits exposés seront affranchis des droits de visite, de douane et d'octroi.

Les demandes d'admission doivent être adressées au commissariat général à Bordeaux, avant le 1er février 1907, sous peine de ne pas recevoir entièrement satisfaction ou même d'être rejetées.

Le commissaire général prononcera définitivement sur les demandes d'exposants et délivrera les certificats d'admission.

CONDITIONS D'ADMISSION

Voici quelles sont les conditions d'admission à cette exposition :

Les exposants devront payer un loyer pour la place qu'ils occuperont d'après le tarif suivant :

1. Un droit fixe de 20 francs par exposant pour inscription de demande ;

2. Un droit proportionnel par unité de surface, établi suivant un tarif général applicable aux exposants industriels et fixé ainsi qu'il suit :

Le mètre superficiel dans le palais principal, 60 francs.

Le mètre superficiel sur la muraille intérieure, 40 francs.

Le mètre superficiel dans les bâtiments annexes, 40 francs.

Le mètre superficiel sur la muraille intérieure 30 francs.

Le mètre en plein air, avec façade, et avec facilité d'élever des constructions, 10 francs.

Pour les emplacements de choix des vitrines isolées, des places, des coins, une redevance plus élevée, sera fixée dans chaque cas particulier.

De nombreuses demandes d'admission sont déjà parvenues au commissariat général, qui appelle l'attention des exposants sur l'intérêt qu'ils ont à envoyer leurs demandes avant le 1er septembre 1906, quoique le délai extrême aille jusqu'au 1er février 1907.

Ne seront pas admises les demandes d'exposants de matières dangereuses, telles que matières *fulminantes ou détonnantes*.

L'assurance est obligatoire pour tous les produits exposés, depuis leur entrée dans l'enceinte de l'Exposition jusqu'à leur sortie. Elle devra contenir une renonciation formelle tant de l'assuré que de l'assureur, contre l'administration de l'Exposition.

A défaut par les exposants de justifier qu'ils y ont procédé eux-mêmes, l'assurance est contractée d'office par l'administration de l'Exposition à leurs frais, risques et périls.

Les exposants auront à supporter tous les frais d'emballage, de transport, de déballage, de conservation des caisses, d'installation, de récemballage et de réexpédition.

Les exposants qui auraient besoin d'eau de gaz, d'électricité, de force motrice, déclareront sur le bulletin de demande d'admission, les quantités qui leur seront nécessaires, en y ajoutant des détails utiles, pour l'indication de vitesse propre à chacun de leurs appareils.

Après la clôture de l'Exposition, l'exposant devra enlever ou faire enlever les produits exposés dans le délai maximum d'un mois, faute de quoi ces produits seront déposés en magasin aux frais et risques de l'exposant et sans responsabilité de la part du commissaire général.

L.

MUSIQUE MILITAIRE

PLACE SAINT-NICOLAS

Programme du 12 août, à 8 h. 1/2

Le Béarnais, par redouble,	Gariner.
Ouverture de Concert,	Giraud.
Cavatine pour piston,	Rossini.
Carmen, mon Ange,	Bizet.
Guillerette, polka,	Roux.

Le Sous Chef de musique, TOMASINI.

Ce que disent les Journaux

La Libre Parole

Sur les pratiques religieuses de nos gouvernants :

« M. Barthou vient d'installer sa famille dans un château de Ballaigues (Suisse). C'est son droit. Mme Barthou et son fils y ont fait la population par leur assiduité aux offices et leur ferveur. C'est fort bien. Ce qui est moins bien, c'est qu'un subordonné de M. Barthou serait infailliblement révoqué par son ministre si la femme de ce fonctionnaire fréquentait l'église. La religion est réservée aux Excellences. »

Le Siècle

De M. de Lanessan, sur les affaires de Russie :

« Le gouvernement de la République n'a point à s'immiscer dans les luttes intestines de la Russie, mais il a le devoir de surveiller les intérêts de la France que l'anarchie russe compromet gravement. Ce devoir doit lui apparaître d'autant plus impérieux que si les Français prêtent dix milliards de leurs économies au tsar, ce fut avec les encouragements des ministres de la République. »

L'Humanité

De M. Veber, député socialiste, sur la suppression de l'héritage :

« Nous allons vers la suppression de l'héritage en ligne directe. Mais l'on aura fait que la moitié de la besogne tant que l'on ne s'attaquera pas au droit de tester. En effet, le jour où même partiellement, la transmission « ab intestat » viendrait à être supprimée, bien des gens se mettraient à faire leur testament, à désigner leurs héritiers. Après s'exacerberez le conflit entre le socialisme et le libéralisme qui considère le droit de tester, la faculté de transmettre les fortunes, comme le plus puissant aiguillon du travail individuel. Pour quoi n'hésiterait-on pas de génération la génération une limitation progressive du droit de tester même en ligne directe ? »

L'Estafette

De M. Judet, à propos des mémoires du général André :

« Si le général Mercier a commis une erreur et une faute, c'est bien d'avoir prodigué sa faveur persistante au général André. Après l'avoir imposé à l'école polytechnique, il l'a plus tard recueilli quelque disgracié justement par un discours où le politicien perçait déjà dans le brigadier. Comme chef du 6e corps d'armée, Mercier le tira d'un très mauvais pas en lui confiant l'artillerie du Mans. Plus tard, c'est grâce aux insistances répétées de son infatigable protecteur et malgré l'avis de toutes les commissions de classement qu'il fut mis au tableau pour le grade de divisionnaire. Alors moment la faux Henry était découvert et André ne témoignait aucun trouble. Il semblait si peu d'émotion, dans sa fameuse conscience et si peu les doutes dont il a couvert plus tard ses palinodies qu'il fit une démarche spéciale pour inviter d'office M. Cavaignac à se rendre au Mans à la soirée d'adieux. A-t-il oublié son zèle, son insistance et les fleurs qu'il fut chargé de rapporter à Mme Mercier ? Alors il avait plutôt l'air d'un fanatique que d'un hésitant. »

La République Française

A propos de la dernière circulaire de M. Clémenceau :

« Oui, il est exact que la doctrine républicaine n'est toujours élevée contre les pouvoirs que donne aux préfets l'article 10 du Code d'instruction criminelle, si il est seulement regrettable de constater que la pratique républicaine a toujours tenu à honneur de le laisser subsister. Nous pourrions taquiner M. Clémenceau sur l'inaction persévérante de son parti au regard d'une réforme qu'il a toujours réclamée. »

«AU « JOURNAL OFFICIEL »

Ministère de la Marine

Ont été promus à la 1re classe de leur grade : le 1er m. timonier de 2e classe Poli François-Mathieu ; le 1er m. demonteur de 2e classe ; Berlingué Pierre-Marie ; le 1er m. fourrier de 3e classe, Baldassari Jean-Baptiste ; le 1er m. canonnier de 2e classe Sentelli Toussaint ; les 2es m. mécaniciens de 2e classe Quilici Dominique-Auguste et Ferri André-Jules ; le 2e m. fourrier de 2e classe Sanoni Martin ; le 2e m. infirmier de 2e classe Cristini Victor-Joseph ; le q. m. de timonerie de 2e classe Potentini Julien-Martin ; les q. m. mécaniciens de 2e classe Pinelli Jean-Jacques, Diss Maurice, Casanova Georges-Noël, Garelli Vincent-Félix, Filippi Jean, Semidei Antoine ; les q. m. fourrier de 3e classe Tornasi Antoine-Quilicus, Pruneta Pierre, Chiarelli Ferdinand-Michel, Paoli Joseph, Benedetti Charles-André-Jean.

Ministère de l'Intérieur

M. Arrighi, adjoint au 14e, a été nommé expéditionnaire à la sous-préfecture du Havre.

Préfecture de la Seine

M. Martini est nommé garde de 3e classe des squares de Paris.

Phares et Balises

M. Scotto Michel a été nommé gardien de phare de 4e classe dans la circonscription de Constantine.

Pensions

Gambotti François-Félix, adjudant, 19 ans 10 jours de services. Pension avec jouissance du 12 avril 1906, 780 fr.

Michelli Charles-Louis, adjudant, 16 ans 1 mois 10 jours de services. Pension avec jouissance du 23 avril 1906, 660 fr.

Mignucci Joseph-Marie, adjudant, 17 ans 6 mois 15 jours de services. Pension avec jouissance du 9 avril 1906, 720 fr.

Lepori Laurent-Dominique, gendarme, 20 ans 9 mois 9 jours de services. Pension avec jouissance du 25 mai 1906, 1.040 fr.

Valentini François-Marie, gendarme, 16 ans 1 mois 27 jours de services. Pension avec jouissance du 31 mai 1906, 300 fr.

Pagliai Théodose, gendarme, 25 ans 1 mois 25 jours de services. Pension avec jouissance du 26 mai 1906, 863 fr.

GAZETTE DÉPARTEMENTALE

AJACCIO. — Mme Arrio, surveillante du quartier des femmes à la maison d'arrêt d'Ajaccio, a été élevée à la 1re classe ; MM. Fiordalmi et Nicoli, gardiens à la même maison, sont promus à la 1re classe (1.200 fr.).

OREZZA-LES-EAUX. — M. le docteur Zaccarelli est excellent organisateur de fêtes autant qu'excellent praticien. Nous faisons la réclame, qu'il fait aux eaux de ce charmant séjour et qui est toute à son honneur. Rendons seulement ici hommage et offrons nos remerciements à celui qui sut si bien satisfaire toute de jeunes gens, avides de plaisirs sains.

Mardi soir, 7 courant, l'hôtel Pietri était en fête. Dans les vastes salons du « rez-jour aux acacias », éclairés à giorno, se réunissait un monde aussi élégant que choisi, répondant à l'aimable appel de M. le docteur Zaccarelli. Citons au hasard, coté dames : Mmes Lorenzi, Stefani, Fontana, Raffalli, Mignucci, Luca, Bosteri, Paoli ; Mlles Lorenzi, M. Raffalli, A. Stefani, Casanova, Luca, Santoni, etc. ; côté hommes : MM. Tonelli Luca, Pietri, Lorenzi, Costa, docteur Borboni, Gentil, Mugloni, Orlanducci, Renucci, Mannoni, Francois Rorsenbiel, Tolfelli ... Soirée brillante, qui ne pouvait que l'être avec le concorde harmonieux dus à la toute gracieuse Mlle L... et à M. M... Tout y passa : danses de caractère et autres, car la danse n'avait pas de secrets pour ces fervents. Rien ne manqua pour égayer tout ce beau monde : MM. R... et M... ont un répertoire d'elite et ils nous régalèrent *par de divines romances et des chansonnettes* comiq'pur.

Tous s'en donnèrent à cœur joie ; aux intermèdes, le champagne coulait à flots. En somme on avait réussi en tous points, et on se quitta bien tard, chacun emportant de cette soirée un excellent souvenir.

Avant de se séparer, tous ces joyeux convives levèrent leur verre en l'honneur de M. le docteur Zaccarelli, qui, légèrement indisposé, s'était fait excuser à la dernière minute et qui eut cependant la généreuse idée de commander du bon Roti et Chanton à notre intention.

Qu'une fois encore M. le docteur Zaccarelli, reçoive nos remerciements et nos félicitations les plus vives. — L. GHOTI.

CASTELLUCCIO. — Les gardiens Forneti et Bédal, gardiens au polygone agricole de Castelluccio, sont nommés à la 2e classe (1.400 fr.)

CALVI. — Le ministre de la marine a accordé un témoignage officiel de satisfaction au sous patron des douanes Tarallo Charles Jacques : le 13 février 1906, s'est jeté à la mer tout habillé pour sauver un enfant en danger de se noyer dans le port de Calvi.

M. Orsini, gardien chef de la prison de Calvi, est élevé à la 1re classe et son traitement porté à 1.600 francs.

CORTE. — M. Frassati, gardien ordinaire à la prison de Corte, a été élevé à la 2e classe.

LES CHATAIGNIERS des Biens Communaux

La coupe et la replantation des châtaigniers sur les biens communaux de Corte a donné lieu à de nombreuses réclamations.

Voici la délibération que, dans sa sagesse, notre assemblée communale a prise à la date du 5 avril dernier et qui est de nature à donner pleine satisfaction à toutes les parties intéressées.

Le Conseil,

Considérant que le châtaignier constitue pour une partie de la population et principalement pour la classe pauvre, la ressource la plus importante ;

Qu'il est d'un intérêt humanitaire bien compris d'encrayer par tous les moyens possibles la coupe de ces arbres surtout quand ceux-ci sont en pleine croissance et en plein rapport ;

Qu'il est donc indispensable pour le Conseil municipal de se préoccuper d'une situation qui tend à devenir de jour en jour plus alarmante ;

Décide en conséquence qu'à l'avenir tout arbre de châtaignier complanté sur les terrains communaux ne pourra plus être remplacé sans une autorisation formelle, obtenue du Conseil municipal ;

Décide en outre que tous les propriétaires de châtaigniers situés sur le territoire de la commune qui auront remplacés les châtaigniers abattus sans autorisation devront payer les mêmes droits que pour les châtaigniers disparus, c'est-à-dire dix centimes pour chaque arbre ;

Dit au surplus et pour l'avenir que tout propriétaire qui replantera sans autorisation des arbres sur les terrains communaux sera déchu de ses droits, et les plantations ainsi faites deviendront communales ;

Quant aux propriétaires qui à la suite de coupes d'arbres auront demandé l'autorisation de faire de nouvelles plantations, ceux-ci seront obligés de payer le droit de dix centimes pour chaque arbre replanté bien que ce ne soient que des arbustes, et qu'une délibération antérieure ait fixé le point de départ de la redevance à payer à la commune à la quinzième année.

Déclare par surcroît que tout propriétaire qui procédera à la coupe des châtaigniers devra aussitôt que celle-ci sera effectuée, en avertir la municipalité pour permettre à de nouveaux concessionnaires s'ils se représentent de faire leur demande de plantation.

Si les dits propriétaires oublient de faire cette déclaration dans l'année qui suit la coupe de leurs arbres, ils devront payer les droits y afférents comme si ces arbres existaient encore.

Fait et délibéré à Corte les jour, mois et an que dessus.

Pour copie conforme.
Corte, le 30 avril 1906.
Le Maire,
Signé : A. PIERAGGI.

Vu et approuvé :
Ajaccio, le 18 juin 1906.
Le Préfet,
Signé ; PHÉLUT.

(Pascal Paoli)

Petite Gazette

Variations Atmosphériques du 11 août

Thermomètre — 7 heures du matin + 27·2 à midi + 28·0 à 6 heures du soir + 27·
Maxima + 30·2 Minima + 22·6.
Baromètre — 7 heures du matin, 757 mm. à midi, 757 mm. 6 heures du soir, 756 mm.
Vent. — Dans le matin-le, N.E. faible.
Dans l'après-midi, id.
Etat du ciel, Quelques nuages.
Pluviomètre, à 7 h. du matin : 0 mm.

⁂

Un peu de propreté

Pendant les deux mois des grandes vacances le balayage des écoles laïques est suspendu ; complètement négligés, les escaliers et les cours de ces écoles se trouvent dans un état de malpropreté repoussante.

Ne conviendrait-il pas de leur donner le coup de balai qui leur est dû ? Allons, messieurs les balayeurs, un petit effort et l'hygiène y gagnera.

⁂

A l'Union Corse

On lit dans le *Petit Var* :

Jeudi soir, dans la coquette salle du bar du XXe Siècle, rue Hippolyte Daprat, a eu lieu une réunion des membres du cercle de l'Union Corse, qui avaient à honneur de souhaiter une bonne retraite à leur ancien président, le citoyen Pierre-Paul Giudicelli, qui, après trente années de lutte, et, comme membre fondateur du cercle, a droit à un repos bien mérité.

Le président actuel, Andreani Paris, lui a offert, au nom des membres du cercle, un bronze en souvenir et, en quelques mots bien sincères, a retracé les luttes passées ensemble.

Tout ému, le citoyen Giudicelli remercie l'assemblée et fait connaître qu'il sera quand même avec nous comme membre honoraire.

Après quelques bonnes paroles du citoyen Rebuffi, on a trinqué au départ du citoyen Giudicelli.

⁂

Le balayage

L'entrepreneur du balayage ayant fait vider quelques tombereaux d'immondices derrière le bâtiment des douaniers, les baigneurs ont porté plainte à la police qui a dressé procès-verbal.

Procès-verbal a été également dressé contre le sieur A. Nicè, balayeur public, qui se trouvait sur un tombereau chargé d'immondices, en complet état d'ivresse, laissant à la bête attelée le soin de le conduire.

⁂

Au Port

Vap. « Golo, » cap. Carrieu, de Livourne, 15 passag., div.
— Vap. « Ruby, » cap. Luka, arrivé de Gênes, diverses.
— Vap. « Diamond, » cap. Orsini, de Marseille, 194 passag, div.
— Vap. « Ville de Bastia, » cap. Bellier, de Livourne, 39 passag., div.

⁂

Avis

Il a été perdu sur le territoire d'Erbajolo, dans la nuit du 2 août, une mule à poils bruns, taille 1 mètre 30 environ, bouche blanche, ferrée aux quatre pieds, âgée de 4 ans.

La rapporteur contre recompense à M. Joseph Antoine Cremona, négociant à Erbajolo.

⁂

Mots de la fin

La femme d'un paysan normand était dangereusement malade ; on appelle un docteur ; il interroge, il examine, et tout en causant laisse comprendre la crainte qu'il a, de ne pas être payé :

— Monsieur, dit le mari, j'ai là cinq louis, ils sont à vous, que vous tuiez ou guérissiez la chère femme.

La malade mourut, et au bout de quelque temps, le médecin se présenta pour réclamer les cent francs.

« Docteur, dit le pauvre veuf, me voilà tout prêt à tenir ma promesse. Avez-vous tué ma femme ?

— Tué, comme tué ? bien sûr que non.

— L'avez-vous guérie ?

— Hélas, non ?

— Eh bien ! si, comme vous en convenez vous-même, vous ne l'avez ni tuée ni guérie, vous êtes hors de nos conventions et n'avez légalement rien à me demander. »

SOCIÉTÉS et SYNDICATS

DOTATION DE LA JEUNESSE DE FRANCE. — Perception de la cotisation mensuelle dimanche 12 courant, de 9 à 11 heures du matin, à la Mairie.

Note. — Les retardataires sont instamment priés d'adresser leurs cotisations, non au Président, mais à M. Varesse, trésorier de la section, 35, Rd Paoli.

Le Président, P. P. Monti.

Charles de Vincenti, 26, rue Pigale, Paris. Ordres de bourse. Comptant et crme.

Renseignements financiers gratuits sur toutes valeurs cotées ou non cotées. — Courriers officiels.

1 franc pour mille au parquet, et 1.25 pour mille en coulisse.

DERNIÈRES NOUVELLES

Service télégraphique spécial du *Petit Bastiais* 00428

BOURSE DE PARIS

	10 août	11 août
Rentes 3 0/0 anciens	97 80	97.80
— 3 p. 0/0 amortis.	97.50	97.75

ex-coupons.

DOUANES

Paris, 11 août.

M. Cerotti, ex-caporal au 3e régt. d'infanterie coloniale, à Omessa, est nommé préposé des douanes à la direction de Valenciennes.

VOLS D'OUTILS à la CARTOUCHERIE DE VINCENNES

Paris, 11 août

A la suite d'une surveillance qui était exercée depuis quelques jours, plusieurs soldats et ouvriers employés à la cartoucherie de Vincennes ont été mis en état d'arrestation cet après-midi.

Ces soldats et ouvriers sont accusés d'avoir volé de nombreux outils et une certaine quantité d'approvisionnements.

EN TURQUIE

La maladie du Sultan

Constantinople, 11 août.

Le Sultan, qui est malade depuis plusieurs jours, vient de subir une opération.

L'état du Sultan est considéré comme grave, mais non désespéré.

EN AUTRICHE

Le voyage de François-Joseph

Vienne, 11 août.

L'empereur François-Joseph profitera des manœuvres maritimes qui doivent avoir lieu sur les côtes de Dalmatie, pour visiter l'Herzégovine et faire une petite excursion à Bosna-Brod sur la frontière de la Bosnie et de la Croatie.

Ce sera la première fois, depuis vingt-huit ans que l'Autriche occupe ces provinces, que l'empereur se montrera à ces populations.

Le voyage de François-Joseph sera de courte durée.

EN PERSE

Convocation de la Chambre représentative

Paris, 11 août.

On télégraphie de Téhéran :

Le Shah a décidé de convoquer la Chambre représentative, afin de pouvoir lui soumettre et lui faire voter toutes les réformes qu'il juge nécessaires.

EN ANGLETERRE

La chaleur à Manchester

Londres, 11 août.

On télégraphie de Manchester :

Depuis quatre jours, l'atmosphère est tellement étouffante, que des milliers de femmes des manufactures de coton du Lancashire ont interrompu tout travail.

EN ITALIE

Nombreuses secousses de tremblement de terre

Rome, 11 août.

De nombreuses secousses de tremblement de terre ont été ressenties à San-Remo, à Bordighera et à Col di Rodi.

Il n'y a aucune victime à déplorer et les dégâts matériels sont insignifiants

Ces secousses ont toutefois provoqué une grande émotion au sein des populations de ces localités.

AU VÉNÉZUÉLA

Le renversement de Castro

Paris, 11 août.

On télégraphie de New-York au « New-York-Hérald » de Paris.

Le général Parades, chef du parti militaire vénézuélien est arrivé à New-York pour préparer le renversement du président Castro.

La situation à Caracas et dans les autres villes paraît défavorable au président actuel et ceux qui soutiennent le général Parades sont convaincus qu'ils auront gain de cause.

EN RUSSIE

A St-PETERSBOURG

Poursuites contre les députés de la Douma

Saint-Pétersbourg, 11 août.

Le gouvernement a décidé de poursuivre comme criminels politiques 250 députés de la Douma, signataires du manifeste de Viborg.

Ces députés seraient traduits devant un tribunal extraordinaire.

Le Tsar a, en effet, le droit de former une haute cour, tirée du Sénat, pour juger les délits graves.

Les désordres et les grèves

Saint-Pétersbourg, 11 août.

Les dépêches provenant des provinces commencent à diminuer de plus en plus tous les jours.

Les différentes grèves cessent peu à peu, et les grévistes sont relativement calmes.

Cependant les révolutionnaires ne désarment pas ; ils continuent leurs pillages dans les villes et dans les campagnes.

Surveillance des trains

Saint-Pétersbourg, 11 août.

Le service de surveillance des trains venant de Finlande et des navires étrangers arrivant des ports de la Baltique, a été renforcé en prévision d'importations clandestines d'armes.

UN ATTENTAT

La fille d'un général tente de tuer deux généraux

Suicide de la jeune fille

Saint-Pétersbourg, 11 août.

On télégraphie d'Odessa :

Une tentative d'assassinat s'est produite aujourd'hui dans des circonstances peu communes.

La fille du général Prinz a tenté de donner la mort aux généraux Kaulbars et Kasrangorof, en pleine rue.

Les dépêches parvenues dans la soirée donnent les détails suivants sur cet attentat qui a failli coûter la vie à de nombreuses personnes.

Les généraux Kaulbars et Karangosof traversaient une des principales rues de la ville, lorsque une jeune fille, qui semblait faire le guet, s'est détachée pour leur croiser le chemin. Elle portait quelque chose à la main et, à peine s'était-elle engagée sur la chaussée qu'elle glissait à terre. Presque au même instant une explosion formidable retentissait, jetant le désarroi le plus complet dans la rue.

Aussitôt après l'explosion on se rendait compte que les deux généraux venaient d'être victimes d'un attentat de la part d'une jeune fille qui se suivait.

On a poursuivi cette dernière ; elle a pénétré dans un hôtel où elle a pu se donner la mort avant l'arrivée de la police.

La bombe a éclaté sans faire aucune victime.

On ne s'explique pas le mobile qui a poussé cette malheureuse fille à commettre son crime.

Un procès à Cronstadt contre 2,000 accusés

Saint-Pétersbourg 11 août.

Le Gouvernement est décidé à faire poursuivre tous les marins qui ont pris part aux mutineries du port de Cronstadt.

Une information à ce sujet est déjà ouverte ; le procès contre les mutins de Cronstadt comprendra 2.000 accusés.

Ecole Supérieure de Commerce

DE MARSEILLE

Reconnue par l'Etat

Sous le patronage de la Chambre de Commerce

148, rue Paradis

Cours normaux de 1re et 2e année (Section du Commerce général et de la Banque, Section Coloniale, Section de Marine Marchande). L'examen d'entrée en 1re année normale s'ouvrira le *Jeudi 4 Octobre*. La liste des inscriptions pour l'admission dans les cours normaux sera close le *Lundi 1er octobre*. (Les candidats dispensés de l'examen d'entrée par la possession de l'un des diplômes énumérés par le décret du 20 avril 1906, ne sont pas astreints aux formalités d'inscription). Pendant les vacances, cours de préparation à l'examen d'entrée.

Cours Préparatoire dans lequel les admissions peuvent être prononcées à toute époque de l'année. L'internat annexé à l'Ecole.

Ecole Libre de Commerce recevant des élèves âgés de 12 ans au moins.

CHAMPAGNE COSTE-FOLCHER

ÉPERNAY

Exposition de Liège 1905, Médaille d'Or
Exposition Internationale d'Alimentation Paris 1905, Grand Prix

Le Champagne COSTE-FOLCHER a été le seul admis aux banquets de 30.000 et 50.000 couverts servis les 30 octobre 1904 et 5 novembre 1905, à la Galerie des Machines à Paris pour les Fêtes de la Mutualité.

Agent à Bastia : M. PHILIPPE POGGI.

Qu'on se le dise !

Les Sirops de la Maison L. N. Mattei et Cie, surtout le *Grenadine* et le *Limon* sont sans contesté les meilleurs de tous.

Les goûter c'est ne plus en vouloir d'autres.

A VENDRE

Futailles neuves et usagées à de bonnes conditions.

S'adresser à MM. L. N. Mattei et Cie.

Avis aux propriétaires

Avant de vendre vos cédrats adressez-vous à MM. L. N. Mattei et Cie.

AVIS

La Maison Dominique MATTEI aîné, Place Saint-Nicolas, Bastia, a l'honneur d'informer ses nombreuses clientèle qu'elle mettra en vente, à partir du 1er août, les marchandises ci-après, pesment comptant :

Sucre raffiné : en pains en sacs, à l'entrepôt d'octroi, 61 fr. les 100 k. ; en caisses de 50 k., morceaux réguliers, St Louis, 62 fr. les 100 k. ; en caisse de 50 k., Méditerranée, 60 fr. 50 les 100 kilos.

Sucre cristallisé, 1er et 3e jet.

Pâtes Riviere et Carrel, par caisses de 60 k. 80 fr. les 100 kilos ; par caisses de 12 k. 86 fr. les 100 k. ; en détail, le 1/2 paquets de 250 grammes, 0,45.

Savon : en caisses de 50 k., Fer à cheval, 28 fr. la caisse ; Abat-jour, 27 fr. la caisse ; Condor, 23.50 la caisse ; Echalote, 23.50 la caisse.

Sel gros des Iles d'Hyères, 11 à 11.50 les 100 kilos.

Sel fin en sacs de 50 k., 13 à 14 f. les 100 k.

Farinette extra blanche, 14.50 à 15 fr. les 100 kilos.

Repasse tendre, 12 à 13 fr. les 100 k.

Farines : Coty, Dagraud, Merly et Cie, Dilard, Parrel Berdiancks, Thomas et Cie gruau.

Pétrole Atlantic, 14 fr. 50 la caisse à l'entrepôt d'octroi.

Pétrole Atlas, 12 fr. la caisse à l'entrepôt d'octroi.

Sucre de Paris, en paquets de 1 k. à 0,75 le kilo à la consommation.

Sucre de Paris, en paquets de 5 kilos à 0,720 le k°lo.

Orezza-les-Eaux

Villa Granajola

PROPRIÉTÉ DU Dr MANFREDI

L'Hôtel sera ouvert à partir du 1er juillet sous la direction de M. Henri Courchet.

Un cuisinier de Nice est attaché à l'établissement. Un service d'omnibus sera à la disposition des voyageurs.

Prix de la Pension :

Table d'hôte, 5 francs par jour ; Chambres, 2 et 3 francs.

Pour tous renseignements s'adresser à Mme veuve Manfredi, villa Granajola, Orezza.

N. B. — On prend des arrangements pour familles.

L'hôtel restera ouvert jusqu'à la fin de septembre.

— FEUILLETON DU PETIT BASTIAIS —

LE Conducteur d'Omnibus

PAR

ALFRED SIRVEN & A. SIEGEL

TROISIÈME PARTIE

LA MÈRE

Lorioi fit jouer la serrure.

Le petit tourna brusquement sur ses gonds.

Le commissaire de police en montra, ceint de son écharpe, et suivi de Stéphane de Derly.

On devine ce qui s'était passé entre ce dernier et Méreaille.

Quand l'agent d'affaires s'était présenté chez l'oncle de Marie, les domestiques, obéissant à une consigne donnée une fois pour toutes, avaient tenté de l'éconduire.

Comme il insistait avec énergie pour être reçu par le maître de la maison, le valet de chambre intervint, la mine narquoise :

— Monsieur n'est pas visible, mais si monsieur désire parler à madame ?

— A madame, soit, répondit Méreaille, qui, introduit auprès de Palmyre, sentait sans broncher le regard terrible dont elle couvrait le fondeyer.

Il ne s'entendaient pas depuis un quart d'heure que terrifiée, éperdue, elle alla en personne chercher son mari et, le ramenant :

— Ecoutez la proposition de M. Méreaille et acceptez-la, c'est ce que vous avez de mieux à faire, lui dit-elle.

Tout de suite, elle avait compris l'imminence du danger.

La comtesse de Derly avait retrouvé sa fille et elle était décidée à réunir un conseil de famille pour faire rendre gorge au tuteur.

Méreaille avait eu soin de lui mettre sous les yeux la requête de Jeanne à M. de Barneville, en ajoutant que s'il avait réussi à la détourner de son adresse, rien n'empêchait Mme de Derly d'en rédiger une seconde copie, qu'elle ferait parvenir à l'incorruptible mirogot-tuteur.

— Marie retrouvée ? L'assistance de M. de Barneville invoquée pour m'obliger à rendre mes comptes !... Mais c'est notre ruine ! bégaya Stéphane, atterré.

— Du courage donc, vous me faites pitié ! dit énergiquement Palmyre. Au lieu de vous désespérer, suivez mon conseil et traitez avec M. Méreaille.

— Je veux bien, balbutia-t-il, qu'il me fasse connaître ses prétentions et, si elles ne sont pas exorbitantes...

Méreaille l'interrompit pour lui répéter ce qu'il venait de dire à Palmyre.

Il fallait que, sans perdre une heure, Stéphane de Derly reçût l'assistance de la police pour enlever Marie à sa mère, comme les arrêts de la justice lui en confèrent le droit.

Il délibérait encore les quelques mots pendant lesquels la jeune fille resterait soumise à son autorité pour l'amener, par tous les moyens possibles, à épouser Méreaille, lequel s'engagerait, par écrit, à lui remettre, le lendemain du mariage, et à titre de commission, la moitié des titres composant la fortune de Marie.

— Où Mme de Derly cache-t-elle sa fille, fit Stéphane ?

— Chez elle, rue Cassini, répondit Méreaille, mais il y a deux éventualités auxquelles il faut vous attendre.

« La première, c'est qu'elle n'ait pu se dédommager ; la seconde, c'est qu'elle ne vous laissera emmener votre nièce que contrainte et forcée.

« Il est donc urgent que, pour commencer, vous réclamiez, armé de toutes vos pièces, l'assistance d'un commissaire de police à qui vous représenterez qu'on ne peut laisser une heure de plus une jeune fille mineure et infirme confiée à la garde d'une mère indigne, déchue de ses droits par un arrêt de la justice et, de plus, névropate, morphinomane, à moitié folle enfin. Vous vous rendrez au domicile de Mme de Derly, rue Cassini. Là, j'ai de bonnes raisons pour penser que vous trouverez la maison vide.

— Que faire, alors ? demandait à la fois Stéphane et Palmyre.

— Inviter le commissaire à vous suivre à l'endroit où il est à supposer que la comtesse et sa fille se sont réfugiées, c'est-à-dire, rue des Moines, dans la famille Loriol qui l'a recueillie et lui a donné asile jusqu'au jour où sa mère, l'ayant retrouvée, est venue la chercher.

Voici l'adresse exacte de ces Loriol. Agissez sans perdre une seconde.

Stéphane se hâta de se rendre chez le commissaire et Méreaille retourna chez lui pour y attendre tranquillement le résultat de l'expédition qu'il avait conseillée.

La parfaite connaissance qu'il possédait du caractère à la fois faible et violent de Mme de Derly et aussi le merveilleux esprit de déduction qu'il tenait de la nature, avaient permis à Méreaille de deviner ce qui allait se passer.

A la mère de la scène qu'il avait eue le matin avec elle et épouvantée par sa menace, la comtesse avait dû penser à fuir d'abord, à s'assurer une protection ensuite.

Or, dans l'état des choses, le protecteur naturel de Marie, celui à qui elle avait dû avoir recours le premier, c'était Jean-Paul.

Il était donc plus que probable que, après avoir quitté précipitamment la rue Cassini, les deux fugitives s'étaient réfugiées chez les Loriol, tout dévoués à Marie, pour leur demander aide et assistance.

De déduction en déduction, Méreaille, avec une étonnante clairvoyance, en était venu à deviner tout le reste.

Tout se passa comme il l'avait prédit.

Il y avait plusieurs heures que Mme de Derly et sa fille avaient quitté l'appartement de la rue Cassini quand Stéphane s'y présenta, assisté de son ami, le commissaire, lequel avait consenti à le suivre à sa première réquisition.

De là ils s'étaient rendus en toute hâte à la rue des Moines où nous avons vu quelle impression de terreur avait produite leur inopportune apparition.

— Voici, sans doute, Mlle de Derly ? dit le commissaire en s'avançant vers Marie que sa mère tenait toujours étroitement embrassée.

La comtesse allait répondre.

— Oui, monsieur, c'est ma fille, et il faudra me tuer pour me l'arracher !

Mais une inspiration puisée dans son désespoir éleva sur ses lèvres la protestation prête à en sortir.

Avec une puissance de dissimulation et une aptitude au mensonge dont les névropathes donnent de fréquents exemples, elle parvint à retrouver, en apparences, tout son sang froid, et très calme :

— Vous faites erreur, monsieur le commissaire, cette jeune fille n'est pas la personne que vous venez de nommer. Ma fille, à moi, ma pauvre et chère Marie, m'a été enlevée, il y a plus de dix ans, et j'ai tout lieu de croire qu'elle n'est plus de ce monde. Pour me consoler dans ma douleur, j'ai recueilli cette infortunée. Elle a l'âge qu'aurait ma fille, elle est sourde-muette comme l'était ma fille, hélas ! Tout en elle me rappelle l'enfant que j'ai perdue ; mais encore une fois, ce n'est pas Mlle de Derly qui est devant vos yeux.

Mme Loriol, son fils et Jean-Paul confirmèrent et, l'un après l'autre, attestèrent l'exactitude de ses paroles.

(A suivre).

Cordonnerie Modèle

Bastia, 33, Boulevard Paoli, 33, Bastia

Eugène PERICCHI, propriétaire

Saison Printemps-Eté 1906

Grand choix de chaussures pour Hommes, Dames et Enfants

Rayon spécial de chaussures de luxe

Grandassortiment de chaussures en couleurs

Choix considérable de pantoufles

Prix très réduits

M. Eugène PERICCHI a l'honneur d'informer ses nombreux clients de l'intérieur et du Cap qu'il reçoit les ordres par correspondance et tous les soins seront apportés à leur prompte exécution.

La Maison se charge des réparations

Royal Windsor

LE CÉLÈBRE RÉGÉNÉRATEUR DES CHEVEUX

AVEZ-VOUS DES CHEVEUX GRIS? AVEZ-VOUS DES PELLICULES? VOS CHEVEUX SONT-ILS TOMBÉS? 127 DÉC.

Remplace le ROYAL WINDSOR, est rend aux Cheveux GRIS la couleur et la beauté naturelles de la jeunesse. Il arrête les chutes des Cheveux et fait disparaître les Pellicules. Il est le SEUL Régénérateur des Cheveux connu. Résultats toujours garantis. Prospectus franco.

ENTREPOT : 26, rue d'Inghien, PARIS

Exigez la marque déposée et la signature ci-dessus

L'Art de Gagner de l'Argent à la Bourse

25 ans de succès, a valu à l'Auteur les félicitations des Financiers les plus distingués. — Envoi Gratis. — GAILLARD, 5, rue Feydeau, Paris.

MAISON DE CONFIANCE

BIJOUTERIE MATTEI

20, Boulevard Paoli

La BIJOUTERIE MATTEI a l'honneur de prévenir sa nombreuse clientèle, qu'elle ne vend que des articles absolument garantis, or 18 karats et argent 1er titre. Tous les objets par elle mis en vente sont marqués au prix connus et ont déjà subi une réduction sur les prix de vente.

La Bijouterie MATTEI pourra livrer aux prix les plus réduits, des articles de joaillerie, bijouterie, orfèverie, montres, chaînes, parures, *alliances*, etc., etc., brochos or et argent 1er titre

Sa devise est de vendre « bon et bon marché. »

Spécialité de stylets Vendetta-Corse. Réduction de 10 pour cent et garanti 18 karats.

OUTILS pour AMATEURS et INDUSTRIE — LE KELLS

MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION

Chaux hydrauliques et Ciments, marques de Villeneuve et La-Farge du Teil. — Plâtres gris et blanc. Carreaux-Mosaïques en ciment. — Briques plates et rondes. — Carreaux. — Tomettes — Tuyaux en poterie et en grès.

FERS A PLANCHER

Fers en barres: Plats, Ronds, Carrés, T'il de fer, Rennes artificielles

TUYAUX EN FONTE, EN GROS

Appareils Sanitaires

Charles CLÈMENT & Cie

Entrepôts aux Magasins Généraux à Boulevard de Cardo, 1.

Orologeria Sanna

Trovasi in Cervione,

aperto un magazino d'orologeria ove si eseguisce qualunque riparazione a prezzi mitissimi e con garanzie.

PHAÉTON

A vendre. Pour tous renseignements s'adresser à M. Bernacchi, rue de l'Opéra, Bastia.

PRIME INÉDITE

A NOS LECTRICES

Celles de nos lectrices qui voudront bien envoyer leur adresse à LA BRODERIE PRATIQUE 38, rue Centrale, à Lyon recevront gratuitement un exemplaire de ce journal, dont chaque numéro contient une page de dessins piqués d'une valeur de 1 fr. 50.

LA GRAINE Sᵀ-VINCENT

guérit radicalement

CONSTIPATION

Hémorroïdes, Maladies du Ventre Foie, Vessie, Voies urinaires

Procure à Tous

Santé, Vigueur

A. DETHOREY, Phien spécialiste, NANCY

envoi contre mandat

Boîte 2 francs. — *Dans toutes les Pharmacies*

ANCIEN CABINET PRADÈRE

PIERRE SABATÉ

Chirurgien-Dentiste du Lycée

SUCCESSEUR

DENTS & DENTIERS (Systèmes perfectionnés)

OBTURATION

& EXTRACTION DES DENTS sans douleur

Bd Paoli, 18, au 1er

Maison Benedetti

M. P. SABATÉ a l'honneur de prévenir sa nombreuse clientèle, d'avoir à se mettre en garde contre certains charlatans ambulants — se disant chirurgiens-dentistes — qui n'ont pas le droit d'exercer la profession et qui emploient des matières nuisibles à la santé pour la fabrication de dents artificielles.

Le Docteur-Gérant,

L.-B. OLLAGNIER.

Bastia, Imprimerie Ollagnier.

LIQUEUR DE NOIX

DISTILLÉE

par M. SIMONCELLI

CONFITEUR à CORTE

Médaille d'argent, Exposition de Bastia (1907). Croix de mérite et Médaille d'or Exposition Internationale de Bastia (1906)

Donnée de propriétés stomachiques, recommandée par les sommités médicales de Montpellier qui en ont fait l'analyse et notamment par M. Combalazzat, l'un des maîtres les plus distingués de la Faculté de Médecine de cette ville, cette Liqueur, fabriquée exclusivement avec des noix de première qualité, se recommande aux estomacs délicats par ses propriétés digestives, ses arômes et son velouté.

Elle est recommandée aux personnes souffrant de maux d'estomac désireuses d'utiliser leurs souffrances, dans les cas d'épidémie et nouvelle contre le mal de mer et les coliques.

La Liqueur de Noix se prend à tout moment et après chaque repas pour activer la digestion. Elle stimulera par petits verres à liqueur.

Dépôt à la Villa près Corte et à Bastia chez M. ARNAUD, pharmacien, place des Portanaires.

Se méfier des contrefaçons.

ANCIEN CABINET

DE M. LE DOCTEUR PASQUALINI

4, rue des Terrasses, Bastia

Fabrication et réparations de dentiers artificiels

F.-A. MORATI

Ancien chef de section des hôpitaux de Dijon, de Marseille, etc., travaille, comme opérateur, en mécanique dentaire, spécialement pour MM. les docteurs et chirurgiens-dentistes (diplomés).

N. B. — Les matières premières devant servir à la fabrication des dentiers proviennent des fers maisons de Paris.

Installation à Gaz et Acétylène

Jean Cini, ex ouvrier du Gaz

Place de l'Hôtel de Ville, 4, Bastia

Vente de becs, verres et manchons *Appareils sur commande*

Abonnement pour l'entretien de l'éclairage; — Travail soigné et garanti.

Atelier de Dorure

SAUVEUR MAGGIOTTI, Doreur

Rue des Terrasses, Bastia

Travaux et réparations d'objets d'Eglise

Chandeliers, Reliquaires, Trônes, Crucifix, Statues, Croix, etc., etc.

Ces travaux sont exécutés avec soin et à des prix modérés.

Exécution de travaux de dorure dans les églises, ainsi que dans les appartements.

JOURNAL HEBDOMADAIRE ILLUSTRÉ

Chroniques, Romans, Modes, Œuvres d'Art, Musique, Concours, etc.

MODES LUXE TIRAGE

La Famille

500 000 LECTEURS

PATRONS GRATUITS

154, Av. de Flandre, PARIS

7, rue Cadet, PARIS

Un très grand nombre de personnes ont rétabli leur santé et la conservent par l'usage des

PILULES DÉPURATIVES

marque **GOLVIN**

Remède populaire d'une incontestable efficacité, économique, facile à prendre. Purifiant le sang, il chasse dans presque toutes les maladies chroniques, telles que Dartres, Rhumatismes, Vieux Ulcères, Fraîcheurs, Engorgements, Lait répandu, Glandes, Mal de Pott, Perte d'appétit, Essoufflement, Faiblesse, Anémie.

Nouveau Estomac, Intestins parresseux, Q. F. le boire avec le SIROP DE LA GARE

Exiger le nouveau cachet argenté et la signature ci-contre

E. Prud'homme, Fils

Saint-Denis, 19

TYANEUS

COURS SECONDAIRES

de Jeunes Filles d'Ajaccio

DIRIGÉS PAR Mlle LUCIE OTTAVI

Officier d'Académie

Cours fondés en 1882 par l'Administration

Les Cours Secondaires d'Ajaccio sont le Seul établissement public de la ville, le seul aussi où les Cours sont faits par MM. les Professeurs du Collège, de l'Ecole Normale d'Instituteurs et l'Institutrices.

Exposés en plein Midi, au bord de la mer, splendide sur le golfe, aux eaux et gaz, ils offrent aux familles les meilleures garanties d'hygiène et de confort.

Pensionnat

Demi-Pensionnat — Externat

PRIX TRÈS MODÉRÉS

Succès pour l'année scolaire 1904-1905

4 Elèves reçues au brevet élémentaire sur 5 présentées;

1 Admission à l'Ecole Normale sur 3;

16 Brevets supérieurs sur 18.

Des Institutrices pourvues du brevet supérieur sont attachées à l'Etablissement.

Préparation spéciale au concours d'admission à l'Ecole Normale et pour la bourse de l'Enseignement primaire supérieur.

AVIS

A vendre pour raison de santé, un magasin de faïence et verrerie.

S'adresser rue Neuve, maison Gregori.

Maux de Dents

guéris radicalement par les **Boulettes Dentaires**

de A. FOURNEAUD, Pharmacien, à Périgueux

Dépôts : Pharmacies Luigi à Bastia, Nafelli à Corte, Padovani à l'Ile-Rousse, Sogliola, 2, cours Napoléon, à Ajaccio.

PHARMACIE Centrale du Nord

LE MEILLEUR MARCHÉ DE TOUT PARIS

122 et 124 Rue Lafayette

CATARRHE FRANCO (100 pages)

TÉLÉPHONE — URNE 8-86-DENIS

Dépôt Général du FER GAFFARD

Lisez tous les Jeudis le

Journal des Voyages

La plus attrayante des publications hebdomadaires

ROMANS D'AVENTURES

par les auteurs les plus célèbres :

Louis Boussenard, Paul d'Ivoi, Henry Lebrugère, etc.

Récits d'Explorations et Nombreuses Variétés.

SUPERBES ILLUSTRATIONS

15 centimes le Numéro. En vente partout.

Abonnement de Trois Mois avec Prime contre mandat-poste de 2 fr. 50, adressé, 166, rue Montmartre, Paris.

Aux tempéraments délicats offrez un

VIN DU CAP CORSE

à base de Quinquina

de la Maison L.-N. MATTEI, & Cie — BASTIA (Corse)

Apéritif Tonique Fortifiant

Ce vin que nous offrons avec confiance aux Consommateurs diffère complètement de tous ceux connus à ce jour; d'un goût agréable au palais, il est à la fois tonique et apéritif.

Pris avant les repas, il excite l'appétit, pris après il active et facilité la digestion.

Demandez dans tous les bons Etablissements un Vin du Cap Mattei

XXXIe ANNEE — LUNDI 13 AOUT 1906 — N 218

00429

Le Petit Bastiais

5 CENTIMES — JOURNAL QUOTIDIEN — 5 CENTIMES

Rédaction & Administration : 3, Boulevard du Palais, Bastia

J.-B. OLLAGNIER, Directeur

Les annonces sont payées d'avance et reçues aux Bureaux du Journal.

Faits divers 1 fr. — Réclames (5e page), 0,75 — Divers, 0,30 — Judic., 0,25

ABONNEMENT (Payable d'avance)

	un an	6 mois	3 mois	Union Postale, un numéro [illegible] le port en sus.
Corse	20 fr.	10 fr.	5 fr.	
Autres Départ.	22 »	12 »	6 »	

On ne répond pas des manuscrits déposés.

LE CALENDRIER

Fête d'Aujourd'hui : Saint Hippolyte

Soleil : (heure nationale)

Lever, 4 h. 30 m. — Coucher, 6 h. 36 m.

Dernier quar., le 11. — Nouv. Lune, le 19

Fête de Demain : Saint Ormisda.

12 AOUT

Les Curiosités de la Semaine

Voilà la Science qui part en guerre contre la glace. Singulier moment sans doute, car jamais plus qu'en ces jours on n'éprouva le besoin, on ne goûta la satisfaction d'absorber des boissons glacées.

Mais l'Académie des sciences, émue des nombreux accidents constatés dans les hôpitaux et les services médicaux de Paris, vient de lancer l'anathème officiel contre la glace. « Son action est paralysante sur le jeu des muscles ; elle entrave la digestion en ralentissant les mouvements de l'estomac ; elle provoque des paralysies partielles du cerveau ; elle détermine des dyssenteries.... » Bref, de quels maux n'est-elle pas coupable ?

Malgré ces objurgations officielles, « ne nous frappons pas, » si l'on peut employer cette expression populaire qui est de quelque à-propos. On sait ce que parler veut dire pour la Science. En somme, on peut user de la glace, mais, comme de toutes choses, même des meilleures, il ne faut pas en abuser.

Les conseils des savants doivent simplement « refroidir » notre désir immodéré du froid...

Le roi Siswath, à qui les Parisiens ont témoigné leur sympathie, est, paraît-il, très généreux.

On nous assure, sous toutes réserve, qu'il a offert au président du Sénat quatre de ses danseuses, une pour lui et une pour chacun des questeurs.

Le président aurait répondu : « Pour ma part, je dois refuser ce joli cadeau. Il n'est pas d'usage que les présidents des deux Chambres acceptent des présents. En ce qui concerne les questeurs, l'un est absent, l'autre est marié, mais je suis obligé de refuser en son nom, car on n'a pas l'habitude en France, d'introduire une danseuse au domicile conjugal ; le troisième, il est vrai, est célibataire... mais on ne lui sait pas de goûts... chorégraphiques. »

Le Roi a dû garder ses quatre danseuses.

Une cloche sous-marine.

On expérimente depuis quelques mois, en Allemagne, un système de cloche sous-marine qui a donné de bons résultats, l'eau étant très bonne conductrice du son. La sonnerie dernière, à Cherbourg, un remorqueur allemand, le Wilhemmes, ayant une cloche immergée dans un puits pratiqué vers sa partie arrière, est allé au-devant du grand transatlantique *Kaiser-Wilhelm II*, lequel a perçu les sons de remorqueur à la distance de 7 milles (13 kilomètres environ).

Les signaux conventionnels faits dans ces conditions étaient exactement interprétés au moyen de microphones. Quant aux navires non pourvus de ces appareils, ils ont entendu les sons de la cloche du *Wilkommen* à des distances de 2 à 3 milles.

Il y a peut-être là un grand pas fait dans la solution du problème de préservation des navires en temps de brume.

Le ventre de Paris.

La statistique, qui voit tout, qui sait tout, qui fourre son nez partout, nous apprend que, dans une seule semaine, du lundi 16 juillet au dimanche 22, il est entré au marché de la Villette, à Paris, 4 752 bœufs, 1.508 vaches, 4 423 veaux, 25.947 moutons et 10.709 porcs. C'est ce que le ventre respectable de Paris a absorbé en ces huit jours, sans compter, bien entendu, la viande de cheval, de mulet et d'âne.

La Presse aux Etats-Unis.

Une statistique très intéressante est fournie par le correspondant de l'agence Laffan, à Washington, qui télégraphie que, d'après un rapport publié par le bureau de la censure, 19 624.757 exemplaires de journaux sont publiés chaque jour de la semaine aux Etats-Unis, ce qui donne une moyenne de quatre exemplaires par habitant.

La dimanche, ce chiffre est un peu moins élevé. En effet, on ne publie, ce jour-là, que 1.539.521 exemplaires.

Les capitaux engagés dans les journaux s'élèvent à 1.030.106.000 francs, et la publicité a rapporté, en 1905, la jolie somme de 727 millions 650.000 francs. Nous n'en sommes pas là — et de combien loin !

Les comédiens ne seront pas les seuls à posséder leur maison ; les vieux artistes peintres seront également le leur. Elle est située dans un coin merveilleux de la banlieue à Montignon, sur la lisière septentrionale de la forêt de Montmorency. Depuis de longues années, la Société des artistes français avait l'intention d'offrir une demeure de repos aux vieux artistes devenus infirmes ; elle ne put pleinement réaliser son projet que lorsqu'une généreuse donation de Mme Jules Comte eut fait tomber les dernières difficultés.

Mme Jules Comte donna, en effet, sa propriété de Montignon à la Société.

M. Tony Robert-Fleury, président de la Société des Artistes français, y fait construire un atelier pour les vieux pensionnaires ; ces derniers pourront être admis jusqu'au nombre de huit cents. Les demandes affluent déjà au comité ; les trier ne sera pas une petite affaire.

Une nouvelle cure à ajouter à toutes celles qui préconisent l'eau, le lait, l'air, le raisin, comme moyens thérapeutiques.

La cure du silence !

C'est Mme Jeanne Giraud, inspectrice des écoles maternelles qui, dans une note adressée à ses institutrices, recommande cette médication de vacances :

« On fait trop de bruit, on s'agite trop dans nos écoles maternelles : c'est l'agitation perpétuelle. . En compensation, dix jours de silence absolu, sans parler, sans qu'on vous parle, dans un lieu paisible, où la vie se meut presque automatiquement. »

Ne trouvez vous pas que le conseil est admirable, venant des femmes, des femmes que la malignité masculine accuse de trop parler ? Mais réussiront-elles cette cure, dans la pratique ?

Voilà qui va faire la joie des philatélistes.

On a découvert un timbre toxique.

C'est le timbre de 3 pences, brun sur jaune.

La belle colloration de cette figurine était obtenue au moyen d'un sel de plomb dont les effets peuvent être des plus dangereux.

Une revue médicale a signalé le péril et cela n'a pas traîné : le timbre brun sur jaune a été condamné.

On va donc d'urgence créer un autre type de timbre de 3 pences en modifiant sa couleur de façon à assurer sa complète innocuité.

Le monde parlementaire fréquente périodiquement, l'officine de M. X., « maître barbier, perruquier du Sénat et autres. »

Un de nos plus sympathiques députés, M. Charles Benoist, qui n'a que la rare qu'il habite à traverser pour se rendre chez l'artiste, avait coutume, abordant celui-ci, de lancer l'exclamation : « Rajeunissez le parlementarisme, maître X., rajeunissez-le ; il en a grand besoin ! »

Dans la cervelle du perruquier, devenu perplexe, la répétition de ces quelques mots avait fini par marteler la hautise d'une haute mission sociale à accomplir, et que nous avons trouvée concrétisée sur les vitres de la boutique de la rue de Tournon, en belles lettres blanches toutes neuves, qui disent au passant :

ICI

ON RAJEUNIT LE PARLEMENTARISME

Si cela pouvait être vrai, un peu seulement ! Mais vous vous flattez, maître X. !

PIPELET.

Le Droit des Femmes

Après l'Australie, après certains Etats de l'Amérique du Nord, l'Italie va-t-elle reconnaître le droit électoral des femmes ? Il est certain que le moment paraît favorable aux revendications politiques de l'autre sexe. Récemment, en Angleterre, nous avons eu les *suffragettes* qui n'ont pas laissé d'embarasser un peu le ministère libéral, lequel se montre fort accueillant à tous les progrès, à tous les projets de réformes voire à toutes les utopies. En Italie, le droit électoral des femmes se présente désormais avec l'autorité de la chose jugée. Le *Figaro* nous rapporte en effet, que la question vient d'être tranchée par un arrêté fortement motivé de la cour d'appel d'Ancône, dont le premier président est un jurisconsulte des plus savants et des plus estimés. Dix femmes de la province d'Ancône avaient demandé leur inscription sur les listes électorales. La commission administrative y avait consenti pour offrir aux intéressées l'occasion de se prononcer. C'est dans ces conditions qu'intervint l'arrêt de la cour d'appel. Se plaçant au point de vue « du droit pur et de l'exégèse », sans se perdre « en discussions théoriques qui sont du domaine de la science ou du pouvoir législatif », les magistrats ont reconnu que l'article 24 du *Statuto*, qui est la Constitution d'Italie, n'établit aucune distinction entre les deux sexes quant à l'égalité devant la loi. Les droits des citoyens inscrits aux articles 25, 27 et 28, sont conférés à tous les *regnicoli*, c'est-à dire à tous les habitants et ne séparent point les hommes des femmes. Dès lors, la cour d'appel d'Ancône — en l'absence d'un texte précis — n'a pas cru pouvoir annuler l'inscription électorale des dix femmes ; et elle a reconnu, par conséquent, leur droit de vote. Il est évident que la question n'en restera pas là et que la Cour de cassation devra se prononcer. Mais en attendant, les dix électrices d'Ancône sont inscrites à l'égal des hommes.

Nous disions en commençant que l'heure semblait favorable pour agiter ce genre de problème. En effet, la plupart des Etats de l'Europe sont en pleine transformation constitutionnelle ou électorale. Partout — dans les pays où l'on n'a pas encore le suffrage universel, et même dans ceux où on l'a — les esprits inventifs cherchent à corriger les défauts du système en vigueur. Cette recherche commune, dans la diversité des institutions montre une fois de plus que rien n'est parfait et que le soi-disant progrès n'est qu'un effort crédule et une course inquiète d'à peu-près en à-peu-près. Tout le monde veut trouver des correctifs, soit à l'inégalité des citoyens, soit à la brutalité du nombre. Suffrage universel, vote plural, droit des minorités, représentation proportionnelle, que de systèmes logiques corrigés par d'autres systèmes ingénieusement combinés d'après l'expérience ! Que donnerait le vote des femmes ? Nous ne serions pas fâchés de le savoir. Et si l'épreuve en était faite auprès de nous, elle serait suivie avec une grande et sérieuse curiosité.

A PROPOS DE LA LIGUE pour la Nationalisation du sol

M. Lang, ancien directeur de *Garantie Financière*, au sujet de notre manière d'envisager la nationalisation du sol, nous a écrit d'Ajaccio une lettre très intéressante dont nous allons reproduire les parties essentielles. M. Lang n'est pas satisfait des considérations qu'exposait notre numéro du 31 mars dernier, en réponse à un article du journal *la Terre* de Mons, notamment du silence que nous faisons, pense-t-il, sur les voies et moyens propres à mettre intégralement le sol national aux mains de l'Etat.

S'il avait eu connaissance de l'étude détaillée que nous avons faite de la question dans ces cinq dernières années, sa critique eût porté sur les moyens proposés et non sur leur abstraction. Ces moyens, on le sait, calculés et proposés primitivement par l'école collectiviste, consistent en l'adoption d'un impôt de 25 0/0 minimum sur tous les héritages testamentaires ; puis subsidiairement la résolution que les héritages *ab intestat*, sans héritiers directs, soient dévolus à l'Etat, et que l'héritage en ligne directe devienne seul légal.

En attendant ces dispositions générales, nous en reportons quant à nous tous les efforts sur la seule acquisition ou dévolution à l'Etat de la propriété terrienne, répudiant les autres propositions socialistes de l'Ecole collectiviste, touchant par exemple les immeubles, que régirent des baux emphytéotiques dans notre conception administrative d'affermages et de régie budgétaires.

Ces dispositions, qui n'atteignent aucun possédant vivant, paraîtront tout de même un peu violentes en comparaison des règles successorales actuelles. Toutefois, il n'y aurait là qu'une révolution assez bénigne, étant donnée la perspective des bouleversements qui menacent la société de nos jours ; et grâce à ces dispositions, et sans troubles profonds, l'intégralité de la propriété foncière ferait graduellement retour à l'Etat en moins de cinquante ans, selon des calculs autorisés. Des lors, et le sol devenu inaliénable, les immenses avantages économiques et budgétaires, les garanties sociales, la solution de la dette publique, la sécurité nationale que nous entrevoyons deviendraient aisément des réalités.

Privé de ces détails, qu'un article adressé à des alliés de la Ligue pour la Nationalisation du sol laissait naturellement sous entendus, nous comprenons que notre honorable correspondant se soit mépris et nous ait considéré comme ou ne le voit. Sa critique n'en est pas moins instructive, et, d'autre part, c'est intéressant de voir apparaître les idées personnelles qu'a la suite nous communique M. Lang.

Comment — nous dit il relativement à l'amortissement de la dette publique — pourrait on exproprier les détenteurs actuels du sol ?

Comment, si on ne leur voie pas leur avoir légitime, pourrait-on appliquer le revenu du sol au paiement de la dette ? Ne devrait-on pas une indemnité d'expropriation à ses détenteurs, et celle ci ne comporterait-elle pas des intérêts annuels égaux au moins aux revenus locatifs qui alors ne pourraient rien amortir ? Tout au contraire, il y aurait à prévoir que les travaux *administratifs de transformation*, et de transfert de la propriété grèveraient énormément le budget national, déjà grugé par tant d'employés d'une multiplicité désastreuse, d'impôts qu'il faudrait supprimer pour les convertir en un impôt unique autant que possible, ne grèvant pas le budget de plus de 500 millions de francs de frais d'administration comme le font les contributions directes et les octrois.

Je crains fort que la Nationalisation du sol, superbe en théorie, ne soit jamais praticable à cause des frais d'expropriation et des frais de transformation, pour à cause de l'opposition qu'on rencontrerait chez les onze millions, dit-on, de propriétaires. Pourquoi alors perdre son temps à soutenir cette thèse ?

Autre chose serait, je crois, de provoquer cette nationalisation, partiellement progressivement, et encore serait-ce bien pratique ?

Vous me direz peut-être que je ne parle ainsi que parce que j'ai un *mot à proposer*, et vous ne vous tromperez pas. J'ose espérer que si *la Nationalisation* et vous surtout vous voulez bien en prendre la seconde paternité, nous n'aurions que des félicitations à recueillir, ainsi que de nombreuses adhésions, à l'idée vraiment socialiste de l'amélioration pratique du sort du plus grand nombre [illegible] surtout de ceux qui souffrent le plus de la sauvage barbarie de notre organisation fiscale aux dix-neuvième et vingtième siècles.

Voici donc mon mot :

Thiers a démontré, dans son livre de *la Propriété*, que tous les impôts se répercutaient sur le prix des choses. L'impôt foncier est payé par les locataires de maisons et de fermes, les impôts frappant l'industrie ou le commerce se répercutent sur les marchandises et produits manufacturés. Les impôts somptuaires se répercutent sur les loyers d'argent, de maisons et de fermes, et les locataires le répercutent finalement sur le prix des vivres.

M. Jules Roche a dit dans le *Petit Journal* que nous avions un budget annuel de 5 milliards, « il oublie les octrois qui, rien que pour Paris, atteignent bien un demi milliard : le reste de la France, toutes villes à octroi réunies, doit bien en rendre autant. Donc, nous payons en tout 5 *milliards par an*, qui se répercutent successivement sur le prix des choses.

La France, d'après certains économistes, a une valeur active de 200 milliards. Nous voyons qu'on la grève d'une perte immense de temps (dans les recouvrements d'octroi notamment) ne rapportant rien à personne, et de 4 milliards d'impôts.

Or qui paie le tout en fin de compte ? *Les répercutés ne pouvant rien répercuter.*

Nos impôts sont inïques parce qu'ils sont vexatoires et de perception coûteuse, leur coût étant une charge de plus pour les indigents, et aussi parce que les puissants les répercutent avec des intérêts usuraires toujours.

Or, nous avons un impôt, un seul, qui ne coûte pas beaucoup de frais de perception et qui jouit en rien contre pour son augmentation, dit-on l'augmenter progressivement tous les ans.

Il n'est pas vexatoire pour l'impôt.

Il ne peut pas se répercuter sur les indigents, il ne changerait rien à notre ordre social.

On pourrait supprimer les octrois et tous les impôts indirects et gagner le demi-milliard de frais de perception qu'ils coûtent, supprimer les vexations épouvantables qu'ils engendrent, plus le milliard et demi de valeur du temps qu'ils font perdre.

Cet impôt est l'impôt sur l'héritage.

Encore faudrait-il frapper avec modération et justice. On pourrait commencer en frappant l'héritage d'un droit supplémentaire à celui qui existe, d'une *part d'enfant* en qui diminuerait la part à prélever quand les enfants seront nombreux... mais ce qui frapperait les millionnaires, qui n'ont qu'un heritier, d'un impôt de 50 0,0 *rad aliorem*.

L'Etat pourrait prendre 75 0/0 sur tous les héritages de gens ne laissant pas d'enfants.

Cet impôt donnerait environ deux milliards par an. »

Il est probable qu'au moment où il deviendrait ces âpres, M. Lang ne supposait pas être si près, en tant que principe, du moyen fiscal proposé par nous déjà pour arriver à une dévolution à l'Etat de la propriété terrienne. Ses vues sur la réforme radicale de notre système d'impôts vexatoire et coûteux par un impôt unique sur les héritages nous éclairent sur des détails du plus grand intérêt, et nous paraissent excellentes, déjà préparés comme nous le sommes à une évolution fiscale de cet ordre. Les fortes mesures en moyenne de la Nationalisation du sol pourront se faire qu'une de ces deux sortes de réformes en perspective.

Dans une nouvelle communication, M. Lang nous parle de l'opportunité d'un monopole étatiste des engrais, dont il pourrait y avoir pour deux milliards de consommation annuelle. Nous ne verrions aucun inconvénient non plus, quant à nous, à ce que l'Etat, déjà allemeur des cultures, augmentât leur rendement identifié d'un rendement de régie lumérale tout cela au seul avantage de la chose publique, nous un gouvernement où le *socialisme* gouvernista organique aurait remplacé le socialisme impératif et dissolvant, paraissant à cette heure un vœu de réaction au seul profit du cosmopolitisme juif qui le pousse et pour qui il aura travaillé.

Tout, cela c'est évidemment, incontestablement, la reconnaissance et l'exposition du meilleur économisme budgétaire à réaliser pour le bonheur général. Mais voilà ! quand, par qui, comment s'effectuera un si grand bien public, lorsque tous nos politiciens militants, qu'appuie l'ivresse universelle, sont intéressés à ce que les désordres, les exactions, les cotisations, les abus budgétaires se perpétuent et grandissent, au contraire, comme y poussent nos politiciens budgétivores qui ont déjà presque doublé le chiffre du budget, ainsi que celui de la dette publique, et triplé le nombre des fonctionnaires depuis l'établissement de leur République, sans autre raison à cela que satisfaire des appétits politiciens ?

Voilà, Monsieur Lang, la lourde pierre d'achoppement qui nous vaudra, à vous et à nous d'avoir « perdu notre temps » à travailler cet essentiel côté du problème social à moins d'un réveil moral et national ou d'une intervention providentielle que nous n'osons presque plus espérer. »

A. ATHANA.

Ce que disent les Journaux

L'Eclair

De M. Judet, sur les mémoires du général André :

« André, cesse d'écrire ! Sans quoi nous finirons par tout savoir. Il est heureux pour la Cour de cassation qu'elle ait hâté la réhabilitation de Dreyfus car M. Baudoin lui-même serait gêné par le récit inédit du général André expliquant comment il machina l'œuvre de révision. Je n'ai pas encore lu de réquisitoire plus accablant pour la moralité des prolégomènes de la dernière révision. André, ne cesse pas d'écrire. Par toi nous saurons tout ! Tu es bien toujours, selon le mot historique de M. Clémenceau, l'hurluberlu à quatre pois. »

Le Gaulois

Sur le discours de M. Briand :

« Devant les membres de la Ligue de l'enseignement M. Briand a revendiqué ses opinions socialistes passées et les a données très nettement affirmées. M. Briand était autrefois l'un des plus connus de l'armée. Il ne me paraît pas un ressaisant son discours d'Angers, qu'il ait fait de notables progrès dans le vrai contraire. J'ajoute qu'entre temps il a paru de la religion, de la foi chrétienne en des termes que ne désavouerait pas M. Homais ou M. Mascaraud, mais qui ne sont guère convenables pour un membre du gouvernement qui proclame en toutes occasions sa neutralité confessionnelle.

« Comme le roi du jour c'est le maître d'école, puisque c'est lui qui triture les cervaux et sophistique les scrupules, M. Briand, ayant relégué dans un coin de son cabinet la pique anarchiste dont il menaçait jadis les bourgeois, a ramassé sur le parvis de quelque couvent dévalisé un encensoir encore fumant et a été le balancer avec une componction béate devant le concile laïque assemblé à Angers : « Vous êtes des dieux. Dieu est en vous », leur a-t-il dit. Le côté flatteur de ce discours, c'est que plus d'un maître d'école le prendra au sérieux sans se douter que les grands de la République ne gouaillent et n'outragent jamais autant le peuple que quand ils le flagornent et l'encensent. »

La Peine de Mort

A M. D. M.

M. le député Dupasse est du votre avis : il est adversaire de la peine de mort.

Il représente un acte de haute justice sous un aspect sanglant et inhumain : il le qualifie, *même, je crois*, d'anti-civilisateur.

Il s'élève contre les partisans de cette peine et les prend comme complices de ceux qui, à l'assassinat répondent par le châtiment suprême.

Aux législateurs et à ceux qui sont pour le maintien de l'expiation suprême qu'il traite un peu à la légère, en les qualifiant de sophistes et d'ignorants ; il oppose l'esprit philosophique du XVIII^e^ siècle et de la Révolution Française.

Il n'y a pas, que je sache, un philosophe du XVIII^e^ *siècle*, à partir de Fontenelle, Montesquieu, Diderot, Rousseau, jusqu'à Condillac, qui ait fait l'apologie de l'assassinat. D'ailleurs, cette philosophie était toute sensualiste. Elle admettait que toutes les idées, toutes les connaissances viennent par l'exercice des organes du sens : mais est-ce à dire par là que le crime est dépendant de ces mêmes organes du sens et est digne de pitié ?

La Révolution, qui a eu Guillotin — un philosophe celui-là — et qui a fait un usage immodéré de sa sinistre invention, a-t-elle décerné des prix Montbion aux assassins ? Non !

Où voyons-nous alors l'esprit philosophique et se poser en adversaire de la peine de mort ?

M. Dupasse continuant sa thèse, ajoute : « La Société actuelle n'est pas civilisée parce qu'elle assiste impassible à la décollatation de quelques sinistres bandits. »

Est-ce que les amateurs de poignard, les faiseurs et les lanceurs de bombes d'aujourd'hui seraient plus recommandables et moins tragiques que l'ont été les Clément, les Ravaillac, les Damiens, les Orsini, etc. ?

Si la loi ne leur était pas appliquée, c'est-à-dire, si l'on ne les frap pait pas à la tête, c'est que la pitié et l'horreur du sang leur accorderaient les circonstances atténuantes, et par là, un certificat, non pas approuvant leur acte, mais ne le désapprouvant pas complètement non plus.

Au risque de passer pour un paradoxal, je vous dis : Oui, la peine de mort est une école de *moralité*, une *école* de préservation et de conservation sociales, et l'échafaud une tribune sanglante susceptible d'arrêter la marche ascendante du crime.

De quoi droit, un monstre, qui n'a de l'homme que les apparences, donnera la mort à une personne qu'il ne connaît pas, qu'il n'avait jamais vue ? De quel droit un monstre semblable pour frapper un homme qui n'épouvera pas son idée politiques ou religieuses, allumera une bombe et la lancera au milieu de la foule, tuant et blessant de nombreuses créatures humaines.

Et la Société civilisée du XX^e^ siècle ne croira trop humaine pour leur faire expier ces horribles forfaits en leur appliquant la loi du Talion, en leur faisant monter les degrés de la sinistre machine ? Allons donc !! Si vous rencontrez une vipère sur votre route, vous lui écrasez la tête. A ces monstres, on la leur enlève.

Tous les assassins, à quelle catégorie qu'ils appartiennent, ont pour de la mort — eux qui la donnent avec tant de désinvolture, — mais ne redoutent pas le bagne.

Paoli l'avait si bien compris, que pendant sa courte dictature en Corse, il édicta une loi si sévère sur le meurtre et l'assassinat que l'on vit les crimes de ce genre baisser de 80 0/0. Il y eût même, assure un historien Corse, des sessions d'assises pendant lesquelles la sallette fut vouée de criminels.

C'était, assurément, le bon temps pour la Corse, l'âge d'or, l'époque de la fraternité, mais, ajoute l'historien, Paoli descendu du pouvoir, la loi fut abrogée et une recrudescence de crimes, jusqu'alors inconnue, désola l'île.

Or donc, si le Chambre prend en considération les propositions qui lui ont été présentées sur l'abolition de la peine de mort, et s', en nom de l'humanité et de la civilisation, elle vote cette loi, nous pouvons nous attendre à des catastrophes plus graves encore que celle qui vient d'ensanglanter la robe nuptiale de la nouvelle reine d'Espagne, car je l'ai dit, l'assassin craint la mort, mais ne redoute pas le pays des Canaques qui toujours est pour lui un *port de refuge*, une nouvelle patrie.

H. FERELEU.

Carnet Mondain

Samedi matin a été célébré, en la paroisse Saint-Jean, le mariage de la très gracieuse, Mlle Jeanne Leca, fille du regretté M. François-Marie Leca, avec M. Georges Haack, lieutenant au 3e bataillon d'*infanterie* légère d'Afrique, fils de M. le chef de bataillon Haack, officier de la Légion d'honneur.

Les témoins étaient pour la mariée : M. Agostini David, photographe, son oncle, et M. J.-B. Leca, commis des postes et télégraphes en Tunisie, son frère ; ceux du marié : M. le capitaine Giulj, du 163e, et M. Sébastien de Caraffa, avocat à la Cour d'appel.

La bénédiction nuptiale a été donnée aux époux par M. l'abbé Antonelli, qui a prononcé une allocution touchante.

M. l'abbé Rasteracci a officié.

Les époux ont reçu à la sacristie les félicitations de leurs parents et amis.

A l'issue de la cérémonie religieuse un exquis déjeuner a été offert aux nombreux invités.

Voici le menu :

Bouchées Duchesse
Homards à l'Américaine
Pâté de foie de volaille
Filets aux Champignons
Galantine truffée
Petits Pois à la Française
Volaille rôtie
Salade de saison
Bombe Glacée
Dessert Assorti
Vins

Cette belle fête de famille s'est terminée par une sauterie des plus animées.

Nous prions M. et Mme Hasck de vouloir bien agréer les vœux que nous faisons pour le bonheur de leur union.

Comment vous portez-vous ?

Si vous n'êtes pas bien portant

les pilules Pink vous guériront

Comment vous portez-vous ? Ce n'est pas seulement par une vaine formule de politesse que à peu près dans tous les pays du monde, les premiers mots échangés, entre gens de connaissance, sont pour s'informer, avant toute autre chose, de l'état réciproque de leur santé. Nous bien porter, ce doit être notre préoccupation essentielle, et rien n'est plus sot que l'attitude de certaines gens qui affectent de ne pas se soucier de leur santé. Elle est ce que nous avons de plus précieux en ce monde, et le premier et le plus important de nos devoirs est d'être bien portants, c'est un devoir envers nous-même, envers notre famille et envers la société.

Mlle Camille Isaac (Cl. Noms, Vesoul)

La malade est, en effet, incapable de remplir le rôle social qui incombe à tout homme, à toute femme, quelle que soit la situation, élevée ou modeste, qu'il occupe. Notre premier soin, lorsque nous sommes malades, doit être de rechercher le remède qui *pourra* nous guérir. *Un grand nombre* de personnes ont été guéries par les pilules Pink, qui sont le meilleur régénérateur du sang et un puissant tonique des nerfs.

Mademoiselle Camille Isaac, couturière, qui habite avec ses parents, 3, rue d'Alsace-Lorraine, à Vesoul, et qui, depuis plusieurs années, était très anémique, a recouvré la santé en prenant les pilules Pink. Voici en quels termes elle nous fait part de sa guérison :

« Depuis douze ans, je souffrais d'une anémie profonde et j'avais complètement perdu l'appetit ; j'avais toujours mal aux jambes, j'étais fatiguée, même à ne rien faire, j'avais à chaque instant des palpitations de cœur et j'étais d'une pâleur effrayante ; en un mot, j'étais complètement abattue et je ne pouvais plus travailler. Enfin, un jour je me décidai à essayer les pilules Pink, j'en renommées partout ; dès la première boîte, j'eus la joie de voir revenir sur mes joues mes anciennes couleurs disparues depuis si longtemps, puis, peu à peu, tous mes malaises se dissipèrent comme par enchantement. Je vais continuer à en prendre quelques boîtes, afin de me rétablir bien complètement. »

Les pilules Pink sont le remède le plus efficace contre toutes les maladies provenant de l'appauvrissement du sang ou de l'affaiblissement du système nerveux, telles que l'anémie, les pâles couleurs des jeunes filles, les maux d'estomac, les migraines, la neurasthénie, les rhumatismes.

Elles sont en vente dans toutes les pharmacies et au dépôt, pharmacie Garbin, 23, rue Bailo, Paris, à fr. 50 la boîte 17 fr. 50 les 6 boîtes, franco.

ECOLE NORMALE D'INSTITUTRICES

Les élèves dont les noms suivent ont été admises à l'école normale d'institutrices :

Mlles

Pietri Marie Innocent, Domini Adelaïde, *Riolacci Lenda-Marie, Giacometti Marie-Françoise*, Baldacci Marie, Leoni Marie-Angèle-Dorothée, Battaglini Claire-Françoise, Bozzi Marie-Lucie, Costantini Victoire-Marie-Dominique, Carli Rose-Joséphine, Mary Ange-Marie, Ferré Marie Jeane Joséphine, Malaotti Antoinette, Tramini Anne-Marie.

Liste supplémentaire

Mlles

Chiaroni Antoinette-Marthe, Alessandri Mattea, Nicolai Marie-Catherine, Galvani Elisa-Marie-Romaine, Canavaggio Jeanne-Anna, Leca Angeline, Marchetti Gentile-Marie, Fuchi Marie Angèle, Musolli Marie-Isabelle, Franzoni Marie-Antoinette.

La Saint-Napoléon

Un grand banquet bonapartiste aura lieu le 15 Août prochain à l'occasion de la Saint-Napoléon.

Ceux qui désirent y assister peuvent se faire inscrire chez M. Fontana Joseph, boulanger, faubourg St-Joseph.

La cotisation est fixée à 3 francs.

Pour le comité,
A. POGGI

Petite Gazette

Variations Atmosphériques du 12 août

Thermomètre — *7 heures du matin* + 27·2 à midi + 28·0 à 6 heures du soir + 27
Maxima + 30·3 *Minima* + 22·6;
Baromètre — *7 heures du matin*, 757 mm. à midi, 757 mm. 6 heures du soir, 756 mm.
Vent. — Dans la matinée, N E., faible.
Dans l'après-midi, id.
Etat du ciel, Quelques nuages.
Pluviomètre, à 7 h. du matin : 0 mm.

Arroses .. sans cesse !

On s'est plaint de ce que, samedi dernier, par suite du manque d'arrosage, les habitants étaient aveuglés par la poussière.

Les rues avaient pourtant été arrosées le matin.

Si les rues avaient été balayées aussitôt après l'arrosage, les habitants n'auraient pas eu à souffrir de la poussière, lorsque le vent s'est levé. Mais le balayage est assez négligé dans notre bonne ville !

Conseil d'Etat

Le Conseil d'Etat a examiné la requête de l'ancien caporal d'infanterie de marine Casta.

Cet ancien militaire souffre des suites d'une congestion cérébrale due à la chaleur excessive qui régnait à Toulon au mois de juillet 1902.

Cette requête n'a pas été admise, car l'instruction n'a pas démontré que son infirmité provienne des fatigues et du danger du service militaire.

Chien enragé

Le jeune G. Sauveur, âgé de 7 ans, a été mordu très sérieusement, hier soir, par le chien de M. François B...

Procès-verbal a été dressé contre le propriétaire du chien.

Contraventions

La police a verbalisé hier, contre les sieurs L. Nonce, place du Nouveau Marché, et M... Joseph, épicier, rue du Colle, pour élevage de poules dans leur quartier, et contre la demoiselle L... Marie, rue du Lycée, qui avait appendu du linge mouillé à ses fenêtres.

Pour l'hygiène

Il existe, impasse de la marine, deux écuries, dont l'une portes ont été enlevées depuis longtemps, qui servent de *bain relève* aux gens *pressés*.

Ces écuries sont un véritable cloaque d'où se dégagent des odeurs nauséabondes, qui incommodent tout particulièrement les habitants de ce quartier.

Dans l'intérêt de l'hygiène, il conviendrait de faire disparaître au plus tôt ce foyer d'infection.

Maladies des yeux

Docteur Alexandroff, Cours Grandval, 2, à Ajaccio.

Les malades qui entrent en traitement dans sa Clinique, sont placés sous la direction d'une dame française compétente.

Avis

Il a été perdu sur le territoire d'Erbajolo, dans la nuit du 2 août, une mule à poils bruns, taille 1 mètre 30 environ, bouche blanche, ferrée aux quatre pieds, âgée de 4 ans.

La rapporteur contre récompense à M. Joseph Antoine Cremona, négociant à Erbajolo.

Avis

M. P. Sabatè, chirurgien-Dentiste, a l'honneur d'informer sa nombreuse clientèle, que son cabinet sera fermé du cinq août au dix septembre.

On demande

On demande un comptable de 2 à 35 ans.

S'adresser au bureau du journal.

Mots de la fin

Tapin, voyageant en Suisse, arrive par hasard à un petit établissement thermal.

— Tiens, dit-il au propriétaire, il ne vient pas grand'monde par ici, on malades ne reconnaissent donc pas vos eaux ?

Le propriétaire, soupirant :

— Ils s'en gardent bien, il paraît qu'elles guérissent !

Lectures pour Tous

Vous ne resterez pas, à la campagne ou à la mer, tout un mois sans lire. Mais quel livre emporter en vacances qui soit à la fois agréable, instructif et divertissant, qui vous mette au courant de tout ce qui se fait, de tout ce qui se dit, qui vous dispense de lire *vingt autres journaux*, volumes et revues ? Ce livre existe, et c'est les « Lectures pour Tous ! » Par surcroît, le texte le plus captivant est ici commenté par une saisissante illustration artistique ou documentaire. Aucune publication ne peut rivaliser avec la merveilleuse revue de famille d'Hachette et Cie, accessible à tous par son prix modique.

Lisez le sommaire du 1^er^ d'Août :

Chez les Maîtres des destinées de la Russie. — Les Convulsions de la terre, par Charles Robert. — Rembrandt peintre des humbles. — Les derniers jours de Charles X en France, par G. Lénôtre. — Le Roi du Cambodge à Paris. — Passé minuit, marche par J. Clérice. — L'Aventure de John Nicholson, roman, par Stevenson. — Au Pôle Nord, aller et retour en *soixante heures*. — *Plaisirs champêtres* à Paris. — Voleine de campagne ! — Comédie, par Lucien Percy. — Le plus grand Tunnel du monde.

Abonnements. Un an : Paris, 6 fr. ; Départements, 7 fr. ; Etranger, 9 fr. — Le N°, 50 centimes.

DERNIÈRES NOUVELLES

Service télégraphique spécial du *Petit Bastiais* 00430

LE SACRE DE Monseigneur Desanti

Paris, 12 août.

Le sacre de Mgr Desanti, évêque d'Ajaccio, a eu lieu ce matin à 10 heures, à la chapelle des Lazaristes, rue de Sèvres.

Mgr Amette, coadjuteur de S. E. le cardinal Richard, archevêque de Paris, a été le prélat consécrateur. Il était assisté de Mgr Altmayer, ancien archevêque dominicain de Bagdad, et Mgr Meunier, évêque d'Evreux.

Une foule considérable assistait au sacre du nouvel évêque d'Ajaccio. On remarquait dans l'assistance toutes les grandes familles corses habitant Paris, ainsi que de nombreux membres du clergé.

INCENDIE DE FORÊTS A TOULON

Toulon, 12 août.

Rien n'a pu entraver les progrès de l'incendie qui dévore, depuis trois jours, les bois, taillis et les futaies des forêts des Maures.

Le feu comprend une étendue de vingt kilomètres.

Trois mille hectares de forêts sont déjà détruits.

De nombreux détachements de soldats et de marins ont été envoyés sur les lieux du sinistre.

M. RUAU *à Moulins*

Moulins, 12 août.

M. Ruau, ministre de l'Agriculture, a inauguré aujourd'hui le chemin de fer de Varennes au Donjon.

Cette cérémonie a donné lieu à une imposante manifestation.

M. Ruau a prononcé un discours qui a été très applaudi.

Un grand banquet a été offert au ministre.

UNE SOCIÉTÉ FRANÇAISE *à Schlestadt*

Belfort, 12 août.

C'est la première fois aujourd'hui, depuis les tristes événements de 1870, qu'une société de gymnastique française prendra part au concours de Schlestadt.

La société « la Belfortiste » est partie hier pour prendre part à ce concours.

EN TURQUIE

Le conflit Turco-Persan

Constantinople, 12 août.

Le conflit de frontière entre la Turquie et la Perse prend de plus en plus des proportions alarmantes.

Les deux puissances ont concentré la semaine dernière de nombreuses troupes sur la frontière.

Quinze mille Persans, fortement équipés, occupent les provinces de Dachnza.

La dysenterie a éclaté dans l'armée turque, où plus de 400 décès ont été enregistrés la semaine dernière.

La maladie du Sultan

Constantinople, 12 août.

Le Sultan souffre d'une hypertrophie prostate.

Une légère amélioration a été constatée aujourd hui, mais les médecins ont déclaré que son état est toujours très grave.

Les affaires, qui avaient été précédemment négligées, subissent un arrêt complet.

EN BULGARIE

Le mouvement antihellénique

Sofia, 12 août.

Le mouvement antihellénique s'accentue de plus en plus.

Les populations bulgares profitent *de la moindre occasion pour* saccager les magasins et les usines appartenant à des Grecs.

Le gouvernement, malgré les plus grands efforts, est impuissant, en dehors de Sofia, à maîtriser ces explosions d'une haine invétérée.

A Varna, une sorte d'émeute populaire a forcé le maire à congédier tous les fonctionnaires municipaux de nationalité grecque.

Le 19 août, un congrès panbulgare doit se réunir à Philippopoli, afin d'engager le gouvernement à faire des représailles officielles contre les Grecs.

EN ANGLETERRE

Les Souverains Espagnols

Londres, 12 août.

Le roi et la reine d'Espagne ont quitté définitivement Cowes dans la journée, pour se rendre chez lord et lady Leith, dans l'Aberdeenshire.

Edouard VII partira mardi pour Cronberg, en route pour Marienbad.

EN RUSSIE

LA RÉVOLUTION HELSINGFORS

Condamnation à mort de deux lieutenants *et de cinq* soldats

Exécution immédiate

Saint-Pétersbourg, 12 août.

On télégraphie d'Helsingfors :

Le conseil de guerre, séant à Helsingfors, a condamné à la peine de mort deux lieutenants et cinq soldats qui avaient participé à la révolte de Sveaborg.

Ces sentences ont été exécutées immédiatement.

Cette nouvelle a profondément impressionné la population.

A St-PETERSBOURG

Programme révolutionnaire

Saint-Pétersbourg, 12 août.

Dans divers meetings tenus aujourd'hui, les membres du *comité* révolutionnaire ont pris la parole pour engager leurs frères à travailler sans relâche au développement de l'action révolutionnaire.

La tactique à employer sera de *fomenter des troubles locaux*, et de diminuer la discipline et la loyauté dans l'armée.

A VENDRE

à Ajaccio

onde de commerce Librairie Papeterie, belle situation.

S'adresser au bureau du journal.

Pensionnat de Jeunes Filles
Erbalunga près Bastia

Préparation au Brevet élémentaire et au Brevet supérieur.

Cours de Musique, Dessin, Peinture.

Langues étrangères : Italien et anglais.

Les élèves sont formées à tous les travaux d'aiguille.

L'installation, située en pleine campagne, ne laisse rien à désirer pour la santé des enfants.

Sur la demande des parents qui ne pourraient pas commodément se rendre à Erbalunga, leurs filles leur seraient conduites à Bastia au jour qu'ils voudraient bien indiquer.

Pour tous renseignements s'adresser à Madame la Directrice du Pensionnat.

La rentrée aura lieu le 2 octobre.

BON POUR UN LIVRE GRATUIT

Le R. P. Henry, du monastère de la Trappe, avant son départ pour l'exil, a fait à son parent, M. P.-E. LETAN, à Sablé (Sarthe) un

LEGS IMPORTANT

celui de toutes ses merveilleuses recettes pour guérir radicalement et à peu de frais : MALADIES DE LA PEAU (Dartres, Eczémas, etc.), RHUMES, TUMEURS, bronchites, ANÉMIE, pâles couleurs, DIABÈTE, ALBUMINURIE, gravelle, goutte, RHUMATISMES, Maladies du COEUR, VARICES, plaies et ulcères variqueux, HÉMORROIDES, toutes les Maladies de l'ESTOMAC, etc. *Détacher le présent Bon, n° 161*, et l'adr. à *M. Pelletan*, à Sablé-sur-Sarthe, qui enverra gratuitement, à tous ceux qui lui en feront la demande, un livre qui contient les différents modes de traitement des maladies, et de nombreux témoignages de guérisons.

Grand entrepôt de Vins
CORSES, D'ALGÉRIE & D'ITALIE
ORESTE BIAGINI
5, Avenue Carnot, Bastia

GRAND PRIX
à l'Exposition Internationale de Bastia

VINS DE TABLE
D'ALGÉRIE : Rouge, 0,20 et 0,25 c. le litre. Blanc, 0,30 c. le litre.
DU PAYS : Rouge 0,30 et 0,35 c. le litre. Blanc à 0,40 c. le litre.
VIN A DESSERT
provenant des meilleurs crus
0,60 à 4 fr. la bouteille (verre à rendre)
VIN DE CHIANTI (Italie)
1 fr. 25 le flacon de 2 litres 1/2 environ
Vins mousseux 1 fr. 25.
Muscat de Frontignan à 1 fr.
Vermouth de Turin à 1 fr. 20.
Vin de Malaga à 1 fr. 20.
Vin Madère, Gaetane, 1 fr. 25.
Apéritif « La Fol » à 1 fr. 25.
Quinquina « Ponposet, » à 1 fr. 20.
HUILE D'OLIVE pure garantie
4 francs le litre.
LIVRAISONS A DOMICILE
Conditions spéciales pour le Gros
La Maison prête le matériel à titre gratuit

Dépositaire de la Société Hollandaise. — Planches de Pin laricio de toutes dimensions. Lattes à plafonds et Liteaux pour toitures. Chevrons, poutres et madriers.
Bois de toutes dimensions sur commande.
Scierie de bois de pin, blanche 1 fr. la sac

GRANDE PHARMACIE
de la *CROIX ROUGE*

Aperçu de quelques prix :

Alcool de menthe américaine	1.10
Antipyrine, le gramme	0,10
Quinquina, dose pour un litre	0,40
Extrait Quinquina liquide, dose pour un litre	0,40
Thé des Alpes véritable	0,50
Vin Mariani	3 90
Acide borique, dose p. un litre	0,10
Extrait complet Kina Kola Coca, pour un litre	0,80
Limonade purgative	0,75
Sulfate quinine, le gramme	0,30
Id. les 30 gr.	4.25

La Grande Pharmacie de la Croix Rouge continuera à poursuivre l'œuvre qu'elle a entreprise, elle a créée, à Bastia, la pharmacie à la portée de toutes les bourses, comme elle existe et se *pratique dans presque toutes* les villes du Continent. Son installation récente et l'importance de plus en plus considérable de sa clientèle lui permet de faire mieux encore qu'elle n'a fait jusqu'à présent.

MAISON ROGIALLI
Tailleur
Place Saint-Nicolas, Bastia (Corse)
Saison Printemps-Eté

M. Rogialli engage sa clientèle à visiter ses magasins, où elle pourra se rendre compte des assortiments de draps et lainage haute nouveauté qu'il vient de recevoir pour la saison Printemps-Eté et qu'il vend à des prix très modérés.

Complets fantaisie sur mesure, coupe irréprochable, doublés soie.

Complets cheviotte bleue et noire, peignet Roubaix, confection soignée, de 35 à 100 francs.

Pantalons drap, haute nouveauté, de 12 à 30 francs.

Gilets fantaisie, dernière mode, de 12 à 20 francs.

Assortiment considérable de **cravates, bretelles, pochettes, faux-cols**, etc.

Qu'on se le dise ?

Les Sirops de la Maison L. N. Mattei et Cie, surtout la *Grenadine* et le *Limon* sont sans contesté les meilleurs de tous.

Les goûter c'est ne plus en vouloir d'autres.

A VENDRE

Futailles neuves et usagées à de bonnes conditions.

S'adresser à MM. L. N. Mattei et Cie.

Avis aux propriétaires

Avant de vendre vos cédrats adressez-vous à MM. L. N. Mattei et Cie.

10 FEUILLETON DU PETIT BASTIAIS

Le Conducteur d'Omnibus

PAR

ALFRED SIRVEN & A. SIÉGEL

TROISIÈME PARTIE

LA MÈRE

Le commissaire, Rupéfait, interroge Stéphane.

— Monsieur de Berly, reconnaissez-vous ou non cette jeune fille pour votre sœur ?

Il y avait un très long temps que l'on ne disait de Marie ne l'avait vue.

Comment aurait-il pu reconnaître dans la grande et belle demoiselle qu'on lui montrait, la fillette, le bébé qui, confié à ses soins par son père, lui avait été enlevé à Arteuil, tant d'années auparavant.

Il balbutia quelques phrases confuses et maladroites dans lesquelles il fut impossible au commissaire, malgré toute sa bonne volonté, de distinguer une déclaration précise, une reconnaissance formelle.

— Nous nous trouvons devant une identité à établir, dit le magistrat. Ceci n'est plus de ma compétence, mais de celle des tribunaux, et je n'ai plus qu'à me retirer.

Résistant à Stéphane qui essayait de le retenir, il salua l'assistance et allait se retourner pour se diriger vers la porte quand, soudain, on le vit s'arrêter en même temps qu'il s'écriait d'une voix tonnante :

— Que personne ne bouge ! que personne n'approche de cette jeune fille sans mon autorisation ! J'ordonne qu'elle soit laissée extrêmement libre et livrée à sa seule inspiration.

Il s'élança au devant de Marie et lui déroba la vue de sa mère et des Loriol pour que leurs gestes, à défaut de leurs paroles, ne l'influençassent en aucune façon.

Comprenant imparfaitement le drame qui se déroulait autour d'elle, la jeune sourde-muette n'était amise devant la table, sur laquelle se trouvait une plume, de l'encre et du papier.

D'une main que l'émotion faisait trembler, elle traça, au milieu de l'anxiété des siens et du silence général, ces mots que le commissaire lut à mesure qu'elle les écrivait :

« Au revoir, mes chers ! et toi, mère adorée, du courage. Je serai bientôt majeure et je te reviendrai. D'ici là, de loin comme de près, je t'aimerai de toute mon âme, comme à présent, comme toujours !

« Ta fille qui te chérit.
« Marie de Berly. »

Le commissaire leva triomphalement le papier en l'air et, s'adressant à la comtesse :

— Vous nous trompiez, madame, en voici la preuve. Mais je ne vous accable ni pas. Vous êtes mère, je vous excuse et je vous plains. Pardonnez-moi à votre tour la douleur que je vous cause, mais mon ministère a de pénibles exigences.

Il se tourna vers Marie et, d'un geste courtois, mais ferme, l'invita à le suivre.

Elle inclina la tête et lui fit signe d'attendre un instant.

Courant à sa mère, elle l'embrassa tendrement, la première ; puis après avoir été serrée dans les bras de maman Loriol et de Loriol qui pleuraient à chaudes larmes, elle présenta son front à Jean-Paul dans un mouvement de tendresse adorable de chasteté.

Quand il eut effleuré de ses lèvres brûlantes le front qu'elle lui tendait, elle retourna à la comtesse pour échanger avec elle un dernier baiser passionné.

Enfin, avec un grand calme et pour donner du courage à ceux qu'elle laissait désolés, elle revint se placer, calme et fière, entre le commissaire et Stéphane.

Arrivée près de la porte, elle porta sa main à ses lèvres, envoya un dernier baiser à sa mère, un dernier sourire aux autres et disparut, entraînée par le commissaire, que Stéphane suivait la tête basse, honteux de son triomphe.

La comtesse de Berly tomba raide, sans pousser un cri, étendue sur le parquet.

XVI

Mme de Berly, quand elle revint à elle, aperçut Mme Loriol et Jean-Paul à ses côtés.

Quant à Loriol, il avait été obligé de sortir, rappelé par son service.

La malheureuse mère était plongée dans une effrayante prostration.

Jean-Paul, pour essayer de l'en tirer, lui mit sous les yeux les dernières lignes écrites par Marie.

— Voyez, dit-il, elle vous recommande le courage. Dans quelques mois, elle vous reviendra pour ne plus vous quitter.

Mme Loriol n'opposa avec la dernière énergie à ce que Mme de Berly, faible comme elle l'était, retournât habiter seule, son appartement de la rue Cassini, et Jean-Paul appuya de tout son pouvoir les arguments de sa grand'mère.

Touchée de l'intérêt démontré de cette offre, Jeanne se laissa convaincre et mettant ses mains dans celles de maman Loriol et de Jean-Paul :

— Je reste avec vous, mes amis, dit elle. Merci à vous, son autre mère ! merci à vous, mon fils !

Le jour même, elle écrivit à Stéphane de Berly, dont la réponse lui parvint aussitôt.

Cette réponse lui avait été inspirée, dictée même, par Mérouville.

L'oncle de Marie déclarait qu'il était prêt à se conformer aux décisions de la justice, mais qu'il ne lui paraissait pas convenable de ramener la jeune fille, dont il avait la garde, dans un lieu où elle était exposée à rencontrer Jean-Paul.

Que la comtesse de Berly retournât rue Cassini ou en tout autre endroit convenable, et il était prêt à lui envoyer sa fille, à sa première réquisition, dans les formes prévues et ordonnées par la justice.

— Fort bien, dit Jeanne, je reverrai donc Marie rue Cassini. Que je puisse l'embrasser ici ou là, que m'importe, pourvu que je l'embrasse !

Une Cassini, une difficulté se présente.

Mme de Berly, en parlant, avait déclaré à la concierge qu'elle la laissait libre de louer son appartement, bien que, ayant payé deux termes, elle en eût la jouissance pour six mois encore.

Elle avait prévu le cas où le locataire voudrait prendre avant qu'elle en eût fait retirer ses meubles et chargé la concierge de les mettre en garde.

L'appartement ayant été loué aussitôt, force était à la comtesse de déménager.

Le hasard la conduisit rue de Constantinople où elle trouva ce qu'elle cherchait.

C'était au quatrième étage et donnant sur la cour, un *modeste appartement* composé de trois pièces suffisantes pour contenir son mobilier.

(*A suivre*).

Cordonnerie Modèle

Bastia, 23, Boulevard Paoli, 33, Bastia

Eugène PERICCHI, propriétaire

Saison Printemps-Eté 1906

Grand choix de chaussures pour Hommes, Dames et Enfants

Rayon spécial de chaussures de luxe

Grand assortiment de chaussures en couleurs

Choix considérable de pantoufles

Prix très réduits

M. Eugène PERICCHI a l'honneur d'informer ses nombreux clients de l'intérieur et de Cap qu'il reçoit les ordres par correspondance et tous les soins seront apportés à leur prompte exécution.

La Maison se charge des réparations

Royal Windsor

LE CÉLÈBRE

RÉGÉNÉRATEUR DES CHEVEUX

AVEZ-VOUS DES CHEVEUX GRIS? AVEZ-VOUS DES PELLICULES? VOS CHEVEUX SONT-ILS FAIBLES OU TOMBENT-ILS? IL VOUS FAUT LE ROYAL WINDSOR, qui rend aux Cheveux gris la couleur et la beauté naturelles de la jeunesse. Il arrête la chute des Cheveux, et fait repousser les Cheveux naturels. Il est le SEUL Régénérateur des Cheveux naturels. Remède toujours employé avec succès dans les cas les plus désespérés. Il est le seul qui ait été reconnu inoffensif par les Docteurs

Bourgnano et de Venaco? Les quelques heures passées (sur des lits de fougère) en compagnie de charmantes créatures et de bons camarades éparpillés aujourd'hui un peu partout dans le monde par les terribles lois de l'exigence, se réveillent en moi avec le charme nostalgique du vrai souvenir. Et, ce souvenir me torture davantage parce qu'il est évoqué à un moment de la vie où mon être, voisé même me paraît sont prisonniers par l'impérieuse nécessité de la société. Vraiment, on ne peut avoir une notion exacte du Souvenir si celui-ci ne nous assaille au moment où, pour une cause quelconque, un pessimisme outré, un dégoût profond de soi même se manifeste brutalement.

C'est alors seulement que le cœur est blessé et que les yeux sont perlés de larmes transparentes, véritablement *larmes*.

⁂

Par la canicule écrasante de ces après-midi embrasés d'août où pour tout signe de vie on n'entend que le continuel cri perçant de la cigale et, de temps en temps, le bruit sourd, confus, on dirait martelé de quelque grand vapeur emportant vers d'autres rives, d'autres contrées bien des espoirs, les paupières lourdes de sommeil ou de fatigue veulent se clore. Et cependant que des touffes d'absinthe grésillées les cigales lancent leurs sempiternelles et stridentes notes dans l'air tremblottant de chaleur, *je m'allonge sur mon lit*, tout heureux, lorsque le « Petit Bastiais » m'apporte les délicieuses, *je pourrais dire*, délicates « impressions » de Bi-Ki-Ti. Je savoure particulièrement la prose imagée, colorée de ce confrère. On dirait plutôt que c'est de la poésie ardente, ou mieux des « pastels » pris sur le vif dont la plume recueille la pincée et ses sujets, des tableaux qui retiennent l'esprit captivé...

Tout content aussi, je l'ai été l'autre jour, lorsque le facteur me remit la superbe plaquette de l'ami René Sangy luxueusement éditée par l'administration des « Annales politiques et littéraires. » Je m'empressai de la dévorer. Le sujet du roman est à l'ordre du jour et malgré cela, distingué. L'auteur a le souci constant de la structure de sa phrase. Aussi est-elle impeccable. Les pages trop courtes hélas! de « Sapé ne Blessure » sont des petits chefs-d'œuvres littéraires que bien de jeunes amoureux se plairont à piagier pour faire part de leurs égarements à la jeune fille aimée... Sangy quelque jeune se révèle observateur fini dans sa nouvelle œuvre. Il sait dépeindre les luttes, les jalousies de ces vieilles filles « qui s'obstinent à trouver un mari, mais qui n'en trouvent jamais. » Il nous les fait voir dans une conférence de salon causant avec un jeune officier, postichées de fond en comble et affectant des airs, rimes de reine, tout au moins de grande dame suvante... L'opinion de notre distingué confrère eut pu être parfait si l'action dominante ne délaissait beaucoup plus en relief. Les scènes attenantes, sont trop développées par rapport à la quarantaine de pages qui constituent le roman et semblent se confondre avec le sujet véritable. Il aurait dû, ce me semble, proportionner son œuvre. A part cela « Surème Bienaimé » dont je me dispense de toute analyse plus détaillée, vu que F. M. y a consacré quelques colonnes, est un roman délicieux qui nous fait s'attacher aux héroïnes qu'il peint. Je ne saurais trop conseiller la jeunesse lisulaire de le lire.

⁂

Par une claire matinée, entourées de femmes aux visages contractés et du filets bruns et blonds pleurent à chaudes larmes, les bonnes religieuses de Marie s'en vont... Leurs collerettes blanches et rigides tranchent avec une netteté crue sur leurs longues robes de bure. Un deux s'plie courant à travers les ruelles étroites de la cité qu'elles abandonnent pour toujours fait se soulever par intervalles leurs cols immaculés qui semblent dire comme un geste de la main : « Adieu, adieu. » Les pleurs attendrissants des élèves choyées redoublent de plus en plus fort; leurs figures pâlottes se teintent d'une *rougeur* sang de bœuf cependant que des larmes dégoulinent sur leurs pommettes. Les cheveux désordonnés de ces agréables élèves semblent être devenus tage leur douleur innocente. *C'est à peine* parmi les « plus grandes » qu'un morceau de faveur rose ou mauve se discerne dans leur chevelure parfumée... Et à petits pas, les dames nonnes escortées de sanglots, toutes tristes de cette cruelle séparation ne tardèrent pas à s'embarquer.

Cette cérémonie fut touchante. Ne voyait on pas des cœurs souffrir? Qui écrirait rester insensible aux larmes de ces démotrices qui à tort ou à raison ont élevé dignement et noblement la jeunesse *française? Allez, pauvres femmes aux figures sévères* vous n'avez fait que de bonnes actions autour de vous, *la postérité* ne saurait vous oublier. On vous accuse d'être hystériques ou maniaques parce que vous aimez le mysticisme des chapelles si propice à la prière. Continuez de faire « le bien parce que c'est le bien. »

⁂

Le soir vient. Le velours mauve cède d'or des côteaux nous fait croire à un pastel monstre d'un Nehalu ou d'un Lock. La mer placide aux eaux changeantes et miroirée invite aux promenades. Des barques latines, des felouques bondies de monde et toutes voiles dehors strient, tel le diamant un verre, la surface glaçue de l'onde. On n'en va prendre les bains. Ce sont les familles des vigoureux pêcheurs qui vont ainsi. *Sur les lèvres* des brunes et opulentes jeunes filles un refrain harmonieux de vieille chanson est murmuré. Et des barques à rames ou à voiles passent et repassent comme l'hirondelle autour de sa nichée... Tout prêt de nous, sur la promenade, un rire franc et clair éclate et nous fait tourner la tête. C'est une charmante personne svelte, aux cils épais et aux yeux d'amandes tendres qui se promène dans sa robe blanche avec une de ses amies. Rien bien fort, jeunes filles, rien n'est plus adorable qu'un minois frais et rose exubérant de joie pure. Votre bouche est l'écrin vermeil aux perles luisines dont le carmin des lèvres tant désiré est le velours troublant...

FRANÇOIS FABIO

MUSIQUE MILITAIRE

PLACE SAINT-NICOLAS

Programme du 14 août, à 8 h. 1/2

Allégro militaire,	XXX.
La poupée de Nuremberg, ouv.,	Adam.
La Jeune Mariée, valse,	Meurgey.
Paillasse, fant.,	L. Cavallo
Emma Livry, polka p. clarin.,	Pironelle.

Le Sous Chef de musique, TOULOUSE.

⁂

Retraite en musique

Itinéraire du mardi 14 août

Rue Miot, boulevards Paoli, du Palais, St-Angelo, Place d'Armes, retour même itinéraire jusqu'à la rue de l'Opéra, rue Miot, Place Saint Nicolas, cours Sabastiani. Rentrée.

Ce que disent les Journaux

Le Matin

Sur la manie des statues :

« Alfred de Musset est mort en 1857. Durant quarante-huit ans, on ne lui a élevé aucun monument. Son souvenir de ce fait, avait-il pâti? Non, car de son vivant, il s'était élevé à lui même, un monument qui est son œuvre. Cependant, on a jugé indispensable de perpétuer sa mémoire, en déposant du marbre sculpté le long du Théâtre Français, tout près de la station de l'omnibus Cluchy-Odéon. Puis est venu un second monument, *je ne sais où*, et voilà maintenant qu'on nous en promet un troisième, à l'entrée du Bois de Boulogne. Ce serait peut-être excessif, si on ne savait que les hommages posthumes rendus aux morts illustres, ont surtout pour but de profiter aux vivants qui ne sont pas illustres. »

La Libre Parole

De M. Drumont, à propos des catholiques qui demandent la soumission à la loi de Séparation :

« La Judéo-Maçonnerie à l'heure actuelle, c'est le gouvernement, c'est le pouvoir, c'est l'Etat. Elle est plus que jamais vraie la parole de Mgr Gouthoulard : « Nous ne vivons pas en République, mais en Franc-Maçonnerie ». C'est dans ces conditions, dans cette situation connue de tous, que les « soumissionnistes » viennent nous dire : Si vous voulez faire acte de bons catholiques, acceptez la loi de Séparation telle qu'elle est, soumettez-vous bonnement aux franc-maçons qu'il faut faire voter. Ils nous conseillent de nous soumettre à la franc-maçonnerie, et la franc-maçonnerie leur répond : Je veux détruire le catholicisme. Comprenne qui pourra. »

L'Humanité

De M. Jaurès, à propos du duel de Nægrier-André :

« Voilà un chapitre de plus pour les mémoires du général André. Hélas! ses derniers articles n'ont fait trembler. Certes, je ne dirai rien qui puisse décolorer un homme qui a rendu de sérieux services à la République et qui a courageusement secoué les haines de la réaction. Mais quoi? Il lui suffisait donc d'un bout de rapport de Cuignet et de Rollin pour prononcer encore, malgré l'évidence accablante des faits une nouvelle condamnation contre Dreyfus. »

La République Française

A propos des critiques de la « Lanterne » contre la circulaire Etienne sur l'antiflibustérisme :

« Nous aurions cru pour notre part que des officiers partisans des doctrines antimilitaristes n'avaient pas plus de parti que de patrie et que tous les groupes réguliers tiendraient à honneur de les répudier. La *Lanterne* se charge de nous détromper. M. Camille Pelletan nous réserve une surprise différente quoique analogue. C'est en faveur d'une autre catégorie d'officiers républicains qu'il élève la voix. Il s'agit de ceux qui ont été mêlés à l'affaire des fiches. Il paraît que le parti républicain a été douloureusement ému que le général Peigné eût été mis à la retraite sans s'être vu restituer les plumes blanches et se placer au moment supérieur de la guerre. Du moins l'horrible injustice d'un pareil ostracisme aurait-elle pu être réparée si le général Percin avait été appelé au commandement d'un corps d'armée. Peigné Percin, ces deux noms ont une signification analogue et également glorieuse. »

Le Gaulois

A propos de la manifestation Dolet :

« Voici Dolet, Dolet lui-même, dont les foules socialistes ignorent cependant l'histoire, qui a brusquement cessé de leur plaire. C'est la faute à M. Aristide Briand et à sa malencontreuse loi. Tous ces bonards aujourd'hui brouillés, communiaient en Pie X, en retirant l'église de leurs mains avides, on les a désemparés, on pourrait dire désaffectés, qui leur rendra le pâtri clérical? »

Cruelle déception

L'arrivée du « Pélion » de la Cie Fraissinet

Hier matin, dès la première heure, le bruit se répandait en ville que le troisième courrier extra-rapide de la Cie Fraissinet « Le Corte » allait effectuer sa première entrée dans notre port, venant de Marseille.

Aussitôt la population se porte en masse sur les quais pour assister à ce grand événement.

Mais, quel ne fut pas l'étonnement des nombreux curieux quand ils virent apparaître à l'horizon une vieille connaissance « Le Pélion, » qui fit majestueusement son entrée dans notre port vers huit heures du matin.

S'être dérangés, pour voir arriver « Le Pélion » — que l'on croyait depuis longtemps démoli — quelle amère déception pour les Bastiais qui avaient conservé de ce vieux sabot un bien triste souvenir.

GAZETTE DÉPARTEMENTALE

VESCOVATO — Ainsi que nous l'avions annoncé, le conseil municipal de notre commune a procédé dimanche à l'élection du maire, en remplacement de M. Xavier Giammarchi, démissionnaire.

C'est M. Constantin Mariani qui a été élu à l'unanimité.

⁂

OCCHIATANA. — Le danger des armes à feu. — Malgré la fréquence du fait et quoique les journaux se fassent un devoir d'appeler chaque fois l'attention des parents, il arrive malheureusement trop souvent que des enfants se blessent en se jouant au maniant des armes à feu, qu'on a l'imprudence de laisser à leur portée.

Samedi dernier, c'est un enfant de douze ans, Antoine Colombani, demeurant chez *ses parents à Occhiatana*, qui voulut, pendant l'absence de son père, examiner le fonctionnement d'un pistolet. Le coup partit, et le projectile entra dans la tempe gauche. La blessure est grave, la mort hélas! est imminente. — A.

⁂

LORETO DI CASINCA. — M. Morracchini, instituteur adjoint, vient d'être nommé à Calenzana. En lui adressant nos meilleures félicitations, nous le prions d'agréer l'expression de vifs regrets que nous causes son départ. Nous n'oublierons pas le fonctionnaire zélé, plein de bonne volonté et d'initiative, obtenant dans sa classe les résultats les plus satisfaisants. Nous nous rappellerons l'ami sûr et dévoué sur lequel on peut compter.

Nous espérons que M. Morracchini viendra tous les ans passer à Loreto une partie de ses vacances. Loreto est en effet le village de la toute jeune et charmante Mme Morracchini, pourvue du brevet supérieur, qui obtient également un poste d'adjointe à Calenzana.

Nous les prions de croire à notre amitié la plus sincère. — S. F.

«AU « JOURNAL OFFICIEL »

Ministère de la Guerre

M. de Gentile, capitaine au 2e escadron du train des équipages militaires, détaché à l'école d'artillerie du 4e corps d'armée, est nommé à la 1re classe de son grade et *classé au 15e escadron, pour commander* la 5e compagnie.

M. Salicetti, capitaine au 1er rég. d'infanterie, est nommé capitaine d'habillement au 99e.

M. Virgilli, lieutenant hors cadres, justice militaire, passe au 130e.

M. Ortoli, lieutenant au 406, passe au 46e.

M. Nacstraci, lieutenant au 142e passe au 46e.

M. le capitaine d'artillerie Olmi, du 1er bataillon de forteresse, passe au 12e régiment.

Ecole d'administration

Les sous officiers dont les noms suivent ont été autorisés à prendre part, en 1906 aux examens oraux d'admission à l'école d'administration militaire : Tassi Pierre, sergent au 5e; Ilarelli Emile, *sergent* fourrier au 19e bataillon de chasseurs; Salvadori Henri, *sergent major au 66e*; Santi Jules, sergent au 5e; Ottaviani Nicolas, sergent au 163e; Taddei Jean, sergent-major au 58e; Petrolacci Pierre, sergent au 160e.

Postes et Télégraphes

AVIS

Un concours pour l'admission au surnumérariat des Postes et des Télégraphes, aura lieu les 11 et 12 octobre prochain.

Le nombre maximum des admissions est fixé à 800.

Les candidats devront se présenter en personne au Directeur des Postes et Télégraphes de leur département, chargé de l'instruction des candidatures.

La liste d'inscription sera close le 8 septembre 1906.

Ajaccio, le 26 juillet 1906.

Le Directeur des Postes et des Télégraphes de la Corse, p. i.,

BALDACCI.

NOUVELLES RELIGIEUSES

PAROISSE SAINTE-MARIE. — A l'occasion de la fête patronale de l'Assomption.

Ce soir, au Salut, *Tantum ergo* de Bordese, duo pour ténor et baryton.

La jour de la fête, à 11 heures, grand-messe en musique à deux voix. A l'offertoire, « Hymne triomphal, » de Cristofaro d'Ascione, pour grandes orgues. A l'élévation, *Ave Maria* de Mascagni, pour ténor.

Le soir, à la rentrée de la procession, Tantum ergo de Courtois.

Petite Gazette

Variations Atmosphériques du 13 août

Thermomètre — 7 heures du matin + 20 à midi + 29 0 à 6 heures du soir + 27 Maxima + 31 2 Minima + 22.

Baromètre — 7 heures du matin, 761 mm. à midi, 761 mm. 6 heures du soir, 760 mm.

Vent. — Dans la matinée, calme.

Dans l'après-midi, id.

Etat du ciel, Quelques nuages.

Pluviomètre, à 7 h. du matin : 0 mm

⁂

Nos Cours Intérieures

Les cours communes des maisons de notre ville sont dans un état de *malpropreté repoussante*; il y en a qui sont de véritables dépotoirs, cloaques infects pouvant compromettre sérieusement la santé publique.

Il fut un temps où, mettant à exécution l'arrêté Préfectoral concernant l'hygiène, on était arrivé à obtenir une propreté relative.

Depuis quelque temps la police semble se désintéresser de cet état de choses, et les cours deviennent de plus en plus nauséabondes.

Avec les grandes chaleurs actuelles une mesure de désinfection s'impose dans l'intérêt public.

Nous soumettons la question à M. le Sous Préfet, Président du Conseil d'hygiène.

⁂

Décès

Nous avons appris avec un bien vif regret la mort de M. François Joseph, décédé à Toul, à l'âge de 38 ans.

Le défunt était le père de M. Charles Joseph, chef de bataillon breveté au 22e d'infanterie, et de M. Emile Joseph, chef de bataillon breveté au 163e d'infanterie.

M. François Joseph, qui était un grand patriote, aimé et estimé de tous ceux qui l'ont connu, a eu la satisfaction, avant de mourir, de voir ses deux fils occuper dans l'armée une situation enviable.

Nous présentons à tous les siens, mais tout particulièrement à M. Emile Joseph, nos sincères compliments de condoléances.

⁂

Vol et arrestations

Le brigadier Bertrand a procédé hier à l'arrestation des nommées M. B... 14 ans et M. E... 33 ans, inculpées de vol avec effraction au préjudice de la dame S... Faustine, rue du Bastion.

Le vol serait assez important; il consisterait en divers effets d'habillement et de lingerie, un pardessus et une montre remontoir en argent.

Une enquête est ouverte.

Nos félicitations au brigadier Bertrand.

⁂

Accident

Le nommé G. J., originaire de la Balagne, a été victime, hier, d'un accident qui pourrait avoir pour lui les plus fâcheuses conséquences. Cet individu, qui était en complet état d'ivresse, descendait l'escalier de la rue du Lycée, dit Scala di Sarone, lorsqu'il a suite d'un faux pas il fut précipité d'une hauteur de deux mètres environ; G. J. s'est blessé gravement à la tête.

Il a été transporté, par les soins de l'Assistance publique, à l'Hôpital Civil, où il a été admis d'urgence.

⁂

Mots de la fin

A la chambre correctionnelle, le président à un prévenu :

— Etes-vous marié ou célibataire.

Le prévenu ne répond pas et pousse un gros soupir.

Le président, sur un ton conciliant :

— Remettez vous, mon ami, je comprends, vous êtes marié!

⁂

Au Port

Vap. « Golo, » cap. Carrieu, de Livourne, 53 passag., div.

— Brick « Bon Père, » cap. Martelli, de Calvi, chargé de sel.

— Vap. « Pélion, » cap. Merlin, de Marseille, 228 passagers, div.

— Vap. « Adriatico, » cap. Dini, de Porto-Torres, 18 passag. div.

La Saint-Napoléon

Un *grand* banquet bonapartiste aura lieu le 15 Août prochain à l'occasion de la Saint-Napoléon.

Ceux qui désirent y assister peuvent se faire inscrire chez M. Fontana Joseph, boulanger, faubourg St-Joseph.

La cotisation est fixée à 3 francs.

Pour le comité,
A. POGGI

Etat-Civil

NAISSANCES

Quilici Antoine-François. — *Nanetroni Louis-Joseph-Roch-Cristien.* — Mancini Martha. — Gandolfi Angèle. — Mattei Pierre-Xavier. — Ulisse Marie-Toussainte. — Martinozzi Antoine.

DERNIÈRES NOUVELLES

Service télégraphique spécial du *Petit Bastiais*

00432

BOURSE DE PARIS

	11 août	13 août
Rentes de 3 0/0 anciens	97 80	97.80
— 3 p. 0/0 amortis.	97.75	97 75
	ex-coupon.	

Monseigneur Desanti
A PARIS

Paris, 13 août.

Mgr Desanti, évêque d'Ajaccio, accompagné de M. le chanoine Odelin, vicaire général de Paris, a visité aujourd'hui, à deux heures, le Cours Saint-Jean qui a été fondé par notre compatriote, M. l'abbé Galli.

Ponts-et-Chaussées

Paris, 13 août.

Sont nommés commis principaux de 2e classe des Ponts-et-Chaussées :

MM.

Forcioli, commis de 1re classe, à Ajaccio ;

Benedetti, commis de 1re classe, à Ajaccio ;

Corticchiato, commis de 1re classe, à Ajaccio ;

Lodovici, commis de 1re classe, à Ajaccio ;

Gonnel, commis de 1re classe, à Bastia.

Sont nommés commis de 1re classe :

Sari, commis de 2e classe, à Ajaccio ;

Feracci, commis de 2e classe, à Corte.

⁂

M. Trojani, commis de 4e classe, à Corte, est nommé commis de 3e classe, sur place.

Lycée de Bastia

Paris, 13 août.

M. Filippi, surveillant général, premier ordre, au lycée de Bastia, passe en la même qualité au lycée de Nice.

M. Kolbassine, professeur de philosophie, est mis en congé de non activité pour raisons de santé, pendant l'année scolaire 1906-1907.

M. Cantillier est maintenu dans la chaire de seconde pendant l'année scolaire 1906-1907.

M. Barbas, professeur de classes élémentaires (septième), est nommé en la même qualité au lycée de Monte-de-Marsan.

M. Gandjean, professeur de classes élémentaires (huitième) est nommé en la même qualité au lycée de Nice.

Nouvelles Militaires

Mutations

Paris, 13 août.

Le « Journal Officiel » publiera demain les mutations suivantes :

M. Chevrel, capitaine au 13e bataillon d'artillerie à pied, à Bonifacio, n'ayant pas rejoint, passe au 4e bataillon de même arme à La Rochelle.

M. *Coppolani*, capitaine au 38e régiment d'artillerie, détaché à l'école d'artillerie de Nîmes, passe au 13e bataillon d'artillerie à pied à Bonifacio.

LES 28 JOURS
des Instituteurs

Paris, 13 août.

M. Etienne, ministre de la guerre, a décidé que la durée de la période d'instruction dans la réserve pourra être accordée, sur leur demande, *aux instituteurs qui, au moment où* ils présenteront cette demande pourront justifier qu'ils appartiennent au cadre de l'enseignement primaire public depuis un an au moins.

A BOURGOIN

Les territoriaux libérés du 105e régiment chantent l'*Internationale*

Paris, 13 août.

On télégraphie de Bourgoin :

Un incident qui mérite d'être signalé s'est produit à Bourgoin.

Les soldats territoriaux, appartenant au 105e régiment d'infanterie, qui ont été libérés aujourd'hui, ont parcouru les rues de la ville en chantant « l'Internationale. »

Les territoriaux ont ensuite conspué le lieutenant-colonel du régiment qui refusait de faire mettre en liberté plusieurs de leurs camarades retenus pour des motifs futiles.

Il a fallu l'intervention de la police pour mettre fin à cette manifestation peu commune, et nullement patriotique.

Les Morts du Jour

Le comte Antoine Bertora

Paris, 13 août.

Le comte Antoine Bertora, originaire de la Corse, ancien attaché du cabinet de l'empereur Napoléon III, ancien haut fonctionnaire dans la principauté de Monaco, est décédé à Thorenc près de Grasse.

LA SANTÉ
DE M. ALBERT SARRAUT

Paris, 13 août.

M. Albert Sarraut, sous-secrétaire d'Etat à l'intérieur, s'est rendu au château de Rambouillet pour remercier le Président de la République de la visite qu'il lui fit à Ville d'Avray.

M. Albert Sarraut quittera Paris demain pour aller achever sa convalescence dans l'Ariège.

EN TURQUIE

La maladie du Sultan

Constantinople, 13 août.

L'état de santé du sultan Abdul Hamid s'est amélioré.

Contrairement à ce que l'on avait annoncé, le sultan n'a eu à subir aucune opération.

Le Sultan a toute sa connaissance et signe des édrafs. Il souffre momentanément de la gravelle.

La population est visiblement émue, mais la ville est tout à fait tranquille.

EN RUSSIE
LA RÉVOLUTION
A St-PETERSBOURG

La situation s'améliore

Saint Pétersbourg, 13 août.

Le calme semble revenir à Saint-Pétersbourg; aucune manifestation ouvrière ne s'est produite durant ces deux jours.

Les mesures d'ordre deviennent moins sévères; les régiments de la Garde retournent au camp de Krasnoïe-Selo pour se préparer à accomplir les grandes manœuvres qui vont commencer incessamment.

Le gouvernement travaille beaucoup pour s'assurer le résultat voulu dans les nouvelles élections.

DANS LES PROVINCES

Brigandages

Saint-Pétersbourg, 13 août.

D'après les télégrammes reçus de toutes les provinces, les attaques armées continuent contre les débitants de liqueurs du gouvernement, contre les institutions gouvernementales et contre les courriers.

Futailles à vendre

neuves et usagées

de toutes contenances, grand choix de bordelaises, bonnes occasions.

A. PADOVANI,
7, Route du Cap, Bastia

Orezza-les-Eaux

Villa Granajola

PROPRIÉTÉ DU Dr MANFREDI

L'Hôtel sera ouvert à partir du 1er juillet sous la direction de M. Henri Courchet.

Un cuisinier de Nice est attaché à l'établissement. Un service d'omnibus sera à la disposition des voyageurs.

Prix de la Pension :

Table d'hôte, 5 francs par jour ; Chambres, 2 et 3 francs.

Pour tous renseignements s'adresser à Mme veuve Manfredi, villa Granajola, OREZZA.

N. B. — On prend des arrangements pour familles.

L'hôtel restera ouvert jusqu'à la fin de septembre.

A VENDRE

à Ajaccio

fonds de commerce Librairie Papeterie, belle situation.

S'adresser au bureau du journal.

Avis aux propriétaires

Avant de vendre vos cédrats adressez-vous à MM. L. N. Mattei et Cie.

BASTIA-QUINQUINA

AU VIN DE BANYULS

SPÉCIALITÉ

de la Maison Bourgeois frères

BASTIA (Corse)

Apéritif Digestif Fortifiant

ON DEMANDE DES MALADES

PAIEMENT APRÈS GUÉRISON SEULEMENT

Guérison rapide et sûre par l'électricité, les plantes, etc., de toutes les maladies aiguës ou chroniques, même réputées incurables, telles que : Tuberculose, Maladies de Poitrine, Estomac, Foie, Reins, Nerfs, Peau, Bronchites, Anémie, Rhumatismes, Goutte, Sciatique, Asthme, Vices du Sang, Constipation, etc.

Ecrire avec détails au Dr RAMEL, Prof de la Clinique Médicale, 10, R. des Beaux-Enfants, PARIS

OREZZA-LES-EAUX

Hôtel de la Paix

Veuve PIETRI, propriétaire

Ouvert du 1er juillet au 15 septembre

Cet Hôtel est l'objet d'une recommandation très élogieuse de la part des membres du Club Alpin français de Paris, dans une brochure intitulée : « Cinq semaines de voyage en Corse » et sous la signature de M. Edouard Rochat.

Pharmacie Centrale

Produits chimiques et pharmaceutiques des premières maisons de Paris, livrés seulement après examen et garantis absolument purs. Spécialités françaises et étrangères. Analyses médicales et industrielles.

Emulsions d'huile de foie de morue aux hypophosphites. Eminemment reconstituantes ces émulsions, grâce à leur goût agréable, sont acceptées par les estomacs les plus délicats.

M. Luigi, pharmacien de 1re classe, place Saint-Nicolas, Bastia.

Qu'on se le dise ?

Les Sirops de la Maison L. N. Mattei et Cie, sortent la *Grenadine* et le *Limon* sont sans contesté les meilleurs de tous.

Le goût c'est ne plus en vouloir d'autres.

A VENDRE

Futailles neuves et usagées à de bonnes conditions.

S'adresser à MM. L. N. Mattei et Cie.

Demander partout

« UN MORELLI »

Grand Vin Apéritif

Grand Prix à l'Exposition Internationale (Bastia 1905)

La plus Haute Récompense

CAFÉ-RESTAURANT DES GOURMETS

A partir de 4 heures

GLACES

Fraise

146 FEUILLETON DU PETIT BASTIAIS

Le Conducteur d'Omnibus

PAR

ALFRED SIRVEN & A. SIÉGEL

TROISIÈME PARTIE

LA MÈRE

Elle était d'autant moins exigeante que cet appartement elle ne l'habiterait pas, ne l'ayant loué que pour y recevoir sa fille.

— Hue de Constantinople? fit Jean-Paul, quel numéro?

Elle le lui dit.

— La maison est très convenable, très élégante, reprit-il, je la connais : c'est celle où demeure M. de Chelles.

Jeanne frissonna en entendant prononcer ce nom qui lui rappelait des souvenirs d'abord si délicieux, ensuite si effroyables.

— M. de Chelles, dites-vous? s'écria-t-elle.

— Vous le connaissez?

— Non... Mais j'ai connu quelqu'un qui portait ce nom. M. Robert de Chelles, mort depuis longtemps, articula-t-elle avec effort. Je voudrais savoir s'il était parent de... Mais vous ne parlez pas de quoi je puis m'occuper à rencontrer puisque j'ai loué dans la maison qu'il habite.

— Je l'ignore, madame, mais je puis m'en informer... Non pas auprès de M. de Chelles lui-même qui, affligé par un drame intime, ne reçoit personne, mais auprès d'un homme qui connaît parfaitement sa famille. Caribbien est un de mes vieux amis, il nous renseignera, car il a été le valet de chambre du père de M. Gérard de Chelles.

La comtesse pâlit.

Ce nom de Caribbien, elle ne le rappelait.

Le souvenir de l'homme lui-même ne s'était pas effacé de sa mémoire.

C'était le serviteur de Robert, celui qui s'était précipité le premier pour le secourir, et qui était arrivé trop tard, quand le malheureux, atteint par M. de Berly, venait de rendre le dernier soupir.

Jean-Paul ignorait que le père de son protecteur eût été tué par M. de Berly.

Mécontente avait de trop bonnes raisons pour n'avoir pas conservé parmi les journaux relatant le procès en séparation ceux qui avaient trait au guet-apens dans lequel il avait joué un rôle si méprisable, guet-apens dont le dénouement avait été le meurtre de Robert de Chelles.

Robert de Chelles.

C'était le seul homme qu'eût aimé Jeanne.

L'être qu'elle avait le plus chéri après sa fille.

Elle se reprochait d'avoir été la cause involontaire de sa mort.

Et voilà que le hasard, la rapprochait de Gérard, de son fils à lui!

— Vous connaissez M. de Chelles? demanda la comtesse.

— C'est mon bienfaiteur et celui de toute ma famille, répondit Jean-Paul, et sa femme nous a donné mille preuves d'intérêt; en dernier lieu, elle protégeait tout particulièrement Marie.

— Il n'existe pas de cœur plus noble, d'âme meilleure que la sienne : quand à Mme de Chelles, c'est un ange descendu sur la terre! Et pourtant, le malheur les a frappés, ils sont atteints par le coup le plus affreux, le plus immérité...

— Le fils de Robert de Chelles est malheureux?... La pédicure de Marie souffre injustement?

— Hélas, madame! fit Jean-Paul avec un profond soupir.

Il lui dit tout ce qu'il savait de l'horrible aventure qui était venue détruire le bonheur du jeune ménage, si uni, si charmant.

Quand il eut achevé :

— Mais c'est abominable ce que vous m'apprenez-là! s'écria Jeanne avec indignation. Cette jeune femme aurait trahi un tel époux? elle aurait avoué sa faute? Ce n'est pas vrai, n'est-ce pas?

— Tout le monde l'accuse, excepté ceux qui, la connaissant bien, la vénèrent.

— Et son mari, le croit-il coupable?

— Non madame, car il l'aime et rien n'a pu altérer sa tendresse.

— Alors, s'il lui a conservé sa confiance, son amour, de quoi souffrent-ils?

— On dit que Mme de Chelles, accablée par la calomnie, qu'elle n'a pu confondre, se meurt lentement de chagrin, que son mari la voit s'éteindre chaque jour.

— Je voudrais pouvoir les sauver, dit-elle.

— C'était également le désir de Marie, fit le jeune homme. Au temps où nous avons le plus souffert, elle avait pris vis-à-vis d'elle-même l'engagement de se dévouer à notre protectrice et d'employer ses faibles forces à travailler à sa réhabilitation.

— L'engagement que ma fille a pris, je le considérerai de mon devoir en son nom, je le jure, s'écria la comtesse. Croyez-vous que M. et Mme de Chelles consentiront à me recevoir?

— Je l'ignore, mais je puis le leur faire demander si vous le désirez.

Vous m'obligerez, mon enfant, dit-elle en lui serrant la main.

Jean-Paul n'avait pas exagéré la situation en affirmant que Mme de Chelles se mourait.

La malheureuse jeune femme, épuisée par une maladie de langueur, s'affaiblissait de jour en jour.

A la demande de Mme de Berly, que Jean-Paul lui fit parvenir Gérard y pondit que son état de santé, et celui de Mme de Chelles leur interdisait de recevoir personne.

La comtesse ne se découragea pas et, le lendemain de son installation dans la maison, Gérard, étonné, vit sous voisins, pour lire introuvable auprès de lui-même.

Au domestique qui lui adressait poliment la carte, il répondit en donnant un billet pour son maître, disant qu'elle attendrait pour se retirer que M. de Chelles lui eût personnellement fermé sa porte.

Gérard décachetait d'une main ennuyée le billet que lui présentait le valet de chambre.

Il tressaillit en lisant :

« La femme qui vous écrit ces lignes n'est perdue aux yeux du monde pour avoir aimé votre père qui l'aimait. Si vous refusez de la recevoir, elle croira que, vous aussi, vous la chassez. Au nom de celui qui n'est plus, elle vous supplie de lui tendre la main! La repousser, c'est ajouter une honte à ses hontes, une douleur à ses douleurs...

« Jeanne de Rantz. »

Suzanne était à côté de son mari, étendue dans un fauteuil, les yeux clos, étrangère, comme toujours maintenant, à ce qui se passait autour d'elle.

— Suzanne! fit-il doucement.

(A suivre).

CHOCOLAT MENIER

COURS SECONDAIRES
de Jeunes Filles d'Ajaccio
DIRIGÉS PAR Mlle LUCIE OTTAVI
Officier d'Académie

Cours fondés en 1882 par l'Administration

Les Cours Secondaires d'Ajaccio sont le SEUL établissement public de la ville, le seul aussi où les Cours aient été faits par MM. les Professeurs du Collège, de l'École Normale d'Instituteurs et l'Inspecteur.

Installés en plein Midi, au bord de la mer, vus splendide sur le golfe, eau et gaz, ils offrent aux familles les meilleures garanties d'hygiène et de confort.

Pensionnat
Demi-Pensionnat — Externat
PRIX TRÈS MODÉRÉS

Succès pour l'année scolaire 1904-1905

4 Élèves reçues au brevet élémentaire sur 5 présentées ;
1 Admission à l'École Normale sur 3 ;
16 Brevets supérieurs sur 18.
Nos institutrices pourvues du brevet supérieur sont attachées à l'établissement.
Préparation spéciale aux concours d'admission à l'École Normale et pour la bourse de l'Enseignement primaire supérieur.

AVIS

A vendre pour raison de santé, un magasin de faïence et verrerie.
S'adresser rue Neuve, maison Grugeri.

LE
Salon de la Mode
TOUS LES SAMEDIS
Le plus élégant et le plus pratique des Journaux de Modes

PREMIÈRE ÉDITION
avec gravure noire
Un An.... 14 f. - Six Mois. 7 f. 50
Le N° : 25 centimes
SECONDE ÉDITION
avec 52 gravures coloriées
Un An.... 22 f. - Six Mois. 11 f. 50
Le N° : 50 centimes
SPÉCIMENS GRATIS
Adresser les demandes à H. Henry PETIT, Editeur
8, rue des Filles-Saint-Thomas, PARIS

Ne pas oublier que l'Amer Mattei est utile pendant l'été ; indispensable pendant l'hiver.

LIBRAIRIE OLLAGNIER

ENCRIERS

A fermeture automatique élastique
Système Colombani
Encriers classiques. — Encriers portatifs. — Encriers administratifs. — Encriers de fantaisie. — Encriers réclame.

ANCIEN CABINET
DE M. LE DOCTEUR PASQUALINI
4, rue des Terrasses, Bastia

Fabrication et réparations de dentiers artificiels
F.-A. MORATI
Ancien chef de section des hôpitaux de Dijon, de Marseille, etc., travaille, comme opérateur, en mécanique dentaire, spécialement pour MM. les docteurs et chirurgiens-dentistes (diplômés).
N. B. — Les matières premières devant servir à la fabrication des dentiers proviennent des trois maisons de Paris.

Installation
à Gaz et Acétylène
Jean Cini, ex ouvrier du Gaz
Place de l'Hôtel de Ville, 4, Bastia
Vente de becs, verres et manchons
Appareils sur commande
Abonnement pour l'entretien de l'éclairage. — Travail soigné et garanti.

Atelier de Dorure
SAUVEUR MAGGIOTTI, Doreur
Rue des Terrasses, Bastia
Travaux et réparations d'objets d'Eglise
Chandeliers, Reliquaires, Trônes, Croisiers, Statues, Croix, etc., etc.
Ces travaux sont exécutés avec soin et à des prix modérés.
Exécution de travaux de dorure dans les églises, aussi que dans les appartements.

Indispensable en Campagne
L'ALMANACH DE LA GAZETTE DU VILLAGE
Prix : 40 cent. Franco, 50 cent. — En vente chez tous les Libraires et dans tous les Kiosques.

Orologerie Sanna
Travail in Cervone,
apperto un magasino d'orologeria ove si eseguisce qualunque riparazione a prezzi miissimi e con garanzia.

PHAÉTON
A vendre. Pour tous renseignements s'adresser à M. Bernacchi, rue de l'Opéra, Bastia.

PRIME INÉDITE
A NOS LECTRICES
Celles de nos lectrices qui voudront bien envoyer leur adresse à LA BRODERIE PRATIQUE
38, rue Centrale, à Lyon
recevront gratuitement un exemplaire de ce journal, dont chaque numéro contient une page de dessins piqués d'une valeur de 1 fr. 50.

LA GRAINE St-VINCENT
guérit radicalement
CONSTIPATION
Hémorroïdes, Maladies du Ventre
Foie, Vessie, Voies urinaires
Procure à Tous
Santé, Vigueur
A. DETHOREY, Phien spécialiste, NANCY
envoi contre mandat
Boîte 2 francs. — *Dans toutes les Pharmacies*

ANCIEN CABINET PRADÈRE
PIERRE SABATÉ
Chirurgien-Dentiste du Lycée
SUCCESSEUR
DENTS & DENTIERS
(Systèmes perfectionnés)
OBTURATION
& EXTRACTION DES DENTS sans douleur
Bd Paoli, 18, ou 1er Maison Benedetti

M. P. SABATÉ a l'honneur de prévenir sa nombreuse clientèle, d'avoir à sa mettre en garde contre certains charlatans ambulants — se disant chirurgiens-dentistes — qui n'ont pas le droit d'exercer la profession et qui exploitent des matières asiatiques à la mode pour la fabrication de fausse artificielles.

Le Directeur-Gérant,
L.-B. OLLAGNIER,

Bastia, Imprimerie Ollagnier.

L'LIQUEUR DE NOIX
DISTILLÉE
par M. SIMONCELLI
Médaille d'argent, Exposition de Bastia (1907).
Croix de mérite et Médaille d'or Exposition Internationale de Rome (1906)

Boisson de propriété stomachique, recommandée par les sommités médicales de Montpellier qui en font l'analyse et notamment par M. Combemorel, l'un des maîtres les plus distingués de la Faculté de Médecine de cette ville, cette Liqueur fabriquée entièrement avec des noix de première qualité, se recommande aux estomacs délicats : par ses propriétés digestives, ses arômes et son velouté.
Elle est recommandée aux personnes souffrant de maux d'estomac désireuses d'entamer leurs souffrances, dans les cas d'épidémie et comme saine contre le mal de mer et les coliques.
La Liqueur de Noix se prend à tout moment et après chaque repas pour activer la digestion.
Elle s'achète en petits verres à Bastia.
Dépôt à la Ville près Cardo et à Bastia chez M. Luciani, pharmacien, place du Terminus.
Se méfier des contrefaçons.

Cordonnerie Modèle
Bastia, 23, Boulevard Paoli, 33, Bastia
Eugène PERICCHI, propriétaire

Saison Printemps-Eté 1906

Grand choix de chaussures pour Hommes, Dames et Enfants
Rayon spécial de chaussures de luxe
Grandassortiment de chaussures en couleurs
Choix considérable de pantoufles
Prix très réduits

M. Eugène PERICCHI a l'honneur d'informer ses nombreux clients de l'intérieur et du Cap qu'il reçoit les ordres par correspondance et tous les soins seront apportés à leur prompte exécution.
La Maison se charge des réparations

HOTEL D'EUROPE
ADÉLAÏ DE COLOMBANI
Bastia — 3 et 5, rue de l'Opéra — Bastia
Cet Hôtel se recommande par sa belle situation, au centre de la ville, à proximité des principaux établissements.
Il possède, en outre, un superbe jardin éclairé à l'acétyline, où les clients peuvent prendre leur repas pendant l'été.
Banquets — Noces — Festins
Pension à des prix modérés

L'Art de Gagner de l'Argent à la Bourse
25 ans de succès, a valu à l'Auteur les félicitations des Financiers les plus distingués. — Envoi Gratis. — GAILLARD, 5, rue Feydeau, Paris.

MAISON DE CONFIANCE
BIJOUTERIE MATTEI
20, Boulevard Paoli

La BIJOUTERIE MATTEI a l'honneur de prévenir sa nombreuse clientèle, qu'elle ne vend que des articles absolument garantis, or 18 karats et argent 1er titre. Tous les objets par elle mis en vente sont marqués au prix connus et ont déjà subi une réduction sur les prix de vente.
La Bijouterie MATTEI pourra livrer aux prix les plus réduits, les articles de joaillerie, bijouterie, orfèvrerie, montres, chaînes, parures, alliances, etc., etc., broches or et argent 1er titre
Sa devise est de vendre « bon et bon marché. »
Spécialité de stylets Vendetta-Corse. Réduction de 10 pour cent or garanti 18 karats.

OUTILS pour AMATEURS et OUVRIERS
LA HELLE
Pour l'AMARO MATTEI plus de réclame;

MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION
Chaux hydrauliques et Ciments, marques de Villeneuve et Lafarge du Teil. — Plâtres gris et blanc. Carreaux-Mosaïques en général. — Briques pleines et rondes. — Carreaux. — Tomettes — Tuyaux en poterie et en grès.

FERS A PLANCHER
Fers en barres: Plats, Ronds, Carrés, Fil de fer, Ronces artificielles.
TUYAUX EN FONTE, EN GROS
Appareils Sanitaires
Charles CLÉMENT & Cie
Entrepôts aux Magasins Généraux & Boulevard de Cardo, 1.

Lisez tous les Jeudis le
Journal des Voyages
Le plus attrayant des publications hebdomadaires
ROMANS D'AVENTURES
par les auteurs les plus célèbres :
Louis Boussenard, Paul d'Ivoi, Henry Leturque, etc.
Récits d'Explorations, de Nombreuses Variétés.
SUPERBES ILLUSTRATIONS
Abonnement de Trois Mois avec Primes contre mandat-poste de 3 fr. 50, adressé, 146, rue Montmartre, Paris.
15 centimes le Numéro. En vente partout

Aux tempéraments délicats offrez un
VIN DU CAP CORSE
à base de Quinquina
de la Maison L.-N. MATTEI, & Cie — BASTIA (Corse)
Apéritif Tonique Fortifiant
Ce vin que nous offrons avec confiance aux Consommateurs diffère complètement de tous ceux connus à ce jour; d'un goût agréable au palais, il est à la fois tonique et apéritif.
Pris avant les repas, il excite l'appétit, pris après il active et facilite la digestion.
Demandez dans tous les bons Etablissements un Vin du Cap Mattei

XXXIe ANNÉE — MERCREDI 15 AOUT 1906 — N 220

00433

Le Petit Bastiais

5 CENTIMES — JOURNAL QUOTIDIEN — 5 CENTIMES

Rédaction & Administration : 8, Boulevard du Palais, Bastia
J.-B. OLLAGNIER, Directeur

Les annonces sont payées d'avance et reçues aux Bureaux du Journal.
Faits divers 1 fr. — Réclames (3e page), 0.75 — Divorces, 0.30 — Judiciaires 0.25

ABONNEMENT (*Payable d'avance*)

	un an	6 mois	3 mois	
Corse	20 fr.	10 fr.	5 fr.	Union postale, ne admet l'exterieur
Autres Départ.	22 »	12 »	6 »	le port en sus.

On ne répond pas des manuscrits déposés.

LE CALENDRIER

Fête d'Aujourd'hui : ASSOMPTION
Soleil : (heure nationale)
Lever, 4 h. 36 m. — Coucher, 6 h. 36 s.
Dernier quar., le 11. — Nouv. Lune, le 19
Fête de Demain : Saint Roch.

14 AOUT

Nos Hôtels

Le mouvement des voyageurs qui viennent visiter notre île va s'accentuant tous les jours ; nos compatriotes du continent font concurrence aux touristes anglais. Il dépend de nous de rendre ce mouvement permanent, et de rendre périodiques des visites dont nous devons, à tous les points de vue, tirer un grand profit. Cependant quelque désagréable que soit pour notre amour-propre local cette constatation, nous sommes contraints de rendre hommage à la vérité et de reconnaître que Bastia, à ce point de vue, reste bien en arrière d'Ajaccio. Mieux vaut, en pareille matière, signaler le mal et y remédier au plus tôt, que de se taire et rester dans la routine. Les seuls, les véritables juges compétents, les voyageurs, se sont prononcés à cet égard. Tous déclarent que les hôtels de Bastia sont inférieurs à ceux d'Ajaccio. Ils proclament les beautés de notre horizon maritime, le pittoresque de nos environs, mais, enfin ! quand on a couru toute la journée à pied ou en voiture, on est bien aise de trouver une chambre propre, confortable et gaie, un bon lit et un bon repas. Or, ces diverses commodités, si elles ne font pas absolument défaut chez nous, sont cependant fort restreintes, et les voyageurs ne sont qu'à demi satisfaits des ressources que leur offrent nos hôtels bastiais.

Nous serions heureux que ces observations dont nous nous faisons l'interprète et que nous avons souvent entendu formuler, excitassent l'émulation de nos hôteliers, et nous nous empresserons d'applaudir à leurs efforts, de signaler les améliorations par eux réalisées. Il faut qu'ils se persuadent que le voyageur, loin de sa famille, veut trouver dans un hôtel, un certain luxe qui l'égaie et ne lui laisse pas l'impression de l'isolement. Ce n'est pas sans raison que, dans toutes les stations de villégiature, on attache une grande importance d'abord à une propreté minutieuse, ensuite au confort, et enfin à certaines apparences, par exemple au luxe des fleurs. Ce n'est pas sans raison qu'on se préoccupe de certaines commodités, par exemple de l'organisation de cabinets d'aisance nombreux et inodores.

On est surpris que, dans une ville comme la nôtre, où l'instinct commercial est très développé, où, relativement, les capitaux ne manquent pas, il ne se soit pas encore rencontré un industriel ou une société d'industriels qui n'ait créé, de toutes pièces, un hôtel isolé des constructions voisines, recevant, par conséquent, à flots, l'air et la lumière, ayant un jardin, des tonnelles, des bains, en un mot, tout ce qui peut attirer des touristes. Passe encore qu'on ait hésité à engager des capitaux, dans une pareille entreprise, lorsqu'on n'entrevoyait que la clientèle locale, mais cette hésitation n'est plus permise au moment où la Corse semble devoir faire une concurrence sérieuse à la Suisse, où notre île est désignée comme un séjour bienfaisant pour les malades.

X.

Abonnements de Saison

Le PETIT BASTIAIS met à la disposition de ses lecteurs partant en villégiature des *Abonnements de Saison* au prix de 50 centimes par semaine.

Anciens Souvenirs Bastiais

Une farce dans un festin
La Corse et la France : Ste-Marie
Le dernier siège de Bastia.

Au carnaval de 1611, il arriva à la Haute-Ville un fait curieux sans précédent, et non plus arrivé assurément qui mérite d'être cité :

Joseph Banchero Trésorier-Payeur, ayant convolé en secondes noces, se faisait un plaisir de donner par intervalles, la nuit, à la Trésorerie même, quelques festins suivis de danses, à ses parents et amis, comme il était d'usage à cette époque.

Un soir, à la fin d'un de ces festins, alors que les invités avaient quitté la table pour la danse, et fait quelques tours, il fut répandu à terre par un certain Crétensio, soldat génois, de la poudre d'une herbe marine séchée au soleil, laquelle apporta dans la salle de bal une odeur tellement nauséabonde, que les dames, plus faibles par tempérament, après des éternuements sans nombre, tombèrent en défaillance.

On s'empressa autour d'elles, mais ce ne fut qu'après qu'on eût arrosé d'eaux odoriférantes, la salle de bal, qu'elles revinrent à elles. Nos belles dames furent plus heureuses, dans la farce *del bufo*, à la chambre musicale.

Quant à l'auteur de cette vilaine farce, il disparut de la salle, avec sa responsabilité, pour se réfugier dans l'église Sainte Marie, où il y resta caché durant la Quadragésime, à la fin de laquelle il se constitua prisonnier, et fut condamné pour son méfait, à deux grands coups de corde bien appliqués !

*

Le 20 septembre 1770, date de la réunion de la Corse à la France, il n'y eut pas de séance à la Consulte générale de Bastia, mais bien une messe « in tympano et choro, » qui fut chantée à Sainte-Marie, par Mgr Doria, évêque d'Ajaccio, assisté de NN. SS. Stefani, évêque de Sagone, et Guasco, évêque de Nebbio, et d'un nombreux clergé séculier et régulier.

Les stalles de la cathédrale étaient remplies par les députés du clergé à la consulte.

Dans la nef centrale de ce beau temple, au sanctuaire duquel se dressaient, avant cette date, deux trônes : l'un, gouvernaral ; l'autre, épiscopal, se tenaient les députés de la noblesse et du tiers-état corse, M. de Marbeuf et son état-major, M. Chardon et le conseil supérieur qu'il présidait.

Mgr de Bastia, qui ne figurait pas, et pour cause, en sa cathédrale, en cette solennelle circonstance, était parti pour Gênes pour ne plus revenir : d'ailleurs, il n'eut pas été à sa place, en tant que génois. Le cinquième évêque de l'Archéi d'Aleria, devait être lui aussi, génois, puisqu'il était absent, comme le nôtre. Le sixième évêché : celui d'Accia, avait été supprimé avant cette époque, comme étant trop petit.

En cette religieuse, splendide et patriotique cérémonie, on pria pour la Corse et pour sa patrie, la France, puis on conjura le ciel de pardonner aux Génois les six siècles d'iniquités qu'ils avaient fait souffrir aux Corses.

*

Enfin le mémorable siège de Bastia, de 1794, qui dura près de deux mois. Ce siège fut brillamment soutenu par notre brave général de Gentile, qui venait de succéder à Lacombe Saint-Michel, parti en toute hâte pour la France.

La ville eut à lutter à l'Ouest contre les troupes du général Stuart ; au Nord contre l'artillerie de débarquement sous les ordres de Nelson, qui commandait l'« Agamemnon ; » au Nord également, et de plus, au Sud, les Anglais étaient renforcés par les troupes de Paoli !

Tout le côté Est, enfin, était foudroyé par l'escadre puissante de l'amiral Hood dont une des frégates, surnommée par le peuple : « la Staccia'a, » fut incendiée par la batterie Saint-Erasme, et roduite à aller s'échouer à la Rinella. En fait de navires de guerre, notre vieux port n'a hritait qu'une simple goélette : « la Jacobine, » commandée par un de nos concitoyens, l'enseigne de vaisseau Santelli.

Hommes, femmes et enfants rivalisèrent de courage dans cette défense de la ville, et ce ne fut que lorsque tous les vivres furent épuisés, que la garnison capitula et accepta les conditions honorables des Anglais.

Un souvenir matériel de ce siège, qui fut le plus meurtrier de tous ceux que Bastia eut à soutenir depuis son origine, fut trouvé en 1903, enfoui au plateau des « Capannelle : » s'étaient des boulets qui avaient été tirés par une de nos batteries, sur le camp anglais, qui était établi en cet endroit.

Un Ami leur d'Histoire locale.

LA CORSE ET LES BEAUX-ARTS

On prête à Sénèque cette sentence prononcée par Messaline dans la tour du Cap, les imprécations qu'un gouverneur haineux aurait dégorgé contre la Corse :

Patrie d'affreux rochers sur mers et sauvages
D'affreux patriot à Paoli que devais-tu être,
Le présage n'y va point mêlé aux cris infernaux
Si l'on y naissait, si l'univers en l'avait :
Corse, bastille où tout

Ces comices auraient-ils raisonné peut être à la manière de Gustave Doré choisissant certains paysages affreux du centre de notre île pour illustrer l'Enfer de Dante. Mieux inspiré une artiste de grande valeur a voulu choisir un coin d'une des plus riantes et des plus fertiles vallées de la Corse pour peindre une toile que tous les connaisseurs ont pu admirer au dernier Salon.

Gustave Doré avait déjà remarqué ce site délicieux, et séduit par les charmes d'une nature qui se plaît à étaler ses plus riches trésors, il avait représenté dans son Purgatoire nos montagnes de la haute Balagne avec leurs vallons solitaires.

Au centre de notre province, l'immense vallée si fertile qu'arrose la Regino ressemble à une mer d'oliviers. A quelques kilomètres de Ville, le magnifique domaine de M. Jean Suttini de Santa Reparata, attire l'attention du voyageur. C'est là que Gustave Doré semble avoir placé la rencontre de Dante avec Pia Tolomei, dans son illustration du Purgatoire :

Ricordati di me che son la Pia

Quoiqu'il en soit c'est là que Mlle Morstadt, artiste de Vienne, s'est arrêtée pour reproduire dans une toile remarquable, une scène de la vie champêtre. Cédons la plume à un critique d'art plus autorisé que nous. « Elle Morstadt n'a pire ou aucune façon à revendiquer pour le pinceau en faveur de nos frères inférieurs ; elle s'est bornée à reproduire le plus simplement du monde, les grands bœufs corses, tels qu'elle les a vus dans la prairie de « Pisciatello », sans autre ambition que de fixer le caractère des formes imposantes et graves, puis le doux éclat des robes tantôt blanches, tantôt tachées de roux ; il lui est arrivé ainsi de faire œuvre de peintre excellemment et, dans le genre qu'elle a

46 FEUILLETON DU PETIT BASTIAIS

LE
Conducteur d'Omnibus
PAR
ALFRED SIRVEN & A. SIÉGEL
TROISIÈME PARTIE
LA MÈRE

— Qu'y a-t-il ? demanda-t-elle.
— Lis.
Elle lut, et aussitôt :
— C'est un cœur brisé comme le nôtre. Nous sommes amis dans le malheur et nous lui devons notre pitié. Reçois-la, Gérard.
— Devant toi ?
— Devant moi.
Il n'hésita plus et, donnant le domestique qui s'était retiré :
— Dites à Mme de Berly que M. et Mme de Chelles seront honorés de la recevoir, et introduisez-la sur-le-champ.
Jeanne parut et s'inclina profondément devant Suzanne.
Elle s'approcha ensuite de Gérard qui, simplement, lui tendit la main.
— Madame, dit-il, je n'ai pas connu ma mère ; je ne crois donc pas manquer à sa mémoire en traitant comme une sœur celle que mon père a aimée. Que puis-je faire pour vous ?
— Je ne sollicite rien que votre affection, répondit-elle. Vous avez été bons tous les deux pour ma fille, je veux, en signe de gratitude, prendre ma part de vos souffrances. Vous pleurez, je viens pleurer avec vous.
— Votre fille ? interrogèrent à la fois Gérard et Suzanne.
Elle leur apprit qu'elle était la mère de Marie, leur dit les épreuves qu'elle avait traversées, celles qu'elle subissait encore : puis, s'adressant à la jeune femme :
— Je crois avoir le droit de vous dire que vous n'avez pas celui de vous abandonner au désespoir. Comparons nos deux existences.
« J'ai mérité ma chute tandis que, en dépit de toutes les calomnies, vous êtes restée pure. Les souffrances d'une mère à qui l'on a enlevé son enfant, je les endure et vous les ignorez. Repoussée de votre amour de votre mari vous reste et proteste contre l'injustice dont vous êtes victime.
« Moi, j'aimais un homme de toute mon âme et je l'ai vu tuer sous mes yeux, presque dans mes bras. Et je vis ! Vous voyez bien que vous n'avez pas le droit de mourir.
— Vous avez une fille, vous, dit amèrement Suzanne ; moi, je n'ai pas d'enfant.
— Vous avez votre honneur à défendre, celui de votre mari qui vous aime et qui mourra de votre mort !
— J'ai tout tenté pour me disculper, je n'y suis point parvenue, je n'ai plus de forces pour lutter.
— Mais il vous reste des amis qui lutteront pour vous.
— Mes amis seront impuissants comme je l'ai été moi-même.
— Peut-être.
— Qu'espérez-vous donc ?
— Rien... et tout. Rien, parce que je ne vois personnellement aucun moyen de proclamer votre innocence. Tout parce que je sais une âme non pas flétrie comme la mienne, mais pure et saine, celle d'une jeune fille qui prie pour vous et, dans une heure de désolation, n'est oublier elle-même pour ne penser qu'à vous. Cette âme c'est celle de Marie qui a juré de vous sauver. Elle est faible, infirme, malheureuse, et cependant il me semble que Dieu exaucera sa prière, qu'il lui inspirera le moyen de vous sauver.
— Le ciel vous entende, madame, dit Suzanne, mais que votre espérance se réalise ou non, vous verrez de me donner le seul instant de douceur que j'ai eu depuis bien longtemps.
En vous écoutant, il me semble que je ne suis pas tout à fait maudite puisqu'un ange prie pour moi.
Gérard insista pour reconduire en personne Mme de Berly, mais au lieu de la faire passer dans l'antichambre, il l'introduisit dans un salon voisin de celui qu'ils venaient de quitter.
— Madame, lui dit-il, votre visite aura eu un résultat auquel vous ne vous attendiez pas.
« Votre n'avez pas seulement rappelé son devoir à ma chère Suzanne, vous m'avez appris le mien, un devoir que l'ignorais avant de vous connaître. L'obligation à laquelle je fais allusion est trop grave pour que j'aie cru devoir en parler devant Mme de Chelles.
« La pauvre enfant est si faible que je n'ai pas voulu lui donner une émotion de plus.
« L'homme que vous aimiez était mon père.
« Il vous a échappé tout à l'heure de dire que vous l'aviez vu tuer sous vos yeux, presque dans vos bras.
— Ignorez-vous qu'il eût été victime d'un crime ?
— Jusqu'à ce jour, sur mon honneur, je l'ignorais. On m'avait dit qu'il avait succombé dans un duel loyal et que son adversaire n'existait plus. C'était sans doute pour m'ôter la pensée de le venger. Vous m'apprenez aujourd hui qu'il a été assassiné, il vous reste à me nommer l'assassin.
— A quoi bon ? balbutia-t-elle. On ne vous a pas tout à fait trompé. L'homme qui a frappé Robert de Chelles est mort.
— Le nom de cet homme ? Si je ne peux pas le châtier, je veux au moins pouvoir le maudire.
Elle baissa la tête et demeura silencieuse.
— C'est votre mari qui a tué mon père, n'est-ce pas qui êtes cause de sa mort ! fit-il d'un voix frémissante, et je vous

nouveautés la main tendue, j'allais jusqu'à vous bénir de l'avoir aimé.
Il éclata en sanglots et étouffa violemment le bras vers elle comme si, à présent, il eût voulu la maudire.
— Tuez-nous ! s'écria-t-elle, fils de celui que j'ai si longtemps pleuré, ne comprenez-vous pas que si je suis ici, c'est pour expier sa mort dont je suis la cause innocente ? Il était ma vie comme l'êtes la sienne. Est-ce un Dieu, à moi, si le coupable, jaloux jusqu'à la fureur, l'a attiré dans un guet-apens ?
— Dans un guet-apens, dites-vous ? En ce cas, votre mari devait avoir des complices. Nommez-les moi.
Je ne les connais pas, je vous le jure devant Dieu ! Je sais seulement que le comte de Berly était descendu jusqu'à nous faire lâchement espionner, qu'il employait pour cette besogne de misérables agents et je suppose que l'un d'eux aura combiné le traîtreux dont votre père a été victime. Je sais que j'ai été le père a été victime. Je sais que j'ai été atteint le père de lui par une lettre qu'il ne m'avait pas écrite, par un faux ! C'est une infamie dont le comte était incapable ; qui l'a commise ? Voilà ce que j'ignore.
— Et voilà ce que je saurai, moi, dit Gérard avec un terrible geste de menace.

A suivre.

aborde, ce Salon n'offre pas d'ouvrages qu'on doive, en bonne équité, préférer aux siens. »

Ce beau tableau digne d'un prince de la peinture a été acquis par M. Bonnat, qui le considère comme une œuvre puissante et originale.

Mlle Morscadi aurait pu aussi bien représenter dans sa toile ces cheveux corses qu'on peut voir dans cette superbe propriété de « Piscialetto ». Elle aurait pu également mettre dans le fond du tableau la villa Salvini avec ses bosquets d'orangers et de citronniers. Sans doute les grands bouleversés des prairies Salvini pourraient être décorés du prix d'honneur ou concours général agricole ; mais ces chevaux que nous avons vus seraient aussi primés dans l'immense hall de la Galerie des machines.

Le jeune artiste viendrait aimer notre ravissant pays. Peut-être des vents qu'elle puisse peindre d'autres scènes champêtres de notre Balagne : le majestueux coup d'œil de San Colombano, ou le panorama de la Haute Balagne vu de San Angelo. Ah ! si les nombreux artistes parisiens qui parcourent tous les ans la Suisse, terre étrangère et dont l'ascension de l'Alpe homicide, voulaient bien se donner la peine de visiter la Corse, terre française et hospitalière, ils ne gâcheraient pas leurs toiles et nos musées seraient moins riches en croûtes.

Pourquoi délaisser la Corse et ses bourgades d'un attrait incomparable, pour la Suisse aux grottes de glace ? C'est que dans la Suisse monstrueuse ils trouvent tout le confort désirable, tandis que la Corse n'offre aucune distraction et trop peu d'hôtels bien tenus.

Si l'on veut faire connaître nos sites enchanteurs, si l'on désire que nos localités au climat si doux et si réconfortant deviennent des lieux de séjour attrayants, qu'on cesse de nous offrir ces pataches pourries que nous voyons encore dans bon nombre de cantons ; que nos correspondances du Continent nous arrivent au moins tous les jours : dans le canton de Moro, en centre de la Balagne très fréquenté pendant l'été, nous ne recevons le courrier de France que trois fois par semaine ! N'est-ce pas une honte ?

Et enfin que la gendarmerie surveille de près les « nervis » que les bas-fonds de Marseille vomissent sur l'île pendant la belle saison, alors artistes, valétudinaires et rêveurs aiment à visiter nos villages si pittoresques où la vie matérielle est ne faste.

MAINFROID DE L'ISLE.

GAZETTE DÉPARTEMENTALE

OLMI-CAPPELLA. — Dimanche, 12 courant, les électeurs du canton étaient appelés à élire leur représentant au conseil général.

Deux candidats étaient en présence : M. Grimaldi Nicolas, maire, qui n'avait posé sa candidature que l'avant-veille du scrutin, et M. Giudicelli, A. P. I., candidat, candidat depuis trois ans.

M. Giudicelli a été proclamé à deux voix de majorité.

⁂

CALVI. — Une maison d'aspect sévère, était, hier encore, remplie de sourires, d'animation et en plein épanouissement.

Un essaim d'adorables fillettes, venues de tous les points de l'île et appartenant au meilleur monde l'illuminait de leurs habits chamarrés et de leur grâce naïve et touchante.

Des succès, tant récents, avaient attesté, une fois de plus sa force et sa vitalité.

En possession de l'entière confiance des familles et de la considération générale, elle accomplissait, sans bruit, loyalement et consciencieusement, une mission et un devoir qui s'augmentaient de dignité et de noblesse, par l'essence divine qu'elle leur attribuait.

La maison prospérait, chaque jour davantage, défiant toute concurrence, cependant que les femmes de demain y puisaient tous les enseignements nécessaires à leur existence physique, intellectuelle et morale.

Aujourd'hui la maison est vide et une atmosphère de tristesse et de deuil l'emplit tout entière.

Le représentant de la loi est venu — impitoyable et correct — dresser sur son passage une œuvre presque séculaire.

Sed lex !

L'exode a commencé et, c'est dans un décor, majestueux et incomparable, que le rideau est tombé sur le premier acte, ou pour mieux dire, sur la première station !

La scène était éclairée par un ciel d'une pureté idéale, auquel, comme un glaçon lumineux, la lune, toute blanche, paraissait suspendue.

Dans le golfe tranquille, un vapeur attendait et, sur les quais, s'agitait une foule immense, qu'un accueil cru paraît pour un soir de fête, sans la réelle tristesse qui l'enveloppait, et, mal dissimulée, éclatait, visible, sur tous les visages.

Un cri unanime, puissant : Vivent les Sœurs !

Ce cri claime, en faveur des nobles filles qui pour toujours s'en vont, les sympathies, la reconnaissance et les regrets des générations qu'à les ont formées et qui, le cœur meurtri, restent et pleurent !...

Il est simple. Il est éloquent.

Le golfe paraît maintenant endormi et, peu à peu, les quais se vident...

Dans l'immense bâtiment, désormais fermé aux locataires d'hier, entre quatre murs qu'orne Simplement un crucifix de bois, on se sommer de se taire, une enfante femme se meurt.

Son crime, elle l'ignore, mais elle est femme et ce titre lui vaut le respect des hommes et la pitié des juges.

Seule, éloignée de sa famille, qu'elle a du rester volontairement perdue, elle ne vit que par la présence, autour d'elle, d'une compagne admirable, sa supérieure, sa mère !...

Cette présence constitue pour cette malheureuse, un sursis arraché à la mort qui la guette.

Finira-t-elle bientôt, doucement, sans exhaler, une plainte — elle est si près de Dieu ! — dans une vision suprême, dans l'apothéose d'un rêve longtemps entrevu !...

Vous êtes, Messieurs les magistrats — à l'heure où paraîtront ces lignes — appelés à juger, pour « défaut de dispersion », une mourante et sa gardienne fidèle !...

Par notre modeste voix, une population qui croit en votre humaine justice, vous crie du fond de son cœur : Pitié !...

M.

Ce que disent les Journaux

L'Humanité

A propos de la journée de dix heures :

« Adopté dans un an ou dans deux ans, le projet Doumergue réaliserait en 1910 ou en 1911 la journée de dix heures. C'est une réforme bien modeste pour les travailleurs qui revendiquent dès à présent la journée de huit heures. Elle peut être grande par ses conséquences. C'est un engrenage qu'il faut mettre en marche sans permettre au gouvernement et aux capitalistes de l'arrêter. Il appartient surtout aux travailleurs d'agir avec méthode, avec ensemble, avec décision. Par l'action syndicale, par l'action publique ils pourront imposer au patronat et au gouvernement non limitation plus rapide et plus effective de la durée du travail. Il n'y a pas pour le prolétariat de question plus urgente. »

Le Matin

De M. Hardiun, contre l'impôt sur le revenu :

« Quand on pense que les agités de la Chambre, les théoriciens brouillons faiseurs d'expériences dont nous sommes affligés n'ont qu'une idée en tête : tourmenter, tracasser, persécuter ce contribuable idéal qui paye tout ce qu'on lui demande, qui apporte au percepteur son argent même avant que celui-ci ne lui réclame et se croit déshonoré s'il n'acquitte pas ses contributions ! Vous pouvez parcourir le monde, vous ne trouverez pas deux contribuables comme le contribuable français. Unique sur la terre, il a cependant un grand défaut. Quand il vote, il ne sait pas ce qu'il fait et envoie très bien à la Chambre des gaillards auxquels il ne pardonnerait pas toujours cent sous mais qu'il charge de gérer les intérêts financiers de la France. Et c'est pourquoi, après des années de gaspillage, on veut nous accabler à l'impôt sur le revenu, c'est-à-dire à la destruction de l'admirable instrument de perception accepté par tout le monde, auquel tout le monde est habitué et qui, dans des années normales comme celle-ci, peut jouer dans les caisses de l'Etat des quatre-vingts et des cent millions de rentrées inattendues. A la place, nous aurons un impôt d'importation étrangère dont une des bases est l'espionnage et l'autre la délation. »

La Libre Parole

De M. Edouard Drumont, sur les instructions pontificales :

« En fait, le Pape autorisera peut-être les catholiques de France à constituer non des associations canoniques, qui ne seront en réalité que des Conseils de fabrique, non sous une nouvelle forme, mais sous une nouvelle appellation. Ces associations canoniques n'auraient rien d'expressément contraire à la discipline de l'Eglise puisqu'elles dépendraient absolument des évêques nommés par Rome, et des curés nommés par les évêques. »

La République Française

A propos d'un article de M. de Lanessan, sur le vœu du Congrès de la Ligue de l'enseignement relatif au militarisme :

« Ce qui a frappé M. de Lanessan et ce qui doit nous faire tous réfléchir, c'est que le vœu des congressistes d'Angers sera, si les pouvoirs publics le sanctionnent, de la plus haute gravité pour notre défense nationale. Il augmentera les dangers déjà sérieux que présente pour la France, la réduction du service militaire à deux ans. C'était pour remédier dans une mesure d'ailleurs insuffisante à cette redoutable éventualité d'une guerre possible qu'avaient été créées avec l'appui du ministre de la guerre les sociétés de préparation au service militaire, et voilà que les congressistes de la Ligue de l'enseignement, craignant sans doute que nous soyons trop bien armés et trop forts, déclarent la guerre à ces sociétés, car c'est bien leur déclarer la guerre que de les empêcher de remplir leur objet propre. »

L'Estafette

M. Ernest Judet, parant en revue les propositions devant la chambre criminelle de la cour de cassation dit à propos du réquisitoire du procureur général Baudouin :

« Jamais dans les annales judiciaires, dit-il, pareilles attaques et semblables insolences d'un magistrat qui n'avait pas le droit d'être présent à l'enquête, ne furent lancées contre un témoin. Il faut lire et relire de tels échanges de mots indélébiles pour sentir dans quelle atmosphère de violence et d'iniquité la Cour de cassation a puisé les éléments de sa compétence, sous quelle passion elle a conclu. »

Le Gaulois

M. le vicomte d'Avenel, commente dans les termes suivants, le rapport sur la réorganisation administrative transmis par M. Clémenceau au président de la République et le décret rendu par le ministre de l'intérieur nommant une commission chargée d'étudier ce problème :

« A quelqu'un de ma connaissance qui objectait à M. Clémenceau qu'une réforme, élaborée par ceux qui allaient en être plus ou moins les victimes dans leur autorité amoindrie n'aboutirait certainement pas, le ministre de l'intérieur répondit n'avait pris ces bureaucrates que par précaution pour lui servir de conseils, de guides. Il dit même je crois de « garde-fous », car ajouta-t-il, le révolutionnaire c'est moi, et pour cette « partie de la tâche « j'y suffirai sans l'aide de personne ». Voilà parler, n'est-ce pas. Mais ce ministre ne s'abuse-t-il pas sur son état d'âme ? M. Clémenceau est-il bien vir d'être révolutionnaire, l'entends révolutionnaire au profit d'autrui ? Maintenant qu'il est le pouvoir, n'est-il pas jacobin plutôt et suivant un mot du jargon politique étatiste, c'est-à-dire, autoritaire ? Songe-t-il bien à accomplir une révolution en faveur de la liberté individuelle contre l'autorité oppressive des foules dont il est aujourd'hui le mandataire à la place Beauvau ? »

M. François Filippi

Dans le mouvement universitaire qui vient d'avoir lieu, nous relevons avec un véritable plaisir, le nom de M. François Filippi, surveillant général du Lycée de Bastia qui passe en la même qualité au lycée de Nice.

Nous nous réjouissons de l'avancement si bien mérité de notre excellent et sympathique ami.

M. Filippi est un de ces fonctionnaires d'élite qui, par leur dévouement, leur tact et leur urbanité savent s'attirer la confiance des chefs, l'affection et le respect de nos potaches, l'estime et les sympathies du public.

Notre joie n'est pas cependant sans mélange. Tous ceux qui entretenaient avec lui des relations d'amitié ou de service, notamment les pères de famille ont sans doute apprécié les qualités du cœur et de l'esprit qui distinguent le nouveau surveillant général du lycée de Nice. Cela se comprend. M. Filippi est un « caractère ! »

Après le court séjour d'un an à Bastia, il y laisse de solides amitiés et d'excellents souvenirs. L'avancement dont il vient d'être l'objet ne saurait diminuer en rien les regrets unanimes que provoque son départ.

M. Filippi est un travailleur et un modeste. Nature digne et correcte, esprit cultivé, large et tolérant, il se distingue surtout par son affabilité captivante et par son caractère d'indépendance qui font de lui l'homme accompli. Au demeurant, charmant causeur qui séduit instantanément son interlocuteur.

En somme de pareilles nominations ne font pas seulement honneur à ceux qui en sont l'objet ; elles honorent aussi ceux qui les proposent ou qui les signent.

Nous adressons à notre distingué compatriote nos plus sincères félicitations et lui souhaitons dans sa carrière de plus hautes récompenses auxquelles lui donnent droit ses aptitudes professionnelles et son talent.

Nous jalousons un peu le lycée de Nice qui, à côté de l'acquisition de l'honorable M. Filippi, fait aussi celle des maîtres distingués que sont MM. Barbas et Grandjean.

A tous notre cordial salut.

C. C.

BOITE AUX LETTRES

Une réclamation

Bastia, 14 août.

M. le Directeur du *Petit Bastiais*.

Les habitants de la rue de la Gare, se plaignent, à bon droit, de l'état lamentable dans lequel se trouve la rue précitée. Elle n'est qu'un véritable cassé-cou, et il serait grand temps qu'on portât remède à une situation qui devient intolérable.

Nous soumettons par la voie de votre estimable journal nos doléances à notre honorable Architecte que nous engageons vivement à vérifier le bien fondé de notre réclamation.

Cette rue a besoin de réparations aussi urgentes qu'indispensables, et il serait équitable, en même temps, qu'elle fut convenablement arrosée, au moins tous les deux jours.

Un groupe de contribuables.

CIRQUE ÉQUESTRE INTERNATIONAL

Aujourd'hui, 15 août 1906, à l'occasion de la fête de l'Assomption,

Deux Grandes Représentations

dans lesquelles prendront part

TOUS LES ARTISTES ET CLOWNS

dans leurs intéressants exercices, ainsi que l'extraordinaire

NAIN ANTONET

Chaque représentation sera suivie d'une très amusante

PANTOMIME

MATINÉE

à 4 heures et demie précises

Prix d'entrée :

Places numérotées, 1 25 ; Deuxièmes, 0.75 ; Troisièmes, 0.40.

Les militaires non gradés et les enfants au-dessous de 10 ans payeront demi-place.

Le soir,

REPRÉSENTATION

à 8 heures et demie précises

Prix d'entrée habituels.

NOUVELLES RELIGIEUSES

PAROISSE SAINTE-MARIE. — A l'occasion de la fête patronale de l'Assomption.

Le jour de la fête, à 11 heures, grand'messe en musique à deux voix. A l'offertoire, « Hymne triomphal, » de Cristofaro d'Acciano, pour grandes orgues. A l'élévation, *Ave Maria* de Mascagni, pour ténor.

Le soir, à la rentrée de la procession, *Tantum ergo* de Courtois.

ORATOIRE SAINT-RINCH. — Jeudi on célébrera, dans le dit oratoire, la fête en l'honneur du glorieux Saint-Roch, patron de la ville de Bastia.

Ce soir, à 4 heures et demie, premières Vêpres.

Le jour de la fête, messes basses à partir de 5 heures, avec distribution de petits pains bénis, Grand'Messe à 11 heures.

Le soir : Vêpres à 4 heures, suivies de la bénédiction de T. S. Sacrement ; à 8 heures, bénédiction et baiser de la Sainte Relique.

Petite Gazette

Variations Atmosphériques du 14 août

Thermomètre — 7 heures du matin + 26° à midi + 29° à 6 heures du soir + 27 3 Maxima + 32 2 Minima + 22° 5

Baromètre — 7 heures du matin, 761 mm. à midi, 761 mm, 6 heures du soir, 760 mm.

Vent. — Dans la matinée, calme.

Dans l'après-midi, id.

Etat du ciel, Découvert.

Pluviomètre, à 7 h. du matin : 0 mm

⁂

Examens de Marine

Au nombre de nos compatriotes qui viennent d'obtenir à Marseille le brevet de mécanicien de 1re classe de la marine marchande, nous avons été heureux d'y voir figurer le nom de notre distingué compatriote, M. Mignoni Julien.

Nous le félicitons bien sincèrement de ce brillant résultat.

M. Mignoni est le fils du regretté M. Antoine Mignoni, conseiller municipal de notre ville.

⁂

Cirque équestre

Les représentations se succèdent au cirque Forti avec un succès des plus éclatants. Le public applaudit chaleureusement les tours merveilleux qu'on ne cesse de lui présenter.

Avons-nous besoin aujourd'hui de citer encore les noms qui, déjà, sont connus de tout Bastia ? Il est vrai qu'on ne se lasse jamais de complimenter ceux qui, par leur talent et leur savoir faire, nous procurent des heures d'amusement et de joie.

Nous ne résistons donc pas au désir de citer le nom de Mlle Desmith qui montre chaque soir à un public enthousiaste les habiles contorsions d'un corps svelte et harmonieux. Nous ne passerons pas non plus sous silence le nom de Mlle Legrand qui commande la sympathie du public aussi bien que le pas de ses superbes chevaux.

Enfin nous croyons être d'accord avec tous ceux qui ont eu le bonheur de le voir en affirmant que le nain Antonet est aussi grand amuseur que minuscule de taille.

Allez, allez donc en foule au cirque Forti si vous voulez vivre quelques heures de franche gaîté !

⁂

Conseil d'Etat

Le Conseil d'Etat a examiné la requête de l'ancien caporal Costa, du 74e d'infanterie, atteint d'une infirmité ayant eu pour cause une grippe infectieuse contractée au cours d'un exercice, en janvier 1904.

L'instruction ayant établi que cette infirmité provient des fatigues et dangers de service militaire, qu'elle est grave, incurable et met l'ancien caporal Costa dans l'impossibilité de pourvoir à sa subsistance, le Conseil d'Etat a renvoyé le requérant devant le ministre de la Guerre pour la liquidation d'une pension.

⁂

Postes et Télégraphes

M. Marignano, facteur de ville à Port-Gueydon, est nommé en la même qualité à Alger.

⁂

La consommation du tabac

Peut-on imaginer plus admirables contribuables que les fumeurs français ? Il semble que la Régie, sournoisement d'accord avec la « Ligue contre l'abus du tabac », s'applique à les décourager de leur passion.

Les cigares, mal faits, sont infumables ; les cigarettes à la main se défont, on bien on ne trouve nulle part tel genre qu'on désire ; les paquets de tabac sont pleins de « bûches »... et les recettes de la Régie augmentent !

Cette année, le Trésor encaissera pour les tabacs, environ 470 millions. Et savez-vous quelle est sa dépense ? 83 millions ; d'où un bénéfice net de 387 millions.

Le produit de l'année dernière sera dépassé de 14 millions environ. C'est d'ailleurs la progression croyonne depuis dix ans : environ 13 ou 14 millions par année.

Cependant, la Ligue contre l'abus du tabac persiste.., et prospère, aussi ! Le nombre de ses membres s'accroît constamment de plusieurs milliers par an.

Et l'opposition de ces deux statistiques aussi officielles l'une que l'autre, défie la logique et provoque la gaieté...

⁂

Etoiles filantes

Il ne s'agit pas ici des tournées dramatiques des étoiles de théâtre, ni des célébrités de la mode ; les étoiles dont nous voulons parler parcourent un domaine plus vaste. Nous sommes, en effet, dans la période où chaque nuit, des milliers d'étoiles filantes sillonnent le ciel.

Ce phénomène cosmique porte le nom de pluie de Saint-Laurent.

C'est aux astronomes Leverrier et Sciapparelli que nous devons la théorie, acceptée par l'Académie des sciences, en 1867, qui attribue la formation des étoiles filantes à la destruction progressive des masses cosmiques d'astéroïdes par l'action de la Terre qui les disperse peu à peu dans l'espace.

L'opinion populaire veut que si l'on a le temps de formuler un vœu pendant que l'œil perçoit la chute d'une étoile filante, ce vœu est toujours exaucé...

⁂

Avis

M. P. Sabaté, chirurgien-Dentiste, a l'honneur d'informer sa nombreuse clientèle, que son cabinet sera fermé du cinq août au dix septembre.

⁂

Maladies des yeux

Docteur Alexandroff, Cours Grandval, 2, à Ajaccio.

Les malades qui entrent en traitement dans sa Clinique, sont placés sous la direction d'une dame française compétente.

⁂

Mots de la fin

Aux examens :

Trois élèves en droit sont sur la sellette. Un examinateur à l'un d'eux :

— Monsieur, comment doit-on jouir de l'usufruit ?

Pas de réponse.

— Vous, monsieur, ajoute-t-il en regardant le second élève, comment doit-on jouir de l'usufruit ?

Toujours pas de réponse.

Le professeur adresse la même question au troisième candidat qui n'a pas mieux répondu que les autres ; l'examinateur perd patience :

— Comment, vous ignorez une chose si élémentaire ? voyons, essayons un exemple. Supposons que j'aie devant moi trois ânes... comment jouirais-je de l'usufruit ?

Tout à coup la mémoire revint à l'un des candidats.

— En bon père de famille !... s'écria-t-il.

Avis aux propriétaires

Avant de vendre vos cédrats adressez-vous à MM. L. N. Mattei et Cie.

DERNIÈRES NOUVELLES

Service télégraphique spécial du *Petit Bastiais*

00434

BOURSE DE PARIS

	13 août — 14 août
Années de 3 0,0 anciennes	97 80 — 97,90
— 3 p. 0,0 amortis.	97.75 — 97.70
	ex-coupon.

Vengeance d'un Bandit

UN ASSASSINAT A CARCHETO

Piedicroce, 14 août.

Hier soir un assassinat a été commis à Carcheto.

Le bandit Calendini, qui garde la campagne sous mandat d'arrêt pour homicide volontaire, a attiré dans un guet-apens M. Stefani, négociant de cette commune, âgé de 55 ans, et lui a donné la mort à l'aide d'un coup de fusil.

Stefani a eu la poitrine traversée ; la mort a été instantanée.

L'inimitié des familles Calendini et Stefani date de plusieurs années et a provoqué d'autres crimes entre les membres de ces deux familles

L'ARRIVÉE de Monseigneur Desanti à Ajaccio

Ajaccio, 12 août.

Notre patriotique population prépare une manifestation grandiose, à l'occasion de l'arrivée de Monseigneur Desanti.

Ce digne prélat s'embarquera à Marseille vendredi prochain, à 4 heures du soir, et arrivera à Ajaccio samedi matin, vers cinq heures.

Mgr Desanti fera donc samedi matin son entrée solennelle dans sa bonne ville d'Ajaccio.

VIOLENT ORAGE

Marseille, 8 h. soir.

Un orage des plus violents s'est abattu ce soir sur toute la région du midi causant des dégâts importants.

Dans plusieurs localités les vignes ont eu beaucoup à souffrir de la grêle.

A Marseille, une pluie diluvienne, accompagnée de grêle et d'un fort mistral, ne cesse de tomber depuis sept heures du soir.

Plusieurs bateaux ont dû relâcher à l'Estaque.

Conseil des Ministres

Paris, 14 août.

Les ministres se réunirent vendredi prochain, à 10 heures du matin, au château de Rambouillet, sous la présidence de M. Fallières.

LE MYSTÈRE DE CHATENAY

Paris, 14 août.

Les ténèbres s'épaississent de plus en plus, mais, en revanche, l'imagination donne libre cours à ses plus extravagantes fantaisies.

Un télégramme parvenu ce matin à Paris annonce l'arrivée à Douvres de l'abbé Delarue.

EN SERBIE

L'arrivée de l'ambassadeur anglais

Belgrade, 14 août.

M. Witchead, le nouveau ministre britannique, arrivera vendredi prochain à Belgrade.

Afin de l'honorer d'une marque de bienveillance particulière et témoigner de l'importance qu'il attache à la reprise des relations avec l'Angleterre, le roi Pierre, qui séjourne à Rubarika, quittera cette résidence, afin d'aller à Belgrade recevoir l'ambassadeur britannique.

AU VÉNÉZUÉLA

L'ÉTAT DE SANTÉ du Président Castro

New-York, 14 août.

Les nouvelles parvenues à New-York disent que la maladie dont souffre le président Castro est très grave.

Par suite de l'orage qui a éclaté dans la soirée à Paris et dans les régions du Centre et du Midi la plus grande partie de nos télégrammes ne nous sont pas encore parvenus à l'heure où nous mettons sous presse.

Orezza-les-Eaux

Villa Granajola

PROPRIÉTÉ DU Dr MANFREDI

L'Hôtel sera ouvert à partir du 1er juillet sous la direction de M. Henri Conchet.

Un cuisinier de Nice est attaché à l'établissement. Un service d'omnibus sera à la disposition des voyageurs.

Prix de la Pension :

Table d'hôte, 5 francs par jour ; Chambres, 2 et 3 francs.

Pour tous renseignements s'adresser à Mme veuve Manfredi, villa Granajola, Orezza.

N. B. — On prend des arrangements pour familles.

L'hôtel restera ouvert jusqu'à la fin de septembre.

Grand entrepôt de Vins

CORSES, D'ALGÉRIE & D'ITALIE

ORESTE BIAGINI

5, Avenue Carnot, Bastia

GRAND PRIX

à l'Exposition Internationale de Bastia

VINS DE TABLE

D'ALGÉRIE : Rouge, 0,30 et 0,35 c. le litre. Blanc, 0,30 c. le litre.

DU PAYS : Rouge 0,30 et 0,35 c. le litre. Blanc à 0,40 c. le litre.

VIN A DESSERT

provenant des meilleurs crus

0,60 à 1 fr. la bouteille(verre à rendre)

VIN DE CHIANTI (Italie)

1 fr. 25 le flacon de 2 litres 1/2 environ

Vins mousseux 1 fr. 25.

Muscat de Frontignan à 1 fr.!

Vermouth de Turin à 1 fr. 30.

Vin de Malaga à 1 fr. 20.

Vin Madère, Gentiane, 1fr. 20.

Apéritif « Le Tof » 1 fr. 25.

Quinquina « Fouquet, » 1 fr. 20.

HUILE D'OLIVE pure garantie 1 franc le litre.

LIVRAISONS A DOMICILE

Conditions spéciales pour le Gros

La Maison prête le matériel à titre gracieux.

Dépositaire de la Société Hollandaise. — Planches de fin laricio de toutes dimensions. Lattes à plafonds et Liteaux pour toitures. Chevrons, poutres et madriers.

Bois de toutes dimensions sur commande.

Sciure de bois de pin, blanche 1 fr. le sac

GRANDE PHARMACIE de la *CROIX ROUGE*

Aperçu de quelques prix :

Alcool de menthe américaine	1.10
Antipyrine, le gramme	0,10
Quinquina, dose pour un litre	0,40
Extrait Quinquina liquide, dose pour un litre	0,40
Thé des Alpes véritable	0,50
Vin Mariani	3.90
Acide borique, dose p. un litre	0,10
Extrait complet Kina Kola Coca, pour un litre	0,80
Limonade purgative	0,75
Sulfate quinine, le gramme	0,20
Id. les 30 gr.	5.25

La Grande Pharmacie de la Croix Rouge continuera à poursuivre l'œuvre qu'elle a entreprise, elle a créée, à Bastia, la pharmacie à la portée de toutes les bourses, comme elle existe et se pratique dans presque toutes les villes du Continent. Son installation récente et l'importance de plus en plus considérable de sa clientèle lui permet de faire mieux encore qu'elle n'a fait jusqu'à présent.

OREZZA-LES-EAUX

Hôtel de la Paix

Veuve PIETRI, propriétaire

Ouvert du 1er juillet au 15 septembre

Cet Hôtel est l'objet d'une recommandation très élogieuse de la part des membres du Club Alpin français de Paris, dans une brochure intitulée : « Cinq semaines de voyage en Corse » et sous la signature de M. Edouard Rochat.

Futailles à vendre

neuves et usagées

de toutes contenances, grand choix de bordelaises, bonnes occasions.

A. PADOVANI,

7, Route du Cap, Bastia

A VENDRE

Futailles neuves et usagées à de bonnes conditions.

S'adresser à MM. L. N. Mattei et Cie.

CAFÉ-RESTAURANT DES GOURMETS

A partir de 4 heures

GLACES

Fraise

A VENDRE

à Ajaccio

fonds de commerce Librairie Papeterie, belle situation.

S'adresser au bureau du journal.

76 — FEUILLETON DU PETIT BASTIAIS

LE NŒUD GORDIEN

par Charles de Bernard

La Peine du Talion

V

— Voilà un propos de lendemain de bal. Ces jours-là, on est toujours mélancolique. Moi même je me sens maussade et souffrante. J'avais dit qu'on ne reçût personne.

A cette espèce de congé, Léopold ressemble toute son assurance.

— Un mot, de grâce, Madame, répliqua-t-il ; vous me renverrez ensuite ; mais je vous en conjure, écoutez moi, et pardonnez à mon émotion l'inconvenance que vous trouverez peut être dans mes paroles. Près de vous je me sens toujours troublé, maintenant plus que jamais. Cependant j'aurais besoin de courage ! Je donnerais ma vie pour ne pas vous déplaire, et je vais peut-être vous offenser.

— Alors je vous éviterai cette faute en ne vous écoutant pas, répondit madame d'Epernon empressée de se dérober à une conversation dont le sujet ne pouvait être qu'embarrassant pour elle.

— Vous craignez que je ne vous parle de mon amour, s'écria Trélan en s'exaltant à ses propres paroles, comme un soldat s'enivre à l'odeur de la poudre ; rassurez-vous, Madame, je ne vous dirai pas que je vous aime. Que vous importent mes rêves et mes souffrances ? Je ne veux parler pas de moi, mais de vous, de vous seule, de vous pour qui je voudrais mourir.

Clémence s'approche de la cheminée, et porte la main au cordon de la sonnette, geste puéril auquel, de son côté, l'on dit répondit par une exagération d'écolier, en se jetant à genoux, car la jeunesse se complaît aux allures romanesques ainsi qu'aux poses dramatiques ; à vingt ans, un séducteur est aussi prodigue de génuflexions qu'une vieille dévote, et le cordon de la sonnette perdit d'un merveilleux de la sécurité s'effarouchable d'une femme vertueuse.

— Sortez, Monsieur, dit madame d'Epernon, qui crut devoir corroborer de cette phrase de convention sa menaçante pantomime.

— Vous ne me comprenez pas, s'écria Léopold en étendant vers elle ses mains suppliantes. Je ne vous demande rien, Madame, je ne vous dis pas : Aimez-moi ! Votre cœur est un trône dont je suis indigne ; mais un autre en est-il plus digne que moi ? Peut-être le croyez vous, et je dois vous détromper. Ne me regardez pas ainsi, vos yeux m'ôtent la force de parler

— Expliquez-vous, répondit la jeune femme avec un mélange d'impatience et de confusion.

— Vous êtes si belle ! continua l'amoureux de dix-huit ans d'une voix tremblante ; tous ceux qui vous voient vous aiment. Eh bien ! si, dans le nombre, il se trouvait un homme qui eût osé sortir de l'adoration silencieuse qu'on doit aux anges, ne l'écoutez pas, car ses paroles sont empoisonnées ; son amour est un ulcère tapissé de fleurs : ne vous baissez pas pour les cueillir, le pied vous glisserait et la mort est au fond.

Ignorant qu'en certains cas les femmes pardonnent plus volontiers une offense qu'un conseil, fort d'ailleurs de son intention héroïque, le naïf jeune homme allait poursuivre en harangue, dont l'emphase trahissait des habitudes rhétoriciennes non encore effacées par l'usage du monde ; madame d'Epernon l'arrêta court par un de ces sourires qui, si toutefois une comparaison anachronique est permise aujourd'hui, sont aux lèvres d'une jolie femme ce qu'est l'épine à la rose.

— Je vous croyais élève en droit et non en théologie, dit-elle ; mais votre attitude suit à votre sermon. Un prédicateur ne met pas à genoux ; à défaut de chaire, prenez du moins un fauteuil.

Nerré de cette raillerie, Léopold se leva brusquement, repoussant le siège que lui présentait une ironique politesse.

— Au nom du ciel, esprit-fi, ne me traitez pas ainsi. Un affreux danger vous menace ; il s'agit de votre réputation, de votre bonheur, de votre vie peut être.

Clémence contemple l'étudiant d'un air étonné.

— Le sermon se change en énigme, dit-elle. Je n'ai pas plus d'intelligence pour l'une que du goût pour l'autre.

Trélan hésita quelque temps, comme si un violent combat se fût livré dans son esprit ; enfin, d'une voix entrecoupée :

— Est-il vrai, demanda-t-il, que vous aimiez M. de Sordeuil ?

A cette question inouïe, madame d'Epernon rougit et pâlit successivement ; puis se redressant avec une majesté de reine, elle foudroya l'étudiant d'un superbe regard, et se dirigea vers la porte du salon. Au moment où elle l'ouvrait, son mari parut sur le seuil. Il y eut un instant de silence et d'immobilité. D'un regard scrutateur et défiant, d'Epernon interrogea la figure et la mutation des deux autres personnages : l'émotion visible de Trélan, qui paraissait cloué sur le tapis, lui inspira des appréhensions que dissipèrent en partie la contenance entourée et la physionomie hautaine de Clémence. Se rangeant pour le laisser sortir sans lui adresser ni en recevoir une seule parole, il referma la porte, s'avança d'un air solennel vers le visiteur désappointé, et lui fit subir de nouveau de la tête aux pieds, un examen aussi minutieux que l'inspection à laquelle un sergent instructeur soumet une recrue ; tout à coup un sourire sinistre vint desserrer ses lèvres, et ses yeux restèrent fixés, pendant un moment, sur la jambe de Léopold.

(A suivre).

POUR LES SOINS DE LA PEAU rien n'est meilleur que l'emploi régulier et quotidien de la CRÈME SIMON POUDRE D'EXTRAIT DE RIZ SIMON

MÉDAILLE D'OR, Paris 1900

14, rue du Faubourg Saint-Denis

COURS SECONDAIRES
de Jeunes Filles d'Ajaccio
DIRIGÉS PAR Mlle LUCIE OTTAVI
Officier d'Académie

Cours fondés en 1882 par l'Administration

Les Cours Secondaires d'Ajaccio sont le SEUL établissement public de la ville, le seul aussi où les Cours aient été faits par MM. les Professeurs du Collège, de l'Ecole Normale d'Instituteurs et d'Institutrices.

Exposés en plein Midi, au bord de la mer, vue splendide sur le golfe, eau et gaz, ils offrent aux familles les meilleures garanties d'hygiène et de succès.

Pensionnat
Demi-Pensionnat — Externat
PRIX TRÈS MODÉRÉS

Succès pour l'année scolaire 1904-1905

4 Élèves reçues au brevet élémentaire sur 5 présentées ;
4 Admises à l'Ecole Normale sur 5 ;
16 Brevets supérieurs sur 18.
Une Institutrice pourvue du brevet supérieur avait fréquenté l'Etablissement.
Préparation spéciale au concours d'admission à l'Ecole Normale et pour la bourse de l'Enseignement primaire supérieur.

AVIS

A vendre pour raison de santé, un magasin de faïence et verrerie.
S'adresser rue Neuve, maison Gregori.

LE MONITEUR DE LA MODE
paraissant tous les Samedis
20 PAGES GRAND FORMAT
LE PLUS ANCIEN ET LE PLUS ARTISTIQUE DES JOURNAUX DE MODES
CONTIENT :
PLUS DE MODÈLES NOUVEAUX
PLUS DE PATRONS À DÉCOUPER
PLUS DE LITTÉRATURE
PLUS DE RECETTES DE CUISINE
PLUS DE RENSEIGNEMENTS
QU'AUCUN AUTRE
3 MOIS : 4 francs — UN AN : 14 francs
EDITION 2 fois mensuel sur Grand papier collé et avec Patron découpé dans les 2e, 3e et 4e N°s.
3 MOIS : 8 fr. 50 — UN AN : 28 francs
ABEL GOUBAUD, Editeur, 2, r. du 4-Septembre

Ne pas oublier que l'Amaro Mattei en utile pendant l'été et indispensable pendant l'hiver.

LIBRAIRIE OLLAGNIER
ENCRIERS

à fermeture automatique élastique
Système Colombani
Encriers classiques. — Encriers portatifs. — Encriers administratifs. — Encriers de fantaisie. — Encriers réclames.

ANCIEN CABINET
DE M. LE DOCTEUR PASQUALINI
4, rue des Terreaux, Bastia
Fabrication et réparations de dentiers artificiels
F.-A. MORATI
Ancien chef de section des hôpitaux de Dijon, de Marseille, etc., travaille, comme opérateur, en mécanique dentaire, spécialement pour MM. les docteurs et chirurgiens-dentistes (diplomés).
N. B. — Les matières premières devant servir à la fabrication des dentiers proviennent des trois maisons de Paris.

Installation
à Gaz et Acétylène
Jean Cini, ex ouvrier du Gaz
Place de l'Hôtel de Ville, 4, Bastia
Vente de becs, verres et manchons *Appareils sur commande*
Abonnement pour l'entretien de l'éclairage — Travail soigné et garanti.

Atelier de Dorure
SAUVEUR MAGGIOTTI, Doreur
Rue des Terreaux, Bastia
Travaux et réparations d'objets d'Eglise
Chandeliers, Reliquaires, Trônes, Crucifix, Statues, Croix, etc., etc.
Ces travaux sont exécutés avec soin et à des prix modérés.
Exécution de travaux de dorure dans les églises, ainsi que dans les appartements.

Indispensable en Campagne
L'ALMANACH DE LA GAZETTE DU VILLAGE

Orologerie Sanna
Trovasi in Cervione,
aperto un magazino d'orologeria ove si eseguisce qualunque *riparazione* a prezzi minimi e con garanzia.

PHAÉTON
A vendre. Pour tous renseignements s'adresser à M. Bornacchi, rue de l'Opéra, Bastia.

PRIME INÉDITE
A NOS LECTRICES
Celles de nos lectrices qui voudront bien envoyer leur adresse à LA BRODERIE PRATIQUE
36, rue Centrale, à Lyon
recevront gratuitement un exemplaire de ce journal, dont chaque numéro contient une page de dessins piqués d'une valeur de 1 fr. 50.

LA GRAINE Sr-VINCENT
guérit radicalement
CONSTIPATION
Hémorroïdes, Maladies du Ventre
Foie, Vessie, Voies urinaires
Prenez à Tous
Santé, Vigueur
A. DETHOREY, Phien spécialiste, NANCY
envoi contre mandat
Boîte 2 francs. — *Dans toutes les Pharmacies*

ANCIEN CABINET PRADÈRE
PIERRE SABATÉ
Chirurgien-Dentiste du Lycée
SUCCESSEUR
DENTS & DENTIERS
(Systèmes perfectionnés)
OBTURATION
& EXTRACTION DES DENTS sans douleur
Bd Paoli, 18, au 1er Maison Benedetti
M. P. SABATÉ a l'honneur de prévenir sa nombreuse clientèle, qu'il a transféré son cabinet de dentiste rue Paoli, 18, au 1er étage, maison Benedetti.
Le Directeur-Gérant,
L.-B. OLLAGNIER.

Bastia, Imprimerie Ollagnier.

LIQUEUR DE NOIX
DISTILLÉE
par M. SIMONCELLI
Médaille d'argent, Exposition de Bastia (1907).
Croix de mérite et Médaille d'or Exposition Internationale de Bastia (1906)
Douée de propriétés stomachiques, reconnues par les sommités médicales de Montpellier qui en ont fait l'analyse et notamment par M. Combescures, l'un des maîtres les plus distingués de la Faculté de Médecine de cette ville, cette Liqueur fabriquée exclusivement avec des noix de première qualité, se recommande aux estomacs délicats par ces propriétés digestives, ses arômes et son velouté.
Elle est recommandée aux personnes souffrant de maux d'estomac, désireuses d'utiliser leurs souffrances, dans les cas d'*hépatisme* et nerveuses contre le mal de mer et les coliques.
La Liqueur de Noix se prend à tout moment et après chaque repas pour activer la digestion. Elle s'*harmonise* avec toutes sortes de liqueurs.
Dépôt à ses Villa près Carès 464 Bastia chez M. Simoncelli, pharmacien, place des Terreaux.
Se méfier des contrefaçons.

Cordonnerie Modèle
Bastia, 33, Boulevard Paoli, 33, Bastia
Eugène PERICCHI, propriétaire
Saison Printemps-Eté 1906
Grand choix de chaussures pour Hommes, Dames et Enfants
Rayon spécial de chaussures de luxe
Grand assortiment de chaussures en couleurs
Choix considérable de pantoufles
Prix très réduits
M. Eugène PERICCHI a l'honneur d'informer ses nombreux clients de l'intérieur et du Cap qu'il reçoit les ordres par correspondance et tous les soins seront apportés à leur prompte exécution.
La Maison se charge des réparations

HOTEL D'EUROPE
ADÉLAI DE COLOMBANI
Bastia — 3 et 5, rue de l'Opéra — Bastia
Cet Hôtel se recommande par sa belle situation, au centre de la ville, à proximité des principaux établissements.
Il possède, en outre, un superbe jardin éclairé à l'acétylène, où les clients peuvent prendre leur repas pendant l'été.
Banquets — Noces — Festins
Pension à des prix modérés

L'Art de Gagner de l'Argent à la Bourse
25 ans de succès, a valu à l'Auteur les félicitations des Financiers les plus distingués. — Envoi Gratis. — GAILLARD, 5, rue Feydeau, Paris.

MAISON DE CONFIANCE
BIJOUTERIE MATTEI
20, Boulevard Paoli
LA BIJOUTERIE MATTEI a l'honneur de prévenir sa nombreuse clientèle, qu'elle ne vend que des articles absolument garantis, or 18 karats et argent 1er titre. Tous les objets par elle mis en vente sont marqués au prix connus et ont déjà subi une réduction sur les prix de vente.
La Bijouterie MATTEI pourra livrer aux prix les plus réduits, les articles de joaillerie, bijouterie, orfèvrerie, montres, chaînes, parures, alliances, etc., etc., broches or et argent 1er titre.
Sa devise est de vendre « bon et bon marché. »
Spécialité de stylets Vendetta-Corse. Réduction de 10 pour cent or garanti 18 karats.

OUTILS pour AMATEURS et INDUSTRIE
SCIES à MÉTAUX et à MARQUETERIE
BOIS à RUBAN, TOURS, MACHINES à percer
OUTILLE FRANÇAIS et AMÉRICAINS pour toutes professions
LA BELLE

Pour l'AMARO MATTEI plus de réclame; Messieurs, demandez-le aux Dames.

MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION
Chaux hydrauliques et Ciments, marques de Villeneuve et Lafarge du Teil. — Plâtres gris et blanc. Carreaux-Mosaïques en ciment. — Briques pleines et rondes. — Carreaux. — Tomettes — Voyaux en poterie et en grès.
FERS A PLANCHER
Fers de barres : Plats, Ronds, Carrés, Fil de fer, Racons artificiels.
TUYAUX EN FONTE, EN GROS
Appareils Sanitaires
Charles CLÉMENT & Cie
Entrepôts aux Magasins Généraux à Boulevard de Cardo, 1.

Lisez tous les Jeudis
le
Journal des Voyages
Le plus attrayant des publications hebdomadaires
ROMANS D'AVENTURES
par les auteurs les plus célèbres
Louis Boussenard, Paul d'Ivoi, Henry Lafargue, etc.
Récits d'Explorations, de Nombreuses Variétés.
SUPERBES ILLUSTRATIONS
Abonnements de Trois Mois avec Prime contre mandat-poste de 2 fr. 50, adressé, 168, rue Montmartre, Paris.
15 centimes le Numéro. En vente partout.

Aux tempéraments délicats offrez un
VIN DU CAP CORSE
à base de Quinquina
de la Maison L.-N. MATTEI, & Cie — BASTIA (Corse)
Apéritif Tonique Fortifiant
Ce vin que nous offrons avec confiance aux Consommateurs diffère complètement de tous ceux connus à ce jour; d'un goût agréable au palais, il est à la fois tonique et apéritif.
Pris avant les repas, il excite l'appétit, pris après il active et facilite la digestion.
Demandez dans tous les bons Etablissements un Vin du Cap Mattei

XXXIe ANNEE — JEUDI 16 AOUT 1906 — N. 221

Le Petit Bastiais

5 CENTIMES — JOURNAL QUOTIDIEN — 5 CENTIMES

Rédaction & Administration : 8, Boulevard du Palais, Bastia
J.-B. OLLAGNIER, Directeur
Les annonces sont payées d'avance et reçues aux Bureaux du Journal.
Faits divers 1 fr. — Réclames (3e page), 0.75 — Divers, 0.50 — Judiciaires, 0.25

ABONNEMENT (Payable d'avance)

	3 mois	6 mois	1 an
Corse	2 fr.	3 fr.	5 fr.
Autres Départ.	2 fr.	4 fr.	8 fr.

Union postale, les articles parus ne peuvent être reproduits sans autorisation.
On ne répond pas des manuscrits déposés.

BIBLIOTHÈQUE BASTIA

LE CALENDRIER

Fête d'Aujourd'hui : Saint Roch.
Soleil : (heure nationale)
Lever, 4 h. 36 m. — Coucher, 6 h. 36 s.
Dernier quar., le 11. — Nouv. Lune, le 19
Fête de Demain : Saint Maxime.

15 AOUT

Mon Petit Village

A flanc de montagne, aux portes d'Ajaccio, ombragé et coquet, est assis *mon petit village*. Agréable entre tous, il offre aux passants et aux étrangers de multiples avantages. Il semble dire : « Voyez donc comme je suis gentil, engageant et propret. » *Je n'ai pas besoin de le nommer*, mon petit village, car son nom est sur toutes les bouches et on le voit si distinctement d'Ajaccio. Le soir, au soleil *mourant, miroitent les vitres de* ses maisons, comme scintillent au fond des ondes phosphorescentes des coraux de l'Inde. Le regard, par une belle soirée claire, se porte *naturellement, à travers la nappe* azurée du golfe, vers ce petit groupe de blanches habitations qui se détache si nettement sur la teinte violette du couchant et vers lequel vagabonde aussi, bien souvent, ma pensée au souvenir des jours heureux de l'été.

Mon petit village a presque les allures prétentieuses de la ville. Son avenue est remarquable, délicieusement ombragée, à part cette année peut-être, parce ce que l'on a coupé trop militairement la luxuriante chevelure de ses vieux platanes que la calvitie guettait. Ses promenades sont ravissantes et pittoresques, jalonnées de reverbères qui, le soir, comme les étoiles d'un petit paradis, s'allument le long des sentiers bordés de menthes odorantes.

L'eau de mon village est fraîche, exquisement légère, et très renommée. On en faisait jadis un commerce fructueux, avant l'invention de cette sinistre absinthe, poison des poètes qui enivre et tue. La population y est affable, très accueillante. Sur une place très *régulièrement* tracée, autour d'une fontaine encore vierge d'un buste et de toute allégorie, ont été disposés sagement des bancs solides et frais — en pierre de taille — qui *retiennent* le promeneur charmé de trouver dans mon petit village autant d'agréments à la fois. Il y vient cependant peu d'étrangers, parce que la ville est trop près, *parce que* les gens aiment à se bien fatiguer pour aller loin et avoir chaud. Mais la qualité supplée à la quantité et les relations entre estivants n'en sont que plus *agréables*, plus intimes. Comme sur le pont d'un grand navire, que la mer heureusement ne ballotte pas, on se rencontre plusieurs fois par jour et toujours avec la même *cordialité*. On se croirait au temps de l'âge d'or.

Nulle part les soleils couchant ne sont plus majestueux, aussi impressionnant, et quand Phébus *disparaît dans* son auréole de pourpre, derrière les hautes cimes, on sent fuir, avec le jour, les minutes heureuses de la vie.

Mais à ce phénix des villages, *trop pourvu peut-être de voies de* communication, trop sillonné par des voitures postales ou autres, propre, coquet, verdoyant, si heureusement placé à tous les points de vue, — entre le bleu de la *mer* et le vert de la montagne — il manque quelque chose. Ce qui lui manque est pourtant du domaine de la municipalité diligente qui a déjà pourvu le village d'un éclairage très moderne. Il lui faudrait aussi de l'eau, non pour boire, mais de l'eau nécessaire à l'arrosage des jardins, aux besoins du *ménage* et de l'industrie. Maintenant la sécheresse jaunit dès le mois d'août les haricots encore si verdoyants en juillet, anémie le petit ruisseau qui murmure de *misère, au fond du ravin pierreux* et fait le désespoir des blanchisseuses. Les grenouilles meurent de soif, tandis que les anguilles et les truites se réfugient vers les cascades abondantes de la montagne.

J'ai entendu cependant parler, il y a quelques années, d'un projet de barrage des eaux d'écoulement ou de dérivation de la rivière du Prunelli. Voilà le remède, mais dans notre misérable pays, je sais *trop combien les projets sont longs* à mûrir. Il faudrait donc se hâter d'adopter l'un ou l'autre de ces projets. Bien que la situation financière de la commune soit des meilleures, *il n'est toutefois pas utile* d'entreprendre de grands travaux pour l'adduction des eaux. Un homme de l'art se ferait certainement un jeu de mettre facilement *sur pied un projet* convenable pour remédier à cette lamentable situation. D'autre part, l'administration des Ponts et chaussées, dans la personne de son chef éminent, *notre très sympathique Ingénieur* en chef, M. Berthet, ne manquerait pas de s'intéresser activement à une entreprise aussi louable, ainsi qu'on l'a fait en d'autres circ*onstances pour diverses communes*. Le concours du Gouvernement serait donc sûrement acquis à cette œuvre essentiellement économique et l'on doterait enfin ce beau petit village, qui s'appelle Gauro tout court, de la seule chose dont il ait encore sérieusement besoin.

Nous ne saurions donc trop engager l'honorable et actif maire de cette localité à profiter des ressources extraordinaires que le budget de 1907 va lui offrir pour faire établir et présenter un projet dans *ce sens à l'administration*. Il aura ainsi rendu à ses concitoyens le plus grand service qu'ils puissent attendre de mandataires consciencieux, en leur procurant l'eau in*dispensable à l'arrosage de leurs* propriétés, aux besoins de leurs ménages ou de leurs industries.

Il n'est pas de meilleure politique que celle qui consiste à faire *le bien dans l'intérêt général* d'une population qui, tout entière, ne peut qu'approuver de l'argent si utilement employé, d'autant plus que cet argent est appelé à rentrer dans la commune sous une autre forme. Mon petit village, qui est déjà parfait, serait alors idéal.

LE MANS-THÉLOGE.

LES HANGARS de la Cie Fraissinet

Alfred est content

Alors que la Chambre de Commerce de Bastia attend vainement la construction sur les quais de rive des trois grands hangars qui font l'objet d'un décret remontant déjà au mois de juin 1894 ou 1895, M. Fraissinet, plus favorisé, a reçu, par arrêté du 17 juillet 1906, l'autorisation de transférer, *sur l'emplacement réservé aux futurs magasins de la Chambre de Commerce* le magasin de dépôt installé à côté des bureaux de la douane.

Quoique accordée à titre provisoire, cette mesure laisse entrevoir une ère nouvelle de difficultés à ceux qui s'imagineraient trouver en haut lieu, un appui pour solutionner les graves questions intéressant l'avenir de notre Port.

Les obstructions systématiques et les sourdes animosités semblent vouloir reprendre avec plus d'entrain que jamais.

On démontre clairement, en laissant occuper ces terrains, qu'on ne compte pas mettre, de si tôt, à exécution, un projet pourtant indispensable à l'outillage complet du port de Bastia.

Si notre Chambre de Commerce pourra ne réserver le droit d'attaquer devant le Conseil d'Etat une décision aussi contraire à ses intérêts, notre Syndicat d'initiative trouverait cette fois une riche occasion de.... parler haut et ferme, et de faire entendre une énergique protestation contre ces louches complaisances.

L'intervention du député de Bastia, en tout état de choses, s'impose, car d'après la législation en vigueur, l'outillage des ports et les magasins doivent appartenir exclusivement aux seules Chambres de Commerce. C'est un monopole qu'elles sont endroit d'exercer.

En cédant à M. Fraissinet (Alfred) une partie des terrains réservés à l'un des trois magasins projetés, on nous a permis d'attendre et de prendre patience.

Comme solution on ne pouvait pas en rêver une meilleure!

Bastia est heureux, car Alfred est content!

MUSIQUE MILITAIRE

PLACE SAINT-NICOLAS

Programme du 16 août, à 8 h. 1/2

Oberlander, allégro,	Rixner.
La Muette de Portici, ouv.,	Auber.
Morens, valse espagnole,	Lacôme.
Samson et Dalila, fant.	St Saëns.
Bade, polka,	Unrath.

Le Sous Chef de musique, TOULOUSE.

Syndicat d'Initiative
DES INTÉRÊTS DE LA CORSE à Marseille

Ordre du Jour

Les Corses de Marseille réunis 67, rue Plumier, sur la convocation du bureau du syndicat d'initiative des intérêts de la Corse (12 rue Cannebière), à Marseille.

Après avoir entendu MM. de Gallory, *Président*; Cortichiato, avocat, Vice-Président du Syndicat d'Initiative ; Bayle, Adjoint, représentant M. le Maire, absent; Bayle, Dianoux, Saravelli, conseillers d'arrondissement ; Colombo, Président de la Jeune Corse, etc.

Considérant :

Que le bassin de la Joliette est en principe *destiné aux services maritimes postaux* ; que les navires faisant les services de la Corse ont toujours eu le quai de la Joliette comme quai d'amarrage ; que ce quai doit être, comme le disait récemment M. Barthou, ministre des travaux publics, à M. Santelli, *député* de Calvi, partagé

— FEUILLETON DU PETIT BASTIAIS —

Le Conducteur d'Omnibus

PAR
ALFRED SIRVEN & A. SIÉGEL
TROISIÈME PARTIE
LA MÈRE

Elle fit un pas vers lui et, suppliante :

— Gérard, vous avez été envers moi injuste et méchant. Vous étiez sur le point de me maudire, moi, dont l'existence a été brisée par le coup qui a tué votre père. Je suis innocente de cet affreux malheur. Je l'aimais à en mourir et pourtant, j'aurais fui loin de lui si j'avais pu supposer que mon amour lui coûterait la vie !... Il faut que vous sachiez comment les choses se sont passées pour me pardonner. Je voulais rompre, j'y étais parvenue. On m'a rejetée traîtreusement dans ses bras pour avoir le droit de le tuer. Voilà la vérité tout entière et j'aurai la force de vous en faire connaître les détails.

Elle tomba agenouillée devant lui.

Il la releva dans un magnifique élan de générosité.

— Madame, dit-il, je ne me souviens que du bonheur qu'il vous a dû. Si dans l'amour qui vous unissait il a trouvé la mort, vous y avez trouvé la honte, le martyre. Pour avoir aimé mon père, vous vous êtes vu enlever votre enfant. Je vous plains de toute mon âme. Le fils de Robert de Chelles met sans arrière-pensée sa main dans celle de Jeanne de Berly.

XVII

Le plan de Méconville vis-à-vis de Marie était celui-ci.

L'isoler le plus complètement possible en la séparant de tous ceux qu'elle avait aimés jusqu'alors.

Lui faire croire qu'ils avaient fini par l'abandonner, persuadés enfin de leur impuissance.

La convaincre que son seul protecteur sur la terre était son oncle, à qui son père avant de mourir, avait confié la mission sacrée de le remplacer auprès d'elle.

L'amener insensiblement à considérer Stéphane de Berly et sa femme comme ses seuls, ses véritables parents.

Toutes les lettres qui arrivaient à l'adresse de Marie étaient impitoyablement confisquées par l'almyre.

Elle était sans communication avec le dehors, dans ce vaste et luxueux hôtel où elle ne sentait autour d'elle que des ennemis.

Stéphane, cependant, se montrait vis-à-vis de sa nièce d'une douceur parfaite.

Il affectait de la gâter de toutes les façons, espérant la conquérir par de splendides toilettes, par des bijoux, par tout ce qu'on croyait être susceptible de plaire à une jeune fille belle et d'intelligence raffinée.

Rien qu'il fût aidé par l'almyre dans son œuvre de séduction. Il échoua misérablement.

Méconville, persévérant dans sa prudente attitude, s'était abstenu de paraître devant elle, surtout pendant les premiers temps.

Mais un jour qu'elle était debout devant une fenêtre, cachée derrière la persienne, elle l'avait vu entrer dans l'hôtel..

Il avait beau éviter ses regards, elle sentait autour d'elle son influence funeste.

Sachant que la loi ordonnait qu'elle fût conduite à époques fixées auprès de sa mère, elle se décida, malgré sa répugnance, à écrire à son oncle pour élever dans ce sens une réclamation énergique et formelle, à laquelle l'almyre, exaspérée, répondit en ces termes :

« Vous verrez Mme de Berly quand l'endroit où elle pourra vous recevoir sera convenable et de nature à ce qu'on y puisse mener, sans danger, une jeune fille bien née. »

Marie reprit immédiatement la plume et traça ces lignes que, sans colère ni provocation, mais avec une froideur résolue elle plaça sous les yeux de sa tante :

« Je ne permets à personne d'exprimer devant moi des appréciations malveillantes sur ma mère ou sur son entourage. J'exige simplement qu'on me permette d'aller l'embrasser dans les conditions ordonnées par la loi.

Méconville, consulté, émit l'avis qu'il n'y avait aucun moyen de résister à cette mise en demeure.

Il en profita même aussitôt pour se montrer et se poser en protecteur de la jeune fille, croyant ainsi se créer des droits à sa reconnaissance.

Le lendemain, quelques lignes écrites par Stéphane annoncèrent à Marie que son vœu allait être exaucé et l'invitèrent à s'habiller pour se rendre auprès de la comtesse.

Elle obéit avec une joie que diminuait un peu cependant la pensée que l'almyre ne manquerait pas de l'accompagner.

Mais, à sa grande surprise, quand elle reparut, prête à sortir, elle aperçut, au lieu de la femme de son oncle, une personne inconnue qui se disposait à lui tenir lieu de chaperon.

C'était une manière de gouvernante, à en juger par l'extrême simplicité de sa mise, au maintien humble, à l'air insignifiant, à l'apparence plutôt honnête.

Elle prit place à côté de Marie dans le coupé qui les conduisit de la rue François Ier à la rue Constantinople.

Grand fut l'étonnement de la jeune fille quand la voiture s'arrêta devant la maison où plus d'une fois elle avait été accueillie affectueusement par Suzanne.

Elle monta la première et, croyant qu'on la ménerait chez Mme de Chelles, fit une pause d'une seconde sur le palier devant la porte de l'élégant appartement qui, souvent, s'était ouverte devant elle. Mais, du geste, la gouvernante l'invita à monter plus haut.

Elle gravit l'escalier jusqu'au quatrième étage.

Jeanne l'attendait, pâle et tremblante, sur le seuil de la modeste retraite qu'elle avait fait préparer, exprès pour la recevoir.

Après l'avoir longuement embrassée, la comtesse emporta, plutôt qu'elle n'emmena sa fille, jusqu'au fond de l'humble logement.

Leur bavardage muet se poursuivit, délirieux.

Marie déclara qu'elle était on ne peut mieux traitée par son oncle et sa tante. Toujours délicate, elle évita d'insister sur les détails susceptibles d'augmenter la tristesse de sa mère. Elle ne lui dit pas l'indifférence dans laquelle la laissait, malgré toutes ses apparentes bontés, l'épouse nullité de Stéphane.

Malgré tout son désir de ne pas inquiéter sa mère, Marie aurait cru manquer de confiance envers elle, en lui cachant qu'elle avait revu Méconville et ce qui s'était passé entre elle et lui.

Jeanne, à cette nouvelle, témoigna une sorte d'épouvante.

— Prends garde à cet homme, lui-elle, il est capable de tout. Tu sais qu'il a l'audace de convoiter ta main ?

Marie hocha les épaules avec une insouciance pleine de dédain.

(*A suivre*).

proportionnellement à l'importance des services postaux ;

Estiment qu'il y a lieu d'accorder à MM. Fraissinet et Cie, 30 ou 35 mètres de quai supplémentaire pour lui permettre de maintenir ses services dans le bassin de la Joliette et de faire évoluer ses navires sans danger.

Considèrent en outre que la surface supplémentaire de quai qu'ils demandent permettrait à MM. Fraissinet et Cie d'installer un ponton sur lequel seraient effectuées les opérations d'embarquement et de débarquement ainsi que de dédouanement des bagages, ce qui ferait cesser la façon « monstrueuse » dont sont traités les voyageurs venant de Corse, ainsi que le disait une des personnalités les plus importantes de l'Administration des Ports de Marseille ; que la Corse a subi pendant 15 années un régime provisoire qui a paralysé tous les efforts et empêché d'effectuer jusqu'ici la moindre amélioration des moyens de transport par mer ; que le régime du provisoire durerait encore pendant une nouvelle période de 15 années, si la question de l'emplacement n'est pas rapidement solutionnée ;

Prient les élus de Marseille et de la Corse de vouloir bien intervenir énergiquement auprès de M. le Ministre des Travaux publics, pour l'inviter à se conformer à l'avis de M. le Préfet des Bouches-du-Rhône et à donner ainsi satisfaction à MM. Fraissinet et Cie, en leur accordant la longueur de quai supplémentaire qu'ils sollicitent, avant qu'ils aient mis à exécution la mesure dont ils ont fait part au syndicat et qui consiste à transférer, dans moins de trois semaines, les *services postaux de la Corse*, au môle de l'Abattoir.

Ils les prient de prévenir M. le Ministre que, si ce transfert est effectué, les intérêts de la Corse seraient lésés à un tel point qu'une agitation regrettable se produirait à Marseille et d'un bout à l'autre de l'île.

Au moment où des hommes de bonne volonté et de dévouement se sont groupés sur le continent et sur tous les points de l'île, en fondant des syndicats d'initiative, qui ont pour but de poursuivre énergiquement le relèvement moral et matériel de la Corse, leur infliger l'humiliation de voir chasser les services postaux de l'île au bassin de la Joliette, pour uniquement permettre aux puissantes compagnies de s'installer plus commodément, serait vouloir les décourager et les vouer à l'impuissance.

Ils ont confiance dans l'esprit de justice, qui anime M. le Ministre, et espèrent que cette humiliation ne lui sera pas infligée.

Ils expriment leur reconnaissance aux élus qui ont bien voulu, à ce jour, soutenir puissamment leurs revendications et lui adressent leurs remerciements les plus sincères.

Ce que disent les Journaux

Le Siècle

Sur l'adresse de sympathie envoyée à la Douma par un certain nombre de membres de la Ligue des Droits de l'Homme :

« Cette ligue fut en France l'instigatrice et la complice des pires attentats commis sous prétexte de raison d'Etat, contre les droits civiques et les traditions nationales. C'est de sa part une hypocrisie intolérable que s'arroger le rôle de défenseur en Russie des libertés publiques et des doctrines parlementaires lorsqu'on la voit ici, au lieu à une offensive honteuse de proscription, de délation, de confiscation, sacrifiant les droits individuels et les intérêts nationaux à ses fureurs et à ses forfaitures.

« Les patriotes et les libéraux aussi bien que les gouvernants russes savent à quel degré d'objection dans l'arbitraire, est tombé ce parti républicain dont la ligue *dreyfusarde des droits de l'homme* est l'organe. D'un geste dédaigneux elle repousse à leurs ignominies ceux qui se permettent de revendiquer pour la Russie des droits et des garanties qu'ils ont en France supprimés et extirpés. Des droits ? Donnez-les d'abord aux Français. Des garanties ? Rendez-les à vos citoyens que vous traitez en parias, à qui vous avez ravi leurs soules, leurs sanctuaires, leurs prêtres et leurs soldats et dont vous avez ruiné la magistrature et déshonoré le drapeau. »

L'Autorité

Sur le duel André-de-Négrier :

« Si le général André a une tête à cinquante, le général Négrier, lui, n'avait pas à faire des preuves de courage. Alors pourquoi offrir sa poitrine plusieurs fois traversée sur le champ de bataille, à un pareil singe ? Pour montrer que le général André est un fichu maladroit, le pistolet ou la plume à la main, et qu'il ne sait tirer qu'au renard ; c'était comme pour faire le paladin en face d'un mannequin. Un Négrier vaut mieux que cela. »

Le Gaulois

Sur la situation politique :

« Un gouvernement sage aurait le devoir de désarmer ceux qui voudraient obtenir un ministère peu soucieux de l'intérêt public donnerait satisfaction à leurs plus absurdes fantaisies. Le ministère Sarrien ne sait ni agir, ni réagir. Il distribue aux socialistes des apéritifs et se refuse à satisfaire leur faim. Je crois bien que faute de mieux, les socialistes finiront par le dévorer lui-même. »

L'Estafette

A propos du bruit qui a couru de la démission de M. Sarrien :

« L'information n'est sans doute que prématurée M. Clémenceau vise la succession de M. Sarrien avec un portefeuille agrandi qui lui permettra de cumuler la direction de la guerre et de la marine sous la rubrique nouvelle de « ministère de défense nationale ». Avec le fidèle Pichon aux affaires étrangères il tiendra toutes les forces actives de l'influence extérieure. Nous en reparlerons après la cure de Cauterets, vers la rentrée des Chambres. »

La République Française

A propos de la circulaire Etienne contre l'abus des recommandations :

« La vraie solution consisterait à rendre les recommandations inefficaces pour ceux qui persisteraient à y recourir. Du bonnes laisser l'avancement des fonctionnaires. Imitant la partie de l'arbitraire gouvernemental et laissant la moindre place possible à la faveur, vaudraient mieux que n'importe quel engagement personnel d'un ministre. Il conviendrait aussi d'enlever aux recommandations le seul avantage qu'elles offrent aux yeux des recommandants. Ce n'est pas par plaisir, c'est par intérêt que les hommes politiques se montrent si enclins à recommander de toutes parts et auprès de qui que ce soit. Pour libérer les grandes administrations des ravages de la brigue et du favoritisme il faut libérer d'abord les députés des servitudes que notre absurde régime électoral fait peser sur eux. »

L'Humanité

A propos de la nomination de M. Illey comme trésorier-payeur général de Belfort :

« Le nouveau titulaire de la trésorerie générale de Belfort serait-il aussi chargé de titres de diplômes et de capacités diverses que l'une du fabuliste l'était de reliques ? Aurait-il rendu à l'homme politique dont il est le familier et à la République elle-même des services inappréciables que son avancement n'en serait pas moins outrageusement scandaleux. Tout le monde est certainement de cet avis, excepté M. Illey, M. Fallières et M. Monzat lui-même dont l'amitié est un présent des Dieux ! »

GAZETTE DÉPARTEMENTALE

BONIFACIO. — Aux Sœurs de Saint-Joseph. — La loi vient de vous interdire l'enseignement congréganiste dans l'établissement de Saint-Joseph à Bonifacio. Un délai de un mois, à partir du 5 juillet, vous a été imparti pour vous retirer. Respectueuses de la volonté du pays, vous vous soumettez, sans protestation aucune, à la mesure qui vous atteint. *Dura lex. Sed lex...*

Déjà, il y a quelques années, l'école des religieuses de Saint-Joseph avait été laïcisée. Ce fut alors l'occasion pour la population bonifacienne de manifester hautement ses sentiments de ferveur religieuse pour son Dieu et d'affectueuse sympathie pour ses bonnes sœurs.

Nous avons toujours présente à la mémoire les nombreux incidents auxquels donna lieu l'application du décret de laïcisation. Les Bonifaciens firent entendre un cri de protestation contre la mesure qui vous frappait. Ils furent, surtout, admirables de bonté et de générosité. Et parmi tant de noms, qu'on nous permette de citer celui d'un bienfaiteur, justement aimé et respecté : M. l'abbé Moglia. M. Moglia, on s'en souvient, céda gracieusement aux religieuses le local dans lequel elles purent continuer à donner tous leurs soins à nos fillettes bonifacciennes.

Maintenant, ce n'est plus la laïcisation, mais la fermeture de votre école. La loi a une portée autrement sérieuse, des conséquences autrement graves... Et pour les Bonifaciens, c'est le sujet d'une amertume profonde que le temps peut-être, atténuera, mais bien faiblement. Car, depuis soixante ans, ils ont vu avec quel dévouement complet vous avez élevé des générations de filles qui sont aujourd'hui des mères de familles vertueuses et des femmes accomplies ; ils ont vu en vous les admirables éducatrices de la jeunesse bonifacienne, toujours alaises des humbles, estimées et respectées de tous.

La ville si foncièrement religieuse qu'est Bonifacio vous a voué une reconnaissance profonde qu'elle vous gardera longtemps, longtemps encore soyez-en assurées.

Et maintenant, où trouverons-nous une consolation, si faible soit-elle ?...

Nous inspirant des maximes du Seigneur, nous accepterons avec la même résignation que vous les épreuves de l'heure présente.

Et vous, Mesdames, qui faites des encouragements du Divin Maître la pratique constante de votre vie, vous savez mieux que nous les devoirs qui vous incombent. Nous ne doutons pas que vous saurez les remplir jusqu'au bout, à tout prix. Et pour nous qui vous avons vues à l'œuvre, ce sera le regret de notre vie d'avoir assisté impuissant à votre départ de cette ville dont vous êtes les filles adoptives et les maîtresses aimées et distinguées. Le vide que vous laissez sera-t-il jamais comblé !

T. SCAGLIA.

⁂

CORSICA. — C'est avec sollicitude ou, pour mieux accentuer ma pensée, avec un sentiment de plaisir et de fierté que vous enregistrez dans votre estimable journal les succès de nos compatriotes Corses soit en France, soit à l'étranger.

Aussi, je vous prierais de vouloir bien ajouter à la liste déjà bien grande de nos lauréats qui se distinguent par leurs talents et leurs mérites dans les diverses branches administratives, notamment dans l'armée et dans l'enseignement, deux noms qui méritent d'être mis en relief par le *Petit Bastiais*. Dans les récentes décorations pour la médaille militaire, nous tenons à relever celle du distingué sous-officier Maestracci, adjutant au 58e d'infanterie à Avignon.

Cette décoration n'est que la légitime récompense due au mérite de ce sous-officier d'élite pour ses longs et importants services rendus, plusieurs années durant, à l'armée et à la Patrie. L'adjudant Maestracci est le neveu de M. Albertini, capitaine en retraite, avantageusement connu à Aix, à Nice où il a été en garnison au 55e d'infanterie et à Corscia, son pays natal où il compte de nombreux parents. Il est aussi le frère de M. Maestracci, l'éminent instituteur de Pruneli di Casacconi.

Par une heureuse coïncidence les journaux Niçois relatent quasi simultanément les magnifiques succès du jeune Albertini Pierre, fils du capitaine Albertini, et, partant, cousin de l'adjudant Maestracci, brillant élève du lycée de Nice. Le jeune Albertini déjà bachelier ès-sciences, à l'âge de seize ans, a remporté tous les premiers prix de sa classe. Les résultats mentionnés par le palmarès lui présagent un très bel avenir.

Par l'organe de votre honorable journal nous envoyons aux cousins Maestracci et Albertini nos plus sincères félicitations.

J.-F. ALBERTINI.

«AU « JOURNAL OFFICIEL »

Ministère de la Guerre

Sont nommés surveillants militaires de 3e classe des établissements pénitentiaires à la Guyane, MM. Carabelli Antoine-Jourdan, ex-sergent au 22e rég. d'inf. coloniale ; Foll Jean-Baptiste, ex-sergent au 8e rég. d'inf. coloniale ; Chiari Antoine-Joseph, ex-sergent au 93e ; Santoni Jules-Etienne, ex-caporal au bat. d'inf. coloniale à la Nouvelle-Calédonie ; Rondoloni Jules-François, ex-sergent au 61e ; Cristofari Simon, ex-sergent au 58e ; Ciabrini Marc-Mathieu, ex-sergent au 78e ; Albertini Pierre-François, ex-sergent au 40e.

Armée territoriale

M. Serre, lieutenant au 32e territorial d'infanterie, passe aux services sédéaux du territoire du gouvernement de Paris.

M. Golle, capitaine au 50e rég. territorial, passe aux services spéciaux du territoire de la 7e région.

M. Ciavaldini, chef de bataillon au 1er bat. territorial de zouaves, passe aux services spéciaux du territoire de la 14e région.

M. de Peretti, sous-lieutenant au 116e territorial, passe aux services spéciaux du territoire de la 15e région.

M. Alberti, sous-lieutenant de réserve au 153e, passe au 15e territorial d'infanterie.

M. Alessandri, sous-lieutenant de réserve au rég. d'infanterie de Pont-Saint-Esprit, passe au 115e territorial.

M. Martinaggi, sous-lieutenant de réserve au 3e zouaves, est mis à la disposition du général commandant le 10e corps d'armée.

EMPLOIS réservés aux sous-officiers

Les sous-officiers dont les noms suivent ont été classés pour les emplois ci-après :

Ministère des Finances

Préposé des contributions indirectes, M. Valentini, ex-sergent-major au 24e bataillon de chasseurs.

Préposé des manufactures, M. Paoli, adjudant au 111e.

Gouvernement général de l'Algérie

Préposé des forêts, M. Sastal, ex-adjudant au 24e rég. d'infanterie coloniale,

Postes et Télégraphes

Facteur à Paris, MM. del Pellegrino, ex adjudant au 73e, Poggi, adjudant au 111e ; Clementi, ex-sergent au 76e.

Facteur de ville, M. Martini, adjudant au 2e rég. de tirailleurs tonkinois.

Ministère de l'Agriculture

Garde domanial des eaux et forêts, M. Scaglia, ex-sergent au 4e rég. d'infanterie coloniale.

RIXE SANGLANTE aux Terrasses

Deux blessés

Hier soir, vers 8 heures et demie, M. Moiscllo, commissaire de police, était informé qu'une rixe venait d'éclater, rue des Terrasses, entre plusieurs individus et que deux hommes blessés avaient été transportés à l'hôpital civil par les soins de l'Assistance publique. Il s'est rendu immédiatement à l'hôpital civil où il a trouvé les nommés Pasquini Jean, Jocker, qui portait dans la région dorsale une blessure provenant d'un coup de couteau, et Pieri Alexandre blessé grièvement au bas ventre.

M. Moiscllo a aussitôt invité Pasquini Jean à faire connaître dans quelles circonstances avait eu lieu la rixe, mais Pasquini a refusé de répondre, prétextant qu'il ignorait tout ce qui s'était passé. Quant à Pieri il n'a pu donner aucune explication à cause de la gravité de son état.

M. Costa, substitut du Procureur de la République s'est également rendu auprès des blessés qui ont reçu les premiers soins de M. le docteur Thiers. D'après cet habile praticien la blessure de Pasquini serait peu grave. Il n'a pu se prononcer sur l'état de Pieri qui porte à l'aine gauche une large blessure mettant les intestins à nu.

D'après les renseignements qui ont été recueillis la rixe paraît avoir eu lieu entre les nommés Pieri Alexandre, *hinaldi Antoine et* Rossi Nicolas, d'une part et Pasquini Jean, son frère Joseph, un portefaix, dont le nom n'est pas connu, Faloni, soldat au 163e et un autre militaire encore inconnu, d'autre part.

Ces individus qui étaient tous plus ou moins pris de boisson avaient passé paraît-il, une partie de la soirée dans une maison de la rue des Terrasses où l'on avait donné une fête.

Le soldat Faloni qui se trouvait à l'hôpital au moment où l'on interrogeait les blessés a quitté cet établissement sur les conseils de Pasquini qui l'a engagé à ne rien revéler à la police.

Des ordres ont été donnés pour que ce militaire soit mis à la disposition de la justice.

Petite Gazette

Variations Atmosphériques du 15 août

Thermomètre — 7 heures du matin + 26° à midi + 30° à 6 heures du soir + 27 2
Maxima + 32 2 Minima + 22° 5

Baromètre — 7 heures du matin, 761 mm. à midi, 761 mm. 6 heures du soir, 760 mm.

Vent. — Dans la matinée, calme.
Dans l'après-midi, id.

Etat du ciel, Découvert.

Pluviomètre, à 7 h. du matin : 0 mm.

⁂

Le naufrage du Sirio

La catastrophe du *Sirio* dépasse en tragique tout ce que l'imagination peut concevoir. On sait les scènes de sauvagerie qui ont eu lieu à bord après que le navire eut touché l'écueil qui devait le briser. Elles ne sont pas de celles dont la nature humaine puisse se glorifier, car elles soulignent, hélas ! l'instinct primitif et animal de l'homme, qui réapparaît en certaines circonstances.

On se rappelle que les mêmes faits d'horreur se produisirent lors de la catastrophe du *Liban*, qui coula le 7 juin 1903, en Méditerranée, avec deux cents passagers. Là aussi l'instinct sauvage de l'homme se donna libre cours et il y eut de véritables combats entre les passagers pris d'affolement.

Quelques autres catastrophes maritimes nous viennent à l'esprit. La plus récente est celle du *Hilda* qui sombra dans la jolie baie de Saint-Cast, sur la côte bretonne avec 128 passagers tous originaires de Roscoff et des environs.

En 1895, la *Reine Régente* entraîna dans les flots 401 victimes. La même année, l'*Elbe* en fit périr 352 dans la mer du Nord. En 1896, le *Salier* se perdit sur la côte d'Espagne avec 280 passagers.

Nul n'a oublié le naufrage de la *Bourgogne*, en 1898, et ses 565 victimes. Mais, de tous les sinistres maritimes, aucun n'égale celui du *Général-Slocum*, qui coula près de New York, engloutissant avec lui un millier de passagers.

⁂

Nouvelles universitaires

M. Stephanopoli, surveillant général du lycée de Nice, est nommé censeur des études au lycée d'Alais.

⁂

Navire-hôpital

Le navire-hôpital des Œuvres de mer *Saint-François d'Assise* est attendu demain à Saint-Pierre et Miquelon, retour de sa quatrième croisière sur les bancs de Terre-Neuve.

On sait que ce navire est destiné à donner des soins aux pêcheurs français. Au cours de sa troisième croisière sur les bancs, il a visité plus de soixante-dix bâtiments, reçu à son bord de nombreux malades qu'il rendait après guérison.

En outre, le navire des Œuvres de mer a remis 3.100 lettres aux braves pêcheurs français éloignés de leurs familles et a reçu d'eux 2,400 lettres qu'il a fait parvenir en France.

⁂

Nouvelles coloniales

M. Dedarnaud Barthoiemy-Henri, administrateur de 1re classe des services civils, désigné par arrêté, en date du 23 mai, pour prendre la direction de la province de Soctrang, est maintenu en service à Saïgon à compter de cette date.

⁂

Au Port

Vap. « Ville de Bastia », cap. Bollier, de Nice, 44 pass., mar. div.

— Vap. « Bocognano, » cap. Santini, de Macinaggio, 0 pas., div.

— Vap. « Pallon, » cap. Merito, de Livourne, 24 passagers, div.

⁂

Mots de la fin

Le fils Rapineau raconte dans un salon un accident dont son père a été victime.

— Il se promenait à bicyclette à la campagne, dit-il, quand tout à coup il vint *donner contre* un arbre ; on le releva inanimé.

— Pauvre Rapineau, s'exclame à mi-voix cette bonne âme de Plaisantin, pour une fois qu'il lui arrive de *donner*, il n'a pas de chance !

NOUVELLES RELIGIEUSES

ORATOIRE SAINT-RNCH. — Aujourd'hui on célébrera, dans le dit oratoire, la fête en l'honneur du glorieux St-Roch, patron de la ville de Bastia.

Messes basses à partir de 5 heures, avec distribution de petits pains bénis. Grand'Messe à 11 heures.

Ce soir : Vêpres à 4 heures, suivies de la bénédiction du T. S. Sacrement ; à 8 heures, bénédiction et baiser de la Sainte Relique.

DERNIÈRES NOUVELLES

Service télégraphique spécial du Petit Bastiais

00436

Nouvelles Militaires

Une épidémie au 111e d'infanterie à Toulon

Toulon, 15 août.

Une épidémie de dysenterie s'est déclarée au 111e rég. d'infanterie, à Toulon.

De nombreux soldats ont dû entrer à l'infirmerie ou à l'hôpital.

Toutes les mesures ont été prises pour enrayer cette épidémie.

Les troupes ont repris la tenue d'hiver.

La caserne sera évacuée, si cela deviendra nécessaire.

CONSEIL DE GUERRE DE RENNES

Condamnation d'un Officier

Rennes, 15 août.

Le conseil de guerre de Rennes, a condamné, dans son audience d'hier, à trois ans de prison, le capitaine Rickmans, trésorier au 24e dragons, reconnu coupable de plusieurs détournements de fonds appartenant à l'Etat.

L'Encyclique DE PIE X

Résistance complète à la Loi de Séparation

Paris, 15 août.

Ainsi que nous l'avions annoncé, le Pape a choisi le jour de l'Assomption pour faire connaître aux Catholiques français ses instructions au sujet de la Loi de Séparation.

Pie X est plus que jamais résolu à une résistance plus que complète, au rejet total de la Loi.

Dans son Encyclique Pie X commence par condamner les associations cultuelles imposées par la Loi. L'acceptation de ces associations constituerait la violation complète des droits sacrés de l'Eglise.

Le Pape reposse, en outre, les associations canoniques qui n'ont pas leur raison d'être, du moment qu'il condamne la loi qui prétend soumettre la hiérarchie ecclésiastique à l'arbitraire des tribunaux administratifs, et qui contraint les ecclésiastiques à méconnaître le pouvoir du Saint-Siège et l'autorité des Evêques.

Pie X invite tous les évêques de France à se mettre résolument à l'œuvre, et à prendre tous les moyens que le droit reconnaît à tous les citoyens pour organiser le culte religieux.

Le Saint-Père rejette toutes les responsabilités sur les auteurs de cette loi injuste qui foule aux pieds si grossièrement les droits du Pape cosignataire du Concordat, qui s'immisce d'elle-même dans l'administration des affaires ecclésiastiques et commet le vol le plus caractérisé en enlevant au clergé ce que le concordat lui avait assuré.

Pie X engage tous les Catholiques français à s'unir dans une parfaite accord pour défendre leur religion, et pour prouver à leurs adversaires ce que peuvent l'union, l'entente et la volonté.

Le Saint-Père termine son encyclique en faisant des vœux pour que l'Eglise de France ne tarde pas à reconquérir sa dignité et son ancienne splendeur et il envoie à la nation française sa bénédiction apostolique.

La Presse

Paris, 15 août.

La presse française se livre à de longs et nombreux commentaires sur l'Encyclique de Pie X.

Le *Temps* déclare que la décision du Pape affligera tous les amis de la paix religieuse.

Le *Radical* dit que les meneurs escomptent déjà les révoltés des âmes simples ; ils veulent la guerre et ils la échaîneront par tous les moyens.

La *Lanterne* prétend que le Pape sera la cause de la débacle de l'Eglise.

Le *Gaulois* dit que le Pape a repoussé la Loi parce qu'elle est contraire aux constitutions de l'Eglise, et il n'a pas voulu s'abaisser à ruser pour en adoucir la rigueur. Pie X est une âme très haute, un esprit très éclairé, qui a tenu à ne pas sacrifier les droits imprescriptibles de l'Eglise pour un avantage temporaire et certainement illusoire.

La révolution fera cette fois faillite, car le Pape a fait un geste qui nous sauvera.

Dans l'*Aurore*, M. Ranc dit que cet aveuglement du Pape ne doit pas nous déconcerter.

Le gouvernement est suffisamment armé par la loi de Séparation.

L'Humanité prétend que la dévolution des biens sera impossible, si les associations cultuelles ne sont pas constituées.

L'*Echo de Paris* soutient que les catholiques doivent donner l'exemple du calme et de la dignité.

Le *Soleil* fait appel aux catholiques pour sauver l'Eglise nationale.

L'*Autorité* dit que M. Ranc peut prophétiser, dans l'*Aurore*, la fin de l'Eglise, les chacals du Bloc peuvent sur cette assurance aiguiser leurs griffes. L'Eglise survivra aux hommes qui la veulent détruire, et c'est pourquoi le Saint-Père n'a pas prêté l'oreille aux combinaisons ingénieuses de ceux qui se contenteront de lui ménager une agonie confortable.

La *Petite République* dit que si les Catholiques français sont assez mal avisés pour préférer les ordres de Rome aux prescriptions légales, c'est leur affaire ! Ils en supporteront les inconvénients, et nous n'avons rien à y perdre. Il n'en est pas de même pour eux, qui y perdront tout d'abord les édifices affectés aux cultes.

Quant à nous, nous y gagnerons au contraire de l'argent, beaucoup d'argent même.

L'entrevue de Guillaume II et d'Edouard VII

Paris, 15 août.

L'empereur d'Allemagne a quitté Wilhelmshore, hier soir, pour se rendre près de Kronberg, au château de Friedriechshof,

Ce matin Guillaume II, qui était accompagné de M. de Rucker-Jenisch, est allé recevoir, à la station de Kronberg, le roi Edouard VII.

Les deux Souverains se sont embrassés.

Après quelques minutes d'entretien, Edouard VII a présenté à Guillaume II, sir Franck-Lascelles qui l'accompagne, puis les deux Souverains et leur suite se sont rendus en voiture au château de Friedriechshof.

Après un lunch d'honneur, Leurs Majestés ont fait une promenade en automobile.

Après cette promenade, les deux monarques se sont entretenus assez longuement sur les questions qui les intéressent.

Edouard VII quittera Kronberg demain matin, à la première heure, pour se rendre à Marienbad.

Les Morts du Jour

Le docteur Guyot

On annonce la mort de M. le docteur Guyot, sénateur républicain du Rhône, décédé à l'âge de 76 ans.

Le docteur Guyot avait fait la campagne de 1870, comme chirurgien-major de la 3e légion de mobilisés du Rhône.

Elu à l'Assemblée Nationale en 1873, il fut réélu en 1873, l'un des 363, en 1877 et en 1881.

Elu pour la première fois sénateur en 1882, il fut réélu en 1891 et en 1900.

Il était membre du Conseil supérieur de l'Agriculture.

AU MAROC

L'Escadre du Nord à Tanger

Tanger, 15 août.

L'escadre du Nord, sous les ordres du vice-amiral Gigon, commandant en chef, et composée de trois divisions, a fait ce matin, à la première heure, son entrée dans la rade de Tanger.

Dans la matinée, le commandant en chef qui était accompagné des contre-amiraux Ponch et Philibert, a rendu visite à M. Regnault, ministre de France, puis il a reçu à son bord les membres de la colonie française.

Ce soir un grand dîner, suivi de réception, aura lieu chez le ministre de France.

EN RUSSIE

La Famille Impériale à Krasnoié-Selo

Saint-Pétersbourg, 15 août.

La famille impériale a quitté aujourd'hui le château de Péterhof, pour se rendre au camp de Krasnoié-Selo.

Désordres agraires

Saint Pétersbourg, 15 août.

Le gouvernement ne commencera pas à réaliser les réformes promises, on s'attend d'un jour à l'autre à des troubles très graves.

Les paysans attendent la fin des travaux champêtres pour se révolter, à moins que d'ici là, ils n'obtiennent satisfaction.

VENDANGES 1906
Amélioration du Vin
par les
LEVURES SÉLECTIONNÉES
PURES ET ACTIVES DE
L'INSTITUT LA CLAIRE
Système G. JACQUEMIN
Augmentation du degré alcoolique - Bouquet plus développé. - Clarification rapide
Nouvelle découverte. - Développement aromatique par les GLUCOSIDES des feuilles de vignes.
La grande brochure sur les levures sélectionnées, contenant 65 pages, est envoyée gratuitement à toute personne qui en fait la demande à
M. VICTOR BENEDETTI
Chevalier du Mérite Agricole
2, Boulevard Baille, au 2me, Marseille

AVIS

La Maison Dominique MATTEI aîné, Place Saint-Nicolas, Bastia, a l'honneur d'informer sa nombreuse clientèle qu'elle mettra en vente, à partir du 1er août, les marchandises ci-après, pleinement comptant :

Sucre raffiné : en pains en sacs, à l'entrepôt d'octroi, 61 fr. les 100 k. ; en caisses de 50 k., morceaux réguliers, St-Louis, 63 fr. les 100 k. ; en caisses de 50 k., Méditerranée, 60 fr. 50 les 100 kilos.

Sucre cristallisé, 1er et 2e jet.

Pâtes Rivoire et Carret, par caisses de 60 k. 80 fr. les 100 kilos ; par caisses de 12 k. 84 fr. les 100 k. ; au détail, le 2 paquets de 250 grammes, 0.45.

Savon : en caisses de 50 k., Fer à cheval, 29 fr. la caisse ; Abat-jour, 27 fr. la caisse ; Condor, 23.50 la caisse ; Echalote, 22.50 la caisse.

Sel gros des îles d'Hyères, 11 à 11.50 les 100 kilos.

Sel fin en sacs de 50 k., 18 à 16 f. les 100 k.

Farinette extra blanche, 14.50 à 15 fr. les 100 kilos.

Repasse tendre, 12 à 13 fr. les 100 k.

Farines : Coty, Dagraud, Morly et Cie, Bilard, Parrel Berdiansky, Thomas et Cie gruau.

Pétrole Atlantic, 14 fr. 50 la caisse à l'entrepôt d'octroi.

Pétrole Atlas, 12 fr. la caisse à l'entrepôt d'octroi.

Sucre de Paris, en paquets de 1 k. à 0,75 le kilo à la consommation.

Sucre de Paris, en paquets de 5 kilos à 0,735 le kilo.

Charles de Vincenti, 26, rue Pigale, Paris. Ordres de bourse. Comptant et terme.
Renseignements financiers gratuits sur toutes valeurs cotées ou non cotées. — Courtages officiels.
1 franc pour mille au parquet, et 1.25 pour mille en coulisse.

CHAMPAGNE
COSTE-FOLCHER
ÉPERNAY
Exposition de Liège 1905, Médaille d'Or
Exposition Internationale d'Alimentation Paris 1905, Grand Prix
Le Champagne COSTE-FOLCHER a été le seul admis aux banquets de 30.000 et 50.000 couverts servis les 30 octobre 1904 et 5 novembre 1905, à la Galerie des Machines à Paris pour les Fêtes de la Mutualité.
Agent à Bastia : M. PAULINE POGGI.

Bijouterie-Horlogerie
DANESI fils
Boulevard Paoli, 16, Bastia
M. Danesi fils, ancien élève des fabriques d'horlogerie de Besançon, a l'honneur de prévenir sa nombreuse clientèle qu'il se charge de toutes sortes de réparations de montres et pendules, à des prix défiant toute concurrence.
M. Danesi, faisant lui-même toutes les réparations, est à même de livrer un travail très soigné et garanti.

RICQLÈS DIGESTIF Antichlorique Prévenir des Épidémies
RICQLÈS Calme la Soif ASSAINIT L'EAU
RICQLÈS DENTIFRICE ET EAU DENTIFRICE Antiseptique
RICQLÈS Sont Véritable ALCOOL DE MENTHE
RICQLÈS

TRANSPORTS DIRECTS
entre Bastia
et les ports du Nord
Services bi-mensuels de vapeur de BASTIA pour
LONDRES, LIVERPOOL, NEWCASTEL
ANVERS, HAMBOURG
et les ports d'ESPAGNE
Pour dates des départs et tous les renseignements s'adresser à
Mr ARTHUR C. SOUTHWELL

Pensionnat de Jeunes Filles
Erbalunga près Bastia
Préparation au Brevet élémentaire et au Brevet supérieur.
Cours de Musique, Dessin, Peinture.
Langues étrangères : Italien et anglais.
Les élèves sont formées à tous les travaux d'aiguille.
L'installation, située en pleine campagne, ne laisse rien à désirer pour la santé des enfants.
Sur la demande des parents qui ne pourraient pas commodément se rendre à Erbalunga, leurs filles leur seraient conduites à Bastia au jour qu'ils voudraient bien indiquer.
Pour tous renseignements s'adresser à Madame la Directrice du Pensionnat.
La rentrée aura lieu le 2 octobre.

MAISON ROGIALLI
Tailleur
Place Saint-Nicolas, Bastia (Corse)
Saison Printemps-Eté
M. Rogialli engage sa clientèle à visiter ses magasins, où elle pourra se rendre compte des assortiments de draps et lainage haute nouveauté qu'il vient de recevoir pour la saison Printemps-Eté et qu'il vend à des prix très modérés.
Complets fantaisie sur mesure, coupe irréprochable, doublés soie.
Complets chaviotte bleue et noire, peignet *Roubaix*, confection soignée, de 35 à 100 francs.
Pantalons drap, haute nouveauté, de 12 à 30 francs.
Gilets fantaisie, dernière mode, de 12 à 20 francs.
Assortiment considérable de **cravates, bretelles, pochettes, faux-cols**, etc.

Orezza-les-Eaux
Villa Granajola
PROPRIÉTÉ DU Dr MANFREDI
L'Hôtel sera ouvert à partir du 1er juillet sous la direction de M. Henri Conchat.
Un cuisinier de Nice est attaché à l'établissement. Un service d'omnibus sera à la disposition des voyageurs.
Prix de la Pension :
Table d'hôte, 5 francs par jour ; Chambres, 2 et 3 francs.
Pour tous renseignements s'adresser à Mme veuve Manfredi, villa Granajola, Orezza.
N. B. — On prend des arrangements pour familles.
L'hôtel restera ouvert jusqu'à la fin de septembre.

CAFÉ-RESTAURANT
DES GOURMETS
A partir de 4 heures
GLACES
Fraise

Futailles à vendre
neuves et usagées
de toutes contenances, grand choix de bordelaises, bonnes occasions.
A. PADOVANI,
7, Route du Cap, Bastia

FIÉVREUX
Guérissez-vous avec la
DIANOSE
Dans toutes les colonies, ce produit est employé avec le plus grand succès.
Le traitement produit non seulement la guérison, mais empêche, en outre, le retour des accès de fièvre.
Aucun vertige, aucun bourdonnement d'oreilles, aucune atteinte à l'estomac ne sont à craindre.
Que ceux qui souffrent des fièvres paludéennes consultent la Dianose. Ils seront étonnés par la rapidité de leur guérison !
Paris, A. Rioux, Phien, 18, rue de Bourgogne. — Bastia, Pierre Lorenzi, Phien, Pl. St-Nicolas. Prix du flacon : 5 francs.

COURS SECONDAIRES
de Jeunes Filles d'Ajaccio
DIRIGÉS PAR Mme LUCIE OTTAVI
Officier d'Académie

Cours fondés en 1882 par l'Administration

Les Cours Secondaires d'Ajaccio sont le SEUL établissement public de la ville, le seul aussi où les Cours sont faits par MM. les Professeurs du Collège, de l'Ecole Normale d'instituteurs et l'institutrices.

Exposés en plein Midi, au bord de la mer, rue Cardinale sur la golfe, eau et gaz, ils offrent aux familles les meilleures garanties d'hygiène et de confort.

Pensionnat
Demi-Pensionnat — Externat
PRIX TRÈS MODÉRÉS

Succès pour l'année scolaire 1904 1905

4 Élèves reçues au brevet élémentaire sur 5 présentées;
4 Admissions à l'Ecole Normale sur 5;
16 Brevets supérieurs sur 18.

Des institutrices pourvues du brevet supérieur sont attachées à l'Etablissement.

Préparation spéciale au concours d'admission à l'Ecole Normale et pour la bourse de l'Enseignement primaire supérieur.

AVIS

A vendre pour raison de santé, un magasin de faïence et verrerie.
S'adresser rue Neuve, maison Gregori.

LE MONITEUR DE LA MODE
paraissant tous les Samedis
20 PAGES GRAND FORMAT
LE PLUS ANCIEN ET LE PLUS ARTISTIQUE DES JOURNAUX DE MODES
CONTIENT:
PLUS DE MODÈLES NOUVEAUX
PLUS DE TRAVAUX À L'AIGUILLE
PLUS DE LITTÉRATURE
PLUS DE RECETTES DE CUISINE
PLUS DE RENSEIGNEMENTS
QU'AUCUN AUTRE
3 MOIS : 4 francs — UN AN : 14 francs
EDITION D : contenant une Gravure coloriée et un Patron découpé dans les 3e, 7e et 8e N°s.
3 MOIS : 8 fr. 50 — UN AN : 28 francs
ADEL GOUBAUD, Éditeur, 2, r. du 4-Septembre

Ne pas oublier que l'Amère Mattei est utile pendant l'été et indispensable pendant l'hiver.

LIBRAIRIE OLLAGNIER

ENCRIERS

A fermeture automatique élastique
Système Colombani
Encriers classiques. — Encriers portatifs. — Encriers administratifs. — Encriers de fantaisie. — Encriers réclames.

ANCIEN CABINET
DE M. LE DOCTEUR PASQUALINI
4, rue des Terrasses, Bastia

Fabrication et réparations de dentiers artificiels

F.-A. MORATI
Ancien chef de section des hôpitaux de Dijon, de Marseille, etc., travaille, comme opérateur, en mécanique dentaire, spécialement pour MM. les docteurs et chirurgiens-dentistes (diplomés).
N. B. — Les matières premières devant servir à la fabrication des dentiers proviennent des trois maisons de Paris.

Installation
à Gaz et Acétylène
Jean Cini, ex ouvrier du Gaz
Place de l'Hôtel de Ville, 4, Bastia
Vente de becs, verres et manchons
Appareils sur commande
Abonnement pour l'entretien de l'éclairage. — Travail soigné et garanti.

Atelier de Dorure
SAUVEUR MAGGIOTTI, Doreur
Rue des Terrasses, Bastia
Travaux et réparations d'objets d'Eglise
Chandeliers, Reliquaires, Trônes, Crucifix, Statues, Croix, etc., etc.
Ces travaux sont exécutés avec soin et à des prix modérés.
Exécution de travaux de dorure dans les églises, ainsi que dans les appartements.

Indispensable en Campagne
L'ALMANACH de la GAZETTE du VILLAGE
Lisez tous les Jeudis
Journal des Voyages
Le plus répandu des publications hebdomadaires
ROMANS D'AVENTURES
par les auteurs les plus célèbres
Louis Boussenard, Paul d'Ivoi, Henry Leturque, etc.
Récits d'Explorations. — Nombreuses Variétés.
SUPERBES ILLUSTRATIONS
15 centimes le Numéro. En vente partout
Abonnement de Trois Mois avec Prime contre mandat-poste de 2 fr. 50, adressé: 146, rue Montmartre, Paris.

Orologeria Sanna
Trovasi in Cervione,
aperto un magazino d'orologeria ove si eseguisce qualunque riparazione a prezzi mitissimi e con garanzie.

PHAÉTON
A vendre. Voir tous renseignements s'adresser à M. Bernacchi, rue de l'Opéra, Bastia.

PRIME INÉDITE
A NOS LECTRICES
Celles de nos lectrices qui voudront bien envoyer leur adresse à LA BRODERIE PRATIQUE
38, rue Centrale, à Lyon
recevront gratuitement un exemplaire de ce journal, dont chaque numéro contient une page de dessins piqués d'une valeur de 1 fr. 50.

LA GRAINE St-VINCENT
guérit radicalement
CONSTIPATION
Hémorroïdes, Maladies du Ventre Foie, Vessie, Voies urinaires
Preuves à Tous
Santé. Vigueur
A. DETHOREY, Pien spécialiste, NANCY
envoi contre mandat
Boîte 2 francs. — *Dans toutes les Pharmacies*

ANCIEN CABINET PRADÈRE
PIERRE SABATÉ
Chirurgien-Dentiste du Lycée
SUCCESSEUR
DENTS & DENTIERS
(Systèmes perfectionnés)
OBTURATION
& EXTRACTION DES DENTS sans douleur
24 Paoli, 18, au 1er Maison Benedetti

M. P. SABATÉ a l'honneur de prévenir sa nombreuse clientèle, d'avoir à sa mettre en garde contre certains charlatans ambulants — se disant chirurgiens-dentistes — qui n'ont pas le droit d'exercer sur la profession et qui exploitent des matières nuisibles à la santé pour la fabrication de fausse articulation.

Le Directeur-Gérant,
J.-B. OLLAGNIER,

Bastia, Imprimerie Ollagnier.

LIQUEUR DE NOIX
DISTILLÉE
par M. SIMONCELLI
Médaille d'argent, Exposition de Bastia (1894).
Croix de mérite et Médaille d'or Exposition Internationale de Bastia (1906).
Devenue de propriétés stomachiques, reconnues par les sommités médicales de Montpellier qui en ont fait l'analyse et notamment par M. Combemorel, l'un des maîtres les plus distingués de la Faculté de Médecine de cette ville, cette Liqueur fabriquée exclusivement avec des noix de première qualité, se recommande aux estomacs délicats par ses propriétés digestives, ses arômes et son velouté.
Elle est recommandée aux personnes souffrant de maux d'estomac désireuses d'utiliser leurs souffrances, dans les cas d'épidémie et autres maux contre le mal de mer et les coliques.
La Liqueur de Noix se prend à tout moment et après chaque repas pour activer la digestion.
Elle s'emploie pure ou additionnée d'eau, suivant votre goût.
En vente à Bastia chez M. Simoncelli, distillateur, rue Cardo et à Bastia chez M. Antonini, pharmacien, place du Marché.
Il se vend aussi en gros.

Cordonnerie Modèle
Bastia, 33, Boulevard Paoli, 33, Bastia
Eugène PERICCHI, propriétaire
Saison Printemps-Eté 1906
Grand choix de chaussures pour Hommes, Dames et Enfants
Rayon spécial de chaussures de luxe
Grand assortiment de chaussures en couleurs
Choix considérable de pantoufles
Prix très réduits
M. Eugène PERICCHI a l'honneur d'informer ses nombreux clients de l'intérieur et du Cap qu'il reçoit les ordres par correspondance et tous les soins seront apportés à leur prompte exécution.
La Maison se charge des réparations

HOTEL D'EUROPE
ADÉLAÏ DE COLOMBANI
Bastia — 3 et 5, rue de l'Opéra — Bastia
Cet Hôtel se recommande par sa belle situation, au centre de la ville, à proximité des principaux établissements.
Il possède, en outre, un superbe jardin éclairé à l'acétylène, où les clients peuvent prendre leur repas pendant l'été.
Banquets — Noces — Festins
Pension à des prix modérés

L'Art de Gagner de l'Argent à la Bourse
25 ans de succès, a valu à l'Auteur les félicitations des Financiers les plus distingués. — Envoi Gratis. — GAILLARD, 5, rue Feydeau, Paris.

MAISON DE CONFIANCE
BIJOUTERIE MATTEI
20, Boulevard Paoli
La BIJOUTERIE MATTEI a l'honneur de prévenir sa nombreuse clientèle, qu'elle ne vend que des articles absolument garantis, or 18 karats et argent 1er titre. Tous les objets pas elle mis en vente sont marqués au prix connus et ont déjà subi une réduction sur les prix de vente.
La Bijouterie MATTEI pourra livrer aux prix les plus réduits, les articles de joaillerie, bijouterie, orfèvrerie, montres, chaînes, parures, alliances, etc., etc., broches or et argent 1er titre
Sa devise est de vendre « bon et bon marché. »
Spécialité de Bijoux Vendetta-Corse. Réduction de 10 pour cent et garantis 18 karats.

OUTILS pour AMATEURS et OUVRIERS
LA VILLE

Pour l'AMARO MATTEI plus de réclame; Messieurs, demandez-le aux Dames.

MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION
Ciments hydrauliques et Chaux, marques de Villeneuve et Lafarge du Teil. — Plâtres gris et blanc. Carreaux-Mosaïques en ciment. — Briques pleines et vides. — Carreaux. — Tomettes. — Papiers en pseudo et en rouleaux.
FERS A PLANCHER I
Fers en barres: Plats, Ronds, Carrés, T2 de fer, Ronces artificielles.
TUYAUX EN FONTE, EN GROS
Appareils Sanitaires
Charles CLÉMENT & Cie
Entrepôts aux Magasins Généraux à Boulevard de Cardo, 1.

Aux tempéraments délicats offrez un
VIN DU CAP CORSE
à base de Quinquina
de la Maison L.-N. MATTEI, & Cie — BASTIA (Corse)
Apéritif Tonique Fortifiant
Ce vin que nous offrons avec confiance aux Consommateurs diffère complètement de tous ceux connus à ce jour; d'un goût agréable au palais, il est à la fois tonique et apéritif.
Pris avant les repas, il excite l'appétit, pris après il active et facilite la digestion.
Demandez dans tous les bons Etablissements un Vin du Cap Mattei

XXXIe ANNÉE — VENDREDI 17 AOUT 1906 — N. 232

Le Petit Bastiais

5 CENTIMES — JOURNAL QUOTIDIEN — 5 CENTIMES

Rédaction & Administration : 8, Boulevard du Palais, Bastia
J.-B. OLLAGNIER, Directeur

Les annonces sont payables d'avance et reçues aux Bureaux du Journal.
Faits divers 1 fr. — Réclames (3e page), 0.75 — Divers, 0.30 — Judiciaires, 0.25

ABONNEMENT (*Payable d'avance*)

	3 m.	6 m.	1 an
Corse	3 fr.	5 fr.	8 fr.
Autres Départ.	3 fr.	6 fr.	12 fr.

Union postale, et autres Pays: le port en sus.
On ne répond pas des manuscrits déposés.

LE CALENDRIER

Fête d'Aujourd'hui : Saint Maxime.
Soleil : (heure nationale)
Lever, 4 h. 36 m — Coucher, 6 h. 36 s.
Dernier quar., le 14. — Nouv. Lune, le 19
Fête de Demain : Saint Hyacinthe.

16 AOUT

Suppléants de Juges de Paix

Les dernières nominations de suppléants de juges de paix appellent quelques courtes réflexions. Le nombre de ces nouveaux suppléants qui, par profession, sont entièrement dépourvus de culture juridique, est vraiment hors de toute proportion. Ce ne sont guère que médecins ou experts géomètres. Il y a même des marchands de vin. On ne risque pas de s'avancer beaucoup en affirmant que ce ne peut être le souci d'une bonne administration de la justice qui a inspiré de tels choix. C'est évidemment la politique, la fâcheuse politique, qu'on parle toujours d'exclure des prétoires, mais qu'on se hâte de faire rentrer par la fenêtre quand on a affecté de la mettre à la porte.

Sans doute, le garde des sceaux n'a pas violé le texte de la loi sur la réorganisation des juges de paix, en cette occurrence. En exigeant quelques garanties de capacité — pas bien exorbitantes, certes — pour la nomination des juges de paix, elle n'a en rien innové à cet égard relativement à leurs suppléants. Aujourd'hui comme avant la loi du 12 juillet 1905, c'est le bon plaisir du ministre de la justice qui préside à la désignation de ces derniers. La lacune est regrettable, et elle n'avait pas laissé de frapper l'attention de ceux qui se livraient à l'examen critique du projet de réorganisation. On leur répondit alors qu'il n'y avait pas lieu de se montrer trop exigeant, car il s'en fallait de beaucoup que le recrutement des suppléants fût ainsi. Oublliait-on que la fonction n'était pas rémunérée, bien que la besogne fût en certains cas très absorbante ?

L'argument n'était pas sans valeur. Mais la critique ne pouvait passer condamnation sur ce point qu'à une condition, c'est que le garde des sceaux, du moins, donnerait l'impression très nette de ne recourir pour pourvoir ces postes à des personnages sans connaissances juridiques qu'à défaut de candidats qualifiés et en dernière analyse !

Eh bien, est-ce ainsi que les choses se passent d'ordinaire ?

Personne n'ocserait le soutenir. Et l'exemple n'est pas rare de notaires méritants sacrifiés à des docteurs en médecine sans qu'on puisse expliquer autrement que par des raisons exclusivement politiques la préférence dont ceux-ci ont bénéficié. On n'a pas fait autant de chemin qu'on le pourrait croire depuis Beaumarchais.

La loi sur la réorganisation des justices de paix, que nous avons acceptée en principe, à raison de ses bons côtés, dont le moindre n'était pas l'extension de la compétence civile, avait un tort grave. Elle ne renfermait pas des dispositions de nature à rassurer pleinement pour l'avenir le justiciable sur l'indépendance des juges de paix.

On eût aimé la voir mettre ces magistrats à l'abri du jeu des influences politiques, si habiles et si âpres à s'exercer dans les étroites limites du canton. Le législateur ayant négligé de prendre, à ce point de vue, les précautions qui semblaient cependant s'imposer, il appartenait aux ministres de la justice de limiter le mal en s'astreignant à ne faire que des choix strictement conformes à l'intérêt sainement entendu des justiciables. Hélas ! au lieu de l'atténuer, on dirait plutôt qu'ils s'ingénient à l'aggraver.

Attendra-t-on l'éclat de quelque scandale par trop intolérable pour revenir à une plus juste compréhension du devoir en cette délicate matière ? Seuls, les ennemis du régime républicain le peuvent souhaiter.

(*Le Temps*).

Sacre de Monseigneur Desanti
Evêque d'Ajaccio

Paris, 13 août.

Le dimanche 12 de ce mois, la chapelle des Pères Lazaristes, dès 7 heures et demie du matin, était pleine de monde pour assister au Sacre du nouvel Evêque d'Ajaccio. A 8 heures, les membres du clergé et le séminaire avaient pris place dans l'avant-chœur ; à 8 heures 1/4, Mgr Desanti revêtu de la *Manitellia* violette, quittait le salon et, précédé de Sa Grandeur Mgr Amette, coadjuteur de Paris, prélat consécrateur, de Nosseigneurs Altemayer, ancien archevêque de Bagdad et Meunier, évêque d'Evreux, de MM. Thomas, vicaire général de Paris, du chanoine Casabianca, curé de Bonne-Nouvelle, Deschamps, official, chanoine Wiesneg, secrétaire de l'archevêché, se rendait au chœur. Il serait trop long d'insister sur les cérémonies du Sacre d'un Evêque ; les questions posées au nouveau Prélat, les onctions faites sur sa tête, l'énumération de ses obligations, l'invocation des saints, la tradition de l'anneau, de la crosse et de la mitre, tout cela est plein d'un symbolisme religieux qui touche, qui émeut et qui instruit.

Mgr Desanti a gardé durant la cérémonie, qui a duré deux heures et demie, une attitude empreinte de calme et de dignité. Mgr le Coadjuteur, qui remplissait pour la première fois ces sortes de fonctions, s'en est tiré avec une grande aisance. M. l'abbé Manneni, secrétaire particulier de Mgr d'Ajaccio, l'assistait pendant toute la cérémonie.

C'est d'une voix forte et émue que le nouvel Evêque a chanté son triple *ad multos annos*, ainsi que sa première bénédiction épiscopale.

Lorsque Sa Grandeur a fait tout le tour de la chapelle, crosse en main et mitre en tête, pour bénir les assistants, elle n'a pas oublié les nombreuses religieuses qui se pressaient dans les tribunes ; aussi il fallait voir avec quelle pastorale sollicitude Monseigneur levait les yeux et les bras pour que sa bénédiction atteignit tout le monde. Sa démarche grave et digne et le reflet de bonté qu'exprimait sa douce physionomie, ont produit la plus profonde impression sur la nombreuse assistance.

Après la cérémonie, Sa Grandeur Mgr Desanti a reçu dans un grand salon, sa famille, les membres du clergé et les nombreuses personnes laïques qui venaient lui offrir leurs hommages. Pour tout le monde elle avait une parole aimable et l'on sentait qu'une joie commune unissait tous les cœurs.

A onze et demie, autour d'une table gracieusement dressée, prenaient place les convives de Mgr Desanti ; nous avons remarqué Sa Grandeur Mgr Amette, les deux prélats assistants, Nosseigneurs Crozet, évêque de Madagascar ; Cautel, évêque de Tunis ; Mgr Montagnini, ancien auditeur de la Nonciature, Mgr Beglio, MM. les chanoines Casabianca, Thomas, Deschamps, Wiesneg, Bernard, Gabrielli, MM. les abbés Manneni, Casanova, supérieur du Petit Séminaire de Corte, Lefranc, rédacteur à la Croix, les Pères Angeli, Bourgeois, Dupont, Ermoni, sans compter M. le Supérieur et MM. les Directeurs de la maison Saint Lazare.

Au champagne, Mgr le Coadjuteur, dans un langage plein de distinction, a porté la santé au nouveau Prélat, lui a dit sa joie de l'avoir sacré et esquissé, à grands traits, les devoirs des évêques dans les graves circonstances que nous traversons. Mgr Desanti a répondu avec beaucoup d'à-propos, en remerciant Dieu de l'insigne honneur qu'il lui a fait en le plaçant à la tête du diocèse d'Ajaccio ; en disant toute sa gratitude au Prélat Consécrateur et à ses deux vénérables assistants ; Sa Grandeur a fait un tableau aussi consolant que pathétique des mœurs et de la foi de son cher Diocèse ; de son attachement au Pape Pie X et au Saint Siège, auxquels il est disposé à consacrer son temps, sa liberté et sa vie *usque ad effusionem sanguinis*.

Une pensée nous traversait l'esprit pendant cette imposante cérémonie : c'était la fête de la susception de la Sainte Croix de Notre Seigneur Jésus-Christ. Ne peut-on pas dire que, vu les temps furieusement agités que nous traversons, Monseigneur d'Ajaccio n'a pas reçu la véritable Croix en recevant la charge épiscopale ? Son ministère sera assurément un Calvaire rude et douloureux ; mais nous espérons que la grâce, que la force épiscopales dont il vient d'être revêtu, lui donneront le courage et l'énergie nécessaires pour ne pas défaillir, pour combattre le bon combat et pour remporter la victoire. Voilà pourquoi c'est de tout cœur que nous disons à Monseigneur d'Ajaccio *ad multos annos* ; et nous espérons bien que la mort, qui a abattu si soudainement deux robustes Oliviers, reculera devant notre nouvel Evêque parce qu'il n'est pas de la famille des arbres, mais de la race des saints, *Desanti*.

TESTIS.

Sacres d'Evêques
Mgr d'Ajaccio

La cérémonie du sacre de Mgr Desanti, nouvel évêque d'Ajaccio, a eu lieu hier matin, en la chapelle des Lazaristes 95, rue de Sèvres. Elle a commencé à huit heures et s'est terminée à dix heures et demie. L'évêque consécrateur était, comme nous l'avions annoncé, Mgr Amette, coadjuteur de Paris ; les évêques assistants : Mgr Altmayer, archevêque de Synnape, et Mgr Meunier, évêque d'Evreux. ce dernier, par sa mère, d'origine corse.

A signaler, parmi les personnes présentes, M. l'abbé Casabianca, curé de Notre-Dame de Bonne-Nouvelle de Paris, compatriote du nouveau prélat ; M. l'abbé Mannoni, l'aimable secrétaire particulier de Mgr Desanti, et quelques membres du clergé d'Ajaccio. Il ne faut pas une assistance très nombreuse pour remplir la chapelle de la Mission, dont l'exiguité devait nécessairement donner à l'imposante solennité d'hier une note intime contrastant avec la splendeur des rites d'une consécration épiscopale. Quelques Sœurs de la Charité, congrégation apparentée, comme on le sait, à celle de Saint-Lazare, puisqu'elles ont le même supérieur général occupaient les tribunes, dont les ogives encadraient pittoresquement les blanches cornettes aux ailes éployées, abritant des visages sympathiques et attentifs.

Très simple et très digne, la figure grave, mais empreinte de cette sérénité où apparaît, avec la conscience du devoir, la force calme d'une volonté égale à une tâche plus redoutable peut être qu'à aucune autre époque, mais joyeusement acceptée, c'est d'une voix assurée que Mgr Desanti reprond aux dix-sept questions qui lui sont posées par le prélat consécrateur. « Je le crois », dit-il, ou « je le veux » selon que cette sorte d'examen préalable touche quelque point de dogme ou quelque canon de l'Eglise.

Ensuite la messe commence, que le prélat consécrateur et le prélat qui va être consacré célèbrent ensemble au même autel. Après le gradoel, Mgr Amette pose le livre des Evangiles sur le cou et les épaules du nouvel évêque : cela signifie qu'à l'évêque il appartient d'annoncer la parole de Dieu. Puis c'est l'imposition des mains et l'onction.

L'onction est aussi l'un des rites les plus importants de l'ordination des prêtres ; mais ceux-ci la reçoivent seulement sur les mains, tandis que l'évêque consacré la reçoit sur les mains et sur la tête. Différence symbolique : la mission essentielle du prêtre, c'est l'administration des sacrements pour laquelle il lait surtout usage de ses mains ; l'évêque a principalement une mission de direction, de gouvernement.

Après l'onction, on transmet à l'évêque consacré l'anneau et la crosse avec des formules qui rappellent la haute dignité dont il est désormais investi. Après la communion, qu'il reçoit sous les deux espèces et la bénédiction, on lui met la mitre et les gants. Enfin, la messe terminée, on le conduit à son trône, d'où il prend possession de son église. C'est ce qu'on appelle l'intronisation.

Tous les assistants ont été frappés, hier, de la dignité parfaite avec laquelle Mgr Desanti a accompli, en ce qui le concernait, tous les rites que je viens de mentionner. J'ai pu apprécier personnellement, après la cérémonie, son exquise bonne grâce, et j'ai compris d'autant mieux les raisons de l'extraordinaire popularité dont il jouit dans toute la Corse, où son élévation à l'épiscopat d'Ajaccio a déchaîné un véritable enthousiasme.

Mgr Desanti a, d'ailleurs, toujours eu, en raison même de sa modération et de sa courtoisie, des amitiés dans tous les partis, rare mérite dans cette île de Corse où les passions sont si vives. Un des sénateurs du département, M. Emmanuel Arène, est venu, à l'issue de la cérémonie, présenter, comme Corse et comme Ajaccien, ses compliments au nouvel évêque, auquel l'unissent de vieilles relations de famille, et il était visible, au ton cordial de la conversation, que l'évêque et le sénateur faisaient abstraction de toute politique, pour évoquer familièrement, dans ce grand Paris, le souvenir de la petite patrie lointaine.

L'entrée solennelle de Mgr Desanti à Ajaccio aura lieu samedi prochain. Les populations préparent au nouvel évêque une réception triomphale que le charmant décor de la jolie ville d'Ajaccio rendra plus pittoresque et plus impressionnant encore.

JULIEN DE NARFON.

(*Figaro*).

LA LOI DE SÉPARATION
Les instructions du Pape

Le Pape vient de faire connaître ses instructions pratiques depuis longtemps attendues au sujet de la loi de séparation, qu'il avait déjà condamnée en principe dans l'encyclique *Vehementer nos*. L'*Osservatore romano* vient de publier la nouvelle encyclique suivante, qui repousse formellement les associations cultuelles :

Aux vénérables frères les archevêques et évêques de France, Pie X, pape.

Vénérables Frères,
salut et bénédiction apostolique.

Nous venons Nous acquitter aujourd'hui d'une très grave obligation de notre charge, obligation assumée à votre égard lorsque nous annonçâmes, après la promulgation de la loi de rupture entre la République française et l'Eglise, que nous interdisions en temps opportun ce qui Nous paraîtrait devoir être fait pour défendre et conserver la religion dans votre patrie.

Nous avons laissé se prolonger jusqu'à ce jour l'attente de vos désirs, en raison non seulement de l'importance de cette grave question, mais encore et surtout de la charité toute particulière qui Nous lie à vous et à tous vos intérêts, à cause des inoubliables services rendus à l'Eglise par votre nation.

Après avoir, donc, condamné, comme c'était Notre devoir, cette loi inique, Nous avons examiné avec le plus grand soin si les articles de la dite loi Nous intéressant au moins quelque moyen d'organiser la vie religieuse en France, de façon à mettre hors d'atteinte les principes sacrés sur lesquels repose la Sainte Eglise.

A cette fin, il Nous parut bon de prendre également l'avis de l'épiscopat réuni, et de fixer pour votre assemblée générale les points qui devraient être le principal objet de vos délibérations; et maintenant, connaissant votre manière de voir, ainsi que celle de plusieurs cardinaux, après avoir mûrement réfléchi et implored par les plus ferventes prières le Père des lumières, Nous voyons que Nous devons pleinement confirmer de Notre autorité apostolique la

délibération presque unanime de votre assemblée.

C'est pourquoi, relativement aux associations cultuelles, telles que la loi les impose, Nous déclarons qu'elles ne peuvent absolument pas être formées, sans violer les droits sacrés qui tiennent à la vie elle-même de l'Eglise. Mettant donc de côté ces associations, que la conscience de notre devoir Nous défend d'approuver, il pourrait paraître opportun d'examiner s'il est licite d'essayer à leur place quelque autre genre d'association à la fois légal et canonique et préservor ainsi les catholiques de France des graves complications qui les menacent.

A coup sûr, rien ne Nous préoccupe, rien ne Nous tient dans l'angoisse autant que ces éventualités, et plût au ciel que Nous eussions quelque faible espérance de pouvoir, sans heurter les droits de Dieu, faire cet essai et délivrer ainsi nos fils bien aimés de la cruauté de tant et de si grandes épreuves. Mais comme cet espoir Nous fait défaut, la loi restant telle quelle, Nous déclarons qu'il n'est point permis d'essayer cet autre genre d'association tant qu'il ne constera pas d'une façon certaine et légale que le divine constitution de l'Eglise, les droits immuables du Pontife romain et des évêques, comme leur autorité sur les biens nécessaires à l'Eglise, particulièrement sur les édifices sacrés, seront irrévocablement dans lesdites associations en pleine sécurité. Vouloir le contraire, Nous ne le pouvons pas, sans trahir la sainteté de Notre charge, sans amener la perte de l'Eglise de France.

Il vous reste donc à vous, Vénérables Frères, de vous mettre à l'œuvre et de prendre tous les moyens que le droit reconnaît à tous les citoyens pour disposer et organiser le culte religieux. Nous ne vous forcerons jamais, en chose si importante et si ardue, attendre Notre concours ; absent de corps, Nous serons avec vous par la pensée, par le cœur, et Nous vous aiderons en toute occasion de Nos conseils et de Notre autorité.

Ce fardeau que Nous vous imposons, sous l'inspiration de Notre amour pour l'Eglise et pour votre patrie, prenez-le courageusement et confiez tout le reste à la bonté prévoyante de Dieu, dont le secours au moment voulu, Nous en avons la ferme confiance, ne manquera pas à la France.

Ce que vont être contre Notre présent décret et nos ordres les récriminations des ennemis de l'Eglise, il n'est point difficile de le prévoir ; ils s'efforceront de persuader au peuple que Nous n'avons pas en vue uniquement le salut de l'Eglise de France, que Nous avons eu un autre dessein, étranger à la religion ; que la forme de République en France Nous est odieuse, et que Nous secondions, pour la renverser, les efforts des partis adverses ; que Nous refusons aux Français ce que le Saint Siège a sans difficultés accordé à d'autres.

Ces récriminations et autres semblables, qui seront, comme le font prévoir certains indices, répandues dans le public pour irriter les esprits, Nous les désavouons d'ores et déjà, et avec toute Notre indignation, comme des fumisteries ; et il vous incombe à vous, Vénérables Frères, ainsi qu'à tous les hommes de bien, de les réfuter pour qu'elles ne trompent point les gens simples et ignorants.

En ce qui regarde l'accusation spéciale contre l'Eglise, d'avoir été, ailleurs qu'en France, plus accommodante dans un cas semblable, vous devez bien expliquer que l'Eglise a agi de la sorte parce que toutes d'flérentes étaient les situations et parce que, surtout, les divines attributions de la hiérarchie étaient, dans une certaine mesure, sauvegardées.

Si un Etat quelconque s'est séparé de l'Eglise, en laissant à celle-ci la ressource de la liberté commune à tous et la libre disposition de ses biens, il a sans doute, et à plus d'un titre, agi injustement, mais on ne saurait pourtant dire qu'il ait fait à l'Eglise une situation entièrement intolérable.

Or, il en est tout autrement, aujourd'hui, en France. Là, les fabricateurs de cette loi injuste ont voulu en faire une loi non de séparation, mais d'oppression. Ainsi ils affirmaient leur désir de paix, ils promettaient l'entente, et ils font à la religion du pays une guerre atroce ; ils jettent le trouble des discordes les plus violentes et poussent ainsi les citoyens les uns contre les autres, au grand détriment, comme chacun le voit, de la chose publique elle-même.

Sûrement, ils s'ingénieront à rejeter sur nous le faute de ce conflit et des maux qui en seront la conséquence. Mais quinconque examinera loyalement les faits dont nous avons parlé dans l'encyclique « Vehementer nos » saura reconnaître si nous méritons le moindre reproche, nous qui, après avoir supporté patiemment, par amour pour la chère nation française, injustices sur injustices, sommes finalement mis en demeure de franchir les salutes et dernières limites de notre devoir apostolique, et déclarons ne pouvoir les franchir ; ou si plutôt la faute appartient tout entière à ceux qui, en haine du nom catholique, sont allés jusqu'à de telles extrémités.

Ainsi donc, que les hommes catholiques de France, s'ils veulent vraiment nous témoigner leur soumission et leur dévouement, luttent pour l'Eglise, selon les avertissements que nous leur avons déjà donnés, c'est-à-dire avec persévérance et énergie, sans agir toutefois d'une façon séditieuse et violente. Ce n'est point par la violence, mais par la fermeté qu'ils arriveront, en s'enfermant dans leur bon droit comme dans une citadelle, à briser l'obstination de leurs ennemis ; qu'ils comprennent bien, comme nous l'avons dit et le répétons encore, que leurs efforts seront inutiles s'ils ne s'unissent pas dans une parfaite entente pour la défense de la religion.

Ils ont maintenant notre verdict au sujet de cette loi néfaste ; ils doivent s'y conformer de plein cœur ; et quels qu'aient été jusqu'à présent, durant la discussion, les avis des uns ou des autres, que nul ne se permette, Nous les en conjurons tous, de blesser qui que ce soit sous prétexte que sa manière de voir était la meilleure. Ce que peuvent l'entente des volontés et l'union des forces, qu'ils l'apprennent de leurs adversaires ; et, de même que ceux-ci ont pu imposer à la nation le stigmate de cette loi criminelle, ainsi les nôtres, par leur entente, pourront l'effacer et le faire disparaître.

Dans la dure épreuve de la France, si tous ceux qui veulent défendre, de toutes leurs forces, les intérêts suprêmes de la patrie, travaillent, comme ils le doivent, unis entre eux avec leurs évêques et nous-même, pour la cause de la religion, loin de désespérer du salut de l'Eglise de France il est à espérer, au contraire, que bientôt elle sera rehaussée dans sa dignité et sa prospérité premières. Nous ne doutons aucunement que les catholiques ne donnent une entière satisfaction à nos prescriptions et à nos désirs ; aussi, cherchons-nous ardemment à leur obtenir, par l'intercession de Marie, la Vierge Immaculée, le secours de la divine bonté.

Comme gage des dons célestes, et en témoignage de notre paternelle bienveillance, Nous accordons de grand cœur à vous, vénérables frères, et à toute la nation française, la bénédiction apostolique.

Donné à Rome, près de Saint-Pierre, le 10 août, fête de saint Laurent, martyr, de l'an 1906, quatrième de notre pontificat. — PIUS P. P. X.

Les Décorés du 14 Juillet

COMMANDEUR

Le Lieutenant-colonel CAMPI

Lieutenant-colonel de la territoriale à Ajaccio. Un vrai soldat, dans la force du terme. Sorti du rang, ayant fait toutes les campagnes à partir de celle de Crimée, a gagné tous ses grades à la pointe de la baïonnette ou de l'épée. Appartenant à une famille des plus sisées, toutes les carrières s'ouvraient devant lui, et il y aurait fait assurément très bonne figure. Mais le métier des armes l'attirait, et cette rude carrière convenait à son tempérament énergique et vigoureux. De simple soldat arriver au grade de lieutenant-colonel et pouvoir arborer la cravate de commandeur sur la poitrine que revêtait jadis le modeste uniforme de troupier, ce n'est assurément pas donné à tout le monde. Le colonel Campi y est arrivé par son endurance, son courage, son esprit de discipline et du dévouement. Il peut, aujourd'hui, avec quelque orgueil, mesurer le chemin parcouru, et il doit éprouver une certaine fierté en arborant, à la tête de ses hommes, sa croix de commandeur, sur cette place du Diamant où, tout enfant, il jouait déjà au soldat avec ses camarades. Quoique l'âge de la retraite ait déjà sonné, il ne se repose pas pour cela : toujours actif, adoré le compagne, il réalise à merveille le type du soldat-laboureur, et il a même, à l'occasion, un joli brin de plume au bout de son sabre ; mais, par-dessus tout, il est un homme de cœur et un patriote, et c'est ce qui le rend populaire dans cette délicieuse ville d'Ajaccio où il est né, et où tout le monde a applaudi à la haute distinction qui a si justement honoré ce véritable enfant du peuple.

OFFICIER

M. ZENS

Président du Conseil d'administration de la Compagnie des chemins de fer départementaux. En a été longtemps le directeur, et a abandonné depuis quelques années ces fonctions à son gendre, M. de Roquemaurel, administrateur sagace et avisé, qui suit fidèlement les traditions de son beau-père. M. Zens, d'ailleurs, a conservé la haute main dans cette entreprise dont il a longuement contribué à assurer la prospérité. Très intelligent et travailleur, doué de beaucoup de décision et d'initiative, il a, comme on dit, toujours mené sa barque avec succès. La Compagnie des chemins de fer départementaux s'est étendue, sous sa direction d'une plusieurs départements, et elle compte maintenant un vaste personnel des plus intéressants qui mérite la sollicitude et la bienveillance des pouvoirs publics. M. Zens, qui fut toute sa vie un laborieux, est, en même temps, un esprit trop ouvert et trop libéral pour ne pas s'employer avec zèle à l'amélioration du sort des travailleurs. Il a de plus la loyauté et la bonté robuste de cette terre d'Alsace dont il est originaire, et il est certain que la récompense qui lui est accordée se traduira par des efforts encore plus grands vis-à-vis des braves gens à la tête desquels il se trouve, et par un redoublement de solidarité et de confiance entre la Compagnie qui a su prendre une si belle place dans le monde des affaires et le personnel vaillant et dévoué qui l'y a si puissamment aidé.

CHEVALIER

M. le Docteur ZUCCARELLI

Décoré par le ministère de la guerre comme médecin-major de la territoriale, mais aurait pu l'être aussi par le ministère de l'intérieur au titre de conseiller général et de maire qu'il exerce depuis de longues années. M. le docteur Zuccarelli est une figure des plus sympathiques dans l'arrondissement de Corte où il fait de la politique en même temps que de la médecine. Toujours par monts et par vaux, montant à cheval dès qu'il y a, à quinze ou vingt kilomètres, un malade à aller voir, n'interrompant ses tournées médicales que pour faire des tournées électorales, et trouvant même moyen de soigner les gens entre deux scrutins, M. le docteur Zuccarelli est le type de l'activité et du dévouement. Aussi, il n'y a qu'une élection pour laquelle il n'ait pas besoin de se déranger : c'est la sienne propre. Quant il se présente au Conseil municipal ou au Conseil général, les électeurs votent pour lui sans qu'il ait à les solliciter. Il est aussi aimé dans la commune que dans le canton, et dans le canton que dans l'arrondissement. Détail particulier : a un frère qui fait, comme lui de la médecine, et qui est un praticien fort distingué en même temps qu'un écrivain médical très apprécié, maniant avec la même habileté la plume et le bistouri.

(*Le Figaro*) JEAN LOUIS.

La Rixe des Terrasses

L'Enquête

D'après l'enquête poursuivie par M. Moiselio, les faits se seraient passés ainsi, dans la soirée du 15 août.

Pieri Alexandre, le plus grièvement blessé, descendait, vers 8 heures du soir, la rue du Lycée en compagnie de Rossi Nicolas et Linali Antoine. Ils rencontrèrent, près de la maison écroulée, deux jeunes filles, Jeanne A. et l'une de ses amies, qui se dirigeaient du côté de la haute ville. Derrière elles marchaient à une petite distance un groupe de jeunes gens, parmi lesquels Pasquini Joseph et Moretti Egisto, fabricant de pâtes.

Comme Rossi avait fait, il y a quelque temps, la cour à Jeanne, Linali lui dit, voulant faire allusion à cette fille : « Tiens, remarque comme elle se fiche de toi. » Ils avaient à peine parcouru quelques pas que Pasquini Joseph s'approchant du groupe Pieri dit à ce dernier : « Qui est celui qui courtisait Jeanne. » Pieri répondit : « C'est moi. » Aussitôt une vive altercation s'engage, suivie d'un corps à corps. Pieri jeta Pasquini Joseph à terre. Linali et d'autres intervenant, séparèrent les deux combattants. Le groupe Pieri se dirigea du coté de la place Saint-Nicolas.

Vers 8 heures et demie Pieri et ses amis quittèrent la place et arrivés dans la rue Saint-Jean rencontrèrent trois jeunes gens qui leur demandèrent pour quelles raisons ils avaient frappé Pasquini Joseph. Pendant qu'ils racontaient ce qui s'était passé, Moretti Egisto, survenant à son tour, traita de lâche Linali et le frappa à coups de tête et de poing. La dispute devint générale entre Pieri, Rossi, Linali, Moretti, Pasquini Joseph et d'autres, parmi lesquels son frère, Pasquini Jean et le soldat Faloni qui se trouvaient dans une maison de la rue des Terrasses et étaient accourus au bruit de la dispute.

C'est à ce moment que Pieri Alexandre et Pasquini Jean ont été blessés à coups de couteau.

M. Vannier de Morelli, faisant fonctions de juge d'instruction, s'est transporté, hier, à l'hôpital civil où il a recueilli la déposition de Pieri qui a déclaré que Pasquini Joseph lui avait porté un coup de couteau au bas-ventre pendant que son frère Pasquini Jean le retenait par la veste.

Pasquini Jean interrogé sous l'inculpation de complicité de tentative de meurtre et coups et blessures volontaires, a prétendu que son frère n'était pas l'auteur du coup de couteau reçu par Pieri. Il n'a pas vu celui qui l'a blessé, mais il soutient que ça ne peut être que Pieri avec lequel il était aux prises.

L'état de Pieri est toujours très grave et des complications sont encore à craindre.

Quant à Pasquini Jean, on croit qu'il s'en tirera avec quelques jours de repos.

LA PHLÉBITE

Voulez-vous vous mettre à l'abri de l'embolie, l'accident le plus terrible de la phlébite ? Si vous y avez échappé, voulez-vous éviter les souffrances persistantes, les engourdissements, l'impotence qui résultent si souvent des phlébites anciennes ? Prenez à chaque repas un verre à liqueur d'ELIXIR DE VIRGINIE NYRDAHL qui rétablira la circulation et fera disparaître toute douleur. Le flacon, 4 fr. 50, franco. Paris, 2, rue de la Tacherie. Envoi gratuit de la brochure explicative. Exiger sur l'enveloppe de chaque flacon la signature de garantie Nyrdahl.

Petite Gazette

Variations Atmosphériques du 16 août

Thermomètre — 7 heures du matin + 36° à midi + 29° à 6 heures du soir + 27.5
Maxima + 30.6 Minima + 21.8
Baromètre — 7 heures du matin, 763 mm. à midi, 762 mm. 6 heures du soir, 760 mm.
Vent. — Dans la matinée, calme.
Dans l'après-midi, N. E. léger
Etat du ciel, Quelques nuages.
Pluviomètre, à 7 h. du matin : 0 mm

⁂

Conseil général

Les membres du Conseil général sont convoqués pour lundi prochain, 20 du courant.

⁂

La fête de l'Assomption

La fête de l'Assomption a été célébrée cette année avec un éclat extraordinaire, en la paroisse Sainte-Marie.

La procession qui s'est faite avec un ordre et un calme parfaits, a donné lieu à une imposante manifestation religieuse.

Les chants, sous l'habile direction du maestro Ernest Swicher, ont été exécutés avec beaucoup d'ensemble.

A la rentrée de la procession, la plupart des maisons de la Haute Ville, et principalement celles de la rue Notre-Dame, étaient brillamment illuminées et pavoisées.

⁂

Contravention

La police a dressé procès-verbal contre le sieur T. Pacifique, commissionnaire, qui est monté à bord du navire arrivant de Marseille, avant le débarquement des passagers.

⁂

L'impôt sur les bicyclettes

On sait que le Parlement a voté la réduction à trois francs de l'impôt sur les bicyclettes, ce qui est fort bien ; mais il y a mieux : à partir du 1er janvier 1907, cet impôt se paiera, nous dit-on, sous forme de bague estampillée qu'on trouvera dans les bureaux de tabac.

Ce serait là une réforme pratique ; trop pratique pour un pays où l'administration ne néglige aucun moyen d'ennuyer le contribuable, de lui créer des difficultés, de compliquer la paperasserie et de faire stationner le public aussi longtemps que possible devant ses guichets.

Ce serait un tel progrès que nous n'y croirons qu'en le voyant, et, même en le voyant, nous douterions de sa durée, tant il donnerait de regrets à messieurs les employés du fisc.

⁂

Pilules Suisses

Ne perdez pas votre temps, en essayant à tort et à travers, sans souci de la dépense et de l'efficacité réelle d'un remède. S'il vous faut un purgatif, ne prenez que les Pilules Suisses. C'est le moins cher et celui qui, depuis 25 ans, a toujours obtenu du public la plus grande faveur.

⁂

Occasion

Un joli pressoir à vendre. S'adresser, sur à MM. L. N. Mattei et Cie.

⁂

Avis

M. P. Sabatté, chirurgien-Dentiste, a l'honneur d'informer sa nombreuse clientèle, que son cabinet sera fermé du cinq août au dix septembre.

Orezza-les-Eaux

Villa Granajola

PROPRIÉTÉ DU Dr MANFREDI

L'Hôtel sera ouvert à partir du 1er juillet sous la direction de M. Henri Conrchet.

Un cuisinier de Nice est attaché à l'établissement. Un service d'omnibus sera à la disposition des voyageurs.

Prix de la Pension :

Table d'hôte, 5 francs par jour ; Chambres, 2 et 3 francs.

Pour tous renseignements s'adresser à Mme veuve Manfredi, villa Granajola, Orezza.

N. B. — On prend des arrangements pour familles.

L'hôtel restera ouvert jusqu'à la fin de septembre.

Grand entrepôt de Vins

CORSE, D'ALGÉRIE & D'ITALIE

ORESTE BIAGINI

5, Avenue Carnot, Bastia

GRAND PRIX

à l'Exposition Internationale de Bastia

VINS DE TABLE

D'ALGÉRIE : Rouge, 0,20 et 0,25 c. le litre. Blanc, 0,30 c. le litre.

DU PAYS : Rouge 0,30 et 0,35 c. le litre. Blanc à 0,40 c. le litre.

VIN A DESSERT

provenant des meilleurs crus

0,60 à 1 fr. la bouteille (verre à rendre)

VIN DE CHIANTI (Italie)

1 fr. 25 le flacon de 2 litres (1/2 environ)

Vins mousseux 1 fr. 25.
Muscat de Frontignan à 1 fr.
Vermouth de Turin à 1 fr. 25.
Vin de Malaga à 1 fr. 20.
Vin Kadère, Gentiane, 1/2 fr. 20.
Apéritif « Le Pal » 1 fr. 25.
Quinquina « Pamponet, » 1 fr. 25.

HUILE D'OLIVE pure garantie 1 franc le litre.

LIVRAISONS À DOMICILE

Conditions spéciales pour le Gros

La Maison prête le matériel à titre gracieux.

Dépositaire de la Société Hollandaise. — Planches de Pin laricio de toutes dimensions. Lattes à plafonds et Liteaux pour toitures. Chevrons, poutres et madriers. Bois de toutes dimensions sur commande. Scierie de bois de pin, blanche 1 fr. le mc

A VENDRE

à Ajaccio

fonds de commerce Librairie Papeterie, belle situation.

S'adresser au bureau du journal.

DERNIÈRES NOUVELLES

Service télégraphique spécial du *Petit Bastiais*

BOURSE DE PARIS

14 août — 16 août

Rentes de 3 0/0 anciens 97 90 — 97.95
— 3 p. 0/0 amortis. 91.70 — 97.70
ex-coupons.

Lycée de Bastia

Paris, 16 août

M. Pijotat, licencié ès-sciences mathématiques, répétiteur 1er ordre, 3e classe, au lycée de Marseille, est nommé surveillant général au lycée de Bastia, en remplacement de M. Filippi.

M. Barbas, professeur de classes élémentaires, récemment nommé à Mont-de-Marsan, est nommé à Toulon.

L'Encyclique DE PIE X

Déclarations de M. Combes

Paris, 16 août.

Un rédacteur du « Matin » s'est rendu aujourd'hui chez M. Combes, pour l'interviewer au sujet de l'Encyclique de Pie X.

L'ancien président du Conseil a déclaré que le Pape a sonné lui-même le glas funèbre de l'Eglise catholique.

« Le recrutement du clergé sera rendu difficile, a-t-il ajouté, si les associations cultuelles n'existent pas. »

Déclarations de M. Briand

Le ministre de l'Instruction publique et des Cultes a déclaré au correspondant du « Petit Parisien » qu'aucune résistance n'est possible contre la loi votée par l'énorme majorité des représentants du pays, ratifiée par le suffrage universel, et acceptée, sinon approuvée, par un grand nombre de Catholiques français.

INTERPELLATION BERRY

Paris, 16 août.

M. Georges Berry, député de la Seine, a informé M. Briand, ministre de l'Instruction publique et des Cultes, qu'il l'interpellerait, à la rentrée des Chambres, sur l'application de la Loi de Séparation.

INTERPELLATION ALLARD

Paris, 16 août.

M. Allard, député du Var, a informé M. Sarrien, garde des sceaux et président du Conseil, qu'il l'interpellerait, dès la reprise des travaux parlementaires, sur la façon dont le gouvernement entend, après l'encyclique du Pape, appliquer la loi de Séparation.

Tiragesfinanciers

Bons à lots de Panama

Paris, 16 août.

Aujourd'hui a eu lieu un nouveau tirage des obligations à lots de Panama.

L'obligation portant le n° 720 033 est sortie remboursable à 500.000 francs.

L'obligation portant le n° 62,502 est sortie remboursable à 100.000 francs.

Les obligations portant les numéros 442.934 et 682.750 sont sorties remboursables chacune à 10.000 fr.

Anniversaires Patriotiques

Mars-la-Tour

Paris, 16 août.

Le service anniversaire, fondé à perpétuité par le comité de Mars-la-Tour, en l'honneur des officiers et des soldats français tués à l'ennemi dans les sanglantes journées des 16 et 18 août 1870, et dans les autres combats livrés autour de Metz, a été célébré ce matin, en l'église commémorative de Mars-la-Tour.

A l'issue de cette cérémonie, le clergé, suivi du cortège officiel, s'est rendu processionnellement, au monument national pour y réciter, devant la crypte, les prières liturgiques de l'absoute.

Un grand nombre d'officiers et soldats des 6e et 20e corps d'armée, ainsi que les parents et les amis des morts glorieux à la mémoire desquels fut érigé le monument national, qui porte gravé sur la pierre : « Honneur à tous ces braves ! Ne les oublions pas » assistaient à ce service funèbre.

Gravelotte

Les combattants de Gravelotte et de l'armée du Rhin ont célébré ce matin le 30e anniversaire de la sanglante bataille.

Une messe solennelle commémorative a été dite, à 11 heures du matin, en l'église métropolitaine de Notre-Dame, par M. le chanoine Tortier, aumônier de l'armée de Metz, officier de la Légion d'honneur.

ASSEMBLÉE PLÉNIÈRE *des Evêques*

Paris, 16 août.

Le *Figaro* annonce que l'Assemblée plénière de l'Episcopat français est fixée aux premiers jours de septembre prochain.

EN TURQUIE

La Santé du Sultan

Constantinople, 16 août.

Les ambassadeurs des puissances ont été informés aujourd'hui par le maître de cérémonie, Ghalib pacha, que S. M. le sultan, Abdul Hamid, est complètement rétabli.

NOUVELLE HISTORIE

Dreyfusarde

Henri vivrait encore !

Paris, 16 août.

Un journal qui se publie à Amiens, et qui s'occupe tout particulièrement des affaires de sucres, raconte dans le numéro de ce jour une aventure des plus grotesques.

Le commandant Henry serait toujours en vie !!!

« M. X., un des importants courtiers en sucres de Paris, qui avait servi autrefois sous les ordres du commandant Henry, déclare avoir rencontré cet officier supérieur, le 2 août dernier, à Liverpool, dans le hall de l'hôtel où il était descendu.

M. X. ajoute qu'il fut stupéfait de faire une pareille rencontre et que le commandant Henry lui aurait fait la déclaration suivante :

« J'ai commis un faux par ordre ; j'ai voulu me tuer, mais j'en fus empêché. On me pria de disparaître, afin de ne pas perdre l'état-major général.

Le commandant Henry aurait ajouté qu'il était employé dans une grande maison de sucres, — dont il a donné le nom, — et qu'il avait un nouvel état civil. »

00438

LES GRÈVES

HENNEBONT

Reprise générale du travail

Paris, 16 août.

Un télégraphiste d'Hennebont :

Depuis le 12 du courant, tous les ouvriers qui chomaient ont repris le travail parsérie.

La grève est complètement terminée.

Les troupes commencent à regagner leurs garnisons.

A KRONBERG

L'entrevue de Guillaume II et d'Edouard VII

Kronberg, 16 août.

Le roi Edouard VII, accompagné de sir Francis Lascelles, ambassadeur d'Angleterre à Berlin, a quitté Kronberg, ce matin, dès la première heure, pour se rendre à Marienbad.

Le château de Friedrichshof, où a eu lieu hier l'entrevue d'Edouard VII avec l'empereur d'Allemagne, se trouve à dix minutes de la petite ville de Kronberg, qui est elle-même distante de 16 kilomètres de Francfort-sur-le-Mein.

L'impératrice Victoria, qui était la sœur d'Edouard VII, mourut à Friedrichshof en 1901, et ses obsèques furent célébrées dans l'église de Kronberg.

EN RUSSIE

L'état de santé de l'amiral Rojestvensky

Saint-Pétersbourg, 16 août.

L'amiral Rojestvensky qui commandait en chef la flotte russe et a été battu par l'amiral japonais Togo, est gravement malade.

Son état inspire des inquiétudes sérieuses à son entourage.

Explosion d'une bombe à Radom

Un mort, seize blessés

Saint-Pétersbourg, 16 août.

Dans la journée d'hier, à Radom, une bombe lancée par un individu qui n'est pas encore connu, a fait explosion dans le local de l'administration de la police.

Une personne a été tuée ; on compte seize blessés dont quelques-uns sont atteints grièvement.

Les désordres agraires

Saint-Pétersbourg, 16 août.

Les désordres agraires s'accentuent dans les provinces de Kovno et de Catherinoslaw.

Des bagarres se sont produites dans plusieurs localités.

Plusieurs personnes ont été tuées ou blessées.

La force publique est impuissante à rétablir l'ordre.

AVIS DE DÉCÈS

M. Louis de Luri, receveur de l'enregistrement, à Narbonne, et Mme de Luri-Gabrielli ; M. Adolphe Paux, officier principal d'administration, en retraite, et Mlle Marie Paux ; Mme Angèle-Marié de Casabianca de Luri ;

Les familles de Zerbi, Sestelli, de Luri Gabrielli, Cristiani, Ramaroli, de Jucheroau de Saint-Denis ;

Ont l'honneur de faire part à leurs parents, amis et connaissances de la perte douloureuse qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

Mme Vve de Luri de Zerbi

leur mère, belle-mère, grand'mère, belle-sœur et cousine, décédée à Bastia, le 15 août courant, à l'âge de 86 ans, munie des Sacrements de l'Eglise, et les prient de vouloir bien assister à son convoi funèbre qui aura lieu aujourd'hui, 17 août, à 4 heures du matin.

On se réunira rue Notre Dame, 1.

La famille ne reçoit pas.

Demander partout

« UN MORELLI »

Grand Vin Apéritif

Grand Prix à l'Exposition Internationale (Bastia 1906)

La plus Haute Récompense

Qu'on se le dise ?

Les Sirops de la Maison L. N. Mattei et Cie, surtout la *Grenadine* et le *Limon* sont sans contesté les meilleurs de tous.

Les goûter c'est ne plus en vouloir d'autres.

Futailles à vendre

neuves et usagées

de toutes contenances, grand choix de bordelaises, bonnes occasions.

A : PADOVANI,
7, Route du Cap, Bastia

Lits et Sommiers

Très bonne occasion

Lits et Sommiers en excellent état à des prix incroyable de bon marché

S'adresser à M. NOEL BERTI, tapissier en meubles, rue Neuve Saint Roch.

— FEUILLETON DU PETIT BASTIAIS —

Le Conducteur d'Omnibus

PAR

ALFRED SIRVEN & A. SIÉGEL

TROISIÈME PARTIE

LA MÈRE

Jamais Marie n'avait cru à la culpabilité de la femme de Gérard, en dépit des témoignages qui l'accusaient et des aveux qu'on lui prêtait.

Ce n'était pas elle qu'on avait surprise avec le comte, pas elle qui avait avoué enfin.

Qui donc alors ? s'était-elle demandé.

Et son ingénieuse imagination, rendue plus fertile encore par la solitude à laquelle elle se condamnait dans l'hôtel de Berly, avait répondu à cette question.

Mme de Chelles devait avoir une sœur.

Cette supposition n'était née que depuis quelques jours dans l'esprit de Marie.

Mais dans son désir de servir sa protectrice elle s'était promis d'en faire part à la première personne amie avec qui il lui serait permis de communiquer.

— Ah ! fit Mme de Berly, j'avais bien dit à Mme de Chelles que la vérité sonnerait bon jour. Justement, elle souhaite que tu la viennes voir, elle me l'a exprimé à moi-même. Je lui ai promis de te conduire chez elle et, comme elle habite cette maison, je suppose que cela ne souffrira pas de difficulté.

La gouvernante s'était levée solennellement et avait fait un pas pour se placer entre Marie et sa mère.

La comtesse crut qu'elle obéissait aux instructions de Stéphane, lequel avait dû lui enjoindre de ne lui laisser sa fille que le temps juste fixé par la loi.

— Madame, répondit la gouvernante, elle n'abandonnera pas sa mère.

— Eh bien ? madame Thivet, je pense que, avant d'emmener mademoiselle, vous ne vous opposerez pas à ce que je la conduise, pour un instant, et, sans que vous la quittiez, auprès d'une dame malade qui est son amie.

— Je le regrette, madame, mais j'ai ordre de ne laisser voir aucune personne étrangère à Mlle de Berly. On m'a recommandé expressément de ne la conduire dans aucune autre maison que celle-ci, quand bien même elle m'en exprimerait le désir.

Mme de Berly comprit que la consigne donnée à la gouvernante devait avoir pour but d'empêcher Marie de profiter de sa liberté relative pour se rendre, en la quittant, chez les Lorial.

— Ma fille n'aura pas besoin de sortir de cette maison pour voir cette dame, reprit la comtesse.

— Mais Mme Thivet, inflexible.

— On m'a dit : Mlle de Berly verra sa mère, mais elle ne verra que sa mère. J'en suis bien fâchée, madame, mais si je manquais en quoi que ce soit à ma mission, je serais exposée à perdre mon pain. Veuillez me permettre donc d'en référer à M. de Berly, au tuteur de Mlle Marie. Peut-être m'autorisera-t-il à l'accompagner chez cette dame !

Elle précipita sur Marie et la serra dans ses bras avec amour.

— A bientôt, fille chérie !

— A bientôt, mère adorée !

Quelques minutes après, elles étaient de retour à l'hôtel.

Marie courut s'enfermer dans sa chambre où, seule, avec le portrait de sa mère, elle essaya de revivre les deux instants, hélas ! trop courts, qu'elle venait de passer avec elle.

Pendant ce temps, Mme Thivet pénétrait dans le cabinet de Stéphane, où celui-ci l'attendait, en compagnie de Palmyre et de Méroualle.

Tous trois, le dernier surtout, étaient impatients de savoir ce qui s'était passé entre Marie et la comtesse.

Ce fut Méroualle, qui, d'un ton sévère, se chargea d'interroger la gouvernante :

Mme Thivet, ancienne employée à l'institution des Sourds Muets, traduisait l'entretien muet dont rien ne lui avait échappé, sans que Marie ni sa mère ne s'en doutassent.

Elle n'eut pas plutôt achevé que la voix glapissante de Palmyre s'écria, tremblante de colère :

— Eh bien ! il ne manquait plus que cela ! Mme de Berly, épouse coupable elle-même, n'a rien imaginé de mieux qu'un rapprochement entre notre pupille et une femme qui, de notoriété publique, est perdue, déshonorée ! Ce serait une jolie compagne à donner à une jeune fille !

— Assurément ! fit Stéphane, qui voulait paraître aussi scandalisé que son scrupuleux associé, il faut que mon indigne belle-sœur ait perdu tout à fait le sens moral pour avoir eu une idée semblable.

Vous avez bien fait de lui résister, Mme Thivet, et j'approuve sans restrictions votre conduite d'aujourd'hui.

Et vous, Méroualle ?

— Moi aussi. J'approuve cette conduite, mais pour aujourd'hui seulement.

Palmyre et son mari manifestèrent une stupéfaction profonde.

— Pour aujourd'hui seulement ? répéta la première, confondue. Entendons-nous donc, car nous pensions tantôt sondert qu'ils ont l'espérance rétive. Si une telle hypothèse était admissible, m'ont-ils dit, notre ami Me Morin y eût songé, en supposant que notre assablement nous eut empêchés d'y songer nous-mêmes.

— Et quel argument as-tu trouvé pour les convaincre ? interrogea la jeune fille.

(*A suivre*).

MAISON

L.-N. MATTEI & C^ie

a été sans doute la première à avoir l'idée de fabriquer un vin apéritif à base de Quinquina avec les vins des raisins si renommés du Cap Corse et de Pineto et à lui donner la dénomination de

Vin du Cap Corse au Quinquina

Comme le secret de cette invention est précieusement gardé, tous les produits similaires débités sous ce nom ne sont qu'une vulgaire et dangereuse contrefaçon.

On ne contrefait que ce qui est supérieur mais quoique l'on fasse

Le Vin du Cap Corse au Quinquina Mattei

reste inimitable et pour être bien servi demandez toujours un

Vin du Cap Mattei

Exiger la marque

Demandez dans tous les bons établissements UN VIN DU CAP MATTEI.

LA CÉDRATINE

Délicieuse Liqueur de marque

Se méfier des contrefaçons

Arrêt de la Cour d'Appel de Bastia du 9 février 1904

XXXIe ANNÉE — SAMEDI 18 AOUT 1906 — N. 223

Le Petit Bastiais

5 CENTIMES — JOURNAL QUOTIDIEN — 5 CENTIMES

Rédaction & Administration : 6, Boulevard du Palais, Bastia
J.-B. OLLAGNIER, Directeur

Les annonces sont payées d'avance et reçues aux Bureaux du Journal.
Faits divers 1 fr. — Réclames (3e page), 0.75 — Divers, 0.30 — Judic. 0.25

ABONNEMENT (Payable d'avance)

	un an	6 mois	3 mois
Corse	20 fr.	10 fr.	5 fr.
Autres Départ.	32 »	12 »	6 »

Union postale, et autres Etats le port en sus.

On ne répond pas des manuscrits déposés.

BIBLIOTHÈQUE BASTIA

LE CALENDRIER

Fête d'Aujourd hui : Saint Hyacinthe.
Soleil : (heure nationale)
Lever, 4 h. 41 m. — Coucher, 6 h. 30 s.
Dernier quar., le 11. — Nouv. Lune, le 19
Fête de Demain : Saint Joachim.

17 AOUT

Critique Bibliographique

La Corse et les Corses

Peu de départements ont une bibliographie aussi riche que la nôtre. On ne compte plus les livres d'histoire, de voyages ou de pure littérature qui se publient depuis quelques années et qui touchent à la Corse. C'est sans doute leur abondance qui fait que les journaux insulaires ont perdu la louable habitude de parler de ces publications. La place qui, autrefois, était réservée aux livres, a été donnée aux nécrologies!

Mais, pour une fois, il conviendrait de revenir aux vieilles — et je crois bonnes — traditions de la presse insulaire et de parler des livres nouveaux. Du reste, ici, les morts auront encore leur bonne part, le récit ne devant toucher qu'à l'histoire de ceux qui ne sont plus.

Je voudrais vous entretenir de l'ouvrage tout récent de M. Charles de Susini. Il a pour titre : *La Corse et les Corses*. C'est un in-8° de 550 pages qui sort des presses de Dupont et qui porte l'estampille de Garnier frères, éditeurs à Paris. C'est dire déjà que la fabrication est luxueuse et que rien n'a été négligé pour que ce livre occupât honorablement, dans les bibliothèques du pays, la place qui convient aux volumes destinés à vivre le plus longtemps.

A la vérité, le livre de M. de Susini n'est pas une œuvre originale. L'auteur, d'ailleurs, nous prévient de ses intentions dans une sorte de préface qui, sous le titre de « Considérations générales » développe le but et la matière du travail. Nous lisons en effet :

Mal connus par l'histoire, déformés par le roman ou la légende, la Corse et les Corses restent encore dans l'opinion française enveloppés d'un je ne sais quoi de mystérieux et d'un peu inquiétant qui donne lieu aux appréciations les plus divergentes et habituellement les plus fausses.

Voilà donc le but ; il est purement patriotique. Quelle sera la matière employée à l'atteindre ? Je cite encore :

Le seul mérite de ce travail — si mérite il y a — sera d'avoir réuni en un seul volume des matériaux épars en un grand nombre d'ouvrages et difficiles à utiliser en raison de l'insuffisance de documents bibliographiques.

Ce n'est donc pas une œuvre personnelle, je le disais, mais de compilation. Cela n'enlève rien, à mon avis, de son mérite, car il est des œuvres de compilation qui ont rendu les plus signalés services à l'histoire et, par conséquent, à l'enseignement et à l'opinion. Les histoires de Thiers, de Michelet, d'Augustin Thierry, celle même plus récente de M. Lavisse ne sont-elles pas des œuvres de compilation ? Du moment qu'on écrit le récit de temps qu'on n'a pas vécus, il est certain qu'il faut consulter les œuvres du passé et dès lors on compile. Mais il est évident qu'il ne doit pas suffire d'emprunter aux écrivains du passé leurs rapports et leurs opinions ; il faut encore, non seulement indiquer les sources où l'on puise, mais surtout analyser l'eau de ces sources et signaler le degré de confiance ou d'intérêt qu'il peut leur être accordé ; et cela accompagné d'inductions et de commentaires personnels.

Voilà ce que M. de Susini me permettra de lui reprocher de ne pas avoir toujours fait. Les auteurs qu'il cite sont nombreux. Les citations, faites en tête de chaque chapitre, avec le nom de l'écrivain, la date de la publication, le numéro de classement du livre consulté à la bibliothèque nationale, sont d'excellentes références ; elles prouvent la bonne foi et l'esprit méthodique de l'auteur. Mais cela ne suffit pas. Nous aurions voulu voir autre chose que des citations sèches. Et elles abondent. Nous aurions voulu voir, non pas seulement pour quelques-uns, mais pour tous les auteurs cités soit une note biographique soit un argument contradictoire qui fixât le lecteur et provoquât en lui un jugement éclairé.

Et puis ces citations elles-mêmes sont ou prodiguées ou mesurées. Un auteur a la bonne fortune d'avoir jusqu'à dix pages de reproductions ; un autre on lui fait seulement l'aumône de quelques lignes, et celui ci peut encore s'estimer heureux, puisque beaucoup, beaucoup trop d'auteurs ont été complètement délaissés et par des moins importants, je vous assure.

Comment M. de Susini explique-t-il cette exclusion ? Est-ce pour ne pas allonger son travail ? Du tout. Ce n'est pas une raison de composition ou de frais. C'est purement et uniquement une raison d'appréciation personnelle. L'auteur veut bien, du reste, nous l'exposer lui-même :

Nous avons dû négliger une foule d'ouvrages prétentieux de théorie, inexacts sur de multiples points, insuffisants même sur les questions les mieux connues et leurs auteurs, malgré des ambitions littéraires souvent indiscutables, etc.

Cela n'est pas flatteur pour les absents ! Et ils sont nombreux. Et ils ne manquent pas d'autorité. Parmi eux, en effet, nous relevons des écrivains qui ne sont pas sans être avantageusement connus dans la bibliographie insulaire. M. de Susini, en effet, ne parle pas des œuvres de Giacobbi, de Limperani, de Ceccaldi, de P.-P. Pompei, des abbés Casanova, Casabianca, Galletti, de Mattei, de Louis et de Jérôme Campi, de Célestin Bosc, de Colonna-Cesari, de Tonelli, du baron Larrey, d'Arthur Chuquet, d'Otavi et de tant d'autres dont le souvenir me fait ici défaut, mais que l'on peut aisément retrouver dans la première venue des bibliographies corses.

Pourquoi donc n'est-il point parlé de tous ces écrivains dans l'anthologie de M. de Susini ? Est-ce parce qu'ils sont « insuffisants » ou « inexacts », ou encore qu'ils ont des « prétentions littéraires » ? Evidemment non. Et puis, alors même qu'ils auraient tous ces défauts, ou seulement un de ces défauts, n'eût-il pas mieux valu de ne pas porter soi-même ce jugement et de laisser au lecteur seul le soin d'apprécier ? Du moment qu'on veut *défendre*, il faut montrer l'*attaque* ; du moment qu'on veut *réformer*, il faut signaler le *défaut* ; du moment qu'on poursuit une œuvre de réhabilitation, il est élémentaire qu'on montre le jugement erroné, calomnieux et flétrissant. Or il semble que même parmi les auteurs qui ont été l'objet de son choix, M. de Susini a fait encore un choix d'opinions ; il ne nous sert que les passages qui sont de nature à concourir à son œuvre qui est, comme on sait, faite de pur patriotisme. Ainsi, pour ne citer que deux auteurs, Réalier-Dumas et Feydel, qui ont écrit au temps du 1er Empire, M. de Susini se garde bien de reproduire la critique sévère que l'un et l'autre ont fait des Corses ; il ne nous expose que les rares passages où ces deux écrivains se montrent indulgents pour nous.

Je sais bien qu'il est difficile d'écrire impartialement, que tout homme qui prend la plume suit parfois involontairement et souvent volontairement, l'ornière d'une erreur, et qu'il subit aussi l'influence de ses passions ; aussi nous excusons volontiers M. de Susini d'avoir tout mis en œuvre pour refaire une virginité à son pays ; mais nous ne pouvons comprendre qu'ayant eu la facilité si grande et si appréciable de tout dire et de tout montrer, — ce qui eut augmenté le mérite réel de son travail — il se soit laissé choir dans le cercle étroit des réticences et des réserves puériles.

Somme toute, il n'y a ici qu'une simple critique inhérente à toute production. M. de Susini ne peut ni ne doit s'en tenir pour fâché. A côté de ces paroles qui ne touchent qu'à une question de méthode, il convient d'en faire entendre qui louent les intentions et l'utilité du livre. *La Corse et les Corses* pour n'avoir pas été une œuvre complète n'en reste pas moins une œuvre qui manquait à la bibliographie insulaire. Ceux qui voudraient désormais écrire sur notre pays trouveront là des indications profitables. Et nous ne voulons pas terminer cette modeste critique sans féliciter sincèrement l'auteur d'avoir su mettre en relief ce contraste qui se dégage de l'ensemble de toutes les publications écrites sur notre cher pays : c'est que si les opinions sont « divergentes » en ce qui concerne l'étude des Corses — et il faut bien qu'il en soit ainsi — du moins elles sont unanimes en ce qui regarde la Corse. Tous les auteurs, sans exception, sont d'accord pour reconnaître et attester que notre île bien-aimée est un pays d'enchantement.

Un patriotisme élémentaire nous commande de nous effacer devant elle, devant cet hommage universel.

LOUIS RISTORI,
Paris, 36, rue Bourcgard.

Appel à la Charité Publique

Je lisais dernièrement dans le « Journal » un article de Lucien Descaves, intitulé « Guerre à la Mendicité. » M. Descaves trouve que la mendicité, presque inconnue dans les contrées du Nord, fleurit librement dans les pays latins, Espagne, Italie et surtout en France.

Si l'on se plaint au continent du nombre toujours croissant des mendiants qui vous obsèdent, que dira-t on si l'on vient en Corse, et particulièrement à Bastia.

Essayez, en hiver, de vous promener sur cette traverse chère à tout Bastiais qui se respecte, vous verrez une véritable armée d'enfants déguenillés, semi-nus à des moineaux, piailleurs et effrontés, vous répéter sans interruption le même gémissement indistinct qui veut signifier une demande de secours. Et cela, jusqu'à ce que vous ayez donné votre obole, ou que, impatienté, vous n'en voyez promener vivement ce quémandeur obstiné. Vous verrez aussi dans notre bonne ville des joueurs de violon, de clarinette ou d'accordéon, plus ou moins estropiés qui, après avoir scriné le même air toute une journée et ramassé pas mal de petits sous, vont, le soir venu, accompagner les dames plus ou moins naturalistes de ces dames de quartiers excentriques. Enfin, le samedi, devant la plupart de nos maisons, on voit des malheureux en guenilles, sales, repoussants qui attendent, patiemment assis sur le bord du trottoir, qu'une personne charitable vienne leur distribuer la baloque traditionnelle.

Croyez-vous que la vraie pauvreté existe chez ces gens qui ne craignent pas d'afficher une détresse plus ou moins réelle ? Certes, il s'en trouve, mais croyez-moi, les véritables pauvres, les seuls dignes d'intérêt, ne sont pas ceux là, car il y a parmi eux de « petits rentiers et des propriétaires. »

Le véritable pauvre ne s'affiche pas ; c'est parfois l'ouvrier malade chargé de famille qui, après quelques jours de chômage forcé, n'a pas une soupe à manger ; c'est la famille autrefois aisée qui, à la suite de revers, se trouve dans une gêne voisine de la misère et n'ouvra jamais tendre la main en public. C'est pour cette catégorie, dite des pauvres honteux, qu'il faut trouver un moyen de secours efficace.

Ne possédant pas, comme la plupart des villes du continent, des refuges, des sociétés d'alimentation économique ou même d'assistance par le travail, notre ville n'ayant pas assez d'industrie et n'étant pas assez riche pour cela, cette pénurie préoccupe depuis quelque temps les membres de l'Assistance Publique.

Point n'est besoin d'énumérer les services déjà rendus par cette société ; tout le monde connaît le dévouement à toute épreuve, l'abnégation et l'absolu désintéressement de ses membres que rien ne décourage dans leur admirable but de porter secours aux malades et aux blessés. Le succès a couronné leurs efforts, mais cela ne suffit pas ; l'Assistance Publique veut continuer son œuvre en soulageant les misères bien portantes ; c'est pourquoi elle a mis à l'étude un projet consistant dans la distribution de soupes bi-quotidiennes aux malheureux qui auront la faculté de les manger sur place ou de les emporter à domicile.

C'est une excellente idée, mais pour la réaliser il faut de l'argent. La recette dispose bien de quelques fonds, ils sont insuffisants et il faudrait ajouter une certaine somme pour parer aux frais indispensables. Pour cela j'ai pensé à la population bastiaise dont la bourse s'est toujours spontanément ouverte pour toutes les bonnes œuvres et qui, cette fois encore, ne restera pas sourde, je l'espère, à la prière d'un groupe de charitables et dévoués citoyens.

DENIS.

Les Grandes Manœuvres

Ajaccio, 16 août.

Les grandes manœuvres d'automne auront lieu cette année dans les environs de Campile. Les bataillons de Bastia, de Corte et d'Ajaccio y prendront part. Ce dernier, étant donné la grande distance qui le sépare du terrain de concentration, demeurera pendant dix-neuf jours hors de sa garnison, qu'il quittera le 28 août vers les deux heures du matin. Voici qu'elles seront ses étapes :

28 Août : Ucciani et Carbuccia.
29 — Bocognano.
30 — Venaco et Serraggio.
31 — Omessa où les troupes se reposeront pendant deux jours.
2 Septembre : Ponte-Novo.
3 — Campile.

A partir de cette dernière étape, les marches de concentration seront terminées ; les Manœuvres proprement dites commenceront ; elles auront une durée de 6 jours. Le thème n'en est pas encore connu avec exactitude. Il semble néanmoins que le rôle des bataillons de Corte et d'Ajaccio, réunis en un parti, consistera à battre en retraite devant le bataillon de Bastia, en contrariant sa marche en avant.

Le retour du quatrième bataillon s'effectuera d'après le même itinéraire que pour l'aller ; les troupes auront repos à Venaco, et rentreront à Ajaccio, le 15 septembre.

Déjà aguerris par les fatigues de combat, qu'ils supporteront allégrement, et grâce à l'entraînement progressif, bien compris, qui leur est donné, il est certain que nos braves troupiers « porteront gaiement l'as de carreau » ; ils effectueront marches et manœuvres avec leur entrain habituel. Nous formulons ici le souhait qu'aucun malade n'arrête en route.

Chacun s'efforcera de faire son devoir. Le bataillon d'Ajaccio tiendra à honneur de conserver sa bonne réputation d'endurance et de gaieté gauloise, les deux principales qualités du soldat.

Ce que disent les Journaux

La Lanterne

Sur l'encyclique du Pape :

« Puisque l'Eglise nous attaque de front, puisqu'elle a l'impudeur de se venger dans une lutte violente, finissons en avec elle une fois pour toutes en la frappant à mort. Un gouvernement qui reculerait devant l'agression du Vatican serait immédiatement balayé par la colère nationale.

le. Également, le gouvernement peut attendre jusqu'au 11 décembre 1907 pour attribuer les biens et édifices religieux aux communes ou à l'Etat, mais la présence de l'attitude violente du Pape, il serait absurde d'attendre l'expiration du délai.

Les conséquences de l'acte du pape sont les suivantes :

1. La dévolution des biens, des messes et des Fabriques ne pourra plus s'opérer et conformément à ma doctrine, nous rentrerons dans la propriété de ces biens ; 2. la jouissance des immeubles dits cultuels, églises, presbytères, etc., ne pourra plus être accordée aux catholiques et l'Etat, les départements et les communes reprendront la libre disposition de ces immeubles. »

Le Soleil

Nos législateurs affectaient de ne pas connaître le Pape et avaient réglementé dans leurs bureaux ministériels et les couloirs parlementaires le fonctionnement cultuel qu'ils prétendaient imposer au chef de l'Eglise, à l'episcopat et à la communauté catholique. Ils avaient espéré que l'association cultuelle étant admise, ils achèveraient leur œuvre de schisme en ravissant peu à peu et une à une les garanties bien premières cependant que la loi accordait hypocritement et provisoirement.

Ils avaient ignoré le Pape et légifère, craignant telles difficultés et soulèverait de tels conflits qu'ils n'auraient plus qu'à favoriser et soudoyer les associations schismatiques pour désorganiser la hiérarchie catholique, y répandre les germes d'indiscipline et de révolte et que l'Eglise schismatique bénéficierait de tout ce que l'Eglise catholique perdrait en autorité, en prestige et en biens. Pie X a déjoué ces calculs et confondu ces intrigues.

La République Française

Sans doute il ne serait que trop aisé d'expliquer les motifs parfaitement humains de la décision pontificale. Rome n'a pu pardonner au gouvernement d'avoir violemment rompu les relations diplomatiques avec elle, d'avoir déchiré le Concordat sans l'avertir de ses intentions et d'avoir fait voter une loi de séparation sans vouloir la consulter.

L'Echo de Paris

Le Pape a parlé. La décision que la France catholique attendait a paru hier. Elle constitue un événement historique et religieux d'une bien autre portée que le fait initial du vote de la loi de séparation. Le Souverain-Pontife refuse tout accommodement. On ne peut calculer dès aujourd'hui les suites d'une manifestation aussi grave du pouvoir du chef de la hiérarchie catholique, dépositaire et gardien selon le dogme de traditions qui ont fait ce pays, la chrétienté et la civilisation européenne. Quoi qu'il en soit, on peut examiner brièvement quelles sont les conséquences premières de la décision pontificale. Le mot est douloureux à dire, mais il n'y pas d'illusion à se faire : la guerre religieuse est inévitable si le gouvernement ne transige pas. »

La Petite République

Le Pape veut la guerre et sa seule préoccupation, quoi qu'il en ait encore qu'il s'en défende, est de chercher par tous les moyens à créer des embarras à la République. Nous avons l'autre jour indiqué les conséquences. Sans associations cultuelles par de rentes d'édifices religieux, sans associations cultuelles pas de prêtres pouvant prétendre continuer à toucher de l'Etat le traitement qu'on devait leur payer quelque temps encore. Et maintenant attendons la fin pour savoir si les catholiques de France passeront le Rubicon à la suite du Pape et s'élanceront dans l'aventure. Le Pape s'insurge contre la loi, si son clergé le suit, s'il se refuse à la reconnaître, tant pis pour lui ! La dévolution des biens cultuels, des messes, Fabriques, Conseils presbytériaux, consistoires et d'autres établissements publics du culte, à des associations inexistantes sera lieu légalement où elle n'aura pas lieu.

Le Gaulois

L'émotion que nous avons ressentie à la lecture de l'encyclique du Pape, tous les catholiques de France l'éprouveront et aujourd'hui même dans les églises ouvertes, les fidèles glorifieront avec la mère vénérée de Notre-Sauveur, le Pontife qui défend si noblement, si fièrement la dignité de l'Eglise dont il a reçu le gouvernement. Le langage du Saint-Père est empreint du caractère le plus paternel et aussi le plus ferme. Celui qui parle ainsi n'est un père qui éclaire ses enfants, qui les guide, qui montre la voie droite à ceux qui s'égaraient. C'est un chef qui entend être obéi de tous et auquel nul ne résistera. Représentant le plus auguste des idées de paix, le Pape ne pouvait prononcer des paroles de guerre et son encyclique est une manifestation de son sentiment charitables même à l'égard de ceux qui persécutent son Eglise. La guerre, il la subit. Le Pape en rejetant la loi a infligé à la Révolution la première échec qu'elle ait subi en France depuis l'année terrible.

LES NOUVEAUX ÉVÊQUES

LE SACRE DE Mgr DESANTI

Le nouvel évêque d'Ajaccio a été consacré dimanche dans la chapelle de la rue de Sèvres par Mgr Amette, coadjuteur de Paris, remplaçant le cardinal, conformément à une tradition qui s'explique à la fois par la vénération pour Saint Vincent de Paul, modèle du clergé, et par la reconnaissance pour les travaux évangéliques de ses fils spirituels en Corse.

La cérémonie, commencée à 8 heures, était terminée à 10 h. 1/2. Le recueillement de l'assistance, dans laquelle on remarquait la colonie Corse, la piété de toute cette chapelle, les grands souvenirs qui s'y rattachent, la gravité des circonstances ont rendu cette matinée vraiment touchante.

Tous ont suivi avec une attention émue les réponses aux questions posées par le prélat consécrateur sur la foi et la discipline, la prostration du nouvel évêque pendant les litanies, l'onction sacrée symbole de la vertu divine qui l'investit, la messe célébrée pontalement au même autel, la première bénédiction épiscopale donnée à travers la chapelle avec larges signes de croix par l'évêque d'Ajaccio.

Le Bref d'investiture qui a été lu par M. Thomas, archidiacre de Paris, porte de la part du Pape la réserve de modifier plus tard la circonscription du diocèse. Mais il est évident que celui ci, très pauvre, devant avoir de la peine à vivre par suite de la séparation, l'érection d'un nouveau diocèse ne peut être envisagée que comme une éventualité lointaine.

Mgr Amette était assisté de NM. SS. Altmayer et Meunier, évêque d'Evreux. NN. SS. Crozat, vicaire apostolique de Madagascar ; Castel, évêque d'Oran ; Lobbedey, évêque nommé de Moulins, étaient présents.

Au dîner qui a suivi, Mgr Amette, en termes fort gracieux, a salué le nouvel évêque et porté la santé du Pape « que tout l'épiscopat français est prêt à suivre, quoi qu'il ordonne ». Mgr Desanti, dans un toast admirable d'élévation, de chaleur, d'émotion, de poésie, a dit un mot aimable à chacun et salué sa chère Corse, « vers laquelle, pendant la cérémonie, son cœur s'était élancé, plus rapide que les navires et d'où il avait entendu lui répondre une immense acclamation de joie. »

C'est bien dans toute la Corse, en effet, une acclamation de bonheur qui accueillera le nouveau prélat si estimé et si aimé de tous.

F.

La Croix.

⁂

Ce matin, en la chapelle des Lazaristes de la rue de Sèvres, a eu lieu le sacre de Mgr Desanti, élu évêque d'Ajaccio. Cette cérémonie avait attiré à la chapelle des Lazaristes toutes les grandes familles corses qui habitent en ce moment Paris, ainsi que de nombreux membres du clergé.

Mgr Desanti fut pendant longtemps secrétaire général de Mgr de La Fonta. Il devint vicaire capitulaire d'Ajaccio sous Mgr Olivieri. On sait qu'à Mgr Olivieri succédait, il y a quelques mois, Mgr Olivier, dont le règne fut des plus éphémères. Ses diocésains ne la virent jamais. Les cloches annoncèrent le chant du « Te Deum », auquel ne put assister le nouvel évêque. Le lendemain, les mêmes cloches sonnaient le glas funèbre pour annoncer qu'il venait de mourir. Par un bref spécial, Pie X nomma aussitôt évêque d'Ajaccio Mgr Desanti. Ce fut une joie dans toute la Corse, où l'ancien vicaire capitulaire est très aimé. La foule se porta dans toutes les églises et les habitants d'Ajaccio eux-mêmes firent sonner pendant quatre heures les cloches de la cathédrale. Le soir, il y eut des illuminations ; des réjouissances sont organisées en ce moment à Ajaccio pour l'arrivée du nouvel évêque.

Le prélat consécrateur était Mgr Amette, coadjuteur de Paris, assisté de Mgr Altmayer, ancien archevêque dominicain de Bagdad, et Mgr Meunier, évêque d'Evreux.

(*Le Temps*).

GAZETTE DÉPARTEMENTALE

NONZA. — Dimanche, un bon vieux serviteur de la patrie, M. Venturini rendait doucement son âme à Dieu, muni de tous les sacrements de l'Eglise, à l'âge de 86 ans. Ses funérailles ont eu lieu lundi, dans l'église Sainte-Julie, avec un grand concours de peuple qui avait eu apprécier et aimer ce brave conscrivain d'option.

Après l'office, la messe solennelle et l'absoute, le corps a été accompagné par la population et les amis des communes voisines jusqu'à la chapelle mortuaire des Canale, ses parents, par ex femme, Mme Venturini, née Battaglini-Polidori. Originaires d'Ustacs, de l'honorable famille Venturini, si bien connue en Corse, le cher défunt s'était établi à Nonza où il reçut la médaille militaire, la médaille d'honneur et sa retraite, après avoir servi avec zèle et dévouement dans la marine, aux voltigeurs et dans la gendarmerie. A l'occasion de cette douloureuse perte, nous demandons à Dieu la résignation chrétienne pour sa veuve désolée, pour ses neveux qui l'ont si bien assisté et honoré, pour tous ses parents.

⁂

VIVARIO. — Le 10 du courant, un incendie s'est déclaré dans les forêts domaniales et communales de Vivario, Tattone et Muracciole.

Activé par un vent violent, le feu n'a pas tardé à couvrir d'immenses étendues de terrain et à gagner la forêt de Ghisoni.

Pérenne télégraphiquement par M. le Maire de Vivario, M. Ortoli, sous-préfet de Corte, s'est immédiatement transporté sur le théâtre de l'incendie où se trouvaient déjà la gendarmerie de Vivario, le personnel forestier, et la population de Vivario, Tattone et Muracciole.

Après quelques heures d'efforts le feu a été circonscrit et la forêt de Ghisoni a été épargnée.

Les dégats sont très importants.

⁂

CORTE. — On lit dans *Corte Journal* :

Une bien douloureuse nouvelle nous arrive de Tunis. Mme Assumpta Ochs, née Onnio, est décédée dans cette ville, ravie en quelques jours à l'affection des siens, par une cruelle maladie, contre les progrès de laquelle sont restés vains et les soins affectueux et empressés d'un époux aimant et dévoué, d'enfants qui idolatraient leur mère, et les secours éclairés de praticiens distingués. La mort a accompli son œuvre, jetant la désolation dans une famille jusque-là heureuse, creusant un vide immense au milieu d'un foyer très uni.

Appartenant à une des familles les plus notables de la ville, douée de tous les dons les plus précieux de l'esprit et du cœur, Mme Ochs avait su conquérir, partout où elle avait habité, l'estime et la confiance générales, par son dévouement, sa charité inlassable, la douceur et l'affabilité de son caractère. Elle disparaît, laissant aux siens, le souvenir d'une vie bien remplie, faite de probité, de travail et d'abnégation. Elle emporte dans sa tombe les regrets de tous ceux qui l'ont connue.

Les obsèques ont eu lieu à Tunis. Tous les agents de la société y compris le Directeur y assistaient.

Nous prenons une large part au deuil qui frappe si cruellement M. Ochs et nous adressons à la famille l'expression émue de nos plus affectueuses condoléances.

Madame Conneau

Mme Conneau, veuve du premier médecin de Napoléon III, vient de mourir dans la maison de santé de la rue Blomet, des suites d'une opération douloureuse.

Mme Conneau, qui fut célèbre autant par sa beauté que par sa voix que l'empereur et l'impératrice aimaient à entendre, était née Juliette Pasqualini en Corse.

Son père, un peintre prix de Rome, l'amena sur le continent, où elle épousa le docteur Conneau, qui avait été le compagnon de captivité, à Ham, du futur empereur. Elle laisse deux enfants : le lieutenant-colonel Louis Conneau du 8e dragons, en ce moment à Lunéville, et Mlle Henriette Conneau, qui furent les amis d'enfance du prince impérial. Depuis son veuvage, Mme Conneau vivait entre sa fille et sa sœur, trouvant dans l'exercice de son art l'oubli d'une situation naguère si brillante, perdue par la chute de l'Empire.

Elle a formé de nombreux élèves et s'est fait entendre dans les salons les plus aristocratiques et aussi dans les salles de concerts.

Les obsèques, qui ont eu lieu hier à la Trinité, ont été très simples.

L'assistance comportait à peine une cinquantaine de personnes, parents ou amis. Le deuil était conduit par les enfants de la défunte, le lieutenant-colonel Louis Conneau, du 8e dragons, et Mlle Henriette Conneau, et ses cousins, MM. Colombani frères, de la Vallette et Mariani.

(*L'Eclair*).

⁂

Ce fut une merveilleuse artiste et un professeur incomparable que Madame Conneau, dont nous annoncions hier la mort foudroyante. A peine âgée de quinze ans, elle avait épousé le docteur Conneau, beaucoup plus âgé qu'elle mais que rajeunissait tout un passé de courage et de dévouement. Ami de la première heure du prince Louis-Napoléon, compromis avec lui à Boulogne, il avait partagé à Ham sa captivité. On sait comment s'évada le prisonnier : en prenant les vêtements du maçon Badingant et en passant, une poutre sur l'épaule, sous l'œil des sentinelles. Dans le lit du Prince et à sa place on traversin avait été placé, et à toutes les interrogations le docteur Conneau, qui feignait de veiller un malade, répondait invariablement que le Prince, indisposé toute la nuit, reposait. La supercherie ne fut découverte que plusieurs heures après l'évasion, ce qui avait permis au prétendant de gagner la frontière.

De l'Empereur monté sur le trône, le docteur Conneau resta l'ami et le confident. Dispensateur de ses infatigables aumônes et secours, il n'avait su que distribuer aux autres. Les honoraires du Sénat disparus avec l'Empire, le docteur Conneau demeurait sans aucune fortune. Il suivit dans l'exil le souverain qu'il avait servi en honnête homme, et mourut peu après lui.

Sa veuve avait une voix admirable, elle se mit à l'incessant labeur, peina mais réussit, tant sa méthode était aussi bonne que son organe de contralto impeccable, à surmonter les difficultés. Un auguste concours auporté, des encouragements efficaces de la part de l'ancienne société impériale et des grands maîtres de la musique qui appréciaient son talent et admiraient son courage, permirent à l'aimable femme de surmonter les épreuves de l'adversité.

De ses deux enfants, l'une, la fille, Mlle Henriette Conneau, n'a jamais quitté sa mère. L'autre, brillant colonel de cavalerie, en garnison dans l'Est — un colonel d'avant-garde — fut un des compagnons d'enfance du Prince impérial.

Ils n'étaient pas nombreux, ces compagnons de jeunesse de l'infortuné Prince impérial, compagnons aimés de celui qui fut le plus droit le plus loyal, le plus sympathique des jeunes hommes, et le prince le mieux susceptible d'inspirer dévouement et culte inaltérable.

(*Le Gaulois*).

AU CIRQUE

Le succès du cirque Forti est définitivement assuré ; tous les soirs un nombreux public vient admirer les merveilleux exercices exécutés par une troupe des mieux choisies.

Nous avons déjà parlé dans nos précédents numéros de quelques unités ; nous jugeons qu'il n'est pas inutile aujourd'hui d'y revenir.

D'ailleurs le public montre chaque soir pour eux le même enthousiasme et la même sympathie.

Mlle Legrand est toujours unanimement applaudie ; Mlle Condesnitt ne cesse d'être admirée à chacune de ses difficiles et gracieuses contorsions ; M. Meschiel excite toujours l'hilarité générale par ses bons mots et ses folles cabrioles ; le jeune Louis Borza voit accroître chaque jour son succès. Enfin le clown Pietringa, et surtout le nain Antonetti, avec son merveilleux chien Pacha constituent chaque soir le meilleur numéro, le numéro le plus désiré du public.

N'oublions pas non plus M. et Mme Condesnitt dont les tirs remarquables méritent nos plus sincères éloges et soulèvent chaque soir les applaudissements unanimes du public.

Ces légitimes succès ne sont pas près de leur fin. Pour de nombreuses semaines encore le Bastiais désireux de trouver un bon amusement s'en ira au cirque Forti.

⁂

Ce soir, à 8 heures et demie :

Grande représentation de gala avec de nouveaux et variés exercices de haute école gymnastique.

Le phénoménal exercice du trapèze aérien sera exécuté par les deux Borza

GRAND CHARIVARI dans lequel prendront part tous les clowns et la plupart des artistes de la compagnie qui exécuteront de nombreux sauts périlleux.

Le spectacle se terminera par la brillante pantomime

Les Peines d'un Pierrot

Petite Gazette

Variations Atmosphériques du 17 août

Thermomètre — 7 heures du matin + 26° à midi + 28 5 à 6 heures du soir + 27 5 Maxima + 30 4 Minima + 21°.

Baromètre — 7 heures du matin, 759 mm. à midi, 757 mm, 6 heures du soir, 756 mm.

Vent. — Dans la matinée, Ouest. Dans l'après-midi, id.

Etat du ciel, Couvert.

Pluviomètre, à 7 h. du matin : 0 mm

⁂

Nouvelles coloniales

M. Campana Pascal, commis de 3e classe des services civils, comptable à Hatiéc, est appelé à continuer ses services sous les ordres de M. l'administrateur de la province de Mytho et détaché en qualité d'agent administratif de la Léproserie de Caiso-Rong, en remplacement de M. Gaillande, commis de 2e classe des services civils, en instance de départ en congé.

Il aura droit, dans cette situation, au logement en nature et à une indemnité de 900 piastres par an.

⁂

Contravention

Procès-verbal a été dressé contre la dame C. P., qui, malgré les réclamations des voisins et les observations de la police, ne cesse de tenir un grand nombre de poules dans la cour de la dite maison.

⁂

Au Port

— Vap. « Cipro, » cap. Galinelli, de Livourne, 7 passag., div.

— Vap. « Pélion, » cap. Merlin, d'Ile Rousse, 2 passagers, div.

— Vap. « Condor », cap. Kiaus, de Livourne, diverses.

⁂

Mots de la fin

Entre entrepreneurs de spectacles :

— Avez vous réussi à fonder votre casino au bord de la mer ? demande l'un.

— Hélas ! non, répond l'autre, l'endroit où je me proposais de l'établir avait beaucoup trop de galets et pas assez de... galette !

⁂

Occasion

Un joli pressoir à vendre. S'adresser à MM. L. N. Mattei et Cie.

⁂

Avis

M. P. Sabaté, chirurgien-Dentiste, a l'honneur d'informer sa nombreuse clientèle, que son cabinet sera fermé du cinq août au dix septembre.

Etat-Civil

NAISSANCES

Paoli Louis. — Pinelli Philippe-Toussaint-Jean-Jacques. — Lombardi Dominique-Augustin. — Alberti Assomption. — Novella Augustin Roch. — Matori Pascal. — Gaggeri Catherine Honorée-Appolonie. — Crastruccio André-Roch. — Mattei Paul-Napoléon.

DÉCÈS

de Luri Julie-Pauline, veuve, 86 ans, de Venzolasca.

Lorenzi Lucie, 2 mois, de Bastia.

Brunini Pasaline, 15 mois, de Bastia.

DERNIÈRES NOUVELLES

Service télégraphique spécial du *Petit Bastiais*

00440

BOURSE DE PARIS

	16 août — 17 août
Rentes de 3 0/0 anciens	97 95 — 97 77
— 3 p. 0,0 amortis.	97,70 — 97 55
	ex-coupon.

Conseil des Ministres

Paris, 17 août.

Les ministres se sont réunis ce matin, au château de Rambouillet, sous la présidence de M. Fallières.

MM. Clémenceau, ministre de l'intérieur, Thomson, ministre de la marine et Doumergue, ministre du commerce, étaient absents.

L'avancement des magistrats

M. Sarrien, président du conseil et ministre de la justice, a soumis à la signature présidentielle le décret règlementant la nomination et l'avancement des magistrats.

L'Encyclique du Pape

Le Conseil a décidé que l'on devait, pour le moment, ignorer complètement l'encyclique du Pape relative à la loi de Séparation et attendre du clergé des actes se rapportant à cette encyclique.

Le Gouvernement prendra alors les mesures nécessaires et fera exécuter intégralement la loi de Séparation.

La situation extérieure

M. Bourgeois, ministre des affaires étrangères, a entretenu le Conseil de la situation extérieure et particulièrement des négociations commerciales qui se poursuivent actuellement entre la France et l'Espagne.

La croix de Sarah Bernhardt

La question de la nomination de Sarah Bernhardt comme chevalier de la Légion d'honneur, n'a pas été soulevée, ainsi qu'on l'avait annoncé.

Les magistrats des Colonies

M. Leygues, ministre des Colonies a fait signer un décret relatif à la nomination des magistrats dans les Colonies.

Affaires courantes

Le Conseil s'est enfin occupé de l'expédition des affaires courantes.

Le Monopole de l'Alcool

Paris, 17 août.

A la rentrée du Parlement, un Groupe de députés présentera un projet de loi relatif au monopole sur l'alcool, qui, selon eux, fournirait une recette minima de 700 millions.

Ce monopole permettrait de supprimer des octrois l'impôt du vin et de la bière et le principal de l'impot foncier des terres.

L'exécution de la Loi de Séparation

Une interview de M. Barthou

Paris, 17 août.

M. Barthou, ministre des travaux publics, des postes et télégraphes, a été interviewé, à l'issue du Conseil des ministres, par plusieurs journalistes, sur les dispositions que compte prendre le Gouvernement après la publication de l'encyclique du Pape.

M. Barthou s'est borné à déclarer que la loi de Séparation existe et que l'Etat ne connaît que la loi.

Le ministre du commerce a ajouté que le Gouvernement est fermement décidé à assurer l'exécution intégrale de la loi de Séparation.

L'ATTITUDE DES ÉVÊQUES

Paris, 17 août.

Plusieurs évêques ont fait connaître qu'ils se conformeront strictement aux prescriptions contenues dans l'Encyclique du Pape.

L'évêque de Perpignan a déclaré à un rédacteur de journal qui l'interviewait au sujet de l'encyclique :

« Nous n'attendons rien de bon de la Chambre actuelle, nous sommes résignés à tout, même à l'échafaud. »

Le prochain Conseil des ministres

Paris, 17 août.

Les ministres réunis ce matin à Rambouillet, ont décidé que le prochain Conseil sera tenu le jeudi 6 septembre prochain.

AU MAROC

Transfert de la Cour

Tanger, 17 août.

Le Sultan a l'intention de transférer sa cour de Fez à Marakech, par mesure d'économie.

Comme cette question a été agitée déjà plusieurs fois, cette nouvelle ne mérite qu'un crédit relatif.

EN PERSE

L'état de santé du Shah

Paris, 17 août.

On télégraphie de Téhéran :

L'état de santé du Shah a empiré considérablement.

Les plus grandes inquiétudes règnent dans son entourage et l'on craint un dénouement fatal.

L'entrevue DE KRONBERG et les relations anglo-allemandes

Berlin, 17 août.

Plusieurs journaux s'accordent à dire que l'entrevue d'Edouard VII et de l'Empereur Guillaume, qui a eu lieu mercredi dernier, à Kronberg, a permis la reprise des relations cordiales entre les deux souverains.

On prétend également que cette entrevue a ouvert la voie dans l'avenir à un règlement amical, de toutes les questions difficultueuses entre l'Allemagne et l'Angleterre.

EN RUSSIE

MOSCOU

Evasion d'un dangereux malfaiteur

Saint-Pétersbourg, 17 août.

On télégraphie de Moscou :

Le chef de la bande des pillards qui ont saccagé la banque du Crédit Mutuel, avait été arrêté, il y a quelques jours, en Suisse, et livré par le gouvernement fédéral à la Russie.

Ce dangereux malfaiteur a réussi à s'évader pendant son transfèrement à Moscou.

Les arrestations

Saint Pétersbourg, 17 août.

Le gouvernement fait avec succès une véritable chasse aux révolutionnaires, à Saint-Pétersbourg et à Moscou.

La police vient de découvrir un nouveau laboratoire anarchiste, un dépôt de bombes et une grande quantité d'armes, le tout appartenant aux révolutionnaires.

Beaucoup de socialistes ont été empoignés. Ils seront expulsés des deux capitales.

Découverte d'armes et de munitions

Moscou, 17 août.

A la suite d'une perquisition, la police de Moscou a découvert ce matin un dépôt d'armes et de munitions dans la pension des étudiants à l'Ecole d'ingénieurs.

La police a saisi une grande quantité d'armes et 2.000 cartouches environ.

Plusieurs arrestations ont été opérées.

Nouvelles arrestations

Saint-Pétersbourg, 17 août.

A Moscou comme à St-Pétersbourg la police arrête deux à trois cents personnes par jour.

Depuis hier la police a arrêté 210 membres de l'organisation sociale révolutionnaire.

On procède, en outre, à de fréquentes arrestations de députés de la Douma dissoute, et on prévoit que des mesures de ce genre seront prises pour les empêcher de poser ou de maintenir leurs candidatures.

AU CHILI

Tremblements de terre A VALPARAISO

Paris, 17 août.

On télégraphie de New-York au « New-York Herald de Paris. »

De nombreuses secousses de tremblement de terre ont été ressenties, dans la soirée d'hier, à Valparaiso.

Aucun édifice n'est intact.

A la suite de ce tremblement de terre des incendies se sont déclarés dans plusieurs quartiers.

On craint qu'il n'y ait de nombreuses victimes.

Les dégâts matériels sont considérables.

Demander partout

« UN MORELLI »

Grand Vin Apéritif

Grand Prix à l'Exposition Internationale (Bastia 1905)

La plus Haute Récompense

Futailles à vendre

neuves et usagées

de toutes contenances, grand choix de bordelaises, bonnes occasions.

A. PADOVANI,

7, Route du Cap, Bastia

MAISON ROGIALLI

Tailleur

Place Saint-Nicolas, Bastia (Corse)

Saison Printemps-Eté

M. Rogialli engage sa clientèle à visiter ses magasins, où elle pourra se rendre compte des assortiments de draps et lainage haute nouveauté qu'il vient de recevoir pour la saison Printemps-Eté et qu'il vend à des prix très modérés.

Complets fantaisie sur mesure, coupe irréprochable, doublés soie.

Complets cheviotte bleue et noire, peignet Roubaix, confection soignée, de 35 à 100 francs.

Pantalons drap, haute nouveauté, de 12 à 30 francs.

Gilets fantaisie, dernière mode, de 12 à 20 francs.

Assortiment considérable de **cravates, bretelles, pochettes, faux-cols**, etc.

Orezza-les-Eaux

Villa Granajola

PROPRIÉTÉ DU Dr MANFREDI

L'Hôtel sera ouvert à partir du 1er juillet sous la direction de M. Henri Goarchet.

Un cuisinier de Nice est attaché à l'établissement. Un service d'omnibus sera à la disposition des voyageurs.

Prix de la Pension :

Table d'hôte, 5 francs par jour ; Chambres, 2 et 3 francs.

Pour tous renseignements s'adresser à Mme veuve Manfredi, villa Granajola, Orezza.

N. B. — On prend des arrangements pour familles.

L'hôtel restera ouvert jusqu'à la fin de septembre.

VENTES par petits lots

à établir séparément pour divers cantons des arrondissements de Bastia et Corte — par voie d'enchères publiques et sur cahier des charges après toutes formalités légales —

decréances dépendant de Liquidations judiciaires et faillites

Pour tous renseignements s'adresser à M. François Maestracci, agréé, 2, rue Neuve Saint Roch, Bastia.

TRANSPORTS DIRECTS

entre Bastia

et les ports du Nord

Services bi-mensuels de vapeur de **BASTIA** pour

LONDRES, LIVERPOOL, NEWCASTEL ANVERS, HAMBOURG

et les ports d'ESPAGNE

Pour dates des départs et tous les renseignements s'adresser à

M. ARTHUR C. SOUTHWELL

Bastia.

— FEUILLETON DU PETIT BASTIAIS —

Le Conducteur d'Omnibus

PAR

ALFRED SIRVEN & A. SIÉGEL

TROISIÈME PARTIE

LA MÈRE

— Je leur ai tout simplement conseillé de consulter leur ami, cet avocat en qui ils ont tant de confiance, et de lui demander s'il a son avis, ton inspiration était aussi dénuée de bon sens qu'ils le pensaient.

— Ont ils suivi ton conseil ?

— Oui.

— Et quel est le sentiment de Me Morin ?

— Qu'il est honteux de n'avoir pas eu, cette idée avant lui.

Puis s'adressant à Mme Thivet :

— Avez-vous communiqué ma demande à M. de Berly ?

— Oui.

— Et qu'a-t-il répondu ?

— Il refuse.

Certaine de l'influence bienfaisante que la visite de Marie aurait sur l'état de besoin, Mme de Berly surmontant sa fierté, s'efforça d'attendrir la gouvernante.

En termes d'une chaleureuse éloquence, elle fit appel à ses sentiments d'humanité, l'assurant qu'il était cruel de refuser à une malade en danger de mort la consolation qu'elle implorait d'embrasser son amie.

Depuis un instant, une émotion croissante avait bouleversé sur les traits de Mme Thivet.

On eût dit qu'un violent combat se livrait en son âme entre son devoir et sa pitié.

La dernière parut l'emporter et elle murmura d'une voix mourante :

— C'est mal, je le sens, de trahir la confiance de ceux qui m'emploient... mais vous m'avez convaincue et je n'ai plus la force de vous résister. Mais vous m'assurez que M. de Berly n'en saura rien ?

— Assurément.

— Et, bien entendu, je ne quitterai pas d'une minute Mlle de Berly ?

— Pas une seconde, puisque vous nous accompagnerez.

— C'est bien. Prenez la main de votre fille, madame, et conduisez-la auprès de votre amie. Je vous suis.

Les relations s'étaient resserrées entre Mme de Berly et le ménage de Chelles.

Presque chaque jour elle allait passer quelques instants avec elle.

Aussi ne témoignèrent-ils aucune surprise, en les voyant paraître, suivies de Mme Thivet.

La visite de la jeune fille fut courte, mais émouvante.

Elle se jeta sur la main amaigrie de Mme de Chelles et la couvrit de baisers.

La jeune femme lui fit signe de se relever et l'attira doucement sur sa poitrine, où elle la tint pressée avec une explosion de tendresse qui était son seul moyen de lui prouver sa reconnaissance.

Gérard s'avança ensuite vers Marie et, affectueusement, lui serra la main.

Puis, s'adressant à sa mère :

— Me permettez vous de l'embrasser ? Jeanne la pousse dans ses bras.

Il baisa le front de la jeune fille.

Mme Thivet, qui s'était assise silencieuse dans un coin, se leva.

Marie comprit que le moment était venu de partir.

Elle poussa un profond soupir où se disait toute sa tristesse de s'éloigner de sa mère et de ses amis, échangea une dernière caresse avec Jeanne.

La semaine suivante, la comtesse attendit vainement la visite de sa fille.

Inquiète jusqu'à l'affolement de ne l'avoir pas vue venir, elle écrivit à Stéphane.

En termes brefs, elle lui rappela que l'arrêt de la justice l'obligeait à lui envoyer Marie au moins une fois par semaine et, s'étonnant de ne pas l'avoir vue la veille, demanda la raison qui l'en avait empêchée.

Si sa fille était malade, il était trop naturel qu'elle en fut informée, disait-elle.

Deux heures après avoir fait parvenir cette lettre à son adresse, elle reçut un billet ainsi conçu :

« M. Stéphane de Berly présente ses salutations à Mme de Berly et la prie de l'informer si elle sera demain à deux heures, dans son domicile de la rue de Constantinople. »

Immédiatement, elle remit cette réponse au domestique porteur du billet :

« Mme de Berly a l'honneur de saluer M. Stéphane de Berly et l'informe qu'elle sera chez elle, demain, à l'heure dite. Il pourra donc lui envoyer sa fille qu'elle attend avec impatience. »

Dans l'esprit de la comtesse, la chère visite n'était qu'ajournée et si Stéphane avait pris la peine de lui demander si elle serait le lendemain rue de Constantinople, c'était pour épargner à Marie un dérangement inutile, pénible même.

Le jour suivant, à deux heures précises, on sonnait à la porte du petit appartement du 1er rue de Constantinople.

— C'est elle ! fit Jeanne qui était venue bien avant l'heure et dant le cœur battait d'impatience joyeuse.

Demeurant chez les Loriol, elle n'avait personne pour le servir.

Elle-même alla ouvrir la porte.

Au lieu de l'aimable visage de Marie, elle aperçut la figure détestée de Mérouille.

— Vous ! balbutia-t-elle glacée de terreur. C'est vous qui venez lorsque j'attends ma fille. Etes-vous un messager de malheur ? Sortez ! monsieur. Je ne veux ni vous voir, ni vous entendre... Vous n'avez pas le droit de me parler d'elle...

Je ne veux même pas savoir de vous pourquoi elle n'est pas venue. Je cours à elle puisqu'elle ne vient pas à moi !

— Rester, je vous le conseille, dit-il avec ironie ; si, contre toute prudence, vous vous présentiez dans la maison de votre beau-frère, il est plus que probable que vous n'y seriez pas reçue ?

— On aurait l'audace de chasser une mère impitoyable de son enfant ?

— Votre inquiétude est sans objet et, par pitié, je vous, soutiens la façon dont vous m'avez reçu, commencer par vous rassurer. J'ai laissé votre fille fort triste, il est vrai, mais l'état général de sa santé est aussi satisfaisant que possible.

— Alors, pourquoi n'est-elle pas venue hier ? Pourquoi pas aujourd'hui ?

— C'est justement ce que j'ai à vous apprendre, si toutefois vous voulez bien me faire l'honneur de m'écouter.

— Il le faut bien, fit-elle avec résignation, prenez un siège et parlez.

Il s'assit tranquillement et poursuivit avec sa familiarité d'autrefois :

— Jeanne...

— Ne m'appelez plus ainsi, je vous prie, interrompit-elle, hautaine.

(*A suivre*).

CHOCOLAT MENIER

JE SUIS EN PARFAITE SANTÉ

POUVEZ-VOUS EN DIRE AUTANT ?

UNE PREUVE

Un malade m'écrit :

« Je souffrais horriblement depuis deux ans de douleurs de l'estomac et du ventre, de maux de reins et de dos, de faiblesse générale et profonde, et je désespérais de guérir à moins de me soumettre à l'opération terrible du bistouri d'enlever votre merveilleux Electro-vigueur.

« Depuis trois mois que j'en fais usage, j'en suis très satisfait, car je vous dois déjà mon entière guérison. »

POUR LES INCRÉDULES

Une preuve telle que celle que nous reproduisons ci-contre pourrait même suffire au fanatique douteur de la vieille école, qui ne trouve bien que payer au comptant.

Heureusement un homme qui meurt journellement dans les souffrances et les tortures de douleurs d'estomac, de dyspepsie, lumbago, aigreurs, Electro-Vigueur Maccaughlin l'Inventeur. Prendre l'huile de vie dans le corps du malade et électriser toute la force de vouloir.

TOUTE personne affaiblie demande à **se sentir** vigoureuse de nouveau ; à **se sentir** réellement — avec la joyeuse étincelle de la vie nerveuse — *infuser à nouveau dans son corps une ardente vitalité* ; à **se sentir** le magnétique enthousiasme de l'énergie de jeunesse ; à **se sentir** heureuse, gaie et remplie de joyeuses impulsions ; — en un mot, à **se sentir** débarrassée d'accès de découragement, d'égarement cérébral, de cette lugubre et stupide sensibilité ; à avoir confiance en soi, l'estime de soi-même et l'admiration des hommes et des femmes.

Tels sont les désirs de toute personne, et ces désirs peuvent être réalisés.

L'ÉLECTRO-VIGUEUR

rend l'homme superbe ; il fait tressaillir les nerfs de la joyeuse activité juvénile ; il remplit le cœur d'une sensation de bonheur, fait tout voir sous un aspect agréable et rend les muscles aussi durs que des barres d'acier.

L'ÉLECTRO-VIGUEUR opère ainsi pendant votre sommeil par l'Electricité, énergie de la nature.

Brochure Gratuite Je prie tous les malades de lire ma brochure et de me rendre compte de ce qu'elle contient. Je vous enverrai cette brochure fermée et sous enveloppe.

Si vous le pouvez, venez vous-même.
Consultation médicale gratuite de 10 h. à 6 h. 30
Dimanche de 10 h. à 1 heure.

BON pour le livre illustré gratuit valant 6 francs

Docteur B.-N. MACLAUGHLIN
14, bd Montmartre, Paris.
Prière de m'envoyer votre livre gratuit sous enveloppe.

Nom.....
Adresse.....

Dr B.-N. MACLAUGHLIN, 14, Boulevard Montmartre, PARIS

COURS SECONDAIRES

de Jeunes Filles d'Ajaccio

DIRIGÉS PAR Mme LUCIE OTTAVI

Officier d'Académie

Cours fondés en 1882 par l'Administration.

Les Cours Secondaires d'Ajaccio sont le SEUL établissement public de la ville, le seul aussi où les Cours sont faits par MM. les Professeurs du Collège, de l'Ecole Normale d'Instituteurs et d'Institutrices.

Exposés en plein Midi, au bord de la mer, vue splendide sur le golfe, eau et gaz, ils offrent aux familles les meilleures garanties d'hygiène et de confort.

Pensionnat
Demi-Pensionnat — Externat

PRIX TRÈS MODÉRÉS

Succès pour l'année scolaire 1904-1905

4 Élèves reçues au brevet élémentaire sur 5 présentées ;
1 Admission à l'Ecole Normale sur 3 ;
16 Brevets supérieurs sur 18.

Des Institutrices pourvues du brevet supérieur reçoivent chez elle l'Enseignement.

Préparation spéciale au concours d'admission à l'Ecole Normale et pour la bourse de l'Enseignement primaire supérieur.

L'Exposition Générale : 10 centimes de bon contre-partie le CIGARE MATTEI

« Décidément, l'AMARO MATTEI est un véritable nectar. C'est encore le roi des apéritifs. »

LIBRAIRIE OLLAGNIER

ENCRIERS

à fermeture automatique élastique

Système Colombani

Encriers classiques. — Encriers portatifs. — Encriers administratifs. — Encriers de fantaisie. — Encriers réclames.

AVIS

A vendre pour raison de santé, un magasin de faïence et verrerie.

S'adresser rue Neuve, maison Gregori.

L'ARGUS DE LA PRESSE

Fondé en 1879

LE PLUS ANCIEN OFFICE DE COUPURES DE JOURNAUX

Lit, découpe et traduit tous les journaux du monde, en fournit les articles sur n'importe quel sujet.

PARIS. — 14, rue Drouot, — ID

CORRESPONDANCE de L'ARGUS : St-Pétersbourg, Londres, Berlin, Vienne, New-York, Lisbonne, Cadix, Bruxelles, Constantinople, Athènes, Dublin, Berne, Milan.

Cordonnerie Modèle

Bastia, 33, Boulevard Paoli, 33, Bastia

Eugène PERICCHI, propriétaire

Saison Printemps-Eté 1906

Grand choix de chaussures pour Hommes, Dames et Enfants
Rayon spécial de chaussures de luxe
Grandassortiment de chaussures en couleurs
Choix considérable de pantoufles

Prix très réduits

M. Eugène PERICCHI a l'honneur d'informer ses nombreux clients de l'intérieur et du Cap qu'il reçoit les ordres par correspondance et tous les soins seront apportés à leur prompte exécution.

La Maison se charge des réparations

HOTEL D'EUROPE

ADÉLAÏ DE COLOMBANI

Bastia — 3 et 5, rue de l'Opéra — Bastia

Cet Hôtel se recommande par sa belle situation, au centre de la ville, à proximité des principaux établissements.

Il possède, en outre, un superbe jardin éclairé à l'acétylène, où les clients peuvent prendre leur repas pendant l'été.

Banquets — Noces — Festins

Pension à des prix modérés

L'Art de Gagner de l'Argent à la Bourse

25 ans de succès, a valu à l'Auteur les félicitations des Financiers les plus distingués. — Envoi Gratis. — GAILLARD, 5, rue Feydeau, Paris.

Royal Windsor

LE CÉLÈBRE RÉGÉNÉRATEUR DES CHEVEUX

AVEZ-VOUS DES CHEVEUX GRIS ? AVEZ-VOUS DES PELLICULES ? VOS CHEVEUX SONT-ILS FAIBLES OU TOMBENT-ILS ?

SI OUI,

Employez le ROYAL WINDSOR, qui rend aux Cheveux gris la couleur et la beauté naturelles de la jeunesse. Il arrête la chute des Cheveux et fait disparaître les Pellicules. Il est le SEUL dépositaire du véritable Cheveux médicinal. Résultats inespérés. Vente toujours croissante.

Exiger sur les flacons les mots Royal Windsor. Se trouve chez les Coiffeurs-Parfumeurs en Europe et dans tous les bons magasins.

ENTREPOT : 38, Rue d'Enghien, PARIS

Envoi franco sur demande du Prospectus contenant détails et attestations

OUTILS pour AMATEURS et INDUSTRIE — LA MERLE

Pour l'AMARO MATTEI plus de réclame ; Messieurs, demandez-le aux Dames

MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION

Chaux hydrauliques et Ciments, marques de Villeneuve et Lafarge du Teil. — Pierres grès et Blanc. Carreaux-Mosaïques ou ciment. — Briques pleines et rondes. — Carreaux. — Tomettes. Voyons un prendre et un gré.

FERS A PLANCHER

Fers en barres : Plats, Ronds, Carrés, T et de fer, Rocons artificielles.

TUYAUX EN FONTE, EN GROS

Appareils Sanitaires

Charles CLÉMENT & Cie

Entrepôts aux Magasins Généraux à Boulevard de Gardo, 1.

Orologeria Sanna

Trovasi in Corsicne,

aperto un magazino d'orologeria ove si eseguisce qualunque riparazione a prezzi mitissimi e con garanzie.

PHAÉTON

A vendre. Pour tous renseignements s'adresser à M. Bernacchi, rue de l'Opéra, Bastia.

PRIME INÉDITE

A NOS LECTRICES

Celles de nos lectrices qui voudront bien envoyer leur adresse à

LA BRODERIE PRATIQUE

38, rue Centrale, à Lyon

recevront gratuitement un exemplaire de ce journal, dont chaque numéro contient une page de dessins piqués d'une valeur de 1 fr. 50.

A VENDRE

Fotelles neuves et usagées à de bonnes conditions.

S'adresser à MM. L.-N. Mattei et Cie.

ANCIEN CABINET PRADÈRE

PIERRE SABATÉ

Chirurgien-Dentiste du Lycée

SUCCESSEUR

DENTS & DENTIERS (Systèmes perfectionnés)
OBTURATION
& EXTRACTION DES DENTS sans douleur

22 Paoli, 22, au 1er Maison Benedetti

La Directeur-Gérant,
J.-B. OLLAGNIER,

Bastia, Imprimerie Ollagnier.

MESDAMES

Vous économiserez sûrement

500 francs par an

sur le prix de vos Toilettes, si vous voulez faire usage du journal de Modes

« LA SAISON »

le seul au Monde donnant par numéro environ 100 GRAVURES INÉDITES de Modes, c.-à-d. C'est vous dire que les parties techniques, *Modes et Travaux de Mains* y sont traitées d'une façon magistrale.

Cet organe ne publie aucun roman, ce qui permet de le laisser entre toutes les mains.

Modes et Travaux Tranquillité reflètent de nos modèles 6 francs par an ou 25 cent. le numéro avec un *Supplément de Modes*, une Planche de Patrons ou un Panorama en couleurs.

numéro Spécimen gratuit, 20, rue de Lille, Paris

Avis aux propriétaires

Avant de vendre vos cédrats adressez-vous à MM. L. N. Mattei et Cie

Aux tempéraments délicats offrez un

VIN DU CAP CORSE

à base de Quinquina

de la Maison L.-N. MATTEI, & Cie — BASTIA (Corse)

Apéritif Tonique Fortifiant

Ce vin que nous offrons avec confiance aux Consommateurs diffère complètement de tous ceux connus à ce jour ; d'un goût agréable au palais, il est à la fois tonique et apéritif.

Pris avant les repas, il excite l'appétit, pris après il active et facilite la digestion.

Demandez dans tous les bons Etablissements un Vin du Cap Mattei

XXXIe ANNEE — DIMANCHE 19 AOUT 1906 — N. 224

Le Petit Bastiais

5 CENTIMES — JOURNAL QUOTIDIEN — 5 CENTIMES

Rédaction & Administration : 8, Boulevard du Palais, Bastia
J.-B. OLLAGNIER, Directeur

Les annonces sont payées d'avance et reçues aux Bureaux du Journal.
Faits divers 1 fr. — Réclames 0e page 0.75 — Divers 0.50 — Judic. 0.25

ABONNEMENT (*Payable d'avance*)

	an	6 mois	3 mois	
Corse	20 fr.	10 fr.	5 fr.	Union postale et autres Pays : le port en sus.
Autres Départ.	22 »	12 »	6 »	

On ne répond pas des manuscrits déposés.

LE CALENDRIER

Fête d'Aujourd'hui : Saint Joachim.
Soleil : (heure nationale)
Lever, 4 h. 41 m — Coucher, 6 h. 30 s.
Dernier quart., le 11. — Nouv. Lune, le 19
Fête de Demain : Saint Bernard.

18 AOUT

Nuits d'Été

A LA VILLE

Une à une, les teintes ardentes du crépuscule se sont fondues, puis effacées, et le ciel est maintenant tout pâle de cette agonie du jour. Avant de passer à l'étrange bleu de nuit dont rien n'approche, la voûte sereine a une minute de défaillance exquise où l'adieu du soleil épand sa mélancolie.

Dans cet azur qui n'est plus qu'une blancheur à peine colorée, apparaît lentement la première étoile. Elle surgit d'une échancrure de la montagne dont les contours se détachent, en contraste saisissant, sur le ciel pâle. Ainsi enchassée entre deux festons de pierre, à peine visible dans le jour qui meurt, elle a l'éclat timide de la perle.

Pâle étoile du soir messagère lointaine
vers elle, le regard se lève attendri, car elle est l'espérance de la nuit où la terre va se plonger.

Ah ! la *première* étoile toute seule dans l'infini ! Elle est le guide du voyageur attardé qui va traînant sa fatigue par les chemins, et sent son cœur se serrer à l'approche des ténèbres ; elle est l'espoir du matelot qui rêve, accoudé au bastingage, à la patrie lointaine ; elle est l'amie du moribond qui, dans l'angoisse de sa veillée *de mort, ouvre vers elle ses paupières* alourdies ; elle est la confidente des amoureux qui, parmi les parfums alanguissants de la nuit, cherchent dans son éclat le *regard des aimées absentes.*

Les bruits de la terre s'éteignent peu à peu. Le travail achevé a rendu désertes les rues de la ville ; sur la place assombrie les enfants ne jouent plus ; et l'apaisement se fait partout, tandis que les voiles de la nuit s'étendent plus épais à chaque instant qui passe.

C'est l'heure mélancolique entre toutes. Une angoisse indéfinissable s'empare de l'âme et l'étreint ; c'est l'anxiété d'un mystère qui *chaque soir* recommence ; c'est l'Inconnu dont l'insondable s'accroît par le silence et les ténèbres.

La mer, dont s'est calmée l'agitation passagère, mêle au recueillement universel sa mélopée triste ; la nappe immense des flots a pris une teinte uniformément sombre qui a cependant des reflets bleuâtres, comme un miroir d'acier bruni. De temps en temps, au caprice des lentes ondulations des éclairs phosphorescents piquent la surface, faisant songer à quelque naufrage de lucioles égarées là.

Mais tandis que sur terre et sur mer l'endeuillement s'est fait, au ciel la fête commence. Ce n'est plus le merveilleux azur éclaboussé d'argent ; cependant la splendeur *nocturne a peut-être* plus d'attirance en son mystère. Sur le fond de velours, aux tons uniques, les étoiles ont mis leur ruissellement. Elles n'ont plus la pâleur *lumineuse de celle qui se levait* tout à l'heure sur la montagne : elles brillent maintenant avec des scintillements de pierres précieuses qu'un rayon effleurerait.

L'une après l'autre, les constellations se sont formées, obéissant à un ordre immuable et éternel. Les étoiles sont venues s'aligner au quadrilatère de la Grande Ourse et s'y atteler docilement, coursiers invraisemblables de ce char aérien.

D'autres se sont arrondies en Couronne et en Lyre, ou s'en sont allées, admiratrices fidèles, vers la planète préférée que chaque soir elles entourent. Tout le long de la Voie lactée des myriades d'autres minuscules se pressent pour éclairer ce chemin vaporeux et blanc qui se perd dans l'infini.

Et voici que tout à coup, dans ce décor préparé pour elle, la Reine des nuits apparaît. C'est d'abord sur la limite noyée d'ombre de l'horizon, un point rouge qui surgit, puis grandit et s'élève comme un énorme ballon de feu. Un instant, le regard s'effraie de ce globe sanglant qui détonne dans l'harmonie du ciel étoilé. Mais bientôt l'astre pâlit pour prendre ce délicieux manteau tissé d'or et d'argent dont les *reflets nous arrivent* comme une caresse.

Aussitôt l'obscurité se dore d'un or que l'on dirait patiné par le Temps et qui donne à toutes choses le charme lointain du Passé. Sur le même paysage, illuminant les mêmes aspects, le clair de lune n'est qu'un souvenir de soleil disparu. Sous cette lumière de rêve la mer s'anime d'*un reflet mouvant* qui semble offrir dans l'eau un chemin d'or à la lune.

Les arbres des allées se dessinent très nettement avec les fines dentelles de *leur feuillage, et leur* ombre s'étale sur le sol en merveilleuses broderies. Les maisons se profilent plus droites, plus majestueuses sous le clair de lune, *largement ouvertes sur la nuit* ; les fenêtres gardent pourtant le mystère des logis sombres ; quelques-unes éclairées projettent, par contraste avec la pâle clarté du dehors, des lueurs d'incendie.

Dans l'étroit abri du Vieux Port, parmi les barques sombres, les maisons des anciens quartiers se reflètent, faisant songer à quelque *vieux coin de Venise amoureux* et tragique.

Et pour compléter l'évocation, dans cette nuit tiède, embaumée d'un souffle de brise, une mélodie s'élève *d'une terrasse de café* où des mandolinistes, au retour d'une fête, se sont attablés. Elle est naïve et simple, mais dans la magie de l'heure elle exprime intensément *la Beauté de cette Nuit* où frissonne l'émoi de l'amour naissant, où râlent les désespoirs des amours défuntes.

Bastia, le 6 août 1906.

Bi-Ki-Ti.

PROPOS EN L'AIR

Trop de Médecins !

Messieurs les Médecins crient misère !! Savez-vous pourquoi ?.. Parce qu'ils sont trop nombreux.

En effet, l'Association des Médecins de France, secondée par l'Union des Syndicats médicaux, le Concours médical, le Sou médical, etc., etc. (toutes respectables sociétés !) vient d'adresser une longue circulaire, ou plutôt une supplique, aux étudiants nouvellement munis de leur parchemin. Le but de cette circulaire est de les détourner de la carrière médicale rendue, paraît-il, ingrate et misérable par la surabondance des pratiquants.

Certes, voilà une situation touchante pour ces pauvres manieurs du scalpel et du bistouri ! Etant trop nombreux, ils sont obligés de se faire entre eux une concurrence sans merci, concurrence qui amène nécessairement un rabais des plus regrettables pour les ordonnances même les plus précieuses ! Mais, diantre, cela doit bien nous réjouir, nous les vulgaires, nous les ignorants des sages enseignements du vieil Esculape, qui sommes obligés parfois de passer un bon quart d'année entre les planches de notre lit, à la merci d'un diplomé d'une Faculté médicale quelconque ! Cela doit bien nous réjouir de voir tarifés à très bon marché les formules même les plus efficaces !

Mais, méfions-nous ! Cela est parfaitement *illusoire, quoiqu'en disent les* Associations médicales de France, les Syndicats médicaux, etc.. En général les hommes sont d'une bonté douteuse, et... les médecins aussi. Ces gens-là sont donc capables d'imaginer des drogues, afin d'augmenter le nombre des malades, sage mais malsaine compensation à l'accroissement de leur propre secte. D'autre part, il est évident que tous auront la précaution d'ordonner doser mais des potions à effets lents, afin d'allonger la maladie et la note aussi !!

Donc, si vous m'en croyez, nous vous tout à craindre de cette surabondance de médecins, *bientôt* on va voir plus de docteurs en médecine que de malades ! Par conséquent un bon conseil aux papas : Ne choisissez jamais pour vos enfants la carrière médicale !

Il est vrai que le progrès fait chaque jour de grands pas ; il pourrait bien se faire que messieurs les médecins qui trouvent moyen de guérir tant de maladies, finissent par découvrir un remède à cette affection si répandue, qu'on appelle « misère ! »

JACQUES.

MUSIQUE MILITAIRE

PLACE SAINT-NICOLAS

Programme du 19 août, à 8 h. 1/2

Le Cimbre, pas redoublé,	*Signoret.*
Le lac des fées, ouv.,	*Auber.*
Les Gardes de la reine, valse,	*Godefroy.*
Le Trouvère, fant.,	*Verdi.*
La Ki, marche,	*Brun.*

Le Chef de musique, LANT.

Un Coin Délaissé

Perchée sur un promontoire dominant l'une des plus ravissantes baies de la Méditerranée, la citadelle de Calvi a toujours été, depuis son origine, le siège de toutes les administrations. Petit à petit, sans qu'on ait jamais pu s'en expliquer les raisons, ce coin délicieux a été déserté et se trouve aujourd'hui dans un état d'abandon et de malpropreté qui fait croire que les habitants de cette partie de la Ville ont cessé d'être des citoyens.

Cette situation n'est-elle pas désolante, quand on songe qu'un grand nombre de visiteurs viennent chaque année admirer la majesté de ses remparts, sa vieille Eglise dont les voutes portent encore des traces du passage des obus anglais. Le Donjon qui sert de Caserne, le vaste Hôpital militaire, les casemates, les ruines de la Maison natale du Grand Navigateur, *quelques maisons bien conser*vées de l'antique bourgeoisie calvaise et enfin ses deux ou trois petites places et ruelles tortueuses et étroites, empreintes d'un cachet oriental, ne manquent pas d'une certaine originalité, si elles n'étaient complètement abandonnées ? Sans compter les dan-

— FEUILLETON DU PETIT BASTIAIS —

Le Conducteur d'Omnibus

PAR

ALFRED SIRVEN & A. SIÉGEL

TROISIÈME PARTIE

LA MÈRE

— Soit. Puisque vous ne voulez plus voir en moi l'ami des jours passés, je ne suis plus aujourd'hui que l'envoyé du tuteur de votre fille. Il me charge de vous annoncer une pénible nouvelle.

— Laquelle ?

— Jusqu'au jour où mademoiselle de Berly sera majeure, vous ne la verrez plus, madame.

La comtesse de Berly devint horriblement pâle, mais ce fut d'une voix ferme qu'elle répondit :

— La loi m'accorde le droit de voir ma fille une fois par semaine. Si on droit m'est contesté par son tuteur, je m'adresserai aux tribunaux pour me le faire rendre.

— Je vous demande pardon, madame, dit Méronville, sans se départir de sor flegme, vous vous soumettrez à la décision de M. de Berly et vous ne plaiderez pas.

— Qui m'en empêchera ?

— Votre fille, elle-même, qui vous invite à la résignation dans ces lignes que je suis chargé de vous remettre.

Elle prit la lettre qu'il lui tendait et laissa l'écriture chérie qu'elle reconnut.

Puis elle lut à voix basse :

« Mère chérie,

« Nous sommes bien malheureuses.

« Voici encore une épreuve qu'il nous faut supporter avec courage.

« Mme Thivot, que tu croyais avoir attendrie, est une misérable créature qui nous a indignement trahies.

« Elle nous comprenait et n'était placée auprès de moi que pour nous espionner.

« De plus, elle s'est faite complice du piège que l'on nous tendait.

« Sais-tu pourquoi elle a consenti à ce que je fusse conduite chez Mme de Chelles ?

« C'est pour que à mon retour mon tuteur m'adressât ces mots écrits de sa main :

— Votre mère a abusé de ma confiance en vous mettant en rapport avec une femme perdue de réputation.

Ne voulant pas qu'elle risque de vous compromettre par des promiscuités de ce genre, je vous avertis que vous ne la verrez plus, tant que vous serez confiée à ma garde.

Je sais qu'elle a le droit d'invoquer la justice contre moi, et que la justice lui donnerait raison.

Cependant vous la détournerez d'en *rien faire.*

« Si Mme de Berly était assez légère pour mettre les tribunaux dans cette affaire, voici quelle serait ma conduite :

« J'ai voilé le droit, dirais-je, mais c'est pour sauvegarder la morale. La mère de ma pupille, sans crainte de ternir sa pureté, l'avait mondo auprès d'une femme déshonorée. J'ai voulu qu'un pareil scandale ne se renouvelât point, je n'ai voulu dans l'intérêt de la réputation de Mlle de Berly, dont il m'a semblé que sa mère faisait trop bon marché.

— C'est à vous, sa mère, c'est à votre mère d'apprécier si, dans l'intérêt de Mme de Chelles, il ne vaut pas mieux laisser dormir des souvenirs déplorables.

« Renoncez donc de bonne grâce à voir Mme de Berly tant que j'aurai votre garde et le soin de votre réputation.

« Quand je serai déchargé de toute responsabilité à votre égard, votre mère vous donnera telles amies qu'il lui plaira. Ce sera une affaire entre elle et sa conscience, mais tant que vous serez ma pupille, je remplirai jusqu'au bout et par tous les moyens possibles la mission sacrée que je tiens de votre père.

« Vous ne verrez donc plus votre mère, jusqu'à votre majorité, à moins qu'elle ne plaide et, en plaidant, elle rendrait, je crois, un triste service à son amie.

« Notre conduite est toute tracée, mère chérie.

« Certes, c'est une bien grande douleur *pour nous de renoncer à nos entretiens* si doux.

« Mais notre tristesse n'aura qu'un temps.

« A ma majorité, personne n'aura plus le droit de nous séparer.

« Jusque-là, rappelons-nous notre devoir vis-à-vis de Mme de Chelles que nous nous sommes promis de suivre.

« Un procès qui réveillerait ses douleurs achèverait de la tuer.

« Ce procès, tu ne le feras pas. Tu te résigneras comme moi, par affection pour la pauvre martyre, notre amie.

« Sois forte comme je le suis. Je ferai mon devoir, fais le tien et aime-moi, comme je l'aime.

« Ta fille,

« MARIE DE BERLY. »

— Vous avez raison, monsieur, je ne plaiderai pas, dit la comtesse avec découragement.

Au lieu de jouir de son triomphe, Méronville s'inclina devant elle et, très doux :

— Pauvre femme, vous devez cruellement souffrir. Je le comprends et je vous plains.

Elle se redressa hautaine :

— Votre compassion est encore un outrage ; je vous prie donc de me l'épargner.

— Vous avez tort de m'accabler ainsi, fit-il. Je ne demande qu'à redevenir votre ami et à vous servir de tout mon pouvoir en cette qualité. Il y a une chose que vous ne savez pas, madame, c'est que moi, Méronville, l'agent d'affaire vo-

*feux, l'aigrefin, l'homme que vous mé*priser justement parce que vous avez appris à le connaître, j'ai depuis quelque temps des velléités de repentir, de vertu ! Quand, une première fois, vous avez repoussé avec énergie l'idée de me donner Marie pour épouse vous avez eu *raison*ner, *à ce moment là*, comme je la connaissais à peine, je n'avisais véritablement que sa fortune et, quant à elle-même, elle ne m'inspirait qu'un désir impur.

« Mais depuis que je la vois tous les jours à l'hôtel de Berly, depuis que je suis à même de la juger, j'ai pu apprécier sa grâce irrésistible, son intelligence supérieure, tout le charme qu'elle possède enfin ! Jusqu'à sa vigueur incroyable dans la résistance qui a achevé de me conquérir.

« En un mot, je l'aime ardemment, sincèrement, et je l'aime parce que je l'admire...

« Je la veux pour épouse et j'entends ne la posséder que de son entier consentement.

(A suivre.)

FARINE LACTÉE NESTLÉ

Aliment préféré des enfants.

gers qu'offre par ces temps de chaleur l'état de malpropreté dans lequel on les laisse.

On ne peut s'y aventurer la nuit sans être muni d'un falot, car sur les huit ou dix réverbères qui subsistent, trois ou quatre à peine éclairent-ils en veilleuse.

On ne s'explique pas bien les causes d'un si lamentable abandon, aussi bien de la part du Génie militaire que de l'Autorité municipale qui semblent si peu se soucier de ce coin historique de Calvi, digne cependant d'un meilleur sort.

Un admirateur de Calvi

Ce que disent les Journaux

La République Française

A propos de l'abus du fonctionnarisme :

« Tout système électoral majoritaire, c'est-à-dire tout système électoral dans lequel l'obtention du mandat dépendra de la moitié plus un des suffrages, de la voix unique qui fera la majorité absolue, sera nécessairement orienté vers la conquête de cette voix et par là favorisera nécessairement la politique de clientèle. Elle ne sera abolie, ou du moins atténuée, que par la représentation proportionnelle, parce que seule la représentation proportionnelle, en donnant à chaque partie de l'opinion la certitude qu'elle sera représentée équitablement, ipso transformera des élections de brigue en élections de parti. »

L'Autorité

De M. de Cassagnac, à propos de la loi sur le repos hebdomadaire :

Les inspecteurs du travail — quel beau titre et quel beau rêve ! — feront une application provisoire des dispositions législatives suivant leur goût, suivant leur inspiration et suivant leurs propres intérêts. C'est encore une de ces nombreuses commissions dont le but sera d'en toucher d'autres. Revêtus de la confiance gouvernementale, ils seront francs-maçons patentés, cela va sans dire, et engerceront de la part des industriels ou des commerçants le signe de reconnaissance en plus de pot de vin. Car, je vous le demande, à quel critérium se rapporter pour autoriser telle ou telle dérogation, et en vertu de quel principe ordonnera-t-on que ce repos hebdomadaire sera collectif ou par roulement ? »

L'Eclair

De M. Ernest Judet, sur la rencontre d'Edouard VII et Guillaume II à Friedrichshof :

« Le temps est loin où la mauvaise humeur de la cour anglaise pouvait impressionner celle de Berlin. Leur siège est fait, leur programme est irrévocable. Seulement, ils savent manœuvrer. Les deux souverains ont simplement pensé qu'il était inutile pour le moment d'agrir leurs relations personnelles et, sans abandonner une seule de leurs idées, ils jugent l'occasion bonne de croiser courtoisement le fer. Edouard VII ayant perdu son avance s'est résigné à causer avec Guillaume. Il est d'autant plus enclin à négocier que sa libéralisme ministériel lui cause quelques ennuis. La rédaction de l'Aurore, l'autonomie du Transvaal inquiètent les conservateurs qui crient : « Cassez ». Le roi ne voulant pas risquer une lutte qu'annonce moins heureuse qu'il y a six mois, a besoin lui-même de gagner du temps. Les deux « patrons » sont donc d'accord, quoique ennemis irréconciliables, pour prendre du champ. C'est la plus vraisemblable explication de la visite de Friedrichshof. Elle ne change rien à l'avenir du monde. Elle ajourne des échéances.

Le Gaulois

A propos de l'incident des territoriaux de Bourgoin :

« C'est un triste symptôme que cette manifestation de territoriaux qui demain pourraient être en face de l'ennemi. L'exemple qu'ils donnent aux soldats de l'active est des plus dangereux et, si l'on veut empêcher le mal de se propager, il faut punir ceux qui méconnaissent aussi gravement le devoir militaire. Si le lieutenant-colonel a frappé très sévèrement les hommes en faveur desquels les territoriaux de Bourgoin s'agitent, son supérieur hiérarchique, le ministre de la guerre a le droit d'aviser. Il peut blâmer le lieutenant-colonel et même lui faire prendre les arrêts. Mais avant tout, il faut étouffer ces germes de révolte que les amis du Bloc sèment dans les casernes et qui commencent à lever un peu partout. »

Le Soleil

A propos de la loi de séparation :

« Cette loi ne pouvant être acceptée par les catholiques, nos gouvernants accuseront hypocritement les catholiques de se révolter contre la loi et les traiteront en factieux : tel est le plan. La note de l'agence Fournier n'est pas un chantage gouvernemental. Elle résume très exactement les intentions du gouvernement. On la désavoue non parce qu'elle démasque la pensée des gens au pouvoir, mais parce qu'elle la révèle un peu trop tôt.

» Les catholiques agiront sagement en ne tenant pas compte de ce désaveu. Ils commettraient une lourde faute en ne se préparant pas à la lutte et en n'envisageant pas avec courage et résolution les éventualités redoutables dont les menace la note de l'agence Fournier. Ce n'est ni du chantage, ni du bluff, mais l'exposé exact et précis du plan gouvernemental. Puissent les catholiques ne pas s'en apercevoir quand il sera trop tard pour le déjouer et le combattre. »

GAZETTE DÉPARTEMENTALE

ZONZA. — Du grandes fêtes auront lieu à Zonza les 8, 9 et 10 septembre.

Elles ne manqueront pas d'être brillantes, par l'impulsion donnée par M. Paul Giudicelli et son amie et cela malgré l'opposition de quelques mécontents qui avaient déjà dû leur présidant.

Tout porte à croire qu'il y aura entente, et que la Présidence sera mise aux enchères. Il est bien entendu que les étrangers ne seront pas admis. — X.

⁂

LECCI. — Un incendie d'une grande violence a éclaté sur le territoire de Lecci, canton de Portovecchio, le 9 courant et a duré 3 jours.

Les dégâts sont considérables et peuvent être évalués à plusieurs milliers de francs.

La famille Girardini a eu, surtout, beaucoup à souffrir du fléau.

Les vignes, liège, forêts, foin et oliviers ont été la proie des flammes. A 1 heure actuelle il n'y a plus de clôtures dans les propriétés et tout semble abandonné.

P. C.

Le Repos hebdomadaire

Voici le texte du nouveau projet de règlement qui sera soumis au prochain Conseil des ministres et qui, sauf modifications jugées utiles par le gouvernement, pourra, étant devenu définitif, être publié au « Journal Officiel dans les derniers jours du mois :

Article 1er. — Dans tous les établissements spécifiés à l'article 1er de la loi du 13 juillet 1906, où le repos collectif n'est plus assuré le dimanche, des affiches indiquant les jours et heures du repos hebdomadaire donné aux employés et aux ouvriers doivent être apposées par les soins des chefs d'entreprise, directeurs ou gérants. Dans ces mêmes établissements, lorsque le repos n'est pas donné collectivement à tout le personnel, le chef d'entreprise, directeur ou gérant, doit inscrire sur un registre spécial les noms des employés et ouvriers soumis à un régime particulier de repos et indiquer ce régime.

Art. 2. — L'affiche doit être facilement accessible et lisible. Un duplicata en est envoyé à l'inspecteur du Travail de la circonscription. Le registre est tenu constamment à jour ; il reste à la disposition des employés qui en font la demande. Il est visé par l'inspecteur au cours de ses visites.

Art. 3. — Tout chef d'entreprise, directeur ou gérant, qui veut suspendre le repos hebdomadaire, en vertu, soit de l'article 4, soit des paragraphes 2 et 3 de l'article 6 de la loi, doit en aviser immédiatement et, sauf le cas de force majeure, avant le commencement du travail, l'inspecteur de la circonscription. Il doit faire connaître à ce fonctionnaire les circonstances qui justifient la suspension du repos hebdomadaire, indiquer la date et la durée de cette suspension, et spécifier le nombre d'employés et d'ouvriers auxquels elle s'applique. En outre, dans le cas prévu par l'article 4, lorsque des travaux urgents sont exécutés par une entreprise distincte, l'avis du chef, du directeur ou du gérant de cette entreprise, la date du jour de repos compensateur assuré au personnel.

Pour les industries déterminées au paragraphe 3 de l'article 6, l'avis indique les deux jours de repos mensuel réservés aux employés et ouvriers.

Art. 4. — Dans les établissements spécifiés au paragraphe 1er de l'article 6 de la loi, le chef d'entreprise, directeur ou gérant, doit, en cas de repos imposé par les intempéries, en prévenir le jour même l'inspecteur du Travail et lui indiquer le nombre des personnes qui ont chômé. Il fait connaître, la veille au plus tard, à l'inspecteur, les jours où le repos hebdomadaire sera supprimé en compensation du chômage.

L'adjudant Anchetti

Ce matin, au rapport, le maréchal des logis Anchetti, premier maître à la Garde, a reçu les galons d'adjudant.

Entré en 1894 à la Garde, Anchetti a franchi en douze ans les étapes d'une carrière bien remplie que récompense aujourd'hui une distinction vaillamment conquise par un labeur opiniâtre.

C'est à Saint-Malo, alors qu'il venait de s'engager, qu'Anchetti se passionna pour l'escrime et commença à s'y donner. Deux ans après, il entra à la Garde, où son compatriote le maître Alexandri le distingua aussitôt et en fit un fort tireur, déjà remarqué aux tournois du flouret et de sabre de l'Exposition.

Sous la direction de ce professeur excellent, de cet entraîneur de premier ordre, Anchetti vu de succès en succès. A peine nommé brigadier, il gagna en 1903 le tournoi international d'épée des professeurs : victoire méritée et qui fit sensation.

Ses principaux assauts eurent lieu au fleuret avec Jeanvoir, Danel, Dillon Kavanagh, Roque, Merckx, Du Bel, Largo ; à l'épée avec Bandet, Bougnol, docteur Armont, Salzbacher, Spinncuyzen, Maurice Bernhardt ; au sabre avec Heroldo, Martine, Ad. Guyon, Clary, Galante, Jameau, Armand.

Car l'adjudant Anchetti pratique les trois armes avec une égale maîtrise ; tireur adroit et de beaucoup de moyens, toujours entraîné, il est toujours prêt à se mesurer avec n'importe quel adversaire ; en principe, il tire agréablement encore que capable de serrer dur si ron partenaire embrouille le jeu ou s'attarde pas...

Le vœu en porte d'honneur ch ses sonles qualités d'escrimeur travailleur l'ont placé. Ce juste triomphe est aussi celui du vieux maître qui connut la même gloire.

L'ancien adjudant Alexandri, cette belle figure d'escrimeur et Anchetti, le nouveau promu, ressentiront la même joie de la nomination de ce ma ître ; ce nous est un plaisir de les réunir dans les mêmes félicitations cordiales.

(*Intransigeant*)

LA RIXE
de la rue des Terrasses

Mort de Pieri

Le malheureux Pieri Alexandre, âgé de 21 ans, qui avait été blessé à l'aine gauche par un coup de couteau, au cours de la rixe survenue dans la soirée de mercredi dernier, dans la rue des Terrasses, a succombé à l'hôpital civil où il était en traitement.

La mort est due à une péritonite aigüe provoquée par la perforation des intestins.

L'état de Pasquini reste stationnaire.

Nécrologie

Mme de Luri de Zerbi

Mme veuve de Luri de Zerbi vient de s'éteindre à l'âge de quatre-vingt six ans, après une longue maladie, au cours de laquelle elle s'est trouvée en proie aux souffrances les plus aigues.

Soutenue par l'espérance qu'elle allait recevoir la récompense que Dieu réserve aux âmes pures, elle a accepté les luttes de l'agonie avec une résignation édifiante et une sérénité vraiment incomparable.

La mort ne l'effrayait guère ; elle ne regrettait que la séparation avec ceux qui l'aimaient et qui l'entouraient des soins les plus affectueux. Ceux-ci ne sont pas seuls à la pleurer ; les malheureux perdent une bienfaitrice qui ne se lassait jamais de donner.

Les obsèques de Mme de Luri de Zerbi, qui appartenait à une de nos plus anciennes familles bastiaises, ont eu lieu vendredi matin.

L'absoute a été donnée en la paroisse Sainte-Marie.

Un très nombreux cortège suivait le cercueil de cette mère incomparable, de cette femme de bien.

Nous présentons à M. Louis de Luri, receveur de l'enregistrement à Narbonne, à Mme de Luri, née Gabrielli, à M. Adolphe Paux et à Mme de Casabianca de Luri l'expression de nos vives condoléances.

Petite Gazette

Variations atmosphériques du 18 août

Thermomètre — 7 heures du matin. 24 à midi 26 0 à 6 heures du soir « 24.5 Maxima = 29 Minima = 20 2

Baromètre — 7 heures du matin, 757 mm. à midi, 757 mm. 6 heures du soir, 756 mm.

Vent. — Dans le matinée, Ouest.

Dans l'après-midi, id.

Etat du ciel, découvert

Pluviomètre, à 7 h. du matin : 0 mm

⁂

Courrier en retard

Décidement le « Pelion » n'a rien perdu tout en n'ayant rien acquis pendant sa longue absence du port de Bastia. Ainsi, hier soir, comme inauguration du nouveau service auquel on l'a affecté, il nous est revenu de Livourne avec une heure et demie de retard.

Nous sommes au mois d'août ! Qu'en sera-t-il en hiver ?

⁂

Cirque équestre

Le sbeccio qui n'a cessé de faire rage ces deux jours a empêché la troupe Forti de donner les représentations de vendredi et d'hier soir.

Toutefois, aujourd'hui le public pourra de nouveau aller passer quelques bonnes heures au cirque. Deux représentations seront lieu : une à 4 heures et demie, l'autre à 8 heures et demie.

⁂

Hyménée

C'est avec plaisir que nous apprenons le prochain mariage de notre excellent ami. M. Robert Feydel, capitaine au long-cours, avec Mlle Félicité Sangninetti, fille du sympathique sous-ingénieur des Ponts-et-Chaussées.

Nous adressons aux jeunes fiancés nos bien sincères félicitations.

⁂

Témoignage de satisfaction

M. Nicolai, commissaire spécial sur les chemins de fer à Valenciennes, vient d'obtenir un témoignage officiel de satisfaction de M. le ministre de l'Intérieur, pour sa belle conduite au cours des événements difficiles qui se sont déroulés dans le Nord en mars et avril derniers.

⁂

Dispute

Hier matin, la demoiselle B. Laure domestique, s'était prise de querelle sur la place du Marché avec la dame C. Félicité. Elles étaient en train d'échanger un langage assez incorrect, lorsque le brigadier Bertrand arrivant sur les lieux mis fin à la dispute en dressant procès verbal à toutes les deux.

⁂

Au Port

Services de vapeurs Arthur C. Southwell.

Arrivée: Vap. allemand « Maisga », cap. Korfage, venant de Hambourg.

⁂

Dynamiter un navire

L'accident survenu au *Montagu*, sur les côtes de la Manche, rappelle l'attention sur cette opération fort délicate qui consiste à dynamiter un navire. Quand l'épave est tant soit peu visible, la pose des cartouches est aisée : elle ne devient périlleuse que lorsque le bateau est coulé par un fond de dix à quinze mètres.

Un petit appareil est disposé sur le rivage, qu'un fil métallique relie aux cartouches. La main d'un enfant peut provoquer l'éclatement d'un paquebot de plus de 10.000 tonnes. Il suffit qu'elle actionne une manivelle qui commande le rouleau sur lequel se produit l'étincelle de rupture : le sol tremble... une gerbe jaillit en fleur de neige... le monstre est soulevé sur sa quille et retombe.

Alors se produit le spectacle fort amusant de la pêche miraculeuse : tous les poissons qui nageaient dans un rayon de plusieurs centaines de mètres, étourdis, flottant le ventre en l'air : il suffit de les prendre avec la main...

Des opérations comme celles du *Sully*, du *Montagu*, coûtent cher : récemment, un petit steamer, coulé en rade de Bordeaux, entraîna une dépense de 250 000 francs, pour les frais de démolition, alors qu'il n'en valait même pas 50.000.

⁂

Contravention

La police a verbalisé hier contre plusieurs jeunes gens qui s'étaient amusés à casser les vitres du grand théâtre à coups de pierres ; contre le sieur N. Toussaint pour embarras de la voie publique, et la dame P. Claire-Marie, élevage de poules dans la maison qu'elle habite, place Saint-Nicolas.

⁂

Avis

Il a été perdu dans la nuit du 11 au 12 août, sur le territoire de Corte, au lieu dit « Ominanda », un bœuf, âgé de 11 ans, à robe noire, taille 1 mètre 30 environ, et portant au flanc gauche une boule de chair.

Prière de le rapporter contre récompense de 50 francs à M. Albertini Dominique à Corte.

⁂

Occasion

Un joli pressoir à vendre. S'adresser à MM. L. N. Mattei et Cie.

⁂

Avis

M. P. Sabatè, chirurgien dentiste, a l'honneur d'informer son nombreuse clientèle, que son cabinet sera fermé du cinq août au dix septembre.

⁂

Mots de la fin

Dans un salon, un vieux monsieur désabusé soupire :

— La vie n'est qu'un *calvaire*.

Un autre, qui s'attendait à être décoré et dont l'espoir a été déçu, riposte piteusement :

— Je ne suis pas de votre avis, car je trouve, au contraire, qu'il est bien difficile d'obtenir la... croix !

ON DEMANDE UN MONSIEUR offre gratuitement de faire connaître à tous ceux qui sont atteints d'une maladie de la peau, dartres, eczémas, boutons, démangeaisons, bronchites chroniques, maladies de la poitrine, de l'estomac et de la vessie, de rhumatismes un moyen infaillible de se guérir promptement, ainsi qu'il l'a été radicalement lui-même, après avoir souffert et essayé en vain tous les remèdes préconisés. Cette offre, dont on appréciera le but humanitaire, est la conséquence d'un vœu.

Ecrire par lettre ou carte postale à M. VINCENT, 8, place Victor Hugo, Grenoble, qui répondra gratis et franco par courrier et enverra les indications demandées.

Ecole Supérieure de Commerce
DE MARSEILLE
Reconnue par l'Etat
Sous le patronage
de la Chambre de Commerce
148, rue Paradis

Cours normaux de 1re et 2e année (Section du Commerce général et de la Banque, Section Coloniale, Section de Marine Marchande). L'examen d'entrée en 1re année normale s'ouvrira le *Lundi 1 Octobre*. La liste des inscriptions pour l'admission dans les cours normaux sera close le *Lundi fer octobre*. (Les candidats dispensés de l'examen d'entrée par la possession de l'un des diplômes énumérés par le décret du 30 avril 1906, ne sont pas astreints aux formalités d'inscriptions). Pendant les vacances, cours de préparation à l'examen d'entrée.

Cours Préparatoire dans lequel les admissions peuvent être prononcées à toute époque de l'année. Internat annexé à l'Ecole.

Ecole Libre de Commerce recevant des élèves âgés de 12 ans au moins.

CAFÉ-RESTAURANT
DES GOURMETS
A partir de 4 heures
GLACES
Fraise

DERNIÈRES NOUVELLES

Service télégraphique spécial du *Petit Bastiais*

00442

BOURSE DE PARIS

	17 août	18 août
Rente 3 0/0 ancien	97.77	97.75
— 3 p. 0/0 amortis.	97 55	97 70

ex coupon.

ARRIVÉE
de
Monseigneur Desanti
à Ajaccio

Manifestation imposante

(De notre correspondant particulier)

Ajaccio, 18 août.

Mgr Desanti, évêque d'Ajaccio, est arrivé ce matin venant de Marseille, à bord du « Lismone. »

Ce paquebot, richement, pavoisé annonce son arrivée par des coups de canon.

A sept heures, plus de cent prêtres et toutes les confréries de la ville, en habits de chœur, se rendent en procession, sur le quai, pour recevoir le nouveau chef du diocèse.

La foule est énorme ; elle exprime sa sympathie en acclamant, par de nombreux vivats et de chaleureux applaudissements, Mgr Desanti qui descend à terre.

Le cortège se forme pour se rendre à la Cathédrale. Sur tout le parcours, les magasins sont fermé et les maisons pavoisées. Trois arcs de triomphe ont été dressés.

Mgr Desanti est reçu à la porte de la cathédrale par le chanoine Ortolan, vicaire capitulaire, qui souhaite la bienvenue à son évêque.

Dans l'allocution qu'il a prononcée, M. Ortolan, faisant allusion à l'encyclique du pape, s'est écrié : « Nous lutterons avec courage contre l'ennemi et nous triompherons ! »

Mgr Desanti répond par un éloquent discours, fréquemment interrompu par les applaudissements de la foule.

La musique municipale fait entendre ses meilleurs morceaux pendant que le chef du diocèse est conduit au trône épiscopal.

M. le chanoine Baciocchini, chanoine de l'évêché donne lecture du bref de nomination.

Mgr Desanti s'adressant à la foule compacte des fidèles prononce une touchante allocution affirmant l'union de tous les cœurs pour la défense de la religion.

Après la cérémonie de l'installation on entonne le *Te Deum*, puis le cortège se reforme et l'on quitte la cathédrale pour se rendre à l'évêché où Mgr Desanti arrive escorté par une foule enthousiaste.

Durant toute la journée l'affluence a été considérable aux abords de l'évêché, littéralement envahi par les innombrables visiteurs.

Une grande illumination a eu lieu ce soir. La rue Notre-Dame et la maison Desanti offraient un aspect féérique.

Violent Incendie
DANS LA FORÊT DE VIZZAVONA

Corte, 18 août.

Un violent incendie a éclaté, hier, dans la forêt de Vizzavona.

Activé par le vent qui soufflait avec force, cet incendie n'a pas tardé à prendre des proportions considérables.

Le feu n'était pas éloigné des maisons situées près de la gare et les nombreux Ajacciens et Bastiais qui les habitent à cette époque de l'année, étaient effrayés par les progrès incessants de l'incendie.

La Compagnie de chemins de fer avait pris toutes les mesures nécessaires pour le rapatriement des familles installées dans les hôtels et les villas de la forêt.

Un détachement de cent hommes de la garnison de Corte, partis cette nuit, par train spécial, sont arrivés sur les lieux du sinistre ce matin, à 3 heures.

Grâce à leur précieux concours le feu a été circonscrit après un travail opiniâtre de près de cinq heures, et, à 8 heures, tout danger avait complètement disparu.

La troupe qui est rentrée à Corte par le train de 10 heures et demie, s'est montrée digne, en cette circonstance, des meilleurs éloges.

La disparition
DU CURÉ DE CHATENAY

Paris, 18 août.

Le journal « La Croix » annonce, sous toutes réserves, que le corps du curé de Chatenay aurait été retrouvé dans un puits.

On se trouverait en présence d'un crime et l'abbé Delarue aurait été jeté dans ce puits après avoir été tué.

L'ENCYCLIQUE DU PAPE
et
la Loi de Séparation

Déclarations de M. Clémenceau

Paris, 18 août.

Le correspondant du « New-York-Herald » à Carlsbad, a interviewé aujourd'hui, M. Clémenceau, ministre de l'intérieur, qui termine sa cure dans cette localité.

M. Clémenceau lui a déclaré que l'encyclique de Pie X était une véritable déclaration de guerre.

« L'attitude du pape, a-t-il ajouté, aura de graves conséquences pour l'exercice de la religion catholique.

» La loi sera appliquée avec le sang-froid, la prudence et la fermeté nécessaires. »

INTERPELLATION BRETON

Paris, 18 août.

M. Breton, député du Cher, a informé M. Briand, ministre de l'Instruction publique et des Cultes, qu'il l'interpellerait, à la rentrée des Chambres, sur l'attitude que compte prendre le Gouvernement en présence de l'encyclique du pape.

L'ASSEMBLÉE DES ÉVÊQUES

Paris, 18 août.

La « Libre Parole » annonce que la prochaine assemblée plénière de l'épiscopat français aura lieu, à Nîmes, le 23 septembre prochain.

LES INTERPELLATIONS

Paris, 18 août.

Le « Journal » se croit en mesure d'affirmer que le gouvernement demandera à ce que toutes les interpellations relatives à l'Encyclique du Pape soient discutées après le 11 décembre.

Les Morts du Jour

M. Vival

Paris, 18 août.

On annonce la mort de M. Vival, député de l'arrondissement de Figeac.

Né dans cette ville le 24 août 1847, M. Vival était avocat et occupait les fonctions de maire et conseiller général de Figeac depuis plusieurs années.

Elu pour la première fois en 1889, M. Vival avait depuis cette époque, toujours siégé à la gauche radicale de la Chambre.

EN PERSE

L'état de santé du Shah

Paris, 18 août.

Une dépêche adressée de Téhéran au journal « l'Intransigeant » annonce que le Shah est à toute extrémité.

Le progrès de la maladie ont été très rapides et, à l'heure actuelle, la faiblesse du malade est tellement grande qu'on désespère de le sauver.

AMÉRIQUE DU SUD
Tremblement de Terre
sur la Côte Ouest
VALPARAISO EN RUINES
Plusieurs centaines de morts et de blessés

Violente secousse — Enormes ravages — Le feu — La panique.

Paris, 18 août.

Des télégrammes de New-York annoncent qu'une violente secousse de tremblement de terre a été ressentie hier sur la côte ouest de l'Amérique du Sud, faisant des ravages énormes sur une très grande étendue.

La plupart des télégrammes disent que Valparaiso est en ruines.

Les habitants, réveillés en sursaut, quittèrent leurs maisons en hâte, sans prendre la peine de se vêtir.

Les cheminées commencèrent à tomber et les maisons tremblèrent sur leurs fondations.

Les habitants qui fuyaient dans les rues, n'échappèrent au danger d'être écrasés sous leurs demeures, que pour s'exposer à être écrasés par les briques et les charpentes des maisons qui s'écroulaient.

Les personnes, restées chez elles, furent généralement sauvées, bien qu'un grand nombre aient été blessés par les meubles et autres objets que la secousse fit tomber.

Bientôt un nouveau danger venait ajouter à l'horreur de la situation.

Des incendies éclataient sur un grand nombre de points, et faisaient rage ; la rupture des conduites de gaz et d'eau vint rendre presque impossible la lutte contre le feu, activé par le gaz qui s'échappait des conduites « flondrées.

Es quelques instants la plupart des bâtiments publics et privés devinrent la proie des flammes.

Les théâtres et le quartier riche ont été très sérieusement endommagés.

Toutes les affaires sont suspendues ; les banques et les cafés sont fermés.

Aucun train n'est arrivé ou parti depuis la catastrophe. Les tunnels sont bouchés, les voies ferrées sont tordues.

Plus de la moitié de Valparaiso est en flammes.

Les explosions produites par la dynamite avec laquelle les pompiers font sauter les maisons afin de circonscrire l'incendie, provoquent un bruit assourdissant qui augmente encore l'horreur de la situation.

Plus de trois cents cadavres ont été conduits à la Morgue ; on annonce que le chiffre des morts et des blessés atteindra plusieurs centaines.

La Compagnie du Cable Central, dont les bureaux et les magasins sont fermés, a câblé que le désastre de Valparaiso est analogue à celui de San-Francisco.

Les secousses et les incendies continuent.

AUX ANTILLES

Tremblement de terre

New York, 18 août.

Une violente secousse de tremblement de terre a été ressentie aux Antilles.

Charles de Vincenti, 26, rue Figuie, Paris. Ordres de bourse. Comptant et terme.

Renseignements financiers gratuits sur toutes valeurs cotées ou non cotées. — Courtages officiels.

1 franc pour mille au parquet, et 1.25 pour mille en coulisse.

CHAMPAGNE
COSTE-FOLCHER
EPERNAY
Exposition de Liège 1905, Médaille d'Or
Exposition Internationale d'Alimentation Paris 1905, Grand Prix

Le Champagne COSTE-FOLCHER a été le seul admis aux banquets de 30.000 et 50.000 couverts servis les 30 octobre 1904 et 5 novembre 1905, à la Galerie des Machines à Paris pour les Fêtes de la Mutualité.

Agent à Bastia : M. PHILIPPE POZZI.

AVIS

La Maison Dominique MATTEI aîné, Place Saint-Nicolas, Bastia, a l'honneur d'informer sa nombreuse clientèle qu'elle mettra en vente, à partir du 1er août, les marchandises ci-après, paiement comptant :

Sucre raffiné : en pains en sacs, à l'entrepôt d'octroi, 61 fr. les 100 k. ; en caisses de 50 k., morceaux régulière, St Louis, 63 fr. les 100 k. ; en caisses de 50 k., Méditerranée, 60 fr. 50 les 100 kilos.

Sucre cristallisé, 1er et 3e jet.

Pâtes Rivoire et Carret, par caisses de 60 k. 80 fr. les 100 kilos ; par caisses de 12 k. 84 fr. les 100 k. ; au détail, le 2 paquets de 250 grammes, 0.45.

Savon : en caisses de 50 k., Fer à cheval, 28 fr. la caisse ; Abat-jour, 27 fr. la caisse ; Condor, 23.50 la caisse ; Eclair, 23.50 la caisse.

Sel gros des îles d'Hyères, 11 à 11.50 les 100 kilos.

Sel fin en sacs de 50 k., 12 à 14 f. les 100 k.

Farinette extra blanche, 14.50 à 15 fr. les 100 kilos.

Repasse tendre, 12 à 13 fr. les 100 k.

Farines : Coty, Dagraud, Meriy et Cie, Hilard, Parrel Berdiaucks, Thomas et Cie gross.

Pétrole Atlantic, 14 fr. 50 la caisse à l'entrepôt d'octroi.

Pétrole Atlas, 12 fr. la caisse à l'entrepôt d'octroi.

Savon de Paris, en paquets de 1 k. à 0,75 le kilo à la consommation.

Savon de Paris, en paquets de 5 kilos à 0,725 le kilo.

RÉGÉNÉRATEUR UNIVERSEL des CHEVEUX de Mme S. A. ALLEN

Bijouterie-Horlogerie
DANESI fils
Boulevard Paoli, 16, Bastia

M. Danesi fils, ancien élève des fabriques d'horlogerie de Besançon, a l'honneur de prévenir sa nombreuse clientèle qu'il se charge de toutes sortes de réparations de montres et pendules, à des prix défiant toute concurrence.

M. Danesi, faisant lui-même toutes les réparations, est à même de livrer un travail très soigné et garanti.

ANÉMIE
PALES COULEURS
FLUEURS BLANCHES
NEURASTHENIE
CROISSANCE
CONVALESCENCE
de toutes Maladies
GUÉRISON RADICALE en **20 JOURS**
par l'**ELIXIR de S^T VINCENT de PAUL**
Seul Ferrugineux assimilable ne constipant pas
Se vend partout excepté par la
CONFITURE de S^T VINCENT de PAUL

Orezza-les-Eaux
Villa Granajola
PROPRIÉTÉ DU Dr MANFREDI

L'Hôtel sera ouvert à partir du 1er juillet sous la direction de M. Henri Courchet.

Un cuisinier de Nice est attaché à l'établissement. Un service d'omnibus sera à la disposition des voyageurs.

Prix de la Pension :
Table d'hôte, 5 francs par jour ; Chambres, 2 et 3 francs.

Pour tous renseignements s'adresser à Mme veuve Manfredi, villa Grenajola, Orezza.

N. B. — On prend des arrangements pour familles.

L'hôtel restera ouvert jusqu'à la fin de septembre.

Pilules de CHEVAUX BOITEUX
BAUME CAUSTIQUE du Dr J.E. GOMBAULT
FONDANT GOMBAULT

G^de COMPTOIR NATIONAL
CADEAU

Bonbons de POITRINE

Cordonnerie Modèle
Bastia, 33, Boulevard Paoli, 33, Bastia
Eugène PERICCHI, propriétaire

Saison Printemps-Eté 1906

Grand choix de chaussures pour Hommes, Dames et Enfants
Rayon spécial de chaussures de luxe
Grand assortiment de chaussures en couleurs
Choix considérable de pantoufles

Prix très réduits

M. Eugène PERICCHI a l'honneur d'informer ses nombreux clients de l'intérieur et du Cap qu'il reçoit les ordres par correspondance et tous les soins seront apportés à leur prompte exécution.

La Maison se charge des réparations

HOTEL D'EUROPE
ADÉLAI DE COLOMBANI
Bastia — 2 et 5, rue de l'Opéra — Bastia

Cet Hôtel se recommande par sa belle situation, au centre de la ville, à proximité des principaux établissements.
Il possède, en outre, un superbe jardin éclairé à l'acétylène, où les clients peuvent prendre leur repas pendant l'été.
Banquets — Noces — Festins
Pension à des prix modérés

L'Art de Gagner de l'Argent à la Bourse
25 ans de succès, a valu à l'Auteur les félicitations des Financiers les plus distingués. — Envoi Gratis. — GAILLARD, 5, rue Feydeau, Paris.

MAISON DE CONFIANCE
BIJOUTERIE MATTEI
20, Boulevard Paoli

LA BIJOUTERIE MATTEI a l'honneur de prévenir sa nombreuse clientèle, qu'elle ne vend que des articles absolument garantis, or 18 karats et argent 1er titre. Tous les objets par elle mis en vente sont marqués au prix connus et ont déjà subi une réduction sur les prix de vente.
La Bijouterie MATTEI pourra livrer aux prix les plus réduits, des articles de joaillerie, bijouterie, orfèvrerie, montres, chaînes, parures, alliances, etc., etc., brochet or et argent 1er titre
Sa devise est de vendre « bon et bon marché. »
Spécialité de stylets Vendetta-Corse. Réduction de 10 pour cent or garanti 18 Karats.

OUTILS pour AMATEURS et OUVRIERS — LA RUCHE

MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION
Chaux hydrauliques et Grenailles, marques de Villeneuve et Lafarge du Teil. — Pâtons gris et blancs. Carreaux-Rotalques ou ordinaires. — Briques pleines et creuses. — Carreaux. — Tuyaux en poterie-ciment-amiante.
FERS A PLANCHER
Fers en barres: Plats, Ronds, Carrés, T et de fer, Rennes artificiels, Fers
TUYAUX EN FONTE, EN GROS
Appareils Sanitaires
Charles CLEMENT & Cie
Entrepôts aux Magasins Gautraux à Boulevard de Cardo, 1.

Orologeria Sanna
Trovasi in Corvione,
aperto un magazino d'orologeria ove si eseguisce qualunque riparazione a prezzi mitissimi e con garanzia.

PHAÉTON
S'prendre. Pour tous renseignements s'adresser à M. Bernacchi, rue de l'Opéra, Bastia.

PRIME INÉDITE
A NOS LECTRICES
Celles de nos lectrices qui voudront bien envoyer leur adresse à
LA BRODERIE PRATIQUE
38, rue Centrale, à Lyon
recevront gratuitement un exemplaire de ce journal, dont chaque numéro contient une page de dessins piqués d'une valeur de 1 fr. 50.

A VENDRE
Futailles neuves et usagées à de bonnes conditions.
S'adresser à MM. L. N. Mattei et Cie.

ANCIEN CABINET PRADÈRE
PIERRE SABATÉ
Chirurgien-Dentiste
du Lycée
successeur
DENTS & DENTIERS
(Systèmes perfectionnés)
OBTURATION
& EXTRACTION DES DENTS
sans douleur
Bd Paoli, 18, au 1er
Maison Benedetti

M. P. SABATÉ a l'honneur de prévenir sa nombreuse clientèle, d'avoir [illegible] mettre en garde contre certains charlatans dans ambulants — et étant chirurgien-dentiste — qui n'ont pas le droit d'exercer la profession et qui emploient des matières nuisibles à la santé pour la fabrication de dents artificielles.

Le Directeur-Gérant,
J.-B. OLLAGNIER.

Bastia, Imprimerie Ollagnier.

Qu'on se le dise ?
Les Sirops de la Maison L. N. Mattei et Cie, surtout la *Grenadine* et le *Limon* sont sans contredit les meilleurs de tous.
Les goûter c'est ne plus en vouloir d'autres.

COURS SECONDAIRES
de Jeunes Filles d'Ajaccio
DIRIGÉS PAR Mme LUCIE OTTAVI
Officier d'Académie

Cours fondés en 1882 par l'Administration

Les Cours Secondaires d'Ajaccio sont le SEUL établissement public de la ville, le seul aussi où les Cours sont faits par MM. les Professeurs du Collège, de l'Ecole Normale d'Instituteurs et l'Inspecteur.
Exposés en plein Midi, au bord de la mer, vus splendide sur le golfe, eau et gaz, ils offrent aux familles les meilleures garanties d'hygiène et de confort.

Pensionnat
Demi-Pensionnat — Externat
PRIX TRÈS MODÉRÉS

Succès pour l'année scolaire 1904-1905
4 Elèves reçues au brevet élémentaire sur 5 présentées ;
1 Admission à l'Ecole Normale sur 3 ;
10 Brevets supérieurs sur 18,
Des Institutrices pourvues du brevet supérieur sont attachées à l'Etablissement.
Préparation spéciale au concours d'admission à l'Ecole Normale et pour la bourse de l'Enseignement primaire supérieur.

ECONOMIE — ÉLÉGANCE
LA MODE ILLUSTRÉE
Journal de la Famille
TRANSFORMÉ
AGRANDI
PRIX D'ABONNEMENT :
Seine, Seine-et-Oise : 1 mois, 0 fr.
Départements : 3 mois, 2 fr. 50
56, rue Jacob, 56 — PARIS
Toutes les Dames ont le plus grand intérêt à se faire
DES PATRONS DÉCOUPÉS
DE " LA MODE ILLUSTRÉE "
TOUS LES VÊTEMENTS CHEZ SOI
Demander à l'Administration du Journal un NUMÉRO SPÉCIMEN de 36 pages in-4, avec gravures coloriées sur la 1re page, envoyé gratis et franco.
Le meilleur Cirage a été proclamé le CIRAGE MATTEI

"Décidément, l'AMARO MATTEI est un véritable nectar. C'est encore le roi des apéritifs."

LIBRAIRIE OLLAGNIER
ENCRIERS

A fermeture automatique élastique
Système Colombani
Encriers classiques. — Encriers portatifs. — Encriers administratifs. — Encriers de fantaisie. — Encriers réclames.

AVIS
A vendre pour raison de santé, un magasin de faïence et verrerie.
S'adresser rue Neuve, maison Gregorj.

ANCIEN CABINET
DE M. LE DOCTEUR PASQUALINI
4, rue des Terrasses, Bastia
Fabrication et réparations de dentiers artificiels
F.-A. MORATI
Ancien chef de section des hôpitaux de Dijon, de Marseille, etc., travaille, comme opérateur, en mécanique dentaire, spécialement pour MM. les docteurs et chirurgiens-dentistes (diplomés).
N. B. — Les matières premières devant servir à la fabrication des dentiers proviennent des *trois* maisons de Paris.

Installation
à Gaz et Acétylène
Jean Cini, *ex ouvrier du Gaz*
Place de l'Hôtel de Ville, 4, Bastia
Vente de becs, verres et manchons
Appareils sur commande
Abonnement pour l'entretien de l'éclairage : — Travail soigné et garanti

Indispensable... Campagne
L'ALMANACH DE LA GAZETTE DU VILLAGE

LIQUEUR DE NOIX
par M. SIMONCELLI
Médaille d'argent, Exposition de Bastia 1903.
Grand Prix hors concours, Exposition internationale de Bastia (1906).

Lisez tous les Jeudis
le
Journal des Voyages
La plus attrayante des publications hebdomadaires.
ROMANS D'AVENTURES
Louis Boussenard, Paul d'Ivoi, Henry Leturque, etc.
Récits d'Explorations. ss Nombreuses Variétés
SUPERBES ILLUSTRATIONS
Abonnement de Trois Mois avec Prime contre mandat-poste de 2 fr. 50, adressé, 416, rue Rectamarie, Paris.
15 centimes le Numéro. En vente partout

Aux tempéraments délicats offrez un
VIN DU CAP CORSE
à base de Quinquina
de la Maison L.-N. MATTEI, & Cie — BASTIA (Corse)
Apéritif Tonique Fortifiant
Ce vin que nous offrons avec confiance aux Consommateurs diffère complètement de tous ceux connus à ce jour; d'un goût agréable au palais, il est à la fois tonique et apéritif.
Pris avant les repas, il excite l'appétit, pris après il active et facilite la digestion.
Demandez dans tous les bons Etablissements un Vin du Cap Mattei

XXXIe ANNÉE — LUNDI 20 AOUT 1906 — N. 235

Le Petit Bastiais

5 CENTIMES — JOURNAL QUOTIDIEN — 5 CENTIMES

Rédaction & Administration : 6, Boulevard du Palais, Bastia
J.-B. OLLAGNIER, Directeur

Les annonces sont par bloc d'avance et reçues aux Bureaux du Journal. Faits divers 1 fr. — Réclames 5e page, 0.75 — Décès, 0.50 — Judiciaires, 0.25

ABONNEMENT (Payable d'avance)

	un an	6 mois	3 mois
Corse	20 fr.	10 fr.	5 fr.
Autres France	25 »	12 »	6 »

Union postale, un numéro 0.10 le port en sus.
On ne répond pas des manuscrits déposés.

BIBLIOTHÈQUE BASTIA MUNICIPALE
00443

LE CALENDRIER

Fête d'Aujourd'hui : Saint Bernard.
Soleil : (heure nationale)
Lever, 4 h. 41 m. — Coucher, 6 h. 30 s.
Dernier quar., le 16. — Nouv. Lune, le 19
Fête de Demain : Ste Jeanne de Chantal.

19 AOUT

Les Curiosités de la Semaine

Sait-on pourquoi on vient d'organiser une mission officielle pour aller étudier en Afrique la maladie du sommeil ?

Les savants ne sont pas du tout d'accord sur les causes de cette maladie. Tandis que les médecins français affirment, avec d'excellents arguments, qu'elle est due à un microbe, au nom harmonieux de trypanosome, les docteurs portugais soutiennent, avec des raisonnements non moins convaincants, que le microbe n'est pour rien dans l'affaire et qu'il faut s'en prendre au poisson séché dont se nourrissent les nègres.

Et à l'appui de leurs assertions contradictoires, ils se disputent au chevet des pauvres noirs, celui-là voulant leur faire ingurgiter de l'iode au lieu d'émétique, celui-ci s'efforçant de leur pratiquer l'inoculation qui a remplacé le clystère.

Espérons que la mission envoyée par l'Institut Pasteur va mettre un peu d'ordre dans ce chaos.

Le 15 août de cette année tombait le centenaire de l'Arc de Triomphe des Champs-Elysées.

La construction de ce monument fut décrétée par Napoléon Ier, le 18 février 1806 et la première pierre donna lieu au cérémonial accoutumé, le 15 août suivant, jour de la Saint Napoléon, la fête nationale en ce temps.

Commencé sous les ordres de Chalgrin, élève de Servandoni, l'Arc de Triomphe fut achevé en 1836 par l'architecte Blovet.

L'érection du monument dura donc trente ans. Il coûta environ dix millions de francs.

Quatre artistes ont collaboré à la décoration : ces artistes sont : Rude, qui a sculpté la « Patrie en danger, » l'un des chefs-d'œuvre de la statuaire française ; Cortot, auteur de « Triomphe ; » Pradier, auteur de « la Renommée ; » Etex, qui sculpta « la Résistance » et « la Paix. »

On se rappelle que le sommet du monument supporte, voilà quelques années, la maquette d'un quadrige. On l'enleva, de crainte d'accident ; mais ce projet ne faisait que reprendre celui de Napoléon qui avait conçu l'idée d'un aigle vainqueur aux ailes largement déployées, destiné à rappeler au public la consécration de ce monument dédié aux victoires des armées impériales.

En débarquant en Angleterre un richissime banquier de Dayton (Ohio), M. John Patterson, se demanda quel était pour lui et sa famille, composée de sa fille miss Dorothée, son fils Fred, son secrétaire, son valet de chambre, un groom et une femme de chambre, le meilleur moyen de bien voir le pays pendant le long voyage qu'il voulait faire en Europe. Il essaya d'abord une automobile : il trouva que cela allait trop vite ; une diligence : que c'était dangereux, et qu'on y était mal.

Une idée lui vint, ingénieuse, charmante : il décida qu'on voyagerait tous à cheval, comme au temps jadis.

Et c'est ainsi qu'il y a quelques jours cette caravane d'un nouveau genre arrivait à Londres après une délicieuse randonnée de cinq cents kilomètres effectués à cheval, et derrière laquelle avançait un grand omnibus où se trouvaient les bagages.

Après quatre jours à Londres ils iront à cheval à Douvres, traverseront la Manche, remonteront à cheval à Calais et feront leur entrée dans leur bonne ville de Paris — tout comme Henri IV — d'où ils repartiront, toujours à cheval, pour faire une longue et intéressante chevauchée en Europe.

Voilà une idée vraiment ingénieuse et qui pourrait peut-être devenir un jour à la mode.

Un astronome américain vient de découvrir une nouvelle nébuleuse et, chose remarquable, c'est sur des négatifs photographiques, et non pas directement, qu'il a fait sa découverte. La nébuleuse nouvelle est aussi importante que celle d'Orion avec laquelle elle présente d'ailleurs de nombreuses analogies. On sait que parmi les nébuleuses insolubles — les autres sont si éloignées que leur aspect n'est pas modifié par la vision stéréoscopique — figure la « voie lactée. » D'après les calculs de l'illustre Herschell, cette dernière ne compterait pas moins de dix-huit millions de soleils, » centre, sans aucun doute, de systèmes comme le nôtre. Pour donner une idée de l'éloignement de ces amas d'étoiles, nous dirons que la lumière de quelques-unes d'entre elles met plusieurs millions d'années pour nous parvenir, en parcourant trois cent dix mille kilomètres à la seconde environ.

Le mot d'Alphonse Karr : « Que messieurs les assassins commencent !... » ne l'a pas emporté sur les raisonnements humanitaristes ; la peine de mort va être supprimée, mais non pas messieurs les assassins. Aussi le bourreau est-il l'homme du jour, au moment de disparaître, il éveille toutes les curiosités. Ceci rappelle une aventure piquante dont le théâtre fut, à la fin du dix-huitième siècle, un restaurant proche du Palais Royal.

Un habitué venait chaque jour à la même table, qui lui était réservée. Un beau matin, il trouve la place prise par un inconnu. Surprise. Grosse scène au maître d'hôtel et à la caissière. — D'ailleurs, ajouta-t-il après sa semonce, connaissez-vous ce monsieur ? — Non... — Eh bien ! c'est le bourreau de Versailles.

Effroi. Colloque du maître d'hôtel et de la caissière. Un bourreau chez ce restaurateur élégant : impossible. Le maître d'hôtel s'approche du client fâcheux : Monsieur est content ? — Oui, mais j'attends trop tes plats que j'ai commandés. — Monsieur les attendra longtemps encore ! — Hein ?... — On ne les apportera pas à monsieur, et nous serons reconnaissants à monsieur de ne pas revenir. — Insolent !.. mais la raison ? — Vous êtes connu ! — Et alors ? — Eh bien... le bourreau de Versailles ne peut dîner ici. — Qui vous a dit que j'étais le bourreau de Versailles ? — Ce monsieur là-bas. — Ah !... très bien, ce monsieur ? Je n'ai rien à dire. Il doit le savoir, *je l'ai marqué* il y a deux ans.

Et après ces mots prononcés très haut en désignant son antagoniste, le mystificateur, digne et grave, se lève et se retire.

La statistique est quelquefois opportune : témoin celle que nous fait connaître un chercheur émérite et qui évoque des paradis rafraîchissants et facilement accessibles.

Outre les deux pôles, que l'auteur n'a pas cru devoir considérer comme machines frigorifiques, il existe, de par le monde 48.000 machines à glace, pouvant débiter douze milliards de kilogrammes de glace à l'heure, et ce en toute saison et sous toutes les latitudes évidemment.

Chiffres fantastiques devant l'énormité desquels nous voudrions bien rester froids...

PIPELET.

Les Corses en Tunisie

D'une interview de M. Stephen Pichon, résident général en Tunisie, publiée par le « Gil Blas », nous extrayons ces lignes qui intéressent directement nos compatriotes.

Parlant de la colonie française à Tunis, notre confrère demande à M. Stephen Pichon :

« Un dit que les Corses sont très nombreux ?

« C'est exact, répond le résident général, et j'ajoute qu'ils sont là, comme ailleurs, d'excellents colons, aimant le travail et doués d'une grande énergie. Ils supportent très facilement le climat et c'est une supériorité dont ils savent tirer parti. » (*Gil Blas*, du samedi 11 août 1906).

Nous sommes heureux de voir nos compatriotes établis en Tunisie appréciés d'une façon aussi flatteuse par un homme aussi éminent que M. Stephen Pichon et nous éprouvons une vive satisfaction de cet hommage publiquement rendu à leurs qualités de persévérance, de labeur, et d'activité. — L.

Affectation des Conscrits

Dans l'instruction annuelle relative à la répartition des conscrits, qui vient d'être adressée aux commandants des bureaux de recrutement, voici certaines dispositions qui paraissent plus particulièrement intéressantes :

La commandants des bureaux de recrutement procéderont à l'affectation des jeunes soldats en tenant compte tout d'abord de l'aptitude physique de chaque conscrit, de sa spécialité professionnelle et des conditions particulières exigées pour l'admission dans chaque arme ou chaque subdivision d'arme.

Les premiers inscrits seront envoyés dans les corps les plus rapprochés et ensuite, successivement, les plus jeunes, jusqu'au dernier, dans les corps de plus en plus éloignés.

Les omis excusés sont affectés les derniers. Quant aux omis non excusés ou condamnés, ils sont affectés aux troupes coloniales.

Les jeunes soldats originaires des départements, qui ont leur résidence à Paris, ne peuvent être affectés à des corps stationnés dans l'étendue du gouvernement militaire de Paris, sauf les cas prévus (en faveur des hommes mariés ou veufs avec enfants).

Les jeunes gens admis avant l'incorporation, par le conseil départemental, à faire bénéficier leur famille de l'allocation journalière de 0 fr. 75 comme soutiens indispensables de famille sont affectés les premiers, abstraction faite de leur rang d'inscription sur la liste de recrutement, aux corps de troupe les plus rapprochés à demeurer par leur recrutement, compte tenu de leur aptitude physique ; mais les jeunes gens exerçant une profession spéciale (ouvriers d'habits, cordonniers, selliers, maréchaux ferrants, ouvriers en fer ou en bois, etc.) seront affectés conformément aux indications particulières contenues dans les circulaires annuelles du répartition du contingent.

Les hommes mariés ou veufs avec enfants sont affectés, s'ils possèdent l'aptitude physique voulue, aux régiments stationnés au lieu même de leur résidence, ou à défaut, à celui qui se trouve le plus à proximité. Dans le cas où ils ne posséderaient pas l'aptitude physique voulue, ils seront affectés au corps le plus rapproché de l'armée à laquelle ils sont aptes.

Les hommes mariés ou veufs avec en-

---

140 FEUILLETON DU PETIT BASTIAIS

Le Conducteur d'Omnibus

PAR
ALFRED SIRVEN & A. SIÉGEL
DEUXIÈME PARTIE
LES AMOUREUX

« Mais je le sais, ce consentement elle ne me l'accordera que sur votre ensault.

— En ce cas, elle ne vous l'accordera jamais.

— Peut-être, si vous êtes sage et si vous semblerez véritablement Mme du Chelles comme votre amie.

— Que voulez-vous dire ?

— Qu'un mot de moi suffirait pour réhabiliter cette jeune femme et que, ce mot, je le prononcerai le jour où vous aurez décidé Marie à m'épouser.

Il salua et se retira lentement, sans baisser les yeux sous le regard fixe, hautain de la comtesse.

XVIII

« Madame,

« Vous m'avez menacé et le ciel m'a puni.

« L'ouvrage dont je vous ai accablée était inachevé, je le sens à présent que je l'ai payé de l'irréparable perte de mon bonheur.

« C'est une âme désespérée et repentante qui vient à vous.

« Le comte Van Oosten, mon mari, va mourir.

« Il faut que vous le voyiez ?

« Prêt à paraître devant Dieu, il dira la vérité.

« Le sentiment de sa fin prochaine semble avoir réveillé sa mémoire, son esprit et sa conscience.

« Accourez près de lui, entourez-vous de témoins qui entendront ses dernières paroles de cette démarche suprême sortira peut-être votre salut.

« Avant d'implorer votre pardon, je vous supplie de m'aider à réparer le mal qui vous a été fait.

« Après cela, vous me pardonnerez, je l'espère, et si je lui retrouve par le bonheur, je retrouverai du même le repos.

« Recevez, avec l'assurance de mon repentir, celle de mon profond et inaltérable respect.

« COMTESSE VAN OOSTEN. »

— Tiens, Gérard, lis, dit Suzanne en lui tendant la lettre qu'elle venait de recevoir.

Il lut à son tour et, la serrant dans ses bras :

— O ma bien-aimée, c'est la réparation qui commence !

— La réparation, ce n'est pas assez, dit-elle, c'est la réhabilitation éclatante qu'il me faut. Nous irons à Suresnes aujourd'hui même.

— En aurais-tu la force ?

— Tu sais que je me sens mieux depuis quelque temps.

Il fut d'abord que nous nous procurions des témoins, ainsi que nous le conseille la comtesse.

— Ces témoins sont tout indiqués. La comtesse de Berly et M. Morin.

Moins, d'une heure après, un landau emportait à Suresnes M. et Mme de Chelles, l'avocat et la mère de Jeanne.

Mme Van Oosten, prévenue de leur arrivée, accourut à leur rencontre.

— Madame, dit-elle, en s'inclinant respectueusement devant Suzanne, je vous remercie d'être venue à mon premier appel. La confiance que vous me témoignez prouve que vous croyez à la sincérité de mon repentir. Mais le temps presse. Le comte n'a plus que quelques instants à vivre. Il faut vous rendre près de lui sans tarder, car la conviction que je possède de votre innocence ne suffit pas, et il importe que, lorsque vous sortirez d'ici, cette innocence éclate aux yeux de tous.

Tous les quatre entrèrent à sa suite dans la chambre de l'agonisant.

Sœur Louise, en prières, était agenouillée devant le lit.

Elle se leva et, apercevant Suzanne, elle courut l'embrasser.

— Ecoute, lui dit-elle en lui montrant le mourant.

— Suzanne !... balbutia-t-il dans sa fièvre, Suzanne, ne viendras-tu pas ?

— Me voici, dit la jeune femme, s'approchant de lui, soutenue par la religieuse.

A sa voix il tressaillit.

Ses yeux fermés se rouvrirent.

Il l'aperçut et sa voix, rauque tout à l'heure, et déchirante, devint très douce.

— Toi, Suzanne ! toi-il les mains jointes. C'est bien toi ...Je te reconnais... Tu es bien la sainte créature que j'ai aimée comme une sœur... C'est toi que j'ai devant les yeux... et non pas l'autre, celle qui avait tes traits, ta voix... mais dont les paroles n'étaient pas les paroles, dont les baisers n'étaient pas les baisers... sur elle c'était la malédiction impure, coupable... et toi, tu es l'ange du bon Dieu !

« Pourquoi n'as-tu pas voulu le dresser entre cette femme et moi ?

« Pourquoi ne lui permis-tu pas la prendre pour toi ?... que je l'embrasse en croyant l'aimer ?...

« Etais-tout ?... oui, tout !... Mais elle te ressemblait tant qu'il a fallu que la mort vienne pour m'éclairer, pour mettre dans mon âme la vérité à la place du mensonge !

Tous l'écoutaient, stupéfaits.

Ainsi, Marie ne s'était pas trompée.

Son affection pour Suzanne lui avait permis de soulever le voile du mystère étrange, incompréhensible !...

— Pardonne-moi d'avoir douté de toi ! poursuivit le mortbond, d'avoir cru à mon illusion plutôt qu'à toi-même !... D'avoir osé penser que tu étais descendue jusqu'à moi, toi, la sainte, l'immaculée !...

Il s'interrompit quelques secondes, puis d'une voix de plus en plus faible :

— Valentine, appela-t-il.

La comtesse vint se placer à côté de Suzanne.

— Comtesse Van Oosten, dit-il, vous à qui mon amour fut un fardeau, je ne prends de vous l'avoir imposé. Je vous pardonne votre dédain, pardonnez-moi de vous avoir aimée. Et maintenant, écoutez ce que je vais vous dire. Une femme a été trouvée dans cette maison à mes côtés ; elle est digne de votre mépris, mais ce n'est pas celle que vous voyez aujourd'hui... J'ai pu le croire moi-même, tant elle lui ressemblait... mais je suis désabusé...devant Dieu qui m'appelle, je le jure !... Mettez votre main dans celle de Suzanne... elle est digne du respect d'une honnête femme comme vous !... Pardonnez-moi toutes les deux le mal que je vous ai fait... Adieu !... Adieu !

La parole expira sur ses lèvres.

Les suprêmes convulsions de l'agonie commencèrent.

— Mourez en paix, je vous pardonne ! dit Suzanne, pendant que son mari l'entraînait loin de la couche funèbre.

CHOCOLAT MENIER

Nous nous faisons un plaisir de publier une poésie de notre compatriote, M. Joseph Maggini, membre titulaire de l'Académie du Var et secrétaire archiviste du Syndicat d'initiative des intérêts corses à Toulon.

A LA CORSE

Corse en ta revoyant, je fais parler ma joie ;
Ainsi qu'un égaré qui retrouve sa voie,
Je m'abandonne au tendre et doux ravissement
Devant tes bords d'azur où le flot mollement
Chante ton ciel éblouit aux beautés mirifiques,
Je revois la fraîcheur de tes forêts antiques
Ainsi que de tes monts profilant sous les cieux
Leur cime frémissant au vent mélodieux.

Séjour de la valeur dominante de l'homme,
Terre de générosité que chaque peuple nomme,
Heureux qui désigna le cœur de notre humain,
Devant la guerre assise au seuil du lendemain,
O Corse, nom qui brille au temple de la gloire,
Nom qu'on trouve gravé partout où la victoire
Promena son drapeau sur les champs de l'honneur
Rejoila l'aven d'amour qui monte de mon cœur.

. . . . . .

A l'heure où sur tes monts la nuit étend ses voiles,
Quand le frémissement des brises et des bois
Berce l'ombre au sourire éternel des étoiles,
Je sens l'extase naître en mon âme et je bois
La douce griserie à la coupe du rêve :
Maut, j'entends passer l'essaim des souvenirs,
Des tendres souvenirs que ma pensée élève,
Sous ton beau ciel d'azur où flottent mes désirs.

Les fêtes du Cancone, ainsi que d'Isolo
Où le baiser qui brûle et la beauté qui plaît,
Tes vierges, ô Cyrnos, ont la flamme de vie ;
Qui fait naître en un amour sublime où se complaît
L'excès de l'honneur et de cette esthétique,
Elles ont le sourire aux lèvres de cristal
Leur regard sémillant a son repos magique
Et leur bouche est charmeuse avec son rouge d'émail.

J'ai vu des horizons quelques apothéoses,
Des villes embellies par des rayons divins,
Mais rien n'est aussi beau que la splendeur des roses
Qui couronnent le front de tes brillants matins ;
Rien n'est plus beau que l'heure où l'aurore vermeille
Entr'ouvre à l'Orient les portes d'or du jour,
Ta voix a son cantique alors que tout s'éveille,
Et mon âme à son hymne inspiré par l'amour.

JOSEPH MAGGINI.

Sollacaro, août 1906

Tous appartenant aux bureaux de recrutement des départements de la Seine ou de Seine-et-Oise sont attendus par les soins du gouverneur militaire de Paris.

Les hommes astreints à se marier après leur incorporation devront être maintenus à leur corps d'affectation.

Les jeunes gens qui au moment de l'incorporation seront chiens, pour toute autre cause que la maladie, des suites d'arrêts, d'une durée totale de trente jours, seront prévenus qu'en dehors des dimanches et des jours fériés, et sauf le cas de force majeure, ils ne pourront plus s'absenter pendant leur présence sous les drapeaux.

Les Services Maritimes Postaux
DE LA CORSE

Courrier en retard

A M. le Directeur des Postes

Le paquebot postal de la Cie Fraissinet qui devait arriver, à Calvi, dimanche, 19 du courant, à 4 heures 6 du matin, n'est arrivé qu'à 6 heures, après le départ du premier train.

Les dépêches du Continent qui devaient être distribuées à Bastia le 19 à midi, ne nous parviendront, par suite de ce retard, que le 20 à 8 heures du matin, et encore... ?

AGRICULTURE PRATIQUE

Les raisins de nos treilles et les fruits de nos arbres fruitiers ont à souffrir chaque année des attaques des insectes et notamment des guêpes. Lorsque l'été a été sec et chaud, les guêpes sont plus nombreuses, c'est alors qu'elles font des dégâts suivis par la dépréciation qu'elles causent aux fruits : abricots, pêches, prunes, poires et surtout raisins.

Elles s'attaquent toujours aux fruits les plus sains. Comme elles sont carnassières, il n'est pas rare de les voir à l'état des insectes ou elles se repaissent de viande. Elles en emportent même au guêpier pour nourrir les larves.

Elles s'attaquent aussi aux abeilles de ruches sont très frandes à cause du miel qu'elles renferment.

Elles font une guerre acharnée à la mouche bleue ou mouche à viande, ainsi qu'à la mouche ordinaire. C'est le rôle utile qu'elles jouent, mais il ne compense nullement le mal qu'elles déterminent.

On se préserve des dégâts qu'elles causent :

1. par leur destruction ; 2e en enfermant les fruits dans de petits sacs en mousseline, en gaze, en crin ou en papier.

Ce dernier mode de préservation est onéreux et ne peut être appliqué qu'à des raisins pouvant se vendre à un prix avantageux.

Destruction des guêpes. — Plusieurs moyens sont préconisés ; nous ne mentionnons que les plus pratiques.

On détruit la guêpe commune et la guêpe germanique par l'asphyxie ou le feu.

Une fois que l'on a découvert le nid, on attend que tous les habitants du guêpier soient rentrés et qu'ils s'y tiennent en repos, ce qui a lieu à la tombée de la nuit.

On verse alors par l'orifice du nid un quart de litre de pétrole ou d'essence de térébenthine. On peut recourir aussi au soufre : on allume une mèche soufrée que l'on introduit dans l'ouverture. Soit que l'on ait recours à l'un ou à l'autre de ces procédés il faut immédiatement après, boucher hermétiquement l'orifice pour que les émanations puissent agir sur les guêpes et les tuer.

Quelques personnes se contentent d'allumer du feu au-dessus du nid et une fois bien pris, elles agrandissent l'entrée pour tuer les habitants par la chaleur.

Une injection de sulfure de carbone, après avoir bouché les orifices, tue en quelques instants la guêpe le plus profond. A défaut de pal injecteur, on se contente d'introduire une boulette de coton imbibée de sulfure de carbone dans l'orifice que l'on bouche aussitôt après. Il suffit de trois grammes de ce produit pour anéantir tout un guêpier.

Les nids aériens sont détachés des branches, le matin de très bonne heure, alors que les guêpes sont encore engourdies et empressonnées dans des sacs en papier que l'on brûle ensuite.

Quelques jours avant la maturité des fruits on capture beaucoup de guêpes en suspendant aux treilles ou aux arbres des flacons remplis à moitié d'eau miellée.

Les guêpes y pénètrent et n'y soient. Malheureusement ces pièges présentent l'inconvénient de prendre en même temps bon nombre d'abeilles lorsque des ruches se trouvent à proximité.

Les ruminants plantés le long des treilles écartent les guêpes ; l'expérience est facile à essayer.

L'ensachage des grappes est une opération des plus recommandables ; pour protéger les raisins de luxe ont fait usage de sacs en papier translucide, percés aux coins pour permettre la sortie de l'eau au moment de la pluie, faciliter le renouvellement de l'air et empêcher l'élévation de la température dans l'intérieur du sac, car si ce dernier était hermétiquement clos, la chaleur pourrait s'y concentrer et le raisin serait échaudé.

On fait usage encore de sacs en mousseline en gaze ou en crin dont le prix est relativement réduit.

Ces sacs protègent les raisins contre les insectes et contre les maladies cryptogamiques.

L'ensachage doit se faire par temps sec.

Destruction des mouches. — Les mouches se reproduisent avec une extrême fécondité. Elles déposent leurs œufs sur le fumier, dans les fosses d'aisance et dans d'autres endroits plus ou moins propres. Le meilleur moyen d'enrayer leur propagation consiste à détruire les larves avant leur transformation.

Dans les fosses d'aisance on conseille de répandre un mélange d'huile de schiste, encore appelé « huile de pierre » à raison de deux litres par mètre carré, additionnés d'eau.

On peut répandre sur les fumiers une solution de 12 à 15 0/0 d'acide sulfurique ou une solution de 25 à 30 0/0 de sulfate de fer.

Ces arrosages doivent être répétés de temps à autre, c'est-à-dire au fur et à mesure que les mouches viennent par de nouvelles pontes engendrer de nouvelles générations.

Contre l'insecte parfaitement fait usage de pièges. Parmi le nombre, il en existe de très bons et de réellement pratiques.

En cherchant à détruire les larves et les insectes, on arrivera à diminuer considérablement le nombre et partant le mal qu'elles peuvent causer.

J. ARTIGALA.
Diplômé de la Ferme-Ecole du Fâsch.

On que disent les Journaux

Sur l'Encyclique du Pape

L'Aurore

De M. Rane :

« En avant les petites « combinazioni ». Nous espérons bien que le gouvernement de la République ne se prêtera pas à ce double jeu, où il ne pourrait être que dupe. Le Pape ignore la loi. Que le gouvernement ignore l'Encyclique. Son rôle est tout tracé : il n'a qu'à poursuivre avec calme, avec fermeté l'application inflexible de la loi, et cela dans les délais fixés par la loi elle-même. Pas de sursis. Tant pis pour ceux qui résisteront, qui se révolteront. Force restera à la loi. »

L'Autorité

De M. Guy de Cassagnac :

« L'heure n'est pas encore venue de mesurer les conséquences d'une encyclique qui mettant un terme à tant de discussions irritantes, unit tous les catholiques en un même sentiment de foi et de résistances contre une loi qui viole leurs libertés les plus sacrées et les plus chères. Nous nous contenterons de dire, pour le moment, qu'elle est un soulagement pour les consciences, et d'en apprécier l'effet sur l'humeur de nos adversaires. Ceux ci n'ont pas eu la force d'accueillir avec sérénité la réponse du Vatican. Ils marquent le coup avec un ensemble vraiment réconfortant et avec une fureur que seule expliquerait la certitude où ils étaient de conserver indéfiniment le privilège de l'impunité à l'abri de leur cynisme criminel. »

Le Radical

De M. Maujan :

« La République appuyée par une formidable majorité électorale qui s'est formée précisément sur la loi de séparation ne se troublera pas pour autant. Elle joindra le sang-froid à l'énergie et à la fermeté dans l'application de la loi et elle ne laissera pas le pays en condamnant la politique à n'être plus qu'un vaste et acerbe dialogue, une joute de mauvais procédés avec l'Eglise. Elle ne mangera pas davantage du curé, mais le curé, non plus, qu'on le sache bien, ne la mangera pas. »

Le Matin

De M. Hardouin :

« On n'est pas obligé de mettre dès maintenant les choses au pire, de voir les églises fermées, les fidèles privés des Sacrements, le clergé réduit à la mendicité. On fait bien des choses en quatre mois. Nous verrons peut être dans l'intervalle surgir un bon petit procédé qui permettra de sauver la chèvre et le chou, de respecter la volonté du Pape et en même temps d'assurer l'exercice du culte. »

Abonnements de Saison

Le Petit Bastiais met à la disposition de ses lecteurs partant en villégiature des *Abonnements de Saison* au prix de 50 centimes par semaine.

Les Pilules Pink viendront à votre secours. On peut dire : « Quand la maladie sera contre vous, les pilules Pink seront avec vous. » Elles donnent des forces, elles donnent du sang, elles fortifient le système nerveux. Elles sont recommandées aux anémiques, aux jeunes filles pâles, à ceux qui souffrent de l'estomac et de douleurs. Elles guérissent les maladies nerveuses.

⁂

M. Quesnnes Yves, instituteur à Pleudaniel (Finistère), écrit :

« Je suis heureux de vous faire savoir que les pilules Pink n'ont fait grand bien. J'étais devenu très faible, très pâle j'avais constamment froid aux pieds, j'éprouvais bien souvent de douloureuses migraines et la nuit je dormais très peu. Depuis que j'ai fait usage des pilules Pink, j'ai de nouveau de bonnes couleurs, mes maux de tête ont disparu, je dors paisiblement et je me sens plus fort.

⁂

Mme Arnavielhe née Marie Carinet, modiste rue Balard 25, Montpellier, écrit :

« Je viens vous remercier de ma guérison par les pilules Pink. Elles seules m'ont guérie des rhumatismes et des maux d'estomac que j'endurais depuis 16 ans. J'avais essayé beaucoup de remèdes et ils n'avaient pas réussi à me soulager. Les pilules Pink m'ont complètement rétablie et je me fais un devoir de vous faire connaître ces résultat merveilleux. »

⁂

Mme Doniau, sage-femme à Ernée (Mayenne), écrit :

« Depuis que j'ai pris les pilules Pink mes rhumatismes ont complètement disparu. Actuellement je ne ressens plus la plus petite douleur dans les articulations. Vous comprendrez ma satisfaction quand vous saurez que pendant deux mois j'ai dû garder le lit sans pouvoir faire un mouvement, et que j'avais essayé auparavant plusieurs traitements sans succès. »

⁂

Les pilules Pink sont en vente dans toutes les pharmacies et au dépôt Pink, Gablin, 22, rue Bailu Paris, fr 3.50 la boîte, 17 fr. 50 les 6 boîtes franco.

Petite Gazette

Variations atmosphériques du 19 août

Thermomètre 7 heures du matin, 24 à midi 25.2 à 6 heures du soir + 24 Maxima + 28.8 Minima + 20.2

Baromètre 7 heures du matin, 758 mm. à midi, 759 mm. 6 heures du soir, 760 mm.

Vent. — Dans la matinée, N. E.

Dans l'après-midi, id.

Etat du ciel, découvert

Pluviomètre, à 7 h. du matin 0 mm.

⁂

La victime de la rixe

Hier, à 2 heures de l'après-midi, ont eu lieu les obsèques du malheureux Pieri Alexandre, âgé de 21 ans, qui avait été blessé à l'aine gauche par un coup de couteau, au cours de la rixe qui a eu lieu dans la rue des Terrasses, le jour de l'Assomption.

La mère de cet infortuné jeune homme faisait peine à voir, tellement sa douleur était immense.

⁂

Au conseil général

On entend souvent parler des vœux prononcés par les conseils généraux.

Avez-vous jamais entendu dire qu'un seul de ces vœux ait jamais été pris en considération par le gouvernement ou par les Chambres ? Mais alors pourquoi les émet-on ?

Les vœux sont pour les conseils généraux ce que sont les pétitions pour les particuliers, originaux ou grincheux. On les imprime religieusement, on les distribue au Parlement, et tout se borne là.

Mais les électeurs sont satisfaits ; ils ont fait démarches sur démarches auprès de leurs mandataires et, le jour où ils voient dans les feuilles locales que le conseil général a formulé le vœu qui leur est cher, tout va bien, ils sont contents !

Bon électeur, va ! que de vessies on te fait prendre pour des lanternes !

⁂

Record de soleil

Nous allons, cette année, disputer à l'Espagne et à l'Italie, qui le détenaient, le record de soleil. Nous occupions, en effet, le troisième rang dans la liste des pays les plus favorisés par Phébus. L'Espagne venait en tête avec 3.000 heures en moyenne de soleil par an ; l'Italie venait immédiatement après avec 2.300 heures. La France n'a en moyenne, que 2.200 heures de soleil par an, un peu moins que l'Italie et beaucoup plus que l'Allemagne, qui n'en a que 1 700.

Or, cette année, la France a déjà connu plus de quatre mois ensoleillés. Pour peu que le beau temps se maintienne encore quelque temps — et tout le laisse prévoir — nous aurons joui, en 1906, de plus de 3.000 heures de clair soleil.

Nous ne pourrons plus envier le climat espagnol, et le ciel bleu de l'Italie aura été, cette année, plus inconstant que le nôtre !

⁂

Simple requête

On s'est efforcé d'assainir les bureaux de postes, et petit à petit on y arrive. Une réforme, ou plutôt une innovation très simple, pourrait encore être faite, dont se réjouirait tout le monde.

En ces temps de chaleur, si vous demandez un timbre à un employé, ce dernier éprouve une difficulté assez grande pour le détacher de la feuille d'abord et pour vous le remettre ensuite, ses doigts humides se collant au timbre. On se trouve donc dans l'obligation ou d'humecter avec la langue le timbre souillé, ou, ce que de nombreuses personnes préfèrent, de mouiller l'enveloppe qui le doit porter.

Il serait si simple de placer à côté des guichets ou sur les tablettes disposées dans les bureaux, des éponges humides contenues dans des récipients en porcelaine.

La peur de voir subtiliser ces petits accessoires ne peut vraiment empêcher d'en faire l'essai !

⁂

Mots de la fin

Des Gascons causent natation et se racontent mutuellement leurs prouesses. Le premier se tait enfin après un long récit, alors, le second reprend :

— Tout cela n'est rien auprès de ce que j'ai vu.

— Et quoi donc ?

Un paquebot sortait du port d'Alger. Un monsieur, qui se trouvait à bord, semblait s'ennuyer. Tout à coup, il ôte sa redingote, pique une tête, et le voilà nageant vers les côtes de France. Il arrive à Marseille, va à l'hôtel, déjeune, fait un tour en ville, et se rend ensuite sur le port, à la rencontre du steamer, où il retrouve son vêtement et ses bagages.

— Tu as vu ça ? dit le premier gascon imperturbable.

— Eh ! oui, je l'ai vu !

— Tu peux le jurer ?

— Je le jure ! réplique le second sans sourciller.

— Eh bien ! mon vieux, chaque fois que j'ai raconté cette histoire, on m'a soutenu que c'était une blague... Le monsieur du paquebot.... c'était moi !

TRANSPORTS DIRECTS
entre Bastia
et les ports du Nord
Services bi-mensuels de vapeur
de BASTIA pour
LONDRES, LIVERPOOL, NEWCASTEL
ANVERS, HAMBOURG
et les ports d'ESPAGNE
Pour dates des départs et tous les renseignements s'adresser à
M. ARTHUR G. SOUTHWELL,
Bastia.

DERNIÈRES NOUVELLES

Service télégraphique spécial du *Petit Bastiais* 00446

La disparition DU CURÉ DE CHATENAY

Paris, 19 août.

La disparition de l'abbé Delarue continue à faire l'objet de nombreux commentaires de la presse française et étrangère.

L'information publiée hier par le journal « La Croix » est démentie aujourd'hui. Le corps du curé de Chatenay n'a pas été retrouvé.

Plusieurs journaux sont convaincus que l'abbé Delarue a été victime d'une haine politique.

Des agents de la sûreté surveillent étroitement un individu, aux allures louches, qui habite les environs.

SAINT-DOMINGUE

Les Révolutionnaires

Paris, 19 août.

Des télégrammes de Saint-Domingue annoncent que les révolutionnaires ont pillé Dajalem.

Une vingtaine de personnes ont été tuées.

Le Nord de la République d'Haïti est plongé complètement dans l'anarchie.

Un Monument A FERDINAND FABRE

Bédarieux, 19 août.

Aujourd'hui a eu lieu, à Bédarieux, l'inauguration du monument élevé à la mémoire de Ferdinand Fabre, qui naquit en 1850 dans cette petite cité de l'Hérault.

Avant d'écrire et de devenir le littérateur distingué qui mit dans ses œuvres « un peu de son sang, un peu de sa vie », Ferdinand Fabre commença ses études théologiques, qu'il interrompit, non sans de longues luttes avec sa conscience. Mais il garda un tel souvenir de sa jeunesse et de l'époque où il se préparait à la prêtrise, que presque tous ses romans, par la suite, se déroulent dans les milieux ecclésiastiques, et décrivent la société qu'il avait fréquentée au cours de son passage au séminaire.

En 1868, Ferdinand Fabre donna le « Chevrier », scènes de la vie rustique, écrites dans la langue du XVIe siècle, qui consacraient sa réputation.

C'est cette œuvre curieuse et robuste que le monument qui a été inauguré aujourd'hui est destiné à rappeler à la mémoire de tous. Un chevrier, entouré de son troupeau, salue Ferdinand Fabre, dont le buste est placé au faîte d'un rocher, entouré d'eau et de roseaux.

AMÉRIQUE DU SUD
Tremblement de Terre
LA CATASTROPHE de Valparaiso

La moitié de la ville en ruines. — Les victimes. — Exécution des pillards.

New-York, 19 août.

Au fur et à mesure que les nouvelles arrivent, l'étendue du désastre semble s'accroître.

Les incendies font rage sur plusieurs points de Valparaiso. La plus grande partie de la ville est vouée à la destruction. Le feu redouble de violence.

Valparaiso est transformé en un véritable brasier.

Les habitants déménagent précipitamment.

Comme l'eau manque, on fait sauter les maisons, afin d'arrêter la marche des flammes.

Les rues sont barrées par les décombres.

Nouvelles secousses

New-York, 19 août.

On a ressenti ce matin de nouvelles secousses de tremblement de terre, qui ont achevé de détruire les bâtiments endommagés, et qui sont venues augmenter la panique. Elles n'ont cependant duré que quelques instants.

Autour de Valparaiso

New-York, 19 août.

Le mouvement sismique qui a ravagé Valparaiso, s'est propagé sur une grande étendue.

Les villes d'Iquique, de Vinadelmar et de Limache sont en ruines.

Les victimes

Ainsi que nous le disions hier dans nos télégrammes, le chiffre des morts et des blessés serait considérable. Il est encore inconnu.

Les uns parlent de 500 morts et de plus de 6.000 blessés.

Les autres affirment que le chiffre des morts dépasserait un millier et que celui des blessés atteindrait 10.000.

Il est absolument impossible dans la confusion actuelle de rechercher qui que ce soit.

Pillards exécutés

New York, 19 août.

Conformément aux instructions du gouvernement qui a reconnu la nécessité de mesures d'ordre rigoureuses, les pillards, pris en flagrant délit, ont été immédiatement exécutés.

Le Consulat d'Italie détruit

New-York, 19 août.

Le consulat italien a été détruit.

On pense que le personnel sera sain et sauf.

EN RUSSIE
LA RÈVOLUTION

Les désordres de Varsovie

Saint Pétersbourg, 19 août.

A la suite de l'enquête qui a été ordonnée par le gouvernement sur l'attentat qui a été commis le jour de l'Assomption, il ressort que treize agents de police, et quatre gendarmes ont été tués ; cinq agents de police ont été blessés assez grièvement.

On sait qu'en raison de la fête de l'Assomption, du temps magnifique et du calme absolu de la ville, des milliers de personnes avaient quitté la ville en trains de plaisir ; personne ne soupçonnait que les révolutionnaires préparaient, pour ce jour-là, un sanglant attentat.

En effet, des bandes de révolutionnaires ont attaqué les postes de police et les patrouilles dans différents quartiers de la ville.

Ce fut une lutte générale et les rues devinrent désertes.

DERNIÈRE HEURE

VALPARAISO DÉTRUIT

10.000 Morts
60.000 personnes sans abri

Paris, 19 août.

Le correspondant de l'Agence Havas à Santiago du Chili télégraphie que la ville de Valparaiso est virtuellement détruite, d'après les renseignements donnés par des hommes qui se sont enfuis sur des chevaux.

Ces fugitifs ajoutent que tous les édifices se sont écroulés, que le chiffre des morts s'élève à 10 000 environ, et que plus de 60 000 personnes campent sur les collines.

Pensionnat de Jeunes Filles
Erbalunga près Bastia

Préparation au Brevet élémentaire et au Brevet supérieur.
Cours de Musique, Dessin, Peinture.
Langues étrangères : Italien et anglais.
Les élèves sont formées à tous les travaux d'aiguille.
L'installation, située en pleine campagne, ne laisse rien à désirer pour la santé des enfants.
Sur la demande des parents qui ne pourraient pas commodément se rendre à Erbalunga, leurs filles leur seraient conduites à Bastia au jour qu'ils voudraient bien indiquer.
Pour tous renseignements s'adresser à Madame la Directrice du Pensionnat.
La rentrée aura lieu le 2 octobre.

MAISON ROGIALLI
Tailleur
Place Saint-Nicolas, Bastia (Corse)
Saison Printemps-Été
M. Rogialli engage sa clientèle à visiter ses magasins, où elle pourra se rendre compte des assortiments de draps et lainage haute nouveauté qu'il vient de recevoir pour la saison Printemps-Été et qu'il vend à des prix très modérés.
Complets fantaisie sur mesure, coupe irréprochable, doublés soie.
Complets cheviotte bleue et noire, peigné Roubaix, confection soignée, de 35 à 100 francs.
Pantalons drap, haute nouveauté, de 12 à 30 francs.
Gilets fantaisie, dernière mode, de 12 à 20 francs.
Assortiment considérable de **cravates, bretelles, pochettes, faux-cols**, etc.

CHOCOLAT MENIER

GRANDE PHARMACIE
de la CROIX ROUGE

Aperçu de quelques prix :

Alcool de menthe américaine	1.10
Antipyrine, le gramme	0,10
Quinquina, dose pour un litre	0,50
Extrait Quinquina liquide, dose pour un litre	0,50
Thé des alpes véritable	0,50
Vin Mariani	3.00
Acide borique, dose p. un litre	0,10
Extrait complet Kina Kola	
Coca, pour un litre	0,80
Limonade purgative	0,75
Sulfate quinine, le gramme	0,30
Id. les 30 gr.	4.25

La Grande Pharmacie de la Croix Rouge continuera à poursuivre l'œuvre qu'elle a entreprise, elle a créée, à Bastia, la pharmacie à la portée de toutes les bourses, comme elle existe et se pratique dans presque toutes les villes du Continent. Son installation récente et l'importance de plus en plus considérable de sa clientèle lui permet de faire mieux encore qu'elle n'a fait jusqu'à présent.

Grand entrepôt de Vins
CORSE, D'ALGÉRIE & D'ITALIE
ORESTE BIAGINI
5, Avenue Carnot, Bastia
GRAND PRIX
à l'Exposition Internationale de Bastia
VINS DE TABLE
D'ALGÉRIE : Rouge, 0,20 et 0,25 c. le litre. Blanc, 0,20 c. le litre.
DU PAYS : Rouge 0,30 et 0,35 c. le litre. Blanc à 0,40 c. le litre.
VIN A DESSERT
provenant des meilleurs crus
0,60 à 1 fr. la bouteille(verre à rendre)
VIN DE CHIANTI (Italie)
1 fr. 25 le flacon de 2 litres 1/2 environ
Vins mousseux 4 fr. 25.
Muscat de Frontignan à 4 fr.
Vermouth de Turin à 1 fr. 30.
Vin de Malaga à 1 fr. 20.
Vin Madère Gauthier, 1 fr. 20.
Apéritif « Le Pal » 1 fr. 25.
Quinquina « Pompon1 » 1 fr. 20.
HUILE D'OLIVE pure garantie 1 litre le litre.
LIVRAISONS A DOMICILE
Conditions spéciales pour le Gros
La Maison prête le matériel à titre gracieux.

Dépositaire de la Teinture Hollandaise. — Pantalon de l'in larticle de toutes dimensions. Tuiles à plafonds et Liteaux pour toitures. Chevrons, poutres et madriers.
Bois de hêtre à dimensions sur commande.
Salure de bois de pin, blanche 1 fr. le sac

Futailles à vendre
neuves et usagées
de toutes contenances, grand choix de bordelaises, bonnes occasions.
A. PADOVANI,
7, Route du Cap, Bastia

77 — FEUILLETON DU PETIT BASTIAIS

LE NŒUD GORDIEN

par Charles de Bernard

La Peine du Talion

V

— B. Tréfan, dit-il alors en accompagnant ses paroles d'un regard persifleur, vous êtes jeune et je vais vous donner un conseil. Une autre fois, lorsque vous voudrez vous prosterner aux pieds d'une femme, ce qui, entre nous, est d'un goût un peu suranné, choisissez mieux votre place. Sachez qu'on ne se met jamais à genoux près d'une table à ouvrage ; il en tombe toujours mille bribes dont aussi traîtres que les bijoux indiscrets.

Machinalement le jeune homme porta les yeux sur son genou auquel s'attachait effectivement plusieurs brins de laine de différentes couleurs, semblables à d'autres épars sur le tapis et à un ouvrage de femme posé sur la table ; cette vue acheva de le déconcerter, il resta la tête baissée au lieu de répondre ; d'Egernes s'approcha de la cheminée, chauffa les semelles de ses bottes l'une après l'autre, alluma un mâtif de Rossini, et reprit d'un ton de plus en plus provoquant :

— Il est trois heures, n'allez vous pas à l'aube aujourd'hui ? Je vais précisément au faubourg Saint Jacques ; si vous voulez, je vous mettrai devant votre chasse. Il ne faut pas vous faire donner un panneau.

La première surprise passée, un éclair traversa l'esprit de Léopold.

— Elle n'a pas voulu m'entendre, se dit-il ; et si je n'ôte pas tout prétexte à la vengeance de mon frère, elle est perdue ; il n'est qu'un seul moyen de la sauver, c'est de tuer cet homme.

Relevant alors ses yeux plus hardis à défier un adversaire qu'à supporter le regard d'une femme, il fit deux pas en avant, et d'une voix vibrante :

— Vous êtes un insolent, s'écria-t-il.

A son tour d'Egernes demeura interdit. Une pareille provocation, après tout autre qu'un enfant de dix-huit ans, se fût suivie d'un prompt châtiment ; mais avec un inférieur, toute querelle est embarrassante, car la vanité ne peut qu'en souffrir. L'âge de l'élève un droit impliquait une de ces inégalités devant lesquelles, plutôt qu'un face d'un ennemi reconnu, il reste la tête basse, comme si, en effet, il avait à châtier un enfant.

Mais ce dernier, qui ne connaissait pas les usages du monde, ne voyait dans son adversaire qu'un homme qui venait de l'insulter le regard de défi qu'un lion pourrait jeter à un chevreuil hâlgueux :

— Vos Professeurs vous ont mal élevé, répondit-il ; si j'avais ici des verges, je réparerais leur négligence.

— Je vous le moi, répliqua l'étudiant ; à la colère, il ne doit pas être question de verges, mais d'épée ; et cela, quand vous voudrez.

— Vous méritiez encore une fessée pour ces propos, esprit d'Egernes, dont le sang froid railleur semblait s'accroître avec l'emportement de son interlocuteur ; en vérité, votre éducation est tout-à-fait manquée. Apprenez, monsieur le bachelier, qu'on trompe un mari quand on peut, mais qu'on ne l'insulte jamais.

— Ce sont les lâches qui trompent. Si tel est votre usage, il ne sera pas le mien.

D'Egernes ne voulait les lèvres, comme un homme qui sent sa patience près de lui échapper. En remarquant ce symptôme, Tréfan reprit d'un ton encore plus insultant :

— Je ne vais pas plus d'humeur à reconnaître vos conseils qu'à supporter vos sottes plaisanteries sur mon âge. Il y a trop longtemps qu'elles me fatiguent ; je vous déclare que je n'en trouve offensé et que vous m'en rendrez raison.

— Cela sera plus facile que de vous rendre la raison, dit l'homme du monde en riant au nez de l'écolier.

— L'heure, le lieu et les armes ? demande celui-ci d'un ton solennel.

— L'heure ! dès que vous aurez de la barbe ; le lieu....

— Si vous ne me répondez pas sérieusement, si vous ne fixez pas sur-le-champ une rencontre, je vous y forcerai malgré vous.

— Comment cela ?

— En vous insultant publiquement.

— Il est complètement fou, se dit je mari ; la peste soit du lycée ! me battre avec lui, c'est me couvrir de ridicule. D'un autre côté, il commence à m'échauffer les oreilles.

— J'attends votre réponse, dit Léopold immuable dans sa résolution : si vous m'en croyez, nous terminerons cela aujourd'hui même. Il n'est que trois heures, et il n'y a pas fort loin d'ici au bois de Boulogne.

— Aujourd'hui, cela est impossible ; j'ai pour ce soir un engagement auquel je ne veux pas manquer.

— Demain alors.

— Demain soit et allons au diable jusque-là, s'écria brusquement d'Egernes, dont la patience était à bout. Demain matin, à neuf heures, derrière la Muette ; puisqu'il vous faut absolument une correction, je vous la donnerai, malgré mon peu de goût pour le rôle de frère fouettard.

Léopold prit son chapeau, et en sortant d'un air grave :

— A demain ? répondit-il, et songez qu'un de nous ne doit pas rentrer vivant à Paris.

Cette phrase dramatique prononcée, il salua d'un léger signe de tête son futur adversaire, tout en le défiant du regard, et sortit du salon aussi fier que doit l'être David sur le point de combattre Goliath.

(*A suivre*).

Coréonnerie Modèle

Bastia, 33, Boulevard Paoli, 33, Bastia

Eugène PERICCHI, prop rétaire

Saison Printemps-Eté 1906

Grand choix de chaussures pour Hommes, Dames et Enfants

Rayon spécial de chaussures de luxe

Grandassortiment de chaussures en couleurs

Choix considérable de pantoufles

Prix très réduits

M. Eugène PERICCHI a l'honneur d'informer ses nombreux clients de l'intérieur et du Cap qu'il reçoit les cuirs par correspondance et tous les soins seront apportés à leur prompte exécution.

La Maison se charge des réparations

HOTEL D'EUROPE

ADÉLAI DE COLOMBANI

Bastia — 2 et 4, rue de l'Opéra — Bastia

Cet Hôtel se recommande par sa belle situation, au centre de la ville, à proximité des principaux établissements.

Il possède, en outre, un superbe jardin éclairé à l'acétylène, où les clients peuvent prendre leur repas pendant l'été.

Banquets — Noces — Festins

Pension à des prix modérés

L'Art de Gagner de l'Argent à la Bourse

25 ans de succès, a valu à l'Auteur les félicitations des Financiers les plus distingués. — Envoi Gratis. — GAILLARD, 5, rue Feydeau, Paris.

MAISON DE CONFIANCE

BIJOUTERIE MATTEI

20, Boulevard Paoli

LA BIJOUTERIE MATTEI a l'honneur de prévenir sa nombreuse clientèle, qu'elle ne vend que des articles absolument garantis, or 18 karats et argent fin titre. Tous les objets par elle mis en vente sont marqués au prix connus et ont déjà subi une réduction sur les prix de vente.

La Bijouterie MATTEI pourra livrer aux prix les plus réduits des articles de joaillerie, bijouterie, orfèvrerie, montres, chaînes, parures, alliances, etc., etc., broches or et argent fin titre

Sa devise est de vendre « bon et bon marché. »

Spécialité de stylets Vendetta-Corse. Réduction de 10 pour cent et garanti 18 karats.

OUTILS pour AMATEURS et OUVRIERS — LE XELLO

MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION

Chaux hydrauliques et Ciments, marques de Villeneuve et Lafarge du Teil. — Plâtres gris et blanc. Carreaux-Mosaïques ou ciment. — Briques pleines et rondes. — Carreaux. — Tomettes — Tuyaux en poterie et en grès.

FERS A PLANCHER

Fers en barres: Plats, Ronds, Carrés, T et fer, Rames artificielles.

TUYAUX EN FONTE, EN GROS

Appareils Sanitaires

Charles CLÉMENT & Cie

Entrepôts aux Magasins Généraux & Boulevard de Cardo, 1.

Orologeria Sanna

Trovasi in Cervione,

aperto un magazine d'orologeria ove si eseguisce qualunque riparazione a prezzi mitissimi e con garanzia.

PHAÉTON

A vendre. Pour tous renseignements s'adresser à M. Bernacchi, rue de l'Opéra, Bastia.

PRIME INEDITE

A NOS LECTRICES

Celles de nos lectrices qui voudront bien envoyer leur adresse à LA BRODERIE PRATIQUE 38, rue Centrale, à Lyon recevront gratuitement un exemplaire de ce journal, dont chaque numéro contient une page de dessins piqués d'une valeur de 1 fr. 50.

A VENDRE

Futailles neuves et usagées à de bonnes conditions.

S'adresser à MM. L. N. Mattei et Cie.

ANCIEN CABINET PRADÈRE

PIERRE SABATÉ

Chirurgien-Dentiste du Lycée

SUCCESSEUR

DENTS & DENTIERS (Systèmes perfectionnés)

OBTURATION & EXTRACTION DES DENTS sans douleur

Bd Paoli, 18, en face Maison Benedetti

M. P. SABATÉ a l'honneur de prévenir sa nombreuse clientèle, d'avoir à sa mettre en garde contre certains charlatans ambulants — se disant chirurgiens-dentistes — qui n'ont pas le droit d'exercer la profession et qui emploient des meilleures matières à la réalité pour la fabrication de dents artificielles.

La Directeur-Gérant,

J.-B. OLLAGNIER.

Bastia, Imprimerie Ollagnier.

Qu'on se le dise ?

Les Sirops de la Maison L. N. Mattei et Cie, seriont la *Grenadine* et le *Limon* sont sans contredit les meilleurs de tous.

Les quinquinas c'est ne plus en vouloir d'autres.

COURS SECONDAIRES

de Jeunes Filles d'Ajaccio

DIRIGÉS PAR Mme LUCIE OTTAVI

Officier d'Académie

Cours fondés en 1882 par l'Administration

Les Cours Secondaires d'Ajaccio sont le SEUL établissement public de la ville, le seul aussi où les Cours aient été faits par MM. les Professeurs du Collège, de l'Ecole Normale d'Instituteurs et d'Institutrices.

Exposés en plein Midi, au bord de la mer, une splendide cour le quille, eau et gaz, ils offrent aux familles les meilleures garanties d'hygiène et de confort.

Pensionnat Demi-Pensionnat — Externat

PRIX TRÈS MODÉRÉS

Succès pour l'année scolaire 1904-1905

4 Elèves reçues au brevet élémentaire sur 5 présentées;

1 Admission à l'Ecole Normale sur 3;

16 Reçues supérieures sur 28.

Des Institutrices pourvues du brevet supérieur sont attachées à l'Etablissement.

Préparation spéciale au concours d'admission à l'Ecole Normale et pour la bourse de l'Enseignement primaire supérieur.

ECONOMIE — ÉLÉGANCE

LA MODE ILLUSTRÉE

Journal de la Famille

TRANSFORMÉ

ABONNEMENTS

SOUS LA DIRECTION DE Mme Alice RAYMOND

PRIX D'ABONNEMENT :

Seine, Seine-et-Oise : 2 mois, 5 fr.

Départements : 3 mois, 5 fr. 50 c.

56, rue Jacob, 56 — PARIS

Toute la Mode est le plus grand intérêt à se mêle

DES PATRONS DÉCOUPÉS

DE " LA MODE ILLUSTRÉE "

AVEC LESQUELS ON PEUT FAIRE

TOUS LES VÊTEMENTS CHEZ SOI

Demander à l'Administration du Journal un NUMÉRO SPÉCIMEN de 32 pages in-4, avec gravure coloriée sur la 1re page, envoyé gratis et franco.

Un n'abonne également dans toutes les Librairies et dans tous les Bureaux de Poste.

Décidément, l'AMARO MATTEI est un véritable nectar.

C'est encore le roi des apéritifs.

Mairie de Saint-Florent

Le 23 septembre prochain, il sera procédé, à la mairie de Saint-Florent, à l'adjudication des biens communaux divisés en deux lots et dont la mise à prix est de 400 fr. pour chaque lot, avec faculté de les réunir; au besoin, en un seul lot de 800 francs.

Le cahier des charges contenant les clauses et conditions de cette adjudication est déposé au secrétariat de la Mairie, où tous les intéressés pourront en prendre connaissance, et même copie, sur place.

Fait à Saint-Florent, le 15 juin 1900.

Le Maire,

T. DE MORATI.

LIBRAIRIE OLLAGNIER

ENCRIERS

à fermeture automatique élastique

Système Colombani

Encriers classiques. — Encriers portatifs. — Encriers administratifs. — Encriers de fantaisie. — Encriers réclames.

AVIS

A vendre pour raison de santé, un magasin de faïence et verrerie.

S'adresser rue Neuve, maison Gregorj.

ANCIEN CABINET

DE M. LE DOCTEUR PASQUALINI

4, rue des Terrasses, Bastia

Fabrication et réparations de dentiers artificiels

F.-A. MORATI

Ancien chef de section des hôpitaux de Dijon, de Marseille, etc., travaille, comme opérateur, en mécanique dentaire, spécialement pour MM. les docteurs et chirurgiens-dentistes (diplomés).

N. B. — Les meilleures premières devant servir à la fabrication des dentiers provisionnels des trois maisons de Paris.

Installation à Gaz et Acétylène

Jean Cini, ex ouvrier du Gaz

Place de l'Hôtel de Ville, 4, Bastia

Vente de bec, verres et manchons

Appareils sur commande

Abonnement pour l'entretien de l'éclairage — Travail soigné et garanti

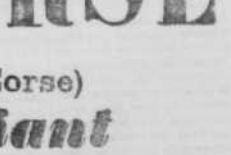

Lisez tous les Jeudis

le

Journal des Voyages

La plus attrayante des publications hebdomadaires

ROMANS D'AVENTURES

par les auteurs les plus célèbres :

Louis Boussenard, Paul d'Ivoi, Henry Lafargue, etc.

Récits d'Explorations et Nombreuses Variétés.

SUPERBES ILLUSTRATIONS

Abonnement de Trois Mois avec Prime contre mandat-poste de 1 fr. 50, adressé, 156, rue Rochechouart, Paris.

15 centimes le Numéro. En vente partout.

Aux tempéraments délicats offrez un

VIN DU CAP CORSE

à base de Quinquina

de la Maison L.-N. MATTEI, & Cie — BASTIA (Corse)

Apéritif Tonique Fortifiant

Ce vin que nous offrons avec confiance aux Consommateurs diffère complètement de tous ceux connus à ce jour; d'un goût agréable au palais, il est à la fois tonique et apéritif.

Pris avant les repas, il excite l'appétit, pris après il active et facilite la digestion.

Demandez dans tous les bons Etablissements un Vin du Cap Mattei

XXXIe ANNÉE — MARDI 21 AOUT 1906 — N. 226

Le Petit Bastiais

5 CENTIMES — JOURNAL QUOTIDIEN — 5 CENTIMES

Rédaction & Administration : 8, Boulevard du Palais, Bastia

J.-B. OLLAGNIER, Directeur

Les annonces sont reçues aux Bureaux du Journal.

Faits divers 1 fr. — Réclames (3e page) 0.75 — Divers, 0.20 — Judiciaires, 0.25

ABONNEMENT (Payable d'avance)

	un an	6 mois	3 mois
Corse	20 fr.	10 fr.	5 fr.
Autres Départ.	22 »	12 »	6 »

Union postale et autres Pays le port en sus.

On ne répond pas des manuscrits déposés

BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE BASTIA

LE CALENDRIER

Fête d'Aujourd'hui : Ste Jeanne Chantal.

Soleil : (Heure nationale)

Lever, 4 h. 41 m. — Coucher, 6 h. 30 s.

Premier quart., le 26 — Pleine Lune, le 2

Fête de Demain : Saint Timothée.

20 AOUT

Beaux séjours

Ucciani est un gros village de 1.200 habitants, à 30 kilomètres environ d'Ajaccio, à 2 kilomètres de sa gare. Il offre aux curieux une particularité assez remarquable : ce qu'on appelle le *pont d'Ucciani*, sur la Gravona. Cette œuvre d'art, qui mesure 288 mètres, d'une seule arche de 22 mètres d'ouverture, aurait été construite sous la direction de Bernadotte, — le futur roi de Suède, — ce qui lui aurait valu les galons de caporal au Royal-Marin, son régiment. Sapristi ! n'arrivait pas caporal qui voulait à ce moment-là. C'est un pont qui n'a pas payé d'ingratitude, et a fait lestement franchir à l'auteur de ses jours toute la distance qui le séparait d'un trône, un abîme. Aujourd'hui celui qui aspire dans l'armée française aux galons de laine et à tous les arch !!! des commandements y afférents, (en avant, arch !!! etc., etc.), n'est plus tenu, au préalable, à pareille besogne, et s'il est maçon, c'est dans un autre genre.

Ucciani, villégiature d'été la plus proche d'Ajaccio, devrait être plus fréquentée ou tout au moins visitée. Le dimanche, elle devrait être le rendez-vous indiqué de toute une population urbaine, avide de passer à la campagne une journée exquise. Population affable, sites charmants, hôtel, cafés, fruits et eau fraîche à profusion, haricots verts sans pareils.

Ucciani a une gare relativement importante. C'est là que les deux trains se croisent, le matin, à 7 heures 30, et à 1 heure 30. C'est la première gare, depuis le départ d'Ajaccio, qui offre un arrêt d'une certaine durée. Pensez-vous que l'administration des ponts et chaussées ne serait pas bien inspirée si elle plaçait une fontaine à cette gare ?

Les pauvres diables qui sont véhiculés en été dans ces fours roulants, appelés wagons, auraient la faculté de se désaltérer, et les compatriotes, débarqués le matin à Ajaccio, après une absence souvent très longue de la terre natale, s'abreuveraient enfin à une source fraîche de leur pays. Cette eau, ils l'ont bien des fois ardemment convoitée là-bas, au pays de la soif, où ils servaient vaillamment la France, en proie fréquemment aux brûlants accès de fièvre. Et la famille du chef de gare, à 2 kilomètres d'Ucciani, qui est obligée en hiver d'aller puiser l'eau de boisson à la rivière, et aussi la typhoïde. Allons ! un peu d'humanité. Les gens d'Ucciani sont si bons enfants.

Cette absence de borne-fontaines à presque toutes les gares de la Corse est d'autant plus remarquée que l'eau est ici abondante et de bonne qualité à peu près partout. Cette eau ne sert pas seulement comme boisson, elle est également nécessaire pour la toilette, et Dieu sait si on a besoin de se livrer à des ablutions en chemin de fer ; sur le Continent, on a installé dans un certain nombre de gares, des appareils à distribution automatique, qui surmontent des borne-fontaines. Moyennant une pièce de dix centimes, vous avez une serviette. Cette création vient trop à l'appui de ce que nous disions plus haut pour que nous ayons besoin d'insister sur la nécessité d'avoir de l'eau dans une gare, surtout en Corse, où les wagons à couloir, qui possèdent, indépendamment des cabinets, de l'eau et une serviette, ne sont pas en circulation. Terre toujours privilégiée !

A 2 kilomètres d'Ucciani, à un niveau un peu plus élevé, est posé, à flanc de coteau, face au nord, le frais hameau de Crucoli. Celui-ci n'est qu'une partie de celui-là. Une promenade en terrasse sur une vallée superbe, bien arrosée, bien cultivée, met en relation les deux centres. Au milieu, bien que la couverture soit naturellement plus tirée vers le plus fort, le bien commun : groupe scolaire, hôtel des postes.

Plus haut encore, à 2 kilomètres également, le village de Carbuccia, ravissant. Crucoli donne, bien entendu, sa droite à Ucciani, son aîné, mais réserve sa gauche, un peu la place du cœur, à Carbuccia.

Celui-ci, en effet, au moment critique, en été, à l'heure où les bouches se sont subitement multipliées d'une façon inquiétante, vole au secours de son jeune voisin. Il lui envoie : truites, fruits, volaille... et tabac, si c'est nécessaire. Mais, fait singulier : alors que les étrangers raffolent plutôt des produits de l'intérieur, ils manquent d'un enthousiasme fébrile pour ce dernier. Ucciani, de son côté, fournit la viande, et, maître du trafic, fait passer diverses denrées, cartes et pernod. Mais, Crucoli, comme du reste ses deux voisins, n'abuse de rien. Histoire de sauver la couleur locale. Lui, comme les deux autres villages, est tranquille ; l'ordre règne dans la rue, les gardiens de la paix n'ont jamais à intervenir.

Crucoli est, comme Ucciani et Carbuccia, le rendez-vous, chaque été, d'un lot d'Ajacciens, toujours les mêmes, *semper fidelis*. Ce sont des gens qui reçoivent beaucoup, beaucoup de courrier, lisent énormément et écrivent encore davantage. Ils règlement une boîte aux lettres, n'ayant en demander deux. Ils sont obligés de faire deux kilomètres pour jeter une lettre à la poste. On n'use pas que d'urnes en Corse.

Ces gens aussi happés que raisonnables adressent leur requête au distingué Directeur des Postes qui se fera certainement un devoir de leur donner satisfaction. Recettes prodigieuses assurées.

P. A.

Entrée triomphale

DE MONSEIGNEUR DESANTI

dans sa ville natale

Ajaccio la Belle notera désormais *alte lapide* la journée mémorable du 18 août 1906. Elle a été solennellement en ce jour un de ses enfants que la Providence a élevé sur le siège épiscopal illustré déjà par d'éminents prélats. Nul doute que cet enfant, prédestiné aux Grandeurs, ne suive les traces de ses prédécesseurs. Il possède toutes les qualités, toutes les grâces qui font les bons princes de l'Eglise.

Il est à peine cinq heures du matin, et l'airain sacré de la Tour de Notre-Dame sonne ses plus joyeux carillons. Aussitôt les quais se couvrent de monde. A six heures, le « Diamant » jette l'ancre dans le port. Un instant après, le clergé, accouru de tous les points de la Corse, arrive, en habit de chœur, et, sur deux rangs, entoure un dais magnifique où Monseigneur Desanti se tient debout. Vite on entonne le « Benedictus » et le cortège se forme, un cortège de plus de vingt mille personnes. Il s'avance sur un tapis de fleurs, dans la direction de la place des Palmiers, au milieu de vivats frénétiques. Toutes les fenêtres sont pavoisées. La musique de la ville joue ses meilleures notes.

A la hauteur de la place du Diamant, le flot humain devient plus intense, les rivals redoublent. Dans la rue du Roi de Rome les couronnes pleuvent des toits. Enfin, on parvient péniblement à la Cathédrale. Sur le seuil était M. le chanoine Ortolan, ancien vicaire capitulaire, tout frémissant de joie et tout heureux de pouvoir souhaiter la bienvenue à son ancien collègue. A côté de lui, non moins ému se trouvait M. le chanoine Galloni, archiprêtre de la basilique. M. Ortolan, un fin lettré de la plus belle eau, a lu un discours vraiment sublime. Mgr Desanti y a répondu dans un langage pareillement élégant et ferme. Les nefs étaient bondées. Dans le chœur s'élevait un trône tout re- plendissant de soie, d'or et d'argent. Monseigneur en gravit hardiment les marches.

La cérémonie de l'intronisation commence par la lecture du Bref du Pape Pie X, qui nomme le chanoine Desanti évêque d'Ajaccio.

Suit le baisement de l'anneau pastoral du nouveau prélat par le clergé, en signe d'hommage absolu. Après un « Te Deum », chanté par nos poitrines, Monseigneur s'annonce aux fidèles présents, et, en leurs personnes, à tous les habitants de notre île, par un discours vibrant où il développe, à grands traits, la paternité spirituelle des Pontifes chrétiens. Sa parole est affectueuse, persuasive. Sa main, encore humide, de l'onction sacrée, se lève pour donner sa première bénédiction.

Malgré la salubrité du lieu, l'enthousiasme ne se contient plus et se traduit aussitôt par des applaudissements nourris et répétés, par des rangées de joie et des cris d'allégresse. Le cortège se reforme et conduit Mgr Desanti à l'Evêché.

A noter des arcs de triomphe nombreux et élégants, des dédicaces élogieuses ! Au dessus du portique de Notre-Dame on lisait, en lettres d'or : « Vive la Corse ! Vive Ajaccio ! Vive Pie X ! Vive Monseigneur Desanti ! »

La journée s'est terminée par une illumination générale des quartiers de la ville. La rue du Roi de Rome était tout particulièrement éclairée à giorno et inondée de gerbes de lumière d'un effet splendide et saisissant.

Les honneurs du triomphe décernés à Mgr Desanti n'ont chômé personne. Il sont dûs à sa grande bonté et à la popularité qu'il a su se créer par ses services dans sa ville natale.

Monseigneur, « Ad multos annos ! »

G. C.

MUSIQUE MILITAIRE

PLACE SAINT-NICOLAS

Programme du 21 août à 8 h. 1/2

Le Bûcheron, pas redoublé,	Gurtner.
Ouverture du Concert,	Giraud.
Cavatine pour piston,	Rancini.
Carmen, marche,	Bizet.
Gallicette, polka,	Roux.

Le Chef de musique, LAUT.

119 FEUILLETON DU PETIT BASTIAIS

Le

Conducteur d'Omnibus

PAR

ALFRED SIRVEN & A. SIÉGEL

TROISIÈME PARTIE

LA MÈRE

Valentine et sœur Louise restèrent seules près du comte.

— J'étais ton épouse devant Dieu, pardonne-moi, à ton tour, de ne pas t'avoir aimé ! dit la comtesse, prosternée.

On avait dû transporter Suzanne, évanouie par l'émotion, dans une autre pièce où elle attendait, étendue sur une chaise longue, que les forces lui revinssent pour retourner à Paris.

Gérard, à genoux près d'elle, lui murmurait à l'oreille :

— C'est fini !... tu n'as plus à souffrir maintenant. Lui-même a reconnu son erreur, devant Morin, devant Mme de Berly, devant moi-même.

Elle sourit tristement et, montrant l'avocat :

— Demande-lui si des paroles prononcées dans le délire d'une agonie suffisent pour me réhabiliter.

— Mme de Chelles n'a que trop raison, murmura l'avocat consterné, quand elle dit qu'une réparation ne lui suffit pas, et qu'il faut qu'elle soit solennellement réhabilitée. Non !... cent fois non, bêtas !... ce n'est pas assez qu'un malheureux, à moitié fou de son vivant, sit, dans les affres de l'agonie, proclamé son innocence.

— Que faire ? mon Dieu ! que faire ? dit Mme de Berly.

— Il faudrait retrouver cette femme qu'on a prise pour Mme de Chelles, poursuivit l'avocat, la montrer à ceux qui accusent la pauvre jeune femme, et leur dire : la vraie coupable, celle qu'on a surprise et qui a avoué sa faute en donnant un nom qui n'est pas le sien, la voici ! Mais comment la trouver, cette femme ? Qui pourra nous dire où elle se cache ?

— Un homme que je connais et que je vais vous nommer, dit Valentine.

— Quel est-il ?

— C'est l'agent d'affaires à qui je me suis adressée pour obtenir mon divorce. Il demeure rue de la Chaussée-d'Antin, et s'appelle Mécoulle.

— Mécoulle ! dit Jeanne stupéfaite. Lui, toujours lui !

Vous savez que cet homme pouvait sauver Mme de Chelles et vous ne l'avez pas nommé plus tôt ? Vous parlez de repentir et vous ne lui avez pas ordonné, à cet homme qui vous servait, de dévoiler la honteuse intrigue ourdie par lui avec votre complicité ? dit sévèrement Morin.

— Sur mon honneur, monsieur, je n'ai pas été sa complice, mais sa dupe, moi aussi ! Quand j'ai eu un soupçon de la vérité, je l'ai supplié de me la dire tout entière, et il m'a refusé... Mais le mari de Mme de Chelles aura l'obligeance de sortir de son silence, ajouta Mme Van Ouston.

— Oui, dit l'avocat, j'accompagnerai Gérard chez cet individu.

— Gardez-vous en bien ! fit Jeanne. Je connais Mécoulle et, s'il a résolu de se taire, ni la violence ni la ruse ne le feront parler.

— Gérard le provoquera et, s'il ne veut pas s'exécuter, il le tuera, dit Morin.

Mais Jeanne, d'une voix sourde :

— Cet homme est un misérable, mais ce n'est pas un lâche. Il se battra, et Dieu sait si l'aveugle fatalité ne lui donnera pas la victoire ? D'ailleurs, ce duel est inutile et impossible. Si l'adversaire de Gérard succombait sans avoir avoué, notre chère Suzanne n'en serait pas moins flétrie par la calomnie... puis un homme comme M. de Chelles ne se bat pas avec un maître.

— Personne au monde n'a donc d'influence sur ce misérable ? insinua Valentine ; il n'a donc ni mère, ni sœur, ni épouse pour lui apprendre son devoir et l'amener à le remplir ? Il n'a donc pas au cœur un sentiment honnête, une affection bienfaisante ? S'il avait une maîtresse, fût-ce une femme perdue, on l'irait trouver et on lui dirait :

« Au nom de votre tendresse pour lui, au nom de son amour pour vous, usez de votre influence pour empêcher la plus horrible des iniquités !... »

Mais non, les gens comme ce Mécoulle n'aiment personne !

— Détrompez-vous, madame, dit Jeanne d'une voix frémissante, Mécoulle a quelqu'un. Et celle sur qui il a eu l'audace de jeter les yeux est une enfant vertueuse et pure, qui ne peut éprouver pour lui que du mépris et de la haine. C'est ma fille, en un mot, ma fille qu'il n'a pas rougi de me demander pour en faire sa femme.

— Mme de Berly serait peut-être en état d'agir sur lui, émit l'avocat.

— Horreur ! dit Jeanne, vous voudriez qu'il lui proposât le marché qu'il n'a pas craint de me proposer à moi-même, c'est-à-dire qu'elle rachetât en lui donnant sa main l'honneur de Suzanne ? Certes, j'aime Mme de Chelles de toute mon âme, je lui sacrifierais ma vie s'il le fallait, mais je ne peux pourtant pas lui sacrifier ma fille !

— C'est juste, vous, sa mère, vous ne pouvez pas lui demander cela, dit Morin.

— Non, pensa Mme Van Ouston, mais moi, qui ne suis pas la mère de cette jeune fille, je puis le lui demander.

— Avant tout, et pour le repos de sa conscience, il faut que Mme de Chelles soit réhabilitée.

— Madame, dit-elle, en s'approchant de la jeune femme, voulez-vous me faire l'honneur de vous appuyer sur mon bras pour sortir de ma maison.

M. et Mme de Chelles, Jeanne et Morin prirent place dans le landau qui s'éloigna.

XIX

Maintenant, le rôle de Mme Thivet auprès de Marie était changé.

Elle était devenue l'interprète officielle entre la jeune fille et ceux qui l'entouraient.

Ce n'était pas sans une vive répugnance que Marie sentait à ses côtés la continuelle présence de cette femme.

Mais ce nouvel ennui était compensé par le soulagement qu'elle ressentait à n'être plus obligée de correspondre directement avec Mécoulle, avec Palmyre, et surtout avec Mécoulle.

Ce dernier ne quittait plus la maison et ne cessait de poursuivre la jeune fille de ses assiduités, malgré les tentatives réitérées qu'elle lui suggérait.

Mme Thivet, furieuse de lui obéir, avait du faire part à Marie de ses intentions matrimoniales.

On devine comment ces premières ouvertures avaient été accueillies.

Marie ne tenta pas répondre à Mme Thivet qu'elle eût à se rendre auprès de Mécoulle et déclara que à la première infraction à cette défense formelle, elle lui interdisait de reparaître en sa présence.

(A SUIVRE).

Retraite en musique

Itinéraire du mardi 21 août

Place Saint-Nicolas, rues Miot, du Nouveau Port, avenue Carnot, rue de l'Opéra, boulevards de Paoli, Saint-Angelo, cours docteur Favale, Place d'Armes, faubourg St Joseph (à l'intérieur), route Nationale, Place d'Armes, Place de la Citadelle cours docteur Favale, boulevards St-Angelo, de Paoli, rue Miot, cours Sébastiani. Rentrée.

Ce que disent les Journaux

Le Siècle

De M. Cornély :

« Il faut attendre, car l'Encyclique est encore toute jeune; elle a trois jours à peine, et déjà on n'y comprend rien du tout. D'abord, nous nous imaginons tous que les évêques de France réunis à Paris, avaient accordé au système de la conciliation, une majorité que les gens bien informés évaluaient à 26 voix. Eh bien, il paraît que ce n'était pas vrai, que c'était même tout le contraire, puisque le Pape infaillible, certains vénérables Frères, qu'il approuve purement et simplement le vote par lequel ils ont déclaré la loi inacceptable. Mais, comme on dit M. Briand, une Encyclique, c'est une Encyclique. Il faut attendre des actes, les actes des évêques bien entendu. »

L'Autorité

De M. Guy de Cassagnac :

« Il n'est point permis de voir autre chose dans l'Encyclique qu'une condamnation définitive de la loi de séparation. L'hypothèse des instructions secrètes en contradiction avec les prohibitions officielles est un pur mensonge, une supposition gratuitement injurieuse est un véritable outrage à la vérité. Ceux qui l'ont émise ont cette excuse de prêter aux autres leurs propres agissements. Ils ignorent tout de l'Eglise, son origine, son caractère, ses traditions, son histoire, et voilà pourquoi ils déclarent l'Encyclique obscure et incompréhensible. Pour nous autres elle est lumineuse et bienfaisante comme ce feu ardent qui servira de symbole au pontificat de Pie X.

L'Humanité

De M. Maurice Allard, député du Var :

« Il y aura lieu d'examiner si pour abréger les choses et pour éviter des contestations et des conflits qui pourraient durer longtemps, il ne conviendrait pas de voter rapidement quelques textes clairs et précis, établissant la séparation intégrale, d'une façon plus nette encore, que ne le fera le jeu automatique de la loi de 1905. En fin de compte, nous remercions le Saint-Père d'avoir ainsi préparé et facilité notre tâche, de le remercier aussi d'avoir fourni au gouvernement l'occasion de montrer ce que vaut son anticléricalisme. Sur ce dernier, nous serons bientôt fixés. »

La République Française

Sans doute nous ne sommes nullement à aucun degré ce qu'il y a eu de blessant dans le parti-pris de tenir le Saint-Siège à l'écart et de refuser de discuter avec lui l'organisation d'un régime nouveau. Nous avons signalé et dénoncé cette faute capitale, et dans le partage des responsabilités de l'heure présente nous nous gardons d'oublier ceux qui l'ont commise. Ce qu'il nous est permis de faire et ce que nous faisons, c'est de nous adresser à la raison du gouvernement, à son souci de l'intérêt national et peut-être de son propre intérêt pour lui rappeler que les nécessités de la paix publique doivent le détourner d'une attitude intransigeante. Pour préciser notre pensée, nous estimons que si le Pape ne revient pas sur sa décision, rien ne peut empêcher que les biens des fabriques ne soient dévolus aux établissements de bienfaisance. Mais nous pensons aussi que rien ne s'oppose à ce que les églises soient mises à la disposition des fidèles pour la célébration du culte, et nous demandons au gouvernement de le dire; que rien ne s'oppose non plus à ce que la publicité du culte soit maintenue sous les garanties du droit commun, et nous demandons au gouvernement de l'affirmer.

Le Soleil

Nul n'aura le droit de prier, si l'agent de Briand ne lui en a délivré le permis, et si le prêtre qui officie n'est marqué de son estampille à lui, Briand athée d'opinion est proscripteur de métier. Va-on jamais travestir et parodier avec plus d'audace l'idée de légalité; va-on jamais montir plus effrontément aux doctrines de intolérance et d'égoïsme que ces farceurs de républicains qui exploitent depuis tant de générations, et qu'ils renient aujourd'hui dès qu'on se permet de revendiquer le plus strict des droits, celui de penser, la plus naturelle des libertés, celle de croire et de prier.

Le Radical

De M. Maujan :

« Le pape ne veut pas que ses évêques forment des associations cultuelles. On n'en formera pas. Les républicains qui ont le droit de dire aux évêques : « Rome vous a nommés, je ne vous connais plus » ; les républicains qui ont le droit de supprimer les millions d'allocations que le budget concroyait cette année aux membres du clergé sont résolus à appliquer « hic et nunc » la loi de séparation, sans toutefois entraver la liberté de conscience des citoyens catholiques ou autres. Nous modifierons simplement le fameux article 4, lequel nous vaut les petits désagréments actuels, et nous accepterons les associations libres, fondées entre catholiques. C'est à ces associations que les églises, propriété de l'Etat ou des communes, seront louées pour le libre exercice des cultes. »

La Libre Parole

De M. Drumont :

« L'admirable encyclique du pape termine définitivement la période d'hésitation et d'attente, et tout annonce que la lutte suprême va s'engager. Les chefs de l'Eglise, les évêques vont avoir un grand rôle à remplir dans les événements qui se préparent. Ils n'ont pas seulement à faire respecter les instructions du pape. Il serait à souhaiter qu'ils puissent discipliner, régulariser, mettre en ordre tous les dévouements et toutes les bonnes volontés qui s'agitent un peu confusément. Il serait à souhaiter qu'ils rallient autour d'eux tous ces catholiques qui, sous l'impression du cyclone qui passe en ce moment sur la France, paraissent en proie à une sorte d'ahurissement et de vertige. Rien n'est contestable qu'on assiste à des spectacles comme on n'en a jamais vus. »

L'Eclair

De M. Jules :

« Au fond, le crime que les gens du Bloc maçonnique reprochent au pape, c'est de n'avoir pas naïvement accepté le droit aux schismes. Pour les cléricaux, la séparation a été voulue et votée. Il est cependant difficile de refuser au pontife romain la liberté de maintenir les principes de l'unité et de la hiérarchie catholiques. Inutile d'être très versé dans les idées et les combinaisons des chefs de la majorité parlementaire pour savoir que leur dessein forme est de détruire moins le cléricalisme que la religion. Elle les gêne par sa constitution si forte, par son inattaquable discipline, par l'esprit de loyalisme et d'obéissance qui la gouverne. Dans l'anarchie courante, elle est un modèle d'organisation contraire, une protestation vivante. Ses adversaires ne se croiront tranquilles qu'après sa totale destruction. »

La Petite République

De M. Gérault-Richard :

« La loi existe et on n'est pas l'encyclique qui l'anéantira. Le gouvernement l'appliquera donc. Il le fera, j'en suis sûr, avec toute la fermeté désirable et aussi avec mesure, car il serait d'une politique maladresse de fournir aux fanatiques de l'Eglise l'occasion qu'ils souhaitent peut-être de susciter des incidents. Je me fie à l'ingéniosité de Briand et à l'habileté de Clémenceau. Mais il nous faudra donner aux gouvernement, dès la rentrée des Chambres, les moyens de réduire les prêtres factieux. Un simple amendement à la loi de séparation y pourvoira : « Son exclus du bénéfice de la loi ceux des membres du clergé qui s'opposeront à la formation des associations cultuelles ».

La Pétition

C'était un dimanche du mois de juin 18... Le temps était splendide, le soleil brillait de tout son éclat.

Dans la cour des Tuileries avaient pris position les différents corps de la garde impériale. Aux abords, une foule de curieux se pressait, venue là pour voir défiler nos vaillants soldats.

Un cordon de grenadiers faisait la haie le long du chemin que devait parcourir l'empereur, contenant à peine le flot humain qui grossissait toujours.

L'horloge sonne douze coups. Une rumeur confuse, puis un grand silence : les respirations sont suspendues... Il approche. Un cliquetis de sabres, un bruit de sabots de bottes éperonnées, des éclairs d'acier et d'or dans le soleil : c'est le cortège impérial. Tous les regards convergent vers l'homme au masque impassible et pâle qui, dans un fracas, passe sur son cheval blanc, un uniforme de colonel, entouré de ses brillants généraux dont chacun rappelle le nom d'une victoire.

Les tambours battent aux champs, les troupes comme mues par un ressort, présentent les armes, les drapeaux s'inclinent, et mille poitrines, transportées d'enthousiasme, crient : « Vive l'empereur !... »

Napoléon va passer la revue de la garde impériale, de ses grenadiers, vieux compagnons de gloire d'Austerlitz, d'Eylau et de Friedland. Tout à coup, un remous se produit dans la foule d'où s'échappe un tout jeune homme qui, hardiment, se précipite vers l'Empereur. Dans sa main droite levée, il agite un papier. Déjà, il est à quelques pas du superbe coursier d'Napoléon dominé ses soldats. Que veut-il à l'Empereur? Un grenadier se précipite, appréhende au collet l'audacieux qui crie alors de toutes ses forces :

— Lâchez-moi de grâce. Je veux simplement voir l'Empereur ; c'est pour ma mère.

A cette exclamation, Napoléon avait tourné la tête, il fit un signe et le grenadier lâcha prise.

— Qu'y a-t il, jeune homme, et pourquoi vous exposer ainsi ?

La voix de l'Empereur brusque et saccadée impressionna le pauvre garçon qui, malgré lui, tomba sur ses genoux. Et dans son trouble, il oubliait qu'ainsi l'Empereur n'était plus à portée de sa lettre que sa main levée et comme suppliante, lui tendait. Le grenadier la lui prit et la présenta à l'empereur. La missive devait être grave et l'écriture connue de Napoléon, car après avoir fiévreusement déchiré l'enveloppe, il la considéra longuement et parut un instant soucieux. Puis, jetant sur le pauvre jeune homme — dont le visage trahissait une grande anxiété, — un regard pénétrant :

— Votre mère n'a jamais quitté la France? Interrogez-la-t-il.

— Jamais, Sire, répondit le jeune homme avec une singulière énergie, malgré sa gorge oppressée.

— Pourtant, on m'avait assuré du contraire.

— Je vous le jure sur sa tête, Sire, ma mère n'a jamais songé à mettre la frontière entre elle et sa patrie, jamais elle n'a songé à mettre son pouvoir au service de l'étranger, à trahir la France... Elle a préféré la misère.

L'Empereur l'écoutait, grave et silencieux. Un instant, sa pensée profonde s'arrête sur cette femme dont la radieuse beauté l'avait souvent occupé. Les refus de celle-ci à l'impatience brusque et répétée du souverain couronné, les intrigues jalouses de la cour impériale avaient exaspéré l'Empereur qui, finalement, sur de perfides calomnies, disgracia cette femme dont la pétition venait lui dessiller les yeux, cette femme qui après avoir été sa passion était devenue sa victime.

S'adressant au jeune homme dont le regard soucieux semblait vouloir lire dans l'âme de l'Empereur :

— « Mon jeune ami, reprit-il, vous pouvez annoncer à Madame votre mère qu'elle a une pension de douze cents francs à prélever sur ma cassette. » Et se voix fut rude et secouée s'était faite tendre et presque reconnaissante ; et le regard qu'il attacha sur son jeune interlocuteur était empreint d'une grande douceur, semblait fait d'affection troublée et de regret. Ce regard, cette voix bouleversèrent le pauvre garçon qui, tout à coup, s'abîma sans connaissance. Déjà, l'empereur était à bas de son coursier, et tenait dans ses bras, essayant de le ranimer celui dont la mère avait été, un moment, sa victime innocente. Ainsi celui qu'on a appelé l'assassin du duc d'Enghien, s'il avait souvent la main impudente et rude savait la rendre aussi caressante. Il savait avoir le geste généreux ..

T. SCAGLIA.

Bonifacio, août 1906.

Tentative de Meurtre à Marseille

Dans le courant de la nuit dernière, vers minuit, M. Pasqualini François Baptistin âgé de 24 ans, matelot à bord de la *Jeanne d'Arc*, demeurant rue du Panier, 16, venant de passer une permission en notre ville, se rendait à la gare, pour rejoindre Toulon, son port d'attache.

Passant dans la rue Honnorat, il vit sortir de l'encoignure d'une maison un individu, qui braqua sur lui un revolver et fit feu.

Le projectile avait été dirigé pour atteindre le matelot en pleine poitrine, mais celui-ci, ayant vu le mouvement, s'était lancé de côté en un bon instinct, de sorte que la balle l'atteignit au mollet droit.

L'individu allait s'élancer, fort heureusement le bruit de la détonation avait attiré l'attention des gardiens de la paix de service en cet endroit, qui accoururent à toutes jambes, et leur vue mit en fuite le malfaiteur, qui ne put être rejoint, malgré une véritable chasse à l'homme, pratiquée dans tout le quartier.

Le blessé, qui perdait son sang, avait été relevé, mis en voiture et conduit à la permanence, où M. Bagnaud, commissaire de police, lui fit donner des soins par M. le docteur Dussaud, qui constata que la blessure étant d'une certaine gravité, il était nécessaire de faire transporter l'infortuné matelot à l'hôpital militaire.

Il y fut admis d'urgence et, d'après l'avis des praticiens qui le soignent, le brave garçon aura besoin d'un repos de 20 jours au minimum.

Le commandant de la *Jeanne d'Arc* a été averti du motif qui mettait un de ses hommes en retard et le commissaire de police a fait prévenir la sûreté, qui recherche activement l'auteur de cette tentative de meurtre.

BULLETIN COMMERCIAL

Syndicat Central des Agriculteurs de France

Cours des graines diverses au 15 août

Avoine noire Bretagne.	Havre	
Avoine rouge Oran.....	Marseille	17.75
Avoine blanche Russie.	Marseille	
Maïs roux Plata.....	Le Havre	16.25
Maïs Cinquantini.....	Marseille	18.00
Maïs Plata.....	Marseille	16.00
Orge de Russie.....	Marseille	
Petites fèves lavées et nettoyées.....	Marseille	24.00
Fèves concassées.....		19.00

Les prix ci-dessus s'entendent par 100 kilos nus et pour expéditions de 5.000 kilos.

Pour quantités moindres, ils s'augmentent de 0.25 à 0.50 par 100 kilos.

Petite Gazette

Variations Atmosphériques du 20 août

Thermomètre — 7 heures du matin + 23° à midi 26.0 à 6 heures du soir + 23.2
Maxima + 28.4 *Minima* + 17.6
Baromètre — 7 heures du matin, 764 mm. à midi, 764 mm. 6 heures du soir, 764 mm.
Vent. — Dans la matinée, N. E. légr. Dans l'après-midi, id.
Etat du ciel, découvert.
Pluviomètre, à 7 h. du matin : 0 mm.

Location des parapluies

On raconte comme une nouveauté qu'un industriel de Berlin a doté sa capitale d'une installation originale; la location des parapluies. Pour une caution de 2 marcks, l'habitant pris au dépourvu par l'adverse, choisira son parapluie dans un dépôt *ad hoc*, et, à son retour, on lui rendra son argent, hormis une retenue de 10 pfennings. Au surplus, les clients sont strictement tenus de laisser leur carte.

A vrai dire, cette industrie fonctionnait déjà en France. Nous l'ignorons à Bastia, mais à Bordeaux, à Lyon et dans plusieurs villes du Midi, la location des parapluies possède la faveur du public. Moyennant caution de 1 fr. 50 par « pépin », et 0 fr. 20 de retenue par heure de location, on se munit d'un parapluie très présentable.

Dans ces villes, les loueurs de parapluie se font concurrence; ce sont presque toujours des fabricants de cannes, des tenanciers de bureaux de tabac, ou des vendeurs de cartes postales.

Et sans doute notre Teston avait-il beaucoup voyagé en France. Ah ! ces pays de soleil ! il y pleut, paraît-il !

Contravention

Procès-verbal a été dressé hier par la police contre le sieur C. Luce, charbonnier, pour élevage de poules dans la maison qu'il habite, et contre le sieur A. Dominique, hotelier, pour dépôt d'immondices.

Anecdote

Une jolie anecdote sur le général de Négrier. Elle nous était contée hier par un officier qui a servi sous les ordres du vaillant soldat et qui fut témoin d'un fait.

Un jour — le futur général commandait à l'époque le 79e d'infanterie, alors en garnison à Neufchâteau — pendant des manœuvres qui se déroulaient aux environs de la petite ville vosgienne, le régiment eut à traverser à gué une rivière.

Voyant officiers et soldats faire mine de rechigner devant ce bain forcé, le colonel de Négrier descend de cheval et va se placer au beau milieu de la rivière, dans l'eau jusqu'à la ceinture, pour donner l'exemple, et là, il reste immobile jusqu'à ce que le dernier homme de son régiment ait défilé, au petit pas, devant lui.

« Assurez les vivres et marchez avec vos hommes, vous obtiendrez tout. » C'est avec cette maxime qu'il a si simplement formulée, que le général de Négrier a commandé, et jamais il n'a eu lieu de s'en trouver mal.

L'essence de roses

Des expériences décisives viennent de démontrer la possibilité d'implanter en France une industrie nouvelle particulièrement rémunératrice, et dont la Bulgarie possédait, jusqu'ici, le monopole incontesté. Il s'agit de la fabrication d'essence de roses.

Des rosiéristes ont obtenu des variétés déconnues : « Rose à parfum de l'Hay » et « Roserais de l'Hay » dont la culture en grand a fourni des résultats surprenants.

Un hectare peut nourrir huit mille plants, qui rapportent 6,400 kilos de pétales, dont on extrait un peu plus de 5 kilos d'essence, à 1,000 francs le kilo.

Le rendement de notre rose indigène est supérieur à celui de la rose de Bulgarie, et sa qualité au moins égale. Nos agriculteurs espèrent trouver, dans l'entreprise de cette culture agréable, une source nouvelle de profits.

Objet trouvé

Il a été trouvé, rue Sampiero, un portemonnaie contenant une petite somme d'argent, la réclamer à la Poste.

Au Port

Vap. « Ormesby Broad, » cap. Beckmann, arrivé d'Auvers, div.
— Vap. « Malaga, » cap. Korfage, de Gênes, diverses.
— Vap. « Pélion, » cap. Merlin, de Livourne, 43 passagers, div.
— Vap. « Golo, » cap. Olivieri, de Marseille, 181 passag., div.
— Vap. « Cipro, » cap. Gulinelli, de Porto-Torres, 9 passag., div.

Avis

Il a été perdu dans la nuit du 11 au 12 août, sur le territoire de Corte, au lieu dit « Ominanda », un bœuf, âgé de 11 ans, à robe noire, taille 1 mètre 30 environ, et portant au flanc gauche une bosse de chair.

Prière de le rapporter contre récompense de 50 francs à M. Albertini Dominique à Corte.

Occasion

Un joli pressoir à vendre. S'adresser à MM. L. N. Mattei et Cie.

Avis

M. P. Sabaté, chirurgien-Dentiste, a l'honneur d'informer sa nombreuse clientèle, que son cabinet sera fermé du cinq août au dix septembre.

Mots de la fin

En Suisse. Paisantin, prenant congé de l'hôtelier chez qui il est descendu, fait une grimace épouvantable, en jetant un coup d'œil sur la note où il est officieusement exploité.

— J'ai été dévoré par les punaises, dit-il.

— C'est mon tourment de chaque saison, répond le logeur, j'ai essayé de tous les moyens, il m'est impossible de m'en débarrasser.

— Eh bien, en partant, je vais vous donner un conseil, fait Plaisantin ; présentez-leur donc une note dans le genre de celle-ci, du diable si vous les reverrez !

Etat-Civil

NAISSANCES

Monti Ours Augustin. — Acquatella Ours Marie. — Garson Jean Louis-Lucien.

SOCIETES et SYNDICATS

SYNDICAT DES CORDONNIERS. — Les ouvriers cordonniers syndiqués, et non syndiqués sont priés de vouloir bien assister à la réunion qui se tiendra ce soir à 8 heures place Caletta.

Le président, Mallard.

DERNIÈRES NOUVELLES

Service télégraphique spécial du *Petit Bastiais*

00446

BOURSE DE PARIS

	18 août — 20août
Rente de 3 0/0 ancien	97.75 — 97.75
— 3 p. 0/0 amortiz.	97.70 — 97 70
	ex coupon.

A OMESSA

Viol à main armée

Corte, 20 août.

Un viol à main armée a été commis, hier soir, à Omessa, par le nommé Franceschi Oars-Paul, âgé de 19 ans, journalier à Pancheraccia, actuellement surveillant aux ruines de Russio, avec la complicité de Rocchi Antoine, âgé de 18 ans, berger à Russio, sur la personne de Rossi Catherine, née Falconetti, âgée de 32 ans, ménagère à Omessa.

Les auteurs de cet attentat, qui avaient pris la fuite, ont été arrêtés ce matin par la brigade de gendarmerie de Saint-Laurent.

M. Nivaggioli, juge d'instruction, accompagné de M. Baudel, substitut du procureur de la République, se sont transportés sur les lieux.

Conseils généraux

Ouverture de la Session

Paris, 20 août.

La session des Conseils généraux s'est ouverte aujourd'hui dans presque tous les départements.

Cette session sera très importante.

Les conseils généraux auront, en effet, à voter la part contributive de leurs départements dans les dépenses de la loi sur l'assistance obligatoire pour les vieillards, infirmes et incurables dénués de ressources, qui entre en vigueur le 1er janvier 1907.

On se rappelle que le gouvernement et la commission du budget se sont mis d'accord pour son application intégrale dès le début.

Les conseils généraux ont procédé aujourd'hui, comme chaque année à pareille époque, au renouvellement de leurs bureaux.

Sur les 90 conseils généraux de France et d'Algérie, il y avait une soixantaine de sénateurs et de députés qui faisaient partie de nos assemblées départementales en qualité de président.

DANS L'EURE

ELOGE D'UN PRÉFET CORSE

Evreux 18 août.

Aujourd'hui a eu lieu la première réunion du Conseil général de l'Eure qui a procédé à l'élection du président.

M. Milliard, sénateur, ayant été élu, a prononcé un discours remerciant ses collègues de l'avoir désigné pour présider l'assemblée départementale, puis, continuant son discours, il a fait l'éloge de M. Bevesi-Vico, ancien préfet de l'Eure.

EN ITALIE

La grève générale à Savone

Gênes, 18 août.

Les ouvriers du port de Savone ont déclaré la grève générale.

La cessation du travail est dûe à l'application du nouveau tarif des salaires.

Les grévistes réclament une diminution des heures de travail et une augmentation du prix de la journée.

DÉCOUVERTE d'un complot

CONTRE

Le Président de la République

Arrestation d'Anarchistes Italiens à Marseille

Marseille, 20 août.

Depuis plusieurs jours, des lettres anonymes annonçant que des anarchistes italiens préparaient un complot contre M. Fallières, étaient parvenues au service de la sûreté.

M. Tardi, chef de la sûreté, se mit aussitôt à l'œuvre et ne tarda pas à découvrir une bonne piste.

Aussi, ce matin, dès la première heure, accompagné d'un inspecteur et de six agents de la sûreté, il se rendit au domicile d'un anarchiste italien, et qui exerçait la profession de cordonnier.

Après avoir procédé à son arrestation, M. Tardi se livra à de minutieuses perquisitions qui amenèrent la découverte de plusieurs explosibles.

On croit que Cirillo cache son identité. Il est connu comme un affilié à une bande d'anarchistes internationaux.

D'autres arrestations sont imminentes.

Le président de la République doit se rendre à Marseille dans la deuxième quinzaine de septembre pour visiter l'Exposition coloniale.

Il sera accompagné dans son voyage par M. Henri Brisson, président de la Chambre, et plusieurs membres du gouvernement.

AU CHILI

LE Tremblement de Terre de Valparaiso

300 Secousses

New-York, 20 août.

Depuis jeudi soir, à 7 heures 40, heure à laquelle la première commotion a eu lieu, 300 secousses sismiques ont été ressenties à Valparaiso.

Les pertes de la Colonie française. — La prison de Valparaiso s'écroule. — Toutes les maisons sont inhabitables. — La misère est affreuse.

Buenos Ayres, 20 août.

D'après les dernières dépêches, la colonie française de Valparaiso a été sérieusement éprouvée. Les pertes, qu'elle a subies sont considérables.

A Santiago, la colonie française est la plus importante après la colonie espagnole.

Entre Santiago, Valparaiso et la côte, on peut évaluer l'élément français à plus de 10.000 personnes.

La prison de cette ville s'est complètement écroulée, écrasant 140 prisonniers.

Des rues entières ne sont plus que des amas de ruines. Les maisons qui ne se sont pas écroulées ont été rendues inhabitables par les secousses de tremblement de terre.

De nombreux petits villages ont été détruits. Dans la rade de Semenote, la ville Arica a été également détruite.

Tous les édifices de Talca se sont écroulés. La plupart des maisons de la zone de Amagada sont détruites.

Les colonies italienne et belge de Santiago n'ont pas subi de grandes pertes.

Dans toute la région est principalement à Valparaiso et à Santiago les vivres commencent à manquer et la misère est affreuse.

A LA MARTINIQUE

Secousses de Tremblement de terre

Paris, 20 août.

Des télégrammes parvenus de Fort-de-France annoncent que des secousses de tremblement de terre ont été ressenties ce matin dans plusieurs localités de la Martinique.

Aucun dégât n'est signalé.

De grandes inquiétudes règnent cependant au sein de la population et l'on craint que de nouvelles secousses n'amènent, si elles venaient à se produire, quelque catastrophe.

EN RUSSIE

La Question juive

Saint Pétersbourg 20 août.

On parle depuis quelques jours de l'élaboration d'un projet de loi libéral relatif à la question juive.

M. Stolypine, ministre de l'intérieur et président du conseil, a pris lui-même l'initiative de présenter un projet de loi sur cette question

Etude

DE Me JACQUES MINGALON

Licencié en Droit, Notaire à Bastia

Suivant acte reçu par Me Jacques Mingalon, notaire à Bastia, le 23 juillet 1906.

M. Gaston Fantazzi et M. Pierre Pasqualini, banquiers, demeurant à Bastia.

Ont formé entre eux une société en nom collectif ayant pour objet la négociation et le recouvrement des effets de commerce, l'achat et la vente, au comptant, de toutes valeurs.

La durée de cette société est de quatre années qui ont commencé à courir le 2 août 1901 et expirera le 2 août 1916.

Le siège de la société est à Bastia.

La raison et la signature sociales sont : A. F. Fantazzi et Cie.

Les affaires de la société seront gérées et administrées par les associés avec les pouvoirs les plus étendus est effet.

Pour extrait,
Signé : J. MINGALON.

Deux expéditions dudit acte de société ont été déposées le 17 août courant, l'une au Greffe de la Justice de paix du deuxième canton de Bastia et l'autre au Greffe du Tribunal de Commerce de Bastia.

Pour mention,
Signé : J. MINGALON.

Avis aux propriétaires

Avant de vendre vos cédrats adressez-vous à MM. L. N. Mattei et Cie.

Perdu à Vizzavona

de la gare à l'Hôtel Monts d'Oro, chaîne or avec pendant modèle garni perles fines, bijoux étranger. Rapporter contre récompense sérieuse, Hôtel Monts d'Oro

ON DEMANDE DES MALADES

PAIEMENT APRÈS GUÉRISON SEULEMENT

Guérison rapide et sûre par l'électricité, les plantes, etc., de toutes les maladies signalées ou chroniques, même réputées incurables, telles que : Tuberculose, Maladies de Poitrine, Estomac, Foie, Reins, Nerfs, Peau, Bronchites, Anémie, Rhumatismes, Goutte, Eczéma, Asthme, Vices du Sang, Constipation, etc.

Ecrire avec détails au Dr Ranzi, 7 rue de la "Clinique rationale", 10, B. des Beaux-Enfants, PARIS

Orezza-les-Eaux

Villa Granajola

PROPRIÉTÉ DU Dr MANFREDI

L'Hôtel sera ouvert à partir du 1er juillet sous la direction de M. Henri Courchet.

Un médecin de Nice est attaché à l'établissement. Un service d'omnibus sera à la disposition des voyageurs.

Prix de la Pension :
Table d'hôte, 5 francs par jour ;
Chambres, 2 et 3 francs.

Pour tous renseignements s'adresser à Mme veuve Manfredi, villa Granajola, Orezza.

N. B. — On prend des arrangements pour familles.

L'hôtel restera ouvert jusqu'à la fin de septembre.

Pensionnat de Jeunes Filles

Erbalunga près Bastia

Préparation au Brevet élémentaire et au Brevet supérieur.
Cours de Musique, Dessin, Peinture.
Langues étrangères : Italien et anglais.
Les élèves sont formées à tous les travaux d'aiguille.
L'installation, située en pleine campagne, ne laisse rien à désirer pour la santé des enfants.
Sur la demande des parents qui ne pourraient pas commodément se rendre à Erbalunga, leurs filles leur seraient conduites à Bastia au jour qu'ils voudraient bien indiquer.
Pour tous renseignements s'adresser à Madame la Directrice du Pensionnat.
La rentrée aura lieu le 2 octobre.

Grand entrepôt de Vins

CORSE, D'ALGÉRIE & D'ITALIE

ORESTE BIAGINI

5, Avenue Carnot, Bastia

GRAND PRIX
à l'Exposition Internationale de Bastia

VINS DE TABLE
D'ALGÉRIE : Rouge, 0,30 et 0,25 c. le litre. Blanc, 0,30 c. le litre.
DU PAYS : Rouge 0,30 et 0,25 c. le litre. Blanc à 0,40 c. le litre.
VIN A DESSERT
provenant des meilleurs crus
0,60 à 1 fr. la bouteille (verre à rendre)
VIN DE CHIANTI (Italie)
1 fr. 25 le flacon de 2 litres 1/2 environ
Vins mousseux 1 fr. 25.
Muscat de Frontignan à 1 fr.
Vermouth de Turin à 1 fr. 50.
Vin de Malaga à 1 fr. 20.
Vin Madère Gentiane, 1 fr. 20.
Apéritif « La Paf » 1 fr. 25.
Quinquina « Pasquet, » 1 fr. 20.
HUILE D'OLIVE pure garantie
1 franc le litre.
LIVRAISONS A DOMICILE
Conditions spéciales pour le Gros
La Maison prête le matériel à titre gracieux.
Dépositaire de la Société Hollandaise. — Plombs de 1re laricio de toutes dimensions. Lattes à plafonds et Liteaux pour toitures. Chevrons, poutres et madriers.
Bois de toutes dimensions sur commande.
Sciage de bois de pin, blanche 1 fr. le mètre

A VENDRE

à Ajaccio

fonds de commerce Librairie Papeterie, belle situation.

S'adresser au bureau du journal.

CAFÉ-RESTAURANT DES GOURMETS

A partir de 4 heures

GLACES

Fraise

Futailles à vendre

neuves et usagées

de toutes contenances, grand choix de bordelaises, bonnes occasions.

A. PADOVANI,
7, Route du Cap, Bastia

Maison ROGIALLI

Tailleur

Place Saint-Nicolas, Bastia (Corse)

Saison Printemps-Eté

M. Rogialli engage sa clientèle à visiter ses magasins, où elle pourra se rendre compte des assortiments de draps et lainage haute nouveauté qu'il vient de recevoir pour la saison Printemps-Eté et qu'il vend à des prix très modérés.

Complets fantaisie sur mesure, coupe irréprochable, doublés soie.

Complets cheviotte bleue et noire, peigné Roubaix, confection soignée, de 35 à 100 francs.

Pantalons drap, haute nouveauté, de 12 à 30 francs.

Gilets fantaisie, dernière mode, de 12 à 20 francs.

Assortiment considérable de **cravates, bretelles, pochettes, faux-cols**, etc.

BASTIA-QUINQUINA

AU VIN DE BANYULS

SPÉCIALITÉ

de la Maison Bourgeois Frères

BASTIA (Corse)

Apéritif
Digestif
Fortifiant

Vin de Propriétaire

garanti naturel

A vendre

200 hectolitres de vin rouge des vignes de Gentile, à la marine de Farinole. Grande cave sur la route nationale de Farinole à Patrimonio.

Dépôt à Bastia.

S'adresser au propriétaire, M. de Gentile, 5, boulevard du Cardo Bastia.

GRAND HOTEL PAOLI

à Morosaglia

MM. Ignace Poggi et Cie ont l'honneur d'informer leur nombreuse clientèle, qu'un service régulier de voitures, tous les jours de Ponte-Leccia à Omessa, est déjà établi à partir du 1er juillet.

Cette année le service du tramway, calèches et landaus, est assuré confortablement.

Déjeuner à Morosaglia. — PRIX TRÈS MODÉRÉS. — Cuisine très soignée, d'une propreté remarquable. — Grandes salles à manger. — Chambres meublées à neuf.

Cet hôtel est recommandable à tous les points de vue. Construit à l'usage des grandes villes, il a été d'une fortune donné aux touristes, entouré de ombrages verts, il est situé près de la maison du Général Paoli, que Messieurs les Voyageurs pourront visiter.

Prière d'arrêter les places un jour à l'avance, et de vouloir bien indiquer par quel train ils doivent arriver.

S'adresser pour tous renseignements : POGGI, Hôtel, Morosaglia.

Demander partout

« UN MORELLI »

Grand Vin Apéritif

Grand Prix à l'Exposition Internationale (Bastia 1905)

La plus Haute Récompense

Cordonnerie Modèle

Bastia, 33, Boulevard Paoli, 33, Bastia

Eugène PERICCHI, propriétaire

Saison Printemps-Eté 1906

Grand choix de chaussures pour Hommes, Dames et Enfants

Rayon spécial de chaussures de luxe

Grand assortiment de chaussures en couleurs

Choix considérable de pantoufles

Prix très réduits

M. Eugène PERICCHI a l'honneur d'informer ses nombreux clients de l'intérieur et de ceux qu'il aurait pu se mettre par correspondance et tous les visiteurs actuel apportée à leur prompte exécution.

La Maison se charge des réparations

HOTEL D'EUROPE

ADÉLAÏ DE COLOMBANI

Bastia — 3 et 5, rue de l'Opéra — Bastia

Cet hôtel se recommande par sa belle situation, sa cave de la ville, à proximité des principaux établissements.

Il possède, en outre, un superbe jardin désiré à acétylène, où les clients peuvent prendre leur repas pendant l'été.

Banquets — Noces — Festins

Pension à des prix modérés

L'Art de Gagner de l'Argent à la Bourse

25 ans de succès, a valu à l'Auteur les félicitations des Financiers les plus distingués. — Envoi Gratis. — GAILLARD, 5, rue Feydeau, Paris.

MAISON DE CONFIANCE

BIJOUTERIE MATTEI

20, Boulevard Paoli

La BIJOUTERIE MATTEI a l'honneur de prévenir sa nombreuse clientèle, qu'elle ne vend que des articles absolument garantis, or 18 karats et argent 1er titre. Tous les objets par elle mis en vente sont marqués au prix connus et ont déjà subi une réduction sur les prix de vente.

La Bijouterie MATTEI pourra livrer aux prix les plus réduits, des articles de joaillerie, bijouterie, orfèvrerie, montres, chaînes, parures, alliances, etc., etc., broches or et argent 1er titre.

Sa devise est de vendre « bon et bon marché. »

Spécialité de stylets Vendetta-Corse. Réduction de 10 pour cent or garanti 18 karats.

OUTILS pour AMATEURS et INDUSTRIE — LA VELLE

MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION

Ciments hydrauliques et Ciments, marques de Villeneuve et Lafarge du Teil. — Plâtres gris et blanc. Carreaux-Roulages en ciment. — Briques pleines et rondes. — Carreaux. — Tomettes. — Tuyaux en poterie et en grès.

FERS A PLANCHER

Fers en barres : Plats, Ronds, Carrés, Fil de fer, Ancres artificielles.

TUYAUX EN FONTE, EN GROS

Appareils Sanitaires

Charles CLÉMENT & Cie

Entrepôts aux Magasins Généraux & Boulevard de Gaffo, 1.

Orologeria Sanna

Trovasi in Cervione,

aperto un magazino d'orologeria ove si eseguisce qualunque riparazione a prezzi mitissimi e con garanzia.

PHAÉTON

A vendre. Pour tous renseignements s'adresser à M. Bernacchi, rue de l'Opéra, Bastia.

PRIME INÉDITE

A NOS LECTRICES

Celles de nos lectrices qui voudront bien envoyer leur adresse à LA BRODERIE PRATIQUE 38, rue Centrale, à Lyon recevront gratuitement un exemplaire de ce journal, dont chaque numéro contient une page de dessins piqués d'une valeur de 1 fr. 50.

A VENDRE

Futailles neuves et usagées à de bonnes conditions.

S'adresser à Mme L. N. Mattei et Cie.

ANCIEN CABINET PRADÈRE

PIERRE SABATÉ

Chirurgien-Dentiste du Lycée successeur

DENTS & DENTIERS (Systèmes perfectionnés) OBTURATION & EXTRACTION DES DENTS sans douleur

Bd Paoli, 15, au 1er Maison Benedetti

M. P. SABATÉ a l'honneur de prévenir sa nombreuse clientèle, d'avoir à sa nouvelle garde contre certains charlatans ambulants — ou disant chirurgiens-dentistes — qui n'ont pas le droit d'exercer la profession et qui emploient des matières nuisibles à la santé pour la fabrication de dents artificielles.

Le Directeur-Gérant,

L.-B. OLLAGNIER.

Bastia, Imprimerie Ollagnier.

Qu'on se le dise ?

Les Sirops de la Maison L. N. Mattei et Cie, sortent la *Grenadine* et le *Limon* sont sans contesté les meilleurs de tous.

Les goûter c'est ne plus en vouloir d'autres.

COURS SECONDAIRES

de Jeunes Filles d'Ajaccio

DIRIGÉS PAR Mlle LUCIE OTTAVI

Officier d'Académie

Cours fondés en 1882 par l'Administration

Les Cours Secondaires d'Ajaccio sont le SEUL établissement public de la ville, le seul aussi où les Cours aient été faits par MM. les Professeurs du Collège, de l'Ecole Normale d'Instituteurs et Institutrices.

Exposés en plein Midi, au bord de la mer, vue splendide sur le golfe, eau et gaz, ils offrent aux familles les meilleures garanties d'hygiène et de confort.

Pensionnat

Demi-Pensionnat — Externat

PRIX TRÈS MODÉRÉS

Succès pour l'année scolaire 1904-1905

4 élèves reçues au brevet élémentaire sur 5 présentées ;

1 Admission à l'Ecole Normale sur 2 ;

16 Brevets supérieurs sur 18.

Des installations pourvues du brevet supérieur sont attachées à l'établissement.

Organisation spéciale au concours d'admission à l'Ecole Normale et pour le bourse de l'Enseignement primaire supérieur.

LE MONITEUR DE LA MODE

paraissant tous les Samedis

20 PAGES GRAND FORMAT

LE PLUS ANCIEN ET LE PLUS ARTISTIQUE DES JOURNAUX DE MODES

CONTIENT :

PLUS DE MODÈLES NOUVEAUX

PLUS DE TRAVAUX D'AIGUILLE

PLUS DE LITTÉRATURE

PLUS DE RECETTES DE CUISINE

PLUS DE RENSEIGNEMENTS

QU'AUCUN AUTRE

3 MOIS : 1 franc — UN AN : 4 francs

EDITION B : contient une Gravure coloriée et un Patron découpé dans les 2e, 3e et 4e pages.

3 MOIS : 2 fr. 50 — UN AN : 10 francs

ABEL GOUBAUD, Editeur, 2, rue des Capucines, PARIS

LIBRAIRIE OLLAGNIER

ENCRIERS

à fermeture automatique élastique

Système Colombani

Encriers classiques. — Encriers portatifs. — Encriers administratifs. — Encriers de fantaisie. — Encriers réclames.

AVIS

A vendre pour raison de santé, un magasin de faïence et verrerie.

S'adresser rue Neuve, maison Gregori.

ANCIEN CABINET

DE M. LE DOCTEUR PASQUALINI

4, rue des Terrasses, Bastia

Fabrication et réparations de dentiers artificiels

F.-A. MORATI

Ancien chef de section des hôpitaux de Dijon, de Marseille, etc., travaille, comme opérateur, en mécanique dentaire, spécialement pour MM. les docteurs et chirurgiens-dentistes (diplomés).

N. B. — Les matières premières devant servir à la fabrication des dentiers proviennent des 1ères maisons de Paris.

Installation

à Gaz et Acétylène

Jean Cini, ex ouvrier du Gaz

Place de l'Hôtel de Ville, 4, Bastia

Vente de becs, verres et manchons

Appareils sur commande

Abonnement pour l'entretien de l'éclairage. — Travail soigné et garanti.

LA GRAINE St-VINCENT

guérit radicalement

CONSTIPATION

Hémorroïdes, Maladies du Ventre

Foie, Vessie, Voies urinaires

Procure la Tous

Santé, Vigueur

A. DETHOREY, Phien spécialiste, NANCY

envoi contre mandat

Boîte 2 francs. — *Dans toutes les Pharmacie*

Lisez tous les Jeudis le Journal des Voyages

Le plus attrayants des publications hebdomadaires.

ROMANS D'AVENTURES

par les auteurs les plus célèbres :

Louis Boussenard, Paul d'Ivoi, Henry Lecerfeux, etc.

Récits d'Explorations, de Nombreuses Variétés.

NOMBREUSES ILLUSTRATIONS

15 centimes le Numéro. En vente partout.

Abonnement de Trois Mois avec Prime contre mandat-poste de 1 fr. 50, adressé, 152, rue Montmartre, Paris.

Aux tempéraments délicats offrez un

VIN DU CAP CORSE

à base de Quinquina

de la Maison L.-N. MATTEI, & Cie — BASTIA (Corse)

Apéritif Tonique Fortifiant

Ce vin que nous offrons avec confiance aux Consommateurs diffère complètement de tous ceux connus à ce jour ; d'un goût agréable au palais, il est à la fois tonique et apéritif.

Pris avant les repas, il excite l'appétit, pris après il active et facilité la digestion.

Demandez dans tous les bons Etablissements un Vin du Cap Mattei

XXXIe ANNEE — MERCREDI 22 AOUT 1906 — N. 217

00447

Le Petit Bastiais

5 CENTIMES — JOURNAL QUOTIDIEN — 5 CENTIMES

Rédaction & Administration : 8, Boulevard du Palais, Bastia

J.-B. OLLAGNIER, Directeur

Les annonces sont reçues chez MM. les Agents et reçues aux Bureaux du Journal.

Prix divers : 1 fr. — Réclames (3e page), 0.75 — Réclames, 0.50 — Judiciaires, 0.25

ABONNEMENT (*Payable d'avance*)

	1 an	6 mois	3 mois
Corse	20 fr.	10 fr.	5 fr.
Autres Départ.	24 »	12 »	6 »

Union postale, et autres Pays : le port en sus.

On ne répond pas des manuscrits déposés.

BIBLIOTHÈQUE BASTIA MUNICIPALE

LE CALENDRIER

Fête d'Aujourd'hui : Saint Timothée.

Soleil : (heure nationale)

Lever, 4 h. 41 m. — Coucher, 6 h. 30 s.

Premier quar., le 26 — Pleine Lune, le 2

Fête de Demain : Saint Philippe Benizi.

21 AOUT

Au Cap Nord... de la Corse

Depuis longtemps, nous avions projeté une excursion en passant par le col de Sainte-Lucie et la vallée de Luri.

Nous prîmes, place, à cet effet, un ami dévoué et moi, dans la voiture postale faisant le service entre Bastia et Morsiglia. Encaqués comme des harengs arrivant tout droit, du... Cap Nord... de la mer glaciale, nous eûmes bientôt, avec les cahots d'une route poussiéreuse et mal entretenue, l'illusion d'un voyage au long cours.

D'une voix unanime, l'adjudicataire fut gratifié de l'épithète flatteuse de « Fraissinet du Cap », épithète qui, j'en suis certain, ira droit à son cœur sensible, si jamais les lamentations de ses voyageurs pouvaient arriver jusqu'à ses chastes oreilles.

A la marine de Sisco, chez l'excellent M. Damiani, nous assistons à la sortie d'un puits artésien d'un ouvrier qui ne semble pas fatigué outre mesure par son séjour dans cette humide demeure. N'ayant pas le temps matériel de recueillir de plus amples renseignements sur cette séquestration arbitraire, nous reprenons notre place, notre conducteur tenant, paraît-il, beaucoup à continuer son voyage en notre compagnie.

A Luri, cependant, la rupture devint inévitable. Moulus, éreintés, nous voulûmes goûter avec la marche à pied au moyen de locomotion moins ingrat. Avec ces chaleurs, rien de tel pour dégourdir vos membres ankylosés. C'est de plus, moins coûteux et personne, sur ce point particulier, ne nous contredira.

Dans une auberge de la localité, l'unique chambre mise à notre disposition nous crée des loisirs pour aller respirer les fraîches senteurs de la nuit et, au matin, vers cinq heures, frais et dispos, nous franchissons l'admirable vallée de Luri, où, sur maroc inaccessible, nous apercevons la tour de Sénèque. Je comprends les lamentations du célèbre exilé, relégué dans ce logement incommode. Pour y arriver il faut grimper à quatre pattes, si on n'a pas de solides chaussures à sa disposition. Inutile de chercher les orties qui ont servi à fouetter ses faiblesses humaines, des touristes anglais étant passés un quart d'heure avant nous. Comme les égoïstes fils d'Albion ne sont guère partageux, nous n'insistons pas davantage et, après un court repos, nous descendons à Pino.

Je ne sais à quelle occasion une garde nationale, composée d'une douzaine de gamins, soldats improvisés, se trouvait sous le commandement d'un Monsieur en redingote. Ce n'était, certes pas, à notre intention Sans doute, voulait-il inculquer à ses jeunes compatriotes, ces principes de l'école du soldat que le général André a totalement oubliés, si j'en crois des adversaires mal intentionnés.

Cette méthode nouvelle pourrait lui fournir des aperçus nouveaux pour ses mémoires.

A deux heures, nous reprîmes la route de Morsiglia. Le soleil nous poursuit toujours de ses chauds et implacables rayons. Au premier village, sur la droite, une soixantaine de privilégiés sont groupés *autour* d'un mètre carré ; le seul endroit abrité dans ce paysage ensoleillé. Nous fûmes donc forcés de nous rendre à Centuri, où nous passâmes une nuit plutôt agitée, à cause du libeccio.

Le lendemain, à l'aube, en route pour Rogliano.

Au col des moulins, entre Centuri et Ersa, la perspective est encore plus saisissante.

Au loin, les côtes de Calvi et le golfe de Saint-Florent avec les montagnes en pain de sucre de Minerbio, qui plongent à pic dans la mer bleue ; à nos pieds le coquet petit port de Centuri qui sommeille encore dans le panorama silencieux ; derrière nous, l'autre versant et les îles italiennes avec l'îlot et le phare de la Giraglia.

Tout le territoire est en feu, et en arrivant le soir à Rogliano, le petit hameau de Tomino semble entouré de flammes.

L'incendie fait rage ; de superbes forêts de chênes-verts, seule richesse de la région, avec les vignobles plus ou moins phylloxérés, sont réduites à néant.

En arrivant près de Maria, un promontoire incendié donne l'illusion d'une ville dont tous les feux sont allumés dans la nuit. Ce sont les restes de vieilles souches qui brûlent encore. C'est un spectacle terrifiant et sublime que toutes ces ruines accumulées ; mais rien ne pourra défaire notre serrement de cœur en apercevant au cap Sagro des flammes immenses. Nouveau Saint-Pierre, notre ville ne renaîtrait-elle plus de ses cendres ? En nous rapprochant, la réalité est moins triste. Les hauteurs de la région de Borgo sont seules prises, et c'est pour nous un réel soulagement.

Si jamais vous alliez au Nord de la Corse, ne vous attendez pas à y trouver des neiges éternelles ; vous n'y verriez que du feu.

L'incendie est, paraît-il, l'industrie locale la plus lucrative... pour les bergers.

Les propriétaires, en revanche, sont furieux. Faut-il que ces gens-là aient, quand même, mauvais caractère ?

TAGNEL.

Abonnements de Saison

Le PETIT BASTIAIS met à la disposition de ses lecteurs partant en villégiature des *Abonnements de Saison* au prix de 50 centimes par semaine.

Incendiaires

On constate depuis quelques jours une recrudescence d'incendies, dans le Finistère notamment et on suppose que bon nombre d'entre eux sont dus à la malveillance. Or, depuis quelques années, le nombre des incendiaires va en augmentant : 1904, entre autres, en compta 40 de plus que 1903.

Des documents remis par le ministère de la justice, il résulte que les motifs auxquels obéissent les incendiaires sont souvent bien étranges 25 0/0 des incendies criminels sont dus à des faits de grève ou à des vengeances, 20 0/0 à des querelles particulières, 18 0,0 au désir de toucher une prime d'assurance, 14 0/0 à des causes inexpliquées. 12 0,0 à l'alcoolisme ; enfin les 8 0/0 des incendiaires restants sont poussés par le désir d'assister au spectacle d'un incendie !

Néron a décidément beaucoup d'émules.

(*Le Gaulois*).

Les statisticiens sont, d'après la commune renommée, des malades incurables, mais que pensez-vous du relevé du ministère de la Justice dressé sur les causes des incendies ?

Ainsi il n'est pas, dit-on, un département en France où la malveillance des bergers ?

En Corse et en Algérie, les incendies au contraire sont dus à la même cause. Les Bédouins et les Corses ont trouvé un moyen pratique de se procurer de frais pâturages, au détriment du prochain. Les pins et les chênes-verts, et parfois des vignobles sont la proie des flammes, mais qu'importe la ruine générale, du moment que quelques particuliers peuvent en profiter.

Les seuls auteurs de tous les incendies qui, cette année, ont pris une recrudescence effrayante, sont les bergers. Il faut que le Gouvernement se décide à prendre des mesures énergiques.

Une législation spéciale s'impose et le remède serait vite trouvé. Interdire l'accès des régions brûlées pendant trois ans. C'est une mesure de sécurité publique qui aurait dû déjà être prise et, puisque notre Conseil général doit se réunir dans la deuxième quinzaine du mois d'août, cette initiative lui est dévolue de plein droit.

Aux Cheveux d'or

C'était un soir d'été ; une nombreuse foule de tout sexe et de tout âge se pressait sur la place d'Olmo, endroit exquis et très fréquenté à cause de ses épais et frais ombrages, et de sa merveilleuse fontaine, dont les eaux limpides s'élèvent en l'air comme des lances radieuses pour retomber ensuite en gerbes dans un bassin si magnifique qu'on le croirait de nacre et de cristal.

Les abords de cette place propret'te, qui a l'air d'un petit forum, sont pour ainsi dire dentelés de jolis et stables bancs en pierre.

Après avoir longuement contemplé le paysage environnant et les lueurs féeriques du crépuscule, je m'assis un instant, comme pour graver dans ma mémoire, ces rêveries par les frou-frou très accentués des robes de jeunes filles semblables, avec leurs jeunes fardées, et les ondes de leurs cheveux se déroulant sur la neige de leurs épaules, à ces immortelles déesses qui se plaisaient à vivre dans le voisinage des ondes cristallines. Ces bandes joyeuses qui, répandaient sous leurs pas, un je ne sais quel parfum, qui tout en vous donnant du bonheur, vous invitait à les suivre, vivrent après de nombreux va et vient, s'associer aux lois de moi.

Parmi elles, il y en avait une qui, nouvelle Calypso, dominait ses compagnes par sa taille pleine de charmes et par son sourire plus pur que celui de l'aurore. C'était la gracieuse Nina. Sous l'empire d'une beauté aussi captivante, je me sentais de répéter machinalement ces vers de poète :

Elle est belle la blonde et son regards [enjoueurs
Allument l'incendie aux quatre coins des [cieux
. . . . . .

Mais hélas ! en inédit est dont l'ignore

VER SOLITAIRE, Ta... GLOBULES du SECRETAN

14e FEUILLETON DU PETIT BASTIAIS

Le Conducteur d'Omnibus

par

ALFRED SIRVEN & A. SIEGEL

TROISIÈME PARTIE

LA MÈRE

Méronalle constatait avec rage qu'il ne gagnait pas un pouce de terrain dans l'esprit de celle pour qui sa passion augmentait d'autant plus qu'elle le repoussait avec une énergie passive, toujours plus surprenante.

Il voyait avec terreur s'approcher l'heure où Marie, majeure et maîtresse d'elle-même, échapperait à l'autorité de Stéphane de Borly.

Ce jour-là, la partie serait définitivement perdue pour lui.

Et ce n'était pas seulement le spéculateur avide, éconduit, qui souffrait en lui à cette idée, mais l'amoureux désespéré.

Une circonstance imprévue vint lui rendre l'espérance.

Pendant une des rares heures qu'il ne passait pas à l'hôtel de Borly, il arriva qu'une dame s'y présenta sous le prétexte d'une quête de charité.

C'était la comtesse Van Oosten.

Aussitôt après les obsèques de son mari, elle n'avait plus songé qu'à mettre à exécution le projet que nous avons vu naître dans son esprit.

Elle réussit à voir Marie. Et elle put lui remettre le prospectus de l'œuvre pour laquelle elle avait quêté.

Marie réprima un tressaillement de surprise en soulant qu'une lettre était glissée au milieu des papiers qu'elle tenait.

La triste existence qu'elle menait, au milieu d'ennemis, éloignée de tous ceux qu'elle aimait, lui avait enseigné la dissimulation.

C'était la première fois qu'elle apercevait la comtesse Van Oosten.

Son instinct l'avertit cependant que la visite de l'inconnue avait pour véritable motif la remise de cette lettre que, surveillée comme elle l'était, on ne pouvait lui faire tenir qu'en employant la ruse, et que la charité était le prétexte assurément le plus honorable de tous, mais rien qu'un prétexte.

Ses traits n'exprimaient pas la plus légère émotion.

Elle demeura encore quelques instants, pendant lesquels, par l'entremise de Mme Thivet, elle se fit compléter les détails contenus dans les prospectus, puis, tendant la main à la comtesse, elle demanda la permission de se retirer.

Marie rentra dans sa chambre et se débarrassa de Mme Thivet en lui déclarant qu'elle désirait être seule afin d'examiner plus à loisir les prospectus d'une œuvre à laquelle, plus que personne, elle devait porter de l'intérêt.

Se croyant délivrée de la surveillance de cette femme, elle saisit la lettre cachée au milieu des papiers et s'empressa d'en prendre connaissance.

Cachée derrière la porte et l'œil appliqué au trou de la serrure, Mme Thivet n'avait rien perdu de son mouvement.

Elle demeura longtemps à son poste d'observation et put remarquer l'émotion excessive de la jeune fille.

Elle distingua sur son visage couvert d'une subite rougeur, l'expression d'une grande perplexité, comme si, tout à coup, un violent combat se livrait en son âme.

Marie laissa tomber ensuite sa tête dans ses mains, plongée dans l'attitude de la méditation, pendant que sa poitrine palpitait avec force.

Sans doute, un cruel cas de conscience l'oppressait et ses réflexions n'avaient pas suffi pour lui indiquer le parti à prendre, car elle avait fini par tomber à genoux, les mains jointes, devant l'image d'un Christ suspendue au-dessus de son lit.

Ses traits bouleversés, au début de sa prière, se rasséénèrent peu à peu.

Elle se releva apaisée, avec un éclair de résolution dans le regard.

Mme Thivet, n'ayant plus rien à espionner, redescendit au salon, où elle avait laissé Palmyre et Stéphane.

Précisément, Méronalle venait d'arriver.

Informé de la visite de Mme Van Oosten, il s'écriait, furieux :

— Et vous avez permis qu'elle approchât de votre nièce ? Vous êtes vraiment par trop naïfs !

— Vous ne savez donc pas que cette femme est alliée à nos ennemis ? Dit-il, lors de lui, sans faire attention à l'ahurissement du couple, stupéfait de son naturel, puisque ni Stéphane ni sa femme ne savaient que Méronalle, après avoir été l'instrument de Mme Van Oosten, était maintenant en guerre ouverte avec elle.

L'entrée de Mme Thivet lui épargna la peine de s'expliquer.

Fidèlement, elle fit son rapport.

— Une lettre ! cria Méronalle, vous avez laissé sottement cette femme remettre une lettre à votre pupille !

— Pouvions-nous supposer ?... balbutia Stéphane confus.

Et Palmyre, enragée d'avoir été prise pour dupe :

— Je vais monter à l'instant dans la chambre de ma nièce et je la forcerai bien à me la donner cette lettre ! Je saurai qui a osé lui écrire malgré nous et ce qu'on lui a écrit.

Méronalle haussa les épaules.

— A moins qu'elle n'ait eu le temps de la détruire. Dit-il ; voyons, ne perdez pas une minute, ouvrez, madame !

La jeune fille sortit quand la porte s'ouvrit, donnant passage à Mme Thivet et lui fit comprendre qu'elle eût à l'accompagner avec Méronalle quand celui-ci lui aurait accordé l'entretien particulier qu'elle sollicitait.

L'interprète traduisit à celui-ci le désir exprimé par la seconde inconnue.

— Elle veut s'entretenir avec moi, elle qui jusqu'ici me tuyait comme la peste ? ballotta-t-il étonné.

Les de Borly faisant mine de ne pas songer, Marie indiqua du geste qu'elle désirait rester seule avec Méronalle et Mme Thivet.

Aussitôt, Marie exprima quelques paroles dans le langage que, seule, Mme Thivet pouvait comprendre et qu'elle s'empressa de traduire à haute voix pour Méronalle.

— Mlle de Borly, dit-elle, vous invite à prendre connaissance de cette lettre qu'elle vient de recevoir.

Il sentit s'apercevoir son étonnement.

— Voilà qui est étrange, pensa-t-il, elle me remet cette lettre d'elle-même ! Qu'est-ce que cela signifie ? Lisons, et nous verrons bien.

(*A suivre*)

la cause, obligea Nina à partir, elle s'éclipsa d'un pas rapide et léger. Depuis, se conduite se couvrit d'un voile mystérieux. Je ne la voyais plus. Je souffrais.

Pendant mes fréquentes promenades, entreprises pour tromper ma mélancolie, ni les douces exhalaisons des genêts et des bruyères, ni les contours de la prairie ne m'apportaient le dictame désiré.

Heureux destin ! Une nuit, nuit entre-coupée d'insomnies prolongées, je me levai, et les coudes appuyés sur le balcon de ma chambre, je regardais les étoiles scintillantes, qui bien souvent se déplaçaient avec la rapidité d'une flèche. Ce phénomène étrange me faisait songer à la capricieuse et bizarre immobilité de l'esprit humain qui *ne sait jamais rester en repos*.

Tout à coup des jets de lumière vinrent frapper ma vue. J'aperçus en allé dans le lointain une torche aussi brillante que le soleil naissant, une femme la portait. Ma passion, un instant éteinte, se réveilla aussitôt et, sous son impulsion, je me précipitai dehors. Je troublai,..

Les cris-cris des sauterelles, les chants monotones des oiseaux nocturnes, m'enhardirent ; je pressai le pas du côté du flambeau. En m'approchant, je reconnus le sympathique visage de la vierge aux cheveux d'or... elle était là, dans un jardinet, tenant le torche d'une main, de l'autre arrosant avec une touche des plantes jeunes et vigoureuses comme elle. Toutes les fibres de mon cœur se dilatèrent d'allégresse. De peur de l'effaroucher, je marchai vers elle à pas de loup, enfin, tombant à genoux, je lui adresse ces mots sur une note aussi douce que possible « Bel ange, ne crains rien, je t'aime. Toi qui prodigue ainsi, une eau salutaire, à ces rosiers, soulage aussi mon cœur en y versant le baume que, toi seule, tu possèdes... » Alors, telle une mère qui se penche, le sourire aux lèvres, sur le berceau de son enfant, elle s'inclina vers moi en disant : « tu m'aimes et moi je t'adore. »

D. ALBERTINI.

TRAVAUX DU PORT

Extrait des délibérations de la Chambre de Commerce de Bastia

(Séance du 16 août 1906)

La Chambre de Commerce de Bastia décide d'adresser par la voie des journaux à MM. les membres du Conseil général de la Corse la délibération suivante :

La Chambre de Commerce de Bastia a pris, à la date du 25 octobre 1905, une délibération relative au complément des travaux d'amélioration du Nouveau Port de Bastia et à la construction de l'Epi Saint-Erasme.

Cette délibération est actuellement soumise à l'approbation de l'autorité supérieure.

La Chambre estime que, pour hâter la solution, il conviendrait que le Conseil général de la Corse, intéressé à tout ce qui peut contribuer à l'avenir commercial de notre département, émette à son tour, un vœu favorable à l'achèvement rapide des travaux précités, approuvés depuis 1882, et insiste tout spécialement sur leur caractère d'urgence.

Cette nouvelle œuvre, en effet, rendra utilisable une grande surface d'eau dans le port de Bastia, en permettant aux navires de plaisance, à ceux de faible tonnage et aux embarcations de pêche de séjourner dans l'avant-port qu'ils sont obligés de fuir actuellement, pour aller encombrer le bassin destiné aux gros navires à opérations commerciales.

Ce que disent les Journaux

L'Eclair

De M. Ernest Judet :

« Rien ne sera épargné par les sectaires pour que le peuple soit en même temps trompé sur deux points essentiels, la pensée exacte de Pie X et le but qu'il poursuit. Egarer les catholiques en les divisant et profiter de la bonhomie du public pour que l'opinion se retourne contre l'intervention romaine ; tel est le plan, telles sont les espérances du cabinet. M. Clémenceau ne fond ne tient réellement à ce que le malentendu se dissipe et que les affaires s'arrangent. Il a de tout temps souhaité une lutte qui doit se terminer selon lui par la défaite totale, la destruction de l'Eglise. Ses ambitions de politique extérieure l'avaient un peu détourné d'une action exclusive contre la religion abhorrée. Mais il accepte ce qu'il veut prendre pour un défi. D'où cette conclusion : peut être toutes les autres questions passeront à l'arrière-plan pour quelque temps. »

L'Aurore

De M. Basc :

« Que le gouvernement attende le mois de décembre pour agir, rien de mieux, puisque c'est en décembre qu'expireront les délais légaux impartis aux associations cultuelles pour se constituer. Mais il ne s'ensuit pas que le gouvernement ne puisse et ne doivent délibérer sur ce que sera cette action et arrêter ses résolutions. Attendons décembre, soit. Mais qu'il soit bien entendu, que tout le monde sache qu'à cette date la loi sera appliquée, intégralement appliquée, et que, s'il y a résistance, cette résistance sera brisée. »

Le Radical

Sur l'interview de M. Clémenceau :

« Ne pas fournir des armes au clergé qui s'apprête manifestement à fomenter la révolte, tout est là. C'est ce que développait l'autre jour, à cette place, notre directeur, quand il montrait le piège tendu aux républicains par les amis de Rome. Non les églises ne seront pas fermées, le culte ne sera pas supprimé. On n'entravera pas la liberté de conscience des citoyens catholiques.

« Il suffira pour cela de modifier l'article 4 de telle façon que les associations libres cultuelles entre catholiques, puissent être acceptées et qu'elles puissent recevoir des mains de qui de droit, aux conditions stipulées, le droit de jouissance des monuments affectés au culte. Ce sera là l'affaire du Parlement et ce sera même le premier devoir qu'il aura à remplir dès la rentrée. Nous voulons qu'aucun catholique ne se soit molesté ni dans ses croyances ni dans ses habitudes. Eux veulent la guerre : nous voulons la paix et la liberté. »

La Lanterne

Sur les conséquences de l'attitude de l'Eglise :

« Si les associations cultuelles ne sont pas fondées, tous les frocards qui ont fait leur service sous ce régime, censant d'être curés au regard de la loi française, devront, puisqu'ils auront rompu leurs engagements, achever leur service militaire.

» Le gouvernement a sauvegardé cette situation et est dès maintenant décidé à contraindre les frocards à accomplir jusqu'au bout leurs obligations militaires.

» Donc, pas d'hésitation. Si le 11 décembre les associations cultuelles ne sont pas fondées, le 12, tous les curés qui ont fait un an de service comme disposées devront rallier leur régiment pour deux ans. Faute de quoi on les ferait « cueillir » le 13 par les gendarmes.

» Ah ! curieux, les hommes noirs ne s'attendaient pas à cette conséquence de l'intransigeance papale.

» Au lieu des palmes de martyre qu'ils ambitionnaient, on va leur mettre dans les mains un « flingot ». Voilà qui va les surprendre et leur plaire médiocrement.

» Curieux, à la caserne, on ne travaille pas ; encore faut-il reconnaître qu'on y emploie le temps plus utilement qu'à l'Eglise et que la théorie est encore moins ridicule que la *Pater noster*.

» Si de ces parasites qui ne sont bons à rien on arrivait à faire des soldats passables, ce serait un progrès. »

Le Gaulois

A propos de l'interview de M. Clémenceau parue dans le « New-York-Herald » :

« En quelques mots très nets M. Clémenceau démolit les épouvantails si laborieusement dressés par le gouvernement devant les catholiques et nous laisse entendre que l'on se gardera de réaliser des menaces dont les journaux ministériels se montrent quelque peu prodigues à l'égard de l'Eglise. Sa prudente préoccupation paraît dure de concilier la loi et l'exercice du culte. M. Clémenceau comprend que dans la lutte à laquelle M. Combes nous convie la victoire ne serait pas de son côté. Il a conscience des périls auxquels on exposerait la République en déclarant la guerre aux croyances, et, sagement, il admet la nécessité de reviser la loi. Il ne dit pas explicitement qu'il faudra laisser au clergé les églises mais il déclare que l'on ne doit pas changer leur destination, ce qui indique tout au moins qu'à ce sujet il y aura lieu de négocier. Pie X aura donc fait ce miracle. »

GAZETTE DÉPARTEMENTALE

OMESSA. — La dame Catherine Rossi, d'Omessa, arrosait, dimanche, 12, un jardin sis dans le haut du village, en aval de la route d'Omessa à Rusio. Trois individus, armés de fusils, l'interpellèrent et l'un d'eux, le nommé Francoschi Ours, l'aul, originaire du Panchersacia, descendit dans le jardin et se mit en devoir de tenter de la violer ; la dame Rossi se défendit de toutes qu'elle pût et le sieur Francoschi, voyant qu'elle lui résistait, lui mit son arme sur la poitrine et menaça de la « brûler comme une chandelle », si elle ne se livrait pas. Il put, ainsi, après une lutte acharnée, arriver à ses fins. Ajoutons que durant ce temps, un des deux autres individus qui accompagnaient Francoschi, se posta sur la route, fusil armé, pour prêter main forte à son compagnon, sans doute pour profiter de la dame Rossi à son tour ; le troisième individu n'a pris aucune part au crime et a abandonné ses compagnons de route avant toute tentative.

La dame Rossi, les vêtements en lambeaux et dans un état facile à concevoir, *est rentrée* à Omessa immédiatement après.

La gendarmerie de Caporalino aviada, à télégraphié aussitôt à la brigade de Saint-Laurent, qui, ce matin, à la première heure, a mis en état d'arrestation Francoschi et ses complices.

Nous sommes convaincus que la justice réprimera sévèrement un pareil attentat qui est de nature à compromettre sérieusement, la sécurité des nombreuses femmes et jeunes filles qui, chaque jour, vont aux champs et le plus souvent seules.

Cet attentat est d'autant plus grave qu'il a eu lieu en plein jour et à quelques centaines de mètres de village.

INCENDIES

Hier, vers 4 heures, le feu était au-dessus de Cardo et de Ville de Pietrabugno ; s'il n'est pas à notre droite, il est à notre gauche, mais tous les jours, nous sommes gratifiés de notre petit incendie.

La sécheresse a déjà notablement compromis la prochaine récolte et le manque d'eau se fait assez cruellement sentir pour nos agriculteurs qui ne savent plus à quel saint se vouer.

Petit à petit le déboisement s'opère, et l'eau de source devient chaque année de plus en plus rare.

Aux environs de Bastia, l'œuvre dévastatrice de nos bergers prend une réelle recrudescence avec l'inertie des pouvoirs publics. La gendarmerie se garde bien d'entamer la moindre enquête pour rechercher les criminels, et, au fond, nos braves pandores savent que le résultat est le même.

Lorsque l'auteur de ces incendies volontaires est pris en flagrant délit, il se trouve toujours des jurés assez peu consciens de leur devoir pour l'acquitter.

Seuls les malheureux cultivateurs qui, par imprudence, mettent le feu à la propriété voisine, reçoivent, à titre d'échange, dix ou vingt jours de prison, généreusement octroyés par les tribunaux correctionnels et paient de plus tous les dommages.

Comme justice distributive c'est parfait. On objecte, il est vrai, les sévérités du code pénal qui prévoit, en matière d'incendie volontaire, des peines trop fortes.

Quoiqu'il en soit, le flyau a pris, cette année, des proportions trop grandes. Il est temps de réagir si l'on ne veut pas que l'île verte ne devienne l'île noire et enfumée. Que deviendrait alors le syndicat d'initiative en présence d'une aussi triste éventualité.

LE NOUVEAU REGIME DES PERMISSIONS

On sait que la loi de deux ans dispose que les militaires accomplissant la durée légale du service ne pourront, en dehors des dimanches et jours fériés, obtenir de permissions que jusqu'à concurrence d'un total de trente jours pendant leur présence sous les drapeaux. Toutefois, en cas de force majeure, dûment justifiée, le chef de corps peut accorder une permission supplémentaire sous réserve d'en rendre compte au ministre de la Guerre. Pour régler l'application de ces dispositions légales, une circulaire ministérielle vient de paraître. En voici les passages principaux :

« La limitation du nombre de jours de permission a été faite surtout pour quel'instruction militaire puisse être donnée de la manière la plus intensive, et pour que les effectifs ne soient pas soumis à des continuelles variations. Mais pour que l'instruction soit toujours profitable, il est utile aussi et en premier lieu pour les cadres, que le travail soit interrompu de temps à autre. Les permissions seront donc accordées en principe aux époques des fêtes traditionnelles, de façon à créer à ces époques des périodes de calme et de repos dans les unités ».

Permissions en dehors des trente jours légaux.

« En dehors des trente jours légaux et des cas de force majeure dûment justifiée, des permissions à titre de convalescence pourront être accordées aux hommes sortant de l'hôpital ou de l'infirmerie par les chefs de corps, sur l'avis motivé du médecin traitant. Toute prolongation de ces permissions, pour quelque motif que ce fut compterait dans les trente jours légaux ».

Permissions pour les moissonneurs

Les permissions accordées pour les travaux agricoles seront comprises dans les trente jours légaux ; elles ne devront pas dépasser quinze jours par an ».

Concession de délais de route.

« Les délais de route ne comptant pas dans la durée des permissions pourront être concédés aux militaires en garnison loin de leur famille. Ils seront établis sur la distance à parcourir. Tout militaire ayant à parcourir plus de 400 kilomètres (aller et retour), aura droit à 24 heures de délai ; tout militaire ayant à parcourir plus de 800 kilomètres, (aller et retour), aura droit à 48 heures de délai. Les délais ne pourront être supérieurs à deux jours et ne seront concédés que pour des permissions de trois jours au moins. »

Permissions supplémentaires.

« Les circonstances qui peuvent motiver, sauf compte-rendu au ministre, la concession d'une permission supplémentaire sont, par exemple : le décès ou le mariage d'un ascendant direct, d'un frère, d'une sœur, etc. Elles sont laissées à l'appréciation du chef de corps. »

Feuillets indicatifs des permissions obtenues

« Il sera tenu compte des jours de permission accordés aux intéressés au moyen d'un feuillet qui sera introduit dans le livret-matricule de chaque homme de troupe et tenu au courant. »

Engagés et rengagés

« La limitation du nombre de jours de permission à accorder n'est pas applicable aux *engagés volontaires ni rengagés* à partir de leur troisième année de service. »

NOUVELLES RELIGIEUSES

ORATOIRE SAINT-ROCH. — Jeudi, à 8 heures précises du soir, à l'occasion de l'octave de Saint-Roch, Bénédiction et baiser de la Sainte Relique.

Petite Gazette

Variations atmosphériques du 21 août

Thermomètre — 7 heures du matin + 23° à midi 28 0 à 6 heures du soir + 25
Maxima + 28.4 *Minima* + 17 3
Baromètre 7 heures du matin, 766 mm. à midi, 766 mm, 6 heures du soir, 765 mm.
Vent. — Dans la matinée, N. E., léger. Dans l'après-midi, Ouest.
Etat du ciel, découvert.
Pluviomètre, à 7 h. du matin : 0 mm.

⁂

Le maintien de l'ordre

Les dimanches et jours de fête, des rixes éclatent souvent sur divers points de la ville, et dégénèrent malheureusement, les conflits sanglants. Notre police municipale est numériquement insuffisante pour maintenir l'ordre. Pourquoi la gendarmerie n'organise-t-elle pas des patrouilles. Il y a cinq brigades de gendarmerie à Bastia, et tout le monde sait que la crainte du gendarme est le commencement de la sagesse.

⁂

Affranchissement

A partir du 1er septembre, la taxe d'affranchissement des papiers d'affaires échangés entre la France et ses colonies sera de 10 centimes jusqu'à 100 grammes et, au-delà, 5 centimes par 50 grammes en sus.

⁂

Pour l'hygiène

La demoiselle C., propriétaire à Cardo, et le sieur S. Alphonse, propriétaire, boulevard de Cardo, possèdent dans la maison portant le n°5, de la rue du Marché, au 4e étage, quelques pièces non louées, sans portes et qui servent de dépôt d'immondices et de matières fécales. Les voisins incommodés par les odeurs nauséabondes qui se dégagent de ces appartements ont porté plainte à la police qui a verbalisé contre les susdits propriétaires.

⁂

Contravention

Notre police a mis hier en contravention la dame L. Lucie, épicière, rue de pour élevage de porcs.

⁂

Décès

On annonce le décès à Brazzaville (Congo français), de M. Serra Achille-François-Maurice, officier d'administration de 1re classe de l'artillerie coloniale, section des conducteurs de travaux, chevalier de la Légion d'honneur.

M. Serra a succombé, le 7 août, aux suites d'un accès pernicieux bilieux hématurique ; il était âgé de 47 ans.

⁂

Cours malpropres

Malgré notre note parue ces jours derniers, les cours intérieures des maisons sont toujours malpropres. Qu'attend la police pour prendre des mesures.

M. le Commissaire de police devrait bien veiller à cela.

⁂

Maraudage

Les maraudeurs continuent à mettre en coupe réglée les propriétés des environs de Bastia. La nuit dernière, ils ont soustrait une grande quantité de raisin dans diverses propriétés du quartier de Lupino.

Nos gardes-champêtres devraient se montrer un peu plus vigilants.

⁂

Mots de la fin

Un homme étant mort subitement, il fallut prévenir sa femme. La mission était délicate et demandait beaucoup de tact. Quelqu'un dit :

— Faites-vous à moi, je vous promets de m'y prendre bien.

Arrivé à la maison du défunt, le porteur de la triste nouvelle aperçoit à la fenêtre, prenant tranquillement l'air, celle qu'il devait prévenir.

Il l'interpella immédiatement.

— Eh ! bonjour, Mme veuve Une Telle.

— Comment, veuve ? Je ne suis pas veuve.

Alors, l'autre d'un air finaud :

— Combien voulez-vous parier que si ?

⁂

Occasion

Un bon pressoir à vendre. S'adresser à MM. L. N. Mattei et Cie.

⁂

Avis

M. P. Sabaté, chirurgien-Dentiste, a l'honneur d'informer sa nombreuse clientèle, que son cabinet sera fermé du cinq août au dix septembre.

⁂

A louer

Un magasin, ancien bureau. A C. Southwell.

Un magasin, ancien dépot des farines de l'Etat, entrée Bd Paoli.

Maison Fantauzzi.

S'adresser à MM. L. N. Mattei et Cie.

Perdu à Vizzavona

de la gare à l'hôtel Monte d'Oro, chaîne or avec pendant modèle garni perles fines, bijoux étranger. Rapporter contre récompense sérieuse, Hôtel Monte d'Oro.

TRANSPORTS DIRECTS

entre Bastia
et les ports du Nord
Services bi-mensuels de vapeur de BASTIA pour
LONDRES, LIVERPOOL, NEWCASTEL
ANVERS, HAMBOURG
et les ports d'ESPAGNE
Pour dates des départs et tous les renseignements s'adresser à
L. ARTHUR C. SOUTHWELL
Bastia.

DERNIÈRES NOUVELLES

Service télégraphique spécial du *Petit Bastiais*

00448

BOURSE DE PARIS

	20 août	21 août
Rentes 3 0/0 anciennes	97 75	97.60
— 3 p. 0/0 nouvelles.	97.70	97 65

(Voir « Dépêches »)

La loi sur les Associations

Nouvelle circulaire de M. Clémenceau

Paris, 21 août.

M. Clémenceau, ministre de l'intérieur, a adressé aux préfets une nouvelle circulaire ayant trait aux congréganistes qui se livrent à l'enseignement.

Le ministre rappelle à ce sujet les dispositions à prendre contre ceux qui violent la loi de 1901 sur les associations..

Tiragesfinanciers

Bons du Congo

Paris, 21 août.

On a procédé aujourd'hui à un tirage des bons à lots du Congo.

Le numéro 5 de la série 49.656 est sorti remboursable à 20.000 fr.

LE GÉNÉRAL MERCIER est victime d'un vol

A VICHY

Vichy, 21 août.

Le général Mercier, ancien ministre de la guerre, qui vient de passer plusieurs jours aux eaux, a été aujourd'hui victime d'un vol.

Au moment où le général allait prendre le train, des individus, restés inconnus, lui ont dérobé son portefeuille contenant plusieurs centaines de francs.

Une enquête a été ouverte par la police.

EN AUTRICHE

Inauguration à Vienne

Vienne, 21 août.

Hier a eu lieu l'inauguration d'un tronçon des nouvelles lignes de chemins de fer des Alpes, connu sous le nom de chemin de fer de Pyrn.

Cette cérémonie était présidée par M. de Derschatta, ministre des chemins de fer.

AU CHILI

LE Tremblement de Terre de Valparaiso

Paris, 21 août.

On télégraphie de New-York au « New-York-Hérald » de Paris :

Une nouvelle et forte secousse de tremblement de terre, a été ressentie à Valparaiso.

La ville de Quillats est complètement détruite.

On compte plusieurs milliers de victimes et des dégâts matériels considérables.

Le même télégramme annonce qu'une légère secousse sismique s'est produite ce matin à Lima.

Il n'y a pas de victimes et les dégâts ne paraissent pas importants.

L'état de siège

200.000 personnes sans abri

Buenos Ayres, 21 août.

D'après les dernières nouvelles, 200 000 personnes se trouvent sans abri et dans la plus grande misère.

La plupart n'ont plus aucune ressource. Ils couchent en plein air, sur les places ou dans les champs environnant la ville.

La consternation est grande et de légères secousses qui se produisent très fréquemment, menacent de faire écrouler les édifices déjà endommagés.

Des troupes sont arrivées pour organiser les secours.

L'état de siège a été proclamé pour maintenir l'ordre.

EN RUSSIE

LE VOYAGE de l'Ambassadeur de France

Saint-Pétersbourg, 21 août.

M. Bompard, ambassadeur de France, vient de partir pour la région du Donetz, afin de juger la situation faite aux intérêts français à la suite des désordres récents.

M. Bompard est accompagné dans *son voyage par* M. William Martin, premier secrétaire de l'ambassade, et M. Robert, consul de France à Kharkof.

Le gouvernement russe vient d'instituer à Youyavak, centre du pays, un poste de gouverneur général avec *juridiction sur toute la région* minière industrielle, abstraction faite des limites des provinces sur lesquelles elle s'étend.

M. Bompard tient à s'entretenir avec les autorités locales des moyens propres à assurer la protection des intérêts et du personnel français dans le Donetz.

LA RÉVOLUTION

La Révolution

Saint-Pétersbourg 21 août.

Les préparatifs révolutionnaires suivent une marche progressive et les attentats deviennent partout plus nombreux.

Tous les moyens employés jusqu'ici pour tranquiliser le pays sont restés sans résultat.

Le Gouvernement continue à déployer une grande activité policière, mais l'agitation ne peut être calmée.

Les désordres agraires

Saint Pétersbourg, 21 août.

La crise agraire s'est aggravée, Les désordres qui règnent dans les campagnes sont accompagnés d'incendies, d'abattages de forêts et d'enlèvement de bétail.

Les paysans sont dans une grande surexcitation par suite de l'échec des revendications rurales.

Bien que dispersées par les troupes, les populations des campagnes tiennent des meetings et organisent la révolte.

EN POLOGNE

Mesures d'ordre

Saint-Pétersbourg, 21 août.

Le gouverneur général a ordonné la fermeture à 10 heures du soir des théâtres, des cafés et des restaurants.

Il a interdit de circuler après 10 heures du soir dans les rues des quartiers populeux.

Avis aux propriétaires

Avant de vendre vos cédrats adressez-vous à MM. L. N. Mattei et Cie.

AVIS DE DÉCÈS

Mlle Elise Durazzi ; M. et Mme Albert Salvero, née Durazzi ; M. Jean Durazzi ;

Ont l'honneur de faire part à leurs parents, amis et connaissances de la perte douloureuse qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

M. Antoine Durazzi

Ancien négociant

leur père et beau-père, décédé à Bastia, le 21 août 1906, à l'âge de 80 ans, muni des Sacrements de l'Eglise, et les prient d'assister à son enterrement qui aura lieu aujourd'hui mercredi, 22 du courant, à 5 heures du soir.

On se réunira à la maison mortuaire, rue de l'Opéra, 6.

Le présent avis tient lieu de lettre de faire part.

Pensionnat de Jeunes Filles

Erbalunga près Bastia

Préparation au Brevet élémentaire et au Brevet supérieur.

Cours de Musique, Dessin, Peinture.

Langues étrangères : Italien et anglais.

Les élèves sont formées à tous les travaux d'aiguille.

L'installation, située en pleine campagne, ne laisse rien à désirer pour la santé des enfants.

Sur la demande des parents qui ne pourraient pas commodément se rendre à Erbalunga, leurs filles leur seront conduites à Bastia au jour qu'ils voudraient bien indiquer.

Pour tous renseignements s'adresser à Madame la Directrice du Pensionnat.

La rentrée aura lieu le 2 octobre.

Orezza-les-Eaux

Villa Granajola

PROPRIÉTÉ DU Dr MANFREDI

L'Hôtel sera ouvert à partir du 1er juillet sous la direction de M. Henri Courchet.

Un cuisinier de Nice est attaché à l'établissement. Un service d'omnibus sera à la disposition des voyageurs.

Prix de la Pension :

Table d'hôte, 5 francs par jour ; Chambres, 2 et 3 francs.

Pour tous renseignements s'adresser à Mme veuve Manfredi, ville Granajola, Orezza.

N. B. — On prend des arrangements pour familles.

L'hôtel restera ouvert jusqu'à la fin de septembre.

CAFÉ-RESTAURANT DES GOURMETS

A partir de 4 heures

GLACES

Fraise

A VENDRE

à Ajaccio

fonds de commerce Librairie Papeterie, belle situation

S'adresser au bureau du journal.

Pharmacie Centrale

Produits chimiques et pharmaceutiques des premières maisons de Paris, livrés soigneusement après examen et garantis absolument purs. Spécialités françaises et étrangères. Analyses médicales et industrielles.

Emulsions d'huile de foie de morue aux hypophosphites. Eminemment reconstituantes ces émulsions, grâce à leur goût agréable, sont acceptées par les estomacs les plus délicats.

M. Leigi, pharmacien de 1re classe, place Saint-Nicolas, Bastia.

Grand entrepôt de Vins

CORSE, D'ALGÉRIE & D'ITALIE

ORESTE BIAGINI

5, Avenue Carnot, Bastia

GRAND PRIX

à l'Exposition Internationale de Bastia

VINS DE TABLE

D'ALGÉRIE : Rouge, 0,30 et 0,35 c. le litre. Blanc, 0,30 c. le litre.

DU PAYS : Rouge 0,30 et 0,35 c. le litre. Blanc à 0,40 c. le litre.

VIN A DESSERT

provenant des meilleurs crus

0,60 à 4 fr. la bouteille (verre à rendre)

VIN DE CHIANTI (Lucca)

4 fr. 25 la flasco de 2 litres 1/2 environ

Vins mousseux 4 fr. 25.

Muscat de Frontignan à 4 fr.!

Vermouth de Turin à 4 fr. 50.

Vin de Malaga à 4 fr. 50.

Vin Madère, Gaillac, 4 fr. 50.

Apéritif « Le Pof » 4 fr. 25.

Quinquina « Panpont, » 4 fr. 50.

HUILE D'OLIVE extra garantie 1 franc le litre.

LIVRAISONS A DOMICILE

Conditions spéciales pour la Gros

La Maison prête le matériel à titre gracieux.

Dépositaire de la Société Hollandaise. — Planches de l'in lavicia de toutes dimensions. Lattes à plafonds et Liteaux pour toitures, Chevrons, poutres et madriers.

Bois de toutes dimensions sur commande.

Scierie du bois de pin, blanche 1 fr. le cent

OREZZA-LES-AEUX

Hôtel de la Paix

Veuve PIETRI, propriétaire

Ouvert du 1er juillet au 15 septembre

Cet Hôtel est l'objet d'une recommandation très élogieuse de la part des membres du Club Alpin français de Paris, dans une brochure intitulée : « Cinq semaines de voyage en Corse » et sous la signature de M. Edouard Rochat.

78 — FEUILLETON DU PETIT BASTIAIS

LE NŒUD GORDIEN

par Charles de Bernard

La Peine du Talion

V

— Quel étrange original ! s'écria d'Epernon resté seul. Je le trouve aux pieds de ma femme, et à cause de cela, il veut me tuer ! Je n'ai jamais été de cette force. Voilà un duel qui va me rendre la fable de tout Paris, quel qu'en soit le dénouement. Vainqueur, je passerai pour un coutaeur d'innocents ; vaincu... Parbleu ! cent serait par trop ridicule. Sur mon âme, je donnerais mon meilleur cheval pour que ce blanc bec eût dix ans de plus.

— Clémence ! je vais donc me battre pour toi, disait de son côté le jeune étudiant en regagnant son hôtel dans un état d'exaltation difficile à décrire. Si je tue cet homme, je t'aurai sauvé l'honneur ; si je meurs, tu m'accorderas peut être une larme. Quoi qu'il arrive, j'aurai rempli mon devoir. « Fais ce que dois, advienne que pourra. »

VI

Ce soir là, entre onze heures et minuit, un homme s'introduisit dans la maison de madame d'Epernon, par la porte du jardin dont le mur bordait la rue de Provence, à droite de la façade. Avec les voleurs et les architectes, les amants sont, sans contredit, les personnes qui se rendent le mieux compte de la distribution d'un logis. Le visiteur nocturne apparteuait sans doute à l'une de ces trois classes, car, malgré l'obscurité, il se dirigea sans hésitation à travers les bosquets chargés de givre et sortit de ce labyrinthe au bonne qui avait fait une étude approfondie des localités. L'appartement de de madame d'Epernon était au premier étage et communiquait avec le jardin par un escalier dérobé ; arrivé devant la porte de cet escalier, le mystérieux personnage tira une assez forte clef de sa poche et essaya d'ouvrir ; un verrou rendit ses efforts inutiles. La contrariété qui lui fit éprouver cet obstacle inattendu se traduit par plusieurs sourdes imprécations à la porte, et dont la violence croissante eût fini par jeter l'alarme dans la maison, si un nouvel accident n'y eût mis fin.

Au premier bruit qu'en milieu du silence de la nuit distingua son oreille depuis longtemps attentive, madame d'Epernon sortit de sa chambre d'un pas chancelant, et ouvrit la fenêtre de l'escalier dont l'obscurité la protégeait. Se penchant en dehors avec précaution, elle jeta un visiteur impatienté un geste énergique qui lui ordonnait de se retirer ; au lieu d'obéir, celui-ci calcula d'un regard rapide la distance qui le séparait de la fenêtre et les moyens d'y atteindre. De son côté, la femme, que surmontait une terrasse à l'italienne, était garnie d'une treille, dont la vigne, effeuillée par l'hiver, laissait à jour les échelons perpendiculaires. Appelant à l'aide son adresse de marin, Sordenil, car c'était lui, s'élança, comme s'il eût gravi l'échelle du grand mât, et avant que Clémence fût sortie de la stupeur où l'avait jetée ce mouvement, il se trouva près d'elle.

— Vous me faites horreur, s'écria la jeune femme en se jetant dans la chambre à coucher, mais pas assez promptement pour pouvoir en fermer la porte. George s'y précipita sur ses pas ; maître de la place, il resta immobile et silencieux, parcourant d'un œil sombre le théâtre où devait s'accomplir sa vengeance. Madame d'Epernon s'était laissée tomber sur un fauteuil, muette de son côté et hâletante d'émotion.

— Personne ne vous a vu ? demanda-t-elle enfin, d'une voix entrecoupée.

— Personne, répondit Sordenil.

— Vous en êtes bien sûr ? tous les domestique ne doivent pas être couchés.

— Personne, vous dis-je.

— Vous allez partir ; je vous ouvrirai la porte de l'escalier, reprit-elle après un instant de silence ; vous m'obéirez, n'est-ce pas ?

— J'obéis à votre lettre, dit George d'un ton froid.

— Avais-je ma tête en l'écrivant ? N'auriez vous pas dû comprendre le sentiment qui l'a dictée ?

— La vengeance, je le sais, et non point l'amour, répondit Sordenil.

Ce doute et la manière ironique dont il fut exprimé allèrent plus avant dans le cœur de la jeune femme que ne l'eussent fait un ou moment les paroles les plus tendres, les protestations les plus ardentes. Levant sur son amant un long regard plein de reproches, elle le contempla quelque temps en silence. La contrainte qu'elle remarqua dans son attitude, l'agitation convulsive qui lui perce avait altéré ses traits, une foule d'autres symptômes attristèrent sans doute le jeune homme, car il croyait être l'objet, devant tomber pièce à pièce l'armure épaisse dont l'avait couverte une défiance réunies de verre. Soumise à l'instinct d'un sexe fort habile à résister ou bien d'une agression puissante, mais parfois, lorsqu'on ne l'attaque pas, tenté de se bien mieux défendre, elle accorda au sourire amer de George ce qu'elle eût refusé peut-être à ses prières et à ses larmes.

— Ingrat, dit-elle, que vous ai-je fait pour mériter des paroles si cruelles ? Je veux que vous exportiez d'ici un remède de les avoir prononcées.

Prenant alors dans son secrétaire un coffret d'ébène, elle l'ouvrit, en tira un médaillon et le lui offrit.

— Votre portrait ! s'écria George.

— Maintenant, croirez vous ? demanda-t-elle en accompagnant ces paroles d'un sourire qui doublait le prix du présent.

(*A suivre*).

POUR LES SOINS DE LA PEAU
Rien n'est meilleur que l'emploi régulier et quotidien de la
POUDRE de RIZ
et SAVON SIMON
CRÈME-SIMON

LIBRAIRIE OLLAGNIER

ENCRIERS

à fermeture automatique élastique

Système Colombani

Encriers classiques. — Encriers portatifs. — Encriers administratifs. — Encriers de fantaisie. — Encriers réclames.

AVIS

A vendre pour raison de santé, un magasin de faïence et verrerie, étagères, etc.

S'adresser rue Neuve, maison Gregorj.

ANCIEN CABINET
DE M. LE DOCTEUR PASQUALINI
4, rue des Terrasses, Bastia

Fabrication et réparations de dentiers artificiels

F.-A. MORATI
Ancien chef de section des hôpitaux de Dijon, de Marseille, etc., travaille, comme opérateur, en mécanique dentaire, spécialement pour MM. les docteurs et chirurgiens-dentistes (diplomés).

N. B. — Les matières premières devant servir à la fabrication des dentiers proviennent des trois maisons de Paris.

Installation
à Gaz et Acétylène
Jean Cini, ex ouvrier du Gaz
Place de l'Hôtel de Ville, 4, Bastia
Vente de becs, verres et manchons
Appareils sur commande

Abonnement pour l'entretien de l'éclairage; — Travail soigné et garanti.

LA GRAINE S^T-VINCENT
guérit radicalement
CONSTIPATION
Hémorroïdes, Maladies du Ventre
Foie, Vessie, Voies urinaires
Procure à Tous
Santé, Vigueur
A. DETHOREY, Pharmacien spécialiste, NANCY
envoi contre mandat
Boîte 2 francs. — *Dans toutes les Pharmacies*

COURS SECONDAIRES
de Jeunes Filles d'Ajaccio
DIRIGÉS PAR Mlle LUCIE OTTAVI
Officier d'Académie

Cours fondés en 1882 par l'Administration

Les Cours Secondaires d'Ajaccio sont le SEUL établissement public de la ville, le seul aussi où les Cours sont faits par MM. les Professeurs du Collège, de l'Ecole Normale d'Instituteurs et l'Institutrices.

Exposés en plein Midi, au bord de la mer, vue splendide sur le golfe, eau et gaz, ils offrent aux familles les meilleures garanties d'hygiène et de confort.

Pensionnat — Demi-Pensionnat — Externat
PRIX TRÈS MODÉRÉS

Succès pour l'année scolaire 1904-1905

4 Élèves reçues au brevet élémentaire sur 5 présentées;
4 Admission à l'Ecole Normale sur 3;
16 Brevets supérieurs sur 18.

Des Institutrices pourvues du brevet supérieur sont attachées à l'Etablissement.

Préparation spéciale au concours d'admission à l'Ecole Normale et pour la bourse de l'Enseignement primaire supérieur.

Maux de Dents guéris radicalement par Boulettes Dentaires

Dépôts : Pharmacies Luigi à Bastia, Raffalli à Corte, Padovani à l'Ile-Rousse, Sorbollo, 2, cours Napoléon, à Ajaccio.

Le Salon de la Mode
TOUS LES SAMEDIS
Le plus élégant et le plus pratique des Courriers de Modes
PREMIÈRE ÉDITION
avec gravures noires
Un An..... 14 fr. — Six Mois. 7 fr. 50
Le N° : 25 centimes
SECONDE ÉDITION
avec 12 gravures coloriées
Un An..... 22 fr. — Six Mois. 11 fr. 50
Le N° : 50 centimes
SPÉCIMENS GRATIS
Adresser les demandes à M. Henry PETIT, Editeur
2, rue des Filles-Saint-Thomas, PARIS

Lisez tous les Jeudis le
Journal des Voyages
Le plus attrayant des publications hebdomadaires.
ROMANS D'AVENTURES
par les auteurs les plus célèbres :
Louis Boussenard, Paul d'Ivoi, Henry Lecarque, etc.
Récits d'Explorations, de Nombreuses Variétés.
SUPERBES ILLUSTRATIONS
Abonnement de Trois Mois avec Prime contre mandat-poste de 3 fr. 50, adressé, 4 rue Rochechouart, Paris.
15 centimes le Numéro. En vente partout

Orologeria Sanna
Trovasi in Corsicana,
aperto un magazino d'orologeria ove si eseguisce qualunque riparazione a prezzi mitissimi e con garanzia.

PHAÉTON
A vendre. Pour tous renseignements s'adresser à M. Bernacchi, rue de l'Opéra, Bastia.

PRIME INÉDITE
A NOS LECTRICES
Celles de nos lectrices qui voudront bien envoyer leur adresse à
LA BRODERIE PRATIQUE
38, rue Centrale, à Lyon
recevront gratuitement un exemplaire de ce journal, dont chaque numéro contient une page de dessins piqués d'une valeur de 1 fr. 50.

A VENDRE
Futailles neuves et usagées à de bonnes conditions.
S'adresser à MM. L. N. Mattei et Cie.

ANCIEN CABINET PRADÈRE
PIERRE SABATÉ
Chirurgien-Dentiste
du Lycée
SUCCESSEUR
DENTS & DENTIERS
(Systèmes perfectionnés)
OBTURATION
& EXTRACTION DES DENTS
sans douleur
84 Paoli, 15, au 1er
Maison Benedetti

M. P. SABATÉ a l'honneur de prévenir sa nombreuse clientèle, d'avoir à se mettre en garde contre certains charlatans ambulants — ne disant chirurgiens-dentistes — qui n'ont pas le droit d'exercer la profession et qui emploient des matières nuisibles à la santé pour la fabrication de leurs artifi-ciales.

Le Directeur-Gérant,
L.-J. OLLAGNIER.

Bastia, Imprimerie Ollagnier.

Qu'on se le dise ?
Les Sirops de la Maison L. N. Mattei et Cie, surtout la *Grenadine* et le *Limon* sont sans contesté les meilleurs de tous.
Les goûter c'est ne plus en vouloir d'autres.

Cordonnerie Modèle
Bastia, 33, Boulevard Paoli, 33, Bastia
Eugène PERICCHI, propriétaire
Saison Printemps-Eté 1906
Grand choix de chaussures pour Hommes, Dames et Enfants
Rayon spécial de chaussures de luxe
Grand assortiment de chaussures en couleurs
Choix considérable de pantoufles
Prix très réduits
M. Eugène PERICCHI a l'honneur d'informer ses nombreux clients de l'intérieur et du Cap qu'il reçoit les ordres par correspondance et tous les soins seront apportés à leur prompte exécution.
La Maison se charge des réparations

HOTEL D'EUROPE
ADÉLAÏ DE COLOMBANI
Bastia — 3 et 5, rue de l'Opéra — Bastia
Cet Hôtel se recommande par sa belle situation, au centre de la ville, à proximité des principaux établissements.
Il possède, en outre, un superbe jardin éclairé à acétylène, où les clients peuvent prendre leur repas pendant l'été.
Banquets — Noces — Festins
Pension à des prix modérés

L'Art de Gagner de l'Argent à la Bourse
25 ans de succès, a valu à l'Auteur les félicitations des Financiers les plus distingués. — Envoi Gratis. — GAILLARD, 5, rue Feydeau, Paris.

MAISON DE CONFIANCE
BIJOUTERIE MATTEI
20, Boulevard Paoli
La BIJOUTERIE MATTEI a l'honneur de prévenir sa nombreuse clientèle, qu'elle ne vend que des articles absolument garantis, or 18 karats et argent 1er titre. Tous les objets par elle mis en vente sont marqués au prix connus et ont déjà subi une réduction sur les prix de vente.
La Bijouterie MATTEI pourra livrer aux prix les plus réduits, les articles de joaillerie, bijouterie, orfèvrerie, montres, chaînes, parures, *alliances*, etc., etc., broches or et argent 1er titre
Sa devise est de vendre « bon et bon marché. »
Spécialité de stylets Vendetta-Corse. Réduction de 10 pour cent or garanti 18 karats.

OUTILS pour AMATEURS et INDUSTRIE — LA HELLE

MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION
Chaux hydrauliques et Ciments, marques de Villeneuve et Lafarge du Teil. — Pâtons gris et blancs. Carreaux-Mosaïques en ciment. — Briques pleines et creuses. — Carreaux. — Tomettes — Poterie en grands et en gros.

FERS A PLANCHER
Fers en barres : Plats, Ronds, Carrés, T et de fer, Rosaces artificielles.
TUYAUX EN FONTE, EN GROS
Appareils Sanitaires
Charles CLÉMENT & Cie
Entrepôts aux Magasins Généraux à Boulevard de Cardo, 1.

Aux tempéraments délicats offrez un
VIN DU CAP CORSE
à base de Quinquina
de la Maison L.-N. MATTEI, & Cie — BASTIA (Corse)
Apéritif Tonique Fortifiant
Ce vin que nous offrons avec confiance aux Consommateurs diffère complètement de tous ceux connus à ce jour; d'un goût agréable au palais, il est à la fois tonique et apéritif.
Pris avant les repas, il excite l'appétit, pris après il active et facilité la digestion.
Demandez dans tous les bons Etablissements un Vin du Cap Mattei

JEUDI 23 AOUT 1906 — XXXIe ANNEE. — N. 228

Le Petit Bastiais

5 CENTIMES — JOURNAL — QUOTIDIEN — 5 CENTIMES

Rédaction & Administration : 8, Boulevard du Palais, Bastia
J.-B. OLLAGNIER, Directeur

Les annonces sont payées d'avance et reçues aux Bureaux du Journal.
Faits divers 1 fr. — Réclames (3e page), 0.75 — Divers, 0.20 — Judic., 0.25

ABONNEMENT (*Payable d'avance*)

	un an	6 mois	3 mois
Corse	20 fr.	10 fr.	5 fr.
Autres Départ.	22 »	12 »	6 »

L'envoi numéro est adressé d'office à tout le port en sus.
On ne répond pas des manuscrits déposés.

BIBLIOTHÈQUE BASTIA MUNICIPALE

LE CALENDRIER

Fête d'Aujourd'hui : Saint Philippe Benizi
Soleil : (heure nationale)
Lever, 4 h. 47 m — Coucher, 6 h. 21 s.
Premier quar., le 26 — Pleine Lune, le 2
Fête de Demain : Saint Barthélemy.

22 AOUT

Nuits d'Eté

AU VILLAGE

Les derniers tintements de l'*Angelus* s'élancent en notes claires parmi des vols d'hirondelles que la cloche a chassées un instant de leurs nids. L'écho prolonge dans le lointain la chanson du clocher, jetant la prière du soir aux hameaux disperséS dans la verdure.

Ici, au pied de la montagne, le crépuscule est court et la nuit tombe vite. Sur le tranquille village, perché si loin de la mer, le ciel pâlit doucement, sans déployer ces draperies aux merveilleuses couleurs qui, tout là bas, font à l'horizon un décor royal.

Le paysage, si magnifiquement vert, s'assombrit peu à peu ; les détails s'effacent et l'on ne voit bientôt plus qu'une immense mer de verdure sur laquelle se détachent les maisons groupées au hasard, dans la vallée.

Aucun bruit : les champs sont déserts. Les troupeaux, conduits par de jeunes pâtres aux joues hâlées, ont regagné leurs abris rustiques, mettant par les chemins de longs défilés de chèvres capricieuses qui emplissaient l'air du rire de leurs grelots, et de bœufs tranquilles qui marchaient lourdement, laissant errer le regard morne de leurs grands yeux.

Le village s'est endormi de bonne heure, car l'aube de demain le trouvera éveillé, avec les fenêtres de ses vieilles maisons ouvertes au premier rayon de soleil. Dans la nuit tout à fait venue, à peine quelques lumières s'allument-elles piquant l'obscurité d'un point d'or clair.

Devant moi, l'église toute blanche sous la clarté lunaire, dort dans sa paix heureuse ; mais, comme une âme en prière, la lampe d'argent veille, gardienne fidèle de la maison de Dieu. Le clocher, élégant et simple, s'élance vers les étoiles, dominant de sa flèche hardie la place aux bancs de pierre où le grand cyprès étend son ombre, et le champ de repos où éclate la blancheur des pleureuses de marbre, aux poses désolées.

Plus loin, une villa à l'architecture gracieuse dresse, parmi les massifs du parterre, ses arcades légères. Un jet d'eau, par la bouche d'un Amour de bronze, lance dans le noir sa poussière liquide qui retombe avec un bruit argentin de perles égrenées.

Dans les vignes, parmi les pampres verts, les grillons énamourés soupirent inlassablement leur mélodie. C'est un appel d'amour jailli de la terre même et qui s'étend partout. A cet appel répond seulement la voix lointaine du torrent qui précipite dans la vallée sa cascade écumante.

Sur ce paysage d'ombre et de mystère, le ciel déploie son velum clouté d'or. Toutes les étoiles sont là, et quelques planètes brillent voilées.

Jupiter resplendit dans son entourage de satellites, et Vénus, la blonde reine d'amour, la douce étoile du berger, s'est levée, belle et troublante, comme une fleur d'espoir éclose au champ des cieux.

Et la lune est là aussi. Parmi les gerbes d'étoiles, son mince croissant ressemble à une faucille d'or, ou à quelque nacelle égarée, cherchant un port au firmament. Par instants, une étoile filante raie le ciel d'un long trait lumineux et se perd on ne sait où. Une autre suit, puis une autre encore qui éclate dans la nuit comme une fusée. Pour quelle fête paradisiaque allume-t-on là-haut ce feu d'artifice éblouissant ?

Et s'il est vrai, comme l'a dit un poète :

Que si dans le temps qu'une étoile file
Un homme un souhait, il doit s'accomplir,

vers quels rêves célestes ira ce soir notre floraison de désirs ?

O nuit d'Eté, enchanteresse et sereine, Nuit qui berce les songes des enfants endormis et les douleurs des hommes, quel autre vous fermer que celui de se perdre dans tes voiles, de s'en aller dans l'infini, vers les astres silencieux qui regardent de leurs yeux d'or s'agiter nos êtres mortels ! Oh ! n'être plus dans l'espace qu'un scintillement d'étoile, un souffle de brise, ou un soupir de fleur endormie !...

Et voici que pour bercer ces chimères, filles de l'ombre complice, une mélodie s'élève tout à coup. Qui donc, à cette heure tardive, chante sur le clavier sa rêverie ?

Est-ce une illusion de ma veillée solitaire, ou le mirage d'un songe ?

Mystérieuse et navrée, l'âme de Chopin par ces notes qui pleurent, clame, dans la nuit, la détresse des angoisses inexprimées et des irréalisables désirs.

RI-KI-TI.

Sagone, le 15 août 1906.

Le Projet de Réforme et le Recrutement DES MAGISTRATS

Le président du conseil garde des sceaux, a présenté vendredi au conseil des ministres et fait approuver un décret réglant les garanties de capacité qui seront exigées à l'avenir des candidats aux fonctions judiciaires, et instituant un tableau d'avancement pour la magistrature C'est pour donner satisfaction au vœu du Parlement qui, dans la loi de finances, avait introduit un article — l'article 38 — ainsi conçu :

Jusqu'à la promulgation d'une loi organique sur les conditions de nomination et d'avancement dans la magistrature, un règlement d'administration publique, rendu en exécution de la présente loi, dans les trois mois qui suivront sa promulgation, fixera des garanties spéciales de capacité professionnelle pour les candidats aux fonctions judiciaires et instituera pour les magistrats un tableau d'avancement.

Le gouvernement, d'ailleurs, ne s'est conformé que d'une façon incomplète à l'injonction du pouvoir législatif. D'abord, il a laissé expirer largement le délai de trois mois qui lui était imparti. Mais chacun sait que tous les gouvernements en prennent à leur aise avec des injonctions qui ne comportent que des sanctions parlementaires — c'est-à-dire lorsque leur majorité est sûre et prête à tout couvrir de ses bills d'indemnité.

On ne saurait donc lui faire un grief bien sérieux d'en avoir usé en cette occasion avec la loi comme l'ont fait, en une foule d'autres, ses devanciers. Il est si difficile de se défaire des mauvaises habitudes ! Mais il est un point plus important qu'on ne peut se dispenser de signaler. La loi prévoyait un règlement d'administration publique; autrement dit, elle voulait que, suivant l'usage, le règlement dont elle prescrivait l'élaboration fût l'œuvre commune du gouvernement et du Conseil d'Etat. Et c'est par un simple décret que les questions prévues à l'article 38 de la loi de finances reçoivent une solution. Il paraît que l'accord n'a pu se faire entre le Conseil d'Etat et la chancellerie sur quelques-unes des dispositions projetées, et même qu'en dernière analyse le garde des sceaux inclinait à recourir à un projet de loi pour faire trancher par le pouvoir législatif, dont l'effet eût été de renvoyer aux calendes grecques la modification de l'état de choses actuel, condamné par les meilleurs esprits. Et il faut l'en féliciter, encore qu'un décret en forme de règlement d'administration publique, élaboré avec le concours du conseil d'Etat, eût évidemment mieux valu qu'un simple décret, dont après tout l'autorité semblera moindre, mais que le gouvernement pourrait rendre dans la limite de ses droits.

On ignore encore les raisons précises du désaccord qui s'est élevé entre la haute juridiction administrative et la chancellerie, et le détail même des dispositions contenues dans le décret qui va paraître n'est pas connu. On ne sait de ce décret que ce que les communications officieuses faites à l'issue du conseil des ministres en ont révélé. Cela suffit cependant pour juger de l'importance des innovations par lesquelles on s'efforcera de donner à la magistrature plus de respectabilité et plus de sécurité. Il est clair que le recrutement des juges suppléants par voie de concours, même limité aux jeunes gens admis à subir cette épreuve par le ministre de la justice sur l'avis des chefs de cour, offrira d'appréciables garanties, très supérieures à celles que présentait le recrutement actuel, livré au bon plaisir de la chancellerie, circonvenue par toutes sortes de recommandations où la politique jouait le principal rôle. C'est d'ailleurs une idée ancienne qui est ainsi reprise, et M. Dufaure, dont nul n'eût osé contester la compétence en ces questions, avait, pendant son passage au ministère de la justice, essayé d'en assurer la réalisation.

De même le tableau d'avancement, qu'avait songé à créer l'honorable M. Trarieux, fera cesser, à n'en pas douter, — même avec les simples précautions prévues pour l'établir et grâce à la composition de la commission de classement où dominera l'élément tiré de la Cour de cassation, — le scandale de certaines promotions manifestement prématurées et qui ne pouvaient s'expliquer que par le jeu d'influences auxquelles était absolument étranger le souci de la bonne administration de la justice.

Tout valait d'ailleurs mieux que le système actuel où l'arbitraire concurrence de l'avoir conquis, et au gouvernement d'avoir fait un pas dans la voie des réformes à cet égard — même si l'analyse du décret montre ultérieurement que ce pas eût pu être plus considérable.

(*Le Temps*).

Ce que disent les Journaux

Sur l'Encyclique de Pie X

Le Gaulois

A l'immense retentissement qu'elle a eu dans le monde entier, on peut mesurer l'importance de l'encyclique.

C'est le plus grand acte accompli par

VER SOLITAIRE
Cure radicale sans danger en deux heures par les
GLOBULES du SECRETAN
Exigez le nom du docteur

146 FEUILLETON DU PETIT BASTIAIS

Le Conducteur d'Omnibus

PAR

ALFRED SIRVEN & A. SIÉGEL

TROISIÈME PARTIE

LA MÈRE

Voici ce que contenait la lettre de Mme Van Ouston :

« Mademoiselle,

« L'état de Mme de Chelles, votre amie et la mienne, empire chaque jour.

« Je sais que vous vous êtes engagée à faire tout au monde pour essayer de la sauver, et c'est parce que j'ai fait le même serment que je prends la liberté d'en appeler à vous, comme à la seule personne capable de dénouer une situation aussi mystérieuse que navrante.

« Je suis, comme la signature de cette lettre vous l'apprendra, la veuve du comte Van Ouston.

« Après avoir partagé l'opinion générale qui représentait Mme de Chelles comme coupable, je suis à présent et fermement persuadée comme son mari, comme votre mère, comme vous-même, de son innocence.

« La première, vous avez eu cette pensée que l'infortunée jeune femme était victime d'une fatale ressemblance.

« Les paroles du comte, à son lit de mort, m'ont fortifiée dans cette conviction.

« Par malheur, pas plus que l'hypothèse inspirée par votre affection, les paroles sortant de la bouche d'un agonisant ne suffisent pour que Mme de Chelles soit réhabilitée aux yeux du monde comme elle l'est aux nôtres.

« Son mari, ses amis, ses conseils vous et moi, nous sommes convaincus que feu mon époux a été dupe d'une illusion, et que tous ceux qui ont cru reconnaître la pauvre jeune femme dans la créature qui a pris son nom ont commis une erreur lamentable.

« Il doit donc exister, il existe une misérable à qui la nature a donné les traits de Mme de Chelles.

« C'est cette femme qui a été surprise par le magistrat chargé de la constatation, c'est elle qui a fait entendre les aveux qu'on a prêtés à notre vertueux ami.

« Il faut que cette femme soit retrouvée et confondue.

« Un homme que vous connaissez peut, en nous la nommant, l'obliger à sortir de la retraite où elle se cache.

« Cet homme, je l'ai supplié de parler, et il a mis un inexplicable entêtement à se taire.

« Eh bien ! je m'adresse à vous avec confiance, pensant que vous réussirez où d'autres ont échoué, car vous êtes l'unique personne au monde qui ait aimée de cet homme, la seule qui puisse exercer sur lui une influence assez bienfaisante pour l'engager à sortir de son criminel silence.

« L'honneur et la vie de Mme de Chelles sont entre vos mains.

« Vous avez deviné le nom de celui qui peut la sauver.

« Obtenez de lui qu'il parle et vous aurez bien mérité de Dieu en réconciliant, vous, faible jeune fille, à terrasser la calomnie et à faire triompher la vérité.

« Ce que je sais de vous et de vos malheurs me fait craindre que vous n'éprouviez une répugnance trop naturelle à vous charger de cette mission.

« Cette répugnance, je vous adjure de la surmonter au nom de celle qui va mourir si vous ne venez pas à son aide !

« Ni moi ni personne autre que vous, pouvons plus rien à présent pour elle.

« Elle est perdue si vous ne parvenez pas à faire prononcer un seul homme qui puisse la dire, la seule parole qui puisse la sauver.

« Confiante Van Ouston. »

Mérouville se sentit secoué par un frisson de joie.

— Elle est à moi, pensa-t-il.

Et, tout haut, s'adressant à Mme Thivet :

— Traduisez à Mlle de Berly ce que je vais vous dire.

Alors d'une voix lente, posée, il commença :

— Je suis profondément heureux, mademoiselle, que vous ayez eu assez de confiance en moi pour me demander de vous aider à accomplir une bonne action. Oui, je puis d'un mot sauver Mme de Chelles. Ce mot, il dépendra de vous seule que je le prononce. Vous devines à quelle condition.

Presque assistée Mme Thivet lui fit connaître la réponse de Marie :

— Vous savez que je ne vous aime pas, monsieur, et vous savez que j'en aime un autre. En m'imposant une condition dont la seule pensée me fait horreur, vous me dégoûtez de toute reconnaissance. Je pourrais vous épouser par dévouement, pour mon amie, faire abnégation de ma vie pour sauver la sienne, mon cœur renferme assez d'affection pour cela, assez de sentiments chrétiens pour me compailler ce sacrifice.

Mais ce que je ne pourrais vous promettre si vous persistiez à vouloir m'épouser de cette façon, ce serait mon affection, mon estime. Vous n'auriez pas une compagne, mais une esclave que vous auriez de force enchaînée. Prouvez-moi que votre tendresse est sincère en m'offrant sans condition, à sauver Mme de Chelles, et je vous récompenserai par une tendresse égale. Je serai pour vous une sœur, une amie.

Au contraire, employez une contrainte morale pour m'arracher mon consentement à un mariage odieux, et vous aurez à votre foyer une ennemie dont vous n'aurez à espérer, pendant sa vie rivée à la vôtre que le mépris et la haine, et au jour de sa mort, c'est-à-dire de sa délivrance, que la malédiction.

Il devint livide.

Jamais il n'avait éprouvé une aussi horrible souffrance.

Jamais elle ne lui avait paru plus belle qu'en ce moment où elle naïtrait tant d'énergie crevelle à le désespérer.

Jamais il ne l'avait tant désirée, voulue.

Qu'elle devint sa femme, qu'il la possédât enfin et, si son amour ne parvenait pas à l'attendrir, il lui ferait payer au centuple les tortures qu'elle lui infligeait en ce moment.

Mme Thivet demeurant leur interprète, leur entretien se poursuivit en ces termes :

— Mademoiselle, dit-il, l'amour qui n'exige pas la possession n'est point l'amour. Au surplus, vous êtes serve pas la première jeune fille qui, mariée contre son gré, sera devenue une épouse fidèle, dévouée, tendre même.

(A SUIVRE).

lai l'apaisé depuis la signature du Concordat, et nous retrouvons l'écho de l'émotion qu'elle a soulevée dans les journaux qui l'ont appréciée.

Naturellement, chacun la juge à sa façon, selon ses tendances et son tempérament.

Les catholiques louent l'énergie du verbe pontifical.

Les journaux du Bloc, haïssant à dominer par la violence, à briser par l'emploi arbitraire de la force toutes les résistances, s'irritent de voir le chef de la catholicité dédaigner leurs menaces, opposer une volonté ferme et sereine à leur exaltation de sectaires.

Enfin, les modérés par destination, le *Temps*, le *Journal des Débats*, la *République Française*, déjà inondés d'un effort trop longtemps soutenu en faveur de la justice et du droit, s'affligent de la prolongation d'une lutte que la résignation des catholiques aurait pu, disent-ils, ajourner sinon terminer.

Il plairait aux modérés d'accepter le mal qu'ils n'auraient pas l'énergie de conjurer, et toute notre attitude que la soumission pure et simple n'a pas leur agrément.

Ce goût exagéré pour l'inertie les rend injustes : c'est ainsi qu'ils accusent le Pape de pousser la France à la guerre civile, comme si la guerre civile n'existait pas en germe dans les faits et à l'état latent dans les idées.

Que nos confrères se rassurent, la décision pontificale, en arrêtant les indécis sur la pente où ils se laissaient engager, en plaçant nettement le gouvernement en présence des responsabilités qu'il a si légèrement encourues, sera la meilleure sauvegarde de la paix, tout au moins religieuse.

La République Française

M. Guieysse réclame la modification immédiate de l'article 4. L'idée ne semble pas très heureuse. Avec l'article 4 actuel il est permis à des profanes de trouver exagérée l'intransigeance de l'Encyclique quand elle affirme que tous les droits de la hiérarchie catholique sont violés par la loi. Avec l'article 4 modifié comme le voudrait M. Guieysse il serait difficile de ne pas lui donner un peu raison sur ce point. On dit que le Conseil des ministres aurait renvoyé à une prochaine séance l'examen de cette proposition. Il nous semble difficile que cet examen soit très long et que le gouvernement hésite sur la décision à prendre. La modification de M. Guieysse ouvre toute grande la porte au schisme et cela pour répondre au Pape. Etrange réponse. Supprimer l'article 4 c'est enlever la dernière chance de conciliation.

Ses amis et lui daignent nous en avertir. C'était bien inutile, sachant par expérience que jacobinisme a toujours été synonyme d'hypocrisie et que compter sur sa loyauté c'est toujours s'exposer à tomber dans un traquenard ou à être pris au siège. C'est ce que le Pape, mieux que quelques Français qui aiment toujours à être dupes, a bien compris. Il s'est montré sans bon gardien de la vérité religieuse que pol'tique avisée et a sauvé du péril et du ridicule les catholiques consolants qui se disposaient une fois de plus à tendre le cou en victimes résignées et bêtes, à se laisser tondre sans murmurer et écorcher sans cris. »

UNE VISITE DE L'IMPÉRATRICE
à Saint-Lazare
il y a quarante ans

La récente visite de M. Clémenceau à Saint-Lazare nous remet en mémoire une autre visite à la même triste prison, la visite de l'Impératrice Eugénie, il y a quarante ans, en 1866.

Pendant la durée du séjour de l'Empereur et de l'Impératrice aux Tuileries, c'est-à-dire de décembre à la fin de juin, on voyait fréquemment, dans la matinée, un grand landau marron doublé de drap gris sortir du guichet des Tuileries. Un grillon peint sur les portières remplaçait les armoiries. Le cocher et le groom portaient la livrée noire à l'anglaise. La beauté des chevaux, la parfaite correction de l'équipage pouvaient seuls attirer l'attention des connaisseurs. Bon nombre des habitués des Tuileries reconnaissaient ce landau : la voiture couleur de muraille.

Deux dames très simplement vêtues, la voilette rabattue sur le visage, en occupaient le fond. C'était l'Impératrice, accompagnée d'une demoiselle d'honneur. La souveraine visitait ainsi incognito d'une façon habituelle les établissements de bienfaisance : crèches, asiles, hôpitaux, prisons, ne se faisant jamais annoncer, afin de saisir la réalité des choses et, refusant de se faire connaître.

C'est ainsi qu'à la suite d'une visite à la petite Roquette, le régime militaire appliqué à l'enfance abandonnée et coupable fut aboli, et que l'on multiplia les colonies agricoles. L'Impératrice ne craignait point d'aller à Saint-Lazare. Elle s'entretenait longuement avec les religieuses, cherchant avec elles qui les consolerait si bien les moyens de secourir ces pauvres créatures tombées, dans l'espoir d'en arracher quelques-unes à leur vie de désordre.

Une vieille religieuse, attachée depuis plus de quarante ans à cette douloureuse maison, disait naïvement à l'Impératrice : « Hélas ! madame, ne viendrez vous pas aussi voir nos filles... ? » Toutes se taisaient dans le silence et le respect en présence de la souveraine, qui leur parlait doucement. C'était surtout le souffrance, la misère qui se lisaient sur leur visage. Au nom de l'une de ces visites, l'Impératrice, en traversant l'infirmerie, s'arrêta au chevet d'une mourante.

⁂

Entourée des religieuses qui la secouraient, cherchaient à l'apaiser, cette malheureuse ne répondait que par le blasphème et l'injure :

« Laissez-moi donc, disait-elle. Il n'y a pas de Dieu. Je ne souffrirai pas plus dans l'enfer que je n'ai souffert sur la terre. »

C'était un spectacle tragique que celui de cette désespérée énumérant dans les affres de l'agonie tous les maux qu'elle avait soufferts.

A travers la violence, l'incohérence de ses propos, on suivait la lutte d'une existence déshérité de tout.

Un seul être avait éveillé en elle le sentiment de l'amour. Un enfant qu'elle avait perdu tout petit et qui lui sourisait.

Les expressions les plus touchantes de la tendresse maternelle se pressaient sur ses lèvres et lui prêtaient une sorte d'éloquence farouche parmi les propos orduriers et les injures qu'elle adressait à tout ce qui l'entourait. L'Impératrice s'approcha. lui prit les mains, lui parla, la plaignait, avec des expressions si touchantes que la malheureuse s'attendrit : « Quoi vous êtes l'Impératrice, vous êtes riche, vous êtes belle, vous êtes heureuse, et vous vous intéressez à une malheureuse comme moi, parce que vous me voyez souffrir ? C'est donc vrai qu'il y a un bon Dieu, puisque vous avez un si bon cœur ! »

Elle se calma. Elle demanda pardon aux Sœurs, aux garde malades de tout ce qu'elle avait pu dire ou faire de mal. Elle pria une des religieuses de lui donner son chapelet et, le passant à son cou, aidée de l'Impératrice, elle le suspendit sur son cœur. Puis elle demanda l'embrassement de la croix. Cette colonie qui comptait, à cette époque, quelques rares unités, s'est augmentée dans des proportions inattendues, recevant de son Consul les conseils, les soins et les attentions qui est assuré à M. Cavalacce, tant de sincère estime et tant de sympathies.

Le Consul de France s'est trouvé, en dehors de ses fonctions normales, associé à toutes les œuvres utiles créées au Maroc.

C'est ainsi qu'il est depuis la fondation de la Société de Bienfaisance, son dévoué secrétaire ; qu'il a été, depuis dix ans, administrateur de l'hôpital français, et secrétaire de l'Alliance Française.

Il n'a cessé également d'apporter à la Commission d'hygiène, qui est la véritable municipalité de Tanger, le concours de son expérience des choses et des hommes de ce pays ; il a été à deux reprises choisi comme Président de cette Commission et c'est à lui que nous devons les premières mesures de salubrité méthodiquement prises à Tanger.

A tous ces titres, M. Cavalacce doit de compter dans la Colonie française comme un agent, nous dirions, comme un ami dont on conservera à Tanger le meilleur souvenir.

MUSIQUE MILITAIRE

PLACE SAINT-NICOLAS

Programme du 23 août, à 8 h. 1/2

Allégro militaire,	XXX.
La pompée de Nuremberg, ouv.,	Adam.
La Jeune Mariée, valse,	Mourgoy.
Ballet du Guillaume Tell,	Rossini.
Emma Livry, polka p. clarin.,	Pironelle.

Le Chef de musique, LAMY.

GAZETTE DÉPARTEMENTALE

ILE-ROUSSE. — Les habitants du bas quartier de notre jolie ville, viennent d'adresser à M. Mattei, notre vaillant maire, la pétition suivante :

Monsieur le Maire,

Les habitants de la basse quartier de la ville soussignés ont l'honneur de vous exposer très respectueusement que leurs maisons d'habitation sont empoisonnées par les émanations qui se dégagent des égoûts collecteurs.

Ces maisons sont devenues inhabitables depuis que le compagnie de chemin de fer, a fait construire l'usine qui reçoit les écoulements de tous les égoûts de la ville. Cela est de nature à compromettre sérieusement l'état de salubrité de tout un quartier.

De l'avis même de médecins, des épidémies sont à craindre pendant les fortes chaleurs.

Si quelque maladie infectieuse venait à se déclarer, voyez d'ici, M. le Maire, la situation qui serait faite à une notable partie de la population. La panique aurait bientôt gagné les moins pusillanimes et un grand nombre de maisons seraient abandonnées.

Il serait urgent, M. le Maire, de remédier le plus promptement possible à ce lamentable état de choses et de prévenir ainsi un grand malheur probable.

Les soussignés vous prient donc de faire à cet effet une démarche pressante près qui de droit.

Ils ont l'honneur, etc.

(*Suivent les Signatures*)

Ile-Rousse, 26 août 1906.

Nous espérons que l'honorable maire de l'Ile-Rousse fera tout son possible et même l'impossible, s'il le faut, pour qu'une solution soit donnée sans retard à ce lamentable état de choses. — XXX.

⁂

CALACUCCIA. — Le brigadier de gendarmerie d'Olmi-Cappella, M. Cattale, qui a été tout récemment nommé maréchal des logis à Calacuccia, a pris possession de son poste depuis quelques jours. C'est un fonctionnaire dont la figure douce, sereine et sympathique, les manières courtoises, affables et sociables, la maintien grave, sonnent un caractère fait de bienveillance, de bonté et en même temps d'activité, de promptitude et d'énergie. Il est à la hauteur de ses fonctions et l'on peut affirmer hautement que c'est un homme qui fait honneur à sa place.

L'action de la justice suivra, sous ce fonctionnaire, son cours régulier avec autant de fermeté que de sagesse, qualités qui sont alliées en M. le maréchal des logis Cattale, à l'intégrité et à la sévérité. L'excellente réputation qui l'a précédé si l'heureuse impression produite depuis son arrivée parmi nous, annoncent un chef de service capable qui exercera ses fonctions aussi épineuses que délicates à la satisfaction de tous les justiciables de notre canton. — A. J. F.

MIGRAINES
GASTRITE
INSOMNIES
CONSTIPATION
ET TOUTES AFFECTIONS DE L'ESTOMAC, DU FOIE ET DES REINS SONT GUÉRIES PAR LE REMÈDE UNIVERSEL
LA TISANE AMÉRICAINE DES SHAKERS
M. J. MAYNIÉ, médecin, 28 rue du 29 Juillet, Paris, Chevalier, pour récompense scientifique à Londres, Membre de l'Académie de Médecine, Docteur en médecine de l'Université, et le seul médecin consulté en France par les Shakers, me touche gratuitement les malades et le moyen de les guérir.
LA TISANE AMÉRICAINE DES SHAKERS
En vente dans toutes les pharmacies. Demander à M. Oscar Raynal, pharmacien à Lille, qui a introduit en France la Tisane américaine des Shakers, une brochure gratuite sur les maladies et le moyen de les guérir.

Petite Gazette

Variations Atmosphériques du 22 août

Thermomètre — 7 heures du matin + 24 à midi — 27 3 à 6 heures du soir + 25
Maxima + 29 2 Minima + 18.
Baromètre — 7 heures du matin, 763 mm.
Vent. — Dans la matinée, calme.
Dans l'après-midi, id.
Etat du ciel, découvert.
Pluviomètre, à 7 h. du matin : 0 mm

⁂

Soutiens de famille

Le ministre de la Guerre vient de rappeler les dispositions relatives à la désignation des soutiens de famille.

Les conseils départementaux chargés de cette opération se réuniront du 1er au 10 septembre prochain.

Les jeunes gens du contingent qui réclament le bénéfice des exonérations réservées aux soutiens de famille doivent déposer à leur mairie une demande accompagnée d'un relevé des contributions payées par leurs parents et d'un état indiquant la composition de leur famille.

Le nombre des soutiens de famille, dans ces conditions, ne doit pas dépasser 10 pour cent du contingent.

⁂

Obsèques

M. Antoine Durazzi, ancien négociant, vient de s'éteindre, à l'âge de quatre-vingts ans, après une longue et douloureuse maladie.

Les obsèques ont eu lieu hier soir, à 5 heures.

De nombreux parents et amis suivaient le cercueil.

L'absoute a été donnée en l'église Saint-Jean.

Nous prenons une vive part à la douleur de cette famille si péniblement éprouvée et lui présentons l'expression de nos vives condoléances.

⁂

Vandalisme

Une bande de chenapans de 15 à 20 ans, au nombre d'une douzaine, se sont introduits dans la nuit de dimanche à lundi dans la propriété de M. Constantin Paccinelli, sise à Mineili, sur la grande route, et ils y ont impitoyablement saccagé la vigne — une vigne luxuriante — mangeant le raisin mûr et jetant tout le vert à la mer et sur la route.

En peu d'instants, les fruits du travail opiniâtre d'une année ont été détruits.

Les bras tombent devant de pareils actes de vandalisme.

On n'a arrêté, que nous sachions, aucun de leurs auteurs.

Ah ! nos campagnes sont bien gardées et nos sommes bien lotis, dans notre bonne ville, avec les nouvelles générations !

⁂

Cours malpropres

L'agent Gavi a verbalisé hier contre les locataires des maisons portant les numéros 14 et 16, boulevard de Paiais, 2 et 4 place de la Fontaine Neuve, 5 et 7 rue Miot, pour tenue malpropre de leurs cours.

⁂

Volet arrestation

Hier matin, vers 8 heures, les nommés Guidi Nicol et Ciavatti Ambroise, âgés de 14 à 15 ans, remettaient aux agents Luccioni et Paoletti, une montre en argent avec chaîne en nikel qu'ils disaient avoir trouvée sous le pont du Golo à Casamozza.

M. Moiselio, commissaire de police, ayant appris que cette montre avait été volée, fit rechercher les deux jeunes gens qui furent arrêtés, vers midi, sur la place des Platanes, par l'agent Paoletti. Interrogés au poste de police, Guidi déclara, en effet, que se trouvant lundi dernier, à 3 heures de l'après-midi, sous le pont du Golo, à Casamozza, pour y prendre un bain et, voyant un gilet suspendu à un arbre, sur la rive gauche de la rivière, il l'avait visité et s'était emparé d'une montre qu'il contenait.

Ciavatti a confirmé, en tous points, les dires de Guidi, et il a ajouté qu'ils avaient convenu de vendre la montre et de se partager le prix de vente, mais il ignorait le nom du propriétaire.

Après cet interrogatoire les deux [illegible] ont été conduits devant M. Coats, substitut du procureur de la République, qui les a fait écrouer, sous mandat de dépôt provisoire, après un nouvel interrogatoire.

Ces malfaiteurs comparaîtront aujourd'hui devant M. le Juge d'instruction.

⁂

Demande

On demande à louer une propriété aux environs de Bastia.

S'adresser au bureau du journal.

⁂

A vendre

A vendre d'occasion, ensemble ou séparément, cheval trotteur, 5 ans, tilbury et harnais.

S'adresser à M. Villa (Hôtel de France).

Etat-Civil

NAISSANCES

Colombani Charles-Pierre Jean-Eugène. — Gragnani Marie-Jeanne-Joséphine.

DÉCÈS

Muriel Noël, 10 mois, de Bastia.
Bastiani Nicolas, cordonnier, marié, 64 ans, de Lano.
Durazzi Antoine-Charles, ancien négociant, veuf, 78 ans, de Bastia.

CIRQUE ÉQUESTRE INTERNATIONAL

Ce soir à 8 heures et demie

Grande Représentation de gala

au bénéfice des équilibristes

frère et sœur BORZA

Pour la première fois à Bastia :

LES 3 GLADIATEURS ROMAINS

avec costumes de l'époque

joués par Mlle et M. Borza et Mme Condesenith.

Le spectacle se terminera par une brillante PANTOMIME.

CHLORO-ANÉMIE, TUBERCULOSE, CONVALESCENCE

Tout état de langueur et d'amaigrissement ayant pour cause la dénutrition trouve une guérison prompte et certaine par l'emploi du

VIN DE VIAL — Quina, Sucs de Viande et Lacto-Phosphate de Chaux

DERNIÈRES NOUVELLES

Service télégraphique spécial du *Petit Bastiais* 00450

BOURSE DE PARIS

	21 août	22 août
Hausse de 3 0/0 ancien	97 60	97 70
— 3 p. 0/0 amortis.	97 65	— 97 60
	ex coupons.	

TENTATIVE DE MEURTRE
à Piedicorte

Corte, 22 août.

Dans la soirée d'hier, vers 4 heures, une tentative de meurtre a été commise au lieu dit Solva, territoire de Piedicorte-di-Caggio.

Les nommés Casanova Michel, âgé de 19 ans, et Luciani Don Grâce, 17 ans, qui vivaient en très mauvais termes, depuis quelque temps, se sont rencontrés hier et n'ont pas tardé à en venir aux mains.

Luciani Don Grâce a porté un coup de couteau à Casanova Michel qui a été atteint au côté gauche entre la 4re et la 5e côte.

La blessure de Luciani paraît grave.

L'auteur de cette tentative de meurtre a pris la fuite.

DOUANES

Paris, 22 août.

M. Rimattei, receveur des douanes à Centuri, est nommé receveur à Cervione.

LE DENIER de Saint-Pierre

Paris, 22 août.

Le comte Bertora, qui est décédé récemment, a fait donation de six millions au denier de Saint-Pierre.

Grandes Manœuvres

Paris, 22 août.

Les grandes manœuvres présenteront cette année un intérêt considérable.

On y essayera, en effet, l'application de nouvelles méthodes stratégiques, de même certaines fournitures ; certains équipements y seront employés qui permettront aux services de l'intendance de se rendre compte de leur utilité et de leur résistance.

En outre, ces manœuvres présenteront, cette année, cette particularité qu'elles auront lieu sous la direction du nouveau généralissime, le général Hagron.

On sait, d'autre part, que le ministre de la Guerre assistera à la fin des manœuvres, et que le président de la République se rendra aux manœuvres avant la dislocation des troupes.

M. BEAU A MARSEILLE

Marseille, 22 août.

M. Beau, gouverneur général de l'Indo-Chine, est arrivé aujourd'hui à Marseille.

M. Beau se rendra directement à Paris.

EN ITALIE
Tremblement de terre
à Monteleone

Rome, 22 août.

On télégraphie de Monteleone :

Deux secousses de tremblement de terre ont été ressenties cette nuit.

Aucun dégat matériel ne s'est produit ; il n'y a point de victimes à déplorer.

De sérieuses inquiétudes règnent parmi la population qui craint que de nouvelles secousses ne se produisent.

EN CHINE
Une nouvelle constitution

Paris, 22 août.

D'après un télégramme adressé de Pékin au « Temps », l'impératrice douairière du Céleste Empire est décidée à accorder une constitution à la Chine.

EN ESPAGNE
BILBAO
12.000 grévistes

Madrid, 22 août.

On télégraphie de Bilbao :

Les ouvriers mineurs ont quitté le travail aujourd'hui.

Plus de 1 200 ouvriers chôment ; les grévistes réclament une augmentation de salaire.

L'ordre n'a pas été troublé.

AU CHILI
LE Tremblement de Terre de Valparaiso
Les secousses sismiques continuent

New-York, 22 août.

Les secousses de tremblement de terre continuent à Valparaiso.

Ces secousses ont diminué d'intensité.

Les ministres de la guerre et de la marine sont arrivés à Valparaiso et ont pris les mesures nécessaires en vue de l'organisation des secours.

La Colonie française

Buenos Ayres, 22 août.

Il se confirme que la colonie française a subi de très grandes pertes. Aussi la misère est-elle grande.

Jusqu'à ce jour, le nombre des morts et des blessés, appartenant à la colonie française, est très restreint.

EN RUSSIE
LA RÉVOLUTION
Les désordres agraires

Saint-Pétersbourg, 22 août.

L'agitation agraire s'accentue de plus en plus.

Les révolutionnaires continuent à brûler les bestiaux, à incendier les granges et à dévaster les récoltes.

Les maisons des propriétaires sont pillées et saccagées.

La nouvelle Douma

Saint-Pétersbourg, 22 août.

Les rapports reçus de toutes les provinces font ressortir que la situation devient extrêmement grave.

Les candidatures les plus radicales ont le plus de chances de succès. En beaucoup d'endroits, les conservateurs s'abstiendront, sous le prétexte qu'ils veulent rester fidèles à l'autocratie et n'admettent pas le principe des assemblées délibérantes.

En revanche, l'élément socialiste et, en général, le groupe ouvrier qui a refusé de voter pour la première Douma, semble décidé à voter pour la seconde.

NOUVELLES RELIGIEUSES

ORATOIRE SAINT-ROCH. — Jeudi, à 8 heures précises du soir, à l'occasion de l'octave de Saint-Roch, Bénédiction et baiser de la Sainte Relique.

Charles de Vincenti, 26, rue Pigale, Paris. Ordres de bourse. Comptant et terme.

Renseignements financiers gratuits sur toutes valeurs cotées ou non cotées. — Ouvrages officiels.

1 franc pour mille au parquet, et 1.25 pour mille en coulisse.

CHAMPAGNE COSTE-FOLCHER
EPERNAY
Exposition de Liège 1905, Médaille d'Or
Exposition Internationale d'Alimentation Paris 1905, Grand Prix

Le Champagne COSTE-FOLCHER a été le seul admis aux banquets de 30.000 et 50.000 couverts servis les 30 octobre 1904 et 5 novembre 1905, à la Galerie des Machines à Paris pour les Fêtes de la Mutualité.

Agent à Bastia : M. PHILIPPE POGGI.

AVIS

La Maison Dominique MATTEI aîné, Place Saint-Nicolas, Bastia, a l'honneur d'informer sa nombreuse clientèle qu'elle mettra en vente, à partir du 1er août, les marchandises ci-après, paiement comptant :

Sucre raffiné : en pains en sacs, à l'entrepôt d'octroi, 61 fr. les 100 k. ; en caisses de 50 k., morceaux réguliers, St Louis, 62 fr. les 100 k. ; en caisse de 50 k., Méditerranée, 60 fr. 50 les 100 kilos.

Sucre cristallisé, 1er et 3e jet.

Pâtes Riviere et Carret, par caisses de 60 k. 80 fr. les 100 kilos ; par caisses de 12 k. 84 fr. les 100 k. ; en détail, le 2 paquets de 250 grammes, 0.45.

Savon : en caisses de 50 k. Fer à cheval, 28 fr. la caisse ; Abat-jour, 27 fr. la caisse ; Condor, 23.50 la caisse ; Echalote, 23.50 la caisse.

Sel gros des îles d'Hyères, 11 à 11.50 les 100 kilos.

Sel fin en sacs de 50 k., 13 à 14 f. les 100 k.

Farinette extra blanche, 14.50 à 15 fr. les 100 kilos.

Repasse tendre, 12 à 13 fr. les 100 k.

Farines : Coty, Dagrant, Merly et Cie, Billard, Parrel Berdinesks, Thomas et Cie grues.

Pétrole Atlantic, 14 fr. 50 la caisse à l'entrepôt d'octroi.

Pétrole Atlas, 12 fr. la caisse à l'entrepôt d'octroi.

Sauce de Paris, en paquets de 1 k. à 0.75 le kilo à la consommation.

Sucre de Paris, en paquets de 5 kilos à 0,725 le kilo.

AVIS DE DÉCÈS

Mme Vve Rose Bastiani née Panzinelli et ses enfants ; M. et Mme Jean-Etienne Bastiani et leurs enfants Mme Vve Sebastiani née Bastiani et ses enfants, de Marseille ; M. et Mme Jean Antoine Bivelli et leurs enfants, de Marseille ; M. et Mme Antoine Savini et leurs enfants ; M. et Mme Jean Etienne Mattei, M. et Mme Mathieu Salvarelli, de Marseille ; M. et Mme Jean Panzinelli et leurs enfants ; M. et Mme Dominique Savini et leur fils, de Marseille ; M. et Mme Ange Rivelli et leur fille, de Marseille ; M. et Mme François Savini et leurs enfants ; M. et Mme Antoine Saliceti et leur fils, de Marseille ; M. et Mme Ange Simon, de Marseille ; M. et Mme Charles-Philippe Bastiani et leur fille ; M. et Mme César Salvarelli et leurs enfants ; M. et Mme César Salvarelli et leur fille, de Marseille ; Mme Vve Pasqualini et ses enfants ; Mme et M. le chef de bataillon Bastiani, chevalier de la Légion d'honneur et leur famille ; Mme et M. Bastiani, lieutenant au 163e de ligne, et leurs enfants.

Les familles Bastiani, Mattei, Salvarelli, Gavini, Ferrari, Alberti, Airoli, Rinaldi, Pasqualini, Antonelli, Agazzi, Damiani, Colombani, Pasquini, Lusinchi, Conti, Puccinelli.

Ont la douleur de faire part à leurs parents, amis et connaissances de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

Monsieur Nicolas Bastiani

Maître Bottier

leur époux, père, frère, beau père, grand-père, beau-père, oncle, cousin, décédé le 22 août 1906, à l'âge de 64 ans, et les prient de vouloir bien assister à ses obsèques qui auront lieu aujourd'hui, jeudi à 1 heure de relevée.

On se réunira à la maison mortuaire, 13, rue Colonnelle.

Selon les dernières volontés du défunt, les obsèques auront lieu purement civiles.

Le présent avis tient lieu de lettre de faire part.

La famille ne reçoit pas.

Mme veuve Paul Toussaint Gozzi, née Serfisi ; M. Joseph Gozzi ; Mlles Marie, Angèle et Félicité Gozzi ; Mme et M. Jean Gozzi, employé au Chemin de fer, et leur fille ; Mme veuve Peretti, née Gozzi ; M. Ciavatti, employé à la maison Ormea, Mme Ciavatti, née Gozzi, et leur fille ; Mme veuve Soutzoi, née Gozzi, M. et Mme Jean Gozzi ; M. Louis Serfisi, retraité, et son fils, de Paris ; M. et Mme Montaggioni et leurs enfants ; Mme veuve Dominique Serfisi et ses enfants ; Mme et M. Jean Gozzi, brigadier de gendarmerie en retraite, et leurs enfants ; Mme et M. Vincent Perigzi, gendarme à Olmi-Cappella ;

Les familles Gozzi, Serfisi, Paoli, Vve Lovaggi, Ginestra, Ogliastre, Massola, Franceschi, Dolmas, Alessandrini, Figli et Greco ;

Ont la douleur de faire part à leurs parents, amis et connaissances de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

M. Paul-Toussaint Gozzi

Négociant

leur époux, père, beau-père, grand-père, frère, oncle, cousin et allié, décédé à Bastia, le 22 courant, à l'âge de 65 ans, muni des Sacrements de l'Eglise, et les prient d'assister à son enterrement qui aura lieu aujourd'hui à 5 heures du soir.

On se réunira rue de la Banque, 3.

Cie COMPTOIR NATIONAL
CADEAU

79 — FEUILLETON DU *PETIT BASTIAIS*

LE NŒUD GORDIEN

par CHARLES DE BERNARD

La Peine du Talion

VI

Avant de répondre, Sordeuil contempla longtemps l'image qu'il avait sous les yeux, mais sans manifester aucun des transports qu'eût fait éclater un amant véritable. Lorsque enfin tomber sa main par un geste morne, il leva sur Clémence un regard plein de tristesse.

— N'aimez-vous, demanda-t-il.

— C'est à vous de me dire que vous m'aimez, répondit-elle avec une hardiesse enfantine ; vous ne rougez seulement pas à me remercier. Qu'avez vous donc en jour d'hui ? Votre air est sombre, votre voix est émue. Vous est-il arrivé quelque chose ?

— Non.

— Alors, pourquoi ne me dites vous rien ? J'aime mal. Ne sentez-vous pas que j'ai besoin de vous entendre, qu'il faut me dire des paroles douces et tendres qui chassent la fièvre à laquelle je suis en proie depuis hier.

— Caprice de femme, répondit George ; hier encore, lorsque je vous adressais ces paroles de tendresse que vous me demandez aujourd'hui, ne m'avez vous pas imposé silence ?

— Caprice, dites-vous ; oh non ! mais besoin de mon cœur.

— Madame, reprit-il m'ôte le droit de m'encourroucer d'un pareil aveu, reprit le mari de Blanche en redoublant d'ironie pour s'endurcir contre une émotion involontaire.

— Vous doutez de mon amour, et c'est là ce qui répand un nuage sur votre front, répondit Clémence, entraînée par l'ardeur italienne qu'elle avait héritée de sa mère, peut être vous ai-je donné le droit d'être incrédule, en vous avouant trop tard ma faiblesse. Mais qu'était-il besoin de paroles ? N'avez-vous pas deviné mes yeux lorsque ma bouche s'était encore muette ? Maintenant, j'ai perdu jusqu'à la force de me taire. Cette passion dont vous m'avez pourvue sans réflexion, à la fin s'est imprimée dans mon âme, elle est devenue à la fois mon bonheur et mon supplice. Toute ma vie est là. Le reste n'est plus pour moi qu'un rêve insipide ou odieux, et je m'y livre sans lutter davantage, le sort le plus affreux dût-il en être le terme.

En face de cet amour abandonné, Sordeuil éprouva le sentiment poignant qu'inspirèrent à Tyrrel les enfants d'Edouard, donnement endormis en attendant la mort.

— Le sort le plus affreux, répéta-t-il d'une voix altérée, oui, c'est souvent ainsi que cela finit.

— Pourquoi ce pressentiment ? reprit madame d'Esperon avec énergie, car la faiblesse apparente des hommes inspire toujours aux femmes un redoublement de courage ; — que craignez vous ? Si quelque infortune plane sur nous, c'est moi seule qu'elle doit atteindre. Vous n'avez risqué en m'aimant ni votre amour ni votre honneur.

— Mon honneur !.... peut-être ! s'écria George, dont la générosité naturelle, peu à peu réveillée, dissipait l'enivrement d'une vengeance sauvage.

— Ne blasphémez pas, reprit la jeune femme, et d'un geste impérieux elle lui imposa silence. Devant le regard plein d'amour qui cherchait le sien, Sordeuil baissa les yeux.

— Assurément une femme, se dit-il. Puis, relevant brusquement la tête :

— Clémence, reprit il, si je vous avais trompée ?

— Trompée ! dit-elle en le regardant sans la comprendre.

— Si je ne vous aimais pas ?

Madame d'Esperon ne répondit que par un orgueilleux sourire, qui attestait la perfection avec laquelle le feux amant avait joué son rôle jusqu'à ce jour.

— Si je voulais vous perdre ? continua celui ci avec une sinistre énergie ; si j'avais médité votre déshonneur, votre mort peut être ?

Clémence sourit de nouveau ; mais ce fut avec la fermeté railleuse d'un enfant ennemi à une épreuve dont il n'est pas la dupe. Joignant les mains et pliant un genou, tandis que son charmant visage affectait la résignation d'un martyr :

— C'est la vie et non la mort qui est dans ces paroles, lui dit George avec une émotion extrême... Puis, après avoir écouté un instant : N'entendez-vous pas du bruit ? demanda-t-il.

— Madame d'Esperon se redressa.

— On ouvre la porte du salon, dit-elle, tout à coup frappée de terreur.

— C'est votre mari.

— Mon mari ! répondit la jeune femme bouleversée.

George lui prit la main, et l'étreignant fortement dans la sienne :

— Enfant, dit-il tout bas, ne craignez rien ; ton amour t'a sauvée.

S'élançant ensuite d'un pas légèr comme celui d'une ombre, il sortit de la chambre à coucher dont il referma la porte sans bruit, descendit par la fenêtre de l'escalier, aussi rapidement qu'il y était monté, et disparut un instant à travers les arbres du jardin.

VII

— Léopold a raison, se dit George en rentrant chez lui ; pour tuer une femme qu'on n'aime pas, il faut le courage d'un lâche, et celui-là me manque.

(A suivre).

LIBRAIRIE OLLAGNIER

ENCRIERS

à fermeture automatique élastique
Système Colombani
Encriers classiques. — Encriers portatifs. — Encriers administratifs. — Encriers de fantaisie. — Encriers réclames.

AVIS

A vendre pour raison de santé, un magasin de faïence et verrerie, étagères, etc.
S'adresser rue Neuve, maison Gregori.

ANCIEN CABINET
DE M. LE DOCTEUR PASQUALINI
4, rue des Terrasses, Bastia
Fabrication et réparations de dentiers artificiels
F.-A. MORATI
Ancien chef de section des hôpitaux de Dijon, de Marseille, etc., travaille, comme opérateur, en mécanique dentaire, spécialement pour MM. les docteurs et chirurgiens-dentistes (diplômés).
N. B. — Les matières premières devant servir à la fabrication des dentiers proviennent des trois malsons de Paris.

Installation
à Gaz et Acétylène
Jean Cini, ex ouvrier du Gaz
Place de l'Hôtel de Ville, 4, Bastia
Vente de becs, verres et manchons
Appareils sur commande
Abonnement pour l'entretien de l'éclairage; — Travail soigné et garanti.

LA GRAINE Sᵀ-VINCENT
guérit radicalement
CONSTIPATION
Hémorroïdes, Maladies du Ventre
Foie, Veaste, Voies urinaires
Procure à Tous
Santé, Vigueur
A. DETHOREY, Pharmacien, NANCY
envoi contre mandat
Boîte 2 francs. — Dans toutes les Pharmacie

COURS SECONDAIRES
de Jeunes Filles d'Ajaccio
DIRIGÉS PAR Mlle LUCIE OTTAVI
Officier d'Académie
Cours fondés en 1882 par l'Administration
Les Cours Secondaires d'Ajaccio sont le SEUL établissement public de la ville, le seul aussi où les Cours aient été par MM. les Professeurs du Collège, de l'Ecole Normale d'Instituteurs et de l'Institution.
Exposés en plein Midi, au bord de la mer, vus splendide sur le golfe, eau et gaz, ils offrent aux familles les meilleures garanties d'hygiène et de confort.
Pensionnat
Demi-Pensionnat — Externat
PRIX TRÈS MODÉRÉS
Succès pour l'année scolaire 1904 1905
4 élèves reçues au brevet élémentaire sur 5 présentées ;
4 Admissions à l'Ecole Normale sur 5 ;
16 Brevets supérieurs sur 16.
Des institutrices pourvues du brevet supérieur sont attachées à l'établissement.
Préparation spéciale au concours d'admission à l'Ecole Normale et pour la bourse de l'Enseignement secondaire des jeunes filles.

Le flacon 1.50
Maux de Dents guéris radicalement par les Boulettes Dentaires
de A. FOURGEAUD, Pharmacien, à Périgueux
Refuser tous les Contrefaçons. Exiger la véritable boulette
Dépôts : Pharmacies Luigi à Bastia, Raffaelli à Corte, Padovani à l'Ile-Rousse, Scagliola, 2, cours Napoléon, à Ajaccio.

LE
Salon de la Mode
TOUS LES SAMEDIS
Le plus Élégant et le plus Pratique des Journaux de Modes
PREMIÈRE ÉDITION
avec gravures noires
Un An.... 14 f. — Six Mois. 7 f. 50
Le N° : 25 centimes
SECONDE ÉDITION
avec 12 gravures coloriées
Un An.... 22 f. — Six Mois. 11 f. 50
Le N° : 50 centimes
SPÉCIMENS GRATIS
Adresser les demandes à H. Henry PETIT, Editeur
8, rue des Filles-Saint-Thomas, PARIS

Lisez tous les Jeudis
le
Journal des Voyages
Le plus attrayant des publications hebdomadaires
ROMANS D'AVENTURES
par les auteurs les plus célèbres :
Louis Boussenard, Paul d'Ivoi, Henry Leturque, etc.
Récits d'Explorations, de Nombreuses Variétés.
SUPERBES ILLUSTRATIONS
15 centimes le Numéro. En vente partout
Abonnement de Trois Mois avec Prime contre mandat-poste de 2 fr. 50, adressé, 156, rue Montmartre, Paris.

OrologeraSanna
Trovasi in Cervione,
aperto un magazino d'orologeria ove si eseguisce qualunque riparazione a prezzi mitissimi e con garanzie.

PHAÉTON
A prendre. Pour tous renseignements s'adresser à M. Bornacchi, rue de l'Opéra, Bastia.

PRIME INÉDITE
A NOS LECTRICES
Celles de nos lectrices qui voudront bien envoyer leur adresse à
LA BRODERIE PRATIQUE
36, rue Centrale, à Lyon
recevront gratuitement un exemplaire de ce journal, dont chaque numéro contient une page de dessins piqués d'une valeur de 1 fr. 50.

A VENDRE
Futailles neuves et usagées à de bonnes conditions.
S'adresser à MM. L.-N. Mattei et Cie.

ANCIEN CABINET PRADÈRE
PIERRE SABATÉ
Chirurgien-Dentiste
du Lycée
SUCCESSEUR
DENTS & DENTIERS
(Systèmes perfectionnés)
OBTURATION
& EXTRACTION DES DENTS
sans douleur
24 Paoli, 18, au 1er
Maison Benedetti
M. P. SABATÉ a l'honneur de prévenir sa nombreuse clientèle, d'avoir à se mettre en garde contre certains charlatans ambulants — se disant chirurgiens-dentistes — qui n'ont pas le droit d'exercer la profession et qui emploient des matières nocibles à la santé pour la fabrication de dents artificielles.

Le Directeur-Gérant,
L.-N. OLLAGNIER.

Bastia, Imprimerie Ollagnier.

Qu'on se le dise ?
Les Sirops de la Maison L. N. Mattei et Cie, surtout la *Grenadine* et le *Limon* sont sans contredit les meilleurs de tous.
Les goûter c'est ne plus en vouloir d'autres.

Cordonnerie Modèle
Bastia, 33, Boulevard Paoli, 33, Bastia
Eugène PERICCHI, propriétaire
Saison Printemps-Eté 1906
Grand choix de chaussures pour Hommes, Dames et Enfants
Rayon spécial de chaussures de luxe
Grandassortiment de chaussures en couleurs
Choix considérable de pantoufles
Prix très réduits
M. Eugène PERICCHI a l'honneur d'informer ses nombreux clients de l'intérieur et du Cap qu'il reçoit les ordres par correspondance et tous les soins seront apportés à leur prompte exécution.
La Maison se charge des réparations

HOTEL D'EUROPE
ADÉLAÏ DE COLOMBANI
Bastia — 3 et 5, rue de l'Opéra — Bastia
Cet Hôtel se recommande par sa belle situation, au centre de la ville, à proximité des principaux établissements.
Il possède, en outre, un superbe jardin éclairé à acétylène, où les clients peuvent prendre leur repas pendant l'été.
Banquets — Noces — Festins
Pension à des prix modérés

L'Art de Gagner de l'Argent à la Bourse
25 ans de succès, a valu à l'Auteur les félicitations des Financiers les plus distingués. — Envoi Gratis. — GAILLARD, 5, rue Feydeau, Paris.

MAISON DE CONFIANCE
BIJOUTERIE MATTEI
20, Boulevard Paoli
La BIJOUTERIE MATTEI a l'honneur de prévenir sa nombreuse clientèle, qu'elle ne vend que des articles absolument garantis, or 18 karats et argent 1er titre. Tous les objets par elle mis en vente sont marqués au prix connus et ont déjà subi une réduction sur les prix de vente.
La Bijouterie MATTEI pourra livrer aux prix les plus réduits, les articles de joaillerie, bijouterie, orfèvrerie, montres, chaînes, parures, alliances, etc., etc., broches or et argent 1er titre
Sa devise est de vendre à bon et bon marché. »
Spécialité de stylets Vendetta-Corse. Réduction de 10 pour cent à garanti 18 karats.

OUTILS pour AMATEURS et OUVRIERS
MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION
FERS A PLANCHER I
TUYAUX EN FONTE, EN GROS
Appareils Sanitaires
Charles CLÉMENT & Cᵉ
Entrepôts aux Magasins Généraux à Boulevard de Cardo, 1.

Aux tempéraments délicats offrez un
VIN DU CAP CORSE
à base de Quinquina
de la Maison L.-N. MATTEI, & Cie — BASTIA (Corse)
Apéritif Tonique Fortifiant
Ce vin que nous offrons avec confiance aux Consommateurs diffère complètement de tous ceux connus à ce jour; d'un goût agréable au palais, il est à la fois tonique et apéritif.
Pris avant les repas, il excite l'appétit, pris après il active et facilite la digestion.
Demandez dans tous les bons Etablissements un Vin du Cap Mattei

XXXIe ANNÉE. — N. 229 VENDREDI 24 AOUT 1906

Le Petit Bastiais

5 CENTIMES JOURNAL QUOTIDIEN 5 CENTIMES

Rédaction & Administration : 8, Boulevard du Palais, Bastia
J.-B. OLLAGNIER, Directeur
Les annonces sont reçues à forfait et reçues aux Bureaux du Journal.
Faits divers 1 fr. — Réclames (3e page) 0.75 — Divers, 0.30 — Judic. 0.25

ABONNEMENT (*Payable d'avance*)

	un an	6 mois	3 mois	
Corse	20 fr.	10 fr.	5 fr.	Union postale, et autres Pays : le port en sus.
Autres Départ.	22 »	12 »	6 »	On ne répond pas des manuscrits déposés.

BIBLIOTHÈQUE BASTIA MUNICIPALE

LE CALENDRIER

Fête d'Aujourd'hui : Saint Barthélemy
Soleil : (heure nationale)
Lever, 4 h. 47 m — Coucher, 6 h. 31 s.
Premier quar., le 26 — Pleine Lune, le 2
Fête de Demain : Saint Louis, roi.

23 AOUT

PROVERBES ET FANTAISIES

Il y a un proverbe, qui m'a toujours paru d'une précision imprécise. Précision imprécise ! Qu'est-ce que c'est que ça ? L'accouplement de ces deux mots semble être une injure au bon sens, un défi à la clarté, une querelle à la syntaxe.

Bien pourtant de tout cela. Ce n'est qu'une antithèse baptisée telle par la grammaire. Elle est bizarre, la grammaire, mais elle est la grammaire et nul n'a le droit d'y contrevenir.

Je vois que je me dépayse. Ce qui le veut, c'est précisément cette précision imprécise que je sens dans mon âme à l'énonciation de ce proverbe : *La plus belle femme du monde ne peut donner que ce qu'elle a.*

Ça n'a l'air de rien, mais ça vous bouleverse un instant l'esprit et vous trouble un tantinet la raison.

Tout à côté et simultanément vous apercevez d'une façon nette et claire tout l'outillage du proverbe. Cette vision vous subjugue à son tour par l'effet d'un sentiment contraire et agréable, et vous voilà en proie à cette perplexité que j'indiquais tout à l'heure.

Vous devenez presque malgré vous le témoin convaincu d'un contraste frappant.

La compréhension d'un proverbe qui touche à un objet si délicat, la femme ne devrait exiger aucun effort d'intelligence.

La plus belle femme du monde... quand elle donne ce qu'elle a, elle donne assez, elle donne beaucoup, elle donne peut-être trop. Qu'est-à dire ? Voilà le vague du proverbe, l'imprécision. Je n'ai pas encore bien saisi cette subtilité qui veut qu'une femme ait fait tout son devoir, quand elle a donné ce qu'elle a.

Je dois avoir l'intelligence obtuse et j'entends de loin la réponse qui me sera faite : que le proverbe signifie tout simplement que *nul n'est tenu* à l'impossible. C'est fort bien et je comprends mieux ! Mais alors pourquoi le compliquer en y mêlant la femme, la plus belle femme du monde donnant ou ne donnant pas.

Je ne voudrais pas faire mentir le proverbe — et d'ailleurs, le pourrais-je — mais en somme cette précision habituelle que l'on trouve généralement dans les proverbes, au moins dans leurs effets, m'échappe tout à fait dans celui que je discute. Ce qui est d'une précision remarquable à l'ordinaire, se présente ici sous un vague qui me met la puce à l'oreille au point que je suis presque tenté de quitter mon sujet avant même de l'avoir abordé.

En attendant, me voilà dans quelques transes. J'ignore même si ma discussion trouvera grâce auprès du sexe que l'on *dit faible*. Il paraît qu'il y a deux sexes. L'un fort, l'autre faible. Le faible serait peut-être un théorème facile à démontrer, mais ce n'est pas un axiome, assurément. Je suis enclin à croire que le plus fort *n'est pas toujours le sexe qu'on pense*.

Je voudrais que la femme nous jugeât à son tour. Beaucoup d'entre elles l'ont déjà fait avec sens et autorité. Mais nous ne serions pas fâchés de voir de nouvelles théories s'ajouter à tant d'autres...

Mais de la part d'une femme s'entend ! A qui la primeur ?

Une femme ne peut donner que ce qu'elle a ! Mais quel est donc l'individu, l'être humain ou inhumain qui ne se dira pas satisfait, qui voudra se couvrir de ridicule en demandant à une femme ce qu'elle n'a pas. Quand on donne ce qu'on a, il ne reste plus rien à donner. Cela paraît clair.

Pourtant le proverbe vous permet d'ouvrir d'autres parenthèses, parce que cette vérité traîne avec elle une meule à la fois légère et lourde qui vous abasourdit aussitôt que vous apercevez le don d'une belle femme.

Voyons, serrons l'argumentation autant que possible. N'est-il pas vrai que quand on vous dit : *la plus belle femme du monde ne peut donner que ce qu'elle a*, cela ressemble à une justification à son égard, comme si la femme était obligée de donner ce qu'elle n'a pas. C'est ici que naît pour moi l'équivoque dans la signification du proverbe et du sens qu'on a voulu lui donner.

Donner et ne pas donner, cela fait pourtant deux choses parfaitement distinctes. Quand une femme donne ce qu'elle croit être sa propriété, le proverbe l'approuve ou semble l'approuver.

Et quand elle ne donne pas, quelle en est la sanction ? Le proverbe est ici un peu trop abstrait.

Un proverbe qui met la femme en jeu devrait être limpide et clair comme l'eau d'une fontaine. Pris à la lettre, le nôtre ne l'est point.

Voici ma conclusion : Voilà une heure que je me fouette l'esprit, dans du *Petit Bastiais*, et voilà le résultat, je ne suis pas plus avancé dans celui que je cherchais. Toutefois, si ma conclusion est mince, le sujet demeure entier, dans la sérénité de sa force et de son défi.

Je me console à l'idée qu'un généreux confrère pourra, un jour ou l'autre, reprendre en sous-œuvre et achever le travail que je laisse en suspens...

DA TALLA.

Abonnements de Saison

Le PETIT BASTIAIS met à la disposition de ses lecteurs partant en villégiature des *Abonnements de Saison* au prix de 50 centimes par semaine.

Les Conséquences DE L'ENCYCLIQUE DU PAPE

Pensions et Allocations ecclésiastiques

Avec une singulière mauvaise foi et une complète ignorance de la loi de 1905, plusieurs journaux ont prétendu que par sa dernière Encyclique, Pie X allait réduire les vieux prêtres à la misère parce que son refus de constituer des associations cultuelles aurait pour conséquence logique la suspension des pensions qui leur étaient payées depuis le 1er janvier 1906. C'est une pure calomnie contre le Souverain Pontife et une prétention en contradiction absolue avec le texte de la loi de 1905, ainsi que l'a reconnu le « Temps ».

Ces pensions servies aux vieux prêtres sont « viagères » et, de plus incessibles et insaisissables dans les mêmes conditions que les pensions civiles » (paragraphe 11 de l'article 11). Elles ne peuvent donc être suspendues pendant la vie de leur titulaire, si bien que, dans ce cas, c'est-il dit dans cet article 11, qu'en cas de condamnation à une peine afflictive ou infamante, ou en cas de condamnation pour l'un des délits prévus aux articles 34 et 35 de cette loi »

Les délits prévus par les articles 34 et 35, c'est l'outrage ou la diffamation publics, par discours prononcés, lectures faites, écrits distribués ou affichés apposés dans les lieux où s'exerce le culte, contre un citoyen chargé d'un service public. C'est encore dans ces mêmes lieux et par les mêmes moyens la provocation directe à résister à l'exécution des lois ou aux actes légaux de l'autorité publique, et tout acte tendant à soulever ou à armer une partie des citoyens contre les autres.

Enfin le paragraphe 12 de l'article 11 stipule que « le droit à l'obtention ou à la jouissance d'une pension ou allocation sera suspendu par les circonstances qui font perdre la qualité de Français ». En dehors des cas que nous venons d'énumérer, il n'est donc pas au pouvoir du gouvernement de supprimer une pension ecclésiastique, quand elle a été inscrite au Grand Livre du Trésor public.

Est-il besoin d'insister pour établir que le refus de constituer des associations cultuelles ne peut rentrer dans les cas prévus par l'article 11 ?

La même argumentation s'applique en général aux allocations temporaires, sauf les réserves à faire en ce qui concerne les allocations temporaires accordées en vertu du paragraphe 6 de l'article 11 aux curés des petites paroisses.

L'article 26 du règlement d'administration publique du 19 janvier leur a imposé une condition que le texte législatif n'avait pas prévue et qui est absolument arbitraire, ils sont obligés de produire chaque trimestre « un certificat établi par le représentant de l'association cultuelle ». Toutefois cette disposition arbitraire ne viserait que les quatre années d'allocations supplémentaires. Ceux-là seuls auraient à souffrir de l'abus

Ce que disent les Journaux

La République Française

A propos de l'interview de M. Clémenceau :

« Je ne crois pas que M. Clémenceau songe à partir en guerre contre le Vatican pour étouffer les flammes des réformes sociales, comme le lui reproche *l'Humanité*. Les déclarations de M. Clémenceau sont un peu contradictoires sur quelques points. Cela n'est pas très étonnant. L'esprit si vif et si prompt de M. Clémenceau a ! souvent fantaisiste et il ne faut pas épiloguer de trop près une interview de journal. Il y a des incertitudes dans les affirmations du ministre. Je le crois d'accord avec M. Briand sur l'application de la loi, et je crois bien qu'ils sont d'accord pour l'a p

---

146 FEUILLETON DU PETIT BASTIAIS

Le Conducteur d'Omnibus
par
ALFRED SIRVEN & A. SIÉGEL
TROISIÈME PARTIE
LA MÈRE

— Je regrette, monsieur, que mes déclarations loyales n'aient pu modifier vos intentions. Mais, pour vous donner une réponse définitive, il me suffit pas que j'aie pris connaît de ma conscience, il me faut encore le consentement de ma mère. Obtenez ce consentement sans lequel je n'ai pas le droit de disposer de moi, je vous répéterai alors ce que je vous ai dit hier et aujourd'hui, malgré tout, vous êtes toujours décidé à m'épouser, je me résignerai au sacrifice et, si vous en tenez plus tard, vous n'aurez à vous en prendre qu'à vous-même.

— Pardonnez-moi, mademoiselle, mais nous sommes encore divisés sur un point délicat. Ce n'est pas moi, mais vous qui voudrez bien vous charger d'obtenir le consentement de Mme Thiévet, mère, indispensable à notre mariage.

— Pourquoi, je vous prie ?

— Parce que j'ai déjà eu l'honneur de le lui demander et qu'elle me l'a refusé.

— En ce cas, monsieur, comme il est probable qu'elle ne me l'accordera pas davantage, il ne peut plus être question d'union entre nous. Ai-je le droit de prendre un époux contre la volonté de ma mère ?

— Oui, mademoiselle, vous avez ce droit, si Mme de Berly, méconnaissant la dette qu'elle a contractée vis-à-vis de Robert de Chelles, ne sacrifie pas tout au monde, même sa fille, pour payer sa dette à cet homme.

— Ma mère a contracté une dette vis-à-vis de Gérard de Chelles ?

— Une dette sacrée qu'elle ne peut avoir oubliée et qu'elle n'oubliera jamais. Et, cependant, quand on la lui rappelant, je lui ai offert le moyen de s'acquitter en vous donnant à moi, elle a refusé de le faire, car elle vous aime plus que tout, plus que son honneur en cette vie, plus que son salut dans l'autre.

— Vos paroles restent incompréhensibles pour moi.

— Je vais les expliquer. Savez vous pourquoi votre mère m'a refusé votre main quand j'ai été la lui demander en échange de la réhabilitation de Mme de Chelles ? C'est que, si elle me l'avait accordée, elle craignait cette question de votre part : « Pourquoi me donne-t-on à cet homme, alors que la m'as fiancée à un autre que j'aime ? » Et qu'il aurait bien fallu répondre : « Je le donne à Mérouille parce que lui seul peut sauver Mme de Chelles et qu'il serait infâme de ma part d'hésiter à sacrifier ma fille, quand il s'agit de sauver l'épouse d'un homme dont le père, qui a été mon ami, est mort pour moi, à cause de moi ! »

— Vous mentez !

— Je dis la vérité. Vous savez pourquoi la séparation a été prononcée entre M. et Mme de Berly. Vous savez que votre mère a été une épouse coupable...

— Elle est ma mère, monsieur, et si je sais ce que vous dites, je vous défends de me le rappeler.

— Il le faut cependant. Il faut aussi que vous appreniez autre chose, c'est que l'homme pour qui Jeanne de Berly a trahi ses devoirs s'appelait Robert de Chelles, et qu'il est tombé frappé à mort par votre père qui, les ayant surpris au milieu d'un rendez-vous criminel, n'a fait qu'user de son droit d'époux outragé.

— La preuve de ce que vous prétendez-là ?

— La preuve ? Elle est tout au long dans les journaux de l'époque qui ont publié le procès en cour d'assises de M. de Berly, lequel procès s'est terminé par un acquittement, d'ailleurs prévu par tout le monde.

— Apportez-moi cette preuve, monsieur, car si les choses se sont passées comme vous le dites, si la fatalité a voulu que ma pauvre mère causât la mort du père, j'estime comme vous qu'elle a contracté envers le fils une dette sacrée. Cette dette qu'elle a pu éluder à acquitter par amour pour moi, c'est moi qui l'acquitterai, et je la payerai de mon bonheur ! Mais j'exige de vous que ma mère ignore toujours ce qui s'est passé aujourd'hui entre nous. Je ne veux pas qu'elle rougisse une fois de plus devant sa fille.

— Elle n'en saura rien, je vous le jure. Il est d'ailleurs de mon intérêt qu'elle croie, comme tout le monde, que vous m'épousez de votre libre et plein consentement.

— Apportez-moi les journaux qui ont rendu compte du procès en cour d'assises.

— Et ensuite ?

— Ensuite vous m'apprendrez le nom de cette femme qui s'est fait passer pour Mme de Chelles.

— Et enfin ?

— Enfin... vous m'avez imposé une condition... je la subirai.

Mérouille s'enfuit, radieux.

Une demi-heure après, il revenait avec quelques journaux sur les feuilles jaunies desquels Marie lut, en rougissant, le compte rendu du procès de son père.

Elle baissa la tête, triste, mais non découragée et décidée à s'offrir vaillamment en holocauste pour expier la faute de sa mère.

La conversation recommença entre elle et Mérouille avec l'aide de Mme Thiévet.

— Je suis résignée, fit la jeune fille. Je remplirai mes engagements, à vous de tenir le vôtre, et sur-le-champ.

Avant de lui répondre, il s'adressa directement à la gouvernante :

— Retenez bien ce que je vais vous dire, madame. Si vous répétez à ma pupille ou à toute autre personne que vous avez vu une seule des paroles que vous avez entendues ou que vous allez interpréter, vous serez chassée de cette maison et ce sera pour vous la misère honteuse. Si, au contraire, vous me gardez fidèlement le secret, je m'engage, lorsque je serai l'époux de Mlle de Berly, à vous serrer à mon foyer et à vous conserver l'emploi que vous occupez ici. Votre choix est-il fait ?

— Comment hésiterais-je ? dit Mme Thiévet, mon intérêt n'est-il pas de vous servir ? Je suis à vous corps et âme.

— C'est bien. Faites comprendre à présent à mademoiselle ce que je vais lui dire.

Il s'arrêta un instant, cherchant ses paroles, puis, avec une imprudence qu'il n'essayait même pas de dissimuler :

— Tout à l'heure, mademoiselle, vous avez tenté de m'échapper en vous retranchant derrière le refus possible de votre mère. Rien ne pourra que vous ne me trompera pas. Vous m'invitez à tenir mon engagement le premier, en m'affirmant que vous tiendrez le vôtre ensuite. Qui me dit que lorsque l'aurai parlé, vous serez fidèle à votre promesse ? Mme de Chelles sera sauvée et je n'aurai plus aucun moyen d'action sur vous. Or, la question que vous m'inspire est trop importante pour que je risque de vous perdre au moment où j'ai l'espoir, la certitude de vous posséder.

(A suivre).

pliquer, s'il est possible dans le sens de la modération. M. Clemenceau s'intéresse au sort de nos égl ses. J'ai peur qu'il ne s'y intéresse que pour faire une niche au Pape, mais je ne regarde pas aux motifs qui lui dictent ses pieuses sollicitude. Je lui sais gré de son sentiment. »

Le Salut

Ce sont ceux qui ont couvert la France d'échafauds, ont rougi le pavé des villes du sang des victimes de vingt émeutes, ont proclamé que contre l'oppression la révolte était le plus sacré des devoirs, ce sont eux qui ramassent dans les édits d'intolérance les pires instruments de tyrannie.

« Ils ont la cynique impudeur d'établir des distinctions entre les droits privés de la conscience et les droits publics du citoyen et osent menacer de répressions brutales et légales les Français catholiques qui revendiquent les bénéfices de la liberté de penser, de l'égalité du culte.

De par la loi, nul ne peut désormais réclamer au nom de ses droits d'homme et de Français la liberté d'affirmer ses croyances, d'exercer son culte et de servir son Dieu selon les enseignements et les traditions de son église.

Le Gaulois

Le Pape a fort heureusement dissipé l'équivoque. A sa voix les cours se sont affermis, les hésitations ont à jamais disparu. Il ne provoque pas, il recommande au contraire aux fidèles de se garder de toute manifestation violente. Loin de pousser à la guerre religieuse, il attend avec une patience inaltérable que les agresseurs désarment et proposent la paix. Nous sommes très attachés à l'Eglise, mais nous disons comme le duc d'Aumale au procès Bazaine : « Il y a aussi la France », et c'est pourquoi nous souhaitons un accommodement. Cet accommodement, le Saint-Père peut l'accepter ; il ne lui est pas permis de le solliciter. Il a placé l'Eglise sur un terrain où il l'a jugé inexpugnable. C'est à ceux qui la contraignent à se défendre, à rechercher l'accord. C'est à Rome seulement qu'ils pourront discuter les termes non d'une transaction, mais d'une conciliation. »

Le Siècle

De M. de Lanessan :

« Ne se trouvera-t-il point parmi nos évêques des hommes à la fois assez robustes et au cœur haut placé pour se proclamer Français autant qu'évêques et citoyens respectueux des lois françaises autant que catholique, fidèles à leur religion ? Si, comme j'en suis convaincu, il existe en France de tels évêques, jamais ils ne trouveront une occasion de relever leur église devant l'opinion publique plus favorable que celle qui leur est offerte aujourd'hui par [illegible] la responsabilité du Pape. »

Les Services Maritimes Postaux
DE LA CORSE
Courrier en retard

A M. le Directeur des Postes, Commissaire du Gouvernement.

Le *Liamone*, courrier postal de la Compagnie Fraissinet, est parti hier soir, pour Marseille à 5 heures 23.

Le départ réglementaire étant fixé à 4 heures, pourquoi ce paquebot a-t-il quitté notre port avec *une heure vingt-trois minutes de retard* ?

A l'Administration des Postes de répondre ?

Nous avons tout lieu de croire qu'il n'y aura pas un *rapport de mer* établissant que le vent soufflait en tempête et que la mer était démontée.

GAZETTE DEPARTEMENTALE

ILE-ROUSSE. — Parmi les noms des officiers corses tués, du 19 septembre 1870 au 12 février 1871, dans les armées de Paris et de Province, que la section historique de l'état-major vient de publier, nous sommes fiers de relever ceux de deux enfants de l'Ile-Rousse. Plusieurs braves qui ont survécu à ces désastres de l'armée française se souviennent encore des deux frères Padovani lesquels, étaient pour les soldats corses de véritables pères.

Les capitaines Padovani sont morts, il est vrai mais leur souvenir est encore vivant, car, comme l'a dit un grand savant des temps modernes, « la mémoire des grands hommes ne périt pas. » Pour perpétuer la mémoire de tous les corses morts pour la défense de la Patrie dans cette terrible guerre de 1870, un monument sera élevé à Bastia sur la place Saint-Nicolas. Pourquoi la ville de l'Ile-Rousse n'élèverait-elle pas aussi un petit monument ou bien ne pleurait-elle pas une plaque commémorative sur la place Paoli, où en tout autre endroit pour perpétuer la mémoire de deux de ses illustres enfants. Est-ce que une édile ne pourraient pas donner le nom de ces deux braves à une de nos rues qui ne portent encore aucun nom.

Que nos édiles agissent et ils auront bien mérité des habitants de l'Ile Rousse.

Un vieux soldat.

⁂

ROGLIANO. — L'association parolssiale des enfants de la Doctrine chrétienne, composée de plus de cent enfants, tous revêtus de leurs insignes à la bonissonière, a fait sa première manifestation sur le perron de l'église de Rogliano, le 15 août, fête de l'Assomption de la Sainte-Vierge, à quatre heures du soir.

On assiste toujours volontiers aux fêtes de l'enfance et de la jeunesse. La place de l'église est garnie de monde. On remarque beaucoup sur l'estrade, la table où sont placés les beaux volumes, plats dorés, de l'Œuvre de Saint-Charles de Grammont (Belgique). Quelques-uns attendent avec impatience la représentation de la pièce de Jean Iroux.

A heure fixe, M. le Doyen Paoli se lève, à ses côté, ses deux vicaires ; à droite, les six dames catéchistes qui ont invité, avec une aisance et une bonté admirables, les fillettes de la paroisse aux vérités de la religion.

Après avoir présenté aux parents chrétiens l'œuvre naissante, M. le Curé développe son sujet : « Nécessité de la Doctrine chrétienne et ses bienfaits. » Les plus indifférents ont écouté cet intéressant discours avec une profonde attention.

Ensuite, on a proclamé les noms des enfants qui ont mérité des prix à l'examen public de la veille.

La joie des enfants et la grande satisfaction des parents étaient bien visibles. Ces beaux volumes — c'est le but de l'organisation de l'œuvre — vont former la bibliothèque familiale.

La représentation de Jean Iroux a été heureusement exprimée par M. Pancio Silvagnoli et ses compagnons.

Une tombola dont est bénéfié tous les enfants inscrits au catéchisme, a clôturé cette séance instructive et récréative.

Heureux âge ! Dans l'association paroissiale des enfants est le remède et le salut. — O. G.

Un évadé de Chiavari

La gendarmerie d'Erbalunga a mis en état d'arrestation le nommé Mohamed ben Mohamed Zerbout, âgé de 31 ans, originaire de Sfax.

Cet individu, condamné à 10 ans d'emprisonnement pour vol, se trouvait au pénitencier de Chiavari d'où il s'est évadé, il y a quelques mois.

Mohamed Zerbout en quittant Chiavari, s'est rendu dans la Balagne en logeant la côte Il a travaillé durant quelques temps à Lumio et à Ile-Rousse, puis il a parcouru une partie du Cap-Corse où il a commis de nombreux vols.

Son dernier méfait a eu lieu à Erbalunga, où la nuit dernière, il a tenté de s'introduire dans un magasin en pratiquant un trou dans la porte.

C'est la seconde fois que Mohamed s'évade de Chiavari. Il a quitté le pénitencier, il y a près de trois ans, pour commettre plusieurs vols à Vescovato et dans d'autres localités, qui lui ont valu deux ans de prison.

Ce voleur de profession a été interrogé hier par M. le juge d'instruction Virgitti. Il a protesté contre les accusations dont il est l'objet, et n'a reconnu que la tentative de vol d'Erbalunga.

Mohamed était porteur d'un sac contenant divers effets d'habillement, un revolver, des cartouches, une montre, une bague en or, et une somme de 20 francs en billon, provenant des divers vols qu'il a commis.

Ecroué à la maison d'arrêt sous mandat de dépôt, Mohamed a été fouillé une seconde fois par M. le Gardien-Chef qui a trouvé dans la doublure de sa veste une somme de 72 francs qu'il a saisie.

Guérison d'une servante

M. l'abbé Burai, demeurant rue St Gervais à Lectoure (Gers) nous écrit ce qui suit à l'occasion de la guérison de sa servante, Mlle Marie Mestre, âgée de 05 ans.

Mlle Marie Mestre

« Ma servante me prie de vous faire connaître les heureux effets qu'elle a éprouvés par l'usage des pilules Pink. A la suite de violents chagrins elle était devenue malade et était dans un véritable état de prostration. Elle avait perdu le sommeil et l'appétit et ressentait de très vives douleurs du côté des reins, elle souffrait aussi beaucoup de la tête. Après avoir pris les pilules Pink elle a recouvré ses forces, son appétit. Elle dort bien et ses douleurs ont disparu. Elle éprouve un bien-être auquel elle n'était plus accoutumée. Elle n'a qu'un regret c'est de ne pas avoir fait plus tôt usage de votre précieux médicament. »

Qu'attendez vous des remèdes ? Le soulagement, la guérison. Si les remèdes que vous prenez vous font du bien, gardez-vous de changer de traitement. Si au contraire les remèdes prescrits ne font rien pour vous, si vous ne ressentez pas le moindre soulagement, ne continuez pas, vous perdrez votre temps. Si vous êtes dans cette situation, faites un essai des pilules Pink. Elles vous donneront satisfaction. Si vous souffrez d'une des maladies ci-dessous, elles ne peuvent faire moins que vous guerir. Elles sont le plus puissant remède contre les maladies provenant de l'appauvrissement du sang : anémie, chlorose, faiblesse générale, maux d'estomac, rhumatisme et contre la faiblesse du système nerveux : névralgies, débilité nerveuse.

Elles sont en vente *dans toutes* les pharmacies, 37 rue Balle, Paris. Trois francs cinquante la boîte, dix-sept francs cinquante les six boîtes franco

Petite Gazette

Variations Atmosphériques du 23 août

Thermomètre — 7 heures du matin + 24 à midi + 27 5 à 6 heures du soir + 25 Maxima + 29 6 Minima + 18 5.

Baromètre — 7 heures du matin, 766 mm. à midi, 764 mm. 6 heures du soir, 764 mm.

Vent. — Dans la matinée, calme.

Dans l'après-midi, id.

Etat du ciel, découvert.

Pluviomètre, à 7 h. du matin : 0 mm

⁂

Ecoles nationales d'agriculture

Les jeunes Canoni et Colonna, élèves sortants de l'Ecole d'agriculture d'Ajaccio, viennent d'être admis, à la suite d'un concours dans lequel ils ont été classés respectivement 10e et 36e, aux Ecoles nationales d'agriculture de Montpellier et de Rennes.

Ce succès fait honneur au personnel enseignant de notre école départementale d'Agriculture.

⁂

Exercices d'embarquement

Le bataillon du 163e a exécuté hier, à la gare deux exercices d'embarquement en chemin de fer, l'un à midi, l'autre à 7 heures du soir.

A cet exercice si intéressant avaient pris part également l'état-major du régiment, ainsi que tous les réservistes.

⁂

Nécrologie

Hier, à 1 heure de relevé, ont eu lieu, au milieu d'une affluence considérable de parents et d'amis, les obsèques du citoyen Nicolas Bastiani, obsèques qui ont été parcontre civiles d'après les dernières volontés du défunt.

Epoux et père modèle, républicain par principes, il laisse aux si ens la réputation d'une vie toute de labeur et d'honnêteté.

A l'issue des obsèques, le citoyen Louis Raibaldi a prononcé, sur le cercueil du regretté Nicolas Bastiani, un adieu touchant et ému.

Nous offrons à Mme veuve Bastiani et à ses enfants nos bien sincères sentiments de condoléances.

— M. Paul-Toussaint Gozzi, le négociant si connu et si estimé, a succombé mercredi dernier à la maladie qui le minait depuis longtemps.

Hommes de bien dans toute l'acception du mot, M. Paul-Toussaint Gozzi emporte dans la tombe les regrets de tous ceux qui l'ont connu.

Ses obsèques ont eu lieu hier soir à 5 heures.

Un nombreux cortège de parents et d'amis suivait le cercueil.

L'absoute a été donnée en la paroisse St-Jean Baptiste.

Nous adressons à Mme Paul-Toussaint Gozzi, ainsi qu'à toute sa famille nos bien sincères et bien vives condoléances.

⁂

A coups de pierres

Hier soir, vers 11 heures, un de nos amis rentrait paisiblement chez lui, lorsqu'il fut assailli à coups de pierre par des individus qu'il n'a pure connaître.

Il est à remarquer que ceci se passait sur le boulevard du Palais, devant les magasins Orengo, et qu'aucun agent ne se trouvait à cette heure-là dans ce quartier si fréquenté.

Les faits de ce genre se passent de commentaire ; il est pourtant de notre devoir de les signaler aux chefs de la police, pour qu'ils n'aient pas à se renouveler.

⁂

Cirque équestre

Grande représentation de gala au cirque Forti, hier soir, jeudi.

Une fois de plus Louis Forti, l'infatigable directeur, a fait exécuter à son poney des exercices divers fort appréciés du public ; il s'est montré maître parfait dans l'art du dressage et les spectateurs nombreux qui garnissaient les gradins n'ont cessé de lui prodiguer leurs applaudissements.

M. Forti, au cours du « Grand Charivari », nous a étonné par une série de sauts périlleux du meilleur effet qui dénotent chez lui une remarquable souplesse.

Les jeunes équilibristes, frère et sœur Borzz, les bénéficiaires de cette sensationnelle représentation ont été au-dessus de tout éloge : merveilleux dans leurs exercices absolument extraordinaire, ils ont obtenu un succès des plus mérités.

Le nain Actonet, désopilant comme toujours, ne s'est pas plus ménagé que l'artiste Morchiot, pour amuser grands et petits. La gentille Juliette Legrand a été très applaudie dans les exercices qu'elle a fait exécuter à ses chevaux ; les Condemnih, les frères Graglia, tous les artistes de la troupe, vaillamment secondés par l'orchestre, qui mérite sa part d'éloges, ont contribué à la réussite de cette belle soirée.

Et maintenant, Bastiais, pour récompenser M. Forti de ses louables efforts pour vous distraire, rendez-vous chaque soir plus nombreux au cirque.

⁂

Anniversaires !

Août, c'est le mois des grands anniversaires, des douloureux anniversaires de 1870 : Froeschviller et Forbach, où l'héroïsme de nos soldats succomba sous le nombre ; Borny, Rezonville, qui aurait dû être une éclatante victoire ; Saint-Privat, Servigny et, pour clore cette lugubre énumération, Beaumont, le désastre, prélude du plus grand désastre du lendemain, Sedan.

Août est le mois où la France, qui n'a pas oublié malgré les trente-six ans passés, célèbre les premiers anniversaires de l'année terrible. Cette année, ces fêtes du patriotisme seront rehaussées par plusieurs cérémonies particulières. Le Souvenir français, qui a su si bien rappeler, sur tous les points du territoire, les faits de la guerre fatale, va inaugurer ces jours-ci quelques nouveaux monuments commémoratifs, à Neuilly-sur-Seine, à La Ferté sous-Jouarre, ailleurs encore.

Et l'on célébrera la belle vaillance de nos petits soldats de 1870, qu'ils aient appartenu aux vieilles troupes qui combattirent sur le Rhin, la Moselle et la Meuse, ou qu'ils fissent partie des armées improvisées de la Loire, du Nord, de l'Est ou de Paris.

Jamais moment ne fut plus propice pour rappeler ces souvenirs, dont tant de singuliers Français prêchent l'oubli.

⁂

Contravention

Procès-verbal a été dressé contre la dame Augustine P. qui, après avoir mangé des figues de barbarie a jeté les épluchures sur le trottoir près de la fontaine de la Miséricorde.

⁂

Au Port

Vap. « Ville de Bastia », cap. Bellier, de Nice, 37 pass., mar. div.

— Vap. « Bocognano, » cap. Santini, de Portovecchio, 13 pas., div.

— Vap. « Golo, » cap. Olivieri, de Livourne, 29 passag., div.

— Vap. « Liamone, » cap. Maury, de Marseille. 132 passag., div.

⁂

A vendre

A vendre d'occasion, ensemble ou séparément, cheval trotteur, 5 ans, tilbury et harnais.

S'adresser à M. Villa (Hôtel de France).

⁂

Demande

On demande à louer une propriété aux environs de Bastia.

S'adresser au bureau du journal.

⁂

Occasion

On jeune pressoir à vendre. S'adresser à MM. L. N. Mattei et Cie.

⁂

Avis

M. P. Sabaté, chirurgien-Dentiste, a l'honneur d'informer sa nombreuse clientèle, que son cabinet sera fermé du cinq août au dix septembre.

⁂

Un magasin, ancien bureau. A C. Southwell.

Un magasin, ancien dépot des farines de l'Etat, entrée Bd Paoli.

Maison Fantazzi.

S'adresser à MM. L. N. Mattei et Cie.

LES HÉMORROIDES

Peu de personnes ignorent quelle irritation fermée constituent les hémorroïdes, car c'est une des affections les plus répandues ; mais comme on n'aime pas à parler de ce genre de souffrances, même à son médecin, on sait beaucoup moins qu'il existe depuis quelques années, un médicament, l'ELIXIR DE VIRGINIE NYRDAHL, qui les guérit rellement et sans aucun danger. On n'a qu'à écrire, 2, rue de la Taiterie, Paris, pour recevoir franco la brochure explicative. On verra combien il est facile de se débarrasser de la maladie la plus pénible, quand elle n'est pas la plus douloureuse. Le flacon, 4 fr. 50, franco. Exiger sous l'enveloppe de chaque flacon la signature de garantie NYRDAHL.

Perdu à Vizzavona

de la gare à l'hôtel Monte d'Oro, chaîne or avec pendant moderne garni perles fines, bijoux étranger.

Rapporter contre récompense sérieuse, Hôtel Monte d'Oro.

RAISINS

La Maison L. N. Mattei et Cie a l'honneur de prévenir sa nombreuse clientèle que la récolte des raisins si renommés de son domaine de Pinoto commencera le 5 septembre prochain.

On peut dès à présent arrêter des parties.

S'adresser aux bureaux 15, place Saint-Nicolas.

A VENDRE
à Ajaccio

Fonds de commerce Librairie Papeterie, belle situation.

S'adresser au bureau du journal.

DERNIÈRES NOUVELLES

00452

Service télégraphique spécial du *Petit Bastiais*

BOURSE DE PARIS

	22 août — 23 août
Rente de 3 0/0 amort.	97.70 — 97.75
— 3 p. 0/0 anortis.	97.60 — 97 55
	ex-coupon.

INTERPELLATION LAMY

Paris, 23 août.

M. Lamy, député du Morbihan, a informé M. Briand, ministre de l'instruction publique et des cultes, qu'il le questionnerait, à la rentrée, sur l'inobservation des délais dans lesquels les arrêtés de fermeture des établissements scolaires congréganistes, doivent être notifiés.

LES

Instructions du Pape
aux Evêques Français

Paris, 23 août.

On croit que le Pape adressera des instructions précises aux Evêques français avant le 11 décembre prochain.

Ces instructions établiront la ligne de conduite à suivre par le clergé français dans l'application pratique de l'Encyclique.

Le « Figaro » annonce que Pie X facilitera aux évêques et aux prêtres l'organisation du culte en leur accordant des pouvoirs spéciaux.

La disparition DU CURÉ DE CHATENAY
Les recherches continuent

Blamper, 23 août.

La police recherche trois individus ayant l'allure de rôdeurs de grands chemins et un ouvrier agricole dont le nom est inconnu qui, après la disparition du curé de Chatenay, ont fait de fortes dépenses dans la région.

Cette affaire reste toujours entourée d'un mystère impénétrable.

Sur la piste des assassins

Blampes, 23 août.

Une trouvaille sensationnelle a été faite, cet après-midi, c'est celle d'un chapelet qu'on croit avoir appartenu à M. l'abbé Delarue et qui a été découvert près de l'endroit où a été trouvé la bicyclette de la victime.

L'instruction de cette affaire est entrée dans une nouvelle phase.

Le magistrat instructeur a décerné mandat d'amener contre deux chemineaux dont le signalement est connu, et contre lesquels de très graves présomptions auraient été relevées.

TERRIBLE CYCLONE
A DJIBOUTI

Paris, 23 août.

Des dépêches parvenues de Djibouti annoncent qu'un terrible cyclone s'est abattu sur cette localité, détruisant plusieurs maisons.

On n'a à déplorer, fort heureusement, aucune victime.

EN ALLEMAGNE
Le choléra à Berlin

Paris, 23 août.

Des dépêches adressées de Berlin à différents journaux annoncent qu'une fillette est morte du choléra.

D'autres cas suspects ont été constatés par les médecins dans les vieux quartiers de la ville.

Des mesures très sévères ont été prises par les autorités pour enrayer la terrible maladie.

EN ESPAGNE
LE ROI D'ESPAGNE *à Saint-Sébastien*

Saint-Sébastien, 23 août.

Le roi et la reine d'Espagne sont arrivés à Saint-Sébastien pour y passer quelques jours.

Les grèves de Bilbao
Terribles collisions
4 morts 9 blessés

Madrid, 23 août.

Les grèves continuent à Bilbao et le chomage est complet dans tout le district minier.

Les pourparlers engagés entre les délégués des syndicats et les propriétaires miniers ayant échoué, les grévistes se sont livrés à une grande manifestation. Ils ont même empêché la circulation de plusieurs tramways.

La police est intervenue. De terribles collisions se sont produites. Les grévistes ont fait feu sur les agents de la force armée, qui ont riposté.

On compte quatre morts et neuf blessés.

Plusieurs arrestations ont été opérées.

AU CHILI
LE Tremblement de Terre de Valparaiso
Les secousses n'ont pas cessé

Paris, 23 août.

Les derniers télégrammes indiquent que les secousses de tremblement de terre continuent à Valparaiso.

Un grand nombre de maisons de la Colonie française menacent ruine.

A Santiago une grande partie de la population campe à l'air libre.

La hausse du prix des denrées se maintient, les articles de première nécessité manquent.

L'ordre n'a pas été troublé soit à Valparaiso, soit à Santiago.

EN RUSSIE
Achat de nouveaux cuirassés

Saint-Pétersbourg, 23 août.

On télégraphie de Riga :

Les journaux de notre ville ont ouvert une souscription pour acheter des cuirassés.

Ces navires de guerre seraient destinés, dit-on communément dans le public, à protéger « les poitrines des agents de police. »

La nouvelle Douma

Saint-Pétersbourg, 23 août.

Il est à peu près certain que la nouvelle Douma d'empire sera convoquée dès cette année.

On parle de plus en plus des élections générales qui auraient lieu au mois d'octobre prochain.

AVIS

« La dame Raffaelli Rose, épouse de M. Antoine Battistini, ancien économe de l'hôpital de Bastia, tous deux demeurant actuellement à Sanary sur mer, Quai Marie Emmanuel, 8, a l'honneur d'informer tous locataires ou fermiers des maisons, magasins, terrains, vignes, jardins, etc., appartenant à la famille Raffaelli, et situés sur les territoires de Pruneili-di-Casacconi et Casamozza, qu'elle « n'a pas renoncé à la succession de sa mère » pour laquelle elle est, en ce moment, en partage avec ses frères, et que conséquemment, tous actes qui interviendraient avec les précités ou tous paiements de loyers et fermages qui seraient faits entre leurs mains, hors sa participation, seraient nuls. La maison mitoyenne de Poggiolo (Pruneili), le tombeau de famille, la maison d'école à Casamozza, ainsi que la Pharmacie Raffaelli, transférée de Bastia à Corte, achetée des deniers fournis par la mère commune après le décès de son mari, font partie intégrante de la succession en litige. »

Grand entrepôt de Vins
CORSES, D'ALGÉRIE & D'ITALIE
ORESTE BIAGINI
5, Avenue Carnot, Bastia

GRAND PRIX
à l'Exposition Internationale de Bastia

VINS DE TABLE
D'ALGÉRIE : Rouge, 0,20 et 0,25 c. le litre. Blanc, 0,30 c. le litre.
DU PAYS : Rouge 0,30 et 0,35 c. le litre. Blanc à 0,40 c. le litre.
VIN A DESSERT
provenant des meilleurs crus
0,60 à 1 fr. la bouteille (verre à rendre)
VIN DE CHIANTI (Italie)
1 fr. 25 le flasco de 2 litres,1/2 environ
Vins mousseux 1 fr. 25.
Muscat de Frontignan à 1 fr.!
Vermouth de Turin à 1 fr. 20;
Vin de Malaga à 1 fr. 20.
Vin Madère, Gentiane, 1fr. 25.
Apéritif « La Fol » à 1 fr. 25.
Quinquina « Ponpousé, » à 1 fr. 20.
HUILE D'OLIVE pure garantie
1 franc le litre.
LIVRAISONS A DOMICILE
Conditions spéciales pour la Gros
La Maison prête le matériel à titre gratuit.
Dépositaire de la Société Hollandaise. — Planches de Pin laricio de toutes dimensions. Lattes à plafonds et Liteaux pour toitures. Chevrons, poutres et madriers.
Bois de toutes dimensions sur commande.
Scierie de bois de pin, blanche 1 fr. le sac

TRANSPORTS DIRECTS
entre Bastia
et les ports du Nord
Services bi-mensuels de vapeur de BASTIA pour
LONDRES, LIVERPOOL, NEWCASTEL ANVERS, HAMBOURG
et les ports d'ESPAGNE
Pour dates des départs et tous les renseignements s'adresser à
M. ARTHUR G. SOUTHWELL
Bastia.

Futailles à vendre
neuves et usagées
de toutes contenances, grand choix de bordelaises, bonnes occasions.
A. PADOVANI,
7, Route du Cap, Bastia

Demander partout
« UN MORELLI »
Grand Vin Apéritif
Grand Prix à l'Exposition Internationale (Bastia 1905)
La plus Haute Récompense

Vin de Propriétaire
garanti naturel
A vendre
200 hectolitres de vin rouge des vignes de Gentile,
à la marine de Farinole.
Grande cave sur la route nationale de Farinole à Patrimonio.
Dépôt à Bastia.
S'adresser au propriétaire, M. de Gentile, 5, boulevard de Cardo Bastia.

Orezza-les-Eaux
Villa Granajola
PROPRIÉTÉ DU Dr MANFREDI
L'Hôtel sera ouvert à partir du 1er juillet sous la direction de M. Henri Courchet.
Un cuisinier de Nice est attaché à l'établissement. Un service d'omnibus sera à la disposition des voyageurs.
Prix de la Pension :
Table d'hôte, 5 francs par jour ; Chambres, 2 et 3 francs.
Pour tous renseignements s'adresser à Mme veuve Manfredi, vil a Granajola, Orezza.
N. B. — On prend des arrangements pour familles.
L'hôtel restera ouvert jusqu'à la fin de septembre.

CAFÉ-RESTAURANT
DES GOURMETS
A partir de 4 heures
GLACES
Frazze

A vendre de suite
1° Etages de maisons rue de la Fontaine-Neuve ; rue Droite, n. 1 ; rue Saint-Joseph, n. 6.
2° Diverses parcelles de terrain à Minelli (Toga).
3° Propriété rurale, avec maison à Sanrocchi, territoire de Furiani.
4° Propriétés à Monserato et à Belgodere.
Voir : M. J. Molteddo, clerc de notaire (Etude de Me Miegalon).

80 — FEUILLETON DU PETIT BASTIAIS

LE NŒUD GORDIEN

par Charles de Bernard

La Peine du Talion

VII

Il passa le reste de la nuit à mettre ordre à ses affaires, écrivit une lettre pour son frère, y renferma son testament, et joignit à ce paquet le portrait de Clémence.

— Si je meurs, il le lui rendra, pensa-t-il.

Calmé par cette généreuse résolution, il dormit plusieurs heures d'un sommeil paisible qu'il n'avait pas goûté depuis dix mois. La matinée était avancée lorsqu'il se leva : sa première pensée fut d'ouvrir la fenêtre de sa chambre. Le ciel était pur, l'air vif et piquant ; les arbres de l'avenue des Champs-Elysées, chargés d'une neige cristallisée sur laquelle s'épanouissaient les rayons sans chaleur du soleil de janvier, s'allongeaient à droite et à gauche, semblables aux files immobiles d'une procession de fantômes gigantesques.

— Un beau jour pour se battre, se dit George ; mais la terre sera froide pour celui qui mourra.

En ce moment un fiacre, qui venait fort lentement de la barrière de l'Etoile, s'arrêta devant la maison. Un homme en descendit aussitôt et traversa la contre-allée d'un pas rapide. A sa vue, Sordeuil ne put retenir une exclamation de joie.

— D'Epernon ! s'écria-t-il, le ciel est juste, puisqu'il me l'envoie. Et il ne précipita au-devant de lui, plus empressé qu'un père qui, après dix ans d'absence, retrouve son enfant. Les deux hommes se rencontrèrent sur l'escalier.

— Je viens vous demander un service, dit d'Epernon, dont les vêtements paraissaient en désordre, tandis que sa figure portait les traces d'une vive agitation.

— J'ai aussi quelque chose à vous demander, répondit George en le dévorant du regard.

— Tout ce que vous voudrez ; mais écoutez-moi d'abord. Je viens de me battre.

— Vous battre ! s'écria le mari de Blanche d'une voix tonnante ; vous battez ! mais vous n'êtes pas blessé, j'espère ?

Avec une sanguinaire sollicitude, il enviait le redingotte de celui qu'il regardait comme sa proie légitime, et frissonna de fureur à la vue de quelques gouttes de sang dont le gilet était taché.

— Merci de votre intérêt, répondit d'Epernon ; non je ne suis pas blessé ; c'est le sang de mon adversaire que vous voyez-là. Il est en bas dans un fiacre. Le mouvement de la voiture lui a fait perdre connaissance, et, comme il y aurait du danger à le transporter jusqu'à la rue Saint-Jacques, j'ai pensé que vous voudriez bien le recevoir chez vous.

— La rue Saint Jacques !

— Oui, c'est-là qu'il demeure ; c'est ce petit jeune homme dont je vous parlais hier, Léopold Trélan.

— Mon frère ! s'écria George qui jeta ce cri comme rugit un lion. Attendez-moi là ; dans un moment je suis à vous.

Sans laisser à d'Epernon le temps de sortir de la stupeur où l'avait plongé cette foudroyante révélation, il le poussa violemment dans l'appartement, et l'y enferma. Il se précipita ensuite dans l'escalier et courut jusqu'au fiacre dont il ouvrit la portière d'une main tremblante. Sur la banquette du fond, Léopold était couché à demi, soutenu par l'étoffant qui lui avait servi de témoin ; le meurtre dont il était enveloppé ne laissait apercevoir qu'une figure pâle dont les yeux, quoique fermés, révélaient, par la tension douloureuse des paupières, une inquiète et cruelle souffrance. Sur le devant de la voiture, M. Javorval, plus pâle encore que le blessé, se tenait immobile, une boîte à pistolets sur les genoux et une paire d'épées entre les jambes.

— Ah ! monsieur de Sordeuil, quel malheur ! dit le gros banquier en jetant un regard de compassion sur l'étudiant évanoui ; un enfant de dix-huit ans !

Sans répondre, George, aidé de l'autre témoin, enleva son frère du fiacre, le transporta chez lui, et le coucha dans son lit. La fermeté du marin, familiarisé de bonne heure avec les scènes de sang, domina les émotions de la tendresse fraternelle. Tout les soins que réclamait l'état de Léopold lui furent prodigués avant tout. Un médecin, appelé aussitôt, pansa sur la place le premier appareil, déclara que la blessure, quoique grave, n'était pas mortelle, et qu'il répondait de la vie du blessé. En entendant cet arrêt, Sordeuil respira fortement, et retenant par le bras le médecin près de sortir :

— Un moment, monsieur, lui dit-il, nous aurons encore besoin de votre ministère.

Revenu de sa première surprise, d'Epernon avait accédé à son aide l'audace habituelle de son caractère ; négligemment assis dans un fauteuil, tandis que tous les autres acteurs de cette scène s'empressaient autour de Léopold, il affectait la pose d'un homme qui s'attend à tout et ne craint rien. En voyant s'avancer vers lui le frère de celui qu'il venait de blesser, il se leva d'un air calme. La contenance de Georges fut également froide et grave comme il convient à un homme prêt à jouer sa vie contre celle d'un mortel ennemi.

— Je suis le frère de Léopold et le mari de Blanche, dit-il d'une voix basse et ferme, me comprenez-vous ?

— Parfaitement, répondit d'Epernon en souriant avec ironie ; je suis à vos ordres.

(A suivre).

POUR LES SOINS DE LA PEAU
rien n'est meilleur que l'emploi régulier et quotidien de la
CRÈME SIMON
POUDRE et SAVON SIMON
Les mêmes parfums.
MÉNIERS-FILS, Paris 1900
41, rue du Faubourg-Poissonnière

MAISON
L.-N. MATTEI & Cie

a été sans doute la première à avoir l'idée de fabriquer un vin apéritif à base de Quinquina avec les vins des raisins si renommés du Cap Corse et de Pineto et à lui donner la dénomination de

Vin du Cap Corse au Quinquina

Comme le secret de cette invention est précieusement gardé, tous les produits similaires débités sous ce nom ne sont qu'une vulgaire et dangereuse contrefaçon.

On ne contrefait que ce qui est supérieur mais quoique l'on fasse

Le Vin du Cap Corse au QuinquinaMattei

reste inimitable et pour être bien servi demandez toujours un

Vin du Cap Mattei

Exiger la marque

Demandez dans tous les bons établissements UN VIN DU CAP MATTEI.

LA CÉDRATINE

Délicieuse Liqueur de marque

Se méfier des contrefaçons

Arrêt de la Cour d'Appel de Bastia du 9 février 1904

XXXIe ANNEE. — N. 230 — SAMEDI 25 AOUT 1906

Le Petit Bastiais

5 CENTIMES — JOURNAL QUOTIDIEN — 5 CENTIMES

Rédaction & Administration : 8, Boulevard du Palais, Bastia
J.-B. OLLAGNIER, Directeur

Les annonces sont reçues et reçues aux Bureaux du Journal.
Faits divers 1 fr. — Réclames (3e page), 0.75 — Divers, 0.50 — Judiciaires, 0.25

ABONNEMENT (Payable d'avance)

	un an	6 mois	3 mois	
Corse	20 fr.	10 fr.	5 fr.	Union postale et autres Etats : le port en sus.
Autres Départ.	22 »	12 »	6 »	

On ne répond pas des manuscrits déposés.

00453

BIBLIOTHEQUE BASTIA

LE CALENDRIER

Fête d'Aujourd'hui : Saint Louis, roi.
Saint : (Jours nationale)
Lever, 4 h. 49 m. — Coucher, 6 h. 16 s.
Premier quart, le 26 — Pleine Lune, le 2
Fête de Demain : Saint Zéphirin.

24 AOUT

A PROPOS DE L'ÉVÉNEMENT

Avez-vous lu la nouvelle Encyclique ? Je ne veux pas en douter. Elle fournit actuellement le thème de tous les articles et de toutes les conversations. Pas un journal qui ne lui consacre une vaste partie de ses colonnes, pas une personne qui n'ait le nom de Pie X à la bouche. Que voulez-vous ? Faute d'événement saillant, le public commençait à trouver fatigant de ne pouvoir détourner la conversation des ravages desséchants de la canicule, sujet de brûlante actualité cependant. Et, quant à la presse qui voyait son tirage baisser, elle se demandait avec anxiété si on devait tarder encore longtemps à remettre le bon curé sur la planche. Aussi avec quelle impatience attendait-on la publication du document pontifical ! On savait qu'il était sur le point de venir à la lumière — les journaux l'annonçaient depuis longtemps — et on haletait d'anxiété. Imaginez dans ces conditions le soupir de soulagement qu'exhalèrent la presse et la nation françaises entières, quand les télégrammes de Rome annoncèrent les couches de Pie X. Enfin on allait pouvoir jaser !

Et le Gouvernement ! Le voilà aux anges ! Mais par quelles transes il a passé tous ces jours-ci ! Il voyait avec angoisse s'approcher le moment fatal où il allait être obligé d'aborder le fameux programme exposé à l'ouverture des Chambres. A quoi donc attacher l'attention du public ? Plus de complots, ni d'inventaires. Ah ! il y avait le fameux projet d'impôt sur le revenu, œuvre naissante de M. Poincaré. Mais il était dangereux de trop parler de cette grave question ; on s'en était déjà trop occupé. Et d'autre part, Clémenceau trouvait mauvais de se voir laissé dans l'ombre au profit de son collègue des finances. On avait bien parlé du ministre de l'intérieur lors des dernières élections, mais maintenant on semblait avoir recouvert sa noble figure d'un voile très épais et, avec persistance, on détournait de lui les regards. L'Encyclique arrive donc à propos : les hautes qualités administratives de Clémenceau vont être à nouveau célébrées à grand fracas.

Il n'est même pas jusqu'à M. Combes qui n'ait eu à se réjouir de la publication du *Document*. Pensez donc ? on est allé l'interviewer à Pons. Lui aussi on paraissait l'avoir perdu complètement de vue, et il se résignait péniblement au silence dans le paisible *ermitage du Samtonge, où on est* allé le réveiller. Le brave homme a pleuré de joie. Il a bénévolement consenti à abandonner pour quelques instants la surveillance des travaux de réfection de la petite église de Pons, auxquels il fait procéder avec ses propres capitaux et est venu faire au rédacteur du *Matin* le pronostic le plus terrible sur les conséquences, fâcheuses pour l'Eglise, des ordres de résistance donnés par le Pape à sa Loi de séparation.

Des personnages officiels, je crois que c'est encore le général André qui doit être le plus mécontent. Fichus ses mémoires ! Le document rival a surgi. On va délaisser les « Cinq années de ministère ». Quelle perte pour le général ! Ah ! l'd oit la maudire l'Encyclique, lui qui, pour se faire de la réclame, n'avait pas hésité, à son âge, à accepter un duel. Mais le général se consolera — j'en suis certain — auprès de son absinthe. Seuls resteront inconsolables les gens qui, comme moi, ont en haine les tripoteurs politiques qui continueront à nous berner avec leurs histoires de curés. Pauvre démocratie !

ETIENNE DERAND.

Baptêmes royaux et impériaux

On n'apprête à de grandes fêtes, à Potsdam, et à Berlin, pour le baptême du fils du *Kronprinz, héritier présomptif de la couronne.* Presque tous les souverains d'Europe ont été invités à cette cérémonie, la plupart en qualité de parrains du nouveau-né, le baptême protestant admettant plusieurs parrains.

Berlin et sa population ne resteront pas étrangers à ces fêtes, et les réjouissances publiques seront nombreuses en cette saison. Ce que la Cour dépensera pareille occasion n'est que le dixième des sommes dépensées par la ville, les Princes et les particuliers. C'est par millions qu'il faut compter l'argent qui circule dans ces circonstances et profite en définitive au commerce et à l'industrie et, par conséquent, aux ouvriers.

La République n'a pas de ces hontes *surprises.*

Pour montrer ce que le baptême des Princes de la Maison de France, et en particulier des Princes héritiers, répandait de bien-être dans la population par la luxe et par les largesses, nous citerons trois *exemples : le baptême d'un Dauphin, avant* la Révolution ; le baptême du duc de Bordeaux, le 1er mai 1821, et le baptême du Prince Impérial, le 14 juin 1856.

⁂

Le baptême des Dauphins avait lieu à Notre-Dame, si le Roi résidait à Paris, ou dans la chapelle du château où il se trouvait avec la Cour : Fontainebleau, Saint-Germain ou Versailles.

On dressait dans la grande cour du château une vaste plate-forme surélevée, avec un autel, pour que le baptême eût lieu devant le locle. La cuve des fonts baptismaux, toute spéciale, datait de 897, du commencement de la dynastie capétienne : elle était en cuivre rouge avec plaques d'argent : on la conservait dans la chapelle du château de Vincennes.

La cérémonie commençait dans la chambre du Dauphin, qui était tapissée, avec un grand lit de parade sur lequel était lable une couverture d'hermine, avec un manteau *royal* d'argent, fourré d'hermine, sur le pied du lit.

Sur deux tables surmontées d'un dais, comme le lit, on avait dressé ce qu'on appelait « les honneurs », les objets qui servaient au baptême.

Cinq Princesses du sang en costume d'apparat étaient chargées du service de l'enfant royal : deux déterminaient le lit, la troisième lavait le Dauphin, la quatrième le démaillottait et la cinquième distribuait les honneurs aux Princes.

On allait ensuite chercher le parrain et la marraine et le cortège se mettait en marche dans l'ordre suivant : les gentilshommes servants, tambours et trompettes, les ecclésiastes avec un clergé nombreux, une compagnie de cent gentilshommes, les hautbois, les hérauts et les rois d'armes, les chevaliers du Saint-Esprit avec leur collier et leur manteau, six princes du sang portant les honneurs : le clergé, le saint chrême, la salière, le bassin, l'aiguière et la serviette sur un coussin de drap d'or.

Derrière le Dauphin, vingt jeunes seigneurs avec cape et bonnet, en costume d'apparat, couverts de broderies d'or et de pierreries.

Venaient ensuite le cardinal-légat, le parrain et la marraine, les Princesses du sang et les capitaines des gardes.

C'était toujours un cardinal qui baptisait les Princes du sang. *Il était assisté de* douze archevêques ou évêques. Aussitôt la cérémonie terminée, les hérauts criaient : « Vive Monseigneur le Dauphin ! Largesse ! Largesse ! » Toute l'assemblée, debout, répétait ces mots, et la foule recevait des pièces d'or et d'argent avec des dragées. Un festin royal succédait à la cérémonie, et les fêtes les plus magnifiques avaient lieu à Paris, soit à ce moment, soit après la naissance du Dauphin.

Les pauvres étaient secourus et toute la population était en liesse.

⁂

Le 1er mai 1821, à midi sonnant, le canon des Invalides annonçait par vingt et un coups, la sortie du cortège royal des Tuileries, se rendant à Notre-Dame par le Carrousel, les quais, le pont Neuf et le quai des Orfèvres.

Vingt-sept carrosses, attelés chacun de huit chevaux, défilaient lentement, huit gardes du corps précédaient la voiture où se trouvait le duc de Bordeaux, porté par sa gouvernante la vicomtesse de Gontaut, et mademoiselle sa sœur, avec sa gouvernante la marquise de Forcsta.

Le Roi avait avec lui dans son carrosse *Monsieur*, le Comte d'Artois, représentant le parrain qui était le roi des Deux-Siciles ; *Madame*, la duchesse d'Angoulême, représentant la marraine, qui était la duchesse du Calabre ; le duc d'Angoulême et la duchesse de Berry.

Le cortège s'arrête devant le magnifique portique de style gothique, que l'on a élevé devant Notre-Dame. Le drapeau royal *flotte* sur les tours. Le Roi descend de voiture le dernier ; il est reçu par les Princes et par Mgr de Quélen, confesseur, qui donne l'eau bénite et encense le cardinal de Périgord, archevêque de Paris, oncle du prince Talleyrand. Le cardinal est vieux et impotent ; il n'a pu marcher jusque-là, mais il attend sur son siège, et c'est lui qui donnera le baptême à Henri-Dieu-donné de France, duc de Bordeaux, plus tard comte de Chambord.

Louis XVIII s'avance vers son prie-Dieu, placé en face du maître-autel.

A sa droite, les Princes du sang, et, dans les tribunes, les pairs du royaume et les conseillers d'Etat. A gauche, les Princesses et, dans les tribunes, les députés. Sur les gradins, la cour de cassation, *la cour des comptes*, le conseil supérieur de l'instruction publique, la cour d'appel, le conseil municipal de Paris et les délégations des villes de France.

Sur le terre-plein, devant le chœur, les archevêques et évêques, les chevaliers du Saint-Esprit, les grands-cordons et commandeurs de Saint-Louis et de la Légion d'honneur.

En arrière, les grands officiers de la maison du Roi ou des Princes, les dames du service des Princesses.

⁂

Le cardinal de Périgord entonne le Veni Creator, puis les Princes et Princesses s'avancent vers le chœur entourant l'enfant royal ; le cardinal le baptise avec de l'eau du Jourdain, que M. de Châteaubriand a puisée lui-même et rapportée avec grand soin.

Le duc de Bordeaux est ensuite porté sur l'autel et le cardinal récite sur lui l'évangile de saint Jean.

L'enfant est ramené aux Tuileries avec sa sœur, tandis que la cérémonie s'achève par une messe basse, un *Te Deum* solennel et la signature de l'acte du baptême.

Le Roi se retire avec le même cortège, accueilli comme à l'arrivée.

Le préfet de la Seine apporte aux Tuileries le présent de la Ville, un déjeuner en vermeil, œuvre d'Odiot. Déjà la ville de Bordeaux a donné le berceau et un couvre-pieds magnifique.

Les fêtes commencent : on dit rituellement, à ceux qui se présentent, un pain blanc, une bouteille de vin et un pâté ; le soir, feu d'artifice et grand spectacle à la Cour.

44e FEUILLETON DU PETIT BASTIAIS

Le Conducteur d'Omnibus

PAR

ALFRED SIRVEN & A. SIÉGEL

TROISIEME PARTIE

LA MÈRE

Vous avez bien deviné, mademoiselle. Mme de Chalbos est victime d'une ressemblance. Je connais la femme que l'on a prise pour elle, et il dépend de moi que cette femme soit retrouvée. Voici donc le moyen que j'emploierai pour tenir ma promesse et vous obliger en même temps à ne pas manquer à la vôtre. Je consignerai fidèlement dans un écrit et, dans tous ses détails, l'explication de l'aventure mystérieuse, indispensable pour la réhabilitation de votre amie. Je joindrai à cette explication la véritable nom de son mari et le lieu de sa retraite.

Mais cet écrit, je ne vous le remettrai qu'à la sortie de l'église où vous aurez dit oui à moi. C'est mon dernier mot.

Peut-être avait-il cru possible de tromper la jeune fille, mais en admettant qu'il eût cette pensée, la réplique de Marie lui enleva toute illusion et toute envie de se mal conduire.

— Monsieur, lui fit-elle répondre, vous m'avez dit votre dernier mot, voici le mien. J'accepte les conditions que vous dicterez, mais je n'ai pas bien d'avoir en vous plus de confiance que vous n'en avez en moi.

Quand je serai unie à vous devant la loi et devant Dieu, rien ne me prouve à mon tour que vous serez fidèle à votre parole. Vous pourriez me faire un serment, je n'y croirais pas, je vous en avertis. Par conséquent, vous trouverez bon que je vous informe, d'avance, de ma conduite au cas où vous oseriez de vous soustraire à votre engagement après que j'aurai rempli le mien.

Si, au sortir de l'église, vous ne me remettez pas la preuve formelle, indéniable, de l'innocence de Mme de Chelles, je serai sans doute condamnée à porter votre nom et vous pourrez jouir de ma fortune que vous m'aurez volée en me trompant, mais jamais, entendez-vous bien, jamais je ne serai votre femme, jamais je ne vous appartiendrai !

— Dites à Mlle de Derly que mon amour lui est une garantie de ma sincérité, fit-il. Dites-lui que, si j'avais eu l'intention de la tromper, elle a trouvé le meilleur moyen de m'en empêcher, car je l'aime de toutes mes forces et il n'est rien que je ne fasse pour l'obliger à se donner à moi tout entière.

Il se rendit dans le cabinet de Stéphane et celui-ci l'attendait en compagnie de Palmyre.

— Eh bien ? interrogèrent-ils, inquiets, en l'apercevant.

— Partie gagnée, elle consent au mariage, répondit-il.

Le mari et la femme, muets d'étonnement, jetèrent sur lui un regard d'admiration.

XX

La foudre tombant au milieu du tranquille logis des Loriol n'eût pas produit un effet plus stupéfiant que les deux lettres de Marie lorsqu'elles arrivèrent, la première adressée à Mme de Derly, la seconde à Jean-Paul.

Pendant que Jeanne, retirée dans l'ancienne chambre de Marie, prenait connaissance de la lettre de sa fille, le jeune homme lut celle qui lui était destinée et qui contenait ces mots :

« Mon bien cher ami,

« Il faut renoncer aux projets que tu avais formés.

« Je ne serai pas ta femme.

« Mon tuteur me marie à un autre.

« Il est vis-à-vis de moi le dépositaire de l'autorité de mon père et le représentant de sa volonté.

« Je commettrais une mauvaise action en lui résistant.

« De plus, le parti qu'il me propose est convenable.

« J'ai pu mal juger d'abord M. Méroualle, mais j'ai lini, en le connaissant mieux, par le mieux apprécier.

« Il a ma parole et, depuis hier, il est mon fiancé.

« La bonne maman Loriol et toi père, que je continue à aimer de tout mon cœur, la consoleront par leur tendresse jusqu'au jour où tu auras trouvé, pour le rendre heureux, la bonne et gentille petite femme que tu mérites.

« Je reste ta sœur et ton amie.

« MARIE. »

— C'est impossible ! s'écria Jean-Paul hors de lui, ce n'est pas Marie qui a écrit cela.

Et Loriol, après avoir lu la lettre de celle que si longtemps il avait considérée comme sa fille.

— Marie ! elle ! s'abandonner, mon pauvre garçon, au risque de te désespérer !... Oh ! je ne m'en serais pas cru capable de ça ! C'est le monde où elle vit à présent, c'est la fortune qui, en changeant son cœur, l'a rendue méchante, orgueilleuse et ingrate !

Mme Loriol hocha la tête et, tristement :

— Est-ce que tu es de l'avis de ton père, Jean-Paul ?

— Non ! cent fois non ! protesta le jeune homme, et malgré tout, je consens à Marie un confiance et mon amour. Cette lettre renferme un mystère inconcevable. Il faut qu'elle ait été forcée de l'écrire. Ce n'est pas elle qui parle dans cette lettre, mais ceux qui la lui ont dictée, qui veulent la contraindre à se détacher de moi pour la jeter dans les bras d'un autre.

A ce moment, Jeanne parut en chancelant, pâle comme une morte et tenant, toute ouverte, dans sa main tremblante, cette lettre de Marie :

« Mère bien-aimée,

« La nouvelle que j'ai à t'annoncer va te surprendre et, sans doute, te chagriner pour la douleur qu'elle causera à des gens que tu aimes et que je n'ai cessé d'aimer malgré le mal que je leur fais.

« J'étais fiancée à Jean-Paul et tu avais approuvé l'engagement pris envers lui par moi.

« Aujourd'hui je viens te demander de me délier vis-à-vis de lui et d'approuver la promesse que j'ai faite à un autre.

« Après m'être sérieusement interrogée je me suis aperçue que je n'éprouvais pour Jean Paul qu'une affection fraternelle.

« Ayant toujours vécu près de lui, j'avais pu me tromper sur le sentiment qu'il m'inspirait, mais je suis éclairée à présent que j'ai lu dans mon cœur tout l'amour que je ressens pour l'homme qui doit être mon époux.

« Cet homme, c'est celui qui m'a rendue à ta tendresse.

(*A suivre*).

VER SOLITAIRE
Cure radicale en cinq heures par les
GLOBULES du Dr SECRETAN

Le 2, fête à l'Hôtel de Ville, banquet offert aux Princes. On distribue des vivres aux Champs-Elysées, qui sont illuminés, le soir, après un feu d'artifice.

Le 3, fêtes populaires, bals sur les places, rafraîchissements gratuits. Le 7, banquets des légions de la garde nationale. Le 10, banquet offert à l'Hôtel de Ville, aux députations des villes de France. Le 13, inauguration du canal de la Villette et fêtes qui durent trois jours.

Le duc d'Angoulême a donné 50 000 fr. pour l'Hôtel Dieu de Lyon, et de grandes sommes ont été faites aux pauvres de Paris.

Ces fêtes ont coûté plus d'un million à la Cour ; elles ont jeté plus de vingt millions dans le grand et le petit commerce.

***

Le 14 juin 1856, Notre-Dame voit arriver le cortège qui accompagne le prince impérial aux fonts baptismaux. Pie IX est le parrain et, selon l'usage, il n'y a point de marraine au pareil cas. C'est le cardinal Patrizzi, légat, qui représente le Pape.

L'Empereur porte l'uniforme de général de division, avec la culotte blanche et les bas blancs ; l'impératrice est couverte de bijoux et rayonnante de beauté. La voiture de l'Empereur est celle qui a servi au sacre de Charles X à Reims ; elle a coûté trois cent mille francs ; on en a dépensé cent mille pour la transformer. Le maréchal de Castellane est à cheval à la portière de gauche.

Tout le chœur de Notre-Dame a été transformé en chapelle gothique, et presque tous les évêques de France y sont rangés en chape d'or et en mitre.

Un clairon est offert, à l'Hôtel de Ville, à l'Empereur et à l'Impératrice et à quatre comte personnes. Portant, il y a des réjouissances publiques ; de grandes aumônes et des dons sont faits par l'Empereur et l'Impératrice. Des ballons s'élèvent, d'où retombent de petits parachutes, qui appartient des dragées à la foule. C'est un encens sans précédent. Le soir, illuminations et bals.

Le lendemain, fête au ministère de la marine, feu d'artifice sur le pont de la Concorde. Le 16, bal à l'Hôtel de Ville et illuminations.

Ce sont encore des millions qui circulent, profitent aux ouvriers, aux indigents, au commerce.

Mais les fêtes ne sont plus de saison sous la République...

(Le Gaulois).

Ce que disent les Journaux

L'Humanité

De M. Rouanet, sur les missions en Extrême-Orient :

« M. Leygues, qui défendit les missions étrangères et s'applique, en 1903, à sauver la congrégation d'Extrême-Orient, d'une dissolution précipitée, trouve naturel que la France provoque dans le monde jaune par la protection dont elle couvre les déprédations des missionnaires, un orage qui crèvera un jour sur nos possessions d'Indo-Chine et les Français qui les gardent. Mais M. Bourgeois ne pense-t-il pas à mettre un terme aux exigences des missions et aux servilités complaisances de son département ? Ne trouve-t-il pas dangereux le fait de reconnaître la mission comme l'organe officiel du gouvernement français chargé à ce titre de faire la répartition des indemnités entre les Chinois de confession catholique ? Enfin notre diplomatie est-elle au service de la France ou de la congrégation ? Autant de points d'interrogation auxquels il ne sera pas répondu. »

Le Gaulois

Sur la réforme judiciaire :

« La grande réforme judiciaire ne porte au favoritisme aucune atteinte qui corrige la loi. Le ministre reste maître de son choix. Il peut a son gré placer ses amis et fermer la porte aux autres, faire avancer ses amis en leur qui lui déplaisent et les laisser piétiner sur place. Il se réserve le droit d'écarter purement et simplement du concours les candidats qui ne réunissent pas les conditions essentielles que l'on est en droit d'exiger d'eux. Ces conditions essentielles, on ne nous les a pas fait connaître. J'imagine que les recommandations politiques et les titres maçonniques exerceront quelque influence sur les décisions du ministre qui arrêtera sans appel la liste des postulants. »

Le Matin

De M. Harduin, sur le repos hebdomadaire :

« Tout ce monde a pour chômer le dimanche, et pas un autre jour, des motifs exactement semblables à ceux qu'invoquèrent les ouvriers. Mais on n'en tient aucun compte, de sorte que la loi n'est pas la même pour tous et que nous sommes sous le régime du bon plaisir. Si l'on ne livre pas les marchands de vin, les cafés, les théâtres, si on ne supprime pas les courses le dimanche, il n'y aura plus moyen de croire à notre fameuse justice sociale au nom de laquelle on nous demande de nous laisser opprimer le sourire sur les lèvres. »

L'Autorité

De M. Gay de Cassagnac, sur le maire de Chateney :

« Si le procureur et le juge d'instruction s'accommodaient d'une mascarade qui leur laisse des loisirs, je voudrais savoir à quoi pense le garde des sceaux, s'il pense quelque chose et la population de Chateney qu'on dit respectueuse de la mémoire de son curé doit être singulièrement compromise, pour n'être pas notoirement encore des balais et des fourches, à la rencontre de ces deux et de ces monteurs de hyène afin de rappeler à leur devoir, ces magistrats inamovibles qui sont à la remorque d'une ménagerie. »

La République Française

C'est le désir du ministre mal qui inspire à M. Aynard la condamnation sévère qu'il porte contre la politique qui vient d'aborder à l'Encyclique pontificale, et qui a dû mettre si violemment aux prises dans son esprit, son respect pour les idées religieuses et ses instincts d'homme d'Etat. Il est probable que ce passage de son discours sera vivement discuté par une profonde politique de la Droite extrême, qui persistera à penser que le courage réside dans l'intransigeance du verbe, et non pas dans l'obéissance aux conseils de la sagesse et de la raison.

La Liberté Parole

De M. Drumont :

« M. Briand, l'ami du doux rêveur Jaurès, trouve que la mort par les privations et par la faim n'est pas encore un châtiment suffisant pour ces prêtres qui refusent de devenir pchimantiques. L'antimilitariste Briand, partisan comme son ami Jaurès, de la suppression des armées permanentes, déclare à qui veut l'entendre que la caserne est un foyer d'immoralité et de crime. Cela ne l'empêche pas de vouloir enfermer de nouveau dix mille curés ou desservants dans cette caserne. N'oublions pas que Briand n'est qu'un socialiste timide, édulcoré. D'autres socialistes viendront qui déclareront que vouloir faire mourir de faim les évêques et les prêtres, est une façon comme une autre de pactiser avec Rome et, qui malgré la suppression de la peine de mort qui sera probablement votée à cette époque, réclameront le rétablissement de la guillotine pour les curés. »

Un Complot Anarchiste à Marseille

L'arrestation du cordonnier Cirillo a soulevé une certaine émotion, non seulement dans notre ville, mais encore dans toute la France et à l'étranger.

Le souvenir de l'attentat contre le Roi d'Espagne et les découvertes d'engins dangereux en Italie sont encore trop présents à toutes les mémoires pour que l'on traite à la légère la possession d'une telle quantité d'un explosif si puissant par un individu sur lequel peuvent peser tous les soupçons, sa vie, son genre d'existence étant encore un mystère pour notre police.

Cependant les avis sur l'existence d'un complot tramé soit contre le Président de la République, soit contre le Roi d'Italie rencontrent de nombreux sceptiques qui prétendent qu'il ne faut point exagérer l'importance de cette affaire.

Le Récit de l'Inculpé

M. du Pouzet a interrogé hier soir le cordonnier Cirillo.

Cet italien a fort mauvaise mine, son regard est fuyant, il faut de ne point parler le français de façon satisfaisante, quoiqu'il comprenne à merveille les questions qui lui sont posées, mais il faut avouer que le moyen de défense qu'il présente est habile.

Le vous résumé aussi fidèlement que possible :

« Je ne suis pas un anarchiste, a-t-il déclaré au juge, vous ne trouverez ni dans les papiers que j'ai chez moi, ni dans mes relations quelque chose de suspect qui permette de le supposer. En revanche je suis un travailleur. Voyez mes mains. Informez-vous d'autre part si vous saurez que depuis environ dix-huit mois que je suis à Marseille je ne suis pas demeuré sans occupations. Je suis cordonnier et c'est pour le compte de M. Savine, le marchand de chaussures de la rue d'Aix, que je travaille à façon chez moi. Je fais aussi quelques réparations pour mon compte.

« On m'a arrêté parce que j'avais chez moi un paquet contenant d'une part des clous et des petites balles de plomb et de l'autre 240 grammes d'une poudre que vous dites être du fulminate de mercure.

« J'ignorais ce que contenait le paquet qui lui que l'on m'incrimine. Voici comment il se fait qu'il est chez moi :

« Deux jours avant mon arrestation, vers le soir, un individu de 25 à 30 ans ayant l'allure d'un ouvrier est venu me donner le signalement aussi exact que possible, est venu me porter une paire de souliers, à réparer. Je vous indiquerai cette paire de chaussures. Il m'a expliqué aussi le genre de réparation qu'il fallait que je fasse, puis il est parti. Je ne le connaissais pas. Je crois pouvoir affirmer que c'était un italien.

« Après son départ, sur ma table, je remarquai un paquet. Je ne m'en inquiétai pas davantage pensant que l'inconnu s'apercevrait qu'il l'avait oublié et qu'il reviendrait pour le prendre. Je le mis de côté.

« C'est la police qui est venue l'a trouvé et m'a arrêté.

« On fait remarquer que j'étais armé. J'ai simplement un revolver comme tout le monde à Marseille, en raison de l'insécurité et pour ma défense personnelle : quand au couteau vendetta dont on me reproche la possession, je n'ai que celui-là chez moi et il me sert à couper mon pain. »

Cependant M. le juge d'instruction de Pouzet faisant remarquer à Cirillo que le nom sous lequel il était connu à Marseille et sous lequel il avait fait sa déclaration d'étranger n'était pas le sien, il fournit de ce fait l'explication suivante :

« Lorsque je suis arrivé dans cette ville, je n'avais point de pièce d'identité et je me trouvais fort embarrassé pour me mettre en règle avec la loi de votre pays, lorsque la hasard me servit.

« Je trouvai dans la rue un passe frontière. C'était un passeport. Je m'en emparai et c'est avec lui que j'ai obtenu la feuille qui rendait ma résidence à Marseille légale. »

Les recherches tentées

Les déclarations de Cirillo minutieusement enregistrées vont être soumises à un sévère contrôle.

D'autre part des demandes de renseignements ont été faites sur lui en Italie, elles ne tarderont sans doute pas à parvenir au parquet.

Alors seulement on pourra savoir si vraiment le cordonnier est affilié à quelque bande d'anarchistes.

En effet, au cours de son séjour déjà relativement prolongé à Marseille, Cirillo n'a donné aucune prise à la surveillance de police spéciale. Il ne s'est jamais fait remarquer soit par son langage, soit par sa conduite et son nom n'est point porté sur les listes particulières de la police internationale.

Des recherches immédiates sont cependant faites pour établir si l'identité de Cirillo lui est bien applicable.

L'on a également lancé des agents sur la piste de l'inconnu qui aurait, ainsi que le prétend Cirillo, déposé le compromettant paquet chez lui. Son signalement a été transmis à tous les services de surveillance ; on y a joint la photographie et la fiche anthropométrique du cordonnier.

Ce qu'on pense au Parquet

Au parquet, on se montre fort circonspect on déclare que l'on n'a point de raison pour mettre en doute la bonne foi du serveur de la sûreté de Marseille lorsqu'il affirme nettement dans son rapport qu'un véritable complot se tramait contre le Président de la République, mais que dans ce rapport il existe une lacune. Que Cirillo n'a point été filé, ni surveillé assez longuement pour qu'on puisse connaître quelles étaient ses relations, son genre de vie ces temps derniers et que tant que cette lacune ne sera pas comblée, on ne pourra rien affirmer de positif.

Il y a quelques jours, le Parquet recevait en effet une plainte anonyme du mêse genre, on y parlait également de complot. Elle concernait deux autres italiens. Sur l'ordre du Procureur de la République une surveillance fut organisée pendant quelques jours. On fit enfin une perquisition, on découvrit des explosifs chez les inculpés, qu'on arrêta. Mais à ce moment l'on avait déjà la certitude que l'on avait à faire à de simples fabricants de clandestins de pièces d'artifice.

Au Parquet on regrette qu'une surveillance plus longue et plus minutieuse n'ait pas cette fois encore été organisée autour de Cirillo.

Est-ce un signe de reconnaissance

Indiquons que ce matin l'agent de la sûreté bouleyrel s'est rendu au domicile de Cirillo pour saisir un vestion qu'il avait remarqué.

Ce vêtement a ceci de particulier qu'un cœur découpé dans le l'étoffe rouge y est cousu sur la poche intérieure.

Les uns y voient un signe de reconnaissance de société secrète ; d'autres pensent qu'il s'agit là d'un emblème religieux, pareil à un scapulaire.

Demain matin, M. le juge de Pouzet, interrogera les agents de la sûreté qui ont procédé à l'arrestation de Cirillo.

***

SOCIÉTÉS et SYNDICATS

ASSISTANCE PUBLIQUE. — Les membres de la dite Société sont priés d'assister à la réunion qui aura lieu ce soir, à 8 heures et demie, au siège social.

Prière d'être exact.

Remonte Générale

Dépôt d'Arles

Le Comité d'achat suivra l'itinéraire suivant :

22 septembre, 9 h. du matin, Ajaccio.
24 id. 8 id. Propriano.
27 id. 8 id. Bastia.
28 id. 8 id. Casablanda.
29 id. 8 id. Ile-Rousse.

Le Comité achètera :

1° Des chevaux hongres et juments de selle (tête et troupe) âgés de 5 à 8 ans, de 1 m. 46 à 1 m. 52.

2° Des mulets de trait âgés de 4 à 8 ans, de 1 m. 44 à 1 m. 55.

Il n'est acheté pour la Remonte de l'armée, que des chevaux hongres entièrement garnis de la castration, et des juments à l'exception de celles reconnues pleines.

Les propriétaires ou éleveurs sont priés de présenter le certificat d'origine établi et visé par la Direction du Dépôt d'étalons compétent.

Les tournées étant plus particulièrement réservées aux éleveurs, ces derniers, dans leur intérêt, sont invités à présenter directement leurs produits à la remonte, sans avoir recours à aucun intermédiaire et surtout à celui des marchands.

Pour être acceptés, les chevaux doivent être ferrés et pourvus d'un licol en sangle de bonne qualité ainsi que de deux longes en corde neuves.

Il sera perçu par le Comité une somme de 2 fr. pour le renouvellement de la ferrure, ainsi que 0 fr. 70 pour le timbre de dimension et le timbre de quittance.

L'achat des chevaux incomplètement guéris d'une amputation de la queue, ou présentant un trauma non cicatrisé, sera ajourné jusqu'à guérison complète.

L'achat n'est définitif qu'après l'examen du cheval à l'écurie du Dépôt ou des Corps où il sera envoyé directement. Indépendamment des vices rédhibitoires prévus par la loi du 2 août 1884, tout vendeur qui livre un cheval au Comité d'Arlon, le garantit pour les cas spéciaux énoncés ci-dessous :

Affection des Yeux — Cryptorchidie

Lorsqu'un cheval reconnu atteint d'un vice rédhibitoire sera rendu au vendeur, ce dernier n'aura aucune action contre l'Etat si l'animal porte un sabot une marque ou fer chaud.

Arlon, le 10 août 1906,

Le Capitaine Commandant le Dépôt de Remonte d'Arles,
BELLY.

Petite Gazette

Variations Atmosphériques du 24 août

Thermomètre — 7 heures du matin : 24 5 à midi : 27 5 à 6 heures du soir : 24 6
Maxima + 29 7 Minima + 18 6

Baromètre — 7 heures du matin, 764 mm. à midi, 764 mm. 6 heures du soir, 764 mm.

Vent. — Dans la matinée, calme.
Dans l'après-midi, id.

Etat du ciel, découvert.

Pluviomètre, à 7 h. du matin : 0 mm

***

Cirque équestre

Les attractions représentations du cirque Forti ne cessent d'avoir du succès chaque soir. Le public bastiais applaudit toujours avec le même enthousiasme les excellents artistes qui composent la troupe, Mlle Emilia Borza, Mlle Legrand, M. et Mme Condesmith, MM. Luigi Borza, Merchiel, Pietrings, Forti et le minuscule nain Astocet.

Allons, Bastiais, courez rompre la monotonie de la Saison au cirque Forti ! Vous y passerez de bonnes heures !

***

Les Fonctionnaires

Il y a en France, exactement 625.000 fonctionnaires. La moyenne du traitement, pour ces 625.000 fonctionnaires, est de 1.500 francs. Multiplions 625.000 par 1.500. Cela donne 937.500.000. Presque le milliard !

Sur quatre fonctionnaires de l'Etat, deux, au moins, sont complètement inutiles. Leur seule fonction est d'émarger au budget. On pourrait donc, sans préjudice aucun, en supprimer la moitié. Les affaires n'en iraient que mieux.

Mais peut-être est-ce trop demander ! Faisons la mesure plus large. Sur quatre fonctionnaires, n'en supprimons qu'un seul. Aucune administration, aucun service public ne s'en ressentirait. Et cela donnerait, tous les ans, une économie de *234.360.000 francs* !

***

Contravention

La police a verbalisé hier contre le sieur D. Ignace, cocher, qui laissait une voiture plantée de travers dans la rue Saint-François, gênant ainsi les passants et empêchant les autres véhicules de passer librement dans cette rue.

***

Avenue délaissée

L'avenue Carnot qui n'est pas assurément la moins fréquentée de Bastia, était hier, à 11 heures et demie du matin, dans un état de malpropreté assez repoussant. L'arrosage, et le balayage n'avaient été opérés depuis la veille, alors que les autres boulevards et rues avaient été déjà balayés et arrosés à deux reprises différentes.

Avis à qui de droit.

***

Le ventre de Paris

A l'époque de la chasse, une statistique sur la consommation du gibier nous paraît de toute nécessité.

Or, voici, d'après les chiffres officiels, ce que Paris consomme, bon an mal an, en « poil et plume : » 130 000 faisans, 500.000 perdreaux, 700.000 douzaines d'alouettes, 25.000 bécasses, 200.000 cailles, 30.000 gélinottes, 450 000 vanneaux et pluviers, 180 000 lièvres, 12.000 chevreuils et 4 millions de lapins.

Et cela ne suffit pas encore à notre gourmandise qui réclame 2.000 coqs de bruyère, 550 sangliers, et qui, par surcroît, savoura, l'an dernier, en marinades ou en civets, 60 rennes et 17 ours.

Quel appétit !

***

Erratum

Dans l'avis de décès de M. Nicolas Bastiani, il a été omis les familles Casali et Valentini.

***

Vol d'une bague

La dame Leonardi Marguerite, de passage à Bastia, après avoir dîné à un restaurant de la rue de l'Opéra, avait laissé, avant-hier, dans la pièce d'entrée de cet établissement un panier dans lequel il y avait une bague en or dans une petite boîte en carton.

Hier matin en se levant, Leonardi Marguerite a constaté que la bague avait disparu.

Une enquête a été ouverte par le brigadier Giuttici qui a été mis au courant du vol.

***

A vendre

A vendre d'occasion, ensemble ou séparément, cheval trotteur, 5 ans, tilbury et harnais.

S'adresser à M. Villa (Hôtel de France).

***

Occasion

Un joli pressoir à vendre. S'adresser à MM. L. N. Mattei et Cie.

***

Avis

M. P. Sabatté, chirurgien-Dentiste, a l'honneur d'informer sa nombreuse clientèle, que son cabinet sera fermé du cinq août au dix septembre.

***

A louer

Un magasin, ancien bureau. A C. Southwell.

Un magasin, ancien dépôt des tarines de l'Etat, entrée Bd Paoli.

Maison Fantauzzi.

S'adresser à MM. L. N. Mattei et Cie.

***

Mots de la fin

Entre amis :

— Ainsi vous ne voulez pas me rendre ce service ? Je m'en souviendrai ; songez-y, c'est un rien que je vous demande, dit l'un,

L'autre, plein de logique :

— Votre rancune, alors, n'a pas sa raison d'être, car vous conviendrez que c'est un rien que je vous refuse !

DERNIÈRES NOUVELLES

Service télégraphique spécial du *Petit Bastiais* 00454

BOURSE DE PARIS

	23 août	24 août
Rentes 3 0/0 anciennes	97.75 — 97.90	
— 3 p. 0/0 amortis.	91.55 — 97.65	
	ex-coupon.	

Le Roi de Grèce *à Aix-les-Bains*

Aix les-Bains, 24 août.

Le roi de Grèce est arrivé ce soir, à 8 heures.

S. M. Georges Ier a été l'objet d'une manifestation sympathique.

ASSASSINAT D'UN CHEF D'ESCADRON du 9e Hussards

Aix, 24 août.

M. le chef d'escadron Abel de Libran, du 9e hussards, qui a été trouvé mort dans le canal de Craponne, a été victime d'un lâche assassinat.

Le parquet d'Aix, qui s'est rendu sur les lieux, a reconnu que toute idée de suicide doit être écartée.

La malheureuse victime porte une large blessure à la tête.

A TOULON INCENDIES DE FORÊTS

Trois Soldats tués par le feu

Toulon, 24 août.

Plusieurs incendies ont éclaté de nouveau dans les forêts situées sur le territoire de la commune de Toulon.

L'incendie dans les bois d'Evenos à l'est du Petit Cerveau, et celui dans les bois du Mont Caume, qui est dominé par un fort, autour duquel se trouvent des poudrières, avaient pris hier une extension considérable.

Depuis quelques jours les troupes se trouvent sur les lieux, employées à l'extinction du feu.

Dans ce travail, trois soldats se sont faits des brûlures graves qui ont occasionné la mort.

Les incendies continuent aujourd'hui avec moins d'intensité.

On espère pouvoir arriver à un résultat complet.

Les troupes montrent dans ce pénible travail un dévouement admirable.

Le Complot contre Le Président de la République A MARSEILLE

Nouvelles Arrestations

Marseille, 24 août.

Sur l'ordre de M. de Pouzet, juge d'instruction, la police de sûreté a procédé à l'arrestation de deux complices de Cirillo, les nommés Bianco et d'Angelo, deux anarchistes italiens, également dangereux.

Dans les sphères gouvernementales on est très inquiet du complot anarchiste, découvert à Marseille, car ce complot est très sérieux

L'instruction de cette affaire est menée très activement.

M. de Pouzet a interrogé aujourd'hui un chauffeur du P. L. M., qui découvrit par hasard, sur la voie ferrée, un pli tombé d'un train.

Ce témoin a déclaré avoir jeté l'enveloppe et gardé la lettre qu'il ne pût lire, car elle était écrite en langue inconnue de lui.

Très intrigué par les tibias et les têtes de mort dessinés sur la lettre, il montra sa trouvaille à un de ses amis. Celui-ci, connaissant l'italien, put prendre connaissance de cette lettre, qui était écrite en cette langue.

Cette lettre venait de Patterson, ville des Etats-Unis, où se réfugient les anarchistes expulsés de tous les pays, et était adressée à un Italien, de Marseille. Elle renseignait le destinataire sur les déplacements de M. Fallières, et elle lui rappelait qu'il devait exécuter celui-ci le 12 septembre au plus tard.

Le témoin ajoute qu'il alla immédiatement avec son ami prévenir le service de la Sûreté.

On rechercha l'enveloppe qui, par un hasard inespéré, fut retrouvée.

On sut ainsi que la lettre était adressée à Cirillo, rue de Bildah, à Marseille.

Les Morts du Jour

Le conseiller Weil

Paris, 24 août.

M. Georges Weil, conseiller à la Cour d'appel de Paris, est décédé ce matin, à l'âge de 59 ans.

M. Weil était entré dans la magistrature en novembre 1880.

EN ALLEMAGNE

Les grèves à Stettin

Berlin, 24 août.

On télégraphie de Stettin :

Un millier d'ouvriers du port sont en grève.

Ceux qui ont quitté le travail demandent une augmentation de salaire.

Les autorités sont intervenues ; l'ordre n'a pas été troublé.

AU CHILI LE Tremblement de Terre de Valparaiso

Paris, 24 août.

On télégraphie de Valparaiso :

Toute la population de la ville campe toujours sur les collines environnantes.

Des bandes de malfaiteurs profitent de ce que la ville est déserte pour se livrer au pillage.

Un service de surveillance très rigoureux a été établi par l'autorité militaire.

Plusieurs individus ont été arrêtés et quelques uns d'entre eux condamnés à mort et exécutés immédiatement.

A la suite de ces exécutions, les vols sont devenus rares.

Les secousses légères de tremblement de terre continuent à se faire sentir par intervalles irréguliers.

SANTIAGO

150 pillards passés par les armes

Santiago 24 août.

Des secousses de tremblement de terre assez fortes ont été ressenties hier dans la soirée.

Les autorités ont arrêté près de 250 individus qui mettaient la ville à sac.

Cent cinquante de ces pillards ont été passés par les armes et les autres condamnés à des peines très sévères.

La situation est des plus critiques, toutes les maisons menacent de s'écrouler par suite des secousses incessantes.

EN ITALIE

Envoi d'une Escadre à Marseille

Rome, 24 août.

Le ministre de la marine a pris toutes les dispositions nécessaires pour l'envoi d'une escadre à Marseille, à l'occasion de l'arrivée du Président de la République, dans ce port.

Il est à peu près certain que le duc des Abruzzes prendra le commandement de cette escadre.

Il sera chargé de remettre au Président de la République une lettre autographe de Victor-Emmanuel.

L'Insurrection Cubaine

Proclamation de l'état de siège

La Havane 24 août.

La nouvelle révolution cubaine est un fait accompli.

La situation est très sérieuse, car ceux qui participent au mouvement étaient des chefs de bandes dans la dernière insurrection contre l'Espagne.

L'état de siège a été proclamé.

Jusqu'ici les insurgés sont au nombre de 4.000 ; ils sont commandés par les généraux Quintin Benadera, Guerra et le fameux général Gomez, qui joua un rôle éclatant dans la lutte contre l'Espagne de 1895 à 1898.

Les insurgés ont réussi à s'emparer d'un train rempli de chevaux, destinés aux troupes gouvernementales.

EN RUSSIE LA RÉVOLUTION

TIFLIS

Découverte d'un dépôt d'armes

Saint Pétersbourg, 24 août.

On télégraphie de Tiflis :

La police a découvert dans l'immeuble où se trouvent les bureaux de la poste un approvisionnement d'armes, de munitions et de bombes, qui ont été saisies.

Cette découverte a amené l'arrestation de trois individus qui sont accusés d'avoir établi clandestinement un dépôt de matières explosives dans leur maison d'habitation.

250.000 Israélites ont quitté la Russie

Saint-Pétersbourg, 24 août.

Des désordres antisémites se sont produits dans plusieurs localités.

Les préparatifs révolutionnaires suivent une marche progressive et deviennent très nombreux.

D'après des renseignements officiels, près de 250.000 Israélites ont quitté la Russie depuis le mois de janvier dernier.

VARSOVIE

Une gare attaquée par les bandits

Varsovie, 24 août.

Les nouvelles qui parviennent de l'intérieur de la Pologne indiquent que les désordres agraires prennent des proportions inquiétantes dans plusieurs districts.

Les dernières télégrammes annoncent, en effet, un nombre considérable de pillages, de vols et d'incendies dans les campagnes.

Des bandits ont attaqué la gare d'Otwock, où ils ont commis des vols importants.

Un mécanicien qui avait voulu arrêter un de ces malfaiteurs, a été tué par eux.

Pensionnat de Jeunes Filles

Erbalunga près Bastia

Préparation au Brevet élémentaire et au Brevet supérieur.

Cours de Musique, Dessin, Peinture.

Langues étrangères : Italien et anglais.

Les élèves sont formées à tous les travaux d'aiguille.

L'installation, située en pleine campagne, ne laisse rien à désirer pour la santé des enfants.

Sur la demande des parents qui ne pourraient pas commodément se rendre à Erbalunga, leurs filles leur seraient conduites à Bastia au jour qu'ils voudraient bien indiquer.

Pour tous renseignements s'adresser à Madame la Directrice du Pensionnat.

La rentrée aura lieu le 2 octobre.

Futailles à vendre

neuves et usagées

de toutes contenances, grand choix de bordelaises, bonnes occasions.

A. PADOVANI,
7, Route du Cap, Bastia

Grand entrepôt de Vins

CONSUL D'ALGÉRIE & D'ITALIE

ORESTE BIAGINI

5, Avenue Carnot, Bastia

GRAND PRIX

à l'Exposition Internationale de Bastia

VINS DE TABLE

D'ALGÉRIE : Rouge, 0,30 et 0,35 c. le litre. Blanc, 0,30 c. le litre.

DU PAYS : Rouge 0,30 et 0,35 c. le litre. Blanc 0,40 c. le litre.

VIN A DESSERT

provenant des meilleurs crus

0,60 à 4 fr. la bouteille (verre à rendre)

VIN DE CHIANTI (Italie)

4 fr. 25 la flasque de 2 litres 1/2 environ

Vins mousseux 4 fr. 25.

Muscat de Frontignan à 4 fr.

Vermouth de Turin à 4 fr. 50.

Vin de Malaga 4 fr. 25.

Vin Madère, Gentiane, Kirsch, Rhum, Cognac, Fine Champagne, Anisette, Absinthe, Bitter, Amer Picon, Vermouth, Quinquina, Byrrh, Dubonnet, Cassis, Grenadine, Sirop de Gomme, Sirop de Groseille, Sirop de Framboise, Sirop de Menthe, Sirop de Citron, Sirop de Capillaire, Sirop de Gentiane, Sirop de Mûre, Sirop de Cerise, Sirop de Fraise, Sirop de Pêche, Sirop de Grenade, Sirop de Cassis, Sirop de Groseille, Sirop de Framboise, Sirop de Menthe, Sirop de Citron, Sirop de Capillaire, Sirop de Gentiane, Sirop de Mûre, Sirop de Cerise, Sirop de Fraise, Sirop de Pêche, Sirop de Grenade.

Anisette à 4 fr. 25. Absinthe à 4 fr. 25. Quinquina à 4 fr. 25. Apéritif « La Fé » à 4 fr. 25. Quinquina « Pompeuse, » à 4 fr. 25.

HUILE D'OLIVE pure garantie 1 franc le litre.

LIVRAISONS A DOMICILE

Conditions spéciales pour le Gros

La Maison prête le cercueil à titre gratuit

Dépositaire de la Société Hallandaise. — Plombs de l'in larcin de toutes dimensions. Lattes à plomb et Liteaux pour toitures. Chevrons, poutres et madriers.

Bois de toutes dimensions sur commande.

Sciure de bois de pin, blanche 1 fr. le sac

RAISINS

La Maison L. N. Mattei et Cie a l'honneur de prévenir sa nombreuse clientèle que la récolte des raisins si renommés de son domaine de Pineto commencera le 5 septembre prochain.

On peut dès à présent arrêter des parties.

S'adresser aux bureaux 15, place Saint-Nicolas.

Orezza-les-Eaux

Villa Granajola

PROPRIÉTÉ DU Dr MANFREDI

L'Hôtel sera ouvert à partir du 1er juillet sous la direction de M. Henri Courchet.

Un cuisinier de Nice est attaché à l'établissement. Un service d'omnibus sera à la disposition des voyageurs.

Prix de la Pension :

Table d'hôte, 5 francs par jour ; Chambres, 2 et 3 francs.

Pour tous renseignements s'adresser à Mme veuve Manfredi, villa Granajola, Orezza.

N. B. — On prend des arrangements pour familles.

L'hôtel restera ouvert jusqu'à la fin de septembre.

Perdu à Vizzavona

de la gare à l'hôtel Monte d'Oro, chaîne or avec pendant modèle garni perles fines, bijoux étranger.

Rapporter contre récompense sérieuse, Hôtel Monte d'Oro

GRANDE PHARMACIE de la *CROIX ROUGE*

Aperçu de quelques prix :

Alcool de menthe américaine	1.10
Antipyrine, le gramme	0,10
Quinquina, dose pour un litre	0,45
Extrait Quinquina liquide, dose pour un litre	0,40
Thé des Alpes véritable	0,50
Vin Mariani	3.00
Acide borique, dose p. un litre	0,10
Extrait complet Kina Kola Coca, pour un litre	0,80
Limonade purgative	0,75
Sulfate quinine, le gramme	0,50
Id les 30 gr.	4.25

La Grande Pharmacie de la Croix Rouge continuera à poursuivre l'œuvre qu'elle a entreprise, elle a créée, à Bastia, la pharmacie à la portée de toutes les bourses, comme elle existe et se pratique dans presque toutes les villes du Continent. Son installation récente et l'importance de plus en plus considérable de sa clientèle ni permet de faire mieux encore qu'elle n'a fait jusqu'à présent.

FIÉVREUX

Guérissez-vous avec la **DIANOSE**

Dans toutes les colonies, ce produit est employé avec le plus grand succès.

Le traitement produit non seulement la guérison, mais empêche, en outre, le retour des accès de fièvre.

Aucun vertige, aucun bourdonnement d'oreilles, aucune atteinte à l'estomac ne sont à craindre.

Que ceux qui souffrent des fièvres paludéennes emploient la Dianose. Ils seront étonnés par la rapidité de leur guérison !

Paris, A. Rous, Phien, 18, rue de Dunkerque. Bastia, Pierre Lorenzi, Phien, Pl. St Nicolas. Prix du Flacon : 2 francs.

Demander partout

« UN MORELLI »

Grand Vin Apéritif

Grand Prix à l'Exposition Internationale (Bastia 1906)

La plus Haute Récompense

RICQLÈS Digestif Antichlorotique Poisson des Convalescents

RICQLÈS Calme la Soif ASSAINIT L'EAU

RICQLÈS Dentifrice Eau Toilette Antiseptique

RICQLÈS Seul Véritable ALCOOL DE MENTHE

RICQLÈS Rien Supérieur Partout Exiger le Nom

Cordonnerie Modèle
Bastia, 33, Boulevard Paoli, 33, Bastia
Eugène PERICCHI, propriétaire

Saison Printemps-Eté 1906

Grand choix de chaussures pour Hommes, Dames et Enfants
Rayon spécial de chaussures de luxe
Grand assortiment de chaussures en couleurs
Choix considérable de pantoufles

Prix très réduits

M. Eugène PERICCHI a l'honneur d'informer ses nombreux clients de l'intérieur et du Cap qu'il reçoit les ordres par correspondance et tous les soins seront apportés à leur prompte exécution.

La Maison se charge des réparations

MARBRERIE

Cheminées de tous styles ~~~ *Marbres pour meubles*

Entreprise de tous travaux d'Art et de Commerce en marbres, granits, porphyres, syénites et pierres de Corse et de toute provenance.

Exploitation de la pierre de Sisco (dite conseline), incomparable pour tombeaux et tous travaux pour bâtiments.

Dépôt de dalles, marches, éviers en pierre de Brando, des carrières si puissantes de la Maison.

Seule Maison récompensée
aux Expositions mondiales de Paris 1855, 1867, 1878, 1900 et de Milan 1906
A BASTIA LA PLUS HAUTE RÉCOMPENSE
Grand diplôme d'honneur
JOSEPH LUCIANI
Bastia, Boulevard Paoli, 33, et Sisco-Marine (Cap-Corse)

Travaux d'arts dirigés par B. LUCIANI, élève de l'Ecole des Beaux-Arts de Carrare (Italie).

Dessins et Devis sur commande

PLATRE DE PARIS
Appareils fumivores,
Chassis pour cheminées en tôle et cuivre,
Ventilateurs,
Appareils inodores pour garde-robes
Adresser commandes soit à Bastia, soit à Sisco
PRIX TRÈS MODÉRÉS

OUTILS pour AMATEURS et INDUSTRIE — LE MYRTE

MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION
Ciment hydraulique et Chaux, marques de Villeneuve et Lafarge du Teil. — Plâtres gris et blanc. Carreaux-Mosaïques et ciment. — Briques pleines et rondes. — Carreaux. — Tomettes. — Tuyaux en poterie et en grès.

FERS A PLANCHER
Fers en barres: Plats, Ronds, Carrés, Fil de fer, Ronces artificielles.
TUYAUX EN FONTE, EN GROS
Appareils Sanitaires
Charles CLÉMENT & Cie
Entrepôts aux Magasins Généraux à Boulevard de Cardo, 1.

JE SUIS EN PARFAITE SANTÉ
POUVEZ-VOUS EN DIRE AUTANT ?

UNE PREUVE
Un malade m'écrit :
« Je me suis servi de votre appareil pendant deux ans et demi, et je me trouve aujourd'hui dans un état de santé parfaite. Je suis heureux de vous en informer, car je vous dois la vie. »

POUR LES INCRÉDULES
Une preuve telle que celle que nous reproduisons ci-contre pourrait même convertir un fanatique docteur de la vieille école, qui ne trouve bien que purger ou saigner.
Demandez au nôtre ce qu'il pense actuellement dans les maisons où les pratiques de docteurs rhumatismales, de massage, lumière, etc. ont toute leur faveur, et vous trouverez toujours répondre : l'huile de foie dans le corps du malade et frictions avec votre tête de mulâtresse.

Toute personne affaiblie demande à **se sentir** vigoureuse de nouveau ; à se sentir réellement — avec la jeunesse étincelle de la vie nerveuse — infuser à nouveau dans son corps une ardente vitalité ; à **se sentir** le magnétique enthousiasme de l'énergie de jeunesse ; à **se sentir** heureuse, gaie et remplie de joyeuses impulsions ; — en un mot, à **se sentir** débarrassée d'accès de découragement, d'égarement cérébral, de cette lugubre et stupide sensibilité ; à avoir confiance en soi, l'estime de soi-même et l'admiration des hommes et des femmes.
Tels sont les désirs de toute personne, et ces désirs peuvent être réalisés.

L'ÉLECTRO-VIGUEUR

rend l'homme superbe ; il fait tressaillir les nerfs de la joyeuse activité juvénile ; il remplit le cœur d'une sensation de bonheur, fait tout voir sous un aspect agréable et rend les muscles aussi durs que des barres d'acier.
L'ÉLECTRO-VIGUEUR opère ainsi pendant votre sommeil par l'Electricité, énergie de la nature.
Brochure Gratuite Adressez-nous les coupons ci-contre et nous vous enverrons notre brochure illustrée qui vous convaincra de la bonne foi de nos remerciements. Je vous enverrai cette brochure franco et sous enveloppe.
Si vous le pouvez, venez vous-même.
Consultation médicale gratuite de 10 h. à 6 h. 30.
Dimanche de 10 h. à 1 heure.

BON pour le livre illustré gratuit valant 5 francs
Docteur B.-N. MACLAUGHLIN
14, bd Montmartre, Paris.
Prière de m'envoyer votre livre gratuit sous enveloppe.
Nom.....
Adresse.....

Dr B.-N. MACLAUGHLIN, 14, Boulevard Montmartre, PARIS

COURS SECONDAIRES
de Jeunes Filles d'Ajaccio
DIRIGÉS PAR Mlle LUCIE OTTAVI
Officier d'Académie
Cours fondés en 1852 par l'Administration
Les Cours Secondaires d'Ajaccio sont le SEUL Etablissement public de la ville, le seul aussi où les Cours aient fait part MM. les Professeurs du Collège, de l'Ecole Normale d'Instituteurs et l'Inspecteur.
Exposés en plein Midi, au bord de la mer, vue splendide sur la golfe, eau et gaz, ils offrent aux familles les meilleures garanties d'hygiène et de confort.
Enseignement
Demi-pensionnat — Externat
PRIX TRÈS MODÉRÉS
Succès pour l'année scolaire 1904 1905
4 Elèves reçues au brevet élémentaire sur 5 présentées ;
1 Admission à l'Ecole Normale sur 3 ;
10 Brevets supérieurs sur 11.
Des institutrices pourvues du brevet supérieur sont attachées à l'Etablissement.
Préparation spéciale au concours d'admission à l'Ecole Normale et pour la bourse de l'Enseignement primaire supérieur.

Indispensable... Compagne
L'ALMANACH DE LA GAIETTE DU VILLAGE

Orologeria Sanna
Trovasi in Cervione,
aperto un magazino d'orologeria ove si eseguisce qualunque riparatione a prezzi mitissimi e con garanzia.

PHAÉTON
A vendre. Pour tous renseignements s'adresser à M. Bernacchi, rue de l'Opéra, Bastia.

PRIME INÉDITE
A NOS LECTRICES
Celles de nos lectrices qui voudront bien envoyer leur adresse à
LA BRODERIE PRATIQUE
38, rue Centrale, à Lyon
recevront gratuitement un exemplaire de ce journal, dont chaque numéro contient une page de dessins gravés d'une valeur de 1 fr. 50.

Installation
à Gaz et Acétylène
Jean Cini, ex ouvrier du Gaz
Place de l'Hôtel de Ville, 4, Bastia
Vente de becs, verres et manchons
Appareils sur commande
Abonnement pour l'entretien de l'éclairage ; — Travail soigné et garanti.

LIBRAIRIE OLLAGNIER
ENCRIERS

à fermeture automatique élastique
Système Colombani
Encriers classiques. — Encriers portatifs. — Encriers administratifs. — Encriers de fantaisie. — Encriers réclames.

AVIS
A vendre pour raison de santé, un magasin de faïence et verrerie, étagères, etc.
S'adresser rue Neuve, maison Gregori.

ANCIEN CABINET PRADÈRE
PIERRE SABATÉ
Chirurgien-Dentiste
du Lycée
SUCCESSEUR
DENTS & DENTIERS
(Systèmes perfectionnés)
OBTURATION
& EXTRACTION DES DENTS sans douleur
Bd Paoli, 18, au 1er
Maison Benedetti

M. P. SABATÉ a l'honneur de prévenir la nombreuse clientèle, d'avoir à sa mettre en garde contre certains charlatans ambulants — se disant chirurgiens-dentistes — qui n'ont pas le droit d'exercer la profession et qui emploient des matières nuisibles à la santé pour la fabrication de fausse artificielles.

Le Directeur-Gérant,
L.-B. OLLAGNIER.

Bastia, Imprimerie Ollagnier.

Qu'on se le dise ?
Les Sirops de la Maison L. N. Mattei et Cie, surtout la *Grenadine* et le *Limon* sont sans contesté les meilleurs de tous.
Les goûter c'est ne plus en vouloir d'autres.

ANCIEN CABINET
DE M. LE DOCTEUR PASQUALINI
4, rue des Terrasses, Bastia
Fabrication et réparations de dentiers artificiels
F.-A. MORATI
Ancien chef de section
des hôpitaux de Dijon, de Marseille, etc., travaille, comme opérateur, au mécanique dentaire, spécialement pour MM. les docteurs et chirurgiens-dentistes (diplomés).
N. B. — Les matières premières devant servir à la fabrication des dentiers proviennent des trois maisons de Paris.

A VENDRE
Futailles neuves et usagées à de bonnes conditions.
S'adresser à MM. L.-N. Mattei et Cie.

XXXIe ANNEE. — N. 231 — DIMANCHE 26 AOUT 1906

00455

Le Petit Bastiais

5 CENTIMES — JOURNAL QUOTIDIEN — 5 CENTIMES

Rédaction & Administration : 8, boulevard du Palais, Bastia
J.-B. OLLAGNIER, Directeur
Les annonces sont reçues aux bureaux du journal.
Tarif divers : 1 fr. — Réclames (3e page), 0.75 — Décès, 6.30 — Judic., 0.25

ABONNEMENT (*Payable d'avance*)

	un an	6 mois	3 mois
Corse	20 fr.	10 fr.	5 fr.
Autres Départ.	22 »	12 »	6 »

Union postale, un abonné Paris le port en sus.
On ne répond pas des manuscrits déposés.

BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE BASTIA

LE CALENDRIER

Fête d'Aujourd'hui : Saint Zéferino.
Soleil : (Heure nationale)
Lever, 4 h. 50 m — Coucher, 6 h. 17 s.
Premier quar., le 26 — Pleine lune, le 2
Fête de Demain : Saint Joseph Calasanzio

25 AOUT

SOLITUDE

A mes chères Campagnes d'armitage.

L'autre jour, tandis qu'à quelques pas de vous, sous la tonnelle, je griffonnais mes impressions pour le journal, vous êtes venues à moi, en bande joyeuse, et vous m'avez dit : « Ri-Ki-Ti, toi qui parles si souvent de la *pluie* et du beau temps, et qui fais voir à tes lecteurs les étoiles en plein midi, ne pourrais-tu pas aussi un peu parler de nous ? Après tout, de tous les coins de l'Ile, arrivent au journal des récits de villégiatures. Pourquoi oublierait-on notre coin si vert ?

Pourquoi ?... Un écrivain de notre époque à qui l'on demandait de parler de sa mère, répondait tout récemment à un reporter de journal féminin : « Non, ne me demandez rien d'elle ; j'ai tout raconté de ma vie ; on sait ce que je fais, comment je travaille et comment je dors ; on a dit à tous les échos le nom de mon bottier et celui de mon tailleur ; les plus petits détails de ma jeunesse ont empli des colonnes de journaux. Laissez-moi au moins ma mère ! »

Très modestement, à son exemple, amies qui savez si bien demander, je voudrais vous dire : « Pour écrire mon article du dimanche, j'ai tant dépeint de coins de vie bastiaise ; j'ai tant parlé de la Traverse et de la Plage,... et de tant d'autres choses, banales à force d'être redites ! Laissez-moi au moins mon ermitage, et ne m'obligez pas à raconter à mes lecteurs des choses sans intérêt pour eux, alors qu'elles me sont si chères. »

J'en parlerai pourtant, sans espérer en rendre l'attrait intime et si prenant. Et qu'importe si des lecteurs ennuyés tournent la page emplie de ces bavardages, pour une fois trop personnels ! Plus tard, très tard, quand le Temps aura blanchi nos chevelures, un jour de ressouvenance, nous retrouverons peut-être, au fond d'un coffret, ces feuillets jaunis, et toute notre jeunesse ressuscitera pour nous, délicieuse et finie.

. . . . . .

Comme la ville est loin ! Que nous venions d'un Paris éloigné ou d'un Bastia tout proche, pour nous l'impression d'isolement est la même. Dès que notre voiture quitte la route blanche qui côtoie le bord de la mer, pour entrer dans l'allée bordée de verdure qui sert de chemin à notre ermitage, je ne sais quelle bienfaisante tranquillité descend sur nos âmes. Quelle est celle d'entre nous qui l'appela si bien « la paix verte » ? C'est du vert, en effet, que doit venir cette torpeur exquise, du vert auquel le regard doucement s'habitue, du maquis vert qui répand sa senteur saine et forte. Cette impression s'accentue à mesure que nous montons vers le hameau blotti parmi les arbres, elle s'accentue tout le long du chemin qui serpente en lacets capricieux jusqu'au pied de la montagne. Et elle durera tant que nous resterons isolés et perdus dans ce coin du Cap-Corse.

Ici, notre âme s'est, pour ainsi dire, débonbiée. La moitié de nous-même, le mauvais côté des rancœurs, des dégoûts, des regrets s'endort du paisible sommeil de l'oubli momentané ; et l'autre moitié s'éveille délicieusement.

Quelqu'un disait un jour : « En face de la nature, dans l'auguste paix des champs, tout ce qu'il y a de bon en moi renait à la vie. »

Ainsi sommes nous, indulgents et meilleurs, pendant ce repos de quelques mois, dans ce milieu un peu primitif et bucolique.

De notre village, nous aimons tout. Admirable, la montagne aux contours bizarres, où se découpe un félin de granit, tapi parmi les chênes, comme pour défendre la vallée ; superbes nos bois de châtaigniers où chantent des sources claires et sous lesquels s'égarent nos promenades ; et pittoresques plus que tout, les hameaux disséminés de tous côtés dans l'étendue qu'enferme le cercle montagneux, en laissant une large échappée sur la mer bleue.

C'est cela qui fait le charme de ce pays, mais c'est aussi la simplicité de ses habitants qui n'ont aucune prétention à aucune ridicule élégance, et qui, nés paysans restent tels, intelligents pour la plupart, avec un grand air de noblesse dans l'allure. Ils nous aiment, et nous les aimons, car ce fut toujours notre plus cher plaisir de nous mêler à eux, de visiter leurs humbles demeures et de nous asseoir à leur table.

Mais ce qui fait surtout notre vie très douce, c'est l'étroite communion de goûts et d'idées dans laquelle nous vivons. S'éveiller gaiement pour se retrouver aussitôt, dans la joie d'être ensemble ; se remémorer les menus faits de la veille et projeter les plaisirs de la journée ; s'asseoir sous la treille où l'ombre est si fraîche, pour travailler à des ouvrages de fée, ou lire à haute voix le livre aimé, tandis que près de nous les gens sérieux protestent contre les rires qui troublent leurs interminables parties de manille ou de *scala* ; gueiter, au détour du sentier, la blouse bleue du facteur, et lire ensuite très distraitement les nouvelles d'ailleurs : « Tiens, une telle se marie ; une telle s'en va ; Vizzavona brûle ! mais tout cela comme en parlant de choses lointaines, un peu oubliées ; courir plus tard au hasard des chemins, jusqu'à l'heure du crépuscule, où l'horizon s'allume si étrangement de teintes irréelles et superbes ; puis, le soir, après un bonsoir aux étoiles, rentrer pour la veillée, si bruyante et si gaie !... Quelle douce vie n'est-ce pas, qui ne devrait jamais finir.

Vous la rappellerez-vous un jour, nos sauteries du soir, nos bals blancs, où pas un habit noir ne fait tache et qui s'animent seulement du vol de nos longues robes Empire, l'uniforme à la mode cet été.

Vous rappellerez-vous les discussions de ces Messieurs qui, dédaigneux des valses de Berger, jouent aux cartes ou causent politique ?

Vous rappellerez-vous les voix d'argent qui, si souvent, nous chantent Massenet ou Chaminade et qui montent, vibrantes et pures, dans le silence ? Et nos lectures en commun, et les longues heures passées à écouter du Listz, du Beethoven ou du Chopin, dont l'inspiration va plus droit à l'âme par ces phrases qui chantent dans la paix du soir ?

Pour moi, jamais je n'aurai mieux compris la Nature et l'Art, jamais la musique ne m'aura donné un tel frisson, jamais je n'aurai aimé un livre comme ces *Désenchantées* de Loti où nos âmes d'Occidentales ont saisi l'âme pure et fière de *Djénane*.

. . . . . .

Comme la ville est loin ! De ses agitations, de ses fêtes, à peine le souvenir flotte-t-il en nos causeries ; de ses salons où triomphe la malveillance, aucune trace en nos esprits ; seuls, la pensée de quelques amies vraies restées là-bas ou envolées dans quelque coin de Corse, nous est chère. Ici, dans ce cœur à cœur continuel, que nous importe la méchanceté ! Nous sommes seuls, dans une « solitude à plusieurs » qui est ineffablement douce par la sincérité des sentiments, et où tout nous est cher, même nos tristesses.

Et si je n'ai pas su, amies charmantes qui m'avez demandé ces pages, dire comme vous l'auriez voulu et comme j'aurais tant aimé la dire moi-même, le charme unique de notre intimité, c'est qu'il est infiniment plus doux de sentir certaines choses que de les rendre.

Ri-Ki-Ti.

P. S. Mes lecteurs auront, je l'espère, corrigé les fautes d'impression glissées dans ma dernière causerie ; ils auront lu sans peine « champ *du* repos » au lieu de champ *de* repos », et *faucille* d'or » au lieu de « *fusille* d'or ».

R.

PROPOS EN L'AIR

Le Curé de Chatenay

Ce bon abbé Delarue a disparu. Arraché, volontairement ou involontairement, par douceur ou par violence, à ses pieux devoirs de digne pasteur — passez-moi ce terme insuffisamment catholique, peut-être ! — le voilà aujourd'hui l'objet de tous les discours, de tous les problèmes, de toutes les recherches.

Où est-il allé ? Comment est-il parti ? Est-il vivant ? Est-il mort ? Vivant peut-être de mauvaise vie... (Chose fort alarmante pour les ferventes paroissiennes !) Mort peut-être de malemort !... (Conclusion ennuyeuse pour ces Messieurs du Parquet !)

Les questions sont nombreuses, diverses, augmentantes. Les solutions bizarres, contradictoires et même absurdes ! Toute la presse se précipite folâtrante, bruyamment escortée par toute la maréchaussée, à la poursuite de ce pauvre curé de campagne qui eut le bon hasard de parler aussi rapidement. Un grand journal de Paris, qui s'empresse d'ériger en bruyante réclame tout incident, si mesquin soit-il, a même promis une prime de *1.000* francs au pisteur qui lui apporterait la plus précieuse indication pour parvenir à la découverte de ce trop cher abbé !

Vivant ou non vivant au fond, M. le curé de Chalenay a de la veine. Jamais une paroissienne, ni ne s'était occupé de lui ; aujourd'hui son nom est dans toutes les bouches, sur toutes les gazettes, son image décore tous les journaux, sa destinée préoccupe toutes les esprits ! Que peut désirer de plus un obscur mortel ?

Si l'on y songe bien, le fait peut même paraître légèrement ridicule.

En effet, il pourrait très bien se faire que ce bon M. Delarue ait eu l'envie toute naturelle d'entreprendre un voyage incognito ; il pourrait se faire aussi que cet incognito fut motivé par des circonstances d'ordre... privé ! Et alors à quoi bon courir après ce pauvre curé et faire tant de bruit ?

Il est même étonnant qu'à l'heure actuelle, où les prêtres sont mis au rancart, on s'occupe tant de celui là !

Quoiqu'il en soit M. Delarue est désormais populaire. Retournera-t-il jamais aux douceurs de sa cure ? Qui sait ?.. Pour ma part, j'espère encore. Car vers l'azur des régions éternelles où paraît les torpilles de ce bas monde, peut-être, iront jusqu'à son cœur sensible les sublimes appels et les touchantes ejaculations de ses paroissiennes !

JACQUES.

Causerie Maritime

La Destruction des Rats ou « Dératisation » à bord des navires.

L'expérience ayant démontré que les maladies épidémiques et contagieuses, telles que le choléra, la fièvre jaune, la peste, qui sont transmises par les navires provenant des pays contaminés, ont pour principaux agents de transmission les rats qui pullulent à bord, le Ministre de l'intérieur, par un decret du 4 mai 1906, a ordonné la dératisation des navires infectés ou suspects d'infection.

L'article 1er dit : « La destruction des rats ou « dératisation, » exclusivement pratiquée au moyen d'appareils dont l'efficacité a été reconnue par le Conseil supérieur d'hygiène publique de France est obligatoire pour l'admission dans les ports français :

« 1. De tout navire provenant d'un port considéré comme contaminé ou y ayant fait escale.

« 2. De tout navire ayant pris en tranbordement, c'est-à dire de bord à bord plus de 50 tonnes de marchandises provenant directement d'un pays considéré comme contaminé. »

Ces dispositions sont applicables aux navires ayant déjà déchargé partie de leur cargaison dans un ou plusieurs ports étrangers.

L'article 5 porte : « Dans les ports la dératisation est effectuée avant le déchargement du navire.

« L'opération porte sur les cales, les soutes, les cambuses, les postes d'équipage, les postes d'emigrants ou des passagers des 2e et 3e classes et en général de tous les compartiments intérieurs du navire. *Les salons des officiers* et des passagers de 1re et de 2e classes ainsi que les salles à manger, les salons qui leur sont affectés, ne sont soumis à la dératisation que dans la mesure où l'autorité sanitaire le juge utile, notamment lorsque le navire est suspect ou infecté de peste, ou que l'on a constaté chez les rats du bord, l'existence de cette maladie ou une mortalité insolite. »

A propos de cet article 5, M. Félix Thomasset fait les critiques suivantes :

« Dans tous les pays du monde, dératiser un navire, c'est le débarrasser complètement de la vermine qui se trouve dans tous les cours du bord aussi bien, dans les cales, et dans les postes d'emigrants que dans les cabines des passagers de 1re classe, ou dans les salons.

« Les colonies des rats sont essentiellement casernières ; celles qui ont élu domicile dans les cambuses ne frayent ordinairement pas avec celles-là qui vivent dans les offices, les salles à manger et les cabines.

« Ce n'est point une raison pour exterminer les uns et protéger les autres. Les rats d'où qu'ils proviennent doivent disparaître d'un navire. Aux premières atteintes du gaz, les animaux chercheront à s'échapper et pigeonnant nécessairement les endroits laissés à leur disposition, si l'on opère la dératisations sur une partie seulement du navire. »

Cet article 5 est donc à modifier, l'opération de dératisation devant toujours être totale pour être efficace.

Comme, dans tous les pays étrangers, les navires sont désinfectés totalement sans qu'il résulte d'inconvénient, les membres du Comité d'hygiène de France n'ont pas à prendre d'autres mesures que leurs confrères étrangers.

L.

Ce que disent les Journaux

L'Action

Sur l'attitude des socialistes dans la question de la Séparation :

« Il est assez curieux de constater que M. Jaurès, sur le terrain économique et même politique, n'admet pas la « liberté du travail » si elle dea « dissidente », ce en quoi il a parfaitement raison, mais qu'il le réclame en matière de superstition religieuse, ce en quoi il nous paraît qu'il se trompe.

« C'est que, pour M. Jaurès, la religion reste une affaire privée, tandis que pour nous elle est une question sociale, la plus grave et la plus épineuse de toutes, car les « Droits de Dieu », comme écrit M. Siegfried dans son Encyclique, ne sont pas compatibles avec les Droits de l'Homme et du Citoyen.

« Quoi qu'il en soit, si nous avons constaté certaines défaillances de la loi de Séparation, si nous avons personnellement encore d'en signaler les points faibles, cela ne vous empêchera pas d'en exiger l'application contre l'intolérance fanfaronnade.

« Que M. Jaurès se rassure donc. Nous ne pensons pas avec lui que le refus papal d'accepter l'article 4 va démontrer l'excellence. Ce refus démontre simplement que M. Sarto est plus têtu que ne croyait M. Mais nous pensons avec Jaurès qu'il faut appeler par la Loi telle que la pays l'a rédigée. Seulement il faut l'appliquer tout entière, en évitant d'attribuer au clergé des richesses, un prestige, une

Aux tempéraments délicats offrez un

VIN DU CAP CORSE

à base de Quinquina

de la Maison L.-N. MATTEI, & Cie — BASTIA (Corse)

Apéritif Tonique Fortifiant

Ce vin que nous offrons avec confiance aux Consommateurs diffère complètement de tous ceux connus à ce jour : d'un goût agréable au palais, il est à la fois tonique et apéritif.

Pris avant les repas, il excite l'appétit, pris après il active et facilité la digestion.

Demandez dans tous les bons Etablissements un Vin du Cap Mattei

immunité militaire, judiciaire et pécuniai
re qui sont d'ores et déjà un véritable scandale en attendant qu'ils redeviennent demain le pire des dangers pour la Libre Pensée et la République Sociale. »

Le Libre Farcie

De M. Drumont :

« C'est un spectacle qui réconforte et qui répond de constater l'accueil qui a été fait à l'Encyclique par tout le clergé de France et particulièrement par les prêtres des campagnes.

» Ce qui domine sans doute, c'est l'obéissance filiale à la parole du vicaire de Jésus-Christ, c'est l'acceptation du sacrifice, mais il convient d'ajouter que cette obéissance est joyeuse, que ce sacrifice est agréé avec une sorte d'allégresse et de bonne humeur.

» Ce qui est beau, ce qui est touchant, c'est la sérénité du prêtre de campagne. C'est lui qui, non seulement est le plus menacé, mais qui est déjà le plus atteint, en quelques régions pourries, par la propagande maçonnique dans sa vie matérielle, et dans sa vie intellectuelle : hors d'état d'acheter un libre, parfois même de lire un journal ; en certains villages, la prêtre ne trouve plus d'enfant de chœur, et c'est la mère du curé qui sert la messe. C'est peut-être dans ces villages là que la fermeture des églises est ressentie le plus les colères populaires. »

L'Eclair

De M. Ernest Judet :

« Sous prétexte de pacifisme, d'humanisme, d'internationalisme et autres chimères, la pensée gouvernementale, la faveur parlementaire, la poussée universelle de toutes les intelligences inférieures dans l'Etat ruinent un organisme dont on ne voit que les abus, dont on admet presque l'inutilité, au moins la désuétude, comme une loi du progrès, comme un dogme de l'avenir.

» Mettons-nous bien dans la tête que la circulaire de M. Rouvier, pour transformer les officiers en moniteurs civiques, en maîtres d'école galonnés, sera comprise comme un ordre de négliger encore plus le rôle de l'officier. »

Le Figaro

Sur la réforme de la magistrature :

« Avant d'appliquer les nouvelles règles relatives à l'avancement des magistrats, M. Barrien aura à pourvoir à un certain nombre de vacances qui donneront lieu dans leur ensemble à un mouvement assez important. Nous citerons notamment les vacances créées par les mises en retraite de MM. Martinet, président de Chambre à Paris ; Benojard, conseiller à Nancy, et Barolet de Labusquette, premier président à la Cour de Chambery. C'est dire que

inamovibilité militaire, judiciaire et pécuniaire qui sont d'ores et déjà un véritable scandale en attendant qu'ils redeviennent demain le pire des dangers pour la Libre Pensée et la République Sociale. »

La Libre Parole

De M. Drumont :

« C'est un spectacle qui réconforte et qui répond de constater l'accueil qui a été fait à l'Encyclique par tout le clergé de France et particulièrement par les prêtres des campagnes.

« Ce qui domine sans doute, c'est l'obéissance filiale à la parole du vicaire de Jésus-Christ, c'est l'acceptation du sacrifice, mais il convient d'ajouter que cette obéissance est joyeuse, que ce sacrifice est agrémenté avec une sorte d'allégresse et de bonne humeur.

« Ce qui est beau, ce qui est touchant, c'est la sérénité du prêtre de campagne. C'est lui qui, non seulement est le plus menacé, mais qui est déjà le plus atteint, en quelques régions pourries, par la propagande maçonnique dans sa vie matérielle, et dans sa vie intellectuelle : hier d'abat d'acheter un libre, parfois même de lire un journal ; en certains villages, le prêtre ne trouve plus d'enfant de chœur, et c'est la mère du curé qui sert la messe. C'est petit-être dans ces villages là que la fermeture des églises va frapper le plus les cœurs populaires. »

L'Estafette

De M. Ernest Judet :

« Sous prétexte de pacifisme, d'humanisme, d'internationalisme et autres chimères, pensée gouvernementale, la faveur parlementaire, la pensée universelle de toutes les intelligences inflexibles dans l'Etat ruinent un organisme dont on ne voit que les abus, dont on admet presque l'inutilité, au moins la décadence, comme une loi du progrès, comme un dogme de l'avenir.

» Mettons-nous bien dans la tête que la circulaire de M. Etienne, pour transformer les officiers en moniteurs civiques, en maîtres d'école galonnés, sera comprise comme un ordre de négliger encore plus le rôle de l'officier. »

Le Figaro

Sur la réforme de la magistrature :

« Avant d'appliquer les nouvelles règles relatives à l'avancement des magistrats, M. Sarrien aura à pourvoir à un certain nombre de vacances qui donneront lieu dans leur ensemble à un mouvement assez important. Nous citerons notamment les vacances créées par les mises en retraite de MM. Mariani, président de Chambre à Paris ; Benoard, conseiller à Nancy, et Baroin de Labauquesta, premier président à la Cour de Chambery. C'est diverses nominations seront faite avant la rentrée d'octobre. Il faudra aussi d'ici-là donner un remplaçant à un magistrat d'un grade beaucoup moins élevé et à qui personne assurément dans la magistrature ne songera à disputer le record de la modestie. Il s'agit d'un juge suppléant au tribunal de Ruffec, M. Guillaud-Debrune, qui occupe ces fonctions depuis trente-sept ans. M. Guillaud-Debrune a été un effet nommé à Ruffec le 28 août 1850. Il vient d'avoir ce mois-ci 76 ans. Entré en carrière comme juge suppléant, il en sort avec le même titre. »

La République Française

Sur la session des Conseils généraux :

« La session des Conseils généraux qui vient de s'ouvrir semble devoir se poursuivre sans incidents. Toutefois l'usage des vœux politiques qui avait pris sous le ministère Combes, un développement inaccoutumé paraît avoir acquis maintenant force de loi. Faut-il répéter une fois de plus que rien n'est plus fâcheux et plus contraire au devoir des assemblées départementales ? Dans le Conseil général de Saône-et-Loire, présidé par le chef du gouvernement lui-même, un ordre du jour a été voté félicitant le gouvernement lui-même, de son œuvre républicaine en lui demandant de poursuivre l'application franche de la loi de Séparation. Le président du Conseil général, qui est en même temps président du Conseil des ministres, n'a pas dû un mot pour empêcher au nom de la loi ce vœux d'être mis aux voix. »

Le Soleil

Ce n'est pas le décret paru hier à l'*Officiel* qui rendra aux magistrats l'autorité morale. Les examens ne sont pas plus une preuve de compétence que le concours n'est une garantie d'indépendance. Le choix laissé au caprice du ministre permettra au pouvoir d'écarter la valeur et le mérite et d'attribuer les postes aux incapables et aux indignes. Ce décret ne supprime pas la faveur ; tout au plus pourrait-on accorder qu'il règlementé l'arbitraire.

MUSIQUE MILITAIRE

[illegible]

Programme du 26 août, à 8 h. 1/2

Allégro militaire,	Fargeot.
La Dot mal placée, ouv.,	Lischne.
Les Hydropathes, valse,	Gungl's.
Le Maître de Chapelle,	Pefer.
La Source, mazurka du ballet, L. Délibes.	

Le Chef de musique, LAET.

Gazette Ajaccienne

Prise d'Armes

Ajaccio, le 24 août 1906.

M. le général Gouverneur de la Corse a passé ce matin à 7 heures, la revue en tenue de campagne, des troupes de la garnison d'Ajaccio, rangées en bataille sur la place du Diamant.

Au cours de cette cérémonie, M. le général Cherouvrier a remis avec le cérémonial habituel, la croix de commandeur de la légion d'honneur, à M. le lieutenant-colonel Campi, commandant le 11e régiment territorial.

De nombreux officiers de la territoriale avaient tenu à se joindre à leurs camarades de l'active, pour apporter à leur chef de corps le témoignage de leur sympathie et lui manifester leur affectueuse vénération. La population ajaccienne, qui professe une grande admiration pour M. le colonel Campi, très connu dans toute la Corse pour ses mérites de soldat et ses qualités d'écrivain, était aussi accourue très nombreuse à cette cérémonie. Un brillant défilé a clôturé cette fête militaire.

Nous renouvellons à M. le colonel Campi nos félicitations pour la haute distinction qui lui a été si bien décernée.

LA RIXE DE LA RUE DES TERRASSES

Arrestation de Pasquini Joseph et de Rossi Nicolas

Dans la journée d'hier, M. Moiselio, commissaire de police, était informé par l'agent Ottavi, que le nommé Pasquini Joseph, sous mandat d'arrêt pour homicide volontaire commis sur la personne de Pieri Alexandre, tué d'un coup de couteau, au cours de la rixe de la rue des Terrasses, se trouvait caché chez la dame Sabiani, marchande de poissons, rue des Zéphyrs, 6, au 3e étage. Il ordonna aussitôt au brigadier Giudici de faire cerner la maison où s'était réfugié le meurtrier.

A midi, pendant que le brigadier Giudici et les agents Antonini, Stefani et Paoli gardaient les issues de la dite maison, les agents Ottavi, Cesari et Gindicelli montaient au 3e étage, et frappaient à la porte de la dame Sabiani, sous un prétexte quelconque. Cette dame leur ayant ouvert, ils pénétrèrent chez elle, et, visitant la maison, ils y découvrirent Pasquini qui s'était blotti dans une pièce obscure, sans souliers et sans veste, et qui n'opposa aucune résistance aux agents de la force publique.

Conduit au poste de police, Pasquini Joseph reconnut avoir donné le coup de couteau qui blessa mortellement Pieri Alexandre. Pasquini Joseph est âgé de 19 ans, et exerce la profession de docker.

Interrogé par M. Moiselio, il a soutenu n'avoir frappé Pieri qu'après que son frère avait été lui-même blessé d'un coup de couteau par Rossi Nicolas. En présence de ces déclarations M. Moiselio fait mettre immédiatement en état d'arrestation Rossi et, à quatre heures du soir, celui-ci est conduit, en compagnie de Pasquini, devant M. Vannier de Morelli, juge au Tribunal Civil, chargé de l'instruction de cette affaire.

Interrogé par ce magistrat d'une façon très détaillé, Pasquini a donné une version de la première scène, à peu près identique à celle rapportée par nous dans un de nos précédents numéros.

Dans la seconde scène qui s'est déroulée rues Saint-Jean et des Terrasses, Pasquini Joseph était aux prises, devant la chapellerie Pemea, avec Pieri, Linali, Rossi et Merlenghi, lorsque est arrivé son frère Jean-Dominique qui a été aussitôt assailli par Pieri et Rossi, tous deux un couteau ouvert à la main. Pieri a saisi Pasquini Jean-Dominique à la poitrine pendant que Rossi l'avait saisi au collet, par derrière. Ils purent ainsi le traîner jusque devant les magasins Stagnara. A ce moment Pasquini Joseph se dégageant, arriva près de son frère qu'il trouva blessé et encore aux prises avec Pieri. Craignant pour les jours de son frère, Pasquini Joseph s'empara d'un couteau qu'il aperçut à terre et en frappa Pieri à l'abdomen.

Invité à faire connaître d'une façon précise l'auteur de la blessure rapportée par Pasquini Jean-Dominique, l'inculpé a été moins affirmatif que devant M. Moiselio. Il a simplement dit que, d'après lui, c'est Rossi Nicolas qui a frappé son frère, car il était placé derrière lui, un couteau à la main.

Confronté ensuite avec Rossi Nicolas qui confirme son premier interrogatoire, Pasquini Joseph ajoute qu'il n'a pas vu celui qui a porté le coup de couteau à son frère Jean-Dominique. Celui-ci a d'ailleurs fait connaître au magistrat instructeur, que c'était Pieri qui l'avait blessé.

En présence de ces déclarations M. Vannier de Morelli fait mettre immédiatement en état d'arrestation Rossi et, à quatre heures du soir, celui-ci est conduit, en compagnie de Pasquini, devant M. Vannier de Morelli, juge au Tribunal Civil, chargé de l'instruction de cette affaire.

Interrogé par ce magistrat d'une façon très détaillé, Pasquini a donné une version de la première scène, à peu près identique à celle rapportée par nous dans un de nos précédents numéros.

Dans la seconde scène qui s'est déroulée rues Saint-Jean et des Terrasses, Pasquini Joseph était aux prises, devant la chapellerie Pemea, avec Pieri, Linali, Rossi et Merlenghi, lorsque est arrivé son frère Jean-Dominique qui a été aussitôt assailli par Pieri et Rossi, tous deux un couteau ouvert à la main. Pieri a saisi Pasquini Jean-Dominique à la

Mais les douleurs partagées se supportent mieux et nous en pensons notre bien grande part.

Que les familles Agostini, Leandri et Franceschi, de Luri, Vincentelli de Minerbio, si fortement éprouvées, reçoivent en cette douloureuse circonstance, l'expression sincèrement émue de notre affectueuse sympathie. — N. M.

Petite Gazette

Variations Atmosphériques du 25 août

Thermomètre — 7 heures du matin : 24 à midi : 27 4 à 6 heures du soir : 24 Maxima : 29 5 Minima : 18 5

Baromètre — 7 heures du matin, 764 mm. à midi, 764 mm. 6 heures du soir, 764 mm.

Vent. — Dans la matinée, calme.

Dans l'après-midi, id.

Etat du ciel, découvert.

Pluviomètre, à 7 h. du matin : 0 mm

⁂

Cirque équestre

La représentation d'hier soir a été des plus attrayantes ; les applaudissements ont été chaleureusement prodigués par un public, aussi nombreux que choisi, aux excellents artistes de la troupe Forti.

La Direction promet aux Bastiais une foule d'exercices nouveaux, originaux et intéressants.

Aujourd'hui deux représentations : de 4 heures et demie à 7 heures et de 8 heures et demie à 11 heures et demie.

⁂

Statistique

En dépit du divorce et du reste, la Seine est le département où l'on se marie le plus.

M. Dommergue, ministre du commerce, de qui dépendent les statistiques démographiques, vient de recevoir de nos recenseurs des documents indiscutables qui prouvent le fait.

A Paris, les nouveaux conjoints représentent, en effet, 1 84 pour cent de la population.

Par contre, la Corse est le département où l'on se marie le moins. La proportion des mariés aux célibataires y est de 1.20 pour cent seulement.

D'après la même statistique, le département le plus fécond de France est le Finistère, où les nouveaux-nés représentent 3.13 pour cent de la population. Le plus stérile est le Gers, où la population n'augmente par les naissances que de 1.48 pour cent par an.

Enfin, Paris et le département des Landes détiennent le record de la vitalité. Sur 1.000 habitants. Il en meurt annuellement 14 ici et 15 dans les Landes.

⁂

Cours malpropres

La police ayant constaté, hier, que les cours des maisons portant le n° 5 de la rue de la Banque et le n° 4 du cours Sebastiani étaient malpropres bien qu'elles aient été balayées, depuis deux jours à peine, a mis en contravention tous les locataires de ces deux maisons.

⁂

Plus de cheveux blancs !

Ce n'est pas une réclame... C'est à l'Académie des sciences que l'on a pu proférer cette parole consolatrice

Nous avons signalé récemment qu'on avait découvert le microbe décolorant du cheveu ; or, on vient de trouver le moyen radical de le détruire. C'est par le lumeux rayon X, ou rayon Rontgen.

Le professeur Bouchard, de l'Académie des sciences, a rendu compte, à une des dernières séances, d'expériences réitérées faites par des opérateurs, et desquelles il résulte qu'on soumettant des cheveux blancs ou des barbes blanches à l'action du rayon X, ces cheveux ou ces barbes reprennent leur couleur primitive.

Il n'y a plus qu'à mettre au point d'utilisation pratique cette sensationnelle découverte, — et, dans quelques années, les marchands de teintures colorantes seront ruinés !

— Mais, au fait, comment a-t-on mis si longtemps à constater l'action de la lumière et de la chaleur sur les cheveux ? Ne sait-on pas, depuis que le monde est monde, que les gens des pays septentrionaux ont des cheveux de couleur claire, tandis que les gens des pays méridionaux ont des toisons brunes ou noires ?

⁂

Vol d'une montre

Les jeunes Ciavatti Ambroise et Guidi Noël, inculpés de vol d'une montre, au préjudice d'un habitant de Pruneli di Casacconi, désignèrent, au cours de leur interrogatoire devant M. le Juge d'instruction, deux autres complices qui ont été interrogés, hier, par M. Moiselio.

Ciavatti Ambroise et Guidi Noël qui ont été laissés en liberté, à cause de leur âge, seront confrontés lundi avec leurs deux autres complices.

⁂

Avis

M. Pierre Polacci, négociant, prévient le public qu'il ne répond plus des dettes que pourrait contracter son fils Edouard.

⁂

Demande

On demande à louer une propriété aux environs de Bastia.

S'adresser au bureau du journal.

⁂

A vendre

A vendre d'occasion, ensemble ou séparément, cheval trotteur, 5 ans, tilbury et harnais.

S'adresser à M. Villa (Hôtel de France).

⁂

Occasion

Un bon pressoir à vendre. S'adresser à MM. L. N. Mattei et Cie.

⁂

Mots de la fin

Hier, au concours du Conservatoire :

— Comment ! vous n'avez pas d'éventail ?

— Non... Ça ferait double emploi, puisque c'est un concours d'instruments à vent !

SOCIETÉS et SYNDICATS

SOCIÉTÉ DES ANCIENS SOUS-OFFICIERS. — En raison de nombreux sociétaires absents, la proposition de la cotisation qui devait avoir lieu le 2 septembre prochain, est renvoyée au dimanche 7 octobre suivant.

Etat-Civil

NAISSANCES

Marcia Christine Marguerite.

DÉCÈS

Luigi Angelina, marié, 55 ans, de Cambia.

Bonavita Thomas, cordonnier, célibataire, 22 ans, de Grossetto.

MELROSE

RÉGÉNÉRATEUR favori des **CHEVEUX**

Le Meilleur rend progressivement aux cheveux gris et blancs la nuance et la beauté de jeunesse. Il fortifie et fait pousser les cheveux. Il enlève les pellicules et donne aux cheveux une souplesse qui les empêche de se casser ou de tomber.

Chez les Coiffeurs et Parfum. MELROSE, 102, rue Lafayette, Paris.

RAISINS

La Maison L. N. Mattei et Cie a l'honneur de prévenir sa nombreuse clientèle que la récolte des raisins si renommés de son domaine de Pinsto commencera le 5 septembre prochain.

On peut dès à présent arrêter des parties.

S'adresser aux bureaux 15, place Saint-Nicolas.

Charles de Vincenti, 26, rue Pigale, Paris. Ordres de bourse. Comptant et terme.

Renseignements financiers gratuits sur toutes valeurs cotées ou non cotées. — Courtages officiels.

1 franc pour mille au parquet, et 1.25 pour mille en coulisse.

DERNIÈRES NOUVELLES

Service télégraphique spécial du *Petit Bastiais*

BOURSE DE PARIS

	24 août — 25 août
Rente 3 0.0 amort.	97 95 — 97.85
— 3 p. 0,0 amortis.	97.65 — 97 60

ex-coupons.

Récompenses Honorifiques

Paris, 25 août.

Une médaille de bronze pour actes de dévouement a été décernée aux maréchaux des logis Nicolau et Gaillaumet, de la 15e légion ter de gendarmerie.

NOUVEAUX CARDINAUX

Rome, 25 août.

Dans un prochain consistoire trois évêques français, NN. SS. Carrières, Touchet et Dubourg seront créés cardinaux.

Conseil Général DE LA ROCHELLE

Présidence de M. Combes

La Rochelle, 25 août.

Dans sa séance d'aujourd'hui, le conseil général de La Rochelle, présidé par M. Combes, ancien président du Conseil des ministres, a voté une subvention de 500 francs à la Maison de Refuge, tenue par des sœurs de Notre-Dame.

A TOULON

L'INCENDIE au Mont Caume

L'incendie est maîtrisé

Obsèques solennelles des trois Soldats du 111e MORTS DANS LES FLAMMES

Toulon, 25 août.

Dans nos télégrammes d'hier, nous avons annoncé qu'un terrible incendie avait éclaté sur les pentes du Mont Caume, entre le village des Pomets et le Revest, et que trois soldats du 111e d'infanterie étaient morts victimes du devoir.

Grâce à une intelligente organisation des secours, on est enfin arrivé aujourd'hui à se rendre maître du feu.

Voici dans quelles circonstances les trois soldats du 111e ont trouvé la mort :

Poussées par un vent très irrégulier, les flammes sifflent à travers les pins et les broussailles qui flambent comme de la paille ; les deux compagnies du 111e sont obligées de prendre le pas gymnastique et de courir éperdument, tant le feu semble les poursuivre.

De nombreux troupiers sont blessés légèrement dans cette galopée *furibonde* à travers ce dédale sylvestre.

Malheureusement des tourbillons épais de flammes entourent quelques retardataires, et leur coupent toute retraite. Les soldats Rougon, originaire de La Seyne ; Duvayat, du Puy-de-Dôme ; Gabriel, de Gemenos, sont surpris et bloqués par une épaisse fumée qui les asphyxie, et les fait choir au bord de l'intense brasier qui commence à les carboniser.

On les retire à grand peine de cette fournaise, pour les transporter au pied même du fort Caume que les flammes insatiables semblent vouloir prendre d'assaut.

Malheureusement, tous les soins prodigués aux trois pauvres soldats sont inutiles ; ils sont morts victimes du devoir.

⁂

Les obsèques des soldats Rougon, Davayat et Gabriel, ont eu lieu ce matin avec une très grande solennité.

Le deuil était conduit par le général Mathis, commandant le 15e corps d'armée et le colonel Celle du 111e.

Tous les amiraux et généraux, présents à Toulon, assistaient à ces obsèques, ainsi que la plupart des officiers de terre et de mer, et presque toutes les autorités civiles.

Au cimetière des discours ont été prononcés par le général Mathis, le Colonel du 111e, le capitaine Michel, commandant la compagnie, le maire de Toulon, et le sous-préfet.

A MADAGASCAR

Combats contre les Fahavalos

8 morts 20 blessés

Paris, 25 août.

Des dépêches parvenues de Madagascar au ministère des Colonies, annoncent que des bandes d'indigènes, appartenant aux tribus des Fahavalos, dévastent les régions de l'Est et du Sud.

Trois colonnes de troupes, envoyées contre elles, ont livré aux rebelles une série de combats.

Les pertes des Fahavalos sont très élevées.

De notre côté nous avons eu huit morts et vingt blessés.

AUX MANŒUVRES

Un dragon et un réserviste morts d'insolation

Angers, 25 août.

Un cavalier du 25e dragons et un réserviste du 135e d'infanterie sont morts d'insolation, au cours de la dernière manœuvre.

Les Morts du Jour

Alfred Stevens

Paris, 25 août.

On annonce la mort du célèbre peintre, Alfred Stevens, commandeur de la Légion d'honneur ; grand officier de l'ordre de Léopold de Belgique et de l'ordre royal du Cambodge ; commandeur de l'ordre de François-Joseph d'Autriche ; chevalier de l'ordre du Lion néerlandais, de l'ordre du Mérite de Bavière, etc. etc...

Né à Bruxelles le 11 mai 1828, Alfred Stevens habitait Paris depuis 55 ans.

Elève de Navez en Belgique, et de Roqueplan à Paris, il avait traité principalement des sujets de genre et des scènes de mœurs.

Alfred Stevens avait commencé à exposer en 1849, et, depuis cette époque, il avait toujours exposé soit à Paris, soit à Bruxelles.

Alfred Stevens laisse des œuvres remarquables qui lui ont valu les plus hautes récompenses aux Expositions. Il était membre correspondant de l'Académie royale de Belgique, et de l'Académie royale de Madrid.

Tirages financiers

Ville de Paris 1905

Paris, 25 août.

L'obligation portant le numéro 288.082 est sortie remboursable à 200.000 francs.

L'obligation portant le numéro 250.162 est sortie remboursable à 10.000 francs.

L'insurrection Cubaine

Situation grave

New-York, 25 août.

Des télégrammes parvenus de La Havane font connaître que la situation devient de plus en plus grave à Cuba.

L'insurrection progresse et la ville de Pinar del Rio va tomber aux mains des insurgés.

Les Cubains habitant New-York ont fait de nouvelles démarches auprès du président Roosevelt pour obtenir l'intervention des Etats-Unis.

AU CHILI

LE Tremblement de Terre de Valparaiso

Rapatriement des Européens

Paris, 25 août.

D'après plusieurs dépêches adressées de Valparaiso aux journaux de Paris et de Londres, les consuls des nations européennes ont reçu l'ordre de rapatrier leurs nationaux nécessiteux.

Les victimes

Paris, 25 août.

Le maire de Valparaiso télégraphie que la catastrophe qui s'est abattue sur la côte méridionale du Chili a causé plus de 2.000 morts.

Reprise des affaires

New-York, 25 août.

La reprise du commerce a commencé ; plusieurs maisons se sont remises aux affaires.

La circulation des trains est rétablie ; la douane a recommencé ses opérations et la poste son service ; le télégraphe et le téléphone avec Santiago sont ouverts au public.

L'état de siège est maintenu.

EN ALLEMAGNE

Les grèves de Nuremberg

Conflit sanglant

28 *blessés*

Berlin, 25 août.

On télégraphie de Nuremberg :

Les ouvriers de l'union des fabriques d'automobiles qui ont déclaré la grève générale, il y a quelques jours, se sont livrés aujourd'hui à une imposante manifestation, laquelle a nécessité l'intervention de la police.

Un conflit sanglant a eu lieu entre grévistes ont assailli à coups de bâton et de pierres les agents de police qui ont fait usage de leurs armes.

On compte dix agents et dix-huit grévistes blessés.

00456

EN ESPAGNE

Les grèves de Bilbao

Madrid, 25 août.

On télégraphie de Madrid :

Le travail a été repris dans presque tous les ateliers et les fabriques.

La grève des mineurs continue ; aucun accord n'a pu être établi entre les délégués des grévistes et les patrons.

On espère cependant arriver à une entente prochaine.

EN RUSSIE

LA RÉVOLUTION

EXPLOSION D'UNE BOMBE dans la villa du Président du Conseil

4 morts et 17 blessés

Saint-Pétersbourg, 25 août.

M. Stolypine, président du conseil et ministre de l'intérieur, a été victime cet après-midi d'un audacieux attentat.

Il se trouvait dans sa villa, au milieu de sa famille, lorsque une bombe, placée dans le jardin, a fait explosion sans que l'on sache dans quelles circonstances.

Le fils de M. Stolypine a été blessé. Le président du Conseil n'a pas été touché.

Les débris de l'engin ont atteint de nombreuses personnes. On compte 4 morts et 17 blessés dont quelques-uns sont grièvement atteints.

MOSCOU

Arrestation de Socialistes

Moscou, 25 août.

La police a procédé à l'arrestation de vingt socialistes révolutionnaires.

Des perquisitions ayant été faites à leur domicile, il fut constaté que chacun avait un petit dépôt d'armes.

La police a saisi toutes les armes qui se trouvaient au domicile des révolutionnaires arrêtés.

VARSOVIE

40 arrestations politiques

Varsovie, 25 août.

Quarante arrestations politiques ont été opérées dans la journée d'hier.

A St-PETERSBOURG

Arrestation des Membres de la Douma

Saint-Pétersbourg, 25 août.

Les membres de la Douma continuent à être arrêtés, parce qu'on les accuse de faire de la propagande révolutionnaire.

ASTHME et CATARRHE

ESPIC

Guérison en Trois Heures Nouveau Traitement

Le PURGATIF PULMONAL ESPIC est la plus efficace de toutes les remèdes pour combattre la Bronchite, les Toux, l'Asthme, le Catarrhe, etc.

Il est admis dans les Hôpitaux Français et Etrangers.

Toutes bonnes Pharmacies et Dépôt : 8, Rue Saint-Lazare, PARIS.

Vente en Gros : 90, Rue Saint-Lazare, PARIS.

Envoi franco contre mandat-poste de 3 francs.

AVIS DE DÉCÈS

M. Dominique Luiggi et ses enfants ; M. et Mme Nicolosi et leurs enfants ; M. et Mme Arrighi et leur enfant ; Mme veuve Carbuccia et son fils ; Mme veuve Casanova et M. François Casanova ; M. et Mme Gérard Casalis ; M. et Mme Graziani et leurs enfants ; M. et Mme Susini et leurs enfants ; Mme et M. Sacripanti, receveur des postes et sa famille ; M. et Mme Casalonga et leurs enfants ; M. et Mme Regismanti et leurs enfants ; Mme veuve Fagianelli et son fils ; Mme et M. Geschiai, percepteur, et leurs enfants ; Mme et M. Leblanc, receveur des postes ;

Les familles Nivaldi, Arrighi, Desroches, Morocchini et Sevelli,

Ont la douleur de faire part à leurs parents, amis et connaissances de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

Madame Angeline Luiggi

Née GRISONI

leur épouse, mère, grand'mère, sœur, tante, cousine et alliée, décédée à Bastia, à l'âge de 54 ans.

La levée du corps aura lieu aujourd'hui, 26 du courant, à 9 heures du matin.

On se réunira à la maison mortuaire, rue du Nouveau Port, 9.

Le présent avis tient lieu de lettre de faire part.

CHAMPAGNE COSTE-FOLCHER

ÉPERNAY

Exposition de Liège 1905, Médaille d'Or
Exposition Internationale d'Alimentation Paris 1905, Grand Prix

Le Champagne COSTE-FOLCHER a été le seul admis aux banquets de 30.000 et 50.000 couverts servis les 30 octobre 1904 et 5 novembre 1905, à la Galerie des Machines à Paris pour les Fêtes de la Mutualité.

Agent à Bastia : M. PHILIPPE POGGI

Bijouterie-Horlogerie DANESI fils

Boulevard Paoli, 16, Bastia

M. Danesi fils, ancien élève des fabriques d'horlogerie de Besançon, a l'honneur de prévenir sa nombreuse clientèle qu'il se charge de toutes sortes de réparations de montres et pendules, à des prix défiant toute concurrence.

M. Danesi, faisant lui-même toutes les réparations, est à même de livrer un travail très soigné et garanti.

AVIS

La Maison Dominique MATTEI aîné, Place Saint-Nicolas, Bastia, a l'honneur d'informer sa nombreuse clientèle qu'elle mettra en vente, à partir du 1er août, les marchandises ci-après, paiement comptant :

Sucre raffiné : en pains ou sucs, à l'entrepôt d'octroi, 51 fr. les 100 k. ; en caisses de 50 k., morceaux réguliers, St-Louis, 52 fr. les 100 k. ; en caisse de 50 k., Méditerranée, 50 fr. 50 les 100 kilos.

Sucre cristallisé, 1er et 3e jet.

Pâtes Rivoire et Carrel, par caisses de 50 k. 80 fr. les 100 kilos ; par caisses de 12 k. 84 fr. les 100 k. ; au détail, le 2 paquets de 250 grammes, 0.45.

Savons : en caisses de 50 k., Pur à cheval, 29 50 les 50 k. ; Abat-jour, 28.50 les 50k. ; Candeur, 25 fr. les 50 k. ; Echalote, 24 fr. les 50 k.,

Sel gros des îles d'Hyères, 11 à 11.50 les 100 kilos.

Sel fin table de 15 à 16 fr. les 100 k.

Farinette extra blanche, 14.50 à 15 fr. les 100 kilos.

Repasse tendre, 12 50 à 13.50 les 100 k.

Farinos : Coly, Dagraud, Morly et Cie, Billard, Parrel Berdianaka, Thomas et Cie grues.

Pétrole Atlantic, 14 fr. 50 la caisse à l'entrepôt d'octroi.

Pétrole Atlas, 12 fr. la caisse à l'entrepôt d'octroi.

Sucre de Paris, en paquets de 1 k. à 0,75 le kilo à la consommation.

Sucre de Paris, en paquets de 5 kilos à 0,725 le kilo.

Perdu à Vizzavona

de la gare à l'Hôtel Monte d'Oro, chaîne or avec pendant médaillon garni perles fines, bijou étranger.

Rapporter contre bonne récompense, Hôtel Monte d'Oro.

Cordonnerie Modèle

Bastia, 23, Boulevard Paoli, 33, Bastia

Eugène PERICCHI, propriétaire

Saison Printemps-Eté 1906

Grand choix de chaussures pour Hommes, Dames et Enfants

Rayon spécial de chaussures de luxe

Grandassortiment de chaussures en couleurs

Choix considérable de pantoufles

Prix très réduits

M. Eugène PERICCHI a l'honneur d'informer ses nombreux clients de l'intérieur et du Cap qu'il reçoit les ordres par correspondance et tous les soins seront apportés à leur prompte exécution.

La Maison se charge des réparations

Royal Windsor

LE CÉLÈBRE RÉGÉNÉRATEUR DES CHEVEUX

Essayez-en. Il ne vous coûtera rien si vous n'êtes pas satisfait.

Envoi franco sur demande. Prospectus contenant détails et attestations.

L'Art de Gagner de l'Argent à la Bourse

25 ans de succès, a valu à l'Auteur les félicitations des Financiers les plus distingués. — Envoi Gratis. — GAILLARD, 5, rue Feydeau, Paris.

MAISON DE CONFIANCE

BIJOUTERIE MATTEI

20, Boulevard Paoli

La BIJOUTERIE MATTEI a l'honneur de prévenir sa nombreuse clientèle, qu'elle ne vend que des articles absolument garantis, or 18 karats et argent 1er titre. Tous les objets par elle mis en vente sont marqués au prix connus et ont déjà subi une réduction sur les prix de vente.

La Bijouterie MATTEI pourra livrer aux prix les plus réduits, des articles de joaillerie, bijouterie, orfèvrerie, montres, chaînes, parures, alliances, etc., etc., broches or et argent 1er titre.

Sa devise est de vendre « bon et bon marché. »

Spécialité de stylets Vendetta-Corse. Réduction de 10 pour cent et garantis 18 karats.

MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION

Chaux hydrauliques et Ciments, marques de Villeneuve et Lafarge du Teil. — Plâtres gris et blanc. Carreaux-Mosaïques et vitrifiés. — Briques pleines et rendues. — Carreaux. — Fourneaux — Tuyaux en poterie et en grès.

FERS A PLANCHER

Fers en barres. Plats, Ronds, Carrés, Fil de fer, Ancres artificielles.

TUYAUX EN FONTE, EN GROS

Appareils Sanitaires

Charles CLEMENT & Cie

Entrepôts aux Magasins Généraux & Boulevard de Cardo, 1.

LIBRAIRIE OLLAGNIER

ENCRIERS

à fermeture automatique élastique

Système Colombani

Encriers classiques. — Encriers portatifs. — Encriers administratifs. — Encriers de fantaisie. — Encriers réclames.

AVIS

A vendre pour raison de santé, un magasin de faïence et verrerie, étagères, etc.

S'adresser rue Neuve, maison Gregori.

ANCIEN CABINET PRADÈRE

PIERRE SABATÉ

Chirurgien-Dentiste du Lycée

SUCCESSEUR

DENTS & DENTIERS (Systèmes perfectionnés)

OBTURATION & EXTRACTION DES DENTS sans douleur

Bd Paoli, 18, au 1er

Maison Benedetti

M. P. SABATÉ a l'honneur de prévenir sa nombreuse clientèle, d'avoir à sa matière en garde contre certains charlatans ambulants — se disant chirurgiens-dentistes — qui n'ont pas le droit d'exercer la profession et qui emploient des matières nuisibles à la santé pour la fabrication de fausse articulation.

Le Directeur-Gérant,
L. OLLAGNIER.

Bastia, Imprimerie Ollagnier.

Qu'on se le dise ?

Les Sirops de la Maison L. N. Mattei et Cie, surtout le *Grenadine* et le *Limon* sont sans contredit les meilleurs de tous.

Les goûter c'est ne plus en vouloir d'autres.

ANCIEN CABINET

DE M. LE DOCTEUR PASQUALINI

4, rue des Terreaux, Bastia

Fabrication et réparations de dentiers artificiels

F.-A. MORATI

Ancien chef de section

des hôpitaux de Dijon, de Marseille, etc., recevra, comme opérateur, en mécanique buccale, spécialement pour Mdd. les docteurs en chirurgiens-dentistes (diplômés).

N. B. — Les matières premières devant servir à la fabrication des dentiers proviennent des trois maisons de Paris.

A VENDRE

Futailles neuves et cuvages à de bonnes conditions.

S'adresser à MM. L. N. Mattei et Cie.

Orologeria Sanna

Trovasi in Corsicana,

aperto un magazino d'orologeria ove si eseguisco qualunque riparazione a prezzi millesimi e con garanzia.

PHAÉTON

A vendre, l'huit bons renseignements s'adresser à M. Dermecchi, rue de l'Opéra, Bastia.

PRIME INÉDITE

A NOS LECTRICES

Celles de nos lectrices qui voudront bien envoyer leur adresse à LA BRODERIE PRATIQUE 38, rue Centrale, à Lyon recevront gratuitement un exemplaire de ce journal, dont chaque numéro contient une page de dessins piqués d'une valeur de 1 fr. 50.

MESDAMES

Vous pouvez vous gagner facilement

500 francs par an

sur la vente de vos Toilettes, et vous toutes faire usage du journal de Modes

« LA SAISON »

le seul au Monde donnant par numéro environ 100 GRAVURES INÉDITES de Modes, etc. C'est vous dire que les patrons techniques, *Modes et Travaux de Mains* y sont traités d'une façon magistrale.

Cet organe ne publie aucun roman, ce qui permet de le laisser entre toutes les mains.

Modestie et Tranquillité : Édition de ses modèles

6 francs par an au lieu de 25 cent. le numéro avec un Supplément de Modes, une Planche de Patrons ou un Panorama en couleurs.

nombre Spécimen gratuit, 30, rue de Lille, Paris

Un très grand nombre de personnes ont rétabli leur santé et la conservent par l'usage des

PILULES DÉPURATIVES de GOLVIN

Remède populaire depuis longtemps efficace, économique, facile à prendre. Purifient le sang, il convient dans toutes les maladies chroniques ou accidentelles.

Dartres, Eczémas, Boutons, Démangeaisons, Furoncles, Anthrax, Abcès, Ulcères, Plaies, Varices, Hémorroïdes, Glandes, Rhumatismes, Faiblesse, Impuretés du sang, Maux d'estomac, Digestions pénibles, Migraines, Névralgies, Vertiges, Bourdonnements d'oreilles, Maux de tête, Manque d'appétit, Mauvaise haleine, Vomissements, Aigreurs, Renvois, Crampes, Coliques, Constipation, Diarrhée, Hémorroïdes, Glaires, Vers, Jaunisse, Pâles couleurs, Anémie, Epuisement, Faiblesse générale, Vieillesse prématurée, Impuissance, Pertes séminales, Maladies des voies urinaires, Rétention d'urine, Gravelle, Coliques néphrétiques, Hydropisie, Retour d'âge, Règles douloureuses ou irrégulières, Pertes blanches, Suites de couches, Maladies de la peau, Maladies du sang, Scrofules, Tumeurs, Ulcères

LES MOUCHES

Les mouches ont tous les droits sur les belles dormeuses,
Etoile qui voltige autour de ton cher front
Hésitante et hardie, imprudente et peureuse,
Est l'image à mes yeux de mon amour profond.

Sur le coin si joli de ta bouche rieuse
Je la vois se poser, ravissante leçon ;
Son aile s'emprisonne en tes boucles soyeuses
Et sans t'importuner, elle bruit sa chanson.

Et moi je t'importune, ô ma blonde amoureuse,
Et je sais t'éveiller de ton sommeil profond,
Si je mets un baiser sur ta bouche rêveuse,
Si ma lèvre tremblante effleure ton doux front.

JULES RENAR.

ses armes et on appelle encore dans le pays cette famille les *Turchi*.

L'histoire de cette souveraine est tellement romanesque qu'on la prendrait pour un vrai roman.

Aucune histoire n'est cependant plus véridique, comme le prouvent plusieurs documents que nous avons sous les yeux.

Le premier de ces documents n'est pas banal. C'est un acte d'accusation que l'on trouvera dans la *Gazette des tribunaux*, de Paris, du vendredi 20 février 1829, quatrième année, n° 1402. Voici ce que vous lirez à la première page du journal :

« COUR DE JUSTICE CRIMINELLE DE LA CORSE
(Bastia).

» *(Correspondance particulière).*

» Aventures romanesques d'un Corse et de sa fille, impératrice du Maroc. — Accusation de vol.

» La cause suivante, dont les détails et les antécédents ont vivement excité la curiosité publique, a été jugée à l'une des dernières audiences de la Cour de justice criminelle de Corse. »

L'histoire est un peu longue et le style du magistrat corse manque parfois d'éloquence ; mais on lui pardonnera aisément, tant l'affaire est curieuse et les détails du procès bizarres. On nous en voudrait de ne pas donner une copie littérale et complète du compte-rendu de la *Gazette des tribunaux*. Avec des jour..aux aussi pointilleux que les journaux allemands, il ne faut pas écourter les documents et négliger de mettre les points sur les *i*.

⁂

« Vers 1788, dit l'acte d'accusation, le sieur Franceschini, habitant de la Balagne, de retour de l'île de Sardaigne, où il venait de se marier, fut capturé avec sa nouvelle épouse par un corsaire algérien. Conduits à Alger, les deux époux furent, comme tous les esclaves chrétiens, exposés en vente et achetés par un riche particulier du lieu. Franceschini ne fut point séparé de son épouse, dont il eut deux garçons et une fille, nommée Davia. Il paraît qu'il n'était pas dépourvu de mérite, car il parvint en peu de temps à gagner les bonnes grâces de son maître, du pacha et à ramasser une fortune assez considérable. Franceschini demanda et obtint alors de retourner en Corse avec sa famille.

» Chargé des présents du pacha et de son petit trésor, il laissa voile vers sa patrie, lorsqu'un corsaire du Maroc l'arrêta, le dépouilla et prétendit ne servir de toute la famille qu'il amena au Maroc. Là, ils furent de nouveau vendus à l'un des plus puissants seigneurs, et Franceschini obtint de nouveau la faveur de n'être point séparé des siens. Bientôt après, il captiva la bienveillance de son nouveau maître, au point qu'il fut présenté à l'Empereur, qui l'accueillit avec intérêt et demanda à voir sa famille. La jeune Davia avait alors 7 ans. Ses charmes frappèrent l'Empereur, et les riches présents dont Franceschini fut comblé ne lui permirent pas de douter des sentiments qui animaient l'Empereur à l'égard de sa fille.

» Franceschini était cependant tourmenté du désir de retourner dans sa patrie. Il demanda cette faveur à l'Empereur, qui la lui accorda, à condition qu'il lui laisserait la jeune Davia, qu'il promit de faire élever à sa Cour. La condition était dure, mais il fallait l'accepter : la famille fut obligée d'y consentir ; elle partit et parvint heureusement en Corse.

» Cependant, rentré dans ses foyers, Franceschini ne pouvait supporter l'humiliation et la douleur d'avoir laissé sa fille dans un sérail. Il conçut le projet hardi d'avoir par la force ce qu'il n'aurait pu obtenir par les prières et les supplications. Il arma un corsaire et avec plusieurs de ses parents dévoués, il se dirigea vers le Maroc, avec l'intention d'enlever un prince de la famille impériale et d'obtenir sa fille par un échange. Il débarque à Salé ; mais il y est atteint d'une maladie et succombe en peu de jours.

» Privée de son chef, l'expédition ne put continuer son entreprise et rentra en Corse.

» Depuis longtemps, on n'avait plus de nouvelles de Davia, lorsqu'en 1795 des agents de l'empereur du Maroc vinrent en Corse chercher la famille Franceschini. La jeune Davia était devenue impératrice. Sa mère et ses deux fils suivirent les agents et, étant arrivés au Maroc, ils furent reçus avec tous les honneurs dus aux princes de la famille impériale. L'Impératrice demanda la permission de rester auprès de sa mère et de ses frères ; l'Empereur y consentit et leur donna comme résidence un palais avec cinq cents esclaves.

» Davia, à qui son époux avait reconnu un mérite supérieur, était consultée sur les affaires de l'Empire. Dans une de ces révolutions de palais, si fréquentes dans les Cours turcs, l'Empereur fut empoisonné par son fils, qui lui succéda. Davia n'en fut pas moins respectée par l'usurpateur et traitée en impératrice. En 1807, elle fit un voyage à Larache, où elle mourut de la peste.

» Sa mère continua à vivre à Maroc avec son fils Augustin. L'autre fils, consul général de Maroc à Gênes, y était décédé en laissant un fils, Jacques-Marie, qui se retira en Corse. La mère de l'impératrice étant aussi décédée, Augustin s'empara de sa succession et retourna dans sa patrie en 1822. Tout le monde le croyait chargé de richesse, car il revenait d'un pays que sa sœur avait gouverné.

(A suivre).

GAZETTE DEPARTEMENTALE

ILE-ROUSSE. — Nous apprenons avec un réel plaisir le prochain mariage du sympathique Simon Santini, fils de l'aimable débitant de liqueurs et tabacs, avec Mlle Frassati, couturière, la charmante et gracieuse sœur de M. Frassati, instituteur-adjoint.

Nous adressons aux jeunes fiancés l'expression de nos meilleurs souhaits ainsi que nos plus chaleureuses félicitations pour cette union qui est des mieux assortie.

La société philharmonique particulièrement a fait un heureux devoir d'apporter ses sincères vœux du bonheur à l'un de ses membres les plus distingués.

⁂

SPELONCATO. — Nous sommes heureux de signaler l'arrivée à Speloncato de M. Laffont, l'éminent professeur à l'école des Beaux-Arts de Toulouse, officier de l'Instruction publique, et de son aimable compagne, Mme Laffont, née Papi, notre concitoyenne, premier prix du Conservatoire de musique et de chant. Ces sympathiques touristes ont l'intention de passer au milieu de nous une partie de leurs vacances et comptent mettre à profit leurs visites dans la Corse. Le génie du distingué artiste saura mettre en lumière les merveilles de nos sites enchanteurs, et les créations qu'il lui sera donné de produire auront un intérêt qui n'échappera pas aux connaisseurs. Si nous devons en juger par une esquisse, qu'il a bien voulu nous soumettre d'une vue de Speloncato, prise de la fontaine renommée de Carugnelli, nous pouvons affirmer que le talent de notre hôte est d'une exubérance, d'un réalisme qui le classent bon premier parmi les maîtres de la palette. Ajoutons que Mme Laffont est aussi un grand sculpteur. Toutefois s'enorgueillit de la décoration de la salle de spectacle du théâtre du Capitole qui le lui doit en grande partie. Dans toutes ses œuvres, M. Laffont, déploie une vitalité et une verve merveilleuses, bien faites pour piquer le curiosité, parfois même pour exciter l'admiration de tous les amis de l'art.

Mme Laffont a bien voulu, sur les instances de l'élite de la population, prêter son gracieux concours à la messe solennelle dans l'église Sainte-Marie. Dans la *Toia pulchra* et et l'*Ave Maria*, du Mascagni, elle a été d'un talent remarquable, tel lest tout personnel vraiment droit au but qui est de renforcer l'expression des sentiments, sans interrompre ni affaiblir l'action par des ornements superflus.

Nous présentons à M. et Mme Laffont nos plus sincères souhaits de bienvenue.

A.

Ce que disent les Journaux

La République Française

A propos du discours de M. Valle à Chalons-sur-Marne sur la séparation :

« Il en est de la loi de 1905 comme de celle de 1901. Il y a deux méthodes d'application : il y a celle qui consiste, par une interprétation à la fois juridique et libérale, à laisser les églises ouvertes et à tolérer le culte public dans les conditions du droit commun, et puis il y a l'autre qui consiste à faire le contraire, et de même qu'on a transformé la loi Waldeck en loi Combes, à transformer la loi Briand en loi Valle. C'est sur ce point précis que nous aurions été curieux d'entendre les explications du Demosthène d'Epernay. Mais puisque M. Valle est si fortement enclin de l'application de la loi, il va avoir une occasion magnifique de faire voir ses talents. M. Chéneaux vient en effet de prendre la plume de Carlsbad pour nous révéler que les diverses lois sur les congrégations religieuses étaient restées lettre morte. Pourquoi ? Serait-ce qu'en 1906, comme en 1902, il y aurait deux périodes pour l'application d'une loi, celle qui précède le scrutin où il est prudent de la laisser dormir, et celle qui la suit, où il est sans inconvénient de la réveiller ? »

Le Soleil

Juifs, protestants, francs-maçons ou libres-penseurs s'acharnent contre les catholiques. Ils fomentent les discordes, approuvent les violences, ne voyant pas qu'ils fournissent eux-mêmes des arguments que l'on invoquera un jour pour fermer leurs temples et leurs banques. Leur haine du catholicisme les aveugle à ce point qu'ils oublient les leçons de l'histoire et les règles de la logique. Toutes les croyances et tous les intérêts sont solidaires. Quand on a laissé toucher à la conscience et à la propriété d'un voisin détesté, on peut se préparer à subir bientôt les mêmes attentats à son culte et à ses biens. C'est l'histoire d'hier et ce sera celle de demain.

MIGRAINES
GASTRITE
INSOMNIES
CONSTIPATION
ET TOUTES AFFECTIONS DE L'ESTOMAC, DU FOIE ET DES REINS SONT GUÉRIES PAR LE REMÈDE UNIVERSEL,
LA TISANE AMÉRICAINE DES SHAKERS

M. J. Matteoli, antiquaire, 30 rue de la Fontaine-Neuve, Ghisonaccia, écrit : « Grâce à votre excellente remède, la Tisane Américaine des Shakers, j'ai été guéri d'une grave maladie de l'estomac, et je me porte aujourd'hui comme un charme. Tous ceux qui souffrent pour cause de mauvaise digestion,

LA TISANE AMÉRICAINE DES SHAKERS

En vente dans toutes les pharmacies. Dépositaire à Bastia : M. Charles Fanton, pharmacien à Lille, qui a introduit en France la Tisane Américaine des Shakers, une brochure gratuite sur les maladies et le soin de les guérir.

Petite Gazette

Variations Atmosphériques du 26 août

Thermomètre — 7 heures du matin + 24
à midi + 27 à 6 heures du soir + 24
Maxima + 29 5 Minima + 18 5
Baromètre — 7 heures du matin, 764 mm.
à midi, 764 mm. 6 heures du soir, 764 mm.
Vent. — Dans la matinée, calme.
Dans l'après-midi, id.
Etat du ciel, découvert.
Pluviomètre, à 7 h. du matin : 0 mm

⁂

Nouvel impôt

En ces temps où l'impôt sur le revenu inquiète tous les esprits, il nous vient de l'Italie une nouvelle faite pour intéresser au suprême degré nos élégantes. Il s'agit d'un impôt sur le luxe de l'habillement féminin, payé par les grandes dames florentines de jadis.

Dans les archives de l'Etat, à Florence, il existe en effet un registre bien curieux qui témoigne de la liberté qu'en tous temps eurent les dames florentines de s'habiller avec la pompe que leur richesse leur permettait ; mais cette liberté était frappée d'impôt et, tout comme nos bicyclettes, les robes de ces dames portaient une rondelle de plomb pour témoigner de l'acquittement de la taxe.

Le registre des Archives de Florence nous donne de curieux détails sur les ajustements et les garnitures soumis aux droits, tels que les étoiles, roses, papillons, petits oiseaux, lys, dragons, têtes de cerfs, etc. ; les étoffes étaient presque toujours de soie, et les couleurs préférées étaient le vermillon, le bleu, l'écarlate, le sanguin, le blanc, le vert.

Les autorités veillaient à l'exécution de cette loi sur l'habillement et on cite le cas d'une fillette de dix ans, du nom de Antonia de Médicis, traduite devant les tribunaux pour avoir orné sa tête d'une guirlande dont le poids et l'ampleur dépassaient ceux prévus par la loi somptuaire.

⁂

Contributions indirectes

M. Alfonsi, commis des contributions indirectes à La Seyne, est nommé aux mêmes fonctions à Tonlon-Mourillon.

⁂

Un bon souvenir

On lit dans le « Gaulois » :

On a appris la mort d'une femme qui mérite de ne pas être oubliée : Mme Conneau, veuve du premier médecin de Napoléon III et dont les obsèques ont eu lieu à la Trinité.

Le docteur Conneau a été, on le sait, l'ami fidèle autant que le médecin de l'Empereur, qui ne se sépara jamais de lui. Il avait été son ami dans l'exil ; il le fut jusqu'à la fin.

Mme Conneau était célèbre par sa beauté et surtout par sa voix admirable, que l'Empereur et l'Impératrice aimaient à entendre et dont beaucoup de Parisiens ont conservé le charmant souvenir.

La fille de M. et de Mme Conneau était à peu près du même âge que le Prince Impérial ; il fut le compagnon de ses jeux avec le fils aîné du général comte Fleury, et peu de personnes ont vécu plus que la famille Conneau dans l'intimité des Tuileries.

Le fils du docteur Conneau est aujourd'hui un brillant colonel de cavalerie.

Rappelons une anecdote : le docteur Conneau, comme premier médecin de l'Empereur, aux appointements de trente mille francs par an, était de droit président de l'Académie de médecine.

Il déclina cet honneur, disant qu'il devait plus à l'amitié de l'Empereur qu'à son mérite. Mais l'Académie de médecine, connaissant sa modestie autant que son mérite, le nomma membre associé.

⁂

Nouvelles coloniales

M. Terramorsi, conducteur des ponts et chaussées de 4e classe, en Cochinchine, est promu au grade de conducteur de 3e classe.

— M. Grisoli, commis de 2e classe, est promu commis de 1re classe.

⁂

Tabac à priser

Les petits ruisseaux font les grandes rivières ; le tabac, qui se consomme par petits paquets, en arrive à former un tout colossal ; et la vulgaire prise, la petite pincée de poudre que l'on s'introduit subrepticement, par un geste plus ou moins élégant, dans les narines, prend un développement phénoménal.

Est-ce l'exemple de l'Amérique où les chauffeurs, comme nous l'avons dit, ont remplacé le cigare et la cigarette par le tabac à priser, qui détient sur nous, est-ce le bon marché de ce vice, toujours est-il que ce produit a fait un tant énorme, et que cette année on a vendu 4.640.457 kilogrammes de tabac en poudre !

Sous la Régence on prisait à jet continu ; priser devint même un art. Avec quelle élégance, après avoir aspiré sa prise, dont une partie tombait sur le jabot, nos petits maîtres, par une légère chiquenaude, faisaient-ils voler la poudre noirâtre! Le geste était exquis. Aujourd'hui on ne porte plus de jabot mais on commence à priser plus que nos ancêtres, et il est permis de se demander avec effroi si cette mode ne va pas se généraliser ! Pouah ! ma chère, quelle horreur !

⁂

Contravention

La police a dressé procès-verbal contre le nommé J. S., qui avait déposé du fumier dans la cour de la maison qu'il habite.

⁂

Un record natatoire

On peut encore parler de natation en ce moment. Et c'est ainsi qu'après la traversée de Paris à la nage un chercheur nous rappelle un exploit qui n'était pas banal non plus.

En 1856, la ville de Lyon fut inondée et les pertes matérielles se chiffrèrent par dizaines de millions. Le dimanche 31 juillet, un nageur émerite du temps fit le pari de traverser la Rhône, portant sur son ventre un guéridon garni d'une bouteille de vin, de six verres et d'une assiette pleine d'œufs.

Et il fit comme il avait dit. Il gagna son pari aux applaudissements d'une foule immense massée sur les quais.

⁂

Avis

M. P. Sabatù, chirurgien-Dentiste, a l'honneur d'informer sa nombreuse clientèle, que son cabinet sera fermé du cinq août au dix septembre.

⁂

A louer

Un magasin, ancien bureau. A C. Southwell.

Un magasin, ancien dépot des tabacs de l'Etat, entrée Bd Paoli.

Maison Fantauzzi.

S'adresser à MM. L. N. Mattei et Cie.

⁂

Avis

M. Pierre Polacci, négociant, prévient le public qu'il ne répond plus des dettes que pourrait contracter son fils Edouard.

⁂

Maladies des yeux

Docteur Alexandroff, Cours Grandval, 2, à Ajaccio.

Les malades qui entrent en traitement dans sa Clinique, sont placés sous la direction d'une dame française compétente.

⁂

A vendre

A vendre d'occasion, ensemble ou séparément, cheval trotteur, 5 ans, tilbury et harnais.

S'adresser à M. Villa (Hôtel de France).

⁂

Occasion

Un joli pressoir à vendre. S'adresser à MM. L. N. Mattei et Cie.

⁂

Mots de la fin

Entendu à la plage de Toga.

Deux hommes politiques causent.

— La question de la suppression des sous-préfets a fait un grand pas, dit l'un : ces fonctionnaires ne tiennent plus qu'à un fil.

L'autre, rossement :

— C'est le sort de tous les..... pantins !

BASTIA-QUINQUINA
AU VIN DE BANYULS
SPÉCIALITÉ
de la Maison Bourgeois Frères
BASTIA (Corse)
Apéritif
Digestif
Fortifiant

DERNIÈRES NOUVELLES

Service télégraphique spécial du *Petit Bastiais* 00458

ATTENTAT CONTRE LE MAIRE DE TOULON

Toulon, 26 août.

M. Escartefigue, maire de Toulon, a été victime, hier, dans l'après-midi, d'un attentat.

Deux grosses pierres, pesant chacune deux kilos, ont été lancées sur lui non loin du village de La Valette, qui est situé à 4 kilomètres de Toulon.

M. Escartefigue, qui se rendait dans sa villa, n'a pas été atteint.

L'agent de police qui l'accompagnait, a été grièvement blessé.

Deux arrestations ont été opérées.

L'attentat contre M. STOLYPINE et la *Presse française*

Paris, 26 août.

La plupart des journaux parus aujourd'hui commentent sévèrement l'odieux attentat que nous avons annoncé hier dans nos télégrammes, et qui a fait plus d'une soixantaine de victimes.

Le « Gaulois » dit que cet attentat est un acte de barbarie épouvantable.

« L'Humanité » dit que les révolutionnaires emploient les armes que l'imbécillité criminelle du Tsar leur a laissées.

La « Petite République » annonce que M. Stolypine lui-même a reçu une blessure assez grave.

Sacres DE NOUVEAUX ÉVÊQUES

Mgr Morelle

Paris, 26 août.

Le sacre de Mgr Morelle, le nouvel évêque de Saint-Brieuc, a eu lieu ce matin, à l'église Saint-Sulpice, devant près de deux cents prêtres et de très nombreux fidèles.

Le prélat consécrateur était Mgr Amette, coadjuteur de Paris, qui a été à Saint-Sulpice le confidicipie et l'ami de Mgr Morelle. Il était assisté de Mgr Déchelette, d'Hiérapolis, auxiliaire de Lyon, et de Mgr Dunais, évêque de Beauvais, tous deux également confidentiels et amis à Saint-Sulpice de Mgr Morelle.

On remarquait dans l'assistance Mgr Montagnini, auditeur de la nonciature et Mgr Dubourg, le nouvel archevêque de Rennes.

Mgr Castellan

Marseille, 26 août.

Le sacre de Mgr Castellan, le nouvel évêque de Digne, a eu lieu ce matin, à 9 heures, à la Cathédrale, au milieu d'une affluence extraordinaire.

Dix évêques et près de trois cents prêtres assistaient à cette imposante cérémonie.

Mgr Castellan a donné la bénédiction, à 5 heures du soir, à l'église Saint-Charles, rue Mont-grand.

L'insurrection Cubaine

New York, 26 août.

La révolte de l'opposition libérale contre le président Palma prend des proportions sérieuses.

Le gouvernement est obligé de recruter jusqu'à des jeunes gens de quinze ans pour pouvoir porter à 6.000 hommes l'effectif de ses troupes, et dominer les bandes de guerillas qui se sont levées dans les diverses provinces.

Dans la province de Pinar-del-Rio, le général Guerra s'est emparé de San-Juan-de-Martinez, terminus du chemin de fer de l'Ouest, et a télégraphié à l'administration de cette ligue que si d'autres troupes étaient embarquées, il ferait sauter les ponts et détruirait le matériel.

Un des points inquiétants de la situation, c'est que si beaucoup de Cubains protestent de leur fidélité, la masse du peuple reste inerte, espérant peut-être qu'un changement de présidence procurerait au pays plus de liberté et une autonomie plus réelle.

EN ITALIE

Secousses violentes de Tremblement de terre à Salsomaggiore

Milan, 26 août.

Une violente secousse de tremblement de terre a été ressentie, hier soir, à Salsomaggiore.

Il n'y a aucune victime à déplorer.

Les dégâts matériels sont assez importants.

EN RUSSIE

L'EXPLOSION DE LA BOMBE dans la villa du Président du Conseil

Soixante victimes

Les deux enfants de M. Stolypine ont eu les jambes arrachées, — Le général Samatine et M. Kovostow, membre du Conseil de l'Empire, figurent parmi les morts. — Les quatre assassins ont été tués.

Paris, 26 août.

Les dépêches qui arrivent de Saint-Pétersbourg donnent des détails horribles sur l'attentat dirigé contre M. Stolypine, président du conseil des Ministres.

Les lâches assassins profitèrent du jour de réception de M. Stolypine pour mettre leur sinistre projet à exécution ; ils ont lancé la bombe au moment où il y avait une centaine de personnes dans le jardin de la villa du président du conseil des ministres.

Le nombre des victimes dépasse la soixantaine. Trente personnes ont été tuées ; trente-quatre sont blessées très grièvement.

Les deux fillettes de M. Stolypine ont eu les jambes arrachées.

Parmi les victimes figurent le général Zamatine et M. Kovostow, membre du Conseil de l'Empire.

L'aîné des filles de M. Stolypine est à toute extrémité.

Les quatre assassins ont été tués sur le coup.

Tous les journaux russes, libéraux et radicaux, déplorent ce lache et odieux attentat.

TRANSPORTS DIRECTS
entre Bastia et les ports du Nord
Services bi-mensuels de vapeur de BASTIA pour
LONDRES, LIVERPOOL, NEWCASTEL ANVERS, HAMBOURG et les ports d'ESPAGNE
Pour dates des départs et tous les renseignements s'adresser à Mr ARTHUR C. SOUTHWELL

Pensionnat de Jeunes Filles
Erbalunga près Bastia

Préparation au Brevet élémentaire et au Brevet supérieur.
Cours de Musique, Dessin, Peinture.
Langues étrangères : italien et anglais.
Les élèves sont formées à tous les travaux d'aiguille.
L'installation, située en pleine campagne, ne laisse rien à désirer pour la santé des enfants.
Sur la demande des parents qui ne pourraient pas commodément se rendre à Erbalunga, leurs filles leur seraient conduites à Bastia au jour qu'ils voudraient bien indiquer.
Pour tous renseignements s'adresser à Madame la Directrice du Pensionnat.
La rentrée aura lieu le 2 octobre.

Orezza-les-Eaux
Villa Granajola
PROPRIÉTÉ DU Dr MANFREDI

L'Hôtel sera ouvert à partir du 1er juillet sous la direction de M. Henri Courchot.
Un cuisinier de Nice est attaché à l'établissement. Un service d'omnibus sera à la disposition des voyageurs.
Prix de la Pension :
Table d'hôte, 5 francs par jour ; Chambres, 2 et 3 francs.
Pour tous renseignements s'adresser à Mme veuve Manfredi, villa Granajola, Orezza.
N. B. — On prend des arrangements pour familles.
L'hôtel restera ouvert jusqu'à la fin de septembre.

CAFÉ-RESTAURANT DES GOURMETS
A partir de 4 heures
GLACES
Fraise

Demander partout
« UN MORELLI »
Grand Vin Apéritif
Grand Prix à l'Exposition Internationale (Bastia 1906)
La plus Haute Récompense

Vin de Propriétaire
garanti naturel
A vendre
200 hectolitres de vin rouge des vignes de Gentile, à la marine de Farinole.
Grande cave sur la route nationale de Farinole à Pastricciola.
Dépôt à Bastia.
S'adresser au propriétaire, M. de Gentile, 5, boulevard de Cardo, Bastia.

A vendre de suite
1° Etages de maisons rue de la Fontaine-Neuve ; rue Droite, n. 1 ; rue Saint Joseph, n. 6.
2° Diverses parcelles de terrain à Miselli (Tcg).
3° Propriété rurale, avec maison à Sant-Quilli, territoire de Farlani.
4° Propriétés à Monserato et à Borgodoro.
Voir : M. J. Matteoli, ex-commissaire (Etude de Me Mingaloni).

Grand entrepôt de Vins
CORSES, D'ALGÉRIE & D'ITALIE
ORESTE BIAGINI
5, Avenue Carnot, Bastia
GRAND PRIX
à l'Exposition Internationale de Bastia
VINS DE TABLE
D'ALGÉRIE : Rouge, 0,30 et 0,35 c. le litre. Blanc, 0,30 c. le litre.
DU PAYS : Rouge 0,30 et 0,35 c. le litre. Blanc à 0,40 c. le litre.
VIN A DESSERT
provenant des meilleurs crus
0,60 à 1 fr. la bouteille(verre à rendre)
VIN DE CHIANTI (Italie)
1 fr. 25 le flacon de 2 litres,1,2 environ
Vins mousseux 1 fr. 25.
Muscat de Frontignan à 1 fr.
Vermouth de Turin à 1 fr. 25;
Vin de Malaga à 1 fr. 25.
Vin Madère, Gattinara, 1[fr. 25.
Apéritif « Le Pif » 1 fr. 25.
Quinquina « l'aspenet, » 1 fr. 25.
HUILE D'OLIVE pure garantie
1 franc le litre.
LIVRAISONS A DOMICILE
Conditions spéciales pour le Gros
La Maison prête le matériel à titre gracieux.
Dépositaire de la Scierie Hollandaise. — Planches de Pin laricio de toutes dimensions. Lattes à plafonds et Litteaux pour tolitures. Chevrons, poutres et madriers.
Bois de toutes dimensions sur commande.
Sciure de bois de pin, blanche 1 fr. le sac

RAISINS
La Maison L. N. Mattei et Cie a l'honneur de prévenir sa nombreuse clientèle que la récolte des raisins si renommés de son domaine de Pineto commencera le 5 septembre prochain.
On peut dès à présent arrêter des parties.
S'adresser aux bureaux 15, place Saint-Nicolas.

A VENDRE
à Ajaccio
fonds de commerce Librairie Papeterie, belle situation.
S'adresser au bureau du journal.

Futailles à vendre
neuves et usagées
de toutes contenances, grand choix de bordelaises, bonnes occasions.
A. PADOVANI,
7 Route du Cap, Bastia

147 — FEUILLETON DU PETIT BASTIAIS

Le Conducteur d'Omnibus

PAR
ALFRED SIRVEN & A. SIÉGEL
TROISIÈME PARTIE

LA MÈRE

« Il n'a pu empêcher que je le sois arrêtée de nouveau et, s'il s'est rangé contre lui du côté de mon tuteur, c'est qu'il devait vivre près de moi, car il m'aime profondément et son affection est si ardente qu'elle a fini par me gagner.

« J'aime M. Méronville, je le lui ai avoué et je te prie de consentir à notre mariage.

« J'ajoute que je ne doute pas de ton consentement, car avant tout, tu veux me voir heureuse, je le sais, et je sens que je ne pourrai l'être avec un autre homme que celui que j'ai choisi.

« J'ignore pourquoi tu as retiré à M. Méronville ton amitié et ta confiance ce qui a eu longtemps possédées et que je te supplie de lui rendre.

« Tu examineras mon vœu en songeant à l'entraînement irrésistible qui me pousse vers lui.

« Je suis tellement résolue à épouser M. Méronville que, si tu ne me donnes pas ton consentement, il est inutile de chercher à me voir, car j'éviterai ta présence pour nous épargner à toutes les deux la chagrin d'une discussion pénible.

« Si, au contraire, tu consens, viens ! la maison de mon tuteur, la mienne, s'ouvrira toute grande devant toi et jamais plus nous ne serons séparées, car mon bonheur, qui l'aime au fond, sera heureux de recevoir à son foyer la mère de sa femme.

« Pardonne moi, chère maman, des paroles qui, dans mon égarement actuel, ont pu dépasser ma pensée.

« Ne suis pas fâchée contre moi, mère adorée et, malgré tout ce que tu viens de lire, ne doute pas de ma tendresse, car tu ne sauras jamais, non, jamais, à quel point je l'aime !

« Ta fille,
« MARIE. »

La malheureuse jeune fille avait dû faire un effort terrible pour écrire ces deux lettres.

Nous savons que, vis-à-vis de Jean-Paul, son but avait été de lui faire croire à un abandon voulu pour que, donné par sa trahison, il cessât de l'aimer et souffrit moins de le perdre.

Quant à sa mère, elle savait qu'elle l'affligerait profondément en lui avouant son amour prétendu pour Méronville.

Mais elle aimait mieux encore la chagrier, ainsi que la faire rougir en lui déclarant la véritable raison qui la guidait.

Sûrée jusqu'à l'invraisemblance, la passion dont elle se disait animée était cependant le seul prétexte qu'elle pût alléguer pour décider sa mère à la donner à un homme que, par elle, elle avait appris à mépriser.

Ces larmes, l'œil perspicace de Mme Lorinl les avait déjà devinées quand Jeanne lui dit :

— Marie a pleuré en m'écrivant cette lettre. Je ne crois pas à cet amour invraisemblable pour cet homme, il n'a pu l'amener là qu'en la torturant en lui brisant le cœur. Vous penserez comme moi quand vous aurez lu ces lignes.

Jean-Paul, son père et sa grand'mère parcoururent, pétrifiés de stupeur, la lettre adressée à Mme de Derly, pendant que celle-ci prenait connaissance de l'inexplicable billet d'adieu de Marie au jeune homme.

Tous étaient du même avis à présent, même Lorinl.

Ils étaient persuadés que Marie mentait et que son mensonge était noble comme son cœur, sublime comme sa bonté.

— Je ne laisserai pas se commettre cette abomination, dit Jean-Paul avec impétuosité, j'irai trouver ce misérable, je le provoquerai et, si Dieu est juste, je le tuerai.

Mais Mme Lorinl, toujours sage :

— En tout état de cause, tu n'as pas le droit de compromettre Marie, Jean-Paul ! Si quelqu'un a le devoir de la protéger, ce n'est pas toi, mais sa mère.

— Ce devoir, je le remplirai, je vous le jure ! s'écria Jeanne, infiniment exaltée. Jamais, moi, vivante, ma fille ne sera l'épouse de Méronville.

— Arrivons au but de votre visite, car je suppose que vous n'êtes pas venue uniquement pour m'insulter.

— Oh ! n'insulte pas un homme comme vous, on le déshonore.

— Je ne perdrai pas mon temps à vous traiter selon votre mérite, je vous dirai seulement : je connais vos projets et je vais les déjouer.

— Déjouer ! madame, brisons là. Vous êtes libre d'accepter ou de refuser votre consentement à mon mariage avec Marie. Mais songez que si ce mariage n'a pas lieu, par votre faute, elle connaîtra par moi le véritable motif de votre opposition, ce motif qui vous humilie à ce point que vous aimerez mieux mourir que de le lui avouer.

— Vous poursuivre l'impudeur jusqu'à le lui dire vous-même ? Vous êtes un misérable et pourtant je vous en défie ! dit-elle, belle d'indignation sous ses cheveux blancs.

(A suivre).

FARINE LACTÉE NESTLÉ
Aliment préféré des enfants.

Cordonnerie Modèle

Bastia, 33, Boulevard Paoli, 33, Bastia

Eugène PERICCHI, propriétaire

Saison Printemps-Eté 1906

Grand choix de chaussures pour Hommes, Dames et Enfants

Rayon spécial de chaussures de luxe

Grand assortiment de chaussures en couleurs

Choix considérable de pantoufles

Prix très réduits

M. Eugène PERICCHI a l'honneur d'informer ses nombreux clients de l'intérieur et du Cap qu'il reçoit les cadres par correspondance et tous les soins seront apportés à leur prompte exécution.

La Maison se charge des réparations

Royal Windsor

LE CÉLÈBRE

RÉGÉNÉRATEUR DES CHEVEUX

AVEZ-VOUS DES CHEVEUX GRIS?
AVEZ-VOUS DES PELLICULES?

Employez le ROYAL WINDSOR, qui rend aux Cheveux gris la couleur et la beauté naturelles de la jeunesse. Il arrête la chute des Cheveux et les fait repousser les Pellicules. Il est le SEUL Régénérateur des Cheveux naturels. Résultats inespérés. Vente constante assurée.

Exigez sur les flacons les noms Royal Windsor de toutes les bonnes Maisons de Parfumerie et Bazars d'Orient.

EN DÉPOT : 26, rue d'Enghien, PARIS

Envoi franco sur demande du Prospectus contenant détails et attestations

L'Art de Gagner de l'Argent à la Bourse

25 ans de succès, a valu à l'Auteur les félicitations des Financiers les plus distingués. — Envoi Gratis. — GAILLARD, 5, rue Feydeau, Paris.

MAISON DE CONFIANCE

BIJOUTERIE MATTEI

20, Boulevard Paoli

La BIJOUTERIE MATTEI a l'honneur de prévenir sa nombreuse clientèle, qu'elle ne vend que des articles absolument garantis, or 18 karats et argent 1er titre. Tous les objets par elle mis en vente sont marqués au prix connus et ont déjà subi une réduction sur les prix du vente.

La Bijouterie MATTEI pourra livrer aux prix les plus réduits, des articles de joaillerie, bijouterie, orfèvrerie, montres, chaînes, parures, *alliances*, etc., etc., broches or et argent 1er titre

Sa devise est de vendre « bon et bon marché. »

Spécialité de stylets Vendetta-Corse. Réduction de 10 pour cent or garanti 18 karats.

MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION

Ciment hydraulique et Ciments, marques de Villeneuve et Le Teil. — Plâtre gris et blanc. Carreaux-Mosaïques en ciment. — Briques pleines et vides. — Carreaux. — Tuyaux de pavage en grès.

FERS A PLANCHER

Fers en bottes: Plats, Ronds, Carrés, Fil de fer, Roues artificielles.

TUYAUX EN FONTE, EN GROS

Appareils Sanitaires

Charles CLÉMENT & Cie

Entrepôts aux Magasins Généraux et Boulevard de Cardo, 1.

LIBRAIRIE OLLAGNIER

ENCRIERS

à fermeture automatique élastique

Système Colombani

Encriers classiques. — Encriers portatifs. — Encriers administratifs. — Encriers de fantaisie. — Encriers réclames.

AVIS

A vendre pour raison de santé, un magasin de faïence et verrerie, étagères, etc.

S'adresser rue Neuve, maison Gregori.

ANCIEN CABINET PRADÈRE

PIERRE SABATÉ

Chirurgien-Dentiste du Lycée

SUCCESSEUR

DENTS & DENTIERS (Systèmes perfectionnés)

OBTURATION & EXTRACTION DES DENTS sans douleur

Bd Paoli, 15, au 1er

Maison Benedetti

M. P. SABATÉ a l'honneur de prévenir sa nombreuse clientèle, d'avoir à sa mettre en garde contre certains charlatans exhibitionnistes — se disant chirurgiens-dentistes — qui n'ont pas le droit d'exercer la profession et qui exploitent des matières nuisibles à la santé pour le tromperie de toute sentimentale.

Le Directeur-Gérant,
J.-B. OLLAGNIER.

Bastia, Imprimerie Ollagnier.

Qu'on se le dise?

Les Sirops de la Maison L. N. Mattei et Cie, surtout la *Grenadine* et le *Limon* sont sans contredit les meilleurs de tous.

Les goûter c'est ne plus en vouloir d'autres.

ANCIEN CABINET

DE M. LE DOCTEUR PASQUALINI

4, rue des Terreaux, Bastia

Fabrication et réparations de dentiers artificiels

F.-A. MORATI

Ancien chef de section des hôpitaux de Dijon, de Marseille, etc., travaille, comme opérateur, au mécanique dentaire, spécialement pour MM. les docteurs et chirurgiens-dentistes (diplomés).

N. B. — Les matières premières devant servir à la fabrication des dentiers proviennent des trois maisons de Paris.

A VENDRE

Futailles neuves et usagées à de bonnes conditions.

S'adresser à MM. L.-N. Mattei et Cie.

Orologeria Sanna

Trovasi in Corviene,

aperto un magazino d'orologeria ove si eseguisce qualunque riparazione a prezzi mitissimi e con garanzie.

PHAÉTON

à vendre. Pour tous renseignements s'adresser à M. Bernacchi, rue de l'Opéra, Bastia.

PRIME INÉDITE

A NOS LECTRICES

Celles de nos lectrices qui voudront bien en voyer leur adresse à LA BRODERIE PRATIQUE

38, rue Centrale, à Lyon

recevront gratuitement un exemplaire de ce journal, dont chaque numéro contient une page de dessins piqués d'une valeur de 1 fr. 50.

MESDAMES

Vous économiserez sûrement

500 francs par an

sur le prix de vos Toilettes, si vous voulez faire usage du journal de Modes

« LA SAISON »

Le seul au Monde donnant par année environ 100 GRAVURES INÉDITES de Modes, etc. C'est vous dire que les parties techniques, *Modes et Travaux de Mains* y sont traitées d'une façon magistrale.

Cet organe ne publie aucun roman, ce qui permet de le laisser entre toutes les mains.

Modestie et Tranquillité sont de ses modèles

6 francs par an ou 25 cent. le numéro avec un Supplément de Modes, une Planche de Patrons ou un Panorama en couleurs.

numéro Spécimen gratuit, 30, rue de Lille, Paris

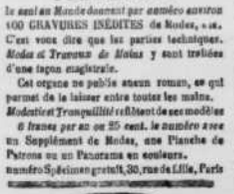

Indispensable en Campagne

COURS SECONDAIRES

de Jeunes Filles d'Ajaccio

DIRIGÉS PAR Mlle LUCIE OTTAVI

Officier d'Académie

Cours fondés en 1882 par l'Administration

Les Cours Secondaires d'Ajaccio sont le SEUL établissement public de la ville, le seul auxel où les Cours sont faits par Mrs. les Professeurs du Collège, de l'Ecole Normale d'Instituteurs et d'Institutrices.

Exposés en plein midi, au bord de la mer, vus splendide sur le golfe, eau et gaz, ils offrent aux familles les meilleures garanties d'hygiène et de confort.

Fonctionnent

Demi-Pensionnat — Externat

PRIX TRÈS MODÉRÉS

Succès pour l'année scolaire 1904 1905

4 Elèves reçues au brevet élémentaire sur 7 présentées ;

2 Admissions à l'Ecole Normale sur 3 ;

10 Brevets supérieurs sur 15.

Des Institutrices pourvues du brevet supérieur sont attachées à l'Etablissement.

Préparation spéciale au concours d'admission à l'Ecole Normale et pour la bourse de l'Enseignement primaire supérieur.

Maux de Dents guéris radicalement par Boulettes Dentaires

de A. FOURGEAUD, Pharmacien, à Périgueux

Méfiez-vous des Contrefaçons. Exigez la véritable pointe.

Dépôts : Pharmacies Luigi à Bastia, Rafaelli à Corte, Padovani à l'Ile-Rousse, Scagliola, 2, cours Napoléon, à Ajaccio.

PHARMACIE Centrale du Nord

132 et 134 Rue Lafayette. PARIS

LE MEILLEUR MARCHÉ DE TOUT PARIS

CATALOGUE FRANCO (200 pages)

TÉLÉPHONE — VENTE & DÉTAIL

Dépôt Général du FER GAYFARD

JOURNAL HEBDOMADAIRE ILLUSTRÉ

Chroniques, Romans, Modes, Gravures d'Art, Musique, Concours, etc.

La Famille

100 000 LECTEURS

PATRONS GRATUITS

15 Rue Saint-Benoît, 15 PARIS

Lisez tous les Jeudis le

Journal des Voyages

Le plus attrayant des publications hebdomadaires

ROMANS D'AVENTURES

par les auteurs les plus célèbres

Louis Boussenard, Paul d'Ivoi, Henry Lafargue, etc.

Récits d'Explorations, de Nombreuses Variétés.

SUPERBES ILLUSTRATIONS

15 centimes le Numéro. En vente partout.

Abonnement de Trois Mois avec Prime contre mandat-poste de 2 fr. 25, adressé, 186, rue Montmartre, Paris.

Aux tempéraments délicats offrez un

VIN DU CAP CORSE

à base de Quinquina

de la Maison L.-N. MATTEI, & Cie — BASTIA (Corse)

Apéritif Tonique Fortifiant

Ce vin que nous offrons avec confiance aux Consommateurs diffère complètement de tous ceux connus à ce jour; d'un goût agréable au palais, il est à la fois tonique et apéritif.

Pris avant les repas, il excite l'appétit, pris après il active et facilité la digestion.

Demandez dans tous les bons Etablissements un Vin du Cap Mattei

XXXIe ANNÉE. — N. 233 MARDI 28 AOUT 1906

Le Petit Bastiais

5 CENTIMES JOURNAL QUOTIDIEN 5 CENTIMES

Rédaction & Administration : 8, Boulevard du Palais, Bastia

J.-B. OLLAGNIER, Directeur

Les annonces sont payées d'avance et reçues aux Bureaux du Journal.

Faits divers 1 fr. — Réclames (la ligne) 0.75 — Divers 0.30 — Judic. 0.25

ABONNEMENT (Payable d'avance)

	Un an	6 mois	3 mois	
Corse	20 fr.	10 fr.	5 fr.	Union postale, et autres Pays : le port en sus.
Autres Départ.	25 »	12 »	6 »	

On ne répond pas des manuscrits déposés.

BIBLIOTHÈQUE BASTIA INDIGÈNE

LE CALENDRIER

Fête d'Aujourd'hui : SaintAugustin.

Soleil : (heure nationale)

Lever, 4 h. 50 m. — Coucher, 6 h. 17 s.

Premier quar., le 26. — Pleine Lune, le 2

Fête du Domain : Déc. de St Jean-Baptiste

27 AOUT

CROQUIS ÉPARS

La Vieille Amie

Toutes les fois que je fais appel aux plus lointains souvenirs de mon enfance, je songe pieusement à une très vieille et très douce amie que nous avions alors, ma sœur et moi.

C'était une brave femme dont la sérénité n'avait pu être troublée ni par l'âge ni par les malheurs, une de ces aïeules de la rude Corse primitive, au corps robuste et sain, à l'âme fière, que la souffrance n'affolait point parce qu'elle se consolait en regardant le Ciel.

Mère et grand'mère, elle avait vu mourir d'année en année, ses fils, ses petits-fils et elle était restée seule dans la vie, sans caresses, sans sourires d'enfants !

Nous la rencontrions tous les matins, en été, lorsque nous parcourions la principale rue du village. De loin nous la reconnaissions à sa grande jupe de laine noire, à sa *faldetta* antique qu'elle rabattait sur sa tête et dans laquelle elle s'enveloppait presque entièrement.

Assise sur le seuil de sa maison, son éternel tricot à la main, ses lunettes juchées sur son nez droit, d'une finesse de race, le visage attentif, légèrement penché, elle travaillait sans relâche, tout en regardant de temps à autre, aller et venir les passants peu nombreux.

Lorsque nous l'apercevions ainsi occupée, nous nous faisions un malin plaisir d'arriver près d'elle, silencieusement, sur la pointe de nos petits pieds, et de lui crier, tout à coup, avec un ensemble admirable :

— Bonjour, Louisa !

La première fois, elle avait été surprise, très sincèrement, ne nous ayant pas vu venir ; mais, comme nous recommencions cette espièglerie, très enfantine, deux ou trois fois par jour, elle s'y était accoutumée fort vite. Cependant, ayant remarqué que sa surprise nous causait une innocente joie, elle feignait, à chaque nouvelle rencontre, un étonnement que nous soupçonnions peu réel parfois, mais qui nous remplissait d'aise toujours. Brusquement, elle relevait ses lunettes, paraissait nous examiner un instant, puis, nous baisant au front avec une affection où sa tendresse de mère se retrouvait toute :

— *O e mio calombe !* disait-elle, tandis qu'une larme tremblait au coin de ses vieilles paupières.

Alors, vivement, nous nous mettions auprès d'elle sur la pierre grise du seuil ; nous lui parlions, nous lui faisions raconter des histoires de « vendetta » qu'elle nous disait pittoresquement en un langage à moitié corse et français.

Souvent, nous n'y comprenions pas grand chose ; mais tandis qu'elle parlait, son tricot dormait sur ses genoux et, l'étui de ses lunettes, indiscrètement ouvert, baillait, laissant voir deux minces fils d'argent qui étincelaient au soleil.

Alors !... Que de mailles manquées et que d'édifiants veufs à jamais de leurs belles lunettes !

La bonne Louisa ne s'apercevait de *nos méfaits* qu'à la fin de l'histoire. Elle nous grondait un peu, si peu, s'accusait elle-même beaucoup, mettait son tricot dans sa poche, son étui par-dessus, puis nous prenant toutes deux par la main, descendait avec nous dans son petit enclos pour nous y cueillir les plus jolies prunes.

Ah ! nous l'aimions bien Louisa, et ce n'était vraiment pas pour ses prunes ! Les enfants ont une merveilleuse faculté d'intuition pour discerner si ceux qui paraissent les chérir sont sincères. Aussi, subissions-nous avec joie le charme de cette bonne vieille qui retrouvait en nous ses chers petits disparus. Son affection était très tendre ; c'était bien celle des aïeules penchées sur les berceaux pour voir refleurir leur jeunesse aux lèvres de l'enfant !

PICCOLINA.

Les incartades de Cuba libre

Il serait fâcheux que la « perle des Antilles » vint, suivant les exemples funestes que lui ont donnés les républiques espagnoles, ses aînées, à mesurer de l'*indépendance qu'elle conquit en 1898* sur l'Espagne, grâce à l'aide des Etats-Unis.

Voilà cinq ans à peine que la République de Cuba libre existe. Après l'occupation et l'*administration militaires* provisoires des généraux Brooke et Leonard Wood, maintenues par les Américains du nord jusqu'en mai 1902, le sort de la jeune république fut remis *entre ses propres mains par ses protecteurs*. Cuba se donna une Constitution idéale, à laquelle elle consentit à annexer une résolution du Congrès américain, dite amendement Platt, ayant pour objet de *maintenir la tutelle* vigilante des Etats-Unis sur la grande Antille, dans l'éventualité de troubles intérieurs ou de difficultés extérieures susceptibles de mettre en danger l'indépendance de l'île. La République cubaine élut ensuite son président, et ce fut M. Estrada Palma, chef de la jeune révolutionnaire qui avait signé aux Etats-Unis pendant la guerre d'indépendance de 1895 à 1898, qu'elle choisit.

Les débuts de la jeune république furent pleins de promesses. L'ordre et la paix eurent vite réparé les pertes et les ruines de la guerre, l'entreprise et les capitaux américains et anglais affluèrent dans l'île, et Cuba, si longtemps endormie sous l'indolent régime espagnol, sentit naître en elle une activité qu'elle n'avait jamais connue. On entreprit l'achèvement du chemin de fer de la Havane à Santiago. Une convention de réciprocité commerciale avec les Etats-Unis ouvrit aux sucres et aux tabacs de Cuba un accès plus facile sur les débouchés américains. Les finances de l'île prospérèrent et cette année M. Estrada Palma fut réélu président de la république pour la période de 1906-1910.

Cependant quelques symptômes de malaise s'étaient manifestés à l'occasion de l'élection présidentielle. M. Estrada Palma était le candidat du parti modéré. Les libéraux de l'opposition se plaignirent d'être privés de garanties électorales, et leur candidat, le général Gomez, s'en fut aux Etats Unis demander l'aide du gouvernement américain. Celui-ci se refusa à s'immiscer dans les affaires électorales de la république insulaire. *Mais il semble que depuis lors* le général Gomez se soit activement employé à préparer, avec le concours de ses amis, tant à Cuba qu'aux Etats-Unis, un mouvement revolutionnaire contre « l'oligarchie » des modérés. Il aurait, paraît-il, utilisé dans ce but divers éléments.

D'abord le mécontentement de nombreux vétérans de la guerre de l'indépendance. Ils considèrent qu'ils n'ont pas obtenu une juste récompense de leurs services dans la répartition des fonctions publiques et la distribution de l'emprunt contracté pour le payement de la solde due aux soldats de l'armée libératrice. Puis il y a les intrigues nouées par certains intérêts américains, comme celles qui se sont manifestées lors de la récente tentative séparatiste des propriétaires américains de l'île des Pins. Il existe, d'autre part, aux Etats-Unis des intérêts commerciaux qui ne voient pas avec faveur la liberté laissée à Cuba de conclure avec les autres nations des conventions commerciales, comme celle avec l'Angleterre, de nature à neutraliser les avantages économiques dont jouissent dans l'île les Américains. Enfin les classes commerçantes et commerçantes de l'île et l'élément créole ne cachent pas qu'ils verraient *plus de garanties pour leur sécurité* et leurs intérêts dans l'annexion aux Etats-Unis que dans le régime actuel.

Quels que soient les éléments locaux ou extérieurs dont ils disposent, les libéraux n'en ont pas moins réussi à mettre en campagne dans les provinces de Pinar del Rio, de Malanzas, de Santa-Clara et même de la Havane, des bandes assez fortes qui ont remporté quelques succès sur la garde rurale, seule force dont dispose l'autorité. Le gouvernement cubain a été évidemment surpris par le mouvement, et malgré ses assurances optimistes il ne semble pas s'en être rendu maître jusqu'à présent. Il faut souhaiter que ce ne soit pas pour Cuba le commencement d'une de ces campagnes de guérillas comme celle que l'Espagne a subie de 1868 à 1878. Le grand protecteur, l'oncle Sam, ne la tolérerait sans doute pas pendant dix semaines.

(*Le Temps*).

Les Services Maritimes Postaux

DE LA CORSE

Nouvel Horaire

M. Frassetto a reçu, en sa qualité de président du Congrès des Intérêts Corses de Marseille, la lettre suivante de M. Fraissinet :

Monsieur le Président,

En présentant à M. le Ministre des Postes et des Télégraphes les nouveaux horaires maritimes postaux entre le Continent et la Corse, nous avons eu soin d'*ajouter que nous restions à la disposition* de l'Administration pour apporter à ces itinéraires les modifications dont l'expérience aurait fait connaître l'utilité, et par notre lettre du 6 avril écoulé nous vous disions également, en vous envoyant ces itinéraires, qu'il serait bon de les revoir, lorsque nous connaîtrions exactement les désiderata des différents arrondissements intéressés de la Corse.

Le Congrès des Intérêts corses qui vient *de se réunir à Marseille* vient nommé une commission chargée de l'étude de cette question des horaires, nous nous sommes mis à sa disposition et venons vous faire connaître les modifications qui nous ont été demandées et que nous sommes prêts à soumettre à l'approbation ministérielle, si elles reçoivent l'adhésion du Congrès :

1° *Le départ du rapide du vendredi de Marseille pour Ajaccio s'effectuerait à 5 heures au lieu de 4 heures ;*

2° *Le départ du rapide du lundi d'Ajaccio pour Marseille aurait lieu à 7 heures du soir au lieu de 4 heures, pour permettre aux voyageurs en provenance de Bonifacio et de Propriano de pouvoir profiter de ce départ ;*

3° *Le départ de Nice pour Ajaccio s'effectuerait le samedi à 8 heures du matin,*

---

148 FEUILLETON DU PETIT BASTIAIS

Le Conducteur d'Omnibus

PAR

ALFRED SIRVEN & A. SIÉGEL

TROISIÈME PARTIE

LA MÈRE

— Ecoutez, madame, répondit-il, insensible aux injures, je vous ai dit que je vous attendais. Je savais que vous viendriez me parler comme vous l'avez fait, mais, d'avance, ma réponse était prête. Je pourrais me passer de votre assentiment pour épouser votre fille. Je n'aurais pour cela qu'à attendre sa majorité. Mais je l'aime trop pour avoir cette patience et elle-même m'a causé cette tristesse de me dire qu'elle désirait être unie à moi sans délai. Eh bien ! plutôt que de languir longtemps, je préfère courir le risque de la perdre à jamais. Il ne me plaît pas d'attendre des mois votre consentement.

« Ce consentement, je l'exige sur-le-champ, non pas demain, non pas dans une heure, mais à l'instant même ! Ici si vous persistez à vous le refuser, j'irai trouver Marie et je lui dirai : Si tu m'aimes, sachant que tu m'aimes, ne veux pas que tu sois ma femme, ce n'est pas parce qu'elle me hait, c'est parce qu'elle m'a aimé et qu'elle m'aime encore ; parce qu'elle est jalouse de toi enfin !

— Infâme ! rugit la comtesse.

— Et comme elle ne pourra plus être à moi, et que je l'adore, poursuivit-il d'une voix frémissante, je ne survivrai pas à mon désespoir ! Elle me rendra mon amour, elle m'accompagnera dans la tombe ! et c'est vous, sa mère, vous qui l'aurez tuée !

Un mauvais sanglant passa devant les yeux de Jeanne.

Une horrible vision lui montra sa fille morte.

Cependant, elle n'était pas la dupe de Mérouville.

— Je ne vous crois pas, dit-elle, je ne crois pas que Marie soit capable de se sacrifier pour vous, mais je vous crois capable, vous, de l'assassiner dans l'espoir de partager son héritage avec son tuteur. Qui sait quel pacte vous avez conclu avec cet homme ? Je ne veux pas que ma fille me haïsse et je ne veux pas non plus qu'elle meure. Je suis prête à vous accorder le consentement que vous me demandez.

— Par écrit ?

— Par écrit.

— Ecrivez donc, madame, et signez.

Elle obéit avec une soumission apparente.

En réalité, elle s'imaginait le jouer.

Quand elle lui aurait donné son consentement, il serait sans défiance, se figurerait avoir gagné la partie et, pour une que temps elle n'aurait plus à craindre qu'il lui fût sa fille.

Mais elle oubliait les instants à prévoir, et plus il la croirait désarmée, plus elle lui serait redoutable.

Elle irait trouver sa fille, qui n'aurait plus aucun motif pour refuser de la voir puisqu'elle aurait feint de ne plus s'opposer au mariage.

Et elle la convaincrait, elle l'empêcherait de se sacrifier, car moins que jamais elle admettait foi à l'amour prétendu de Marie pour Mérouville.

Qu'elle pût la voir seulement, et elle l'arracherait à ce misérable !

Le consentement que sa main signait, tout son être l'annulait, le répudiait avec horreur.

— Voici, dit-elle.

— C'est bien, dit-il, après avoir lu attentivement les lignes qu'elle venait d'écrire.

Elle sortit sans se retourner vers lui, de peur de lui laisser voir les sentiments qui l'agitaient.

Elle n'eut pas plutôt disparu, qu'il éclata d'un mauvais rire.

Quand Jeanne se présenta à l'hôtel de Berly, la maison était vide depuis le matin.

Les hôtes en étaient partis sans dire où ils allaient.

Malgré ses efforts désespérés, il lui fut impossible d'apprendre vers quel endroit Stéphane et Palmyre s'étaient enfuis en emmenant Marie.

Elle revint chez les Loriol à moitié folle, incapable de répondre aux questions qu'ils lui posaient.

Une heure après son retour, elle fut saisie d'un transport au cerveau.

Jean-Paul est son père l'étendirent sur son lit — l'ancien lit de Marie — et la malheureuse femme se tordit dans un affreux délire.

Des jours, des semaines devaient s'écouler avant qu'elle retrouvât la raison.

La lettre à Jean-Paul et celle à sa mère n'étaient pas les seules que Marie eut écrites pour annoncer sa ferme intention d'épouser Mérouville.

Elle en avait rédigé une troisième à l'adresse du Gérard de Chelles lui demandant d'être l'un des témoins de son mariage.

Mme Van Oesten, désireuse avant tout d'assurer la réhabilitation de Jeanne et craignant que si elle n'eût son mari ne vouluisent racheter leur bonheur au prix de celui de Marie, s'était gardée de les informer de sa démarche auprès de la jeune fille.

Morin, tout dévoué à ses amis, avait, pour la même raison, imité le silence de la comtesse.

Il était donc impossible que Gérard soupçonnât le motif qui avait porté Mlle de Berly à consentir à une union qu'il trouvait monstrueuse.

Mérouville était, à ses yeux, un riche époux, indigne de posséder une telle épouse.

Sa réponse à Marie fut ce qu'elle devait être.

Il se borna à déclarer qu'il prenait acte de son mariage, puisqu'elle le lui annonçait, mais qu'il ne l'approuvait pas et voyait même avec indignité que, en tous cas, il déclinait l'honneur d'être son témoin.

Cela fait, il ne se crut pas quitte envers la jeune fille pour qui il éprouvait une véritable affection.

Il écrivit soigneusement à Suzanne la nouvelle qui le pouvait que lui causer un douloureux étonnement, et courut chez les Loriol, afin de se concerter avec Mme de Berly en vue d'empêcher ce qu'il considérait comme un malheur, comme une honte.

Il trouva Mme de Berly dans le misérable état que nous avons dit.

Ce fut pour lui un nouveau sujet de tristesse.

Ajoutons que, si profond et si sincère que fut son amitié pour Marie, il se sentait envahi par des préoccupations personnelles, impérieuses, sacrées.

En premier lieu, il avait à seconder les efforts de Morin, qui s'employait plus que jamais à essayer de découvrir le malheureux sorte de Suzanne.

(*A suivre*).

VER SOLITAIRE

Cure radicale et sans danger en deux heures par les

GLOBULES DE SECRETAN

REMÈDE SECRET adopté par le Ministère de la Guerre

TRENTE ANS DE SUCCÈS

Envoi franco contre mandat ou bon de poste de 10 fr.

LE SECRETAN, Pharm. 178, Rue Lafayette, PARIS

au lieu du samedi à 6 heures du soir :

4° Le départ du dimanche, 6 heures soir, d'Ajaccio pour Nice, serait reporté à 8 heures ;

5° Le départ du rapide du dimanche de Nice pour la Balagne aurait lieu à 9 h. 30 du matin au lieu de midi, tout en vous faisant remarquer que le départ de Nice à cette heure-là risquerait d'être compromis avec le moindre mauvais temps, le bateau n'arrivant à Nice qu'à 6 heures du matin ;

6° Le départ du rapide du mercredi de Marseille pour Bastia serait reporté à 2 heures du soir au lieu de midi ;

7° Le prolongement d'Ajaccio sur Propriano aurait lieu le mercredi à 4 heures du soir, au lieu de 7 heures et celui de Propriano sur Ajaccio le jeudi à 4 heures du soir, au lieu de 6 heures du soir ;

8° Le retour de Bastia à Ile-Rousse serait effectué le jeudi à midi, au lieu du mardi à midi ;

9° Le retour de Balagne à Nice du mardi, 10 heures du soir, serait fait le jeudi à la même heure ;

10° Le service de Marseille en Balagne du samedi 8 heures du matin et de Toulon le même jour à 4 heures du soir, serait fait le vendredi aux mêmes heures, de façon à ce que ce paquebot ne se trouve pas en Balagne le dimanche ;

11° Le prolongement de Balagne à Ajaccio, Propriano, Bonifacio et retour serait reporté au samedi à midi au lieu du dimanche à 8 heures du matin.

Ce nouvel horaire serait donc ainsi établi :

Départs			*Arrivés*		
Samedi, midi.	Ecoles	Calvi ou Ile-Rousse,	Samedi, 6 h. 27 ou 7 h. 30 s.	Ecoles	Calvi ou Ile-Rousse,
Dimanche 9 h. m.		Ajaccio,			Ajaccio,
Dimanche, 3 h. s.		Propriano,	Dimanche, 11 h. 47 matin		Propriano,
Lundi, 8 h. m.		Bonifacio,	Dimanche, 6 h. 27 soir		Bonifacio,
Lundi, 4 h. s.		Propriano.	Lundi, 11 h. 27 m.		Propriano.
Mardi, midi.		Ajaccio,	Lundi, 6 h. 47 s.		Ajaccio,
		Calvi ou Ile-Rousse,	Mardi, 6 h. 27 ou 7 h. 30 s.		Calvi ou Ile-Rousse,

Le retour de Balagne à Toulon et Marseille serait fait le mardi à 11 heures du soir, au lieu du mercredi, 11 heures du soir et le retour de Porto-Torres pour Ajaccio aurait lieu le dimanche à 10 heures du matin, au lieu du samedi 10 heures du matin ;

12° Le prolongement d'Ajaccio pour Porto-Torres aurait lieu le samedi à 10 heures du soir, au lieu de 4 heures du matin.

Nous ne devons cependant pas vous laisser ignorer que toutes ces modifications ne pouvent être mises en vigueur qu'à la condition que, pour ce qui concerne le service côtier autour de la Corse, nous nous en tenions à notre cahier des charges, qui nous oblige seulement à faire un voyage circulaire autour de la Corse avec un bateau de type que nous jugerions convenable d'après les nécessités de notre trafic.

Veuillez agréer, Monsieur le Président, l'assurance de notre considération la plus distinguée.

FRAISSINET et Cie.

(*L'Ile de Beauté*).

MUSIQUE MILITAIRE

PLACE SAINT-NICOLAS

Programme du 28 août, à 8 h. 1/2

Allégro militaire,	XXX.
Le lac des fées, ouv.,	Auber.
Les Gardes de la reine, valse,	Godefroy.
Le Trouvère, fant.,	Verdi.
La Mi, mazurka,	Brun.

Le Chef de musique, LAMY.

Retraite en musique

Itinéraire du mardi 28 août

Rue du Nouveau Port jusqu'à l'avenue Carnot, Avenue Carnot jusqu'au Bd Paoli, Bd Paoli jusqu'à la rue Miot, rue Napoléon jusqu'à la rue Neuve, rue Neuve, rue St-Jean, rentrée.

Les Services Maritimes Postaux
DE LA CORSE

Nouveaux Exploits du *Pélion*

Nous voilà presque retournés aux temps ingrats où nos pères, pour s'embarquer à destination de Marseille, attendaient que souffla le vent du Sud.

La Compagnie Fraissinet, malgré une subvention annuelle de cinq cent cinquante mille francs, nous a désormais condamnés à traverser la mer sur le lourd « Pélion ». Aussi le « Pélion » fait des siennes. Hier matin, il nous est encore revenu de Marseille avec une heure quarante minutes de retard.

Depuis une semaine, voilà déjà le troisième retard que nous avons le déplaisir de signaler. Ces retards ont-ils entraîné de la part de l'Administration compétente les mesures exigées par le Cahier des charges ? Nous osons l'espérer.

Il est tout de même temps que cela prenne fin ; sinon nous risquons de voir retourner un de ces matins dans notre port « Le Médéah » ou le « Saint-Marc », de bien triste mémoire.

Ce que disent les Journaux

L'Autorité

Est-il besoin de rappeler que depuis le rapport de Mgr. Fulbe-Petit le Saint-Père a condamné toutes les associations cultuelles ou cultuelles et que tous les évêques ont adhéré à la décision suprême ? Le *Siècle* prétend que les associations cultuelles furent précédemment acceptées à une majorité de 22 voix par les évêques de France. Comment le *Siècle* peut-il hasarder une telle assertion ? Le pape seule pourrait la démentir officiellement puisque les évêques sont liés *sine die* par le secret pontifical. Toutefois il y a lieu de retenir que Pie X a déclaré confirmer la déclaration presque unanime de l'assemblée des évêques. Le document publié par le *Siècle* n'a donc aucune portée. Il est désormais sans valeur.

Le Soleil

Les adversaires de Pie X affectent de confondre les instructions d'un caractère politique que Léon XIII adressa aux catholiques français avec celles qui touchent à la doctrine, à la hiérarchie, à la dignité de l'Eglise.

Ce rapprochement est aussi inexact qu'outrageant. Parce ceux qui ont connu les deux Papes et savent ce qui en fut et ce qu'on pense à Rome, il n'est pas douteux que sur les questions purement politiques Pie X ne soit aussi et même plus accommodant que Léon XIII.

Sur cette question de séparation où est engagé l'intérêt religieux, Léon XIII eût mouvé, croit-on, moins de patience que Pie X. Il eût condamné avec non extrême lenteur le voyage de Loubet à Rome, véritable défi lancé par le chef de l'Etat français au chef de l'Eglise catholique. Il eût protesté avec plus de vigueur peut-être que Pie X contre le grossier procédé de ces républicains mal appris supprimant le Concordat sans par un avis préalable avertir le Pape.

Le Gaulois

Sur la situation financière du pays :

« M. Poincaré ne méconnaît pas la gravité de la situation que lui ont léguée ses prédécesseurs. Toutefois il recule devant ce chiffre de quatre milliards que représente le total de notre budget des recettes. Mais on a jeté sur cette bonne terre de France des semences d'impôt qui lèveront l'an prochain et qui contraindront le ministre à reconnaître ce chiffre de quatre milliards. L'anormité de l'impôt sur le revenu, cet déjà provoqué un premier exode des capitaux. La population reste stationnaire, l'accroissement de la richesse ralentit. Seules les charges publiques augmentent et, si l'on n'adopte pas au plus tôt une politique d'économie et de retranchement, nous verrons bientôt se dessiner, à l'horizon, le spectre de la banqueroute nationale. »

L'Action

L'Eglise nous permet de revenir sur la loi que nous avons loyalement acceptée dans toutes ses dispositions. Protestons-en. Déclarons que les pensions et traitements seront servis, conformément aux engagements de la loi, aux prêtres qui seront choisis par les associations cultuelles affranchies du nouvel article 4, et supprimés pour les autres.

Que le ministre de la guerre rappelle, de plus sous les drapeaux, pour les deux années de service militaire supplémentaire qu'ils doivent encore à la loi de 1889, les prêtres qui préféreront les ordres de Rome à la loi de la République.

Il n'en faut pas plus pour mettre les rieurs devant Rome ridicule et les églises ouvertes...

Quant aux deux cent cinquante millions de biens de fondations, faute d'héritiers, où ne se formeront pas d'associations cultuelles, les établissements de bienfaisance et d'instruction en hériteront.

Quelques-uns de nos amis sont en colère contre le pape. Moi, je fais, comme l'abbé Gayraud, je crie : « Vive Pie X ! »

La Libre Parole

De M. Drumont à propos de l'impôt sur le revenu :

« Les socialistes se montrent bien ingrats envers Poincaré qui sournoisement, sans faire du bruit, avec des euphémismes et des précautions oratoires destinés à rassurer les bourgeois, est en train de porter ce dernier coup à la fortune privée et de préparer le prochain avènement du collectivisme. Son projet d'impôt sur les successions est passé presque inaperçu comme une question d'importance secondaire. On ne s'est pas rendu compte que ce projet d'un prétendu modéré ne tendait à rien moins qu'à l'absorption par l'Etat de la fortune familiale et par voie de conséquence à la ruine et à la destruction de la famille française. Les socialistes ne feront rien de plus que les pseudo-modérés. Ils se borneront, selon toute apparence, à employer pour détruire la fortune familiale et privée des procédés différents mais moins hypocrites. »

LES INCENDIES EN CORSE

à Tomino

Un feu allumé par la malveillance, et activé par un vent soufflant en tempête a, pendant les journées du 16, 17, 18 et 19 août, complètement ruiné les habitants de la commune de Tomino. Malgré le dévouement de toute la population valide, il a été impossible de l'enrayer. Plus de 200 hectares d'oliviers, vignes, jardins de cédratiers, châtaigneraies et bois de chênes-verts on été détruits. On évalue le dommage à plus de 300.000 francs.

Au mois de juillet dernier, on avait allumé un premier feu, mais il put être éteint par la population. Voyant que cette première tentative avait échoué, on a attendu le moment des plus fortes chaleurs pour allumer un second feu.

L'opinion publique accuse les bergers d'en être les auteurs.

Si on ne prend des mesures sévères et même exceptionnelles pour enrayer ces incendies périodiques qui désolent nos contrées, nous serons obligés d'abandonner nos villages, et c'est en partie à ces fléaux qu'on doit l'émigration à Marseille d'une partie de la population.

S.

Pas de vaines alarmes!!

Savez-vous dans quel but les cloches de nos paroisses sonnent le tocsin ? ? D'abord pour faire appel aux bons citoyens en cas d'incendie ; ensuite pour les inventaires ; enfin... pour rien.

Celà est arrivé hier soir, vers quatre heures. Le bourdon de Saint-Jean tintait de ses notes les plus lugubres ; on court, on s'informe... un colossal incendie dévastait, disait-on, le marché aux poissons. On se dirige en toute hâte vers cet endroit et on constate, après une sérieuse enquête, qu'un mince filet de fumée partait de dessous les tuiles d'un toit, provenant des fissures d'une cheminée voisine. Quant à l'incendie il n'avait pas encore commencé.

Décidément, depuis que la forêt de Vizzavona a brulé, on ne voit plus que des incendies partout, et souvent, c'est bien le cas de le dire, on n'y voit que... du feu. Il convient toutefois de ne pas alarmer trop inutilement la population. Ces vaines alarmes pourraient avoir pour conséquence d'engager les gens à ne pas se déranger le jour où réellement un incendie sérieux viendrait à se produire.

Petite Gazette

Variations Atmosphériques du 27 août

Thermomètre — 7 heures du matin + 24 5 à midi + 27° à 6 heures du soir + 25
Maxima + 29 8 Minima + 18 6.
Baromètre — 7 heures du matin, 762 mm. à midi, 762 mm. 6 heures du soir, 760 mm.
Vent. — Dans le matinée, calme.
Dans l'après-midi, id.
Etat du ciel, découvert.
L'hygromètre, à 7 h. du matin : 0 mm

⁂

Promotion

Nous avons enregistré avec plaisir la promotion de M. François Brisset au grade de commissaire de 1re classe de la marine.

Après avoir été un brillant élève de notre Lycée, M. Brisset fut reçu licencié en Droit, et admis avec le n° 2 comme élève-commissaire de la marine ; deux ans après il était nommé commissaire de 2e classe. Embarqué sur l'escadre d'évolutions de la Méditerranée, ses services ont été bien appréciés, puisque, à peine âgé de 26 ans, il vient d'obtenir son troisième galon.

Le jeune commissaire fait honneur à son pays ; il inaugure, en outre, d'une manière brillante, une carrière dans laquelle son père s'était distingué.

Nous adressons nos bien cordiales félicitations au jeune promu.

⁂

Arrestation

Le nommé Orefice Amadée, âgé de 30 ans, marin, se disant sujet italien, a été arrêté à Macinaggio par la gendarmerie de Rogliano, et conduit hier devant M. Costa, substitut de M. le Procureur de la République, qui l'a détenu à M. le juge d'instruction Virgitti.

Orefice qui est accusé d'abus de confiance au préjudice de MM. Pieraschi, négociant, et Hirigoyen, horloger, a été interrogé par le magistrat instructeur. Il a protesté contre l'accusation dont il est l'objet, soutenant qu'il ne s'est jamais présenté dans un magasin de la ville pour acheter à condition un objet quelconque.

On sait en effet que Orefice est accusé d'avoir pris à condition une couronne mortuaire chez M. Pieraschi, qu'il a déposée chez M. Hirigoyan, auquel il a demandé une montre avec chaine en argent, prétextant que quelques minutes après il aurait été de retour pour régler le prix de ces objets.

M. Hirigoyen est encore en possession de la couronne mortuaire mais il n'a plus revu celui qui l'a déposée dans son magasin pour mieux tromper sa bonne foi.

⁂

Le nez de Mozart

Voici une très amusante anecdote sur l'illustre compositeur des *Noces de Figaro*, dont on célèbre en ce moment, à Salzbourg, le 150e anniversaire :

Un jour qu'il se trouvait en compagnie de Haydn, il dit à l'auteur de la *Création* :

— Maître, je parie que vous ne parviendrez pas à exécuter un morceau que j'aurai écrit.

Haydn tient le pari en souriant.

— Voici, reprend Mozart, après avoir achevé d'écrire.

Haydn se met au clavier, place la musique devant lui et laisse courir ses doigts. La peu de difficulté du morceau l'étonne ; mais tout à coup :

— Hé ! qu'est ceci ? J'ai mes deux mains employées, l'une tout à gauche, l'autre tout à droite et... il y a une touche à faire vibrer au milieu. Personne au monde ne peut jouer ça ! C'est une erreur !

Mozart s'amuse de la perplexité de l'exécutant qui s'est levé. Il s'assied à la place laissée vide et reprend le morceau à la première mesure, continue sans s'inquiéter, atteint le passage impossible pour Haydn, baisse un peu la tête, appuie le nez sur la touche du milieu et poursuit sans autre encombre !

Alors Haydn s'avoue vaincu et donnant une pichenette au jeune Wolfgang :

— Je vois, mon cher ami, que vous nous mènerez tous par le nez.

⁂

Contravention

La police a dressé procès-verbal contre le sieur P. Joseph pour avoir laissé des poules à l'abandon dans la rue.

⁂

Consommation de la bière

D'après une statistique qui vient d'être publiée à Bruxelles, la consommation de la bière : faro, lambic, gueuze, uitzet, louvain, munich, etc., a atteint, en 1905, le chiffre respectable d'un milliard six cents millions de litres.

Si cette quantité ne constitue pas le record de l'Europe, elle représente toujours, par tête d'habitant, femmes et enfants compris, une moyenne de 225 litres de bière par an.

Chose curieuse, cette consommation de liquide, qui peut paraître exagérée, n'empêche nullement les Belges d'être un peuple économe. Au 1er août de l'année dernière, le total des sommes déposées à la Caisse d'épargne atteignait le chiffre de un milliard cent soixante-trois millions de francs.

Et une grande partie de cet argent a été économisé par les petites bourses, car on compte deux millions de livrets de caisse d'épargne qui sont au-dessous de mille francs ; autrement dit, chaque troisième Belge a un livret d'épargne.

Ceci compense cela.

⁂

Au Port

Services de vapeurs Arthur C. Southwell.

Arrivée : Vap. anglais « James Speir, » cap. Th. Edmunds, venant de Liverpool.

⁂

Avis

M. Pierre Polacci, négociant, prévient le public qu'il ne répond plus des dettes que pourrait contracter son fils Edouard.

⁂

A vendre

A vendre d'occasion, ensemble ou séparément, cheval trotteur, 5 ans, tilbury et harnais.

S'adresser à M. Villa (Hôtel de France).

⁂

Occasion

Un jeune pressoir à vendre. S'adresser à MM. L. N. Mattei et Cie.

⁂

A louer

Un magasin, ancien bureau. A C. Southwell.

Un magasin, ancien dépôt des factures de l'Etat, entrée Bd Paoli.

Maison Fantauzzi.

S'adresser à MM. L. N. Mattei et Cie.

NOUVELLES RELIGIEUSES

SANCTUAIRE DE LA VASINA. — La neuvaine préparatoire à la grande solennité de Notre Dame de La Vasina commencera le 30 août.

Les exercices auront lieu : le matin, à 4 heures et demie ; le soir, à 5 heures.

A cause du sermon, les 5, 6 et 7 septembre, la cérémonie du soir commencera à 4 heure et demie.

Des prières seront faites pour les bienfaiteurs du sanctuaire pendant la neuvaine et le jour de la fête des messes seront célébrées à cette même intention.

SOCIÉTÉS et SYNDICATS

SYNDICAT DES GARÇONS LIMONADIERS. — Les membres de la commission, du dit syndicat, sont priés d'assister à la réunion qui aura lieu ce soir, au local habituel.

Perdu à Vizzavona

de la gare à l'hôtel Monte d'Oro, chaine or avec pendant moderne garni perles fines, bijoux étranger.

Rapporter contre récompense sérieuse, Hôtel Monte d'Oro.

DERNIÈRES NOUVELLES

Service télégraphique spécial du *Petit Bastiais*

00460

BOURSE DE PARIS

	25 août —	27 août
Rentes de 3 0/0 anciennes	97.85 —	97.85
— 3 p. 0/0 amortis.	97.60 —	97 55

ex-coupon.

Nouvelles Militaires

Mutations

Paris, 27 août.

M. Cuenée, capitaine au 163e régiment d'infanterie, est nommé rapporteur près le Conseil de guerre de Besançon.

LES GRÈVES

à Toulon

Toulon, 27 août.

Tout le personnel des bateaux à vapeur qui font le service entre Toulon et La Seyne, s'est mis en grève ce matin.

Il réclame une augmentation de salaires.

Aucun bateau n'est parti aujourd'hui.

EN ALLEMAGNE

Le voyage de M. Clémenceau

Dresde, 27 août.

M. Clémenceau, ministre de l'intérieur, est arrivé ce matin, à Dresde.

M. Clémenceau est reparti ce soir pour Berlin, où il passera quelques jours.

M. Clémenceau a déclaré à un journaliste allemand que son voyage en Allemagne n'avait aucun caractère politique. Il restera à Berlin incognito deux jours pour visiter les musées et les bibliothèques.

M. Clémenceau retournera ensuite à Paris.

EN ESPAGNE

Les grèves de Bilbao

Madrid, 27 août.

Les démarches poursuivies par le ministre de la marine et par le gouverneur militaire général Zappino ont enfin abouti. Une heureuse solution est intervenue, grâce au bon esprit des deux commissions formées l'une par des ouvriers, l'autre par des patrons et délégations du conseil général de la Chambre de commerce, d'industriels et d'armateurs.

Les ouvriers mineurs ont repris le travail. Toutes les grèves sont complètement terminées.

Le calme est revenu ; mais les mesures de police sont maintenues, jusqu'à nouvel ordre.

L'insurrection Cubaine

Bataille imminente

New-York 27 août.

La cause des insurgés fait de grands progrès journellement et ne cesse de recruter de nouveaux adhérents.

Le gouvernement étant impuissant, faute d'argent, de mettre sur pied, les forces nécessaires, le général Guerra a l'intention de profiter de cette période d'organisation pour s'emparer de Pinar-del-Rio.

Une bataille est donc imminente.

Le gouvernement a câblé au général Ruis-Rivera, ministre cubain, qui visite le centre et le sud de l'Amérique, de rentrer immédiatement.

EN RUSSIE

LA RÉVOLUTION

PÉTERHOF

Assassinat du général Minn

Saint Pétersbourg, 27 août.

Un attentat, qui dénote chez son auteur une singulière audace, a été commis aujourd'hui à Péterhoff.

Le général Minn a été tué à coups de revolvers par une femme.

On ignore quels sont les mobiles qui ont armé le bras de cette femme.

La meurtrière a été arrêtée par la police.

Actes de pillage et de brigandage

Saint-Pétersbourg, 27 août.

La Russie continue à être le théâtre d'actes de pillage et de brigandage que le pouvoir central est impuissant à réprimer.

Les monstrueux attentats de ces jours-ci sont des événements considérables dont les conséquences peuvent être très graves.

Ces assassinats démontrent que le parti révolutionnaire ne désarme pas, et que les réformes promises ne sont pas suffisantes pour le calmer.

C'est aujourd'hui seulement qu'apparaît au gouvernement le caractère systémal que des rafles d'argent que font les révolutionnaires dans les banques, caisses d'épargne et autres établissements de l'Etat, comme dans les trains qui transportent du numéraire. Il constate que chaque jour le parti révolutionnaire s'enrichit, par ces moyens violents, de plusieurs centaines de milliers de roubles qui font chaque semaine plusieurs millions.

Ce qui est saisissant, c'est que malgré son immense déploiement de troupes et l'état de siège, le gouvernement soit impuissant à enrayer un banditisme universel, qui est en train, peu à peu, de vider les caisses de l'Etat pour procurer le nerf de la guerre civile à ses ennemis.

VARSOVIE

Assassinat du général Wonkarbeski gouverneur intérimaire

Varsovie, 27 août.

Le général Wonkarbeski qui remplissait les fonctions de Gouverneur intérimaire de Varsovie, a été tué aujourd'hui d'un coup de feu.

L'assassin est en fuite.

On croit que le général a été victime d'un attentat anarchiste.

MOSCOU

UNE Insurrection générale est à craindre

Saint-Pétersbourg, 27 août.

On télégraphie de Moscou :

A la suite des derniers désordres qui ont eu lieu, de nombreuses arrestations ont été opérées.

De nouvelles organisations révolutionnaires militaires ont été découvertes.

Malgré le déploiement de troupes les autorités sont impuissantes à rétablir l'ordre.

On craint qu'une insurrection générale ne vienne à éclater.

EN DANEMARK

La succession du roi Christian

Copenhague, 27 août.

Les travaux des exécuteurs testamentaires du roi défunt touchant à leur fin, on annonce la prochaine arrivée en Danemark, des filles et fils du roi Christian.

La reine Alexandra d'Angleterre arrivera le 30 août ; le roi Georges de Grèce et la duchesse de Cumberland arriveront dans les premiers jours de septembre.

L'impératrice douairière de Russie a annoncé également son arrivée, dès que les affaires intérieures de la Russie lui permettront de partir.

S. M. Maria Feodorovna a l'intention de faire un séjour prolongé en Danemark.

RAISINS

La Maison L. N. Mattei et Cie a l'honneur de prévenir sa nombreuse clientèle que la récolte des raisins et renommée de son domaine de Pineto commencera le 5 septembre prochain.

On peut dès à présent arrêter des parties.

S'adresser aux bureaux 15, place Saint-Nicolas.

Futailles à vendre

neuves et usagées

de toutes contenances, grand choix de bordelaises, bonnes occasions.

A. PADOVANI,
7, Route du Cap, Bastia

Orezza-les-Eaux

Villa Granajola

PROPRIÉTÉ DU Dr MANFREDI

L'Hôtel sera ouvert à partir du 1er juillet sous la direction de M. Henri Courchet.

Un cuisinier de Nice est attaché à l'établissement. Un service d'omnibus sera à la disposition des voyageurs.

Prix de la Pension :

Table d'hôte, 5 francs par jour ; Chambres, 2 et 3 francs.

Pour tous renseignements s'adresser à Mme veuve Manfredi, villa Granajola, Orezza.

N. B. — On prend des arrangements pour familles.

L'hôtel restera ouvert jusqu'à la fin de septembre.

Demander partout

« UN MORELLI »

Grand Vin Apéritif

Grand Prix à l'Exposition Internationale (Bastia 1905)

La plus Haute Récompense

AVIS DE DÉCÈS

Mme veuve Martini, née Milanta ; M. Alfred Martini, Mlles Joanne, Noëlie, Amélie, Joséphine, Adeline Martini ; Mme veuve N. et Milanta ; M. et Mme Ernest Milanta et leurs enfants ; M. et Mme Pierre Milanta ; M. et Mme Edouard Milanta et leurs enfants ; M. le capitaine Agostini, Mme Agostini, née Milanta, et leurs enfants ; Mme veuve Costa et ses enfants ;

Les familles Milanta, Alerini, Pianza, Cacoual, Suzzarini, Buonomi, Nicolai, Gelosini, Lagasse, Cagnani, Selasc, Casalta, Sori, de Sozzani, Damoi, Ajaccio, Pietri-Campana de Bastia, Zanarelli, Lorenzi, Fulicani, Gambini et Pieraggi de Corte,

Ont la douleur de faire part à leurs parents, amis et connaissances de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de Madame

Marie-Antoinette Martini

leur fille, sœur, petite fille, nièce et cousine, décédée à Bastia, dans sa 15e année, et les prient d'assister à ses obsèques qui auront lieu aujourd'hui, 28 août, à 10 heures du matin.

On se réunira à la maison mortuaire, 13, Place Saint-Nicolas.

Le présent avis tient lieu de lettre de faire part.

La famille ne reçoit pas.

(SAINT LAURENT)

M. et Mme Pierre Félix Moracchini, née Colombani ; M. le docteur et Mme Moracchini, Mme Leschi, née Moracchini, M. Leschi, greffier-notaire à Sofia, et leurs enfants ; Mme Bocmeur, née Leschi, M. Bocmeur, officier d'administration, et leurs enfants ; Mme veuve Ange-Mathieu Emmanuelli et ses enfants, Mme et M. Moracchini, capitaine en retraite ; M. Charles Moracchini, officier d'administration à Lyon ;

Les familles Mattei, Brandizi, Borromei de Novale, Vincenti de Cambia, Ercole, Massoni, Filippi et Emmanuelli de Pereili, Perelli de Costinoto, Moracchini, Peretti, Venturini, Vincenti et Negroni de Saint Laurent,

Ont la douleur de faire part à leurs parents, amis et connaissances de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de Madame

Yve Fiordalice Moracchini

Née EMMANUELLI

leur mère, belle-mère, grand'mère, arrière grand mère, belle-sœur, tante, cousine et alliée, décédée à Saint-Laurent, le 25 août 1906, munie des Sacrements de l'Eglise.

Le présent avis tient lieu de lettre de faire part.

CAFÉ-RESTAURANT DES GOURMETS

A partir de 4 heures

GLACES

Fraise

CHOCOLAT MENIER

N° 5. — Feuilleton du « Petit Bastiais »

GIROLAMI-CORTONA

DEUX DRAMES

CANEVALANDRO ET MANNONE

ou

HISTOIRE MERVEILLEUSE D'UNE JOLIE PETITE VILLE DE L'ILE DE CORSE

Le chemin qui, de Caprunale conduit à Niolo, tournoie au pied de cette grotte. Les Niolins, qui osaient s'aventurer par ce chemin, étaient tous la proie du monstre. Le chemin fut abandonné. Canevalandro, c'était le nom qu'on avait donné au chien allé, se rabattit sur les animaux. Bientôt, dans la forêt de Lonca, on ne vit plus un lièvre, ni un renard, ni une chèvre sauvage. Canevalandro ne se tint pas pour battu. Elargissant les limites de son champ de carnage, un jour, d'un coup de son aile de vautour, il s'envola au pied du *Capo ai Signori* et dévora tous les hommes qu'il y trouva.

On appela l'endroit, où il s'était arrêté, *Campisarro*, champ de l'ogre (1). Un autre jour rayonnant à droite, il alla se poser sous la voûte du *Capotafasato*. De là, plongeant la vue dans la haute vallée du Fango, il vit des formes humaines s'agiter sur la place du couvent de la *Stella*. Aussitôt, d'un bond, il enlève un moine, puis deux, puis trois. Enfin, en peu de temps, le couvent fut nettoyé de tous ses hôtes.

Les ruines solitaires de ce couvent se voient encore. Un berger s'est installé dans le jardin, qui ne produit plus que des pommes de terre et des haricots. Et là où les cénobites psalmodiaient et offraient le saint sacrifice de la Messe, les porcs ont établi leurs demeures, O néant, ô vanité des choses du monde !

Ver l'an 1300 était né à Galeria un de ces hommes de foi sublime, comme Dieu en faisait naître en ce temps-là. Cet homme s'appelait Sosthènes. Un jour il prit le chemin de la montagne et se retira dans des retraites inconnues, sous l'abri d'une hutte qu'il bâtit de ses mains. On apprit bientôt sa cachette, et on alla trouver cette étoile de sainteté qui venait de se lever dans ce désert. D'abord, on y éleva un modeste oratoire, où l'on plaça l'image de Marie. Sosthènes l'implorait sans cesse ; il conduisait à ses pieds les bons pélerins qui venaient le voir. Les visites des hommes n'étaient pas les seules que l'anachorète reçût. Un soir, un berger voisin, à minuit, suivit Sosthènes à la petite chapelle où il allait prier. Tout à coup cette petite chapelle éclata de lumière. Le berger s'approcha et, sur les degrés de l'autel, où Sosthènes était agenouillé, il vit un jeune enfant au front céleste qui lui souriait à côté de Marie. Ce miracle fut connu et des hommes pleins de piété érigèrent autour de la hutte de Sosthènes plusieurs autres petites huttes. Ce fut l'origine du couvent.

Les Niolins, quoique frappés de stupeur, après l'enlèvement des Moines, profitèrent de l'obscurité d'une nuit d'orage pour s'emparer de l'image miraculeuse de Marie, qu'ils transportèrent à Niolo. Mais le Niolo renferme plusieurs villages et plusieurs églises. Pour éviter toute contestation il fut convenu, d'un commun accord, de placer l'image sur une mule qu'on laisserait libre. La mule s'en alla à Casamaccioli, et on plaça l'image de Marie dans l'église de ce village. Elle y est encore. De toutes les parties de la Corse, on y va en pélerinage A l'occasion de la fête, le jour de la Nativité de la Vierge, il y a foire. Cette foire, qui est la plus ancienne de l'île, dure trois et même quatre jours. Elle doit son origine à la réputation de l'image miraculeuse.

Canevalandro continuait ses ravages dans le bassin du Fango. Les Niolins reculaient de plus en plus vers la plaine. Sur ces entrefaites, arriva à Evisa un jeune guerrier, appelé Pasquino. Il venait d'Italie, où il servait dans les milices de l'Empereur, en qualité de capitaine. Il était venu voir son père et son unique sœur, qui répondait au nom harmonieux de *Gloria*. Cet officier fit savoir aux Niolins que s'ils voulaient bien céder la forêt de Lonca aux Evisiens, il les délivrerait du monstre. La proposition fut acceptée.

Sur le soir d'une belle journée du mois d'août, Pasquino revêtu de ses plus belles armes, prit le chemin de la forêt, emportant avec lui quelques toisons de moutons. Arrivé au pied de la grotte de Canevalandro, il étendit les toisons sur l'herbe, de manière à simuler des béliers puissants et se cacha dans un buisson. Aux premiers rayons de l'aurore aux doigts de rose, comme dirait le bon Homère, le monstre, attiré par l'odeur et la faim, s'abat sur les toisons, mais en même temps, Pasquino fonce sur lui et le tue avec sa grande épée.

C'est ainsi que mourut Canevalandro et que la forêt de Lonca passa des Niolins aux Evisiens.

(*A suivre*).

(1) Ce champ se trouve sur le territoire de Chiatarra.

Etude de Me DAPELO

Avoué

près le Tribunal de 1re Instance de Bastia

Vente sur saisie-immobilière

Il sera procédé le mercredi vingt-six septembre mil neuf cent six, à huit heures du matin, en l'audience des criées du tribunal civil de première instance de Bastia, séant au palais de Justice, à Bastia, à l'adjudication au plus offrant et dernier enchérisseur de l'immeuble ci après désigné :

Un appartement situé à Bastia au troisième étage d'une maison sise rue du Lycée numéro 32 et composé de huit pièces avec terrasse et mansardes avec lesquelles il est en communication au moyen d'un escalier intérieur ; le tout faisant partie d'une maison dite « Maison Rigo ». Cet étage ou appartement tient par dessous aux hoirs Orsatelli et est occupé par le sieur Masala Jean, boulanger qui paie une location de cent francs par mois. Le dit appartement est actuellement détenu par le sieur Mattei Louis-Napoléon, négociant à Bastia, à qui il avait été vendu par le sieur Giraldi Sauveur, senior.

Cet immeuble a été saisi : la requête du sieur Giraldi Sauveur, junior, garçon de café, demeurant et domicilié à Bastia ayant pour avoué Me Dapelo, demeurant à Bastia, boulevard Saint-Angelo, 30, sur le sieur Giraldi Sauveur, sénior, fabricant de pâtes alimentaires, demeurant à Bastia, par procès-verbal de Colombani, huissier à Bastia, en date du vingt-un septembre 1905, enregistré le vingt-trois septembre 1905, folio 21, C. 6, et transcrit, après dénonciation au saisi, au bureau des hypothèques de Bastia, le huit juin, mil neuf cent cinq, volume 58 numéro 8.

La dite adjudication aura lieu sur la mise à prix fixée par le créancier poursuivant de cent francs ; ci . . 100 fr.

AVIS

Il est déclaré, conformément aux dispositions de l'article 696 du code de Procédure civile, modifié par la loi du 24 mai 1838, que tous ceux du chef desquels il pourrait être pris inscription sur lesdits immeubles saisis, pour raison d'hypothèque légale, devront requérir cette inscription avant la transcription du jugement d'adjudication.

Fait et rédigé par moi avoué poursuivant, le 27 août 1906.

L. DAPELO.
avoué.

MARBRERIE

Cheminées de tous styles — Marbres pour meubles

Entreprise de tous travaux d'Art et de Commerce en marbres, granits, porphyres, syénites et pierres de Corse et de toute provenance.

Exploitation de la pierre de Sisco (dite conféline), incomparable pour tombeaux et tous travaux pour bâtiments.

Dépôt de dalles, marches, éviers en pierre de Brando, des carrières si puissantes de la Maison.

Seule Maison récompensée
aux Expositions mondiales de Paris 1855, 1867, 1878, 1900 et de Milan 1906

A BASTIA LA PLUS HAUTE RÉCOMPENSE
Grand diplôme d'honneur

JOSEPH LUCIANI

Bastia, Boulevard Paoli, 33, et Sisco-Marine (Cap-Corse)

Travaux d'arts dirigés par B. LUCIANI, élève de l'Ecole des Beaux-Arts de Carrare (Italie).

Dessins et Devis sur commande

PLATRE DE PARIS

Appareils fumivores,
Chassis pour cheminées en tôle et cuivre,
Ventilateurs,
Appareils inodores pour garde-robes
Adresser commandes soit à Bastia, soit à Sisco

PRIX TRÈS MODÉRÉS

Cordonnerie Modèle

Bastia, 33, Boulevard Paoli, 33, Bastia
Eugène PERICCHI, propriétaire

Saison Printemps-Eté 1906

Grand choix de chaussures pour Hommes, Dames et Enfants
Rayon spécial de chaussures de luxe
Grandassortiment de chaussures en couleurs
Choix considérable de pantoufles

Prix très réduits

M. Eugène PERICCHI a l'honneur d'informer ses nombreux clients de l'intérieur et du Cap qu'il reçoit les ordres par correspondance et tous les soins seront apportés à leur prompte exécution.

La Maison se charge des réparations

HOTEL D'EUROPE

ABÉLAI DE COLOMBANI

Bastia — 3 et 5, rue de l'Opéra — Bastia

Cet Hôtel se recommande par sa belle situation, au centre de la ville, à proximité des principaux établissements.

Il possède, en outre, un superbe jardin éclairé à acétylène, où les clients peuvent prendre leur repas pendant l'été.

Banquets — Noces — Festins
Pension à des prix modérés

L'Art de Gagner de l'Argent à la Bourse

25 ans de succès, a valu à l'Auteur les félicitations des Financiers les plus distingués. — Envoi Gratis. — GAILLARD, 5, rue Feydeau, Paris.

MAISON DE CONFIANCE

BIJOUTERIE MATTEI

20, Boulevard Paoli

La BIJOUTERIE MATTEI a l'honneur de prévenir sa nombreuse clientèle, qu'elle ne vend que des articles absolument garantis, or 18 karats et argent 1er titre. Tous les objets par elle mis en vente sont marqués au prix connus et ont déjà subi une réduction sur les prix de vente.

La Bijouterie MATTEI pourra livrer aux prix les plus réduits, des articles de joaillerie, bijouterie, orfèvrerie, montres, chaînes, parures, alliances, etc., etc., broches or et argent 1er titre Sa devise est de vendre « bon et bon marché. »

Spécialité de stylets Vendetta-Corse. Réduction de 10 pour cent ce garanti 18 karats.

Pour l'AMARO MATTEI plus de réclame, Réclame demandez-le aux Dames.

Demandez et offrez dans tous les Cafés l'AMARO MATTEI, apéritif supérieur.

MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION

Chaux hydrauliques et Ciments, marques de Villeneuve et Lavoux de Toul. — Plâtres gris et blanc. Carreaux-Mosaïques en ciments. — Briques pleines et rondes. — Carreaux. — Tuyaux en poterie de toutes sortes.

FERS A PLANCHER I

Fers en barres : Plats, Ronds, Carrés, Fil de fer, Ressorts artificiels.

TUYAUX EN FONTE, EN GROS

Appareils Sanitaires

Charles CLÉMENT & Cie

Entrepôts aux Magasins Généraux à Boulevard de Cardo, 1.

COURS SECONDAIRES

de Jeunes Filles d'Ajaccio

DIRIGÉS PAR Mlle LUCIE OTTAVI

Officier d'Académie

Cours fondés en 1882 par l'Administration

Les Cours Secondaires d'Ajaccio sont le seul établissement public de la ville, le seul aussi où les Cours sont faits par MM. les Professeurs du Collège, de l'Ecole Normale d'Instituteurs et l'Institutrices.

Exposée en plein Midi, au bord de la mer, splendide sur le golfe, eau et gaz, elle offre aux familles les meilleures garanties d'hygiène et de confort.

Pensionnat
Demi-Pensionnat — Externat

PRIX TRÈS MODÉRÉS

Succès pour l'année scolaire 1904-1905

4 Elèves reçues au brevet élémentaire
5 présentées ;
1 Admission à l'Ecole Normale sur 3 ;
16 Pravis supérieures sur 18.

Des Institutrices pourvues du brevet supérieur sont attachées à l'Etablissement.

Préparation spéciale au concours d'admission à l'Ecole Normale et pour la bourse de l'Enseignement primaire supérieur.

ÉCONOMIE — ÉNERGIE

LA MODE ILLUSTRÉE

Journal de la Famille

TRANSFORMÉ
AGRANDI

PRIX D'ABONNEMENT :
Seine, Seine-et-Oise : 3 mois, 3 fr.
Départements : 3 mois, 3 fr. 50

56, rue Jacob, 56 — PARIS

Toutes les Dames ont le plus grand intérêt à lire

DES PATRONS DÉCOUPÉS
DE " LA MODE ILLUSTRÉE "
AVEC LESQUELS ON PEUT FAIRE
TOUS LES VÊTEMENTS CHEZ SOI

Demander à l'Administration du Journal un NUMÉRO SPÉCIMEN de 16 pages in-4, avec gravure coloriée sur la 1re page, envoyé gratis et franco.

En vente également dans tous les Kiosques de Gares, 56, rue Jacob, Paris, et dans tous les Bureaux de Poste.

Maux de Dents
guéris radicalement par les **Boulettes Dentaires**

de A. FOURGEAUD, Pharmacien, à Périgueux
Notice sur les Instructions. Exiger la signature ci-contre

Dépôts : Pharmacies Luigi à Bastia, Raffalli à Corte, Padovani à l'Ile-Rousse, Scaglola, 2, cours Napoléon, à Ajaccio.

On peut se procurer dans la même Maison **Louis-Napoléon Mattei** à Bastia, des Trois-six première qualité. Double rectification pour le remontage des vins. On y trouve également toutes sortes de liqueurs, sirops, vins fins français et étrangers, Cognacs et Rhums des meilleures marques etc., etc :

Manufacture de Tabacs, Cigares, et *Cigarettes*. — Entrepôt de tabacs en feuilles.

GRAND ASSORTIMENT POUR BUREAUX DE TABAC

Aux tempéraments délicats offrez un

VIN DU CAP CORSE

à base de Quinquina

de la Maison L.-N. MATTEI, & Cie — BASTIA (Corse)

Apéritif Tonique Fortifiant

Ce vin que nous offrons avec confiance aux Consommateurs diffère complètement de tous ceux connus à ce jour ; d'un **goût agréable au palais, il est à la fois tonique et apéritif.**

Pris avant les repas, il excite l'appétit, pris après il active et facilité la digestion.

Demandez dans tous les bons Etablissements un Vin du Cap Mattei

XXXIe ANNEE. — N. 234 — MERCREDI 29 AOUT 1906

Le Petit Bastiais

5 CENTIMES — JOURNAL QUOTIDIEN — 5 CENTIMES

Rédaction & Administration : 2, Boulevard du Palais, Bastia
J.-B. OLLAGNIER, Directeur

Les annonces sont reçues aux Bureaux du Journal.
Faits divers 1 fr. — Réclames (3e page), 0.75 — Divers, 0.30 — Judiciaires, 0.25

ABONNEMENT (*Payable d'avance*)

	12 mois	6 mois	3 mois	
Corse	20 fr.	10 fr.	5 fr.	UNION POSTALE, ET AUTRES PAYS : le port en sus.
Autres Départ.	22 »	12 »	6 »	

On ne répond pas des manuscrits déposés.

BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE BASTIA

LE CALENDRIER

Fête d'Aujourd'hui : Déc. St Jean-Bap.
Soleil : (heure nationale)
Lever, 4 h. 50 m. — Coucher, 6 h. 17 s.
Premier quar., le 26 — Pleine Lune, le 2
Fête de Demain : Sainte Rose de Lima.

28 AOUT

GUITERA-LES-BAINS

Ses eaux — Ses environs
Pietrapola — Guagno

Les Bains de Guitera sont suffisamment renommés et fréquentés pour que tout le monde sache qu'ils sont situés dans un joli coin de verdure du bassin du Taravo, canton de Zicavo, à une altitude de 440 mètres. Le climat est sain et tempéré. On arrive aux Bains, à 55 kilomètres d'Ajaccio, — par la route nationale qui va de cette ville à Sartene, et que l'on quitte à Grossoto-Prugna pour prendre la voie départementale. La contrée est ravissante dans cette deuxième partie du voyage. La voiture dépose les voyageurs au seuil même de l'hôtel. L'accueil est des plus cordiaux, et le malade se sent *immédiatement* dans une atmosphère de sympathie qui le réconforte et le rassure sur les soins et les attentions dont il sera l'objet pendant tout le cours de sa cure. Il trouve aux Bains tout le confort nécessaire, et suivant sa bourse : pension à l'hôtel, ou chambres et appartements meublés, pourvus de tous les ustensiles de ménage, et très proprement tenus. D'autre part un magasin universel tient à la disposition des baigneurs tous les objets utiles à la vie. Les vivres sont variés et très bon marché.

L'eau minérale provient sans aucun doute de la nappe souterraine qui alimente les sources de Pietrapola. Tout le démontre.

La température est la même au grillon de part et d'autre. En effet, si on prend la moyenne des sept sources de Pietrapola, on trouve 50°6, comme à Guitera. L'analyse trouve les mêmes éléments minéraux dans une eau comme dans l'autre, variant de poids à quelques centigrammes près. Les médecins donnent à toutes les deux les mêmes indications thérapeutiques. Enfin, les deux sources sourdent également, abondante, de terrains primitifs exclusivement granitiques.

Nous résumons dans le tableau suivant cette identité de composition qualitative, et nous y ajoutons l'Eau d'Amélie-les-Bains (Pyrénées Orientales), également comparables à nos eaux corses, afin que certains de nos compatriotes, amateurs de la station continentale, sachent bien qu'en passant la mer, ils s'imposent un dérangement inutile au point de vue strict de la minéralisation de l'eau et des effets qu'ils peuvent en attendre. Ceux qui recherchent plus particulièrement la thermalité, ils la trouveront encore à Pietrapola, source Pozzo Spiritato qui a 64°.

	Guitera	Pietrapola	Amélie-les-Bains grand bassin
	50° 6	50° 6	dit
Température au griffon			
Sulfate de sodium	0.016	0.150	0.042
Chlorure de sodium	0.000	0.167	0.044
Carbonate de chaux et de magnésie	0.004	0.060	0.009
Carbonate et silicate de soude	»	»	0.119
Sulfate de soude	0.010	0.020	0.040
Azote silicique, alumine et glairine			0.004
TOTAUX	0.134	0.397	0.337

Ce sont des eaux alcalines sulfureuses, onctueuses au toucher à cause de leur alcalinité et de la présence de glairine ou baregine.

Les Espagnols passent la frontière pour venir à Amélie se tremper dans ses eaux qu'ils traitent avec raison de *miraculosas*, mais les nôtres ne le sont pas moins, et celle de Guitera, que le malade passe très facilement, — pas lourde du tout — accomplit ainsi, pour son propre compte, des cures miraculeuses. Du reste, il n'y a qu'à voir le tas de béquilles, cannes, cache-nez, voiturettes de malades, vieux chaussons de goutteux, que les baigneurs abandonnent chaque année, à la fin de leur cure, *ex voto*, laïques bien entendu, — il ne saurait y en avoir d'autres aujourd'hui dans une société bien organisée, — des *rescappés* de la vie, à la déesse des Eaux.

Les greniers de l'Etablissement seraient encombrés de ces articles, si la sage administration, qui gère à Guitera, n'avait le soin de les remettre de temps à autre aux Domaines, qui en vendent pour des sommes folles.

En revanche, on ne trouve jamais de corde de pendu, c'est le plus bel éloge que l'on puisse faire de Guitera. Ici, en effet, tout malade espère d'abord, guérit ensuite, infailliblement. D'autre part, la Roulette ne fait pas de victimes. Après avoir joué toute la journée, les baigneurs, au lieu de finir par se battre, s'embrassent au contraire, et retournent leurs poches. Tous les guignards rentrent dans leurs pertes. C'est charmant ! C'est l'eau qui veut ça et le site aussi.

A la fin de la saison, tous échangent leur carte, et une fois rentrés au logis, c'est entre eux une correspondance inouïe. C'est à les croire de nouveaux malades ! Il y a des facteurs qui ont démissionné, dans des villages plus particulièrement peuplés de ces braves gens.

Détail caractéristique : A Guitera, les belles mères deviennent méconnaissables, ce qui favorise singulièrement les nombreux mariages qui s'y nouent.

On ne s'embête pas là bas, allez ! La saison de Guitera bat son plein en septembre, et se prolonge jusqu'au 30 octobre, à moins d'un événement extraordinaire, par exemple une élection. Alors, autant un tremblement de terre. Rien ne va plus. Tous les mariages restent en plan. Mais pour le moment aucune calamité de ce genre ne semble nous menacer. Il est vrai qu'on ne peut jamais jurer de rien dans ce pays-ci, à ce sujet, les élections poussant en toute saison comme les champignons. Cependant tous les savants des Observatoires consultés, après avoir interrogé leurs instruments, sont d'accord pour affirmer qu'aucun cataclysme de ce genre n'est à prévoir pour le quart d'heure, — ils ont joliment de mérite et d'être d'accord *par dessus le marché* ! Pour le quart d'heure ! C'est pas long ! Ils ne se sont pas beaucoup engagés les savants ! Il paraît que ces choses-là sont très difficiles à prévoir pour le département, il y a des appareils extrêmement compliqués, auxquels il faut donner la corde souvent ; ça ne marche que pour quelques jours seulement comme certaines horloges primitives. Enfin, on perfectionnera. Nous en serons quitte pour renouveler la consultation, on fait des rabais aux bons clients. Pour moi, je crois que nous sommes au beau fixe, et que les voyageurs pour Guitera peuvent monter en voiture en toute confiance. Ils sont prévenus qu'on fermera là-bas, le 30 octobre au plus tard.

En ce qui concerne les environs, nous ne voulons pas nous répéter en parlant toujours le pittoresque en Corse, d'autant plus que nous sommes dans un cas de légitime suspicion. Il vaut mieux citer ses auteurs. A propos de Corrano, dernier village avant d'arriver aux Bains, M. Lear, grand excursionniste, dit dans le guide Joanne : « Dans ce village, un peintre paysagiste passerait un été délicieux. La contrée environnante est d'une beauté indescriptible et rappelle les plus charmants paysages de Claude Lorrain. » Vous entendez, *s'in des crip-ti-ble*, » j'ai bien fait de ne pas m'en mêler. Et l'auteur du livre, en vrai complice, ajoute : « Le bassin supérieur du Taravo est au nombre des plus charmantes parties de la Corse, et ce que M. Lear dit de Corrano, peut s'appliquer à tous les villages. » Ils sont bien aimables ces deux Messieurs, ils méritent bien un abonnement aux bains, surtout s'ils n'en ont pas besoin. A moi, ils m'évitent beaucoup de besogne, je n'ai plus rien à ajouter à ce certificat, je ne pourrais que l'affaiblir.

Citons cependant Zicavo, à 5 kil. de Guitera, 727 mètres d'altitude, 1.500 habitants. Cette petite ville, plutôt que village, est couronnée de montagnes très boisées sur lesquelles *on peut* admirer les plus énormes châtaigniers de la Corse, et parés de la plus belle fraîcheur. C'est le rendez-vous des excursionnistes pour le sommet de l'Incudine (2.136 mètres) d'où l'on jouit de la plus belle vue de la Corse. Ceci est également à l'adresse de nos baigneurs qui, en fin de saison, ont remisé leurs béquilles au vestiaire de l'Etablissement thermal. Ces ex-malades ont en toutes lettres deux mille cent trente-six mètres de hauteur pour exercer leurs jambes, ou se casser le cou, ce qui est tout un, puisqu'ils connaissent maintenant le moyen d'en revenir.

Olivese, à 11 kilomètres des Bains, est un village de toute beauté, indescriptible, a-t-on même dit. On y arrive par une route excellente et qui présente à l'œil émerveillé du voyageur, un changement de décor à chaque tournant.

Trains de plaisir, toute la saison, avec les voitures de l'Etablissement pour Zicavo, Olivese et toutes les stations environnantes. On peut s'assurer au départ, il y a une agence au bureau même.

Très nombreux points de vue à visiter, cols, cascades, précipices (article pour belles-mères récalcitrantes).

A. LADY.

CONSTRUCTION D'UNE CASERNE DE MARINS A BASTIA

M. Thomson, ministre de la Marine, vient d'adresser à M. Henri Pierangeli, député de Bastia, la lettre suivante que nous sommes heureux de reproduire :

MINISTÈRE DE LA MARINE

CABINET DU MINISTRE

Monsieur le Député et cher Collègue,

Vous avez bien voulu appeler mon attention sur l'intérêt que présente la construction d'une caserne de Marins dans la ville de Bastia.

Je m'empresse de vous faire savoir que je viens d'approuver la construction dans cette ville d'un immeuble comprenant : atelier, casernement et magasin, ainsi que la mise en adjudication immédiate des travaux.

Agréez, Monsieur le Député et cher Collègue, l'assurance de ma haute considération.

THOMSON.

LES MAGES D'ÉPINAL

C'est toujours une chose délicate de disserter, en l'absence d'informations précises, et sans aucun souci de responsabilité, sur des aventures aussi mystérieuses et compliquées que cette étrange affaire de Chatenay qui, depuis près d'un mois, préoccupe, passionne et affole tant de gens. Cependant, le scrupule est moindre à l'égard de celle-ci, car elle est vraiment tombée dans le domaine public. C'est une instruction en plein air à laquelle bêtes et gens s'employaient avec la plus fiévreuse ardeur. La seule personne qui paraisse y apporter quelque discrétion est précisément le juge d'instruction. Tandis que tout le monde est en campagne, et qu'à cheval, en voiture, en automobile ou à bicyclette une foule est lancée à la recherche de l'abbé Delarue, lui, le pauvre juge, prend sans doute de tous ces moyens de locomotion, compulse mélancoliquement son dossier. Il se garde bien de mettre le pied dehors. Et comme il a raison ! Il ne pourrait pas faire un pas sans se heurter à un mage, à un fakir, à une devineresse, à un médium, à une hyène, à un chacal, et ce qui est plus grave, à un journaliste !

Il semble que cette affaire, survenue pendant les fortes chaleurs, n'ait pas seulement mis bien des cervelles à l'envers ; elle a eu aussi le don d'amener sur les lieux toutes celles qui déjà se trouvaient dans cette fâcheuse posture. On dirait que tous les détraqués des deux mondes ont pris rendez-vous dans ce coin de la Beauce renommé pour sa fertilité, et où ils se nourrissent, pourtant, de brins d'herbe de terre et même de petits cailloux. On ne s'ennuie d'ailleurs pas dans la région ; tous les jours, c'est quelque arrivée nouvelle, et les épisodes se succèdent avec une variété extrême. Avant hier un des trois mages est subitement devenu fou, je veux dire plus fou que les autres. Il est tombé à tour de bras sur ses rivaux en les traitant de charlatans et d'imposteurs. On l'a douché, quoiqu'on fût peut-être la première fois qu'il parlait avec tant de bon sens. La veille, on avait eu une autre distraction. Le fakir avait endormi la devineresse qui, pendant sa sieste, avait indiqué la maison où gisait le corps du curé. Et tout le monde y était allé en promenade. C'était une ferme comme il y en a beaucoup dans ces pays : on n'y a naturellement pas trouvé le curé, mais on y a bu quelques bons verres de lait, ce qui ne pouvait pas faire de mal à tous ces gens. Il fut reconnu, au cours de cette excursion, que rien n'était plus facile, dans ces parages, que d'assommer quelqu'un à coups de bâton ; on s'en doutait déjà à voir tant d'individus qui semblent avoir reçu un coup de marteau.

***

On annonce à présent, pour compléter la mésagerie, la prochaine apparition, sur ce lieu libre humanitaire, d'un certain nombre de « chiens de police » spécialement dressés pour la découverte des criminels. On saura enfin ce que c'est que le chien du commissaire ! Que vont penser de ce toutes intervention l'hyène et les chacals ? Il est permis de se le demander avec quelque inquiétude, mais peut être ces animaux nous offriront-ils un plus réconfortant spectacle que les hommes. Il n'est pas impossible qu'ils fassent ensemble bon ménage. Leur tenue jusqu'ici, a été, de beaucoup, la meilleure ils n'ont rien trouvé, c'est certain, mais, du moins n'avaient-ils rien promis. Et ces fauves nous donnent même une assez curieuse leçon. Leur attitude paraît bien démontrer, en effet que, si là bas dans les lointaines forêts, ils dévorent les cadavres, c'est par besoin, et non par goût. En France, ils préfèrent autre chose. En les mettant en cage, l'homme a pris vis-à-vis d'eux de certains engagements. Il leur doit une nourriture convenable. Ils y sont maintenant habitués, et ils ne comprennent pas que, dans un pays d'abondance comme celui où ils opèrent, on veuille les obliger à revenir à leurs mœurs sauvages et à chercher eux-mêmes de quoi apaiser leur faim. S'il en est ainsi qu'on leur rende, alors, leur liberté ! On voit

qu'en cette affaire, il n'y a que les animaux qui raisonnent bien.

Les hommes, au contraire, se sont, dès la première minute laissé guider par leurs instincts. Et les instincts de l'homme ne sont pas toujours très humains. Nous avons, généralement l'horreur des choses simples, et, dans le doute, nous allons tout droit à la solution compliquée aux suppositions mauvaises, à tout ce qui peut satisfaire notre amour des disputes, et ce besoin que nous avons d'être toujours en désaccord. Chez nous, de la discussion jaillissent les coups, jamais la lumière. Si, par-dessus le marché, la politique s'en mêle, il n'y a plus rien de bon à attendre de personne. Pour tout être impartial la première hypothèse, et même la seule hypothèse qui devait venir à l'esprit dans cette affaire, était celle d'un crime. Ce curé de Châteney était, de l'avis général, un fort brave homme, ne passant peut-être pas sa vie dans la macération et dans le jeûne, mais accomplissant très honnêtement son sacerdoce et coulant des jours tranquilles entre un vieux père et une sœur qu'il adorait et qui étaient pour lui aux petits soins. Un beau matin, il disparaît, et l'on n'a d'autres nouvelles de lui que la découverte de son chapeau, troué et ensanglanté, sur une haie. Les bonnes gens du pays se disent : « Notre pauvre curé a été assassiné ! » Et c'est tout de suite l'opinion qui tend à se répandre. Mais elle est trop naturelle pour contenter les malins, ceux à qui, si j'ose m'exprimer ainsi, « on ne la fait pas », et qui, dans toute chose, vont toujours chercher le fin du fin. Le curé n'est pas sans avoir quelques ennemis. Et ceux-ci affectent alors de ces allures mystérieuses qui sont si faciles à prendre quand on ne sait rien du tout. Et ils ont de ces airs discrets qui valent toutes les indiscrétions. Rien qu'à la façon dont ils se taisent, on est forcé de croire qu'ils ont des choses considérables à dire.

Et alors commence une enquête publique, une sorte d'instruction sur les toits à propos du pauvre curé. On va relancer, dans le fond de province où elle vivait avec sa mère, une jeune veuve qu'il a connue. On veut absolument qu'il soit caché chez elle. On jette aux quatre vents le signalement d'un brave prêtre rencontré dans un train des Pyrénées, et l'on signale à grand renfort de détails, un autre ecclésiastique qui, le même jour, prenait le bateau de Calais. La pensée ne vient même pas que si l'abbé avait voulu vraiment faire une fugue, son premier soin eût été de se débarrasser de sa soutane. Il se serait habillé en civil, en militaire, en femme, en Turc en tout ce qu'on voulu, excepté en prêtre. Il est vrai qu'aux dernières nouvelles, on prétendait l'avoir vu sous l'uniforme. Il s'était, disait-on, engagé sous un faux nom, et l'on spécifiait même que c'était dans un régiment du Midi. Renseignement bien superflu, car ce régiment ne pouvait être que du Midi. Il faut d'ailleurs ajouter que cette explication ne satisfaisait pas la malignité publique : quitter le presbytère pour la caserne ne répond pas précisément à l'idée qu'on se fait d'une fugue.

Il y a, du reste, à présent, d'autres informations de la toute dernière heure.

Le juge d'instruction n'est mis à chercher, lui aussi. On trouvera sans doute qu'il était temps, mais peut-être a-t-il bien fait de laisser constater d'abord la faillite des fakirs, des voyantes, des hyènes, des chacals, et de ces mages qui n'amment même plus les enfants. S'il se fût mis en travers on n'aurait pas manqué de dire qu'il redoutait leur concurrence. Et tous les Hindous de Montmartre ou d'ailleurs auraient continué d'affirmer qu'ils avaient la clef du mystère. On leur a donné tout le temps d'opérer ; ils ont eu tout le loisir d'étaler leur science. Il est juste que maintenant ils laissent la place aux gens du métier. Rien ne les empêche, au surplus, de poursuivre leurs recherches. Le champ des investigations, en cette affaire, est illimité. Il reste encore, pour de tels artistes bien des buissons à explorer, et ils n'ont pas fini de battre la campagne. L'abbé, en quittant Chalo Saint-Mars, a peut-être fait un crochet. Les mages ont tort de tourner dans le même cercle. J'ai sous les yeux l'indicateur des chemins de fer. D'Etampes, par la Grande Ceinture, on peut gagner Juvisy, Corbeil, Villeneuve Saint-Georges, Charenton. Charenton, quel trait de lumière ! J'ai idée que nos gens trouveraient certainement quelque chose de rigolo-là.

Et il est temps vraiment, qu'on trouve quelque chose. Si cette affaire était « classée », comme tant d'autres, le pauvre curé, déjà victime, probablement, de malandrins, succomb rait, par surcroît, sous la légende. Un homme d'Etat disait que dans certaines situations, il fallait mourir pour prouver qu'on était vraiment malade. Mais il ne lui serait pas venu à l'esprit qu'une fois mort, il fallût encore établir soi-même son décès. C'est pourtant l'ultime ressource qui reste au malheureux curé de Châteney. Depuis sa disparition on en a tant fait et tant dit à son sujet, que c'est maintenant pour ce brave prêtre la seule hypothèse désirable. Et ce n'est pas une des moindres singularités de nos mœurs et l'un des résultats les moins paradoxaux de cette publicité à outrance, que, pour bien résumer une affaire de ce genre, on en arrive à dire très naturellement, dans les conversations ou dans les journaux : « Tous les amis sincères de ce digne homme espèrent fermement qu'il a été assassiné.... »

LE PASSANT.

(*Le Figaro*).

LES GRANDES MANŒUVRES

Veille de départ

Ajaccio, 27 août.

Une activité fébrile règne aujourd'hui dans les deux casernes. Sous-officiers et caporaux, paperasses sous le bras, vont et viennent, rassemblent leurs hommes, distribuent à chacun les vivres, les munitions, et toutes sortes d'ingrédients utiles pour la marche. Les soldats réparent leurs effets, nettoyent leurs armes, astiquent avec frénésie les cuirs et le havresac.

La troupe est déjà en tenue de campagne ; ce soir Ajaccio, la cité d'ordinaire si paisible, ressemblera à une place occupée militairement. C'est la veille du départ pour les manœuvres !

Demain matin, tandis que la ville sera encore endormie dans la brume du crépuscule, alors que les dernières étoiles, aux lueurs pâles, s'effaceront dans le ciel violacé, alors que tout sommeillera, ils s'en iront gaiement, sac au dos, fusil sur l'épaule, les petits soldats, troublant le silence de la rue, de leurs pas lourds et cadencés.

Les manœuvres seront longues pour le bataillon. Moins favorisé que ceux de Bastia et de Corte, il lui faut pour atteindre le terrain de concentration, parcourir une centaine et plus de kilomètres. Qu'importe, ils partent joyeux, ils sont rompus à la fatigue, ce sont des hommes, que diable ! Pour beaucoup d'entre eux, c'est la dernière épreuve ; la classe, récompense méritée après de longues années de labeur, les appelle. Quel bonheur ! ils vont rentrer dans la famille aimée, retourner au pays depuis si longtemps absent. Ils vont quitter le régiment, fiers d'avoir accompli avec honneur et fidélité la première mission que le pays leur a confiée.

Allons petit soldat fais ton métier, marche sur la route poussiéreuse, gravis avec entrain les pentes de nos montagnes ; c'est la petite guerre. Nous te suivrons dans tes évolutions nous admirerons ton endurance et ton entrain !

⁂

Contrairement à ce que nous avions annoncé, le bataillon d'Ajaccio ne sera pas renforcé par celui de Corte. Il sera tout seul à combattre la manœuvre combinée des deux bataillons de Corte et de Bastia. Sa retraite s'effectuera entre Campile et le col de Prato. A chacun des deux partis est adjointe une batterie d'artillerie.

Ce que disent les Journaux

La Lanterne

De M. Varenne, député :

« Toute modification de la loi qui ne serait pas une aggravation permettrait au parti clérical de soutenir que le Vatican a fait reculer la France républicaine, que nous avons obéi aux injonctions de Rome, que la République a pris à son tour le chemin de Canossa. Pas de concessions, pas de demi-mesures. Suppression des pensions et allocations ; incorporation des prêtres qui n'ont pas satisfait entièrement aux obligations de la loi militaire ; attribution des biens des fabriques aux établissements d'assistance ; reprise par l'Etat et remise aux communes des édifices du culte qui sont leur propriété et par conséquent fermeture des églises ; enfin interdiction de toutes cérémonies ou réunions religieuses qui ne peuvent avoir lieu même dans des propriétés privées ou dehors des associations cultuelles. Pour appliquer de pareilles sanctions il suffit de vouloir et d'oser. »

Le Radical

De M. Maujan :

« Il faut bien le dire, c'est par les réformes fiscales que vous résoudrez les réformes sociales. Mais les ressources nouvelles indispensables à la réalisation du programme de la démocratie républicaine où les trouverons-nous en dehors des économies, lesquelles ne nous apporteront qu'une faible part des millions qui sont nécessaires à l'œuvre sociale ? Il nous faudra les chercher dans l'établissement d'une contribution sur les successions. C'est en frappant chaque testament d'un droit fixe que nous trouverons la plus grosse part des ressources. Pourquoi ne s'intéresserait-on pas au bénéficiaire d'un testament, à ce privilégié ? Avec l'impôt sur le revenu par la répartition plus juste des charges publiques nous ferons de l'égalité. Avec la réforme sur l'héritage, nous ferons de la solidarité. »

L'Eclair

De M. Judet :

« Au fond le Bloc maçonnique n'ayant jamais eu qu'un dessein, la création du schisme revient à sa première manière. Il tâchera d'exciter par d'habiles manœuvres les antipathies et les rancunes, d'aigrir les mécontentements, de briser une fois de plus la cohésion dont il enrage. Toute une polémique savante, perfide, appuyée sur les défaillances secrètement encouragées va s'appliquer à détacher un à un ceux qui n'osent se séparer ouvertement, mais ne craignent pas les occasions de retraite ou du trahison.

» Les internationalistes qui mènent la campagne utilisent avec l'aisance dont ils n'ont jamais manqué la sainteté du patriotisme. Ici commence une épreuve bien plus menaçante que celle des fermetures d'églises et des persécutions qui seront ajournées le plus tard possible. Les évêques français ont une magnifique occasion de se grouper et de révéler leur clairvoyance avec leur union, à cette condition seule ils seront redoutés et invincibles. »

L'Autorité

A propos des documents publiés par le « Temps » et le « Siècle » sur l'assemblée des évêques :

« En faisant publier ces documents par des organes officieux, le gouvernement se livre à une grossière manœuvre grâce à laquelle, dans son affolement, il voudrait séparer l'épiscopat français du chef de l'Eglise et faire croire ainsi aux fidèles que l'Encyclique est un document romain et non français, cherchant à exercer sur le haut clergé de France une pression systématiquement hostile aux institutions républicaines. Mais les catholiques suffisamment avertis ne garderont de tomber dans un piège aussi maladroit. Pour leur compte, tous les évêques ont d'avance déjoué cette imprudente manœuvre par leur adhésion non réservée, mais enthousiaste et ardente à l'Encyclique pontificale. »

Le Câble SAINT-FLORENT-ANTIBES

Les communications télégraphiques entre Saint-Florent et Antibes sont encore interrompues par suite d'une nouvelle rupture du câble reliant ces deux points. Ce qui fait que depuis dix jours nos télégrammes nous parvenant par la voie Marseille-Ajaccio subissent d'assez longs retards. L'administration des câbles s'est empressée cette fois d'envoyer M. Bayol, ingénieur en chef, afin d'activer les travaux de réparations nécessaires.

Nous tenons à rappeler que le câble de Saint-Florent à Antibes a été posé en 1878 ; il a donc un nombre respectable d'années de service. Il convient d'ajouter que ce câble avait été acheté à une compagnie anglaise pour le compte de laquelle il a dû fonctionner depuis bon nombre d'années. Ce câble peut-il présenter actuellement la solidité nécessaire à la sécurité de nos communications télégraphiques ? Nous en doutons. Aussi nous faisons appel à l'intelligence et à la grande expérience de M. Bayol, pour qu'il propose avec nous l'installation d'un nouveau câble. Et pour en revenir à un projet déjà exposé dans notre journal, ne conviendrait-il pas que ce nouveau câble relie directement Bastia à Marseille ? La question de la défense nationale étant très sérieusement en jeu, nous osons espérer qu'il sera donné à notre légitime requête la satisfaction qui lui est due.

Crampes d'estomac

Madame Marie Hormières, Domaine de Pousson-le Haut par Béziers (Hérault), écrit :

« Je vous remercie des bons résultats que j'ai obtenus par le traitement des pilules Pink. Depuis 15 ans au moins je souffrais très souvent de l'estomac.

Madame Marie Hormières

J'éprouvais après mes repas des crampes très violentes, suivies de vomissements qui me rendaient l'existence insupportable. J'avais essayé bien des remèdes, mais aucun n'avait pu me rendre de bonnes digestions. J'avoue qu'elles m'ont guérie radicalement et pour ainsi dire comme par enchantement. »

L'indigestion est très fréquente chez les personnes âgées. Chez les vieillards, en effet, l'appétit diminue, il y a un défaut d'activité de la nutrition, les sécrétions salivaires et gastriques sont moins abondantes, et la lenteur des tuniques de l'estomac a considérablement décru. Telles sont les causes principales de la fréquence des maux d'estomac chez les personnes âgées, auxquelles il faut ajouter, l'action de manger trop vite, et aussi le manque de dents qui, rendant la mastication des aliments incomplète, fait que l'estomac reçoit des substances insuffisamment broyées et salivées, qu'il est dans l'impossibilité de transformer. Les aliments sont alors dans l'estomac comme des corps étrangers, et l'estomac s'en débarrasse par le vomissement.

Les pilules Pink développent l'appétit, favorisent les digestions en activant les sécrétions salivaires et gastriques. Elles fortifient l'estomac de même que tous les autres organes. Une pilule Pink après chaque repas voilà une assurance pour une bonne digestion. Les pilules Pink par leur action sur le sang et le système nerveux guérissent aussi l'anémie, la chlorose, la faiblesse générale, la neurasthénie, le rhumatisme.

Elles sont en vente dans toutes les pharmacies et au dépôt Phie Gablin 23, rue Bailu, Paris, trois francs cinquante la boîte, dix-sept francs cinquante les six boîtes, franco.

Petite Gazette

Variations atmosphériques du 28 août

Thermomètre — 7 heures du matin + 25 à midi 27 2 à 6 heures du soir : 25 2
Maxima + 28 5 Minima . 21 .

Baromètre — 7 heures du matin, 764 mm. à midi, 762 mm. 6 heures du soir, 764 mm.

Vent. — Dans la matinée, calme.
Dans l'après-midi, id.

Etat du ciel, découvert.

Pluviomètre, à 7 h. du matin : 0 mm.

⁂

Banque de France

M. Parodi, directeur de la succursale de la Banque de France, à Millau, a été nommé directeur de la succursale de Tarbes.

Toutes nos félicitations.

⁂

Nécrologie

Une nombreuse affluence de parents et d'amis assistait aux obsèques de Mme Angelina Luigi, née Orsoni, décédée à l'âge de 54 ans, après une longue et douloureuse maladie.

L'absoute a été donnée à l'église de Capannelle.

Trois magnifiques couronnes avaient été déposées sur le cercueil de cette épouse dévouée, de cette mère incomparable, de cette femme de bien.

Le deuil était conduit par le mari, le fils et le gendre de la défunte, auxquels nos sympathies, ainsi qu'à leurs familles, nos bien vives condoléances.

⁂

Statistique matrimoniale

La statistique, qui fourre son nez partout, nous fournit parfois des renseignements édifiants.

C'est ainsi qu'à Paris, on constate que sur 2.270 veufs, 148 ont repris femme avant le bout de l'an de leur défunte ; 628, immédiatement après. Trois ans après, à l'exception de 37, tous étaient remariés.

Les veuves vont plus vite. Sur 1.907, au bout de 18 mois de veuvage, 1.904 se sont remariées.

Les « Regrets éternels, » les « A toi toujours ! » n'en sévissent pas moins sur les tombes de nos cimetières.

⁂

Contravention

Le sieur F. Simon, journalier, demeurant à Toga, dans la maison Borghetti, continue, malgré diverses contraventions et de nombreuses réclamations des locataires de la dite maison, à garder une quantité de chiffons dans ses appartements et à élever un grand nombre de poules.

La police lui a de nouveau dressé procès-verbal.

⁂

Linge mouillé

La police a dressé procès-verbal contre la dame P. A., qui avait étendu du linge mouillé aux fenêtres de sa maison.

⁂

Au Port

Services de vapeurs Arthur C. Southwall.

Arrivée : Vapeur anglais *Corsnian*, capitaine Jones, venant de Liverpool.

Départ : Vapeur anglais *James Speir*, capitaine Edmonds, à destination de Londres et Liverpool.

— Vap. « Paraguay », cap. Reale, de Porto-Torres, 5 passagers, div.

— Vap. « Potion, » cap. Terras, de Marseille, 160 passagers, div.

— Vap. « Bocognano, » cap. Sentini, de Nice, 27 pas., div.

— Vap. « Caramiac, » cap. Jones, de Livourne, diverses.

— Vap. « Cyrnos, » cap. Maurry, de Macinaggio, 3 pas., div.

⁂

Occasion

Un joli pressoir à vendre. S'adresser à MM. L. N. Mattei et Cie.

Etat-Civil

MARIAGES

Bassani François, pêcheur, et Coriolli Thérèse, ménagère, tous deux de Bastia.

Rabiani Alfred-Joseph, cordonnier, et Paris Marie-Joséphine, tailleuse, tous deux de Bastia.

NAISSANCES

Mostalti Anne-Camille-Clotilde. — Devoti Jean-Pierre. — de Suszani Angeline-Rose-Marianne-Catherine.

DÉCÈS

Mignoni Jeanne, veuve, 46 ans, de Bastia.
Bastia.
Venturi Angèle, 2 ans, de Bastia.
Cardenci Hélène, 1 an, d'Ajaccio.
Martini Marie-Antoinette, 15 ans, de Vescovato.

NOUVELLES RELIGIEUSES

ORATOIRE SAINT-CHARLES. — Jeudi, 30 du courant, commencera dans l'oratoire de ce nom, la neuvaine préparatoire à la fête de la Nativité de la Très Sainte Vierge, sous le vocable de Notre Dame des Grâces de La Vasina.

La matin, à 5 heures, messe de neuvaine, messes basses à 6 et 8 heures ; le soir, à 7 heures et demie, bénédiction du T. S. Sacrement.

SANCTUAIRE DE LA VASINA. — La neuvaine préparatoire à la grande solennité de Notre Dame de La Vasina commencera le 30 août.

Les exercices auront lieu : le matin, à 4 heures et demie ; le soir, à 5 heures.

A cause du sermon, les 5, 6 et 7 septembre, la cérémonie du soir commencera à 4 heures et demie.

Des prières seront faites pour les bienfaiteurs du sanctuaire pendant la neuvaine et le jour de la fête des messes seront célébrées à cette même intention.

DERNIÈRES NOUVELLES

Service télégraphique spécial du *Petit Bastiais* 00462

BOURSE DE PARIS

	27 août	28 août
Rentes 3 0.0 anciennes	97.85	97.75
— 3 p. 0,0 amortie.	97 55	97 50

ex coupon.

Le voyage de M. Clémenceau en Allemagne

Paris, 28 août.

On télégraphie de Berlin au *Temps* :

M. Clémenceau, ministre de l'intérieur, a quitté ce matin Berlin, où il était arrivé la veille, pour se rendre à Potsdam.

LOURDES

Mgr Turinaz blessé au cours d'une cérémonie

Lourdes, 28 août.

Un accident peu ordinaire s'est produit, cet après-midi, dans l'oratoire de Notre-Dame de Lourdes pendant une cérémonie religieuse.

Mgr Turinaz, évêque de Nancy, s'est grièvement blessé avec l'ostensoir durant la bénédiction du Saint-Sacrement.

Au moment de l'élévation, Mgr Turinaz ayant trop approché de sa tête l'ostensoir, un de ses rayons, très acéré, lui a sectionné en partie l'artère temporale droite provoquant une hémorragie très abondante.

L'évêque s'est affaissé à l'autel ; on s'est empressé autour de lui et les médecins, arrivés en toute hâte, ont déclaré que son état est grave.

Les Morts du Jour

Le duc de Broglie

Paris, 28 août.

On annonce la mort du duc de Broglie, député conservateur de la Mayenne, décédé à l'âge de 60 ans.

Après avoir fait la campagne de 1870 comme officier de la garde mobile, il fut nommé secrétaire d'ambassade à Londres, puis sous-chef de cabinet du duc Decazes, ministre des affaires étrangères.

Elu pour la première fois député en 1893, le duc de Broglie n'a cessé de représenter depuis à la Chambre l'arrondissement de Château-Gontier.

AU MAROC

Un attentat à Ceuta

Madrid, 28 août.

On télégraphie de Ceuta :

Un grave attentat a eu lieu aujourd'hui au pénitencier espagnol de cette ville.

Le directeur du bagne a été assassiné par un forçat.

Le meurtrier avait à se plaindre, paraît-il, des mauvais traitements qu'on lui infligeait.

EN ESPAGNE

La Question du mariage civil

Madrid, 28 août.

Le journal la « Gaceta » publie un décret royal qui rétablit les formalités du mariage civil conformément aux prescriptions contenues dans le code civil du royaume.

EN PERSE

Les agissements de l'Allemagne

Londres, 28 août.

Le correspondant du « Daily Mail » à Téhéran, signale les agissements de l'Allemagne en Perse.

D'après ce correspondant, le gouvernement allemand qui escompte déjà la mort du Shah, cherche à tirer parti des circonstances favorables qui se présenteraient à lui pour faire prédominer son influence dans ce pays.

EN RUSSIE

LA RÉVOLUTION PÉTHEROF

L'Assassinat du général Minn

Saint-Pétersbourg, 28 août.

La jeune fille qui a tué le général Minn, de l'entourage de l'Empereur, en lui tirant cinq coups de revolver dans le dos, à la gare de Péterhof, a été interrogée aujourd'hui.

La jeune fille n'a pas voulu répondre aux questions qui lui furent posées.

Le général Minn est mort sur le coup ; il a rendu le dernier soupir dans les bras de sa femme et de ses enfants qui se trouvaient avec lui sur le quai de la gare de Péterhof.

Les mesures d'ordre

Saint-Pétersbourg, 28 août.

Les gardes militaires de Péterhof et la ligne de la Baltique ont été renforcées.

Des torpilleurs ont été envoyés en rade de Péterhof.

L'Assassinat du général Wonkarbeski gouverneur de Varsovie sera vengé

Saint Pétersbourg, 28 août.

On télégraphie de Varsovie :

Une société secrète qui a pour titre « La Mort », a fait connaître qu'elle va venger l'assassinat du général Wonkarbeski, gouverneur intérimaire de Varsovie, tué l'autre jour d'un coup de feu, en faisant assassiner plusieurs chefs du mouvement révolutionnaire.

MOSCOU

Pillage à main armée

Saint-Pétersbourg, 28 août.

On télégraphie de Moscou :

Cinq pillages à main armée ont été opérés dans des maisons particulières par des brigands que la police n'a pu mettre en état d'arrestation.

Ces actes criminels impressionnent vivement la population, d'autant plus que la force publique ne parvient pas à les faire cesser.

DANS LES PROVINCES

Attentats criminels

Saint-Pétersbourg, 28 août.

Les nouvelles qui parviennent de l'intérieur sont toujours très mauvaises.

Des bagarres et des attentats criminels se produisent journellement.

De nombreux incendies de propriétés foncières sont signalés dans diverses provinces.

La situation générale est toujours critique.

Bagarre sanglante à Karloya

Saint-Pétersbourg, 28 août.

On télégraphie de Karloya :

Une bagarre sanglante a éclaté à Karloya entre les paysans et les agents de police.

Il y a eu des coups de feu échangés et l'on compte 7 personnes tuées et 17 blessées.

CRONSTADT

Arrestations de marins

Saint-Pétersbourg, 28 août.

Les autorités maritimes on fait arrêter à Cronstadt, trente matelots qui ont été mêlés aux derniers troubles de cette ville.

SAMARA

Manifestation révolutionnaire

Saint-Pétersbourg, 28 août.

On télégraphie de Samara :

Une grande manifestation révolutionnaire a eu lieu aujourd'hui.

Plus de 2 000 hommes ont parcouru les rues de la ville porteurs de drapeaux rouges et chantant des chansons révolutionnaires.

La force armée a pu finalement disperser les manifestants sans effusion de sang.

Vente de terrains aux paysans

Saint-Pétersbourg, 28 août.

Dans le but d'apaiser les esprits, le Gouvernement a pris une mesure qui favorise les intérêts du peuple russe.

Le Tzar a rendu une ordonnance en vertu de laquelle, la banque agraire des paysans est chargée d'organiser la vente aux habitants des campagnes d'un certain nombre de propriétés.

RAISINS

La Maison L. N. Mattei et Cie a l'honneur de prévenir sa nombreuse clientèle que la récolte des raisins si renommés de son domaine de Pinsto commencera le 5 septembre prochain.

On peut dès à présent arrêter des paniers.

S'adresser aux bureaux 15, place Saint-Nicolas.

Futailles à vendre

neuves et usagées

de toutes contenances, grand choix de bordelaises, bonnes occasions.

A. PADOVANI,
7, Route du Cap, Bastia

Pensionnat de Jeunes Filles

Erbalunga près Bastia

Préparation au Brevet élémentaire et au Brevet supérieur.

Cours de Musique, Dessin, Peinture.

Langues étrangères : Italien et anglais.

Les élèves sont formées à tous les travaux d'aiguille.

L'installation, située en pleine campagne, ne laisse rien à désirer pour la santé des enfants.

Sur la demande des parents qui ne pourraient pas commodément se rendre à Erbalunga, leurs filles leur seraient conduites à Bastia au jour qu'ils voudraient bien indiquer.

Pour tous renseignements s'adresser à Mme Lucien Bonaparte, Directrice du Pensionnat.

Les rentrées auront lieu le 2 octobre.

FIÉVREUX

Guérissez-vous avec la

DIANOSE

Dans toutes les colonies, ce produit est employé avec le plus grand succès.

Le traitement produit non seulement la guérison, mais empêche, en outre, le retour des accès de fièvre.

Aucun vertige, aucun bourdonnement d'oreilles, aucune atteinte à l'estomac ne sont à craindre.

Que ceux qui souffrent des fièvres paludéennes emploient la Dianose. Ils seront étonnés par la rapidité de leur guérison !

Paris, 4, Boul. Pas, 18, rue de Rennes. Bastia, Pierre Luciani, Phien, Pl. St Nicolas. Prix du flacon : 5 francs.

Orezza-les-Eaux

Villa Granajola

PROPRIÉTÉ DU Dr MANFREDI

L'Hôtel sera ouvert à partir du 1er juillet sous la direction de M. Henri Courchet.

Un cuisinier de Nice est attaché à l'établissement. Un service d'omnibus sera à la disposition des voyageurs.

Prix de la Pension :

Table d'hôte, 5 francs par jour ; Chambres, 2 et 3 francs.

Pour tous renseignements s'adresser à Mme veuve Manfredi, villa Granajola, Orezza.

N. B. — On prend des arrangements pour familles.

L'hôtel restera ouvert jusqu'à la fin de septembre.

RICQLÈS DIGESTIF ANTIDIARRHÉIQUE Prime en Or EPISOMOSE

RICQLÈS Calme la Soif ASSAINIT L'EAU

RICQLÈS DENTIFRICE EAU DE TOILETTE Antiseptique

RICQLÈS Seul Véritable ALCOOL DE MENTHE

RICQLÈS MES CONSEILS PARIS 1900 2 BRINGS FOR LESSE 1900

N° 6. — Feuilleton du « Petit Bastiais »

GIROLAMI-CORTONA

DEUX DRAMES

CANEVALANDRO ET MANNONE

ou

HISTOIRE MERVEILLEUSE D'UNE JOLIE PETITE VILLE DE L'ILE DE CORSE

Pasquino retourna aussitôt après cet exploit en Italie où il est mort officier général. Il fut enseveli à Rome dans l'église de Saint-Chrysogone, en Transtevere. On y lit encore son épitaphe en latin, dont voici la traduction :

« A Pasquino Corso, de Sia, illustre par ses glorieux faits d'armes et ses excellentes qualités privées, et à Lucrèce sa fille, Horace Castellani, son compatriote, a élevé ce tombeau. »

II

MANNONE

CHATEAU DE LA SPELONCA

Nous avons dit que le comte Eusèbe, seigneur du Vergiolo, avait une sœur, nommée Hellé qui était mariée avec Mannone, seigneur du château de la Spelonca. Nous devons ajouter que ce malheureux Eusèbe et sa femme infortunée étaient morts d'épouvante et de douleur aussitôt après la naissance de Canevalandro. Voici maintenant l'histoire douloureuse d'Hellé qui, elle aussi, périt misérablement, par la très grande faute de son mari.

A quelques centaines de mètres du cimetière d'Evisa, au couchant, s'élève à pic, à une hauteur prodigieuse, du fond d'un gouffre immense, un rocher énorme, ayant l'aspect d'une énorme tour, terminé, à son sommet, par une plateforme, de la contenance d'un arpent de terre labourable, qui descend de Cristinacce, contourne les deux tiers de sa base ; l'autre est bordé de cavernes profondes.

Pour atteindre au sommet, on a creusé dans le roc des marches qui, aujourd'hui sont usées en partie par le temps. Au bout supérieur de ces marches, sur le point culminant de la plateforme, on voit encore les ruines d'un château.

Sur le bord opposé à ces ruines, se trouve une chambre spacieuse suspendue sur un abîme effrayant appelé *Grotta ai Signori*. Dans l'intérieur de cette grotte, on remarque des bancs, et, à droite de l'entrée, une fenêtre taillée de main d'homme. Là et dans le château habitaient jadis des gentilshommes issus de la grande et illustre famille de Cinarca, par la branche de Leca.

Les généalogistes complaisants font remonter les origines de cette maison à Laomédon, roi de Troie, et à la belle Vénus, par Anchise et le pieux Enée.

A la vérité, Jean de la Gressa ne va pas plus loin que le seigneur Ugo della Colonna. Comme nous n'écrivons pas un armorial et que d'ailleurs nos ailes sont trop faibles pour voler si loin, Jupiter et Priam nous pardonneront de ne pas rajeunir leurs blasons dans une œuvre d'aussi minime importance que celle qui nous occupe.

La noble maison de Cinarca tire historiquement son nom de *Cinarchèse*. Ce seigneur eut deux fils : *Guida* et *Guglielmo*. Ce dernier fut le père de *Sinuccello* et de *Truffetta*. De Sinuccello, dit plus tard *Giudice de Cinarca*, descendent, par *Salasse*, les d'*Istria*, et par *Arrigaccio*, les *Bocca*. Le comte actuel de Cinarca, qui porte noblement son nom, est donc issu de Giudice de Cinarca, le plus glorieux des héros de cette Maison. *Truffetta* fut la souche des *Ornasse*, par *Lupo*, et des *Bozzi*, par *Ristoruccello*, deux rameaux très célèbres.

Guida fut le père d'*Arriga Orecchiaritta* et de *Rainerì*. De celui-ci descendent les Gozzi.

Orecchiaritta, chassé du château de Cinarca par son cousin Sinuccello alla s'établir à la Catena. Il eut deux fils : *Arrigo* et *Guido*. Le premier mourut sans postérité. De Guido naquirent cinq garçons : *Guglielminuccio*, *Arrigaccio*, *Giudicello*, *Branca* et *Ristoruccio*.

Le château de Cinarca avait passé de Sinuccello à Rainerì, et de Rainerì au Génois Othon. Les cinq fils de Guido le rachetèrent moyennant 550 écus. Ils se partagèrent ensuite leurs seigneuries. Guglielminuccio se retira au château de *Giagera*, dont les ruines se voient à l'entrée des *calanche* de Piana. Branca fut tué à Cinarca par Guillaume et Arrigo d'Istria. Ristoruccio eut Cinarca et Leca. De lui sont sortis les illustres guerriers Giocante, Raffaello, Rinuccio et Giovan Paolo. Arrigaccio et Giudicello habitèrent successivement le Mano, la Catena et Leca. Leurs descendants bâtirent des châteaux un peu partout, mais ils portèrent toujours le nom Leca, du château qui était situé près d'Arbori, sur la rive droite du Liamone. Les gentilshommes de la Spelonca sortaient de Giudicello.

(*A suivre*).

COURS SECONDAIRES
de Jeunes Filles d'Ajaccio
DIRIGÉS PAR Mlle LUCIE OTTAVI
Officier d'Académie
Cours fondés en 1882 par l'Administration

Les Cours Secondaires d'Ajaccio sont le SEUL établissement public de la ville, le seul aussi où les Cours sont faits par MM. les Professeurs du Collège, de l'Ecole Normale d'Instituteurs et d'Institutrices.

Exposés en plein Midi, au bord de la mer, vus, sensible sur la golfe, sec et gai, ils offrent aux familles les meilleures garanties d'hygiène et de salubrité.

Pensionnat
Demi-Pensionnat — Externat
PRIX TRÈS MODÉRÉS
Succès pour l'année scolaire 1904 1905
4 Élèves reçues au brevet élémentaire sur 5 présentées ;
1 Admission à l'Ecole Normale sur 3 ;
16 Brevets supérieurs sur 18.
Des Institutrices pourvues du brevet supérieur sont attachées à l'Etablissement.
Préparation spéciale au concours d'admission à l'Ecole Normale et pour la bourse de l'Enseignement primaire supérieur.

Les Illustrations de la Corse
PAR NOVELLINI
La Corse au XVIIIe siècle, Allegretti (Salon de 1870)
sur papier de Chine, format 60×57 . . . 45 fr
sur papier Vélin — — . . . 25 fr

HOMMES CÉLÈBRES
Sambucoccio d'Alando (Salon de 1878).
Sampiero Corso.
Pascal Paoli.
Napoléon Bonaparte.
sur papier de Chine, format 40×30. Chaque 2 fr

Sre Dévote, Patronne de la Corse
(Salon de 1876).
sur papier de Chine, format 65×50 . . . 5 fr
sur papier Chine, format 40×30 (Réduction). 2 fr

EN VENTE :
1 AJACCIO, chez l'auteur et chez M. de PERETTI, Libraire.
BASTIA, chez M. OLLAGNIER, Libraire

Indispensable en Campagne
L'ALMANACH DE LA GAZETTE DU VILLAGE

Orologeria Sanna
Trovasi in Cervione,
aperto un magazino d'orologeria ove si eseguisce qualunque riparazione a prezzi mitissimi e con garanzia.

PHAÉTON
A vendre. Pour tous renseignements s'adresser à M. Bernacchi, rue de l'Opéra, Bastia.

PRIME INÉDITE
A NOS LECTRICES
Celles de nos lectrices qui voudront bien en voyer leur adresse à
LA BRODERIE PRATIQUE
38, rue Centrale, à Lyon
recevront gratuitement un exemplaire de ce journal, dont chaque numéro contient une page de dessins piqués d'une valeur de 1 fr. 50.

LIBRAIRIE OLLAGNIER
ENCRIERS

A fermeture automatique élastique
Système Colombani
Encriers classiques. — Encriers portatifs. — Encriers administratifs. — Encriers de fantaisie. — Encriers réclames.

AVIS
A vendre pour raison de santé, un magasin de faïence et verrerie, étagères, etc.
S'adresser rue Neuve, maison Gregori.

A VENDRE
Futailles neuves et usagées à de bonnes conditions.
S'adresser à MM. L. N. Mattei et Cie.

Qu'on se le dise ?
Les Sirops de la Maison L. N. Mattei et Cie, surtout la *Grenadine* et le *Limon* sont sans contredit les meilleurs de tous.
Les gâteux n'ont ne plus en vouloir d'entrer.

Lisez tous les Jeudis le
Journal des Voyages
La plus attrayante des publications hebdomadaires.
ROMANS D'AVENTURES
par les auteurs les plus célèbres :
Louis Boussenard, Paul d'Ivoi, Henry Lecurgue, etc.
Récits d'Explorations. — Nombreuses Variétés.
SUPERBES ILLUSTRATIONS
15 centimes le Numéro. En vente partout.
Abonnement de Trois Mois avec Prime contre mandat-poste de 1 fr. 95, adressé 111, rue Bonaparte, Paris.

Avis aux propriétaires
Avant de vendre vos cédrats adressez-vous à MM. L. N. Mattei et Cie.

ANCIEN CABINET PRADÈRE
PIERRE SABATÉ
Chirurgien-Dentiste
de Lyon
SUCCESSEUR
DENTS & DENTIERS
(Système perfectionné)
OBTURATION
& EXTRACTION DES DENTS
sans douleur
Bd Noël, 18, au 1er
Maison Benedetti
M. P. SABATÉ a l'honneur de prévenir les nombreux clients de l'intérieur et du Cap qu'il reçoit les ordres par correspondance et tous les soins seront apportés à leur prompte exécution.
La Maison se charge des réparations

HOTEL D'EUROPE
ADÉLAÏ DE COLOMBANI
Bastia — 3 et 5, rue de l'Opéra — Bastia
Cet Hôtel se recommande par sa belle situation, au centre de la ville, à proximité des principaux établissements.
Il possède, en outre, un superbe jardin éclairé à acétylène, où les clients peuvent prendre leurs repas pendant l'été.
Banquets — Noces — Festins
Pension à des prix modérés

ANCIEN CABINET
DE M. LE DOCTEUR PASQUALINI
4, rue des Terrasses, Bastia
Fabrication et réparations de dentiers artificiels
F.-A. MORATI
Ancien chef de section des hôpitaux de Dijon, de Marseille, etc., travaille, comme opérateur, en mécanique dentaire, spécialement pour MM. les docteurs et chirurgiens-dentistes (diplomés).
N. B. — Les matières premières devant servir à la fabrication des dentiers proviennent des trois maisons de Paris.

Installation
à Gaz et Acétylène
Joan Cini, ex ouvrier du Gaz
Place de l'Hôtel de Ville, 4, Bastia
Vente de becs, verres et manchons
Appareils sur commande
Abonnement pour l'entretien de l'éclairage ; — Travail soigné et garanti.

L'OLIVA DE NOIX
par M. SIMONCELLI
Médaille d'argent, Exposition de Bastia (1907), Croix de mérite et Médaille d'or Exposition Internationale de Turin (1900)
Dosée de pure huile chimiquement, reconnue par les commissions médicales de Montpellier qui en ont fait l'analyse et reconnaissant par M. Combelascon, l'un des maîtres les plus distingués de la Faculté de Médecine de cette ville, cette Liqueur fabriquée exclusivement avec des noix de première qualité, se recommande aux estomacs délicats, par ses propriétés digestives, ses arômes et son velouté.
Elle est recommandée aux personnes souffrant du MAL D'ESTOMAC, désirant éviter toute souffrance, dans les cas d'hyperidrose et pouvant saine contre le mal de mer et les coliques.
La Liqueur de Noix se prend à tout moment et après chaque repas pour activer la digestion. Elle s'obtient par petits verres à liqueur.
Dépôt à la Ville près Corte et à Bastia chez M. Lorenzi, pharmacien, place des Vacaroni.
Le meilleur des condimentaires.

Cordonnerie Modèle
Bastia, 33, Boulevard Paoli, 33, Bastia
Eugène PERICCHI, propriétaire
Saison Printemps-Eté 1906
Grand choix de chaussures pour Hommes, Dames et Enfants
Rayon spécial de chaussures de luxe
Grand assortiment de chaussures en couleurs
Choix considérable de pantoufles
Prix très réduits
M. Eugène PERICCHI a l'honneur d'informer ses nombreux clients de l'intérieur et du Cap qu'il reçoit les ordres par correspondance et tous les soins seront apportés à leur prompte exécution.
La Maison se charge des réparations

L'Art de Gagner de l'Argent à la Bourse
25 ans de succès, a valu à l'Auteur les félicitations des Financiers les plus distingués. — Envoi Gratis. — GAILLARD, 5, rue Feydeau, Paris.

MAISON DE CONFIANCE
BIJOUTERIE MATTEI
20, Boulevard Paoli
La BIJOUTERIE MATTEI a l'honneur de prévenir sa nombreuse clientèle, qu'elle ne vend que des articles absolument garantis, or 18 karats et argent 1er titre. Tous les objets par elle mis en vente sont marqués au prix connus et ont déjà subi une réduction sur les prix de vente.
La Bijouterie MATTEI pourra livrer aux prix les plus réduits, des articles de joaillerie, bijouterie, orfèvrerie, montres, chaînes, parures, *alliances*, etc., etc., broches or et argent 1er titre
Sa devise est de vendre « bon et bon marché. »
Spécialité de stylets Vendetta-Corse. Réduction de 10 pour cent ce garanti 18 karats.

Pour l'AMARO MATTEI plus de réclame ; Messieurs, demandez-le aux Dames.
Demandez et offrez dans tous les Cafés l'AMARO MATTEI, apéritif supérieur.

MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION
FERS A PLANCHER I
Fers à la Barre : Plats, Ronds, Carrés, Fil de fer, Ancres artificielles.
TUYAUX EN FONTE, EN GROS
Appareils Sanitaires
Charles CLÉMENT & Cie
Entrepôts aux Magasins Généraux et Boulevard de Corte, 1.

Aux tempéraments délicats offrez un
VIN DU CAP CORSE
à base de Quinquina
de la Maison L.-N. MATTEI, & Cie — BASTIA (Corse)
Apéritif Tonique Fortifiant
Ce vin que nous offrons avec confiance aux Consommateurs diffère complètement de tous ceux connus à ce jour ; d'un goût agréable au palais, il est à la fois tonique et apéritif.
Pris avant les repas, il excite l'appétit, pris après il active et facilite la digestion.
Demandez dans tous les bons Etablissements un Vin du Cap Mattei

XXXIe ANNÉE. — N. 235 JEUDI 30 AOUT 1906

Le Petit Bastiais

5 CENTIMES — JOURNAL QUOTIDIEN — 5 CENTIMES

Rédaction & Administration : 3, Boulevard du Palais, Bastia
J.-B. OLLAGNIER, Directeur
Les annonces sont reçues aux Bureaux du Journal.
Petite ligne 1 fr. — Réclames (3e page) 0,75 — Divers, 0,30 — Judic. 0,25

ABONNEMENT (*Payable d'avance*)

	un an	6 mois	3 mois
Corse	20 fr.	10 fr.	5 fr.
Autres Départ.	22 »	12 »	6 »

UNION POSTALE et AUTRES PAYS : le port en sus.
On ne répond pas des manuscrits déposés.

BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE BASTIA
00463

LE CALENDRIER

Fête d'Aujourd'hui : Sainte Rose de Lima
Soleil : (heure nationale)
Lever, 4 h. 50 m. — Coucher, 6 h. 17 s.
Premier quar., le 26 — Pleine Lune, le 2
Fête de Demain : Saint Raymond.

29 AOUT

Le Reboisement Corse

Je lisais, l'autre jour, dans je ne sais plus quelle revue, que dans les pays du Nord, qui sont essentiellement forestiers, il est dans les usages de consacrer un jour dans l'année au culte des arbres.

Ce jour-là, — indépendamment de certaines parties du programme de la fête — j'ai retenu que les enfants des écoles participaient eux-mêmes au boisement et au reboisement des montagnes. Des sociétés forestières, reconnues par l'Etat, remettaient la veille de la fête aux instituteurs des différentes localités un nombre d'arbustes égal au nombre des enfants de leurs écoles et le lendemain, conduits par leurs maîtres, eux-mêmes munis de leur plant, les écoliers se rendaient solennellement sur les lieux désignés par les autorités, et, de leurs petites mains, procédaient au reboisement du pays.

Ils accomplissent ainsi une œuvre recommandable à plusieurs points de vue. C'est d'abord une leçon de choses qui fait connaître aux enfants, — mieux que les livres et les leçons à huis clos, — ce que c'est qu'un arbre ; en deuxième lieu, c'est une occasion de promenade hygiénique où les écoliers apprennent à connaître leur pays ; enfin et c'est par dessus tout un enseignement patriotique, car je ne sais point de lieu qui rattache davantage à la terre où l'on est né que celui qui réside dans les racines des arbres que l'on a plantés. A l'âge adulte, et plus tard au déclin de la vie, quelle ne doit pas être la douce émotion de ces enfants, devenus des hommes, que de revoir les plants qu'ils ont enracinés ; les lieux qui les ont vu naître, et le développement que la nature, en leur absence, s'est chargée de donner à leur création !

Eh ! bien je me demande ce qui empêcherait nos écoles insulaires d'adopter ce mode d'enseignement agricole pratiqué dans les régions du Nord ?

Je soumets la question non aux pouvoirs publics, — car les pouvoirs publics, du moins en Corse, n'ont jamais montré beaucoup de souci de la presse, — mais à tous mes confrères de la presse corse, dont je connais la sollicitude en faveur de nos forêts décimées et de nos montagnes dénudées, et je le leur dis : « La lumière nous vient du Nord. Ne pourrions-nous essayer de centraliser nos communs efforts dans la voie qui nous est indiquée par ceux qui n'y sont assurés de si beaux résultats. Voyons donc : Nous avons une infinité de maîtres d'écoles dans nos montagnes qui ne demanderaient pas mieux que de nous prêter leur patriotique concours. Ils ont à leur disposition plus de vingt mille enfants. Si chacun de ces maîtres, *une seule fois par an*, voulait consentir à nous assurer la plantation d'un arbre par chaque tête d'enfants confiés à leurs soins, n'obtiendrions-nous pas plus tôt et plus sûrement le but que vous songez à poursuivre par le mode d'une main d'œuvre rétribuée et fort peu garantie qui est celle des..... propriétaires. Je sais fort bien qu'en Corse les innovations sont peu populaires, surtout lorsqu'il s'agit d'œuvres désintéressées ! Mais en supposant que celle que je préconise, alors même que tous s'uniraient pour l'encourager, Etat, département et communes, n'aurait que la durée de quelques années, ne serait-ce pas déjà un beau résultat que d'avoir fait naître des quelques enfants l'amour de l'arbre et par conséquent de la terre ; que d'avoir obtenu d'eux la plantation de quelque demi-million d'arbres qui, sans ce concours supplémentaire, n'auraient point vu le jour ?

Il semble, qu'après avoir minutieusement étudié tous les projets de reboisement insulaire, qui ont été exposés ces derniers temps, celui que j'expose en m'inspirant d'usages septentrionaux, ne présente aucune difficulté susceptible d'en empêcher l'adoption.

Dans chaque commune de la Corse, — et principalement dans celles qui se trouvent parmi les massifs éprouvés par l'exploitation industrielle, — des pépinières seraient créées sur des terrains achetés ou loués aux communes et ces pépinières placées sous la direction des directeurs d'écoles, qu'on indemniserait de leur surveillance ; et chaque année, à un jour fixé soit par l'administration forestière soit par le professeur d'agriculture de l'arrondissement, les écoliers s'en iraient en excursion munis chacun d'un arbuste, ou encore de semences — et « opéreraient » sur le terrain désigné pour le reboisement.

Je ne voudrais pas terminer cet article sans dire un mot de l'essence dont il convient de reboiser nos forêts. Je maintiens que le châtaignier doit avoir nos préférences sur n'importe quel autre arbre. Comparé aux autres arbres de Corse — et d'ailleurs, — le châtaignier offre des avantages plus considérables : il fournit le fruit que l'on connaît et qui n'est pas sans être fort apprécié soit pour l'alimentation, soit pour le commerce ; le rendement annuel d'un bon châtaignier, âgé seulement de cinquante ans, varie entre deux et trois francs. C'est déjà quelque chose. Ensuite cet arbre procure un bois très recherché soit en menuiserie, soit même en ébénisterie où il ne le cède pas, au contraire, au chêne, et l'on sait par la consommation que l'on en fait, le prix dont il est l'objet pour l'acide gallique qu'il recèle ; enfin, et en troisième lieu, le châtaignier a un avantage qui ne doit pas manquer d'être pris en considération dans un pays où les incendies de forêts sont très fréquents, il *est incombustible*. On a vu, en effet des incendies de chênes, de pins, de hêtres, on n'a jamais vu un incendie de châtaigneraies. Des ceintures de plants de châtaigniers, posées parmi nos massifs forestiers, seraient bien plus efficaces que le concours de la troupe pour arrêter les ravages du feu dévorant les pins comme des fétus de paille.

Donc, au quadruple point de vue alimentaire, industriel, commercial et agricole, le châtaignier, arbre historique et national de Corse, doit avoir la préférence indiscutable sur toutes les essences dont les amis de la Corse ont songé à reconstituer nos forêts.

Nous faisons des vœux pour que notre avis soit partagé et soutenu par le plus grand nombre.

LOUIS RISTORI,
Paris, 35, rue Beauregard.

L'Attentat

Lorsque nous écrivions que la dissolution de la Douma, contrairement aux espérances de M. Stolypine ne semblait pas avoir pour effet de rétablir l'ordre et de diminuer le nombre des attentats, nous ne nous doutions pas que l'infortuné ministre dût devenir si tôt la victime des terroristes. C'est M. Stolypine que l'on frappe aujourd'hui. Il échappe lui-même à l'explosion formidable qui devait l'anéantir, mais il voit tomber à ses côtés, victimes innocentes des passions politiques, les êtres chers qui sont la joie, la gloire ou la raison de vivre d'un homme. Tout s'efface et s'oublie devant l'horreur de l'explosion devant l'apparition du ministre resté seul debout dans sa villa dévastée, et qui voit autour de lui le sang de ses enfants se mêler à celui de leurs assassins.

La réprobation universelle qui atteint les crimes politiques s'accroît du fait que M. Stolypine ne peut passer ni pour un réactionnaire absolu ni pour un ministre sanguinaire. Ce qui nous a toujours paru remarquable, c'est la bonne foi avec laquelle il s'emploie pour ce qu'il croit être le bien de la Russie. Il se trompe peut-être dans le choix des moyens. Sa théorie de l'ordre par la force et du bien-être imposé par une volonté supérieure est peut être entachée d'erreur, mais c'est à peu près la seule que puissent concevoir les hommes d'Etat libéraux formés au régime de l'autocratie pure. Elle est certes très loin de synthétiser l'idéal du libéralisme, mais il faut reconnaître pourtant que son application constituerait un progrès réel sur les régimes antérieurs. La politique de M. Stolypine n'élève pas un mur inébranlable devant les revendications libérales, elle les arrête par une barrière que le temps se chargerait d'entr'ouvrir. Les partis révolutionnaires « impatients de justice sociale » diront probablement qu'ils ont voulu venger la dissolution de la Douma. Nous avons dit avec assez de netteté combien cette mesure nous paraissait maladroite et regrettable, pour ne pas faire justice de cette argumentation La dissolution peut être le prétexte d'un crime ; elle ne saurait le justifier.

Les terroristes répondront qu'ils se trouvent en état de guerre. Mais la guerre, dit Clausewitz, c'est le moyen d'imposer sa volonté à l'adversaire. L'explosion d'hier aura-t elle pour effet de gagner les ministres et le tsar lui-même au socialisme impérial, à l'anarchisme infécond des dynamiteurs ? Qui le croirait ? S'il est vrai que le terrorisme trouve dans un régime de compression autocratique et de despotisme bureaucratique un terrain de culture éminemment favorable, il est non moins vrai que les attentats nihilistes n'ont jamais profité au progrès des idées libérales. Ce n'est pas le déchiquetement d'un enfant de trois ans qui attirera à la cause des opprimés russes la sympathie universelle. Au point de vue moral, il est criminel d'assassiner ; au point de vue politique, il n'est pas habile de tacher son programme de sang et de laisser le cadavre d'une victime aux mains de son adversaire.

Si quelque chose pouvait atténuer la responsabilité des meurtriers d'hier, ce serait la somme des souffrances séculaires endurées par le peuple russe. Aucun pays ne connaît autant que la Russie

148 FEUILLETON DU PETIT BASTIAIS

Le
Conducteur d'Omnibus
PAR
ALFRED SIRVEN & A. SIÉGEL
TROISIÈME PARTIE
LA MÈRE

Ensuite, depuis que Mme de Berly lui avait appris dans quelles conditions Robert de Chelles avait trouvé la mort, Gérard était possédé par l'âpre et légitime désir de châtier les complices du meurtrier de son père.

C'était encore à Morin qu'il s'était adressé pour cela et Morin, toujours dévoué, lui avait donné, pour cela comme pour le reste, sa précieuse assistance.

L'avocat avait été initié pour répétiteur de droit un magistrat qui était devenu ensuite conseiller à la cour d'appel, après avoir passé par tous les degrés de la hiérarchie judiciaire.

Ce magistrat, M. Millet-Duparc, était demeuré son ami et il le consultait avec une respectueuse déférence, chaque fois qu'il se trouvait en présence d'un cas embarrassant.

Cette fois encore, il eut recours à lui et le hasard le servit merveilleusement, car le conseiller avait été précisément le juge chargé de l'instruction, lors du procès de M. de Berly.

Ce procès du comte de Berly lui était resté présent à l'esprit, jusque dans ses moindres détails.

— Attendez donc, dit-il, à Morin, vous me demandez si, dans le meurtre du Robert de Chelles, le comte de Berly a agi spontanément, ou s'il y a eu guet-apens préparé avec l'aide de complices subalternes ? Je le crois bien, parbleu ! qu'il y a eu guet-apens. J'ai reconstitué avec soin le drame dont je me souviens comme si j'avais instruit l'affaire hier, et je me rappelle jusqu'aux plus menues circonstances, jusqu'aux noms des personnages qui ont joué un rôle, même secondaire dans cette tragique aventure.

La pauvre femme a été attirée près de Robert de Chelles par une lettre faussement signée de celui-ci et où on lui disait qu'il courait un grand danger. Le comte est survenu, et il a tué l'amant. Mais la trahison avait été combinée par un individu aux gages du mari, un misérable qui, chassé comme trop compromettant de la préfecture de police, avait ouvert une de ces louches agences de surveillance occulte, si nombreuses à Paris. Je connais l'homme. C'est un type curieux, à la fois Tricoche et Cacolet, de plus Robert Macaire, Cartouche et Mandrin, avec les débuts d'un Don Juan-Bref, une canaille des plus dangereuses, qu'on serait capable de tout.

— Et il se nomme ?

— Mércaille, répondit sans hésiter le conseiller.

— Mércaille ! répéta Morin stupéfait. Je vous remercie, mon excellent ami, c'est tout ce que je désirais savoir.

M. Millet-Duparc, bien qu'il eût remarqué la profonde émotion de l'avocat, le laissa s'éloigner sans lui en demander la cause.

XXI

Morin rapporta fidèlement à Gérard sa conversation avec M. Millet-Durparc.

Le fils de Robert serra la main de son ami, s'arma d'un revolver et se dirigea vers la porte.

— Gérard ! s'écria l'avocat, en se précipitant vers lui, pour le retenir.

Le mari de Suzanne s'arrêta et froidement :

— Que ferais-tu à ma place ?

— La loi défend qu'on se fasse justice soi-même.

— Quand les lois humaines sont impuissantes contre les coupables, elles n'ont pas le droit d'empêcher l'exécution des lois divines.

Il s'accrocha au bras de Gérard et sortit avec lui.

Ils entrèrent dans le premier café venu et y consultèrent le Bottin où s'étalait en caractères d'annonces l'adresse de H. Mércaille, directeur de l' « Office du Divorce ».

Quelques instants après, ils étaient rue de la Chaussée-d'Antin, en présence de Sébastien Plichet qui, toujours majestueux.

— Monsieur le directeur n'est pas visible aujourd'hui.

— Quand pourrai-je le voir ? insista Gérard.

— Pas de si tôt, car il se marie demain et part immédiatement après la cérémonie pour son voyage de noces.

— Demain ! Mme de Berly a donc donné son consentement ? s'écria Gérard en s'adressant à Morin.

— Il faut le croire, répondit Sébastien, qui prit pour lui l'exclamation.

— Où a lieu la cérémonie, interrogea M. de Chelles avec un calme qui surprit l'avocat.

— Le mariage civil à la mairie du huitième arrondissement, rue d'Anjou ; le mariage religieux à la Madeleine. Le premier à onze heures du matin, le second à une heure de l'après-midi. Si ces renseignements ne satisfont pas M. le directeur, je puis lui remettre une lettre de faire-part, *au cas où on aurait oublié de* leur en envoyer une.

— Donnez, dit Gérard.

Il redescendit dans la rue avec Morin.

— Et maintenant ? interrogea ce dernier.

— Maintenant, fit le mari de Suzanne d'une voix sourde, je rentre chez moi car je n'ai aucune chance de rencontrer aujourd'hui celui que je cherche, mais demain...

— Demain !

— Demain, je serai à la mairie. J'ai refusé à Mlle de Berly d'être son témoin, je voulais même m'abstenir d'assister à la célébration de son mariage, mais je viens de changer d'avis.

— D'ici à demain, pensa l'avocat, je m'arrangerai pour l'empêcher d'entrer à la mairie d'abord, à l'église ensuite. Avant tout, pas de sang !

Avant de rentrer chez lui, Gérard passa rue des Moines, ayant hâte de savoir comment Mércaille s'y était pris pour arracher le consentement à Mme de Berly.

— Je le punirai en même temps de cette dernière infamie, se disait-il.

Il y avait plus d'un mois que Jeanne était tombée malade.

Depuis huit jours seulement, le médecin l'avait déclarée hors de danger et sa convalescence se poursuivait avec une étonnante rapidité.

On eût dit qu'elle se rétablissait à force d'énergie.

Bien qu'il la sût presque guérie, Gérard s'étonna de la trouver dans l'état où il la voyait, affreusement pâle sans doute et amaigrie au point de n'être plus que l'ombre d'elle même, mais l'œil brillant de vie, et le corps animé d'une étrange vigueur nerveuse.

Quand celle-ci aperçut Gérard, elle ne lui laissa pas le temps de l'interroger.

— Vous savez que ma fille se marie ? lui dit-elle.

— Je le sais. Elle épouse Mércaille et je ne comprends pas que vous ayez consenti à ce mariage.

— Il le fallait, dit-elle simplement. Lisez cette lettre.

(A suivre)

l'effroi et l'horreur des crimes politiques. Les haines qui font explosion depuis une trentaine d'années sont, en une certaine mesure, le produit de la servitude prolongée au cours de laquelle toute idée libérale, toute initiative généreuse, tout désir d'émancipation furent punis et étouffés. Et s'il est désolant de voir à l'heure présente les assassins se déguiser en gendarmes pour accomplir leurs crimes, cela n'est malheureusement pas très surprenant dans un pays où les policiers se sont mués parfois en malfaiteurs.

Un nouvel attentat vient d'ensanglanter la page d'histoire que M. Stolypine signera de son nom. Il est douteux, qu'il ait pour effet d'accentuer les tendances libérales du gouvernement d'aujourd'hui et de celui de demain. Il est même à craindre qu'une dictature militaire pure et simple ne succède au libéralisme timide de M. Stolypine. Et pourtant, si cet homme d'Etat veut trouver un enseignement dans le malheur qui l'atteint, c'est à la constitution d'un état d'ordre légal, et de légalité constitutionnelle, qu'il devrait travailler. Non seulement il répondrait ainsi par un geste noble à l'acte odieux dont il vient d'être victime, mais il épargnerait pour l'avenir à son pays le renouvellement de ces actions mauvaises et de ces cruautés inutiles.

(Le Temps).

MUSIQUE MILITAIRE

PLACE SAINT-NICOLAS

Programme du 30 août à 8 h. 1/2

Le Béarnais, pas redoublé,	Gurtner.
Ouverture de Concert,	Girard.
Cavatine pour piston,	Rossini.
Carmen, morceau,	Bizet.
Guillerette, polka,	Roux.

Le Chef de musique, LAMY.

La Route d'Altiani

J'ai plusieurs fois, dans ce journal et au sein du conseil d'arrondissement de Corte, réclamé l'achèvement de la route d'Altiani au pont de ce nom. Rien ne se fait. Il paraît cependant que le projet est en bonne voie. On me dit que la dite route serait classée chemin de grande communication. C'est toujours un bon pas de fait, car elle doit ainsi participer à une part de la subvention annuelle que verse le gouvernement au profit des grandes lignes.

Elle est assurément d'un intérêt capital l'ouverture de cette route. L'embranchement en question, dont la longueur totale serait de 8 à 9 kilomètres seulement, nous traiterait en communications les cantons de l'Indicorte, Venaco, Vezzani et Moita. C'est dire quelle en est l'importance et l'utilité. Il ne serait donc que juste de comprendre ce tronçon de route dans un prochain programme. Cela dépend de nos conseillers généraux et surtout de notre distingué Agent-voyer en chef qui voudra bien compléter son œuvre en mettant ce projet en adjudication le plus tôt possible, puisque c'est lui-même qui me promettait un jour de faire classer ce chemin comme grande ligne.

Il a tenu sa parole et nous mettons en lui toute notre confiance, pour desservir les cantons sus dits qui lui en sauront fort gré.

L'utilité est si évidente que cette section a failli devenir route nationale, puisque un projet, datant de bien loin, classait une route de Corte à Cervione, sans qu'il ait encore reçu d'exécution.

Nous reviendrons sur cette intéressante question.

CASPRESI.

Ce que disent les Journaux

L'Aurore

De M. Gérault-Richard sur la séparation :

« A présent que nous savons ce qui se passe à l'Assemblée générale des évêques, nous attendons avec une sérénité encore plus parfaite si possible que l'Encyclique se traduise par des faits : après quoi nous ouvrirons s'il le faut, la caserne et nous fermerons la crise. »

Le Soleil

Ceux qui avaient préparé et fabriqué la loi, les Combes, chef du Bloc radical, et les Lafferre, chef de la maçonnerie athée, savaient trop bien ce que valait leur loi pour admettre que le Pape acceptât ce qui n'est pas acceptable. Ce qu'ils veulent, c'est l'oppression et la persécution. C'est précisément pour atteindre l'Eglise dans ses principes qu'ils ont introduit dans la loi des dispositions schismatiques que le Pape ne pouvait admettre sans oublier et trahir les croyances et les doctrines dont il est le gardien et le pontife. Ils le savaient quand ils firent leur loi. Aussi, ne sont-ils pas surpris que le Pape la repousse. Ils avaient pris l'initiative de la rupture. En assumant la responsabilité des conflits et des agitations que provoquera leur politique de discorde civile et de guerre religieuse.

Le Gaulois

Faut-il rejeter que tous les évêques, tous les catholiques, ont éprouvé l'admirable Encyclique du Pie X ? Cette unanimité démontrerait les ennemis de l'Eglise, et la prudence dont fait montre en ce moment le ministère, son réserve, son silence quand on reclame de lui des mesures de rigueur, exaspèrent les fidèles du Grand-Orient, qui espèrent le schisme et soubaitent la guerre religieuse. Ils ne connaissent pas les catholiques, ils ne savent pas qu'ils sont avant tout respectueux de la seule autorité spirituelle qu'ils reconnaissent, et que l'on ne parviendra pas à affaiblir leur parfaite discipline. Pour les catholiques, quels qu'aient été jusqu'ici leurs sentiments particuliers, il n'y a plus qu'un devoir : la soumission.

Le Radical

De M. Maujan :

« Nous avons conservés notre sang-froid si nous réclamons aux mises en demeure des intransigeants qui rêvent naïvement de modifier en quelques mots les habitudes séculaires de citoyens français ; si nous nous refusons à faire le jeu des ennemis de la République, les choses ne passeront le plus tranquillement du monde. Nous n'avons qu'à voir venir, résolus que nous sommes à ne nous prêter à aucune transaction avec Rome, mais aussi à faciliter largement aux catholiques le libre exercice de leur culte. »

La Libre Parole

De M. Drumont :

« Ce régime s'appelle audacieusement la République, alors qu'il n'est qu'une contrefaçon, une parodie odieuse et basse de la Monarchie ou de l'Empire, un impérialat administratif qui n'a rien des souvenirs glorieux de l'Empire et qui ne rappelle pas davantage les grandes traditions de cette monarchie qui avait fait de la France la première nation de l'Europe.

» Le seul changement, comme le dit très bien Jules Roche, c'est qu'autrefois l'Etat était un homme, toujours le même tant qu'il vivait tandis qu'aujourd'hui l'Etat, c'est 567 députés changeant tous les quatre ans et 300 sénateurs changeant tous les neuf ans.

» La tête unique du roi, de l'empereur avait l'écorme avantage de se détacher au-dessus des autres têtes, d'être visible et par conséquent responsable ; les neuf cents têtes de l'Empire républicain sont des têtes quelconques, des têtes banales, qui se perdent et se confondent dans l'anonymat de la foule, et c'est en qui a permis de fonder sous l'étiquette républicaine l'oligarchie la plus immorale et la plus corrompue, la plus avide, la plus féroce, et en même temps la plus irresponsable des tyrannies. »

CHRONIQUE DÉPARTEMENTALE

PERELLI. — M. Alexis Ercole est décédé subitement ces jours derniers, à l'âge de 92 ans. C'était un homme de bien et qui jouissait de l'estime générale.

Nous offrons à sa veuve, à ses neveux, MM. Jean Ercole, inspecteur des douanes en retraite, Ange Toussaint Ercole, Mme Xavière Luporsi et aux familles Ercole de Philippeville nos bien sincères condoléances.

LA PORTA. — Un deuil aussi cruel qu'inattendu vient de jeter dans la consternation l'honorable famille Muri, de la Porta. Le chef de cette famille, Marî Ange Paul, le négociant de cette commune si avantageusement connu à Bastia, dans tout le canton de la Porta et dans les cantons environnants, vient d'être prématurément enlevé à l'affection des siens et à celle de tous ceux qui l'ont connu, après une courte, mais cruelle maladie.

Samedi, 25 août, une foule énorme de parents, d'amis et de connaissances se pressait derrière son cercueil. A la fin du service funèbre, célébré en grande pompe dans l'église principale de la commune, et au milieu de l'attendrissement général, M. Natali, instituteur à Ficoja, a prononcé d'une voix émue, qui a vivement impressionné l'assistance, le discours suivant :

Mesdames, Messieurs,

Quelque poignante que soit la douleur dans laquelle vient me jeter inopinément la mort du regretté Mari Ange-Paul, et quels que soient mon trouble et mon émotion en présence de ce cercueil, je ne saurais me dérober à ce que je considère comme un impérieux devoir, celui de dire le dernier adieu à l'ami intime qui disparaît pour toujours.

Hélas ! Qui m'eût dit, il y a deux mois à peine, alors que j'admirais la vigueur de sa constitution, et que je le gourmandais, en riant, au sujet du pessimisme bien connu qu'il nourrissait sur sa santé, qui m'eût dit alors que son existence devait être si tôt fauchée par les Parques cruelles, tel un arbre puissant, dans la plénitude de sa force et de sa verdeur.

O Mort ! c'est bien là le propre de tes coups ! Car, tu frappes au hasard, aveugle, sans principe et sans but. Ange-Paul Mari, en effet, était encore dans la force de l'âge ; il était parvenu à cette période de complet épanouissement de tout ce qui fait l'homme ; il avait un cœur large et généreux, malgré ses courts moments d'humeur, et le reste de sa vie eût été à la fois une source précieuse de bonheur pour les siens et de soulagement pour ses semblables.

Mais il était dit que tant d'espoir serait déçu, et que le dessein de cet homme serait brisé comme verre par le sceau irraisonné du sort, et anéanti dans la tourmente implacable du temps.

Mais trêve aux récriminations stériles : dans ces sortes d'événements, il ne nous reste qu'à recevoir les coups, sans prétendre en démêler l'origine ni la cause, avec la résignation qui convient en présence des phénomènes les plus naturels et les plus inévitables.

Je vais donc laisser de côté ces considérations générales, et vous retracer en quelques mots la vie de Celui que nous pleurons en ce moment.

Marî Ange-Paul, né le 15 novembre 1857, était fils de feu Marî François, ancien maire de cette commune, l'un des plus honorables négociants de la localité et dont le souvenir est encore bien vivant dans nos cœurs. Il était, de ce fait, petit neveu du regretté Marî Pierre-Paul, ancien juge de paix, et qui a laissé dans le canton les meilleurs exemples de justice impartiale et de scrupuleuse honnêteté.

Par sa mère, feue Pasquine Andreani, il tenait à une des familles les plus marquantes de la commune de Croce.

Il appartenait donc à une des familles les plus honorables du chef-lieu de l'ancienne pieve d'Ampugnani, si féconde en hommes illustres, en talents qui ont fait leurs preuves.

Marî Ango-Paul, mesdames et messieurs, ne dégénéra pas : il fut la digne continuateur de ses ancêtres.

La mort de ses parents le laissa, tout seul, à la tête d'une des plus importantes maisons de commerce de cette commune, à un âge où l'homme ne possède ni pas encore les qualités nécessaires pour surmonter les difficultés qui naissent infailliblement du contact et des relations nombreuses. Il eut vite s'élever à la hauteur de sa tâche et conserver à son établissement le beau renom de probité et de loyauté qui l'avait caractérisé jusqu'à lui. C'est de cette façon qu'il a eu le plaisir de voir s'augmenter le chiffre de ses affaires, à tel point que la Maison Marî et Fils est l'une des plus accréditées des maisons de commerce rurales.

Grâce à son travail et à sa probité, il laisse à sa famille, malgré sa brusque et prématurée disparition, une fortune honnêtement gagnée et solidement assise.

Ce que Marî Ange Paul fut au sein de sa famille, je ne le rappellerai qu'en quelques mots. Dans les nombreuses circonstances qui m'ont mis en rapport avec lui, depuis de longues années, j'ai eu largement l'occasion d'apprécier son caractère, et je suis heureux de pouvoir affirmer qu'il fut toujours bon fils, époux affectueux et tendre, père aimant et dévoué, bien que de petits caprices et une certaine inégalité de caractère l'aient fait parfois entrevoir sous un autre jour.

Dans ses relations avec les particuliers, il fut toujours loin de preuve de bonté, d'aménité, de franchise, de droiture et d'intelligence, ce qui lui valut d'être appelé par ses concitoyens à administrer l'importante commune de la Porta. Dans l'accomplissement de ses délicates fonctions, il se montra toujours impartial, conciliant et bon, et la confiance de ses administrés l'aurait maintenu pour longtemps à la tête de la commune, si les multiples occupations que lui créait ses commerces ne l'avaient contraint à décliner cet honneur.

Avec ses amis, il fut toujours bon et serviable, et nombreuses sont les personnes qu'il a obligées avec un tact et un désintéressement qu'on ne rencontre que dans les natures d'élite et qui sont le propre des âmes élevées.

Et maintenant qu'il ne nous reste plus que la dépouille mortelle de Celui qui fut notre ami à tous, et dont nous garderons le meilleur souvenir, permettez, mesdames et messieurs, que j'adresse en votre nom et au mien, quelques paroles de regret et d'encouragement à son épouse éplorée, dont le dévouement inlassable a été inutile en cette circonstance, et à ses enfants plongés dans un abîme de chagrin.

En vain, vous dirais-je, Mme Marî, de sécher vos larmes ! en vain vous exhorterais-je, mes jeunes amis, à étouffer votre douleur ! De pareils coups ne sont pas de ceux qu'on oublie en un jour ! De pareilles épreuves sont de celles qui creusent dans les cœurs des blessures profondes et difficiles à guérir ! Je serai plus pratique, et rompant avec les habitudes, je vous dirai, Madame, mes jeunes amis : Pleurez, oui pleurez le cher disparu ! Pleurez celui qui vous aima tant et que vous ne verrez jamais plus dont vous n'entendrez jamais plus la voix affectueuse et tendre !!! Mais après avoir bien pleuré, reprenez courage, en songeant que toutes vos larmes sont inutiles et que le meilleur moyen de conserver le souvenir de Celui qui vous est si cruellement ravi, c'est de puiser dans les exemples de sa vie ce qu'il y a de meilleur, pour le faire revivre et vous en inspirer.

En présence d'un deuil si brutalement envenu de tant de cœurs qui se brisent, je suis en proie à une indicible émotion. Je voudrais bien pouvoir donner d'autres paroles de réconfort, mais en vain, elles expirent sur mes lèvres !

Et vous, Ange-Paul Marî, vous qui sous la froide pierre allez dormir l'éternel sommeil, recevez le dernier témoignage d'affection et d'estime que je viens déposer sur votre tombe, d'un cœur ému, en mon nom et en celui de tous ceux qui se pressent autour de votre cercueil !

Adieu, cher et regretté ami, adieu ! adieu !

AU CIRQUE

Un public nombreux, il y a toujours foule au cirque Forti, avait tenu, hier soir, à honorer de sa présence la grande représentation en l'honneur de Mlle Juliette Legrand.

La soirée a été toute d'attraction et le sympathique Directeur qui ne ménage point ses efforts pour distraire les Bastiais, a fait passer sans interruption sur la piste, dans un défilé des plus heureux, les vaillants artistes de sa troupe.

Mlle Legrand, la charmante bénéficiaire, a été chaleureusement applaudie et tout spécialement dans ses exercices de haute école sur son beau cheval, sans selle ni bride. Cette partie du spectacle a été fort goûtée et on n'a ménagé à l'écuyère incomparable qu'est Mlle Legrand, ni les applaudissements, ni les bouquets.

Merveilleux comme toujours, les équilibristes, frère et sœurs Borza, ont été au dessus de tout éloge.

Les clowns musicaux ont agréablement retenu l'attention par des airs nouveaux et appropriés aux instruments peu coûteux et à la portée de tous, grelots, bouteilles, etc., sur lesquels ils les ont exécutés.

Cette soirée s'est terminée fort tard et le public, qui en a eu pour son argent, a applaudi de bon cœur et souligné de francs éclats de rire le spectacle final, la parodie pantomime du « Barbier de Séville. »

En résumé, représentation charmante en tous points, qui ne restera pas sans lendemain si l'on en juge par l'entrain et la bonne volonté dont tous ont fait preuve.

Toute médaille à son revers et en ma qualité de chroniqueur impartial je dois reconnaître que rares sont les amusements sans note discordante.

L'orchestre s'est chargé de nous en fournir quelques-unes. Nos braves musiciens sont trop peu nombreux et surmenés par leurs occupations journalières. C'est la seule excuse, mais le public est plutôt indulgent car il y a quand même un progrès marqué sur les précédentes représentations.

Petite Gazette

Variations Atmosphériques du 29 août

Thermomètre — 7 heures du matin : 21° à midi 24 4 4 6 heures du soir + 22 2 Maxima + 26 2 Minima 19°.

Baromètre — 7 heures du matin, 766 mm. à midi, 768 mm. 6 heures du soir, 767 mm.

Vent. — Dans la matinée, N. modéré, Dans l'après-midi, N. faible.

Etat du ciel, découvert.

Pluviomètre, à 7 h. du matin : 0 mm

Enregistrement

M. Saimon, receveur d'enregistrement de 6e classe, à Chambley, est nommé receveur-rédacteur, 5e classe, à Chalons-sur-Marne.

Toutes nos félicitations.

Nécrologie

La famille Martini, déjà si douloureusement éprouvée, il y a quatre mois, par la mort de son chef, M. Roch Martini, le regretté conducteur des ponts et chaussées, a été soumise à une nouvelle et cruelle épreuve.

Mme veuve Martini, née Milanta, vient de perdre en l'espace de quelques jours, après une très courte maladie, sa fille aînée, Mlle Antoinette Martini. A peine âgée de quinze ans, cette charmante et gracieuse enfant était bien encore pleine de force et de jeunesse.

Une méningite l'a ravie, hélas, à l'affection de tous les siens et alors que rien ne laissait présager un aussi affreux malheur.

Très douce et très aimante, elle faisait l'adoration de ses parents chez qui rien lasait déjà l'espoir des jours meilleurs.

Ses obsèques ont eu lieu mardi matin, à dix heures, au milieu d'une affluence nombreuse et émue de parents et d'amis.

A cette mère si cruellement frappée, ainsi qu'à nos excellents amis, MM. Ernest, Pierre et Edouard Milanta, nous présentons nos vifs et sincères compliments de condoléances.

Nouvelles coloniales

M. Rossi, commis-greffier de 2e classe, a obtenu un congé de six mois pour en jouir à Ajaccio et Paris.

Ce fonctionnaire pourra quitter S. Lyon à dater du 8 septembre.

— M. Baltesti, surveillant de 3e classe des Ponts-et-Chaussées, à Saigon, a été nommé surveillant de 2e classe.

Contravention

La police a mis en contravention le sieur S. Roch, portefaix, âgé de 45 ans, qui s'amusait à lancer des pierres dans un magasin de coiffure.

Pension

Grimaldi Ange-Mathieu, gardien ordinaire du service pénitentiaire. Services militaires, 4 ans, 8 mois 5 jours ; services civils, 34 ans 7 mois 15 jours. Pension de 1.045 fr. avec jouissance du 1er janvier 1906. — Part de l'Algérie, 194 fr. Part de la métropole, 851 fr.

Au Port

Services de vapeurs Arthur C. Southwell.

Départ : Vap. Anglais (Coranian), cap. Jones, à destination de Liverpool.

Service du balayage

La police a dressé procès-verbal contre l'entrepreneur du balayage pour infractions à son service.

Tapage nocturne

La nuit dernière, la police a conduit au violon municipal, le sieur G. Jean, journalier, âgé de 40 ans, qui a été surpris à 1 heure du matin dans un état d'ivresse manifeste, et faisant un tapage infernal sur le boulevard Paoli.

Demande

Un demande à louer une propriété aux environs de Bastia.

S'adresser au bureau du journal.

Mots de la fin

Fin de conversation dans un salon du Boulevard Paoli.

— Dans un grand danger, dit quelqu'un, il est bon d'avoir de la présence d'esprit.

X. fouriant :

— Il est meilleur d'avoir de l'absence de... corps !

Etude
DE Me JACQUES MINGALON
Licencié en Droit, Notaire à Bastia
16, Boulevard Paoli, 16

Suivant acte reçu par Me Jacques Mingalon, notaire à Bastia, le 17 août 1906 :

M. Dominique Thiers, M. Sauveur Thiers, et M. Fortuné Thiers, négociants, demeurant à Bastia, ont formé entre eux une société en nom collectif ayant pour objet l'exploitation d'un fonds de commerce, de denrées coloniales, graines et farines et toutes autres opérations commerciales qu'il plaira aux associés d'entreprendre.

La durée de cette société est de huit années, qui ont commencé le 1er janvier 1903, pour finir le 31 décembre 1910.

Le siège de la Société est à Bastia, boulevard du Palais, 7.

La raison et la signature sociales sont « Thiers, frères ».

Les affaires de la Société seront gérées et administrées par les trois associés avec les pouvoirs les plus étendus à cet effet.

Pour extrait :

Signé : J. MINGALON

Deux expéditions du dit acte de Société ont été déposées l'une au greffe de la justice de paix du 2e canton de Bastia, le 24 août 1906 et l'autre au greffe du Tribunal de commerce de Bastia, le 29 du même mois.

Pour mention,
J. MINGALON.

Charles de Vincenti, 26, rue Pigalle, Paris. Ordres de bourse. Comptant et terme.

Renseignements financiers gratuits sur toutes valeurs cotées ou non cotées. — Courtages officiels.

1 franc pour mille au parquet, et 1.25 pour mille en coulisse.

AVIS

La Maison Dominique MATTEI aîné, Place Saint-Nicolas, Bastia, a l'honneur d'informer sa nombreuse clientèle qu'elle mettra en vente, à partir du 1er août, les marchandises ci-après, paiement comptant :

Sucre raffiné : en pains en sacs, à l'entrepôt d'octroi, 61 fr. les 100 k. ; en caisses de 50 k., morceaux réguliers, St Louis, 63 fr. les 100 k. ; en caisses de 50 k., Méditerranée, 60 fr. 50 les 100 kilos.

Sucre cristallisé, 1er et 3e jet.

Pâtes Ricoire et Carret, par caisses de 60 k. 80 fr. les 100 kilos ; par caisses de 12 k. 84 fr. les 100 k. ; au détail, le 1/2 paquet de 250 grammes, 0 45

Savon : en caisses de 50 k., Fer à cheval, 29 50 les 50 k. ; Abat-jour, 28 50 les 50k ; Condor, 25 fr. les 50 k. ; Echalote, 24 fr. les 50 k..

Sel gros des Iles d'Hyères, 11 à 11 50 les 100 kilos.

Sel fin table de 15 à 16 fr. les 100 k

Farinette extra blanche, 14.50 à 15 fr. les 100 kilos.

Repasse tendre, 12 50 à 13 50 les 100 k

Farines : Cary, Dagreuil, Morly et Cie, Billard, Parrel Berdiaurke, Thomas et Cie grasse.

Pétrole Atlantic, 14 fr. 50 le caisse à l'entrepôt d'octroi.

Pétrole Atlas, 14 fr. la caisse à l'entrepôt d'octroi.

Sucre de Paris, en paquets de 1 k. à 0,75 le kilo à la consommation.

Sucre de Paris, en paquets de 5 kilos à 0,725 le kilo.

DERNIÈRES NOUVELLES

Service télégraphique spécial du *Petit Bastiais* 00464

BOURSE DE PARIS

	28 août	29 août
Rente 3 0/0 amort.	97 75	97 95
— 3 p. 0/0 amortiz.	91 50	97 65
ex-coupon.		

Récompenses Honorifiques

Paris, 29 août.

Le ministre des travaux publics a adressé une lettre de félicitation à M. Roccaserra, chef canonnier à Quenza, pour l'acte de dévouement qu'il a accompli.

Le ministre de la Marine a décerné un témoignage officiel de satisfaction au matelot Antoni, inscrit à Bastia, et au pilote Giocanti, inscrit à Ajaccio, pour divers actes de dévouement.

Nouvelles Militaires

Ecole d'administration

Paris, 29 août.

Les Sous-Officiers dont les noms suivent, appartenant aux troupes coloniales, ont été admis à subir les examens oraux pour l'Ecole d'administration militaire de Vincennes.

Cacciaguerra, sergent au 4e rég., d'infanterie coloniale ;

Casabianca, maréchal de logis au 3e rég. d'artillerie coloniale ;

Andreani, sergent au 4e rég. d'infanterie coloniale.

DOUANES

Receveurs buralistes

Paris, 29 août.

Le « Journal Officiel » publie aujourd'hui les nominations suivantes :

M. Martinetti, receveur buraliste à Folelli, est nommé receveur à Centuri.

M. Copponi, sous-brigadier en retraite à l'inspection des Douanes à Bastia, est nommé receveur buraliste à Folelli.

M. Cavalunga, brigadier des douanes en retraite à l'inspection des douanes de Bastia, est nommé receveur buraliste à Casamozza.

M. Sansonetti, sous-brigadier des douanes en retraite à l'inspection des douanes à Bastia, est nommé receveur buraliste à Caterraggio.

LES INTENTIONS du commandant Dreyfus

Paris, 29 août.

La « Patrie » annonce que le commandant Dreyfus aurait l'intention de quitter le service actif de l'armée.

Ce journal prétend que M. Alfred Dreyfus fera liquider sa pension de retraite dans les premiers jours du mois d'octobre prochain.

Tribunal maritime de Toulon

Vol de bronze

Toulon, 29 août.

Le tribunal maritime de Toulon a eu à juger, aujourd'hui, l'affaire de vol de bronze dans laquelle étaient impliqués plusieurs ouvriers de l'arsenal.

On se rappelle qu'à la suite de la disparition d'une certaine quantité de bronze on finit par surprendre un individu faisant le commerce des chiffons au moment où il sortait de la maison d'un ouvrier de l'arsenal porteur d'un morceau de bronze.

Une enquête a établi plus tard que plusieurs individus avaient participé à ces détournements.

Le tribunal maritime a retenu aujourd'hui contre quatre prévenus la culpabilité de vol et complicité de ce délit et les a condamnés à des peines variant de un an à 15 jours de prison.

Sérieuse réforme au Ministère de l'Intérieur

80 suppressions d'emplois

Paris, 29 août.

L'*Action* annonce que M. Clemenceau, ministre de l'Intérieur, a fermement l'intention de rattacher les Services pénitentiaires à la Sûreté générale, afin de supprimer au ministère de l'intérieur quatre-vingts emplois de chefs, de sous-chefs, de rédacteurs et de commis-auxiliaires.

Le retour de M. Clémenceau

Paris, 29 août.

M. Clémenceau, ministre de l'intérieur, sera de retour dans ces deux jours.

Plusieurs journaux annoncent que M. Clémenceau, qui est retourné à Berlin, aura aujourd'hui un entretien avec M. de Bulow, chancelier de l'Empire.

On ajoute qu'aucune importance politique ne doit être attachée à l'entrevue de ces deux hommes d'Etat.

Le Ministre de la Guerre *à VERDUN*

Paris, 29 août.

M. Etienne, ministre de la guerre, est arrivé hier soir, à Verdun.

Il s'est rendu ce matin sur le terrain des manœuvres de cavalerie, que dirige le général Trémeau.

Après avoir procédé à la remise des décorations, il a fait réunir en cercle tous les officiers et leur a adressé une allocution vibrante de patriotisme.

« L'armée, dit-il en terminant, peut absolument compter sur la sollicitude du Ministre et sur le Gouvernement de la République. »

Après un grand déjeuner au Cercle militaire, le Ministre a visité les forts et la place de Verdun.

Le ministre est accompagné du général Brun, chef d'état-major général de l'armée, du général Chapel, chef du cabinet, et du commandant Jouinot-Gambetta, sous-chef du cabinet.

EN ESPAGNE

Les grèves de Santander

Une personne tuée, 6 blessés

Madrid, 29 août.

On télégraphie de Santander :

Une manifestation a eu lieu aujourd'hui à la suite de laquelle une collision s'est produite entre les grévistes et la garde civile.

Tous les commerçants du quartier effrayés ont fermé leurs établissements.

Au cours de la bagarre un gréviste a été tué et deux autres blessés. Quatre gardiens de la paix ont également reçu des blessures légères.

AU VATICAN

Le remplacement du Secrétaire d'Etat

Paris, 29 août.

La « Petite République » se croit en mesure d'affirmer que le cardinal Méry del Val, secrétaire d'Etat aux affaires étrangères, sera bientôt remplacé dans ses fonctions par un prélat plus conciliant.

L'insurrection Cubaine

Washington, 29 août.

Les nouvelles qui parviennent de Cuba font connaître que l'insurrection a pris une grande intensité dans la province de Pinar-del-Rio.

EN ITALIE

L'Exposition de Milan

Concours international de musique

Milan, 29 août.

On a reçu un avis officiel faisant connaître que la musique de la Garde Républicaine de Paris arrivera prochainement à Milan pour prendre part au grand concours international de musique.

De nombreuses sociétés musicales prendront part à ce concours qui s'annonce comme des plus intéressants.

Le Congrès Mutualiste

Milan, 29 août.

On annonce officiellement que M. Loubet, ancien président de la République française, accompagné de MM. Doumergue et Millerand, arrivera à Milan, le 21 septembre prochain, pour assister au grand Congrès mutualiste qui aura lieu dans cette ville à cette époque.

EN RUSSIE

Un appel du Tzar

Paris, 29 août.

Le « Matin » affirme que le Tzar publiera prochainement un appel personnel à tous les fonctionnaires de l'empire, dans lequel il leur montrera la nécessité de soutenir le Gouvernement dans la situation critique où il se trouve.

La démission de M. Stolypine

Paris, 29 août.

Plusieurs journaux annoncent que la démission de M. Stolypine, président du Conseil des ministres est presque certaine.

M. Witte, ancien président du Conseil, serait nommé chancelier de l'Empire.

Projets révolutionnaires

Saint-Pétersbourg, 29 août.

Dans les cercles officiels on a la certitude que les révolutionnaires russes préparent une terrible insurrection pour le mois d'octobre prochain.

ODESSA

Saint-Pétersbourg, 29 août.

On télégraphie d'Odessa :

Le comité socialiste révolutionnaire a prêconisé une attaque simultanée des consulats étrangers, afin de créer des embarras au Gouvernement.

Village détruit par un incendie

2.000 personnes sans abri

Saint-Pétersbourg, 29 août.

La Commune de Mordova, dans le Gouvernement de Tambroff, a été entièrement détruite par un incendie.

Les dégats matériels sont très importants. Deux mille personnes se trouvent sans abri.

Les autorités de Tamboff ont organisé les premiers secours.

On croit que cet incendie doit être attribué à la malveillance.

L'attentat contre M. STOLYPINE

L'état des blessés

Saint-Pétersbourg, 29 août.

L'état de la fille de M. Stolypine, blessée par l'explosion de la bombe qui a failli tuer le président du conseil et plusieurs membres de sa famille, s'est sensiblement amélioré.

Quant au fils, son état est toujours grave.

Les déclarations de M. Stolypine

Saint-Pétersbourg, 29 août.

M. Stolypine, interviewé par plusieurs journalistes, a déclaré que la situation actuelle est extrêmement grave.

Le ministre de l'intérieur a ajouté cependant qu'il n'était nullement déconcerté par les difficultés de l'heure présente.

AVIS DE DÉCÈS

Mlle Joséphine Sisco, Mme et M. Henry Sisco, capitaine au long-cours, pilote major en retraite du Canal de Suez, et leurs enfants, de Marseille ; M. Nicolas Sisco ; Mme et M. Charles Orsini, employé aux Messageries Maritimes, de Marseille ; Mlle Henriette Valery, de Marseille ;

Les familles A. Spallanzani, P. Santi, Cardera, Rossi, S. Sisco et Dominici,

Ont la douleur de faire part à leurs parents, amis et connaissances de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

Mlle Thérèse Sisco

leur sœur, tante, cousine et alliée, décédée le 29 du courant, à l'âge de 80 ans, et les prient d'assister à son enterrement qui aura lieu aujourd'hui jeudi, 30 août, à 3 heures de relevée.

On se réunira à la maison mortuaire, rue de l'Opéra, 7.

CHAMPAGNE COSTE-FOLCHER
EPERNAY
Exposition de Liège 1905, Médaille d'Or
Exposition Internationale d'Alimentation Paris 1905, Grand Prix

Le Champagne COSTE-FOLCHER a été le seul admis aux banquets de 30.000 et 50.000 couverts servis les 30 octobre 1904 et 5 novembre 1905, à la Galerie des Machines à Paris pour les Fêtes de la Mutualité.

Agent à Bastia : M. PEDRES POZZO.

Bijouterie-Horlogerie
DANESI fils
Boulevard Paoli, 16, Bastia

M. Danesi fils, ancien élève des fabriques d'horlogerie de Besançon, a l'honneur de prévenir sa nombreuse clientèle qu'il se charge de toutes sortes de réparations de montres et pendules, à des prix défiant toute concurrence.

M. Danesi, faisant lui-même toutes les réparations, est à même de livrer un travail très soigné et garanti.

A VENDRE
à Ajaccio
fonds de commerce Librairie Papeterie, belle situation.

S'adresser au Bureau du journal.

Cordonnerie Modèle

Bastia, 33, Boulevard Paoli, 33, Bastia

Eugène PERICCHI, propriétaire

Saison Printemps-Eté 1906

Grand choix de chaussures pour Hommes, Dames et Enfants

Rayon spécial de chaussures de luxe

Grand assortiment de chaussures en couleurs

Choix considérables de pantoufles

Prix très réduits

M. Eugène PERICCHI a l'honneur d'informer ses nombreux clients de l'intérieur et du Cap qu'il reçoit les ordres par correspondance et tous les soins seront apportés à leur prompte exécution.

La Maison se charge des réparations

MARBRERIE

Cheminées de tous styles ~~~ Marbres pour meubles

Entreprise de tous travaux d'Art et de Commerce en marbres, granits, porphyres, syénites et pierres de Corse et de toute provenance.

Exploitation de la pierre de Sisco (dite confoline), incomparable pour tombeaux et tous travaux pour bâtiments.

Dépot de dalles, marches, éviers en pierre de Brando, des carrières si puissantes de la Maison.

Seule Maison récompensée

aux Expositions mondiales de Paris 1855, 1867, 1878, 1900 et de Milan 1906

A BASTIA LA PLUS HAUTE RÉCOMPENSE

Grand diplôme d'honneur

JOSEPH LUCIANI

Bastia, Boulevard Paoli, 33, et Sisco-Marine (Cap-Corse)

Travaux d'arts dirigés par R. LUCIANI, élève de l'Ecole des Beaux-Arts de Carrare (Italie).

Dessins et Devis sur commande

PLATRE DE PARIS

Appareils fumivores,
Chassis pour cheminées en tôle et cuivre,
Ventilateurs,
Appareils inodores pour garde-robes

Adresser commandes soit à Bastia, soit à Sisco

PRIX TRÈS MODÉRÉS

Pour l'AMARO MATTEI plus de romance, Messieurs demandez la aux Dames

Demandez et offrez dans tous les Cafés L'AMARO MATTEI apéritif supérieur

MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION

Ciment hydraulique et Ciments, marques de Villeneuve et Lafarge du Teil. — Plâtre gris et blanc. Carreaux-Mosaïques en ciment. — Briques pleines et rondes. — Carreaux. — Tomettes. — Papiers en paniers et en gros.

FERS A PLANCHER

Fers en barres: Plats, Ronds, Carrés, Fil de fer, Ronces artificielles.

TUYAUX EN FONTE, EN GROS

Appareils Sanitaires

Charles CLEMENT & Cie

Entrepôts aux Magasins Généraux & Boulevard de Cardo, 1

Orologeria Sanna

Trovasi in Cervione,

aperto un magazino d'orologeria ove si eseguisce qualunque riparazione a prezzi mitissimi e con garanzia.

PHAÉTON

A vendre. Pour tous renseignements s'adresser à M. Bernacchi, rue de l'Opéra, Bastia.

PRIME INÉDITE

A NOS LECTRICES

Celles de nos lectrices qui voudront bien en croyer leur adresse à

LA BRODERIE PRATIQUE

38, rue Centrale, à Lyon

recevront gratuitement un exemplaire de ce journal, dont chaque numéro contient une page de dessins piqués d'une valeur de 1 fr. 50.

LIBRAIRIE OLLAGNIER

ENCRIERS

à fermeture automatique élastique

Système Colombani

Encriers classiques. — Encriers portatifs. — Encriers administratifs. — Encriers de fantaisie. — Encriers réclames.

AVIS

A vendre pour raison de santé, un magasin de faience et verrerie, étagères, etc.

S'adresser rue Neuve, maison Gregorj.

A VENDRE

Futailles neuves et usagées à de bonnes conditions.

S'adresser à MM. L. N. Mattei et Cie.

Qu'on se le dise ?

Les Sirops de la Maison L. N. Mattei et Cie, surtout la *Grenadine* et le *Limon* sont sans contesté les meilleurs de tous.

Les goûter c'est ne plus en vouloir d'autres.

Lisez tous les Jeudis le

Journal des Voyages

La plus attrayante des publications hebdomadaires

ROMANS D'AVENTURES

par les auteurs les plus célèbres :

Louis Boussenard, Paul d'Ivoi, Henry Leturque, etc.

Récits d'Explorations. — Nombreuses Variétés.

SUPERBES ILLUSTRATIONS

15 centimes le Numéro. En vente partout

Abonnement de Trois Mois avec Primes contre mandat-poste de 2 fr. 50, adressé, 156, rue Montmartre, Paris.

COURS SECONDAIRES

de Jeunes Filles d'Ajaccio

DIRIGÉS PAR Mlle LUCIE OTTAVI

Officier d'Académie

Cours fondés en 1862 par l'Administration

Les Cours Secondaires d'Ajaccio sont le SEUL établissement public de la ville, le seul aussi où les Cours sont faits par MM. les Professeurs du Collège, de l'Ecole Normale d'Instituteurs et l'Institution.

Exposés en plein Midi, au bord de la mer, vus splendide sur le golfe, eau et gaz, ils offrent aux familles les meilleures garanties d'hygiène et de confort.

Pensionnat

Demi-Pensionnat — Externat

PRIX TRÈS MODÉRÉS

Succès pour l'année scolaire 1904-1905

4 Elèves reçues au brevet élémentaire sur 5 présentées ;

1 Admission à l'Ecole Normale sur 3 ;

16 Brevets supérieurs sur 18.

Une Institutrice pourvue du brevet supérieur est attachée à l'Etablissement.

Préparation spéciale au concours d'admission à l'Ecole Normale et pour la bourse de l'Enseignement primaire supérieur.

PHARMACIE Centrale du Nord

LE MEILLEUR MARCHÉ DE TOUT PARIS

232 et 234 Rue Lafayette

Médicaments et Produits.

CATALOGUE FRANCO (80 pages).

TÉLÉPHONE — USINE A St-DENIS

Dépôt Général du FER GAFFARD

LE MONITEUR DE LA MODE

paraissant tous les Samedis

20 PAGES GRAND FORMAT

LE PLUS ANCIEN ET LE PLUS ARTISTIQUE DES JOURNAUX DE MODES

CONTIENT :

PLUS DE MODÈLES NOUVEAUX
PLUS DE TRAVAUX D'AIGUILLE
PLUS DE LITTÉRATURE
PLUS DE RECETTES DE CUISINE
PLUS DE RENSEIGNEMENTS

QU'AUCUN AUTRE

3 MOIS : 4 francs — UN AN : 14 francs

ÉDITION D'ART contenant une Gravure coloriée et un Patron découpé dans les 2e, 3e et 4e pages.

3 MOIS : 8 fr. 50 — UN AN : 28 francs

ADOLPHE BOUBÉE ET, Editeur, 3, r. du 4-Septembre

Avis aux propriétaires

Avant de vendre vos oléorats adressez-vous à MM. L. N. Mattei et Cie.

ANCIEN CABINET PRADÈRE

PIERRE SABATÉ

Chirurgien-Dentiste du Lycée successeur

DENTS & DENTIERS

(Systèmes perfectionnés)

OBTURATION

& EXTRACTION DES DENTS sans douleur

Bd Paoli, 18, au 1er Maison Benedetti

M. P. SABATÉ a l'honneur de prévenir sa nombreuse clientèle, d'avoir à sa mettre en garde contre certains charlatans ambulants — ne disant chirurgiens-dentistes — qui n'ont pas le droit d'exercer la profession et qui emploient des moyens nuisibles à la santé pour la destruction de toute articulation.

Le Directeur Gérant,
J.-B. OLLAGNIER,

Bastia, Imprimerie Ollagnier.

ANCIEN CABINET

DE M. LE DOCTEUR PASQUALINI

4, rue des Terrasses, Bastia

Fabrication et réparations de dentiers artificiels

F.-A. MORATI

Ancien chef de section des hôpitaux de Dijon, de Marseille, etc., travaille, comme opérateur, en mécanique dentaire, spécialement pour MM. les docteurs et chirurgiens-dentistes (diplomés).

N. B. — Les matières premières devant servir à la fabrication des dentiers proviennent des trés maisons de Paris.

Installation à Gaz et Acétylène

Jean Ciuli, ex ouvrier du Gaz

Place du Hâvre de Ville, 4, Bastia

Vente de becs, verres et manchons

Appareils sur commande

Abonnement pour l'entretien de l'éclairage; — Travail soigné et garanti.

LIQUEUR DE NOIX

PRIMÉE

par M. SIMONCELLI

Médaille d'argent, Exposition de Bastia (1907). Croix de mérite et Médaille d'or Exposition Internationale de Bastia (1904).

Double de propriétés chimiques, reconnues par les sommités médicales de Montpellier qui en ont fait l'analyse et notamment par M. Combescure, l'un des maîtres les plus distingués de la Faculté de Médecine de cette ville, cette Liqueur fabriquée exclusivement avec des noix de première qualité, se recommande aux consommateurs délicats par ses propriétés digestives, son arome et son velouté.

Elle est recommandée aux personnes souffrant de maux d'estomac désireuses d'obtenir leurs souffrances, dans les cas d'hyperidrie et surtout saine contre le mal de mer et les coliques.

La Liqueur de Noix se prend à tout moment et après chaque repas pour activer la digestion. Elle stimule et fortifie sans échauffer.

Dépôt à la Ville près Cardo et à Bastia chez M. Zerbani, pharmacien, place des Remparts.

Le meilleur des apéritifs

Aux tempéraments délicats offrez un

VIN DU CAP CORSE

à base de Quinquina

de la Maison L.-N. MATTEI, & Cie — BASTIA (Corse)

Apéritif Tonique Fortifiant

Ce vin que nous offrons avec confiance aux Consommateurs diffère complètement de tous ceux connus à ce jour; d'un goût agréable au palais, il est à la fois tonique et apéritif.

Pris avant les repas, il excite l'appétit, pris après il active et facilite la digestion.

***Demandez dans tous les bons Etablissements* un Vin du Cap Mattei**

XXXIe ANNEE. — N. 236 VENDREDI 31 AOUT 1906

Le Petit Bastiais

5 CENTIMES JOURNAL QUOTIDIEN 5 CENTIMES

Rédaction & Administration : 6, Boulevard du Palais, Bastia

J.-M. OLLAGNIER, Directeur

Les annonces sont reçues chez MM. et reçues aux Bureaux du Journal.

Petite divers 1 fr. — Réclames (3e page), 0.75 — Divers, 0.50 — Judiciaire, 0.25

ABONNEMENT (Payable d'avance)

Union postale, et autres Pays le port en sus.

Ces prix ne varient pas des nouveautés depuis.

BIBLIOTHÈQUE BASTIA

LE CALENDRIER

Fête d'Aujourd'hui : Saint Raymond.

Soleil : (heure nationale)

Lever, 4 h. 50 m. — Coucher, 6 h. 17 s.

Premier quar., le 26 — Pleine Lune, le 2

Fête de Demain : Saint Egidio.

30 AOUT

Les Agissements DE LA COMPAGNIE FRAISSINET

Prise de possession

La prise de possession de la Corse, ou plutôt du commerce de notre île, par la Compagnie Fraissinet s'effectue, s'accentue, s'approfondit chaque jour. La plupart de nos compatriotes semblent accepter avec une sorte de résignation le renouvellement d'un état de choses pourtant révoltant, d'autres l'acceptent avec... profit. Nous ne sommes ni de ceux-ci ni de ceux-là ; notre devoir a toujours été de dénoncer les dangers dont notre pays est menacé ; comme toujours nous accomplirons ce devoir jusqu'au bout.

Cette prise de possession s'élabore sous diverses formes, s'accomplit par plusieurs moyens, tous habilement utilisés par des mains expertes aux louches besognes. De ces moyens, le plus élémentaire a été l'escamotage de l'adjudication des services maritimes postaux ; grâce à de hautes protections, à de puissantes amitiés et à d'influentes alliances, rien n'est plus facile ensuite que d'adoucir même les rigueurs d'un cahier des charges... M. Fraissinet (Alfred) connait bien cela !

Mais parmi les moyens employés par la Compagnie Fraissinet, il en est un dont nous voulons spécialement nous occuper dans cet article. Les autres feront chacun l'objet d'études particulières que nous réservons à plus tard.

Ce moyen consiste en ceci : M. Fraissinet passe avec de gros commerçants de l'île des contrats par lesquels ceux-ci s'engagent, moyennant une réduction sensible sur le prix du frêt, à faire transporter, pendant un nombre convenu d'années, toutes leurs marchandises par la Compagnie Fraissinet ; il est ainsi des commerçants qui sont engagés vis-à-vis de M. Fraissinet pour des dizaines et des quinzaines d'années !

Les résultats sont les suivants : la Compagnie Fraissinet a pendant très longtemps de forts transports assurés, qu'elle fasse marcher ses bateaux à 10, 8 et même 5 nœuds, peu importe ! Messieurs les gros commerçants ne stipulent pas les conditions de vitesse ; que peut leur faire à eux un retard de 10 et même de 20 heures pour une balle de farine ? La farine, té ! ça n'a pas le mal de mer, dirait le Marseillais, qui lui a la réputation d'être bon commerçant !

D'autre part, qu'une Compagnie concurrente arrive, fut-elle plus convenable, Messieurs les gros commerçants seront dans l'impossibilité de lui venir en aide, étant déjà liés par un contrat. D'où instabilité d'une concurrence qui, pourtant, est toujours profitable.

C'est ainsi que la Compagnie Fraissinet, se sentant consolidée par de bons engagements et une très forte subvention, ne cessera de soumettre ceux qui fuient ses contrats à toutes sortes d'exactions ; le frêt sera pour tout non-contractant, considérablement augmenté et tout à fait onéreux. Ce fait se produit actuellement même, le moindre petit négociant peut nous renseigner à ce sujet ; nous comptons d'ailleurs revenir sur cette question.

Une concurrence est toujours profitable au pays, et surtout aux petits commerçants ; toutefois elle ne peut subsister que si elle est encouragée un peu par tous. On voit donc combien est préjudiciable cet engagement que prennent beaucoup de nos compatriotes vis-à-vis de la Compagnie Fraissinet, qui a déjà à son actif une subvention de 550.000 francs.

Mais, nous direz-vous, à quelles conclusions toutes ces considérations vont-elles nous conduire ? A blâmer la Compagnie Fraissinet, en ce qu'elle suit au petit pour favoriser le grand ? Certes non, car nous ne doutons pas de l'esprit démocratique qui règne en cette respectable Compagnie, patronnée par un Gouvernement infiniment démocrate, n'ayant actuellement d'autre souci que celui de nuire au grand pour favoriser le petit. Nous sommes bien loin de mettre en doute l'intérêt que porte M. Fraissinet aux petits négociants ! Nous trouvons seulement qu'il les néglige un peu pour ne s'occuper que de ses propres intérêts.

La Compagnie Fraissinet trafique, exploite, fait ses affaires ; ce n'est cependant pas à elle qu'iront aujourd'hui nos blâmes, mais à ceux qui favorisent, encouragent même ce trafic et cette exploitation. Nos blâmes iront à ceux qui foulent aux pieds les intérêts de leur pays pour obtenir une satisfaction personnelle qui, pourtant, n'est qu'illusoire, car le bien-être de l'individu est étroitement lié à celui de la collectivité. Nos blâmes iront à ceux qui, dédaigneux du progrès dont partout se montrent les grandioses manifestations, aident à entraver la marche économique d'un pays ; à ceux qui — gros commerçants ! — pour un mesquin bénéfice, enchaînent leur liberté d'action.

Il serait temps que prenne fin, chez nos compatriotes, pareil oubli de leurs devoirs de Corses et de citoyens libres.

Il serait temps que nous ayons tous également conscience du péril qui va chaque jour croissant ; il serait temps enfin que nous brisions ce despotisme qui, à chaque heure, s'appesantit sur nous et menace de ruiner l'avenir commercial de notre pays.

L'Entête.

Hier, Aujourd'hui

UN INCENDIE

Sur la route d'Ajaccio à Sartene, long ruban blanc enlaçant les montagnes et les collines de ses souples spirales, au-dessous de Petreto-Bicchisano, sur la route forestière du Ta'avo au Taravo où les parfums sauvages envolés des ravins profonds vous frôlent de leur caresse pure, une vision de fièvre dans l'apothéose du soir d'été... vis-à-vis du canton d'Ornano la Vie dans la Nature froissi comme une cantate aux forces d'énergie, au triomphe suprême de la Beauté... Tout chante en couleurs, tout vibre en une floraison de lumière et de teintes : sous le pâle azur, les cimes violettes des montagnes se dentèlent en d'infinies transparences, puis les douces lueurs mauves s'assombrissent se fondent en de châtoyants clairs-obscurs et les verts sombres éclairés d'ocre chaude se déroulent en des molesses et de lourds replis de velours jusqu'aux richesses infinies de la vallée...

Quelle palette de rêve aurait, dans la luminosité de ses nuances, assez de chaleur et de variété, quel pinceau magique aurait à la fois assez de hardiesse et de légèreté dans sa touche pour réaliser la douceur ou la violence des teintes, le charme doux ou la sombre sévérité du décor : sous la brise frissonnent l'argent des oliviers et l'émeraude des châtaigniers, le vert tendre de la vigne et le brun sombre des chênes séculaires, entremêlés de l'or brun des champs moissonnés et des rousses des dentelures des fougères ; les grappes lourdes et les pampres sous la chaude caresse du soleil se dorent, se parfument, espérances de septembre, évocations lointaines de mythes en allés, d'appariti ns joyeuses de bacchantes, thyrses en main chevelures entrelacées de lierre... De ci, de là, éparses comme de minuscules fleurettes parmi les bois et les feuillages, des maisonnettes de bergers, toutes fragiles sous la masse lourde des montagnes violons de vies à la fois exilées et rudes mais tranquilles et calmes dans la sérénité du silence, dans la paix divine de la Nature ! Des abeilles diligentes échappées des nombreuses ruches avoisinantes, bourdonnent à l'envi, butinent les calices parfumés des papillons vous font le leur comme de vivantes corolles de lumière...

Voui attester le travail et l'aisance, travail patient et séculaire, et labeur rude de l'homme, ressources incomparables de l'île de Beauté, de l'antique *Kallisté* ; c'est la vie ardente, ruisselante et riche sous les chauds rayons d'août, c'est l'attestation des moissons fécondes, c'est la promesse en les grappes d'or du vin généreux, l'espérance entrevue à travers des oliveraies, du long flot d'ambre...

... C'est le soir, c'est le calme reposant la sérénité de la Nature parvenue à ses fins... Les rayons du soleil mourant dorent les feuillages, une poussière de lumière, une vapeur chaude monte de la vallée féconde...

De ces richesses épanouies en une luxuriante floraison, une paix divine, une confiance en la nature, en la Terre, s'exhale par ce soir d'été... Aux fournants de route des paysans robustes en leur velours sombre, reviennent vers le village qui, là-bas, se colore d'un dernier reflet, paysans exténués, mais réconfortés d'espérance, rajeunis de légitime fierté !

Partout, en tout ce qu'elle a dans la nature de fécond et de vibrant, dans tout son chant d'ardeur et de lumière, proclamant, sous les cieux, son énergie et son triomphe, la manifestation sublime de la Vie.

. . . . . .

Les cloches des deux églises de Petreto-Bicchisano égrènent sous le ciel leur complainte d'alarme ! — Le feu ! — Serpes et pioches en main, vers l'incendie allumé dans la vallée luxuriante de Sourio, les hommes inquiets se hâtent... Une fumée épaisse monte de l'horizon en colonnes louches, voile le soleil colorant le sol de vagues reflets rouges ! Là-bas, la flamme meurtrière et vorace engloutit tout, l'argent des oliviers, et l'or des grappes... Les dévouements et les sublimes ténérités se font jour !...

Qu'importe ! La flamme monte, comme une vague, aux maisonnettes et aux chaumières éparses comme de minuscules fleurettes parmi les bois et les feuillages des collines rouge les montagnes, franchit d'un bond la route blanche, dévore tout depuis l'arbre séculaire jusqu'au dernier brin d'herbe...

---

147 — FEUILLETON DU PETIT BASTIAIS

LE Conducteur d'Omnibus

PAR

ALFRED SIRVEN & A. SIÉGEL

TROISIÈME PARTIE

LA MÈRE

Elle lui montra la lettre de Marie dans laquelle celle-ci lui annonçait son incompréhensible détermination, en l'appuyant de l'aveu de son amour, plus incompréhensible encore.

— Et vous n'avez pas pensé, s'écria Gérard, que la malheureuse enfant, sans doute victime d'une séduction infâme, se vouait au malheur en devenant l'épouse de ce misérable ?

— Je l'ai si bien pensé, répondit-elle, qu'il a fallu m'arracher mon consentement. Encore, après cela, ai-je fait une dernière et suprême tentative auprès de Marie. Je lui ai écrit hier pour la supplier de revenir sur sa fatale résolution.

— Elle vous a répondu ?

— Oui. Et voici sa réponse.

Gérard lut les quelques lignes qu'elle lui tendait :

« Ma bien chère mère,

« J'aime mon fiancé. Il a ma parole et rien au monde ne m'empêchera de la tenir.

« Je considère ton consentement écrit comme bon et valable.

« Tu me pardonneras d'avoir résisté à tes derniers conseils et, pour me le prouver, tu seras à mon côté, demain, pour assister à la célébration de mon mariage.

« Je t'embrasserai alors comme je t'aime.

» MARIE. »

— Et... vous irez ? demanda M. de Chelles.

— J'irai, répondit-elle avec un accent singulier.

— Ce mariage n'aura pas lieu, dit-il sur un ton d'énergie sombre.

— Qui l'empêchera ?

— Moi, au nom de mon père assassiné, et que j'ai le devoir de venger.

— Que parlez-vous de venger votre père en empêchant le mariage de ma fille ? s'écria Jeanne.

— Je ne permettrai pas au misérable qui a préparé le guet-apens dans lequel mon père a trouvé la mort, d'épouser une pure et sainte jeune fille comme la vôtre.

— Mérouallle ! C'est lui qui a préparé ce guet-apens, dites-vous !

— C'est lui. Il est l'auteur de la fausse lettre qui vous a attiré auprès de celui qu'on allait tuer.

— Vous êtes sûr de ce que vous affirmez là ? reprit-elle avec égarement.

— Sûr.

Elle couvrit son visage de ses mains et demeura pendant quelques secondes plongée dans une effroyable méditation.

Mérouallle avait causé la mort de Robert.

Elle l'ignorait quand elle était tombée dans les bras de l'infâme.

Et voilà maintenant qu'il voulait lui prendre sa fille !

Elle se redressa dans un mouvement de superbe protestation et contemplant la face pâle de Gérard, frappé, lui aussi, par Mérouallle, et comme fils et comme époux :

— Ami, vous voulez le tuer ?

— Oui, fit-il les dents serrées.

Elle se suspendit à son cou et, suppliante :

— Je vous le défends ! vous êtes un noble cœur, vous ! Jamais vous n'avez eu à vous reprocher une défaillance. Je ne veux pas que vous vous souilliez d'un crime !

— On n'est pas criminel quand on est justicier ! dit-il en la repoussant.

Il l'écarta, la laissant froissante, la bouche contractée par l'horreur, l'œil éclairé d'une flamme sombre.

. . . . . .

Marie avait passé trois semaines, cachée avec Stéphane et Palmyre, dans un petit village des environs de Bruxelles.

Mérouallle, pendant ce temps, était resté à Paris pour s'occuper de la publication des bans et de tous les préparatifs du mariage.

A son retour à Paris, et l'avant-veille du jour fixé pour le mariage, Marie vit paraître Mérouallle devant elle.

Il tenait à la main la dernière lettre que Mme de Berly avait adressée à sa fille, cette lettre suppliante dont nous l'avons entendue parler à Gérard, avant de lui montrer la désolante réponse.

Rien entendu, l'enveloppe en avait été décachetée sans aucun scrupule par Mérouallle, qui s'était empressé de prendre connaissance du contenu.

Ne voyant rien dans cette lettre qui lui parût de nature à modifier la détermination de la jeune fille, il venait la lui remettre sous l'enveloppe refermée par lui sans habilement pour qu'elle ne pût s'apercevoir qu'il l'avait ouverte.

Des larmes brûlantes coulèrent des yeux de Marie.

Elle eut un geste de douleur profonde, mais, presque aussitôt, redevint maîtresse d'elle-même, et, sous les yeux de Mérouallle, rédigea la réponse que nous connaissons.

Par Mme Thivet, elle fit parvenir cette réponse à sa mère.

— Je vais avec plaisir, ordonna-t-il à la gouvernante de lui traduire, que vous demeurez fidèle à votre parole. De mon côté je tiendrai scrupuleusement ma promesse.

J'ai préparé l'écrit dans lequel j'ai consigné la preuve de l'innocence de Mme de Chelles. Cet écrit vous sera remis au sortir de l'église, ainsi que je m'y suis engagé.

Marie se contenta de répliquer par un mouvement de tête glacial et, à partir de ce moment jusqu'à toute où elle monta en voiture pour se rendre à la mairie, Mme Thivet n'eut pas d'autre occasion de servir d'interprète entre les deux futurs époux.

Les conditions étranges dans lesquelles avait lieu le mariage et la personnalité par trop équivoque de l'époux expliquaient d'une façon trop naturelle l'abstention de la plupart des personnes invitées.

Quand Mario, adorable malgré sa pâleur sous sa toilette de marié, descendit de la voiture nuptiale et qu'elle pénétra, au bras de son oncle, dans la cour de la mairie, aucun visage connu ne lui sourit, aucune main amie ne se tendit vers elle.

Derrière Marie et Stéphane venait Mérouallle qui, triomphant, donnait le bras à Palmyre.

Le petit cortège fut arrêté dans sa marche par un remuement qui s'était formé dans le fond de la mairie, du côté du poste de police.

— Qu'y a-t-il ? demanda Mérouallle, pourquoi nous empêche-t-on d'avancer ?

Un des témoins s'informa.

Ce n'était rien. Une dispute entre un particulier et un sergent de ville.

Les agents dissipèrent l'attroupement en un clin d'œil et le cortège reprit sa route, le fiancé sans doute, pas s'engageant dans l'escalier qui conduisait à la salle des mariages.

(*A suivre*).

L'air déplacé a le grondement sinistre des jours d'orage... Au loin, les cloches sonnent.

. . . . . .

Maintenant durant des kilomètres le long de la route marche par la flamme, la désolation, la ruine la douloureuse compassion de ce qui est et de ce qui fut...

De la féconde vallée et des verdoyantes collines, des riches bourdonnantes et des montagnes aux lourds replis de velours, vient des cendres .. des cendres ! tout ce qu'il reste de la fierté, du travail et d'un résultat longtemps rêvé, d'une espérance et d'une promesse, de souvenirs quelquefois...

M. D'ARAIN

Petreto-Bicchisano 25 août 1906.

LES GRANDES MANŒUVRES

En marche !

Bocognano, 29 août.

Le départ d'Ajaccio a eu lieu hier, à 3 heures du matin. L'étape Ajaccio-Carbuccia, malgré la grande halte de Vico, a été dure ; ce n'est qu'à 11 heures, que le bataillon a fait son entrée au cantonnement. A voir l'allure fière et martiale de nos braves pioupious, nul ne se fut douté qu'ils venaient de parcourir une trentaine de kilomètres, dont plus de la moitié sous un soleil de plomb.

M. le Maire, dont l'amabilité et l'empressement sont dignes d'éloges, s'était porté au devant de M. le lieutenant-colonel Blanc de Lamothe d'Hauterive, commandant du parti A. Le logement des troupes a été parfait, malgré l'exiguité des locaux disponibles ; l'habitant n'est, d'ailleurs, prêté largement pour assurer un repos convenable aux soldats fatigués par une marche longue et difficile.

Un léger orage a heureusement éclaté vers les deux heures de l'après-midi ; la température s'est sensiblement abaissée, et — ce qui est encore plus appréciable — la poussière des routes a presque totalement disparu.

Aussi, l'étape Carbuccia-Bocognano a-t-elle été parcourue sans aucune peine ; pas de traînards, presque pas de malades à la visite.

Ici aussi, l'accueil de l'habitant a été très chaleureux. Bocognano, — si souvent mis à contribution pour le passage des troupes — a reçu nos soldats avec un très louable empressement. M. l'adjoint au maire s'était ingénié à bien caser tous les militaires ; aussi le cantonnement a-t-il été fort judicieusement réparti et très reposant. Merci de la part de la troupe reconnaissante à quiconque l'aide à supporter aisément les rigueurs de sa tâche.

A partir d'aujourd'hui, toutes les sonneries — y compris « le réveil en campagne, » remplacé par un simple coup de langue prolongé, — sont supprimées. Les rassemblements et les appels auront lieu au seul sifflet ; on est déjà en guerre. Demain, le bataillon se rendra à Venaco, brûlant Vivario, où la troupe s'arrêtait d'ordinaire. Il est vrai que, depuis le col de Vizzavona, la route descend constamment, ce qui diminue la longueur du chemin.

Ce que disent les Journaux

L'Humanité

De M. Jaurès, à propos de la Séparation :

« Je ne me laisserai point de la répéter : reposons sur la ferme terrain de la loi de liberté. Ne retirons aux catholiques aucune des garanties que nous leur avons données. Si les évêques trouvent une combinaison pratique qui leur permette, même après l'Encyclique, d'assurer la continuation du culte selon la loi, tant mieux ; car nous aurons évité ainsi une agitation qui n'est certes point dangereuse mais qui nous détournerait pour un temps de l'œuvre urgente des réformes sociales. Sinon, nous appliquerons en toute fermeté et tranquillité les articles de la loi qui donnent les biens d'Eglise aux établissements de bienfaisance et qui remettent les édifices religieux à la disposition des communes. »

L'Eclair

Nous sommes en mesure d'affirmer avec la plus entière certitude que les récits sur lesquels la presse maçonnique échafaude tout un système d'attaque calomnieuses à propos de l'assemblée des évêques sont menteurs. Durant le compte-rendu des séances et ce qui concerne les votes, durant, pour ne pas le qualifier autrement la commentaire imaginé et attribué au Souverain-Pontife de tel vote rendu au sujet des associations cultuelles.

Nous pouvons déclarer hautement, le tenant de très bonne source, que l'opinion publique ne saurait attribuer une valeur certaine aux pièces qu'on lui met sous les yeux. On nous a donné un compte-rendu erroné, en qui entière complètement crédit à tout ce dévoilage. On comprendra que nous ne puissions en dire davantage en matière si délicate, mais nous sommes autorisés et même invités à parler comme nous l'avons fait.

Le Rappel

Sur le rétablissement du scrutin de liste :

« Ne réforme fiscale, M. Pumeau le sait, ni réforme judiciaire, M. Barrère a eu doute pas, ni réforme administrative certaine, M. Clémenceau en est convaincu, tant qu'on ne prendra pas le bon parti de libérer d'abord à la Chambre des servitudes du scrutin fragmentaire. Les apostilles continueront à fleurir, la fraude continuera de prospérer, les représentants du peuple continueront d'encombrer les antichambres ministérielles. Le scrutin d'arrondissement le veut. Les biens protégés ne connaîtront toujours pas d'obstacles et les autres n'avanceront jamais. Quand M. Clemenceau voudra, le scrutin d'arrondissement aura vécu.

Les Services Maritimes Postaux DE LA CORSE

Courrier en retard

Le *Liamone*, paquebot postal extra-rapide de la Compagnie Fraissinet, est arrivé hier matin de Marseille, à 3 heures 28, au lieu de 2 heures 56, heure réglementaire.

Nous avons tenu à signaler ce retard, étant donné que le *Liamone* détenait le record de la vitesse, parmi les paquebots de la Méditerranée. Il est vrai que la nouvelle nous venait d'un journal de Marseille !...

Ouverture de la Chasse

Importante capture

Les nombreux passagers, arrivés il y a quelques jours par le courrier de Marseille, assistaient avec le plus vif intérêt à un spectacle que le continent français leur réserve rarement.

Chargé de chaînes, tenu en laisse par deux gendarmes armés jusqu'aux dents, un animal bizarre, à face humaine, le poil brun et hirsute, les yeux hagards, circulait péniblement à travers les rues de la ville. Son abrutissement faisait la joie de nos gamins.

Mené à la gendarmerie, on ne sait trop pourquoi, il fut dirigé, avec le même appareil, vers la prison de Sainte-Claire, jetant l'émoi au sein de notre paisible population.

Avant son incarcération ce fauve proféra un cri : « Dieu, que la vie est triste et les gendarmes inhumains. On m'a ficelé comme un saucisson, muselé comme un ours, tenu en laisse tel un petit toutou.

« Citoyens, mon seul crime, est de n'avoir pas payé une amende au percepteur.

« Est-ce ainsi que l'on paie à Bastia les petites dettes de la société ? Qu'aurais-je pris pour mon rhume si j'avais tué ma belle-mère ? »

Nous comprîmes alors que cet animal dangereux était un homme. Nous ne savons pas si ses doléances étaient fondées mais nous croyons devoir rappeler à nos braves l'andores que tout récemment encore, M. Clémenceau, ministre de l'Intérieur, prescrivait aux agents de la force publique d'apporter le plus grand tact et la plus grande humanité dans le transfert des inculpés parmi lesquels se trouvent, bien souvent, des innocents et presque toujours des malheureux dignes de pitié.

GERARD,

Le tueur de Lyon.

Réclamation

Serait-il exagéré d'obtenir de la Poste un service un peu régulier, et que les gens qui villégiaturent à l'intérieur puissent ne pas être servis de temps à autre des journaux auxquels ils sont abonnés, soit que ceux-ci arrivent en Corse avec l'adresse exacte du lieu où réside le destinataire, soit que le facteur, — qui ne manquera pas au 1er de l'an de compter sur ses étrennes, — ne veuille pas se donner la peine de faire suivre, en temps voulu, en rectifiant l'adresse, comme il a été prié de le faire ?

Nous recevons, pour notre part, de nombreuses réclamations pour notre journal. Il est cependant mis très régulièrement à la poste, avec l'adresse voulue. Il ne se perd pas moins en route.

On devrait se rendre compte des contrariétés que l'on cause au pauvre diable qui se morfond dans un village, ou le clone souvent, pour la période des fortes chaleurs, son mauvais état de santé. Il n'a pour toute distraction que son courrier qu'il attend avec une fébrile impatience.

Dès lors ce service, payé du reste à son taux, devrait être fait d'une façon un peu moins cavalière. C'est de l'honnêteté élémentaire, pour une administration de l'Etat !

C'est d'autant plus regrettable que les marchands de journaux, qui ont à servir leurs clients de la ville, momentanément à la montagne, font autrement mieux leur service, et ne touchent que leurs frais, sans prétentions aux étrennes. Il serait donc juste de changer celles-ci de destination.

Une autre fois nous préciserons.

LES VARIÉS

L'ELIXIR DE VIRGINIE NYRDAHL guérit les Varices, quand elles sont récentes ; il les améliore et les rend inoffensives quand elles sont invétérées. Il supprime la faiblesse des jambes, la pesanteur, l'engourdissement, les douleurs, les enflures. Il prévient les ulcères variqueux ou les guérit, et empêche leurs récidives fréquentes. Traitement facile et peu coûteux. Le flacon, 4 fr 50, franco. Nyrdahl, 2, rue de la Tacherie, Paris. Envoi gratuit de la brochure explicative. Exiger sur l'enveloppe de chaque flacon la signature de garantie Nyrdahl.

Petite Gazette

Variations barométriques du 30 août

Thermomètre — 7 heures du matin + 21 5 à midi 25 5 à 6 heures du soir + 22 3
Maxima + 27 2 Minima + 18 .

Baromètre — 7 heures du matin, 768 mm. à midi, 769 mm. 6 heures du soir, 768 mm.

Vent. — Dans la matinée, calme.
Dans l'après-midi, NE. faible.

Etat du ciel, découvert.

Pluviomètre, à 7 h. du matin : 0 mm

Au départ

M. Montigny, sous-préfet de Bastia, est parti hier en congé par le courrier de Marseille.

Pendant son absence, l'intérim sera fait par M. Louis Nardini, conseiller de préfecture.

Commission d'hygiène

La commission d'hygiène de notre ville a visité hier les locaux de la poste réputée insalubres.

Cette commission, qui fera connaître sous peu le résultat de ses travaux, est composée de MM. Montigny, sous-préfet, des docteurs Ramaroni et Zuccarelli, des pharmaciens Gentil et Teillet, et du médecin major de 1630.

Acte de vandalisme

De mauvais plaisants ont commis hier soir, à l'hôtel Liegeteur, un acte aussi stupide que révoltant.

En rentrant vers minuit, le sympathique propriétaire de l'hôtel a trouvé le bec de cane de la porte d'entrée, enduit de matières peu odorantes.

Qu'aurait pensé de notre pays un des étrangers qui fréquentent quotidiennement cet hôtel, recommandé par tous les guides, s'il eût été à la place de M. Liegeteur ?

Un fait pareil se passe de commentaires ; il semble donner raison à ceux qui, sans cesse, critiquent de parti pris et en tous lieux notre pays et nos compatriotes. Il serait de nature, s'il se renouvelait, à éloigner de notre jolie ville tous ceux qui, après avoir contemplé toute la journée nos admirables paysages, désirent trouver à leur hôtel une propreté irréprochable.

A nos agents de veiller : aux mauvais plaisants de comprendre la stupidité de tels actes.

Ecoles professionnelles

M. Bocca Lucien a été admis à l'école professionnelle de Voiron comme élève-interne.

Vol d'argent

Le nommé M. Antoine, sujet sarde, a porté plainte contre la nommée L. Xavière, buvetière, qui lui aurait soustrait deux billets de banque de cinquante francs.

C'est après avoir reçu les bonnes grâces de L. Xavière que le sarde M. s'aperçut du vol commis à son préjudice.

Il prévint M. Moiselio, commissaire de police, qui donna l'ordre de faire arrêter cette fille, et son amant, le nommé M. Matteucci.

Confronté avec le plaignant, au poste même de police, M. Mathieu, irrité de ce qu'on osait l'accuser, donna un violent coup de poing au sarde qui fut projeté contre la porte vitrée du poste et blessé à la tête par un débris de carreau brisé.

L. Xavière et son amant ont été déférés, après interrogatoire, à M. le procureur de la République, qui les a fait écrouer.

Nouvelles coloniales

M. Mazzoni, garnien de phare de 3e classe, à Solgon, est nommé gardien de phare de 2e classe.

— M. Vesperini, commis principal des ponts et chaussées, à Solgon, est classé dans le cadre permanent.

Cours malpropres

Les locataires des maisons portant les numéros 4, 6 et 8, de la rue de l'Opéra, ont été mis en contravention par l'agent Gavi, pour malpropreté des cours.

Ile disparue

Un grand deuil pour les lettres, dont nous dépêche d'Amérique nous apporte la nouvelle : l'île de Juan Fernandez, voisine du Chili, aurait disparu à la suite du tremblement de terre de Valparaiso.

L'île de Juan Fernandez ? vous ne savez pas ce que c'est ? Mais c'est l'île de Robinson, de Robinson Crusoé, « ainsi nommé, dit une vieille *chinisanterie, parce qu'il se naizzzzoe* on l'avait pris pour une fille. »

Il n'est guère de livre plus populaire parmi les enfants que l'histoire de Robinson, qui a rendu célèbre dans le monde entier le nom de Daniel de Foë.

On a fait de nombreuses imitations dont la mieux réussie est le « Robinson Suisse » ; mais le vrai Robinson reste le chef-d'œuvre du genre.

Au fait est-ce bien le vrai Robinson ?

Daniel de Foë n'a pas tout inventé : c'est l'histoire d'un matelot écossais, nommé Alexandre Selkirk, qui fut abandonné sur l'île Juan Fernandez et recueilli longtemps plus tard, fayant les hommes qui l'avaient aperçu, et devenu à peu près muet.

Sainline a écrit sa véritable histoire qui est plus émouvante quoique moins variée que celle de Robinson, sous ce titre suggestif : « Seul. »

Espérons que cette île devenue monument historique n'est pas aussi disparue qu'on le dit.

Abus de confiance

Un individu du nom de Porcara François, âgé de 28 ans, originaire de Naples, qui était au service de M. Lacombe, fabricant d'ébauchons de pipes à Bastia, a fait connaître à son patron ces jours derniers qu'il tenait beaucoup à se rendre à l'intérieur de l'île pour y vendre des pipes et autres marchandises pour le compte de la maison Lacombe.

Celui-ci lui confia des pipes et autres articles de fumeurs. Il lui donna en même temps une avance de 100 francs pour lui permettre de subvenir aux besoins de sa famille.

Porcara quitta l'atelier avant-hier et quelle ne fut pas la surprise de M. Lacombe en le rencontrant hier matin sur le quai du Nouveau port, au moment où il allait s'embarquer pour Livourne.

Des agents de police, requis par M. Lacombe en lui leur raconta ce qui venait de lui arriver, mirent Porcara en état d'arrestation.

Conduit devant M. le commissaire de police Moiselio, cet individu a reconnu qu'il allait partir pour l'Italie où il aurait trouvé à écouler ses pipes plus facilement, mais il a affirmé qu'une fois sa vente achevée, il serait revenu rembourser à M. Lacombe ce qui lui était dû.

Porcara a été écroué au violon municipal.

Pilules Suisses

Carmaux (Tarn), 30 juin 1905. Les malaises dont je souffrais depuis longtemps, maux de tête, insomnie, manque d'appétit, ont disparu depuis que je prends vos excellentes Pilules Suisses. Je ne suis plus arrêté maintenant dans mon travail. Etienne Costes (sig. lég.). Sté Hertzog, 28, rue Grammont, Paris.

Au Port

— Vap. « Pelion, » cap. Terras, de Livourne, 31 passagers, div.
— Vap. « Ajaccio, » cap. Maury, de Marseille. 137 passag., div.
— Vap. « Cyrnos, » cap. Maury, de Marseille, 64 pas., div.

On demande

On demande une excellente cuisinière.

S'adresser à la Villa Blanchard, route de Saint Antoine.

A vendre

A vendre d'occasion, ensemble ou séparément, cheval trotteur, 5 ans, tilbury et harnais.

S'adresser à M. Villa (Hôtel de France).

Occasion

Un joli pressoir à vendre. S'adresser à MM. L. N. Mattei et Cie.

Etat-Civil

MARIAGES

Bocognano Jérôme, comptable à la Cie de chemins de fer d'Ajaccio, et Giudicelli Marie-Françoise, directrices d'école laïque, de Olmi-Cappella.

NAISSANCES

Filippi Hélène. — Sobrero Gabrielle-Marie-Madeleine. — Cruci Michel Henri.

DÉCÈS

Ponticaccia Nicolas, marié, 86 ans de Nocario.

Bolelli Joséphine, mariée, 37 ans, de Calvi.

NOUVELLES RELIGIEUSES

ORATOIRE SAINT-CHARLES. — La neuvaine préparatoire à la fête de la Nativité de la Très Sainte Vierge, sous le vocable de Notre Dame des Grâces de La Vasina, a lieu dans l'oratoire de ce nom, le matin, à 5 heures, messe de neuvaine, suivie du sermon et de la bénédiction, messes basses à 6 et 8 heures ; le soir, à 7 heures et demie, bénédiction du T. S. Sacrement.

DERNIÈRES NOUVELLES

Service télégraphique spécial du *Petit Bastiais* 00466

BOURSE DE PARIS

	29 août	30 août
Rente 3 p. 100 amort.	97 95	97 95
— 3 p. 0/0 ancien.	97 65	97 65

ex-coupon.

Nouvelles Maritimes

Ecole de Santé

Paris, 30 août.

MM. Calvi et Rossi sont admis à subir les épreuves orales pour le concours à l'Ecole de santé de la marine, à Bordeaux.

Nouvelles Militaires

Réserve

Paris, 30 août.

M. le général Dobrien, commandant la 21e division d'infanterie, est placé, à dater de ce jour, dans la 2e section (réserve) du cadre de l'état-major général.

L'état de santé DU Général Brugère

Perpignan, 30 août.

Le général Brugère, qui est complètement rétabli, a quitté l'Hôtel-Dieu aujourd'hui pour se rendre dans ses propriétés, où il achèvera sa convalescence.

AU « JOURNAL OFFICIEL »

Le repos hebdomadaire

Paris, 30 août.

Le « Journal Officiel » publiera demain le premier décret portant le règlement d'administration publique relatif au repos hebdomadaire.

Interpellation de Pressensé

Paris, 30 août.

M. de Pressensé, député du Rhône, a annoncé, par lettre, à M. Etienne, ministre de la guerre, qu'il l'interpellerait, à la rentrée des Chambres, au sujet des mauvais traitements infligés aux disciplinaires d'Algérie.

EN ESPAGNE

Le mouvement gréviste

Madrid, 30 août.

Les nouvelles qui parviennent aujourd'hui de Bilbao et de Santander annoncent que les grèves augmentent d'intensité dans ces deux villes.

BILBAO

Madrid 30 août.

A Bilbao, la situation qui s'était améliorée, redevient mauvaise.

Le chômage est complet dans les exploitations de la société anglaise d'Orconera. La plupart des autres sociétés étrangères ont suivi cet exemple.

SANTANDER

Madrid, 30 août.

A Santander, l'agitation gréviste n'a pas cessé.

La garde civile stationne dans les quartiers ouvriers.

On craint qu'il ne se produise de nouveaux désordres.

LES

Survivants du SIRIO

Paris, 30 août.

Un télégramme de Buenos-Ayres annonce que le paquebot « Italia » ayant à bord de nombreux survivants de « Sirio » est arrivé hier à Buenos-Ayres.

EN ANGLETERRE

La Mort de Mme Campbell Bannermarn

Londres, 30 août.

Madame Lady Henri Campbell Bannermarn, femme du premier ministre d'Angleterre est morte aujourd'hui à Marienbad.

AU CHILI

Secousses de Tremblement de terre à TACNA

Santiago 30 août.

De fortes secousses de tremblement de terre ont été ressenties à Tacna et à Arica.

Ces secousses ont produit une grande panique chez les habitants qui dorment sur les places publiques.

Plusieurs maisons sont lézardées ; les dégâts matériels sont importants.

L'Insurrection Cubaine

Marche des insurgés sur La Havane

New-York, 30 août.

L'armée des insurgés ne se trouve plus qu'à 15 milles de La Havane.

Les troupes du gouvernement ont pris leurs dispositions pour repousser les insurgés.

Le président Palma a déclaré qu'il ne voulait recourir qu'aux armes pour rétablir la paix.

La répression immédiate de l'insurrection garantira la stabilité des institutions cubaines, tandis que si on temporisait avec les perturbateurs, il y aurait de nouveaux troubles chaque année.

EN RUSSIE

LA RÉVOLUTION

Arrestations politiques

Saint-Pétersbourg, 30 août.

On parle de plus en plus de la proclamation prochaine de la loi martiale.

Les mesures prises par les autorités militaires sont maintenues.

De nombreuses arrestations politiques ont été opérées hier et aujourd'hui.

Cet après-midi trois membres de la Douma ont été mis en état d'arrestation.

La terreur des propriétaires

Saint-Pétersbourg, 30 août.

De nombreux domaines ont été pillés et incendiés dans les provinces de Sasatow et de Kazon.

Les propriétaires liquident leurs affaires pour fuir à l'étranger.

Le feu a été mis dans plusieurs faubourgs de Morschansk qui sont presque entièrement devenus la proie des flammes.

L'émigration des Juifs

Saint-Pétersbourg, 30 août.

L'émigration des juifs prend de grandes proportions.

Dans plusieurs villes où règne l'anarchie, des familles entières vendent leurs biens et se réfugient à l'étranger.

MOSCOU

Saint-Pétersbourg, 30 août.

On télégraphie de Moscou :

La ville de Moscou continue à être gardée par les troupes. Des patrouilles parcourent les rues et dispersent les rassemblements.

Aujourd'hui, 135 personnes, suspectées d'avoir participé aux manifestations révolutionnaires, ont été arrêtées.

VARSOVIE

La garnison renforcée

Varsovie, 30 août.

La garnison vient d'être renforcée par 16 bataillons d'infanterie et 12 sotnias de Cosaques.

AVIS DE DÉCÈS

M. Bolelli, greffier à Tablat (Algérie), Mme et M. Paoli, employé des postes en retraite ; M. Bolelli, de Tavera M. Paoli, commis principal des postes à Arlon ; Mme Prunetti, née Paoli, institutrice à Cherchel, et M. Prunetti ; Mlle Thérèse Paoli ; M. Rosa, commis principal des Douanes à Bastia ;

Les familles Bolelli, Martinaggi, Carbonini de Tavera, Rosa de La Porta :

Ont la douleur de la re part à leurs parents, amis et connaissances de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

Madame Joséphine Bolelli

Née PAOLI

leur épouse, fille, belle-fille, sœur, nièce et alliée, décédée à Bastia, le 29 août, et les prient d'assister à son enterrement qui aura lieu aujourd'hui à 4 heures et demie du soir.

Le présent avis tient lieu de lettre de faire part.

RAISINS

La Maison L. N. Mattei et Cie a l'honneur de prévenir sa nombreuse clientèle que la récolte des raisins secs commencera le 5 septembre prochain.

On peut dès à présent arrêter des parties.

S'adresser aux bureaux 15, place Saint-Nicolas.

Futailles à vendre

neuves et usagées

de toutes contenances, grand choix de bordelaises, bonnes occasions.

A. PADOVANI,
7, Route du Cap, Bastia

Orezza-les-Eaux

Villa Granajola

PROPRIÉTÉ DU Dr MANFREDI

L'Hôtel sera ouvert à partir du 1er juillet sous la direction de M. Henri Couchet.

Un omnibus de Nice est attaché à l'établissement. Un service d'omnibus sera à la disposition des voyageurs.

Prix de la Pension :

Table d'hôte, 5 francs par jour ; Chambres, 2 et 3 francs.

Pour tous renseignements s'adresser à Mme veuve Manfredi, villa Granajola, Orezza.

N. B. — On prend des arrangements pour familles.

L'hôtel restera ouvert jusqu'à la fin de septembre.

Grand entrepôt de Vins

CORSES, D'ALGÉRIE & D'ITALIE

ORESTE BIAGINI

5, Avenue Carnot, Bastia

GRAND PRIX

à l'Exposition Internationale de Bastia

VINS DE TABLE

D'ALGÉRIE : Rouge, 0,30 et 0,35 c. le litre. Blanc, 0,30 c. le litre.

DU PAYS : Rouge 0,30 et 0,35 c. le litre. Blanc à 0,40 c. le litre.

VIN A DESSERT

(Excellent dès sept heures après)

0,60 à 1 fr. le bouteille (verre à rendre)

VIN DE CHIANTI (Italie)

1 fr. 25 le flacon de 2 litres (1,3 environ)

Vins mousseux 1 fr. 25.
Muscat de Frontignan à 1 fr.
Vermouth de Turin à 1 fr. 50 ;
Vin de Malaga à 1 fr. 20.
Vin Madère, Gentilini, 1 fr. 20.
Apéritif « Le Puf » 1 fr. 25.
Quinquina « Pompone », 1 fr. 25.
HUILE D'OLIVE pure garantie 1 franc le litre.

LIVRAISONS À DOMICILE

Conditions spéciales pour le Gros

Le Maison prête la contenance à titre gracieux.

Dépositaire de la Société Hollandaise. — Planches de Pin laricio de toutes dimensions. Lattes à plafonds et Liteaux pour toitures, Chevrons, poutres et madriers.

Bois de toutes dimensions sur commande.

Scierie de bois de pin, blanche 1 fr. le sac

GRAND HOTEL PAOLI

à Morosaglia

MM. Ignace Poggi et Cie ont l'honneur d'informer leur nombreuse clientèle, qu'un service régulier de voitures, tous les jours de Porte Louis à Orezza, est déjà établi à partir du 1er juillet.

Cette année le service de transports, calèches et landaus, est aussi confortablement.

Déjeuner à Morosaglia. — PRIX TRÈS MODÉRÉS. — Cuisine très soignée, d'une propreté remarquable. — Grandes salles à manger. — Chambres meublées à neuf.

Cet hôtel est recommandable à tous les points de vue. Construit à l'usage des grandes villes, à côté d'une fontaine douée une eau glacée, entouré de deux jardins, il est situé près de la maison du Général Paoli, que Mme Letitia Bonaparte pouvait visiter.

Prière d'aviser de leur passage à Orezza, et de vouloir bien indiquer par quel train ils doivent arriver.

S'adresser pour tous renseignements : POGGI, Hôte, Morosaglia.

Demander partout

« UN MORELLI »

Grand Vin Apéritif

Grand Prix à l'Exposition Internationale (Bastia 1905)

La plus Haute Récompense

TRANSPORTS DIRECTS

entre Bastia
et les ports du Nord
Services bi-mensuels de vapeurs
de BASTIA pour
LONDRES, LIVERPOOL, NEWCASTEL
ANVERS, HAMBOURG
et les ports d'ESPAGNE
Pour dates des départs et tous les renseignements s'adresser à
Mr ARTHUR C. SOUTHWELL
Bastia.

81 — FEUILLETON DU PETIT BASTIAIS

LE NŒUD GORDIEN

par CHARLES DE BERNARD

La Peine du Talion

VII

George revint sur ses pas, et s'adressant à l'étudiant en droit assis auprès du lit où son ami restait couché sans connaissance.

— Vous avez servi de témoin à M. Tréhan, lui dit-il, voudrez vous bien me faire le même honneur ?

— Et vous, mon cher Javorval, dit à son tour d'Epernex, il faut vous résigner à laisser refroidir votre déjeuner.

— Encore un deuil ! s'écria le gros banquier en devenant verdâtre, de l'effet qu'il était.

— Rentrez près du blessé, dit George au médecin, nous vous appellerons lorsqu'il en sera temps. — Et d'un ton aussi calme que l'est celui d'un maître de maison faisant les honneurs de chez lui.

Maintenant, dit-il, passons au salon.

Les observations de M. Javorval et celles du jeune duc lissé furent arrêtées par une brève parole de d'Epernex.

— Il n'est ni explication, ni arrangement possible, leur dit-il ; c'est un duel à mort ! Autant vaut rester ici que retourner au bois.

Pendant ce temps, Sordeuil avait rangé lui-même les meubles qui eussent pu gêner le combat. Le salon prêt comme pour un bal, il y fit entrer son adversaire. Tous deux ôtèrent leurs habits et prirent les épées, entre lesquelles George choisit celle dont son frère s'était servi. Les témoins restèrent debout aux deux portes de la chambre, ce champ-clos improvisé se trouvant trop petit pour les admettre sans danger pour eux.

Le combat fut court, mais terrible ; à la quatrième passe, d'Epernex, malgré son adresse, reçut un coup furieux, qui le perça de part en part, et l'étendit sur le parquet. Au bruit que fit son corps en tombant, le médecin quitte le chevet de Léopold et accourut. Après avoir inspecté la plaie et suivi la direction de l'épée, il leva les yeux vers les témoins, mais sans exprimer son opinion à haute voix. A la vue du léger frémissement d'épaules qui accompagna cette muette et sinistre déclaration, d'Epernex fit un effort, et se soulevant s'appuyant sur le tapis.

— Blessé à mort, n'est ce pas ? dit-il d'une voix assez ferme, le coup a traversé les poumons, et avant un quart d'heure je serai étouffé ; j'espère que le lycéen aura meilleure chance que moi.

— Non, mon cher ami, vous ne mourrez pas, lui dit le banquier en se baissant pour le soutenir, tandis qu'il essuyait deux larmes qui coulaient le long de sa large figure effarée.

— C'est vous, Javorval ? reprit le blessé, dont la voix affaiblie annonçait l'épanchement intérieur du sang, — je vous savais fait déjeuner bien tard ; je vous en demande pardon. Ah ! vous avez mis aujourd'hui votre damnade ! madame Javorval aura ce soir aux Français, ayez la bonté de lui expliquer la raison qui m'empêchera d'y aller ; vous êtes témoin qu'il y a impossibilité absolue, et que je n'y mets pas de mauvaise volonté.

— Je n'y manquerai pas, répondit le gros banquier, trop attendri pour chercher à comprendre ce qu'on lui disait.

D'Epernex garda quelque temps le silence pour reprendre sa respiration, de plus en plus pénible ; prononant ensuite tout autour de lui un regard à demi fermé qu'il arrêta sur George, et se drapant, pour mourir, dans la fatalité des gladiateurs de Rome :

— Quant à vous, monsieur de Sor Jenil, dit-il, on bien monsieur Trélan, si vous le préférez, je ne peux pas vous charger de mes commissions pour Blanche ; c'est à moi de prendre les vôtres au contraire, puisqu'il paraît que la force est jouée, comme disait je ne sais quel empereur.

A ce dernier outrage que lui jetait cette agonie de roué, George s'élança vers la table où il avait enfermé son testament, déchira le papier qui enveloppait le portrait de Clémence, et venant s'agenouiller à côté du mourant, lui mit le médaillon sous les yeux. Cette vision produisit l'effet d'un choc électrique. Un dernier éclair démonia dans les yeux de d'Epernex, qui, se tordant comme un serpent blessé, voulut s'élancer sur son ennemi ; mais la vie l'abandonna dans cet effort suprême, et il retomba sur le parquet pour ne plus se relever. George était vengé.

FIN.

FARINE LACTÉE NESTLÉ

Aliment préféré des enfants.

MAISON
L.-N. MATTEI & Cie

a été sans doute la première à avoir l'idée de fabriquer un vin apéritif à base de Quinquina avec les vins des raisins si renommés du Cap Corse et de Pineto et à lui donner la dénomination de

Vin du Cap Corse au Quinquina

Comme le secret de cette invention est précieusement gardé, tous les produits similaires débités sous ce nom ne sont qu'une vulgaire et dangereuse contrefaçon.

On ne contrefait que ce qui est supérieur mais quoique l'on fasse

Le Vin du Cap Corse au Quinquina Mattei

reste inimitable et pour être bien servi demandez toujours un

Vin du Cap Mattei

Exiger la marque

Demandez dans tous les bons établissements UN VIN DU CAP MATTEI.

LA CÉDRATINE

Délicieuse Liqueur de marque

Se méfier des contrefaçons

Arrêt de la Cour d'Appel de Bastia du 9 février 1904

XXXIe ANNEE. — N. 237 — SAMEDI 1er SEPTEMBRE 1906

Le Petit Bastiais

5 CENTIMES — JOURNAL QUOTIDIEN — 5 CENTIMES

Rédaction & Administration : 8, Boulevard du Palais, Bastia
J.-B. OLLAGNIER, Directeur

Les annonces sont payées d'avance et reçues aux Bureaux du Journal.
Faits divers 1 fr. — Réclames (3e page) 0.75 — Divers, 0.20 — Judiciaires, 0.25

ABONNEMENT (Payable d'avance)

	6 m.	1 an	Union postale et autres Pays: le port en sus.
Corse	6 fr.	10 fr.	
Autres Départ.	7 fr.	12 fr.	

On ne répond pas des manuscrits déposés.

00467

BIBLIOTHÈQUE BASTIA MUNICIPALE

LE CALENDRIER

Fête d'Aujourd'hui : Saint Egidio.
Soleil (heure nationale)
Lever, 4 h. 57 m. — Coucher, 6 h. 5 s.
Premier quar., le 26 — Pleine Lune, le 2
Fête de Demain : Saint Etienne, roi.

31 AOUT

Demain

nous commencerons la publication d'un nouveau roman,

UN NOBLE CORSAIRE

par E. CORBIÈRE

un écrivain de très grand talent qui a déjà à son actif des succès de premier ordre.

UN NOBLE CORSAIRE

est une historiette de mer, d'émotions puissantes, qui intéressera nos lecteurs et principalement nos lectrices, autant par l'étude des caractères que par la vigueur du récit dramatique.

VENDANGES PROCHAINES

Voulez-vous réussir vos vins, obtenir des produits vite dépouillés, clairs, brillants, plus riches en alcool, de bonne conservation, ayant de la finesse ?

Voulez-vous vendre vos vins plus cher que le voisin, en raison même de ces qualités, qui les feront rechercher ? Employez pour votre vinification des levures sélectionnées authentiques, de bonne marque.

Qu'est-ce qu'une levure sélectionnée, et d'abord une levure ordinaire ?

Dans le cas particulier qui nous occupe, une levure est un organisme microscopique, qui se trouve à profusion dans l'air au moment de la maturité du raisin, — comme des autres fruits, — qui se dépose sur eux en une poussière invisible mêlée à ce que l'on nomme le « velouté du fruit », et qui a la propriété de transformer le sucre d'un jus végétal, tel que le moût de raisin, dont il se nourrit, en alcool et en acide carbonique.

Une levure sélectionnée est un choix de ces micro-organismes, ferments-levures, particuliers à chaque cépage, caractéristiques du cépage qui les porte, et vivant mêlés à d'autres organismes inférieurs (ferments sauvages), ou étrangers (microbes).

Ce choix ou sélection porte exclusivement sur des ferments de haute race, c'est-à-dire de grands crus, qu'on prélève sur les grappes les plus belles et les plus saines de la récolte, et desquels on exclut, par un travail d'élimination bien entendu, les sujets visés plus haut qui les souillent, telle l'ivraie au milieu du froment. Les bons ferments, ainsi isolés, constituent nos levures sélectionnées. Employées en vinification, celles-ci donnent les résultats suivants :

Le moût entre normalement en fermentation ; celle-ci se poursuit régulièrement ; toutes les qualités du vin se développent jusqu'à leur maximum de production, la quantité d'alcool est augmentée (de 1 à 2 degrés), le vin acquiert un léger bouquet, ou bénéficie d'une exaltation marquée de celui qui lui est naturel.

L'augmentation du degré alcoolique en particulier s'explique. Nous avons vu que de l'ensemble des ferments de toute nature déposés sur le grain de raisin, la science a éliminé la mauvaise graine. En effet, les sujets sauvages et les microbes agissent dans un milieu fermentescible en mauvais ouvriers : ils enlèvent du sucre qu'ils consomment, et donnent par la fermentation moins d'alcool que les bons ferments, que nous avons retenus exclusivement pour en faire nos levures sélectionnées.

Les autres améliorations se conçoivent d'elles-mêmes. Grâce à l'emploi de ces levures, on constate immédiatement après le dévinage : la limpidité, le brillant du vin, rapidement clarifié, l'augmentation de la richesse alcoolique, une vinosité de bon aloi. Après le soutirage de mars, le bouquet apparaît à son tour nettement ; il sera entièrement développé au bout de l'année, et ne fera que gagner en finesse avec le temps.

Enfin ce vin, robustement constitué, aura une conservation d'autant plus assurée que l'on aura introduit dans sa masse, au début de la vinification, des levures plus saines, plus vigoureuses, plus pures, des levures sélectionnées réputées, rigoureusement dépouillées de toutes les parties sauvages ou microbiennes qui apportent avec elles le germe de toutes les maladies : piqûre, tourne, casse, etc. De plus, dans le travail de fermentation, nos levures auront pris entièrement le dessus sur l'ensemble des ferments en action et annihilé l'effet sensible des mauvais ferments apportés par le raisin de la récolte. Il s'agit d'employer des levures sélectionnées connues, dont le succès ne s'est jamais démenti dans tous les cas où il en a été fait usage.

Si conjointement aux levures sélectionnées on emploie les ampélosides, c'est-à-dire des extraits de feuilles vertes appartenant aux mêmes cépages que les ferments choisis, on obtiendra une amélioration *beaucoup plus prononcée* encore. Cela se conçoit. La feuille verte de la vigne, comme de tous les arbres fruitiers, est le siège de l'élaboration.

Les principes appelés glucosides qui donnent au fruit sa saveur et son parfum. Ces principes passent, à l'époque de la maturation, dans le fruit où ils se développent d'une façon si agréable. En associant dans leur action levures et principes aromatiques de même cru, vous obtenez un milieu de culture essentiellement favorable au but poursuivi.

Nous ne sommes pas ici pour faire une réclame commerciale. Cependant, pénétré comme nous le sommes de la question, ayant été mis au courant des résultats remarquables acquis au moyen d'un produit universellement primé, en particulier le grand prix agronomique de la Société des Agriculteurs de France, qui, je pense, sont des juges en la matière, et qui constitue la suprême récompense — nous ne pouvons nous défendre d'indiquer à nos lecteurs de faire l'essai des Levures sélectionnées de l'Institut La Claire, préparées par le système G. Jacquemin. Demander à M. Jacquemin à Malzéville, près Nancy, le *Guide de l'emploi des levures sélectionnées*, et moyens de rétablir les vins altérés. Cette brochure de 84 pages est envoyée gratuitement.

HEURES FATALES

J'ai frémi d'horreur en lisant les détails de l'attentat qui vient de faire tant de malheureuses et inutiles victimes et au moment même où je trace ces lignes, je sens encore un frisson me glacer. L'imagination peut-elle concevoir quelque chose de plus horrible que cette scène terrifiante qui suivit l'explosion de la bombe, dans la villa de M. Stolypine ? Au milieu d'un fracas terrible, les murs s'écroulent, ensevelissant les malheureuses victimes déchiquetées et de ces ruines s'élèvent des cris déchirants. Cris de souffrance, cris d'affolement ! Parmi les décombres gisent, pantelants, des membres détachés, des corps humains en lambeaux, complètement méconnaissables. Atroces tortures certes, qui font saigner le cœur ! Moins atroces cependant que celles de ce pauvre père qui échappe à la bombe de ses ennemis, mais auquel la mort n'aurait su donner des souffrances plus dures que celles que la vie lui conserve. Pauvre M. Stolypine ! Que l'existence doit lui être lourde et combien la mort lui eut été plus douce ! Imaginez-vous le martyre de cet homme infortuné en présence de cette jeune enfant de quinze ans, sa fille, qu'il connût hier pleine de vie et de santé et qui n'est plus aujourd'hui qu'un misérable lambeau ? Il faudrait avoir des entrailles de pierre pour ne pas tressaillir à ces douleurs...

Je ne suis pas de ceux qui pensent que c'est par le massacre que doit se réaliser la poursuite des revendications sociales et quand j'ai lu les détails de l'attentat, j'ai songé à la lourde responsabilité de ceux qui n'avaient pas hésité à briser tant d'existences, à semer tant de chagrins. Certes les mains qui ont lancé l'engin infernal sont criminelles. Mais ne sont-ils pas plus criminels encore ceux qui ont armé ces mains en s'obstinant à garder le peuple dans le plus dur esclavage, et en lui arrachant brutalement l'unique moyen qui lui permit de poursuivre la conquête de la liberté ?

La bombe, il est vrai, est aveugle, disait hier un de nos confrères parisiens. Elle ne voit pas qui elle frappe. Mais à qui la faute, sinon à ceux qui n'ont laissé au peuple russe que ce moyen de combat.

L'attentat contre son premier ministre rappellera au Tsar que le même malheur qui vient de frapper cruellement la famille Stolypine le menace également, lui et sa famille. Voudra-t-il endurer les mêmes tourments ? Qu'il n'oublie pas que le mouvement est trop avancé et que les révolutionnaires ne désarment pas. Le suffrage universel ou rien, s'écrient ils Ce n'est pas en persistant à lutter contre son peuple que Nicolas II parviendra à relever un régime qui s'écroule. La dictature militaire ne raffermira pas son trône chancelant, mais elle risque fort de hâter sa chûte. La Russie a besoin du calme qui lui manque depuis si longtemps. Au Tsar appartient d'arrêter l'effusion du sang. Stolypine, nous l'espérons, saura se montrer à la hauteur des événements. Par ses sages conseils il amènera Nicolas II à accorder à la nation ce qu'elle réclame instamment et ce qu'elle est fermement décidée à conquérir. A l'attentat dont il a été victime, il répondra ainsi par un beau geste où nous verrons surtout de la prudence.

PIERRE WELTNER.

---

148 FEUILLETON DU PETIT BASTIAIS

Le Conducteur d'Omnibus

PAR

ALFRED SIRVEN & A. SIÉGEL

LA MÈRE

XLIII-1 (SUITE)

Marie ne s'était aperçue de rien, son infirmité la privant de la faculté d'entendre, et son acuité la rendant l'empêchant de faire attention à ce qui se passait autour d'elle.

La pauvre enfant paraissait désolée; elle marchait d'un pas rigide, presque automatique.

Le mouvement des agents avait été si bien combiné et l'ordre si vite rétabli que personne dans le cortège n'avait pu deviner l'étroite relation existant entre la dispute de tout à l'heure et la cérémonie qu'on allait célébrer.

Méroualle lui-même, tout entier à la joie, ne se doutait de rien.

Quelle n'eût pas été son inquiétude cependant s'il avait pu soupçonner la vérité.

Un quart d'heure environ avant l'arrivée des voitures de noce, Gérard de Chelles s'était présenté à l'entrée de la mairie.

Heureusement au concierge, il avait prié de lui indiquer la salle des mariages, et cela avec un tel calme apparent qu'il eût été impossible à l'œil le plus exercé de lire sur son visage l'effroyable violence des sentiments qui l'agitaient.

Le concierge le toisa attentivement et, au lieu de lui répondre, fit un signe à un personnage qui se tenait au fond de la loge et que Gérard n'avait pas aperçu jusque-là.

Ce personnage n'était autre qu'un honnête brigadier de gardiens de la paix.

Il s'avança vers Gérard et d'une voix rude :

— Vous demandez où est la salle des mariages? Inutile pour vous de le savoir, car vous n'y entrerez pas aujourd'hui et même vous allez me faire le plaisir de ficher le camp de la mairie.

— Que signifie ?... fit Gérard, soudain pâle de colère.

— Ça signifie que vous allez circuler, et plus vite que ça.

Et en même temps le brigadier le poussa vers la rue.

Surpris et indigné de ce traitement auquel il ne pouvait s'attendre, M. de Chelles ne put réprimer un brusque mouvement de révolte.

A son tour, et plus brutalement qu'il ne le voulait, il repoussa le brigadier qui, furieux, le saisit en disant :

— Vous bousculer l'autorité, vous? Circulez ou je vous empoigne !

— Mais vous vous méprenez, fit Gérard en cherchant à se dégager, vous me prenez victime d'une consigne qui a dû vous être donnée pour un autre.

— Ta la ta ! nous connaissons ça, reprit le brigadier sans le lâcher, ce n'est pas la première fois qu'un amoureux éconduit se rebiffe parce qu'on veut l'empêcher de faire du potard le jour du mariage de la femme qu'il aimait.

— Idiot ne peut s'empêcher de dire Gérard, en redoublant d'efforts pour s'échapper.

— Non content de m'avoir bousculé, vous m'insultez à présent ? ça ne se passera pas comme ça, au poste !... gronda le brigadier.

Il l'entraînait au milieu des badauds qui s'assemblaient, attirés par l'altercation, juste au moment où le cortège nuptial pénétrait dans la cour de la mairie.

Quand la place fut libre, deux hommes se montrèrent sur le perron de la justice de paix.

C'était Morin qui, sans être vu et accompagné de l'officier de paix de l'arrondissement, avait suivi avec anxiété les péripéties de la petite scène ingénieusement préparée par lui.

— Oui ! il était temps! dit-il, cher monsieur, j'espère bien que vous ne le lâcherez pas tout de suite.

— A quelle heure le mariage à la Madeleine? demanda l'officier de paix.

— A une heure.

— Bon. Ce sera fini à deux ; mais comme il faut prévoir un retard à l'église, votre ami ne sera pas libre avant trois heures, je vous en réponds. En voilà un récalcitrant!

— Heureusement.

— Oui, heureusement sans cela le brigadier n'aurait pas eu de motif pour le fourrer au poste et nous n'aurions pas su comment le retenir.

Le lecteur a sans doute deviné le moyen presque que Morin avait employé pour empêcher Gérard de se livrer à une extrémité sanglante.

En fort bons termes avec le préfet de police, il avait été franchement lui conter son embarras, en insistant sur le danger de la situation.

Sous le sceau du secret, il lui avait appris la vérité.

Gérard était résolu à tuer Méroualle pour venger son père.

L'important était qu'ils ne se rencontrassent pas ce jour-là.

Méroualle, en sortant de l'église, devait partir pour son voyage de noces; si l'on pouvait retenir Gérard jusqu'après la bénédiction nuptiale, tout était sauvé.

La réflexion calmerait sa fureur et, au retour de Méroualle, M. de Chelles aurait compris qu'il était indigne de lui de se souiller de sang d'un pareil misérable.

Il chercherait une autre vengeance, et la trouverait sans aller jusqu'au meurtre.

Le préfet écouta Morin avec attention, puis lui pressant familièrement la main sur l'épaule :

— Je vous remercie, mon cher maître, de vous être adressé à moi en cette circonstance. Il entre dans mes attributions de prévenir les scandales privés et d'empêcher les drames intimes par tous les moyens possibles. Je vais vous donner un mot pour l'officier de paix du huitième arrondissement. Il se mettra à votre entière disposition. C'est un homme habile et je vous garantis que, grâce à lui, il ne se passera rien de fâcheux, demain, entre votre honorable ami et ce coquin de Méroualle.

On voit comment l'officier de paix avait exécuté les instructions de son supérieur.

Laissons Gérard enfermé dans le cachot du poste, maudissant le ridicule malentendu dont il se croyait victime, et réfléchissant aux moyens de satisfaire au plus tôt sa vengeance dont l'exécution n'était qu'ajournée dans son esprit, et montons à la salle des mariages où Méroualle attendait impatiemment l'apparition du maire.

— Mademoiselle la future... Monsieur le futur ! avait-on appelé pour commencer.

Là, dans les deux fauteuils du milieu, en face du bureau du maire, s'étaient assis Méroualle triomphant et, à côté de lui, Marie, non plus seulement pâle, mais livide.

Les sièges extrêmes étaient occupés par les témoins.

Le magistrat municipal fit son entrée, grave, digne, ceint de l'écharpe tricolore.

— Asseyez-vous ici, madame, dit l'employé à Palmyre, en lui montrant le fauteuil vide.

(A suivre)